



РУССКАГО ИСТОРИЧЕСКАГО
ОБЩЕСТВА

——————

СБОРНИКЪ

ИМПЕРАТОРСКАГО
РУССКАГО ИСТОРИЧЕСКАГО
ОБЩЕСТВА

ТОМЪ СТО Сороковой

С. ПЕТЕРБУРГЪ.

1912

Печатано по распоряженію Совѣта Императорскаго Русскаго Историческаго
Общества.

Типографія В. Θ. Киршбаума (отдѣленіе), Новоисаакіевская, 20.

CORRESPONDANCE DIPLOMATIQUE
DES REPRÉSENTANTS DE FRANCE
À LA COUR
DE L'IMPÉRATRICE CATHERINE II.

I.

1762 - -1765.

ДИПЛОМАТИЧЕСКАЯ ПЕРЕПИСКА
ФРАНЦУЗСКИХЪ ПРЕДСТАВИТЕЛЕЙ
ПРИ ДВОРѢ
ИМПЕРАТРИЦЫ ЕКАТЕРИНЫ II^{-й}
I.
1762—1765.

Князь Николай Алексѣевичъ Орловъ, въ бытность свою посломъ въ Парижѣ, получилъ разрѣшеніе Французскаго правительства снять копіи съ дипломатическихъ документовъ XVIII вѣка, относящихся до сношеній Россіи съ Франціею, которые хранятся въ Парижскомъ Архивѣ Министерства Иностранныхъ Дѣлъ.

Весь этотъ богатый историческій матеріалъ поступилъ въ распоряженіе Императорскаго Русскаго Историческаго Общества. При покойномъ Предсѣдателѣ Общества, А. А. Половцовѣ, издана была дипломатическая переписка французскихъ представителей въ Россіи съ 1681 по 1745. Прервавъ затѣмъ печатаніе документовъ въ послѣдовательномъ хронологическомъ порядкѣ, А. А. Половцовъ издалъ переписку за 1800—1808 г. и съ 1814 по 1820 г.

Нынѣ, по желанію Августѣйшаго Предсѣдателя Общества, приступлено вновь къ печатанію матеріаловъ XVIII столѣтія.

Извѣстный французскій историкъ Фредерикъ Массонъ, рассказывая, въ статьѣ своей «L'Histoire en Russie», любопытныя подробности касательно сообщенія изъ архива, за время его служенія тамъ, копій, прибавляетъ, что послѣ долгихъ пререканій князя Орлова съ архивариусами, не желавшими сообщить *in extenso* всѣ документы, французскій министръ иностранныхъ дѣлъ, герцогъ Деказь, приказалъ выдать всѣ копіи Русскому Правительству (*ordonna de livrer toutes les copies au Gouvernement Russe* ¹⁾).

На самомъ дѣлѣ мы не располагаемъ копіями *всѣхъ* документовъ, и въ нѣкоторыхъ нынѣ печатаемыхъ обнаружены

¹⁾ Fr. Masson. «Au jour le jour». 178.

уже болѣе или менѣе значительные пропуски. Установить съ точностью количество недостающихъ нѣтъ возможности, потому что переписчики умышленно опустили въ копяхъ нумерацію документовъ.

Несмотря на эти пробѣлы, дипломатическая переписка, извлеченная изъ Парижскаго Архива несравненно богаче и полнѣе полученной изъ Вѣнскаго и Лондонскаго Архивовъ.

Вѣнскій архивъ сообщилъ только донесенія пословъ и посланниковъ при Русскомъ Дворѣ, отказавъ въ сообщеніи копій отвѣтовъ на нихъ князя Кауница, а относительно Англійскихъ документовъ, въ предисловіи къ нимъ оговорено, что «все серьезное, все сколько нибудь исторически важное, осталось неприкосновеннымъ, отложено лишь весьма незначительное число бумагъ, содержащихъ почти исключительно неблагоприятныя слухи о подробностяхъ семейной жизни извѣстныхъ въ то время лицъ» ¹⁾).

Вслѣдствіе этого англійскіе документы имѣютъ сухой, дѣловой и, съ внѣшней стороны отрывочный характеръ, оказавшіеся же въ нихъ, по указаннымъ соображеніямъ, пропуски далеко *не* незначительны. Такъ, на примѣръ, лордъ Букингамъ навѣрно донесъ своему правительству о проектѣ графа Бестужева устроить бракъ Екатерины съ графомъ Г. Г. Орловымъ. Проектъ этотъ нельзя отнести къ разряду «неблагоприятныхъ слуховъ о подробностяхъ семейной жизни извѣстныхъ лицъ». Онъ представлялъ вопросъ государственной важности, вызвавшій, какъ только о немъ узнали въ обществѣ, цѣлый заговоръ. Между тѣмъ, о немъ нѣтъ ни одного слова въ XII томѣ. О заговорѣ Мировича помѣщено лишь одно коротенькое извлеченіе изъ донесенія посла (№ 103).

Печатаемыя французскія донесенія, отличающіяся большою живостью и страстностью изложенія, содержатъ массу подробностей о всѣхъ болѣе замѣтныхъ событіяхъ того времени изъ придворной и общественной жизни. Французскіе агенты внимательно слѣдили за каждымъ шагомъ и словомъ Екатерины, почерпали свѣдѣнія изъ хорошихъ и достовѣрныхъ

¹⁾ Сб. Р. И. О. т. XII, стр. VI.

источниковъ, и по ихъ донесеніямъ можно видѣть какъ судили тогдашніе русскіе люди о томъ или другомъ событіи.

Въ настоящемъ томѣ печатается дипломатическая переписка французскихъ представителей при дворѣ Екатерины II, съ момента вступленія ея на престоль, съ 28 Юня 1762 г. по 1766 г.

Представителями этими были: Беранже, повѣренный въ дѣлахъ, два чрезвычайныхъ посланника—баронъ де Бретель и маркизь де Боссе и консуль Россиньоль.

Баронъ Бретель пріѣхалъ въ Петербургъ въ концѣ 1760 г. когда посломъ былъ еще маркизь Л'Опиталь; онъ былъ присланъ на помощь одряхлѣвшему послу, страдавшему разными недугами, и оставался до отъѣзда маркиза (Мартъ 1761 г.) въ подчиненномъ къ нему положеніи.

27-ми-лѣтній, красивый, изящный драгунскій полковникъ Людовикъ Тоннелье, баронъ де Бретель, занималъ передъ тѣмъ въ дипломатіи очень второстепенный постъ—резидента въ Кельнѣ. Герцогъ Шуазель остановилъ на немъ свой выборъ ради его внѣшности, въ расчетѣ, что его посланный, быть можетъ, съумѣетъ настолько понравиться Великой Княгинѣ Екатеринѣ Алексѣевнѣ, что заставитъ ее забыть отозваннаго изъ Петербурга, не безъ участія французской дипломатіи, графа Станислава Понятовскаго и, благодаря этому, Версальскій дворъ пріобрѣтетъ въ лицѣ Екатерины добраго себѣ союзника. Въ этихъ видахъ барону Бретелю былъ сдѣланъ даже намекъ ѣхать въ Петербургъ безъ своей жены. Но расчеты герцога не оправдались. Баронъ, любившій свою жену и жившій съ нею въ согласіи, не пожелалъ съ нею разстаться и не старался плѣнить Великую Княгиню ¹⁾.

Людовикъ XV возстановивъ въ 1756 г., послѣ 8-ми-лѣтняго перерыва сношеній, происшедшаго влѣдствіе удаленія изъ Россіи маркиза Шетарди, дружескія отношенія съ Русскимъ дворомъ, вступилъ одновременно лично съ Императри-

¹⁾ Rambaud, Recueil des Instructions données aux Ambassadeurs et Ministres de France. T. IX, Russie. 118.

цею въ особую тайную переписку, которая велась королемъ при посредствѣ специальныхъ агентовъ, при чемъ официальная его дипломатія оставалась въ полной неизвѣстности объ этомъ «королевскомъ секретѣ».

Маркизь Л'Опиталь и состоявшій при немъ кавалеръ д'Эонъ, унаслѣдованный имъ отъ В. Дугласа, были въ то же время первыми посредниками короля въ Петербургѣ въ его секретной корреспонденціи. При назначеніи барона Бретеля, Король и главный его агентъ графъ де Бройль (C-te de Broglie) признали возможнымъ посвятить молодого посланника въ свою тайну и снабдили его особою инструкціею касательно секретной переписки и способа ея доставленія въ Парижъ.

Благодаря двойному своему дипломатическому характеру, баронъ могъ занять очень хорошее положеніе какъ при дворѣ, такъ и у канцлера графа Воронцова, вѣдавшаго эту государственную тайну.

Въ послѣдніе мѣсяцы царствованія Елисаветы Петровны Франція добивалась главнымъ образомъ заключенія торговаго трактата съ Россіею. Попытка Императрицы заключить при этомъ съ Франціею союзный договоръ не встрѣтила сочувствія въ Версали.

Когда же вступилъ на престолъ Петръ III, измѣнившій тотчасъ политическую систему своей тетки, то баронъ Бретель обреченъ былъ невольно на полное бездѣйствіе. Новый Государь приблизилъ къ себѣ, какъ извѣстно, только двухъ дипломатовъ: прусскаго посланника графа Гольца и англійскаго Кейта, а съ прочими почти никакихъ сношеній не имѣлъ.

Положеніе французскаго представителя сдѣлалось еще болѣе непріятно послѣ его отказа подчиниться приглашенію Императора сдѣлать первый визитъ принцу Георгу Голштинскому, дядѣ Петра III, прибывшему въ Февралѣ 1762 г. въ Петербургъ. Послѣ этого отказа Государь не пожелалъ болѣе принимать Бретеля, которому не оставалось ничего болѣе, какъ испросить себѣ разрѣшеніе отправиться въ отпускъ. Баронъ нашелъ даже умѣстнымъ, въ ожиданіи отвѣта министра, удалиться изъ Петербурга и жить на дачѣ, опасаясь какого нибудь публичнаго проявленія гнѣва Императора.

За время пребывания своего при Дворѣ, Бретель успѣлъ установить очень хорошія отношенія съ Великою Княгинею и внушить ей къ себѣ довѣріе. Она черезъ него переписывалась съ Станиславомъ Понятовскимъ, и къ нему же обратилась, въ важнѣйшую минуту своей жизни, за денежною помощью 13/24 Іюня 1762, т. е. за 15 дней до переворота, посвятивъ его такимъ образомъ въ свои замыслы. Бретель отнесся къ нимъ съ легкомысленнымъ недовѣріемъ и, озлобленный неудачами своихъ отношеній къ Петру III-му, не счелъ нужнымъ отложить свой отъѣздъ. Онъ уѣхалъ на другой же день, 14 Іюня.

Узнавъ въ Варшавѣ объ успѣшномъ исходѣ переворота, баронъ, по необыкновенно мелочнымъ служебнымъ соображеніямъ, не вернулся тотчасъ въ Петербургъ, а поѣхалъ въ Вѣну, откуда только приказанія короля и графа Шуазеля заставили его поспѣшно возвратиться къ своему посту. Очевидно, король, а равно и графъ Шуазель и графъ Бройль, обрушились на него за такой образъ дѣйствій и весьма жестко указали ему его недалководность и чрезмѣрное легкомысліе. Бретелю пришлось долго оправдываться, выражать раскаяніе, и представлять объясненія своихъ поступковъ ¹⁾.

По пріѣздѣ его въ Петербургъ, Императрица, пожелала выразить ему, что она нисколько не обижена его поведеніемъ, по прежнему къ нему благоволила и назначила ему аудіенцію на другой день по его прибытіи. За нѣсколько часовъ до пріема, Бретель возбудилъ, согласно своимъ инструкціямъ, вопросъ о предварительномъ возобновленіи Екатериною реверсальныхъ обязательствъ ²⁾. Императрица въ этомъ требованіи ему отказала, и Бретелю, послѣдовавшему за нею въ Москву на коронацію, пришлось прожить болѣе двухъ мѣсяцевъ частнымъ лицомъ, пока декларация Екатерины II объ Император-

¹⁾ См. ниже №№ 35, 45, 46, 67 и 379.

²⁾ Удостовереніе Русскаго Двора, что церемоніаль отношеній между правительствами и ихъ представителями при чужихъ дворахъ ни въ чемъ не будетъ нарушенъ, велѣдствіе признанія за Русскими Государями Императорскаго титула.

скомъ титулѣ, отъ 21 Ноября 1762 г., не положила на нѣкоторое время конецъ пререканіямъ по этому вопросу.

Государыня стала по прежнему относиться благосклонно къ французскому посланнику, посвящала его въ свои личныя дѣла, подолгу бесѣдовала съ нимъ на дворцовыхъ пріемахъ, прибѣгала къ его содѣйствію для пересылки писемъ графу Понятовскому, пригласила его одного изъ всего дипломатическаго корпуса въ гости къ себѣ на подмосковную дачу и пр. Баронъ Бретель пользуясь все́мъ этимъ не скрывалъ, однако, въ донесеніяхъ своихъ искренняго нерасположенія своего къ Екатеринѣ и къ Россіи, и постоянно просилъ короля и министра о скорѣйшемъ отозваніи его изъ Петербурга. Въ Маѣ 1763 онъ уѣхалъ, получивъ новое назначеніе посломъ въ Швецію, гдѣ оставался до 1769 г.

По отзыву австрійскаго посла, графа Мерси, баронъ отличался живостью, раздражительностью и неосторожностью. Онъ не умѣлъ сдерживать свои душевные порывы и высказывалъ ихъ откровенно и рѣзко въ присутствіи лицъ, которыя могли довести о его рѣчахъ до свѣдѣнія Двора. Поэтому, говоритъ посоль: «я всегда старательно заботился о томъ, чтобы, въ виду моихъ неизбѣжныхъ съ г. Бретелемъ сношеній, не быть замѣшаннымъ въ такія его, часто въ моемъ присутствіи, произнесенныя рѣчи»¹⁾.

Освѣдомляя вѣрно и обстоятельно свое правительство о происходившихъ въ Россіи событіяхъ, посланникъ въ то же время изливалъ въ донесеніяхъ всю злобу свою на Россію, на тогдашнихъ государственныхъ дѣятелей и на народъ. На все смотрѣлъ онъ поверхностно и свысока. По его собственному признанію, онъ старался озлобить своихъ русскихъ знакомыхъ противъ правительства, внушалъ имъ республиканскія идеи, надѣялся, что будетъ свидѣтелемъ революціи въ Россіи и сочтетъ тотъ день, когда она вспыхнетъ, за счастливейшій въ своей жизни. Онъ съ завистью и враждебностью смотрѣлъ на положеніе, которое стремилась занять Екатерина II по отношенію къ европейскимъ государствамъ и на

¹⁾ См. Сб. Р. И. О. т. 46, стр. 170—171.

желаніе ея принять участіе въ умиротвореніи Европы. Екатерину онъ совсѣмъ не понялъ и не оцѣнилъ, предсказывая ей *un règne des plus médiocres*. Онъ былъ такъ въ этомъ увѣренъ, что примѣнилъ даже къ ней изреченіе: *tel brille au second rang qui s'éclipse au premier*¹⁾.

Единственное лицо, о которомъ онъ отзывался доброжелательно, былъ Никита Ивановичъ Панинъ, заслужившій расположеніе къ себѣ Бретёля любовью къ свободѣ.

Конечно, такой представитель не могъ способствовать къ установленію болѣе добрыхъ отношеній между державами, и въ это время король, его министръ и посланникъ единодушно признали, что Франція можетъ преслѣдовать въ Россіи только однѣ коммерческія выгоды, поддерживая съ нею лишь внѣшнія приличныя отношенія.

Если же обратиться къ русскимъ источникамъ—то окажется, что Франція далеко не ограничивалась однимъ желаніемъ развивать свою торговлю съ Россіею, а стремилась, гдѣ только могла, противодѣйствовать ея политическимъ видамъ.

Въ инструкціи, данной князю И. С. Барятинскому, при назначеніи его посланникомъ въ Парижъ, такъ очерчена политика герцога Шуазеля относительно Россіи²⁾:

.... «Франція сугубо огорчалась, чувствуя, что инфлуенція Россіи рождается и основывается на примѣрномъ ущербѣ собственной ея; первенствующій же министръ дюкъ Шуазель полагалъ въ томъ персональную свою честь, сталъ хвататься за всѣ позволенные и непозволенные способы. Онъ, бѣя въ набать у всѣхъ Франціи союзныхъ дворовъ, распространилъ интриги свои повсюду, гдѣ только могъ повстрѣчаться съ нашими, къ утвержденію общей тишины клонящимися операціями. Въ Швеціи, растравляя разномысліе націи, искалъ онъ всѣми мѣрами опровергнуть вольности ея, и тѣмъ самымъ сдѣлать для насъ изъ сей короны опаснаго и активнаго сосѣда. Данію обольщаль выгоднѣйшими предложеніями, внушая ей прямо, что Россія ее обманетъ въ надеждѣ полюбивной сдѣлки о Голштин-

1) См. № 66 стр. 127, и № 84, стр. 163.

2) См. Сб. Р. И. О. т. 118, стр. 455, и т. 135, стр. 239.

скихъ земляхъ. Въ Польшѣ вселялъ между легкомысленными и суетными людьми фанатичество, а когда оное полнымъ пламенемъ возгорѣло, въ то время мятежникамъ, оружіе противу насъ воспріавшимъ, помогаль не только тайно, но и явно совѣтомъ, деньгами и людьми. Главное же его стремленіе было при Портѣ-Оттоманской, гдѣ самыя ненавистнѣйшія средства истощены были къ приведенію ея на войну; сверхъ всего того, и не довольствуясь удачею въ семъ главномъ своемъ проискѣ, началъ онъ изыскивать случаевъ къ персональному двору нашему шиканамъ и обидамъ. Сюда принадлежитъ учиненное вдругъ нескладное затрудненіе въ разсужденіи Императорской титулатуры, въ корпусѣ королевскихъ къ Ея И. В. грамотъ, несмотря на прежніе примѣры».

Депеши барона Бретеля, его ближайшихъ преемниковъ, и указанія, имъ дававшіяся, подтверждаютъ справедливость изложеннаго въ инструкціи кн. Барятинскому взгляда русскихъ министровъ на дѣйствія Франціи за время управленія герцога Шуазеля (1758—1770) по отношеніи къ Россіи.

Секретарю миссіи Лаврентію Беранже посчастливилось быть очень продолжительное время повѣреннымъ въ дѣлахъ. Донесенія его наполняютъ почти половину настоящаго тома.

Несмотря на свое скромное положеніе, Беранже, какъ видно изъ его отчетовъ, былъ всегда очень хорошо освѣдомленъ. Если сравнить, напримѣръ, его первое донесеніе о переворотѣ 28 іюня (давно уже опубликованное Бильбасовымъ) съ депешами по тому же предмету графа Мерси и г. Кейта, то окажется что оно болѣе обстоятельно, болѣе подробно и достоверно.

Переписка Беранже указываетъ, что онъ имѣлъ большія и прочныя связи въ петербургскомъ обществѣ и черпаль свои свѣдѣнія въ хорошо освѣдомленныхъ сферахъ. Ему рѣдко приходилось исправлять сообщенныя имъ данныя о какомъ либо заговорѣ, арестѣ и пр.

Какъ сотрудникъ барона Бретеля, онъ усвоилъ многіе взгляды своего начальника: сожалѣлъ, что день новаго могу-

щаго быть переворота не очень близко, подчеркивалъ свое недоброжелательство къ Екатеринѣ и набрасывалъ на нее тѣнь даже въ дѣяніяхъ, въ которыхъ она не могла принять ни малѣйшаго участія, напримѣръ, въ безумномъ покушеніи Мировича возвести на престолъ Ивана Антоновича.

Беранже несомнѣнно, однако, былъ дипломатъ усердный, наблюдательный, настойчивый и осторожный, справедливо заслуживавшій одобреніе министра и короля.

Рѣзкое осужденіе поведенія Беранже, высказанное Панинымъ, по порученію Императрицы, маркизу Боссе ¹⁾, нашло уже давно объясненіе въ *Histoire de Catherine II par Castéra* ²⁾. Этотъ историкъ говоритъ: «*parmi les moyens sans nombre qu'employait Catherine pour découvrir les auteurs des complots, qui troublaient sans cesse son repos, elle ne négligea pas l'interception de la correspondance des Ministres étrangers. Celle de Bérenger, chargé d'affaire de France, lui fut vendue, Elle parvint même à se procurer un double de son chiffre; et elle crut trouver dans ses lettres, sinon l'adhésion aux manoeuvres des conspirateurs, au moins la connaissance de tout ce qui se faisait de plus mystérieux autour d'elle. Sa fierté en fut indignée.*»

Опубликованная «Политическая переписка Екатерины II» подтверждаетъ справедливость этого свидѣтельства. Въ 57-мъ томѣ Сборника Русскаго Истор. Общества напечатаны четыре «Рескрипта» Панина нашему министру въ Лондонѣ Гроссу, проводимые здѣсь въ краткихъ извлеченіяхъ:

№ 1072, отъ 18 октября 1764:

... Но какъ прозорливость, статскій резонъ, да и человѣчество одно требуютъ истребить въ своемъ началѣ ненавистный умыселъ нашихъ злодѣевъ, дабы оградить тѣмъ и спасти отъ бѣдствій тѣхъ людей, кои бы иногда къ тому подвигнуты быть могли по своимъ нѣкоторымъ страстямъ и легкомыслію, то мы просимъ и ожидаемъ отъ дружбы и великодушія его Великобританскаго величества дальнѣйшихъ повелѣній, чтобы открытымъ каналомъ еще воспользоваться и достать если

1) См. донесеніе Боссе № 302.

2) Castéra. Histoire de Catherine II. T. II, др. 5—6.

только возможно, непосредственныя Беранжеровы по оному ко двору его доношенія и данныя вслѣдствіе ихъ повелѣнія».

№ 1100, отъ 13 ноября 1764.

.... Дабы облегчить намъ всѣ способы къ открытію извѣстнаго ненавистнаго умысла, повелѣли мы присовокупить здѣсь разныя въ цифрахъ копии съ депешей французскаго повѣреннаго въ дѣлахъ Беранжера къ другимъ французскимъ министрамъ, также и къ двору его, поручая Вамъ сообщить оныя Гр. Галифаксу и просить черезъ него, именемъ нашимъ, дабы въ Королевскомъ Кабинетѣ приказано было отвѣдать, не удастся-ли тѣхъ цифръ ключа изобрѣсть и симъ средствомъ дойти прямо до корня французскихъ затѣй.

№ 1102, отъ 17 ноября 1764 г.

.... Вамъ и всему свѣту извѣстна натуральная претительность челоѡколюбиваго сердца ея величества къ несчастливымъ случаямъ и потому одному, конечно, она изволила быть за городомъ все то время, пока дѣло злодѣя Мировича окончилось, дабы меньше видѣть и слышать о семъ, челоѡчество столь трогающемъ приключеніи.

Довольно в. пр-ву рекомендовать не могу всѣхъ возможныхъ домогательствъ и стараніе въ вашемъ мѣстѣ къ открытію персоны и точности ихъ разговоровъ съ Беранжеромъ, на которыхъ Бретель основываясь, свой злодѣйскій планъ представляетъ. Беранжеръ съ малымъ умишкомъ самый фанатикъ въ политическихъ тонкостяхъ, а Бретель острый, но дерзкій въ дѣлахъ петиметръ.

№ 1144, отъ 29 января 1765 года.

.... Главное сему мнѣнію доказательство состоитъ въ томъ, что я какъ въ прежней, такъ и въ текущей корреспонденціи Беранжера съ дюкомъ Праленомъ (которой шифры способомъ присланнаго отъ в. пр-ва письма сего министра къ первому здѣсь уже открыты стали) ни малѣйшаго слѣда къ какому-либо подозрѣнію не нахожу.

Съ самаго начала основательно было разсужденіе о существѣ Беранжеровыхъ и Бретелевыхъ доношеній ко двору ихъ п мнимомъ здѣсь въ народѣ къ правительству неудовольствіи. Конечно, есть оное ничто иное, какъ только мечты ихъ горя-

чихъ головъ, а особливо слѣпой и необузданной преданности Беранжера къ Бретелю. Можетъ быть, да и то невѣроятно, что здѣсь нашелся иногда такой человѣкъ, который въ безуміи своемъ собственно отъ Беранжера подвигнуть былъ говорить непристойности, но сей повѣренный въ дѣлахъ, согласуя оныя видамъ своимъ, вздумалъ ихъ представить Королю подъ образомъ и именованіемъ народнаго неудовольствія; ибо справедливо можно сказать, что, кромѣ множества имъ самимъ вымышленыхъ клеветъ и басней, не пишетъ онъ къ дюку Пра-ленъ ни объ одномъ дѣлѣ, гдѣ бы съ ощутительною противу здѣшняго двора злобію не превращалъ существа и правды безстыднѣйшимъ образомъ въ явную и ненавистную ложь.

Нѣтъ сомнѣнія, что многія донесенія Беранже могли разгнѣвать Императрицу, а нѣкоторыя оскорбить ее, но не потому, чтобы онъ сообщалъ басни и превращалъ правду въ явную и ненавистную ложь, а потому, что онъ былъ хорошо освѣдомленъ и зналъ много того, что было нежелательно Императрицѣ чтобы онъ зналъ.

Несмотря на имѣвшееся въ ея рукахъ оружіе противъ Беранже, Екатерина, уважая его дипломатическое званіе, не рѣшилась привести угрозу свою въ исполненіе, и до самаго отъѣзда его изъ Россіи обращалась съ нимъ наружно благо-склонно.

Велѣдствіе ли жалобы Русской Государыни, или по другимъ причинамъ, Беранже подвигался по службѣ очень медленно. Много лѣтъ занималъ онъ только секретарскіе посты въ Вѣнѣ, въ Неаполѣ и въ Гаагѣ и, лишь 20 лѣтъ спустя, въ 1785 г., онъ достигъ скромнаго мѣста министра въ Ратис-боннѣ. Въ 1776 г. ему было пожаловано дворянство.

Преемникъ барона Бретеля маркизь Боссе, назначенный на новый постъ въ Сентябрѣ 1763 г., прибылъ въ Петербургъ только въ маѣ 1765 г., задержанный сперва личными дѣлами, а потомъ политическими соображеніями, главнымъ образомъ ходомъ польскихъ дѣлъ и обостреніемъ отношеній между двумя дворами.

Кастера отзывается о немъ, какъ объ агентѣ тщеславномъ и малоспособномъ (*homme vain et peu capable*). Людовикъ XV не призналъ нужнымъ посвятить его въ тайну своей личной дипломатіи, поручивъ ее вѣдать, совершенно самостоятельно, вновь назначенному консулу Россиньолю.

Депеши Боссе отличаются болѣе спокойнымъ тономъ, но въ общемъ онѣ тусклѣе донесеній его предшественниковъ и изобилуютъ вымышленными свѣдѣніями. Онѣ интересовался болѣе вопросами экономическими и торговли. Императрица-же, не только не торопилась окончить начатыя еще при Елисаветѣ Петровнѣ переговоры по заключенію коммерческаго трактата съ Франціею, но на донесеніи кн. Голицына изъ Парижа отъ 13 апрѣля 1766 г., который доказывалъ «что договоръ съ Франціею не можетъ не авантаженъ быть для Имперіи вашего величества, поелику Россія безпрестанно нужду имѣеть во французскихъ товарахъ, которые генерально почти дешевле другихъ европейскихъ» — сдѣлала отмѣтку: «хотя бы всѣхъ ихъ не было». ¹⁾

Въ вѣрительной грамотѣ, данной маркизу Боссе, было сдѣлано умышленно сокращеніе въ титулѣ: вмѣсто *Votre Majesté Impériale* было употреблено только *Votre Majesté*. Въ Коллегіи Иностранныхъ Дѣлъ на это тотчасъ было обращено вниманіе и возобновились по этому предмету пререканія съ Версальскимъ Дворомъ. Послѣдній оправдывалъ редакцію свою правилами французскаго языка, не допускающими, будто-бы, приложенія какого бы то ни было эпитета къ словамъ *Votre Majesté*.

Такъ какъ Герцогъ Праленъ, настаивая на правильности даваемого имъ объясненія, повторилъ то же выраженіе въ извѣстительныхъ грамотахъ о смерти дофина и о смерти тестя Людовика XV-го Станислава Лещинскаго (1766 г.), то русское Правительство не приняло этихъ грамотъ, а на вопросъ Министра о томъ будутъ ли приняты личныя письма короля съ титуломъ *Votre Majesté* Екатерина отвѣтила: «ка-

¹⁾ См. Сб. Р. И. О. т. 57, № 1345, стр. 521.

жется, съ перваго дня имъ сказано, что безъ полной титулатуры письма не приѣмлются».

Маркизь Боссе умеръ въ Петербургѣ 17 Апрѣля 1767 г. Въ виду продолжавшагося разногласія изъ за титулованія, Герцогъ Шуазель, замѣнившій въ Апрѣлѣ 1766 г. Герцога Пралена, намекнулъ, что назначеніе новаго посланника въ Петербургѣ становится неудобно. Панинъ охотно съ этимъ согласился, изъявивъ готовность признать консула Россиньоля повѣреннымъ въ дѣлахъ; одновременно Князь Голицынъ былъ отозванъ изъ Парижа, съ приказаніемъ выѣхать оттуда безъ прощальной аудіенціи и передавъ управленіе миссією совѣтнику Хотинскому ¹⁾.

Съ скромнымъ званіемъ консула Россиньоль соединялъ обязанности агента тайной дипломатіи и состоялъ въ непосредственной перепискѣ съ Королемъ.

Стремленіе Людовика XV посадить на польскій престолъ, если можно, одного изъ французскихъ принцевъ, а если бы это оказалось невозможно то принца Саксонскаго дома — составляло главный предметъ подпольной дѣятельности тайныхъ корреспондентовъ Короля. Послѣ избранія Станислава Понятовскаго всѣмъ этимъ несбыточнымъ вожделѣніямъ былъ положенъ конецъ и тайная дипломатія была обречена въ Россіи на полное бездѣйствіе.

Король и его главный помощникъ Графъ де Бройль признавали это, но не рѣшались, однако, упразднить тайную агентуру. Инструкція, данная Россиньолю, наполнена общими мѣстами: онъ долженъ былъ зорко слѣдить за всѣмъ происходящимъ въ Россіи и подробно обо всемъ доносить; ему поручалось также провѣрить справедливо ли извѣстіе о желаніи Екатерины II сдѣлать графа Григорія Орлова Герцогомъ Курляндскимъ и тѣмъ приблизить его къ своему трону и т. п.

Рамбо говоритъ, что роль Россиньоля въ секретной дипломатіи показалась Герцогу Шуазелю подозрительною и онъ лишилъ его мѣста въ Маѣ 1771 г.

¹⁾ Чечулявъ. Внѣшняя Политика Россіи въ началѣ царствованія Екатерины II, стр. 120—122.

Низложение Петра III-го было радостно принято въ Версали и въ Вѣнѣ. Герцогъ Шуазель и Князь Кауницъ возымѣли надежду, что новая Императрица возвратится къ политикѣ Елисаветы и возобновитъ походъ противъ Пруссіи.

Разочарованіе въ этомъ не замедлило наступить. Съ своей стороны Екатерина очень желала, сохраняя полный нейтралитетъ, явиться посредницею въ возстановленіи мира между воевавшими въ то время державами — Франціею, Испаніею и Австріею съ одной стороны и Англиею и Пруссіею съ другой. Но предложеніе русскаго посредничества было отклонено довольно рѣшительно и заслужило саркастическія замѣчанія французскихъ дипломатовъ въ Парижѣ. Мирные договоры Парижскій (10 Февраля 1763) между Франціею, Испаніею и Англиею и Губертсбургскій (15 Февраля 1763) между Австріею и Пруссіею были заключены безъ участія Россіи. Не болѣе успѣха имѣлъ и поддержанный Екатериною проектъ Панина основать новую политическую комбинацію, извѣстную въ исторіи подъ именемъ «сѣверной системы», въ силу которой Россія, Англія, Пруссія и Данія должны были составить союзъ, имѣвшій цѣлью поддержать миръ и спокойствіе на сѣверѣ Европы. При этомъ Панинъ хотѣлъ, главнымъ образомъ, устранить изъ Швеціи и Даніи давно утвердившееся тамъ вліяніе Франціи. Проектъ этотъ не осуществился вслѣдствіе сложности своей и противодействія со стороны Фридриха II и отчасти Англии. Но Императрицѣ удалось заключить 31 марта 1764 года союзный договоръ съ Королемъ Прусскимъ. Онъ оказался очень важнымъ для нея, и значеніе его обнаружилось съ особою силою въ польскихъ дѣлахъ, болѣе всего тревожившихъ и занимавшихъ Екатерину въ первые годы ея царствованія.

Переписка Барона Бретеля и Беранже съ Герцогомъ Праленъ касательно избранія новаго Польскаго Короля занимаетъ ббольшую часть настоящаго тома. Французскіе представители въ Петербургѣ еще до смерти Августа III предугадали намѣреніе Екатерины возвести на престолъ Графа Станислава Понятовскаго. Для нихъ важно было только знать, поддержитъ ли этого кандидата Фридрихъ II и за какую цѣну?

Высказанныя ими предположенія, что за эту поддержку придется заплатить Польшѣ, оправдались въ очень скоромъ времени.

Руководители французскою политикою очень хорошо сознавали, что декларациями, субсидіями и даже посылкою въ Польшу офицеровъ добровольцевъ они будутъ безсильны помѣшать избранію Понятовскаго на престоль. Чтобы повредить Русскому правительству, они прибѣгнули къ единственному доступному для нихъ средству—возбужденію Турокъ къ войнѣ съ Россією. Не по винѣ французскихъ дипломатовъ военныя дѣйствія начались не въ 1764 г., а четыре года позже, въ 1768 г., и не повредили Россіи, а дали только возможность выказаться во всемъ блескѣ силъ русскаго оружія. Въ этомъ случаѣ они обнаружили свою малую освѣдомленность о качествахъ русской арміи и ея военачальниковъ, забывъ недавнія побѣды, одержанныя при Гросъ-Эгерсдорфѣ и Кюнерсдорфѣ надъ такимъ противникомъ какъ Фридрихъ Великій.

Въ продолженіе еще многихъ лѣтъ, почти до смерти Людовика XV (1774 г.), Французское правительство, вслѣдствіе тогдашней своей политической системы, по которой интересы обѣихъ державъ были явно противоположны въ Швеціи, въ Польшѣ и въ Турціи, сохраняло недружелюбное отношеніе къ Россіи. Печатаемые нынѣ документы несомнѣнно важны для исторіи политической борьбы, происходившей во второй половинѣ XVIII столѣтія между Петербургскимъ и Версальскимъ Дворами.

Передъ самымъ окончаніемъ печатанія настоящаго тома Историческое Общество получило, благодаря любезному содѣйствію нашего посла въ Парижѣ, А. П. Извольскаго, возстановленный текстъ донесеній Б-на Бретеля и Беранже, напечатанныхъ на стр. 178—244, въ сокращенномъ изложеніи.

Одновременно Общество освѣдомилось, что въ нашемъ Государственномъ Архивѣ имѣется переписка французскихъ представителей въ Петербургѣ за 1762—1769, переплетенная въ два тома.

*

Изъ описей и «текущихъ дѣлъ» Архива выяснилось, что въ 1839 г. Александръ Ивановичъ Тургеневъ поднесъ Императору Николаю Павловичу въ шести фоліантахъ собраніе копій, «частью въ выпискахъ, частью въ полныхъ депешахъ», приобрѣтенное имъ отъ наслѣдниковъ Кальяра ¹⁾.

Это собраніе разсматривали, по порученію Государя, около двухъ лѣтъ князь А. Н. Голицынъ и графъ К. В. Нессельроде. Въ февралѣ 1841 г. графъ Нессельроде согласился съ княземъ Голицынымъ, что напечатать рукописи, поднесенныя Тургеновымъ (въ 6 томахъ), а также выписки, сдѣланныя во французскихъ архивахъ, нельзя «въ виду того, что онѣ исполнены оскорбительными на счетъ русской націи отзывами и что, за исключеніемъ всего, что находится въ нихъ непристойнаго и даже обиднаго для чести имени русскаго, очень мало останется такихъ статей, публикація которыхъ можетъ принести какую либо пользу въ историческомъ отношеніи».

О двухъ фоліантахъ выписокъ изъ французскаго архива упоминаетъ князь Голицынъ въ письмѣ къ вице-канцлеру отъ 16 октября 1839. Этимъ же 1839-мъ годомъ, вмѣсто 1762-го, помѣтилъ, по разсѣянности, переписчикъ одну изъ копій въ 1-мъ томѣ, а именно депешу Б-на Бретеля отъ 9 октября 1762 г. ²⁾.

Означенныя два фоліанта находились въ пакетѣ съ собственноручною надписью Императора Николая Павловича, въ силу которой пакетъ могъ быть вскрытъ только по Высочайшему повелѣнію. Таковое послѣдовало въ 1910 г. Другою рукою на пакетѣ было надписано: «Russie et France, 1762—1769», и на первой страницѣ, передъ текстомъ документовъ, каллиграфически приписано: «Il est évident par ces dépêches que la première idée du démembrement de la Pologne remonte au règne de Pierre III et dès cette époque appartient à Frédéric. C'était la base de l'amitié de ces deux Princes».

¹⁾ Кальяръ (Antoine Bernard Caillard), секретарь французской миссіи въ Петербургѣ, прибылъ въ Россію съ маркизомъ Веракъ въ 1780 г.; управлялъ миссіею въ 1783—1784 г. Въ фоліантахъ находятся въ разбивку дипломатическіе документы за 1773—1801 г.

²⁾ См. № 50.

«Un autre fait important ressort de cette lecture: c'est que jusqu'à la mort de Pougatchew, l'Europe n'avait de confiance ni dans le génie de Catherine ni dans la durée de son règne. En France, en Prusse, à Vienne, à Stockholm on s'attendait à chaque instant à sa chute et personne n'avait deviné ses talens»¹⁾.

По всѣмъ этимъ даннымъ можно съ увѣренностью полагать, что фоліанты, находившіеся съ 1841—1910 въ запечатанномъ пакетѣ, содержатъ именно выписки, добытыя А. И. Тургеневымъ изъ французскихъ архивовъ въ 1839 г. и представленные имъ Государю одновременно съ 6 фоліантами бумагъ Кальяра.

Съ Высочайшаго соизволенія, дѣлопроизводитель Архива, Я. Л. Барсковъ, взялъ на себя трудъ сличить отпечатанные листы Сборника съ архивными копіями и выдѣлить какъ варианты, такъ и полныя депеши, которыхъ не доставало въ Сборникѣ; всѣ эти документы, списанные подъ его наблюдениемъ, предоставлены Архивомъ въ распоряженіе Историческаго Общества и напечатаны въ Дополненіяхъ.

Полученный изъ Парижа и изъ Государственнаго Архива матеріалъ вполне убѣждаетъ, что сокращенія въ копіяхъ, сдѣланныхъ какъ для Тургенева, такъ и для князя Орлова, а также изытія цѣлыхъ документовъ, зависѣли всецѣло отъ усмотрѣнія переписчиковъ. Сопоставленіе рукописей ясно указываетъ, что предвзятаго плана не было. По всему видно, что переписчикъ, которому приходилось переписывать, напимѣръ, два длинныхъ донесенія Беранже (№ 352 и № 354) касательно его пререканій съ русскими министрами изъ за первенства дипломатическихъ представителей, нашель совершенно излишнимъ повторять одно и то же, тѣмъ болѣе, что Б-нь Бретель доносилъ уже ранѣе почти то же самое (№ 89), поэтому онъ выписалъ изъ перваго донесенія четыре строчки о нежеланіи двухъ армейскихъ полковъ выступить въ походъ, а во второмъ сохранилъ лишь окончаніе, въ которомъ Беранже рассказываетъ послѣднія петербургскія новости.

¹⁾ Въ 1-мъ томѣ выписокъ помѣщено нѣсколько депешъ за первые мѣсяцы 1762 г. касательно отношеній Петра III-го къ Фридриху II.

Другіе пропуски и изъятія были сдѣланы, повидимому, также произвольно и по личнымъ соображеніямъ лицъ, снимающихъ копіи.

Нѣкоторые документы въ фоліантѣ Государственнаго Архива даже не сокращены, а изложены въ пересказѣ: ясно, что заказчикъ копій не дорожилъ ни точностью, ни полнотою текста, а желалъ лишь имѣть интересовавшія его извлеченія изъ огромнаго матеріала французскаго архива.

Настоящій томъ изданъ подъ наблюденіемъ члена Общества К. А. Губастова.

Le Prince Nicolas Alexéivitch Orloff, pendant son ambassade à Paris, avait obtenu l'autorisation du gouvernement Français de prendre copie des documents diplomatiques du XVIII^{me} siècle, conservés aux archives du Ministère des Affaires Etrangères à Paris et concernant les relations de la Russie avec la France.

Tous ces matériaux historiques très abondants ont été mis à la disposition de la Société Impériale d'Histoire Russe. C'est sous les auspices de M-r A. A. Polovtsov, défunt président de la Société, qu'a été publiée la correspondance diplomatique des représentants français en Russie de 1681 à 1745. Après avoir interrompu la publication des documents dans l'ordre chronologique, M-r Polovtsov publia la correspondance de 1800 à 1808 et de 1814 à 1820.

Aujourd'hui, d'après le désir de l'Auguste Président de la Société, on reprend la publication des matériaux du XVIII^{me} siècle.

M-r Frédéric Masson, l'historien français bien connu, signale dans un article: «L'Histoire en Russie» des détails curieux au sujet de la remise des copies à l'époque où il servait aux archives. Il croit devoir ajouter qu'à la suite de longues contestations du P-ce Orloff avec les archivistes qui refusaient de lui communiquer les documents in extenso, le Duc Decazes, ministre des affaires étrangères à cette époque, ordonna de «livrer toutes les copies au gouvernement russe» ¹⁾.

De fait on ne possède pas les copies de *tous les documents* sans exception et dans bon nombre de ceux qui sont publiés aujourd'hui des coupures plus ou moins considérables ont été

¹⁾ Fr. Masson. «Au jour le jour», 178.

opérées. Il est bien difficile d'établir avec précision la quantité de pièces qui manquent parce que les copistes ont omis, avec intention, le numérotage des documents.

Malgré toutes ces lacunes, la correspondance diplomatique, puisée aux archives de France, en comparaison de celle obtenue des archives de Vienne et de Londres, est infiniment plus riche et plus complète. Les archives de Vienne n'ont livré que les rapports des Ambassadeurs et Ministres à la Cour de Russie, en refusant la copie des réponses du P-*ce* Kaunitz. Quant aux documents Anglais, la préface du Volume XII-me du Sbornik prévient que tout ce qui est sérieux et présente un intérêt historique quelconque est resté intact, et qu'on n'a omis qu'un nombre restreint de pièces, contenant presque exclusivement des détails malveillants sur la vie privée de personnages connus de l'époque ¹⁾.

Il en résulte que les documents Anglais portent un caractère un peu sec, officiel et fragmentaire quant à la forme extérieure, et les omissions qui y sont admises, pour les raisons susmentionnées, sont loin d'être insignifiantes. Ainsi, par exemple, il est plus que probable que Lord Buckingham a informé son gouvernement du projet du comte Bestoujeff d'arranger le mariage de Catherine avec le comte Grégoire Orloff. Ce projet ne saurait être placé dans la catégorie des bruits malveillants concernant la vie de famille de personnages connus. C'était une question d'une haute portée politique qui provoqua aussitôt une conspiration, dès qu'on en eut connaissance dans la société. Néanmoins on n'en trouve aucune trace dans le XII-me volume. En ce qui regarde le complot de Mirovitch: on n'a inséré qu'un court extrait du rapport de l'Ambassadeur (N^o 103).

Les documents français que nous publions se distinguent par une grande vivacité et une exposition passionnée; ils contiennent une foule de détails sur chaque évènements du jour quelque peu important concernant la vie de Cour et la société. Les agents français observaient avec une scrupuleuse attention toute parole et toute démarche de l'Impératrice et puisaient leurs infor-

¹⁾ Recueil de la Société d'hist. Russe. T. XII pag. VI.

mations à des sources sûres; leurs rapports reproduisent fidèlement l'écho que ces évènements du jour trouvaient dans la société russe.

C'est avec le présent volume que commence la publication de la correspondance diplomatique des représentants français à la Cour de Catherine II, depuis son avènement au trône le 28 Juin 1762 jusqu'à l'année 1766.

Ces représentants étaient: Bérenger chargé d'affaires, deux envoyés extraordinaires: le Baron de Breteuil et le Marquis de Bausset et Rossignol, consul.

Le Baron de Breteuil arriva à St. Pétersbourg à la fin de 1760, lorsque le Marquis de L'Hôpital était encore Ambassadeur; il avait été appelé pour assister celui-ci, frappé de toute sorte d'infirmités, et se trouva jusqu'au départ du Marquis (en Mars 1761) dans une position inférieure.

Agé de 27 ans, élégant et bel homme, le colonel des dragons, Louis Tonnelier Baron de Breteuil, avait occupé jusque là le poste tout-à-fait secondaire de Résident à Cologne. Le Duc de Choiseul arrêta sur lui son choix dans l'idée que ce diplomate, grâce à son extérieur, saurait, peut-être, gagner les suffrages de la Grande Duchesse Catherine et lui ferait oublier le Comte Stanislas Poniatovski, rappelé de St. Pétersbourg, non sans la complicité de la diplomatie française. La Cour de Versailles espérait obtenir ainsi dans la personne de Catherine une alliée sur laquelle elle pourrait compter. C'est dans ces vues qu'on insinua même au Baron de Breteuil de se rendre à St. Pétersbourg sans sa femme. Cette combinaison du Duc n'eut pas de succès. Le Baron faisait bon ménage avec sa femme, ne voulut pas s'en séparer et ne fit pas de frais de séduction auprès de la Grande Duchesse ¹⁾.

Louis XV rétablit en 1756 des relations amicales avec la Cour de Russie, après qu'elles avaient subi une interruption pendant 8 années, par suite de l'expulsion de Russie du Marquis de la Chétardie, et s'engagea en même temps avec l'Impératrice

¹⁾ *Rimbaud*. Recueil des Instructions données aux Ambassadeurs et Ministres de France T. IX. Russie. 118.

dans une correspondance secrète. Celle-ci était poursuivie par l'entremise d'agents spéciaux, à l'insu de la diplomatie officielle, tenue dans l'ignorance complète de ce «Secret du Roi».

Le Marquis de l'Hôpital et le Chevalier d'Eon, attaché à sa personne et qui lui fut légué par Douglas, furent à St. Pétersbourg les premiers intermédiaires du Roi dans sa correspondance secrète. A la nomination du Baron de Breteuil, le Roi et le Comte de Broglie, son agent principal, jugèrent opportun d'initier le jeune envoyé à leur secret et le munirent d'instructions spéciales au sujet de cette correspondance secrète et du mode de sa transmission à Paris.

Grâce à ce double caractère diplomatique, le Baron avait la possibilité de se créer une bonne position à la Cour, aussi bien qu'auprès du Chancelier Comte Vorontzoff, seul tenu au courant de la correspondance mystérieuse.

Pendant les dernières années du règne de l'Impératrice Elisabeth, les efforts de la France tendaient principalement à la conclusion d'un traité de commerce avec la Russie. La tentative de la Souveraine de conclure avec la France un traité d'alliance ne trouva pas d'écho à Versailles.

Mais à l'avènement au trône de Pierre III, qui modifia aussitôt le programme politique de sa tante, le Baron de Breteuil fut, malgré lui, réduit à une complète inaction. Comme on le sait, le nouveau Souverain ne chercha à se rapprocher que de deux diplomates étrangers: le Comte de Goltz, ministre de Prusse et Keith, Représentant d'Angleterre, et s'abstenait de presque tout contact avec les autres.

La position de l'agent français devint encore plus pénible depuis qu'il refusa de se soumettre à l'invitation de l'Empereur de faire la première visite au P-cc George de Holstein, un oncle de Pierre III, arrivé à St. Pétersbourg en février 1862. A la suite de ce refus, l'Empereur ne voulut plus recevoir Breteuil, qui se trouva ainsi réduit à la nécessité de demander un congé. Il jugea même prudent jusqu'à l'arrivée de la réponse de son ministre, de s'éloigner de St. Pétersbourg et de demeurer à la campagne, dans la crainte de s'exposer à un affront public de la part de l'Empereur.

Pendant son séjour à la Cour Breteuil réussit à établir de bonnes relations avec la Grande Duchesse et à lui inspirer de la confiance. C'est par son entremise qu'elle entretenait une correspondance avec Stanislas Poniatowski, et c'est à lui également qu'elle eut recours dans le moment le plus important de sa vie pour obtenir un prêt d'argent, le 13/24 Juin 1762, c. à d. quinze jours avant le coup d'Etat, en l'initiant ainsi à ses projets. Breteuil accueillit ces avances avec un scepticisme impardonnable et, irrité de l'échec de ses relations avec Pierre III, ne jugea pas nécessaire de remettre son départ. Il partit le lendemain même, 14 Juin. Ayant appris à Varsovie que le coup d'Etat avait réussi, le Baron, influencé par des considérations de service méticuleuses, se rendit à Vienne au lieu de retourner à Pétersbourg et il fallut des ordres exprès du Roi et du Comte de Choiseul pour le déterminer à reprendre en hâte le chemin de son poste. Il est évident que le Roi, ainsi que le Comte de Choiseul et le Comte de Broglie, blâmèrent hautement sa conduite et lui signalèrent sans ménagement son manque de perspicacité et son inqualifiable légèreté. Ce n'est pas sans peine qu'il réussit à se justifier, à faire amende honorable et à fournir l'explication de sa conduite ¹⁾.

Au retour de Breteuil à St. Pétersbourg, l'Impératrice ne lui en voulut pas de son attitude et désira lui exprimer sa bienveillance, en lui fixant le lendemain même de son arrivée une audience. Quelques heures avant l'entrevue le Baron souleva, aux termes de ses instructions, la question du renouvellement préalable par Catherine de l'engagement réversal ²⁾. L'Impératrice ne crut pas devoir faire droit à cette réclamation et Breteuil, qui la suivit à Moscou pour les fêtes du couronnement, fut obligé d'y vivre en homme privé pendant plus de deux mois, jusqu'à ce que la déclaration de Catherine II sur le titre Impérial, du 21 Novembre 1762, mit fin pour quelque temps aux contestations à ce sujet.

¹⁾ Voir plus bas №№ 35, 45, 46, 67 et 379.

²⁾ Assurance donnée par la Cour de Russie que le cérémonial des rapports entre les gouvernements et leurs représentants auprès des Cours étrangères ne subira aucune altération, par le fait que le titre Impérial sera reconnu aux Souverains de Russie.

L'Impératrice reprit bientôt, comme par le passé, son attitude bienveillante à l'égard du ministre de France: Elle l'initiait à ses affaires personnelles, s'entretenait longuement avec lui aux réceptions de Cour, s'adressait à lui pour la transmission de ses lettres au C-te Poniatowski et l'invita seul, de tout le corps diplomatique, à sa villa aux environs de Moscou. Le Baron de Breteuil profitait de toutes ces faveurs, tout en ne dissimulant pas dans ses rapports en cour son manque de sympathie pour Catherine et pour la Russie et ne cessant de demander au Roi et au ministre de le rappeler au plus tôt de St. Pétersbourg. Il quitta cette ville en Mai 1763 pour se rendre en Suède, où il fut accrédité en qualité d'Ambassadeur et y résida jusqu'en 1769.

D'après le témoignage du Comte Mercy, Ambassadeur d'Autriche, le Baron était d'un caractère vif et irritable et manquait de prudence. Il ne savait pas contenir les élans de son âme et y donnait libre cours avec une certaine violence de langage en présence de personnes qui pouvaient facilement porter ces propos à la connaissance de la Cour. Aussi, ajoute l'Ambassadeur, étais-je toujours sur mes gardes dans mes rapports inévitables avec Breteuil, pour ne pas être mêlé à ces diatribes, prononcées en ma présence ¹⁾.

En s'appliquant à tenir son gouvernement strictement au courant de tout ce qui se passait en Russie, le ministre de France ne se faisait pas faute en même temps de déverser dans ses rapports toute sa haine et sa bile contre la Russie, ses hommes d'Etat et la nation. Il traitait tout superficiellement et du haut de sa grandeur. D'après ses propres aveux, il cherchait à porter ses amis russes contre le gouvernement, leur inspirait des idées républicaines, espérait devenir témoin d'une révolution en Russie, assurant que le jour où elle éclaterait serait le plus heureux de sa vie. Il considérait avec hostilité et jalousie la situation, à laquelle aspirait Catherine II dans ses rapports avec les Etats de l'Europe et le rôle qu'elle voulait assumer dans le rétablissement de la paix sur le continent. Il n'a jamais compris le génie de cette Souveraine et ne sut pas l'apprécier, prédisant que son

¹⁾ Recueil de la Soc. d'Hist. 46, p. 170—171.

règne serait des plus médiocres. Il en était si convaincu qu'il crut pouvoir lui appliquer ce dicton: tel brille au second rang, qui s'éclipse au premier ¹⁾).

La seule personne dont il parlait avec bienveillance était Nikita Jvanovitch Panine, qui avait gagné les sympathies de Breteuil par son amour de la liberté...

On comprend qu'un tel représentant ne pouvait guère contribuer à l'amélioration des rapports entre les deux puissances, aussi le Roi, son ministre et son représentant furent-ils unanimes à reconnaître que la France n'avait qu'à poursuivre des intérêts de commerce en Russie, en entretenant avec ce pays des relations ostensiblement convenables.

Toutefois, en consultant les documents russes, on pourra facilement se convaincre que la France, loin de se borner au développement de son commerce en Russie, s'appliquait, dans la mesure du possible, à contrecarrer ses vues politiques.

Les instructions dont fut muni le P-ce Bariatinsky, lors de sa nomination au poste de ministre à Paris, contiennent la caractéristique suivante de la politique du Duc de Choiseul à l'égard de la Russie ²⁾:

... «La France fut doublement irritée, en voyant l'influence de «la Russie s'élever et s'établir sur la diminution sensible de la «sienne; et son ministre, le Duc de Choiseul, y attachant de «l'honneur personnel, s'accrocha à toutes sortes de moyens permis ou non; en sonnant le tocsin à toutes les cours alliées de «la France, il répandit partout ses intrigues là, où elles pourraient «croiser nos opérations, qui toutes tendaient à l'affermissement «de la paix générale. En Suède, en suivant à la piste la différence des opinions dans la nation, il cherchait par toutes sortes «de moyens à renverser la liberté et par là à faire de cette «couronne un voisin actif et dangereux pour nous. Il flattait le «Danemark par les propositions les plus avantageuses, en lui «insinuant directement que la Russie le tromperait dans l'espérance où elle le tenait d'un arrangement amiable touchant les

¹⁾ Voir № 66, page 127 et № 84, page 163.

²⁾ Voir Recueil de la Soc. Imp. d'hist. Russe T. 118, page 455 et T. 135. pag. 239.

«états de Holstein. En Pologne il a semé le fanatisme parmi ces gens légers et superstitieux, et quand il lui vit jeter des flammes, il a assisté les perturbateurs qui avaient pris les armes contre nous, non seulement sous main, mais ouvertement, par des conseils, de l'argent et des hommes. Mais ses plus grands efforts furent auprès de la Porte Ottomane, où les moyens les plus odieux furent épuisés pour l'entraîner à la guerre. Non content encore d'avoir réussi dans un point aussi important, il chercha des occasions de faire des chicanes et des outrages personnels à notre Cour. A cela appartient la difficulté déplacée faite subitement par rapport au titre Impérial dans le corps des lettres du Roi à l'Impératrice, sans égard pour les exemples précédents».

Les dépêches du Baron de Breteuil et celles de ses successeurs immédiats, ainsi que les directions qu'on leur adressait, confirment pleinement la justesse des vues des ministres russes, consignées dans les instructions au Prince Bariatinsky au sujet de l'attitude de la France sous le ministère du Duc de Choiseul (1758—1770) à l'égard de la Russie.

Le Secrétaire de Légation Laurent Béranger eut la chance de rester longtemps à son poste de chargé d'affaires. Ses rapports occupent plus de la moitié du présent volume.

Malgré sa modeste position Béranger était, comme on peut le voir d'après ses rapports, toujours bien informé. Ainsi par exemple si l'on compare sa première dépêche sur le coup d'Etat du 28 juin (publiée depuis longtemps par Bilbassow) avec les pièces du Comte Mercy et de Keith, traitant le même sujet, on devra convenir qu'elle est plus circonstanciée et plus digne de foi. La correspondance de Béranger témoigne de ses nombreuses et solides relations dans la société russe et prouve qu'il puisait ses renseignements dans des sphères toujours bien informées. Il lui arrivait rarement de devoir rectifier les données communiquées sur un complot, une arrestation etc.

Comme collaborateur du Baron de Breteuil il avait adopté les vues de son chef: il regrettait que le jour du grand bouleversement ne fut pas proche, accentuait sa malveillance pour

Catherine et jetait sur elle de l'ombre même dans les actes auxquels elle n'avait aucune part: tel que la tentative insensée de Mirovitch d'élever au trône Jean Antonovitch.

A part cela Béranger était incontestablement un diplomate plein de zèle, bon observateur, fin, énergique et prudent, faisant tout pour mériter la confiance du ministre et du Roi.

Le blâme de sa conduite, énoncé par Panine au Marquis de Bausset ¹⁾ en termes violents, d'ordre de l'Impératrice, a trouvé depuis longtemps son explication dans l'histoire de Catherine II par Castéra ²⁾.

Cet historien s'exprime ainsi à ce sujet: «parmi les moyens «sans nombre qu'employait Catherine pour découvrir les auteurs «des complots qui troublaient sans cesse son repos, elle ne négligea pas l'interception de la correspondance des ministres «étrangers. Celle de Béranger, chargé d'affaires de France, lui fut «vendue. Elle parvint même à se procurer un double de son «chiffre; et elle crut trouver dans ses lettres, sinon l'adhésion «aux manœuvres des conspirateurs, au moins la connaissance de «tout ce qui se faisait de plus mystérieux autour d'elle. Sa fierté «en fut indignée».

La correspondance politique de Catherine II, livrée à la publicité, confirme l'exactitude de ce témoignage. Le 57-ème volume du *Sbornik* contient quatre rescrits à notre ministre à Londres, Gross, qu'on trouvera ci-dessous en extrait:

N^o 1072—du 18 Octobre 1764:

. . . «Comme la prévoyance, la raison d'Etat et le principe d'humanité exigent d'extirper dans son principe les projets odieux de nos malfaiteurs pour préserver de ce mal ceux qui pourraient s'y laisser entraîner par leurs passions et leur légereté, nous prions S. M. Britannique et nous attendons de son amitié et de sa générosité qu'elle voudra bien donner les ordres nécessaires pour nous faire obtenir par voie directe, s'il est possible, les rapports textuels de Béranger à sa Cour, ainsi que les dispositions que celle-ci a pu faire en conséquence.

¹⁾ Voir le rapport de Bausset N^o 302.

²⁾ *Castéra*—Histoire de Catherine II. T. II, p. 5—6.

№ 1100 du 13 Novembre 1764.

... «Pour nous faciliter de toute manière la découverte de ce dessein odieux qu'on connaît, nous avons ordonné d'ajouter ci-joint différentes copies en chiffres de dépêches du chargé d'affaires de France Bérenger à d'autres ministres de France et à sa Cour, en vous confiant le soin de les communiquer au Comte Hallifax, et de le prier en notre nom de charger le Cabinet de faire une tentative pour découvrir la clef du chiffre et d'arriver ainsi à la racine des machinations françaises».

№ 1102 du 17 Novembre 1764.

... «Vous savez, comme tout le monde, comme le cœur de Sa Majesté est sensible à tous les malheurs qui frappent le monde et c'est l'unique raison pour laquelle Elle a voulu rester à la campagne pendant la durée du procès Mirovitch, afin de voir et d'entendre le moins possible de cet incident qui blesse tout sentiment d'humanité.

Je ne saurais assez recommander à Votre Excellence d'appliquer dans le lieu de Votre résidence tous Vos efforts à la découverte de l'individu et de ses conversations avec Bérenger sur lequel Breteuil crut devoir s'appuyer pour édifier son projet odieux. Bérenger d'un esprit étroit est l'homme le plus fanatique dans les subtilités politiques, et Breteuil—un tranchant, mais audacieux petit maître dans les affaires».

№ 1144—du 29 Janvier 1765.

... «La meilleure preuve de cette opinion consiste dans le fait que, ni dans la correspondance antérieure de Bérenger avec le Duc de Praslin ni dans celle courante, je ne trouve rien qui pût autoriser le moindre soupçon. (Le chiffre dont il a été usé dans cette correspondance fut découvert, grâce à la lettre de ce ministre à cet agent, que V. Exc. a bien voulu nous faire parvenir).

... Dès le principe il y avait lieu de se préoccuper des rapports de Bérenger et de Breteuil à leur Cour au sujet des sentiments de prétendue hostilité de la nation à l'égard du gouvernement.

Il est évident que tout cela ce ne sont que des chimères de têtes chaudes et surtout l'effet de l'aveugle dévouement de Bé

ranger à Breteuil. Il est possible, et encore est-ce peu probable qu'il se soit trouvé par hasard un homme, qui, dans un accès de démence, eût été porté par Bérenger à dire des inconvenances, et, en les appropriant à ses vues, ce chargé d'affaires a cru devoir les représenter au Roi comme un symptôme de dispositions frondeuses dans la nation. On peut affirmer avec sûreté qu'à part les calomnies et les fables sans nombre qu'il invente, qu'il ne réfère jamais d'une affaire quelconque au Duc de Praslin sans que sa haine pour cette Cour n'altère l'état de choses réel de la manière la plus haineuse et la plus hostile».

Il est certain qu'un grand nombre de rapports de Bérenger devaient irriter l'Impératrice, d'autres—la blesser, mais non pas parce qu'il communiquait des fables et transformait la vérité en des mensonges haineux, mais au contraire parce qu'il était bien informé et qu'il savait bien des choses que l'Impératrice n'eût pas désiré qu'il sût.

Malgré les armes dont Elle disposait contre Bérenger, Catherine respectait en lui le caractère diplomatique; Elle ne se décida pas à mettre à exécution sa menace, et le traita avec une bienveillance ostensible jusqu'à son départ de Russie.

On ne sait si c'est à la suite des plaintes de l'Impératrice, ou pour d'autres causes, mais Bérenger avança lentement dans sa carrière. Il occupa bien des années des postes de secrétaire à Vienne, à Naples et à la Haye et ce n'est qu'après 20 ans en 1786 qu'il obtint le poste modeste de ministre à Ratisbonne. C'est en 1776 qu'il fut anobli.

Le successeur de Breteuil, Marquis Mattia Nicolas de Bausset, nommé à ce nouveau poste en Septembre 1763, n'arriva à St. Pétersbourg qu'en Mai 1765, retenu en premier lieu par des affaires personnelles et ensuite par des considérations politiques, principalement par la marche des affaires de Pologne et l'altération des rapports entre les deux Cours. Castéra parle de cet agent comme d'un homme vain et peu capable. Louis XV ne jugea pas nécessaire de l'initier aux secrets de sa diplomatie personnelle, en confiant le soin de s'en occuper sur un pied d'indépendance à Rossignol, consul, un subordonné du Marquis.

Les dépêches de Bausset se distinguent par un langage plus calme, mais elles sont généralement plus ternes que celles de son prédécesseur et elles abondent en nouvelles controuvées. Le Marquis s'intéressait plutôt aux questions économiques et commerciales. L'Impératrice, de son côté, loin de se hâter de terminer les négociations entamées sous le règne d'Elisabeth Petrowna au sujet de la conclusion d'un traité de commerce avec la France, crut devoir faire une annotation très caractéristique sur un rapport du P-*ce* Golitzine de Paris, du 13 Avril 1766, qui s'appliquait à démontrer qu'un traité avec la France ne pouvait être que très avantageux pour l'Empire, vu que la Russie usait en grand nombre de marchandises françaises, dont les prix lui sont généralement plus accessibles que ceux des produits des autres pays. L'annotation de l'Impératrice portait: «qu'on eût pu bien s'en passer de tous».

Dans la lettre de créance, dont le Marquis de Bausset se trouvait muni, on avait fait avec intention une réduction de titre. Au lieu de «Votre Majesté Impériale» on avait inséré seulement «Votre Majesté». Ce fait attira aussitôt l'attention du collège des affaires étrangères et les contestations à ce sujet se renouvelèrent sans retard avec la cour de Versailles. Celle-ci croyait pouvoir justifier sa déduction par les règles de la langue française qui ne comporte pas l'adjonction d'une épithète quelconque aux termes: Votre Majesté.

Comme le Duc de Praslin, insistant sur l'exactitude de ces explications, crut devoir user des mêmes termes dans les lettres de notification à l'occasion de la mort du Dauphin et de Stanislas Leszczyński, le beau-père de Louis XV (1766), le gouvernement russe refusa d'accepter ces pièces, et à la question du ministre ce qui en serait des lettres personnelles du Roi avec le titre «Votre Majesté» Catherine répondit: «il me semble qu'il leur a été déclaré dès le premier jour que sans le titre complet les lettres ne seront pas acceptées».

Le Marquis de Bausset mourut à St. Pétersbourg le 17 Avril 1767. En présence des divergences continuelles à cause du titre, le Duc de Choiseul, qui remplaça entre temps le Duc de Praslin, insinua que la nomination d'un nouveau ministre à St. Péters-

bourg présenterait des difficultés. Panin se montra disposé à partager ces vues et n'éleva pas d'objections pour reconnaître le consul Rossignol en qualité de chargé d'affaires. Le P-cc Golitzine fut en même temps rappelé de Paris avec l'ordre de quitter cette ville sans audience de congé, en ayant soin de remettre la gestion des affaires de la Légation au Conseiller Hotinsky ¹⁾).

Rossignol cumulait avec le titre modeste de Consul les fonctions d'agent de la diplomatie secrète et entretenait une correspondance directe avec le Roi.

Le projet qu'avait formé Louis XV de placer sur le trône de Pologne, si possible, un des princes français et à défaut de celui-ci, un prince de la maison de Saxe constituait l'objet principal de l'activité clandestine des agents secrets du Roi. L'élection de Stanislas Poniatovski mit fin à toutes ces vaines intrigues et dès lors la diplomatie secrète fut condamnée en Russie à une pleine inaction.

Le Roi et le Comte de Broglie, son collaborateur principal, le reconnaissaient, mais ne pouvaient pas se décider à supprimer l'agence secrète. Les instructions données à Rossignol fourmillent de lieux communs. Il devait scrupuleusement observer tout ce qui se passait en Russie et en référer en détail à son gouvernement; il fut chargé en outre de vérifier les bruits attribuant à Catherine le désir d'élever le Comte Grégoire Orloff à la dignité de Duc de Courlande pour le rapprocher ainsi du trône etc.

D'après A. Rambaud, le rôle de Rossignol dans la diplomatie secrète le rendit suspect à Choiseul, et en Mai 1771 il fut destitué de son emploi.

La déposition de Pierre III fut accueillie avec satisfaction à Versailles et à Vienne. Le Duc de Choiseul et le P-cc de Kaunitz conçurent l'espoir que la nouvelle Impératrice reviendrait à la politique d'Elisabeth et recommencerait la guerre avec la Prusse.

¹⁾ *Tchetchouline*. Politique extérieure de la Russie au commencement du règne de Catherine II, page 120—122.

Ils ne tardèrent pas à subir une déception à ce sujet. Catherine désirait, pour sa part, tout en observant une stricte neutralité, se poser en médiatrice pour le rétablissement de la paix entre les puissances belligérantes: la France, l'Espagne et l'Autriche d'une part et l'Angleterre et la Prusse de l'autre. Mais l'offre de la médiation russe fut déclinée sans hésitation et provoqua des commentaires sarcastiques à Versailles. Les traités de paix de Paris (10 Février 1763) entre la France, l'Espagne et l'Angleterre et celui de Hubertsbourg (15 Février 1763) entre l'Autriche et la Prusse furent conclus sans le concours de la Russie. Le nouveau projet de Panine, appuyé par Catherine, ayant pour objet de créer une nouvelle combinaison politique connue sous le nom de *système du Nord* n'eut également pas de succès. Aux termes de cette combinaison la Russie, l'Angleterre, la Prusse et le Danemark devaient conclure un accord en vue du maintien de la paix dans le Nord de l'Europe. Le but essentiel de Panine dans cette circonstance était d'écartier en Suède et en Danemark l'influence de la France qui s'y était depuis longtemps consolidée. Ce projet ne fut pas appelé à se réaliser à cause de sa complexité et par suite de l'opposition de Frédéric II et en partie de celle de l'Angleterre. Mais l'Impératrice réussit à conclure à cette époque avec le Roi de Prusse un traité d'alliance (31 Mars 1764), qui était pour elle d'une haute importance. La partie exceptionnelle de cet accord fut surtout appréciable en ce qui concerne des affaires de Pologne, qui préoccupaient à un haut degré Catherine dans les premières années de son règne.

La correspondance du B-on de Breteuil et de Béranger avec le Duc de Praslin au sujet de l'élection du nouveau Roi de Pologne occupe une grande partie du présent volume. Les représentants français à St. Pétersbourg avaient prévu bien avant la mort d'Auguste III, l'intention de Catherine d'élever au trône Stanislas Poniatowski. Ce qui leur importait c'était de savoir si Frédéric II serait disposé à appuyer cette candidature et à quel prix. La supposition qu'ils avaient énoncée que la Pologne serait appelée à en payer les frais fut peu après justifiée par l'évènement.

Les inspireurs de la politique française savaient parfaitement que des déclarations, des subsides, et même l'envoi en Pologne d'un corps d'officiers volontaires—tout cela serait impuissant à empêcher l'élection de Poniatowski. Pour soulever des difficultés au gouvernement russe, ils recoururent au seul moyen qui leur était accessible—celui de pousser les Turcs à une guerre contre l'Empire des Tzars. Ce n'est pas par la faute des diplomates français que les opérations militaires, ayant commencé quatre ans plus tard en 1768, au lieu de faire du tort à la Russie, lui ont donné l'occasion de se montrer dans tout l'éclat de ses armes. Ils ont prouvé à cette occasion, leur complète ignorance des qualités du soldat russe et de ses chefs, et leur oubli des récentes victoires remportées à Gross-Egersdorf et Kunersdorf sur un adversaire comme Frédéric II.

Bien des années encore, presque jusqu'à la mort de Louis XV (en 1774), le gouvernement français conserva une attitude hostile à la Russie, à cause du système politique, adopté à cette époque qui perpétuait entre les deux pays une notable divergence d'intérêts en Suède, en Pologne et en Turquie. Les documents publiés aujourd'hui ont une importance incontestable pour l'histoire de la lutte politique, poursuivie dans la seconde moitié du XVIII^{me} siècle entre les Cours de St. Pétersbourg et de Versailles.

L'impression du présent volume touchait déjà à sa fin quand a Société d'Histoire a reçu, grâce à l'aimable intervention de M-r Izwolsky, notre Ambassadeur à Paris, le texte complet des rapports du B-on de Breteuil et de Bérenger, imprimés aux pages 178—244 avec des lacunes.

En même temps la Société a appris que nos Archives d'Etat possèdent la correspondance diplomatique des Représentants de France à S.-Pétersbourg des années 1762 — 1769, reliée en deux volumes.

Des recherches faites pour découvrir la provenance de ces manuscrits il résulte que M-r Alexandre Tourguénew avait en 1839 offert à l'Empereur Nicolas I une collection de copies en

6 *in-folio*, dont «une partie en extraits et une autre en documents complets», achetée par lui aux héritiers de Caillard ¹⁾).

Ces papiers avaient été, d'ordre de l'Empereur, examinés pendant deux ans, par le Prince Alexandre Golitzyn et le Comte Nesselrode. En Février 1841 le Vice-Chancelier, d'accord avec le Prince, décida qu'il serait malséant de publier les documents de Caillard, ainsi que les extraits puisés aux archives françaises, «vu que toutes ces pièces sont remplies de jugements injurieux pour la nation russe, et si on en excluait tout ce qui s'y trouve de blessant ou d'inconvenant pour l'honneur du nom russe, il en resterait fort peu de pièces, dont la publication pourrait être de quelque utilité au point de vue historique».

Quant aux *in-folio*, contenant des extraits provenant des archives françaises, le Prince Golitzyn en fit mention dans sa lettre au Vice-Chancelier, en date du 16 Octobre 1839, et c'est de la même année 1839, au lieu de 1762, que le copiste a daté, par distraction, l'un des documents du 1-er Volume, en reproduisant la dépêche du B-on de Breteuil du 9 Octobre 1762 ²⁾).

Ces deux volumes contenus dans une enveloppe cachetée et portant l'annotation autographe de l'Empereur Nicolas de ne l'ouvrir que sur une autorisation Souveraine spéciale, restèrent enfermés aux Archives d'Etat jusqu'à 1910, quand l'autorisation voulue fut accordée. Sur l'enveloppe il était écrit d'une autre main: «Russie et France 1762—1769» et sur la première page, précédant le texte des copies, on voit l'annotation suivante, écrite calligraphiquement:

«Il est évident par ces dépêches que la première idée du démembrement de la Pologne remonte au règne de Pierre III et dès cette époque appartient à Frédéric. C'était la base de l'amitié de ces deux Princes.

Un autre fait important ressort de cette lecture: c'est que, jusqu'à la mort de Pougatcheff, l'Europe n'avait de confiance ni

¹⁾ Antoine Bernard Caillard, secrétaire de la Légation de France à S.-Petersbourg, arrivé en 1780 avec son chef le marquis de Vérae; chargé d'affaires en 1783—1784, Sa collection consiste en documents diplomatiques de 1773—1801, rangés sans ordre et avec des lacunes de plusieurs années.

²⁾ V. № 50.

dans le génie de Catherine, ni dans la durée de son règne. En France, en Prusse, à Vienne à Stockholm on s'attendait à chaque instant à sa chute et personne n'avait deviné ses talens»¹⁾.

On peut donc admettre de tout ce qui précède que les deux *in-folio* restés sous cachet de 1841 à 1910, sont ceux qui contiennent des extraits pris pour M-r Tourguénew aux archives françaises en 1839, et offerts par lui à l'Empereur avec les 6 autres renfermant les papiers de Caillard.

Sur l'autorisation Impériale, M-r Barskow, employé des Archives de l'Etat, a eu l'obligeance de se charger de collationner les feuilles imprimées du Sbornik avec les copies des Archives, et d'en extraire toutes les variantes, ainsi que les dépêches qui nous faisaient défaut. Ces pièces, copiées sous sa surveillance, furent mises à la disposition de la Société d'Histoire et elles paraissent dans le Supplément du présent volume.

Les matériaux reçus de Paris et des Archives d'Etat démontrent avec évidence que les coupures et omissions dans les copies livrées à M-r Tourguénew et au Prince Orlow, aussi bien que les suppressions de pièces entières, sont le fait des copistes seuls. L'examen et le collationnement des textes indiquent aussi qu'il n'y avait aucun plan preconçu et que les choses se passaient de la manière suivante: le copiste qui devait p. ex. copier deux longs rapports de Bérenger (№ 352 et 354), concernant ses discussions avec les ministres russes sur la préséance, trouva tout à fait superflu de reproduire deux fois la même chose, d'autant que le B-on de Breteuil avait traité déjà le même sujet et à peu près dans les mêmes termes (№ 89). Le copiste se borna donc à ne donner du premier rapport que 4 lignes au sujet d'un acte de désobéissance de deux régiments de ligne (№ 109), et il ne laissa que la fin du second rapport, relatant les faits du jour à S.-Pétersbourg (№ 115). En ce qui concerne des autres coupures et suppressions, on se convaincra qu'elles ont été aussi faites arbitrairement par les copistes et pour des motifs qui leur étaient personnels.

¹⁾ Le 1-er volume contient quelques dépêches des premiers mois de l'année 1762, concernant les relations de Pierre III avec Frédéric II.

Quelques uns des documents dans les *in folio* des Archives d'Etat ne sont pas seulement écourtés, mais ce ne sont que des résumés analytiques. Il est par conséquent clair que la personne qui a commandé ces copies ne tenait pas à les avoir in extenso, mais se contentait d'obtenir des extraits des matériaux déposés aux Archives de France.

M-r Goubastow, membre de la Société, a surveillé la publication du présent volume.

Оглавление.

Предисловіе V—XL

1762.

№№	СТРАН.
1. M-r Bérenger au C-te de Choiseul, Pétersbourg, le 2/13 juillet . . .	1—7
2. Déclaration de Catherine II aux Ministres Etrangers, le 28 juin . . .	7
3. M-r Bérenger au Comte de Choiseul, Pétersbourg, le 2/13 juillet . . .	8—9
4. Le même au même, Pétersbourg, le 2/13 juillet	9—10
5. Le même au même, Pétersbourg, le 2/13 juillet	10—12
6. Le même au même, Pétersbourg, le 2/13 juillet	12—15
7. Le même au même, Pétersbourg, le 5/16 juillet	15—18
8. Le même au même, Pétersbourg, le 5/16 juillet	18—20
9. Le même au même, Pétersbourg, le 9/16 juillet	21—22
10. Le B-on de Breteuil au C-te de Choiseul, Varsovie, le 10/21 juillet . . .	22—24
11. M-r Bérenger au C-te de Choiseul, Pétersbourg, le 12/23 juillet . . .	24—27
12. Le même au même, Pétersbourg, le 12/23 juillet	27—29
13. Le même au même, Pétersbourg, le 16/27 juillet	29—31
14. Note jointe à la lettre du 27 juillet 1762	31
15. Le C-te de Choiseul au B-on de Breteuil, Versailles, le 27 juillet . . .	31—32
16. Le C-te de Choiseul au B-on de Breteuil, Versailles, le 31 juillet . . .	32—33
17. M-r Bérenger au C-te de Choiseul, Pétersbourg, le 3 août	33—34
18. Le même au même, Pétersbourg, le 6 août	34—36
19. Le B-on de Breteuil au Roi, Vienne, le 7 août	36—37
20. Le C-te de Choiseul à M-r Bérenger, Versailles, le 9 août	37
21. Le C-te de Choiseul au B-on de Breteuil, Versailles, le 9 août . . .	37—41
22. M-r Bérenger au C-te de Choiseul, Pétersbourg, le 10 août	41—42
23. Le C-te de Broglie au B-on de Breteuil, Broglie, le 11 août	42—46
24. M-r Bérenger au C-te de Choiseul, Pétersbourg, le 2/13 août	46—47
25. Le même au même, Pétersbourg, le 6/17 août	47
26. Le même au même, Pétersbourg, le 6/17 août	47—50
27. Le même au même, Pétersbourg le 10/21 août	50
28. Le même au même, Pétersbourg, le 21 août	50—51
29. Le même au même, Pétersbourg, le 20—31 août	51
30. Le C-te de Choiseul au B-on de Breteuil, Versailles, le 24 août . . .	51—54
31. M-r Bérenger au C-te de Choiseul, Pétersbourg le 3 septembre . . .	54—55
32. Le même au même, Pétersbourg, le 3 septembre	55

№№	СТРАН.
33. M-r Tercier au B-on de Breteuil, Paris, le 10 septembre.	55—56
34. Le Roi au B-on de Breteuil, Versailles, le 10 septembre.	56—62
35. Le B-on de Breteuil au C-te de Choiseul, Pétersbourg, le 1/12 sep- tembre.	62—64
36. Le même au même, Pétersbourg, le 1/12 septembre.	64—65
37. Copie de la réponse de l'Impératrice au B-on de Breteuil	65
38. Le B-on de Breteuil au C-te de Choiseul, Pétersbourg, le 1/12 sep- tembre.	65—68
39. Le même au même, Pétersbourg, le 2/13 septembre	68—71
40. Le même au même, Pétersbourg, le 7/18 septembre.	71—72
41. Mémoire relatif au Commerce français en Russie, Pétersbourg, le 26 septembre.	72—76
42. Le C-te de Choiseul, Duc de Praslin, à M-r Bérenger, Versailles, le 20 septembre.	77
43. Le C-te de Choiseul, Duc de Praslin, au B-on de Breteuil, Versailles, le 20 septembre.	77—78
44. Le B-on de Breteuil à M-r Tercier, Moscou, le 7 septembre	78—79
45. Le même au même, Moscou, le 5 octobre.	79—81
46. Le B-on de Breteuil au Roi, Moscou, le 5 octobre	81—83
47. Le B-on de Breteuil au C-te de Choiseul, Moscou, le 9 octobre	83—84
48. Le même au même, Moscou, le 9 octobre	85—86
49. Le même au même, Moscou, le 9 octobre	87—89
50. Le même au même, Moscou, le 9 octobre	89—92
51. Le Duc de Praslin au B-on de Breteuil, Fontainebleau, le 12 octobre.	92—94
52. Le même au même, Fontainebleau, le 12 octobre.	95—98
Projet de lettre au C-te Woronzoff	98—99
53. Le B-on de Breteuil au C-te de Choiseul, Moscou, le 17/28 octobre	99—101
54. Le même au même, Moscou, le 17/28 octobre	101—106
55. Le même au même, Moscou, le 17/28 octobre.	106
56. Le Duc de Praslin au B-on de Breteuil, Fontainebleau, le 6 nov.	106—107
57. Le même au même, Versailles, le 23 novembre	107—109
58. Le B-on de Breteuil à M-r Tercier, Moscou, le 18/29 novembre	109
59. Le B-on de Breteuil au Roi, Moscou, le 18/29 novembre	110—111
60. Le B-on de Breteuil au C-te de Choiseul, Moscou, le 18/29 novembre.	111—114
61. Le même au même, Moscou, le 18/29 novembre	114—117
62. Le même au même, Moscou, le 18/29 novembre	118—120
63. Le même au même, Moscou, le 18/29 novembre	120—121
64. Déclaration russe au sujet du titre Impérial, Moscou, le 21 novembre	121
65. Le Duc de Praslin au B-on de Breteuil, Versailles, le 11 décembre.	122
66. Le B-on de Breteuil au Roi, Moscou, le 5/16 décembre	122—127
67. Le B-on de Breteuil au C-te de Broglie, Moscou, le 5/16 décembre.	128—132
68. Le B-on de Breteuil au Duc de Praslin, Moscou, le 9/20 décembre.	132—135
69. Le même au même, Moscou, le 9/20 décembre.	135—137
70. Le même au même, Moscou, le 9/20 décembre.	137—139

№№	СТРАН.
71. Le Baron de Breteuil au Duc de Praslin, Moscou, le 9 janvier . . .	139—143
72. Le même au même, Moscou, le 10 janvier	143—146
73. Le Duc de Praslin au B-on de Breteuil, Versailles, le 10 janvier .	146
74. Le même au même, Versailles, le 19 janvier	146—147
75. Le même au même, Versailles, le 19 janvier	147—149
76. Contre-déclaration française au sujet du titre Impérial, Versailles, le 16 janvier	150
77. Le B-on de Breteuil au Duc de Praslin, Moscou, le 3 février . . .	150—151
78. Le Duc de Praslin au B-on de Breteuil, Versailles, le 12 février .	152
79. Le même au même, Versailles, le 20 février	152—153
80. Le B-on de Breteuil au Roi, Moscou, le 23 février	153—155
81. Le B-on de Breteuil à M-r Tercier, Moscou, le 23 février	155—156
82. Le B-on de Breteuil au Duc de Praslin, Moscou, le 23 février . . .	156—158
83. Le même au même, Moscou, le 23 février	158—160
84. Le même au même, Moscou, le 23 février	160—164
85. Lettre du B-on de Breteuil à l'Impératrice Catherine, Moscou, le 14 janvier	164
86. Lettre de l'Impératrice Catherine au B-on de Breteuil, Moscou . . .	164
87. Le B-on de Breteuil au Duc de Praslin, Moscou, le 23 février . . .	165—166
88. Le Duc de Praslin au B-on de Breteuil, Versailles, le 2 mars . . .	166—168
89. Le B-on de Breteuil au Duc de Praslin, Moscou, le 19 mars	168—172
90. Le même au même, Moscou, le 19 mars	172—174
91. Le B-on de Breteuil au Roi, Moscou, le 20 mars	174—175
92. Le Duc de Praslin au B-on de Breteuil, Versailles, le 21 mars . . .	175—176
93. Le B-on de Breteuil au Duc de Praslin, Moscou, le 29 mars	176—178
94. Le même au même, Moscou, le 29 mars	178
95. Le même au même, Moscou, le 10 avril	178—180
96. Le Duc de Praslin au B-on de Breteuil, Versailles, le 11 avril . . .	180—181
97. Le Roi au B-on de Breteuil, Marly, le 8 mai	181—185
98. Le B-on de Breteuil au Roi, Moscou, le 11 mai	185—186
99. Le B-on de Breteuil à M-r Tercier, Moscou, le 11 mai	186—187
100. Le B-on de Breteuil au Duc de Praslin, Moscou, le 12 mai	187
101. Le même au même, Moscou, le 12 mai	187—191
102. Le même au même, Moscou, le 12 mai	191—192
103. L'Impératrice Catherine au B-on de Breteuil, sans date	192
104. Réponse du B-on de Breteuil à l'Impératrice, sans date	192
105. Le B-on de Breteuil au Duc de Praslin, Moscou, le 18 mai	192—194
106. Le Duc de Praslin à M-r Bérenger, Versailles, le 21 mai	195—196
107. M-r Bérenger au Duc de Praslin, Moscou, le 24 mai	196—197
108. Le même au même, Moscou, le 30 mai	197—201
109. Le même au même, Pétersbourg, le 26 juin	201
110. Le Duc de Praslin à M-r Bérenger, Versailles, le 25 juin	202

№№	СТРАИ.
111. M-r Bérenger au Duc de Praslin, Pétersbourg, le 28 juin	203
112. Le même au même, Pétersbourg, le 1 juillet	203—204
113. Le même au même, Pétersbourg, le 8 juillet	205—206
114. Le même au même, Pétersbourg, le 12 juillet.	206—208
115. Le même au même, Pétersbourg, le 15 juillet.	208—209
116. Le même au même, Pétersbourg, le 19 juillet.	209—211
117. Le Duc de Praslin à M-r Bérenger, Compiègne, le 19 juillet.	211
118. M-r Bérenger au Duc de Praslin, Pétersbourg, le 26 juillet	212—213
119. Le même au même, Pétersbourg, le 2 août	213—214
120. Le même au même, Pétersbourg, le 5 août	214—215
121. Le Duc de Praslin à M-r Bérenger, Compiègne, le 8 août	216—217
122. M-r Bérenger au Duc de Praslin, Pétersbourg, le 12 août.	217—218
123. Le même au même, Pétersbourg, le 22 août	218—220
124. Le même au même, Pétersbourg, le 22 août	220
125. Bulletin de Bérenger, Pétersbourg, le 22 août	221
126. M-r Bérenger au Duc de Praslin, Pétersbourg, le 22 août	221—224
127. Le même au même, Pétersbourg, le 26 août	224
128. Le Duc de Praslin à M-r Bérenger, Versailles, le 28 août	224—226
129. M-r Bérenger au Duc de Praslin, Pétersbourg, le 2 septembre.	226—227
130. Le même au même, Pétersbourg, le 3 septembre.	228
131. Le même au même, Pétersbourg, le 6 septembre	228—230
132. Le Duc de Praslin à M-r Bérenger, Versailles, le 11 septembre	230—231
133. M-r Bérenger au Duc de Praslin, Pétersbourg, le 13 septembre	232
134. Le même au même, Pétersbourg, le 20 septembre	232—233
135. Le même au même, Pétersbourg, le 20 septembre	233—234
136. Le Duc de Praslin à M-r Bérenger, Versailles, le 27 septembre	235—236
137. Le Duc de Praslin au C-te S. Florentin, Versailles, le 27 septembre.	236—237
138. M-r Bérenger au Duc de Praslin, Pétersbourg, le 27 septembre	237—238
139. Demandes de M-r Teplow, Moscou, septembre	239—240
140. M-r Bérenger au Duc de Praslin, Pétersbourg, le 4 octobre.	240—242
141. Le Mar-quis de Bausset au Duc de Choiseul, Versailles, le 4 octobre.	242—243
142. M-r Bérenger au Duc de Praslin, Pétersbourg, le 11 octobre	243—244
143. Le même au même, Pétersbourg, le 11 octobre	244—247
144. Le Duc de Praslin à M-r Bérenger, Fontainebleau, le 20 octobre	247—249
145. Une C-ie de Négociants au Duc de Praslin, Paris, le 21 octobre.	249—250
146. M-r Bérenger au Duc de Praslin, Pétersbourg, le 21 octobre.	250—252
147. Le même au même, Pétersbourg, le 21 octobre	252—253
148. Le même au même, Pétersbourg, le 25 octobre	253—255
149. M-r Yélaguine à M-r Bérenger, Pétersbourg, le 18 octobre.	255—256
150. M-r Bérenger au Duc de Praslin, Pétersbourg, le 25 octobre.	256—259
151. Le même au même, Pétersbourg, le 25 octobre	259—261
152. Le Duc de Praslin à M-r Bérenger, Fontainebleau, le 1 novembre	261—262
153. Le Duc de Praslin au C-te Worontzow, Fontainebleau, le 6 novembre.	262—263
154. M-r Bérenger au Duc de Praslin, Pétersbourg, le 8 novembre.	263—266
155. Le même au même, Pétersbourg, le 8 novembre	267—268

XLV

№№	СТРАИ.
156. Le même au même, Pétersbourg, le 15 novembre.	268—270
157. Le même au même, Pétersbourg, le 15 novembre.	270
158. Le même au même, Pétersbourg, le 18 novembre.	271—272
159. Le Duc de Praslin à M-r Bérenger, Versailles, le 21 novembre	272—273
160. M-r Bérenger au Duc de Praslin, Pétersbourg, le 22 novembre . .	273—278
161. Le même au même, Pétersbourg, le 22 novembre.	278—279
162. Le même au même, Pétersbourg, le 29 novembre.	280—281
163. Le même au même. Pétersbourg, le 5 décembre	281—283
164. Le même au même, Pétersbourg, le 13 décembre.	283—285
165. Le Duc de Praslin à M-r Bérenger, Versailles, le 14 décembre. . .	286—287
166. Instructions au Marquis de Bausset, le 18 décembre	287—299
167. M-r Bérenger au Duc de Praslin, Pétersbourg, le 20 décembre. . .	299—301
168. Le même au même, Pétersbourg, le 26 décembre.	302—303
169. Le même au même, Pétersbourg, le 26 décembre.	303—304
170. Le M-s Bausset au Duc de Praslin, Paris, le 26 décembre	304—306

1764.

171. M-r Bérenger au Duc de Praslin, Pétersbourg, le 3 janvier. . . .	306—308
172. Le Duc de Praslin à M-r Bérenger, Versailles, le 8 janvier. . . .	308—310
173. M-r Bérenger au Duc de Praslin, Pétersbourg, le 10 janvier . . .	310—312
174. Le même au même, Pétersbourg, le 17 janvier	312—315
175. Le même au même, Pétersbourg, le 24 janvier.	315—316
176. Le même au même, Pétersbourg, le 1 février	316—318
177. Le Duc de Praslin à M-r Bérenger, Versailles, le 2 février	319
178. M-r Bérenger au Duc de Praslin, Pétersbourg, le 7 février	320—323
179. M-r Bérenger au Duc de Praslin, Pétersbourg, le 17 février. . . .	323—325
180. Le même au même, Pétersbourg, le 21 février.	325—327
181. Le Duc de Praslin à M-r Bérenger, Versailles, le 27 février	327—328
182. M-r Bérenger au Duc de Praslin, Pétersbourg, le 28 février. . . .	329—330
183. Le même au même, Pétersbourg, le 5 mars.	330—332
184. Le même au même, Pétersbourg, le 6 mars.	332—333
185. Le même au même, Pétersbourg, le 13 mars	333—336
186. Le même au même, Pétersbourg, le 11 mars	336—337
187. Le même au même, Pétersbourg, le 20 mars	337—339
188. Le Duc de Praslin à M-r Bérenger, Versailles, le 21 mars	339—340
189. M-r Bérenger au Duc de Praslin, Pétersbourg, le 27 mars	340—341
190. Le même au même, Pétersbourg, le 30 mars	341—344
191. Le même au même, Pétersbourg, le 30 mars	344—346
192. Le même au même, Pétersbourg, le 4 avril	346—348
193. Le même au même, Pétersbourg, le 5 avril	348—350

XLVI

№№	СТРАН.
194. Le même au même, Pétersbourg, le 10 avril	350—352
195. Le Duc de Praslin à M-r Bérenger, Versailles, le 8 avril	352—353
196. M-r Bérenger au Duc de Praslin, Pétersbourg, le 10 avril	353—354
197. Le même au même, Pétersbourg, le 10 avril	354—356
198. Le Duc de Praslin au Contreleur Général, Versailles le 12 avril	356
199. M-r Bérenger au Duc de Praslin, Pétersbourg, le 17 avril	356—358
200. Le Duc de Praslin à M-r de Sartine, Versailles, le 19 avril	358
201. M-r Bérenger au Duc de Praslin, Pétersbourg, le 24 avril	358—360
202. Le même au même, Pétersbourg, le 27 avril	361—362
203. Le Duc de Praslin à M-r Bérenger, Versailles, le 3 mai	362—363
204. Le Duc de Choiseul au Duc de Praslin, Versailles, le 1 mai	363
205. M-r Bérenger au Duc de Praslin, Pétersbourg, le 4 mai	364
206. Le même au même, Pétersbourg, le 8 mai	364—365
207. Le même au même, Pétersbourg, le 11 mai	365—367
208. Le même au même, Pétersbourg, le 15 mai	367—369
209. Le Duc de Praslin à M-r Bérenger, Versailles, le 23 mai	369—370
210. M-r Bérenger au Duc de Praslin, Pétersbourg, le 29 mai	370—372
211. M-r Bérenger au Duc de Praslin, Pétersbourg, le 29 mai	372—373
212. Le même au même, Pétersbourg, le 12 juin	373—374
213. Le Duc de Praslin à M-r Bérenger, Versailles, le 16 juin	375—376
214. Mémoire sur le Commerce de la Russie, Versailles, 17 juin	376—379
215. M-r Bérenger au Duc de Praslin, Pétersbourg, le 19 juin	379—381
216. Le Duc de Praslin à M-r Bérenger, Compiègne, le 29 juin	382
217. M-r Bérenger au Duc de Praslin, Pétersbourg, le 17 juillet	382—385
218. Le même au même, Pétersbourg, le 20 juillet	385—386
219. Le même au même, Pétersbourg, le 24 juillet	386—389
220. Le Duc de Praslin à M-r Bérenger, Compiègne, le 27 juillet	389—390
221. M-r Bérenger au Duc de Praslin, Pétersbourg, le 31 juillet	390—392
222. Le même au même, Pétersbourg, le 7 août	392—395
223. Le Duc de Praslin à M-r Bérenger, Compiègne, le 8 Août	395—396
224. M-r Bérenger au Duc de Praslin, Pétersbourg, le 14 Août	396—398
225. Le Duc de Praslin à M-r Bérenger, Versailles, le 26 Août	397—397
226. M-r Bérenger au Duc de Praslin, Pétersbourg, le 28 Août	398—400
227. Le Duc de Choiseul au Duc de Praslin, Versailles, le 1 septembre	400—401
228. Le Duc de Praslin au Duc de Choiseul, Versailles, le 2 septembre	401
229. Le même au même, Versailles, le 9 septembre	401—402
230. M-r Bérenger au Duc de Praslin, Pétersbourg, le 7 septembre	402—405
231. Mémoire sur le Commerce de Russie, Pétersbourg, le 9 septembre	405—410
232. Le Duc de Praslin à M-r Bérenger, Versailles, le 10 septembre	410—411
233. M-r Bérenger au Duc de Praslin, Pétersbourg, le 14 septembre	411—413
234. Le même au même, Pétersbourg, le 18 septembre	413—414
235. Le Duc de Praslin à M-r Bérenger, Versailles, le 23 septembre	414—415
236. M-r Bérenger au Duc de Praslin, Pétersbourg, le 25 septembre	415—417
237. Supplément d'instructions au M-quis de Bausset, le 30 sep- tembre	417—420

XLVII

№№	СТРАН.
238. M-r Bérenger au Duc de Praslin, Pétersbourg, le 2 octobre	420—422
239. Le même au même, Pétersbourg, le 9 octobre	422—423
240. Le Duc de Praslin à M-r Bérenger, Fontainebleau, le 17 octobre.	423—424
241. M-r Bérenger au Duc de Praslin, Pétersbourg, le 23 octobre	424—426
242. M-r Bérenger au Duc de Praslin, Pétersbourg, le 23 octobre	426—427
243. Le même au même, Pétersbourg, le 26 octobre.	427—429
244. Le même au même, Pétersbourg, le 29 octobre	429—430
245. Le Duc de Praslin à M-r Bérenger, Fontainebleau, le 31 octobre.	431
246. M-r Bérenger au Duc de Praslin, Pétersbourg, le 2 novembre	432—433
247. Le même au même, Pétersbourg, le 6 novembre	434—435
248. Le même au même, Pétersbourg, le 13 novembre.	435—436
249. Le Duc de Praslin à M-r Bérenger, Versailles, le 20 novembre	437
250. M-r Bérenger au Duc de Praslin, Pétersbourg, le 20 novembre	437—439
251. Le même au même, Pétersbourg, le 27 novembre.	439—442
252. Le Duc de Praslin à M-r Bérenger, Versailles, le 3 décembre	442
253. M-r Bérenger au Duc de Praslin, Pétersbourg, le 3 décembre.	443—444
254. Le même au même, Pétersbourg, le 10 décembre.	444—446
255. Le même au même, Pétersbourg, le 18 décembre.	446—448
256. Le Duc de Praslin à M-r Bérenger, Versailles, le 19 décembre	448—449
256 bis. Le même au même, Versailles, le 30 décembre	449—450

1765.

257. M-r Bérenger au Duc de Praslin, Pétersbourg, le 1 janvier	450—452
258. Le même au même, Pétersbourg, le 8 janvier	452—454
259. Le même au même, Pétersbourg, le 15 janvier.	454—456
260. Le Duc de Praslin à M-r Bérenger, Versailles, le 15 janvier	456
261. M-r Bérenger au Duc de Praslin, Pétersbourg, le 22 janvier	457—458
262. Le même au même, Pétersbourg, le 29 janvier	459—460
263. Le Duc de Praslin à M-r Bérenger, Versailles, le 3 février	460—461
264. M-r Bérenger au Duc de Praslin, Pétersbourg, le 5 février.	461—463
265. Le même au même, Pétersbourg, le 5 février	463
266. Le Marquis de Bausset au Duc de Praslin, Königsberg, le 6 février.	463—464
267. M-r Bérenger au Duc de Praslin, Pétersbourg, le 12 février	465—467
268. Le Duc de Praslin au M-is de Bausset, Versailles le 17 février	467—468
269. M-r Bérenger au Duc de Praslin, Pétersbourg, le 19 février	468—469
270. Le même au même, Pétersbourg, le 26 février.	469—470
271. Le Duc de Praslin au M-is de Bausset, Versailles, le 27 février.	470—471
272. Le même au même, Versailles, le 5 mars.	471—472
273. M-r Bérenger au Duc de Praslin, Pétersbourg, le 5 mars.	472
274. Le même au même, Pétersbourg, le 12 mars	473—475
275. Le Duc de Praslin au M-is de Bausset, Versailles, le 19 mars	475—476

XLVIII

№№	СТРАН.
276. M-r Bérenger au Duc de Praslin, Pétersbourg, le 19 mars	476—477
277. Le même au même, Pétersbourg, le 26 mars	477—478
278. Le Duc de Praslin au M-is de Bausset, Versailles, le 31 mars	479
279. M-r Bérenger au Duc de Praslin, Pétersbourg, le 1 avril	479—481
280. Le même au même, Pétersbourg, le 9 avril	481—483
281. Le Duc de Praslin au M-is de Bausset, Versailles, le 16 avril	483
282. M-r Bérenger au Duc de Praslin, Pétersbourg, le 16 avril	484—485
283. Le même au même, Pétersbourg, le 23 avril	485—487
284. Le Duc de Praslin au M-is de Bausset, Versailles, le 28 avril	487
285. M-r Bérenger au Duc de Praslin, Pétersbourg, le 30 avril	488—489
286. Le M-is de Bausset au Duc de Praslin, Pétersbourg, le 3 mai	489—490
287. Le même au même, Pétersbourg, le 10 mai	490—491
288. Le Duc de Praslin au M-is de Bausset, Marly, le 12 mai	491—492
289. Le M-is de Bausset au Duc de Praslin, Pétersbourg, le 17 mai	492—495
290. Le même au même, Pétersbourg, le 26 mai	495
291. Le Duc de Praslin au M-is de Bausset, Versailles, le 28 mai	495—496
292. Le même au même, Versailles, le 7 juin	496
293. Le M-is de Bausset au Duc de Praslin, Pétersbourg, le 4 juin	497—498
294. Le même au même, Pétersbourg, le 7 juin	498—502
295. Le même au même, Pétersbourg, le 14 juin	502—504
296. Instructions secrètes au Consul Rossignol, Versailles, le 20 juin	504—507
Ordre du Roi au S-r Rossignol, Versailles, le 21 juin	507—508
297. Le Duc de Praslin au M-is de Bausset, Versailles, le 21 juin	508—509
298. Le M-is de Bausset au Duc de Praslin, Pétersbourg, le 21 juin	509—510
299. Le même au même, Pétersbourg, le 28 juin	511—513
300. Le Duc de Praslin au M-is de Bausset, Versailles, le 30 juin	513
301. Le M-is de Bausset au Duc de Praslin, Pétersbourg, le 5 juillet	513—515
302. Le même au même, Pétersbourg, le 9 juillet	515—517
303. Le même au même, Pétersbourg, le 12 juillet	517—521
304. Le même au même, Pétersbourg, le 23 juillet	521—522
305. Le Duc de Praslin au M-is de Bausset, Compiègne, le 24 juillet	522—523
306. M-r Rossignol au Duc de Choiseul, Pétersbourg, le 25 juillet	523—524
307. Le M-is de Bausset au Duc de Praslin, Pétersbourg, le 30 juillet	524—525
308. Le Duc de Praslin au M-r de Bausset, Compiègne, le 9 août	525—526
309. Le M-is de Bausset au Duc de Praslin, Pétersbourg, le 9 août	526—527
310. Le même au même, Pétersbourg, le 16 août	528—531
311. Le Duc de Praslin au M-is de Bausset, Compiègne, le 17 août	531
312. Le même au même, Versailles, le 27 août	532
313. Le M-is de Bausset au Duc de Praslin, Pétersbourg, le 27 août	533—534
314. Le même au même, Pétersbourg, le 30 août	534—535
315. Le Duc de Praslin au M-is de Bausset, Versailles, le 7 septembre	535—536
316. Le M-is de Bausset au Duc de Praslin, Pétersbourg, le 17 sep- tembre	536—539
317. Le même au même, Pétersbourg, le 24 septembre	539—540
318. Le Duc de Praslin au M-is de Bausset, Versailles, le 25 septembre	540—541

XLIX

№№	СТРАН.
319. Le M-is de Bausset au Duc de Praslin, Pétersbourg, le 4 octobre .	541—543
320. Le Duc de Praslin au M-is de Bausset, Versailles, le 3 octobre . .	543—544
321. Le M-is de Bausset au Duc de Praslin, Pétersbourg, le 9 octobre .	544
322. Le même au même, Pétersbourg, le 15 octobre	545—546
323. Le Duc de Praslin au M-is de Bausset, Fontainebleau, le 17 octobre.	546—547
324. Le M-is de Bausset au Duc de Praslin, Pétersbourg, le 21 octobre.	547—554
325. Le même au même, Pétersbourg, le 21 octobre	554—561
326. Le même au même, Pétersbourg, le 26 octobre	561—562
327. Le Duc de Praslin au M-is de Bausset, Fontainebleau, le 2 no- vembre.	562—563
328. Le M-is de Bausset au Duc de Praslin, Pétersbourg, le 3 novembre.	563—565
329. Note de Rossignol au C-te de Broglie, Pétersbourg, le 4 novembre.	565—566
330. Le Consul Rossignol au Roi, Pétersbourg, le 4 novembre.	566—569
331. Le M-is de Bausset au Duc de Praslin, Pétersbourg, le 5 novembre.	569—570
332. Le même au même, Pétersbourg, le 6 novembre	570—576
333. Le même au même, Pétersbourg, le 9 novembre	576—577
334. Le Duc de Praslin au Duc de Choiseul, Fontainebleau, le 13 no- vembre.	577—578
335. Le M-is de Bausset au Duc de Praslin, Pétersbourg, le 12 novembre.	578—579
336. Le Duc de Praslin au M-is de Bausset, Fontainebleau, le 12 no- vembre.	579—580
337. Le même à M-r Sartine, Fontainebleau, le 17 novembre	580
338. Le M-is de Bausset au Duc de Praslin, Pétersbourg, le 22 novembre.	581—583
339. Le Duc de Praslin au M-is de Bausset, Fontainebleau, le 27 no- vembre.	583—584
340. Le M-is de Bausset au Duc de Praslin, Pétersbourg, le 3 décembre.	584—587
341. Le Duc de Praslin au M-is de Bausset, Fontainebleau, le 12 dé- cembre.	587—588
342. Le M-is de Bausset au Duc de Praslin, Pétersbourg, le 17 décembre.	588—591
343. Le même au même, Pétersbourg, le 17 décembre.	591
344. Le Duc de Praslin au M-is de Bausset, Versailles le 23 décembre .	592
345. Lettre du Roi à l'Impératrice, Versailles, le 23 décembre.	592—593
346. Le Consul Rossignol au Roi, Pétersbourg, le 24 décembre	593—596
347. Le M-is de Bausset au Duc de Praslin, Pétersbourg, le 24 décembre.	596—597
348. Le Consul Rossignol au Roi, Pétersbourg, le 24 décembre . . .	597—599
349. Le Duc de Praslin au M-is de Bausset, Versailles, le 28 décembre .	600
350. Le M-is de Bausset au Duc de Praslin, Pétersbourg, le 31 décembre.	601—603

Дополненія.

	СТРАИ.
351. Le B-on de Breteuil au Duc de Praslin, Moscou, le 29 mars 1763.	607—609
352. M-r Bérenger au Duc de Praslin, Pétersbourg, le 26 juin 1763.	609—612
353. Le même au même, Pétersbourg, le 28 juin 1763	612—614
354. Le même au même, Pétersbourg, le 15 juillet 1763	614—619
355. Le même au même, Pétersbourg, le 26 juillet 1763	619—621
356. Le même au même, Pétersbourg, le 2 août 1763.	621—622
357. Le même au même, Pétersbourg, le 5 août 1763.	622—623
358. Le même au même, Pétersbourg, le 22 août 1763	623—624
359. Le même au même, Pétersbourg, le 13 septembre 1763.	624—625
360. Le même au même, Pétersbourg, le 20 septembre 1763	625—626
361. Le même au même, Pétersbourg, le 11 octobre 1763.	626—627
362. Le même au même, Pétersbourg, le 18 octobre 1763	627—628
363. Lettre du B-on de Breteuil au C-te de Choiseul, Varsovie, le 17 juillet 1762.	629
364. Le B-on de Breteuil au C-te de Choiseul, Varsovie, le 19 juillet 1762	629—630
365. M-r Bérenger au C-te de Choiseul, Pétersbourg, le 23 juillet 1762.	630—631
366. Le même au même, Pétersbourg, le 30 juillet 1762.	631
367. M-r Sartine (au C-te Choiseul), Paris, le 30 juillet 1762	632
368. Passage omis du rapport de Bérenger (№ 17, p. 33)	632—633
369. Passage final omis du rapport de Bérenger (№ 18, p. 36)	633
370. M-r Bérenger au C-te de Choiseul, Pétersbourg, le 13 août 1762	633—634
371. Passage omis du rapport de Bérenger (№ 26, p. 49)	635
372. Le B-on de Breteuil au C-te de Choiseul, Varsovie, le 20 août 1762.	635
373. M-r Bérenger au C-te de Choiseul, Pétersbourg, le 21 août 1762	636
374. Le même au même, Pétersbourg, le 21 août 1762	637—639
375. Le même au même, Pétersbourg, le 27 août 1762	639—640
376. Le même au même, Pétersbourg, le 31 août 1762	640—641
377. Le même au même, Pétersbourg, le 3 septembre 1762	641—645
378. Le même au même, Pétersbourg, le 3 septembre 1762	645—649
379. Le B-on de Breteuil au C-te de Choiseul, Pétersbourg, le 12 septembre 1762	649—651

№№	СТРАН.
380. Le même au même, Pétersbourg, le 12 septembre 1762	651—653
381. Lettre du B-on de Breteuil à l'Impératrice Catherine, septembre 1762	653—654
382. Le B-on de Breteuil au C-te de Choiseul, Moscou, le 9 octobre 1762	654—657
383. Le même au même, Moscou, le 9 octobre, 1762.	658
384. Passage omis du rapport du B-on de Breteuil (№ 55, p. 103)	658—659
385. Le B-on de Breteuil au C-te de Choiseul, Moscou, le 28 octobre 1762	659—660
386. Le même au même, Moscou, le 10 novembre 1762.	660
387. Passage omis du rapport du B-on de Breteuil (№ 60, p. 114)	661
388. Le B-on de Breteuil au Duc de Praslin, Moscou, le 20 décembre 1762	661—663
389. Le même au même, Moscou, le 20 décembre 1762	663—666
390. Lettre du B-on de Breteuil à l'Impératrice Catherine, le 6 décembre 1762	666—667
391. Réponse de l'Impératrice Catherine au B-on de Breteuil, le 7 décembre 1762	667
392. M-r Poniatowski au B-on de Breteuil, le 21 novembre 1762	667—668
393. Passage omis du rapport du B-on de Breteuil (№ 77, p. 150)	668
394. Partie finale omise du rapport du B-on de Breteuil (№ 83, p. 160).	668—671
395. Passage omis du rapport du B-on de Breteuil (№ 93, p. 177).	671—672
396. Passage omis du rapport du B-on de Breteuil (№ 95, p. 178)	672
397. Passage final du rapport du B-on de Breteuil (№ 95, p. 180)	672—673
398. Le B-on de Breteuil au Duc de Praslin, Moscou, le 12 mai 1763	673—674
399. M-r Bérenger au Duc de Praslin, Petersbourg, le 26 août 1763.	674—675
400. Passage final omis du rapport de M-r Bérenger (№ 151, p. 261)	676
401. Passage final du rapport de M-r Bérenger (№ 157, p. 270).	676
402. Passage omis du rapport de M-r Bérenger (№ 167, p. 300).	676
403. Passage omis du rapport de M-r Bérenger (№ 168, p. 308).	677
404. Passage omis du rapport de M-r Bérenger (№ 183, p. 331).	677
405. Partie finale omise de rapport de M-r Bérenger (№ 205, p. 364)	678
406. M-r Bérenger au Duc de Praslin, Pétersbourg, le 22 mai 1764	679—680
407. Le même au même, Pétersbourg, le 24 juin 1764	680—682
408. Le même au même, Pétersbourg, le 10 juillet 1764	682—683
409. Le même au même, Pétersbourg, le 17 juillet 1764	683—684
410. Passage final du rapport de M-r Bérenger (№ 219, p. 389)	685
411. M-r Bérenger au Duc de Praslin, Pétersbourg, le 31 juillet 1764	685—686

1.

M. Bérenger au C-te de Choiseul ¹⁾.

S. Pétersbourg, le 2/13 Juillet 1762.

Monseigneur, La nation Russe, mécontente à l'excès du Gouvernement de Pierre III, vient de le déposer le 9 de ce mois, et a élevé à l'autorité suprême l'Impératrice, son épouse, sous le nom de Catherine Seconde.

Cette Princesse règnait déjà sur tous les cœurs. La couronne qui vient de lui être donnée d'un consentement unanime et général, ne fait qu'ajouter un titre de plus à son Empire.

Que j'aurais de plaisir, M-gr, à vous faire le détail de tout ce qui s'est passé dans cette importante révolution! mais quels que soient mon zèle et le désir que j'ai de vous plaire, je sens que les bornes d'une lettre et la difficulté d'être instruit de tout, ne me permettent pas de placer ici toutes les circonstances qui pourraient intéresser votre curiosité.

Je prendrai la liberté d'observer à Votre Grandeur, que je ne puis garantir dans ces premiers moments d'agitation la certitude de toutes les particularités qui feront l'objet de mes dépêches. S'il s'y trouve des erreurs, j'aurai soin de les rectifier à mesure que le poids et la réunion des rapports rendra la vérité des faits plus authentiques.

Vous lirez, M-gr, les principales causes de cette révolution dans le manifeste qui a été publié par ordre de S. M. Impériale.

Peu de jours avant sa déposition, Pierre III avait fait consacrer un temple Luthérien à Oranienbaum, il avait assisté fort dévotement à toutes les cérémonies faites à cette occasion et selon quelques rapports y avait communiqué.

Non content d'abjurer ainsi la religion de son trône, à la face de ses sujets, il forçait encore ses courtisans à prendre part aux cérémonies de ce culte étranger, tandis que d'un autre côté, il affectait de ne plus paraître aux églises Russes, et, s'il s'y montrait par hasard, il y

¹⁾ Напечатано въ Исторіи Екат. II, Вильбасовѣ, т. II, стр. 539—47.

portait toujours les marques du plus grand mépris joint à toute l'indécence et l'impiété d'un profane.

En dépouillant le clergé de ses richesses, par un coup d'autorité, dans les commencements d'un règne mal affermi, il s'était attiré toute sa haine. Ce corps, dont l'influence en Russie paraît plus grande que partout ailleurs, était d'autant plus sûr de sa vengeance que les motifs en paraissaient sacrés.

L'abandon, l'état humiliant où était réduite l'Impératrice, les outrages journaliers qu'elle supportait avec une patience incroyable, son respect inviolable pour la religion et ses ministres, son air de bonté envers tout le monde, les talents et les lumières qu'on lui connaissait, sa dignité et sa décence mises en parallèle avec le caractère bizarre et féroce du Czar, les vertus enfin de cette admirable Princesse fixaient depuis longtemps les soupirs et les vœux de la nation en sa faveur.

L'Empire était d'ailleurs menacé d'une ruine totale; il avait perdu toute considération au dehors, par une paix honteuse et un tissu d'infidélités criminelles; on se voyait encore à la veille d'être sacrifié à une guerre étrangère. Il fallait un remède violent à tant de maux extrêmes: les conjurés n'ont fait que l'indiquer - la déposition de Pierre III et l'exaltation de l'Impératrice Catherine.

Les ressorts, M-gr, qu'on a fait jouer pour produire cette grande révolution sont si compliqués que les détails n'en sauraient être encore ni aussi clairs, ni aussi certains que les causes que je viens d'alléguer.

La Princesse Daschkoff, fille du Sénateur Worontzoff, et sœur de la „Frèyle“ favorite, était dévouée depuis longtemps à l'Impératrice. Elle s'était attirée la haine et les reproches de sa famille pour la profession ouverte qu'elle faisait de son zèle pour cette souveraine; mais rien n'était capable de lui faire démentir ses sentiments et rien ne saurait peindre l'intrépidité de son audace. Il me suffira d'assurer Votre Grandeur que cette jeune dame qui n'a encore que 19 ans aurait très-bien joué dans l'ancienne Rôme le rôle de Cornélie si elle y eut eu les Gracques pour ses fils. C'est chez elle que la trame de la conjuration a commencé.

M. Odart, piémontais d'origine et mon ami, fréquentait habituellement cette maison. Il venait d'être attaché personnellement à l'Impératrice en qualité de Secrétaire particulier. Il a été un des principaux arcboutants de la conjuration et s'est conduit avec beaucoup d'intelligence.

Voilà, M-gr, les deux seuls conjurés que je connaisse sur les neuf principaux à la tête desquels il faudrait nommer le C-te de Rasoumofsky, hetman de Ukraine. Il a adopté les ouvertures qu'on lui en a faites uniquement par zèle pour l'Impératrice et pour l'Empire. Il a été merveilleusement secondé par M. le Conseiller Teploff qui lui est attaché.

Le 4-e conjuré est M. Panin, Gouverneur du Czarewitz, dont les intrigues, les lumières et les conseils ont été de la plus grande utilité.

Les trois frères Orloff, dont un officier aux Gardes et deux autres dans l'artillerie sont comptés pour le cinquième.

Le 6-e est l'archevêque de Nowgorod très grand ouvrier.

Le 7-e est M. le Prince Wolkonsky qui n'est entré dans le projet que peu de jours avant son exécution, mais qui s'est montré de très bonne volonté.

Le 8-e est M. Bibikoff, capitaine d'artillerie.

Le 9-e est M. Passek, lieutenant aux gardes de Preobragensky.

On pourrait encore nommer M. le Général Betzkoy nouvellement arrivé de Paris, et M. Gleboff, Procureur général du Sénat, qui, ayant eu vent de ce qui se tramait trois jours avant l'évènement, alla trouver M. Bibikoff, lui témoigna tant d'intérêt et de bonne volonté qu'il réussit à se faire agréer.

On en nomme encore plusieurs autres qui se sont distingués; mais dans le désordre des rapports, il est bien difficile de savoir à quel degré chacun y a contribué. Tout ce que l'on m'assure c'est qu'ils étaient neuf principaux.

Les conjurés étaient convenus que chacun d'eux serait suivi partout d'une mouche qui dans le cas de trahison ou de détention devait courir et donner avis aux autres.

L'évènement a justifié la sagesse de cette précaution. Le S-r Passek ayant gagné un soldat de sa compagnie depuis quelques jours, ce soldat a demandé au S-r Ismailoff, capitaine de la même Compagnie, quand est-ce qu'ils exécuteraient leur projet. Le S-r Ismailoff, surpris de cette question, en a voulu connaître la valeur. Il a fait sur-le-champ, le 8 de ce mois, son rapport à la Chancellerie et Passek a été arrêté. La mouche vigilante en a donné avis aussitôt, et dans l'instant la Princesse Daschkoff envoie une voiture à l'Imperatrice qui était dans sa retraite à Péterhoff, lui mande que tout est découvert et qu'il n'y a pas un moment à perdre.

M. Orloff se charge de la ramener à Pétersbourg—Cela s'exécute avec toute la diligence et le secret possibles.

L'Imperatrice assez déguisée pour qu'il fût difficile de la reconnaître, et escortée de M. Orloff, part pendant la nuit du 8 au 9, mais comme les chevaux qui traînaient la voiture qui lui avait été envoyée, ne pouvaient plus aller, elle se jette dans une mauvaire calèche et arrive au quartier des Gardes Ismailoff à l'entrée de la ville, vers les 7 heures du matin.

Trois compagnies seulement étaient prévenues; quelques officiers se ressemblent autour d'Elle. M. le hettman, averti, accourt sur une ca-

*

riole de mougick. Elle reçoit le serment de quelques troupes, tandis que toutes les autres qui se trouvaient dans la ville instruites de ce qui venaient d'arriver, se hâtent de l'aller reconnaître, en poussant des acclamations et des cris de joie.

M. le hettman suivi des officiers, des soldats et du peuple, la conduit vers les 9 heures à l'Église du Cazan. L'archevêque de Novogorod s'y était rendu avec quelques autres membres du clergé. On chante le *Te deum*; Elle est reconnue pour seule souveraine de Russie, et son fils, qu'on fait venir, est déclaré successeur à l'Empire.

De là, Elle se rend au vieux Palais où l'Empereur Elisabeth est morte. Tout le monde accourt pour prêter serment et qui dure jusqu'à deux heures.

Pendant ce temps les conjurés prennent toutes les mesures possibles pour assurer le succès de leur entreprise. On dispose l'artillerie sur toutes les avenues du Palais, les troupes se mettent sous les armes. Il se fait une circulation et un mouvement continuel dans toutes les rues, mais sans aucune confusion. La tranquillité et l'ordre règnent de tous côtés.

On fait revenir trois régiments qui étaient sur le chemin de Narva allant à l'armée.

Sur ces entrefaites arrive de l'armée à Pétersbourg M. Olsoufiew, Colonel du Régiment du Prince de Holstein-Beck nommé Woronitza qui a fait toutes les campagnes pendant cette guerre et qui est composé de 1600 hommes. Cet officier apprenant ce qui se passe, se rend au Palais, et prête serment. On lui propose d'aller gagner son Régiment qui était à 30 werst de Péterhoff où l'Empereur l'attendait ce même jour. Il part suivi de deux grenadiers; commence, dès qu'il est arrivé, à pressentir quelques officiers et quelques soldats sur la différence des sentiments qu'ils avaient pour l'Empereur et pour l'Impératrice; ne néglige rien pour leur inspirer ceux qu'il souhaitait, et les voyant bien disposés, il leur annonce la nouvelle du jour. Aussitôt on crie *Oura*, Vivat-Vive l'Impératrice!

Cependant arrive à ce régiment un adjudant, suivi de six hussards de la part de l'Empereur pour ordonner au régiment de le suivre à Péterhoff. Sur quoi il s'élève un cri unanime qu'on ne le reconnaît plus, et ce régiment vient augmenter les forces de la ville de façon que vers les 6 heures après-midi l'Impératrice avait quinze mille hommes sous ses ordres.

Elle arbore l'ancien uniforme des Gardes, se montre à cheval à ses troupes et en fait la revue, au milieu des cris de joie et des acclamations.

Pendant que cette scène, M-gr, se jouait à Pétersbourg, l'Empereur se rend d'Oranienbaum à Péterhoff où il avait indiqué la célébration du gala de la S-t Pierre, ignorant encore ce qui se passait.

A la première nouvelle de l'évasion de l'Impératrice, M. le Chancelier, voyant ce Prince consterné, lui dit qu'il était très-possible qu'elle fut allée à Pétersbourg pour s'y faire couronner et que comme il avait du crédit sur le peuple, il allait essayer de l'apaiser si S. M. le jugeait à propos. A quoi l'Empereur ayant répondu affirmativement, M. de Woronzoff vint droit au Palais, et l'on assure qu'il eut la naïveté de confier à l'Impératrice le motif qui l'avait ramené à la ville. „—Vous le voyez, lui dit cette Princesse, ce n'est pas moi qui agis, je ne fais que céder aux empressements de la nation“. A quoi le Chancelier répliqua qu'il serait le premier à lui rendre hommage, et prêta serment de fidélité; il a été gardé depuis par deux officiers; cependant il a paru aujourd'hui à la cour et y a été, dit-on, assez bien traité.

L'Empereur envoya unitilement vers le régiment de Woronitza, comme j'ai eu l'honneur de le dire plus haut. Le C-te Dévière était parti dès le matin pour aller à Cronstadt où, ayant rencontré le Vice-Amiral Talyzin, au moment qu'ils débarquaient l'un et l'autre, M. Dévière lui demanda s'il y avait quelques nouvelles à Pétersbourg. M. de Talyzin lui confia qu'il avait remarqué le matin des choses fort extraordinaires; qu'il avait vu des soldats s'assembler et courir dans les rues, qu'il craignait quelque sédition et que, selon le devoir de sa charge, il s'était hâté de se rendre à Cronstadt pour y maintenir la tranquillité. Sur quoi s'étant séparé, M. de Talyzin, porteur des ordres de l'Impératrice, fait prêter serment au commandant et à la garnison et, sur-le-champ, arrêta M. Dévière.

Tout annonçait ainsi une catastrophe prochaine à ce Prince qui avait généralement déplu. Il passa une grande partie du vendredi à Péterhoff expédiant des courriers sans cesse qui trouvaient tous les chemins fermés; tantôt il dictait des Oukases pour envoyer à Pétersbourg; tantôt il consultait sur le parti qu'il devait prendre. J'ignore précisément les personnes qu'il avait avec lui; mais la plus grande partie de sa compagnie était composée de femmes toutes tremblantes. Il fit servir un dîner au bout d'une des allées de Peterhoff qui donne sur la mer et, chose incroyable, on assure qu'il se livra à la boisson à son ordinaire.

On dit que M. Goltz lui conseilla de s'enfuir à Narva. Enfin à 8 heures du soir, il s'embarqua sur un yacht pour aller à Cronstadt avec ses femmes et une douzaine d'hommes. A peine eût-il jeté l'ancre que la sentinelle qui gardait le port lui ordonna de se retirer. En vain dit-il qu'il était l'Empereur Pierre III, on lui répondit qu'on ne le reconnaissait plus en cette qualité, et qu'on allait faire feu du canon qui était braqué sur le port s'il ne se retirait pas promptement. La peur le saisit, et il va se cacher à fond de calle, tandis que les femmes jetaient les

hauts cris et demandaient grâce par leurs larmes et leurs prières; on ne se donne pas le temps de lever l'ancre, on coupe le câble et on retourne à Oranienbaum.

Il lui restait encore environ 600 hommes holstinois et quelques troupes de milices qui étaient une faible ressource en cas d'attaque.

Cependant l'Impératrice était partie vers les 9 heures du soir de Pétersbourg à cheval, portant l'ancien uniforme des gardes. L'héroïne Daschkoff la suivait dans le même équipage; M. le hetman marchait à côté d'elle. Le Prince de Wolkonsky et M. de Villebois avaient la direction des quinze mille hommes de troupes sous les ordres de S. M. Impériale. Le conjuré Odart valait bien un Général pour les soins et les mouvements qu'il se donnait.

L'Empereur apprenait la marche par les émissaires qu'il envoyait à la découverte. Enfin, se voyant absolument sans ressource, il écrivit une lettre à l'Impératrice par laquelle il reconnaissait ses torts et offrait de se réconcilier avec Elle et de partager l'autorité. L'Imp-ee n'y fit point de réponse; il lui en envoya peu de temps après une seconde par laquelle il lui demandait pardon, une pension et la permission de se retirer dans le Holstein. On dit que le vieux Maréchal Munich lui avait conseillé d'aller implorer lui-même la clémence de l'Impératrice et de se remettre à discrétion.

Cette Princesse lui envoya par le Général Ismaïloff un acte d'abdication avec ordre de le lui faire signer et de lui déclarer qu'on ne pouvait lui répondre de sa vie s'il entreprenait de se défendre.

Cet officier se rendit à Oranienbaum, suivi uniquement de son domestique; il lui présenta cet acte à signer et comme il tergiversait— „Vous êtes maître de ma vie, lui dit M. Ismaïloff, mais en attendant je vous arrête de la part de l'Impératrice“. Il lui ôta son cordon et le mena d'Oranienbaum à Péterhoff. Il fut conduit dans l'appartement qu'il occupait étant Grand-Duc, dépouillé de toutes les marques de sa souveraineté et mis en robe de chambre d'où il ne sortit que pour disparaître entièrement. Ainsi finit cette tragédie le 10 juillet à 7 heures du soir.

L'Impératrice refusa de le voir. On dit qu'il lui fit demander d'avoir pitié de la Freyle et de Goudowitch: ils s'étaient fait de fort tendres adieux et avaient donné toutes les marques du plus grand désespoir. Ce Prince a témoigné la plus grande lâcheté dans toute la suite de cet événement.

Il aurait pu s'enfuir à Riga ou à Revel; mais il fallait qu'il montrât dans toutes les circonstances, combien il était indigne du trône qu'il occupait.

On lui a trouvé une quantité prodigieuse de diamants. La Freyle avait confié les siens dans les premiers instants de crise à Goudowitch.

L'opinion générale, M-gr, est que le jour même de cet évènement l'Impératrice devait être empoisonnée et que si le poison n'avait pas produit son effet, il était résolu de s'en défaire de quelque façon que ce fût.

Le Czarewitz était aussi désigné pour victime dans cet horrible attentat et l'on ajoute que Pierre III devait immédiatement après épouser la Freyle et l'associer à son trône comme Impératrice.

Je ne garantis pas, M-gr, la vérité de cette notion qui fait frémir et révolte l'humanité; mais la férocité barbare et insensée de Pierre III la rend assez vraisemblable.

Je ne dois pas oublier, M-gr, d'ajouter à cette relation que le projet des conjurés était d'attendre le retour de l'Empereur à Pétersbourg et que la détention de Passek en a fait accélérer l'exécution de quelques jours.

L'Impératrice rentra le dimanche 11 à Pétersbourg vers midi; Elle était accompagnée de toute sa cour et de ses troupes: chacun pour célébrer son triomphe s'était couronné de verdure en chemin. Elle se rendit dans cet appareil au Palais d'Été.

Elle est continuellement occupée à régler les affaires de l'Intérieur; Elle s'est rendue ce matin pour la seconde fois au Sénat et y a terminé les plus anciens procès.

S. M. Impériale a élevé M. Orloff au grade de Lieutenant-Général, lui a donné la clef de Chambellan et l'a honoré des marques de l'ordre de S-t Alexandre.

La Princesse Daschkoff a reçu les marques de l'ordre de S-te Catherine.

Tout ceci est de la plus grande publicité.

2.

Déclaration de Catherine II aux Ministres Etrangers.

Sa Majesté Impériale étant montée aujourd'hui au Trône Impérial de toutes les Russies pour répondre aux désirs unanimes et aux pressantes prières de tous les fidèles sujets et vrais patriotes de cet Empire, a ordonné d'en donner part à tous les Ministres Etrangers résidents à Sa Cour, et de les assurer que S. M. I. est invariablement intentionnée d'entretenir la bonne amitié avec les Souverains leurs maîtres. On préviendra incessamment Messieurs les Ministres Etrangers du jour auquel ils pourront avoir l'honneur de faire leur cour et présenter leurs compliments de félicitations à Sa Majesté Impériale.

Fait à St.-Pétersbourg, ce 28 Juin 1762.

3.

M. Bérenger au Comte de Choiseul.

Pétersbourg, le 2/13 Juillet 1762.

Monseigneur, L'Empereur a été conduit par un des M. M. Orloff à la forteresse de Schliesselbourg où est le jeune Prince Iwan.

La Freyle (Woronzow) qu'on dit avoir été traitée par la soldatesque comme une servante de cabaret a été menée en ville. Son père le Sénateur de Woronzoff est aussi arrêté. Ils sont gardés l'un et l'autre dans leur maison. On dit que l'Impératrice a hésité si elle le ferait arrêter, mais la Princesse Daschkoff, fille de ce disgracié, l'a exigé et a représenté qu'il y aurait du danger à ne pas le faire.

Wolkoff, Secrétaire de l'Empereur, et ci-devant de la conférence, fut mis en prison avant hier; Gudowitz et Milgounow sont aussi arrêtés.

Le Prince George fut aussi arrêté vendredi matin. Les soldats le maltraitèrent et le descendirent dans un cachot. L'Impératrice lui en fait faire des excuses comme d'un abus de l'ordre qu'elle avait donné. Il est simplement arrêté dans son hôtel, mais bien gardé. S. M. lui a fait dire aujourd'hui que cela ne serait pas long.

La Chancelière a mérité la disgrâce de l'Imp-cc par ses persécutions contre le C-te de Strogonoff, à cause du zèle et du dévouement que celui-ci affichait pour cette Princesse, et pour avoir en dernier lieu très-maltraité sa nièce la Princesse Daschkoff au sujet d'une lettre pleine de sentiments que cette jeune dame avait écrite à l'Impératrice.

Je vais, M-gr., vous annoncer une nouvelle très-désagréable. Le C-te de Woronzow a été aux arrêts dans son hôtel pendant deux jours et gardé par deux officiers. Ce Ministre périt par où tant d'autres se sauvent, par faiblesse et par pusillanimité. On dit qu'il a perdu la tête dans les premiers moments de la révolution; qu'arrivé ici il a fait quelques difficultés de prêter serment. J'ignore quel sera son sort. Mais une nouvelle bien fâcheuse encore c'est que Bestoujeff est rappelé. On dit que le P-cc Wolkonsky lui a été dépêché pour lui annoncer la fin de son exil et son rétablissement dans sa fortune et ses emplois. Les personnes qui me font part de cette circonstance me disent que ce Ministre aura déposé sa haine contre la France.

Le résident de Saxe me rappelle qu'en 1757 où la Pologne avait travaillé à le réconcilier avec nous, que ce Ministre y était absolument disposé et que la seule chose qui l'avait aigri était un présent indiscret fait au Vice-Chancelier. J'ignore la vérité de cette anecdote; mais si quelque chose est capable de me rassurer ce sont les principes et les

sentiments de l'Impératrice. Je ne doute pas que cette Princesse ne cherche l'amitié et l'alliance du Roi.

Au reste, M-gr, j'ai lieu de croire que l'empoisonnement de l'Impératrice et le mariage de la Freyle est absolument faux et qu'on ne l'a répandu que pour exciter le peuple.

L'avis de M. Panin était de placer le Czarevitch Paul Petrowitch sur le trône et l'Impératrice régente; mais l'avis contraire a prévalu.

4.

M. Bérenger au C-te Choiseul.

Pétersbourg, le 2 13 Juillet 1762.

Monseigneur, J'ai l'honneur d'envoyer ci-joint à Votre Grandeur une note, qui fut remise à tous les Ministres étrangers vendredi au soir 9 de ce mois. On les avertit de se rendre aujourd'hui à la Cour vers les 11 heures, et que S. M. recevrait leurs compliments.

J'ai été invité, M-gr., comme tout le monde, par un homme de la cérémonie et j'ai eu le matin l'honneur de baiser la main de S. M. Impériale. M. l'ambassadeur et tous les Ministres se sont conformés à cette étiquette ainsi que les femmes des Ministres de Danemark et de Hollande; celle du Ministre d'Espagne n'a point paru à la Cour et M. le M-is d'Almodovar a dit à l'Impératrice qu'elle était incommodée; d'ailleurs tout s'est passé avec le ton de la plus grande dignité de la part de l'Impératrice et l'air de la joie et de la satisfaction générale.

Je ne puis assez témoigner de regrets à Votre Grandeur sur le départ de M. le B-on de Breteuil. Ces regrets me sont communs avec tous les Russes bien intentionnés pour nous. Son personnel était très-agréable à l'Imp-ce et je ne saurais douter que son retour auprès d'Elle ne la flattât infiniment et qu'il ne fut de la plus grande utilité aux intérêts du Roi dans ce Pays.

J'ai été voir ce matin M. Panin qui m'a très bien traité. Je dois vous avouer, M-gr, que je l'avais fait prier par M. Teplow de vouloir bien me faire expédier le passeport pour mon courrier aussitôt qu'il serait possible. Tout le monde me disait qu'il fallait s'adresser à lui et il est certain que dans les premiers moments il les faisait délivrer. Je savais que M. l'ambassadeur se donnait des soins infinis pour avoir le sien, et que frappant inutilement à toutes les portes il avait pris le parti de la faire demander à l'Impératrice.

Les choses étaient dans cet état lorsque nous avons appris qu'il fallait prendre la voie ci-devant usitée pour les obtenir; je m'y suis con-

formé tout de suite. Malgré cela je n'ai point encore mes passeports, quoique M. le Vice-Chancelier, P-ce de Galitzin, qui m'a comblé ce matin à la cour de politesses et de bontés, m'ait assuré qu'ils étaient prêts depuis hier au soir. J'ignore à quoi il tient que je ne les reçoive. Il est vrai que tous les Ministres sont dans le même cas. Je serais au désespoir, M-gr, si en tentant comme tous les autres membres du corps diplomatique, des voies étrangères, ma conduite en cela avait pu déplaire à M. le C-te de Woronzoff; mais l'empressement que je devais avoir pour faire parvenir à Votre Grandeur une nouvelle aussi intéressante pourrait me servir d'excuse de n'avoir pas différé jusqu'au dernier moment à me déterminer sur le parti que je devais prendre.

Je dois ajouter à Votre Grandeur que dès le vendredi au soir, 1-ère époque de la Révolution, je me rendis chez M. le Chancelier dont le suisse me dit qu'il me ferait avertir du moment où je pourrais avoir l'honneur de faire ma cour à ce respectable Ministre, et que ne recevant aucune nouvelle je ne devais point naturellement rester dans l'inaction.

On assure, M-gr, que l'Impératrice ira dans un mois à Moscou pour s'y faire couronner. Je voudrais bien avoir les ordres de Votre Grandeur pour régler ma conduite à cet égard et pour ne rien faire qui puisse lui déplaire; mais comme je ne prévois pas qu'il soit possible que je les reçoive dans le temps, si le voyage n'est point différé, je prendrai la liberté d'interpréter votre intention et de me rendre à Moscou. Au reste je prendrai là dessus conseil de M. l'Ambassadeur.

M. Goltz n'a point paru ce matin à la Cour. L'Impératrice lui a fait dire qu'il pouvait s'y rendre, mais sans uniforme, comme les autres Ministres.

5.

M. Bérenger au Comte de Choiseul ¹⁾.

Pétersbourg, le 2/13 Juillet 1762.

Monseigneur, Je demande à Votre Grandeur la permission de faire quelques réflexions sur le tableau actuel des affaires dans cet Empire. Je ne prends la liberté de les placer que parce que je crois que la connaissance du lieu et des moments pourra les justifier à vos yeux.

Il paraît de là que l'influence de la Cour de Vienne deviendra prédominante à celle-ci. On assure que l'on a expédié plusieurs courriers à l'armée, M. de Czernichew a ordre de sauver avec son corps et en cas

¹⁾ Напечатано у Вильбасова Ист. Екат. Второй, Т. II, стр. 547—49.

de violence de la part du Roi de Prusse de faire en sorte de passer à l'armée autrichienne. M. de Romanzow doit se maintenir dans la Prusse et la Poméranie et favoriser s'il est à portée l'évasion de M. de Czernichew en attendant des ordres ultérieurs.

M. le C-te de Mercy n'oublie rien pour faire sa cour, il est seul Ambassadeur et est traité avec les plus grands égards et la plus grande distinction. Tout annonce que le retour de M. de Bestoujeff sera encore très-favorable à la Cour de Vienne; mais l'on m'assure que ce vieillard septuagénaire, affaibli par l'usage du vin et des liqueurs spiritueuses et engourdi par l'inaction où il vit depuis longtemps, sera très-peu propre aux affaires.

J'ai partagé autant qu'il était en moi toute la joie de M. le C-te de Mercy à ses yeux et à ceux de la nation. Les compliments que je reçois de tous les Russes, les ordres que S. M. a fait donner pour qu'on laissât librement passer tous les français dès les premiers instants de la révolution, la préférence qu'Elle leur accorde pour le service de sa personne, toutes ces circonstances me font juger, M-gr, que l'Imp-ce a du goût et des bontés pour la nation.

Quelques personnes m'ont donné les assurances les plus positives que l'Imp-ce cherchait à concilier nos différends avec l'Angleterre et que si Elle ne pouvait pas nous donner des secours effectifs, Elle nous serait du moins favorable dans les négociations.

Je suis très-disposé à croire que ce sont là ses intentions, mais qui peut prévoir, M-gr, jusqu'à quel point cette Princesse portera la fermeté de ses principes.

Il ne faut point se dissimuler que quoi qu'Elle soit parvenue au trône de Russie par le droit le plus sacré et le plus incontestable qui est celui du consentement unanime de la nation, il lui faudrait tout l'avantage de son personnel et de ses vertus pour empêcher qu'après les premiers moments d'enthousiasme, Elle n'y soit regardée comme étrangère et peut-être intruse. Tant de personnes d'ailleurs ont eu part à son élévation qu'il sera peut-être indispensable un jour de faire des sacrifices à cause du ton et de l'excès des prétentions si ordinaires à ceux qui ont fait une souveraine. De là naîtront des murmures et des accidents qu'il est impossible de prévoir, mais qui peuvent faire soupçonner que cette Princesse, sage comme Elle est, consultera l'esprit et le penchant de ses sujets sur les alliances qu'Elle contractera et sera même quelques fois dans le cas de leur sacrifier son goût particulier. Ainsi je crois, M-gr, qu'il serait important de s'assurer d'avance de quelques personnes qui composeront le nouveau Ministère.

Le S-r Teplow me paraît devoir jouer un très grand rôle sous les auspices de M. le hettman.

Quant à M. de Bestoujeff tout le monde m'assure qu'il ne règnera point ou que son règne sera très court. Je n'ai que des soupçons et quelques prévoyances au sujet de M. Poniatowsky. Il ne me paraîtrait pas sage que ce Seigneur Polonais vint tout de suite se montrer ici, mais il est très vraisemblable qu'il y viendra tôt ou tard, et absent comme présent il est d'autant moins à négliger que son goût et celui de sa famille n'est pas pour nous.

Les beaux jours de M. Keith sont passés. Son personnel ne plait pas infiniment à l'Imp-*ce* et le goût de cette Princesse pour les Anglais est fort diminué. Je ne doute pas que la dextérité de M. le Baron de Breteuil ne fût capable de la décider en notre faveur.

Je ne sais, M-*gr*, si ce n'est point une grande témérité de ma part que de prendre la liberté de recommander à vos bontés M. Odart. Je ne saurais assez me louer de son zèle et de sa confiance. Il n'est point riche et réfléchissant au comble de la faveur sur les revers de la fortune et sur les vicissitudes des choses humaines, il me disait avant hier qu'il n'aspirait qu'à se ménager une retraite en plaçant sur la banque de Venise ou de Gênes de quoi le faire subsister agréablement et en philosophe. Je lui dis, M-*gr*, que je ne manquerais par de vous rendre compte des preuves de zèle qu'il m'avait données dans cette occasion, et que s'il voulait s'attacher sincèrement à la France par des services réels et directs, je ne pouvais douter que le Roi ne se fit un plaisir de lui donner des marques de sa satisfaction. Au reste, M-*gr*, M. le Baron de Breteuil vous parlera à ce sujet. Tout ce que je puis avoir l'honneur de vous assurer c'est qu'il est l'ami et le conseil de la Princesse Daschkoff et que l'Impératrice compte essentiellement sur lui.

6.

M. Bérenger au C-*te* de Choiseul ¹⁾.

Pétersbourg, le 2/13 Juillet 1762.

Monseigneur, Je dois rendre compte à Votre Grandeur de la conduite que j'ai tenue dans cette occasion délicate.

J'avais les notions les plus fortes sur cet événement. Il y a dix ou douze jours que M. Odart me fit demander une entrevue dont nous étions convenus quelques jours auparavant. Je me rendis seul vers minuit dans un lieu écarté et absolument désert ayant pris assez de précautions pour n'être point reconnu. Là ce Monsieur me remit le billet suivant.

¹⁾ Тамъ же, стр. 549—52.

„L'emplète que nous devons faire se fera sûrement bientôt, mais à „beaucoup meilleur marché. Ainsi on n'a pas besoin d'autres fonds“. Je devais, M-gr, faire passer ce billet à M. de Breteuil, mais il me défendit la voie de la poste. Je causai pendant une heure avec lui. Je vis tant de nuages dans sa tête; tant de personnes dont je connaissais l'indiscrétion dans le secret, des mesures trop mal concertées pour une conjuration, un tel fatras en fait de moyens et d'impuissances, que ma première reflexion ne fut pas en faveur du succès et que mon premier sentiment fut un mouvement d'intérêt et de compassion sur le danger où je croyais l'Impératrice qui méritait d'être mieux servie. Ce conjuré me citait pour premier arc-boutant de ce grand ouvrage la Princesse Daschkoff, qui à l'âge de 19 ans affiche la philosophie et l'indépendance au centre de l'ignorance et du despotisme. C'est une femme singulière et propre à braver l'échafaud; mais qui n'a point assez de maturité pour aller à son but avec sagesse. Elle a manqué vingt fois de ma connaissance aux principes d'une conjurée. C'était cependant chez elle que l'on tenait les assemblées et que l'on ourdissait la trame de la conjuration.

Le second des principaux ouvriers était M. le hetman. J'avais lieu de lui supposer les plus favorables intentions pour l'Impératrice, mais personne ne me paraissait moins propre que lui pour devenir chef de parti et rebelle. Indolent, borné, favori sans élévation, sans naissance et n'ayant rien à désirer ni à espérer du côté des honneurs et de la fortune. Une telle personne âgée ne pouvait-elle pas être soupçonnée d'être peu propre à la chose.

J'avais plus de confiance en M. Panin qui m'était désigné pour le 3-e conjuré. Il a de la sagesse dans l'esprit et de la subtilité dans ses menées. Je l'ai toujours jugé très-capable de système et d'un plan. Je lui connaissais d'ailleurs une âme sourde et modeste; un attachement sans bornes pour son élève et pour l'Impératrice, du sort desquels le sien était absolument dépendant; mais il n'avait d'autres considérations que celles de son personnel. Sa place était le poste d'un disgrâcié, en sorte que son influence me semblait bornée à quelques femmes et à un petit nombre d'amis.

Le général Betzkoy ne mettait que des vœux pour le succès de la conjuration.

Il est inutile que je vous parle des autres, mais une considération qui devait m'empêcher de ne rien hasarder, c'est qu'il n'y avait encore de gagné que quelques officiers aux gardes et quelques uns de l'artillerie. Les trois compagnies du régiment d'Ismailoff qui ont commencé la révolution n'ont fait le serment que dans les derniers jours.

Odart m'assurait qu'on avait deux fois entrepris d'enlever l'Empereur et qu'on l'avait manqué. J'avais fait un chiffre qui devait lui être

commun avec M. de Breteuil et que ce Ministre m'avait chargé de lui remettre. Odart me disait qu'il lui devenait très inutile. Je connais à quel degré Odart portait l'intrigue, je n'avais pas une entière confiance dans ses discours, M. de Breteuil m'avait recommandé d'être sur mes gardes.

Dans ces circonstances, M-gr, j'ai sollicité M. l'ambassadeur de faire partir le courrier qu'il me disait devoir expédier de jour en jour. J'affectais avec lui l'ignorance la plus complète de ce qui se tramait. Je me contentais de lui dire que je ne croyais pas que l'Empéreur partit pour l'armée. Je lui ai souvent répété que les folies répareraient tout le tort qu'il avait fait à l'alliance. En attendant ma dépêche qui contenait le détail de mes notions et de mes perplexités était prête. Je n'ai que le démerite de ne l'avoir pas envoyée, mais M. de Breteuil m'avait défendu de le faire par la poste et d'expédier un courrier que dans le cas d'un événement.

Telle était ma situation, M-gr, lorsque M. de Matuschkyn m'a envoyé de Péterhoff un français qui lui est attaché pour m'apprendre que l'Impératrice en était partie et qu'il avait tout lieu de croire que la révolution réussirait sans effusion de sang. J'ai passé chez mes voisins M. M. les Ministres de Suède et de Hollande. Je les ai trouvés tremblants et consternés.

En rentrant chez moi j'y ai trouvé un homme à M. l'Ambassadeur qui me faisait demander si j'avais quelques particularités à lui apprendre. Je me suis rendu aussitôt à son hôtel quoiqu'à l'autre extrémité de la ville. Je lui ai dit que j'avais les plus fortes raisons de croire qu'il n'y avait aucun danger et que, sauf son meilleur avis, je me proposais de cheminer à mon ordinaire chez les personnes avec lesquelles j'avais quelques relations. Que le pis aller était d'attraper des coups; que c'était bagatelle en raison de la satisfaction que nous devons témoigner d'un événement dont nous avons tant de sujets de nous applaudir. Il m'a dit qu'il en ferait exactement de même. Je me suis cependant borné à aller dans les premiers moments chez des personnes affidées et j'ai tenu les propos les plus circonspects; mais aussitôt que j'ai eu bien constaté la tournure de la révolution, j'ai été me faire écrire chez la Princesse Daschkoff, chez M. le hetman etc. J'ai trouvé chez la première le Prince Hovansky qui s'est chargé de lui rendre mon empressement et m'a garanti sa sensibilité.

J'avoue, M-gr, que je n'ai consulté que mon zèle. J'espère que V. Grandeur m'approuvera.

J'ai été choqué de la conduite des Ministres de Suède et de Hollande qui se sont tenus clos pendant ces deux jours. Ils ont voilé sous les apparences de la frayeur la plus pusillanime, le chagrin honteux de

perdre un Prince, dont ils se glorifiaient d'être les favoris. Ils ont constamment exagéré le danger et ils ont résisté à l'évidence des faits. J'ai plus d'une raison de croire que l'un et l'autre ont vu avec peine l'extinction de l'Empire Prussien dans ce Pays-ci. Je me suis toujours fort observé avec eux. J'ai même vanté leur prudence et j'ai cependant laissé entrevoir une grande satisfaction sur cet événement.

7.

M-r Bérenger au Comte de Choiseul ¹⁾.

Pétersbourg, le 5/16 Juillet 1762.

Monseigneur, Le lendemain de l'expédition de mon courrier, j'allais chez M-r l'Ambassadeur, qui me communiqua une note ministérielle, qui lui a été remise ces jours-ci et dont Votre Grandeur trouvera la substance dans ma dépêche N^o 6 ²⁾.

Je lui dis, que j'avais déjà connaissance des ordres que l'Impératrice avait envoyés à M-r de Czernicheff et à M-r de Roumanzoff, que ces dispositions me faisaient concevoir les espérances les plus flatteuses pour la suite, et que je ne doutais point que cette Princesse ne rétablît le système sur l'ancien pied. „Je me suis époumonné hier, me dit M-r l'Ambassadeur, pour La persuader; j'ai démontré l'iniquité de la défection du ci-devant Empereur, et que la Russie n'avait point d'autre moyen de réparer ses torts vis-à-vis de ses alliés qu'en reprenant les premiers engagements“.

J'applaudis à cette assertion, Monseigneur, en lui disant que la lecture de manifeste, la tournure générale que je remarquais dans l'esprit de la nation, l'empressement des courtisans à lui plaire et la dextérité, que je lui connaissais, ne me permettaient pas de douter du succès de ses démarches.

„Je l'espère, répliqua M-r l'Ambassadeur, mais je ne me dissimule point les difficultés. Appuyez moi, je vous prie, en toute occasion“.

V. E. me fait trop d'honneur, lui répondis je, de croire que je puisse lui être de quelque utilité. Je suis bien éloigné de m'en flatter. Je ne puis répondre que des vœux sincères, que je fais pour une négociation, dont le succès sera infiniment agréable au Roi. Je déploierai certainement toute mon éloquence auprès de mes amis pour leur faire

¹⁾ Тамъ же, стр. 553—57.

²⁾ Текстъ ноты, врученной Графу Мерси-Аржанто 1 Юля 1762, напечатанъ въ XVIII-мъ томѣ Сборника И. О. № 85, стр. 434—5.

connaître que ce que vous désirez est le seul parti vraiment utile et honorable pour cet Empire.

Je demandais, Monseigneur, la permission de prendre copie de la note, que je venais de lire, afin de l'envoyer à Votre Grandeur, mais le Comte de Mercy me dit qu'il fallait laisser à la Cour de Vienne le plaisir de Vous faire communication. Il m'ajouta à ce sujet: „je sais la „confiance et correspondance réciproque qui règnent entre nos Cours. „Vous ne pourriez croire combien la mienne a été flattée de toutes les „ouvertures et de toutes les confidences que la vôtre vient de lui faire „au sujet de vos négociations actuelles pour la paix avec l'Angleterre. „M-r de Breteuil ne m'en a point parlé sans doute parce qu'il a respecté le secret de sa Cour, mais je puis Vous assurer, que l'alliance „n'a jamais été ni mieux, ni plus solidement établie qu'elle l'est dans „ce moment-ci“.

Je n'augmente point, ai-je répliqué à M-r l'Ambassadeur, je ne suis point surpris de toutes les confidences dont V. E. me fait l'honneur de me parler. La noblesse et la franchise du ministère du Roi me rendraient toute autre conduite absolument incroyable. Quant à l'objet de ces confidences, j'avoue que je l'ignore parfaitement, et je puis assurer V. E. que M-r de Breteuil n'en était pas plus instruit que moi. Je pourrais faire serment qu'il n'en est pas dit un seul mot dans les dépêches qu'il a reçues de la Cour. J'ai d'ailleurs trop de preuves de la confiance sans bornes qu'il avait en V. E. pour que je puisse imaginer que s'il avait reçu quelques notions à cet égard par des voies particulières, il ne Vous en eut jamais fait un mystère.

„Enfin, M-r, a continué M-r l'Ambassadeur, il faut que la maison de Bourbon et celle d'Autriche s'unissent par des liens éternels; elles sont faites pour donner le ton à l'Europe; toutes les autres ne doivent être considérées que comme des rapports. J'ai écrit par mon courrier une grande dépêche à ce sujet, et il faut que Vous travaillez sur ce plan. L'instabilité des choses en Russie ne présente aucun point d'appui, ni aucun fondement solide aux liaisons que l'on peut contracter avec elle“.

Je suis convenu de ce point, Monseigneur, et je lui ai ajouté, que j'étais ravi et reconnaissant des principes qu'il me faisait la grâce de me confier; que c'étaient les seuls qu'on m'eût inspirés, et qu'ils m'étaient d'autant plus agréables que j'étais plus persuadé que personne de la convenance et de l'utilité de ce système; qu'effectivement les autres Cours ne doivent être considérées que dans un ordre secondaire; et qu'il y en avait parmi elles dont le Roi s'éloignerait d'autant plus, que S. M. avait en horreur le machiavelisme, qui en faisait la politique.

Nous nous sommes séparés après cette conversation, qui a été assez longue, fort contents, je crois, l'un de l'autre. Je lui ai renouvelé

en le quittant, les assurances de mon assiduité à lui faire ma cour, et ma reconnaissance des soins qu'il prenait à m'instruire.

Au reste, Monseigneur, j'aurai avec M-r le Comte de Mercy l'air de prendre le plus grand intérêt au succès de ses négociations; mais je ne parlerai qu'autant qu'il sera nécessaire pour l'empêcher de soupçonner la sincérité de mes sentiments. Je ne vois dans la révolution actuelle d'autre avantage pour nous que celui de relever le courage autrichien, et d'inspirer assez de confiance à l'Impératrice Reine pour calmer les alarmes de sa timide prévoyance et l'impatience qu'elle avait de faire une paix, qui aurait pu nous être défavorable en Allemagne.

C'est dans ce point de vue, Monseigneur, que je tâche d'affermir M-r l'Ambassadeur dans l'espérance qu'il a du retablisement de l'ancien système,—mais ce retablisement dans toute son étendue nous convient-il? Je ne crois pas, Monseigneur, qu'il ait lieu.

On m'assure que la nouvelle Impératrice a expédié un courrier au Roi de Prusse pour lui faire savoir qu'elle désirait confirmer et ratifier la paix faite entre lui et le Czar.

Il court un bruit que les troupes russes ont évacué les Etats Prussiens et l'épuisement inconcevable de la Russie, les secousses violentes qui viennent de l'ébranler, la fermentation et le trouble intérieur, la nécessité d'affermir par le repos un règne nouveau et chancelant, la crainte d'une invasion de la part des Tartares, ces considérations et mille autres mènent à croire, Monseigneur, que la Russie renoncera à la continuation d'une guerre ruineuse et insoutenable plus longtemps pour elle.

Le fruit principal que M-r de Mercy pouvait retirer de ses négociations, se réduirait à engager la Russie à rapporter à la masse ses conquêtes sur le Roi de Prusse, afin qu'à la paix générale le désintéressement de cet Empire pût donner lieu à des compensations et tourner au profit des anciens alliés. Cet objet me paraît important, mais je forme à cet égard plus de désir que je ne conçois d'espérance. La situation de cet Empire lui permet-elle ainsi de revenir pour des cessions gratuites, garanties par des traités solennels? Je ne crois pas que l'on puisse, et si on en avait la force et qu'on l'entreprit, on craindrait, en manquant aux engagements de Pierre III, de se rendre coupable d'une infidélité aussi honteuse, que celle par laquelle ce Prince a manqué à ceux de l'Impératrice Elisabeth. Déjà on s'est repenti de n'avoir pas assez menagé les expressions contre le Roi de Prusse dans le manifeste, qui a été imprimé et on vient d'en publier un second où elles sont fort adoucies.

Quoiqu'il arrive, j'aurais l'honneur de rendre compte à V. Grandeur de la tournure que les choses prendront à cet égard.

Un troisième objet de négociation de la Cour de Vienne auprès de celle-ci, dans le cas où les deux premiers manqueraient, serait d'engager le Ministère de Pétersbourg à seconder par un corps de troupes russes les opérations autrichiennes, afin de forcer le Roi de Prusse à accorder la paix à des conditions avantageuses à l'Impératrice-Reine. Ce point me paraît celui des trois le moins difficile à obtenir. Il est certain, Monseigneur, que le goût et les vœux de la nation sont en faveur de la Cour de Vienne, et je ne serais point surpris que M-r Czernichoff eût ordre de retourner à son premier poste. Je ne crois pas même qu'il soit de l'intérêt du Roi de Prusse de l'empêcher. Il fournirait, en s'y opposant, des armes puissantes à la politique autrichienne contre lui. Je crois plutôt que sans ces circonstances aussi critiques il se rendra facile à un accommodement, à moins qu'il n'espère d'occuper assez la Russie par le moyen de la Porte, pour la mettre dans l'impossibilité de lui nuire. On pourrait d'autant mieux supposer à ce Prince un pareil espoir que l'on craint beaucoup ici une invasion de la part des Tartares. Indépendamment des nouvelles qu'on dit avoir de Constantinople des intentions hostiles des Turcs, je sais que le Khan de Crimée était sorti des lignes de Pérécop le 21 Mai. Stepan Danielitz, hetman des cosaques du Don confiait à un de mes amis 8 jours avant la révolution qu'il avait des avis certains de la marche des Tartares et qu'il devait incessamment retourner à son poste.

D'après ces dispositions, le Roi de Prusse n'aurait qu'à soutenir et à fortifier l'impulsion qu'il avait anciennement donnée aux Tartares pour se délivrer absolument de la présence des Russes en Allemagne, et dans ce cas il pourrait arriver que la Cour de Vienne ne fût pas plus heureuse sur ce dernier point de négociations que sur les deux premiers.

J'ai l'honneur etc.

8.

M. Bérenger au C-te de Choiseul ¹⁾.

St. Pétersbourg, le 5/16 Juillet 1762.

Monseigneur, L'Impératrice se rendit hier à l'Eglise de la forteresse. Elle n'oublie rien pour justifier le choix de la nation, et tout le monde s'accorde à regarder le jour de son événement au trône, comme l'époque du bonheur de la Russie. Cette Princesse paraît infatigable au travail. Elle règle les affaires de l'Intérieur sans négliger celles du de-

¹⁾ Вильбасовъ, II, стр. 557—50.

hors, et quoi qu'elle prenne connaissance de tout, ses grandes occupations ne l'empêchent point de se rendre très-agréable à tous ses entours.

Elle a mandé un officier d'artillerie nommé Martinoff qui avait tenu des propos contre le ci-devant Empereur et lui a dit, de ce ton de douceur qui ajoute quelque fois à la force du commandement sans humilier celui qui doit obéir: „Je sais les propos que vous vous êtes permis; ils me sont désagréables, je vous défends d'en tenir de pareils“.

Pendant la nuit du 12 au 13 un hussard ivre courut aux casernes criant aux soldats: „aux armes, mes frères, quoi vous dormez pendant que les Prussiens et les holsteinois nous enlèvent notre mère!“ Les soldats volent aussitôt au Palais de S. M. I. qui reposait pour la première fois depuis quatre jours. Ils demandent par des cris redoublés qu'on leur fasse voir l'Imp-ce. M. le hettman se mit à une des fenêtres du Palais pour les assurer que tout était tranquille et que S. M. dormait. „Nous te croirons en toute autre chose, lui crient ils; mais il y a trahison ici; nous voulons voir notre mère“, de façon que M. Orloff fut obligé de réveiller l'Imp-ce. Comme il lui dit qu'il craignait de l'effrayer, „Vous savez, lui répondit cette Princesse que je ne m'effraie de rien“. Elle s'habille et se rend à l'Eglise de Cazan entourée de soldats qui se demandaient les uns aux autres—„Est-ce bien notre mère“? L'Impératrice se montre, les harangue et les oblige à se retirer contents.

Quoique je me propose, M-gr., de parler rarement du ci-devant Empereur, je dois rendre compte à Votre Grandeur d'un propos qu'il avait tenu peu de temps avant sa déposition et que je devais mander le jour même qu'il a été détrôné.

Ce Prince chauffé sans doute par les vapeurs du vin, se livrait un jour à table à de vastes projets. „Qu'est-ce que c'est, disait-il, que tous ces petits souverains, en parlant des Rois de l'Europe—je veux qu'il n'y ait à l'avenir que trois puissances qui seront la Prusse, la Russie et la France“. Il prenait pour son lot tout le nord, donnait toute l'Allemagne au Roi de Prusse et nous laissait tout le reste. Un de ses favoris lui dit: „Mais Sire, V. M. y pense-t-elle de mettre la France dans ce partage? Eh, oui, repliqua le Czar, presque en soupirant, la France est encore une grande puissance“.

Cette façon de penser de la part de ce Prince m'a paru, M-gr., si extraordinaire et si nouvelle qu'elle m'a beaucoup fait rire. Je doute encore de sa vérité si je ne la tenais d'une personne qui l'a entendue et qui est très digne de foi.

Un autre projet de ce Prince plus réel et d'une exécution moins difficile c'est qu'il voulait casser les mariages de la plupart des femmes de sa Cour pour les marier ensuite à sa fantaisie. Il voulait être le premier à donner l'exemple en épousant la Freyle. Il voulait que M. Goltz

*

ministre de Prusse épousât la Comtesse Stroghonoff. La Grande Veneur la Comtesse de Bruce, la maréchale Narischkin, etc devaient changer de maris.

Je n'ai rien jusqu'à présent à changer à la relation que j'ai eu l'honneur d'envoyer à Votre Grandeur sur la déposition de Pierre III. J'en avais appris les circonstances de deux acteurs dans la scène et de plusieurs témoins oculaires. Quant aux additions à faire, j'attendrai un temps où je serai moins occupé que je ne le suis.

Ce Prince a demandé depuis son chien mopse, son nègre Narcisse, son violon, des romans et une bible allemande. Il se propose de vivre en philosophe; je crois qu'il ne lui manquera que la liberté.

Je n'ai point le temps, M-gr, de m'étendre sur les intrigues et les cabales qui se manifestent déjà à la nouvelle Cour. On y conspire contre Orloff et l'on prépare en secret sa chute. L'Imp-ce aura besoin de ses talents et de toute sa force pour conjurer les orages que je vois se former dans sa cour. Il s'en faut bien que tout le monde soit content. Tel doux que soit un joug étranger la généralité russe aura toujours de la peine à s'y soumettre, et quelle que soit la prévoyance humaine il est difficile de prédire les évènements futurs ¹⁾.

En sortant avant hier, de chez M. l'ambassadeur, je passai chez M. le Chancelier; je causai pendant longtemps avec lui, mais pas un mot affaires. Le sort de ce Ministre sera incertain jurqu'à l'arrivée de M. Bestoujeff qu'on dit très-prochaine. Loin que je puisse constater aujourd'hui, M-gr, ce que j'ai eu l'honneur de vous mander de la conduite de M. le C-te de Woronzoff à l'égard de l'Impératrice, on m'assure qu'il fit de fortes représentations à cette Princesse de ce qui se passait et que l'Impératrice n'était point d'humeur à écouter ses mercuriales, ordonna qu'on le menât prêter serment. Il n'a été gardé, à la vérité, que pendant deux jours. Il a repris depuis ses fonctions et continue à se montrer à la Cour, mais le public persiste à regarder sa disgrâce certaine. Dieu veuille qu'on se trompe.

M. le P-ce Tcherkasky ci-devant Procureur Général est rappelé pour être Sénateur.

M. de Tchernicheff qui était à Vienne est de retour ici depuis deux jours; il a été très-bien accueilli par l'Impératrice.

M. le Vice-Chancelier Prince de Galitzin vint hier se faire écrire à ma porte—j'ai cru, Monseigneur, qu'il était plus respectueux de ne pas le recevoir. Je le rencontrai dans l'après-midi chez M. le Marquis d'Almodovar où je lui témoignai combien j'étais reconnaissant de l'honneur qu'il m'avait fait et mortifié de la peine qu'il avait prise.

¹⁾ У Бильбасова въ этомъ мѣстѣ есть вставка о проектѣ Панина возвести на престолъ Павла Петровича (стр. 559).

9.

M. Bérenger au Comte de Choiseul.

Pétersbourg, le 9/20 Juillet 1762.

Monseigneur, M. le Chancelier et M. le Vice-Chancelier qui tinrent ensemble la conférence Samedi dernier notifièrent à tous les Ministres Etrangers et à moi que l'Impératrice avait fixé son couronnement à Moscou au mois de Septembre prochain. Cette notification fut accompagnée de l'invitation de suivre S. M. I. et d'assister à la cérémonie de son couronnement.

J'avais consulté, M-gr, M. l'ambassadeur sur la réponse que je devais faire dans le cas de cette invitation, et comme il m'avait dit qu'il croyait indispensable que je fisse ce voyage, je n'ai point hésité à assurer M. le Chancelier de mon empressement à me rendre dans tous les lieux où je pourrais avoir l'honneur de faire ma cour à S. M. I.

J'écrivis hier en conséquence à Moscou pour qu'on m'y arrêtât un logement et je compte me mettre en route à la fin d'août. J'espère, M-gr, que dans l'impossibilité où je suis de recevoir vos ordres pour le temps où une détermination sera nécessaire, Votre Grandeur aura la bonté d'appouver le parti que j'ai pris de me conformer à la conduite uniforme du corps diplomatique.

Avant hier 18, l'on me fit la communication verbale de la mort du ci-devant Empereur: elle était conçue en ces termes.

„Le Chancelier et le Vice-Chancelier de l'Empire font savoir que „l'ordre exprès de S. M. I. à M. M. les Ministres Etrangers qu'on reçut „hier au soir, la nouvelle de la mort du ci-devant Empereur, qu'après „avoir beaucoup souffert des hemorroides et d'une violente colique dont „il était souvent attaqué, mourut hier“.

Le corps de ce prince est exposé depuis deux jours dans l'Eglise de S-t Alexandre Newski où tout le monde a la liberté de le voir; il est vêtu simplement de son uniforme holsteinois et sera enterré demain dans la même église avec peu d'appareil et de cérémonie.

L'Impératrice qui avait fait annoncer qu'il y aurait cour Dimanche dernier ne parut point. On l'a dit très-affligée de la mort de Pierre III.

Il va paraître un manifeste où les griefs de la nation contre le ci-devant Empereur sont exprimés fort en détail; j'aurai soin de l'envoyer à Votre Grandeur. En attendant je joins ici celui que j'ai eu l'honneur de vous annoncer l'ordinaire dernier.

On a enté, M-gr, la nouvelle d'une révolution en Suède sur celle qui vient de se passer en Russie et l'on a répandu dans toute cette

ville que le Roi de Suède s'était rendu absolu et qu'il y avait eu à cette occasion un massacre considérable à Stockholm. Quelque peu vraisemblable que fût cette nouvelle, elle avait gagné dans le public; mais les gens sensés en ont aisément aperçu la source dans le parti Anglo-Prussien qui, voulant soutenir les espérances de ceux qui pouvaient être encore attachés à Pièrre III, prenait à tâche de publier que le Roi de Suède venait à la tête de 50 mille hommes pour rétablir son neveu sur le trône de Russie, que plusieurs évêques refusaient de prêter serment à la nouvelle Impératrice et qu'il y avait cinq régiments du côté de Narva qui ne voulaient pas la reconnaître.

10.

Le baron de Breteuil au Comte de Choiseul.

Varsovie, le 10/21 Juillet 1762.

Monseigneur, Mon maître d'hôtel, dépêché ici par M. Bérenger, est arrivé la nuit dernière, et du consentement de M. le M-is de Paulmy je le fais passer à Vienne, d'où je suis bien persuadé que M. du Chatelet vous l'enverra.

J'ai cent fois réfléchi, M-gr, sur la 1-ère idée que la chaleur de mon zèle m'avait inspirée. Je l'ai communiquée à M. l'Ambassadeur, son entière approbation a été au moment de me décider à retourner à Pétersbourg, mais, après avoir été longtemps combattu entre le désir de chercher à être utile et la crainte de hasarder une démarche qui pourrait avoir des conséquences que je n'envisageais pas, j'ai pris le parti de me mettre demain en chemin pour Vienne où j'irai le plus vite que je pourrai. Je m'y arrêterai peu de jours, et je compte même en partant avec ma femme prendre les devants pour être plus tôt à portée de vous faire ma cour et de recevoir vos ordres, si vous en avez à me donner qui demandent un plus prompt départ que celui que vous m'avez annoncé en me permettant de venir à Paris.

Je suis bien persuadé, M-gr, que vous approuverez les raisons de mon silence sur les faits qui suivent, mais dans aucun cas je ne dois pas vous cacher que si j'avais été un peu moins défiant j'aurais pu vous apprendre la résolution de l'Impératrice. Cette Princesse avait eu assez de confiance en moi pour me la faire communiquer. Le S-r Odart, dont vous parle Bérenger, venait depuis quelques mois familièrement chez moi et je connaissais ses liaisons avec les personnes attachées à l'Impératrice. Ce Piémontais vint de la part de cette Princesse me trouver à ma campagne, la veille de mon départ et me dit que l'Impératrice lui avait

ordonné de venir me confier que pressée par les plus fidèles sujets de l'Empire et poussée à bout par les procédés de son mari, elle était déterminée à tout hasarder pour y mettre fin. Le S-r Odart m'ajouta que l'Impératrice incertaine du moment où Elle pourrait exécuter sa courageuse résolution, ainsi que des difficultés plus ou moins grandes qu'elle éprouverait dans toute la conduite de cette affaire, me faisait demander si le Roi pouvait l'aider dans cette circonstance de 60 mille roubles et si j'avais assez de crédit à Pétersbourg pour les laisser déposés entre les mains d'une personne qui pût les lui remettre, au besoin sur son propre reçu.

Quoique j'eusse beaucoup d'estime pour le S-r Odart, et qu'il m'ait souvent parlé de son attachement pour la France et pour moi, il ne me parut pas assez prépondérant pour qu'une ouverture si sérieuse de sa part méritât toute attention et une confiance entière. D'ailleurs vous m'aviez tant recommandé, M-gr, de n'entrer dans aucune intrigue de ce genre que j'étais doublement sur mes gardes. Je me bornai donc à répondre au S-r Odart que je connaissais l'estime particulier que le Roi avait pour l'Impératrice, mais que S. M. avait pour principe de n'entrer dans aucune affaire domestique, qu'au reste j'étais cependant persuadé que si, malgré l'ambarras des circonstances et la rareté de l'argent, S. M. était en situation d'en pouvoir prêter à l'Impératrice, Elle le ferait avec empressement, sans s'informer de l'objet qui pouvait rendre cette somme nécessaire à l'Impératrice. J'ajoutai au S-r. Odart que malgré ma confiance en lui, j'exigeais qu'avant de rendre compte au Roi de la somme pour laquelle S. M. Imp-le avait recours à son amitié, il fallait qu'il me fit parvenir un billet de sa main que je lui dictai et dont voici la teneur:

„J'ai chargé le porteur du présent billet de vous faire mes adieux „et de vous prier de me faire quelques petites commissions, que je vous „prie de m'envoyer le plus tôt possible“.

J'avais laissé à M. Bérenger la copie du dit billet et j'étais convenu que si ce billet lui était remis, il me le ferait savoir par ces mots:

„Les différentes petites sommes, que vous aviez laissées en arrière, „me sont exactement rentrées.“

Le S-r Odart en me contant les différentes idées de l'Impératrice et de ses amis pour la réussite du projet, m'avait dit et m'avait même prouvé par le détail des choses qu'elles n'étaient point encore à beaucoup près à leur point de maturité; de sorte que je devais croire qu'en attendant les preuves que j'avais exigées des désirs de l'Imp-ce j'aurais la certitude de son projet. Nous étions même convenus que si le Roi prêtait le 60 mille roubles nous les ferions filer en ducats par la voie de Varsovie et de différents courriers, afin qu'il ne parut point de traites

aussi considérables sur la place de Pétersbourg. Le S-r Odart Suivant nos conventions devait être prompt à remettre à M. Bérenger le billet de l'Imp-ce, mais M. Bérenger m'ayant mandé plusieurs jours après mon départ qu'il n'avait point entendu parler de lui, je commençais à me savoir bon gré de toutes mes précautions et je craignais que le Piémontais ne fût un fripon, ou n'eût cherché fort indiscretement à se faire un mérite auprès de l'Imp-ce, en tâchant de lui procurer à tout hasard une somme dont Elle pût s'aider si l'occurrence lui était favorable. J'étais d'autant plus fondé dans ce soupçon que jamais l'Imp-ce ne m'avait rien fait passer par lui; mais je vois par l'évènement que j'ai eu tort. Je ne dois pas vous laisser ignorer, au reste, M-r, que dans cette conversation avec le S-r Odart, je lui promis que dans quelque temps que la révolution eût lieu, si elle était mal arrangée et qu'il en revint, il trouverait un asile en France et que si elle était heureuse, en y jouant le rôle que je trouvais dans son courage, il cherchât à profiter du crédit qu'il acquerrait sur la Souveraine pour donner au Roi des preuves de zèle, il pouvait être assuré des recompences les plus solides. Le S-r Odart m'a tout promis, en acceptant mes offres. Il n'est pas douteux, M-gr, qu'il va devenir un homme considérable par la part qu'il a eue dant tout ceci et je crois que S. M. ne saurait lui faire passer trop tôt des marques essentielles de bonté. Il est pauvre et m'a paru en être las. La Cour de Vienne cherchera à s'en emparer et je suppose que vous trouverez avantageux de la prévenir. Nos ennemis, sans doute, ne négligeront rien aussi pour se l'acquérir, et toutes ces considérations me semblent demander un effort pécuniaire dont il ait au moins l'assurance promptement.

11.

M-r Bérenger au C-te de Choiseul ¹⁾.

Pétersbourg, le 12/23 Juillet 1762.

Monseigneur, La mort du ci-devant Empéreur, sept jours après la catastrophe, fixe ici l'attention de la plupart des esprit. On dit tout haut que c'est la suite naturelle du désespoir qu'a dû lui causer sa déposition; mais on se dit à l'oreille qu'on n'en croit rien et que ce Prince a été empoisonné. Je ne puis, Monseigneur, vous parler affirmativement sur cette matière, mais j'ai tout ce qui peut justifier les soupçons les plus violents.

Des personnes qui ont vu Pierre III au moment de son départ de Péterhoff m'assurent qu'il était tranquille et en bonne santé; que ce

¹⁾ Вильбасовъ, II, 560—63.

Prince ayant peu de génie et de sensibilité, n'avait jamais été accessible aux grandes douleurs et que la colique, dont on a annoncé qu'il était souvent attaqué, était une idée que le besoin d'assigner une cause à sa fin avait fait imaginer.

On prétend encore, Monseigneur, que ce Prince a diné à son ordinaire le jour de sa mort; qu'en sortant de table, il se sentit assailli de douleurs très vives et très aiguës, et qu'il dit lui-même qu'il allait mourir. Un valet de chambre russe, qui lui avait été attaché de tout temps, lui ayant proposé de prendre quelque chose, — „non répondit ce Prince, c'en est fait, on ne se contente point de m'avoir empêché de régner en Suède, de m'avoir ôté la couronne de Russie, il faut encore qu'on m'empoisonne“.

On dit, Monseigneur, que l'Impératrice a ignoré la mort de Pierre III 24 heures. La nouvelle lui a été portée pendant qu'elle était à table. Elle passa dans une chambre à côté avec 2 ou 3 de ses confidents. Depuis ce temps, elle ne s'est montrée que très peu, et n'a rien oublié pour constater aux yeux de sa Cour l'affliction et les regrets que lui cause cet événement.

Le corps de Pierre III a été exposé pendant 2 jours, comme j'ai eu l'honneur de le mander à V. Grandeur, dans le monastère de St. Alexandre Nevsky, inhumé le troisième, de grand matin, avec les cérémonies ordinaires de l'Eglise, et sa bière déposée sur celle de la Régente Anne.

Je n'ai pas été le voir parce qu'aucun Ministre n'y est allé et que j'ai appris que des gens postés prenaient note de toutes les personnes connues, qui se présentaient, mais j'ai engagé un ami à s'y transporter. Son rapport, et celui de tout le monde, dit que son visage était extraordinairement noir, qu'il suintait à travers l'épiderme un sang extravasé qui se manifestait même sur les gants qui couvraient les mains. Enfin, on prétend avoir remarqué sur ce cadavre tous les symptômes, qui peuvent caractériser un empoisonnement.

C'est un usage établi parmi les Russes que quand le Souverain meurt, les sujets vont prendre congé de lui, en le baisant sur la bouche. Des personnes qui ont été rendu ce devoir à Pierre III, sont retournées chez elles avec les lèvres fort enflées.

Cet événement pourrait avoir les suites funestes; la haine de la nation contre Pierre III semble se changer en pitié. Des personnes qui ont vu le concours qu'il y avait à son cadavre, ont remarqué un air de tristesse répandu sur tous les visages. Un matelot, qui, dans la foule, s'y est pris de querelle avec un soldat, lui a reproché entr'autres choses, d'avoir versé la dernière goutte du sang de Pierre I^{er}. Cette idée, Monseigneur, n'est point particulière à ce matelot. Il est bien à craindre qu'elle

ne germe et ne fermente dans la tête des Russes, lorsqu'ils seront revenus de leur première ivresse. On ne saurait disconvenir qu'elle n'ouvre un vaste champ aux mécontents et aux factieux.

Quel tableau, Monseigneur, pour la nation rendue à elle-même et jugeant de sang-froid! D'un côté, le petit fils de Pierre I détrôné et mis à mort; de l'autre, le petit fils du Czar Iwan languissant dans les fers, tandis qu'une Princesse d'Anhalt Zerst usurpe la couronne, en préludant au trône par un régicide.

Je ne puis me retracer sans frémir l'effet que doit naturellement produire, surtout parmi une nation qui hait toutes les autres, et qui haïra encore plus un joug étranger, cette considération.

Avant la révolution, le conjuré Passek avait offert plusieurs fois à l'Impératrice d'assassiner l'Empereur; elle n'avait jamais voulu y consentir; je ne suppose pas à cette Princesse l'âme assez atroce pour croire qu'elle ait trempé dans la mort du Czar; mais comme le mystère le plus profond dérobera vraisemblablement toujours à la connaissance publique le véritable auteur de cet horrible attentat, le soupçon et l'odieux restera sur le compte de l'Impératrice, qui en recueille directement le fruit.

Tant de gens, dont plusieurs mauvais sujets perdus de dettes et de réputation, ont contribué à la révolution, qu'il est très vraisemblable que quelqu'un d'eux, soit pour pourvoir à la sûreté particulière, soit peut être croyant faire sa cour à l'Impératrice, aura commis ce forfait sans la participation de cette Princesse.

Si l'on ajoute à ces considérations, Monseigneur, la filiation ou la légitimité plus qu'équivoque du Czarevitch je ne crois pas que ce soit excéder les bornes d'une sage prévoyance que d'envisager dans l'avenir des orages et des tempêtes, qui pourront encore donner des secousses violentes à la Russie.

Au reste, il faut regarder cette nation comme faisant absolument une classe à part; sa moutonnerie et sa férocité est un problème à résoudre. Elle peut mettre en défaut tous les calculs de la prudence humaine, et quiconque la jugera d'après nos moeurs n'en aura qu'une fausse idée.

J'ai l'honneur etc.

P. S. Quelques personnes assurent, Monseigneur, que l'Impératrice a envoyé une vaisselle d'argent au Prince Iwan, qu'elle a dessein de le bien tenir et de réparer, autant qu'il sera possible, le défaut de son éducation, en le formant aux affaires, afin que si son fils, dont la santé est toujours faible, vient à mourir, ce Prince infortuné puisse être appelé à la succession. On prétend même que si cette mort arrivait bientôt, ou

que les murmures de la nation, sur ce qui vient de se passer, fissent craindre une seconde révolution, dans ce cas l'Impératrice pour les apaiser, ne serait point éloignée d'épouser le Prince Iwan.

Il est très sûr, Monseigneur, qu'il y a des intrigues inconcevables à la cour et une fermentation générale parmi les esprits. Les dernières scènes ne sont encore pas jouées sur ce théâtre d'horreur.

Panin et Teploff dirigent toutes les affaires sous des noms empruntés. Bestoujeff est de retour depuis deux jours, il n'a pas encore paru; on le dit cassé et abruti.

On m'a dit que l'Impératrice payerait les dette du Chancelier et qu'elle lui donnerait la permission d'aller en Italie. Je tiens cette notion du Sieur Odart, qui est devenu l'homme de confiance de M-r Panin. La Freyle a été envoyé sur les terres de son père; Wolkoff est renfermé au Palais d'Hiver et Goudovitch malade dans sa maison. Tous sont traité avec douceur.

12.

M-r Bérenger au Comte Choiseul ¹⁾.

Pétersbourg, le 12/23 Juillet 1762.

Monseigneur, M-r le Prince George est encore gardé dans son palais; on m'assure que l'Impératrice lui a fait dire qu'elle l'enverrait incessamment à Kiel, en qualité de gouverneur et d'administrateur général du Holstein, avec un pouvoir illimité de créer, d'innover et de faire tels changements qu'il jugera à propos. Si cette notion est vraie, comme je ne puis guère en douter, il est certain que l'Impératrice a promis au delà de ce qu'Elle peut effectuer. Elle s'érige en tutrice de son fils, mais Votre Grandeur sait mieux que moi, que le droit public d'Allemagne ne donne cette qualité aux mères que pour veiller à l'éducation de leurs enfants; l'administration des biens des pupilles est dévolue au successeur légitime et plus proche héritier. Dans ce cas le Roi de Suède, comme aîné de la famille de Holstein, devrait avoir la préférence, mais se trouvant exclu par la qualité de Roi de cette administration, elle semble appartenir de droit au Prince Auguste son frère, évêque de Lubeck. On dit, Monseigneur, que l'Impératrice se propose de faire une pension à ce prélat, pour l'engager à se désister de son droit de primogéniture en faveur du Prince George. Il est très possible, que cet arrangement ait lieu et que l'on obtienne l'agrément de l'Empereur, qui, en

¹⁾ Вильбасовъ, II, 563—65.

sa qualité de chef suprême de l'Empire, est seul en droit de la confirmer et de lui donner la force et l'authenticité nécessaire.

Le Prince Charles de Saxe restera possesseur tranquille du Duché de Courlande. Le ministère a envoyé l'ordre à M-r Simolin de regarder comme non avenu tout ce qui a été fait sous le règne précédent.

Une personne à portée d'être instruite me confia hier qu'on avait appris le matin que le maréchal Soltikoff, sur la première nouvelle de la révolution, s'était établi de son propre mouvement dans la Prusse, résolu de n'en sortir après que l'Impératrice le lui aurait ordonné.

On me dit dans l'instant, que l'Impératrice a fait écrire à tous les ministres auprès des Cours étrangères de témoigner aux souverains auprès desquels ils résident, les désirs de S. M. I. sur une pacification générale, et de faire l'offre de ses bons offices pour parvenir à ce but salutaire.

Je suis d'autant plus fondé, Monseigneur, à soupçonner la vérité de cet avis, que M-r le Chancelier n'a donné aucune connaissance d'une telle expédition ni à M-r l'Ambassadeur, qui l'ignore vraisemblablement encore, ni à aucun autre Ministre.

On donne de bonnes paroles au C-te de Mercy, mais les effets ne suivent point. Cet Ambassadeur dans l'incertitude où il est d'obtenir qu'on rapporte les conquêtes de la Russie à la masse, et que la restitution ne soit faite qu'au profit des alliés, cherche du moins à engager cette Cour à tenir un langage au Roi de Prusse qui lui fasse craindre, que dans le cas où il se refuserait à des conditions de paix convenables, la Russie ne reprenne ses anciens engagements et ne continue la guerre contre lui.

M-r l'Ambassadeur eut dernièrement une longue conversation avec le Sieur Odart, dans laquelle celui-ci lui glissa qu'il estimait, que le plus sûr moyen de tirer un parti utile de la Russie était d'offrir la médiation pour la paix générale à l'Impératrice; que l'alliance devait être persuadée des bons offices de cette Princesse et de l'intérêt avec lequel Elle chercherait à procurer des conditions avantageuses aux anciens amis de cet Empire. M-r le Comte de Mercy m'a assuré, que le S-r Odart était le seul qui lui eût parlé de cette médiation mais qu'il soupçonnait qu'on le lui avait détaché pour le pressentir sur cet objet; qu'au reste cela n'aurait jamais lieu.

L'Impératrice, après son avènement au trône, a expédié à Copenhague pour y faire savoir que son intention était de vivre en paix; qu'Elle consentait que le Roi de Danemarck possédât les états en litige in statu quo, et qu'on aviserait dans la suite aux moyens de terminer tout à l'amiable. En conséquence Elle a rappelé de Berlin les plénipotentiaires envoyés au Congrès.

Je ne sais, Monseigneur, si S. M. Danoise ne voudra point profiter d'une si belle occasion pour tarir irrévocablement cette source de discussions éternelles et exiger une garantie de la part de la Russie.

J'ai l'honneur etc.

On renvoie tous les Holstinois dans leur pays, avec permission de prendre du service chez telle puissance qu'ils voudront.

13.

M. Bérenger au Comte de Choiseul.

Pétersbourg, le 16/27 Juillet 1762.

Monseigneur, M. le Chancelier me répéta samedi dernier à peu près les mêmes choses que M. Bakounin m'avait déjà dites, et j'y répondis de la même manière.

„Je connais, ajouta M. le Chancelier, la façon de penser de l'Imp-ce, „elle désire de vivre en bonne harmonie avec le Roi, et l'insinuation „contenue dans la note n'a d'autre objet que de prévenir les sujets de „discussion par rapport à l'étiquette. Vous devez la regarder simplement „comme une marque de confiance et faire rapport sur ce pied à votre cour“.

Je crois, M-gr, ne pouvoir mieux répondre aux intentions de ce pacifique et respectable Ministre qu'en rendant ses propres paroles à Votre Grandeur.

Je répondis à M. le Chancelier que les sentiments d'estime et d'amitié du Roi pour l'Impératrice ne me permettaient pas de douter que Sa Majesté ne se fit un plaisir d'en donner des preuves à S. M. I. dans toutes les occasions où sa complaisance serait compatible avec les droits et la dignité de sa couronne, et que je serais très-exact à faire passer à V. Grandeur la note qu'il aurait la bonté de me faire remettre.

„On ne nous connaît pas, continua M. de Woronzoff, en s'adressant à M. le Vice-Chancelier présent à la conférence, nommant l'Italie, „et désignant les Etats du midi. Puis se tournant vers moi: „quand vous „écrirez sur cet événement, je vous prie de nous rendre justice“.

Je répliquai, M-gr, que je regardais l'omission des moindres circonstances qui l'avaient accompagné comme un larcin fait à la gloire de l'Impératrice et à celle de la nation, que je n'aurais de ma vie une besogne aussi agréable, et que si le mystère, fort inutile, à la vérité, dans les circonstances, mais dont ma situation me faisait un devoir, me permettait de mettre sous les yeux de l'Imp-ce tout ce que j'avais écrit sur son événement. S. M. I. n'y verrait que l'expression du respect et de l'adoration due à ses grandes qualités et à ses vertus.

Le reste de la conversation, qui fut assez longue, ne roula que sur des demandes que j'avais à faire à M. le Chancelier relatives à l'expédition des équipages de M. le Baron de Breteuil. Je ne saurais, M-gr, trop répéter à Votre Grandeur toutes les marques de bonté dont M. le C-te de Woronzoff m'honore.

On vit dimanche dernier à la cour M. le Maréchal Munich, M. le Duc Biron, M. Lestoc et M. Bestoujeff. Ce fut un spectacle assez intéressant pour ceux qui ont connu leur faveur et leur disgrâce sous les règnes précédents. La gloire de les réunir était réservée à l'Impératrice Catherine Seconde.

Je passai, M-gr, une partie de la journée d'hier avec M. Bakounin et nous conversâmes ensemble sur la situation actuelle des choses et sur les arrangements que l'Impératrice se propose de prendre. Je lui dis au sujet de M. de Bestoujeff que je le trouvais bien vieux et je lui demandai s'il savait ce qu'on voulait en faire. Vous n'êtes donc pas instruit, me dit M. Bakounin: „Il est rétabli dans tous ses emplois et „dans tous ses biens. Non vraiment, répartis-je, je ne l'étais pas, et „sans me donner le temps d'en dire davantage, il continua. Il est premier sénateur, cordon de St. André et Chancelier, mais il n'en remplit „point les fonctions. D'ailleurs une personne qui lui est attachée m'a „assuré qu'il n'était plus en état de travailler“. Je le crois, lui répondis-je, tout le monde me dit qu'il n'aime point la France; j'en ignore la raison. Cependant tout le corps diplomatique étant allé chez lui, j'eusse craint qu'il n'eut pris pour une singularité affectée de ma part si je ne lui avais par fait visite. En conséquence j'y ai été ce matin avec le ministre d'Espagne. On nous a dit qu'il était malade. Ce n'est pas précisément la France qu'il hait, a répliqué M. Bakounin. Il ne vous en a jamais voulu qu'à cause de votre alliance avec la Prusse, et aujourd'hui il est hors d'état de vous nuire. Cela lui serait difficile ai-je répondu. Quoiqu'il puisse faire il est trop loin de nous. D'ailleurs j'espère que les choses resteront comme elles sont“.

Je crois, M-gr, qu'il sera membre d'un Conseil d'Etat que l'Impératrice se propose d'établir. Mais la voie prépondérante et je crois décisive dans ce conseil sera celle de M. Panin qui vise au timon des affaires en feignant ne vouloir pas y aller.

La nouvelle que l'on a eue de l'occupation de la Prusse par M. de Soltykoff à fort embarrassé ces gens-ci, et quoiqu'ils n'osent pas hautement blamer sa conduite, ils lui en savent assez mauvais gré pour ne pas l'en remercier—M. de Mercy entrevoit leur façon de penser et avec raison n'en augure pas bien.

Cet ambassadeur et tous les ministres étrangers se sont rendus dimanche dernier à la cour et ont baisé la main de l'Impératrice au sor-

tir de la messe, pressés par la cohue et par de simples officiers se trouvant sur le passage et qui ont été les premiers au baisement. M. le grand maître m'avait dit un instant avant la fin de la messe de passer avec les ministres dans une autre salle pour y attendre l'Impératrice—je lui répondis que ce n'était point à moi à faire l'avantgarde; cependant j'avertis ceux à côté desquels je me trouvais qui ne bougèrent point. L'Impératrice ne fit que passer et ne parla pour ainsi dire à personne. Je dis en sortant à M. de Mercy que la cour avait été courte et chaude, à quoi il me répondit qu'il n'y avait pas encore d'arrangement; je crois, M-gr, que l'Impératrice n'a aucune part à ce manque d'égard pour M. de Mercy et les autres ministres étrangers et que c'est uniquement la faute du maître des cérémonies.

14.

Note jointe à la lettre du 27 Juillet 1762.

Le Chancelier C-te de Woronzoff, connaissant les bonnes dispositions qu'a toujours marquées S. M. très chrétienne pour l'entretien de la bonne harmonie avec les souverains de Russie et ne doutant point en conséquence qu'aussitôt que le Roi apprendra le grand événement qui vient de se passer ici, il ne soit porté à envoyer à la Cour de S. M. l'Impératrice un ministre caractérisé pour resserrer de plus en plus les liens qui avaient existé entre leurs couronnes,—se fait un plaisir de prévenir M. Bérenger, chargé des affaires de France, qu'une pareille attention de la part du Roi ne manquerait pas d'être très-agréable à S. M. I.

Mais comme le titre d'ambassadeur a été en beaucoup d'occasions le sujet de dispute sur plusieurs articles d'étiquette, le chancelier croit avoir remarqué que pour prévenir toutes sortes de discussions relatives à cet objet indépendant de la bonne harmonie qui doit subsister entre les deux cours pour leur avantage mutuel, il serait plus agréable à S. M. I. que le nouveau ministre du Roi fût revêtu du caractère de ministre plénipotentiaire et non pas de celui d'ambassadeur, ce de quoi il a voulu s'ouvrir en confidence à M. Bérenger, pour en faire rapport à sa Cour.

15.

Le C-te de Choiseul au B-on de Breteuil.

Versailles, le 27 Juillet 1762.

Je reçois dans l'instant, M., votre lettre du 17, au moment où j'allais dépêcher un courrier pour Vienne. Le Roi a fort approuvé le parti que vous avez pris de vous arrêter et le zèle que vous témoignez

pour son service en vous déterminant à retourner à Pétersbourg. Je voudrais que vous eussiez pris ce parti sans attendre de mes nouvelles. Cet empressement n'aurait pu faire qu'un bon effet auprès de l'Impératrice de Russie. J'attends la confirmation de ce grand événement pour vous envoyer de nouvelles lettres de créance. Je compte recevoir un courrier d'ici à deux jours et je vous en expédierai un autre tout aussitôt. C'est pourquoi si vous recevez cette lettre avant mon courrier et que vous ne soyez pas encore parti, vous pouvez vous mettre tout de suite en route parce que l'express que je vous dépêcherai vous joindra avant que vous soyez arrivé.

Je remets à entrer avec vous dans un plus grand détail sur la conduite que vous aurez à tenir en cette occasion et sur ce qui vous intéresse personnellement.

16.

Le Comte de Choiseul au B-on de Breteuil.

Versailles, le 31 Juillet 1762.

Nous avons attendu ces jours passés avec la plus grande impatience la confirmation de l'importante révolution qui vient d'arriver en Russie. M. de Czernichew, qui en a reçu hier la nouvelle de la Haye, m'a envoyé son secrétaire d'Ambassade pour me communiquer la note que l'Imp-ce a fait remettre aux ministres étrangers le jour de son avènement au trône. J'ai reçu depuis quelques heures votre lettre du 19 avec le manifeste dont elle était accompagnée. Cette pièce ainsi que la première m'ont paru rédigées sagement et avec adresse. J'espère que nous ne tarderons pas à recevoir des détails plus circonstanciés sur cet événement et que nous jugerons bientôt de l'influence qu'il aura dans les affaires générales de l'Europe.

Vous aurez donné, M., une preuve très grande du zèle dont vous êtes animé pour le service du Roi si vous avez pris le parti de retourner en Russie. Vous ne mériterez sûrement aucun reproche si vous avez cru devoir attendre des ordres à ce sujet, mais je désirerais surtout que vous eussiez pris le parti de rebrousser chemin; cet empressement du ministre de S. M. ne pourra qu'être très-argéable à l'Impératrice et lui prouver la connaissance que vous avez des sentiments du Roi à son égard.

Je ne vous envoie pas de nouvelles lettres de créance parce qu'il faut préalablement que nous ayons reçu la notification en forme de l'avènement de la nouvelle Impératrice. Je présume que M. de Czernicheff

ne tardera point à nous la remettre et je vous expédierai tout de suite un courrier pour vous en porter la réponse. En attendant, M., vous tâcherez de vous procurer les moyens d'être admis auprès de l'Impératrice, et soit que vous y parveniez ou que vous soyez obligé de vous servir d'un canal intermédiaire, vous lui ferez connaître dans les termes les plus agréables la haute opinion que le Roi a de sa prudence et de la justesse de ses vues; vous ne négligerez par de rappeler toutes les occasions particulières où S. M. s'est fait un plaisir de lui donner des preuves de son amitié, et vous lui ferez entendre que nous regardons cette époque comme le plus favorable augure pour les liens que nous avons cherché et que nous désirons d'établir entre les deux Empires.

Je ne dois pas oublier à ce sujet de vous dire que nous avons de fortes présomptions que M. Panin, Gouverneur du jeune Paul et qui va probablement jouer un grand rôle dans l'intimité de S. M. I., est soupçonné d'avoir des dispositions très-favorables pour l'Angleterre; il conviendra que vous tâchiez de le ramener à des principes qui soient plus conformes à nos intérêts et à l'ancien système qui doit naturellement prévaloir actuellement et reprendre ses droits. Je n'ai besoin d'ailleurs de vous rien prescrire sur la conduite que vous aurez à tenir avec les personnes qui vont avoir le crédit prépondérant à la Cour de Russie; vous les connaissez et vous saurez de quels moyens vous devez vous servir pour captiver leurs suffrages.

17.

M. Bérenger au Comte de Choiseul.

Pétersbourg, le 3 Août 1762.

Monseigneur, L'idée de proposer la médiation de l'Imp-ce pour une pacification générale commence à se déployer et à se produire. On fait insinuer par des voies indirectes que le Roi de Prusse l'a offerte à l'Imp-ce. Je soupçonne la conduite ténébreuse du Résident de Saxe de quelques bonnes manoeuvres à cet égard. Je n'ai point assez de notions pour rien affirmer, mais j'observerai ce résident d'aussi près qu'il me sera possible.

La Freyle Woronzow a été, dit-on, renfermée dans un couvent, et, selon quelques personnes, exilée à mille werstes au delà de Moscou. Son père, le Sénateur Woronzow, a été relégué dans ses terres. Wolkoff est encore gardé avec soin dans le Palais d'hiver. On dit qu'on lui a permis de raser sa barbe ce qui parmi les Russes est une marque d'un prochain pardon.

Le Prince George est parti le 30 juillet pour le Holstein.

On nous annonce le retour de M. le Comte de Bruhl pour compléter l'Imp-ce.

Il y eut cour dimanche dernier à 11 heures; les Ministres étrangers furent conduits par le sous-maître des cérémonies dans les appartements de l'Imp-ce où ils attendirent son retour de la messe. Ils furent aussi avertis que S. M. I. serait visible tous les jours de la semaine vers les 6 heures. Je me rendis en conséquence, M-gr, avant hier au soir à la Cour, mais ayant remarqué qu'il n'y avait aucun membre du corps diplomatique, et craignant que ma présence n'y fut prise pour une singularité je me retirai sans avoir été aperçu de S. M. et je profitai de ce moment pour aller voir M-me la Princesse Dachkoff qui loge au Palais et qui était incommodée. Je passai une partie de la soirée à causer avec elle philosophie et littérature. Comme les occasions de parler de la part qu'elle a eue à cette révolution se représentent souvent, je rappelle, M-gr, qu'elle m'a plusieurs fois répété qu'elle craignait beaucoup qu'on ne lui rendit pas justice; c'est que sa conduite n'avait eu aucun motif de fanatisme ni de désespoir.

18.

M. Bérenger au Comte de Choiseul.

St. Pétersbourg, le 6 Août 1762.

Monseigneur, J'eus l'honneur d'informer mercredi dernier Votre Grandeur que l'alliance ne devait attendre aucun secours de la Russie et que cette cour adoptait un système d'inaction et d'indifférence.

Je dois vous faire part, M-gr, de quelques notions que, si elles sont vraies, comme je ne puis guère en douter, pourront éclairer d'avance les démarches de ce ministère, en fixant vos idées sur la politique.

L'influence de M. Panin dans les affaires n'est point douteuse. Il est le moteur principal de la machine. Les autres ministres ne doivent être considérés que comme des ressorts secondaires, dont il dirige l'action et auxquels il distribue plus ou moins de force selon le degré d'analogie que leur affection et leurs idées ont avec les siennes.

Or cet homme qui tient ainsi le gouvernail de la Russie en a la plus haute opinion. Il imagine que cet Empire se suffit à lui-même et qu'il n'a nul besoin des puissances étrangères; on m'assure qu'il a persuadé à l'Imp-ce que jusqu'à présent les alliances de la Russie lui ont fait un tort irréparable et que ses alliés ne se sont servis d'elle que comme le singe de la patte du chat, c'est son expression. En sorte que

cette Puissance ne pouvait rien faire de plus préjudiciable à ses intérêts que de s'obstiner à s'en rendre la dupe pour obtenir une considération qui lui est due et qu'elle augmentera sans leur secours. Que cependant puisque le système politique actuel de l'Europe semble imposer à chaque puissance la nécessité d'avoir un allié considérable-le plus utile et plus naturel pour la Russie est l'Angleterre et qu'elle n'en doit point chercher d'autres, que les anglais seuls peuvent exporter les denrées de l'Empire, donner l'écoulement à toutes les productions, y introduire toutes les commodités et les objets d'agrément dont il faudra prohiber ou diminuer l'entrée en raison des progrès des arts en Russie, ou les interdire même absolument par des lois somptuaires, qu'enfin les liaisons de commerce avec l'Angleterre sont les seules vraiment avantageuses pour ce pays et que ces deux couronnes par une alliance directe et solide doivent se communiquer réciproquement une considération et une influence prépondérante en Europe.

Telle est, M-gr, la doctrine de ce législateur Moscovite et si j'en crois certains rapports, elle est très-agréable à l'Impératrice. Pourquoi le dissimulerais-je à Votre Grandeur? Je suis tenté de soupçonner que plusieurs personnes et moi d'après elles, nous nous sommes trompés sur le compte de l'Impératrice. Nous croyions que le goût que cette Princesse avait manifesté dans le principe pour les Anglais avait changé. Peut-être n'a-t-elle fait que suspendre pendant quelque temps l'expression de ses sentiments pour eux. Dans la situation où elle a vécu il lui importait de plaire à tout le monde, de s'attacher ceux dont elle pouvait espérer du secours. Les anglais alors, et surtout dans les derniers temps, lui étaient inutiles. Leurs empressements auprès de cette Princesse auraient pu devenir funestes à leur crédit sur le Czar. Ces circonstances invitaient naturellement l'Imp-ce à tourner ses regards vers les cours de Versailles et de Vienne. De là un air d'indifférence pour celle de Londres et de différence pour les deux premières. De là certains discours propres à induire en erreur. De quoi n'est pas capable une femme artificieuse pour parvenir à ses fins? Mais qui pourrait assurer qu'en y tendant, elle ne conserverait pas ses anciens préjugés et sa première estime pour nos ennemis? Je le soupçonne, M-gr. Peut-être me trompai-je; je le souhaite et je ne rougirai point de me retraire si l'avenir m'y autorise.

Je dois ajouter à Votre Grandeur qu'il est très-possible que dans ce moment M. Keith travaille à quelque traité avec la Russie. Il va tous les jours chez M. le Chancelier. Il y a peu de temps que le ministre Russe ayant une personne chez lui, il fit tout ce qu'il put pour s'en débarrasser et n'en pouvant venir à bout, il la quitta sous prétexte d'aller à la Cour; mais quelques instants après, croyant sans doute cette per-

sonne retirée, il demanda de la porte de son cabinet à un coureur, est-il venu? et dans le moment parut M. Keith qui fut enfermé avec M. le Chancelier pendant longtemps.

19.

Le Baron de Breteuil au Roi.

Vienne, le 7 Août 1762.

J'ai reçu la veille de mon départ de Pétersbourg la lettre dont Votre Majesté m'a fait la grâce de m'honorer le 17 mai. Je ne comptais pas alors être si près de servir V. M. dans cette capitale, quoique je fus très bien informé du mécontentement général et des résolutions vigoureuses de l'Impératrice; car tout ce que cette princesse m'avait fait confier à ce sujet ne devait pas me donner lieu d'espérer une révolution aussi prochaine, comme vous l'aurez vu, Sire, dans le compte que j'en ai rendu à votre ministre et dont vous trouverez ci-joint copie.

Les ordres que V. M. m'a fait adresser pour mon retour à Pétersbourg m'ont trouvé ici il y a trois jours. Je pars demain, Sire, pour me rendre de nouveau en Russie. Mon premier mouvement, en apprenant la mort du Czar, avait été de faire cette démarche sans ordre de V. M.; je l'avais même mandé à M. de Choiseul. Le motif qui m'inspirait cette idée était pur, mais j'ai craint en réfléchissant que mon zèle ne fût pas assez éclairé et j'ai pris le parti d'attendre des ordres. J'en suis au désespoir, puisque je vois, Sire, par la lettre de M. de Choiseul que mon empressement et mon activité auraient été agréables à V. M. Je vais tâcher de réparer cette faute par la plus grande diligence à faire le chemin de Pétersbourg, et je serai fort exact à rendre un compte particulier à V. M. de tout ce qui s'y passera. J'espère beaucoup que la nouvelle Impératrice sentira avec solidité l'avantage du système de l'alliance et je n'épargnerai aucun soin pour la convaincre des sentiments particuliers de V. M. On dit qu'elle rappelle Bestoujeff. Je ne saurais me persuader qu'elle se propose de le mettre à la tête de ses affaires. J'ai lieu de penser qu'elle connaît le danger de son caractère et que l'attachement qu'il lui a marqué au moment de sa disgrâce l'aura seulement engagé à adoucir son sort.

Ma satisfaction sera parfaite, Sire, si V. M. est convaincue du zèle qui m'anime pour son service, etc.

20.

Le C-te de Choiseul à M. Béranger.

Versailles, le 9 Août 1762.

Analyse.

On approuve sa conduite et les détails qu'il a donnés sur la révolution arrivée en Russie.

M. de Breteuil retourne à Pétersbourg avec de nouvelles lettres de créance.

Il convient d'augmenter ses liaisons avec M. Odart afin de tirer parti de l'influence de ce particulier.

21.

Le C-te de Choiseul au B-on de Breteuil ¹⁾.

Versailles le 9 Août 1762.

J'ai reçu vos lettres de Varsovie des 14 & 21 du mois dernier.

Vous avez déjà vu par les dernières dépêches que je vous ai adressées successivement par deux différents courriers combien j'aurais souhaité que vous eussiez suivi le premier mouvement de zèle que la révolution de Russie vous avait d'abord inspiré; vous n'auriez perdu que *les premiers* moments du nouveau règne au lieu du temps considérable que vous allez employer pour retourner à Pétersbourg si mes ordres ne vous sont parvenus qu'après votre arrivée à Vienne. Je ne saurais, en cette occasion, M., m'empêcher de vous faire quelques reproches: 1) sur l'ignorance où vous nous avez laissés des apparences d'une révolutoin dont vous me dites actuellement avoir eu connaissance et 2) sur ce que l'attente de cet évènement ne vous a pas déterminé à rester à Pétersbourg. Quant à votre silence vous le motivez de la crainte que votre chiffre ne fût pas assez sûr; mais tous vos chiffres ne sont pas dans le même cas, et d'ailleurs j'en ai un particulier que vous m'avez remis à Vienne et dont vous auriez pu faire usage dans cette circonstance importante. Pour ce qui est de votre départ votre santé vous offrait un prétexte très-plausible pour le différer. A ces premiers torts, j'ajouterai celui de ne vous être pas au moins arrêté à Varsovie pour y attendre nos résolutions. Vous seriez actuellement auprès de la nouvelle Impératrice en état de mettre à profit pour le service du Roi les dispositions

¹⁾ См. Rambaud. Recueil des Instr. données aux Ambassadeurs de France, T. IX, 197—202; тотъ же текстъ, но безъ отмѣтокъ Короля.

que cette Princesse paraît avoir apportées au trône, et quoique je compte infiniment sur vos soins, sur votre adresse et sur la confiance personnelle et particulière que vous avez su lui inspirer, il sera toujours vrai que vous avez perdu un temps précieux et dont nos ennemis et même nos alliés n'auront pas manqué de tirer parti à notre préjudice.

Je vous envoie la réponse du Roi à la lettre de notification et de créance que le C-te de Czernichew a remis à S. M. de la part de l'Impératrice. Cette réponse vous servira en même temps de créditif auprès de cette Princesse. Je n'ai pas besoin de vous recommander de mettre dans vos entretiens avec Elle toute l'onction et les compliments flatteurs qui peuvent faire effet sur un caractère tel que le sien. Vous exprimerez au reste la vraie façon de penser du Roi en entretenant S. M. I. de la haute opinion qu'il a de son intelligence et de l'élévation de son esprit; mais vous ne manquerez pas surtout de lui dire positivement que votre Cour a fort désapprouvé que vous soyez parti de Pétersbourg avec la connaissance d'un projet aussi important que celui de la révolution qui l'a placée sur le trône; que le Roi vous a pareillement su mauvais gré de n'être pas retourné sur-le-champ à Pétersbourg aussitôt que vous en avez appris le succès, et qu'enfin S. M. a été très fâchée que vous n'ayez pas pris sur vous de fournir les 60 mille roubles qu'Elle vous avait fait demander. Vous y ajouterez que le Roi aurait été ravi de pouvoir donner cette preuve d'amitié et ce secours à S. M. I., qu'Elle lui offre sincèrement tous ceux qu'Elle jugerait à propos de lui demander et qu'il regrette infiniment que son ministre n'ait pas pu jouer dans cette grande occasion un personnage conforme à ses sentiments et à ses vœux. Cette espèce de confession de votre part ne pourra que produire un bon effet sur le cœur de l'Imp-ce et ce ne sera qu'une tournure plus adroite pour lui faire votre cour et exciter sa confiance.

Tout annonce en cette Princesse des dispositions très heureuses, non seulement en faveur de l'ancienne alliance, mais particulièrement même pour la nation française. Ce sont des germes qu'il faut cultiver; personne mieux que vous ne peut savoir les moyens de détail qui sont propres à y réussir, et la situation dans laquelle vous allez vous trouver en Russie devra vous dédommager de ce que vous avez eu à y souffrir sous le règne de l'Empereur Pierre III.

Nous voyons clairement, par ce qui nous est revenu de la conduite du chancelier, que ce Ministre, aussi maladroit que faible, a touché le moment de sa chute, et que probablement il sera déjà privé de ses emplois lorsque vous arriverez en Russie. Ce changement ne nous importerait guère si M. de Woronzow était remplacé par un ministre dont les bonnes intentions nous fussent connues; mais il semble que le rappel de l'ancien Chancelier Bestucheff annonce le désir de l'employer de

Отмѣтки Короля:

M. de Breteuil dira à l'Imp-ce qu'on l'a blâmé d'avoir refusé les 60 m. roubles et de n'être pas resté à Pétersbourg.

Il faut cultiver les dispositions de l'Imp-ce pour l'alliance.

M. de Woronzoff est au moment de sa disgrâce.

nouveau dans les affaires. Celui-ci a toujours témoigné beaucoup d'éloignement pour nous; il a été entièrement livré à l'Angleterre. Il est vrai que le mobile de cet attachement était l'intérêt pécuniaire le plus puissant de tous sur son âme. Il s'agira de voir actuellement de quelle manière il s'annoncera en rentrant dans le ministère. Nous souscrivions volontiers à des dépenses utiles, mais nous ne voudrions pas donner de l'argent pour de vaines promesses.

Le Roi ne s'éloignerait pas de faire des libéralités au S-r. Odart si son crédit prenait de la consistance et s'il peut nous servir, soit par son influence dans les affaires, soit par les avis qu'il pourrait nous donner. C'est à vous de juger de l'utilité que nous pourrions en retirer et de proportionner les promesses de récompenses à cette utilité.

Vous ne négligerez pas d'annoncer au Ministre de S. M. Imp. avant la remise de votre lettre de créance, la nécessité où vous êtes d'exiger la même reversale que l'Empereur Pierre III vous a fait délivrer. Vous mettrez toute l'honnêteté possible dans cette demande, afin de faire sentir que ce n'est qu'une affaire de forme et qui ne tient aucunement aux sentiments d'amitié et de complaisance dont S. M. est remplie, et dont Elle est prête à donner des marques en tout ce qui pourrait plaire à l'Impératrice.

Je suis fort content de la conduite qu'a tenue le S-r Bérenger dans cette crise importante. Le compte qu'il m'en a rendu annonce de l'esprit, de la sagesse et du talent. Je profiterai avec plaisir des occasions de lui en témoigner ma satisfaction.

Il est très essentiel que vous éclairiez de près la conduite et les démarches de M. de Mercy ainsi que les propositions qu'il fera à la cour de Pétersbourg. Nous sommes bien sûrs que celle de Vienne va jouer tout son jeu pour reprendre son ancienne influence et pour y primer sans concurrence. Nous n'avons ni le même objet ni la même prétention; aussi n'achèterons nous pas si chèrement le crédit que nous désirons d'y avoir et nous ne nous abaisserons pas pour cela à d'aussi basses complaisances; mais il faut employer tous les moyens décents et honnêtes et notre intention est de prendre toutes les tournures qui pourront s'allier avec la dignité de la couronne. C'est dans ce sens que vous devez vous conduire en continuant de témoigner une grande union avec la cour de Vienne et beaucoup de confiance en son ambassadeur; mais il faut tâcher en même temps d'établir en cette cour un crédit indépendant de nos liaisons avec l'Impératrice Reine; il ne peut jamais convenir à la France d'être à la suite d'une autre puissance, et si elle n'a pas la prépondérance, elle doit avoir au moins une existence par elle même.

Savoir si m. de Bestucheff rentrera dans les affaires.

On le dit livré à l'Angleterre.

On approuverait d'acheter son crédit, mais en cas d'utilité.

Si M. Odart veut nous servir on proportionnera la récompense à l'utilité.

M. Odart a joué (un rôle important dans la révolution).

M. de Breteuil demandera le renouvellement de la reversale.

On approuve M. Bérenger.

Il faut éclairer M. de Mercy, sa cour reprenant sans doute son plan de prépondérance.

La France doit avoir en Russie un crédit indépendant, mais par des voies honnêtes et dignes.

M. de Stahremberg a essué des reproches sur l'infidélité de sa cour, sur le secret de notre négociation.

Je désirerais, M., que vous pussiez pénétrer jusqu'à quel point M. de Mercy a poussé les confidences sur notre négociation avec l'Angleterre; je vous avoue que j'ai été extrêmement choqué de l'infidélité de la cour de Vienne qui a relevé un secret qu'elle nous avait promis de garder inviolablement. Soit qu'elle ait eu pour principe la faiblesse ou un raffinement de politique, c'est un très-mauvais procédé de sa part et dont j'ai dit très-sèchement mon avis à M. de Stahremberg, mais dont vous ne devez rien dire à M. de Mercy, et s'il vous en parle le premier, vous devez lui répondre que n'ayant aucune connaissance de cette négociation, vous m'avez mandé tout simplement et sans conséquence les ouvertures qu'il vous en a faites, ainsi qu'à la Cour de Pétersbourg.

Le désir de la paix portera la cour de Vienne à rechercher la médiation de la Russie.

J'ai lieu de penser que la Cour de Vienne qui a besoin de la paix, qui la désire et qui n'a rien de mieux à faire tant que la Russie ne reprendra pas l'ancien système de l'Imp-ee Elisabeth, cherchera à la négocier par la médiation de Pétersbourg, soit dans l'espérance d'obtenir de meilleures conditions, soit pour faire sa cour à la nouvelle Impératrice. J'ai déjà cru pénétrer cette intention dans un mémoire que M. de Mercy a donné en réponse d'une note qui lui a été remise par la Cour de Pétersbourg; cette note, au reste, disait très-nettement que l'Impératrice régnante voulait maintenir la paix conclue avec le Roi de Prusse. On ne saurait blamer un parti aussi raisonnable et il faudrait qu'elle fut aussi folle que son mari si dans la circonstance où Elle se trouve Elle tenait ses troupes éloignées de son Empire.

Les Turcs se disposent à la guerre.

Je suis informé par M. de Vergennes qu'il y a beaucoup de mouvement et de fermentation à Constantinople et qu'on y fait des préparatifs de guerre. On ne sait encore de quel côté cet orage doit fondre et notre Ambassadeur n'a pu pénétrer quels engagements la Porte Ottomane avait pris avec le Roi de Prusse. Je ne doute pas que la Cour de Russie n'en soit informée parce que le Czar était de moitié dans les secrets du Roi de Prusse et que selon toute apparence ces deux princes étaient d'intelligence sur leurs négociations en Turquie. Il serait intéressant, M., d'approfondir ce mystère; j'espère que vous emploierez vos soins à le pénétrer et que vous nous informerez exactement de vos découvertes.

La Russie en doit être instruite.

M. de Breteuil tâchera de savoir contre qui les Turcs agiront.

M. de Mercy ayant confié à la Cour de Pétersbourg même sous le règne de Pierre III le secret de notre négociation avec l'Angleterre, vous ne devez pas la dissimuler et même vous devez vous en faire un mérite auprès de l'Impératrice régnante en disant que le Roi la regardant comme son alliée, n'aura jamais de secret pour Elle et qu'il lui confiera toujours ce qui pourra avoir rapport à ses intérêts et à ceux de la grande alliance. Vous ajouterez que le ministère de France ayant regardé votre mission comme finie et ayant

M. de Breteuil conjura à l'Imp-ee que la paix se traite avec l'Angl-re.

compté sur votre départ de Pétersbourg, ne vous avait point informé de cette négociation que nous n'aurions jamais confié à l'Empereur Pierre III et qu'il n'a pas encore eu le temps de vous en déduire de détail; mais que vous en serez instruit par la suite et que vous en communiquerez les progrès à mesure que vous les apprendrez.

On m'a assuré que l'Impératrice se disposait au voyage de Moscou pour son couronnement. Si cette nouvelle est vraie et que les Ministres étrangers soient admis à ce voyage, vous ne devez par balancer à accompagner l'Impératrice et vous devez même lui témoigner de l'empressement pour assister à une cérémonie aussi intéressante.

Si cette Princesse se met sur le pied de traiter ses affaires par Elle-même et de donner des audiences aux Ministres étrangers, vous ferez bien d'en demander de temps en temps et d'établir entre Elle et les Ministres du Roi, soit vous ou vos successeurs, un usage et cette manière de négocier.

Il ira à Moscou pour le couronnement.

Si l'Imp-cc dirige les affaires M. de Breteuil rétablira l'usage des audiences.

22.

M. Bérenger au C-te de Choiseul.

Pétersbourg, 10 août 1762.

Monseigneur, Je n'ai pu encore rien découvrir de certain sur les démarches de M. Keith, mais le peu de lumières que j'acquière m'induisent à penser que si elles ont un objet réel, elles ne peuvent porter que sur le renouvellement du traité de commerce.

Ce Ministre joue presque le rôle d'un mécontent. Il est moins assidu à la Cour que les autres et dit assez hautement qu'il n'est pas payé pour y aller plus souvent. Il attend avec impatience l'arrivée de Milord Buckingham qui doit le remplacer ici en qualité d'Ambassadeur. D'ailleurs il est très vraisemblable qu'il désirerait signer avant son départ le traité de commerce auquel il travaille depuis longtemps. Je ne sais, M-gr, s'il y réussira; mais les circonstances ne me paraissent par favorables. On ne paraît s'occuper que des préparatifs du couronnement et je doute que l'Impératrice, quelque goût qu'on lui suppose pour l'Angleterre, précipite la conclusion d'aucun lien que puisse donner de l'ombrage aux autres puissances.

Au reste, M-gr, M. Bestucheff gagne du terrain, et semble depuis quelques jours reprendre une nouvelle vigueur. On assure que sous le voile de la caducité, il cache du nerf, du ressentiment et de l'ambition. Il y a quelques jours qu'il alla avec un Evêque chez M. le Chancelier et l'on prétend que l'objet de cette visite était reconciliation de ces deux

ministres. Ce dernier soupire après sa liberté et le repos; sa retraite ne sera pas une disgrâce; mais il passe pour constant que l'Impératrice ne le laisse dans sa place que par convenance et pour ne pas effaroucher les esprits par un changement aussi considérable.

M. le Chancelier, à la sollicitation, sans doute de M. Teploff, me pria samedi dernier de faire dire à M. de Croissy, ci-devant Ecuyer de M. le hettman et autrefois à l'academie de la Guerinière, ainsi qu'au nommé Valois, maître maçon français, qu'ils eussent à sortir de l'Empire. Le dernier séduit et enivré par les ennemis de Teploff, il y a environ quatre mois, joua le vil rôle de délateur auprès du ci-devant Empereur. Teploff fut enfermé à la forteresse pendant plusieurs jours. Croissy fut impliqué dans cette affaire et sans doute que sa déposition ne fut pas favorable à l'accusé puisqu'à peine remis en liberté il engagea M. le hettman à congédier Croissy. Teploff paraît vouloir profiter aujourd'hui de sa faveur pour molester ces deux français; ils ont l'un et l'autre des dettes et selon les lois de l'Empire ils peuvent en sortir qu'après les avoir acquittées. Croissy soutient qu'il n'a rien à la charge de Teploff et se croirait deshonoré s'il était obligé d'obéir à l'insinuation que je lui ai faite. Je pense en effet qu'il est plus malheureux que coupable. En évitant de me compromettre je veillerai à ce qu'il ne se passe rien de contraire à la protection due aux sujets du Roi quoique la pluralité de ceux qui se trouvent dans ce pays, la méritent peu puisqu'ils deshonorèrent la nation par leur inconduite.

Quant au n-é Valois je ne crois pas devoir entreprendre ouvertement sa défense contre Teploff; c'est participer à une infâmie que d'en protéger l'auteur. Je l'engagerai à s'arranger pour partir.

23.

Le C-te de Broglie au Baron de Breteuil ¹⁾.

Broglie, le 11 Août 1762.

Les grands et singuliers événements arrivés en Russie, M. le Baron, depuis le commencement de cette année ont, comme vous le croyez bien, attiré l'attention de S. M. Vous en aurez pu juger par les dépêches de la correspondance secrète qui vous seront parvenues depuis cette époque, et vous en auriez reçu de plus détaillées et des instructions plus étendues si le parti de changer votre destination n'avait pas été pris aussitôt après l'avènement du Czar. Nous avons donc cru, M.

¹⁾ См. Rambaud, T. IX, 202—208. Содержаніе тоже, но въ нѣкоторыхъ мѣстахъ у Рамбо сдѣланы вставки и добавленія.

Tercier et moi, qu'il suffirait pour le moment de vous faire passer les ordres les plus pressés de S. M. et nous attendions celui de votre arrivée pour vous entretenir plus particulièrement sur des points dignes de toute votre attention; mais comme le parti qui a été pris de vous renvoyer à Pétersbourg après l'intéressante révolution qui vient d'y arriver, va vraisemblablement vous y fixer au moins pour quelque temps, je ne saurais plus différer à vous parler avec l'ancienne amitié que vous me connaissez et la franchise dont vous savez que j'ai toujours fait profession; aucune circonstance de ma vie n'a altéré en moi ce style et aucune, à ce que j'espère, ne l'altérera.

Depuis le moment où M. d'Eon a été destiné à vous succéder à la cour de Russie, je me suis occupé, de concert avec M. Tercier, quoiqu' éloigné de lui, à préparer par ordre du Roi à ce futur Résident des instructions relatives à la position où étaient les affaires à Pétersbourg, et elles étaient prêtes à être mises sous les yeux de Sa Majesté lorsque la nouvelle de la révolution du 9 juillet nous est parvenue. Je me suis depuis ce moment occupé à en faire de nouvelles pour vous approprier aux circonstances; quand le Roi les aura corrigées et arrêtées, elles vous seront adressées et j'imagine que vous pourriez bien les recevoir en même temps que cette lettre que j'adresse à Paris à M. Drouet pour vous la chiffrer avec le chiffre de M. Tercier.

Vous savez que je suis votre ami et que je suis en partie cause de la confiance dont le Roi vous a honoré. C'est par ce motif que je ne saurais vous cacher que depuis le commencement de votre ministère à Pétersbourg vous ne paraissez pas avoir donné aux ordres secrets que vous avez reçus à votre départ toute l'attention qu'ils exigeaient; vous ne devez pas avoir oublié qu'il vous était recommandé de rendre compte par la voie secrète avec la plus grande exactitude de toute votre correspondance directe; vous deviez aussi la tourner de façon à vous attirer des ordres analogues aux instructions particulières que vous aviez reçues, et vous ne sauriez vous dissimuler que tout cela n'ait été négligé; vous sentirez facilement en y réfléchissant que c'est ce qui a ôté les moyens de vous faire passer à temps des ordres qui vous eussent été bien utiles. Je n'entrerai pas ici dans l'énumération des occasions où cela eût été fort avantageux; je dirai seulement que si S. M. avait été informée plus tôt des moyens que vous pouviez entrevoir de faire éclore à la mort de l'Impératrice Elisabeth, la révolution qui vient d'enlever le trône au Czar, Elle vous eût sûrement autorisé à préparer cet événement, au lieu que nous avons appris depuis que le ministère a rejeté les propositions à la vérité trop vagues que vous lui avez faites de chercher de mettre en jeu le mépris et la haine que les Russes portaient à l'Empereur; la rareté de votre correspondance avec le Roi ne saurait être excusée ni

par la multiplicité de vos occupations ni par la maladie du S-r. Duprat: en prenant un secrétaire de plus vous en auriez été quitte; vous ne pouvez non plus vous disculper d'avoir proposé pour agent à Pétersbourg le S-r Michel sans savoir si cela était approuvé de Sa Majesté, en prenant cette précaution vous auriez vu les raisons qu'Elle avait pour s'y opposer. Enfin vous auriez dû également lui demander ses ordres pour le choix de celui que vous laisseriez à Pétersbourg, et dans tous les cas avant de les avoir reçus vous ne deviez par vous dispenser d'y laisser le S-r Duprat au lieu d'y placer quelqu'un qui pût apprendre par des accidents le secret du Roi et le découvrir sans le vouloir à notre ministère; permettez moi de vous dire que non seulement ceux à qui le Roi daigne les confier doivent le garder scrupuleusement, mais qu'ils doivent encore prendre toutes les précautions nécessaires pour prévenir les cas imprévus; ce n'est que par ce moyen, qui n'est dû qu'à l'attention et à la prévoyance la plus grande de la part de ceux qui en sont chargés, que, malgré bien des événement extraordinaires, nous le conservons depuis dix ans.

Je viens actuellement aux dernières époques de votre séjour à Pétersbourg et je vous demande comment il est possible que depuis la mort de l'Impératrice vous n'ayez pas senti l'indispensable nécessité de redoubler d'attention pour instruire S. M. C'est avec le dernier étonnement que j'ai appris depuis très peu de jours que vous étiez instruit de la révolution qui se tramait longtems avant qu'elle n'ait eu lieu, et que même la nouvelle Impératrice vous avait fait faire des ouvertures si précises, à cet egard que vous ne pouviez vous y tromper; c'est dans de pareilles circonstances que sans le mander ni au Roi ni au Ministère vous partez de Pétersbourg dans le moment où votre présence pouvait y être le plus utile, lors même que vous auriez cru ne par devoir contribuer aux vues de cette Princesse, et vous laissez pour démêler cette fusée un secrétaire à peine en état d'en rendre compte. Je ne saurais concevoir comment vous avez manqué une pareille occasion de vous procurer à la cour de Pétersbourg la plus grande considération. Je ne regrette pas pour vous, quand je ne vous regarderais que comme Ministre de ma patrie, de n'avoir pas été le conseil de l'Impératrice dans toute sa conduite avec le Czar depuis son avènement au trône, mais je regrette de ce que vous ne soyez pas resté à Pétersbourg pour profiter des premiers moments du règne de cette Princesse pour prendre sur Elle le crédit qu'il nous serait utile de vous y voir.

M. de Mercy n'aura pas manqué cette époque heureuse et vous allez voir la cour de Vienne reprendre son ascendant à Pétersbourg, ce qui selon moi est fort opposé à nos intérêts; je crains qu'au contraire vous n'y soyez vu de très-mauvais oeil; la souveraine ne vous pardonnera

pas de l'avoir abandonnée dans un moment aussi intéressant au lieu que vous pouviez répondre aux ouvertures qu'elle vous a fait faire par des assurances de la satisfaction qu'aurait le Roi dans toutes les occasions où les choses succéderaient à ses désirs; mais que le caractère de Ministre d'un Prince aussi grand et aussi sage que celui que vous servez ne vous permettait pas d'entrer dans les affaires intérieures des cours, et que le plus profond secret qui était, pour le moment, la seule marque d'attachement et d'intérêt que vous puissiez lui donner, ne devait pas lui laisser de doute sur la façon de penser de S. M. Avec un langage aussi circonspect et une conduite si intacte vous pouviez vous donner le temps d'attendre les ordres du Roi, à qui il aurait fallu les demander ainsi qu'à son Ministre avec la plus grande diligence, et vous vous mettiez à portée de profiter de l'événement.

J'imagine que vous avez pensé que S. M., dans la multiplicité des objets qui l'occupe, avait perdu de vue ceux dont Elle a bien voulu vous confier la direction et que la contrariété qu'ils éprouvaient avait peut-être pu engager le Roi à les abandonner. Détrompez vous de cette opinion, des motifs qu'il ne nous appartient pas de pénétrer, peuvent quelque fois obliger S. M. de permettre des arrangements assez contraires au but où Elle tend, mais je ne saurais douter qu'Elle ne soit fort attachée au succès de l'affaire qu'Elle prend la peine de diriger Elle-même depuis près de vingt ans et tous ceux qu'il lui a plu d'y employer doivent s'y sacrifier. Je ne vous soupçonne pas d'avoir craint, en paraissant y être attaché, d'en courir la disgrâce si la chose venait à se découvrir de ceux pour qui elle aurait été cachée, encore moins de vous faire un mérite inestimable auprès d'eux en le leur découvrant; tout ce que je connais de vous exclut une pareille opinion, et c'est en conséquence que je vous ai proposé à S. M. Soyez sûr que rien n'égale la satisfaction intérieure d'avoir toujours immolé son intérêt à son devoir et la sûreté d'être connu de son maître comme un homme qui ne sert que lui; je sais que ce n'est pas la route ordinaire et qu'il peut s'y rencontrer des épines, mais c'est celle que l'honneur dicte.

A la dépêche au Roi j'ajouterai que vous pouvez acquérir beaucoup d'honneur en Russie, non en cherchant à en faire une alliée, elle ne peut jamais l'être de la France, mais en employant toute votre habileté à empêcher qu'elle ne s'occupe des affaires du dehors, et en préparant les moyens de lui donner beaucoup de besogne dans son intérieur quand cela pourra nous convenir et qui puisse servir de prétexte aux gens en faveur auprès de la souveraine, de lui donner les conseils que vous auriez intérêt à lui faire passer.

Je m'imagine que la Princesse Daschkoff est très importante à ménager et à gagner; l'amant de l'Impératrice, quel qu'il soit, sera dans

le même cas; c'est de tout cela qu'il faut nous occuper sans en communiquer surtout avec M. de Mercy, qui a des intérêts diamétralement opposés aux nôtres à suivre à Pétersbourg.

J'oubliais de vous dire qu'il est de la dernière nécessité que vous retiriez ou fassiez brûler devant vous tout ce qu'à M. de Woronzoff sur l'affaire secrète; vous avez eu tort de ne pas le retirer plus tôt, cela a inquiété le Roi; dans un pays de révolutions comme la Russie il ne faut rien laisser par écrit qui puisse intéresser son secret et compromettre personnellement Sa Majesté.

Nota. — Au bas de la minute de cette lettre le Roi de sa main a mis—approuvé.

24.

M. Bérenger au Comte de Choiseul.

Pétersbourg, le 2/13 Aôut 1762.

Monseigneur, Les trois dernières nuits, M-gr, ont été tres-orageuses. Il y a eu une rumeur épouvantable parmi les régiments des gardes; ce sont en vérité les anciens strelitz sous un nom différent. Les rapports sur la cause de leur mouvement varient à l'infini. Les Ministres de Suède et de Hollande dont les maisons semblent être les foyers de la timidité en tirent les présages les plus sinistres et croient que nous allons être égorgés au premier jour. Pour moi qui suis plus étourdi ou plus brave, je ne perds par encore l'espérance de vivre. J'entrerai dans quelques détails à ce sujet avec Votre Grandeur en envoyant la semaine prochaine un courrier à M. le M-is de Paulmy, ou en profitant de celui que M. l'Ambassadeur expédiera.

Je dois vous prévenir, M-gr, que l'Impératrice a fait écrire à M. d'Alembert pour l'inviter à venir s'établir en Russie. Elle lui offre dix mille roubles de pension qui égale cinquante mille livres, la liberté de continuer l'encyclopédie et de l'imprimer à Pétersbourg. Elle n'exige que ses soins pour enseigner les mathématiques à M. le Grand Duc. Un Russe de mes amis, qui a vu la lettre, m'assure que si M. d'Alembert refuse on offrira les mêmes conditions à M. Diderot. J'ignore si on a demandé la permission à Votre Grandeur à cet égard. Il me paraîtrait indécemment que cela ne fût point. J'en parlerai à M. le Chancelier et je crois qu'il convient d'obvier aux séductions que l'on voudra employer ici pour nous enlever nos hommes célèbres. Au reste, je crois ce climat peu propre aux sciences et aux arts en général. Ces deux savants malgré toute leur philosophie, auraient de la peine à se faire aux moeurs et aux

usages moscovites. Diogène aurait perdu s'il eût quitté son tonneau dans les beaux pays de la Grèce pour aller habiter des palais parmi les sarmates.

L'Impératrice donna hier une gratification à vingt six officiers pris des quatre Regiments des Gardes qui ont contribué à la Révolution. Parmi ces 26 quinze ont reçu 24 mille roubles chacun, quelques uns en argent, d'autres en fonds de terres et onze ont reçu 18 mille roubles chacun. Dans cette gratification on a estimé huit cents paysans sur le pied de vingt-quatre mille roubles et six cents paysans sur celui de dix-huit mille roubles.

25.

M. Bérenger au Comte de Choiseul.

Pétersbourg, le 6/17 Août 1762.

Monseigneur, M. de Woronzoff paraît fâché du retablisement du Duc de Biron en Courlande, mais il n'a pas la force de le faire connaître. J'ai lieu de croire, M-gr, que les principaux moteurs de cette affaire sont M. de Bestoujeff, le C-te Keyzerling et M. Panin. Le Résident de Saxe m'a communiqué une lettre qu'il a écrite à ce sujet au dernier de ces trois acteurs et prétend qu'elle a occasionné un Conseil extraordinaire samedi dernier. J'ignore si effectivement il a eu lieu et ce qui y a été décidé mais il passe pour constant que le Duc de Biron va se rendre incessamment à Riga, où sans doute il pressentira les principaux de la Courlande, avant d'y faire son entrée. On m'assure encore que ce soi-disant gentilhomme à qui les Russes reprochent la mort de sept mille d'entre eux, a prié l'Imp-ce de donner l'investiture du Duché de Courlande à son fils aîné. Je ne puis prévoir, M-gr ce qui resultera de toutes ces dispositions, ni les mesures que l'on prendra en Pologne pour en prévenir l'effet, mais je ne puis m'empêcher de vous faire observer que jusqu'à présent la politique Russe de Catherine II-e ressemble furieusement à celle de Pierre III.

26.

M. Bérenger au C-te de Choiseul.

Pétersbourg, le 6/17 Août 1762.

Monseigneur, Les régiments des gardes paraissent un peu plus tranquilles; mais rien ne m'est si incertain que la durée de leur calme. Les patrouilles exactes, qui se font toutes les nuits, et les piquets qu'on trouve placés à peu de distance les uns des autres dans les rues de cette ville, annoncent peu de sécurité de la part du Gouvernement. Dans

la diversité des opinions sur la cause de la fermentation parmi les troupes, il est bien difficile de découvrir la véritable; plusieurs personnes prétendent qu'elle provient du repentir des soldats d'avoir violé le serment qu'ils avaient prêté au ci-devant Empereur et d'avoir placé sur son trône une étrangère qui, selon eux, n'y a aucun droit, et qui de plus est, dans le fond *paganitza* (payenne) — c'est ainsi qu'ils appellent tous ceux qui ne sont pas de leur religion. Dans les querelles journalières que les soldats ont entre eux avec les gens du peuple, l'injure la plus familière est le reproche d'avoir vendu la dernière goutte du sang de Pierre 1-er pour un tonneau de bière. Suivant ces mêmes rapports on a entendu crier dans les casernes — *houra!* en faveur du Prince Iwan et l'on est résolu à le rappeler sur le trône.

Ce qu'il y a de certain, M-gr, c'est qu'abstraction faite de la vérité ou de la fausseté de ces bruits, la liberté avec laquelle on les répand est toujours un grand mal.

Un Prince dont on n'osait prononcer le nom est devenu l'objet des entretiens du public. Dans un Gouvernement despotique de la nature de celui-ci, dès que la crainte ne domine pas, la licence devient extrême.

Selon d'autres rapports, M-gr, les mouvements de troupes ont été occasionnés par une fausse alarme qu'on a répandu parmi elles de l'arrivée du Prince Iwan. On leur assurait qu'il était dans la ville et qu'il était venu pour détrôner l'Impératrice. Deux compagnies ont pris les armes et l'on prétend que la défiance où étaient les régiments les uns des autres a excité une émeute dans laquelle il s'est donné quelques coups. Un fait vrai c'est que l'Impératrice a envoyé un Ukaze qui a été lu aux différents régiments par lequel S. M. après avoir témoigné sa satisfaction du zèle que ses troupes lui ont prouvé, déclare que leurs inquiétudes actuelles ne peuvent que lui déplaire et que si, malgré la défense expresse qu'elle leur fait de remuer à l'avenir, il se trouve quelqu'un qui fasse quelques démarches sans l'ordre des officiers, Elle ordonne qu'il soit puni selon les lois militaires. On a infligé à plusieurs la peine qu'on appelle *des patogues* ¹⁾ qui est une sorte de bâtonnade sur le dos.

Je rapporte les faits, M-gr, mais je n'en garantis ni la cause ni l'origine; peut-être que des notions nouvelles me mettront à portée, dans la suite, de parler plus affirmativement sur cette matière. Je sais bien que plusieurs ministres ont prédit une révolution prochaine à leurs cours. J'aime mieux douter que de risquer de vous induire en erreur. En causant avec ces messieurs je ne les ai pas trouvés plus instruits que moi. D'ailleurs ce Gouvernement est si fort sur le qui-vive qu'il est

¹⁾ Вмѣсто des batogues, т. е. батоги.

à présumer que s'il est menacé de quelque danger, il n'oubliera rien pour le prévenir, et en rapprochant les époques, je trouve une grande conformité entre ce qui se passe aujourd'hui et les propos et les murmures qui ont duré près d'un an après l'avènement de l'Imp-*ce* Elisabeth, dont le règne a été depuis très paisible. Je ne me dissimule pas la différence des titres et des droits des deux Impératrices; mais si on parvient une fois à persuader aux Russes que le nouveau Gouvernement doit faire le bonheur de leur pays, il est vraisemblable qu'ils feront peu d'efforts pour en secouer le joug.

Les murmures des soldats portent sur ce que l'on ne leur a pas permis le pillage et le massacre des étrangers, sur ce que l'on a traité trop doucement les gens punissables et sur ce que l'Imp-*ce* a rendu au Roi de Prusse des conquêtes que leurs frères à l'armée ont acquises au prix de leur sang, etc.

M. l'Ambassadeur qui a reçu ses lettres de créance a eu une très longue conversation avec M. le Chancelier et M. le Vice-Chancelier pour régler le cérémonial de son audience. Ces messieurs ont exigé de lui comme d'une condition *sine qua non* qu'il baisât la main de l'Imp-*ce* M. le C-*te* de Merci a offert de s'y soumettre en déclarant que cela se ferait à l'insu de sa cour. Les ministres Russes ont prétendu qu'il regardent ce point d'étiquette comme un droit inhérent à la Russie duquel aucun ministre ne serait désormais dispensé. M. l'Ambassadeur a voulu passer condamnation la dessus à condition qu'on lui donnerait une reversale pareille à celle qui a été autrefois donnée à l'Angleterre, ce qui lui a été refusé et cependant cette misère suspend ses audiences tandis que l'Imp-*ce* Reine a prodigué à la Czarine des marques et des assurances de sa tendresse dans une lettre qu'elle lui a écrite. Il est furieux de cet incident et doit en informer sa cour pour qu'elle fixe sa conduite à cet égard.

L'Imp-*ce* a donné à M. Feldmaréchal Munich trente acres en Livonie et 3 000 roubles pour un voyage qu'elle lui a ordonné de faire à Roguerwick, où il doit examiner les travaux qu'on y a fait et qu'on pourrait espérer dans leur continuation pour rendre ce port propre à recevoir les vaisseaux de ligne d'où ils pourraient faire voile en tout temps sur la Baltique conformément au projet de Pierre 1-*er*.

M. le C-*te* de Lestock a eu aussi trente acres en Livonie et 7.000 roubles de pension. L'Imp-*ce* lui rend les effets confisqués lors de sa disgrâce à proportion qu'ils se retrouvent.

L'Imp-*ce* a fait beaucoup de promotions dans le militaire. Plusieurs officiers ont passé de leur régiment dans d'autres où ils ont obtenu un grade de plus.

L'un de M.M. Orloff a été fait major des gardes.

27.

M. Bérenger au Comte de Choiseul.

Pétersbourg, le 10/21 Août 1762.

Monseigneur, Je dois dire à Votre Grandeur au sujet du chancelier Galitzin qui est un des Russes qui paraît avoir les principes les plus honnêtes. Il est à la vérité sans crédit, mais il dit franchement sa façon de penser, et désapprouve assez hautement la conduite de la Russie à l'égard des anciens alliés de l'Empire.

D'après les dispositions temoignées par l'Impératrice il semble, M-gr, que M. le Baron de Breteuil devrait se promettre de l'agrément et des facilités dans ce pays. Je le désire bien plus que je n'ose l'espérer. Je craindrais de m'exprimer trop fortement sur cet article. Il me suffit d'observer à Votre Grandeur que jusqu'à présent la différence la plus essentielle et la plus caractéristique que je remarque entre Pierre III et Catherine 2-e, consiste en ce que le premier était un enthousiaste extravagant qui, au mépris de toutes les bienséances, dévoilait grossièrement tous les desseins qu'il avait de nous nuire et que la seconde se livre avec astuce à nos ennemis, en nous donnant des assurances de sa fraternité.

28.

M. Bérenger au Comte de Choiseul.

Pétersbourg, 21 Août 1762.

Monseigneur, Le Sénat de Moscou s'est plaint à celui de Pétersbourg de ce que sans sa participation il a consenti à la déposition de Pierre III et approuvé l'exaltation de Catherine 2-e. Selon plusieurs rapports la fermentation dans cette capitale n'est par moindre qu'ici. Il y a des cabales et des intrigues inconcevables parmi les sénateurs et les courtisans. Quelques uns désireraient que l'Impératrice épousât le Prince Iwan.

J'ai appris de M. Gesdras, Ingénieur de France, résidant depuis nombre d'années à Schliesselbourg que ce malheureux Prince Iwan est sorti de cette forteresse sous le règne du Czar, a été embarqué sur la Ladoga et conduit à Kexholm, d'où il croit qu'il a été transféré à Nislot en Finlande. Ce même officier, qui est un homme sage et estimable, m'a assuré que le P-ce Iwan était bien informé de sa naissance et de ses droits, qu'il était beau et bien fait et que les personnes qui l'avaient accompagné sur la Ladoga lui avaient rapporté que ce Prince infortuné

ignorant où on le transférait à la sortie de Schlisselbourg avait donné des marques de crainte et de désespoir.

L'Imp-ce n'a point encore rétabli le clergé dans la possession de ses biens. L'on m'a confié qu'après s'être assurée des différents membres qui composent le synode, elle avait déclaré que cette affaire y serait renvoyée et que si ce tribunal jugeait la restitution des biens ecclésiastiques convenable, Elle y consentirait et qu'Elle s'en rapporterait absolument à sa décision.

M-me la Chancelière m'a prié d'engager quelque courrier venant à Pétersbourg d'apporter quelques aunes de cordon de S-te Catherine.

29.

M. Bérenger au Comte de Choiseul.

Pétersbourg, le 20³¹ Aout 1762.

Monseigneur. M. Biren n'est pas encore parti. On m'assure qu'un batallion Russe est entré en Courlande pour lui préparer les voies. Le Résident de Saxe m'a dit que M. le Prince Charles a rassemblé six à sept cents hommes auprès de lui et qu'il se propose de disputer le terrain. Il ne peut rien faire de plus sensé ni de plus glorieux. Je sais bien que sa résistance sera vaine et qu'il se verra obligé de céder à la supériorité du nombre; mais il aura du moins constaté la violence. Il ne peut rien lui arriver de pire que d'être dépouillé de son Duché. M. de Keyzerling est un de ceux qui ont opiné le plus fortement contre lui. Il vient de recevoir des présents de l'Impératrice en argent et en fonds de terres très-considérables. Il est vendu au Roi de Prusse, et quoi qu'il ait été consolé de bienfaits par S. M. Polonaise, il ose, malgré sa noire ingratitude, se revoir à Sa cour comme ambassadeur de Russie. On dit qu'il s'y rendra incessamment. La connaissance qu'il a du droit public et des affaires lui donne une considération dont les qualités de son coeur le rendent très indigne. Le Ministre du Roi à Varsovie ne saurait le veiller de trop près.

30.

Le C-te de Choiseul au B-on de Bréteuil.

Versailles, le 24 Aout 1762.

J'ai reçu vos lettres de Vienne des 5 & 8 de ce mois.

Vous aurez vu, M., dans les lettres de M. Bérenger l'insinuation qui lui a été faite de la part du Ministère Russe sur le désir de l'Imp-ce que le Roi n'envoie auprès d'Elle qu'un Ministre plénipotentiaire. Cette

*

insinuation assez contraire à la dignité russe, tandis qu'il y a ici un ambassadeur de cette puissance, nous a fort surpris et je ne doute pas que vous ne veniez à bout d'en pénétrer le vrai motif. Quoiqu'il en soit, vous donnerez à l'Imp-ce en toute occasion des assurances du désir qu'a le Roi d'établir avec Elle la plus intime union et de voir revivre en Elle le règne de l'Imp-ce Elisabeth.

Il nous paraît, M., par les rapports qui nous viennent des différentes cours où résident des Ministres russes qu'ils sont chargés de faire connaître les dispositions pacifiques de cette Princesse et même de faire entendre qu'elle offrirait volontiers sa médiation pour parvenir à rétablir la tranquillité générale. Ces discours s'accordent assez bien avec les insinuations que le S-r Odart a faites à M. de Mercy. M. de Chernicheff m'a paru vouloir me faire la même insinuation dans un propos assez mal tourné et auquel je n'ai pas répondu, feignant de ne le pas comprendre. Si l'Imp-ce Catherine a véritablement ce projet, on ne manquera pas, M., de vous pressentir, mais vous ne prendrez que *ad referendum* tout ce qui vous sera dit sur cet objet en répondant des choses générales sur l'amitié du Roi pour S. M. I. et la confiance qu'il a en Elle. Vous sentirez aisément, M., qu'ayant une négociation commencée avec l'Angleterre et qui se suit assez vivement, nous ne pourrions accepter la médiation de la Russie; d'ailleurs l'éloignement de Pétersbourg ne permet pas de choisir cette ville pour un centre de négociation et nous ne connaissons par assez les inclinations de la nouvelle Impératrice pour nous y livrer, mais en même temps nous devons éviter de la désobliger en lui témoignant de la défiance; ainsi il faut prodiguer les compliments sans prendre aucun engagement.

Je dois vous prévenir, M., que je vous ai vraisemblablement fait une tracasserie avec M. de Mercy. Je n'ai pu me dispenser de faire des plaintes assez vives à la cour de Vienne de ce qu'elle avait trahi notre confiance en communiquant à la Russie le détail de notre négociation avec l'Angleterre. Nous lui avions demandé le secret le plus inviolable, elle nous l'avait promis et le Roi n'a pu voir qu'avec un extrême mécontentement cette infidélité de la part de son alliée. Comme c'est par vous seul que j'en étais instruit, il était indispensable de vous citer et de dire que vous le saviez de M. de Mercy lui-même.

Je comptais alors que vous reveniez ici, et je ne voyais aucun inconvénient à vous compromettre vis-à-vis de cet Ambassadeur dans un cas et sur un procédé trop important pour garder le silence. Au surplus il vous sera facile de vous justifier vis-à-vis de cet Ambassadeur en lui disant que n'ayant nulle connaissance de la négociation, vous m'aviez rendu compte très innocent de la confiance qu'il vous avait faite sur ce sujet sans en sentir les conséquences et sans imaginer de com-

promettre ni l'Ambassadeur ni sa Cour. Au surplus vous tâcherez, M., s'il est possible de pénétrer quel a été le motif de la confiance dans le Ministère Russe: je connais trop cet Ambassadeur pour le soupçonner d'avoir agi par indiscretion.

Il est très-important, M., que vous éclairiez de près la conduite et les démarches de M. le C-te de Mercy; vous connaissez trop la politique de M. de Kaunitz relativement à la Russie pour ne pas prévoir qu'il emploiera toute sorte de moyens pour rétablir l'ancien système et qu'il achètera l'alliance de cette cour pour peu qu'elle se livre à celle de Vienne, par le plus grand asservissement. L'Impératrice Reine paraît désirer que la paix avec le Roi de Prusse se traite avec l'Angleterre par notre canal, mais si la Russie lui faisait des avances, elle aurait de la peine à l'y refuser, et malgré l'opinion que j'ai de sa probité je ne répondrais pas que M. de Kaunitz ne voulut jouer sur les deux cordes pour sortir au plus tôt d'une guerre dont il sent tout le poids, l'inutilité et même le danger.

Vous avez remarqué, M., dans le cours de mes dépêches que nous n'avions pas lieu de nous louer de la conduite qu'a tenue ici M. de Chernicheff, puisque sans motif et sans prétexte il s'est privé volontairement de l'honneur de faire sa cour au Roi. C'aurait été à nous à lui interdire cet avantage dans un temps où l'accès de l'Empereur ne vous était pas permis. Des considérations politiques relatives aux intérêts de nos alliés déterminèrent alors S. M. à différer de prendre ce parti que semblait exiger sa dignité: M. de Chernicheff avait d'autant plus de tort de ne pas profiter de la liberté qu'il avait de venir ici. Nous n'avons pas jugé à propos d'en porter de plaintes sous un règne inaccessible à la politesse et à la raison: je crois même qu'il serait au dessous du Roi d'en témoigner aujourd'hui son mécontentement, mais vous pouvez, M., demander si c'est par ordre de sa cour ou de son propre mouvement que M. de Chernicheff s'est abstenu de faire sa cour au Roi dans le temps qu'il en avait toute liberté, et si l'on vous dit que cet ambassadeur ait agi sans ordre, vous insinuerez que cette conduite était tout à fait déplacée et irrégulière et qu'elle doit paraître également répréhensible aux yeux des deux cours; Au reste, M., cet ambassadeur est un fort pauvre homme, je le crois. très-médiocrement bien intentionné; il paraissait fort attaché à l'Empereur Pierre III, l'on m'a assuré qu'il avait été affligé et consterné de la révolution. Vous observerez, M., d'aller plus ou moins en avant sur cette matière suivant les dispositions où vous paraîtra le Ministre russe à l'égard de cet ambassadeur. Si vous découvrez qu'il soit soutenu et protégé vous vous en tiendrez à de simples questions et à des insinuations; si vous apercevez au contraire qu'on ait de lui l'opinion qu'on en

doit avoir, vous pourrez parler avec un peu moins de ménagement, mais dans tous les cas avec circonspection. Je dois encore vous dire qu'il m'a paru craindre beaucoup le retour de Bestoujeff.

Il n'y a aucun inconvénient, M. que vous baisiez la main de l'Impératrice ainsi que vous avez baisé celle de la défunte; la galanterie est un prétexte qui peut toujours colorer cet acte de complaisance.

Je sens, M., tous l'embarras de votre situation, mais il en est de forcées où l'on ne doit consulter que son zèle pour le service du Roi et je connais trop votre façon de penser pour n'être pas persuadé que ce motif adoucira toutes les difficultés de votre mission à l'égard de la dépense extraordinaire que vous causera le voyage de Moscou, S. M. est trop juste pour n'y pas entrer; il est malheureux que vous n'ayez pas différé votre départ de Pétersbourg de quelques jours, vous auriez évité par là bien des embarras et de la dépense et je crois que votre présence aurait été très utile au bien des affaires. Je ne vous en dis pas davantage sur cet article parceque je suis bien persuadé que vous en êtes plus fâché que personne.

31.

M. Bérenger au Comte de Choiseul.

Pétersbourg, le 3 Septembre 1762.

Monseigneur, Le Ministère Russe vient de communiquer à M. de Mercy une note verbale ¹⁾. Cette note répond à un extrait d'une dépêche de la cour de Vienne à M. de Mercy qui l'avait adressée, il y a quelque temps à M. le Chancelier. Dans cette dépêche on reproche à la Russie la contradiction palpable qui résulte des expressions du premier manifeste mises en opposition avec la confirmation de la paix faite avec le Roi de Prusse. Ce reproche a paru très-grâve à la délicatesse moscovite et on paraît s'être mis l'esprit à la torture pour s'en justifier. Dans sa note le Ministère Russe a échafaudé un paralogisme qui ferait donner le fouet à un écolier de logique après la déduction duquel on ajoute poliment qu'il n'y a de contradiction que celle que l'on a voulu y apercevoir. Je n'ai garde de soutenir que Catherine Seconde ait mal fait de confirmer la paix avec le Roi de Prusse. Elle était nécessaire à ses sujets; mais, en négligeant d'y faire les restrictions convenables et utiles aux vues de l'Impératrice Elisabeth, elle a commis une faute très-nuisible aux-intérêts de sa gloire et de sa considération et a perdu aux yeux des

¹⁾ Относительно этой словесной ноты см. Сб. Ист. Общ. Т. 46, стр. 125 и 126.

Russes un des moyens les plus spécieux pour colorer son usurpation de l'apparence du zèle pour l'Empire, tandis que sa conduite actuelle decèle son ambition et laisse son crime à découvert. Il est dit dans la même note que si le monde a été surpris de la restitution à la Prusse, on a dû d'autant moins s'en étonner que la Russie fit autrefois le généreux sacrifice de la Finlande qu'elle aurait pu garder, et que s'il est beau de faire des conquêtes, il est encore plus glorieux de les restituer. Après cette belle leçon, on ajoute que S. M. I. a assurément un fort penchant pour l'Imp-ce Reine et qu'à la pacification future, Elle lui rendra les bons offices permis; et l'on finit par offrir la médiation de l'Impératrice à la cour de Vienne. Je doute que le ton de Dictateur qu'on y prend et les intentions qu'on laisse voir soient bien propres à la faire accepter.

32.

M. Bérenger au Comte de Choiseul.

Pétersbourg, le 3 Septembre 1762.

Monseigneur, Une estafette partie de Mittau le 19 m'annonce dans l'instant que le b-on de Breteuil y a passé le même jour et qu'il arrivera incessamment ici. J'ai un plaisir enfin à donner cette nouvelle à Votre Grandeur. Je voulais retarder ce courrier afin que M. de Breteuil en pût profiter. Mais je fais reflexion qu'il sera extrêmement fatigué et qu'il pourra l'arrêter en route s'il veut absolument écrire. M. le Comte de Mercy a d'ailleurs fort à coeur que son expédition parvienne promptement à Sa Cour, et je ne pourrais y apporter du retard sans le mortifier beaucoup.

33.

M. Tercier à M. le Baron de Breteuil.

Paris, le 10 Septembre 1762.

La longue dépêche de S. M. que je joins ici contient ainsi que vous le verrez bien des objets que les circonstances l'exigent.

Ce qui vient de se passer en Russie n'est point une affaire ordinaire dont on puisse prévoir le cours avec un peu plus ou un peu moins de certitude. S. M. a lu cette dépêche avec beaucoup d'attention, et par ce qu'elle m'a fait l'honneur de me marquer, vous pouvez être sûr que ce sont ses intentions. Vous distinguerez facilement dans son contenu ce qui n'est que de simple observation de ce qui doit faire votre règle de conduite dès ce moment et pour l'avenir. Je ne toucherai plus, Monsieur, le point de votre départ, persuadé du regret que vous en avez,

en voyant comment il a été pris ici et jugeant par tout ce qui est arrivé combien il eût été à désirer que vous fussiez resté; mais je ne puis trop vous exhorter, Monsieur, à mettre dans votre correspondance secrète plus de régularité; vos dépêches, lorsqu'elles arrivent au Roi trois mois après leurs date, ne sont plus pour ainsi dire qu'une lecture historique et non une relation sur laquelle S. M. puisse vous faire parvenir ses ordres à temps. Cette différence s'est d'autant plus fait remarquer par S. M. que tous ceux qui ont l'honneur de lui rendre comme vous un compte particulier le font avec la plus grande exactitude. Il convient donc, Monsieur, que vous y mettiez dorénavant toute la régularité qu'une affaire si importante exige; vous le devez pour le service du Roi et pour vous-même. La diligence ou la négligence à cet égard devant produire des effets si différents que je crois superflu de vous l'expliquer.

Je me rapporte à ce que mes lettres précédentes contiennent sur M. d'Eon; vous verrez que c'est l'intention formelle de S. M. qui en cela cherche à vous soulager et à rendre votre correspondance plus active et votre travail plus facile. Vous voyez, M-r; que j'ai eu l'honneur de mettre sous les yeux de S. M. la demande que vous faites pour M. Dupra; il est fâcheux que ses incommodités aient retardé l'envoi de vos expéditions, qui se sont accumulées et dont il nous manque trois mois au moins. Pour ce qui vous regarde, Monsieur, l'état des distributions de S. M. pour l'affaire secrète ne lui permet pas encore de vous y employer; mais je ne doute pas qu'instruite de vos besoins elle n'ait reçu très favorablement les demandes que le ministre lui aura faites pour vous.

Aussitôt que M. le c-te de Broglie fût informé de l'évènement, il m'écrivit de donner mon chiffre à M. Drouet pour chiffrer sa lettre ci-jointe: je l'ai gardé jusqu'à ce que la dépêche de S. M. fût en état de partir.

Si vous restez en Russie, vous y verrez au moins de grands évènements auxquels vous ne pourrez manquer d'avoir quelque part.

J'ai l'honneur.

34.

Le Roi au Baron de Breteuil ¹⁾.

Versailles, le 10 Septembre 1762.

M. le Baron de Breteuil, j'ai reçu la lettre de Vienne le 7 août dernier N^o 25. Si vous ne pensiez pas ainsi que vous le dites à vous

¹⁾ См. Rambaud, T. IX, 209—216. Въ извлеченіи напечатано было также у Flassan, „Hist. générale et raisonnée de la diplomatie française, VI, 340.

trouver sitôt dans cette ville, je ne devais pas non plus m'y attendre. Mon Ministre des Affaires Etrangères vous a mandé ce que j'ai jugé de votre départ de Pétersbourg dans un moment si intéressant dont vous étiez instruit, ainsi que de votre précipitation à vous éloigner de plus en plus de la Russie. Si vous partiez malgré ce que vous saviez d'une révolution prochaine dont vous avez appris l'issue à Varsovie, il était naturel d'y attendre sous quelque prétexte les ordres que vous demandiez et que je vous aurais fait adresser au lieu de vous mettre dans le cas de différer à les exécuter en vous rapprochant de la France. Quoiqu'il en soit l'aveu que vous faites à mon ministre de votre tort dans cette occasion me fait juger que vous redoublez de zèle pour mon service et pour réparer ce que votre conduite a pu y porter de préjudice; je l'attends de votre fidélité et du désir que vous devez avoir de répondre à la confiance que je vous marque.

La conduite, les procédés et les opérations de Pierre III, le silence et la patience affectée de l'Impératrice tout annonçait que ce Prince ne resterait pas longtemps sur le trône, mais on ne prévoyait pas que l'événement dût être si prochain. Le changement du Gouvernement en Russie change aussi la conduite de toutes les puissances étrangères avec cet Empire.

Deux objets doivent aujourd'hui exciter votre vigilance; ce qui se passera dans l'intérieur de la Russie, et les principes que la nouvelle Imp-cc se formera par rapport aux puissances alliées ou ennemies de l'Impératrice Elisabeth.

La dissimulation de l'Impératrice régnante et son courage au moment de l'exécution de son projet, ainsi que la manière dont Elle a traité le Prince son mari, indiquent une Princesse capable de concevoir et d'exécuter de grandes choses. Il n'est pas douteux que la mémoire de Pierre III a peu de partisans, ainsi l'on ne doit pas prévoir de troubles fomentés par le dessein de le venger; mais l'Impératrice, étrangère de naissance ne tenant en aucune manière à la Russie, et nièce du Roi de Suède, a besoin de toute l'adresse imaginable pour se conserver sur un trône qu'Elle ne doit ni à l'amour de ses sujets ni à leur respect pour la mémoire de son père, comme on le vit lors de la révolution qui y plaça l'Impératrice défunte; quelque attention qu'Elle apporte il y aura des mécontents. Si cette Princesse a l'âme haute, Elle a le cœur sensible, Elle aura un favori, une confidente; les choix qu'Elle fera nous importeront peu, il ne s'agit que de connaître ceux qui auront la principale part à sa confiance et de chercher à se les concilier. La princesse Daschkoff doit certainement être bien avant dans ses bonnes grâces; mais peut on répondre qu'une entreprise conçue par une personne si jeune, n'ait eu d'autre motif que le bien de l'Etat ou l'attachement à sa

souveraine? La passion du Czar pour M-elle de Woronzow a pu exciter la jalousie de sa sœur; si cette raison n'existe plus par la mort de ce Prince, la princesse Dasckoff romanesque, encouragée par le succès, peut ne pas se trouver assez récompensée, croire qu'on ne lui marque pas assez de confiance, enfin par quelque motif que ce soit, ne fût ce que par le désir d'intriguer, chercher à brouiller de nouveau. L'Impératrice si Elle en découvre quelque chose peut l'en punir, ce qui changerait encore la face de cette Cour. On doit s'attendre à y voir naître bien des factions; elles sont encore plus certaines si cette Princesse a un favori; en choisissant un russe le crédit qu'il aura excitera sans doute la haine des autres; si c'est un allemand tous les russes en seront peinéés surtout s'il profite de sa faveur pour distribuer les grâces à ceux de sa nation; enfin si M. Poniatowski retourne à St. Pétersbourg l'éclat que ce voyage fera ne peut manquer de préjudicier à la gloire de l'Impératrice et par conséquent d'affaiblir son gouvernement en lui aliénant les coeurs de ses sujets.

Votre principal soin dans ces premiers moments doit être d'examiner avec attention la conduite de cette princesse, de voir quels seront ceux qu'Elle honorera de ses bontés particulières, de chercher à vous assurer de leur amitié pour tourner les résolutions de la cour de Russie d'une manière favorable à mes intérêts, soit pour le présent, soit pour l'avenir. Vous me marquerez exactement ce que vous découvrirez sur ces objets et les moyens que vous croirez propres à vous concilier ces favoris, afin que sur vos relations je vous donne mes ordres.

Je suis persuadé de l'empressement que non seulement les courtisans, mais même les étrangers et surtout les ministres qui résident auprès de cette princesse, auront à lui marquer leur respect, et même à chercher à se faire distinguer d'une manière particulière pour attacher plus intimement la Russie aux intérêts de leurs maîtres. C'est ce respect dû aux têtes couronnées qui doit faire la base de votre conduite et de vos discours avec l'Impératrice que vous assurerez dans toutes les occasions de mes dispositions favorables pour tout ce qui peut l'intéresser, et tout autre principe serait peu convenable à ma dignité et à ma façon de penser, et je n'y fonderai jamais ma politique, mais comme le cœur d'une Princesse telle que l'Impératrice entre pour beaucoup dans ses résolutions, soit qu'il s'accorde avec ses intérêts, soit qu'il s'y trouve opposé, je suis persuadé que vous me rendrez à cet égard le compte le plus exact et le plus fidèle. S'il est dans la suite des secrets que par des raisons particulières vous ne croiriez pas devoir confier à mon ministre, vous savez qu'il ne doit point y en avoir pour moi et que vous devez m'instruire par la voie secrète, en observant cependant les pré-

cautions nécessaires pour garantir vos lettres de l'interception et prévenir ce qui occasionna la disgrâce du M-is de la Chetardie.

Il paraît que l'Impératrice a confirmé le C-te de Woronzow dans la place de chancelier; la conduite qu'il a tenue sous le règne précédent, l'éloignement qu'il avait pour son frère et pour la demoiselle Woronzow, et peut-être la part que la Princesse Daschkoff a eu à l'événement font espérer qu'il aura la confiance de l'Impératrice pour les affaires; je ne doute pas qu'il ne conserve le même attachement qu'il m'a toujours marqué; vous devez vous servir de votre ancienne liaison avec lui pour l'engager dans les occasions à inspirer à sa maîtresse des résolutions telles que je puis les souhaiter.

Votre conduite dans le moment présent exige une grande circonspection. Tout ce qui s'est passé depuis 7 ans demandait de ma part des liaisons avec la Russie, je les avais fondées sur l'amitié mutuelle qui m'unissait à l'Impératrice défunte; la mort de cette Princesse avait fait naître un autre système; la conduite du Czar défunt et son attachement à nos ennemis, outré et destitué de vues et de prudence pouvait n'avoir rien de dangereux pour mes intérêts. Peut-être même n'y était-il pas contraire puisqu'il faisait cesser l'union entre les deux cours impériales; cette union nécessaire contre l'ennemi commun avait été interrompue depuis 6 mois; aujourd'hui il est à craindre que la cour de Vienne ne cherche à reprendre son ancien crédit à celle de Pétersbourg et à renouveler l'ancien système; le c-te de Mercy aura sans doute profité des premiers moments du nouveau règne et de votre absence pour ranimer cette union. L'Impératrice Reine lui en aura fourni les moyens tant en lettres qu'en présents, et je ne doute pas que ce Ministre, n'ait gagné bien du terrain avant votre arrivée; vous devez donc vous attendre à ne plus trouver dans l'Ambassadeur de Vienne auprès de l'Impératrice Catherine celui que vous aviez laissé auprès de Pierre III. Cette différence exige beaucoup de circonspection dans votre conduite avec cet ambassadeur de qui il convient que vous vous défiez en conservant cependant le même extérieur avec lui d'autant plus qu'il est très-capable. Vous ne devez pas négliger non plus d'observer la conduite que la Cour de Pétersbourg va tenir avec celles de Londres et de Berlin. Il est vraisemblable que les liaisons de l'Angl-re avec la Russie vont reprendre une nouvelle force: si l'intimité de M. Keilh avec le feu Empereur a pu rendre ce ministre désagréable à l'Imp-ce, le Roi d'Angl-re, y a pourvu en lui donnant le C-te de Buckingham pour successeur. Si le C-te de Bestoujeff a quelque influence on doit compter qu'il l'emploiera en faveur des anglais; son ancien attachement à cette nation et l'éloignement qu'il a toujours eu pour la France, irrité encore par ce qui lui est arrivé, ne

permettent pas d'espérer que nous puissions former ancienne liaison avec ce Ministre. Il faudrait pour le croire et le tenter qu'il fût bien changé.

Le Roi de Prusse, heureux que la Russie lui ait rendu ses conquêtes, ne parait devoir désirer que l'inaction de cette puissance; peut être même ce prince en consultant ses vrais intérêts peut sans se concerter avec moi tendre au même but. Vous savez déjà et je le répéterai ici bien clairement que l'unique objet de ma politique avec la Russie est de l'éloigner autant qu'il sera possible des affaires de l'Europe. Sans rien faire personnellement qui puisse donner lieu à se plaindre de nous, l'objet de notre attention doit être de donner de la consistance à tous les partis qui se formeront inmanquablement dans cette cour. C'est par la division qui y règnera qu'elle sera moins en état de se livrer aux vues que d'autres cours pourraient lui suggérer. Vous devez chercher à gagner l'amitié des personnes puissantes actuellement dans cette cour et de celles qui peuvent le devenir: le crédit du moment sera utile pour donner une tournure favorable à toutes les affaires de Pologne et pour changer le ton de la cour de Pétersbourg avec cette République. Le crédit futur doit porter sur les moyens d'empêcher la Russie de prendre part à une guerre contre moi ou contre mes alliés, et particulièrement de contrarier mes vues dans le cas d'une élection en Pologne; tout ce qui pourra contribuer à remplir cet objet sera toujours avantageux. C'est à Vous à indiquer les moyens d'y parvenir, afin qu'on puisse vous autoriser à les employer, mais vous devez surtout vous appliquer à donner aux relations la tournure nécessaire pour vous procurer des ordres convenables de la part de mon ministre, qui ne peut vous les envoyer que d'après vos dépêches.

La révolution a sans doute inquiété le c-te de Brühl. Ce ministre qui a toujours fondé ses espérances sur la Russie, va se donner de nouveaux mouvements pour former des intrigues à cette cour; le s-r. Pruss, son confident sait tous les détours de ce labyrinthe, il trouvera bien des facilités si l'ancien chancelier Bestoujeff rentre dans les affaires; vous ne pouvez veiller de trop près à leurs démarches ainsi qu'à celles du c-te Poniatowski que l'on dit avoir reçu un exprès de cette princesse pour l'engager à retourner à sa cour. Si ce qu'il vous a dit est vrai qu'il sera toujours bon polonais préférablement à tout, il ne se trouvera jamais en opposition avec mes vues, puisque je ne désire que le bien de sa patrie, mais il est à craindre sur les autres affaires, que sa prévention pour l'Angleterre ne lui inspire des sentiments différents. De plus, malgré les assurances que l'Impératrice nous a données qu'il ne la gouvernera jamais, il sera difficile qu'il n'ait au moins un grand crédit. Ce sera à vous à l'observer et à voir quel parti vous pourrez en tirer; vous savez que la Pologne est le principal objet de la correspon-

dance secrète, et que par conséquent ce qui concerne ce pays doit l'être de même de votre attention. Il est nécessaire que vous entreteniez une correspondance exacte avec M. M. d'Havrincourt, de Paulmy et de Vergennes; vous ne devez leur rien laisser ignorer de ce qui regarde la Russie, et vous apprendrez par eux, mieux et plus tôt, ce qu'il conviendra que vous fassiez à Pétersbourg, que par les ordres de mon ministre, qui, vu l'éloignement, ne peuvent être que tardifs.

Je laisse à votre prudence et à la connaissance que vous avez de mes intérêts et de mes intentions, à régler nos démarches lorsque vous ne croirez pas avoir le temps de demander directement des ordres. Vous savez dans quelles bornes vous devez resserrer votre correspondance avec le M-is de Paulmy qui n'est pas admis à la correspondance secrète.

Je crois superflu de parler de l'affaire du Danemark, qui paraît entièrement terminée à moins que la Régence du Holstein n'occasionne de nouvelles discussions.

Le sort du Prince Iwan doit aussi entrer dans vos recherches; c'est beaucoup qu'il vive, je ne sais s'il est possible qu'avec beaucoup d'adresse et de circonspection vous formiez des liaisons avec lui, et si en supposant qu'elles fussent praticables, elles ne seraient pas dangereuses pour nous et pour lui; on croit qu'il a des partisans, tâchez sans donner de soupçons de découvrir ce qu'il en peut être. On assure aussi que les Seigneurs Russes commencent à connaître la différence qu'il y a entre les maximes de leur Gouvernemet et celles des autres Etats et ne seraient pas éloignés de s'affranchir du despotisme en formant une République ou du moins en bornant l'autorité du souverain; je sens qu'à moins d'un évènement subit ce ne peut être qu'un ouvrage long, mais comme d'une manière ou d'une autre il en résulterait l'affaiblissement de cet Empire, je ne doute pas que vous ne vous occupiez sérieusement à examiner les dispositions de la nation par rapport à l'Impératrice, au Prince Iwan et aux désirs qu'elle peut former pour sa liberté; tout ce qui peut la plonger dans le chaos et la faire rentrer dans l'obscurité est avantageux à mes intérêts; il ne doit plus être question de ma part de former des liaisons avec cet Empire, il suffira d'entretenir celles qui sont de bienséance et de détourner adroitement les engagements que l'on pourrait prendre contre mes vues. C'est là que nos soins doivent se borner. On vous a déjà écrit que mon intention est que vous demandiez avec empressement et vivement à mon ministre des Affaires étrangères le s-r. d'Eon pour travailler sous votre direction en qualité de Résident; il est en Angleterre où son séjour ne peut être long, ce qui ne doit pas vous empêcher de le demander d'avance pour qu'on vous l'envoie quand sa mission sera finie. J'approuve et je confirme tous ce qui vous a été écrit à ce sujet.

Je ne pense pas que le chancelier craigne aujourd'hui, autant qu'il le faisait sous le règne précédent, de brûler toute ma correspondance secrète avec la feu Impératrice, ainsi vous devez insister auprès de lui en mon nom pour qu'il vous remette toutes ces pièces ou qu'il les brûle en votre présence, et pour qu'il n'en reste aucune trace. Je vous le recommande de nouveau. Votre correspondance secrète a été jusqu'à présent trop tardive puisque je recevais à peine en juin les copies des lettres écrites en février ou au commencement de mars; il en est résulté beaucoup d'inconvénients, il faut y remédier en envoyant régulièrement les copies de ces lettres, afin que je sois à temps de vous donner des ordres suivant les circonstances.

J'ai ordonné de mettre le S. Duprat sur mes états de dépense à commencer de cette année pour la somme de 1200 livres; les expéditions secrètes doivent faire sa principale si ce n'est son unique occupation.

Au bas, de la main du Roi:

Approuvé.

35.

Le Baron de Breteuil au Comte Choiseul.

Pétersbourg, le 1/12 Septembre 1762.

Monseigneur, J'ai déjà fait parvenir à l'Impératrice suivant vos ordres, combien le Roi a désapprouvé mon départ de Pétersbourg après la marque de confiance qu'elle m'avait donnée de me faire part de ses desseins. Je lui ai fait savoir aussi le désir que Sa Majesté aurait eu que je n'eusse pas attendu ses ordres pour revenir auprès d'elle. J'ai fait en sorte également qu'elle n'ignorât pas combien le Roi était fâché que je n'eusse pas fourni sur-le-champ les soixante mille roubles qu'Elle m'avait demandés. Mais, à ce sujet, comme j'avais pris des engagements formels pour les lui fournir en ducats et de les lui envoyer de Varsovie, en prenant pour raison de ce délai l'éclat que pourrait faire sur la place de Pétersbourg une traite aussi considérable et aussi précipitée, sa satisfaction à cet égard est entière, et sa reconnaissance devrait l'être également. Je sais que l'Impératrice a parlé à plusieurs personnes, depuis son avènement au trône, du service que le Roi avait été disposé à lui rendre; Elle en a parlé comme d'une ressource certaine, et j'ai pris des mesures pour lui faire savoir que le Roi en approuvant mes promesses sur les soixante mille roubles, m'avait laissé un pouvoir illimité d'étendre les secours que l'Imp-ce requérait de son amitié. Je ne puis douter, M-gr, que toutes ces choses obligeantes ne soient parve-

nues à l'Impératrice. Je voudrais pouvoir vous assurer également qu'elles ont sur son cœur tous les droits qu'elles devraient avoir, et que j'avoue que j'aurais attendus; mais le sceptre de Russie au milieu de tous ses avantages, jouit encore des vertus du fleuve Lethé. L'argent du roi, les soins et les conseils de M. de la Chétardie avaient mis sur le trône de Russie l'Impératrice Elizabeth. Quoique nous n'ayons pas une part éclatante dans cette occasion parce que je n'avais pas le pouvoir pécuniaire de M. de la Chétardie et que les manœuvres pour la révolution n'ont pas trainé en longueur comme dans ce temps, je n'ai pas été un instrument inutile à Catherine Seconde; Elle le sait et j'ai toujours pris soin de ne lui pas laissez ignorer que l'activité de mon zèle était une suite des ordres que j'avais de lui donner les assurances les plus précises et les plus réelles des sentiments du Roi pour Elle. Tout ce qui me revenait de sa part devait me faire croire qu'Elle en était touchée et ne l'oublierait jamais.

Je terminerai, M-gr, ma justification sur ce que je n'ai point donné les 60 mille roubles sur-le-champ, en vous disant que mon crédit ici n'allait point aussi loin, et je concluerai de cette circonstance la nécessité et l'avantage dont il est pour les intérêts du Roi que, dans un pays aussi éloigné et aussi sujet aux évènements, l'Ambassadeur ou Ministre de S. M. fût toujours nanti d'un crédit de cent mille roubles au moins, qu'il devrait toujours avoir chez lui partie en argent comptant dont il pourrait faire usage suivant les cas et sa prudence. L'Ambassadeur autrichien est toujours en possession be bien d'avantage, et le C-te de Mercy a été bien fâché que l'Imp-ce ne se fût pas adressée à lui pour les 60 mille roubles. Il en a fait de grands reproches à plusieurs conjurés. Je crois donc, M-gr, qu'il est indispensable de donner des moyens pécuniaires aux personnes chargées des affaires du Roi dans ce pays, et j'insisterai d'autant plus librement sur cet article que j'ai le bonheur de n'avoir jamais dépensé un écu au Roi depuis que j'ai l'honneur de servir S. M. au dehors.

M. de Woronzow est toujours en place; son buste est cru nécessaire dans ces premiers moments, parce que le public l'estime et l'aime; mais il ne se mêle de rien et il a encore moins de crédit que sous le dernier règne. L'Imp-ce cependant, dit-on, le caresse. Je commence à croire que cette cérémonie coûte peu à cette Princesse quand elle y envisage le moindre avantage pour Elle.

M. de Bestoujeff est l'âme des conseils et M. de Keyzerling son adjudant. Cependant M. Panin est le grand faiseur; on aurait bien de la peine à extraire de ces trois personnes une intention favorable à la France.

M. de Bestoujeff proteste qu'il ne veut aucun emploi et dit qu'il ne se mêle que des choses sur lesquelles l'Imp-ce le consulte nommè-

ment. Il parle beaucoup de son âge et de la faiblesse de sa tête. Cependant je n'ai pas remarqué dans ses discours rien qui sente trop la vieillesse. Les gens qui le connaissent depuis longues années le trouvent comme avant son exil et lui croient autant d'envie de gouverner. Il faudra voir si l'Imp-ce lui rendra en effet sa place de Chancelier. Elle m'en a autrefois parlé comme d'un homme d'esprit, mais faux et dangereux. Quand le couronnement sera terminé l'ordre des conseillers prendra sans doute une consistance plus assurée qu'elle ne me parait l'avoir été jusqu'ici.

36.

Le Baron de Breteuil au Comte Choiseul.

Pétersbourg, le 1. 12 Septembre 1762.

Monseigneur, Je suis fort d'avis que la nouvelle Imp-ce ne pouvait rien faire de mieux pour elle que de maintenir la paix conclue par son mari avec le Roi de Prusse. Il est heureux pour S. M. Prussienne que M. Panin ait pressé la restitution des Etats conquis, car M. de Bestoujeff aurait voulu se servir de ce nantissement pour faire jouer un rôle à cet Empire dans la pacification de l'Autriche avec le Roi de Prusse. Il blâme hautement les conseils de M. Panin à ce sujet et crie qu'il a empêché la czarine de tirer un parti glorieux de sa position et de sa générosité. Cela ne saurait se contredire; mais nous pouvons je crois nous en consoler.

Vous désirez être informé, M-gr, de ce que l'on sait ici des engagements de la Porte Ottomane avec le Roi de Prusse. Avant hier il est arrivé un courrier de Constantinople qui apporte au Ministère Russe la confirmation d'un traité entre ces deux Puissances. Ce traité défensif peut bien s'appeler offensif puisque les Turcs se sont engagés à entrer en Transylvanie, du moins c'est le dire du Ministère Russe à M. le C-te de Mercy. Mais quoi qu'il en soit il est impossible que la Porte effectue ce projet avant l'année prochaine et l'on doit se flatter que la paix se fera plus tôt.

J'ai parlé à M. de Woronzow sur le ton que vous m'avez ordonné des raisons de notre silence sous le règne de Pierre III sur nos affaires à Londres et je l'ai assuré que comptant sur l'amitié de l'Impératrice nous lui ferions part avec toute confiance du progrès de notre négociation.

L'Imp-ce part en effet le 13 de ce mois pour Moscou, où elle se fera couronner peu après son arrivée. Tous les Ministres Etrangers doi-

vent la suivre dans ce voyage, et, suivant vos ordres, je me dispose à en faire autant.

L'Imp-ce ne paraît pas être dans le dessein de traiter les affaires par elle-même et de donner des audiences aux Ministres Etrangers. Il semble au contraire qu'Elle n'aime pas qu'ils lui en parlent.

Les querelles de la Russie avec les Chinois augmentent et vraisemblablement les Russes n'ont pas autant de succès qu'ils le désireraient, car l'Imp-ce a pris la résolution d'envoyer un ambassadeur à Peking. Le C-te de Czernicheff, qui devait assister au Congrès d'Augsbourg, sera chargé de cette Commission qui aura principalement pour objet la fixation des limites et le renouvellement d'un traité de commerce qui depuis longues années n'a plus lieu. L'arrangement sur les limites sera une besogne difficile à cause des mines d'or et d'argent qui sont sur les frontières chinoises et que les Russes ont déjà mises de leur côté.

37.

Copie de la réponse de l'Impératrice à une lettre de M. le B-on de Breteuil. La réponse de l'Impératrice est écrite de sa main, sans signature.

Monsieur, j'ai répondu avec empressement aux marques d'amitié du Roi votre maître en vous indiquant votre audience le lendemain de votre arrivée. Vous y avez trouvé des difficultés, j'y ai fait répondre, et je crois avec vérité que mon titre est attaché à mon Empire et que par conséquent il est inutile de répéter ce qui une fois a été arrangé. J'ai toujours eu beaucoup d'estime en particulier pour vous. Je n'ai mis aucune difficulté, comme de raison, à vous voir.

Voici la réponse à la lettre que vous m'avez envoyée — faites la passer sûrement, mais bien incognito. Vous devez être assuré que je répondrai toujours avec plaisir à l'amitié du Roi.

38.

Le Baron de Breteuil au Comte de Choiseul.

Pétersbourg, le 1/12 Septembre 1762.

Monseigneur, La connaissance que j'ai prise depuis le peu de jours de mon arrivée de l'état des affaires générales et intérieures de cette cour me prouve l'exactitude des relations de M. Bérenger. Je trouve presque autant de mécontents du règne de l'Imp-ce Catherine 2-e que

j'en avais laissé de celui de Pierre III. La cruelle fin de ce Prince a fait une impression qui ne s'effacera pas si tôt et la pitié a excité des regrets et des murmures que la servitude du pays ne paraît pas gêner. Les troupes parlent hautement et menacent. Le P-ce Iwan se nomme publiquement comme celui qui devrait régner. Enfin M-gr, il y a une grande fermentation dans tous les Etats et il faudrait peu pour renouveler le trouble. Si cependant, comme je le crois le couronnement se passe tranquillement, cette cérémonie qui a beaucoup de crédit sur les esprits russes, calmera tout et la Czarine commencera à s'affermir. Alors il faudra voir l'usage qu'Elle fera de son autorité et jusqu'à quel point Elle gouvernera ou se laissera gouverner, car jusqu'ici Elle doit des ménagements à ses conseillers. Le Chancelier m'a dit que dans un dernier conseil, elle leur avait demandé à tous leur avis par écrit sur la position politique de son Empire dans les circonstances présentes. Mais il ne m'a pas fait part de son avis. M. de Mercy est persuadé que l'Imp-ce a, à peu de chose près, la tête aussi échauffée que son mari pour le Roi de Prusse et un goût très-vif pour les Anglais. Il est certain qu'il m'est revenu par plusieurs personnes que depuis son avènement au trône elle en fait des éloges pompeux, et ce ne saurait être l'ouvrage de M. Keith puisqu'elle le hait personnellement et a eu même lieu de s'en plaindre. Quant au Roi de Prusse j'ai toujours vu l'Impératrice frappée de ses grands talents. Elle a une tête faite pour l'enthousiasme et accoutumée au romanesque. Au reste quel que soit le motif de son goût ou de son estime pour le Roi de Prusse, il est bien clair que la cour de Vienne ne gagnera rien dans ce moment contre ce Prince et je ne serais pas même étonné qu'en maintenant la paix de Pierre III avec le Roi de Prusse, l'Impératrice eût adopté sur ce Prince un système différent de celui de son mari.

Le crédit que le Roi de Prusse paraît avoir acquis à Constantinople peut persuader à la Russie la nécessité et l'avantage de l'alliance Prussienne. Cependant le c-te de Mercy me dit qu'à travers toute la prévention marquée pour S. M. Prussienne on lui laisse apercevoir souvent qu'on regarde toujours l'alliance autrichienne comme la plus convenable et la plus importante à la Russie — mais il convient que ce système n'est pas parmi les conseillers de l'Impératrice.

Quant à ce qui nous regarde, M-gr, autant que j'ai pu le remarquer jusqu'ici, il me semble que l'on ne considère nos liens que du côté du commerce. M. Panin, qui nous hait sincèrement, s'est saisi particulièrement de cette partie d'administration et en est, dit on, sérieusement occupé. Je ne l'ai vu qu'un moment. Il est parti le surlendemain de mon arrivée pour Moscou avec le Grand Duc. Je compte bien, aussitôt que je serai établi dans cette capitale, faire mes premiers soins de le

voir et de raisonner avec lui quoique ce ne soit pas un homme avec qui il soit agréable de traiter affaire, ni qu'il soit aisé de juger de ses opinions. S'il me fait des ouvertures sur le commerce, je les saisirai. Mais je ne me presserai pas trop de lui témoigner empressement sur ce point, quoique je sois bien persuadé que c'est le seul qui puisse nous convenir et un peu nous réunir avec la Russie. Il faut attaquer le coeur de ces gens-ci par l'intérêt; c'est la base de toute leur politique, et il est incontestable que le seul moyen de balancer ou de primer le crédit des anglais à cette cour est d'y balancer ou primer leur commerce.

Vous êtes sans doute informé, M-gr, depuis longtemps du parti que le Danemark a pris de s'emparer du Holstein. Cet acte du droit germanique a furieusement blessé la vanité russe et l'on ne me paraît pas dans l'intention de reconnaître la validité de la cession éventuelle faite par le Roi de Suède à S. M. Danoise. M. le C-te d'Haxthausen avait prévenu par une lettre le Ministère Russe de l'article secret du traité de 1760 entre leurs Majestés Danoise et Suédoise. La réponse qu'il a reçue à ce sujet ne reconnaît point cet arrangement et n'annonce pas que la Russie soit dans l'intention de rien changer au choix qu'elle a fait de M. le P-ce Georges de Holstein pour administrateur. Si de son côté le Roi de Danemark s'en tient aux lois et à son droit cette affaire peut devenir sérieuse. L'on en est ici fort occupé et l'on répand même que l'on prend des mesures pour remédier à la violence du Danemark.

Quand j'ai passé à Varsovie, M-gr, pour revenir ici, M. le C-te de Brühl désirait, comme sûrement M. de Paulmy vous l'aura mandé, qu'il restât un corps russe sur la Vistule qui, disait-il au moment de la paix, peut en imposer au Roi de Prusse à l'avantage de la Saxe. Quand je suis arrivé ici, M. de Mercy m'a dit que le chargé d'affaires saxon avait tâché de lui faire goûter cette idée et que Bestoujeff qui voudrait absolument que la Russie pût jouer un rôle dans la pacification de l'Allemagne lui avait marqué beaucoup d'envie de conserver des troupes sur la Vistule, et, qu'après avoir fait entendre à l'Ambassadeur que ce que ce corps pourrait effectuer serait tout en faveur de la maison d'Autriche, il avait essayé de l'engager à en faire la demande à la Czarine, mais M. de Mercy au lieu d'entrer dans ses vues, les a rejetées. Cependant nous apprenons aujourd'hui, M-gr, que l'Imp-ce a résolu de laisser un corps de troupes considérable sur la Vistule. La démarche du Danemark en est le prétexte; mais je crois que vous jugerez comme moi par les détails si-dessus, que ces dispositions militaires ne sont qu'une suite des idées de médiation ou plutôt d'arbitrage dont la Russie est occupée. Outre les troupes qui resteront sur la Vistule, 40 ou 50 mille hommes doivent être répartis en Courlande, en Livonie et en Esthonie, de sorte

*

que le rappel de toutes les troupes en Russie annoncé dans le manifeste est absolument changé.

Il serait aussi possible, M-gr, que l'approche d'une Diète en Pologne, qui paraissait devoir prendre quelque consistance, eût donné lieu au parti de faire séjourner des troupes sur la Vistule, mais pour que cette conjecture eût quelque vraisemblance, il ne faudrait pas que le corps de troupes Russes fut, comme on le dit, de 30 mille hommes. Ce serait traiter trop sérieusement la velléité que les Polonais ont de songer à leur sûreté et à leur liberté.

Vous savez, M-gr, l'histoire de la Courlande. J'ai eu l'honneur, en passant à Mittau, de faire ma cour à S. A. Royale. Deux jours avant mon arrivée dans la ville, un bataillon Russe, sans la moindre réquisition ou politesse, était venu se ranger en bataille sur la place et avait bâti un corps de garde en bois pour s'y établir. M. le Prince Charles m'a paru soutenir avec courage cette dure position et être déterminé à attendre les dernières violences avant d'abandonner le Duché de Courlande. A deux journées d'ici j'ai rencontré M. de Biron qui marchait à sa conquête avec une grande suite. Il doit séjourner à Riga pour prendre ses mesures qui toutes sont appuyées par la Russie et secondées par la plus grande partie de la noblesse Courlandaise, qui se disposait à aller au devant de lui quand j'ai traversé la Courlande.

L'on ne saurait disconvenir que la protection que l'Imp-ce accorde à Biron est fondée en droit. Mais aussi il faut avouer que S. M. I. pourrait y mettre plus de ménagements pour le Roi de Pologne et plus d'égards pour la Suzeraineté de la République. Le Prince Charles attribue la haine de la Czarine à quelques démarches que feue l'Impératrice Elisabeth l'a obligé de faire auprès du Roi son père pour le rappel du C-te Poniatowsky. La Grande Duchesse dit alors à M. le Prince Charles qu'il lui était revenu qu'il n'était pas de ses amis et lui ajouta fort sèchement qu'Elle croyait cependant qu'il ferait bien d'en être ou qu'un jour il pourrait s'en mal trouver. M. le P-ce Charles, suivant ce qu'il m'a dit, répondit avec toute sorte de politesse et de noblesse à cette algarade menaçante qui, en s'effectuant, peut donner quelque idée du caractère de Catherine 2-e.

39.

Le Baron de Breteuil au C-te de Choiseul.

Pétersbourg, le 2/13 Septembre 1762.

Monseigneur, J'ai différé le départ de ce courrier parce que l'on m'avait fait espérer qu'il pouvait y avoir quelque changement dans les dispositions de la Czarine par rapport à la réversale. M. le G-al Betzkoy,

qui est auprès de cette Princesse en grande faveur, que j'ai fort connu à Paris, s'était chargé de faire sentir à sa Souveraine combien le refus qu'Elle fait de la réversale était déplacé vis-à-vis du Roi. Il est venu ce matin, M-gr, me dire que toutes ses représentations avaient été unitiles et que la Czarine croyait l'honneur de la Russie intéressé au refus de ma demande. Le G-al Betzkoy m'a dit qu'il avait cherché à pénétrer si cette opinion lui était personnelle ou le fruit des conseils parce que, dans le premier cas, qui lui paraissait le plus vraisemblable, il croyait impossible de la ramener. Je connais assez l'opiniâtreté du caractère de l'Imp-ce pour être de ce sentiment. Le G-al Betzkoy m'a ajouté qu'il savait que cette difficulté et ses conséquences avaient été fort agitées dans le conseil et que M. Keyzerling avait fortement opiné pour que l'Imp-ce restât ferme dans son noble refus, et que sa voix avait prévalu. M-me la Princesse Daschkoff m'a confirmé cette particularité en disculpant M. Panin. Qui que ce soit, M-gr, il me paraît assuré que la Czarine ne s'en départira pas, à moins que le Chancelier ne lui fasse goûter l'ouverture qu'il m'a faite, et que je vous ai marqué avoir adoptée. Si avant le départ de M. de Woronzow pour Moscou il me disait que ses tentatives sont aussi inutiles que celles que j'ai faites ou fait faire jusqu'ici, je vous avoue, M-gr, que si je ne craignais de vous paraître y mettre de l'humeur, je ne suivrais point la Cour de Russie à Moscou et j'attendrais ici vos ordres. Ce parti me paraîtrait plus noble que d'aller courir après la Czarine en forme de solliciteur. Vous conviendrez, M-gr, que je me trouve dans des positions peu communes en politique. Je voudrais avoir une expérience assez consommée pour prendre toujours d'avance le parti que vous m'ordonneriez; mais ce pays n'apprend, qu'à être sur les épines.

Je vous ai marqué M-gr, que je cherchais à éclaircir quel était le vrai motif qui engageait cette cour à donner la préférence à un ministre plénipotentiaire. L' on n'a pas donné la même note au C-te de Mercy qu'à M. Bérenger, mais on lui a fait poliment une insinuation verbale de même nature. L'on croit sans doute avoir meilleur marché des plénipotentiaires que des ambassadeurs dans les prétentions de hauteur.

Je ne vous ai point encore parlé, M-gr, du C-te Poniatowski; c'est cependant un personnage qui mérite attention, tant par le rôle qu'il jouera ici, que par les évènements que ce rôle pourra y produire. Il est certain que l'Imp-ce continue d'avoir pour lui la passion la plus vive et j'ai lieu de croire qu'Elle se propose aussitôt après son couronnement de le faire venir en Russie. Sous quel prétexte, je l'ignore, mais quel qu'il soit, sa présence ne sera pas agréable à la nation. M. Poniatowski, avec qui j'ai cherché à lier connaissance et amitié dans mes différents passages à Varsovie, ne m'a pas caché en dernier lieu qu'il tâcherait

d'obtenir une Commission de la République, et il m'a ajouté que si cette idée ne pouvait avoir lieu, il n'en viendrait pas moins en Russie. Il prétend alors que la France sera singulièrement contente de lui. J'ai peine à croire cette résolution bien sincère, malgré tout ce que la famille des Czartoryski a fait depuis plusieurs années pour se rapprocher de nous. Le C-te Poniatowski a de l'esprit, et j'ai peu connu de tête aussi chaude; je crois que les idées les plus vagues y entreront facilement et qu'il trouvera peu de choses impossibles à son ambition. L'objet de celle de sa famille est connue et je ne doute pas, M-gr, que l'Imp-ce ne la partage. L'on dit déjà ici généralement que si le Roi de Pologne venait à mourir, l'on protégerait vigoureusement le P-ce Adam Czartoryski. Si cette élection ne convient pas aux vues du Roi, il me semble qu'on ne saurait asser tôt prendre des mesures pour en détourner la nation. Je voudrais bien, M-gr, la voir un peu se mouvoir et quelque dégoutants que soient ses tracas et sa létargie, je ne puis m'empêcher de croire qu'il est essentiel de ne pas l'abandonner.

Je ne veux pas vous laisser ignorer que pendant mon absence, l'Imp-ce s'est adressée à M. de Mercy pour faire passer ses lettres à M. Poniatowski. Elle a prié cet ambassadeur d'envoyer successivement deux courriers à ce gentilhomme. L'Ambassadeur croyait que cette confiance le menerait loin. Vous voyez, M-gr, dans la réponse que m'a faite l'Imp-ce que cette Princesse me charge de faire passer encore une lettre au C-te Poniatowski. Je la lui envoie par ce courrier; mais si toutes ses bontés et sa confiance en moi n'aboutissent aujourd'hui qu'à me faire jouer le rôle du Conseiller Bonneau, je ferai bientôt en sorte de m'en débarrasser. Cette Princesse croit qu'on est trop heureux de la servir et paraît peu susceptible de reconnaissance; Elle en a déjà donné bien des preuves dans son intérieur.

La faveur de la Princesse Daschkoff à qui l'Imp-ce a les plus grandes obligations, ne tient presque plus à rien. Elle est blessée de ce que les relations de tout ce qui était ici ont attribué avec justice à cette jeune femme tout l'honneur de la révolution. La Czarine m'a fait prier de rectifier vos idées à cet égard et m'a fait demander si je connaissais Voltaire pour m'engager à rectifier également les idées du poète sur le rôle qu'a joué la Princesse Daschkoff dans la conjuration. Elle craint que le poète français, qui est ici en correspondance avec plusieurs personnes, ne chante la Princesse Daschkoff. C'est pousser loin la jalousie et la hardiesse de l'ingratitude. Car Elle ne saurait se dissimuler que je suis parfaitement instruit du degré de service que lui a rendu cette jeune dame. C'est elle qui, de la part de l'Imp-ce, m'a envoyé le S-r Odart, et la Czarine n'ignore pas que j'avais eu auparavant cette époque plusieurs conversations avec cette jeune conjurée dans lesquelles elle m'avait fait

connaître la confiance sans bornes que lui accordait l'Imp-cc; mais cela est déjà oublié et S. M. Czarienne cherche à se persuader qu'Elle ne doit qu'à ses talents personnels tous ses succès.

40.

Le Baron de Breteuil au C-te de Choiseul.

Pétersbourg, le 7/18 Septembre 1762.

Monseigneur, J'ai eu l'honneur de vous marquer, M-gr, que le Ministère Russe avait fait à M. le C-te de Mercy la même insinuation qu'à M. de Bérenger sur le plaisir avec lequel la Czarine ne verrait à Sa Cour que des Ministres plénipotentiaires. M. le Chancelier, en confiant ce désir de sa souveraine à l'Ambassadeur autrichien, lui dit qu'il l'avait fait connaître aussi à la Cour de Londres; mais sans doute que M. le C-te de Buckingham était déjà nommé Ambassadeur. Je ne vois jusqu'ici, comme je vous l'ai déjà mandé, dans cette démarche peu conforme à la vanité russe, que l'espoir d'en tirer parti pour l'obtention ou la continuation d'étiquettes ou prétentions, trop difficiles à allier avec le caractère représentatif pour que les Cours pussent s'y soumettre. La note remise à Bérenger fait aussi sentir cet objet et l'on ne saurait, sans être sur les lieux, se figurer avec quelle attention cette cour est occupée à acquérir des distinctions qui à la longue puissent former des droits hors de toute parité avec les puissances les plus considérables. Je m'aperçois, M-gr, du progrès de ce plan. Mais j'avoue que je ne puis en envisager le succès avec indifférence, ni croire qu'il ne mérite l'attention la plus scrupuleuse et la moins complaisante. Tout ce qui constitue dignité et grandeur est misérable aux yeux d'un philosophe, mais la politique ne saurait admettre de pareils principes.

Vous savez maintenant, M-gr, le rappel de M. de Czernicheff et la nomination de M. de Soltikoff en qualité de Ministre plénipotentiaire en France. Je sais positivement par différentes voies que M. de Czernicheff n'avait aucun ordre de s'abstenir de l'honneur de faire sa cour au Roi et c'est de lui-même qu'il a pris la résolution déplacée et arrogante de suspendre ses fonctions et qu'il en a été vivement réprimandé par M. de Woronzoff. L'on est bien persuadé ici de la médiocrité des talents de cet ambassadeur et l'on avoue qu'il ne convenait à la France ni par ses principes ni par sa tournure personnelle.

Je baiserais la main de l'Impératrice suivant vos ordres si j'ai audience. M. de Woronzoff est parti pour Moscou sans me rien dire sur la réversale, ni de l'idée qu'il m'avait communiqué pour lever cette dif-

ficulté et arrivant à Moscou, je verrai si la réflexion a produit quelque changement dans les principes de l'Impératrice à cet égard. M. de Soltikoff qui craint beaucoup que tout ceci ne dérange sa mission, m'a dit qu'il avait prié M. Panin, qui est son ami, de ne pas le laisser partir s'il prévoyait qu'il n'y eût pas moyen d'arranger cette affaire; mais que M. Panin lui avait répondu de partir et qu'elle s'accommoderait. En conséquence M. de Soltikoff se met en chemin le 22 de ce mois. Je ne sais si la réponse de M. Panin signifie que l'Impératrice se relâchera ou s'il compte sur notre soumission; mais mon premier soin sera de le voir à Moscou et de savoir à quoi m'en tenir.

41.

Projet d'un mémoire à M. le Comte de Choiseul.

le 26 Septembre 1762.

Ce projet ayant été communiqué à M. de St. Sauveur, les difficultés qu'il y a faites ont donné lieu à l'écrit suivant du 28 Septembre qu'il a aussi vu. C'est en conséquence qu'il a lui-même formé un nouveau mémoire sur le commerce sous l'énoncé de Mémoire sommaire sur la nécessité de protéger nos établissements en Russie, et qui en indique les moyens.

Mémoire.

26 Septembre 1762.

Dans tous les temps, les ministres et consuls du Roi ainsi que les négociants établis tant en France, qu'à St. Pétersbourg, se sont fait un devoir d'instruire le ministère de France de tout ce qui pouvait être relatif au commerce de Russie. Cette matière a tellement été épuisée dans les différents mémoires qui ont été présentés que l'on ne pourrait la traiter de nouveau sans s'exposer à des redites ennuyeuses et inutiles. On ne peut donc rien faire de mieux que de se rappeler ces mémoires. On y verra, que le peu de considération des maisons françaises établies en Russie et le grand crédit que les Anglais s'y sont acquis, vient de ce que ces derniers y font un commerce d'exportation supérieur à plus de la moitié à celui de leur importation. De toutes les denrées de Russie, les Anglais seuls en enlèvent près des trois quarts en comparaison de toutes les autres nations. C'est par cette immensité d'affaires qu'ils s'y sont accrédités, comme c'est aussi par là que le ministère russe, qui calcule, croit devoir ménager plus que toutes les autres une nation qui fait presque tout son commerce actif.

Ce qui procure aux Anglais cette immensité d'affaires, c'est qu'ils font non-seulement le commerce de l'Angleterre, mais celui de l'Italie et de l'Espagne, de la France même à laquelle ils ont eu l'adresse de faire illusion par l'idée qu'ils ont présentée de leur crédit. C'est en conséquence de cette illusion qu'on les a vu charger de toutes les affaires de la France. Si les ministres du Roi avaient besoin de quelque crédit en Russie on le leur donnait sur des maisons anglaises. Les fournitures pour la marine du Roi ne se faisaient que par des maisons anglaise. Les négociants de France qui avaient quelques opérations à faire en Russie en chargeaient des maisons anglaises. Enfin, même en temps de paix, les maisons françaises établies en Russie ont presque toujours eu l'humiliation de voir les vaisseaux français adressés à des Anglais et chargés par eux pour le compte de la France. J'ai sur cela fait des représentations à M-gr le Duc de Choiseul dans une lettre, que j'ai pris la liberté de lui écrire le 9 Décembre 1760. On a senti le vice de cette conduite aussi préjudiciable à la France qu'elle était favorable aux Anglais qu'outre le mérite qu'ils acquièrent par là vis-à-vis de la cour de Russie, profitent encore aux dépens de la France de tous les avantages que leur accorde le commerce dans toutes les négociations. On s'est aperçu de la nécessité d'apporter remède à ces abus; mais, les circonstances de la guerre n'étant pas favorables, on en a fait espérer le redressement aussitôt après le rétablissement de la paix. Pour relever le courage abattu des maisons françaises, tous les ministres du Roi les ont entretenues des plus belles espérances de leur accorder alors toutes les faveurs et la protection dont elles auraient besoin. Il les ont flattées de l'espérance que dorénavant la fourniture de la marine du Roi serait accordée par préférence à des négociants qui donneraient leurs commissions à des maisons françaises, et que tout vaisseau, chargé en Russie, par une maison française, jouirait dans les ports de France d'un bénéfice dans les entrées ou d'une gratification par tonneau. Toutes ces promesses ont été renouvelées par les divers ministres qui se sont succédés dans le département de la marine. Enfin, l'on n'a rien oublié pour persuader les établissements français des intentions dans lesquelles était le ministre de France de les favoriser en les assurant de la protection du Roi.

On n'attendait que le moment de la paix pour procurer tous ces avantages aux maisons françaises établies en Russie, et il est proche à en juger par les conjectures. Les Anglais eux-mêmes se donnent déjà des mouvements pour en profiter et recevoir les commissions des négociants français, dont ils avaient toujours été en possession. Peut-être même ont-ils déjà reçu des ordres à cet égard et se flattent-ils de se voir

adresser, à la honte de la France, des vaisseaux sous pavillon français. Quoiqu'il en soit de leurs manœuvres, il est toujours certain que l'intérêt de la France est de reprendre aux Anglais son propre commerce qu'elle leur avait abandonné jusqu'à présent. En leur enlevant ce commerce, le plus important pour eux après celui de l'Angleterre, on leur enlève nécessairement une portion du mérite qu'ils ont jusqu'à présent acquis auprès du ministère russe. La France y gagnerait à cet égard autant de degrés de faveur qu'elle en ferait perdre aux Anglais. Les maisons françaises qui sont sans crédit parce qu'elles n'ont point d'affaires acquerraient du crédit dès lors qu'elles en feraient. Enfin elles se prépareraient par là des voies pour se faire peut-être rechercher dans la suite.

Il ne paraît pas qu'il puisse être rien opposé contre l'exécution de ce projet que la difficulté du petit nombre de maisons françaises établies en Russie en comparaison des Anglais, qui y forment une colonie très considérable. On ne peut disconvenir de ce fait qui est lui-même une suite du préjugé qui règne en France en faveur des Anglais. Comme les négociants ne travaillent que dans la vue de quelque bénéfice, il n'est pas étonnant qu'il ne se soit point formé de nouvelles maisons de commerce en Russie dans le temps où l'on voyait la France s'obstinant elle-même à donner toutes ses commissions à des Anglais: il ne se présentait par conséquent aucun bénéfice à faire pour des Français. Mais si les vues du gouvernement, devenant plus favorables, présentaient dans la suite aux Français quelque bénéfice à faire en Russie, il n'est pas douteux que l'empressement pour le partager n'y fit former des maisons, non-seulement à St. Pétersbourg, mais même à Riga, à Archangel et partout où il se présenterait quelque avantage. Des négociants, il est vrai, jouissant de capitaux considérables ne viendraient pas se transplanter en Russie; ils auraient même tort; mais ils y enverraient des commis sages et intelligents auxquels ils procureraient des affaires par le crédit qu'ils leur communiqueraient. Ces commis formeraient des maisons françaises, qui se perpétueraient en envoyant en Russie des jeunes gens de bonnes mœurs qui, servant d'abord en qualité de commis, apprendraient la langue, les mœurs et le commerce du pays, et formeraient eux-mêmes dans la suite d'autres établissements.

Les maisons anglaises, dont on fait en France tant d'étalage, n'ont point été formées autrement en Russie. Elles ne doivent leur origine qu'à des commis envoyés par des Anglais opulents qui les ont établis et leur ont procuré des commissions, qui les ont elles-mêmes accrédités au point d'en imposer en France même par l'idée de capitaux qu'elles n'ont point, et que la nature de leurs opérations ne peut pas exiger.

28 Septembre 1762.

Le commerce d'exportation que les Anglais font en Russie est à celui des autres nations comme 3 est à 1.

La raison de cette immensité d'exportations est qu'à cet égard les Anglais font le commerce passif, non seulement de l'Angleterre, mais aussi de la France, de l'Espagne et de l'Italie.

Soit x , la masse d'exportation des Anglais;
 a , la masse d'exportation pour l'Angleterre;
 b , celle de la France;
 c , celle de l'Espagne;
 d , celle de l'Italie;

$x = a + b + c + d$, suivant l'hypothèse.

Or, $a + b + c + d$ représentant la grandeur x puisqu'elle lui est égale, si l'on en soustrait quelque grandeur comme b , il restera: $a + c + d = x - b$.

En suivant cette opération on pourrait la grandeur $a = x - b - c - d$, c'est-à-dire réduire l'Angleterre à sa propre exportation.

Si la France ne pouvait pas réussir à enlever aux Anglais, en tout ou en partie le commerce de l'Espagne et de l'Italie, on ne peut au moins disconvenir qu'il ne lui soit très possible de leur reprendre son propre commerce qu'elle leur a jusqu'à présent abandonné. Il est même de l'intérêt de la France de faire elle-même son commerce en Russie par plusieurs raisons et, entre autres, parce que

1. La France acquerrait par ce moyen auprès du ministère russe autant de degrés de crédit qu'elle en ferait perdre aux Anglais.

2. Les provisions, que la France paye actuellement aux Anglais dans toutes les négociations, seraient alors appliquées à des Français. La France, qui contribuait à enrichir ses rivaux ou ses ennemis, ferait par là le bien-être ou la fortune de ses sujets.

La seule difficulté qui puisse se présenter contre l'exécution de ce projet est le préjugé qui règne en France du grand crédit des Anglais en Russie. On leur suppose des capitaux considérables et cette idée fait qu'on s'adresse à eux par préférence comme plus capables par là d'exécuter toutes les commissions. Ce préjugé s'est tellement répandu en France que le ministre même s'est peut-être trouvé dans l'obligation de le respecter pour ne pas porter atteinte à la liberté du commerce.

Or cette idée de capitaux, sur laquelle est appuyé le crédit des Anglais, est tellement fautive qu'il n'est à St. Pétersbourg aucune maison anglaise à laquelle on puisse supposer plus de 20.000 roubles de capital.

La nature des opérations des Anglais en Russie n'exige pas même de capitaux. Ils n'y font pour leur compte aucun commerce de spéculation: ils n'y font que celui de commission. Un négociant, par exemple, de quelque ville de France que ce soit, leur ordonne une partie de chanvre. Pour faire les fonds de cet achat, il leur ouvre un crédit sur Amsterdam; l'achat et l'expédition se font; l'Anglais se rembourse sur Amsterdam à proportion et dans le temps des achats et de l'expédition; il y ajoute le montant de ses frais et de sa provision; et c'est ainsi que se termine toute l'opération.

On ne voit rien dans tout ce procédé qui exige ni capital, ni crédit dans la maison anglaise. Le crédit même alors gît, non dans la maison anglaise, mais dans le négociant français qui lui communique le sien sur Amsterdam. Le Français même ne fait aucun usage du prétendu capital de l'Anglais.

Telle est cependant la nature de toutes les opérations anglaises en Russie. Elles sont très simples. Les Anglais reçoivent des commissions, ils achètent, ils vendent, ils tirent, ils remettent pour compte de leurs correspondants, et sur le tout ils gardent les provisions qui seules peuvent les enrichir.

Il est visible qu'il n'est rien dans toutes ces opérations qui ne puisse être aussi bien fait par des Français que par des Anglais dès lors que les premiers pourront en être chargés par préférence.

Cette préférence paraît dépendre des dispositions que pourrait faire le ministère sans attaquer de front les préjugés. Telles seraient des faveurs accordées dans les ports de France à tous vaisseaux venant de Russie où ils auraient été chargés par des maisons françaises sous le visa du consul de la nation. Telle serait une préférence tant pour la fourniture de la marine du Roi que pour tous les autres objets qui peuvent être de son service.

Dès que les négociants français qui font quelque entreprise en Russie trouveront un avantage en chargeant de leurs commissions des maisons françaises, il n'est pas douteux qu'ils ne les leur adressent. L'intérêt alors l'emportera nécessairement sur le préjugé. Insensiblement, l'illusion où l'on est en faveur des Anglais se dissipera. Les maisons françaises, qui sont sans crédit parce qu'elles n'ont point d'affaires, en acquerront lorsqu'elles en feront. Ils s'en formera de nouvelles par le désir de jouir des avantages qui se présenteront. Peut être même entreprendraient-elles d'enlever aux Anglais ou de partager avec eux le commerce des cuirs de Russie qu'ils font en Italie par Livourne, et c'est ainsi que la France viendrait à bout d'établir son crédit en Russie et d'y diminuer celui des Anglais.

42.

Le C-te de Choiseul, Duc de Praslin ¹⁾ à M. Bérenger.

Versailles, le 20 Septembre 1762.

Je reçois vos lettres N-ors 15, 16, 17, 18, 19 & 20.

Vous avez très bien fait de ne pas communiquer au Chancelier la résolution que nous avons prise d'envoyer auprès du défunt Empereur un Ministre de 3-e ordre. L'état de choses étant changé nous avons adopté d'autres idées à cet égard. Mais je désapprouve fort, M., le discours que vous vous êtes autorisé à tenir sur ce qui se passe en Courlande. Cette affaire est assez majeure pour que vous dussiez vous borner à m'en rendre compte et vous n'avez pas pu présumer assez du crédit de vos représentations pour en attendre beaucoup d'effet. Si vous aviez d'ailleurs examiné dans cette occasion ce que nous avons marqué constamment à M. de Breteuil, vous y auriez vu la neutralité que nous lui avons prescrite sur les résolutions de la Russie relativement à la Courlande, et vous vous seriez abstenu d'une démarche très-déplacée.

Les détails que vous m'avez envoyés tant sur la fin du défunt Empereur que sur la fermentation actuelle sont très-intéressants, ils n'exigent d'ailleurs aucune réponse de ma part.

43.

Le C-te de Choiseul, Duc de Praslin au B-on de Breteuil.

Versailles, le 20 Septembre 1762.

J'ai reçu votre lettre de Varsovie du 20 du mois passé par laquelle je vois que votre voyage n'aura pas été aussi prompt que vous vous en étiez flatté; je compte cependant que vous serez arrivé à Pétersbourg avant le départ de l'Impératrice pour Moscou puisqu'il a été différé jusqu'au 13 de ce mois. Au reste vous n'aurez pas trouvé les choses dans l'état politique où nous les avons cru dans les premiers moments du règne de Catherine II; vous en jugerez par la connaissance que vous avez de ses entours et du caractère des gens qui sont actuellement au timon de ses affaires. Je compte, M., que vous serez plus en état que personne de nous rendre un compte véritable des sentiments de cette nouvelle cour et de nous déterminer sur le système que nous avons à suivre vis-à-vis d'elle. La nomination de M. de Soltikoff pour venir résider ici en qualité de Ministre plénipotentiaire n'annonce pas le désir

¹⁾ Графъ Шуазель получилъ титулъ Герцога Праленъ.

d'entretenir une union bien étroite; il est vrai que les objets du cérémonial ont pu déterminer le ministère Russe à s'exempter de recevoir un ambassadeur du Roi; nous n'aurions certainement pas plié sous les caprices de la Cour de Pétersbourg ainsi que le fait incessamment celle de Vienne. La condescendance à laquelle le C-te de Mercy vient encore d'être forcé relativement au baisement de main est une nouvelle preuve de l'opinion que cet ambassadeur a lui-même des sentiments de sa Cour. Ce que cet asservissement lui a rendu sous le règne de Pierre III et ce qui se passe actuellement dans des circonstances qu'elle a cru si avantageuses, devrait bien la corriger d'une habitude aussi peu conforme à sa dignité et lui faire sentir que c'est par la fermeté seule et par la noblesse que les grandes cours conservent leur considération et bien souvent leur crédit.

Les vues de l'Impératrice sur la Courlande ne sont plus équivoques. La faveur qu'elle accorde au Duc Biron ne nous laisse plus douter que le Prince Charles ne soit bientôt dépossédé de cette souveraineté; mais nous pensons sur cette affaire ainsi que nous avons toujours fait, c'est-à-dire que n'ayant point été consultés dans le temps et ne nous en étant mêlés d'aucune sorte, elle ne nous intéresse pas davantage aujourd'hui; c'est un ouvrage de M. de Brühl et le fruit de ses intrigues, nous verrons quels ressorts il emploiera pour le soutenir.

Nous suivons avec chaleur la négociation que nous avons entamée avec l'Angleterre.

44.

Le B-on de Breteuil à M. Tercier.

Moscou, le 7 Septembre 1762.

J'ai reçu, M., la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 8 août. J'avais pourvu à tout pour la sûreté du secret du Roi avant que de partir de Pétersbourg. J'avais pensé que M. le Chancelier pourrait mourir, que l'on pourrait faire remettre peut-être à M. Béranger les papiers relatifs à l'affaire secrète. J'avais dit à M. Béranger que dans tous les cas où il lui serait remis quelque liasse de papiers qui traiteraient d'affaires dont il n'aurait pas connaissance, il devait suspendre d'en rendre compte au ministre jusqu'à ce qu'il m'en eût informé et que je lui eusse dit ce qu'il fallait faire. Mais toutes ces précautions ont heureusement été inutiles et aucun inconvénient n'a exposé le secret de S. M. Mon premier soin en arrivant ici a été de parler à M. le Chancelier; il m'a dit qu'il avait rendu compte à la Czarine de cette affaire, qu'elle lui avait ordonné de lui remettre ces papiers et qu'elle les gardait encore jusqu'ici. J'ai prié M. le Chancelier de lui dire que j'ai été

chargé de la part du Roi de réclamer; j'ai pressé M. le Chancelier d'engager cette Princesse à me les remettre. J'ai demandé au Chancelier s'il se rappelait bien le contenu de la correspondance avant mon arrivée ici; il m'a répondu qu'il n'y avait qu'une seule lettre qui pût un peu blesser l'Impératrice, parce qu'elle contient un avis que nous donnions à l'Imp-cc Elisabeth, au commencement de la guerre, de l'intelligence que nous croyions être entre la Grande Duchesse et le Roi de Prusse. J'espère que cet avis et ce soupçon ne l'aliéneront pas trop, quoiqu'à la vérité dans l'état où je trouve les choses, cela soit assez égal.

Je vois, Monsieur, par votre lettre le désir qu'a le Roi d'avoir ici un résident et que S. M. vous à ordonné de m'écrire à ce sujet sur M. d'Eon, pour lequel il voudrait réunir la place de consul à celle de résident. Je vous répondrai d'abord, par rapport à la place de Consul, que M. de St. Sauveur parle quelque fois de sa retraite, mais qu'il ne la désire ni ne la demandera vraisemblablement jamais, et s'est un trop bon et trop vieux serviteur du Roi pour qu'on puisse le presser de prendre son parti. Quant à la place de résident, M. d'Eon est fort en état de la bien remplir et si je demeurais chargé des intérêts du Roi, je le préférerais à tout autre; mais j'espère que S. M. me fera la grâce de me retirer de cette cour très incessamment, rien ne m'y réussira peut-être et je serai plus utile ailleurs. Quoiqu'il en soit je, proposerai instamment au ministre l'envoi de M. d'Eon comme résident. Je ne donnerai pas pour exemple les cours de Vienne et de Londres; la première n'a jamais eu de résident ici que quand elle n'y a point de ministre et la seconde n'en a eu que très rarement et n'en a point aujourd'hui. Je serais fort d'avis, Monsieur, que le Roi n'eût ici qu'un résident, et je crois qu'il suffirait aux liens que nous y pourrions former. Dans tous les cas M. d'Eon y convient fort. Je compte toujours, Monsieur, également sur votre amitié et je vous prie d'être persuadé de la sincérité des sentiments avec lesquels je suis.

45.

Le B-on de Breteuil à M. Tercier.

Moscou, le 5 Octobre 1762.

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 22 août et la pièce qui y était jointe.

Je suis et serai toujours inconsolable de n'avoir pas prévenu tous les désirs du Roi dans le moment de la révolution. Si l'on pouvait se peindre ma situation, telle qu'elle était et les différentes choses pour augmenter mes doutes et mes embarras dans cette circonstance, je crois que S. M. trouverait ma conduite excusable. Vous verrez, Monsieur, ma

justification au ministre jointe à ma lettre à S. M. et je me flatte qu'elle me fera la grâce en la lisant de me savoir moins de mauvais gré de tout ce que je n'ai pas fait pour lui témoigner mon zèle. Je n'ai jamais été dans la nécessité de me justifier, je n'éprouverai jamais rien de plus cruel et je rendrais mal à quel point je suis affecté. J'ai trop de preuves de l'amitié de M. le C-te de Broglie pour n'être pas persuadé qu'il a bien voulu s'occuper des reproches que ma conduite a paru mériter dans le premier moment; mais je crois qu'il me connaît assez pour n'avoir pas eu d'inquiétude sur mon zèle. S. M. est d'ailleurs trop juste. Parceque Mr. le Comte de Broglie lui a dit du bien de mon application, on ne peut le rendre responsable des fautes que je pourrais faire dans son service. J'espère qu'elles ne seront jamais capitales et je répons qu'elles seront toujours involontaires. Je vous remercie d'avoir exposé à M. le C-te de Broglie ma conduite; j'ose croire qu'il n'en aurait pas eu une différente s'il s'était trouvé ici dans la même position que moi à tous égards. Je suis sensiblement touché, Monsieur, de tout l'intérêt que vous me marquez dans cette occasion et je reconnais l'amitié de M. Durand à celui qu'il y prend. Je ne doute pas que le ministre du Roi ne se rappelle à quel point il m'était impossible de rester plus longtemps que le 25 juin à Pétersbourg, puisque je lui avais longtemps auparavant marqué l'impatience que le Czar témoignait de mon départ, l'insinuation que M. le Chancelier, que je ne pouvais voir parce qu'il était malade, avait prié M. Mercy de me faire en lui disant qu'il craignait que l'Emp-r n'en vînt à un mauvais compliment. Que m'aurait-on dit, Monsieur, si je m'étais exposé en pure perte à ce procédé du Czar, ou si, comme peu s'en est fallu, la révolution eût été malheureuse pour Catherine II et que je me fusse trouvé à St. Pétersbourg, fourré dans cette affaire sans ordre du Roi ou pour mieux dire avec des ordres contraires, que j'eusse disposé des deniers du Roi sans y être autorisé pour une opération manquée qui compromettait S. M. En vérité il serait trop malheureux d'être jugé en politique sur l'évènement, à moins que l'on eût un pouvoir sans bornes et des moyens également étendus. Je n'ai point encore écrit à M. le C-te de Choiseul pour lui proposer d'employer ici M. d'Eon en qualité de résident parce que je suis occupé à engager M. de S-t Sauveur à se résoudre à sa retraite et que je veux, comme vous le désirez pouvoir demander au ministre la jonction des deux emplois pour lui. J'espère que je saurai à quoi m'en tenir avant peu et que par mon premier courrier je pourrai parler de M. d'Eon à M. de Choiseul. Je suis fort aise de trouver dans les ordres du Roi le moyen de lui faire plaisir, mais je serais fâché d'être l'instrument qui précipiterait la retraite d'un aussi bon et aussi ancien serviteur du Roi que M. de S-t Sauveur, avant qu'il ne la désire et qu'il ne soit assuré d'une sorte

d'avenir convenable à ses services et à son grand âge. Le Roi n'a pas un sujet plus zélé.

La Czarine a toujours entre les mains la correspondance du Roi avec l'Imp-ee Elisabeth. Le chancelier est si empêtré avec elle qu'il n'ose lui en parler. Je le presse souvent à ce sujet et je recommencerai plus vivement après les fêtes du couronnement. Je ne dois pas laisser ignorer à S. M. que sa correspondance avec l'Impératrice est sue de beaucoup de personnes: j'en ai porté mes plaintes au chancelier: il m'a protesté de sa discrétion, je le crois: mais il m'a avoué que quand il avait parlé de ce mystère à la Czarine pour la première fois, il l'en avait trouvée informée. Il soupçonne le chambellan Schouwaloff de cette infidélité; au reste il se peut que les entours de Pierre III qui ont sûrement su ce secret l'aient divulgué. La czarine d'ailleurs ne se serait peut-être pas obligée de le garder avec ses favoris. Quoiqu'il en soit, je n'ai jamais été plus surpris que de trouver M. de Soltikoff, nommé ministre auprès du Roi, instruit de cette particularité, il m'en a parlé sans en sentir la conséquence: je l'ai fort nié sans m'arrêter à le dissuader et sans avoir l'air de mystère et de mettre une grande valeur à ce propos, ce qui m'a cependant fort peiné, parce que je sens combien cette publicité sera désagréable au Roi. J'espère au reste que M. Soltikoff l'oubliera quand il sera à Paris; c'est un homme léger et qui porte peu de suite et d'attention aux choses.

Je me propose d'écrire incessamment à M. l'évêque d'Orléans pour lui demander une pension pour M. l'abbé Duprat et le prier de mettre son nom sous les yeux du Roi: j'espère que S. M. voudra bien lui faire la grâce d'y faire attention. M. l'abbé Duprat travaille depuis près de 3 ans dans l'affaire secrète et mérite beaucoup par son application. Je vous ai souvent demandé des appointements pour lui; les circonstances s'y sont opposées: une pension sur un bénéfice ne serait aucunement à charge et soulagerait pour toujours l'état de dépenses pour l'affaire secrète. Vous m'obligeriez très sensiblement de mettre ma demande sous les yeux du Roi.

Je finis en vous assurant de toute ma sensibilité aux marques d'amitié et d'intérêt que vous me donnez dans toutes les occasions.

46.

Le B-on de Breteuil au Roi.

Moscou, le 5 Octobre 1762.

J'ai eu l'honneur de rendre compte à Votre Majesté de la situation dans laquelle je me suis trouvé ici en y arrivant: je n'ai rien négligé depuis pour ramener la Czarine sur la réversale; mais toutes mes

représentations ont été sans fruit comme vous l'aurez vu, Sire, avant l'arrivée de cette lettre par mes dépêches à votre ministre, de sorte que je continue, Sire, dans l'inactivité la plus cruelle pour mon zèle et le désir que j'avais de redoubler d'efforts pour faire oublier à V. M. le malheur que j'ai eu de ne pas prévenir tous ses désirs dans la révolution de ce pays. Je prends la liberté de joindre à cette lettre copie de celle que j'ai écrite à M. le C-te de Choiseul pour lui exposer les raisons de ma conduite dans toute cette affaire. J'ose me flatter que V. M. me fera la grâce de rendre justice aux embarras de mes résolutions dans une circonstance aussi critique et j'ai recours à l'indulgence du meilleur des maîtres pour le supplier de pardonner mon peu d'expérience. Mon zèle, mon amour pour mon devoir ne pourra jamais augmenter, Sire; mais en travaillant j'acquerrai peut-être des lumières qui m'apprendront à en multiplier l'utilité dans les occasions que le service de V. M. en fournira.

Le départ de Pétersbourg, Sire, et les fêtes du couronnement qui ont commencé en arrivant ici ont absolument détourné le ministère russe de toute occupation d'affaires et il ne s'est rien passé ici qui mérite d'être rendu à V. M. La satisfaction n'est pas générale à beaucoup près sur l'avènement au trône de Catherine II, mais la tranquillité l'a été au moment de son couronnement, de sorte que le respect soumis des Russes pour leur souverain après cette cérémonie semble assurer la Czarine de la solidité de son trône, à moins que le Grand Duc, son fils, qui est fort incommodé d'une fièvre continue, ne vienne à mourir bientôt, car dans ce cas on ne saurait se dissimuler tout ce qu'elle aurait à craindre des mouvements que causerait dans l'état la perte du seul lien qui l'y attache; l'on ne garde même pas trop bien le silence à ce sujet parmi les grands, et le peuple surtout, et je sais que la Czarine en est alarmée autant qu'elle le doit être; la tendresse maternelle sans doute a quelque part à ses craintes. Si je croyais que la mort du Grand Duc arrivât pendant le séjour que V. M. jugera encore à propos de me faire faire ici, je la supplierais bien instamment de me faire connaître sa volonté sur la conduite que j'aurais à tenir dans un cas de troubles qui monteraient infailliblement sur la scène le prince Iwan et peut-être le projet de donner une forme nouvelle au gouvernement. Je ne doute pas, Sire, que dans tous les cas il n'y ait des gens qui s'adresseront au ministre de V. M.

Je vous ai informé, Sire, de la correspondance de la Czarine avec M. Poniatowski. Elle a fait néanmoins depuis peu un choix qui devrait faire croire qu'elle ne le rappellera pas ici comme il s'en flattait. Elle se propose peut-être d'accorder des préférences sans exclusion. Quoiqu'il en soit, M. Orloff, qui a joué le principal rôle dans la révolution, paraît

en être récompensé par celui d'amant fortuné. C'est un fort bel homme; sans esprit et sans usage du monde; il était capitaine d'infanterie, et capitaine peu estimé de ses camarades, avant la révolution. Il n'est pas vraisemblable qu'il ait aucune part dans les affaires. Si cependant je puis jamais paraître à la cour, je chercherai à le connaître.

L'affaire de Courlande n'est pas encore terminée, Sire; Biron reste à Riga et le prince Charles à Mittau. Il paraît même que cette cour modérera un peu sa violence sur cet objet, mais je ne crois pas que ses dispositions changent.

Toute ma vie sera employée à chercher les moyens de justifier la confiance dont V. M. me fait la grâce de m'honorer, et mon zèle ne sera satisfait qu'en trouvant l'occasion de lui prouver sa fidélité.

47.

Le Baron de Breteuil au Comte de Choiseul.

Moscou, le 9 Octobre 1762.

Monseigneur, Malgré l'opiniâtreté de l'Imp-ce, je ne puis douter qu'Elle ne soit fort embarrassée du parti qu'Elle a pris. Tous les gens sensés désapprouvent le mouvement déplacé d'orgueil et les vieux Russes ne sauraient cacher qu'ils sont étonnés qu'Elle refuse ce que l'Imp-ce Elizabeth a accordé et qu'elle expose par ce refus ses liaisons avec nous. Je suis sûr, M-gr, que jusqu'au jour du couronnement on a caché autant qu'il a été possible cette altercation qui en général fait mauvais effet pour Catherine par la comparaison d'Elizabeth. Il n'y a rien que l'on n'ait fait pour m'engager à paraître au couronnement comme voyageur et bayeur. L'on a cherché à engager l'Ambassadeur de Vienne à m'y déterminer. J'avais fait parvenir à l'Imp-ce toute ma douleur de ne pouvoir assister à cette cérémonie. Cette Princesse m'envoya un valet de chambre qui est français pour me dire qu'il ne tenait qu'à moi d'y paraître incognito; mais comme Elle sentait sans doute l'impossibilité et peut-être l'indécence de cette proposition, son valet de chambre me dit qu'elle lui avait ajouté, qu'elle me connaissait assez pour savoir que je ne voudrais pas paraître hors de mon caractère de Ministre. Enfin, M-gr, la veille du couronnement l'on m'a envoyé un billet d'entrée par un homme de la cérémonie. Je l'ai reçu avec reconnaissance; mais j'ai cru devoir répondre que je ne pourrais paraître dans un jour si auguste que comme Ministre du Roi, et que puisque l'on ne voulait pas m'admettre en cette qualité, je resterais chez moi, ce que j'ai fait en

*

effet. Tout cela m'a prouvé moins de bontés particulières pour moi que le désir d'empêcher le public de remarquer l'absence du Ministre du Roi. J'ai eu le lendemain une autre preuve assez singulière de l'envie que l'on avait que la France prit quelque part publique au couronnement de Cathertne Seconde. La Czarine fit avertir tous les ministres de se rendre à la Cour à 4 heures l'après-midi pour la saluer et la complimenter sur son couronnement et ils furent introduits chacun séparément dans une salle où l'Impératrice sur son trône et entourée de toute sa Cour reçut leurs félicitations (cette cérémonie est particulière à ce règne). L'on ne vint point m'inviter comme les autres Ministres à me trouver à la Cour; mais l'homme de la cérémonie vint trouver à 7 heures du matin M. Bérenger pour l'inviter de la part de la Czarine à s'y rendre. M. Bérenger lui dit qu'ils se trompait que c'était sans doute moi qu'il était chargé d'avertir; à quoi l'émissaire répondit que non; que c'était M. le chargé d'affaires seul qu'il avait ordre de prier de venir à la cour. M. Bérenger répondit qu'il n'était plus revêtu de ce caractère depuis mon arrivée et la copie que j'avais remise de mes lettres de créance; tout cela n'empêcha pas l'homme de l'assurer qu'il était prié et attendu à la Cour. Vous croyez bien, M-gr, qu'il n'y a point paru.

Je ne sais ce que cette espèce de malhonnêteté pour moi signifie, et j'ai méprisé de m'en éclaircir avec le ministère Russe. L'on a voulu peut-être me faire entendre que l'on ne me regardait pas comme Ministre du Roi, ou en essayant de perpétuer les fonctions de M. Bérenger l'on se sera flatté d'exposer aux regards publics une personne chargée de parler au nom du Roi, mais rien de tout cela n'a réussi, et je me flatte, M-gr, que S. M. me fera la grâce de m'approuver sur tous les différents points de ruses et de tracasseries; car puisque le refus de Catherine 2 nous empêche de lui donner le titre impérial, il ne pouvait convenir qu'au milieu de cette discussion, il parut sous aucun prétexte un homme du Roi dans des cérémonies faites pour constater ce titre et la reconnaissance des puissances.

M. de Bestoujeff, en parlant à M. de Mercy de ma difficulté pour la réversale, disait il y a peu de jours à cet ambassadeur, avec toute l'arrogance que la Cour de Vienne a accoutumé la Russie à prendre avec elle. „Si l'on veut être bien avec nous il ne faut par chicaner sur „les complaisances. La Russie n'a besoin de personne et l'on sera toujours obligé d'y avoir recours“. L'on ne m'a point encore tenu de pareils propos et je me flatte que l'on n'y viendra pas si tôt. Il ne faut pas exciter mal à propos la hauteur brutale de la Russie; mais je suis absolument d'opinion, M-gr, que ce n'est qu'à l'aide de la plus grande fermeté que l'on peut traiter avec les Russes dorénavant.

48.

Le Baron de Breteuil au Comte de Choiseul.

Moscou, le 9 Octobre 1762.

Monseigneur, Le couronnement s'est fait avec beaucoup d'ordre et de tranquillité. La joie publique n'a pas été bien vive et les mesures que le Gouvernement avait prises pour en faire paraître quelque éclat, étaient visibles dans toutes les occasions où les cris du Peuple devaient se faire entendre. Il est arrivé dans un de ces instants, qu'au lieu de crier Vive l'Imp-ce Catherine 2-e, les soldats et le peuple se sont mis à crier dans l'enceinte des cours du Palais: Vive notre Empereur Paul Pierre désignant par là le Grand-Duc. La cour, informée de l'erreur de cette acclamation, a envoyé sur le-champ des officiers qui ont fait faire silence, en disant avec bonté à la soldatesque que l'Imp-ce était persuadée de leur joie et les priaît de la modérer pour ce jour. Cette petite circonstance avait causé quelque alarme dans l'intérieur de la Cour, mais elle n'a eu aucune suite. La satisfaction, toutefois, M-gr, n'est pas à beaucoup près générale, mais le sacre a de grands droits sur les mécontents, et si la Czarine a une conduite mesurée il est vraisemblable qu'elle n'a plus à redouter les brigues et les factions, du moins dans ces premiers moments; elle est jusqu'ici très-attentive à ménager tout le monde et cherche fort à séduire ses sujets et sa Cour par toutes sortes de cajoleries. Je ne doute pas, M-gr, qu'elle ne quitte ce soin très-incessamment, son caractère n'en comporte pas l'assiduité et il serait peut-être très dangereux de le pousser trop loin. Les Russes sont accoutumés à sentir le joug et veulent être gouvernés un peu durement.

Le Grand Duc est malade depuis dix jours: il n'a point été en état d'assister aux cérémonies du couronnement, il avait ce jour la fièvre très-forte; elle dure encore et de manière à inquiéter; ce Prince a des douleurs très-aigues à une jambe qui est enflée considérablement.

Tout le monde a les yeux fort ouverts sur la maladie de ce Prince et peu de gens se taisent sur les malheurs que sa mort pourrait occasionner; ce serait en effet une furieuse crise pour l'État et la Czarine, et il est vraisemblable qu'Elle aurait de la peine à la surmonter. Bien des gens croient qu'Elle épouserait alors le Prince Iwan pour lequel, au reste, bien des vœux continuent à se réunir quoiqu'on ait pris soin de répandre, ces jours-ci qu'il est devenu fou. Ce Prince est gardé dans un

château auprès d'Arcangel. Il est à craindre qu'il n'éprouve, avant peu, une aussi funeste fin que Pierre 3, et que toute sa famille n'y soit compromise. Quand on s'est permis un crime utile un second coûte peu.

Le jour que Pierre 3 a été détroné, le Prince Iwan s'est trouvé au milieu de Pétersbourg gardé par un officier et douze grenadiers dans une mauvaise petite maison appartenant à cet officier. Pierre III le tenait dans cette maison depuis plus de deux mois, et l'y avait été voir plusieurs fois. Il est difficile de deviner ce qu'il en voulait faire. Le P-ce Iwan avait la liberté de se mettre à la fenêtre, et un officier, qui l'y a vu, m'a confirmé ce qu'on m'avait déjà dit sur la noblesse de sa figure. Il sait le français, l'allemand et le russe, suivant ce qu'on m'a assuré.

Je ne sais, M-gr, à quoi aboutira la correspondance que la Czarine entretient avec M. Poniatowski, mais il ne paraît plus douteux qu'Elle lui a donné un successeur dans la personne de M. Orloff, qu'Elle a déclaré Comte, le jour de son couronnement. Ce M. Orloff a été le principal instrument du dénouement de la conspiration. C'est un fort bel homme. Il était amoureux de la Czarine depuis plusieurs années et je me souviens qu'un jour Elle me le montra comme un personnage ridicule, et me conta l'extravagance de ses sentiments, mais il a mérité depuis qu'Elle les traitât plus sérieusement; c'est au reste, dit-on, une très-grande bête. Comme il ne parle que russe, il ne me sera pas si tôt aisé d'en juger—cet attribut de bêtise est assez commun à ce qui entoure aujourd'hui la Czarine. Et quoi qu'elle paraisse s'en accommoder fort, je ne puis me persuader qu'elle n'élague la plupart de tous ceux qui composent sa société. Elle n'a vécu jusqu'ici qu'avec les conjurés, qui, a M. Panin et au Hettman près, sont tous de pauvres diables qui étaient Lieutenants ou Capitaines et, en général, mauvais sujets, habitant tous les tripots de la ville. Vous jugerez, M-gr, de leur éducation et du ton de la société par un propos que le S-r Orloff tint à la Czarine peu de jours avant son départ de Pétersbourg. Elle soupait avec un petit nombre de personnes. La conversation roulait sur le grand évènement, et l'on s'égayait aux dépens du défunt. Puis Orloff dit, en adressant la parole à la Czarine, que les gardes avaient tant d'amitié pour lui, que s'il voulait dans l'espace d'un mois il la détronerait. Le hettman qui était présent à ce discours et qui vit combien il embarrassait la souveraine, répondit avec gaîté: „Cela se peut mon ami, mais nous t'aurions fait pendre avant 15 jours!“ Il est certain que les Gardes sont aujourd'hui ce qu'étaient autrefois les Strelitz et qu'il sera longtemps aisé de les faire remuer avec de l'argent. C'est, en général le Dieu des Russes et la milice qui, dans cette occasion, avec des distributions pécuniaires abondantes, doit y avoir pris goût.

49.

Le Baron de Breteuil au Comte de Choiseul.

Moscou, le 9 Octobre 1762.

Monseigneur, La transplantation de la Cour de Russie dans cette capitale, toutes les cérémonies et la joie du couronnement absorbent tout le monde et suspendent toute affaire. Il est vraisemblable que le cours de la politique ne reprendra guère son activité que dans quelques semaines. Je n'en suis pas moins attentif à pénétrer, par différentes voies, le véritable plan politique que se propose la Russie. Dans ma conversation avec M. Panin sur la réversale, j'ai tâché de l'engager à s'ouvrir sur ce point. Je n'ai sur cela que des aperçus à vous marquer; mais il me semble qu'ils indiquent que ses principes ne le porteront dans tous les temps, que très-modérément vers la Cour de Vienne. M. Panin ne m'a point dissimulé qu'il blâmait absolument la politique du règne d'Elisabeth et qu'il ne concevait pas comment cette Princesse avait pu être aveuglée au point d'épuiser son Empire pour le pur motif du sentiment pour la Cour de Vienne, et il m'a ajouté après m'avoir parlé fort librement à cet égard que la France et la Russie n'avaient rien à se reprocher sur l'excès de leurs complaisances pour la maison d'Autriche, et qu'elle avait su tirer des deux un parti à peu près égal pour ses vues. Vous sentez bien, M-gr, que je n'ai point applaudi à ces réflexions et que j'ai tâché de tenir le langage qui me convenait et qui pouvait le plus convaincre M. Panin que nous regardions nos liens avec la Cour de Vienne comme un principe fondamental qui nous ferait toujours prendre la part la plus sincère et la plus vive à ses intérêts. M. Panin a passé de là assez rapidement à me dire que les intérêts de la Russie demandaient qu'elle ne s'occupât longues années que du rétablissement général de toutes les parties de son administration intérieure, que tout était dans un désordre qui demandait de prompts remèdes, et que pour y parvenir il se proposait particulièrement de s'occuper du commerce. Il m'a parlé de celui que la Russie peut faire avec la France, et des avantages réciproques que nous pouvions nous procurer. Je les ai relevés fort haut, et je suis entré avec lui dans le plus de détails qu'il m'a été possible sur cet objet. J'ai tâché, M-gr, de lui démontrer que la France pouvait détruire le préjugé où l'on était en général en Russie que l'Angleterre était la seule puissance avec laquelle la Russie pût faire un commerce utile, et je lui ai dit que pour en juger sainement il était nécessaire que la Russie retranchât à la nation anglaise les

privilèges ou avantages particuliers, que le crédit anglais avait su se procurer par ses traités de commerce, que ce n'était que par la plus parfaite égalité de traitement à tous égards que l'on pouvait établir la concurrence, et qu'il n'y avait point de commerce utile pour une nation qui trouve des prédilections ou obstacles à la concurrence de la vente de ses denrées ou de l'achat de celles du crû des autres. M. Panin est convenu de ce principe et m'a protesté que dorénavant la Russie ne gênerait son commerce en faveur de personne, et que nous trouverions toutes les facilités pour établir et consolider le notre dans l'Empire. Je lui ai fait connaître les termes où nous en étions sur cet objet au moment de la mort de l'Impératrice Elisabeth, et il m'a témoigné qu'il verrait avec joie reprendre cette affaire, et que s'il en avait la direction, elle serait facile. Je ne sais, M-gr, ce qui en arriverait. M. Panin ne nous aime assurément point, et est en général hérissé de difficultés; mais il se pique de vouloir le bien de son pays, et le commerce est l'objet principal sur lequel il fonde ce principe. D'après cela l'on pourrait peut-être se promettre bonne foi et facilité dans le cours de cette négociation. J'ai établi, M-gr, vis-à-vis des Russes comme je vous l'ai marqué anciennement l'idée de deux nouvelles branches de commerce particulières à nous, que je leur rappelle dans toutes les occasions et dont le point de vue a séduit et nous met tout de suite hors de toute parité avec l'Angleterre quant à l'avantage de la Russie; c'est l'achat de leurs tabacs et celui de leurs viandes pour faire des salaisons propres à notre marine. M. Panin m'a paru avoir saisi évidemment ces deux idées, et je l'y ai fort encouragé. Je crois même qu'il va résulter très-incessamment de ces spéculations un petit avantage pour nous qui sera la liberté de l'entrée de notre sel en Russie ou d'une certaine quantité fixée de notre sel. Je n'ai cessé de leur dire depuis le moment de mon ministère qu'un obstacle invincible à l'achat de leurs viandes pour nous était la qualité de leur sel qui ne convient point à la longue et saine conservation des viandes, et j'ai lieu de croire par ce que m'a dit M. Panin que l'on est décidé à l'introduction du nôtre. Si cela est, M-gr, je crois que la marine du Roi trouverait à se fournir ici. Quant à l'article du tabac la Russie pouvait sûrement en fournir de fort bons avec du soin pour la culture de cette plante.

M. Bestoujeff joue, M-gr, le rôle de premier Ministre. Toutes les affaires du dehors et de l'intérieur passent à sa censure; mais les ministres étrangers sont toujours autorisés à parler uniquement aux Chanceliers M.M. de Woronzow et Galitzin qui n'ont aucun crédit. Il est vraisemblable que la Czarine ne tardera pas à simplifier cet arrangement. Quoique M. Bestoujeff dise qu'il ne veut point de charge si le chancelier Woronzow se retire, comme il le dit, bientôt l'opinion la plus

générale est que M. de Bestoujeff reprendra sa place. J'ai vu le temps où Catherine 2-e, en convenant de son mérite, convenait aussi de son danger et de son peu de probité, mais elle peut avoir oublié tout cela, comme elle a déjà oublié bien d'autres choses.

50.

Le Baron de Breteuil à Comte de Choiseul.

Moscou, le 9 Octobre 1762.

Monseigneur, Un courrier arrivé depuis deux jours de la Porte a apporté à M. le C-te de Mercy des lettres de M. de Senkler qui se loue beaucoup de la manière distinguée dont il a été reçu par le Sultan et le Vizir. Je ne doute pas, M-gr, que vous n'ayez le détail le plus circonstancié des assurances de bonne intelligence qu'on lui a données; mais je ne veux pas négliger de vous rendre compte de l'usage empressé que l'ambassadeur autrichien a fait de cette bonne nouvelle vis-à-vis du ministère Russe; il a lu à ces messieurs la lettre de M. de Senkler avec d'autant plus de plaisir qu'elle réfute absolument ce qu'ils avaient dit au C-te de Mercy avec toute sorte de confiance que le Roi de Prusse avait fait un traité défensif avec la Porte qui stipulait aussi l'engagement d'entrer en Transylvanie. M. de Senkler assure que tout ce qui s'est débité à ce sujet est dénué de tout fondement, que M. de Rexin a joué son rôle à merveille puisqu'il était parvenu à persuader à tous les ministres résidents à Constantinople, fort au delà de ses succès.

Le Ministère Russe a paru fort étonné et fort embarrassé de la bonne nouvelle qu'a reçue le C-te de Mercy, et dont sûrement leur résident à la Porte les avaient instruits; on lui a dit qu'on avait été mal informé à cet égard et qu'on en était fort aise; l'on n'en doit pas en effet être fâché mais il est vraisemblable que l'on aurait souhaité de tenir plus longtemps sur ce point la cour de Vienne dans les alarmes. Quoique l'on parut, M-gr, fort tranquille ici sur les mouvements du Kan de Crimée et que l'on fit de son mieux pour paraître avoir des notions que ce Prince n'avait pour objet que la Pologne ou la maison d'Autriche, l'on n'en a pas moins fait filer secrètement des troupes sur les frontières et l'on parle depuis l'arrivée du courrier de la Porte d'augmenter le nombre de ces troupes. Je ne doute pas que cette inquiétude n'augmente beaucoup de jour en jour. Les Russes redoutent plus que tout des discussions avec les Tartares.

Dans la conversation que l'ambassadeur eût avec les deux chanceliers sur la nouvelle de la Porte, ils lui firent entendre que la Czarine

commençait à être mécontente du Roi de Prusse, que S. M. Prussienne prenait un ton qui n'était pas fait pour la Russie et enfin ils ajoutèrent que quoique la Czarine désirât de vivre en paix, il ne faudrait pas la pousser à bout. Le C-te de Mercy m'a dit, M-gr, qu'il avait reçu tous ces discours aussi froidement qu'ils le méritent. A la suite de cette insinuation les deux Chanceliers en firent de nouvelles sur la médiation que l'Ambassadeur m'a dit avoir écoutées comme les précédentes. Le Résident de Saxe dit qu'on lui a aussi parlé hier assez franchement du désir que la Czarine a de s'en mêler, mais qu'il a été fort modeste dans ses réponses; je n'en suis pas le garant à beaucoup près; mais quoi qu'il en soit, M-gr, tout cela prouve combien la Russie souhaite de paraître enfin sur le théâtre des arrangements de l'Europe et d'y débiter avec toute la prépondérance qu'Elle attache à sa puissance.

M. Prasse vient de me communiquer une réponse de sa Cour à l'insinuation du Résident de Russie à Varsovie touchant l'affaire de Courlande; je suis persuadé, M-gr, que le Roi de Pologne a fait part au Roi de cette réponse. Elle m'a paru noble et plus remplie de dignité et de nerf que le premier Ministre n'a coutume d'en mettre dans toute sa conduite avec cette Cour-si. M. Prasse m'a dit que le Résident Russe n'ayant point voulu donner par écrit à M. le C-te de Brühl les propositions d'arrangement qu'il avait eu ordre de lui faire, il lui était de même prescrit de ne donner au Ministère Russe que la lecture de la réponse du Roi de Pologne. Je ne doute pas que l'on ne soit un peu étonné ici de ce ton de réciprocité, et j'avoue pour moi qu'il me surprend si fort que je serais très-tenté de soupçonner qu'il y a dans tout cela du jeu politique du C-te de Brühl, et ce qui me porte à cette idée est la manière scrupuleuse dont il rejette les sécularisations que nous ne saurions oublier que la Saxe a fort vivement désiré, il y a deux ans, de sorte qu'il pourrait fort bien être, M-gr, que M. le C-te de Brühl et M. Bestoujeff, dont les liens sont plus tendres, se fussent concertés d'avance sur la demande et la réponse de ce dédommagement en faveur de M. le P-ce Charles, afin de tâter de nouveau à cet égard les dispositions de l'alliance, sans compromettre les devoirs du Roi de Pologne par rapport à la Courlande et ceux de l'Electeur de Saxe par rapport à l'Empire. Je me reproche un peu, M-gr, de vous donner des soupçons mais l'on s'accoutume à voir ici tout noir.

Tous les ministres ont eu des audiences de la Czarine du haut de Son trône. L'envoyé extraordinaire de Mecklembourg n'avait pu être du nombre parce qu'il n'avait pas encore remis ses lettres de créance; il eut hier sa première audience et la Czarine qui répond elle-même à toutes les harangues, lui dit fort haut et entourée de toute Sa cour. „Je „vous prie, Monsieur, de mander au Duc votre maître qu'il doit compter

„sur toute ma protection“. Le pauvre Ministre de Mecklembourg nous a conté avec surprise cette manière de répondre aux attentions de son maître. En effet les grandes puissances accordent souvent leur protection aux petites, mais elles ont ordinairement la bonté de ménager un peu plus leur délicatesse surtout quand il n'est question que de promesses vagues.

Tout annonce comme vous voyez, M-gr, une grandeur théâtrale. J'ai toujours connu à la Czarine un goût pour ce ton; mais je suis obligé d'avouer qu'Elle le pousse plus loin et plus vite que tout ce que j'en aurais cru.

M. le C-te de Zerbst a envoyé ici un Colonel au service de l'Autriche pour complimenter sa sœur. Cet officier est arrivé la veille du couronnement et a eu ses audiences deux jours après. La réception n'a pas été prodigieusement fraternelle, et la Czarine qui l'a vu depuis avec toute Sa cour ne lui a pas dit un mot de son frère. L'objet principal de M. le Prince Zerbst est d'obtenir une pension de la Czarine qui le mette en état de réparer le mauvais état de son pays. Cet officier m'a dit que le Prince de Zerbst lui avait ordonné de solliciter la Czarine de s'intéresser à la liberté de M. le M-is de Fraigne. J'en ai fait de mon côté, renouveler le souvenir; nous verrons, M-gr, ce que tout cela produira.

La Czarine se propose d'aller dans peu de jours, en pèlerinage à Troytza, abbaye de moines à 20 lieues d'ici. Elle ne néglige rien pour donner au peuple une grande idée de sa profonde religion et dévotion grecque. Jusqu'ici ont dit qu'Elle n'a que fort médiocrement réussi dans ce soin. Le clergé qu'elle avait fort caressé et qui n'a pas peu contribué à son élévation n'est pas parfaitement satisfait de l'arrangement qu'Elle a fait, en rendant aux moines et aux Eglises le bien que Pierre III leur avait oté. Elle a mis des restrictions dans le rétablissement de leurs richesses qui gêne l'avidité du moine, et qui par conséquent le blesse à l'endroit le plus sensible.

L'archevêque de Novogorode à qui la Czarine a les plus grandes obligations, et qui est un homme très-important parmi le clergé, n'est pas non plus content de la reconnaissance que cette Princesse leur a témoignée. Il se flattait qu'après avoir eu sa confiance dans ses malheurs, elle la lui conserverait sur le trône, et il espérait de jouer un rôle dans l'Etat, mais il ne participe à rien. J'ai toujours ouï dire que c'était un homme de beaucoup d'esprit et d'étude, et il a prouvé sous le dernier règne du nerf et du courage. Je sais, M-gr, quel est le motif de la Czarine en leur marquant si peu d'empressement et de reconnaissance, mais il ne me paraît pas d'une bonne politique et je vois qu'Elle est blâmée sur ce point.

La conduite que la Czarine tient avec la plus grande partie de ceux qui lui ont donné des marques d'attachement, m'a rappelé ce que m'a dit anciennement du caractère de cette Princesse, M. Brœkdorff, chancelier du Duché de Holstein et favori du Grand Duc jusqu'à son avènement au trône. Ce ministre qu'elle détestait me parlait, un jour, des services qu'il lui avait rendus et m'ajouta: „La grande Duchesse croit „que l'on est trop heureux de la servir et assez payé par l'honneur „qu'Elle suppose que l'on doit s'en faire et quand Elle a fait de quelqu' „un tout l'usage qu'Elle désire, ou dont Elle le croit susceptible, Elle en „fait comme d'un citron dont on a pressé le jus, l'écorce se jette alors par la fenêtre“. Je croyais alors que cette comparaison était l'effet de la vengeance de M. Brœkdorff; mais je vois aujourd'hui, par bien des exemples qu'il me disait vrai.

Il reste encore quelques dragons et hussards Russes en Prusse pour garder un magasin, dont ceux-ci n'ont point disposé jusqu'à ce moment. Le Roi presse vivement le départ de ces troupes et l'enlèvement du magasin, à moins qu'on ne consente à le lui laisser à vil prix.

51.

Le Duc de Praslin au B-on de Breteuil.

Fontainebleau, le 12 Octobre 1762.

J'ai reçu vos lettres des 12 & 13 du mois passé N-os 1, 2, 3, 4 & 5. J'étais très-impatient d'apprendre votre arrivée à Pétersbourg et de connaître plus sûrement par vos rapports ce que nous avons à attendre des sentiments de la nouvelle Impératrice. Ses entours ne paraissent pas trop bien disposés pour nous et je commence à penser que les sentiments que cette Princesse avait temoignés dans le temps de sa mauvaise fortune n'étaient que le masque de l'inclination que son cœur conservait pour nos ennemis. Au reste, l'amitié de la Russie n'est pas une nécessité de notre politique et si M. Panin est persuadé que nous ne pouvons avoir ensemble que des liens relatifs aux objets de commerce, le système de ce favori se rencontre parfaitement avec nos idées. Le temps et les circonstances nous mettrons peut-être à portée de profiter de ces dispositions. Mais il convient actuellement que vous vous borniez à les entretenir et à les échauffer dans vos conversations par des propos indirects sans témoigner beaucoup d'empressement d'en faire usage.

Je n'aurais jamais imaginé que M. de Kayzerling pût devenir un jour le flambeau politique du conseil russe; le crédit qu'il s'est acquis

ne me donne pas une grande opinion de la capacité de ceux qu'il a subjugués. A l'égard de sa conduite et de ses maximes, elles n'ont rien qui m'étonne; je les connaissais parfaitement. La Cour de Vienne a éprouvé de ses sentiments les mauvais offices dont son peu de crédit était capable, alors elle n'en a pas moins employé toutes les cajoleries possibles pour le captiver, et elle s'en trouve aujourd'hui payée comme elle le sera toujours de ses complaisances envers les russes. Ce n'est qu'avec Bestoujeff que la politique autrichienne ait employé une méthode mieux raisonnée, l'intérêt pécuniaire étant le grand mobile des actions de ce Ministre, on mettait le prix à chaque service que l'on exigeait de son avidité. Je ne crois pas que ses inclinations soient changées; ainsi nous en agirions volontiers de même et vous pouvez sans détour tâcher de le lui faire entendre lorsque vous en aurez l'occasion.

Vous avez très bien fait de chercher à vous concilier la confiance et l'amitié du c-te Poniatowski. C'est bien le plus dangereux conseil que l'Impératrice puisse écouter que celui de faire revenir ce Polonais auprès d'Elle. Il offrira journallement à la nation russe un grief qu'elle pardonne difficilement à sa souveraine. Mais ce n'est pas encore sur cette situation que nous devons calculer. Si le c-te Poniatowski vous a parlé vrai, M., et qu'il soit dans l'intention de nous être utile, il faut le cultiver avec soin et le flatter de tout ce qui pourrait lui être agréable de notre part. Je dois cependant vous recommander fortement de ne recevoir jamais aucune ouverture relative à ses intérêts ou à ceux de sa famille en Pologne. Nous ne doutons pas des vues ambitieuses des Czartoryski; nous croyons aisément que l'Impératrice de Russie les favorisera de tout son pouvoir; mais nous avons embrassé relativement à la Pologne un système de neutralité et d'indifférence dont nous ne voulons pas nous écarter; d'ailleurs nous ne pourrions jamais entrer dans des vues qui seraient contraires à la maison de Saxe.

Je n'ai rien à vous dire au sujet du Danemark et de l'affaire de l'administration du Holstein. C'est une discussion dans laquelle nous ne prétendons en rien nous mêler. Il était aisé de prévoir que la Russie ne souffrirait pas patiemment la démarche de la Cour de Copenhague. Celle-ci a cru pouvoir tout oser dans le moment de la révolution; elle s'est fiée sur le besoin et sur le désir que les Russes ont paru avoir de la paix, et je crois qu'elle ne tardera pas à chercher des faux fuyants pour revenir sur ses pas.

J'approuve entièrement la conduite que vous avez tenu vis-à-vis de l'ambassadeur Impérial. Vous ferez toujours très-bien de donner dans son sens lorsque vous raisonnerez avec lui et de lui témoigner le plus vif intérêt sur les affaires de sa cour et sur la manière dont il est personnellement traité à Pétersbourg; mais vous devez vous exprimer avec plus

de circonspection auprès des ministres Russes. La Cour de Vienne ne doit pas avoir besoin de notre secours en Russie; le poids de son propre crédit doit lui suffire, et le nôtre n'y a pas assez de consistance pour que nous le fassions servir à ses avantages. Je suis bien aise que vous ayez effacé de l'esprit de M. de Mercy le petit mécontentement qu'il pouvait avoir de ce que vous m'avez mandé de ses confidences au sujet de notre négociation. Je compte que la confiance qu'il avait en vous n'en sera point altérée, et vous ne sauriez être trop attentif à conserver entre vous la plus étroite intelligence. Je souhaite cependant que vous tâchiez de savoir de M. de Woronzow jusqu'où cet ambassadeur avait poussé ses communications sur notre compte. Vous pouvez être assuré que je ne vous compromettrai point à ce sujet, et que je ne désire d'être instruit de ces particularités que pour avoir par devers moi une nouvelle preuve des préférences que la Cour de Vienne accorde sur nous à la Russie. Pour ce qui est de la négociation, vous pouvez dire au chancelier qu'elle continue d'être suivie, mais avec l'incertitude du succès et que nous ne lui laisserons pas ignorer ses progrès lorsqu'il seront de nature à être communiqués à nos alliés. Vous y ajouterez qu'il n'est question dans cette négociation que du rétablissement de la paix entre les trois Cours intéressées à la guerre maritime, et que les affaires de l'Allemagne n'y sont point traitées.

J'espère que vous n'aurez pas saisi le mouvement qui vous portait à ne pas accompagner la cour à Moscou; la réflexion vous aura fait sentir qu'en restant à Pétersbourg vous afficheriez un air de mécontentement dont on profiterait à coup sûr pour vous nuire personnellement dans l'esprit de l'Impératrice. Quant au dessein où l'on vous a paru être de ne plus employer que des ministres du second ordre pour entretenir la correspondance des deux cours, nous sommes entièrement d'accord sur cet article.

Rien assurément ne montre mieux l'excès de l'amour propre de l'Impératrice que sa jalousie contre la P-se Daschkoff et le désir qu'elle a témoigné de faire rectifier nos idées sur l'efficacité des services que cette dame lui a rendus. Vous pouvez assurer à ce sujet, S. M. Imp-ce, que nous n'avons attribué la révolution qui l'a placée sur le trône qu'aux seules vertus et aux talents qui l'en ont fait paraître digne; que tous ceux ou celles qui ont contribué à cet événement n'en ayant été que les causes secondes et les instruments, les éloges qu'on a pu leur donner ne portent que sur l'excellence de leur choix et la fermeté d'une résolution dont elle seule a été l'âme et le principe.

En conséquence des soupçons que vous m'avez communiqués sur la sûreté de votre chiffre, je vous en envoie un nouveau.

52.

Le Duc de Praslin au B-on de Breteuil ¹⁾.

Fontainebleau, le 12 Octobre 1762.

Je vais traiter dans cette lettre séparée ce qui a rapport à la nouvelle difficulté que vous éprouvez pour la remise de vos lettres de créance. M. le Prince de Galitzin, qui est chargé ici des affaires de la Russie, depuis que M. de Czernicheff a pris ses audiences de congé, m'était venu trouver il y a huit jours, et m'avait déjà fait part de cet incident, mais avec cette différence, qu'il m'avait dit que le Chancelier, après avoir essayé de vous faire sentir tout le prix du procédé de l'Imp-ce, qui consentait ainsi à vous voir dès le lendemain de votre arrivée, et après vous avoir représenté la difficulté qu'il aurait de parler à cette Princesse dans un si court intervalle, avait fini par vous offrir la promesse formelle de vous délivrer la réversale après votre audience. Je vous avoue que sur cet exposé de M. de Galitzin, j'avais quelque regret que vous n'eussiez pas eu une complaisance que la circonstance pouvait autoriser, et que je voyais avec beaucoup de peine une tracasserie sérieuse occasionnée par ce refus de votre part. Mais le détail que vous me faites à ce sujet a rectifié mes idées. Je vois avec plaisir que vous avez accepté le tempérament que M. de Woronzoff vous a proposé. Le métier de négociateur exige une sorte de souplesse dans la manière de traiter les affaires. Le grand art consiste à se rendre agréable, sans se relâcher en rien sur les intérêts et la dignité de sa cour. Il ne faut pas être si scrupuleusement attaché à la lettre de ses instructions qu'on ne sache s'en écarter et en étendre l'esprit lorsque par une conduite intelligente on peut éviter d'élever une discussion sérieuse sur un objet de peu d'importance ou se faire un mérite de ses facilités. L'intention du Roi n'est certainement pas de fléchir vis-à-vis d'aucune puissance et moins encore vis-à-vis de la Russie, avec laquelle nous ne tenons que par des intérêts indirects ou par des spéculations très-éloignées. Nous savons cependant employer des nuances différentes dans le ton que nous mettons aux affaires, et distinguer la noble fermeté qui s'attire la considération d'avec la hauteur impérieuse qui ne fait que révolter. Nous n'imiterons pas enfin la déférence servile de quelques autres cours envers celle de Pétersbourg, et jamais elle ne nous verra nous *assujétir* aveuglement à ses caprices. Mais après lui avoir suffisamment fait connaître nos maximes à cet égard, nous profiterons volontiers des moyens qui se présenteront

¹⁾ Напечатано въ извлеченіи у Flassan, т. VI. 356—361.

naturellement pour concilier la dignité du Roi avec son amour pour le maintien de la bonne intelligence. C'est d'après ces principes qu'il m'est venu dans la pensée que si vous n'avez point arrangé cette affaire de cérémonial avant que cette expédition vous parvienne, il y a deux expédients à proposer au Ministère Russe qui, en procurant à l'Impératrice une espèce de satisfaction, conserveraient le droit de S. M. dans son entier, et préviendraient à l'avenir toute difficulté sur cet article entre les deux cours. Il est d'abord certain que l'Impératrice Catherine n'a rien acquis quant au titre, en montant sur le trône de Russie; nous la traitons d'Impératrice avant qu'Elle règnât seule, et cette dénomination de notre part était le prix de la réversale donnée par l'Empereur Pierre III, dont l'engagement sur ce sujet a été commun à l'Impératrice son épouse. Il résulte de là que la réversale qui vous a été remise sous le règne de ce Prince subsiste encore dans toute sa vigueur, et n'est point demeurée anéantie pour l'Impératrice, puisqu'Elle doit être censée avoir participé à l'engagement qu'a contracté son époux, ainsi qu'au titre qui lui a été accordé. Telle est la manière dont nous pouvons envisager aujourd'hui cette affaire, et je ne crois pas que le Ministère russe se refuse à paraître n'avoir eu que cette prétention dans les circonstances présentes. Si cette idée, M. est goûtée à Pétersbourg, vous conviendrez aisément de la tournure à donner à cet arrangement, et vous pourriez, d'accord avec le Chancelier, lui écrire la lettre dont je joins ici le modèle à laquelle ce ministre répondrait dans le sens qui y est indiqué, c'est-à-dire que l'exemple de l'Impératrice Catherine ne doit par tirer à conséquence pour ses successeurs.

Le second expédient serait de conclure une convention perpétuelle qui assurât le titre Impérial aux souverains Russes en réservant en faveur de la France les avantages du cérémonial portés dans la réversale. Par là les Empereurs de Russie seraient débarrassés à jamais de la répétition importune de cette formalité. Sur ce sujet il sera bon que vous observiez à M. de Woronzoff que si ce point de cérémonial entre les deux cour était réglé par une convention régulière ou la stipulation d'un traité, nous la regardions comme un engagement de l'Etat et de la couronne de Russie; mais qu'une simple réversale telle que nous l'avons eue de l'Impératrice Elisabeth et de l'Empereur son neveu, n'est qu'un accord personnel qui meurt avec la partie contractante et qui par conséquent a besoin d'être renouvelé par son successeur. Ce dernier moyen serait le plus convenable pour étouffer à l'avenir tout genre de discussion sur l'article du cérémonial, et c'est cela que vous devez proposer d'abord. Il conviendra même que vous ne fassiez usage du premier qu'au refus de celui-ci. Vous devez employer toutes les voies de persuasion qui seront en vous pour le faire adopter par la cour de Russie; mais

vous ferez en même temps connaître que ce serait s'abuser que de regarder ces ouvertures de notre part comme l'effet d'une timidité ingénieuse, et qu'elles nous sont uniquement inspirées par l'éloignement que nous avons pour ces sortes de discussions, et par le désir que nous aurions de terminer amiablement une affaire sur laquelle la fermeté du Roi et sa dignité ne sauraient jamais se relâcher.

J'en étais là de ma lettre, M., lorsque j'ai eu une conférence avec M. le Prince Galitzin qui s'était rendu ici à mon invitation pour traiter cette affaire. Il m'a soutenu de nouveau que, suivant les rapports de sa cour, vous vous étiez refusé à la promesse que M. de Woronzoff avait offerte de vous délivrer la réversale après que vous auriez eu votre audience. Cependant comme le courrier de M. Galitzin est parti le 7, et que l'ouverture qui vous a été faite par le chancelier n'a eu lieu que l'avant veille du départ du vôtre qui était le 13, je vois qu'il y a du mystère et de l'obscurité dans la conduite du ministère Russe. Quoiqu'il en soit, j'ai proposé à M. de Galitzin l'expédient de faire entre les deux cours une convention pour éviter à l'avenir toute difficulté sur cet article. Il m'a promis d'en rendre compte et m'a paru goûter assez ce moyen. Je lui dois la justice qu'il est bien intentionné et très disposé à aplanir toutes les difficultés qui pourraient causer du refroidissement entre les deux cours. Je ne lui ai point parlé de l'autre expédient dont vous ne devez faire usage qu'à l'extrémité parce qu'il conviendra mieux que vous le proposiez comme de vous même et que vous vous en fassiez un mérite auprès de l'Impératrice.

Au surplus, M., je suis dans l'espérance que l'ouverture que vous a faite le chancelier aura pu avoir lieu, et qu'on aura cru avoir gagné quelque chose en ne vous accordant la réversale qu'après l'audience. Je crains seulement que M. de Woronzoff n'ait fait difficulté de vous assurer par écrit que cette réversale vous serait délivrée, et si la difficulté en avait été réduite à ce terme, il serait à désirer que vous eussiez passé par dessus cette petite formalité et que vous vous fussiez contenté de l'assurance verbale du chancelier en faisant valoir cet acte de confiance dans sa bonne foi.

M. l'ambassadeur d'Espagne m'a dit, M., que M. d'Almadovar était chargé de la part de sa cour de demander une réversale à celle de Pétersbourg. Ainsi je prévois que ce ministre éprouvera la même difficulté que vous. Il est à propos que vous vous concertiez avec lui sur tout ce qui a rapport à ce point d'étiquette qui intéresse également deux couronnes aussi étroitement unies par les liens de l'amitié que par ceux du sang. Mais il est à observer que l'Espagne n'ayant point obtenu de réversale sous le règne de Pierre III, ni peut-être précédemment, ne se trouve pas dans le même cas que nous et que pas conséquent le pre-

mier expédient que je vous suggère ne pourrait par lui convenir. C'est encore un motif pour préférer celui d'une convention qui assurerait également à perpétuité le titre Impérial à la Russie. Mais comme, en supposant que cet expédient soit adopté il pourrait entraîner quelques longueurs pour la rédaction de cette convention qui devra être communiquée aux cours avant d'être signée, il faudrait encore trouver un moyen de ne pas différer vos audiences jusqu'à cette signature, parce qu'il serait ridicule et indécent d'être si longtemps à cette cour sans voir l'Impératrice. C'est pourquoi vous pourriez toujours prendre votre audience sur une lettre que vous écrirait le chancelier dans laquelle il serait énoncé que l'Imp-cc consent à faire avec le Roi une convention analogue à la réversale, et qu'en attendant vous pouvez sans inconvénient voir cette Princesse.

Je finirai tout ce long détail, M., en vous recommandant de mettre dans la suite de cette affaire tout le liant et la facilité qu'il vous sera possible. Quoique vous ne soyez pas amoureux de la Russie, nous désirons d'éviter une rupture surtout pour une cause aussi minutieuse que celle-là. Nous nous trouvons dans un cas épineux et embarrassant dont nous cherchons à sortir de manière à ne pas nous brouiller avec la Russie. Mais en conservant la dignité du Roi, il faut tâcher d'allier ces deux articles, et s'il se présentait quelque autre expédient qui ne me soit pas venu en tête, et qui vous conduise au même but, le Roi vous autorise à l'accepter,

Projet de lettre à adresser au Chancelier Woronzoff.

Joint à la lettre de la Cour du 12 Octobre 1762.

Monseigneur, J'ai rendu compte à ma cour de la difficulté qui s'est opposée jusqu'à présent à la remise de mes lettres de créance et à l'empressement que j'ai de témoigner de vive voix à S. M. I. tous les sentiments dont le Roi mon maître est rempli pour Elle. Cet obstacle consistant en ce que l'Impératrice a trouvé superflu de renouveler au sujet du titre Impérial et du maintien du cérémonial entre les deux cours une sorte d'engagement auquel Elle a déjà participé comme épouse de l'Empereur Pierre, III Le Roi toujours prêt à déférer aux désirs de S. M. I., pour peu qu'ils soient conciliables avec les intérêts essentiels et la dignité de sa couronne a jugé qu'en effet l'Impératrice en partageant la dignité suprême de l'Empereur son époux avait pris une part égale à la reconnaissance que ce Prince m'avait fait remettre par V. Exc. pour constater que le titre Impérial ne devait donner aucune atteinte au cérémonial usité entre les deux cours et qu'enfin cette réversale n'avait

point été éteinte par la mort de l'Empereur Pierre III et subsistait dans toute sa vigueur pour la personne de S. M. I. actuellement régnante. Je suis donc autorisé à cesser d'insister davantage sur ce léger incident et à déclarer que cette explication ayant été agréée par ma cour il suffira que V. Exc., en m'honorant de sa réponse veuille bien m'assurer qu'on regarde ici la réversale donnée par l'Emp-r Pierre III comme subsistant dans toute sa vigueur, et que par cette raison l'Imp-ce Catherine se croit dispensée d'en donner une nouvelle, mais que cet exemple ne tirera pas à conséquence pour l'avenir.

53.

Le B-on de Breteuil au C-te de Choiseul.

Moscou, le 17/28 Octobre 1762.

Monseigneur, Vous aurez été confirmé, par tout ce que j'ai eu à vous mander depuis mon retour dans ce pays, dans l'opinion où je vois que vous étiez déjà sur l'état politique des choses à cette cour; elles continuent à être aussi peu conformes à nos vues qu'Elles peuvent l'être et le caractère impéieux qui se développe tous les jours ne permet pas d'espérer aucun changement avantageux en notre faveur. Les entours de la Czarine sont très-confirmatifs sur ce point; les préventions de ceux qui ont l'influence principale dans les affaires sont connues et paraissent sans remède; les autres dont le crédit ne tient qu'au goût de la Czarine n'ont peut-être point ou peu de prévention, mais sont si ignorants et de plus si bornés que quand on parviendrait à les instruire, il serait difficile d'en faire un usage ou une barrière utile, de sorte que je crois devoir conclure, M-gr, de tous ce que je vois à cet égard et surtout de ce que je connais du caractère de la Czarine que quand nous ne serions pas, par le refus de la réversale, dans une position de froideur et peut-être d'abandon prochain de tous liens avec la Russie, ceux que nous pourrions y conserver ne pourraient jamais nous donner une influence propre à fonder ni à maintenir un système assuré d'après lequel on put ou on dut combiner des vues ou des arrangements d'une certaine importance ou étendue.

La nomination d'un ministre plénipotentiaire pour résider auprès du Roi dans le début du règne de Catherine II, n'annonce pas, comme vous le remarquez, M-gr, le désir d'une union bien étroite. L'objet du cérémonial est entré sans doute dans cet arrangement; mais l'indifférence avec laquelle on considère nos liens appuie ce motif. J'ai déjà eu

*

l'honneur de vous marquer que leur utilité n'est envisagée que du côté du commerce et je sais que cet avantage est même fort disputé aujourd'hui. Il m'est revenu que la Czarine disait, il y a peu de jours, à propos de la dispute sur la réversale, qu'Elle n'avait que faire de la France à aucun égard; cette vérité peut-être réciproque, et je me persuade, M-gr, que nous ne pouvons que gagner à l'adopter promptement et sans retour. En général l'excès des menagements et des attentions de la part d'une grande puissance annonce le grand besoin. Et cette cour est plus portée qu'aucune autre à y donner cette interprétation parce qu'outre son orgueil, elle est incapable de l'honnêteté des vues et des principes qui engagent des Puissances respectables et polies à des avances ou à des complaisances amicales. Je crois, M-gr, ne vous présenter qu'une idée juste du caractère Russe et de la vanité de sa Souveraine. D'après cela je me figure que le parti de l'indifférence et de l'oubli le plus marqué doit être non seulement le plus convenable mais aussi le plus utile, pourvu que dans aucun cas, ni dans aucun temps, nous ne nous laissions aller à des recherches de liens et d'amitié que les Russes n'auraient par prévenues d'une façon pressante.

J'ai acquis pendant mon séjour ici plusieurs preuves du désir ardent que l'on avait de renouer avec nous avant la guerre et des premiers pas que l'on aurait faits à cet égard si notre empressement avait été moindre. Nous aurions également évité bien des difficultés, si, dans le début de cette époque, nos égards journaliers et notre complaisance avaient été moins étendus.

Je pense absolument comme vous, M-gr, que les grandes cours ne conservent leur considération et leur crédit que par la noblesse et la fermeté; c'est le seul ton qui convient à la France et peut-être le talent ou la qualité la plus nécessaire aux ouvriers qu'elle emploie.

Je n'ai ni parlé ni agi depuis ma dernière lettre sur l'objet de la réversale; le ministère Russe a de son côté observé la même réserve.

M. le M-is d'Almadovar a reçu depuis huit jours ses lettres de créance avec ordre de ne point les donner avant la réversale. Il a fait les démarches convenables sur cet objet et il est aujourd'hui dans le même cas que moi.

Le ministère Russe s'épuise en malhonnêteté pour me prouver qu'il ne me regarde pas comme ayant l'honneur d'être ministre du Roi; vous trouverez, M-gr, la suite de ce plat procédé dans la note ci-jointe qui a été envoyée à M. Bérenger. Quoique j'observe avec la dernière attention de ne laisser échapper aucun propos qui puisse déplaire à la Czarine et que je mène la vie la plus retirée, je suis informé qu'elle commence à prendre de l'humeur contre mon personnel et à me rendre responsable de l'effet de ses prétentions. Je vous supplie, M-gr, de m'éloi-

gner le plus tôt possible de ces dégoûts. Ils ne peuvent être admis que par la satisfaction attachée à l'accomplissement du devoir.

M. de Buckingham est arrivé le 20 du mois dernier et a eu ses audiences le 26. Il a été reçu avec toute sorte d'empressement et de distinction. Il y eut pour lui, et pour la première fois depuis le règne de Catherine II, un grand concert le jour de son audience.

Il était d'usage à cette Cour que les gens du pays ne rendaient jamais visite aux Ambassadeurs ou Ministres, soit qu'ils eussent fait notifier leur arrivée, soit qu'ils eussent en personne passé à leur porte. M. le C-te de Mercy n'en a reçu que 5 ou 6. La Czarine informée que l'Ambassadeur anglais pourrait courir le même risque a envoyé de porte en porte un ordre pour que chacun allât rendre ses devoirs à S. E. Vous sentez, M-gr, l'effet de cette attention distinguée.

54.

Le Baron de Breteuil au Comte de Choiseul ¹⁾.

Moscou, le 17/28 Octobre 1762.

Monseigneur, Peu s'en est fallu que mécontentement assez général et le murmure des gardes, surtout, dont j'ai eu l'honneur de vous informer n'aient excité une nouvelle révolution. Un n-é Chipof et un n-é Grinof, tous deux officiers aux gardes, ont dénoncé à la Czarine deux partis formés contre Elle; l'un en faveur du P-ce Iwan et l'autre en faveur du jeune Grand Duc. Ces officiers ont fait leurs dépositions le 15 octobre et cette même journée et les deux suivantes ont été employées à se saisir de tous les conjurés. 27 officiers aux gardes ou de différents régiments avec un beaucoup plus grand nombre de soldats ont été arrêtés. Plusieurs mis à la question ont avoué, puis subi le knout. Ces exemples et les précautions de la Cour parraissent avoir arrêté ces mouvements dangereux; mais il est difficile d'assurer si la fermentation des têtes qui est toujours grande ne renouvellera pas plus d'une fois les justes inquiétudes de la Czarine avant qu'elle ait forcé ou engagé tous ses fidèles sujets à lui obéir aveuglement. Personne de marquant ne paraît avoir été compris parmi les 27 conjurés. Cependant il est difficile de croire, M-gr, qu'ils ne fussent pas poussés par des gens de quelque poids, d'autant plus qu'en voulant rétablir le P-ce Iwan sur le trône ou y mettre le Grand Duc; ces conjurés avaient le projet de changer la forme du Gouvernement et de l'assimiler aux Républiques qui avoisinent la Russie.

¹⁾ См. Вильбасовъ, II, стр. 566—72.

Dans le premier moment de ce trouble le public a cru que la P-sse Daschkoff et M. Panin, qui n'étaient pas contents, pouvaient l'avoir suscité. Un abandon de la Cour pendant plusieurs jours de la part de la P-sse Daschkoff et des mécontentements marqués de celle de M. Panin avaient accredité ce bruit. Le retour de la P-sse Daschkoff à la cour, les agaceries publiques de la Czarine et la confiance qu'elle continue à marquer à M. Panin ont dissipé ces soupçons, sans doute mal fondés quoique le projet de mettre des bornes au despotisme soit, de ma connaissance, le désir le plus vif de la Princesse Daschkoff et ait été sûrement avant la révolution celui de M. Panin; mais les mesures pour y parvenir ont été mal conduites et la P-sse Daschkoff, dans le moment de son enthousiasme pour la Czarine, a été la première à s'en écarter, de sorte que ce qui eut été facile et simple en lui offrant la couronne devient, si non impossible du moins très-dangereux, depuis la révolution. Le plus grand nombre sent la faute et la bassesse de l'oubli de cette condition, mais la souveraine n'a pas un caractère propre à céder à de pareilles vues sans y être forcée. Quoiqu'il en soit, l'impatience du joug est remarquable; tous les russes parlent avec feu de leur esclavage, mais la Czarine a tout gagné en gagnant du temps et chacun de ceux qui s'élèvent le plus en faveur de la liberté reprendront les chaînes et les porteront sans oser, ni peut-être penser à s'en plaindre.

La Czarine n'a point encore confirmé l'ordonnance de Pierre III sur l'apparence de la liberté: elle a promis de ratifier cette faveur. Des gens sensés ne voulaient point qu'on requit cette formalité puisqu'elle prouve que cette fausse lueur de liberté est même précaire; mais la Czarine a senti tout ce qu'Elle gagnait pour Elle et pour ses successeurs en promettant de la remplir.

Depuis ma dernière lettre, M-gr, la santé du Grand Duc est moins mauvaise. Cependant il n'est pas encore tout à fait sans fièvre et n'a commencé à changer de lit que depuis 3 ou 4 jours. Il a été dans de très-grands dangers depuis le 11 jusqu'au 18. La Czarine a fait vœu d'établir un hôpital s'il en revenait, et l'on va travailler à cet établissement, le premier auquel la Russie ait encore pensé pour la conservation de l'espèce.

Pendant toute la maladie du Grand Duc on parlait fort haut sur le peu de solidité du trône pour Catherine. Tous les russes convenaient, sans se faire prier, qu'Elle ne tiendrait pas longtemps les rênes du Gouvernement si le jeune Czar mourait. Il est certain que jamais enfant ne pût être plus précieux à sa mère. Elle lutterait peut-être encore quelques mois contre sa perte, mais elle y succomberait sûrement. Je ne crois pas que ce fut sans exciter de grands troubles dans l'intérieur du pays,

mais je crois, M-gr, que c'est ce qui pourrait arriver de plus heureux puisqu'alors cette masse de puissance se détruirait par elle-même.

Pendant les jours que la Czarine a été occupée à découvrir et à apaiser les mauvaises intentions de ses gardes dont l'insolence et l'indiscipline ne sauraient aller plus loin, cette Princesse se récriait souvent, suivant ce qui m'a été rapporté par des gens de l'intérieur, que c'était un pesant fardeau qu'une couronne: elle aurait dû ajouter une couronne Russe. Elle disait sans cesse en gémissant à tout ce qui l'approchait qu'on l'avait forcée de la prendre, qu'elle n'avait que cédé aux circonstances et qu'elle ne comprenait pas plus ce qu'on voulait que ce qu'Elle avait fait pour déplaire.

Catherine a fait depuis longues années apprentissage de comédie et ne manquera jamais du côté de ce talent. Je vais, M-gr, vous en donner un exemple qui me revient dans ce moment, dont je crois être sûr et qui vous donnera une juste idée du degré auquel elle sait porter la dissimulation. Le jour pris pour abréger les jours de Pierre III, elle reçut la nouvelle de cette horrible expédition à midi, c'était le moment de se montrer à sa Cour; elle y parut avec le visage le plus serein; elle assembla ensuite le conseil intime de ceux qui pouvaient être instruits de la fin de son mari, et l'on agita entre ces cruels ministres si l'on ferait part le même jour au Sénat, de la mort de Pierre III. La pluralité fut pour la cacher encore 24 heures au Sénat et au public. Après cette résolution la Czarine se fit voir à sa Cour le même soir, comme à l'ordinaire, mais le lendemain, jour fixé pour la publication de la mort de Pierre, Catherine feignant d'en recevoir la triste nouvelle avec le public, pleura, ne sortit point et afficha la douleur. Je sens, M-gr, toutes les affreuses raisons qui exigeaient cette grande scène, mais je ne sais si j'ai tort, elle me fait presque autant d'horreur que l'action qui l'a produite. Cromwel, au milieu de traits à peu près semblables, était un grand homme, mais la Czarine s'arrêtera, je crois, au modèle de ses crimes. Elle a de l'esprit, mais plutôt de cet esprit qui entreprend et qui plaît en conversation, que de celui qui réfléchit ou qui gouverne dans un conseil. Enfin la hauteur de ses idées et son entêtement peuvent la mener plus loin que la force de son jugement ne sera capable de les modérer ou de les conduire. La prétention avec nous sur le titre impérial dépose en faveur de cette réflexion.

La Cour de la Czarine, M-gr, est divisée en deux partis: Panin & Bestoujeff, dans lesquels les deux chanceliers, Woronzow et Galitzin sont à peu près aussi neutres que nuls. Cependant ils tiennent un peu plus à celui de Panin qu'à celui de Bestoujeff qui est protégé et soutenu par le favori Orloff. Celui de Panin qui a déjà eu bien du haut et

du bas, paraît aujourd'hui le plus fort et l'on dit que le favori Orloff se dégoute de Bestoujeff.

Je sais que la Czarine est fâchée qu'on la croie gouvernée par Bestoujeff, et après les informations les plus exactes qu'il m'a été possible de me procurer, j'ai en effet lieu de penser, M-gr, que Bestoujeff est plus consulté qu'écouté. On le ménage, il est cassé; mais l'intrigue et les vues de cet homme mériteront attention jusqu'à sa fin. La Czarine l'accuse et avec raison d'une prévention pleine d'animosité contre le Roi de Prusse, à laquelle il rapporte tout; elle l'accuse aussi, et non avec moins de raison, d'un penchant très-vif pour la maison d'Autriche qui ne convient point à son système actuel; de sorte qu'entre les idées et les goûts de la Czarine et de Bestoujeff, il ne paraît guère aujourd'hui de rapport véritable que leur estime et leur tendresse pour l'Angleterre et, suivant toutes les apparences, le contraire de ces sentiments pour nous. La haine contre la France se reproduit dans Bestoujeff sur l'ancien pied et il m'en revient tous les jours des témoignages et des expressions si peu douteuses et si déplacées, qu'après avoir fait les avances que je devais à ce vieux et méchant homme, je crois plus convenable et plus avantageux de ne lui marquer qu'indifférence.

Le C-te de Woronzow me disait, il y a peu de jours, que Bestoujeff prêchait l'ancien système et était persuadé qu'à peine la paix faite il se rétablirait. M. de Woronzow m'ajoute que la Czarine ne voulait que le repos, et que le désordre et le délabrement de toutes les parties intérieures de l'État ne permettaient pas de songer à autres choses de longues années; et ce dernier motif est certainement de toute vérité.

Je vous ai déjà marqué, M-gr, ce que je pensais sur les sentiments de M. Panin et vous les connaissez avant mon rapport, par sa conduite en Suède; il ne nous aime certainement pas plus que Bestoujeff; mais il y aurait plus de parti à en tirer, parce qu'il paraît assez occupé du bien de son pays et semble être persuadé que nous pouvons y contribuer du côté du commerce; c'est un homme fort désintéressé et qui affiche la vertu citoyenne par caractère; il sera toujours temporiseur et il ne se laissera jamais aller qu'après une surabondance de réflexions aux grandes vues ou aux entreprises hasardeuses, c'est ce qu'il a prouvé dans les derniers moments de la révolution qui a mis Catherine sur le trône. La tournure de ce caractère ne saurait être par goût d'usage pour Catherine; mais il faudra quelle que soit son opinion, qu'elle le ménage longtemps. Au reste, M-g, il paraît que la Czarine cherche à faire connaître qu'Elle veut gouverner et faire les affaires elle-même. Elle se fait apporter les dépêches des ministres du dehors, fait volontiers les minutes des réponses et assiste assez régulièrement aux assemblées du Sénat et y décide fort despotiquement des points les plus importants

d'administration générale ou d'intérêts particuliers. Je sais depuis longtemps, et on me l'a confirmé, depuis mon retour, que ses maximes sont qu'il faut être ferme dans ses résolutions. qu'il vaut mieux mal faire que de changer d'avis et surtout qu'il n'y a que les sots qui soient indécis. Ces principes ajoutés au despotisme pourront peut-être causer quelque fois de l'embarras à quelques puissances, mais plus sûrement lui en procurer souvent. Des personnes instruites des choses du dedans m'ont dit que plusieurs de ses démarches s'étaient déjà ressenties de la légèreté de ce plan de conduite; ce que nous voyons de celles du dehors n'a pas besoin de confirmation.

L'affaire de Courlande est dans la même position; Biron se tient à Riga où la noblesse Courlandaise vient en foule lui marquer respects et empressement. M. le P-ce Charles reste avec constance à Mittau. J'ai lieu de croire que l'intérêt que prend la Czarine à Biron n'a été arrêté qu'à cause des approches de la diète de Pologne que tout semblait annoncer devoir tenir; mais si les misérables vues d'intérêts personnels font rompre cette assemblée, comme il ne paraît que trop vraisemblable, je ne doute pas que la Czarine ne laisse promptement aller à toute sa haine contre le P-ce Charles et au goût de ses entours pour Biron. M. de Mercy a eu ordre de marquer à ce sujet l'intérêt que prend sa cour à la maison de Saxe et il s'est adressé à ce sujet à M. Panin puisque Bestoujeff est absolument dévoué à Biron. M. Panin a répondu que cette affaire était si particulière à la Czarine que son ministre ne s'en mêlait en aucune façon.

Je ne dois pas négliger de vous informer de l'impatience marquée avec laquelle on attend cette dernière nouvelle de la rupture de la diète polonaise. Cette diète est la 3-e qui se sera rompue depuis que je suis en Russie et aucune ne m'a paru occuper autant, sans doute parce que aucune n'a eu autant l'apparence de devoir prendre consistance. Il est affreux de penser qu'une charge ou une terre donnée à l'un plutôt qu'à l'autre rend presque tous les polonais également ennemis du bien général de leur pays et du salut de leur liberté. Je sens, M-gr, tout ce qu'une pareille conduite a de dégoûtant pour les Puissances qui s'intéressent à la conservation de cet Etat républicain, mais plus je considère la Russie et l'ambition de celle qui doit la gouverner, et plus je suis porté à penser qu'il est important d'avoir pitié de l'aveuglement des Polonais et de chercher à donner du ressort à l'engourdissement intéressé des nobles. C'est un travail pénible et dispendieux; mais il est de la dignité de la France de ne les point abandonner; j'en dirai bientôt autant et plus, M-gr, de celui que j'aurai à faire en Suède et des secours qu'il requerra; ces deux faibles voisins augmentent trop l'idée et le réel de la Puissance Russe pour les livrer au désordre de leurs mesures et à la peti-

tesse de leurs vues. L'on est toujours fort occupé ici des Tartares et la crainte sans doute que M. de Mercy et moi n'informions les ministres de nos cours à Constantinople de l'état des choses ici, empêche que l'on nous instruisse du départ des courriers pour la Porte qui sont assez fréquents. Je prends le parti d'écrire à M. de Vergennes par Varsovie.

55.

Le Baron de Breteuil au Comte de Choiseul.

Moscou, le 17 28 Octobre 1762.

Monseigneur, M. de Matuschkin, dont j'ai eu l'honneur de vous parler, M-gr, du vivant de Pierre III parce qu'il m'était utile alors pour savoir quelques détails de l'intérieur et parvenir à la Czarine à laquelle il est fort attaché, ce M. Matuschkin, dis-je, se proposant de passer de Vienne à Paris me prie de vous le recommander comme un homme plein de zèle et de respect pour le Roi. C'est un homme très-borné et d'une assez mauvaise conduite, mais je lui dois la justice qu'il a toute sorte de penchants pour la France. Sa femme est Dame à portrait, ou Dame du Palais de la Czarine, la favorite décidée et la confidente de ses plaisirs. L'on dit qu'elle a beaucoup d'esprit. Je ne puis en juger, parce qu'elle a infiniment d'intrigue, et que la Czarine disait anciennement qu'Elle lui devait ses talents dans ce genre. Cette Mad-me Matuschkin aime beaucoup son mari, et je crois, M-gr, que, soit pour le présent, soit pour l'avenir, il ne peut qu'être utile de marquer des bontés à ce Russe, qui encourage ses sentiments pour nous. Il est trop rare d'en trouver de qui je puisse vous en dire autant pour qu'il ne faille pas un peu choisir ceux qui se distinguent.

La Czarine a donné quinze mille roubles de pension au P-ce de Zerbst son frère à condition qu'il quittera le service autrichien et se retirera dans sa principauté.

Le Colonel autrichien qui est ici de la part du prince Zerbst a demandé, au nom de ce Prince, que la Czarine voulut bien s'intéresser efficacement à la liberté de M. le M-is de Fraigne; on le lui a promis.

56.

Le Duc de Praslin au B-on de Breteuil.

Fontainebleau, le 6 Novembre 1762.

Je n'ai point de vos nouvelles depuis votre lettre du 18 septembre. Je ne suis pas surpris de ce retard puisque l'éloignement où vous êtes ne saurait manquer de ralentir notre correspondance. Mais je vous avoue

que je désire infiniment de savoir si la cour de Russie persiste dans le refus injuste qu'elle vous a fait, et si les tempéraments auxquels vous vous êtes prêté et ceux que je vous ai suggérés depuis n'auront pas pu concilier une discussion aussi désagréable. L'Impératrice est fortement abusée par son conseil si Elle se flatte que nous chérissions assez nos liens avec son Empire pour mollir sur des choses qui tiennent aussi essentiellement à la dignité du Roi et de sa couronne. M. de Paulmy m'a marqué que M. de Kayserling arrivait à Varsovie avec le dessein annoncé de prendre la préséance sur tous les ministres, et j'ai répondu de la part du Roi à cet ambassadeur que S. M. n'entendrait jamais aucun tempérament à cet égard et qu'il eût à soutenir son rang par tous les moyens qu'il pourrait employer.

J'ai signé le 3 de ce mois les préliminaires de la paix entre le Roi, S. M. catholique et l'Angleterre. Nous en attendons actuellement les ratifications et nous travaillerons de suite à la confection du traité définitif; les intérêts de l'Allemagne ne sont entrés qu'accessoirement dans notre négociation, c'est à dire que nous sommes convenus seulement de retirer nos armées respectives des états de l'Empire où le théâtre de la guerre a été établi par elles et que nous nous sommes engagés à ne donner aucun secours à nos alliés. Nous espérons que ce premier pas vers la tranquillité générale engagera les cours de Vienne et de Berlin à consommer ce grand ouvrage et S. M. y emploiera ses bons offices en qualité de garant du système de l'Empire et de la balance que les traités y ont établie.

Vous voudrez bien faire part de cet évènement à S. M. I. ou à son ministère, en y ajoutant que le Roi est trop persuadé de la sincérité des sentiments de l'Impératrice pour lui et pour le repos général pour douter un moment du plaisir que lui fera cette nouvelle.

57.

Le Duc de Praslin au B-on de Breteuil.

Versailles, le 23 Novembre 1762.

J'ai reçu vos lettres de 18 septembre et 9 octobre Nos 6, 7, 8, 9 & 10.

Vous n'avez pas encore reçu, M., ma dernière expédition, j'attends la manière dont on aura reçu les deux expédients que je vous avais suggérés pour tâcher d'accommoder l'affaire de la réversale. Il serait très à désirer de terminer cette tracasserie, mais quelles que soient les facilités auxquelles le Roi voudra bien se prêter pour y parvenir ce ne sera jamais au préjudice de la dignité de sa couronne. Celui que vous

a proposé M. Panin ne saurait nous convenir parce que cette protestation n'emporte aucun engagement de la part de la Russie pour la préséance des ministres; aussi je ne doute pas, M., que vous n'ayez persisté dans le refus que vous avez fait de l'adopter en ayant senti vous même l'insuffisance. Il paraît clair aujourd'hui que la Cour de Pétersbourg a le dessein formé de s'arroger les prétentions que peut lui inspirer le titre impérial. Plus elle met à découvert ce projet, plus nous devons redoubler d'attention à éviter tout ce qui pourrait le faire réussir et vous devez déclarer très formellement à la Russie que le Roi, étant d'un côté déterminé à admettre tous les tempérament et les facilités qui pourront maintenir la bonne intelligence entre les deux cours, ne l'est pas moins à soutenir les droits de sa couronne et à ne se relâcher sous aucun prétexte sur les honneurs qui lui sont dus et sur la préséance.

Je vous ai fourni, M., par ma dernière expédition deux moyens d'accommodement sur cet article et je vous ai autorisé en même temps de la part du Roi en adopter d'autres si l'on vous en proposait qui fussent admissibles, mais il nous faut absolument un titre par lequel il soit constaté que la reconnaissance du titre Impérial n'attribue à la Russie aucune supériorité. Les termes et les moyens nous sont indifférents mais il nous est impossible de nous relâcher sur le fond.

A l'égard du traité de commerce nous serons toujours disposés à le conclure sur le pied qui avait été proposé quand la Russie paraîtra le désirer, mais si l'on vous en parle actuellement, M., vous devez répondre que vous ne pouvez traiter aucune affaire jusqu'à ce que le cérémonial soit réglé et votre état décidé, et que d'ailleurs c'est nous qui avons donné le dernier mémoire sur cette matière auquel la Russie n'a pas répondu; ainsi que ce serait à elle à faire ses propositions si elle a envie de conclure. Au surplus, je ne veux pas vous laisser ignorer que dans la traité de commerce nous ne pourrions y faire entrer l'article des viandes salées parce que nous allons travailler à nous les procurer dans le royaume et à nous passer de l'étranger pour cette espèce de denrée. Il est inutile de publier ce projet et nous pouvons toujours profiter de la disposition où l'on paraît être de permettre l'introduction de nos sels; à l'égard des tabacs nous pourrions peut-être faire usage de celui d'Ukraine si l'on parvient à en perfectionner la culture.

Votre lettre à l'Impératrice, M., contient en substance tout ce qu'on pouvait dire sur la matière qui y est traitée. Mais nous avons pensé qu'une lettre de cette nature aussi longue et aussi détaillée n'était pas faite pour être adressée à un souverain et encore moins à une souveraine, surtout à celle-ci qui paraît moins accessible à la raison qu'à la passion.

Dans l'état où sont les choses, M., il n'y a pas d'apparence que vous fassiez un long séjour à la Cour de l'Impératrice Catherine, et il n'est pas vraisemblable qu'Elle se relâche de ses prétentions. Cependant, j'attendrai la réponse à mon dernir courrier pour vous envoyer l'ordre du Roi de quitter cette Cour.

P. S. L'on n'a pas pu déchiffrer quel est le revenu de l'emploi que vous proposez de promettre au S-r Michel, valet de chambre de l'Impératrice. Je présume que cette somme n'est pas autre que celle de 1,500 et je trouve comme vous que cette grâce serait assez bien placée si cet homme continue à vous être de quelque utilité. Vous pouvez encourager son zèle par cette espérance et dans le cas où les services qu'il vous aurait rendus lui attireraient quelque disgrâce, je demanderais volontiers à M. le controleur Général de lui assurer dans les fermes un emploi tel qu'il le désire.

58.

Le Baron de Breteuil à M. Tercier.

Moscou, le 18/29 Novembre 1762.

J'espère que vous aurez reçu la lettre particulière par laquelle j'ai eu l'honneur de vous marquer que suivant ce que vous m'avez fait connaître des intentions du Roi, j'ai proposé au Ministre de S. M. d'employer ici M. D'Eon en qualité de Résident et de Consul. J'ai motivé cette idée autant qu'il m'a été possible de façon à engager M. le C-te de Choiseul à mettre sous les yeux du Roi l'avantage dont elle peut être en général à son service et combien je pense que le talent et le zèle de M. d'Eon peuvent y contribuer. J'ai beau presser M. le Chancelier de s'informer de ce que sa souveraine prétend faire de la correspondance du Roi avec l'Impératrice Elisabeth, je ne puis l'engager à faire un pas qui m'éclaire. Si je voyais la Czarine, je n'hésiterais pas à en parler moi-même; je vous prie, Monsieur, d'assurer S. M. que je ne perds pas de vue le recouvrement ou le brûlement de ces papiers. La Czarine a quelque envie de faire passer M. de Soltikoff à Madrid: je n'épagnerai ni les insinuations, ni mes soins pour déterminer ce désir, afin d'ôter au Roi l'inquiétude que M. de Soltikoff ne s'ouvre avec le ministre de S. M. sur la correspondance secrète. M. le chancelier travaille autant qu'il est possible à ce changement de destination.

59.

Le B-on de Breteuil au Roi.

Moscou, 18/29 Novembre 1762.

Sire, n'ayant point envoyé de courrier depuis le 5 du mois, il ne m'a pas été possible de me donner l'honneur d'écrire à V. M. depuis si longtemps; je n'avais d'ailleurs rien d'intéressant à vous marquer soit sur nos vues particulières, soit sur ce qui est propre à ce pays-ci. Depuis le 15 du mois dernier que la Czarine a découvert une conspiration parmi ses gardes, tout est tranquille. Cependant la santé du Grand Duc, qui, quoique mieux, n'est pas hors de danger, tient toujours les têtes en quelque fermentation. Vous verrez, Sire, par mes dépêches d'aujourd'hui à votre ministre que, si ce prince venait à mourir, bien des gens pensent que la Czarine se désignerait un successeur de la branche de Holstein régnante en Suède, et pourrait même épouser l'aîné de ces princes. L'exécution de ce projet n'offre pas un fondement bien solide à son autorité; mais l'on ne saurait néanmoins disconvenir qu'il aurait moins d'inconvénients pour elle que de rappeler à la succession ou d'épouser le Prince Iwan. Suivant les ordres de V. M. je ne laisse échapper aucune occasion d'établir vis-à-vis de M. de Choiseul le système de soutien et d'intérêt qu'exige la Pologne. Indépendamment des dispositions particulières de V. M., je suis absolument d'avis qu'il est de la gloire et du bien de son service de ne pas cesser sa protection et ses soins généreux pour cette malheureuse république qui sans votre secours, Sire, deviendrait promptement la proie de cet empire despotique et porterait son orgueil et sa puissance à un degré aussi dangereux qu'il serait sans remède.

Je me trouve toujours, Sire, dans la position la plus inutile et la plus désagréable. M. de Choiseul m'a ordonné de la part de V. M. de proposer à la Czarine de faire une convention perpétuelle qui mît pour aujourd'hui et pour toujours fin à la difficulté du titre impérial. Ce moyen avait été goûté par le ministère russe de façon à me faire croire que la souveraine en sentirait tout l'avantage pour elle et ne balancerait pas à l'accepter ou du moins à me faire dire ce qu'elle en pense; cependant j'attends en vain depuis 20 jours sa résolution. Il est aussi difficile d'expliquer que d'excuser cette malhonnêteté. J'ai fait sentir aux ministres de la Czarine combien le Roi aurait lieu d'être surpris que leur souveraine mît aussi peu d'empressement dans l'acceptation d'un arrangement dont l'offre est fondée sur notre justice et notre amitié pour elle. Enfin, Sire, j'ai employé tout ce que j'ai cru capable de terminer promptement et avec dignité ce différend; mais tous mes soins depuis

trois semaines n'ont pu décider l'incertitude de son issue. On pourra dire à V. M. que je ne suis pas un général heureux; et j'en conviens; mais l'effet de mon attachement ne détruit pas plus la vérité de mon zèle qu'il ne le décourage. Je serai dédommagé trop amplement de tous les dégoûts de la Moscovie, si vous me faites la grâce, Sire, de rendre justice à la pureté et à la force de tous les sentiments fidèles et respectueux qui animent mon travail.

60.

Le Baron de Breteuil au C-te de Choiseul.

Moscou, le 18/29 Novembre 1762.

Monseigneur, L'approbation que vous donnez, M-gr, à mes liaisons avec M. le Comte Poniatowski, me fera chercher à cultiver sa confiance, et le désir qu'il m'a montré de nous être utile ici s'il y revient. J'emploierai pour cet effet ce que je croirai propre à flatter son personnel, et à lui persuader que nous contribuerons volontiers aux choses qui pourront lui être agréables, sans toutefois recevoir ni entrer dans aucune couverture qui aurait pour objet ses intérêts ou ceux de sa famille en Pologne; cette résolution est souvent embarrassante avec un Polonais, ces messieurs mettant toujours pour base de leurs sentiments et de leurs services, ceux qu'on peut leur rendre et à leur famille, mais quoi qu'il en soit, je ne m'écarterai pas du principe que vous me faites connaître à ce sujet. J'en sens la justesse par rapport à ce que nous devons à la maison de Saxe, et sa nécessité par rapport au peu de confiance que nous pouvons prendre dans les protestations des Czartoryski. Cette famille, avec un système et des vues suivies, a parmi les siens des sujets propres à les maintenir et à leur donner du succès. Elle y trouvera moins d'obstacles puisque vous me marquez que le Roi a embrassé relativement à la Pologne un système d'indifférence et de neutralité. J'ai trop de respect, M-gr, pour les résolutions de S. M. et de son Ministère pour combattre celle-ci qui sans doute tient à des démonstrations qu'il ne m'appartient pas de juger, mais j'avoue, M-gr, que c'est à regret que je vois la Pologne livrée à ses erreurs politiques, asservie aux volontés de la Russie sans que rien ne balance dans les têtes une autorité qui devait également les faire frémir et rougir.

J'ai eu plusieurs conversations avec M. le C-te de Woronzoff depuis mes dernières dépêches, dans lesquelles j'ai encore cherché suivant vos ordres à pénétrer l'objet et l'étendue des communications de l'ambassadeur autrichien sur notre compte. Outre que le chancelier continue à me

parler avec amitié, il n'est pas difficile de lui tirer un peu plus qu'il ne veut dire. Cependant, M-gr, je n'ai acquis aucune notion qui puisse m'indiquer que M. de Mercy pousse aujourd'hui loin, et en raison de la complaisance connue de sa Cour pour la Russie, les communications qui nous sont personnelles. Il n'est pas à craindre, comme je vous l'ai souvent répété, que cet ambassadeur fasse aucune démarche de ce genre sans des ordres bien précis. Il a lieu de se confirmer tous les jours dans l'idée que cette Cour mérite aussi peu la confiance que les égards multipliés de la sienne, et ce ne sera pas faute de la répéter, ni de chercher à appuyer de raisonnements démonstratifs ses répétitions si le conseil autrichien persiste à ne pas avoir pour mesure de ses complaisances et de son empressement pour la Russie, celui que lui témoignera cette Puissance. Si j'en juge par ce que M. le C-te du Chatelet me marque des discours que lui ont tenus l'Imp-ce Reine et son ministère, les dépêches du C-te de Mercy font impression: cependant je crois être sûr que le ministère autrichien n'a encore rien répondu à cet Ambassadeur qui pût lui donner la satisfaction de penser que ses idées sont approuvées et que sa Cour va prendre un système de noblesse et de fermeté vis-à-vis celle-ci; le C-te de Mercy m'ayant toujours parlé très-naturellement de ses principes sur l'alliance pour l'encourager à suivre avec encore plus de chaleur son opinion et ses remontrances à cet égard, j'ai cru pouvoir lui confier, M-gr, la manière dont M. de Kaunitz s'est expliqué depuis peu avec M. le C-te du Chatelet à ce sujet, et je lui ai laissé à entendre que M. du Chatelet était persuadé que M. de Kaunitz avait absolument adopté la force et la justesse de ses raisonnements. Quoique M. de Kaunitz ait toute sorte d'amitié et de confiance pour le compte de Mercy, il est si paresseux qu'il n'entre presque jamais avec lui dans le détail des choses, de sorte que le C-te de Mercy n'est point étonné que ce Ministre ait suivi ses sentiments et ne lui en dise pas un mot; mais il a été bien aise d'apprendre par moi leur bon effet sur M. de Kaunitz particulièrement, pour qui vous connaissez sa vénération, et j'ai lieu de penser que cette insinuation de ma part se fortifiera dans son système et dans la manière de l'appuyer.

J'ai dit à M. le Chancelier ce que vous m'avez marqué, M-gr, sur l'incertitude du succès de notre négociation pacifique, et je l'ai assuré que nous ne lui laisserions pas ignorer ses progrès. Il m'a laissé entendre que l'Angleterre lui communiquait successivement et avec exactitude la situation de cette grande affaire, mais j'ai quelque peine à croire cette marque de confiance aussi étendue que M. de Woronzoff a voulu me l'insinuer, puisque je suis sûr que M. le C-te de Buckingham est dans la plus parfaite ignorance sur le plus ou le moins de chemin qu'a fait cette négociation depuis son départ de Londres. Cet ambassadeur m'a

même dit à ce sujet que sa Cour s'était promise beaucoup de réserve avec tout le monde jusqu'à ce qu'il y eût quelque chose d'arrêté irrevocablement.

Je n'ai pu m'empêcher, M-gr, de marquer à M. de Woronzoff quelque surprise de ce que M. le P-ce de Galitzin, chargé des affaires de Russie auprès du Roi, vous a avancé à deux différentes fois que je m'étais refusé à prendre mes audiences avec la promesse de me délivrer la réversale après cette cérémonie. M. le Chancelier m'a protesté qu'il ne lui avait rien marqué de semblable, et m'a même offert de me donner sur-le-champ la minute de sa dépêche contenant cette tracasserie, afin que je pusse la faire traduire; je l'ai assuré que je connaissais trop sa bonne foi dans tous les cas pour douter de la vérité de ses paroles. En effet je ne puis croire qu'il ait mis M. le P-ce Galitzin dans l'erreur, ou il a cherché à vous induire sur cette circonstance, et je ne puis non plus me figurer quel a pu être son motif particulier.

Il faut ramper pour plaire à cette Cour, ne prendre garde de rien, et ne s'écarter jamais du ton de complaisance, auquel la plupart des cours et des Ministres se sont habitués. L'on ne connaît pas les nuances de la dignité et de l'exactitude qui partout sont un mérite. On sait aussi peu répondre au ton de l'amitié et de la complaisance. Une volonté hautaine impérieuse est le seul ton de cette cour. Je ne me pardonnerais pas, M-gr, si au milieu de ces gens-ci, j'avais mérité le reproche de laisser établir pendant mon consulat une conduite si peu conforme à la dignité de la France et si étrangère à l'ancienneté de sa prépondérance. J'avoue que j'ai sur ce point une opinion que je ne sacrifierai pas à la Russie, et dont on ne peut cependant conserver ici l'effet que par l'attention la plus scrupuleuse avec les ménagements nécessaires pour ne pas la rendre choquante. L'on doit s'attendre qu'elle déplaira toujours ici. Il me semble, M-gr qu'il faut considérer la Russie sur tous les points d'étiquette, de prétentions et de cérémonial sous le point de vue où les puissances les plus considérables de l'Europe étaient avant ce siècle. Chacune cherchait à se procurer des avantages de ce genre. Le plus petit était discuté et traité avec le sérieux des plus grandes affaires. Toutes veillaient également pour défendre ou pour acquérir une prérogative. La futilité de ces débats n'a été bien sentie qu'après leur arrangement. Alors, content ou non, tout le monde est à peu près convenu hautement d'éviter ces sortes de discussions. La Russie, en débutant sur le théâtre de l'Europe, a trouvé les choses dans cette position et ayant senti tout l'avantage dont elle pouvait être à sa moderne situation, elle s'est fait un plan à cet égard, qu'elle suit avec attention et qui ne tardera pas à devenir fort incommode. L'on a d'abord regardé toutes les complaisances qu'on a eues pour cette Pussance comme accordées à

des barbares qui ne figureraient jamais parmi les puissances politiques et qui par conséquent n'auraient aucune conséquence. Depuis que cet espoir s'est perdu, l'on n'a pas voulu, quand la Russie a demandé ou exigé quelque chose, se brouiller avec elle pour une misère, de sorte qu'en moins de cinquante ans elle est parvenue à être de niveau avec les puissances les plus anciennement respectables et respectées. L'on doit s'attendre qu'elle cherchera bientôt à franchir le pas qui lui reste à faire pour être au dessus, si l'on reprend avec elle cette attention de parité ou de supériorité minutieuse en elle-même, mais importante par ses conséquences. J'ai fait sentir, M-gr, suivant vos ordres, en proposant l'arrangement de la convention, combien ce serait s'abuser que de regarder ces ouvertures de notre part comme l'effet d'une timidité ingénieuse; l'on m'a paru être aussi persuadé qu'on le doit de la fermeté du Roi et des principes de Sa Majesté.

61.

Le Baron de Breteuil au C-te de Choiseul.

Moscou, le 18/29 Novembre 1762.

Monseigneur, Le jour que j'ai été voir M. Panin pour le presser sur la réponse de la Czarine, après avoir épuisé cette matière, notre conversation s'est étendue sur des objets plus intéressants, et ses idées politiques se sont un peu développées. Il m'a dit que la Russie ne prendrait un système qu'après la paix générale; que jusque là sa seule attention serait de ne déplaire à personne et de remédier aux maux de son intérieur; que dorénavant la Russie éloignerait tout système de goût et de prévention que la souveraine actuelle rapporterait à ses intérêts; que rien ne bornerait ses efforts dès qu'il serait question d'assurer et de soutenir un plan formé avec des alliés. Il a prétendu que la Russie avait été considérée en politique comme un mauvais pays, et que ses alliés s'étaient conduits avec elle en conséquence; mais qu'en ne prenant avec eux que des engagements d'une utilité commune et réciproque, il espérait établir par des faits leur confiance et leur estime. J'ai grandement loué ce favori, de l'honnêteté et de la sagesse de ses vues futures; mais je l'ai prié de ne point confondre la France dans ses idées passées qu'il venait de me déduire. Je l'ai fait convenir, M-gr, que la France n'avait jamais été à charge à la Russie et n'avait pensé à lui rien demander qui put lui causer le plus léger embarras. Je lui ai fait remarquer la pureté de notre amitié, le parfait désintéressement du Roi vis-à-vis de ses alliés et les principes aussi généreux que constants de

S. M. à cet égard. M. Panin est convenu que le Roi en avait donné des preuves trop éclatantes pour qu'on pût les contester.

M. Panin m'a parlé du Roi de Prusse, et m'a dit qu'il se repentirait un jour du peu d'égard qu'il venait de témoigner à l'Impératrice; mais au milieu de ces menaces, il m'a été aisé d'apercevoir, M-gr, combien ce prince lui était cher et combien surtout il croyait que la Russie doit entretenir une bonne intelligence avec ce voisin.

Les propos de M. Panin sur la cour de Vienne ont été à peu près les mêmes que ceux qu'il m'a tenus, et dont j'ai eu l'honneur de vous rendre compte; il m'a cependant parlé de l'avantage de leur liaison à cause des Turcs.

M. Panin après ces discours est venu à l'article de la paix; il m'a montré un grand intérêt pour le sort de la Saxe, et les dédommagements au Roi électeur. Je suis convenu avec lui de leur justice; mais afin de juger ce sentiment, je lui ai dit que la Russie était plus obligée que personne à y pourvoir, puisqu'elle avait des engagements formels sur cet article avec Sa Majesté Polonoise. M. Panin a éludé cet argument et en a rejeté toute la force sur la maison d'Autriche qui, suivant lui, doit avant de songer à elle, s'occuper noblement de la Saxe. Il ne veut pas cependant qu'elle y mette du sien; mais il n'a pas caché avec quel plaisir la Russie verrait la sécularisation de quelques évêchés pour remplir cette bonne oeuvre. Il m'a dit que la France devrait y amener l'Empereur; sans répéter ni accéder à ce projet, je me suis contenté de répondre que les garants du traité de Westphalie ne pourraient s'y engager légèrement. L'idée des sécularisations tient fort aux principes de la Russie. Tout ce qui tend à détruire l'harmonie et les constitutions de l'Allemagne est conforme au plan de grandeur qu'elle se propose, et il est certain qu'il y aura toujours à gagner pour elle dans tout ce qui pourra ébranler le système d'union de l'Empire. M. Panin, après m'avoir parlé de ces sécularisations, m'a insinué, le plus adroitement qu'il a pu, que l'Impératrice serait toujours disposée à concilier et à ménager tous ces différents intérêts, si aux moment de la paix l'on jugeait ses bons offices de quelque utilité générale ou particulière. Des compliments de ma part ont fait la clôture de ce point de vue. Rien n'occupe plus sérieusement la souveraine Russe que de parvenir à se mêler de la paix, et rien selon moi, M-gr, n'est plus à désirer que de l'éloigner de cette grande affaire. Outre ses préventions qu'on ne peut se dissimuler, elle y apporterait un ton de dictateur, qui doit encore moins convenir pour le moment et dont il est aisé d'apercevoir l'incommodité par la suite. Après que M. Panin avait passé en revue tous ces objets avec soin, j'ai cherché à le rabattre sur l'administration intérieure de la Russie.

*

M. Panin a déploré avec assez de franchise le délabrement et le désordre affreux dans toutes ses parties. M. Panin, se regardant comme un réformateur, s'étend volontiers en mal sur cet objet. C'est une conversation qui lui plait le plus. Il déploie toute sa tendresse paternelle pour la Russie; mais il y fait voir aussi plus de désir du bien que de moyens de l'effectuer. Ses lumières sont courtes dans ce genre. Quoi qu'il en soit, nos discours sur l'intérieur ont amené nécessairement aux réflexions sur le commerce. M. Panin m'a de nouveau témoigné l'envie la plus forte de nous voir en concurrence avec les Anglais pour l'exportation des denrées ou marchandises Russes. Il m'a fort pressé, dès aussitôt que j'aurais eu mes audiences, de remettre sur le tapis le projet de traité de commerce. Il m'a assuré que nous trouverions tout facile pour sa conclusion. J'ai répondu sur tout cela suivant vos intentions et en échauffant par tout ce qui m'a paru capable de le faire les désirs de M. Panin. Je lui ai demandé ensuite où ils en étaient avec les anglais sur cet objet; il m'a dit que l'ambassadeur d'Angleterre leur avait témoigné de l'empressement, mais que l'Impératrice voulait de grands changements dans les stipulations du nouveau traité de commerce avec la cour de Londres et que plusieurs souffraient de grandes difficultés, la franchise des maisons occupées par les marchands est une des principales. La Russie veut abolir ce privilège. Si se changement a lieu, il sera fort à charge aux négociants de toutes les nations, rien n'étant plus opposé au repos d'une caisse ou d'un débit journalier que 5 ou 6 hôtes de la soldatesque Russe. Au reste, M-gr, si je parviens à avoir mes audiences, et que vous n'ayez point de raisons particulières pour différer d'entamer la négociation d'un traité de commerce, je crois qu'il serait bon d'y travailler plus tôt que plus tard. Les choses vont lentement dans ce pays et quelqu'éclaircie qu'ait été cette affaire sur la fin du règne d'Elizabeth, il faudra encore plusieurs mois pour la porter à la perfection. Cependant il peut être avantageux à l'Etat et à ses sujets d'ouvrir leurs opérations de commerce avec cet Empire dans le premier moment de la paix.

Le Danemark a reçu, M-gr, la réponse de l'Impératrice sur la cession du droit de Sa Majesté danoise à l'administration du Holstein, cette réponse n'est que polie et ne renferme rien de particulier.

Depuis ma dernière lettre le Grand Duc a encore eu une rechûte qui a donné de grandes alarmes; il est mieux, mais d'une si grande faiblesse et dans un tel état d'éthisie qu'il est difficile de prononcer encore s'il s'en tirera. Cette position fait tenir bien des propos. Les uns prétendent que si l'Impératrice perdait cet enfant, Elle se désignerait sur-le-champ un successeur et qu'Elle le prendrait dans la branche de

Holstein qui est sur le trône de Suède; d'autres disent même qu'Elle serait portée à épouser l'aîné des Princes de Suède afin de se procurer des héritiers, et cependant un mari d'un âge à ne point inquiéter la prépondérance de son autorité. Ces différentes idées en effet pourront entrer dans la tête de l'Impératrice, mais je serais plutôt porté à croire à celle du mariage. Cette Princesse aime beaucoup le Roi de Suède; ses bontés très-marquées pour le S-r Durier annoncent du goût pour la Reine; ces deux princesses en ont pour l'intrigue, et il peut résulter de tout cela des vues et des combinaisons pour l'une et pour l'autre qui semblent assez venir à l'appui des bruits publics sur le penchant de la Czarine pour les Princes royaux de Suède. M. le Colonel Durier continue à l'entretenir souvent; il ne sort point de chez M. Panin. Ce suédois n'est pas homme de grand génie, mais il est intrigant. Le ministre de Danemark, qui n'est ni l'un ni l'autre, croit que toutes ses menées tendent à un changement de gouvernement en Suède et suppose que l'Impératrice est disposée à y donner les mains. Pour moi, M-gr, qui ne doute pas que la Reine de Suède ne soit toujours occupée de cette idée, je crois à l'Impératrice trop de lumières sur ses intérêts pour l'adopter dans sa position actuelle. Je penserais différemment si son fils était mort, et qu'Elle montrât en effet l'intention d'épouser le Prince Royal de Suède; il se pourrait qu'alors Elle crût de son avantage d'augmenter la puissance Royale de Suède afin, d'en disposer plus facilement pour le soutien de son parti dans cet Empire; mais je ne puis me persuader qu'Elle prit de pareilles mesures d'avance, et si fort au hasard de les voir tourner contre Elle.

Tout est ici fort tranquille, M-gr, dans ce moment; ce n'est pas cependant que le plus grand nombre soit content, quoique l'Impératrice force de cajoleries vis-à-vis de tout le monde. Les gardes continuent leur licence, et personne n'ose la réprimer; l'Impératrice la souffre sûrement avec impatience, mais sa position ne lui permet pas d'éclater ni même de prendre des mesures vigoureuses pour en imposer à la soldatesque.

Les privilèges de la Livonie et de l'Esthonie, dont la confirmation est nécessaire à chaque changement de règne, souffrent de grandes difficultés. L'Impératrice demande aux députés de ces pays conquis de lui faire voir le titre original de leurs privilèges. Ces messieurs, qui savent le danger que courraient ces papiers s'ils les tiraient de leurs archives, n'en veulent fournir avec raison, et suivant l'usage, que la copie; quelques dons extraordinaires termineront sans doute cette difficulté.

62.

Le Baron de Breteuil au Comte de Choiseul.

Moscou, le 18/29 Novembre 1762.

Monseigneur, Après six semaines de promesse et d'attente M. le Chancelier a fait prier le 18 de ce mois M. le C-te de Mercy de passer chez lui et lui a déclaré que M. le P-ce Galitzin, Ambassadeur à Vienne, avait ordre de témoigner à Leurs Majestés I. & R. l'extrême satisfaction de la Czarine sur la réponse amiable que Leurs Majestés Imp. ont faite aux instances Russes pour l'évacuation de la Saxe. M. le Chancelier a en même temps dit à M. le C-te de Mercy que M. le P-ce Galitzin devait communiquer à sa cour la réponse du Roi de Prusse et sur ce que l'Ambassadeur a demandé à la voir, on l'a fait chercher dans tous les bureaux, mais elle ne s'y est point trouvée. Trois jours après cependant on lui a fait part de cet écrit. Je ne doute pas, M-gr, que la Cour de Vienne ne vous en ait donné connaissance. C'est, comme le Roi de Prusse a voulu apparemment le faire, un refus plat et sec.

M. le C-te de Mercy m'a dit, M-gr, que le jour de sa conférence avec les chanceliers, ces messieurs lui ont exprimé les plus jolies choses du monde sur les tendres sentiments de leur Souveraine pour l'Impératrice Reine, et que pour conclusion ils lui avaient insinué qu'afin de pouvoir déployer cette disposition sincère, il serait nécessaire que la maison d'Autriche fit entrer la Russie pour quelque chose dans la pacification d'Allemagne, qu'alors le Roi de Prusse, qui sait quelle préférence la Czarine accorde à l'Impératrice Reine, aurait peur qu'en se rendant trop difficile sur les conditions pacifiques, il n'attirât sur lui toute l'indignation Russe. M. le C-te de Mercy m'a dit avoir reçu des ouvertures aussi favorables avec la reconnaissance qu'il devait, et s'être permis une seule remarque qui est que pour faire sentir au Roi de Prusse tout le danger qu'il courrait, en n'ayant pas pour la Russie le degré de complaisance qu'elle croirait être en droit d'en exiger, il serait nécessaire que S. M. Czarienne ne mit aucun retard dans son ressentiment sur la manière dont il a reçu sa première proposition d'évacuer la Saxe, puisque si ce Prince voyait que la Cour de Russie mollissait dans cette occasion, il serait fort rassuré pour toutes les autres. La Russie n'a point envie de mordre à de pareilles objections, et M. le C-te de Mercy n'y a reçu pour toute réponse que les assurances de la solidité de la paix faite avec S. M. Prussienne.

Le 23 de ce mois M. Goltz a remis à l'Imp-ce les marques de l'ordre de l'Aigle Noir.

L'envoyé de Mecklembourg a requis les bons offices de la Russie pour obtenir du Roi de Prusse, en forme de dédommagements, la restitution de quelques bailliages appartenant au Duc, dont S. M. Prussienne est nantie pour gages d'argent prêté. Le ministère Russe a répondu à cet envoyé que la Czarine s'intéresserait volontiers aux prétentions de son maître, quoique jusqu'ici elle ne fut pas heureuse dans ses recommandations auprès du Roi de Prusse.

Le même envoyé de Mecklembourg a demandé, M-gr, de faciliter la restitution du Lauenbourg et de quelques bailliages mis en gages chez l'électeur de Hanovre, et pour cet effet, il a proposé la sécularisation des évêchés qui restent vacants; la Russie ne lui a marqué aucune peine à favoriser autant qu'elle le pourrait cet arrangement. Je ne doute pas que M. le Duc de Mecklembourg n'ait fait auprès de vous les mêmes tentatives.

L'Imp-ce ne m'a point prié de faire passer aucune de ses lettres au C-te Poniatowski depuis le mois de septembre et celui-ci ne m'a rien adressé pour Elle depuis mon retour en Russie. La faveur du C-te Orloff se soutient; elle a essuyé quelques nuages parce qu'il a eu l'imprudence de passer 24 heures hors du palais dans le jeu et dans l'ivresse. La faveur d'une Impératrice ne suffit point pour détruire sur-le-champ dans le cœur d'un Russe les charmes de l'habitude de ces deux passions. Le Ministère de Russie est dans la même position dont j'ai eu l'honneur, M-gr, de vous rendre compte par ma dernière expédition. Les chanceliers sont obligés de faire tout passer par M. Panin; Bestoujeff a été fort malade, sa santé est mieux, et son crédit diminue plutôt que d'augmenter. On assure que Keyserling conserve le sien, qu'il a une correspondance directe avec la Czarine et qu'Elle témoigne beaucoup de déférence à ses idées; d'ailleurs, elle continue à vouloir paraître se décider le plus généralement par Elle-même; Elle ne s'est point encore formé de conseil, l'on dit cependant qu'Elle en a le projet, mais qu'est-ce que le conseil d'un despote quand sa tête est aussi décidée que celle de cette Princesse.

L'impératrice est fort occupée à résoudre avec son Sénat si Elle accordera certaines conditions et libertés à une secte nommée roskolnicks. Cette secte diffère moins de la croyance des grecs que dans quelques pratiques extérieures du culte. La plus remarquable est de faire le signe de la croix avec les deux seuls doigts du milieu de la main. Cette différence a de tout temps excité la persécution des prêtres grecs et engagé un grand nombre de ces sectaires à chercher un asile en Pologne. Le ministère Russe porte le nombre de ces fuyards au profit de la Pologne à plus de 300 mille hommes. J'ai peine à le croire, mais quoi qu'il en soit, on prétend que les plus considérables ont fait des démar-

ches pour rentrer en Russie et y ramener le plus grand nombre de leurs confrères si l'on voulait leur accorder un territoire qu'ils défricheraient et une capitulation qui assurât leur repos. Tous les vieux Russes et les prêtres s'opposent à la rentrée de ces bonnes gens. La politique plus moderne et moins scrupuleuse des jeunes Russes, opine au contraire pour faire un pont d'or à ces brebis égarées, l'Impératrice partage absolument, dit-on, ce dernier sentiment, mais son respect pour l'Eglise et sa déférence pour les prêtres, arrêtent sa résolution et le bien qu'elle faisait à la population de ses vastes déserts. Vous serez peut-être bien aise, M-gr, à propos de population de savoir un fait assez ordinaire dans ces cantons russes. Les hommes sont si rares et la pauvreté si grande que très communément un paysan, qui a plusieurs enfants, pour se procurer une servante qu'il n'est point en état de payer, donne à une fille de 15, 18 ou 20 ans un de ses fils d'un, de deux ou 3 ans à élever avec la promesse formelle de le lui donner en mariage dès qu'il aura 12 ou 13 ans. Cette fille, dès ce moment, regarde l'enfant qu'elle porte sur ses bras comme son mari et la mort seule peut le lui enlever.

63.

Le Baron de Breteuil au Comte de Choiseul.

Moscou, le 18.29 Novembre 1762.

Monseigneur, M. Panin m'a assuré que l'Impératrice n'avait foncièrement aucun goût ni aucune estime pour Bestoujeff, mais que la hardiesse de ses assertions lui en imposait; que d'ailleurs c'était un homme qui avait une si grande habitude d'intrigues et de menées sourdes, qu'il était difficile de lui résister tant qu'il conservait quelques accès; mais qu'il se flattait de les lui ôter tous et de le réduire à n'être que Sénateur sans autorité pour l'intérieur et le premier assis au Conseil de la Czarine, si elle en assemble un, sans aucun crédit pour les affaires du dehors. M. Panin m'a fait entendre qu'elles pouvaient rouler plus particulièrement sur lui; que l'Imp-ce voulait, en se formant un conseil, former aussi des départements et que c'était d'après un projet d'administration qu'il lui avait donné qu'elle se proposait d'établir l'ordre de son gouvernement.

Il m'a confié que Bestoujeff avait fait trois mémoires depuis 15 jours pour prouver l'erreur de la convention et des liens avec la France en général. Il prétendait prouver que c'était une occasion trop heureuse d'y mettre fin et s'étendait avec plaisir sur tout ce qu'il croyait capable d'appuyer les motifs de sa haine. Enfin M. Panin dit qu'il avait pulvé-

risé les raisonnements de ces mémoires, et m'a montré des sentiments si fort opposés que j'en suis tout ébahi. S'il a voulu me tromper, M-gr, son avantage est médiocre puisque certainement, il n'a rien obtenu par la complaisance, dont je me suis fait un grand mérite, que nous ne fusions fort disposés à lui accorder.

J'en suis là de ma dépêche, M-gr, quand je reçois de M. le Chancelier une lettre un peu sèche et qui dans tout autre cas aurait fait effet sur mon humeur. Mais puisque tout ceci n'est que jeu joué, et que l'Impératrice fera une démarche qui rétablira les choses dans l'ordre, il faut voir tranquillement l'issue.

64.

Déclaration faite par l'ordre exprès de Sa Majesté Impériale ¹⁾.

Le titre Impérial, que Pierre le Grand, de glorieuse mémoire, a pris, ou plutôt renouvelé pour lui et pour ses successeurs, appartient tant aux Souverains, qu'à la couronne et à la monarchie de toutes les Russies, depuis bien du temps. S. M. Impériale juge contraire à la stabilité de ce principe tout renouvellement du réversal qu'on, avait donné successivement à chaque puissance lorsqu'elle reconnut ce titre. Conformément à ce sentiment, Sa Majesté vient d'ordonner à son ministère de faire une déclaration générale, que le titre Impérial, par sa nature même, étant une fois attaché à la couronne et à la monarchie de Russie, et perpétué depuis longues années et successions, ni Elle, ni ses successeurs à perpétuité ne pourront plus renouveler les dits reversaux et encore moins entretenir quelques correspondances avec des puissances qui refuseront de reconnaître le titre Impérial, dans les personnes des souverains de toutes les Russies, ainsi que dans leur couronne et leur monarchie. Et pour que cette déclaration termine une fois pour toutes les difficultés dans une matière qui ne doit en avoir aucune, S. M., en parlant de la déclaration de l'Empereur Pierre-le-Grand, déclare que le titre Impérial n'apportera aucun changement au Cérémonial usité entre les Cours, lequel restera sur le même pied.

Fait à Moscou ce 21 Novembre 1762.

Woronzow.

Pr. A. Galitzin.

¹⁾ Декларация была написана рукою Императрицы и подписана по русски. Она напечатана уже у Flassan, т. VI, стр. 360, и въ Сб. Рус. Ист. Общ. т. XII, стр. 58—59. См. также Сборн. т. XLVIII, стр. 187.

65.

Le Duc de Praslin au B-on de Breteuil.

Versailles, le 11 Décembre 1762.

Je n'ai point de vos nouvelles depuis le 9 Octobre. Ce long retard m'inquiète un peu et me rend très-impatient de savoir ce qui passe où vous êtes et dans quel état vous vous trouvez à la Cour de Russie.

Les lettres des autres ministres du Roi ne m'ont rien appris qui put me faire juger du succès de vos dernières instances et de nos expédients au sujet de la réversale et de l'audience que vous attendiez.

M. de Czernicheff est parti de Paris et M. de Galitzin annonce l'arrivée de M. de Soltikoff comme très-prochaine. Il est certain, M., que ce ministre plénipotentiaire n'aura pas la liberté de présenter ses lettres de créance au Roi jusqu'à ce que je sois informé si vous avez remis les vôtres. La réciprocité dans cette occasion est un droit que nous ne manquerons pas d'exercer et je l'ai déclaré formellement à M. de Galitzin.

Je vous envoie quatre exemplaires de nos préliminaires de paix avec l'Angleterre pour les communiquer et distribuer à la Cour où vous êtes.

66.

Le Baron de Breteuil au Roi.

Moscou, le 5/16 Décembre 1762.

Je n'ai reçu que le 9 de ce mois la lettre de V. M. du 10 septembre.

M. de Breteuil s'excuse à propos de son départ précipité de Pétersbourg à la veille de la révolution qui devait placer Catherine II sur le trône, puis il s'exprime ainsi:

La Czarine dès les premiers instants de son règne s'est laissée entraîner à son goût pour nos ennemis, et il me paraît, Sire, que vous n'aurez pas à vous plaindre jusqu'ici des pas que ce goût lui a fait faire puisqu'ils paraissent lui devoir ôter les moyens que la position de son armée lui donnait de figurer avec éclat dans la pacification de l'Allemagne; il ne s'agit cependant que de suivre les progrès de ce goût bien démontré et de s'opposer à ses effets,—c'est à quoi je m'appliquerai.

J'observerai avec l'attention la plus entière deux objets principaux sur lesquels V. M. m'ordonne vigilance, l'intérieur de la Russie et les

principes que l'Impératrice se formera pour le dehors; l'ambition et la hauteur de cette princesse pourraient lui faire porter plus loin ses vues sur ce point si le délabrement de l'intérieur de son Empire et ses embarras personnels ne la faisaient modérer ce que la chaleur de sa tête lui ferait aisément concevoir de contraire au repos de l'Europe. Il est certain, comme le remarque V. M., que l'élévation de Catherine sur le trône de Russie ne tient qu'à l'audace de ses menées, à la folie de celles de son mari; ces dernières réunissaient tout le monde au même voeu contre ce prince, mais l'accord n'était pas, à beaucoup près, aussi parfait en faveur de l'Impératrice, et si son courage ou son bonheur ont pu décider cette question, Elle ne saurait se dissimuler qu'Elle n'a pas détruit le grand nombre de mécontents qui exigent des ménagements de tout genre; Elle le sent sans doute, et son caractère altier paraît s'y plier; ce ne doit pas être le moindre des motifs qui a déterminé l'Impératrice à faire expliquer son ministère. Dans toutes les occasions elle observerait la plus exacte neutralité jusqu'à la paix générale et n'établirait qu'après cette époque son système politique vis-à-vis de l'Europe, par là Elle se donne le temps de redresser un peu le désordre affreux de son intérieur et d'en prévenir le danger pour Elle. Je suis d'opinion au reste qu'Elle n'en a pas aujourd'hui de grands à courir si son fils reprend de la santé, comme on l'assure. Le russe, avec la férocité du tigre, est plus moutonnier qu'un autre peuple; il suit sans réflexion le chemin qui lui est tracé, et avec un peu de soin et d'argent il sera toujours aisé de se le concilier; il est vrai qu'avec les mêmes moyens il ne sera pas fort difficile de le mettre en mouvement, mais un souverain qui connaît ce danger, est plus à portée de s'y opposer qu'on ne l'est de l'y exciter.

Vous avez vu, Sire, par mes rapports que la Princesse Daschkoff est fort déchuë de sa faveur; depuis elle semble reprendre un peu, mais j'ai lieu de croire que, quoi qu'il en soit, son crédit sera d'un petit poids dorénavant vis-à-vis de l'Impératrice; il peut être néanmoins grand vis-à-vis de M. Panin qui a pour cette jeune femme la plus grande faiblesse; au reste je suis assez lié avec elle pour espérer d'en tirer quelque parti; si son penchant n'est pas pour la France l'on ne pourrait y remédier bien sûrement que par celui qu'elle a pour l'argent; le temps et les circonstances indiqueront s'il est nécessaire que V. M. fasse des sacrifices de ce genre pour changer les préventions de cette cour; mais en attendant, dans mes conversations avec Elle, je lui ferai comprendre tout, ce qu'on peut attendre de la France si on veut lui être de quelque utilité. Je suis très convaincu qu'elle écoutera volontiers ce discours, il est rare qu'il blesse l'âme et les oreilles d'une russe; la légèreté et l'orgueil de cette jeune princesse seraient aussi fort capables de l'entraîner dans

des mesures contraires à son ouvrage; elle me dit volontiers ses dégoûts et, avec le plus d'adresse qu'il m'est possible, j'en augmente la justesse, en excitant son humeur. Je vous ai informé, Sire, du choix public qu'a fait l'Impératrice de M. Orloff pour son amant; le besoin et la nécessité de voiler ce besoin du vivant de Pierre III, semblait d'y avoir eu plus de part que le goût au choix de cet homme obscur; depuis, les services qu'il a rendus, et davantage peut être la crainte de son crédit et celui de quatre de ses frères qui sont parmi les gardes, ont consolidé les prérogatives de sa faveur; mais il est difficile de pouvoir penser, en voyant la grossière stupidité de cet homme, que le goût de cette princesse pour lui aille au delà de la satisfaction des sens. L'Imp-^{ce} peut ne pas se contenter longtemps de ne trouver aucune ressource dans cet amour, de sorte qu'il faut s'attendre à lui voir bientôt changer de favori. Déjà plusieurs ont attiré l'attention du public. Je fais vis-à-vis de M. Orloff, et je ferai toujours vis-à-vis de ses successeurs ou adjoints, tout ce qui sera en moi pour me former des liaisons avec eux qui puissent être utiles au service de V. M. Je rencontre dans M. Orloff plus d'une difficulté; il sait à peine quatre mots de français, il est livré à Bestoujeff, et je ne puis douter que ce méchant homme ne lui ait donné bien des idées et des impressions qui éloignent de moi ce favori; n'étant en aucune façon à portée de les rectifier je travaille à les dissiper. Je commence à croire, Sire, que soit que le goût de l'Impératrice pour M. Poniatovski soit diminué, soit qu'Elle sente le sort que lui ferait son retour, Elle ne le rappellera pas; leur correspondance continue cependant, mais avec moins de vivacité. J'ai lieu de penser, par les mesures que prend M. Poniatowski, qu'il ne croit pas que son crédit auprès de l'Impératrice passe les frontières de Pologne; ce polonais m'a adressé il y a quelques jours une lettre pour l'Impératrice; je la lui ai fait remettre, et Elle m'a envoyé sa réponse que je fais passer aujourd'hui à Varsovie. Si je suppose, Sire, cette correspondance moins vive, je ne la crois que plus occupée des intérêts des Czartoryski en Pologne. M. Poniatowski tourne sans doute toutes ses vues vers cet objet et l'Impératrice doit être bien aise de lui témoigner à cet égard une augmentation de chaleur qui lui serve de dédommagement. Il est vrai que si le cœur Impérial se refroidit tout à fait, cette compensation pourrait être moins active, mais la vanité et les raisons politiques pourraient alors venir au secours des sentiments.

Je serai fort attentif, Sire, à démêler ces différents motifs afin de profiter de tout ce qui pourrait me donner quelque moyen de tourner les vues de cette princesse ou de ses entours du côté de celles de Votre Majesté sur la Pologne. Mais ce n'est pas un ouvrage qui ait jamais été facile et les circonstances actuelles viennent encore d'en accroître les

obstacles. Quoiqu'il en soit, Sire, je travaillerai avec le zèle le plus constant et plus actif.

Les ministres étrangers qui résident ici sont sûrement autant occupés qu'ils doivent l'être de plaire à la souveraine, mais je ne vois pas à cet égard aucun empressement ni dans aucun de ces ministres, ni la tournure qui put lui promettre des succès brillants ou étendus. Je ne manquerai jamais les occasions de répéter à l'Impératrice les sentiments désintéressés de Votre Majesté pour Elle, et je ne m'écarterai jamais ni du ton de dignité dont le Ministre de V. M. doit se servir en pareil cas, ni dans aucun de mes discours du respect dû aux têtes couronnées. Je sais tout ce qui est dû à Catherine à cet égard, et aussi ce qu'on peut et doit hasarder avec Elle dans les conversations pour lui plaire et la faire tourner en gaîté, et il est peu de contes qu'elle n'aime à entendre.

Je n'ai vu l'Impératrice que deux fois depuis mes audiences; elle m'a traité avec bonté et m'a parlé à plusieurs reprises, mais pas aussi longtemps, ni avec autant de liberté, que par le passé; je me tiens aussi dans ces premiers moments un peu plus à l'écart, mais quoiqu'il en soit, Sire, je serai fidèlement exact à informer V. M. du plus ou moins de confiance qu'Elle me marquera.

M. de Woronzow n'a pas plus de crédit que sous le dernier règne; il conserve son respect et son attachement pour Votre Majesté, mais il n'en sais faire aucun usage utile à son service; son caractère augmente en faiblesse. Je le presse tous les jours de retirer des mains de sa souveraine les papiers de la correspondance secrète de Votre Majesté, soit pour me les rendre, soit pour les brûler devant moi; il me promet chaque fois de terminer cette affaire sans que je puisse la voir finir; si cela dure j'en parlerai moi-même à l'Impératrice après avoir toutefois concerté cette démarche avec ce Ministre.

La résolution que la Russie a prise et que le ministère déclare dans toutes les occasions de n'étaler son système qu'après la paix, a ralenti tous les soins du C-te de Mercy et la conduite que l'on tient avec lui, lui a ôté toute espérance de regagner ici le crédit que la cour pourrait y désirer. L'opinion d'ailleurs de l'ambassadeur autrichien est fort éloignée d'un système d'union et de préférence pour la Russie; il ne veut, avec des désirs réels, que la continuation de l'augmentation des liens de Votre Majesté avec sa souveraine. Au reste, ce sentiment particulier du C-te de Mercy, que je ne puis croire feint, ne m'empêche par de sentir combien je dois mettre de circonspection dans ma confiance pour ce ministre; je me conduis avec lui de la manière la plus ouverte; il me le rend, et il me confie que le ministère russe l'attaque souvent sur la vraisemblance du retour parfait de sa cour pour l'Angleterre; ce ministère m'en fait entendre autant de celui de V. M. pour le Roi de Prusse;

je rejette bien loin toutes ces idées et l'ambassadeur m'assure qu'il en fait autant; toutes ces insinuations tendent sans doute à éclairer l'Impératrice sur le parti qu'Elle doit prendre; ce système trouvera sûrement le plus grand nombre d'approbateurs Russes; les liens avec V. M. ne sont considérés que du côté du commerce et ceux de l'Angleterre réunissent les deux objets avec une prévention générale toute à l'avantage de nos ennemis.

Le C-te de Bestoujeff est, comme vous l'avez prévu, Sire, autant et plus ouvertement déchaîné contre la France qu'il l'a jamais été; son crédit semble diminué, mais je ne me flatte pas qu'il en soit de même de celui de ses principes; je vois peu M. de Bestoujeff, il n'y a rien à gagner ni à espérer de ces assiduités pour un homme aussi violent et aussi décidé; je cherche à tirer quelque parti de mon indifférence auprès de ses ennemis.

Je sais, Sire, que l'objet politique de V. M. est d'éloigner la Russie des affaires de l'Europe, et je suivrai toute ma vie ce plan autant par conviction que par obéissance, personne n'étant plus persuadé que moi du danger de laisser étendre la considération de la Russie; les progrès rapides qu'elle a fait vers cet objet en si peu d'années, non seulement ne nous permettent pas plus de les voir sans inquiétude que de négliger les mesures qui peuvent y mettre ordre; ils est certain que le moyen le plus sûr serait de susciter des troubles dans l'intérieur de ce pays. Votre Majesté doit être sûre que je m'appliquerai constamment à profiter de toutes les ouvertures que les différentes circonstances pourront faire naître, et si j'étais assez heureux pour y réussir, j'avoue que c'est l'ouvrage de ma vie pour lequel j'aurais le plus de vanité et de satisfaction.

Je ne doute pas, Sire, que le Roi de Prusse n'ait les mêmes vues et les mêmes désirs, l'intérêt de ce Prince sur ce point est plus pressant et aussi essentiel pour l'avenir.

J'ai toujours tourné, autant qu'il m'a été possible, toutes mes dépêches de manière à m'attirer des ordres de V. M. sur les mesures à prendre en faveur de la Pologne, et depuis mon retour ici, j'ai souvent répété ce que je pense de la nécessité de s'occuper de cette république et des moyens propres à engager la Russie, soit à s'ingérer moins dans les affaires de la Pologne, soit à ne pas contrarier les vues de V. M. dans le cours d'une élection; il est certain que je ferai tous mes efforts pour acquérir tout le crédit qui serait capable de me faciliter ces deux points de vue; la Pologne est regardée ici comme une puissance tributaire à qui l'on peut et doit dicter des lois, et en ajoutant à cette opinion les motifs particuliers de goût, de protection pour les Czartoryski, et sans doute les avantages que cette maison promet pour s'assurer par

sa politique les sentiments du cœur de Catherine, l'on doit s'attendre à toute sortes d'obstacles de la part de la Russie. Le seul moyen d'y parvenir serait de redoubler d'efforts et de dépenses en Pologne pour maintenir et fortifier le parti que V. M. a su s'y ménager depuis tant d'années. Il serait également nécessaire que j'eusse à ma disposition des fonds qui, dans le cas d'une mort précipitée du roi de Pologne me donnassent le moyen de tenter les principaux instruments que la Czarine emploierait à l'exécution de ses vues ou ceux dont le crédit pourrait les affaiblir. J'écrirai dans ce sens à la première occasion au ministre de V. M. Je le ferai avec d'autant plus de franchise que, depuis que j'ai l'honneur de la servir dans ses affaires politiques, je ne lui ai pas fait dépenser un écu, quoique j'ai eu souvent l'ordre d'en offrir et même d'en donner. Le C-te de Brühl s'est donné en effet et se donne encore de grands mouvements par le canal du sieur Pruss pour l'affaire de Courlande. Bestoujeff le seconde de son mieux; mais tout cela fait assez mal son effet. L'Imp-ce a toujours méprisé le comte de Brühl et je crois que M. Poniatowski ne s'épargne pas à augmenter ces sentiments. Le prince Iwan est dans un monastère auprès d'Archangel; quoiqu'il ait des partisans on en paraît peu occupé. Je n'entrevois, Sire, aucun moyen de former des liens avec ce malheureux prince et je crois qu'il ne serait que très dangereux de le tenter. Vous avez vu, Sire, par quelques unes de mes dernières lettres au ministre de V. M. que la forme du gouvernement paraît pesante au plus grand nombre des Russes. Il est constant que tous ont le désir de s'affranchir du despotisme, et je suis d'opinion que si l'Impératrice perdait son fils, elle serait obligée pour se maintenir d'abandonner l'autorité à la nation. Dans mes conversations particulières et de confiance avec les Russes, je n'oublie pas de faire sentir le prix de la liberté et d'une liberté républicaine: les extrêmes sont du goût de la nation et faits pour son génie grossier et féroce. Quoique l'avenir soit impénétrable, je sens qu'on peut se flatter de voir ce vaste et despotique Empire dégénérer en république de sénateurs par les factions. Le plus beau moment de ma vie serait d'être le témoin de cette révolution. Jamais mes soins ni mes travaux ne porteront sur le désir d'engager V. M. à former des liaisons étroites avec la Russie. Je connais, Sire, vos dispositions à cet égard, et je les crois parfaitement d'accord et pour toujours avec les vrais intérêts de la France. Les vues de commerce doivent être le seul lien, à cet égard je crois qu'on ne saurait trop tôt en former. Aussitôt que j'ai eu connaissance des ordres de V. M. pour M. d'Eon, j'ai écrit à M. de Choiseul pour le demander en qualité de résident. J'ai aussi demandé comme V. M. me l'a fait ordonner, que l'on y joignit en sa faveur l'emploi de consul, je crois qu'il s'acquittera parfaitement de ces deux commissions.

67.

Le Baron de Breteuil au Comte de Broglie.

Moscou, le 5/16 Décembre 1762.

Vous serez sans doute étonné, M. le comte, de n'avoir pas encore reçu réponse à la lettre, dont vous m'avez honoré le 11 août; mais quand vous saurez qu'elle ne m'est parvenue que le 9 de ce mois, j'espère que vous ne me soupçonnerez ni de paresse ni de négligence. M. Tercier me mande par une lettre du 10 Septembre, que j'ai reçue avec la vôtre, qu'il l'a gardée jusqu'à ce que la lettre du Roi de même date fût prête. M. M. Gérard et Hennin m'écrivent du 21 Nov. qu'ils ont gardé ce paquet 3 semaines, faute d'occassion, de sorte que je n'ai reçu les unes et les autres lettres que le 9 de ce mois. Tout cela vous sera une preuve qu'il ne faut pas s'en prendre à moi si mes dépêches mettent quelquefois tant de temps à vous arriver, outre que je suis plus loin que personne et dans un pays où les postes ne sont pas sans désordre.

Je vais maintenant répondre à votre lettre. L'amitié qui l'a dictée exige toute ma reconnaissance ainsi que la franchise qui l'accompagne. Vous m'avez depuis longtemps donné des preuves de la première, et, connaissant l'étendue de la seconde, je suis bien persuadé que rien n'altérera jamais en vous ni l'une ni l'autre, et je me flatte que vous me rendrez la même justice. Je n'oublierai jamais, entre beaucoup d'autres obligations que je vous dois, celle d'être particulièrement honoré de la confiance du Roi pour ses vues secrètes. Je cherche à justifier sur ce point, comme sur tous les autres, la confiance dont il a plu au Roi de m'honorer; mais vous ne sauriez me faire plus de plaisir que de me donner de nouveaux conseils qui puissent éclairer davantage ma conduite. J'en sens tout le prix et indépendamment de ce que je dois à l'homme du Roi, vous me les verrez toujours suivre avec l'empressement d'un ami et la déférence d'un disciple, qui serait très fâché que vous pensassiez ne plus trouver en lui tout ce que vous avez bien voulu croire avoir lieu d'en espérer pour le service du Roi.

Je ne croyais pas mériter, M. le C-te, le premier reproche de votre lettre. Il m'avait paru, jusqu'au moment de la révolution, par ce que m'a écrit M. Tercier, que S. M. était satisfaite de mon attention sur tout ce qui regarde les vues secrètes. Non-seulement, j'ai envoyé aussi exactement qu'il m'a été possible copie de ma correspondance directe avec le ministre du Roi, mais j'ai cherché, suivant les ordres de S. M., à m'en attirer de son ministre qui ne se trouvassent point en opposition avec mes instructions secrètes. L'objet principal et pour ainsi dire unique

est la Pologne. Dans toutes mes dépêches, où j'ai pu en faire mention, je presse et fais mes efforts pour démontrer l'avantage et la nécessité de s'occuper de cette république. Je ne suis pas assez fort pour détourner les principes contraires, je ne puis que les attaquer que par des démonstrations que je tire de ce que je vois ici, ce qui en effet fait ma conviction sur la nécessité de continuer à s'intéresser à la Pologne. Je vous ai envoyé successivement copie de tout ce que j'ai écrit à ce sujet, mais je crains qu'elle ne vous soit pas parvenue, puisque vous ne paraissez pas en avoir connaissance. Je serais impardonnable, M. le C-te, si j'avais négligé ce devoir, sur lequel roule la plus grande partie de mes instructions secrètes. Je n'ai jamais écrit, ni reçu une seule lettre qui traitât d'affaires importantes, que je n'en aie instruit le Roi aussitôt. Ma correspondance secrète fait la preuve de ce fait; il est aisé de le vérifier par ma correspondance avec le ministre. S'il y a eu des retards dans celle envoyée au Roi, c'est une circonstance particulière, dont je sens l'inconvénient, mais qui n'a pas dépendu de moi en aucune façon. Sur les différentes représentations que M. Tercier m'a faites à cet égard, je lui ai marqué que s'il voulait me donner des adresses directes, je pourrais profiter de toutes les occasions pour lui envoyer mes lettres. Faute de réponse, il m'a fallu continuer à faire passer par Varsovie où je ne puis les envoyer que par mes courriers, vu l'extrême curiosité de M. de Paulmy. J'envoie peu de courriers depuis 18 mois parce que le ministre m'a ordonné de l'économie dans cette dépense. De plus, M. M. Hennin et Gerault m'ont souvent prié de ne pas faire de gros paquets, parce qu'ils ne pouvaient sans danger les envoyer quand ils étaient d'un certain volume. Ils m'ont même fait savoir, à plusieurs reprises, qu'ils avaient été obligés de séparer ces paquets. Voilà, M. le Comte, un long narré des raisons péremptoires qui ont causé les retards, dont vous vous plaignez. Indiquez moi des moyens plus simples de faire parvenir mes dépêches à S. M. et certainement j'en profiterai avec l'exactitude que je dois. Je sens combien il peut importer aux vues secrètes du Roi d'être informé le plus tôt possible de ce qui se passe ici, et en même temps combien il est flatteur pour moi de multiplier les occasions de mettre mon travail sous les yeux du Roi. J'ose vous assurer que le zèle qui le dirige ne saurait aller plus loin.

Quant à ce que vous me dites des moyens que je pourrais entrevoir d'aider à une révolution à la mort de l'Impératrice Elisabeth, j'ai rendu compte, dès le moment qu'elle est tombée malade en novembre et décembre 1761, de la situation des choses et des esprits. J'ai demandé au ministre du Roi jusqu'où S. M. voulait que j'allasse; on a consulté ses dispositions et l'on m'a ordonné de me tenir absolument neutre. Je vous ai envoyé copie des lettres qui traitent ce sujet délicat; vous

ne m'avez rien répondu. Dès que je me suis aperçu que la conduite du Czar et celle de la Czarine donnaient plus d'apparence aux mouvements, j'en ai écrit au ministre; je ne pouvais rien dire de positif puisque je l'ignorais jusqu'au 24 juin. On m'a toujours répliqué de la part du ministre de S. M. qu'elle ne voulait entrer pour rien dans les affaires intérieures. Je vous ai envoyé copie de toutes ces lettres et je n'ai eu de votre part aucune réponse.

A l'égard de la demande que j'ai faite d'une commission d'agent pour le S-r Michel, je n'avais envisagé cette misère comme un objet qui put avoir quelque trait à l'affaire secrète, c'est ce qui m'a déterminé à en écrire au Roi. Il me semble qu'un négociant, quoique agent, est aussi éloigné de la politique qu'un ministre l'est du commerce, quoiqu'il s'occupe naturellement de toutes les branches qui y ont quelque rapport. Je suis fâché au reste de n'avoir pas prévu que ma démarche en faveur du S-r Michel pourrait avoir quelque conséquence; je m'en serais certainement abstenu. Je n'ai considéré qu'un homme de quelque utilité au service du Roi par le zèle qu'il a souvent fait connaître, et j'ai cru, qu'afin d'augmenter ce sentiment il pourrait être de quelque avantage de flatter sa vanité.

Pour ce qui est de l'abbé Duprat, mon projet avait toujours été de le laisser à Pétersbourg; sa santé seule, qui s'est dérangée au moment de mon départ, m'a déterminé à laisser un autre secrétaire. J'en aurais demandé la permission au Roi si j'en avais eu le temps. Au reste, j'avais pris toutes les mesures convenables pour assurer le secret du Roi vis-à-vis de ce secrétaire ou l'empêcher de le découvrir à notre ministère, dans le cas où des circonstances imprévues eussent donné connaissance de ce mystère au dit secrétaire. Je sais, M-r le Comte, tout ce qu'exige de soins et d'attentions le secret qu'il a plu au Roi de me confier, aussi puis-je vous assurer qu'il ne percera jamais de mon côté faute de précaution.

Je ne doute pas que M. Tercier vous ait communiqué ma lettre du 5 octobre, ainsi que la copie de tout ce que j'ai écrit à M. de Choiseul pour me justifier. J'espère qu'elle répond suffisamment à l'étonnement que vous a causé mon départ dans le moment de la révolution, ainsi qu'à toutes les autres circonstances qui ont jeté du louche sur ma conduite et mon zèle. Il est des positions, M. le Comte, difficiles à rendre et encore plus difficiles à juger sans en avoir été témoin dans tous les détails. Telle est celle dans laquelle je me suis trouvé. Par l'évènement j'aurais pu faire mieux, mais l'obéissance à mes ordres, la sagesse et la raison ne me permettaient pas de croire devoir faire plus. L'on m'aurait loué d'avoir franchi toutes ces barrières, parce que le succès l'aurait justifié à plusieurs égards, mais ma conduite n'en aurait pas eu

moins l'empreinte de la légèreté, ou au moins celle d'une ardeur peu réfléchie. Quoiqu'il en soit, je ne crois pas que j'eusse gagné beaucoup plus pour le crédit et les vues du Roi en faisant pour l'Impératrice plus que je n'ai fait, ou en restant auprès d'elle, et je puis vous assurer que M. le comte de Mercy, qui n'a pas quitté un moment, et qui certes est capable de tirer parti des circonstances, n'a pas fait un pas utile aux vues de sa cour. Vous aurez vu par les résolutions russes, qui ont précédé mon retour et par ce que j'ai marqué depuis, que la maison d'Autriche est loin de son ancien ascendant en Russie. Je pense comme vous, que rien ne serait plus opposé à nos intérêts et je ferai constamment tout ce qui dépendra de moi pour en éloigner le succès.

Tout ce que vous me marquez, M. le Comte, sur la manière dont j'aurais dû me conduire et répondre aux ouvertures de la Czarine, dans le moment où elle m'a fait communiquer son projet, aurait été à merveille si les événements n'avaient pas été si serrés. Vous supposez un espace de temps qui n'a pas existé. Rappelez vous, s'il vous plait, que c'est le 24 juin, veille de mon départ, annoncé à tout le monde et fort désiré par Pierre III, que Catherine me fait part de ses vues, et vous verrez qu'il m'était aussi impossible de différer mon départ que de demander les ordres du Roi. J'ai répondu, comme vous me l'indiquez, tout ce qui devait persuader à l'Impératrice l'intérêt vif du Roi sans compromettre l'Impératrice, et j'ai, de plus, promis les 300.000 livres, que l'on me demandait, parce que je croyais avoir le temps de recevoir des ordres.

Non, M. le Comte, je n'ai jamais mesuré ma conduite par rapport à l'affaire secrète que sur la ferme persuasion que le Roi en avait toujours également à cœur les différents points de vue. S. M. n'ayant rien changé à ses ordres à cet égard, rien ne pouvait m'empêcher de les suivre avec le même soin dans toute leur étendue. Je ne connais que sa volonté et sais très bien qu'il ne m'appartient pas de pénétrer, ni de juger, au delà de ce qu'il lui plaît de m'en faire connaître; aussi ne me verrez-vous jamais m'écarter de ce principe, ni d'aucun de ceux que l'honneur et la fidélité inspirent autant qu'ils les exigent. Je sens autant que personne la force et la justice de mes devoirs. Je ne connaîtrai jamais d'autre route que celle qu'ils me traceront, et je me flatte même que je n'aurai jamais besoin d'apologie à cet égard. Mon ambition se réduit à bien faire. Si ce point de vue est aussi exactement rempli pour le service du Roi que je suis sûr qu'il fera toujours ma règle, les avantages qu'il me procurera me feront plaisir, mais je n'en obtiendrai, ni n'en chercherai, jamais que par des voies aussi simples qu'honnêtes. Notre connaissance est assez ancienne, M. le Comte, pour que ce détail de mes sentiments ne vous soit pas nouveau. J'espère même que

*

l'amitié que vous m'avez accordée en est une suite, et que celle que vous me continuerez me sera une preuve que vous rendrez toujours la même justice à une façon de penser si conforme à la vôtre, que je me fais gloire d'être fortifié auprès de vous.

Je suis autant persuadé que vous, que rien ne convient moins au système de la France que de se faire alliée de la Russie. Aussi mes soins et mon travail ne portent-ils sur rien de ce genre. Mes dépêches déposent sur ce point. Je ne considère la Russie que sous le point de vue du commerce, dont il nous serait avantageux de partager ou d'enlever le profit aux Anglais. A l'exception de cela, tous mes vœux tendent à la destruction de cette monstrueuse puissance, et je suis fort d'avis que tout ce qui pourra lui donner de l'occupation à l'intérieur doit faire la plus chère partie de notre attention pour elle. Depuis que je suis de retour ici, je l'ai écrit et répété au ministre du Roi, qui m'a toujours paru dans les mêmes principes. Je suis fort d'opinion que nos intérêts et ceux de la cour de Vienne vis-à-vis de cette cour sont fort différents, et, comme je crois connaître les bornes où doit s'arrêter ma confiance en M. de Mercy, j'espère que je ne les dépasserai pas.

J'ai répondu, M. le Comte, à tous les points de conseil ou de grief que contient votre lettre, et j'ai cherché à y répondre avec la même franchise et la même amitié que vous avez bien voulu y mettre. Je terminerai cette longue épître, en vous priant d'être sûr que je suivrai avec sensibilité les conseils de votre amitié. Je ne douterai jamais que la vivacité de ce sentiment ne soit parfaitement d'accord avec celle de vos expressions, et je m'empresserai toute ma vie à vous convaincre que vous n'avez ni ami, ni obligé, qui vous soit plus tendrement dévoué et qui connaisse davantage le prix de votre estime.

P. S. Vous avez vu qu'il n'a pas dépendu de moi de retirer la correspondance secrète du Roi des mains de M. de Woronzow, et je crois qu'en y faisant quelque attention, M. le Comte, vous sentirez que le refus de ce ministre est fondé en raison.

68.

Le B-on de Breteuil au Duc de Praslin.

Moscou, le 20 Décembre 1762.

Monseigneur, J'ai reçu la lettre que vous m'avez écrite le 6 du mois dernier quoique le courrier, que M. le M-is de Paulmy m'a dépêché à cette occasion, ait eu le malheur d'être arrêté entre Pétersbourg et cette ville par des voleurs. Ces malheureux, après l'avoir assommé de

coups et laissé presque mort tout nu, pieds et mains liés, sur la neige, se sont emparés de tous ses effets et papiers. Ils ont dispersé ces derniers dans les bois, environ à 3 lieues du délit, mais les recherches, que le commandant de Pétersbourg a ordonnées, ont procuré le recouvrement des papiers. L'Impératrice m'a fait marquer par son ministère la peine que lui causait l'accident arrivé au dit courrier, et l'a gratifié de *mille roubles*, valant 5 mille livres. Rien n'est plus généreux que ce procédé. Le courrier n'en mourra pas, quoiqu'il ait reçu, suivant ce qu'on m'a mandé de Pétersbourg, des coups assez dangereux.

Vous aurez été instruit, M-gr, par ma dépêche du 1-er de l'arrangement final de mes tracasseries sur le titre impérial. J'espère que vous l'aurez approuvé et qu'il empêchera M. de Keyzerling de suivre les ridicules prétentions, que vous me marquez, qu'il a fait annoncer par ses amis.

J'ai appris avec la joie la plus vive la signature des préliminaires de la paix. Suivant vos ordres, j'ai annoncé cette grande et bonne nouvelle au ministère Russe; il m'a paru y prendre la part que mérite un évènement si intéressant pour l'humanité et m'a assuré de tout le plaisir qu'il causerait à l'Impératrice, tant par rapport au Roi, que pour le bien public. Je dois dire cependant, M-gr, qu'au milieu du consentement que l'on m'a témoigné sur nos préliminaires, il m'a été aisé d'apercevoir que la continuation de nos embarras eût mieux convenu aux désirs de la Russie, afin de figurer comme conciliatrice ou arbitre général. L'on me paraît sentir l'impossibilité actuelle de ce projet, et tout ce qui entoure l'Imp-ce laisse échapper des regrets sur ce que la Russie n'entrera encore pour rien cette fois dans le rétablissement de l'ordre des choses en Allemagne. J'espère, M-gr, que cette Puissance y sera encore moins soufferte ou appelée dans la suite. Des gens qui, pour raison de frontière, peuvent avoir guerre avec les Chinois, la Perse et les Calmoucks, doivent ignorer les discussions du Rhin et du Weser, ou du moins réunir l'attention constante du plus grand nombre pour les en éloigner.

Le ministère Russe est curieux et occupé du parti que le Roi de Prusse va prendre, mais il ne laisse voir aucune tentation nouvelle de recommencer ses instances auprès de ce Prince. Le C-te de Mercy me dit que, depuis la signature de nos préliminaires, on ne témoigne sur ce point aucun empressement; l'on se borne à répéter qu'il est très à désirer que le repos de l'Allemagne suive promptement celui que nous venons d'acquérir.

Le Ministère Russe insinue souvent à l'ambassadeur autrichien la persuasion où il est que ses maîtres réformeront leur ancienne union avec l'Angleterre, et il cherche avec le même soin l'occasion de faire entendre qu'il ne doute pas que le Roi ne rende au Roi de Prusse toute son ancienne amitié.

Le goût et l'admiration de l'Impératrice pour le Roi de Prusse lui auraient vraisemblablement fait désirer de pouvoir former un plan d'union entre Elle, l'Angleterre et S. M. Prussienne. Mais l'état des choses entre les Anglais et ce Prince, ajouté au ton sec qu'il a pris avec la Russie, doit avoir démontré et mis de l'éloignement dans ce projet. D'ailleurs l'ancien système trouvera toujours le plus d'approbateurs, et pour peu que nous, ou la Cour de Vienne, y donnions lieu, je ne doute pas qu'il ne soit saisi dans toute son étendue avec ardeur.

Tout est ici fort tranquille, M-gr, les mécontents se taisent et l'autorité de la souveraine s'établit insensiblement. Le Grand Duc est tout à fait hors d'affaires et sa santé fortifiée. Personne je crois ne songera à remuer jusqu'à ce qu'il en donne l'exemple lui-même, si dans quelques années il s'aperçoit que ses droits ont été un peu lésés par m-me sa mère. Depuis mes dernières dépêches j'ai eu quelques conversations avec différentes personnes instruites, qui me portent à croire que si le Grand Duc mourait, l'Imp-ce n'aurait pas d'autre moyen de se maintenir que d'abandonner l'autorité à la nation. Le vœu le plus unanime est tourné du côté d'une liberté républicaine. Je vous avoue, M-gr, que je ne m'épargne pas à échauffer sur ce point, avec le plus d'adresse qu'il m'est possible, tous ceux avec qui je suis en quelque confiance. M. Panin, qui ne respire que la liberté, me disait il y a peu de jours que sa nation n'était pas encore assez éclairée pour user modérément d'une liberté absolue, et qu'il lui fallait encore un règne ou deux de bons Princes, qui insensiblement relâcheraient l'excès de leur autorité et la feraient ensuite partager à la nation. Ces propos prouvent l'agitation des têtes sur ce point. Les extrêmes sont en général du goût de la nation et faits pour son ignorance grossière, de sorte que l'on peut voir un jour cette révolution.

Je vous ai parlé déjà plusieurs fois, M-gr, du Colonel Durier. Ce suédois nous avait annoncé son départ pour les premiers jours de ce mois, mais, quand il a paru vouloir s'y disposer, une nouvelle invitation de l'Impératrice l'a retenu jusqu'au mois de février. L'on m'a même dit, qu'en la lui faisant devant quelques personnes de la Cour, Elle lui avait ajouté qu'Elle ne pouvait avoir les réponses du Roi et de la Reine de Suède avant ce temps. A quoi doivent répondre ces lettres? je l'ignore; elles peuvent avoir quelque objet intéressant ou ne regardant que le personnel du Colonel Durier, qui je crois désire de remplacer ici M. le Baron de Posse, qui compte s'en aller ce printemps. L'on dit aussi qu'il est question d'assembler une nouvelle diète en Suède et l'Impératrice favorise ce projet.

L'Imp-ce vient d'établir, M-gr, une commission pour prendre connaissance des biens ecclésiastiques et régler l'économie des évêques et

des moines, de façon que l'Etat puisse s'aider, pour différents établissements utiles, d'une partie du revenu de l'Eglise. L'archevêque de Novgorod est à la tête de cette commission, composée en parti d'Ecclésiastiques et de laïques.

L'Imp-ce s'occupe beaucoup de l'ordre intérieur; Elle vient de prendre la résolution de former des villes et de rendre dignes de ce nom celles de Pétersbourg et de Moscou, tant en leur mettant des bornes qui rassemblent les maisons, qu'en faisant des édifices publics. Ce n'est pas une petite entreprise, mais il faut en temps de paix occuper son oisiveté et faire quelque usage de son argent.

69.

Le B-on de Breteuil au Duc de Praslin.

Moscou, le 9/20 Décembre 1762.

Monseigneur, L'Impératrice m'a traité avec bonté le jour de mon audience. Le corps diplomatique, ayant eu depuis deux fois occasion de paraître à la cour, S. M. I. m'a fait la grâce de m'adresser souvent la parole, mais toujours sur des choses indifférentes, de sorte que ces entretiens ne m'ont en aucune façon mis à portée de l'ancienne confiance que cette Princesse m'a quelque fois témoignée en pareil cas. Sa position est différente, et il me doit suffire qu'Elle ait bien voulu faire connaître par quelques distinctions publiques qu'Elle me doit la justice de ne point confondre mon personnel avec les effets de mon devoir. Je saisirai toutes les occasions de lui parler, comme je le dois, des sentiments du Roi, et il ne dépendra pas de mes soins que ses sentiments ne soient en effet, à cet égard, ce qu'elle m'en a souvent dit; mais en attendant, je ne puis, M-gr, me refuser à une reflexion: c'est que, quoique la difficulté sur la réversale se soit terminée d'une façon presque amiable sans l'intrigue, d'après les vues particulières de M. Panin, l'Imp-ce ait préféré de suivre les errements envenimés de Bestoujeff, de sorte que l'on ne peut guère plus se tromper de l'affection de son cœur, ni de celle de sa politique pour nous. Heureusement, M-gr, que ni l'un, ni l'autre de ces aperçus, n'est pas fort contraire à nos principes et à nos vrais intérêts.

M. Panin est ravi et me mange de caresses depuis mes audiences. Il m'a redoublé ses protestations de reconnaissance et de confiance. Il m'a dit que l'Impératrice lui savait un gré infini de la déclaration générale, et qu'Elle sentait que les conseils de Bestoujeff ne lui avaient causé que de l'embarras. Cette déclaration générale se regarde ici comme

un grand coup politique et l'on ne suppose pas qu'il puisse y avoir la moindre réplique d'aucune puissance. M. Panin m'a conté toute la colère de Bestoujeff quand il avait su mes audiences; il s'est laissé aller vis-à-vis de l'Imp-ce à des choses grossières sur ce point. M. le C-te de Woronzoff m'a aussi confirmé ces particularités, ainsi que tout ce qu'il avait remué pour engager l'Imp-ce à refuser la convention. Le Chancelier m'a assuré, comme M. Panin, que S. M. I. était fort rebutée des violences de cet homme et il paraît en effet sensiblement déchu. Le prétexte de sa santé est toujours la boussole de son crédit, et il feint, depuis 8 jours, des coliques qui l'empêchent de sortir pour aller à la Cour, mais qui ne mettent aucun obstacle à de longs dîners et à une plus longue ivrognerie, de sorte que ceux, qui le connaissent anciennement, ne sauraient se méprendre aux motifs de sa retraite depuis quelques jours, ses amis conviennent qu'il est mécontent, et les miens m'assurent qu'il est bas. Je sais que Bestoujeff a donné un mémoire à l'Impératrice qui établit pour principe que l'état naturel de la Russie est la guerre; que l'administration intérieure doit toujours être soumise aux circonstances du dehors; qu'enfin le seul système que doit embrasser et soutenir la Russie est de rester, dans l'amitié et dans la dépendance de la Cour de Vienne, aux seules conditions que la Maison d'Autriche s'éloignera de nous sans retour et que la Russie n'ait aucun rapport avec la France. Ce mémoire a trouvé des contradicteurs et la violence excessive de ses idées n'a pas plu à l'Impératrice.

M. Panin, qui ne rêve que commerce et administration intérieure, me presse beaucoup, M-gr, d'établir sur le bureau tout ce qui a été écrit et presque convenu sur le traité de commerce sous le règne de l'Impératrice Elizabeth; j'élude, suivant vos ordres, d'entrer trop avant sur cette matière; je crois cependant qu'outre l'avantage de terminer plutôt, si nous la commençons promptement, nous pourrions y trouver aujourd'hui des facilités, que nous n'aurons peut-être pas dans six mois, soit parce que les anglais auront augmenté leur crédit, soit aussi parce que celui de M. Panin sera diminué. Ce n'est pas assurément que je prétende fonder aucun succès sur son goût pour la France; mais ses préventions se taisent vis-à-vis du commerce, qu'il regarde avec raison comme le plus solide fondement de la grandeur d'une puissance suspecte. J'ai aussi quelque lieu de croire, M-gr, que les anglais, faisant de grandes difficultés sur différents nouveaux articles que l'on veut supprimer ou ajouter dans le nouveau traité de commerce qu'ils négocient, le ministère Russe se flatte que, n'ayant jamais joui des avantages qu'on veut leur refuser, nous serions plus faciles dans la conclusion du nôtre, et que ne pouvant, par les termes de ce traité, rien accorder de plus qu'à nous à aucune autre puissance, sa confection servirait de réponse aux

prétentions des anglais. Je sens, M-gr, que l'on peut faire une réflexion sur ceci qui est: qu'il serait peut-être plus avantageux pour nous de laisser les anglais, qui connaissent parfaitement le commerce de cet Empire se servir de leurs lumières et de leur crédit pour discuter toutes les conditions de leur traité auquel nous nous conformerions ensuite; mais il y a à répondre à cela:

1) que sans avoir toutes les connaissances de détail, qu'a pu donner aux anglais la longue habitude de commerce avec la Russie, nous en savons assez pour ne rien contracter de contraire ou de désavantageux à nos intérêts, et que, de plus, nous sommes guidés par leurs anciens traités;

2) que les anglais, jouissant sans traité et par intérim de tous les avantages et privilèges qui leur ont été accordés précédemment, il se peut que si nous ne cherchons pas à conclure notre traité de commerce avant eux et qu'ils puissent supposer que nous attendions la confection du leur, il se peut, dis-je, qu'ils diffèrent autant qu'il leur sera possible de terminer cette affaire, afin de profiter seuls, pendant les premières années de paix, de l'immensité des fournitures qu'il est naturel de croire que nous voudrions tirer de ce pays pour la prompte régénération de notre marine.

Si toutes ces raisons vous paraissent conséquentes, M-gr, aussitôt que vous m'aurez fait connaître les dernières volontés du Roi sur la traité de commerce, je tâcherai de le porter à sa perfection.

Le Roi de Prusse demande avec beaucoup de vivacité que l'Impératrice retire toutes ses troupes Russes, qui restent dans ses Etats sous prétexte de garder leurs magasins. Le Ministre de ce Prince dit que les Russes sont encore au nombre de plus de 10 mille hommes, et commettent toute sorte de dégâts et de violences, dont S. M. Prussienne exige des dédommagements, ainsi que le paiement de tout ce que les Russes ont consommé depuis la conclusion de la paix avec Pierre III.

70.

Le Baron de Breteuil au Duc de Praslin.

Moscou, le 9/20 Décembre 1762.

Monseigneur, Il n'est pas douteux que l'Impératrice protège fortement tous les projets du Stolnick et ceux de sa maison en Pologne. Il faut s'attendre en faveur des Czartoryski aux efforts de l'amour ou du moins de l'orgueil et de l'ambition. Je dis de l'ambition, parce que tout ce qui me revient me porte à croire que les Czartoryski, pour intéresser de tou-

tes les manières l'Imp-ce à leur élévation, ont proposé et promis des sacrifices du côté de l'Ukraine, objet de l'envie Russe depuis longues années et qu'il serait fâcheux de voir satisfaire. Je serais au désespoir, M-gr, de devenir importun, en vous répétant trop souvent mes convictions sur la nécessité de ne pas abandonner la Pologne à elle même, mais je vous dois compte des choses comme je les vois. Or, ce malheureux pays sans union, sans principes, sans force, sans mesures d'aucun genre, me paraît toujours mériter une attention suivie de notre part, afin d'empêcher, ou, si l'on veut, retarder son entière obéissance à la Russie et ses démembrements, qui en seront une suite à l'avantage de cet Empire. Nous voilà, grâce à vos soins en paix, M-gr, et par conséquent en état de soutenir nos amis.

Le Roi Auguste est vieux: le dénouement prévu peut être proche. Je ne puis douter que l'on n'en soit fort occupé ici, et que l'on ne regarde comme un droit acquis à la couronne Russe l'élection d'un successeur. Je sens que, le cas échéant, cette idée hautaine pourrait être contrariée par plus d'une Puissance; mais sans vouloir pénétrer les vues et les intentions du Roi en pareil cas, je croirais qu'elles exigeraient d'avance autant de mesures ici qu'en Pologne. Celle à prendre ici serait de gagner l'Impératrice aux idées qui pourraient convenir davantage au système de la France et éviter une guerre. C'est à vous, M-gr, à juger si cette idée mérite que vous vous y arrêtiez.

Les ambassadeurs de Vienne et de Londres ont eu, M-gr, une difficulté à la Cour, il y a quelques jours, pour une nouvelle prétention à laquelle ils n'ont pas voulu adhérer. Le jour de la S-te Catherine l'Impératrice dîne avec les Dames qui ont cet ordre. Ce dîner n'a jamais eu lieu, parce que du vivant de l'Imp-ce Elizabeth la Grande Duchesse était la seule personne de la Cour qui fût décorée de l'ordre de S-te Catherine. La plupart des Ministres plénipotentiaires sont restés à ce dîner par curiosité et j'ai été de ce nombre; les ambassadeurs n'y sont point restés et on l'a remarqué. A huit jours de là est venue la S-t. André; l'Impératrice dîne ce jour avec tous les Chevaliers de l'ordre qui ont le chapeau sur la tête: autrefois quelques ambassadeurs ont passé par dessus cet usage et sont restés à faire leur cour pendant le dîner. L'on a craint que M. le C-e de Mercy et M. de Buckingham, qui s'étaient dispensés de rester au dîner de la S-te Catherine, parce que l'Imp-ce dînait avec ses sujettes, ne sentissent qu'ils devaient encore moins rester à celui de la S-te André, où, suivant les statuts de l'ordre, les chevaliers ont leur chapeau sur la tête. On les a pressenti sur le plaisir qu'ils feraient à l'Impératrice de rester à ce dîner, et sur ce qu'ils n'ont pas saisi cette insinuation, M. le Vice Chancelier a eu ordre de leur en parler comme d'une étiquette établie et suivie de tout temps. Il s'est adressé à l'ambas-

sadeur d'Angleterre, qui s'est rejeté sur celui de Vienne, et celui-ci a protesté avec la dignité convenable contre l'abus et l'impossibilité d'une pareille prétention, disant que des Ambassadeurs ne pouvaient se trouver debout et découverts dans un lieu où l'Impératrice permet à ses sujets de manger avec Elle, le chapeau sur la tête. L'Ambassadeur d'Angleterre a été du même avis, et leurs Excellences se sont retirées au moment où l'Impératrice s'est mise à table, les ministres plenipotentiaires sont restés, chose qu'ils faisaient ou ne faisaient pas, à leur volonté, du temps de l'Impératrice Elizabeth, mais qui eût fait une tracasserie dans ce moment s'ils s'en étaient dispensés, de sorte que le Ministre d'Espagne et moi, n'avons pas hésité, M-gr, nous conformer au désir de l'Imp-ce sur ce point.



71.

Le B-on de Breteuil au Duc de Praslin ¹⁾.

Moscou, le 9 Janvier 1763.

Monseigneur, Il y a plus de deux mois, que je n'ai eu l'honneur de recevoir de vos nouvelles; la disette de la politique dans cet empire m'empêche aussi d'avoir celui de vous écrire souvent. Il ne s'est rien passé ici d'intéressant depuis mes dernières. Les affaires intérieures occupent de préférence à celles du dehors, et dans ce moment une suite de bals masqués, d'opéra et de plaisirs publics suspend même beaucoup l'attention dans cette partie. L'Impératrice veut amuser tout le monde, et cette bonté tient fort à la politique: l'on pense moins à l'intrigue quand le plaisir occupe.

Tout est, au reste, fort tranquille, Monseigneur, l'on n'entend plus parler de cabale et les gens que l'on regardait comme les plus revêches s'accoutument à obéir. Le rétablissement de la santé du Grand Duc n'aide pas peu à ce calme. Ce Prince a paru à la Cour, il y a 8 jours, pour la première fois. Il a, depuis, assisté à plusieurs ballets. Je ne lui ai jamais vu un meilleur visage. Il est grandi et paraît fortifié.

L'Impératrice a déclaré M. le Grand Duc Grand Amiral. S. M. I. a eu pour objet dans cette démarche de faire connaître l'attention particulière qu'Elle se propose d'apporter à l'établissement d'une marine militaire et avec le temps celui d'une marine marchande; mais pour arriver à ce dernier objet, il faudrait changer l'esclavage du sujet dans tous les Etats, et cette opération n'est ni prête, ni facile.

¹⁾ См. Бильбасовъ, II, 572--77.

Plus je m'occupe, Monseigneur, à connaître le vrai de la situation de ce gouvernement dans toutes ses parties, et plus j'appuie mes notions sur la confusion qui y règne et sur la pauvreté de l'Etat. Il n'y a pas aujourd'hui un écu dans aucune des caisses, et tous les particuliers, les plus opulents en apparence, sont dans la misère,—cependant le luxe augmente. L'on donne des fêtes et elles sont en effet d'une magnificence que peu de pays voulussent autoriser. Au milieu de cela, comme il est rare que l'on soit conséquent, l'on n'entend parler que de réformes et de loix somptuaires. Elles seront, je crois, portées réellement d'ici à un an. Mais la vanité des têtes russes est éloignée du point de réflexion, qui pourrait engager à en suivre l'esprit. L'on ne portera peut-être ni or, ni argent, si l'ordonnance le dit nommément, mais l'on n'en aura pas moins recours à nos manufactures et à nos modes pour des choses plus unies et aussi chères.

L'Impératrice continue, Monseigneur, à me traiter avec beaucoup de bonté, au grand étonnement de mes confrères, qui s'attendaient que les tracasseries de mon devoir m'auraient nui dans son esprit. J'ose dire, qu'il n'y en a certainement aucun d'eux à qui Elle témoigne autant de bonté qu'à moi. Une partie des jours de Cour se passe, comme auparavant, à causer avec moi, avec la seule différence que c'est encore avec moins de suite que par le passé.

Sa position est plus gênée qu'elle n'a jamais été, et, outre qu'Elle me le fait entendre, il est aisé de le sentir et de s'en apercevoir. Je sais à peu près les discours qui lui plaisent, et je cherche à l'amuser. Elle convient qu'Elle en a besoin, quoi qu'Elle ne soit pas cependant fort difficile à contenter.

Mais il faut convenir qu'Elle est cruellement entourée, tant dans l'agrément de sa vie, que dans la conduite de ses affaires. Elle m'avouait, il y a quelques jours, que rien n'était en ordre dans son Empire, ni régi avec probité, et se plaignait de n'avoir personne, qui fût véritablement en état de l'aider. Il est vrai que, hors M-r Panin, qui a encore plutôt l'habitude d'un certain travail que de grandes lumières ou connaissances, cette Princesse n'a personne, qui puisse servir à ses vues d'administration et de grandeur.

Cependant, il faut qu'Elle écoute, suive même en grande partie l'avis de ces vieux Russes, qui, sentant l'avantage de leur position, l'obsèdent sans cesse, soit pour le maintien de leurs préjugés par rapport à l'état, soit pour leurs intérêts particuliers. C'est une chose curieuse à observer que les jours de Cour,—le soin pénible que l'Impératrice prend pour plaire à tous ses sujets, la liberté d'un grand nombre et l'importunité pesante avec laquelle ils l'entreprennent et lui parlent de leurs affaires ou de leurs idées. Pour moi, qui connaît le caractère

de cette Princesse, et qui la voit se prêter avec une douceur et une gracieuseté sans égale à tout cela, je puis me représenter combien il lui en coûte et combien il faut qu'Elle s'y croit obligée pour s'y soumettre.

Un des derniers jours de Cour, qu'Elle était sans doute plus fatiguée que de coutume des discours de plusieurs et surtout de ceux de Bestoujeff, qui était ivre noyé, et dont Elle avait tâché d'éviter la conversation, qui fut longue et vive de part et d'autre, l'Impératrice, en la finissant, s'approcha de moi et me demanda si je n'avais jamais vu de chasse de lièvre au lévrier. Sur ce que je lui répondis que oui, elle me dit: „Vous devez trouver que ce qui m'arrive ici y ressemble fort, car „je suis lancée partout et poussée vivement, quoique je fasse pour éviter des représentations ou des propos, qui n'ont pas toujours pour „base la raison et l'honnêteté. Cependant je réponds à tout, ajouta-t-Elle, „autant que je puis d'une manière satisfaisante; et quand je ne puis „le faire, je me donne la peine de dire pourquoi“. Je louai, comme je le devais cette bonté, en ajoutant, avec le plus d'adresse possible, des réflexions sur Bestoujeff et sur la nécessité de mettre absolument à quartier cet homme aussi audacieux que méchant. Je suis de plus en plus assuré qu'Elle en est excédée et que son crédit est nul. Mais je ne le suis pas moins, qu'à force d'importunités, il trouve souvent moyen de nuire aux gens et aux affaires.

L'Impératrice continua sa conversation avec moi, en me disant, que je ne devais pas la reconnaître, qu'Elle devenait hébétée et qu'Elle ne croyait pas pouvoir jamais reprendre son assiette; que cependant Elle était la même à tous égards que je l'avais connue comme Grande Duchesse. Je répliquai à tous ces propos avec les compliments qu'ils demandaient, en l'exhortant à se mettre autant audessus de ses embarras qu'Elle l'était par sa position et son esprit audessus de ceux qui les lui causaient. Elle ne me cacha pas, que, petit à petit, Elle espérait en venir à bout. Enfin je répondis à toutes ces marques particulières de confiance ce que je crus qui pouvait le plus lui plaire et être le plus dans son genre, et j'ai eu, depuis la satisfaction d'apprendre qu'en me quittant, Elle avait dit au C-te de Mercy, en termes trop flateurs, pour que je les répète, qu'Elle était contente de mes conversations.

J'en suis extrêmement reconnaissant, mais je serais plus satisfait si toutes ces marques particulières de bonté empêchaient son goût de prédilection pour l'Angleterre. Elle ne parle jamais de cette Puissance qu'avec des éloges outrés, et quoique l'Ambassadeur d'Angleterre soit un des plus plats hommes, qu'on puisse connaître, Elle continue à le fêter, moins à la vérité que dans les premiers jours de son arrivée, parce que cela n'est pas possible au peu qu'il vaut, mais toujours trop pour n'y pas reconnaître le motif de ses égards.

Quoique j'aie eu l'honneur de vous marquer plus haut, Monseigneur, que les bals causent des grandes distractions aux affaires du-dehors, ils n'empêchent cependant pas que l'on ne désire vivement de se mêler de la fin des discussions des cours de Vienne et de Berlin. Notre paix avec l'Angleterre avait paru déranger ce plan généreux, mais on y est revenu, et quelques politesses que le Roi de Prusse a fait répondre à de nouvelles insinuations pour le soulagement de la Saxe, ont ranimé l'espérance d'être l'instrument de sa réconciliation avec la maison d'Autriche.

Le Roi de Prusse a fait savoir qu'il était prêt à évacuer la Saxe dès aussitôt qu'il pourrait conclure sa paix avec l'Impératrice Reine, et fait entendre qu'il y était disposé, pourvu qu'on ne prétendit pas lui faire perdre un pouce de ses possessions avant la guerre. L'on doit avoir fait passer, Monseigneur, cette déclaration à la Cour de Vienne; l'on attend ce qu'elle en pensera et l'on ne doute pas qu'elle ne la saisisse. Je l'espère aussi pour le bien de l'humanité et l'avantage réel du vrai système de l'Europe. Mais plus je l'espère, plus je souhaite que rien de tout ce qui précédera ou terminera cet arrangement ne roule sur la Russie. Les dures lois que le Roi de Prusse impose à l'Empire, avec autant d'indécence pour les grandes Puissances de l'Europe, que d'injustice pour celle de l'Allemagne, ne déplaisent pas en général ici. L'on y voit, Monseigneur, avec plaisir, facile à démêler, la destruction du crédit de la Cour Impériale et le tort qui peut en résulter pour le nôtre. L'on m'a souvent interrogé sur les mesures que le Roi prendrait pour garantir l'Allemagne et ses libertés. Je me suis renfermé dans des réponses générales.

Au reste, Monseigneur, l'on me fait toujours voir, que l'on est persuadé que le Roi de Prusse va employer le vert et le sec pour se rapprocher du Roi. Ennuyé de ces propos, je répondis, il y a deux jours au Vice-Chancelier, qui me pressait: c'est comme si je vous disais que vous vous prêterez incessamment aux avances que les anglais vous font. Il me parut embarrassé de cette réplique. Je ne doute pas, Monseigneur, qu'elle ne se vérifie peu après que la tranquillité sera générale, quoique l'on dise que l'Impératrice veut maintenir la neutralité le plus qu'elle pourra.

Je ne dois pas vous laisser ignorer, Monseigneur, que l'Angleterre a envoyé ici un courrier, peu de jours après la signature des préliminaires, avec ordre à M-r de Boukingham de les communiquer au Ministère Russe, et qu'à cette occasion l'on m'a témoigné quelque surprise de notre réserve sur ce point. J'ai dit qu'elle était fondée sans doute sur la position, dans laquelle je me trouvais, et dont on n'avait pas encore pu apprendre la fin, lors de notre paix.

P. S. M-r le Prince Repnin est rappelé d'Espagne, et M-r le C-te Boutourlin va le remplacer.

L'on a reçu des lettres du C-te Soltikoff d'Erfurt, par lesquelles il mande qu'il est fort mal. S'il venait à mourir, le C-te de Stroganoff, gendre du Chancelier, aurait sa place près du Roi.

72.

Le Baron de Breteuil au Duc de Praslin.

Moscou, le 10 Janvier 1763.

Monseigneur, Il serait bien à désirer que l'on pût faire quelques arrangements pour encourager dans nos Colonies la culture des tabacs au point de pouvoir se passer de ceux des Anglais; mais cela est impossible, il pourrait être moins dangereux de les payer à l'Ukraine qu'à notre ennemi plus naturel. Cependant, je verrai toujours à regret une introduction annuelle de quelques millions dans ce pays qui augmenteraient sa culture et sa population par conséquent, et feraient enfin de ces barbares, ce qu'ils ne sont déjà que trop, pour le bien général et la considération particulière de la France. Tout ce qui peut procurer lumière et avantage quelconque à la Russie sera toujours affligeant et doit faire doublement cet effet à tous ceux qui voient ce peuple d'aussi près que moi. Si de toute nécessité, M-gr, nous devons acheter nos tabacs à l'étranger, ne pourrait-on pas tourner ses vues pour cette denrée sur la Pologne. Les Polonais en sèment déjà beaucoup; ils ont des terrains, qui sont aussi propres à cette semence que l'Ukraine, de sorte que l'on pourrait encourager la noblesse de ces cantons à se livrer à ce travail et lui fournir les instructions propres à lui en faciliter le succès.

La France trouverait un avantage à se fournir de ses tabacs en Pologne, en ce qu'étant plus rapprochée de nous, cette denrée nous coûterait moins.

Vos remarques, M-gr, sur ma lettre à l'Imp-ce par rapport à la réversale m'engageront à abrégé mes raisonnements si j'ai quelque nouvelle occasion de lui écrire.

Il est certain, comme vous le remarquez, que cette Princesse est moins accessible à la raison qu'à la passion. Cependant Elle aime qu'on entre avec elle dans le détail des choses, et, en général, il faut lui parler clair et ferme. D'ailleurs, ma correspondance avec elle n'était en aucune façon ordinaire avec les personnes de son état, je me suis cru en position de m'étendre plus que je n'aurais fait en tout autre cas.

L'Impératrice a résolu décidément de finir l'affaire de Biron et il doit être rendu maintenant à Mittau, accompagné de quelques soldats russes qui, s'il est nécessaire, délogeront M. le P-ce Charles. Cependant, avant d'employer cette voie de fait, l'on doit lui avoir fait signifier par deux conseillers de Riga, qui, dit-on, ont pris les devants sur Biron pour déterminer S. A. R. à accorder de bonne grâce ce qu'on est dans la ferme résolution de lui enlever de force s'il s'opiniâtre. Suivant les dernières lettres que j'ai lues, de ce Prince à son chargé d'affaires ici, il ne déguerpira qu'aux plus grandes extrémités.

J'ai acquis, M-gr, quelques notions que je crois assez sûres sur le P-ce Iwan et toute sa famille. Il est en bonne santé, dans un couvent de Holmogory, auprès d'Arkangel, où il est traité avec plus de soin que par le passé.

L'Impératrice est dans l'intention de donner la liberté au P-ce de Brunswick, son père, ainsi qu'à deux fils qu'il a encore. Si ce projet ne change point, ils seront tous renvoyés en Allemagne. M. Panin était d'avis qu'on renvoyât aussi en Allemagne le malheureux P-ce Iwan et donnait pour exemple le Prétendant, disant que les Anglais seraient bien fâchés de l'avoir prisonnier chez eux. Ce raisonnement très-fautif, vu la différence des positions de ces deux Princes et aussi la différence des peuples qu'ils auraient droit de gouverner, avait cependant ébranlé l'Impératrice sur la liberté et l'éloignement du P-ce Iwan. Mais toutes choses examinées, sa prison a paru plus sûre, et elle continuera, quand bien même, comme j'ai lieu de le croire. Le père et les deux frères seraient élargis. Ce sera un grand événement pour ce pays que le retour des ces prisonniers. Il fera honneur en Europe à l'Imp-ce, mais je ne sais s'il lui fera grand profit dans son Empire.

Le goût de l'Imp-ce pour M. Orloff paraît le même. Ce jeune homme continue de n'être rien dans les affaires d'état. Je sais cependant qu'il veut un emploi qui l'occupe et le rende utile, et je crois qu'il a envie de se trouver du côté des objets de commerce et de l'administration intérieure.

Il m'est revenu que M. Poniatowski fait de grands efforts, par la voie de M-me de Matuschkin, pour que l'Imp-ce lui permette de venir. Cette femme est brouillée ouvertement avec les Orloff, et serait bien aise d'appuyer son crédit du C-te de Poniatowski qui, sans doute, lui promet monts et merveilles. Mais tout ce que j'ai appris de cette intrigue me porte à penser que S. M. I. ne veut pas permettre le retour du Polonais, et qu'elle est actuellement dans l'intention de borner son amitié pour lui à tout ce qui pourra dépendre d'elle pour son élévation en Pologne et celle de sa famille.

Vous êtes informé, M-gr, des liaisons particulières du B-on d'Osten, envoyé de Danemark à Varsovie, avec les Czartoryski et de la confiance que l'Impératrice lui accordait, quand il résidait ici en cette qualité. Ce Danois s'était flatté que sa Cour serait bien aise de pouvoir l'employer ici dans ce moment; cependant il a trouvé des obstacles à ses vues, parce que M. d'Haxthausen, actuellement ministre de Danemark, a demandé et obtenu son rappel. J'ai découvert que M. d'Osten, pour se venger de ce refus, vient de proposer à l'Imp-ce d'entrer à son service, et qu'elle l'a accepté, en lui marquant de lui faire savoir les conditions qu'il souhaite, et qu'elle les lui accordera. Cet intrigant ne peut avoir encore répondu à cette marque de bonté, ainsi j'ignore ce qu'il demandera et en quelle qualité elle se l'attachera; mais je suppose que cette Princesse lui donnera quelque emploi près de sa personne. C'est un homme d'esprit et encore plus d'intrigues et de menées de toute espèce. Il était craint et fort haï ici du grand nombre, et je ne crois pas que l'Imp-ce fasse une acquisition qui plaise fort à ses entours, ou qu'ils regardent avec indifférence. Quant à nous, M-gr, c'est sûrement un ennemi de plus que nous aurons auprès de cette Princesse. Il a été toujours l'âme damnée de Bestoujeff et, je crois, le pensionnaire des Czartoryski. Cette dernière circonstance donnera peut-être des facilités pour se le rendre favorable si le cas le requérait. Je vous prie au reste, M-gr, de garder pour vous seul les démarches de M. d'Osten pour entrer au service de Russie. Si elles venaient à être sues avant le temps, et avant qu'elles soient publiques, — celui qui me les a confiées en souffrirait.

Quelques négociants anglais proposent une opération de finance au ministère russe qui consiste en ce qui suit: la cour de Russie leur avancera pour dix ans *deux millions de roubles en cuivre sans intérêt*. Pendant ces dix années les négociants s'engagent de fournir chaque année *un million d'argent fin*, à condition que la couronne prendra le *zlotnick* ou la *drahme* de cet argent à raison *de dix neuf kopecks et demi*, c'est-à-dire à *un sol* et demi au dessus de sa valeur ordinaire. Les contractants demandent de plus le privilège des chanvres et des goudrons exclusivement aux autres. Il n'est pas vraisemblable que ce projet soit accepté, mais l'examen en a été remis au Sénat. La disette prodigieuse, dans laquelle l'Empire se trouve de l'espèce numéraire, excite sur cette proposition différents avis, fondés sur le calcul de la valeur circulaire que l'on pourrait donner dans l'Empire à ces dix millions d'argent fin.

Ce n'est en effet, M-gr, qu'un emploi de quinze cent livres de revenu dans les fermes que demande le S-r Michel, valet de chambre perruquier de l'Imp-ce. Je vous suis très-obligé de m'avoir autorisé à le lui promettre, dans le cas où quelque disgrâce le lui rendrait néces-

saire. Il est certain que cet homme mérite que son zèle soit encouragé et qu'il me témoigne, dans tout ce qui peut dépendre de sa position, le respect le plus profond pour le Roi et le dévouement le plus entier aux intérêts de Sa Majesté.

73.

Le Duc de Praslin au B-on de Breteuil.

Versailles, le 10 Janvier 1763.

Il y a fort longtemps, M-r, que vous n'avez eu de mes nouvelles et je sens combien vous devez être à votre tour impatient d'en recevoir sur ce qui fait l'objet de vos dernières dépêches. J'ai reçu toutes celles que vous m'avez écrites sous les N-os 11—22 depuis le 28 octobre jusqu'à l'expédition à laquelle était jointe la déclaration de l'Impératrice au sujet des réversales. M. le prince Galitzin me l'a remise dernièrement et j'attends pour y répondre que vous m'avez fait parvenir les détails que vous m'annoncez et que le Roi ait jugé définitivement du parti qu'il lui convient de prendre dans cette affaire.

Nous n'avons point désapprouvé ici que vous vous soyez prêté à l'expédient de M. Panin, mais nous ne saurions nous empêcher de trouver le style de la déclaration Russe un peu hautain et fort différent des termes de reconnaissance et d'aménité dans lesquels la réversale de l'Impératrice Elisabeth est conçue. Je crois, M., que S. M. jugera à propos de répondre à cette pièce d'une manière également conforme à la dignité de sa couronne et au maintien de ses droits dans la circonstance dont il s'agit. Je ne différerai que de peu de jours à vous envoyer les ordres que vous aurez à exécuter à cet égard, et je profiterai de cette expédition pour entrer en détail avec vous sur les différents points que vous avez traités dans vos lettres.

74.

Le Duc de Praslin au B-on de Breteuil.

Versailles, le 19 Janvier 1763.

J'ai reçu hier, M., les trois dépêches que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser le 20 du mois dernier sous les N-os 23, 24 et 25.

Je n'entrerai encore ici dans aucun détail sur les objets qui y sont traités, ce sera la matière de l'expédition que je vous enverrai par mon

premier courrier. Je profite seulement aujourd'hui de celle que M. de Galitzin fait passer à sa cour par la voie de Hollande, pour vous informer que j'ai remis hier à ce ministre la déclaration dont vous trouverez ci-joint copie. L'intention du Roi, M., en m'ordonnant de rédiger cette pièce, a été d'expliquer plus clairement l'objet et l'esprit des réversales de l'Impératrice Elisabeth et de l'Empereur Pierre III. Le mot de cérémonial était trop vague et n'a pas paru suffisant au maintien des droits de S. M. relativement à la préséance, enfin l'on n'a pas voulu qu'il subsistât la moindre matière à discussion dans une affaire qui ne doit plus être traitée entre les deux Cours. Vous ne négligerez donc pas, M., de faire sentir à S. M. I. et à son ministère que le désir de conserver la bonne intelligence et de former une union solide avec la Russie a déterminé cette explication, qu'elle est l'effet de l'amitié du Roi pour l'Impératrice et qu'il espère que cette Princesse rend assez de justice à ses sentiments et à ses procédés pour n'y apercevoir que ce seul motif.

75.

Le Duc de Praslin au B-on de Breteuil.

Versailles, le 19 Janvier 1763.

Je vous ai ci devant accusé, M., la réception de la lettre à la quelle était jointe la déclaration donnée par la Russie à toutes les puissances, et je vous ai témoigné succinctement qu'elle nous avait paru aussi sèche que hautaine. Je ne doute pas que vous n'en ayez porté le même jugement, et que vous n'ayez senti la différence de cette déclaration à la réversale donnée par l'Impératrice Elisabeth en 1745. Dans l'intervalle du temps, qui s'est écoulé depuis cette époque, on remarque une dégradation sensible dans le style de la Russie. La première réversale était conçue en termes très amiables et même affectueux. Celle de Pierre III avait déjà dégénéré et la déclaration d'aujourd'hui sent davantage le despotisme oriental.

Nous avons observé depuis longtemps que même la réversale donnée par l'Impératrice Elisabeth, quoique très satisfaisante dans la forme, n'était pas suffisante pour le fond, et que la Russie, voulant par la suite former des prétentions sur la préséance, pourrait équivoquer sur le terme de cérémonial usité entre les deux cours, et lui donner une interprétation différente du sens dans lequel nous l'avons entendu jusqu'à

*

présent. Nous avons eu même plusieurs indices, sous le dernier règne et sous celui-ci, que la Russie n'était pas dépourvue de prétentions sur un objet si intéressant. Le Roi a donc cru, qu'en acceptant une déclaration telle que celle-ci qui exclut à perpétuité tout renouvellement de réversale et qui attache irrévocablement le titre impérial à cette couronne, il ne pouvait se dispenser d'y répondre d'une manière conforme à sa dignité, et qui ne laissât à l'avenir aucun doute sur l'article de la préséance.

En conséquence, S. M. m'a ordonné de dresser la contre déclaration dont je vous envoie ci-joint la copie, dans laquelle, en expliquant avec clarté et précision les intentions du Roi, j'ai articulé le mot sacramental de préséance. Je sens, M., qu'une expression aussi nette et aussi décisive ne plaira pas à une cour accoutumée à donner des lois. Vous devez voir venir les ministres Russes et ne pas prévenir les objections qu'ils pourront vous faire. Mais s'ils vous en témoignent quelque surprise ou quelque mécontentement, vous leur répondrez que le Roi, en prenant l'engagement solennel pour lui et ses successeurs de reconnaître le titre impérial comme attaché à la couronne de Russie, n'a pu se dispenser de prendre les précautions nécessaires pour assurer également les prérogatives dues à l'ancienneté de sa couronne, et vous devez leur déclarer nettement, mais avec toute l'onction et les ménagements possibles, que jamais celle de France ne cédera le pas à la Russie, et que c'est une condition essentielle et le prix de la condescendance qu'a le Roi d'attribuer le titre impérial à cette nouvelle monarchie.

Ce n'est pas sans réflexion, M., que le Roi et son conseil se sont déterminés à la réponse dont je vous envoie la copie. Nous avons très bien senti qu'elle pouvait déplaire à la cour de Pétersbourg, et, en portant même les choses tout au plus loin, nous avons prévu qu'il pourrait arriver qu'elle n'y serait pas reçue. Mais voici comme nous avons raisonné: l'Impératrice recevra notre contre déclaration, ou elle la refusera. Si elle l'accepte la préséance est assurée à la France, sans crainte qu'elle puisse lui être disputée, et nous ôtons par là tout prétexte de chicanes et toute matière aux fausses interprétations qu'on pourrait donner par la suite aux expressions employées dans la déclaration russe. Si au contraire on refuse d'accepter notre réponse, c'est une preuve infaillible des prétentions de la Russie et d'un projet prémédité de nous disputer la préséance. Ainsi la démarche que le Roi fait aujourd'hui ne fait que hâter l'époque d'un procès qu'il aurait un jour à soutenir. La Russie, ayant ce dessein, saurait prendre son temps et choisir une circonstance délicate, où des intérêts politiques pourraient rendre ce procès plus embarrassant pour nous et plus favorable pour elle. Dans ce moment-ci l'Europe est

tranquille, aucune puissance n'a un intérêt pressant à acheter la bienveillance de cet empire au prix de sa dignité, et peut-être que l'Impératrice Catherine n'osera afficher ses prétentions, ni se commettre à la fois vis-à-vis de toutes les cours de l'Europe.

Je ne vous envoie, M., que la copie de notre réponse parce que j'ai remis l'original à M. le prince de Galitzin. J'ai cru que cette méthode était préférable et que vous aimeriez autant être dispensé de cette commission. D'ailleurs, les ministres russes vous feraient peut-être quelque objection et pourraient vous demander quelque changement, au lieu que M. le prince Galitzin n'a pu la refuser de ma part.

Je ne présume pas, M., qu'on veuille vous la rendre; mais si, contre toute attente, il arrivait qu'on vous en fit la proposition, vous sentirez de vous-même que vous ne devez pas l'accepter. C'est à M. le prince Galitzin à qui on devrait la renvoyer. Je ne puis croire que la cour de Pétersbourg veuille faire un pareil éclat qui entraînerait nécessairement la rupture de toute correspondance entre les deux couronnes, et qui ne vous permettrait plus de rester à Pétersbourg.

Au surplus, M, je ne puis trop vous recommander de mettre dans cette affaire tous les ménagements et l'onction possible. Il faut être ferme sur le fond et liant dans la tournure et les discours. C'est le cas de prodiguer la coquetterie à l'Impératrice et de lui tenir les propos les plus flatteurs et les plus séduisants, et même de chercher à gagner ses ministres. Il serait superflu, M, de vous indiquer tous les raisonnements solides que vous pouvez leur faire. Vous leur représenterez que ceci est une époque intéressante pour les deux monarchies, que le Roi n'a pas moins à cœur que l'Impératrice de soutenir la dignité de sa couronne, et que plus, S. M. désire de maintenir la bonne intelligence entre les deux cours, plus elle a cru nécessaire d'établir entre elles des principes constants et à l'abri de toute discussion ultérieure.

Vous ajouterez enfin que nous n'avons fait qu'exprimer d'une manière précise ce qui a été entendu par l'Impératrice Elisabeth et ce qui a été constamment suivi jusqu'à ce jour.

Pour ce qui est, M., du traité de commerce, je vous avoue que je n'ai pas beaucoup d'opinion de son succès.

Vous ne devez témoigner aucun empressement de traiter cette matière et si l'on vous en parle, vous devez seulement répondre que nous avons donné le dernier mémoire, et que c'est à la Russie à fournir ses réponses aux propositions qui y sont contenues en ajoutant que lorsqu'on vous les aura remises, vous reprendrez volontiers cette négociation.

76.

Déclaration faite par l'ordre exprès du Roi pour servir de réponse à celle qui a été remise au Baron de Breteuil par les Ministres de S. M. I. de toutes les Russies ¹⁾.

Les titres ne sont rien par eux-mêmes; ils n'ont de réalité qu'autant qu'ils sont reconnus. Les souverains eux-mêmes ne peuvent pas s'attribuer des titres à leur choix; l'aveu de leurs sujets ne suffit pas, celui des autres Puissances est nécessaire.

Pierre I-er et ses successeurs jusqu'à l'Impératrice Elisabeth n'ont jamais été connus en France que sous la dénomination de Czar. Cette Princesse est la première de tous les souverains de Russie à qui le Roi ait accordé le titre impérial, mais à la condition expresse que ce titre ne porterait aucun préjudice au cérémonial usité entre les deux cours. L'Impératrice Elisabeth souscrivit sans peine à cette condition.

La fille de Pierre I-er, reconnaît que c'est par amitié et par une attention toute particulière du Roi pour elle que S. M. a condescendu à la reconnaissance du titre impérial, que d'autres puissances lui ont déjà concédé.

Le Roi est animé des mêmes sentiments pour l'Impératrice Catherine.

S. M. entend que, si quelqu'un des successeurs de l'Impératrice Catherine formait quelque prétention contraire à l'usage suivi entre les deux cours sur le rang et la préséance, la couronne de France cesserait de donner le titre Impérial à celle de Russie.

Fait à Versailles, le 18 Janvier 1763.

77.

Le Baron de Breteuil au Duc de Praslin.

Moscou, le 3 Février 1763.

Monseigneur, La cour a eu de nouvelles inquiétudes la semaine dernière: elle a été avertie que quelques officiers et soldats de terre, et de mer surtout, cherchaient à former un parti. Il ont été arrêtés. La chose examinée, on a trouvé plus de légèreté et d'impuissance que de danger dans leurs vues, et l'on a pris le parti d'assoupir cette affaire,

¹⁾ См. Флаван, т. VI, 361—363. У него декларация напечатана въ болѣе про- странной редакціи.

plutôt que de répéter les exemples de punition. Je crois cette résolution sage; mais je crois que le repos de la souveraine n'en est pas moins troublé. L'excès des ménagements naît toujours de l'excès de la crainte.

Le Grand-Duc a eu la rougeole, mais est très bien remis. Il est à remarquer que, chaque fois que ce Prince a la moindre incommodité, la fermentation des têtes se fait toujours sentir, ce que je viens de vous dire plus haut est arrivé le second ou le troisième jour de sa maladie.

L'Impératrice n'a point encore mis la dernière main à la formation de son Conseil d'Etat et aux autres arrangements qu'elle se propose dans son Sénat. Tout cela éprouve chaque jour des difficultés qui pourraient bien en anéantir le projet. Je vous ai annoncé, M-gr, six Ministres d'Etat, ce nombre est porté aujourd'hui à huit. M. Orloff a voulu en être et a fait admettre le Prince Volkonsky, dans le cas où ce conseil d'Etat aura lieu. Il s'agit aussi d'en éloigner le Général Czernicheff et de donner le département de la guerre, qui paraissait lui être destiné, au Grand maître d'artillerie Villebois, réfugié français, dont les Orloff veulent s'appuyer. Enfin, l'Impératrice ne sait auquel entendre, et jamais Cour n'a été plus bouleversée dans son intérieur que l'est celle-ci dans ce moment. M. Panin maintient cependant toujours la prépondérance de son crédit, mais il pourrait bien ne pas tarder à déchoir. Ce favori, en donnant à l'Impératrice le plan de réforme et des nouveaux arrangements, propres à rétablir l'ordre dans toutes les parties de l'administration intérieure, avait proposé que le Conseil d'Etat, une fois créé, fût immuable et que les membres, choisis par l'Impératrice, ne fussent jamais amovibles à sa volonté. Selon ses vues, en cas de malversations, ils ne pourraient être jugés et déposés de leur emploi que par le corps du Sénat. Malgré l'atteinte que ce Conseil portait à l'autorité de l'Impératrice, cette Princesse s'était laissée persuader et était prête à partager sa puissance avec ses sujets, quand les Orloff, poussés par Bestoujeff, s'y sont opposés si fortement qu'ils ont rendu à l'Imp-ce la fermeté qui lui avait manqué pour rejeter d'elle même un projet, qui restreignait sa puissance, à peu près comme celle des Rois de Suède. Il résulte, comme vous sentez bien, M-gr, de tout cela des haines et des animosités qui ne peuvent finir que par la perte des uns ou des autres. Le grand nombre jugeant, que les projets de Panin lui assureraient bientôt l'avantage, il était facile de faire entendre à l'Imp-ce que, si le plan de M. Panin ne mérite point le blâme des sujets, il n'exige pas non plus la reconnaissance du souverain.

78.

Le duc de Praslin au Baron de Breteuil.

Versailles, le 12 Février 1763.

Je ne vous écris aujourd'hui, M., que pour vous annoncer la conclusion du traité définitif entre l'Angleterre et l'Espagne et nous. Il a été signé avant hier, à Paris chez M. le duc de Bedford qui était incommodé de la goutte. Le Portugal y est entré comme partie accédante. A l'égard du fond de cet ouvrage, il est à peu près le même que vous avez vu dans les préliminaires; aussitôt qu'il pourra être imprimé, je ne négligerai pas de vous le faire passer.

M. de Soltikoff est arrivé ici depuis une quinzaine de jours; il m'a remis avant hier la copie de ses lettres de créance et je compte qu'il aura ses audiences de mardi prochain en huit.

79.

Le duc de Praslin au Baron de Breteuil.

Versailles, le 20 Février 1763.

J'ai reçu, M., les lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire les 9. 10 et 11 du mois dernier sous les N-os 26, 27 et 28.

Je compte que vous aurez actuellement reçu la contre-déclaration par laquelle nous avons répondu à l'écrit russe sur l'objet du cérémonial et je présume qu'avant la fin du mois prochain je pourrai savoir de quel oeil cette pièce aura été regardée à Moscou. En attendant, la cour de Madrid vient d'en dresser une à peu près dans les mêmes termes qu'elle a envoyé à M. d'Almadovar. Ainsi dans le cas où la Russie voudrait ouvrir ses prétentions à la préséance, voilà le procès engagé avec deux des grandes puissances de l'Europe et probablement l'Angleterre ne sera pas plus complaisante à cet égard.

Dans le cas, M., où la cour de Russie aurait refusé notre contre-déclaration, je ne doute pas que vous n'ayez suivi l'ordre que je vous ai donné d'en partir tout de suite, sans prendre congé ¹⁾.

J'espère cependant que cela ne se sera pas passé ainsi, mais pour ne pas prolonger inutilement votre séjour dans un pays où nous avons actuellement bien peu de matières à négociation, je vous enverrai inces-

¹⁾ Копію съ письма, въ которомъ было дано это приказаніе, нѣтъ.

samment vos lettres de récréance avec la permission du roi d'en faire usage et de revenir ici.

La conclusion du traité de commerce est le seul objet de notre correspondance avec la Russie. Dans ce moment-ci les dispositions favorables que M-rs de Woronzoff et Panin vous ont témoignées, annoncent qu'ils vous remettront bientôt le mémoire des observations qui leur restent à faire sur notre dernier projet.

Je souhaite, M., qu'ils vous aient parlé vrai sur la négociation de l'Angleterre et qu'elle soit aussi peu avancée qu'ils vous l'ont dit, mais je sais par M. le duc de Nivernais qu'il est arrivé nouvellement à milord Halifax un très gros paquet de dépêches de Russie et que l'on a présumé qu'elles étaient relatives à ce traité de commerce. Je vous fais part de cette découverte, afin que vous puissiez éclairer nos soupçons à cet égard et prendre garde que les ministres russes ne vous aient payé dans cette occasion d'une de ces petites faussetés qui sont si naturelles à leur politique.

Nous sommes fort inquiets depuis quelques jours, M., sur la santé de S. M. Polonoise. Vous saurez sûrement l'issue de la maladie de ce prince avant que ma lettre ne vous parvienne, mais dans tous les cas vous vous attacherez avec beaucoup de soin à pénétrer les vues de la Russie sur le trône de Pologne. S'il est vacant, vous aurez sûrement déjà fait quelques découvertes à cet égard, mais si la santé du roi de Pologne avait repris le dessus, l'alarme qu'on a eue n'aura toujours pas manqué d'exciter quelques manoeuvres et peut-être de faire éclore quelque projet de l'Impératrice ou quelque idée de ses ministres et c'est ce dont vous ne négligerez pas de me rendre compte.

80.

Le Baron de Breteuil au Roi.

Moscou, le 23 Février 1763.

L'intérêt et le soin particulier de V. M. pour les affaires de Pologne me fait sentir combien vous devez en être occupé depuis que vous avez appris la maladie du roi de Pologne. J'ai reçu cette nouvelle il y a 8 jours. Vous aurez vu, Sire, par la copie ci-jointe de mes dépêches au ministre de V. M. le détail de mes démarches et celui de l'agitation et du mouvement que la maladie de S. M. polonoise a causé ici. Je n'ai pas perdu une minute depuis cet instant pour acquérir des notions sur les vues et les dispositions de cette cour. Ce que j'ai pu m'en procurer et mes conjectures sont aussi contenues dans la copie de mes dépêches

à M. le duc de Praslin; ainsi, je n'en répéterai aucune à V. M. Je me bornerai à la supplier de me faire parvenir ses ordres, si elle en a de plus particuliers à m'envoyer que ceux contenus dans mon instruction secrète, d'après lesquels je dirigerai soigneusement et avec activité toute ma conduite si la mort enlève le roi de Pologne. Je fais à tous égards des vœux pour que cet événement diffère. Je sens qu'il n'est pas assez éloigné des embarras dispendieux de la guerre, que V. M. vient de terminer, et combien il serait à désirer de pouvoir prendre des mesures de toute espèce avec moins de précipitation. V. M. voit au reste que la Russie dit désirer de s'entendre et se concerter avec elle sur le grand ouvrage de l'élection. Le chancelier me l'a encore répété depuis peu d'heures et m'a prié de mander à M. le duc de Praslin qu'ils avaient envoyé des instructions à leur ministre près de V. M. pour qu'il pût s'ouvrir sur les vues de l'Impératrice aussitôt qu'ils apprendraient que le Roi de Pologne serait mort. Je voudrais pouvoir vous annoncer que toutes ces espèces d'avances produiront des facilités pour vos vues; mais je ne puis dissimuler à V. M. qu'il n'est guère vraisemblable que l'on puisse détourner l'impératrice des projets que l'on doit lui supposer en faveur des Czartoryski. Je prendrai toutes les mesures possibles pour inspirer de grandes inquiétudes aux Orloff sur l'ambition des Czartoryski; mais l'amant de l'impératrice est une si terrible machine à remuer que j'espère peu de mes soins. Ils exigent de la circonspection et de l'adresse, et la pénible conception du Comte Orloff demande que l'on appuie si l'on veut qu'il sente. Je ne prévois pas, Sire, que le chancelier soit d'une grande utilité dans toute cette affaire; il peut et ose moins que tous; ainsi, quels que fussent ses sentiments, en définitive il n'y a pas grand parti à en tirer. Le grand point sera de fixer ceux de M. Panin, de troubler l'âme des Orloff, en leur montrant le danger pour eux du succès des Czartoryski: c'est à quoi je ne cesserai de m'appliquer. Bestoujeff est entièrement dévoué aux Czartoryski; sa voix est faible, mais son intrigue est grande. Si la mort du roi de Pologne était arrivée du vivant de l'impératrice Elisabeth, j'aurais eu à combattre l'orgueil et le goût de la Grande Duchesse dans tout ce que la politique russe et les circonstances auraient inspiré de convenable aux intérêts d'Elisabeth; mais aujourd'hui j'ai à combattre les mêmes motifs, les mêmes difficultés, et de plus l'ignorance et l'intrigue. L'impératrice est puissante et orgueilleuse. Je connais trop, Sire, la justice de V. M. pour n'être pas sûr qu'elle voudra bien se représenter ma position; elle me fera redoubler de soins et me fait espérer beaucoup d'indulgence. La politique ne fournit pas en un siècle un enchaînement de circonstances telles que je les ai rencontrées en tout genre en moins de trois ans. Je serai heureux si V. M. a reconnu tout le zèle qui m'anime pour son service et si de tout cela j'ai

du moins acquis quelque expérience, qui me rende de quelque utilité dans la suite aux vues et aux intérêts de V. M. Vous serez étonné, Sire, de ne point encore apprendre aujourd'hui la brûlure de toute la correspondance entre V. M. et l'impératrice Elisabeth. Je sollicite M. le chancelier six fois par semaine de finir cette misère. Il le souhaite; mais il a remis à l'Impératrice la minute de la lettre qu'il veut écrire à M. Tercier, et il ne peut retirer cette minute, ni, malgré tout ce que j'ai pu lui dire, se résoudre à brûler tous les papiers avant que l'Impératrice ait approuvé le style de la clôture de toute correspondance secrète. Il faut s'armer de patience dans ce pays sur tous les objets, rien ne s'y fait jamais de bonne grâce, et jamais école ne fut meilleure pour calmer la vivacité naturelle aux sujets de V. M. Quoiqu'il en soit, vous pouvez être tranquille, Sire, sur cette affaire; toutes les traces en seront détruites, plus lentement que je ne le voudrais, mais elles le seront.

J'ai prié M. le duc de Praslin de représenter à V. M. le besoin indispensable que j'ai d'aller à Paris pour mes affaires particulières avant de m'établir en Suède. Si celles de V. M. peuvent me permettre cette course j'ose me flatter qu'elle voudra bien m'accorder cette grâce. Je me trouverai, Sire, plus à portée de recevoir les nouveaux ordres qu'il vous plaira de me donner pour l'ambassade que vous avez daigné me confier.

81.

Le Baron de Breteuil à M. Tercier.

Moscou, 23 Février 1763.

Vous recevrez, M., par cette expédition toutes mes dépêches à la cour jusque et y compris celle de ce jour. Comme je traite fort au long l'effet qu'a produit sur la politique russe la maladie du Roi de Pologne, je vous renvoie à ces dépêches pour en juger. L'objet de cette lettre n'est que pour me rappeler à votre amitié et vous prier de me faire parvenir le plus tôt qu'il vous sera possible ce que vous jugerez à propos de m'ordonner en supposant que le roi de Pologne meure dans ce moment. Je ne vous ferai, Monsieur, aucune réflexion sur cet événement; je crois que nous faisons les mêmes sur l'incommodité des circonstances; cependant elle aurait été plus grande il y a trois mois. J'ai informé M. de Paulmy de tout ce qu'il convenait qu'ils sût par rapport à ce pays. J'ai instruit plus en détail M. M. Hennin et Gérard de tout ce qui m'a paru pouvoir diriger leurs démarches et celles de nos amis. Je voudrais bien que, pour les ranimer et en augmenter le nombre dans

l'instant de la mort du roi de Pologne, le Roi crût pouvoir jeter les yeux sur M. le comte de Broglie. Il a l'estime générale et la confiance du plus grand nombre des gens de mérite dans cette république, et son retour en Pologne ferait impression ici; on s'en apercevrait à l'activité que sa présence et ses talents peuvent donner à notre parti; on cesserait aussi de le croire aussi faible, ou même nul, que j'ai lieu de penser qu'on le suppose dans cette occasion.

82.

Le Baron de Breteuil au Duc de Praslin.

Moscou, le 23 Février 1763.

Monseigneur, Je n'ai rien négligé pour faire comprendre à M-rs le Chancelier et le Vice-Chancelier toute la force de nos raisons et je leur ai déclaré ensuite, aussi nettement et aussi mielleusement qu'il m'a été possible, que jamais la France ne céderait le pas à la Russie et que c'était une condition essentielle et le prix de la condescendance qu'a le Roi d'attribuer le titre Impérial à leur nouveau monarque. Je crois pouvoir vous assurer, M-gr, que j'ai mis tout le pathos possible dans cette déclaration, mais, malgré cela, je ne puis vous dissimuler qu'elle a autant cabré le ministère que vous pouviez vous y attendre. Après ma conversation avec les deux chanceliers, je me suis transporté chez M. Panin pour lui parler de cette déclaration. Je lui ai rappelé, qu'ayant traité avec lui en toute confiance l'objet de la déclaration, je venais de même lui parler de la contre déclaration que le Roi avait cru devoir y faire. Le favori, après avoir lu, sans dire un seul mot, la déclaration du Roi, m'a fait sentir qu'il aimerait autant qu'elle fut plus accorte, mais cependant il n'a pas prétendu qu'elle fût hors du droit. Il m'a même avoué, dans la suite de la conversation, qu'en pareil cas il aurait répondu de même et que l'Imp-ce, selon son avis, ne pouvait exiger que les puissances, en lui assurant pour toujours un titre nouveau et contesté, n'y missent les conditions convenables à leur dignité. M. Panin montrant des dispositions aussi favorables sur cet article, je n'ai employé vis-à-vis de lui M-gr, que les phrases les plus plaines d'amitié et de sentiment de la part du Roi pour l'Impératrice. Je lui ai dit que c'était dans la meilleure intention que Sa Majesté, en se prêtant avec plaisir au désir de l'Imp-ce, avait cru devoir s'expliquer avec la dernière franchise sur un point essentiel aux deux monarchies, et qui nécessairement doit faire époque à la règle éternelle des deux puissances. J'ai prié M. Panin de s'opposer aux insinuations malignes, que je ne doutais pas que Bestoujeff et tous

ceux de sa faction ne cherchassent à faire parvenir à l'Imp-ee, et il m'a promis de parler à sa souveraine dans les mêmes termes, dont il venait de s'expliquer avec moi. Enfin, M-gr, comme je sais que M. Panin n'aime pas le Vice Chancelier, et qu'il le regarde comme un écolier en affaires politiques, je l'ai prévenu que ce Ministre n'avait pas saisi, à beaucoup près, comme lui cette démarche de notre part, et je lui ai ajouté les mêmes compliments que j'ai cru capables de le fortifier dans l'opinion où il est de la différence de sa manière de voir à celle du Prince Galitzin. Il m'a paru, M-gr, que j'avais assez bien rempli mon but sur cet objet pour être sûr que les raisonnements du Vice Chancelier seraient écoutés par l'homme de confiance de l'Impératrice comme le verbiage d'un jeune homme qui ne mérite pas de balancer son avis. Dans le moment où j'écris, M-gr, je ne puis vous marquer si M. Panin m'a tenu parole, ni quel effet son opinion a eu sur l'esprit de l'Impératrice. Je ne veux pas paraître empressé et encore moins inquiet, de sorte que je n'ai point cherché à voir M. Panin, mais l'occasion s'en présentera, j'espère naturellement, avant le départ de cette lettre. Je vais, en attendant, vous informer de la manière dont le Chancelier m'a confié que l'Imp-ee a accueilli cette déclaration. Il est nécessaire que je vous dise, M-gr, que le hasard fit que, pendant que j'étais avec les deux chanceliers, l'Impératrice envoya appeler M. de Woronzoff, de sorte qu'il lui rapporta sur-le-champ mes discours. Le Chancelier me promit de rendre compte à sa souveraine avec sa probité et son amitié ordinaires, et il m'a assuré, depuis, l'avoir fait, en me confiant que l'Impératrice s'était trouvée extrêmement blessée de notre déclaration et qu'Elle lui avait dit sur-le-champ qu'il ne fallait pas l'admettre. Le Chancelier répondit que l'original en avait été remis à Versailles à M. de Galitzin et que je n'en avais fait qu'une communication confidentielle. M. le Chancelier ajouta, suivant ce qu'il m'avait dit, tout ce qu'il crut capable d'empêcher l'Impératrice de suivre le premier mouvement de son orgueil, de lui faire comprendre que nous étions d'une part fondés en raison, et que de l'autre, si Elle prenait le parti de refuser notre déclaration, Elle se trouverait brouillée avec nous, mais aussi très prête à l'être avec les autres principales Puissances de l'Europe, à qui Elle avait fait la même déclaration. Le Chancelier croit que ces sages représentations ont agi sur les idées de hauteur de Catherine et, que quand l'original de la déclaration parviendra par M. le Prince de Galitzin, elle sera reçue et gardée dans le silence. Je vous ai dit plus haut que l'Imp-ee avait envoyé chercher le Chancelier pendant que je traitais de la matière de la contre déclaration, et je vous l'ai dit, afin que vous vissiez que M. Panin n'avait point encore eu le temps de s'entretenir avec cette Princesse sur cette pièce, quand elle s'en est trouvée révoltée, puisque j'étais avec lui pendant que M. Wo-

ronzoff allait chez l'Impératrice, de sorte que, si M. Panin se conduit sur cette affaire comme il me l'a promis et comme il m'a paru en sentir la justice, il faut croire que ses conseils, venant à l'appui de ceux du Chancelier, termineront toute cette tracasserie et nous assureront nos droits de préséance. Dans tous les cas, M-gr, les raisonnements qui vous ont déterminé à courir, dans ce moment, les risques de déplaire à la Russie porteront leur conviction, et il est constant qu'il n'y avait aucun avantage à retarder ce procès, et qu'il pouvait au contraire nous être intenté dans des circonstances moins favorables; car, comme je l'ai souvent marqué, la Russie veille avec soin sur les occasions d'échafauder ses vues de grandeur et de supériorité.

Vous avez mieux jugé que moi, M-gr, du plus ou moins de possibilité de conclure le traité de commerce. L'on me dit toujours que l'on désire d'y mettre la dernière main, et je le crois, mais la forme que l'Imp-ce se proposait de donner à son ministère devait mettre cette affaire entre les mains de M. Panin. Les chanceliers voudraient, en attendant cet arrangement de département, qui vraisemblablement n'aura pas lieu, se mêler seuls du traité de commerce. M. Panin ne leur veut point céder ce petit avantage, de sorte qu'il se passera peut-être encore un an avant de savoir avec qui pouvoir traiter sérieusement cette affaire, que j'aurais été flatté de finir, après l'avoir si longtemps maniée, mais dont je ferai d'autant plus volontiers le sacrifice à mon successeur que je vois que vous persistez à n'avoir sur cet objet qu'un très médiocre empressement.

Je ne sais, M-gr, quel parti prendra l'Angleterre sur la déclaration qui lui a été remise comme à toutes les Puissances, mais elle est plus en droit que personne d'y faire ses réflexions, car il m'est revenu que dans le traité de commerce de 1734 il y avait un article secret, qui dit en termes positifs, que le titre Impérial ne pourra jamais nuire à la préséance de l'Angleterre.

83.

Le Baron de Breteuil au Duc de Praslin.

Moscou, le 23 Février 1763.

Monseigneur, Cette Cour est fort agitée, M-gr, depuis quelques jours de l'état du Roi de Pologne. Cependant ses alarmes et ses mesures me paraissent devoir se modérer, puisque depuis six jours nous n'avons aucune nouvelle de la maladie de ce Prince, ce qui me semble annoncer qu'il y a eu un mieux considérable, puisque sans doute, M. Kay-

zerling et les Czartoryski n'aurait pas manqué d'informer l'Impératrice d'un plus grand danger, et encore plus de la mort de S. M. Polonaise, si elle avait malheureusement lieu. Au reste, il pourrait arriver aussi que M. de Brühl trouvât le moyen de cacher quelques jours la mort de ce Prince, comme il eut l'adresse de le faire à la mort d'Auguste Second. Le public n'avait encore aucun indice de la maladie du Roi de Pologne, quand j'appris par une lettre de M. le M-is de Paulmy, du 2 février, le danger que couraient les jours de ce Prince. En réfléchissant aux embarras de l'évènement de sa mort, il m'a paru, M-gr, de quelque utilité d'aggraver l'état fâcheux, où M. le M-is de Paulmy me disait être ce Prince, afin de me procurer, autant qu'il serait possible, les notions les plus promptes sur la manière, dont la Russie envisagerait la vacance du trône de Pologne. J'allai d'abord trouver le Chancelier, et je lui fis part de ma triste nouvelle. Il en fut frappé et m'en parut craindre très-vivement les suites. Nous en raisonnâmes fort au long et, quoiqu'il me parlât souvent du concert à établir entre la France et la Russie dans cette occasion, j'ai pu conclure de ce premier entretien, comme de plusieurs autres précédents et anciens, que la Russie se croyait plus en mesure qu'aucune autre puissance de se mêler des affaires de Pologne, et que c'est un droit de sa force et de sa convenance de s'en mêler presque seule. Quand le Chancelier voulut apprendre à l'Impératrice l'état du Roi de Pologne, il m'a confié qu'Elle lui avait dit qu'Elle en était informée depuis trois jours, et, que ne l'ayant pas vu, elle avait oublié de le lui faire dire. Cette circonstance a fort blessé le Chancelier et lui a donné des preuves sur la correspondance directe de M. Kayzerling avec l'Imp-ce. Comme je l'ai trouvé fort échauffé sur ce point, j'en ai profité pour l'aigrir autant qu'il en est capable contre cet Ambassadeur et ses vues. Je pourrai peut-être de cet accroissement de discorde tirer quelque petit avantage de lumières et de connaissance des menées de M. Kayzerling, si la mort du Roi de Pologne met toute la politique de cet Ambassadeur en action. Quoi qu'il en soit, M-gr, depuis le premier moment où l'on apprit la maladie et le danger du Roi de Pologne, il n'est bruit ici dans le public que de la nécessité, où se trouverait la Russie, de faire entrer sur-le-champ en Pologne un corps de troupes considérable pour y mettre le holà et faire tomber, suivant son bon plaisir, le choix de la nation sur l'un des candidats. Je sais même que le général Czernichew a déjà fait des démarches pour avoir le commandement des troupes, que l'on jugerait nécessaires pour dicter les lois Russes, et je crois savoir également, M-gr, que la souveraine n'a pris aucun soin pour l'éloigner de cette idée, de sorte que tout semble annoncer que l'Impératrice se livrerait sans peine à un parti violent, qui pût servir à la fois son goût et son orgueil. Le ministère Russe m'a souvent

questionné pour savoir quelles seraient les intentions du Roi et jusqu'à quel point S. M. voudrait entrer dans la grande affaire de l'élection. J'ai répondu, M-gr, que jamais vous ne m'aviez donné d'instructions sur cet objet; que je savais seulement l'intérêt que le Roi prenait aux libertés et au repos de la Pologne; que j'étais bien persuadé que S. M. chercherait toujours à en donner des preuves à une nation, qui dans tous les temps, a été attachée à la France et a pris confiance dans son amitié. Mais, qu'au surplus, j'étais dans l'ignorance la plus complète. M. M. les Chanceliers m'ont dit que si le Roi de Pologne venait à mourir, je devais sentir l'importance, dont il serait pour le bien commun de se parler et de se communiquer ses idées. Ils m'ont ajouté que leur désir était que l'on pût se concerter principalement avec le Roi et prévenir toute contestation. Ils m'ont prié, M-gr, de vous écrire sur ce ton et de vous informer de leurs dispositions particulières à cet égard et de celles de l'Impératrice. J'ai répondu à tout cela dans des termes convenables pour la souveraine et ses ministres, sans m'écarter un instant du cercle des compliments et des assurances de la confiance et de l'empressement du Roi pour l'Impératrice.

M. M. les Chanceliers ont passé en revue avec moi les différents candidats que l'on peut le plus naturellement supposer devoir se mettre sur les rangs, et, d'après les différentes objections et réflexions, dont ils ont accompagné leur examen, il ne m'a pas été difficile de juger que leur vœu le plus cher et le plus vigoureux ne portera pas sur un Prince de la maison de Saxe. Ils disent que la nation paraît absolument éloignée de ce Roi et qu'elle semble depuis longtemps pencher très-sérieusement pour se donner un Piast pour Roi. Le ministère Russe ne prononce pas ce goût, mais il ne s'empresse pas à fronder et trouve bien des motifs pour le justifier. Le public, moins politique, se fixe ici à un seul objet, et les gens les plus considérables, qui à la vérité ne tiennent pas au ministère, mais qui l'avoisinent assez pour en être l'écho, disent tout haut qu'un Piast est le seul Roi qui puisse convenir à la Russie et qu'elle doit le protéger efficacement.

84.

Le Baron de Breteuil au Duc de Praslin.

Moscou, le 23 Février 1763.

Monseigneur, J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint une copie d'une lettre, que j'ai écrite à l'Impératrice et de la réponse qu'Elle m'a faite, en m'envoyant une épître, pour le C-te Poniatowski, que je lui fais

passer aujourd'hui. La conversation, dont je rapporte un trait à l'Imp-ce, fut fort longue. C'était au bal. Il n'y fut question d'aucune affaire politique; mais cette Princesse me témoigna de la confiance sur sa position particulière et m'entretint avec vanité de haute opinion qu'elle a de sa grandeur et de sa puissance. Elle me parla de plusieurs projets pour le bien de son intérieur; Elle s'étendit beaucoup sur le calcul ancien et le succès présent de son ambition. Elle me dit, qu'en mettant le pied en Russie, elle avait toujours été occupée d'y régner seule; elle fit entrer dans tout cela la bénédiction du ciel et l'amour de ses sujets. Elle me dit que, jusqu'à l'époque de son avènement au trône, elle n'avait pas cru au fatalisme, et son orgueil en citait cent preuves aussi agréables qu'utiles pour elle. Cependant, M-gr, après toute cette belle description, l'Impératrice m'avoua qu'elle n'était point heureuse, et qu'elle avait à conduire des gens impossibles à contenter, et comme je répliquais à tout cela ce qui se présentait à mon imagination de plus flatteur, l'Impératrice me dit qu'elle chercherait avec soin le moyen de rendre ses sujets heureux, mais qu'elle sentait qu'il leur fallait plusieurs années pour s'accoutumer à elle. Enfin, M-gr, en se pavanant de ses succès et de la beauté de sa position, cette Princesse m'y laissa voir bien de l'inquiétude et une âme bien peu à l'aise. L'Impératrice me parla aussi de ses entours, et, voulant me désigner les Orloff, et, je crois, s'en excuser, elle me dit: „Je ne mène pas une vie bien agréable et je sais „que les gens qui m'entourent manquent d'éducation; mais je leur dois „ce que je suis, ils sont plein de probité et de courage et je suis bien „sûre qu'ils ne me vendront pas“. La fin de cette phrase vous frappera autant que moi, M-gr, car, quoiqu'elle présente un point de tranquillité, il me semble qu'elle en dit beaucoup plus: qu'ils sont autant au dessous du trône, que peu faits pour le bonheur. Il serait trop long et aussi inutile de vous faire le détail de tout ce que les discours de S. M. I. me découvrent de trouble et d'agitation, ainsi que des idées peu saines qu'elle a sur sa puissance. Elle me répéta peut-être trente fois: „Un „Empire aussi grand, aussi puissant que le mien“. Je vous ai rendu ce compte, M-gr, pour que vous puissiez vous faire un tableau véritable de cette Princesse. La tête lui tourne d'être Impératrice; mais Elle n'en est pas moins troublée et agitée; vous en seriez plus convaincu, M-gr, si vous pouviez voir les tracasseries et les sentiments des personnes qui ont sa confiance ou qui s'en flattent; car à bien dire, cette Princesse n'a aucune confiance en qui que ce soit. Les intrigues, les manœuvres ne peuvent que lui donner de l'inquiétude et le caractère national du Russe est fait pour les accroître.

J'ai déjà eu l'honneur de vous marquer, M-gr, que jamais aucune Cour n'a été dévorée par tant de divisions. Elles ne font qu'accroître

tous les jours, et l'Imp-ce n'y fait voir que faiblesse et incertitude, défauts qui n'avaient jamais paru dans son caractère.

M. Panin reste toujours l'homme principal pour la conduite des affaires de l'Imp-ce; Elle les lui renvoie et croit avoir besoin de lui; mais je ne puis croire qu'il ne succombe bientôt sous le crédit des Orloff. Ils ont déjà, comme je vous l'ai mandé, M-gr, arrêté son plan d'administration et de conseils et quoique M. Panin ait réduit ses vues sur cet objet à la permanence d'un Conseil d'Etat, mais non à celle des membres de ce Conseil, c'est-à-dire qu'il veut que l'Imp-ce, en établissant son conseil, déclare, par une ordonnance, que la forme de ce Conseil d'Etat ne pourra jamais être altérée, et qu'Elle et tous les Empereurs de Russie seront toujours tenus d'avoir un Conseil, composé à leur volonté pour diriger sous leur bon plaisir les affaires de l'Empire. Les Orloff, quoique sûrs d'être de ce Conseil, se sont élevés, avec la même force contre son établissement, qu'ils l'ont fait contre la forme de la première proposition de M. Panin. Celui-ci ne veut se relâcher en rien de la seconde, de sorte que rien ne prend forme et que tout va plus mal que par le passé; car l'incertitude de tous ces arrangements nouveaux met beaucoup de langueur dans les anciens, et l'autorité despotique était moins en vigueur autrefois, sans que des formes et des règlements plus doux y suppléent; rien ne va ni d'une façon ni d'une autre.

M. Panin me parlant avec confiance, M-gr, il y a quelques jours, de tous ces inconvénients et de leur cause, me faisait le détail de tout ce qu'il avait exposé à l'Imp-ce pour la décider. S'il s'y est pris comme il le dit, c'est d'un homme courageux, d'un bon citoyen et d'un serviteur zélé, pour sa Souveraine. Il prétend lui avoir dit qu'il lui serait à la vérité préjudiciable de faire des arrangements qui semblaient altérer son autorité despotique; mais 1-o qu'il ne croyait pas qu'Elle ambitionnât l'usage d'un pouvoir, dont Elle connaissait l'abus et l'injustice. 2-o que le temps d'aveuglement et de soumission honteuse à l'homme était passé en Russie. 3-o qu'elle ne pouvait être une Impératrice ordinaire; qu'il fallait que le choix des Russes fût justifié par des avantages universels pour la nation, qu'un autre ne lui eût pas accordés, et que le repos et la gloire de son règne étaient attachés à ces marques de sa reconnaissance. 4-o que l'honneur et la sûreté de ceux qui l'avaient le plus servi dans ses vues, exigeaient qu'elle fit des démarches qui les missent à l'abri des recherches et des punitions illégales, auxquelles jusqu'ici tout Russe se trouvait exposé d'un moment à l'autre. L'Impératrice avait été touchée de cette déduction, et avait consenti à l'établissement de toutes les formes d'administration proposées par M. Panin, quand les Orloff s'y sont opposés et ont prétendu que l'Imp-ce de-

vait se borner à la formation d'un Conseil, tel que l'avait dans les dernières années de sa vie l'Imp-ce Elizabeth, sans forme ni règle autre que de discuter entre eux les affaires, parce que l'Impératrice le leur avait permis. M. Panin ne veut pas d'un pareil conseil, et m'a assuré qu'il s'opposerait à son établissement de façon à l'empêcher, et, après avoir fait toute sorte de réflexions sur cet objet, il finit par me dire: „Si „l'Impératrice se détermine à décider seule de ses affaires, vous verrez „comme nous régnerons mal“. Cette conclusion hardie, peut-être d'un homme piqué et prévenu de ses idées, mais elle ne s'en effectuera pas moins dans toute son étendue et au delà, car je crois que Catherine, avec un Conseil ou sans Conseil, aura un règne des plus médiocres. „Tel brille au second rang qui s'éclipse au premier“. Il me semble tous les jours davantage que jamais personne n'a plus mérité cette application et je ne m'en désolé ni pour la France, ni pour l'Europe.

La passion de l'Impératrice pour le C-te Orloff semble s'accroître et tout annonce qu'il prendra sur Elle un ascendant très-considérable. Il y a quelques jours, M-gr, que l'on représentait une tragédie russe à la Cour, où ce favori jouait très-gauchement le principal rôle. Cette Princesse était cependant si charmée des grâces de l'acteur, qu'Elle m'appela plusieurs fois pour m'en parler et me demander comment je le trouvais. Elle ne s'en tint pas là avec le C-te de Mercy, qui était assis à côté d'Elle. Elle se récriait dix fois par scène, en lui adressant la parole sur la noblesse et la beauté d'Orloff, ajoutant mille pauvretés de ce genre, et s'étendant outre mesure vis-à-vis l'Ambassadeur sur toutes les qualités du cœur et de l'esprit de son amant; mais supposant sans doute que l'Ambassadeur de Vienne n'était pas assez persuadé des dernières, Elle lui disait que le C-te Orloff s'appliquait à paraître un nigaud, mais que ceux de sa cour qui s'y laissaient tromper étaient bien dupes. Enfin, après avoir entretenu très au long M. de Mercy sur ce beau sujet, Elle finit par lui dire: „Vous sentez, M. l'Ambassadeur, qu'après toutes „les obligations que j'ai aux Orloff, et tout ce que je leur connais de „bon dans l'esprit et dans le cœur, il ne sera pas aisé de m'engager à „leur retirer ma confiance et mon amitié“. Ce dernier trait peut éprouver des variations; mais il promet néanmoins à ce gentilhomme un grand crédit pour quelque temps et assure que nous ne verrons pas revenir le C-te Poniatowski. J'ai acquis d'ailleurs sur ce point des notions qui me le confirment. Sur des instances réitérées et inutiles de la part du Polonais de venir en Russie, et enfin des offres d'y venir en secret, l'Imp-ce, suivant ce qu'on m'a assuré, lui a répondu: „Je vous „déconseille tout voyage caché dans mon Empire, parce que ma position ne saurait l'admettre“. Si la même personne, qui peut l'avoir lu, m'a dit vrai, elle doit aussi lui avoir mandé, il y a quelque temps:

*

„Si votre Cour tourmente votre parti, je saurai le soutenir“. Dans la même lettre elle lui disait: „Tout est ici fermentation, et il faut être moi pour s'en tirer. Je serais fâchée que vous vissiez cela de près; vous seriez en danger“.

85.

Copie de la lettre de M. le B-on de Breteuil à l'Impératrice, en date du 14 janvier 1763.

Madame, La lettre ci-jointe de M. le C-te Poniatowski pour Votre Majesté Impériale m'est parvenue hier. Rien ne saurait m'être plus cher que les occasions de répéter à V. M. I. qu'Elle n'a point de serviteur plus zélé que moi, ni qui sente plus vivement le désir et le bonheur de pouvoir Lui donner quelques marques de son respectueux dévouement. Si V. M. I. est bien persuadée que celui, que je Lui ai voué pour ma vie, ne saurait aller plus loin, je n'ai rien à désirer. Vous me faisiez la grâce Madame, de me parler, il y a deux jours, du degré de respect et d'amour de vos sujets; vous nommiez ces sentiments: enthousiasme, fanatisme. Ils ne sont pas les seuls qui portent leur admiration jusque là. Ceux qui, comme moi, ont l'avantage de connaître particulièrement ce que Vous ajoutez de grâces et de qualités aimables aux vertus du trône, ajoutent aussi à la justice que Vous rend l'Europe, toute celle que Vous doivent Vos propres sujets.

Oserais-je rappeler à V. M. I. qu'Elle a bien voulu me promettre d'honorer le M-is de Fraignes ¹⁾, mon parent, de quelque intérêt aux malheurs qu'il essuie depuis longtemps chez le Roi de Prusse.

86.

Copie de la lettre de l'Impératrice au B-on de Breteuil ²⁾.

Je regarde politesse tout ce que vous me dites de flatteur et d'agréable dans votre lettre. On disait à peu près la même chose à Néron. Cependant je sais que vous m'aimez un peu mieux que lui.

Votre parent, le M-is de Fraignes, est relâché je crois, à l'heure qu'il est. Le Roi de Prusse a voulu le renvoyer à ma prière.

Je vous prie de faire parvenir l'incluse et de pardonner ce gentil griffonnage.

¹⁾ О приключеніяхъ маркиза Фрэна, французскаго эмиссара въ Цербстѣ, см. Вильбасовъ, I, стр. 366—370, 380, 384, 520 и 539.

²⁾ См. Вильбасовъ, II, стр. 527.

87.

Le Baron de Breteuil au Duc de Praslin.

Moscou, le 23 Février 1763.

Monseigneur, Les nouvelles du 3 février arrivées hier de M. Kayserling rassurent beaucoup sur l'état du Roi de Pologne. Il faut espérer que ce Prince s'en tirera.

M. M. les Chanceliers ont répété hier le désir qu'a l'Impératrice de s'entendre, dans la plus intime confiance, avec le Roi sur l'élection du Roi de Pologne, si Auguste III vient à mourir, et ils m'ont prié de vous marquer qu'ils envoyaient des instructions à M. le Prince Galitzin pour que, dans ce fâcheux cas, il pût s'ouvrir avec vous des vues et intentions de l'Impératrice. Ils ont assemblé, hier chez Elle, une espèce de conseil composé de ses Ministres de confiance et du maréchal Soltykoff, pour les consulter sur le parti à prendre par rapport à cela. Je ne suis point encore informé des avis qui ont prévalu, mais je suis seulement averti que l'Imp-ce voudrait fortement pouvoir se concerter avec le Roi de Prusse et, qu'en conséquence, on lui a expédié ce matin un courrier, pour lui faire des ouvertures et tâcher d'en obtenir de ce Prince, si la paix d'Allemagne est faite. J'espère, M-gr, qu'il ne nous sera pas impossible de l'amener de préférence à nos vues, si, toutefois, elles n'étaient pas conformes à celles de la Russie.

Je viens de vérifier que l'on a en effet donné ordre aux troupes Russes en Courlande et sur les frontières du côté de la Pologne, de se tenir prêtes à marcher au premier ordre; mais cet ordre a été l'effet de la vivacité et l'on se repent un peu aujourd'hui d'avoir sonné l'alarme.

Le Ministre de Danemark vient de me confier, M-gr, que sa Cour lui marquait qu'après bien des réflexions, des irrésolutions et des peines, elle s'était enfin déterminée pour des raisons très-importantes à renvoyer ici le baron Osten pour le remplacer. J'ai lu cet article dans sa dépêche; il est motivé comme ci dessus et je suppose que les raisons très-importantes ne sont autre chose, que sa connaissance que le baron Osten aura donné au Roi, son maître, de l'empressement que l'Impératrice lui a marqué pour le prendre à son service. L'arrivée de ce Ministre fera sensation à cette cour et ne diminuera pas les intrigues et les menées.

M. le Chancelier qui, depuis longtemps, roulait dans sa tête, le projet de demander sa démission, ou du moins la liberté d'aller passer deux ans dans des climats plus doux, pour le rétablissement de sa santé, m'a confié qu'il s'état déterminé à faire cette démarche, qu'il avait déjà écrit à l'Imp-ce une lettre très détaillée sur sa situation et ses

sentiments, et que S. M. avait répondu très-gracieusement à toutes ses demandes. Elle ne veut point qu'il quitte sa place, mais elle consent qu'il en suspende les fonctions pendant deux ans, pour aller soigner sa santé où bon lui semblera, S. M. lui conservant les émoluments de sa place pendant son absence, et l'assurance de la reprendre au retour. L'Impératrice, en accordant cette grâce au chancelier, lui a simplement demandé d'attendre pour son départ de Russie qu'elle fût de retour à Pétersbourg, ce qui doit être au mois de mai. Toutes ces petites particularités sont encore un secret, le chancelier m'en a fait part comme à son ami. Le projet de ce ministre est d'aller de Pétersbourg droit à Naples, dont le séjour et l'air lui ont beaucoup plu dans ses voyages: il y restera un an et se propose de passer la seconde année de son absence dans les provinces méridionales de la France et les derniers mois à Paris.

La Russie cherche, M-gr, à étendre ses relations du côté de l'Italie et à se former des liaisons directes avec Venise sur les objets de commerce. Cette République, suivant mes notions, ne s'empresse pas de répondre positivement à cette ouverture qui lui a été faite, cependant l'on croit qu'elle consentira à avoir un consul ici et à en recevoir un de la Russie.

M. le Grand-Duc est encore retombé malade depuis deux jours. On craint la petite vérole.

Je n'ai point vu M. Panin, aussi j'ignore encore ce que l'Impératrice lui a dit sur la déclaration du Roi. Je sais seulement qu'il n'a point engagé l'Impératrice à me traiter avec moins de bonté qu'à son ordinaire. J'ai eu l'honneur de lui faire ma cour, et Elle m'a parlé comme de coutume.

88.

Le Duc de Praslin au B-on de Breteuil.

Versailles, le 2 mars 1763.

Je ne vous envoie point encore aujourd'hui, M., vos lettres de rappel que je vous ai annoncées par ma dernière expédition. Ce n'est que par occasion que j'ai l'honneur de vous écrire et pour soutenir notre correspondance dans laquelle l'éloignement où vous vous trouvez n'a pas laissé que de mettre un peu de langueur

Vous aurez déjà appris, par les papiers publics, que nous avons reçu les ratifications de l'Angleterre pour le traité définitif. Nous n'attendons plus que celles de la cour de Madrid pour procéder à l'échange réci-

proque, après quoi la tranquillité sera rétablie solidement partout, puisque vous ne devez pas ignorer la conclusion de la paix d'Allemagne, qui probablement sera ratifiée dans le même temps que la nôtre par la proximité des puissances intéressées.

M. de Saltikoff a eu ses audiences du roi le 22 du mois dernier, et ce ministre est actuellement en plaine fonction.

Il m'a fait hier de la part de sa cour une proposition qui ne m'a pas peu surpris — c'est de faire séculariser un des évêchés vacant de l'Allemagne en faveur d'un des fils de S. M. Polonaise, et de procurer par là à ce monarque une sorte de dédommagement aux malheurs que la guerre lui a fait souffrir. J'ai dit au ministre russe que je rendrais compte au Roi de cette ouverture de sa souveraine, mais que cette idée me semblait un peu tardive, puisque les élections étaient partout actuellement faites ou prêtes à se faire, et que d'ailleurs, S. M. ne se prêterait sûrement pas volontiers à un arrangement aussi contraire aux constitutions de l'Empire Germanique et à la teneur du traité de Westphalie, dont elle était garante et protectrice. J'ai ajouté que la cour de Vienne serait encore moins de cet avis, puisque l'Empereur enfreindrait par là les capitulations qu'il avait jurées, en recevant la couronne; mais M. de Soltikoff m'a répliqué qu'il avait lieu de croire que la cour de Vienne ne serait pas éloignée d'y donner les mains. Je vous prie, M., d'en parler à M. le chancelier et de tâcher de pénétrer quelles présomptions peut avoir la Russie pour attendre cette complaisance de la part de la cour de Vienne. Au reste, vous vous conformerez sur cet objet au langage que j'ai tenu à M. de Soltikoff, en faisant sentir au ministre russe que d'un côté cette ouverture est moralement impossible à suivre, et que d'ailleurs il serait trop tard actuellement pour s'en occuper.

P. S. Je reçois à l'instant, M., vos deux dépêches N-os 29 et 30 du 3 février que j'ai eu à peine le temps de faire déchiffrer. Elles n'exigent de ma part aucune réponse pressée.

Vous aurez vu, M., dans ma lettre ci-dessus que M. de Soltikoff m'a fait les mêmes ouvertures que vous avez reçues des ministres russes à Moscou sur les sécularisations. Ma réponse à ce ministre réglera votre langage, et je crois qu'on doit sentir actuellement en Russie qu'il ne peut plus être question d'aucun arrangement de cette espèce.

Quant à la neutralité proposée conjointement par la France et l'Angleterre pour l'Empire, cette démarche a été faite pour le bien général pour celui de la cour de Vienne en particulier, et de concert avec l'Impératrice qui la désirait Elle-même, et qui sentait que, dans le cas où sa négociation avec le Roi de Prusse viendrait à échouer, il n'y avait rien de plus avantageux pour elle que cette neutralité.

Vous pouvez, M., vous en expliquer dans ces termes avec tous ceux qui vous en parleront. Au reste, les procédés du Roi envers ses alliés pendant toute la guerre et au moment de la paix ont été si purs et si désintéressés qu'ils n'ont pas besoin d'apologie. Je peux même vous dire que tous nos alliés nous rendent une justice authentique, et qu'ils publient hautement qu'ils n'ont qu'à se louer des procédés de S. M. Il y a même lieu de croire que l'époque de la paix servira à corroborer l'union de la France avec tous ses alliés, chose rare même après une guerre heureuse et peut-être sans exemple après une suite de revers tels que la grande alliance en a éprouvés.

89.

Le B-on de Breteuil au Duc de Praslin.

Moscou, 19 Mars 1763.

Monseigneur, Le courrier de M. le P-ce Galitzin, portant l'original de la contre déclaration du Roi, n'est arrivé ici que le 26 février. Cette pièce et le contenu des dépêches du Prince Galitzin n'ont fait aucune sensation plus forte que celle dont je vous ai rendu compte. Mais ce qui a excessivement blessé ça a été de voir, peu de jour après, la déclaration du Roi dans les gazettes. Cet écrit avait déplu comme je vous l'ai remarqué, M-gr. Mais on en avait espéré, je crois, le secret, et on était résolu à dévorer ce dégoût dans le silence, mais la juste et nécessaire publication des sentiments de S. M. sur cet objet, en détruisant l'espoir du secret, a humilié l'orgueil russe et un peu cabré la souveraine. J'ai fait sentir, autant que je l'ai pu et avec tous les ménagements imaginables, à tous ceux qui m'ont mis sur cette voie, la simplicité et la nécessité de cette démarche, dont la Russie nous avait même donné l'exemple, puisque sa déclaration s'était trouvée dans les gazettes précédentes. Mais toute réciprocité, qui n'est pas à l'avantage de cet Empire, ne paraît jamais ni concevable ni de droit. L'exigence des égards est aussi à l'infini et le manque en est d'usage chez les autres. Quoi qu'il en soit, M-gr, l'Impératrice qui, après la connaissance qu'Elle avait eue de la déclaration tant par moi, que par M. le Prince Galitzin, m'avait traité avec ses bontés ordinaires, m'a reçu avec le froid le plus silencieux et le plus marqué depuis que cette réponse s'est trouvée dans les gazettes, et je sais, par plusieurs personnes, qu'Elle s'en est expliquée avec aigreur.

La vicissitude perpétuelle de mes agréments dans ce pays m'a appris à ne pas m'affecter plus qu'il ne faut des nuages, qui s'élèvent

de mon devoir. Mais cette habitude ne va pas, M-gr, jusqu'au point de me rendre indifférent sur le jour, où il plaira au Roi de me mettre hors de portée d'essayer de nouveaux embarras à cette Cour.

Le premier mouvement de Catherine avait été de ne point recevoir la déclaration. Le second a été d'y répondre. Les deux chanceliers me le firent entendre et, sans paraître craindre cette réplique, je leur fis sentir le ridicule et les inconvénients de cette guerre de plume. Ces messieurs me dirent aussi, que M. le Prince de Galitzin leur écrivait que vous lui aviez demandé l'explication du mot cérémonial, inséré dans la réversale d'Elizabeth et dans la déclaration de Catherine et ce que l'on entendait ici en stipulant que l'on n'y changerait rien. J'ai répondu, M-gr, a ces messieurs que vous ne me parliez point de cette question et que je supposais que M. de Galitzin vous avait mal entendu; que vous lui aviez peut-être dit que le mot cérémonial n'avait pas été jusqu'ici assez clairement expliqué dans les réversales, mais que notre réponse ne laissait plus aucun louche sur la vraie signification de cette expression. Enfin, sans trop approfondir cette matière, j'ai tâché de persuader les deux chanceliers qu'il ne devait plus être question de cette affaire, et que nous devions réciproquement nous en tenir à nos déclarations. Les chanceliers m'assurèrent que l'Impératrice ne prétendrait jamais à aucune préséance, et ils insinuèrent à plusieurs reprises, que la Russie ne voulait que l'égalité. Comme je ne cherchais, M-gr, qu'à faire garder dans le silence la déclaration du Roi, j'écludai, tant qu'il me fut possible dans cette conversation, d'entrer dans le détail de cette prétention d'égalité et je dis toujours aux deux ministres: „Laissons tout cela là, croyez-moi nos déclarations respectives s'expliquent suffisamment“. A quelques jours de là, je vis M. Panin, qui me dit que l'Impératrice lui avait demandé s'il fallait répliquer quelque chose à la contre-déclaration du Roi, qu'il lui avait répondu que non, et qu'Elle était convenue, en conséquence de son avis, de ne plus remuer cette matière. M. Panin termina ce discours, en disant que la Russie ne formerait jamais de prétentions de préséance et il m'ajouta, comme une réflexion générale, que tous les souverains doivent être égaux et n'exiger que l'égalité entre eux, me disant que c'était son principe, et qu'il croyait que ce devait être celui de tout homme raisonnable. Je relevai, cette opinion, M-gr, et je cherchai à la détruire en notre faveur, cependant avec la plus parfaite modération, afin d'inspirer, s'il était possible au Ministre Russe un doute tranquille, qui pût nous laisser vis-à-vis des termes de la déclaration du Roi et nous mettre, à l'occasion, en état de la faire valoir dans toute sa force, tant en raison de l'ancienneté de nos droits qu'en vertu du silence actuel de la Russie.

Voilà, M-gr, quelle a été ma conduite dans la discussion de l'objet de la déclaration. Je désire que vous trouviez que j'ai saisi l'esprit de votre dépêche, en empêchant par toute sorte de ménagements, la déclaration du Roi d'être rejetée. Elle est reçue, mais tout cependant n'est pas dit sur ce point, car sous le prétexte de l'explication, que l'on me dit que le Prince Galitzin marque que vous lui avez demandée sur le mot cérémonial, et malgré tout ce que j'ai pu faire pour convaincre de l'inutilité actuelle de cette explication, les deux chanceliers ont eu ordre de l'Impératrice de me lire un article d'une dépêche au Prince Galitzin relative à ce mot cérémonial. Je ne sais si cette lettre sera parvenue à M. de Galitzin avant que la mienne vous soit rendue, mais dans le doute je dois vous informer, M-gr, que le Ministère Russe lui ordonne de vous déclarer verbalement que, par rapport au mot cérémonial, l'Imp-ce ne prétendrait jamais à rien qui puisse tendre à l'établissement en sa faveur, mais qu'elle exige à tous égards et en toutes occasion l'égalité: qu'en conséquence, elle donnera ordre à ses ambassadeurs de ne prétendre à aucune préséance sur ceux du Roi, mais à condition que, de son côté, S. M. donnera les mêmes ordres à ses Ambassadeurs. Je vous avoue M-gr, qu'à la lecture de cette résolution, je n'ai pu m'empêcher de témoigner ma surprise aux ministres Russes et de leur faire comprendre qu'ils manquaient à la fois aux anciennes réversales et à la nouvelle déclaration de Catherine, que nous n'avons exigée depuis notre reconnaissance du titre Impérial, que pour maintenir les droits de préséance de la couronne de France. Ces messieurs m'ont demandé à cela dans quelle circonstance nos droits avaient été reconnus par eux. Je me suis tenu à l'esprit des réversales, à l'ancienneté de notre Monarchie, de notre considération en Europe; et, sur tout cela, comme ces messieurs ne m'ont répondu que par l'égalité des souverains, qui n'ont que Dieu pour supérieur, j'ai cherché à leur démontrer que, quoique les souverains n'aient que Dieu pour supérieur, cela ne pouvait s'entendre que du côté de l'indépendance, mais que la raison et la justice voulaient pour l'ordre et le bien de la société qu'il y eût un rang assigné à chacun des souverains, et que la Providence avait suffisamment décidé cette question en donnant à certains Empires, non seulement l'ancienneté, mais un certain éclat, qui leur a toujours mérité l'avantage d'être considérés comme les premiers entre leurs semblables. Enfin, M-gr, j'ai établi, du mieux qu'il m'a été possible, sur cet objet mes principes; mais ils ont été sans fruit. Les ordres que vous me donnerez en auront peut-être davantage. Au reste, la prétention de cette égalité parfaite n'aura rien qui vous étonne. Je vous ai déjà informé de cette idée russe. L'orgueilleuse souveraine, qui gouverne ce pays, se serait volontiers déclarée supérieure à tous les Princes de l'Europe, si Elle disait ce qu'Elle pense

de sa puissance, mais des réflexions sages lui ont fait regarder comme modestie d'admettre les premiers Rois de l'Europe à égalité. L'Empereur des Romains ne tient pas une autre place à ses yeux, comme je vous l'ai déjà marqué. On me l'a répété dans cette circonstance; de sorte que la Russie s'érige en arbitre de la grandeur des souverains, et cherche à mettre une confusion, qui tourne à l'avantage de sa moderne considération.

Je vous ai informé, M-gr, de la notion, que j'avais acquise d'un article secret inséré à la suite du traité de commerce de 1734 entre l'Angleterre et la Russie, par lequel l'Angleterre, reconnaissant le titre impérial, stipule de la manière la plus précise que ce nouveau titre n'apportera dans aucun temps le plus léger préjudice à la préséance de la couronne d'Angleterre sur celle de Russie. J'ai suivi cette notion et je crois l'avoir parfaitement assurée. Je sais que M. Keith, avant de partir, en causant avec M. d'Haxthausen de la difficulté que j'éprouvais pour la réversale de Catherine, a confié au Ministre de Danemark ce point de sécurité de sa cour et la seule cause de son indifférence apparente sur cet objet capital. J'ai tâché, pour m'assurer de cette particularité, de tirer le même aveu du Comte de Buckinham, et dans une conversation de bonne amitié, le lord me dit, à propos de la déclaration sur le titre Impérial, que s'il avait eu le moins du monde de l'humeur le jour qu'elle lui fût remise, il ne l'aurait pas acceptée. Je lui fis connaître alors que j'étais informé qu'il y avait des arrangements positifs pris à cet égard par un article séparé à la suite du traité de 1734. L'Ambassadeur en convint. Content de son aveu, je ne le poussai pas plus loin, afin de n'être pas lié par une espèce de confiance, comme cette indiscretion aurait pu prendre l'apparence, si nous étions entrés dans plus de détails, mon objet étant d'en faire usage à la première occasion avec les Chanceliers, afin de leur faire sentir doucement le ridicule de leurs prétentions avec nous. J'ai donc dit aux chanceliers ma petite découverte et comme je m'y étais attendu, ils en ont paru surpris, mais ne m'ont pas moins nié le fait. Ceci se passait un jour de conférence des ministres; j'étais arrivé avant l'Ambassadeur d'Angleterre et, me doutant qu'il essayerait des reproches des deux Ministres Russes sur mes propos, et comme rien n'est plus mince que cet Ambassadeur, j'espérai tirer de nouvelles lumières de façon ou d'autre. Après donc que l'Ambassadeur eut conféré avec les chanceliers, comme je le quittais, j'eus bientôt trouvé le moyen de lier conversation particulière avec lui. Il avait reçu un courrier de Londres la veille. Je saisis cette circonstance pour lui demander si sa Cour lui parlait de la déclaration russe. Il me dit que non. Je lui ajoutai „au reste, comme Votre Excellence me l'a dit, peu importe et écrit à cette cour, puisqu'elle a des arrangements particuliers précis

avec la Russie dès 1734“. L'Ambassadeur me donna à peine le temps d'achever cette phrase, et me dit, en balbutiant avec vivacité et l'embaras d'un enfant qui s'excuse: „Non, non, nous n'avons aucun arrangement de ce genre avec cette cour“, et changea le discours. Je n'avais pas, M-gr, intention d'humilier S. Exc en lui rappelant ses propres paroles, je me tus, plus sûr de mon fait encore. J'ai cru que vous seriez bien aise d'être informé en détail de cette circonstance et qu'il n'était pas indifférent de l'avoir vérifié dans le cas présent de l'égalité prétendue par la Russie vis-à-vis de nous et vis-à-vis de toutes les puissances.

90.

Le Baron de Breteuil au Duc de Praslin.

Moscou, le 19 Mars 1763.

Monseigneur, Vos alarmes sur la santé du Roi de Pologne n'auront pas été plus longues que l'espérance qu'a eue cette cour d'apprendre la fin de Sa Majesté Polonoise; déjà les manifestes que l'on devait répandre en Pologne, à l'instant de la mort de ce Prince, étaient prêts. Douze cents exemplaires étaient prêts, suivant tous les avis, en trois langues: française, latine et allemande. Je me donne beaucoup de mouvement pour avoir un de ces exemplaires; mais jusqu'ici tous mes soins ont été inutiles. L'imprimeur était gardé par des officiers sûrs, et tout a été enlevé par le ministère avec la dernière recherche.

Les troupes des frontières avaient ordre de se tenir prêtes à marcher. Trois cent mille roubles, faisant à peu près 1.500 mille livres, étaient tirés en or de la caisse particulière de l'Impératrice pour être portés à M. Keyserling et être employés suivant l'avis des Czartoryski. Aucune de ces mesures n'est pas plus douteuse que l'ardeur avec laquelle on se serait porté à appuyer cette maison. Mais ce qui n'est pas également clair, c'est de savoir si le stolnick Poniatowski travaillait pour son cousin, ou pour lui-même. Quant à moi, je me persuade, avec bien d'autres, que ce jeune homme n'aurait fait usage de son crédit sur la souveraine Russe que pour tenter d'en réunir tous les efforts en sa faveur. Dans ce dernier cas, l'entreprise de la Russie n'aurait pas diminué de difficulté. Quoi qu'il en soit, vous pouvez être plus assuré que jamais, M-gr, que la souveraine de Russie et la plus grande partie de son conseil ne tendent qu'à l'établissement d'un Piast Czartoryski. La résolution de ce projet a encore été plus sensiblement remarquée dans les conversations russes depuis la convalescence du Roi de Pologne. La simplicité de cet arrangement est dans toutes les bouches, et le mini-

stère ne se donne aucune peine pour détruire ce bruit. Il faut espérer que, de façon ou d'autre, vous aurez maintenant le temps de prendre des mesures qui en gênent l'effet si ce projet de l'élection d'un Piast n'est pas conforme aux vues de Sa Majesté.

Vous aurez su, M-gr, par M. le M-is de Paulmy, l'envoi de M. le Chambellan Borch pour faire, au nom du Roi de Pologne, des représentations à l'Impératrice sur le duché de Courlande. M. le C-te Borch, muni d'une lettre du Roi de Pologne, a été admis à l'audience sans difficulté. Après cette audience il a eu quelques entretiens avec les chanceliers sur l'objet de sa mission. Il a dit tout ce qu'il croit qu'un Polonais peut dire sur cette affaire, et il l'a dit avec force et noblesse; mais tout cela n'a abouti qu'à s'entendre [répondre que l'expulsion de M. le Prince Charles était un parti pris. A huit jours de là, M. le Chancelier a averti M. le C-te de Borch que l'Impératrice regardant sa mission comme finie, elle avait ordonné qu'on le prévint qu'il aurait le lendemain ses audiences de congé. M. de Borch a protesté sur cette audience et a prétendu qu'il ne pouvait recevoir ses audiences sans un ordre du Roi, son maître, mais que si S. M. Imp-le voulait l'admettre à l'honneur de lui donner audience, il en profiterait pour entrer avec elle dans le détail des droits du P-ce Charles et de ceux que la Pologne a seule sur la Courlande. Le ministère Russe prit la réponse de M. de Borch *ad referendum* et le même jour lui fit savoir, par ordre de l'Imp-ce, que, puisqu'il ne voulait point d'audience, on lui envoyait la réponse de S. M. I. à la lettre du Roi de Pologne avec les passeports nécessaires, pour qu'il put la porter lui-même à ce Prince sans différer. M. de Borch, à cette seconde sermonce, s'est dit malade et a demandé un passeport pour un courrier, afin d'informer son maître. Les choses en sont là pour le moment. M. de Borch croit que le Senatus-Consilium confirmera sa mission et qu'il va se trouver accrédité par la République. Il renouvellera ses représentations et elles auront le même succès. Les dernières nouvelles de Mit-tau disent que M. le Prince Charles y est toujours.

Une personne assez bien instruite pour l'ordinaire vient de dire, M-gr, que le ministère Russe a reçu la réponse du Roi de Prusse aux politesses, que la Russie lui a faites dans le moment de la maladie du Roi de Pologne, sur les mesures à prendre de concert avec lui, dans le cas de la vacance de ce trône. Sa Majesté Prussienne dit, à ce qu'on m'assure, que quant à lui, tous les candidats lui sont égaux, pourvu que ce ne soit pas un Prince de la maison d'Autriche, mais que la Russie doit s'entendre principalement avec nous. Je n'entends pas trop, M-gr, le vrai sens de cette réponse, si ce n'est de donner méfiance sur nos sentiments et de tranquilliser sur les siens; au reste je ne suis pas en-

core assez assuré de la vérité de cette notion, quoiqu'elle me vienne de bonne part.

Vous aurez sans doute été informé, M-gr, par la cour de Vienne et par celle de Saxe, de leur avis sur un traité prétendu signé ici entre le Roi de Prusse et l'Imp-ce de Russie. Le ministre autrichien est le premier qui nous ait donné cet éveil. Ni l'ambassadeur Imp-l, ni moi, n'en avons la moindre idée. Nous avons cherché, chacun de notre côté, à approfondir la vérité de cette nouvelle, sans avoir rien appris qui nous la confirme. M. le C-te de Mercy a cru devoir parler tout rondement de ce bruit au ministère Russe. Ces messieurs l'ont désavoué après les plus fortes protestations, et, sur le compte qu'ils ont rendu à leur souveraine des inquiétudes de l'ambassadeur, cette Princesse lui en a parlé elle-même, en niant formellement d'en avoir jamais eu la pensée. Elle lui a ajouté qu'Elle croyait que cette méchanceté contre Elle était du cru du Comte de Brühl. Je croirais bien en effet, M-g, que le ministre Saxon a pu donner naissance à cette tracasserie, que je porte à juger dénuée de tout fondement quoique l'on cite quelques articles entiers de ce prétendu traité.

L'Ambassadeur d'Angleterre pousse fortement pour la conclusion du traité de commerce. L'on dit même, et j'ai quelque raison de le croire, que les deux cours sont en même temps dans le dessein d'en faire un d'alliance. Toujours est-il vrai que depuis quelques semaines le lord anglais a de longues conférences avec les deux Chanceliers. Ces messieurs me disent que leurs entretiens ne sont si longs, que parce que l'Ambassadeur est diffus et pesant. Cette raison n'est pas tout-à-fait imaginaire, mais n'est point, je suppose, la seule.

91.

Le Baron de Breteuil au Roi.

Moscou, le 20 Mars 1763.

Je n'ai rien de particulier que je puisse avoir l'honneur d'ajouter à V. M. sur ce pays. La copie de mes dépêches de ce jour à M. le duc de Praslin vous apprendra l'état des choses. Si Dieu avait appelé à lui le roi de Pologne, la politique n'aurait pas été si désœuvrée dans ce pays-ci; mais heureusement que ce prince s'est rétabli. Je n'ose plus parler à l'Impératrice des papiers dont elle désire la suppression. J'ai harcelé sans cesse M. Woronzow depuis ma dernière expédition, et, dans le moment où j'espérais lui voir mettre le feu à la correspondance secrète de l'impératrice, il est tombé malade, de sorte que cette destruc-

tion a encore été retardée. Jamais, Sire, je n'ai éprouvé plus de contrariété que dans le succès de cette misère: je ne m'en consolerais pas si je n'étais sûr que V. M. est persuadée que je n'y omets rien.

92.

Le duc de Praslin au Baron de Breteuil.

Versailles, le 21 Mars 1763.

Je vous envoie enfin, M., la lettre de rappel qui doit mettre fin à votre séjour en Russie. Je présume qu'après l'avoir reçue vous ne différerez pas à vous procurer l'audience dans laquelle vous la présenter à l'Impératrice. Cependant les devoirs de politesse que vous aurez à rendre dans la cour que vous quittez et les arrangements relatifs à votre voyage, me donneront le temps de vous écrire encore une fois par la voie de la poste, et je vous informerai dans cette dernière lettre du successeur, que le roi vous aura donné, afin que vous puissiez l'annoncer convenablement auprès de l'Impératrice et de ses ministres.

Vous laisserez, M., un de vos secrétaires à la cour de Russie pour entretenir la correspondance avec moi pendant le temps qui s'écoulera jusqu'à l'arrivée du nouveau ministre de S. M. Je pense que votre choix regardera encore le sieur Bérenger. Vous voudrez bien lui recommander de m'écrire très exactement par la poste et de ne dépêcher d'express que dans les cas d'une extrême importance et qui ne peuvent que très difficilement se présenter aujourd'hui.

Avant de partir de Russie, vous témoignerez à M-rs les chanceliers que nous avons été très satisfaits du personnel et de la conduite de M. le prince Galitzin pendant qu'il a été chargé des affaires de sa cour. C'est un homme sage et bien intentionné; des rapports que j'ai eu de sa façon de penser ne me laissent pas douter du désir qu'il aurait d'être employé ici, et s'il arrivait par la suite ou que l'on changât la destination de M. de Soltikoff, ou que la légèreté de sa tête et sa médiocrité dans tous les genres occasionnent son rappel, il ne saurait être remplacé par quelqu'un qui nous convint davantage que M. le prince Galitzin.

Vous sentez, M., que cette insinuation veut être faite avec adresse, afin même de ne pas nuire aux intérêts de celui que nous voudrions servir, et je crois qu'elle sera facilement adoptée par le vice-chancelier, qui est son oncle et qu'on m'assure être très porté pour lui.

Je ne vous dis plus rien du traité de commerce, puisque les ministres russes sont convenus que c'était à eux à nous donner un mé-

moire. S'ils ont véritablement envie de suivre cet objet de négociation, ils pourront le mettre entre les mains de M. de Soltikoff, avec lequel je le traiterais ici, et le terminerais avant que le roi ait un ministre en Russie.

93.

Le Baron de Breteuil au Duc de Praslin.

Moscou, le 29 Mars 1763.

Monseigneur, L'on est revenu à la charge pour engager l'Impératrice à donner la liberté au Prince Iwan et à le renvoyer en Allemagne. Mais les représentations de M. Bestoujeff, qui ont dérangé les dispositions, il y a quelque temps de S. M. I., à cet égard, l'ont empêchée d'écouter ces nouvelles tentatives. Elle s'est seulement déterminée, suivant ce que l'on m'a confié dans le plus grand secret, à éloigner M. le Prince de Brunswick sur-le-champ et ses deux fils cadets dans un an. L'on a envoyé cette agréable résolution à M. le Prince de Brunswick; mais ce Prince a refusé d'abandonner ses deux enfants, dont il n'a jamais été séparé et il a répondu que si des raisons qu'il ignorait empêchaient l'Imp-cc de faire à ces deux enfants la grâce de les élargir avant une année, il aimait mieux rester un an de plus prisonnier et les emmener avec lui. Ce sentiment mérite des éloges et l'on m'a assuré que l'Imp-cc en avait été touchée, et qu'Elle eût donné, sur-le-champ, la liberté à ce père respectable et à ses deux fils, s'il n'avait paru nécessaire de laisser S. M. I. s'affermir sur le trône, afin de faire un acte de générosité et de justice qui mit sous les yeux de son peuple les rejetons d'un sang que le plus grand nombre chérit.

Il y a toujours, M-gr, quelques petites rumeurs sourdes et des mécontents ou ambitieux qui murmurent, et qui voudraient faire une fortune aussi rapide qu'une trentaine d'individus, que la révolution en faveur de Catherine a élevés. L'on expédie pour la Sibirie le plus promptement que l'on peut une partie de ces mécontents, mais tous n'y vont pas et il en reste assez pour exciter quelque nouveau tumulte si l'on s'appliquait à le faire naître.

L'Imp-cc vient de nommer une Commission pour examiner les moyens d'étendre, et de donner une forme à la liberté que Pierre III a accordée à la noblesse. Cette commission doit aussi proposer les privilèges à accorder à perpétuité à la noblesse Russe, afin d'en faire un corps distingué et à l'abri des vexations du despotisme. Quand cette commission aura rédigé tous les points qu'elle croira propres à son ob-

jet, elle les présentera à l'Impératrice, afin qu'Elle y donne son approbation ou les modifications convenables suivant son bon plaisir. L'Impératrice n'a pas consenti trop volontiers à ce travail; il faudra voir si Elle en approuvera le résultat qui donnera à cette prétendue noblesse des bornes bien étendues et bien dangereuses. Je crois, M-gr, qu'il ne serait pas sûr pour Elle de se refuser aux articles principaux. La nation a saisi cette affaire avec une chaleur qui étonne les gens qui la connaissent le mieux, et l'on se permet dans toutes les maisons des discours sur ce point, qui ne se ressentent plus de l'esclavage que par leur excès. L'on ne tait point que l'Imp-ce a été forcée de consentir à cet arrangement et plus d'une personne m'a dit qu'Elle s'était prêtée de si mauvaise grâce à cette commission de la noblesse, qu'Elle avait dispensé la nation de la reconnaissance et surtout ceux qui se trouvent le plus à portée de juger de ses intentions. Il est étonnant, M-gr, combien cette Princesse, qui avait toujours paru courageuse, est faible et indécise, quand il s'agit de déterminer la plus légère question qui souffre quelque contradiction dans l'intérieur de son Empire. Son ton altier et hautain ne se fait plus sentir que dans les choses du dehors, parce que, outre que le danger n'est pas personnel, elle espère plaire à ses sujets dont l'orgueil peut en effet porter la plupart à exalter la grandeur et la lumière des vues, dont ils devraient plutôt blâmer et sentir les inconvénients.

L'Imp-ce se propose, M-gr, d'établir des magasins sur toutes les frontières, afin de pouvoir faire marcher ses troupes d'un côté ou de l'autre à la première nécessité. L'exécution de ce projet, qui est nouveau dans cet Empire, pourra donner quelque inquiétude aux Turcs et aux Tartares et souffrira d'ailleurs des difficultés presque insurmontables même au poids de l'or, puisque l'intérieur du pays est peu peuplé et moins cultivé encore, de sorte que le superflu, dont on peut composer les magasins, n'existe pas dans la plupart des Provinces. Celles d'Ukraine et de Livonie sont les seules qui permettent ces arrangements. Il est vrai que ce sont aussi celles qui présentent le plus d'objets relatifs à des magasins.

Les Anglais, à la veille de perdre tout à fait la vente de leurs draps d'Ecosse dans cet Empire, viennent de tenter, M-gr, de faire tomber les manufactures qui s'y établissent pour l'habillement des troupes; ils ont offert leurs draps d'Ecosse à cinq sols pas archine (mesure du pays qui vaut un peu plus que les deux cinquièmes de l'aune de France), meilleur marché que les draps fabriqués dans ce pays. Ils ont fait leur soumission pour cette fourniture au collège de guerre, chargé de l'habillement des troupes. L'Imp-ce, informée de cette manoeuvre et voulant

encourager les manufactures naissantes de son pays, s'est chargée de bonifier aux manufacturiers Russes les 5 sols par archine, dont les anglais voulaient faire le sacrifice momentané.

94.

Le Baron de Breteuil au Duc de Praslin ¹⁾.

Moscou, le 29 Mars 1763.

Monseigneur,

Je vous ai informé, M-gr, de l'ordre donné au clergé russe de faire la déclaration de son bien. L'évêque de Rostow, en recevant cette nouvelle, a fait un écrit très-fort contre cette nouveauté, dans lequel il ne ménage point l'Imp-ce et invite ses confrères à cesser d'être aveugles sur l'apparence de ses intentions pieuses. Cette Princesse a fait porter cet écrit au Synode pour qu'il jugeât la conduite de l'Evêque. Le Synode l'a déclaré coupable et l'a remis à la Justice de Sa Majesté; mais cette Princesse n'a pas voulu prononcer et s'en rapporte au Synode.

95.

Le Baron de Breteuil au Duc de Praslin.

Moscou, le 10 Avril 1763.

Monseigneur. Plusieurs personnes de notre corps diplomatique veulent ici, M-gr, que l'Imp-ce s'entende avec le Roi de Prusse pour exciter du tumulte en Pologne, et forcer la nation à quelque démarche hasardée qui serve de prétexte aux désirs que peuvent avoir ces deux Puissances de démembler à leur profit une partie de la Pologne. Quant à moi, je persiste à rejeter l'idée de ce concert. Je suppose le Roi de Prusse, las et satisfait de sa guerre, est trop éclairé pour se figurer de pouvoir conserver facilement ce qu'il lui serait aisé d'envahir à la Pologne dans le moment. Je reste toujours persuadé que l'Imp-ce ne suit que le mouvement de sa haine pour M. le Prince Charles, celui de son

¹⁾ Неизвестно по какой причинѣ текстъ нѣсколькихъ депешъ, начиная съ настоящей, сообщенъ не въ полномъ объемѣ.

Благодаря любезнымъ указаніямъ Директора Архива Французскаго Министерства Иностранныхъ Дѣлъ, въ примѣчаніяхъ къ документамъ, печатаемымъ неполностью, будетъ приводиться краткое ихъ содержаніе. № 94. Demêlés russo-tures. Affaires de Pologne. Rapports avec le Danemark et la Suède.

orgueil en prescrivant des lois à ses voisins, celui de son ambition en plaçant en Courlande un souverain qui prenne l'habitude, de ne dépendre, ou même petit à petit de ne relever, que de la Russie,—enfin celui de son goût pour les Czartoryski, qui l'a porté à entrer dans toutes leurs vues avec l'espoir et probablement la certitude d'être dédommagée des embarras, que ses protégés peuvent, lui causer par tous les sacrifices qui pourront dépendre d'eux, si la protection Russe les élève où ils veulent se placer.

Mais au reste, M-gr, de façon ou d'autre, il ne résulte pas moins que la Pologne peut se trouver en danger d'essuyer des pertes à l'avantage de la Russie si les puissances, intéressées, à la fois au soutien de cette République et aux limites de l'Empire despote, ne prennent des mesures pour arrêter les projets fâcheux pour la Pologne. La Porte est seule en état dans le moment présent d'opérer ce salutaire ouvrage, en témoignant son intérêt pour la Pologne et son inquiétude sur ce qui peut lui être contraire.

M. le C-te de Brühl a envoyé ici au Résident Saxon l'extrait d'une déclaration verbale qui doit avoir été faite par le ministère de Madrid au Plénipotentiaire Russe qui y réside; cette déclaration, si elle a été prononcée dans les termes qu'elle est écrite par la Cour de Saxe, prouve que le Roi d'Espagne prend l'intérêt le plus chaud au Roi de Pologne et à M. le Prince Charles. Il demande à la Russie, suivant cet écrit, de laisser le Prince Charles jouir paisiblement de son duché, sans quoi S. M. Catholique dit qu'Elle cessera toute correspondance avec la cour de Russie. M. le M-is d'Almadovar n'a rien appris de sa Cour de relatif à cette prétendue déclaration; il est peu satisfait que le Résident Saxon l'ait rendue publique. L'on en rit à cette Cour, et l'on s'y égaie sur le danger de se voir contraint par l'Espagne à rétablir le P-ce Charles.

L'on ne se permet pas les mêmes plaisanteries sur la réponse Espagnole sur le titre Impérial, et, quoique le ministère ne m'en ait rien dit, je suis informé que c'est avec autant de douleur que d'humeur qu'on l'a reçue. M. le M-is d'Almadovar, qui est fort incommodé, n'a pas encore eu occasion de se trouver à portée de savoir ce qu'on aurait pu lui dire à ce sujet.

Depuis tous ces écrits l'Imp-ce m'a tenu en pénitence plusieurs jours de Cour, sans me faire la grâce de me parler: mais cependant il y a deux jours qu'Elle a repris, à peu près, avec moi le ton de bonté ordinaire.

L'archevêque de Rostow a été appelé ici par le Synode pour les discours et écrits dont j'ai eu l'honneur, M-gr, de vous parler. Il n'y a encore rien de décidé sur son sort, et le Synode y est d'autant plus embarrassé que plusieurs Evêques et ecclésiastiques ont suivi l'exemple

*

de celui de Rostow. La Cour a gagné l'archevêque de Nowgorod, de sorte qu'il paraît qu'elle apaisera le cri des prêtres et en imposera à son gré aux plus véhéments.

J'attends avec impatience de vos nouvelles, M-gr, et, si je vous suis aussi inutile ici qu'il me le paraît, la permission d'en faire partir me fera grand plaisir.

96.

Le Duc de Praslin au B-on de Breteuil.

Versailles, le 11 avril 1763.

Le sieur Pochet, M., m'a remis exactement et avec assez de diligence les dépêches que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser le 23 de février, sous les N-os 31, 32, 33 et 34. Je rendrai volontiers à ce négociant les bons offices qu'il pourrait me demander et qui dépendraient de moi, puisque son zèle et sa conduite en Russie lui ont mérité de vous un aussi bon témoignage.

Les détails contenus dans cette expédition ne m'ont appris d'intéressant que la réception de notre réponse à la déclaration de l'Impératrice de Russie sur l'article du cérémonial et les premières impressions qu'avait fait cette pièce; mais il nous importait beaucoup de savoir positivement le parti qu'on aurait pris sur l'original, envoyé par M. le prince Galitzin, et c'est ce qui m'a fait différer jusqu'à présent de vous écrire cette dernière lettre.

Nous voyons avec plaisir que le ministère russe a senti toute l'équité des droits que le Roi a prétendu se conserver par cet écrit authentique; un pareil éclaircissement était nécessaire à la correspondance qu'il convient aux deux monarchies d'entretenir entre elles, et nous espérons en détruisant tout sujet de mésintelligence ou de refroidissement. C'est, pour ainsi dire, avoir jeté les fondements d'une amitié sincère et durable. Vous vous expliquerez sur ce ton là, M., dans les dernières conversations que vous aurez avec les ministres russes en les quittant, et vous les engagerez à témoigner à leur Souveraine le désir qu'a le Roi d'établir avec Elle une union véritablement cordiale.

Le temps qui s'est écoulé, depuis que j'attends cette nouvelle, exige aujourd'hui que je presse un peu votre départ et votre voyage, afin que vous veniez recevoir les instructions relatives à l'ambassade que vous devez remplir à Stockholm. Les difficultés de ce voyage pendant l'hiver ne vous permettront pas de faire ici un long séjour, et je vous préviens de cette nécessité pour que vous puissiez faire vos dispositions en con-

séquence. Vous êtes entièrement le maître ou de passer par Berlin et Dresde, ou de revenir par Varsovie et Vienne.

Je ne vous adresse point, M., le traité définitif, que nous avons fait imprimer au Louvre, parce qu'il grossirait trop ce paquet qui vous parviendra par la poste et que d'ailleurs vous l'aurez déjà vu dans nos gazettes. Mais j'en enverrai par le premier courrier quelques exemplaires au sieur Bérenger qui les remettra aux ministres russes.

97.

Le Roi au Baron de Breteuil.

Marly, le 8 Mai 1763.

J'ai reçu toutes vos lettres depuis le N-os 28 jusqu'au N-os 33 inclusivement, ainsi que les copies qui les accompagnaient de toute votre correspondance avec mon ministre des affaires étrangères.

Plusieurs objets que vous traitez dans la suite de cette correspondance étant aujourd'hui terminés, il serait inutile d'en parler. De ce nombre sont l'affaire de la réversale et celle de la paix d'Allemagne. Sur la première je ne puis qu'approuver l'attention constante que vous avez eue à maintenir la dignité qui est due à ma couronne, objet sur lequel le Duc de Praslin vous a écrit conformément à mes intentions.

La conclusion de la paix d'Allemagne, sans l'intervention de la Cour de Russie, malgré le désir qu'elle avait d'y participer, lui a fait perdre une occasion bien favorable de se mêler des affaires desquelles vous savez que mon intérêt est de la voir exclue. Ni la sécularisation de quelques évêchés d'Allemagne, ni autre arrangement pour le dédommagement de la Saxe n'a pu avoir lieu. On doit en conclure, ainsi que du mystère que l'Imp-ce Reine et le Roi de Prusse ont fait à la Russie de l'ouverture des conférences d'Hubertsbourg, que le crédit de cette puissance sur le Roi de Prusse n'est pas grand, puisque, si elle avait voulu parler avec fermeté sur la satisfaction du Roi de Pologne, il y a lieu de croire que le Roi de Prusse aurait consenti à quelque proposition raisonnable en faveur de ce Prince.

On ne doit s'occuper actuellement de la Russie que pour suivre ses procédés dans son intérieur et relativement à la Pologne.

Je vois par toutes ces lettres que cet Empire, tranquille en apparence, ne l'est pas en effet, et qu'il y a toujours de la fermentation qui aurait éclaté plus tôt, si le Grand Duc fût mort de sa dernière maladie. Le récit que vous faites de vos conversations avec l'Impératrice prouve évidemment que cette Princesse connaît son état, sur lequel Elle cherche

inutilement à s'aveugler, le danger de sa situation se présentant toujours à son imagination. Sa position était facile à prévoir, et ma lettre du 10 7-bre vous l'annonçait, son caractère doit augmenter ses embarras. Haute, ainsi que vous le remarquez, lorsqu'il s'agit de quelque discussion avec les puissances étrangères et dans laquelle sa sûreté personnelle n'est point intéressée, mais faible vis-à-vis de ses sujets, ils s'en aperçoivent et la forcent à souscrire à ce qu'ils désirent. Ce qui se passe à Moscou, loin de devoir rien changer à ce que je vous ai marqué le 10 7-bre dernier, m'engage au contraire à vous le renouveler; vous ne devez point vous joindre aux mécontents, ce qui ne convient en aucune manière à ma dignité, mais vous devez examiner attentivement ce qui se passe pour prévoir les effets ou les suites de leur mécontentement. Il ne peut en résulter que des embarras dans l'intérieur de l'Empire, ce qui mettrait obstacle aux entreprises que l'Impératrice voudrait former au dehors. Les dépenses que cette Princesse fait malgré l'épuisement de ses finances, et le peu de ressources que ses sujets lui fourniraient ne lui permettraient pas, si Elle était bien conseillée, de tenter quelque chose d'important contre les puissances voisines, puisqu'elle ne pourrait fournir aux frais que cette entreprise exigerait.

Il était naturel que la maladie du Roi de Pologne occasionnât des mouvements en Russie. Cet évènement a développé les sentiments de l'Impératrice et de la nation. Lorsqu'on annonce qu'en cas de vacance du trône il ne peut être rempli convenablement que par un Piast, et qu'on ne peut le choisir que dans la maison Czartoryski, c'est faire entendre assez publiquement sur qui l'on veut que le choix tombe. Le comte Poniatowski a trop d'ambition pour employer le crédit de la Russie, pour employer le crédit de la Prusse en faveur de son oncle, le palatin de Russie, ou de son cousin le Prince Adam, s'il peut l'obtenir pour lui-même. La continuation de la correspondance de l'Impératrice avec lui, le secret qu'elle cherche à y mettre, faisant passer les lettres qu'elle lui écrit tantôt par vous, tantôt par le comte de Mercy, prouve que ses sentiments sont les mêmes. Si elle ne veut pas lui donner la permission de retourner en Russie, quelque instance qu'il fasse pour l'obtenir, c'est que la considération de sa gloire l'emporte sur tout autre sentiment. Elle peut d'ailleurs craindre pour le comte Poniatowski et pour elle-même, et elle est sans doute retenue par la passion qu'elle a pour le comte Orloff, passion qu'elle a si peu de soin de cacher, ainsi qu'on le voit par tout ce qu'elle vous en a dit et au comte de Mercy. Une élection pourrait changer ces sentiments, et, si par les menaces, la force et les libéralités, elle plaçait le comte Poniatowski sur le trône de Pologne, alors les motifs de décence qui l'arrêtent n'auraient plus lieu: cette princesse, en épousant un roi de Pologne, ne se ferait plus les repro-

ches qu'elle aurait à se faire en épousant un simple particulier. Ce serait ce qui pourrait arriver de plus contraire à mes intérêts, à la Pologne, à la Russie et aux puissances voisines. Le comte Poniatowski, élève du Ch-er de Williams, qu'il surpasse encore en chaleur et en vivacité, est, quoiqu'il ait pu nous dire, partisan zélé de l'Angleterre; cette puissance, pour la quelle le penchant de l'Impératrice est connu par les éloges qu'elle en fait, aurait donc le plus grand crédit en Russie. La Pologne deviendrait une province de la Russie et perdrait certainement sa liberté pour le présent et pour l'avenir. Il n'est pas douteux que le nouveau roi de Pologne, soutenu de la Russie, ne parvînt à rendre son trône héréditaire. Les Russes devraient renoncer à l'espérance d'obtenir de leur souveraine, soutenue par un roi de Pologne, son mari, ou du moins son allié fidèle, par sentiments, par reconnaissance et par intérêt ce qu'ils prétendent l'obliger à leur accorder. La religion russe serait à la vérité un obstacle à ce mariage; si le mari de l'Impératrice devait aussi partager son trône ou résider en Russie, il faudrait qu'il professât la religion grecque; mais dans le cas dont il s'agit on ne pourrait exiger du roi de Pologne de changer de religion et les Russes ne seraient pas fondés à empêcher ce mariage, qu'on leur présenterait comme une augmentation de forces à leur empire. Ils n'en devraient cependant pas être moins inquiets pour leur religion, ils ont vu ce que Pierre III projetait pour le luthéranisme. La Turquie serait entourée de trois puissances qui auraient un intérêt égal à se tenir unies contre elle. La Suède serait absolument sous le joug, et, si la Russie voulait seconder les désirs de la Reine pour faire rétablir la souveraineté, les patriotes ne pourraient résister. Malgré ce que les ministres de l'Impératrice vous ont dit du désir que cette princesse avait de s'entendre avec moi sur l'élection, l'ordre qu'elle avait donné de faire entrer ses troupes et de répandre un manifeste, prouve que ce désir n'est pas réel et que l'on n'a d'autre objet que de savoir mes intentions. Si on vous en parle, vous devez toujours poser pour base la liberté des Polonais; en établissant ce principe avec les ministres russes, vous les supposerez trop justes pour en avoir d'autres; vous ajouterez que, toutes les fois que la nation sera libre dans son choix, celui qu'elle fera d'un prince saxon, d'un Piast ou d'un prince étranger, qui n'aurait cependant aucun intérêt directement opposé aux miens, me sera indifférent, puisqu'elle y aura cru trouver sa convenance. De cette manière vous parviendrez peut-être à découvrir les véritables intentions de cette cour sans lui dire les miennes. Mais dans toutes vos conversations particulières avec le favori Orloff, le hetman Razoumowski et la princesse Dachkoff, vous ferez valoir, aussi adroitement que vous le pourrez, les considérations que je vous ai exposées plus haut. Je sais que par le caractère

du favori Orloff et la difficulté de s'expliquer avec lui, il ne nous sera pas aisé de lui insinuer directement les craintes qu'on peut lui inspirer sur sa fortune et sur son crédit, si les vues de l'Impératrice pour Poniatowski se réalisaient; mais vous trouverez peut-être quelque voie indirecte pour y parvenir. M. Panin serait obligé d'abandonner les vues qu'il a de donner à sa nation une espèce de liberté et de remédier aux désordres et aux abus de l'administration intérieure. Le hetman, la princesse Dachkoff, enfin tous ceux qui ont du pouvoir et du crédit sur l'Impératrice, le perdraient sûrement. Ce projet, fruit d'une passion à laquelle son ancienneté n'a rien fait perdre, mettrait certainement la Russie dans des embarras considérables. Ce que les personnes, dont je parle, peuvent inspirer de plus convenable à l'Impératrice est de s'occuper uniquement du soin de s'affermir sur le trône pour pouvoir dans le temps en laisser ou en transmettre la possession tranquille à son fils. L'entreprise qu'elle ferait de vouloir forcer la Pologne pourrait être très dangereuse: l'empire russe n'est pas en état de soutenir cette dépense; elle donnerait l'éveil aux Turcs, aux Tartares, qui pourrait avoir des suites très fâcheuses; la Russie, après la guerre qu'elle vient de faire, est hors d'état d'entretenir des armées en Pologne et de se défendre contre d'autres puissances. Vous serez attentif aux effets que toutes ces observations, adroitement ménagées, pourront produire.

Il est bien difficile de croire que le roi de Prusse ait dit à la Russie qu'elle devait se concerter avec moi sur le choix du roi de Pologne: l'objet de ce prince ne peut être que de savoir par ce canal ce que je pense à cet égard.

Le conseil qu'on avait donné à l'Impératrice, de mettre le prince Iwan en liberté et de le renvoyer en Allemagne n'avait-il d'autre but que de faire faire à cette princesse un acte de générosité et de justice? Est il naturel de penser que ce prince en liberté oublie qu'il a été empereur? Ceux qui conseillaient de la lui rendre ne se proposaient-ils pas secrètement de pouvoir toujours opposer un prétendant à l'Impératrice s'ils étaient mécontents de son gouvernement? Le comte de Bestoujeff, en s'opposant à ce conseil, pense utilement pour la sûreté de l'Impératrice; mais si elle retient le prince Iwan en prison, ses partisans ne peuvent-ils parvenir à l'en faire sortir? et lorsque son père et ses deux frères seront en Allemagne, si l'Impératrice persiste dans le dessein de les y renvoyer, sera-t-on assez sûr d'eux pour croire qu'ils resteront tranquilles? La résolution du père de ne pas quitter ses enfants est très louable.

Il est connu que je n'ai jamais pris part à l'affaire de Courlande; ainsi je n'ai point d'ordre à vous donner à cet égard. Elle paraît finie par celui que le roi de Pologne a donné à son fils de venir le rejoindre.

Le ressentiment que l'Impératrice conservait des intrigues, où ce prince était entré pendant son séjour à Pétersbourg, tendantes à faire renvoyer Poniatowski, est sans doute la cause de la vivacité qu'elle a mise dans cette affaire; mais on ne peut douter que cette Princesse n'ait été excitée par les Czartoryski à le traiter avec autant de hauteur qu'elle l'a fait. Leur dessein était de chagriner le roi de Pologne et de faire voir à la nation qu'ils sont sûrs de l'appui de la Russie, afin de s'attirer un plus grand nombre de partisans qui facilitent le succès de leurs vues. On ne peut donc donner trop d'attention à toutes leurs démarches à Pétersbourg, ni trop donner d'inquiétude sur leur compte à ceux dont l'intérêt personnel est d'empêcher l'Impératrice de porter les choses trop loin en faveur de cette maison. Je compte que vous ne cesserez pas de représenter à M. Woronzoff combien je souhaite apprendre que la correspondance secrète a été brûlée. Si sa maladie l'a empêché de terminer cette affaire, je ne doute pas qu'il ne s'en soit occupé aussitôt après son rétablissement.

Mon intention avait été en vérité d'employer le S-r d'Eon en Russie, ce qui m'avait engagé de vous ordonner d'écrire sur son compte; mais de nouvelles circonstances m'ont fait changer sa destination. Il restera en Angleterre avec l'ambassadeur que j'y envoie. Comme le S-r d'Eon est instruit de mes vues secrètes il aura ordre de chercher à pénétrer les sentiments de l'Angleterre sur cet objet, et le compte qu'il me rendra me mettra en état de vous en informer.

98.

Le Baron de Breteuil au Roi.

Moscou, le 11 Mai 1763.

J'ai l'honneur d'envoyer à V. M. copie de mes dépêches à M. le Duc de Praslin jusqu'à ce jour, et ce sera, Sire, ma dernière expédition jusqu'au moment où je profiterai de la permission qu'il vous a plu de m'accorder. Je me propose de partir le 16, pour aller me mettre aux pieds de V. M. La correspondance de V. M. avec l'Impératrice Elisabeth est enfin brûlée, et il n'existe plus que le chiffre qui aura le même sort après la réception de la réponse de M. Tercier à M. de Woronzoff. Je laisserai les choses dans un assez bon point de tranquillité pour l'Impératrice, et, si la mort ne lui enlève pas son fils, je me persuade qu'elle règnera paisiblement jusqu'à ce qu'il ait l'âge et la force de sentir que son droit de mère ne lui donnait pas ceux de sa souveraine: ce jeune prince, au reste, n'annonce pas des passions bien vives. V. M. saura, avant le départ de cette lettre, le départ de M. le prince Charles de

Mittau. Biron a déjà commencé à régner par deux ou trois actes d'autorité qui lui ont attiré des reproches de cette cour; il a ôté à des protégés de la Russie des terres ducales que l'usage de Courlande donne à ferme à la noblesse et qui leur sont utiles. Je crois qu'un baron de Vitinghoff, qui a l'honneur d'être au service de V. M., est du nombre de ceux qui ont été privés de ces fermes.

Je ne pourrai rien ajouter au contenu de mes dépêches au ministre de V. M. sur ce pays, tant que la paix durera ou que le roi de Pologne vivra. Sur ce dernier article, l'on ne peut s'attendre à la possibilité d'avoir aucun concert avec Catherine qui aille aux vues de V. M.

99.

Le Baron de Breteuil à M. Tercier.

Moscou, le 11 Mai 1763.

Vous trouverez ci-joint une tette de M. de Woronzoff qui fait la clôture de la correspondance secrète. Je l'ai gardée quelque temps, parce que je n'avais pas d'occasion d'expédier des courriers. Au reste quoique M. le chancelier vous marque qu'il ne brûlera la correspondance qu'après votre réponse, j'ai enfin la satisfaction de pouvoir vous annoncer que je l'ai engagé depuis sa lettre écrite à la brûler entièrement; j'ai saisi cette occasion pour lui faire sentir qu'il exposerait le secret du Roi en gardant tous ces papiers. Je n'ai point assisté à cette brûlure, mais M. de Woronzoff m'a donné sa parole d'honneur qu'elle est faite et qu'il n'a gardé que le chiffre pour déchiffrer votre réponse, qu'il jettera aussi tout de suite au feu dans quelque temps qu'elle lui arrive. Jamais rien, Monsieur, n'a été plus difficile à terminer que cette suppression, mais enfin elle est parfaite.

J'ai reçu mon rappel le 20 du mois dernier; j'ai eu mes audiences le 8 de celui-ci, et je me propose de me mettre en chemin pour avoir le plaisir de vous voir le plus tôt que je pourrai. J'aurais voulu pouvoir laisser ici M. Duprat, mais sa santé est fort délabrée et demande des soins qu'il ne trouvera qu'en France. Il n'a que 25 ans et est cruellement tourmenté de la pierre. Il espère que l'habileté de nos Esculapes lui fournira quelque soulagement. M. Bérenger sera encore chargé des affaires du Roi. Il est dans la plus entière ignorance de l'affaire secrète. Je lui ai laissé l'ordre de me renvoyer toutes les lettres chiffrées dont il ne connaîtra pas le chiffre, car j'attends tous les jours de vos nouvelles; je n'en ai pas reçu depuis 10 septembre. J'en conclus que le Roi n'a pas d'ordre particulier à me donner; mais vous m'auriez fait grand plaisir de me dire deux mots.

Je n'ai rien à ajouter au contenu de mes dépêches dont j'envoie la copie au Roi. La paix et le rétablissement du roi de Pologne rendent la Russie aussi tranquille qu'elle nous la rend indifférente pour le moment.

100.

Le Baron de Breteuil au Duc de Praslin.

Moscou, le 12 Mai 1763.

Monseigneur, En relevant, M-gr, copie de la lettre de M. le Duc de Choiseul du 18 février et la note de la société d'agriculture de Rouen que vous m'avez adressée, j'ai écrit sur-le-champ en Ukraine pour avoir les informations que désire cette société de citoyens sur les bois de pins ou de sapins. M. Bérenger vous fera passer les détails qu'il recevra; mais quels qu'ils soient, l'envoi des graines de pins ou sapins et les branches demandées dans la note ne pourront s'expédier que l'année prochaine, puisqu'il faut suivant la note observer de cueillir les cornets qui renferment cette graine avant le mois de mars. Je n'ai reçu cette demande qu'à la fin d'avril; ainsi il m'était impossible d'y satisfaire cette année. Je dois au reste vous observer, M-gr, que les sapins ou pins les plus beaux et les plus propres à la mature ne se trouvent point en Russie. Les anglais les tirent de Pologne; on les transporte à Riga pour y être embarqués et c'est ce qui fait croire que ces bois sont tous du cru de Russie; mais le plus grand et le meilleur nombre vient en effet de Pologne; de sorte que pour s'assurer les meilleures espèces, vous pourriez, M-gr, donner au ministre du Roi en Pologne les mêmes ordres de recherches que vous m'avez adressés.

101.

Le B-on de Breteuil au Duc de Praslin.

Moscou, le 12 Mai 1763.

Monseigneur, Je ne vous rapporterai point le détail minutieux de mes entretiens avec l'Imp-ce. Je me bornerai à quelques particularités, qui, dites dans la chaleur et la confiance d'un discours, moitié gai moitié sérieux, me paraissent jeter une dernière lumière sur l'opinion des principes et du caractère de cette Princesse, que j'ai taché de vous faire connaître jusqu'ici et de mieux développer encore dans ces derniers entretiens.

Je n'ai rien négligé de tout ce que je devais dire à l'Imp-ce sur les sentiments du Roi pour Elle. Je me flatte aussi que vous êtes persuadé que j'ai mis autant de cajolerie politique qu'il m'a été possible et qu'il était convenable que je le fisse. Son goût pour cette denrée m'assure qu'elle n'y a pas été insensible, ainsi que ses protestation suffisamment amiables. Une des premières choses que l'Imp-ce me dit, c'est que j'allais devenir son ennemi en Suède. Je l'assurai qu'Elle y aurait un serviteur de plus et que je croyais les principes de l'amitié du Roi pour la Suède trop conformes à ceux de S. M. I. et des intérêts de la Russie, pour craindre de trouver mes soins en opposition avec ceux de son ministre. L'Impératrice me répondit: „Nous verrons“. A cela je répliquai, afin de la rendre plus intelligible ou plus indiscrete s'il était possible, que Pierre III était seul capable d'avoir imaginé quelque avantage pour lui à troubler le système du Gouvernement suédois. L'Imp-ce se borna à me dire: „Quant à moi je suivrai à cet égard ce que je jugerai utile à mes intérêts“. D'après cela je dis: „M-me, je ne crains point que jamais V. M. puisse taxer mon travail et mon devoir de Ministre de France de n'être pas d'accord avec l'attachement et le respect que je lui ai voués pour ma vie“. L'Imp-ce me dit encore: „Nous verrons“ et finit sur cet article. Je voudrais pouvoir apprécier au juste cette réflexion peu mesurée de Catherine: „Vous serez mon ennemi en Suède“. Vous en jugerez, M-gr, mieux que moi, mais sans l'approfondir à toute rigueur, je crois qu'elle mérite attention. L'Impératrice me parla du rétablissement de la paix et me demanda combien je croyais qu'elle durerait. Je dis à cela que si j'en jugeais par l'épuisement général et la sagesse des souverains qui gouvernent l'Europe, je regardais cette paix comme devant être très-longue; qu'au reste il était des évènements impossibles à prévoir qui renversaient tous les points les plus raisonnables et les plus convenables à l'humanité, mais que, dans tous les cas, j'étais persuadé que la paix ou la guerre dépendrait beaucoup des résolutions de S. M. Alors l'Imp-ce, prenant l'air de modestie, me dit: „Vous croyez donc que l'Europe a maintenant les yeux sur moi et que j'ai quelque considération dans les cabinets“. Je répondis avec politesse à cette grande question et l'Imp-ce reçut mes compliments avec complaisance, en ajoutant avec toute la dignité Imp-le: „Je crois en effet que la Russie mérite attention; j'ai, la paix faite, la plus belle armée de l'Europe; je ne manque pas d'argent et j'en serai abondamment pourvue en peu d'années. J'aurais, me dit elle, encore plus de goût pour la guerre que pour la paix si je me laissais aller à mon penchant, mais l'humanité, la justice et la raison me retiendront j'espère toujours. Cependant il ne faudra pas me pousser comme l'Imp-ce Elizabeth pour entreprendre la guerre; je la ferai quand elle me sera nécessaire, mais jamais par com-

plaisance pour les autres“. Je louai fort cette dernière maxime et l'Impératrice me fit alors clairement entendre qu'Elle l'avait principalement puisée dans les motifs qui ont déterminé l'Impératrice Elizabeth à suivre l'impression de la Cour de Vienne contre le Roi de Prusse. Elle me parla ensuite de ce Prince et me montra tout l'enthousiasme qu'elle a pour ses talents et son génie. Je dis qu'il serait à désirer qu'il eût l'âme et le cœur aussi dignes d'admiration. A cela Catherine fut fort de mon avis, et ajouta: „il est cruel“. Je parus étonné de ce sentiment, en avouant mon ignorance sur les actions du Roi de Prusse qui autorisaient l'Imp-ce à en juger ainsi. Cette Princesse ne m'en cita aucune, mais me dit: „L'on m'a assuré qu'il répugnait aux supplices qui devaient se passer sous ses yeux, mais qu'il ne se faisait aucune peine d'ordonner les plus grands tourments loin de lui“. Elle me demanda ensuite ce que je pensais de la durée de la puissance Prussienne et me dit qu'Elle était d'opinion qu'elle tomberait avec le Roi actuel, d'autant que son successeur n'annonçait aucun talent. Cette conversation nous conduisit, M-gr. au système de l'Europe. L'Imp-ce parut douter de sa consistance, sans cependant s'écarter des réflexions générales sur ce point. Elle me dit que, quant à elle, elle n'avait et n'aurait de si tôt d'autre système que celui de songer uniquement à son intérieur, et qu'autant qu'elle le pourrait, elle en ferait toujours dépendre ses affaires de dehors, ce qui, suivant elle, n'a jamais été la maxime des Russes. Elle me dit qu'on ne pourrait la juger que dans cinq ans; qu'il lui fallait tout ce temps pour rétablir l'ordre et faire fleurir ses soins; qu'en attendant Elle était vis-à-vis tous les Princes de l'Europe comme une coquette habile. Ces derniers mots se disant avec autant de gaîté que de légèreté, je répondis que S. M. devait s'attendre à avoir affaire à des galants qui, au milieu de leurs empressements, n'étaient pas tout à fait maladroits. De cette fin de discours je tirai l'occasion de faire valoir la franchise et la noblesse des procédés de la France avec ses alliés et je dis à l'Impératrice que jamais aucun Prince n'avait eu une politique ni plus vraie ni plus simple que celle qui réglait la conduite du Roi et de son Ministère. L'Imp-ce me répondit que ce n'avait pas toujours été les principes de notre Monarchie et m'ajouta: „Me promettez vous de ne point vous fâcher d'une question, nous parlons donc sans gêne et sans conséquence“. Je protestai de mon respect, et sans me faire attendre, elle me dit: „Cette franchise, cette noblesse dans vos procédés, dont vous me parlez, est-elle une suite de la grandeur ou de la faiblesse“? Je répliquai avec un peu de vivacité que j'étais étonné de ce doute, que j'étais persuadé que S. M. I. ne pouvait l'avoir sur les sentiments du Roi, auxquels toute l'Europe rendait également justice, soit dans la modération des succès, soit dans la fermeté contre

les revers de fortune; que si le doute de la question de l'Impératrice portait sur le Ministère de S. M. j'étais surpris que les ministres Russes ne l'eussent pas mieux dépeint à leur souveraine. Mais que je devais l'assurer, qu'indépendamment des lumières du Conseil du Roi et des talents supérieurs et particuliers à ses ministres, ils avaient tous une fermeté et une dignité dans l'âme qu'un siècle de malheurs n'abaisserait pas, et j'ajoutai à l'Imp-ce qu'ils avaient aussi des aides de camp répandus dans toute l'Europe, éclairés de leurs ordres et autant pénétrés de leurs principes que de la grandeur de la France. „Si Votre Ministère est tel que vous me le dépeignez, me reprit l'Impératrice, la franchise de votre politique est une malice et une fausseté de plus“. L'Imp-ce me quitta promptement sans achever cette période, sans cela je lui en aurais demandé l'explication, mais je crois, M-gr, que l'on peut s'en passer et qu'il est assez clair que cette Princesse entend et est d'opinion que le chef d'oeuvre et la preuve d'esprit en politique est la fausseté. C'est l'excuse que son esprit suggère à son coeur.

Dans nos différents entretiens, l'Imp-ce m'a toujours fait voir beaucoup d'orgueil sur sa position et une opinion d'elle-même au dessus de tout. Elle revient peut-être dix fois dans une conversation à des questions curieuses sur l'attention inquiète de l'Europe par rapport à Elle. Elle est sans cesse sur la voie pour parler de ses talents supérieurs, de la friponnerie et de l'ignorance de ses principaux sujets, mais les plus jeunes lui donnent, dit-elle, la consolation de l'espérance. Elle me demanda aussi ce que j'en pensais, me pria de lui parler avec franchise de la satisfaction que ses sujets témoignaient de son gouvernement, et me montra à travers ses idées de grandeur beaucoup d'inquiétude sur la solidité de son échafaudage. Elle me dit qu'Elle ne croyait ne rien négliger de tout ce qui pouvait plaire au gros de la nation et pour me donner une preuve de ses succès à cet égard, Elle me confia qu'Elle était parvenue à se faire croire dévote et avare, en appelant avec joie à mes connaissances de son caractère sur ces deux points. Nous rîmes beaucoup de l'adresse de ce jeu; mais dans le fait, ce dernier ne lui coûte guère, car il est impossible d'aimer plus l'argent et d'en répandre plus difficilement. Etant Grande-Duchesse, Elle paraissait prodigue. Il a été aussi question dans le cours de mes entretiens du commerce et de l'avantage dont il peut être pour les deux Empires. L'Imp-ce m'a paru, M-gr, saisir assez cette vérité dans son juste point. Elle m'a dit que c'était en vain que les Anglais croyaient l'aveugler à cet égard comme ses prédécesseurs, qu'Elle voulait que ses sujets devinssent eux-mêmes commerçants et que pour cela Elle voulait former des liaisons avec toutes les puissances commerçantes, afin que ses sujets pussent acquérir des lumières générales et, petit à petit, se passer des comptoirs étrangers.

Nous avons parlé, M-gr, de la puissance Ottomane, de l'esprit remuant du Khan de Crimée. L'Imp-ce m'a montré une indifférence très-tranquille sur la première, et affectait autant de mépris pour les tartares. Elle m'a dit que le Khan la recherchait avec empressement dans le moment, qu'il avait demandé à la Porte la permission de recevoir un Consul ou Résident Russe. J'ai demandé à cette Princesse si les difficultés sur la forteresse sur le Tanaïs s'aplanissaient; elle m'a dit que oui et a répété à plusieurs reprises: „Je vous dis moi que cette forteresse sera construite sans que personne s'y oppose“. Quant à la puissance des Turcs j'ai dit à l'Imp-ce que nos soins pouvaient quelquefois lui être utiles de ce côté là, que l'Ambassadeur du Roi à la Porte s'était principalement occupé depuis six ans à assurer le repos ottoman par rapport à la Russie. „Croyez vous donc, m'a répondu l'Impératrice avec fierté, avoir chez le Divan plus de crédit que moi“? Je dis qu'ayant avec le Turcs une vieille amitié, que des raisons de frontières n'avaient jamais altéré, il y avait entre nous une grande confiance, et je rappelai les services que la France a rendus à la Russie dans sa dernière paix avec la Porte. L'Imp-ce me parut vouloir ignorer cette obligation, et me dit: „La guerre avait été brillante pour la Russie, la paix l'aurait été de même, si les Autrichiens eussent été de bonne foi, mais ils nous plantèrent là: Pierre III le leur a bien rendu: ainsi nous sommes quittes“.

Telles ont été les particularités les plus saillantes de mes conversations avec l'Imp-ce. Je crois que vous les trouverez suffisamment légères et indiscretes. Elles peignent le caractère de cette Princesse qui, quoiqu'autant dissimulée qu'on puisse l'être, dira souvent, dans l'ivresse de la conversation et du désir d'y briller, plus qu'elle ne voudrait. Quel que soit au reste le motif de ses discours hasardés, ils mériteront toujours réflexion, parce qu'on ne pourra jamais la soupçonner de parler inconsciemment.

102.

Le Baron de Breteuil au Duc de Praslin.

Moscou, le 12 Mai 1763.

M-gr, En finissant l'audience, l'Imp-ce me dit qu'elle allait pour quatre jours dans un petit hermitage délabré, avec 10 ou 12 personnes; qu'elle avait refusé la permission à ses plus grands seigneurs d'y venir, mais qu'Elle me proposerait d'y passer une journée, m'ajoutant que, comme j'étais sur mon départ, elle ne craignait pas que le corps diplomatique s'effarouchât de cette préférence. Le samedi 30, je reçus de la main de S. M. I. un petit billet cacheté dont vous trouverez, M-gr, ci-

joint une copie, et j'y, fis la réponse dont est aussi ci-joint copie. J'eus l'honneur de me rendre le dimanche, 1-er mai, à cette campagne, distante d'une heure et trois quarts de la ville et j'y passai toute la journée, comblé d'attentions, de politesses, de bontés. Enfin, l'Imp-ce fut pour moi aussi aimable particulièrement qu'Elle sait être grande souveraine. Je passai plus de quatre heures dans la journée à causer avec Elle; je ne puis assez me louer des marques de bonté, des assurances d'estime qu'Elle me fit la grâce de me donner ¹⁾).

103.

Copie d'une lettre de la main de l'Imp-ce de Russie à M. le Baron de Breteuil, sans date ni signature.

Monsieur le Baron de Breteuil aura la bonté de se rendre à la chaumière, sur la beauté de laquelle il a promis de garder un secret éternel, Dimanche à 11 heures du matin, et, s'il le veut bien, il y restera jusqu'après le souper, sous prétexte de rendre visite au C-te Orloff.

104.

Réponse de M. le Baron de Breteuil.

Le B-on de Breteuil renouvelle ses serments sur le secret inviolable de la chaumière, où on lui fait la grâce de vouloir bien l'admettre publiquement, dimanche à 11 heures. Il s'y rendra, pénétré de reconnaissance, de respect et il profitera de la permission flatteuse d'y rester toute la journée; mais M. le C-te Orloff voudra bien excuser qu'il ne s'en tienne pas au prétexte de lui faire une visite.

105.

Le Baron de Breteuil au Duc de Praslin.

Moscou, le 18 Mai 1763.

M-gr, Je me proposais de partir le 16, quand S. M. I., qui était allée le 13 en pèlerinage à 45 werstes d'ici, me fit la grâce, le 15 au matin, de m'envoyer proposer d'aller passer cette journée au lieu de son

¹⁾ Императрица провела день своего рождения на дачѣ Даницкой. См. Сб. Р. Ист. Общ. Т. 46, стр. 477.

pèlerinage appelé Jérusalem. J'ai profité de cette nouvelle marque de bonté de l'Imp-ce et, indépendamment du bonheur de lui faire encore une fois ma cour, j'ai été très-aise d'avoir vu le lieu qui attire la dévotion des grecs. C'est une Eglise bâtie avec la dernière exactitude sur le modèle de celle de Jérusalem, qui fait en effet un très-beau monument, digne de l'attention de tout voyageur curieux. Après que S. M. I. eut satisfait toute la matinée aux devoirs pieux de son pèlerinage, Elle prit l'après-dîner le divertissement de la chasse aux lièvres et j'eus l'honneur d'accompagner à cheval cette princesse à cette partie de plaisir. Je soupai avec l'Imp-ce et revins ensuite en ville. Je ne vous répéterai point ici, M-gr, à quel point je suis comblé de toutes les distinctions de l'Imp-ce; je me réserve de vous faire moi-même le détail le plus exact de ses sentiments pour le Roi et de ses bontés pour le Ministre de Sa Majesté. Ma plume serait sur ce dernier point trop au dessous de ma reconnaissance. Je me propose de partir demain, les Ambassadeurs et ministres en feront autant d'ici à 5 ou 6 jours. L'Imp-ce se mettra Lundi ou Mardi en chemin pour son nouveau pèlerinage. L'absence de S. M. de sa cour durera environ 6 semaines, Sa Majesté ne comptant faire son entrée à Pétersbourg que le 9 juillet, jour de son avènement au trône.

Vous serez informé, M-gr, des disputes qui se sont élevées en Lithuanie à l'occasion du Tribunal et que le parti des Radziwil a maintenu sur ce point son opinion, malgré l'opposition du parti des Czartoryski. Les plaintes de ces derniers, leurs cris sur les dangers qu'ils ont tous courus et qu'ils courent, ont redoublé l'attention et tous les sentiments de l'Impératrice, et peu s'en est fallu qu'elle n'ait fait marcher sur le champ à leur secours. Mais des représentations plus modérées l'ont engagée à se contenter de faire une déclaration à la Pologne sur les troubles de la Lithuanie, et, s'ils continuent, de la part que l'Impératrice y prendra en prétendant se garantir du repos et des libertés de la République. Cette déclaration a été remise ici à M. Prasse, Résident de Saxe.

Je ne vous ai rien dit, M-gr, sur l'excès de l'enthousiasme que l'Impératrice m'a laissé voir dans mes différents entretiens sur M. Orloff; cela m'a paru inutile à vous répéter; mais il en résulte des effets qu'il n'est pas inutile que vous sachiez, et qui ne sont parvenus à ma connaissance que depuis peu de jours. L'Imp-ce a pris la résolution d'associer ce favori à sa puissance par les liens du mariage, et s'est ouverte de ce projet à M. Bestoujeff, qui a formé un plan pour l'exécution de cette idée. M. Bestoujeff à imaginé que pour la faire goûter à la nation il fallait engager le St. Synode à représenter à l'Impératrice l'inquiétude de l'église et de la patrie sur la santé du Grand-Duc, l'es-

poir et la ressource que la jeunesse de cette Princesse fournissait et enfin la prier de ne pas laisser écouler les années de fécondité sans prendre un mari, qui pût tirer parti de cette heureuse situation, en ajoutant à cette très-humble remontrance et inspiration divine que Sa Majesté devait choisir son mari, entre tous ses sujets, celui qui lui paraîtrait le plus digne et le plus propre à en remplir tous les objets. M. Bestoujeff a engagé douze évêques du Synode à signer saintement une représentation contenant tous ces points et à la présenter à l'Impératrice. Cette Princesse a reçu avec respect le fruit du zèle pieux et des réflexions patriotiques du St. Synode et a répondu qu'Elle se conformerait volontiers à leurs conseils, si c'était le vœu de la nation. Après cette première démarche, M. Bestoujeff s'est rendu chez tous les feldmaréchaux et les sénateurs pour les informer des vues des ecclésiastiques et leur proposer de signer un écrit en forme de souscription tendant à reconnaître l'importance et la justice des conseils du Synode, et l'engagement de reconnaître comme Empereur et mari de l'Impératrice celui que cette Princesse honorerait de sa main. Quatre maréchaux ont signé; mais le hetman, le Chancelier, M. Panin et plusieurs des principaux ont refusé et traité cette ouverture de crime de lèse-majesté. Le Chancelier a parlé à l'Imp-cc comme un Romain. M. Panin a fait de même. J'en sais plusieurs qui sont résolus de résister avec fermeté quand la proposition leur sera faite.

Vous jugez, M-gr, de la rumeur et de la fermentation que cette démarche met dans les esprits. Elle n'est pas encore publique, et l'agitation n'est que dans les principaux, dont quelques uns se sont ouverts à moi avec beaucoup de confiance. Tout cela peut aller loin, si l'Impératrice suit l'excès de son goût et ne sacrifie pas M. Bestoujeff comme l'auteur indiscret, et sans ordre, de cette idée. Mais, quoi qu'il en soit, la considération de cette Princesse dans la nation ne peut que souffrir extrêmement de cette entreprise peu réfléchie. Si le Grand-Duc venait à mourir sur ces entrefaites quelle réflexion pour les sujets?

Je ne vous en écris pas davantage. Je me réserve de vous entretenir, moi-même plus au long de l'état dans lequel je laisse les choses. Il me paraissait tranquille pour l'Impératrice lors de mes dernières lettres; mais le lendemain j'ai recueilli ces circonstances.

Je ne dois pas oublier que l'Imp-cc a demandé à la Cour de Vienne, il y a 2 mois, de faire le C-te Orloff Prince de l'Empire. L'Ambassadeur m'a caché cette prière, mais je l'ai apprise avec les choses ci-dessus qu'il ignorait. Il a bien fallu qu'il convint avec moi de cette particularité, à laquelle je ne doute pas que sa Cour ne se prête avec complaisance.

106.

Le Duc de Praslin à M. Bérengér ¹⁾.

Versailles, le 21 mai 1763.

Je présume, M., que M. le B-on de Breteuil aura quitté la Russie depuis plus de 15 jours lorsque cette expédition vous parviendra. Je saurai, par les dernières lettres de ce Ministre ou par les vôtres, comment auront été remplis les derniers ordres que j'ai envoyés relativement à la préséance, et j'espère que, si vous avez eu à les exécuter, vous y aurez mis toute l'exacritude et la circonspection que portait ma dépêche. La fermeté commune du Roi et de S. M. Catholique ne fait pas douter que la Russie n'ait plus rien à répliquer: en sorte que je regarde cette affaire comme terminée sans retour.

Je ne trouve dans les dépêches de M. de Breteuil, en date du 29 mars et du 10 avril, aucun article qui exige réponse ou instruction de ma part. L'on aura été bientôt éclairci à Moscou sur la non existence de la déclaration prétendue faite par le Roi d'Espagne à la Russie au sujet de la Courlande. C'est un malentendu qui aura produit un mauvais effet passager. Il serait à désirer que M. de Bruhl n'eût pas rendu public un extrait de la dépêche du S-r Saul qui s'est très mal expliqué et a très mal rendu une conversation qu'il avait eue avec M. Wall. Les relations de M. de Repnine auront sans doute été plus exactes et je pense qu'aujourd'hui il n'est plus question de cet évènement qui aurait pu mettre de l'aigreur entre les deux cours. Ce qui est vraiment intéressant c'est de savoir la manière dont la Russie aura pris la contre déclaration de l'Espagne et la réponse qu'elle y aura faite.

Parmi tous les objets de recherches et de découvertes dont vous devez être occupé, M., nous souhaitons que vous donniez une attention particulière à ce qui se passera relativement au traité de commerce avec l'Angleterre, en sorte que nous soyons fidèlement informés de son progrès et des difficultés et des retards qu'il éprouvera.

Je n'ai pas besoin d'ailleurs de vous prescrire ici les points principaux de votre conduite tant avec les ministres que vis-à-vis des particuliers qui peuvent nous être utiles. Les exemples de M. de Breteuil et les instructions qu'il vous aura données à son départ seront sûrement les meilleures règles que vous ayez à suivre. Je compte que vous réglerez votre correspondance avec moi de manière à ne me laisser ignorer rien d'intéressant, et quant à la route que vous donnerez à vos expédi-

¹⁾ См. Rambaud, IX, стр. 221—2.

tions, il est à propos que ce soit toujours celle de Vienne, afin que M. le C-te du Chatelet puisse avoir connaissance de tout ce que vous me manderez et qu'il agisse suivant l'exigence des cas dans une cour dont les intérêts auront toujours de grands rapports avec ceux de la Russie.

107.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Moscou, le 24 Mai 1763.

Monseigneur, M. le Baron de Breteuil s'est mis en chemin le 19 de ce mois pour se rendre à Paris. Il se propose de passer par Berlin et de faire grande diligence. Il m'a laissé ici chargé des affaires du Roi et j'ai eu l'honneur d'être présenté le 22 en cette qualité à S. M. I. par M. le Grand Chancelier, C-te de Woronzow.

On assure, Monseigneur, que la cour de Londres est actuellement aux prises avec celle de Russie sur cette affaire; (?) mais comme l'ambassadeur d'Angleterre n'en convient pas et que le Ministère Russe garde un profond silence à cet égard, je dois suspendre de rien affirmer jusqu'à ce que j'aie acquis des notions plus certaines sur cette matière. Je me conformerai dans l'occasion au langage que V. G. prescrit à M. de Breteuil de tenir avant son départ aux ministres Russes sur le désir qu'a le Roi d'établir avec leur Souveraine une union véritablement cordiale. Ce langage est fait pour plaire et j'espère que tout sujet de refroidissement étant détruit, l'Impératrice sentira d'autant plus le prix d'une amitié sincère et durable que le temps et les occasions lui feront connaître la noblesse des principes et des sentiments de S. M.

Je vous envoie une copie de la déclaration qui a été remise à M. le Résident de Saxe. J'ignore si le Grand Seigneur pourrait s'exprimer avec plus de hauteur en parlant au Khan de Crimée. La Russie se déclare ouvertement dans cette pièce pour être le satellite des Czartoryski et l'on convient généralement ici que toute la politique de Catherine II semble se borner dans ce moment aux seules affaires de la Pologne.

Elle va établir un camp de 30 mille hommes à Smolensk et l'on assure que ce camp n'a d'autre objet que d'en imposer aux Polonais. M. le C-te de Kayserling, au lieu de suivre le Roi de Pologne à Dresde, a ordre de rester à Varsovie.

Vour êtes déjà instruit, Monseigneur, du projet qu'a l'Impératrice d'épouser le C-te Orloff. Cette résolution, qui n'est point encore connue du public, excite une grande fermentation parmi les principaux Russes. Il est difficile de prévoir dans ce moment quelle sera l'issue de cette

affaire. Tout ce que je puis promettre à V. G. c'est d'apporter la plus grande attention à en pénétrer le progrès et les suites. Une chose très-remarquable est la différence de l'accueil que le peuple fait à l'Impératrice et au Grand-Duc quand ils se montrent en public. Tout est tranquille quand cette souveraine passe, au lieu que ce jeune Prince ne paraît jamais sans être suivi d'un peuple immense, qui témoigne par toutes sortes de démonstrations le plaisir qu'il a de le voir. Cela peut signifier quelque chose parmi une nation dont la plus grande partie murmure du Gouvernement présent.

Les ministres étrangers prirent congé de l'Impératrice dimanche dernier. Cette Princesse commença hier son pèlerinage à Rostow. Elle fait 10 werstes par jour à pied; après quoi, elle remonte en carrosse pour retourner à Moscou, et va recommencer sa marche le lendemain là où elle l'a finie la veille. Elle reviendra ainsi tous les soirs en ville jusqu'à ce qu'elle soit parvenue à la distance d'environ 60 werstes.

M. le Grand Chancelier a la permission d'aller passer une quinzaine de jours à une campagne près du lac Ladoga, d'où il compte se rendre à Pétersbourg vers la fin du mois prochain, et se préparer à son voyage dans les pays étrangers, qu'on dit être fixé au mois d'août.

108.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Moscou, le 30 Mai 1763.

Monseigneur, La proposition faite par M. de Bestujeff aux grands de l'Empire de consentir au mariage de l'Impératrice, cause un murmure général parmi la nation. Ce vieillard a cru, Monseigneur, consolider son propre crédit en consolidant la fortune de M. Orloff, et prenant une voie détournée pour le porter au plus haut degré d'élévation. Après avoir été, de concert avec l'Impératrice, l'instigateur des représentations faites à cette Princesse par le Synode, sur la nécessité d'assurer des héritiers à l'Empire, il en pris occasion de proposer le mariage de cette souveraine avec le Prince Iwan, prévoyant avec raison que cette idée serait en même temps rejetée et combattue par les partisans de l'Impératrice et par ceux de M. le Grand-Duc. Son projet a cheminé très-bien jusqu'à ce point. Le mariage du Prince Iwan a été absolument rejeté. Il n'était donc plus question que de faire adopter celui de M. Orloff; mais, ne voulant pas le proposer expressement, il a cru qu'il suffirait, pour le faire réussir, d'engager la nation à permettre à l'Impératrice le choix de celui de ses sujets qu'Elle honorerait de son estime et de sa confiance.

Il a dressé un écrit relativement à ce point de vue qui a d'abord été signé par M. le Feldmaréchal Soltykoff et le Feldmaréchal Prince de Troubetzkoy. Le premier qui s'y est refusé a été M. le Chancelier Woronzow. M. Bestujeff s'étant rendu chez lui, le 12 de ce mois, pendant que l'Impératrice était à Jérusalem, et lui ayant expliqué du ton le plus séduisant le motif de sa visite, M. de Woronzow lui répondit qu'il ne doutait pas de la pureté de l'intention, mais que l'affaire lui paraissait trop importante pour rien précipiter; il lui demanda s'il lui faisait la proposition de signer par ordre de l'Impératrice; sur quoi M. Bestujeff, évitant de répondre catégoriquement, se contenta de l'assurer de l'approbation de S. M. I. M. le Chancelier lui dit alors qu'il irait se jeter aux pieds de cette Princesse, dès qu'Elle serait rentrée en ville pour prendre ses ordres. En effet, Monseigneur, ce ministre s'est hâté de rendre compte à l'Impératrice de la démarche de M. de Bestujeff. Il a dit à cette Princesse qu'il se flattait de lui avoir donné des preuves de son obéissance et de son zèle, mais que S. M. I., ne lui ayant pas fait la grâce de lui rien confier au sujet de ce mariage, il aurait cru trahir le serment de fidélité qu'il lui avait prêté, s'il avait signé l'écrit présenté par M. de Bestujeff avant d'être informé de ses volontés par Elle-même. Que conséquemment il croyait devoir la supplier de lui dire si c'était de son aveu, et par son ordre, que M. de Bestujeff lui en avait fait la proposition; à quoi l'Impératrice ayant répondu négativement, M. de Woronzoff reprit qu'il demandait satisfaction de la témérité de cet homme et s'étendit sur les conséquences funestes qui pouvaient résulter de cette démarche tant pour la gloire de l'Impératrice que pour la tranquillité de l'Empire. Cette Princesse voulant calmer M. de Woronzoff, lui dit que peut-être les intentions de M. de Bestujeff étaient bonnes; que quant à la satisfaction qu'il demandait, ce vieillard n'avait plus que deux jours à vivre, et que d'ailleurs, ayant fait par un ukase l'éloge de cet ancien ministre, lorsqu'Elle le rappela de son exil, Elle ne pouvait l'y renvoyer sans tomber en contradiction avec Elle-même.

Tel fut Monseigneur l'entretien de M. de Woronzoff avec l'Impératrice. Depuis ce temps il a paru à la Cour avec un air de satisfaction et y a été bien traité. L'on assure cependant qu'on a du ressentiment de son opposition et qu'il aura ordre de voyager dans les pays étrangers, aussitôt qu'il sera possible. M. le chancelier, prévoyant que M. de Bestujeff ferait la même démarche auprès du Hetman que celle qu'il avait faite auprès de lui, l'avertit secrètement de s'y préparer, si bien que M. de Bestujeff s'étant rendu chez le Hetman pour l'engager à y souscrire, seigneur lui dit qu'il n'avait que faire de se mêler de ce mariage, et l'Impératrice était la maîtresse de faire ce qui lui plairait. M. de Bestujeff insista beaucoup auprès de lui, en lui représen-

tant qu'étant Hetman, c'est à dire un des principaux chefs de l'Empire de Russie, son suffrage devenait nécessaire. M. le Hetman demanda si c'était par ordre de l'Impératrice qu'il était venu. A quoi M. de Bestujeff n'ayant osé répondre affirmativement, M. le Hetman se mit en colère et le pria poliment de se retirer au plus vite.

L'Impératrice ayant été informée, Monseigneur, de ces particularités, a défendu à M. de Bestujeff de continuer ses démarches et assure qu'il les a faites sans sa participation. Mais les Russes ne supposent point qu'il eût été assez osé si Elle n'y avait point consenti, et la fermentation et l'aigreur sont au point qu'il faut que l'Impératrice sacrifie M. de Bestujeff comme l'auteur témérairement indiscret du plan de ce mariage, ou qu'Elle coure le plus grand risque de perdre son trône.

Comme la santé et la faiblesse de M. le Grand-Duc étaient, Monseigneur, le prétexte de ce mariage, le lendemain du jour qu'on a vu éclore le projet, M. Panin s'est hâté de le montrer au peuple. Ce jeune Prince a fait douze werstes à cheval, et le jour de la Pentecôte, la Cour étant fort nombreuse, M. le Grand-Duc y a paru vers les huit heures du soir avec son gouverneur, étant l'un et l'autre en habit de campagne, et revenant de parcourir les promenades publiques.

Vous jugez bien, Monseigneur, que M. Panin est très opposé au mariage de l'Impératrice. Ses principes, autant que les devoirs de sa place, l'empêchent d'avoir aucune complaisance à cet égard. Il est soupçonné d'avoir composé un écrit dont l'objet principal est de prouver que la nation Russe surprise par les qualités apparentes de Catherine lui avait déferé l'autorité suprême, quoiqu'elle n'eût aucun droit à y prétendre, et que cette Princesse ne justifiant en aucune manière le choix qu'on avait fait de sa personne, la nation rentrait dans ses droits primitifs et pouvait lui redemander le dépôt qu'elle lui avait confié; on assure, Monseigneur, que cet écrit est répandu parmi les gardes. Je n'ai vu personne qui m'ait dit l'avoir lu, et je serais tenté de croire que c'est un être de raison. Mais, soit que l'existence de cet écrit soit réelle ou chimérique, il en résulte certainement un grand préjudice pour la considération de l'Impératrice, et le soupçon qu'on en a peut avoir les suites les plus funestes. Il serait possible que quelque ennemi du trône fût l'auteur anonyme de cet ouvrage, et que pour lui donner plus de poids il l'eut mis sur le compte de M. Panin.

De la diversité des affections et des préjugés Russes résultent trois partis sensibles, plus ou moins opposés, que je divise en trois classes.

La première est composée en partie des personnes qui tiennent au Gouvernement présent par les faveurs qu'il a répandues et répand journellement sur elles, et en partie de personnes sages ou timides qui voient le bonheur de l'Empire dans le repos, et qui croient qu'il n'y a

rien à gagner aux révolutions. Cette classe est assez considérable par le nombre et par l'influence qu'elle tient des places qu'elle occupe, et c'est de cette classe seule que l'Impératrice peut espérer les secours nécessaires pour se maintenir sur le trône.

La seconde classe est composée de mécontents. Ils regardent l'intronisation de Catherine comme très-illégale et comme une usurpation faite au préjudice de M. le Grand-Duc, seul héritier légitime de l'Empire. Ils verraient avec plaisir l'abdication volontaire ou forcée de l'Impératrice et croiraient trouver le rétablissement de l'ordre dans un conseil de Régence qui gouvernerait l'Empire au nom et pendant la minorité de M. le Grand-Duc. On doit compter dans cette classe des gens très-importants, des Généraux d'armée qui ont des troupes à leur disposition, des ambitieux qui jalouent la faveur des Orloff, qui sont leurs ennemis secrets ou déclarés, et qui espèrent partager le maniement des affaires dans un changement de règne.

La troisième classe enfin est composée de ceux qui croient que ni l'Impératrice ni M. le Grand-Duc n'ont aucun droit au trône. Parmi ceux-là quelques uns voudraient rappeler la branche aînée des anciens Czars de Russie en rétablissant le Prince Ivan ou, en appelant à son défaut, un de ses frères. D'autres prétendent que le mariage de l'Impératrice, mis à exécution, non seulement ne donnerait pas des héritiers légitimes à l'Empire, mais qu'il serait encore une source de troubles, attendu qu'en cas de vacance du trône par le décès de l'Impératrice et du Grand-Duc le peuple devrait absolument rentrer dans l'état de liberté que la nature a donné à tous les hommes, et qu'alors la nation procéderait à l'élection d'un souverain ou prendrait telle forme de Gouvernement qu'elle jugerait convenable. Il y en a qui disent qu'ils ne souffriront jamais d'être gouvernés par M. le Grand-Duc, vu que le vice de sa descendance est certain. Cette troisième classe n'est pas considérable par le poids des personnes qui la composent, mais les sentiments qu'elle professe sont la base de l'opinion de quantité de familles distinguées et de plusieurs autres qui soupirent violemment après leur liberté.

Je dois à cet effet informer Votre Grandeur que l'Edit sur la liberté de la noblesse a été rédigé et revu par l'Impératrice. L'on assure que la promulgation n'en est suspendue que parce que M. de Bestujeff a conseillé à cette Princesse de ne le publier qu'après que la nation aura consenti à son mariage avec M. Orloff, afin que, dans ce cas, il put paraître aux yeux des Russes comme une marque de satisfaction et de reconnaissance de la complaisance qu'ils auraient eue pour sa Majesté Impériale.

Quelques personnes croient que cette souveraine épousera clandestinement son favori, mais ce qui eut été praticable dans le silence du

secret devient très-dangereux après l'éclat, et Elle est, dit on, observée de très-près à ce sujet.

On ne permet à personne en place de s'absenter de Moscou. Un officier, qui dépend de deux principaux opposants au mariage de l'Impératrice, m'a confié qu'il avait reçu ordre de se tenir toujours prêt à être dépêché au premier mouvement qui surviendra.

Tous les Ministres Etrangers à l'exception de celui d'Espagne sont partis d'ici, M-gr. Je les aurais déjà suivis, si je n'avais pas cru devoir profiter des moyens et des relations que j'ai dans cette ville pour m'instruire des progrès de l'affaire qui fixe l'attention générale.

Au reste, M-gr, tout ceci ne sera peut-être qu'un orage que l'Impératrice est bien en état de conjurer; mais s'il crève, il est à craindre que les suites n'en soient terribles, et je doute que cela arrive sans effusion de sang.

M. le Général Soltykoff marche par ordre de l'Impératrice en Lithuanie à la tête de trois régiments pour faire respecter les volontés russes dans ce pays. Cinq autres régiments doivent suivre ce détachement. Toute la famille de ce Général est au désespoir qu'il ait reçu une pareille commission.

Une grande quantité de neige qui est tombée le 27 de ce mois, la pluie et les vents qui règnent depuis quelques jours dans ce pays, ont totalement détérioré les chemins, ce qui a obligé S. M. I. à continuer son pèlerinage en carrosse. M. le Hetman s'est rendu auprès de cette Princesse et doit l'accompagner à Rostow.

M. le Maréchal Soltykoff vient d'être nommé Gouverneur Général de Moscou et M. le Feldmarechal Boutourlin est nommé au Gouvernement de Livonie.

La division de Smolensk doit être sous les ordres de M. le C-te Zachar Czernichew et celle de Pétersbourg sous ceux de M. le hetman.

109.

M. Bérenger au Duc de Praslin ¹⁾.

Pétersbourg, le 26 Juin 1763.

Monseigneur.

Les régiments d'Astrachan et d'Ingermanland qui étaient en garnison aux environs de Pétersbourg et qui avaient reçu ordre de passer sur les frontières de l'Ukraine ont refusé d'obéir parce qu'ils prétendent n'être obligés de marcher que lorsque les gardes marchent.

¹⁾ Préséance du Ministre de France à la Cour de Russie.

110.

Le duc de Praslin à M. Bérenger.

Versailles, le 25 Juin 1763.

En attendant, M., que j'aie appris par vous le départ de M. le baron de Breteuil, et que vous vous soyez mis à la suite de la correspondance qui vous est actuellement confiée, je veux toujours vous accuser la réception des dépêches de ce ministre en date des 18 avril, 12 et 18 du mois passé, sous les N-os 42—46.

J'ai trouvé jointe à l'avant dernière, la copie des lettres de récréance qu'il rapporte, et je vois par la dernière qu'il se proposait de partir le lendemain 19. Ainsi je présume qu'il arrivera ici sous peu de jours. A travers les détails intéressants dont ses lettres sont remplies, j'en vois peu qui exige ou réponse ou réflexion de ma part. Vous êtes probablement en état de suivre le progrès de la découverte qu'il m'a communiquée, par sa lettre du 18, et je compte que vous ne me laisserez rien ignorer de tout ce qui y aura rapport.

La fortune du comte Orloff doit paraître moins étonnante en Russie qu'elle ne le serait partout ailleurs, cependant quel que soit le succès de ce projet, ses suites ne sauraient manquer d'influer infiniment sur la destinée du gouvernement actuel.

Il y a environ quatre mois, M., que j'avais écrit à M. de Breteuil de témoigner au ministère russe la satisfaction que nous avons eue de la conduite de M. le prince Galitzin et d'insinuer que nous le verrions volontiers par la suite chargé plus particulièrement et plus à demeure des affaires de sa cour. On m'assure aujourd'hui que M. de Soltikoff pourra bien ne pas tarder à avoir une autre destination de la part de S. M. I. Dans cette occasion, M., vous ne négligerez pas de réitérer cette insinuation auprès de M-rs les chanceliers et de leur faire sentir que la personne de M. Galitzin étant déjà connue et estimée dans ce pays-ci, les affaires ne sauraient que gagner beaucoup à passer par son canal. Mais, afin que l'on ne nous soupçonne pas d'une préférence qui le servirait mal, vous ferez entendre en même temps que vous n'avez eu ordre d'insinuer cet arrangement que dans le cas où M. de Soltikoff serait rappelé, et d'après les bruits qui en sont parvenus ici.

111.

M. Bérenger au Duc de Praslin ¹⁾.

Pétersbourg, le 28 Juin 1763.

Monseigneur.

Le calme qui succéda dans les derniers instants de mon séjour à Moscou à l'orage que j'avais vu se former dans cette ville, était un calme trompeur. L'irritation des esprits était telle qu'on a voulu arracher le sceptre de la Russie des mains de Catherine II. Le portrait de cette Princesse, placé sur un arc de triomphe dans la ville de Moscou, a été déchiré et enlevé. Mais la conjuration tramée trop précipitamment, n'ayant point encore acquis son degré de maturité, les complots ont été découverts et les malheureux qui menaçaient le trône prévenus. Soixante personnes ont été arrêtées parmi lesquelles on compte quelques gens titrés, hommes de la chambre et plusieurs officiers aux gardes. Le Sénat a été assemblé pendant 24 heures pour délibérer sur les moyens de remédier au désordre et diminuer le nombre des factieux, et l'Impératrice, au lieu de faire dresser des échafauds, s'est bornée, par une clémence dictée par la crainte et la faiblesse, à défendre par Ukase à ses sujets de parler d'affaires qui ne les regardent pas.

M. Troubezkoï, qui avait souscrit à la proposition du mariage, a eu son congé et M. le Maréchal Soltikoff est allé passer quelque temps sur ses terres.

112.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 1 Juillet 1763.

Monseigneur, L'Impératrice arriva hier au soir à Tzarskoé Sélo où Elle n'était attendue que cet après-midi. Cette Princesse, en faisant annoncer son prochain retour dans cette capitale, a défendu de lui présenter directement des placets et a ordonné de les remettre aux secrétaires du cabinet qui doivent lui en faire rapport. L'Impératrice Elisabeth avait donné des ordres semblables pour se délivrer de l'importunité

¹⁾ Préséance; la Russie et l'Espagne; Traité de commerce avec l'Angleterre; Affaires de Pologne.

de ses sujets qui abusent quelquefois de la facilité de l'accès auprès de leur souveraine pour lui faire des demandes inutiles ou indiscrètes.

Le régiment de Susdal arriva hier au soir dans cette capitale.

M. le Chancelier s'est trouvé mal aujourd'hui chez le Ministre de Danemark où il devait dîner avec les Ministres Etrangers. J'espère que la faiblesse qu'il a éprouvée n'aura aucune suite fâcheuse.

Les six sénateurs qui étaient restés ici se sont assemblés pour délibérer sur les moyens de pourvoir à la subsistance des troupes qui marchent en Lithuanie. On assure, M-gr, que les caisses sont vides et que le militaire murmure du défaut de paiement. Il est inconcevable que, malgré le désordre et la confusion qui règnent dans cet Empire, la souveraine pense à se faire des ennemis au dehors; Elle croit peut-être que c'est un moyen d'en imposer sur sa situation intérieure, mais cette situation, M-gr, ne saurait être plus critique si j'en crois les détails qui me viennent de Moscou. Quelques soldats, dit-on, du régiment Préobragenski se sont assemblés devant les fenêtres de M. le Grand-Duc et ont voulu le reconnaître pour leur Empereur. Il a fallu toute l'adresse de M. Panin pour les calmer et les engager à se retirer sans éclat.

L'Impératrice s'étant arrêtée à une campagne à son retour de Rostow, où Elle se proposait de passer trois jours, Elle y reçut une lettre anonyme par laquelle on lui mandait d'en partir avant six heures si Elle voulait éviter un danger imminent. Elle profita de l'avis et rentra en ville.

L'Ambassadeur d'Angleterre vient de me faire une question très-singulière. Prenant l'air confident avec moi sur tous ces troubles, il m'a demandé si parmi les membres du corps diplomatique j'en croyais quelqu'un mal intentionné. J'étais tenté de lui dire que le brut courait qu'il avait reçu quelques milliers de guinées pour opérer une révolution, mais comme je me suis méfié de l'usage qu'il pourrait faire de cette plaisanterie, je me suis contenté de lui répondre négativement. J'ai ajouté que la Russie n'avait jamais eu de souveraine plus capable de la gouverner que l'Impératrice régnante et que je serais désespéré de tout changement.

Je n'ai rien à mander à Votre Grandeur concernant la préséance, ni M. Panin ni M. le Vice-Chancelier ne sont encore de retour.

J'ai l'honneur de vous envoyer, M-gr, la réponse aux questions proposées par la société d'agriculture établie à Rouen sur le pin ou le sapin propre à la construction des ponts et mâtire des plus gros vaisseaux. Je ferai tout ce qui dépendra de moi pour procurer à cette société les éclaircissements et les secours qu'elle demande et je serai très-exact à faire passer à Votre Grandeur tout ce qui me viendra à ce sujet.

113.

M. Béranger à M. le Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 8 Juillet 1763.

Monseigneur, M. le Chancelier a été mandé le 2 de ce moi à Tzar-skoé Sélo. Il y a passé trois jours. Je lui ai demandé, à son retour, s'il avait eu la bonté de rendre à l'Impératrice les dispositions du Roi sur le maintien de la bonne harmonie entre les deux cours, les droits et les principes de S. M. relativement à la préséance.

Ce Ministre m'a avoué, M-gr, qu'il n'en avait pas encore parlé et m'a dit qu'il n'avait point vu les dépêches de M. de Soltykoff sur cette matière. Je n'ai point cru devoir insister. Cette démarche lui coûte à faire, et je prévois qu'il sera bien aise de la concerter avec M. le Vice-Chancelier qui n'est pas arrivé de Moscou, et qui ne peut pas tarder. Je verrai par le langage qu'ils me tiendront alors si le Ministre Russe à Paris a rendu fidèlement votre conversation avec lui, et j'aurai l'honneur d'en informer Votre Grandeur. Je me bornerai, M-gr, à exécuter vos ordres avec exactitude en leur déclarant les intentions du Roi. Quant à l'usage que les deux Chanceliers feront de cette déclaration verbale auprès de l'Impératrice, quelque important qu'il soit de savoir comment cette Princesse l'aura reçue, je crois qu'il convient de voir venir et de ne montrer à cette égard qu'une curiosité très-mesurée, puisque ce qui peut arriver de plus heureux est que la Russie ne réponde point. Tel est, M-gr, le plan de réserve que j'ai adopté sur cette affaire et dont je ne m'écarterai pas, si Votre Grandeur ne me l'ordonne.

M. Panin, à qui je dois aussi parler de cette affaire, est en chemin pour venir ici. Je sais que l'Impératrice en est peu contente. Elle ne le traite bien que parce qu'Elle n'est pas en situation de faire éclater son humeur contre lui. Elle se plaint de son peu d'assiduité auprès du Grand-Duc et de ses fréquentes sorties. Elle l'accuse de trainer les affaires par inapplication. Les derniers troubles de Moscou ont discrédité beaucoup ce Ministre dans l'esprit de sa Souveraine, mais il serait difficile et dangereux de s'en défaire.

Les précautions que l'Imperatrice prend pour la sûreté de sa personne annoncent sa crainte. Depuis qu'Elle est à Tzar-skoé Sélo des sentinelles postées à dix werstes du château ferment le passage à quiconque n'a pas un billet de permission pour aller à la cour. Plusieurs personnes, qui n'en étaient pas pourvues, ont été obligées de retrograder à Pétersbourg après avoir fait seize werstes.

Cette Princesse a écrit de sa main une lettre circulaire à tous les sénateurs où, après de longs verbiages des reproches sur la mésintelligence qui règne entre eux, et après avoir dit que quelques uns ont des lumières étendues et d'autres très-bornées, elle exhorte ces derniers à suivre les impressions et les avis des premiers. J'ai vu cette lettre en russe; on croit qu'elle ne deviendra pas publique et je n'ai pu en obtenir copie.

En faisant des recherches sur les progrès de la négociation du traité de commerce de l'Angleterre, j'ai appris, M-gr, que l'Impératrice a dit avec un air d'humeur, il y a quinze jours, que si les anglais ne se désistaient pas de leurs prétentions, ce traité n'aurait pas lieu. Je serai très-attentif à tout ce qui pourra y avoir rapport.

Il court ici, M-gr, un bruit sur la confection prochaine d'un traité d'alliance entre la Russie, l'Angleterre et le Roi de Prusse. Je crois ce bruit dépourvu de toute vérité; mais comme il m'a été rendu par une personne à portée de recueillir les propos de l'Impératrice et de ses entours, j'ai confié cette notion à M. l'ambassadeur de Vienne qui m'a dit que l'Impératrice et son Ministre niaient l'existence de ce traité avec des protestations très-fortes, mais que l'on croyait si fausses et si perfides dans ce pays que l'on ne pouvait compter sur rien. J'ai observé la contenance de M. de Mercy en causant avec lui sur cette affaire; il m'a paru s'en affecter médiocrement. Nous sommes convenus de chercher à approfondir et de nous communiquer réciproquement nos découvertes.

114.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 12 Juillet 1763.

Monseigneur, L'Impératrice est rentrée dans cette capitale le 9 de ce mois, jour anniversaire de son avènement au trône. M. le Grand-Duc est arrivé à temps pour accompagner S. M. I. dans cette cérémonie, et multiplier les sujets de la joie publique. Cette fête, M-gr, a été bien ordonnée et très-brillante. 26 hommes à cheval ouvraient la marche; les principaux personnages de l'Empire, vêtus chacun de l'habit de l'ordre dont ils sont décorés, précédaient le carrosse impérial où l'on voyait l'Impératrice et M. le Grand-Duc; M. le comte Orloff en uniforme et à la tête des chevaliers gardes suivait immédiatement après; les principales dames de la cour venaient ensuite; un détachement des gardes fermait la marche; un peuple immense bordait les rues indiquées pour le passage de l'Impératrice et témoignait par des acclamations la satis-

faction qu'il avait de revoir sa souveraine; cette Princesse a été complimée dans différents quartiers par les divers collègues. Les Ministres étrangers avaient été invités à se rendre à 7 heures du soir au Palais d'été; ceux du second ordre se sont avancés sur le perron au moment de l'arrivée de l'Impératrice et M. M. les ambassadeurs de Vienne et d'Angleterre l'ont félicitée sur son heureux retour, dans la grande salle d'entrée, d'où S. M. I. a passé dans la chapelle, puis dans la salle du trône, d'où, après la cérémonie du baise-main, Elle s'est retirée dans ses appartements. Cette Princesse, ayant paru de nouveau vers les 11 heures $\frac{1}{2}$ du soir, elle a été accompagnée par les ministres étrangers et les courtisans, à l'extrémité du jardin pour voir tirer un beau feu d'artifice sur la Néva.

L'Impératrice s'est rendue le lendemain, jour du gala de la S-t Pierre et fête de M. le Grand-Duc, à l'Eglise de la forteresse où Elle a entendu la messe. Il y a eu le soir bal et souper à la cour.

S. M. I. a donné la clef de chambellan à deux princes Galitzin dont un maréchal de sa cour et l'autre frère de M. le Vice-Chancelier, à M. le C-te Matuchkin, et au S-r Schkourin, et a fait présent d'une vaisselle d'argent complète à tous les chambellans et gentilshommes de la chambre qui ont pris part à la révolution, qui l'a placée sur le trône.

On assure, M-gr, que l'Impératrice a ordonné à M. de Keyserling de demander au Ministère de Pologne le libre passage des troupes aux ordres de M. le Général Soltykoff; l'on pense qu'elles doivent aller sur les frontières de l'Ukraine du côté de Kiew, mais l'on craint aussi que cette réquisition ne cache le dessein de dévaster les terres de quelques polonais opposés aux Czartoryski.

En examinant ce qu'il pourrait y avoir de vrai dans le bruit d'un traité entre la Russie, l'Angleterre et la Prusse, j'ai appris, M-gr, que le Roi de Prusse a envoyé à son Ministre des instructions relatives à un traité dont il a déjà fait usage auprès de M. Chancelier. On m'a ajouté que cette négociation était particulière à la Prusse et à la Russie, que l'Angleterre n'y entrerait point comme partie contractante et qu'il y avait tout lieu de croire que les arrangements proposés par S. M. Prussienne étaient purement relatifs à la Pologne. J'ai fait part de cette notion à M. le C-te de Mercy. Il l'a croit fondée et m'a confié qu'à l'égard du traité de la triple alliance, dont je lui avais déjà parlé, il s'était ouvert de ses inquiétudes à ce sujet avec les chanceliers et que ces deux Ministres lui avaient donné les assurances les plus positives de la fausseté de ce bruit, en protestant que l'Imp-ce perséverait encore dans le dessein de ne point contracter d'engagement; je crois en effet M-gr, que dans le moment actuel le goût de l'Imp-ce cède à la vanité et à l'espérance de se voir rechercher par toutes les Puissances.

Au milieu de la pompe et des cris d'une joie commandée on a entendu à côté du carrosse impérial le murmure de quelques soldats qui apostrophaient l'Impératrice en disant assez haut: „Si nous t'avions connue comme nous te connaissons, tu ne serais pas là“. Un étranger, effrayé de la licence de ces propos, s'est retiré promptement crainte d'accident. Il est certain, M-gr, que la fermentation jusqu'au moment de l'arrivée de l'Imp-ce a été très-grande. Trois chambellans ont été arrêtés à Moscou, savoir: Roslavleff, major des Gardes, Lassounsky capitaine aux Gardes, et Hitroff. Tous les trois avaient contribué à la première révolution et allaient en produire une nouvelle, si un prince Hovan-sky n'avait donné avis de leur conjuration au moment même qu'elle allait éclore. Les Russes se regardent aujourd'hui avec méfiance; les plus sages se tiennent enfermés. Il se répand un bruit sourd de la dé-tention prochaine de M. le hetman, de M. Panin et de la Princesse Dachkoff. Je sais qu'on est peu content de ces trois personnages, mais je ne puis croire facilement qu'on se porte à un coup de vigueur contre eux. On dit aussi que l'Imp-ce rappellera incessamment M. le Prince Galitzin, qui est à Vienne, pour le mettre auprès de M. le Grand-Duc, en qualité de son Gouverneur.

115.

M. Béranger au Duc de Praslin ¹⁾.

Pétersbourg, le 15 Juillet 1763.

Monseigneur,

Il est vraisemblable que la découverte de la dernière conjuration aura des suites épouvantables. Le S-r Hitroff, qui a été arrêté le premier, a avoué tous les complices au pied du trône. Le Gouverneur et le Général Panin son frère, le hetman et les deux frères Czernicheff et la Princesse Dachkoff sont désignés pour victimes. J'ignore quels moyens on prendra pour s'en délivrer; mais une personne très-instruite m'a confié que l'Imp-ce voulait absolument abattre toutes ces têtes. Elle est persuadée que de leur destruction dépendent sa sûreté et l'autorité avec laquelle elle veut régner sur ses sujets. Elle est sollicitée et portée à cette extrémité par ses entours les plus familiers et les plus intimes. On ne peut se dissimuler, M-gr, que si Elle réussit dans ce projet, il en résultera pour Elle un ascendant que rien ne pourra plus contredire.

En conséquence de la déposition du S-r Hitroff, l'Impératrice écrivit une lettre à la Princesse Dachkoff, où Elle lui disait, d'un style d'amitié et de confiance, que les conjurés, dont le complot venait d'être

¹⁾ Préséance; Traité de Commerce avec l'Angleterre; Cérémonial.

découvert, ayant eu l'habitude de fréquenter sa maison, il serait possible qu'elle leur eût ouï tenir des propos qu'il lui serait important de connaître; qu'en conséquence, Elle la prie de vouloir bien les lui révéler si elle en avait entendu quelques uns. La Princesse Dachkoff, devenue l'émule des plus illustres romaines par la férocité de son courage, répondit à cette lettre de quatre pages à peu près par ces quatre lignes: „Madame, je n'ai rien entendu. Mais si j'avais entendu quelque chose je me garderai bien de la dire. Qu'exigez-vous de moi? que j'expire sur un échafaud; je suis prête d'y monter“.

Ce trait, trop fou pour être admiré, et trop grand pour ne pas étonner, m'a été donné pour certain par une personne digne de foi par ses relations.

On assure, M-gr, que l'Imp-ce, pour ne pas frapper avec éclat sur cette femme singulière, lui ordonnera de suivre son mari qu'Elle se propose d'envoyer en qualité de Ministre dans quelque cour étrangère.

Pendant les trois jours, M-gr, que M. de Woronzoff a passé à Czar-skoé Sélo avec l'Imp-ce, Elle lui a témoigné beaucoup de bonté. Elle l'a assuré qu'Elle rendrait toute justice à sa vertu et à son zèle; que quoiqu'elle crut la continuation de ses services nécessaire au bien de l'Empire, elle ne s'opposerait cependant pas à son voyage puisqu'il pourrait contribuer au rétablissement de sa santé; qu'Elle lui demandait seulement d'accélérer son retour; qu'il ne devait pas avoir d'inquiétude relativement à ses affaires domestiques, qu'Elle avait l'intention de pourvoir à tous ses besoins. Ce qui a surtout flatté le Chancelier c'est le détail où l'Impératrice est entrée par rapport à M. Bestoujeff; Elle lui a dit qu'Elle n'ignorait pas que le premier motif qui l'avait porté à demander sa retraite était l'opinion qu'il avait prise de ce viellard; mais qu'il devait être tranquille à ce sujet; qu'elle n'avait en lui qu'une confiance très-bornée. L'Imp-ce a promis encore à M. de Woronzoff que rien ne serait capable de lui nuire dans son esprit pendant son absence.

116.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 19 Juillet 1763.

Monseigneur, Il est entré dans cette rade le vaisseau français nommé la „Ville de St. Pétersbourg“, appartenant à M. Hombert du Havre, capitaine Berneval, à l'adresse d'un comptoir anglais.

Je ne puis m'empêcher, M-gr, d'observer à Votre Grandeur que le petit nombre de négociants français établis en Russie sont humiliés de

voir que le premier pavillon du Roi, qui ait paru depuis longtemps dans ce port, soit adressé à une maison anglaise. Cette préférence accordée à nos rivaux, par la nation même, me semble peu propre à encourager notre commerce dans ce pays, et je pense que la liberté du commerçant et la liberté du commerce étant deux choses réellement très-différentes, il serait possible, sans gêner la dernière, de remédier à cet abus dont les suites ne peuvent être que préjudiciables au bien du Royaume.

Il en est un autre, M-gr, qui fixe mon attention et que je vois se perpétuer avec douleur: il consiste dans l'émigration des sujets du Roi trop considérable pour ne pas porter à la longue des coups funestes à la population de l'État. Les Russes, qui voyagent en France, y exagèrent la richesse de leur pays et séduisent des gens simples par l'assurance d'une fortune prompte et facile: ce fait m'a été donné pour certain par presque tous les français que j'ai vu venir ici. M. Czernicheff seul a engagé à son service 25 sujets du Roi tant hommes que femmes, dont 19 sont déjà arrivés. Ces gens là ont fait des contrats pour 3, 4 ans et n'ont que des gages très-modiques pour le pays. Ils n'ont pas calculé qu'un rouble en Russie ne vaut pas réellement, vu la cherté de tout, plus de 30 sols en France, de sorte qu'ils passeront leur jeunesse dans ce climat rigoureux sans espoir de rien amasser pour le temps auquel l'âge ne leur permettra plus de gagner leur vie. Il en résultera ou qu'ils périront, ou, qu'à cause des dettes qu'ils auront contractées, et faute de facultés pour retourner dans leur patrie, ils s'établiront ici et formeront des sujets perdus à jamais pour l'État. Voilà, M-gr, le tableau triste et fidèle que j'ose présenter à la sagesse et à l'humanité de Votre Grandeur. Je prends la liberté de la supplier de recommander moins de facilité dans les ports et sur les frontières du Royaume.

L'Impératrice partira après-demain pour Péterhoff, où l'on dit qu'Elle se propose de passer le reste de la belle saison. Cette Princesse soupa hier au soir chez M. le Chancelier avec une partie de ses courtisans, les Ambassadeurs, les Ministres Etrangers et le Résident de Saxe. M. le C-te de Woronzoff a eu la bonté de me faire dire qu'il était fâché de ne pouvoir pas m'admettre à cet honneur et que si je voulais voir l'assemblée j'en étais le maître. J'ai cru, M-gr, que, ne pouvant y paraître que comme spectateur, je ne devais pas m'y rendre.

Il est arrivé un courrier du Roi de Prusse qui a fort intrigué M. l'Ambassadeur de Vienne et le Résident de Saxe. J'ai pris soin de m'informer de l'objet de son expédition et j'ai découvert qu'il avait porté une lettre de S. M. Prussienne à l'Imp-ce. J'ignore ce qu'elle contient, mais il ne paraît plus douteux que ces deux souverains ne prennent de concert des arrangements relatifs à la Pologne. M. de Flemming a mandé

lui même qu'il était entré des troupes Russes sur le territoire de la République.

J'ai des détails assez circonstanciés et assez dignes de foi sur l'intérieur du Palais. La sécurité paraît y régner. L'Impératrice et ses entours se livrent aux plaisirs et à la joie; cependant on multiplie les corps de gardes, et toutes les précautions qu'on prend en dehors semblent contredire les notions que je reçois sur l'intérieur.

On assure que M. de Soltykoff sera rappelé et, qu'entre plusieurs concurrents, M. le Prince Dachkoff sera choisi pour le remplacer.

J'ai fait part, M-gr, à M. de la Herreira des dispositions de M. le Vice-Chancelier sur l'étiquette du baisement de mains. Il ne tardera pas à sonder les intentions du ministère Impérial sur cet objet. Comme le but de l'Impératrice est d'avoir des complaisances pour l'Espagne à dessein de la dissuader de faire cause commune avec la France, je crois, M-gr, qu'il convient de ne parler que par occasion de cette affaire, attendu que s'il survient quelque arrangement favorable à M-me de la Herreira, il sera nécessairement commun à la femme du ministre du Roi et c'est à cet égard le seul objet auquel je crois devoir veiller dans ce moment.

117.

Le Duc de Praslin à M. Béranger.

Compiègne, le 19 Juillet 1763.

J'ai reçu, M., les lettres que vous avez pris la peine de m'écrire le 24 et le 30 du mois de mai sous les N-os 1 et 2.

Les détails qu'elles contiennent sont fort intéressants et peuvent avoir des suites dont il est à propos que nous soyons instruits exactement. Le désaveu que l'Impératrice a fait de la démarche de M. de Bestujeff montre assez que son projet n'était pas fort solidement assis, et qu'Elle-même a craint de compromettre son autorité dans cette occasion délicate. La conduite que vous vous proposez de tenir est très-sage. Il vous convient de tout entendre, de tâcher de démêler les sentiments des autres sans jamais en donner à connaître qui pourraient déplaire ou donner de l'ombrage à qui que ce soit.

M. le baron de Breteuil est arrivé ici depuis quelques jours. S. M. l'a nommé son ambassadeur en Suède, et je compte qu'il se rendra vers le mois d'Octobre à cette nouvelle destination.

Je joins ici, M., un mémoire qui m'a été remis par le sieur Haranger traiteur, demeurant rue de Seine, qui réclame une somme de 361 Fr. pour avoir nourri un courrier de M. de Czernicheff.

*

118.

M. Bérenger au Duc de Praslin ¹⁾.

Pétersbourg, le 26 Juillet 1763.

Monseigneur,

.
M. le Chancelier m'a confié, M-gr, que l'Imp-ce allait établir une commission qui sera chargée de travailler à notre traité de commerce et à ceux de l'Angleterre, de la Hollande de l'Espagne et de la Suède. Toutes ces Puissances font des propositions à ce sujet; malgré cela il serait très-possible que celui de l'Angleterre fût conclu le premier.

M. le B-on d'Osten qui, sous le nom de m-tre de Danemark, est réellement celui des Czartoryski, m'a dit que le Roi de Prusse et l'Imp-ce de Russie étaient sur le point de conclure leur traité et comme je cherchais quel pouvait en être l'objet, il m'a confirmé dans l'opinion où j'étais déjà qu'il était relatif aux affaires de la Pologne et m'a fait entendre que ce traité prévoyait spécialement le cas de la vacance du trône Polonais. Ce M-tre, est un intrigant de premier ordre; il est connu, craint et détesté dans tout ce pays. L'Imp-ce le traite fort bien. Quoique je sois fort en garde contre les notions qu'il me donne, je cherche à lui inspirer de la confiance et jusqu'à présent je n'ai qu'à me louer de lui. Il m'a assuré que si ce trône devenait vacant, ce ne serait certainement point le C-te de Poniatowski qui y formerait des prétentions, qu'il n'était point aimé, que sa pauvreté semblait devoir l'en exclure, et que d'ailleurs sa naissance n'était point assez illustre, son père étant le premier de ce nom qui ait été Sénateur de Pologne. Il m'a insinué également que ce ne serait point aussi le Prince Adam, parce que l'on ne supposait point à ce jeune Seigneur des talents propres pour gouverner. Il m'a protesté que la nation voulait absolument un Piaste, et qu'elle avait compris depuis longtemps que, si elle avait un prince Saxon pour chef, elle ne se releverait jamais de l'état déplorable où elle était réduite: il a fini par me confier que, dans le cas d'une vacance prochaine, il ne doutait point que les vœux et les suffrages des Polonais ne se réunissent en faveur du Prince Palatin de Russie malgré sa vieillesse. Il a fort exalté le mérite, les talents et la considération de ce Seigneur.

Voilà, M-gr, ce que M. Osten m'a dit d'un air de confiance et de vérité. Je n'en garantis par cependant l'exactitude.

¹⁾ Plantation de tabac en Ukraine; traité Anglo-russe; insulte à l'Ambassadeur d'Angleterre par un Valet de cour; l'Impératrice et l'Ambassadeur d'Angleterre.

M. de Mercy croit que l'Imp-ce veut s'arrondir du côté de l'Ukraine et le Roi de Prusse du côté de la Prusse Polonaise. Suivant M. Osten, les arrangements pris entre ces deux puissances se traitent de souverain à souverain en sorte que le Ministère Russe n'en aura connaissance qu'au moment où l'ouvrage sera pour ainsi dire à sa perfection. Cependant M. de Solms fut enfermé pendant deux heures mercredi dernier avec M. le Chancelier. On m'a dit qu'ils avaient travaillé à une liquidation de comptes; mais il serait possible qu'il eut été question de choses plus importantes. Je dois ajouter, M-gr, que l'ambassadeur d'Angleterre a été fort intrigué de l'expédition de plusieurs courriers prussiens, dont il paraît qu'il a ignoré l'objet; on ne dit pas ici en général que la confiance entre les émissaires de Londres et de Berlin soit extrême.

119.

M. Bérenger au Duc de Praslin ¹⁾.

Pétersbourg, le 2 Août 1763.

Monseigneur,

Malgré la certitude que l'on croit avoir ici de la disgrâce de M. le Hetman j'ai appris que l'Imp-ce lui a écrit une lettre remplie de témoignages de bonté. Le C-te de Woronzoff, qui a lu cette lettre, en suppose les expressions sincères, d'autres y trouvent un piège propre à tranquilliser M. le Hetmann et à rendre sa chute plus facile.

Le G-al Czernicheff paraît ici depuis quelques jours, quoi qu'il eût annoncé qu'il n'y reviendrait point avant trois mois. On attribue la promptitude de son retour à la crainte qu'on a eue qu'il n'abusât du commandement des troupes s'il restait à la tête de sa division.

La situation de M. Panin est toujours équivoque, celle du Général son frère ne l'est pas moins.

Le Gouverneur de la forteresse a reçu des ordres qui ne peuvent avoir pour objet que la détention prochaine d'une personne de considération; mais nous ignorons absolument qui elle est.

Le corps d'artillerie murmure et refuse d'obéir à son chef. Parmi les officiers qui ont été arrêtés à cette occasion se trouve M. Borozdin, qui revient d'Espagne et qui est accusé d'avoir tenu des propos fort licencieux sur le changement de scène arrivé en Russie pendant son absence. L'on assure cependant que cette rébellion ne regarde que M.

¹⁾ Cérémonial.

de Villebois, Grand maître d'artillerie et que le désordre qui règne dans ce corps n'intéresse pas directement l'Impératrice.

Il est certain, M-gr, que M-rs Orloff sont les objets de l'envie et de la haine publique. Celui d'entr'eux qui est Major des gardes a couru les plus grands risques pendant quelques jours; les soldats avaient résolu de tirer sur lui; on en a enlevé un grand nombre des plus mutins ce qui a déconcerté les autres. L'on ne peut se dissimuler, M-gr, que la situation de l'Impératrice ne ressemble fort à celle d'un vaisseau souvent battu de la tempête dans une mer pleine d'écueils contre lesquels il est vraisemblable qu'il se brisera tôt ou tard, si la vigilance d'un pilote habile ne les lui fait éviter.

120.

M. Bérenger au Duc de Praslin ¹⁾.

Pétersbourg, le 5 Août 1763.

Monseigneur,

Les personnes qui se piquent de bien connaître le caractère de l'Imp-ce, celui de M. le C-te Orloff, pensent qu'ils n'abandonneront point le projet de s'unir par le mariage malgré les contradictions qu'il a éprouvées de la part des principaux de l'Empire; ceux-ci, de leur côté protestent qu'ils ne peuvent ni ne veulent être gouvernés par un de leurs égaux; mais si l'Imp-ce gagne les uns et écarte les autres, comme la résolution en paraît prise, le mariage deviendra chose facile; la combinaison des mesures qui doivent la mettre en état de frapper ce coup de despotisme, peut, à la vérité, souffrir de grandes difficultés, et si elle voulait y procéder sans attendre qu'elle ait acquis le degré de maturité nécessaire, je ne répondrais point de l'évènement, car quoique la poltronerie si naturelle aux Russes soit augmentée par l'exemple de quelques tentatives qui sont déjà devenues funestes à leurs auteurs, il pourrait s'en trouver qui, secondés par leur haine et leur ambition, braveront les dangers où les premiers ont succombé; l'on assure même que la fermentation continue. On arrête du monde journellement, et mardi dernier M. Panin vint de Péterhoff ici par ordre de l'Imp-ce. Il a allégué

¹⁾ Succession de Soltykoff à Paris.

différents prétextes de ce voyage extraordinaire, mais nous avons su que son véritable objet a été l'établissement d'un tribunal d'inquisition chargé particulièrement de l'examen des prisonniers, qui ont été mis en dernier lieu à la forteresse. Le rôle que joue M. Panin a de quoi surprendre. L'Imp-ce ne s'en sert que dans des temps de crise, et c'en est presque toujours un signe certain lorsqu'elle s'en sert à quelque opération de confiance; mais malgré ces lueurs de crédit et de faveur, le projet de l'éloigner subsiste. Il s'est perdu dans l'esprit de cette Princesse par son opposition au mariage et par ses idées républicaines.

Il y a quelque temps que ce ministre parle fort au long, dans le conseil, de la nécessité de s'occuper des affaires de Suède. L'Imp-ce le chargea de rédiger les vues de sa prévoyance à ce sujet; le mémoire qu'il a donné en conséquence, et où l'on dit qu'il règne beaucoup de confusion tend à prouver en substance que le Sénat prenant trop d'ascendant en Suède, l'intérêt de la Russie demande que l'Impératrice y envoie à la prochaine Diète un ministre capable d'y faire goûter un tempérament propre à faire accroître l'autorité du Roi sans cependant altérer la constitution, de l'Etat. Les personnes instruites de la forme du Gouvernement suédois croient ce tempérament impossible à trouver parcequ'il n'y en a point qui puisse allier des choses contradictoires, mais l'on présume que, dans l'intention de se défaire de M. Panin, l'Impératrice pourra bien lui confier le soin de cette besogne difficile et de réaliser lui même ses propres idées. Je doute fort que cette commission déplût à M. Panin; Stockholm est une retraite qu'il s'est proposée dans le temps même de sa faveur et de sa plus grande influence dans les affaires; mais de ce moment à celui de l'exécution, que de choses peuvent déranger ce plan?

Le prince héréditaire de Courland, fils de M. le Duc de Biron, est ici depuis quelques jours: il a fait notifier par un gentilhomme qui lui est attaché son arrivée aux Ambassadeur et Ministres Etrangers. Je ne crois pas qu'ils lui aient encore fait visite. l'Ambassadeur de Vienne n'en veut point faire, et il l'a mandé en réponse à celui d'Angleterre qui lui avait écrit pour se concerter avec lui. Cette notification n'a point encore été faite au Ministre d'Espagne ni à moi. Peut-être serai je le seul excepté, et je m'en féliciterai parceque quoique je sache, M-gr, qu'il n'y a point d'étiquette pour un chargé d'affaires et qu'il peut rendre des devoirs à tout le monde, sans que cela puisse tirer jamais à conséquence, j'ignore pourtant si Votre Grandeur ne blâmerait point une démarche de ma part tendante à reconnaître la souveraineté de M. le Duc de Biron.

121.

Le Duc de Praslin à M. Bérenger.

Compiègne, le 8 Août 1763.

J'ai reçu, M-gr, les dépêches que vous avez pris la peine de m'adresser.

Nous avons été fort contents de la manière dont vous avez exécuté les derniers ordres que j'avais adressés à M. le baron de Breteuil sur l'objet du cérémonial. Les réponses que M. le chancelier vous a faites prouvent évidemment son embarras et le désir qu'il aurait eu de laisser un peu d'obscurité dans cette affaire. Je suis curieux actuellement d'apprendre comment M-rs de Galitzin et de Panin vous auront reçu, mais j'espère, qu'en vous abstenant de rien donner par écrit, vous vous serez borné à leur faire la déclaration positive de notre façon de penser et que vous n'aurez pas engagé avec eux une discussion d'autant plus inutile qu'il s'agit moins de les persuader sur le fond de la chose que de leur ôter tout espoir de nous engager jamais à nous relâcher de la préséance.

Quant à la conduite de la cour de Madrid dans cette affaire, nous n'avons point de nouvelles positives qu'elle ait fait à M. le prince de Repnin la même déclaration que j'ai faite à M. de Soltikoff. Mais je lui ai communiqué par la voie de M. de Grimaldi ma dépêche N-s 18 sur cet objet, et nous savons qu'elle a prescrit à son ministre en Russie de suivre exactement les mêmes instructions que nous avons adressées à M. le baron de Breteuil.

Vous nous annoncez, M., des germes de trouble qui ne sont pas médiocrement inquiétants pour la Souveraine. Le retour de la cour et de tous les ministres étrangers à Pétersbourg vous mettra sans doute en état d'en suivre les progrès dans tous les événements possibles. Vous savez que le premier point de vos instructions est de tenir une conduite qui vous soit commune avec le ministre d'Espagne. Vous tâcherez en même temps de cultiver la confiance de M. le comte de Mercy, dont le caractère et les sentiments particuliers nous sont connus.

M. le marquis de Bausset venant de faire embarquer ses équipages, ils arriveront presque aussitôt que cette lettre à Pétersbourg. Ces effets vont sans doute être soumis à l'inquisition rigoureuse de douanes russes, mais il conviendra que vous vous employez pour empêcher qu'on ne les charge de droits trop forts, ou qu'on ne les gâte en les visitant. M. de Breteuil m'a dit que l'exemption des ministres du second ordre était fixée à une valeur de 2.000 roubles, et je ne saurais m'empê-

cher de trouver dans cette façon d'agir un défaut de réciprocité très désagréable, puisque le ministre de l'Impératrice jouit ici de privilèges infiniment plus étendus.

Je voudrais, M., que vous essayez de faire sentir aux ministres russes l'inégalité de ce traitement et combien il serait plus décent de changer cet usage; mais dans tous les cas vous voudrez bien me marquer ce qui aura été décidé à cet égard, afin que M. de Bausset sache sur quoi compter.

J'ai remarqué que vous ne suiviez point la méthode de M. le baron de Breteuil au sujet des nouvelles qui sont susceptibles d'être insérées dans la gazette de France. Il est à propos, M., que vous en formiez à l'avenir un bulletin séparé joint à vos dépêches et duquel vous adresserez un double directement à M. l'abbé Arnaud.

122.

M. Bérenger au Duc du Praslin.

Pétersbourg, le 12 Août 1763.

Monseigneur, M. Borozdine, Capitaine d'artillerie, fils du Lieutenant-général de ce nom, vient d'être dégradé et envoyé à Irkutsk en Sibérie ¹⁾. Trois jours avant sa détention, il a confié au secrétaire de Suède, avec lequel je suis lié d'amitié et qui est très-digne de foi, le projet d'une conjuration tramée pour rétablir le prince Ivan sur le trône de ses ancêtres. Il lui a peint la haine extrême qu'on a pour les Orloff et toute l'impatience avec laquelle la nation russe souffrait le joug d'une usurpatrice étrangère. On lui reproche d'abuser du fruit de son crime pour satisfaire ses caprices et porter au faite de la fortune des favoris nés dans l'obscurité. Selon le rapport de cet officier, le Prince Ivan a été transféré de nouveau à Schlüsselbourg. Il est instruit de sa naissance, de ses droits et des vœux que l'on fait pour lui. Les conjurés, parmi lesquels il compte des personnes respectables par leur rang et leurs lumières, ont des intelligences secrètes avec des officiers à qui la garde de cet illustre prisonnier est confiée, veulent se mettre en état de le montrer au peuple, lorsqu'ils frapperont leur coup. Il a assuré qu'ils avaient des moyens infailibles de se défaire de l'Impératrice, mais qu'ils voulaient prévenir l'effusion du sang, et il a insinué que malgré les dépenses qu'ils avaient faites pour cet objet, il leur fallait encore de l'argent

¹⁾ В. К. Бороздинъ былъ разжалованъ въ прапорщики и сосланъ въ Кизлярскій гарнизонъ. См. Русск. Біогр. Словарь.

pour rendre leurs mesures praticables. Cependant, M-gr, à en juger par les détails où il est entré, la conjuration était sur le point d'éclore lorsqu'il a été arrêté. J'ignore s'il a décelé ses complices, mais cette découverte me paraît expliquer l'énigme du voyage mystérieux de M. Panin ici et la raison pour laquelle, malgré sa disgrâce, l'Impératrice lui a confié l'examen des accusés. Il avait en effet un intérêt immédiat de connaître leurs vues et de punir leur témérité, puisque la conjuration tendait à priver le Grand-Duc de la succession au trône.

J'ajouterai peu de choses à ces détails, M-gr. Les cœurs se resserrent ici et se ferment à la confiance. Une tristesse noire répandue sur tous les visages est l'emblème d'une fermentation intérieure et d'un état violent.

Je sais de bonne part que M-rs Orloff ont deux cent cinquante espions à leurs gages qui circulent dans les maisons et les différents quartiers de la ville; ce qui m'oblige à beaucoup de réserve.

On prête ici, sous le manteau, un livre qui a pour titre: „La vie de Pierre III“. On en a remis un exemplaire entre les mains de l'Impératrice. Elle se donne des peines infinies et fait faire les recherches les plus exactes pour le supprimer. Des personnes de ma connaissance, qui l'ont lu, m'ont dit qu'il était très-propre à inspirer de la pitié pour le feu Empereur et à dévoiler l'injustice des motifs dont l'Impératrice a coloré son usurpation.

J'expose des faits, M-gr, et je ne me mêle point d'en prédire les conséquences.

123.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 22 Août 1763.

Monseigneur, Je tiens d'une personne respectable et digne de foi, que parmi les arrangements que l'Impératrice et le Roi de Prusse ont pris ou projettent de prendre pour donner un Roi à la Pologne, après la mort d'Auguste III, ces deux souverains n'ont pas oublié leurs propres intérêts. La Russie doit s'arrondir du côté de l'Ukraine, tandis que le Roi de Prusse de son côté ajoutera à son domaine la ville et le territoire de Dantzick. Ces deux puissances sont, dit-on, convenues de faire réciproquement la conquête de ces objets de leur ambition, lorsqu'elles interviendront pour l'intronisation d'un Czartoryski en Pologne, d'en stipuler et de s'en garantir mutuellement la propriété par l'acte de pacification qui établira leur candidat, paisible possesseur du reste de la

Pologne. On se promet une grande facilité dans l'exécution de ce plan, qui tend sensiblement à détruire l'équilibre et la balance du nord.

Je ne puis que gémir, M-gr, sur le sort de la Pologne. J'apprends que le feu de la guerre civile s'y est déjà allumé, à l'occasion des troupes Russes en Luthuanie. Il n'est pas douteux qu'on n'y envoie d'ici des alimens à l'incendie, sous prétexte de l'éteindre, en sorte que cette pauvre République est peut-être à la veille d'éprouver les malheurs qu'on lui a prédits depuis si longtemps. Quelles que soient les dispositions des Puissances intéressées au maintien de sa liberté, on ne peut se dissimuler que si dans les circonstances présentes le Roi Auguste venait à mourir, il ne fût très-difficile pour ne pas dire impossible, de résister aux efforts combinés de la Russie et de la Prusse. Il n'est que trop vraisemblable qu'ils mettraient ces deux puissances en état de dicter des lois despotiques à un peuple libre, qui n'a d'autre arme pour sa défense que le désespoir et la crainte de la tyrannie.

M. d'Osten, qui se met aussi peu en peine des intérêts de la cour de Danemarck, qu'il s'occupe fort de ceux des Czartoryski, assiège l'Impératrice pour lui rappeler le dévouement de ces seigneurs Polonais et les espérances qu'ils ont fondées sur sa protection. Il réussit à passer pour le Ministre favori. Il dit, à qui veut l'entendre, que la France a perdu toute considération en Pologne, et que le parti de la Russie est le prédominant.

Il s'est répandu un bruit, M-gr, dont je dois vous rendre compte, et dont le Ministre de Hollande est soupçonné d'être l'auteur. On dit que le Roi, voulant engager la Porte à se déclarer contre la Russie en faveur de la Pologne, a nommé M. le Baron de Breteuil à l'Ambassade de Constantinople, comme étant le Ministre le plus propre à donner de l'activité aux Turcs, par la connaissance qu'il a de ce pays, par le nerf et la fermeté dont il est capable. Ce bruit s'est accrédité parmi les Russes et est même parvenu jusqu'à l'Impératrice qui ne doit pas nous aimer davantage, si elle y ajoute foi. On m'a prié, M-gr, d'ouvrir mon portefeuille à ce sujet. J'ai cru ne devoir pas balancer à m'inscrire en faux. J'ai dit que les novellistes qui faisaient courir de pareils bruits, étaient bien mal instruits des sentiments et de l'amitié du Roi pour l'Impératrice, que M. de Breteuil était nommé Ambassadeur à Stockholm et qu'il me paraissait d'autant moins vraisemblable qu'il dût aller à Constantinople, que j'avais tout lieu de croire que Sa Majesté était satisfaite de la conduite de M. de Vergennes qui, pendant la dernière guerre, avait prouvé ses talents et la considération dont il jouissait auprès du Divan, en empêchant le Khan de Crimée et la Puissance ottomane à faire la guerre à la Russie malgré l'envie qu'on en avait eue et les pressantes sollicitations des ennemis de l'alliance. Ma réponse a fermé la bouche à

mes curieux, mais n'empêche pas la généralité russe de croire le contraire de ce que j'ai dit et d'imaginer que la France profitera de son influence sur la Porte pour l'intéresser à la défense de la Pologne contre les entreprises de la Russie, et ce bruit, au reste, tombera de lui même si, comme je le suppose, il est dénué de tout fondement. Je ne l'ai combattu qu'en raison du mauvais effet qu'il pouvait produire sur des esprits méfiants et coupçonneux.

124.

M. Bérenger au Duc de Praslin ¹⁾.

Pétersbourg, le 22 Août 1763.

Monseigneur,

Quoique réconcilié avec M. Orloff, M. Odart vit en fraudeur avec lui. Il a rendu les services les plus importants à l'Impératrice; c'est lui qui a découvert la dernière conspiration de Moscou. Cette princesse sent le besoin qu'elle en a, mais elle ne lui accorde qu'une confiance médiocre, et l'admet rarement dans le secret des affaires. Soit habitude, soit amitié pour moi, soit indiscretion, il ne laisse pas cependant de me dire à peu près ce qu'il sait; mais ses confidences portent sur les troubles intérieurs et ce sont les liaisons avec le dehors qu'il importe de connaître. Je ne lui ai point dissimulé que le genre dans lequel ses services nous seraient les plus agréables, était de nous aider à pénétrer l'objet des négociations de la Russie avec l'Angleterre. Il doit être un des membres de la Commission que l'Impératrice va établir pour les différents traités de commerce, et j'espère qu'il me mettra au courant de ce qui se fera à ce sujet.

Quant à M. Yélaguin, qui est accusé de réunir beaucoup de fausseté à peu de génie, l'Impératrice lui confie sa correspondance particulière; mais il tremble devant elle et ce ne sera jamais que l'appas de l'argent qui déliera sa langue sur des secrets que la crainte de la Sibérie lui fait garder. Je le vois chez un ami commun; je connais ses besoins, et je me contente de lui faire entrevoir que s'il veut s'attacher à la France par des services réels, il aura lieu de se louer de la libéralité du Roi, en observant toutefois de ne lui tenir qu'un langage qui ne puisse jamais me compromettre, mais seulement le disposer à conclure son marché avec M. le M-is de Bausset quand il sera arrivé.

¹⁾ Informateur secret.

125.

Bulletin envoyé par M. Bérenger.

Pétersbourg, le 22 Août 1763.

M. le Chancelier, C-te de Woronzoff, est parti d'ici le 17 de ce mois avec M-me la Chancelière et M-me la Comtesse de Strogonoff leur fille; il a la permission de voyager pendant deux ans, dont il se propose de passer une partie en Italie, et dans les provinces meridionales de France, où il espère que sa santé se rétablira; il reprendra à son retour dans ce pays les fonctions de sa place que l'Impératrice lui a conservée avec les émoluments qui y sont attachés.

M. le Vice-Chancelier P-ce de Galitzin aura la direction des affaires pendant l'absence de ce premier Ministre.

On célébra le 16 la fête de l'anniversaire de la création du Régiment de Préobragensky. S. M. l'Impératrice parut ce jour là en uniforme des gardes de ce régiment, et prit le soir le divertissement de la chasse du faucon.

L'Impératrice partit le 20 pour Strelna, d'où elle doit revenir aujourd'hui.

M. le Comte Czernicheff, ci devant ambassadeur auprès du Roi, est de retour depuis quelques jours.

126.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 22 Août 1763.

Monseigneur, M. le Chancelier, Comte de Woronzoff est parti d'ici le 17 de ce mois, avec M-me la Chancelière et M-me la Comtesse de Strogonoff leur fille.

L'Impératrice, en lui accordant un congé de deux ans, lui a conservé le titre et les émoluments de sa place, à l'exception de ce qu'elle lui donnait pour sa table; Elle a acheté son hôtel avec les meubles 217.000 Roub. et lui réservé la permission de l'habiter pendant tout le temps qu'il sera Chancelier. S. M. lui remet en paiement 1^o une somme de 70.000 R. qu'il avait empruntée à la Couronne; 2^o une autre de 20 m. Rb. dont il est redevable à la Douane; 3^o une somme très-considérable à prendre sur les Etats-Généraux pour arrérages des subsides que cette puissance doit à la Russie depuis la guerre précédente. Enfin

il doit recevoir en argent effectif ce qu'il faudra ajouter à ces divers effets pour compléter la somme de deux cent dix-sept mille roubles.

M. le Vice-Chancelier vaquera aux fonctions de sa place, tandis que ce digne et respectable ministre voyagera en divers Etats de l'Europe, où il jouira de la considération que lui ont mérité ses talents et ses vertus pendant son long ministère.

Il n'est point en crédit auprès de l'Impératrice et c'est une des raisons qui l'ont porté à demander avec plus d'instance la permission de s'absenter. Il n'a pu voir plus longtemps que M. de Bestujeff lui fut préféré en toute occasion, et que l'Impératrice décidât avec cet intrigant presque toutes les affaires sans son conseil, ni sa participation: mais ce n'est point là le seul motif qui l'engage à cette démarche: il a cherché à se tenir éloigné de l'orage, la situation chancelante de l'Impératrice sur son Trône et la guerre intestine qui est allumée dans l'Empire lui font craindre d'autres révolutions dans lesquelles il voudrait bien éviter d'être enveloppé. Il s'ouvrit confidemment à ce sujet au Ministre de Suède il y a quelque temps. Il lui fit entendre que le règne de cette princesse ne pouvait être heureux, et qu'il y avait tout lieu de présumer qu'il ne serait pas long. Il ajouta qu'au moins les choses prendraient quelque consistance pendant les deux années qu'il se proposait de voyager et que l'Impératrice serait ou solidement établie sur le trône, ou en serait renversée, en sorte que s'il était obligé de revenir, il pourrait le faire sans danger.

Quoi qu'il arrive, Monseigneur, je crois que nous pourrons nous en consoler. Le goût et les préventions de cette Princesse ne sont pas en notre faveur. Je sais d'assez bonne part que l'Impératrice aime à venger les injures faites à la Grande-Duchesse. Elle a toujours accusé la France de lui avoir enlevé M. Poniatowski, et l'on m'a assuré qu'elle en conservait le ressentiment le plus vif. Elle se permet quelquefois des propos remplis d'indécence et de légèreté, et il n'y a pas longtemps qu'elle disait en présence de plusieurs personnes que la France prétendant avoir le droit de donner le ton en Europe par ses étoffes et les modes, elle croirait rendre service aux Puissances en restreignant notre commerce; cela ne signifie point qu'elle ne soit pas disposée à en conclure un traité avec nous, mais que sa vanité lui fait croire qu'au moyen de son administration, la Russie pourra se passer de la France. et que par l'envie qu'elle lui porte, elle voudrait que son exemple fût imité de toutes les autres Puissances. La préférence qu'elle accorde aux Anglais est sensible. Autant elle affecte de nous ravalier, autant elle semble prendre plaisir à faire valoir le mérite et la puissance de nos rivaux. La nation Russe, et particulièrement la jeune noblesse, ne partage point les préjugés de sa souveraine à cet égard, et, à l'exception de quelques

vieillards possédés de l'anglomanie, ou de gens imbus de Bestujeff, la France est peut-être la Puissance avec laquelle on aimerait le mieux de former des liaisons et qui pourrait trouver le plus de partisans; mais dans ce pays, le goût du Souverain entraîne tout, et tant que Catherine II régnera, j'aurai peine à me persuader qu'elle revienne de sa prévention.

On m'avait dit, Monseigneur, que l'Angleterre était à la veille de conclure son traité de commerce. J'ai cherché le plus adroitement qu'il m'a été possible à sonder Milord Buckingham à ce sujet. Il m'a avoué formellement qu'il était devenu la bête noire des ministres Russes à force de leur en parler; que c'était la première proposition qu'il avait faite en arrivant ici; qu'on lui avait fait mille promesses sans en tenir aucune, et que ce n'était que depuis peu de temps qu'il avait pu entrer en matière, mais qu'enfin il espérait finir incessamment. J'ai cependant lieu de soupçonner, Monseigneur, que la conclusion de ce traité n'est pas aussi prochaine que cet Ambassadeur le croit, et qu'il doit passer par l'examen d'une Commission particulière dont tous les membres ne sont pas encore nommés.

Je ne dois pas oublier d'avoir l'honneur d'informer Votre Grandeur du projet que l'on a ici de s'allier avec des Puissances de l'Italie, et d'envoyer à cet effet un ministre à Venise pour entretenir des correspondances avec cette République propres à éclairer la conduite des Turcs et à intéresser les Vénitiens aux querelles qui pourraient naître entre la Porte et la Russie. L'exécution de ce projet, qui a été proposé depuis longtemps, me paraît d'autant plus vraisemblable qu'indépendamment des avantages qu'on s'en promet pour le commerce, l'espèce de liaison qui existe aujourd'hui entre les deux Impératrices ne permettant plus à celle-ci de compter comme par le passé sur des secours de la Cour de Vienne en cas d'attaque de la part des Turcs, il est très-possible qu'elle cherche à réparer cet inconvénient par un traité d'alliance avec la République de Venise contre cet ennemi commun. Le Sr Odart m'a confié qu'il désirait ardemment que l'Impératrice voulut le choisir pour cette mission, mais il m'a dit qu'il avait trop de concurrens, et qu'il désespérait d'obtenir cette grâce qui serait d'autant plus agréable pour lui qu'elle le soustrairait aux vicissitudes d'une fortune trop capricieuse dans ce pays, car, Monseigneur, en même temps que Catherine II forme de vastes projets au dehors, elle reçoit de fréquents avertissements de veiller à sa propre personne. Il n'y a pas longtemps que trois officiers formèrent le projet d'aller égorger dans son lit le favori Orloff qui loge au Palais à côté de l'Impératrice. Le soldat qui était de garde à sa porte avait reçu dix ducats pour les laisser passer, mais ayant eu une autre destination à l'heure indiquée, le coup manqua parce que ces officiers ne

purent pénétrer avec la facilité qu'il avaient espérée. C'est ainsi, Monseigneur, qu'un glaive fatal est toujours suspendu sur la tête de ce favori, pour lequel l'Impératrice attend incessamment le diplôme de Prince qu'elle a demandé à la Cour de Vienne, et auquel elle se propose d'ajouter celui de Duc d'Ingrie et de Carélie. Il n'y a point d'apparence qu'elle lui donne la souveraineté de ces provinces: ce serait une aliénation du domaine qui exciterait trop de murmures; mais il y a lieu de croire qu'elle lui formera un apanage de fiefs mouvant de la Couronne. Quoi qu'il en soit, à mesure que les faits se développeront, j'aurai l'honneur de vous instruire, Monseigneur, de la progression des folies, où le délire amoureux de l'Impératrice pour M. Orloff la jettera et de l'effet que tout cela doit nécessairement produire sur l'esprit de la nation.

127.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 26 Août 1763.

La Russie a fait une 3-e déclaration à la Pologne, afin de fixer les limites des deux Etats sur les frontières de l'Ukraine comme l'on en était convenu par le traité de paix perpétuel. Suivant cette déclaration, il résulte de l'inexécution du traité des torts considérables pour la Russie: usurpation de terres, asile et refuge de voleurs pillant et causant de grands ravages. l'Impératrice déclare qu'elle est dans l'intention d'envoyer des troupes sur le territoire polonais pour obtenir de force ses sujets déserteurs.

Autre déclaration par laquelle l'Impératrice reproche au roi de Pologne de n'avoir pas encore reconnu le Duc de Biron, de n'avoir encore donné aucune satisfaction relativement aux ministres polonais qui ont signé un mémoire insultant contre la Russie, enfin d'éloigner des charges et emplois les Polonais amis de la Russie.

M. le C-te de Mercy hait cordialement la Russie.

128.

Le duc de Praslin à M. Bérenger.

Versailles, le 28 Août 1763.

J'ai reçu, M., les dépêches que vous avez pris la peine de m'écrire les 8. 12. 15 et 19 du mois dernier sous les N-os 7. 8. 9 et 10.

La manière dont vous vous êtes exprimé avec M. le vice-chancelier, ainsi qu'avec M. Panin, au sujet de la préséance nous a paru tout à fait con-

forme au jour que nous avons voulu répandre sur cet objet. Il nous suffit que les ministres russes soient bien convaincus de la résolution où est S. M. de ne rien perdre des droits de sa couronne, et nous espérons qu'ils auront assez bonne opinion de notre fermeté pour éviter de faire naître des incidents sur cet article. Au reste, M., ce n'est point en s'abstenant des cérémonies d'église que M. de Keyserling m'a laissé jouir de la préséance dans le cours de mon ambassade à Vienne. Nous n'y assistions ni l'un ni l'autre; mais c'est à l'appartement, au jeu de l'Impératrice et sous le dais même où se tient cette Princesse, que l'ambassadeur russe a constamment pris la troisième place, tandis que j'ai toujours occupé la seconde entre lui et le nonce qui était en possession de la première. Mais il nous convient de regarder aujourd'hui cette discussion comme terminée. Les droits du roi sont suffisamment établis dans les déclarations publiées à cet égard, et S. M. saura bien les maintenir lorsque l'occasion s'en présentera.

Nous n'avons que des notions très incertaines et des soupçons mal assis sur les correspondances des cours de Londres et de Pétersbourg avec celle de Berlin. Rien ne nous invite jusqu'à présent à croire qu'il existe un traité entre ces trois puissances, et nous ne pensons pas qu'il y ait d'autre négociation sur le tapis que celle du traité de commerce entre l'Angleterre et la Russie, mais je ne veux pas vous laisser ignorer qu'il est échappé à M. Hallifax de dire que ce traité touchait à sa conclusion.

Vous ne sauriez cependant, M., mettre trop de soins et d'adresse à tâcher de pénétrer s'il y a quelque chose de plus entre ces cours. L'indifférence de M. de Mercy ne doit pas vous rassurer; il convient que vous employiez à vos découvertes des voies plus détournées et plus intimes. Les connaissances que vous avez dans l'intérieur de la cour pourront vous servir efficacement à cet égard.

Vous pourrez annoncer au sieur Yélaguin que M. de Breteuil m'ayant raconté historiquement qu'il était chargé de lui faire une berline à Paris, j'ai profité de cette occasion pour disposer S. M. à lui en faire la galanterie, et que cette voiture avec les harnais qui en dépendent partiront vers le 10 du mois prochain, afin qu'ils puissent être arrivés à Petersbourg avant la suspension de la navigation dans la mer Baltique. Vous lui laisserez entendre en même temps que nous ne bornerons pas là nos générosités si nous avons lieu de reconnaître efficacement ses bons offices et son zèle, et vous assaisonerez ce compliment de tous les éloges que vous jugerez convenables pour le flatter et l'attacher plus particulièrement à nos intérêts.

Pour ce qui est du sieur Odart, dont M. de Breteuil m'a parlé dans le même sens, nous remettons au ministre du roi le pouvoir de le ré-

compenser pécuniairement des services qu'il pourra nous rendre, et vous pouvez lui annoncer d'avance que M. de Bausset arrivera en Russie prévenu de ses talents, de son zèle, et autorisé à reconnaître son attachement par des libéralités conformes à l'importance des soins qu'il voudra nous donner.

J'aurais souhaité, M., que vous n'eussiez rien dit sur le traité de commerce dans les conversations que vous avez eues avec les ministres fusses. Ils savent parfaitement où nous en sommes à cet égard. Ils sont convenus avec M. de Breteuil que c'était à eux à répliquer à nos dernières propositions. Il nous convient de les voir venir, et de ne leur pas témoigner un empressement dont ils imagineraient peut-être de se prévaloir. L'égalité devant en être la base, ils sont aussi intéressés que nous à le désirer.

Je vous envoie ci-joint, M., la lettre créditive que vous m'avez demandée pour M. le chancelier. Je serai très aise que vous jouissiez des avantages attachés à la qualité de chargé d'affaires, et je ne doute pas que cette faveur distinguée de S. M. n'ajoute encore, s'il était possible, à l'émulation dont vous êtes animé pour le bien de son service.

Cette expédition vous parviendra par le sieur Pochet, négociant français qui m'a apporté il y a quatre mois des dépêches de M. de Breteuil et qui témoigne autant d'attachement pour sa patrie que d'intelligence pour son commerce. Je vous recommande de le protéger dans l'occasion et de faire sentir en général à la colonie française, établie en Russie, le désir que nous aurions de la voir prospérer, et les dispositions où nous sommes de saisir les moyens qui pourront nous être offerts pour y parvenir.

129.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 2 Septembre 1763.

Monseigneur, Mercredi dernier 31 août on lança, dans le port de cette ville, les deux vaisseaux de guerre, le „St. Janvier“ et le „St. Eustache“ percés chacun pour 66 pièces de canon. L'Impératrice et le Grand-Duc, en uniforme de la marine, se rendirent avec toute la cour au Chantier de l'Amirauté pour être témoins de cette opération qui a très bien réussi. Après avoir vu descendre le „St. Janvier“ S. M. monta à bord du „St. Eustache“, où Elle se tint avec les Ministres étrangers et les

principales personnes de la Cour pendant qu'on lançait le vaisseau. On passa ensuite à bord du „St. Janvier“, où l'on avait servi splendidement plusieurs tables pour l'Assemblée qui était très-nombreuse et très-brillante: on célébra pendant le dîner au bruit de 4 salves consécutives la santé de l'Impératrice, celle de M. le Grand-Duc, celle du Protecteur de la flotte et celle de tous les fidèles sujets de l'Empire.

L'Impératrice paraît avoir fort à cœur d'encourager et d'augmenter sa marine. Elle se propose de faire un voyage à Reval l'année prochaine et de mener dans le port 32 vaisseaux de ligne. Cette grande Princesse est très-attentive à tout ce qui peut contribuer au bonheur et à l'accroissement des forces de la Russie.

La seule chose digne de remarque que j'aie recueillie dans cette occasion est que l'Impératrice, ne cessant de parler avec emphase de ses vastes projets et de sa puissance, a dit à l'Ambassadeur de Vienne qu'il était fâcheux que la France eût empêché l'établissement de la compagnie d'Ostende. Après beaucoup de détails à ce sujet M. de Mercy a répondu que c'était moins la France que l'Angleterre et la Hollande, qui avait mis obstacle à cet établissement. L'Impératrice, persistant à soutenir qu'on ne devait s'en prendre qu'à la France, a ajouté, d'un air goguenard, que puisque la maison de Bourbon et celle d'Autriche étaient bien ensemble aujourd'hui, il serait facile peut-être de réaliser le projet qui avait manqué dans le temps. M. de Mercy a répondu d'un ton poli et confidentiel, qu'il était vrai que l'alliance de la France était chère à ses maîtres, qu'ils en sentaient l'utilité et qu'ils étaient dans l'intention de la ménager, mais qu'à l'égard du projet de la Compagnie d'Ostende, ils n'y pensaient plus, et que cette affaire était du nombre de celles auxquelles il faut renoncer quand on a perdu le moment favorable pour les faire réussir. Cette conversation a eu lieu pendant le dîner de l'Impératrice. Une personne qui y était présente me l'a rendue, et elle m'a été confirmée par l'Ambassadeur même. J'en infère, M-gr, que Catherine II a voulu le pénétrer sur le degré d'intimité qui règne entre le Roi et l'Impératrice Reine.

Il ne se passe, d'ailleurs ici rien d'intéressant. Tout paraît tranquille, l'obéissance succède au murmure et la pusillanimité des esclaves à l'audace des conjurés; mais je ne puis prévoir et moins encore prédire la durée de ce calme.

A l'égard des affaires de la Pologne le ministère Russe témoigne désirer un accommodement; je doute qu'il puisse avoir lieu, à moins que la République ne souscrive à toutes les prétentions de la Russie, Peut-être même l'Impératrice saurait-elle peu de gré aux Polonais d'une docilité qui, en lui accordant ses demandes actuelles, lui ôterait le prétexte de poursuivre l'exécution de ses projets ultérieurs.

*

130.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 3 Septembre 1763.

Monseigneur, Comme l'orage gronde encore au loin, on nous en dérobe facilement la connaissance. Aucun détail ne nous parvient. Les Russes nous fuient; ainsi, M-gr, je ne pourrai vous informer que des appréhensions que le danger cause ici. L'Impératrice a été vivement affectée. Elle a passé les premières nuits sans se coucher. Cette même crainte l'a déterminée à aller à Czarskoé Sélo et elle lui a occasionné deux accès de fièvre; on croit que la même inquiétude la ramènera bientôt ici. Elle y est déjà venue pendant la nuit avec M. Orloff, le Chambellan Passek et quelques personnes de confiance. Elle a parcouru à cheval et déguisée les rues de la ville pour s'assurer par Elle-même si la tranquillité y régnait. Elle y est du moins apparente et la frayeur étouffe le murmure du mécontentement qui est général.

Fedor Orloff est revenu de Schlüsselbourg; il s'est rendu immédiatement à Czarskoé Sélo; le motif de son voyage n'a pas encore percé.

On m'a dit que les postes de 27 & 30 par lesquelles j'ai eu l'honneur de vous écrire n'étaient pas encore parties hier. Leur date et leur réception vous feront connaître si cet embargo a eu lieu.

Il m'est revenu, M-gr, que le traité de commerce conclu en dernier lieu donne aux Anglais la liberté de négocier à Riga, que les Hollandais avaient obtenue avant que la Livonie fut réunie à l'Empire. Le commerce des Anglais diminuera certainement beaucoup.

131.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 6 Septembre 1763.

Monseigneur, Je ne me suis point écarté, pendant la durée des derniers troubles, du plan de conduite que Vous daignez approuver.

Les esprits paraissent aujourd'hui reprendre une assiette plus tranquille; mais ce pays est tellement accoutumé aux vicissitudes qu'on peut rarement compter sur la stabilité des choses. Au calme le plus profond succède quelquefois une tempête violente.

Le bruit court, M-gr, que l'Impératrice a envoyé ordre à M. le Général Soltykoff de retirer ses troupes de la Lithuanie et de les mettre

en quartier d'hiver en Courlande et à Pleskoff. On assure que l'intention de S. M. I. est que cette retraite soit exécutée sans dégat et que, si elle occasionne des dommages pour la République de Pologne, ils soient réparés sur-le-champ.

Cette nouvelle, dont on affirme la certitude, et à laquelle les propos de conciliation que le Ministère Russe tient permettent d'ajouter foi, paraît d'autant plus surprenante, que la dernière déclaration qui semblait sonner le tocsin de la guerre donnait peu lieu de s'y attendre.

J'ignore, et je ne puis deviner la cause de ce changement subit. On est tenté de croire qu'il cache quelque mystère lorsqu'on se souvient que la maxime favorite de Catherine seconde est qu'il ne faut jamais reculer. Heureusement la conduite de cette Princesse ne répond pas toujours à ses propos. Peut-être même la palinodie qu'elle vient de chanter n'est-elle que l'effet de la contradiction naturelle d'une personne qui agit quelquefois par caprice et au hasard. Le Roi de Prusse l'aurait-il conseillée? La Porte aurait-elle témoigné de l'intérêt pour la République? L'accommodement du Khan de Crimée avec les Polonais aurait-il fait craindre qu'il ne se joignit à eux? Tels sont, M-gr, les divers soupçons et les questions insolubles des ministres étrangers à cette Cour.

Mais ce que l'on affirme comme une chose positive, c'est que l'Impératrice a ordonné à son Ambassadeur à Varsovie de témoigner aux Czartoryski que, malgré son amitié pour eux, elle ne pouvait risquer de se brouiller avec toutes les puissances pour seconder leurs projets particuliers; que le moment favorable n'était point encore venu et qu'il fallait temporiser et prendre patience; mais qu'à l'époque de la mort du Roi de Pologne, elle leur prouverait d'une manière efficace la protection qu'elle leur accorde, et tout l'intérêt qu'elle prend à eux. Je dois ajouter, M-gr, que malgré toutes ces dispositions, on paraît vouloir faire passer un corps de troupes considerable dans le cercle de Kiovie. Quoique je ne puisse garantir la certitude de ces notions, les canaux par où elles me viennent sont tels que je ne puis me dispenser d'en informer votre Grandeur, sauf à les confirmer ou à les rectifier, à mesure que le développement des circonstances le permettra.

On prétend savoir ici que le Suédois, M. Hermansson, partisan de la Reine, travaille à un plan de réforme du Gouvernement actuel, dont l'exécution ne peut être éloignée. M. Rossignol aura sans doute été instruit de cette circonstance, et n'aura pas manqué de vous en donner avis; mais ce qu'il ignore peut-être, et que je dois avoir l'honneur de vous mander, c'est que M. le Comte Ekeblad, avant son départ pour la campagne, a écrit au ministre et au secrétaire de légation de Suède à cette Cour, de cesser, à la réception de sa lettre, la correspondance particulière qu'il entretenait avec lui relativement aux affaires intérieures

de la Suède. Ce premier ministre recommandait encore dans sa dépêche d'enlever des archives que l'on garde ici tout ce qui pouvait avoir rapport à cette correspondance et de n'en point donner connaissance à M. le C-te Duben successeur de M. le Baron de Posse. Cette notion, M-gr, est certaine et je la tiens d'original. Elle me confirme dans l'idée que j'avais déjà des affections et des principes de M. le C-te Duben, dont le Ministre du Roi en Russie devra épier les démarches d'autant plus attentivement que ce suédois trouvera des moyens et des dispositions favorables à ses vues.

L'officier russe, expédié aujourd'hui en courrier, porte à M. le Prince de Galitzin ses lettres de créance de Ministre plénipotentiaire. On dit qu'il a eu une querelle très-vive avec M. de Soltikoff, ce qui a déterminé l'Impératrice à les séparer.

J'ai appris, M-gr, qu'une des principales difficultés qui a suspendu jusqu'à présent la conclusion du traité de commerce de l'Angleterre avec la Russie, consistait en ce que l'Impératrice a voulu exiger qu'en réciprocité de la permission qu'elle accorde aux Anglais de commercer dans ses états, elle put envoyer dans les ports de la Grande Bretagne des vaisseaux sous pavillon russe, dont il lui serait permis de composer les équipages de sujets de telle nation qu'elle jugerait à propos. Cette prétention frappe trop directement sur l'économie du Gouvernement Anglais et notamment sur l'acte de 1660 pour qu'elle puisse être adoptée. On espère que l'Impératrice s'en désistera.

La dernière banqueroute d'Amsterdam cause une grande sensation parmi les négociants de cette ville. Le Gouvernement russe perd par la faillite de la maison de Neuville la somme de deux cent mille roubles, que M. Kozlovsky devait payer pour les magasins que ce banquier du roi de Prusse avait achetés à la fin de la guerre, et dont il avait assigné le paiement par des lettres de change tirées sur la maison Neuville, lesquelles demeurent annulées faute d'avoir été présentées à l'acceptation et d'avoir été protestées dans les délits prescrits par les lois du commerce.

132.

Le Duc de Praslin à M. Bérenger.

Versailles, le 11 Septembre 1763.

Je réponds, M., aux lettres que vous avez pris la peine de m'écrire en date des 26 juillet, 2 et 5 du mois dernier sous les N-os 11, 12 et 13.

Tout ce que vous nous rapportez de la fermentation et des inquiétudes qui continuent d'agiter le sceptre de l'Impératrice, rend d'autant plus étonnant les projets dont Elle est occupée à l'extérieur. L'entrée de ses troupes en Lithuanie et la déclaration singulière qu'elle a fait remettre le 27 du mois dernier au résident de Saxe ne laissent plus douter de ses vues sur la Pologne. Il est vrai que nous n'avons encore aucune connaissance du prétendu traité, négocié entre elle et le roi de Prusse sur les affaires de cette république, mais ce que vous en a confié, M., d'Osten est très plausible, et cette ouverture de la part de ce ministre vous mettra sans doute à portée de découvrir par lui les conditions de cette union et de savoir s'il n'est question que d'assurer la couronne de Pologne à un Piast après la mort du Roi régnant, ou si les deux contractants mettront un prix à cet arrangement en exigeant des sacrifices à leur bienséance. Il nous semble que M. d'Osten, quelque ami des Czatoryski qu'il peut-être, ne saurait désirer de les voir en possession du trône aux dépens de l'intégrité de la Pologne, puisque l'équilibre de cette partie intéresse plus essentiellement sa cour que toute autre, et c'est dans ce sens que vous pourrez adroitement lui tirer ce que son intimité avec l'Impératrice et avec le parti des Czatoryski le met en état de pénétrer.

L'insulte que l'ambassadeur d'Angleterre a prétendu avoir reçue d'un valet de la cour, et l'aigreur que l'Impératrice a mise dans la réponse qui lui a été donnée sur ce sujet, influenceront peut-être sur le succès des négociations de ce ministre. Si l'intérêt bien entendu de la Russie dirige les résolutions de la commission que l'on a nommée pour examiner l'étendue qu'il convient de donner aux traités de commerce proposés par différentes puissances, il est à présumer qu'on sentira l'avantage d'établir la parité des conditions, et cet arrangement nous conviendrait parfaitement, puisque nous n'avons jamais demandé que d'être admis à la concurrence.

Le vicomte de la Herreria a très bien fait de ne pas adhérer à la proposition que M. le chancelier lui a faite de laisser sa femme baiser la main de l'Impératrice sous l'espérance que cette étiquette serait ensuite abolie. Le ministre espagnol sentit le piège, et il s'est conduit en cette occasion suivant l'esprit de sa cour entièrement conforme au système que nous avons adopté de ne jamais admettre un point de cérémonial aussi ridicule.

Vous ne devez, M., être nullement embarrassé sur la manière dont il vous convient d'agir avec le fils du duc Biron. Le ministre d'Espagne est la boussole que vous avez à suivre en ces sortes de circonstances. Je ne présume pas que ni lui, ni les autres ministres étrangers qui sont à Pétersbourg, se portent à rendre aucun honneur à ce prétendu prince.

133.

M. Bérenger au Duc de Praslin ¹⁾.

Pétersbourg, le 13 Septembre 1763.

Monseigneur,

J'ai attendu, M-gr, que l'Edit par lequel l'Impératrice invite les étrangers à venir s'établir en Russie, fût imprimé en français pour le faire passer à Votre Grandeur. Les avantages que cette Princesse leur promet paraissent très-propres à les attirer.

Mais il serait fort à souhaiter que les gazettiers qui les publieront fussent informés de leur illusion, et eussent le courage de déromper tous ceux qui pourront se laisser prendre au piège qui leur est tendu. Il serait trop long de dire à Votre Grandeur tout ce que mon séjour et mon expérience dans ce pays m'a appris à ce sujet. M. le Président de la Chancellerie de protection, dont il est parlé dans cet édit, a répondu froidement ce matin à un français qui allait la réclamer qu'il ne protégeait point les étrangers déjà établis dans l'Empire, mais ceux qui y viendraient.

On m'assure, M-gr, que le courrier Russe expédié à la Chine vers le mois d'Octobre dernier est de retour, et qu'il a rapporté que les Chinois ne voulaient ni recevoir un Ambassadeur, ni entendre à un accommodement qu'au préalable la Russie ne leur eût donné satisfaction sur tous les griefs et nommément sur la restitution des mines que l'on a usurpées, et dont on fait actuellement l'exploitation contre la foi des traités. On m'ajoute que ces nouvelles causent de l'inquiétude à cette Cour, et que l'on craint que les frontières de la Chine et de la Russie ne deviennent le théâtre d'une guerre prochaine.

134.

M. Bérenger au Duc de Praslin ²⁾.

Pétersbourg, le 20 Septembre 1763.

Monseigneur,

Je connais bien, M-gr, la façon de penser de M. le C-te de Mercy à l'égard de la Russie. Il me l'a souvent confiée, et j'ai trop étudié sa sincérité pour que je puisse avoir des doutes à cet égard: mais je n'ose-

¹⁾ Affaires de Pologne; franchises diplomatiques.

²⁾ Cérémonial; Rapports de Bérenger avec les Ministres d'Espagne et d'Autriche.

rais garantir avec la même certitude celle de sa Cour. Elle ne met point de bornes à ses complaisances. Dans ce moment même elle accorde une dispense pour la tutelle de M. le Grand Duc et pour confirmer à M. le Prince Georg l'administration du Holstein. L'ambassadeur en est mécontent, mais cela ne se fera pas moins. S'il m'était permis de conjecturer, je croirais que le système soutenu de ces attentions multipliées de la part de la Cour de Vienne caractérise le désir et peut être l'espérance de renouer avec la Russie. Mais comme la reconnaissance n'est pas la vertu favorite de l'Impératrice Catherine, il y a lieu de supposer que toutes complaisances seront en pure perte. Les personnes, à portée d'être instruites, sont ici d'opinion que dans le cas d'une guerre entre les grandes puissances de l'Europe où la Russie prendrait part, elle donnerait la préférence aux cours de Berlin et de Londres. On dit même qu'il se trame déjà dans le secret quelque chose de relatif à cette triple alliance. Ce n'est là qu'un soupçon, M-gr, dont je me crois cependant obligé de rendre compte à Votre Grandeur. Je voudrais bien ne pas alarmer légèrement, mais dans une matière aussi grave tout me paraît important. J'apporterai d'autant plus d'attention à suivre la petite lueur que j'ai à ce sujet que je pense que ce sera par la Russie que nous pouvons connaître les dispositions des Anglais sur la durée de la paix, en épiant leurs démarches et les mesures qu'ils prendront pour l'entraîner dans leurs intérêts. On m'a recommandé le secret de cette notion même vis-à-vis du Ministre d'Espagne. J'y serai fidèle, parce que la moindre indiscretion pourrait compromettre et me faire perdre l'espérance d'une découverte dont le succès, malgré mon zèle, est encore incertain et exigera certainement du temps.

135.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 20 Septembre 1763.

Monseigneur, Nous avons appris que la Porte Ottomane était très-attentive aux démarches de la Russie contre la Pologne, et on suppose que les avis qui en sont parvenus à l'Impératrice ont été la cause principale de sa variation. Cette Princesse, M-gr, a fait directement, et par un courrier expédié de son Cabinet, une mercuriale très-vive à M. de Keyserling pour être convenu formellement, dans les dernières conférences de Varsovie, que les troupes Russes entrées en Lithuanie auraient été réelemment envoyées contre la République. L'aveu indiscret de cet Ambassadeur met au grand jour les mauvaises intentions de Catherine seconde contre la Pologne. Elle n'est pas, dit-on, médiocrement inquiète des opé-

rations hostiles des Chinois. Malgré les soins que l'on prend pour en dérober la connaissance aux Ministres étrangers, nous savons par divers rapports que leurs progrès sont très-considérables, et que non seulement ils se sont rendus maîtres du pays qui s'étend depuis Argun et Nerzinsk jusqu'à Selinginsk, mais que des tribus nombreuses de Calmouques et plusieurs hordes de tartares ont embrassé le parti Chinois et menacent presque toute la partie meridionale de la Siberie. Le peu de communication que nous avons avec des pays si éloignés laisse toujours de l'incertitude dans les relations qui nous en viennent; mais s'il était possible de calculer le degré d'embarras que la Russie éprouve sur ses frontières en Asie, nous pourrions plus facilement prévoir la part plus ou moins grande qu'elle prendra dans les affaires de l'Europe. A cette occasion, M-gr, je prends la liberté de vous informer que, dans le cas où Votre Grandeur jugerait qu'il convint aux intérêts du Roi d'avoir quelques relations avec le P-ce Heraclius, j'aurai au commencement de cet hiver une voie qui me paraît sûre de lui faire parvenir des nouvelles. On m'a dit que ce conquérant asiatique aimait fort la nation française. Il pourrait arriver des circonstances où son amitié ne nous serait pas inutile.

L'Edit par lequel l'Impératrice Elizabeth avait promis solennellement de ne condamner personne à mort vient d'être révoqué et l'on annonce des exécutions prochaines. Le peuple en a appris la nouvelle avec indignation. Il faudra voir l'effet que produira ce rétablissement des peines capitales. Quoique rien ne paraisse troubler aujourd'hui la sécurité du trône, on ne peut se dissimuler qu'il n'y ait un grand nombre de mécontents. Il y a peu de jours que le Général Czernicheff menaçait de donner sa démission à cause de quelques propos durs que l'Impératrice lui avait tenus. Comme il procédait à sa retraite d'un air de résolution, cette Princesse lui a fait sous main une sorte de réparation pour le radoucir. Rien, selon moi, ne caractérise mieux sa faiblesse et sa crainte.

Je sais de bonne part, M-gr, que la Russie s'occupe fort du projet d'ouvrir le passage des Dardanelles pour faciliter l'écoulement de ses productions dans la Méditerranée. Les Vénitiens lui paraissent la nation la plus propre à seconder cette entreprise et l'on discute actuellement les moyens de la faire réussir. On m'a insinué confidentiellement que la France devait s'intéresser au succès de cette affaire auprès de la Porte. J'ai répondu que je n'avais point d'ordre à ce sujet, mais que si l'on avait quelque chose à demander on pouvait en faire clairement la proposition. On forme, M-gr, les plus vastes projets de commerce et de finance sans en avoir aucune idée juste. Ce sont des échafaudages de combinaisons qui portent sur des fondements ruineux.

136.

Le duc de Praslin à M. Béranger.

Versailles, le 27 Septembre 1763.

Je réponds, M., aux dépêches que vous avez pris la peine de m'adresser le 12 et le 22 du mois dernier sous les N-os 14, 15, 16 et 17.

Nous n'avons pas été surpris des alarmes que vous nous avez montrées sur le sort de la Pologne, puisque vous ignoriez encore l'accordement que le Grand Général et le Primat ont fait avec l'ambassadeur de l'Impératrice, et que les troupes russes ont dû se conformer aux ordres que celui-ci leur a envoyé de sortir des terres de la république. Il est à désirer actuellement que cette espèce de pacification subsiste, et que la cour de Russie puisse sentir que ses procédés envers la Pologne ont attiré l'attention des puissances qui sont essentiellement intéressées au maintien de l'équilibre du Nord, et qui ne verraient pas tranquillement qu'elle cherchât à le renverser.

Le mauvais effet qu'a produit pour la personne de milord Buckingham la chaleur qu'il a voulu mettre à la conclusion de son traité de commerce, prouve assez que nous avons eu raison de ne pas presser le nôtre, et de ne témoigner que des désirs modérés sur les réponses que nous doit le ministère de Russie. C'est un mauvais système à suivre avec les Russes que de paraître les rechercher, ils s'en enorgueillissent. La cour de Vienne en a fait une épreuve soutenue pendant le cours de la dernière guerre, et j'ai vu ce défaut de trop près, pour y tomber aujourd'hui. La commission que l'Impératrice établit pour discuter les intérêts de son commerce, ne saurait s'empêcher de lui conseiller d'établir la concurrence entre les nations étrangères, et si vous avez quelques liaisons avec les membres de cette assemblée, vous n'avez pas d'autre langage à leur tenir, en leur faisant observer, sans affectation, que les préférences exclusives, que la Russie donnerait à l'Angleterre, ne tendraient pas à moins qu'à la mettre insensiblement dans la même dépendance où gémit actuellement le Portugal.

J'ai fait partir, il y a déjà quelques jours, la voiture et les harnais par lesquels S. M. a voulu reconnaître et encourager le zèle du sieur Yélaguin. Le tout a été expédié au Sieur Boisjouvin négociant à Rouen, lequel doit l'adresser à Elseneur à la veuve Arend Vaudeurs qui profitera de la première occasion pour la faire passer au sieur Joseph Raimbert. Vous voudrez bien l'en prévenir, afin qu'il y donne ses soins, et qu'à l'arrivée de cette voiture il la fasse conduire chez le sieur Yélaguin, comme une commission que ce dernier lui aurait donnée.

Au reste, il est à propos de vous marquer qu'on l'a mise à l'adresse de M. le marquis de Bausset, et qu'on a de plus pris la précaution de faire rouler, afin qu'elle fût dans le cas d'arriver plus sûrement et d'éviter les droits de la douane à Pétersbourg. Les déboursés qu'elle occasionnera pourront être mis sur le premier état de frais extraordinaires que vous m'enverrez. Je présume, M., que le sieur Yélaguin sera sensible à ce premier bienfait, et qu'il s'empressera de le reconnaître par des marques de sa confiance. Quant au sieur Odart, si son crédit est tellement baissé, lorsque M. de Bausset arrivera, qu'il ne puisse nous être utile, nous aurons très bien fait de différer à le payer puisque ce serait une dépense inutile.

La visite que les ambassadeur et plusieurs ministres étrangers ont rendue au fils du duc Biron, est une réciprocité de politesse dont ils n'ont pas dû se dispenser vis-à-vis d'un officier général au service de l'Impératrice. Quant à ceux qu'il n'a pas visité le premier, ils ne lui doivent aucune politesse, et c'est le cas où le ministre d'Espagne se trouve. Quant à vous, M., vous avez très bien fait de ne pas rechercher quelqu'un dont nous ne saurions voir l'élévation de bon oeil, attendu le tort qu'elle a fait à un prince frère de M-me la Dauphine.

Nous n'avons rien à dire sur la suppression que la cour de Pétersbourg a faite de la garde accoutumée aux ministres étrangers, puisque la réciprocité n'en a point été blessée, mais vous auriez pu profiter de cette occasion, pour faire sentir verbalement aux ministres russes que cette réciprocité, qu'ils mettent en avant, est bien loin d'exister dans tous ses points et que nous attendons que S. M. I. reconnaîtra combien c'est s'éloigner de cette règle que de faire payer des douanes excessives au ministre plénipotentiaire du roi, tandis que ceux de la Russie ont joui constamment ici de toutes sortes de franchises.

Au reste, nous avons vu dans les papiers publics que, sur les représentations qui avaient été faites, cette première disposition avait été changée et qu'on avait accordé une garde de nuit à chacun des ministres étrangers résidents à Pétersbourg. Vous voudrez bien me marquer ce qui à été fait à cet egard.

137.

Le duc de Praslin à M. le Comte de Saint-Florentin.

Versailles, le 27 Septembre 1763.

M. le prince de Galitzin, chargé des affaires de Russie, M., ayant eu commission de la cour de solliciter ici la communication des statuts et réglemens concernant l'établissement de Saint-Cyr, ainsi que du plan

de la maison, S. M. a consenti très volontiers à donner cette satisfaction à l'Impératrice.

Je vous prie en conséquence de vouloir bien me procurer le plus tôt qu'il sera possible ces différentes pièces, afin qu'en les remettant à M. de Galitzin, je puisse lui faire connaître, tout l'empressement qu'a le roi pour les choses qui peuvent être agréables à S. M. I.

138.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Petersbourg, le 27 Septembre 1763.

Monseigneur, Peu de jours après la nouvelle de la mort du Prince Georges, il a été expédié un courrier à M. le Prince Auguste son frère, Evêque de Lubeck pour lui offrir l'administration de Holstein. L'on ne doute point que la Cour de Vienne ne ratifie ce nouveau choix de l'Impératrice de Russie.

On assure que les Chinois sont maîtres de tout le pays qui obéissait autrefois au Contaisch ¹⁾. La rapidité de leurs conquêtes a fait prendre la résolution d'envoyer trente mille hommes sur les frontières de Sibérie pour en arrêter le progrès. Mais comme un corps si considérable ne peut parcourir plusieurs milliers de verstes avec la célérité que les circonstances paraissent exiger, il a été décidé que les troupes marcheraient à l'ennemi par échelons, c'est-à-dire en se relevant dans les différentes stations de proche en proche. Malgré la sagesse de cette précaution il est aisé de juger combien une marche si longue doit entraîner de lenteurs et de difficultés. On prétend que quand même il serait possible de transporter une armée dans le pays en litige entre la Russie et la Chine, elle aurait de la peine à s'y maintenir à cause de la rareté des subsistances.

Le Sénat et le Synode s'assemblèrent hier pour délibérer de concert sur le sort des Roskolnicks. C'est parmi les Grecs le nom générique d'une secte très-nombreuse qui se subdivise par la variété de ses opinions en plusieurs branches, dont quelques unes méritent peu d'attention et ne diffèrent du rite commun que par quelques pratiques plus ou moins superstitieuses et dont d'autres ont adopté les principes d'un

¹⁾ Одинъ изъ титуловъ правителя Джунгарин.

fanatisme très-dangereux et très-contraire à l'ordre de la société. Il s'agit, Monseigneur, de déterminer s'il faut les proscrire ou les tolérer. Les avis sont très-partagés à cet égard parmi les membres du Synode et parmi ceux du Sénat. L'Impératrice incline à une tolérance modérée et voudrait qu'on prit des tempéramens propres à ramener ces esprits inquiets et livrés à des erreurs pernicieuses. J'ignore le résultat de l'Assemblée d'hier, mais l'affaire est encore indécise.

Quatre scélérats, convaincus d'avoir égorgé et volé trois femmes et de plusieurs autres crimes atroces, devaient être exécutés ce matin: leur arrêt de mort avait été publié, les échafauds étaient dressés depuis plusieurs jours, un peuple immense était accouru pour voir cet acte de justice, des piquets de troupes étaient disposés de tous côtés. Il y avait plus d'une demi heure que les coupables étaient sur les échafauds et qu'on les préparait à la mort, lorsqu'au moment de l'exécution un officier des gardes à cheval a apporté la grâce que l'Impératrice a accordée à ces criminels.

M. le Comte Rasoumovsky, hetman des cosaques d'Ukraine, viendra ici incessamment.

On a retenu dans la maison, dont M. Odart vient de faire l'acquisition, un logement pour M-me la Princesse Dachkoff, que le reflux de la cour dans cette Capitale avait laissée à Moscou.

On négocie aussi fortement le rappel de M, Roslavleff, major des Gardes, qui est un de ceux qui furent exilés dans le mois de juin dernier pour avoir conspiré contre l'Impératrice. On dit que cette Princesse n'a jamais été si débonnaire. Elle parut hier pour la première fois depuis trois semaines. Des opérations de médecine ont rempli cet intervalle. La chronique veut qu'elle ait été relative à l'état de grossesse dans laquelle on suppose qu'elle se trouve. Mes notions à cet égard ne pouvant être que très-incertaines, je rapporte ce que l'on m'a dit, sans en garantir la vérité.

Je n'ai rien de nouveau, M-gr, sur le soupçon de la triple alliance. L'Ambassadeur Anglais, qui a la réputation d'être assez naïf, proteste qu'il ne peut rien finir, et que, dans la seule conférence qu'il ait eue pour son traité de commerce, il a failli se brouiller avec les ministres Russes et qu'ils se sont séparés sans rien terminer. Je n'en serai cependant pas moins attentif à ses démarches.

Il est parti d'ici plusieurs courriers prussiens. On assure que l'objet de leur expédition était relatif aux affaires de Pologne.

139.

Demandes de M. Teploff, Conseiller d'Etat actuel et Directeur Général des plantations de tabacs en Ukraine.

Moscou, le Septembre 1763.

Les réponses de la France sont immédiatement après:

1^o. Sera-t-on content en France des tabacs de Virginie et d'Amersfort et quelle espèce de ces deux sera la plus convenable pour le Commerce de France.

Réponse.—Les tabacs de Virginie et d'Amersfort sont également propres à la consommation de France. Ceux que M. Teploff nous a montrés et qui sont le produit des essais des graines de Virginie et d'Amersfort cultivées en Ukraine, nous paraissent d'une qualité à pouvoir remplacer en France les tabacs qu'on y reçoit de Hollande et d'Angleterre, dès que, par une culture régulière et perfectionnée par les expériences, l'Ukraine sera parvenue à donner à ces deux espèces le degré de bonté dont elles semblent susceptibles.

2^o. Jusqu'à quelle quantité de pouds les fermiers généraux pourraient-ils bien prendre chaque année et de chaque espèce?

R. La consommation des tabacs en France roule de 6 à 700 mille pouds. Nous ne saurions marquer au juste la quantité de chacune des espèces susmentionnées qu'il faudra pour la France, ni celle des deux qui conviendra le mieux à son usage.

Les qualités du climat et du terroir d'Ukraine pouvant être plus analogues à la nature des graines de Virginie qu'à celles d'Amersfort ou à la nature des graines d'Amersfort qu'à celle de Virginie, c'est à la ferme générale de France à prononcer sur les quantités qu'elle souhaite de l'une ou de l'autre espèce, d'après les épreuves qu'elle aura fait faire de chacune.

3^o. Quel emballage souhaitent-ils? Des caisses ou tonneaux de bois de chêne ou autrement?

R.—On a éprouvé que l'emballage de toiles, mattes et cordes expose les feuilles à une fermentation trop violente, qui les échauffe, les pourrit ou les fait tomber en poudre par le frottement. Ainsi on ne peut se dispenser de les emballer dans des boucauts de chêne, bien arrangés et pressés avec des pressoirs faits à cet usage.

Nous observerons que les feuilles de tabac s'échaufferaient et se pourriraient également en tonneaux par la fermentation si elles n'étaient que d'une année. Il faut qu'elles soient de moins de deux ans

et bien sèches lorsqu'on les pressera dans les boucauts, afin d'éviter les inconvénients de la fermentation.

Quant à la forme et à la grandeur des boucauts, on se concertera de façon qu'en cela les intérêts mutuels seront pareillement ménagés.

140.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 4 Octobre 1763.

Monsieur, Je ne dois pas non plus laisser ignorer à Votre Grandeur l'opinion où l'on est ici de l'établissement d'une correspondance entre le Roi de Prusse et l'Imp-cc de Russie au sujet de la Suède. On assure que le monarque prussien a ramassé en Allemagne une quantité de papiers suédois que l'on fait monter à la somme, vraisemblablement exagérée, de seize millions de nos livres, dont il demande le paiement, ainsi que la Poméranie pour nantissement en cas d'impossibilité ou de délai. L'Impératrice de son côté voudrait que la souveraineté en Suède fut resserrée dans des bornes moins étroites et a donné ordre à son Ministre à Stockholm d'entrer dans les vues de la Reine et de les seconder autant qu'il serait en lui. On prétend que ces deux cours ont fait part de leurs dispositions à celle de Londres qui, dit-on, les adoptera, et ne se mêlera point de tout ce qui pourrait se passer à cet égard.

Voilà, M-gr, l'objet actuel de la correspondance de ces deux cours. Il en est un autre qui regarde la Pologne. La conduite de l'Impératrice dans cette partie est un énigme dont presque tous les politiques cherchent le mot. S'ils voulaient prendre l'habitude de supposer de grandes causes à des évènements importants, ils se persuaderaient que les démarches hostiles ou pacifiques de cette Princesse sont également l'ouvrage du caprice et de la légèreté. Les rapports et les cris d'oppression des Czartoryski alarmèrent sa tendresse pour ces seigneurs polonais; elle crut sa gloire intéressée à les venger; elle envoya des troupes en Lithuanie. Son conseil lui représenta que cette démarche était prématurée; elle n'écouta personne et n'agit que d'après les mouvements de sa colère; mais enfin on est parvenu à lui faire sentir les conséquences de sa conduite et la nécessité indispensable d'attendre un moment plus favorable pour exécuter ses projets. Les lettres que le Roi de Prusse lui a écrites, et dont il est vraisemblable que l'objet était relatif aux affaires de Pologne, peuvent aussi avoir influé dans le dénouement de cette pièce. J'ai eu l'honneur de vous informer, M-gr, des soupçons que l'on a sur l'établissement d'un concert entre les cours de Pétersbourg et de Berlin

pour donner un Roi à la Pologne, lors de la vacance du trône. Leur intelligence devient de jour en jour plus probable. Le projet de la Russie est de faire élire un Piast et de s'arrondir du côté d'Ukraine; il n'est presque pas permis d'en douter. Le Roi de Prusse s'engage à favoriser l'élection à condition que sa complaisance lui vaudra une partie de la Prusse ducale. La cour de Londres protège les Czartoryski, et ses sentiments à ce sujet étant d'accord avec ceux des deux cours, on prétend qu'elles lui auront fait part de leurs vues pour l'élection d'un de ces seigneurs Polonais, et qu'elles veulent s'assurer non seulement du concours de l'Angleterre pour l'opérer, mais encore de son indifférence sur le démembrement de la Pologne au profit des deux puissances limitrophes.

Tel est, M-gr, le résultat de tous mes rapports combinés. Je n'ai garde de le donner pour certain; mais en rapprochant ces détails des avis que Votre Grandeur reçoit d'ailleurs, ils serviront peut-être à la découverte du véritable objet des négociations des cours de Londres de Pétersbourg et de Berlin. Je ne crois pas qu'il existe encore aucun traité entre elles. Milord Hallifax s'est décidément trompé lorsqu'il a avancé que le traité de commerce de l'Angleterre touchait à sa conclusion. Milord Buckingham ne pense pas de même et il la croit fort éloignée. Je sais que la Russie se propose de se relâcher d'une partie des prétentions qui y ont mis obstacle jusqu'à présent.

J'écoute M. de Mercy, mais ses affections ne règlent pas les miennes; je lui témoigne de la déférence, je profite de ses ouvertures sans perdre mon devoir de vue. Je suis assez instruit des démarches de l'Ambassadeur d'Angleterre. J'ai moins de moyens auprès du ministre de Prusse, mais quand j'en aurais d'avantage je n'en serais peut-être pas plus près de mon but, quisqu'il est certain qu'en matière de négociations avec S. M. Prussienne, l'Impératrice les traite directement, et n'en fait part à son Ministère que lorsqu'elles touchent à leur conclusion. Il est donc indispensable de se retourner du côté de l'intérieur, mais jusqu'à présent je n'en ai eu que des assertions perplexes, et trop mal assises, pour fixer mon incertitude et m'autoriser à prendre le ton affirmatif dans mes relations. Je supplie Votre Grandeur d'être persuadée que les difficultés ne me rebuteront pas, et que, sans m'écarter des précautions et des mesures convenables, je tenterai l'impossible pour arriver à la vérité; mille fois heureux M-gr si par des efforts redoublés, je puis prouver ma reconnaissance de la protection dont Votre Grandeur veut bien m'honorer, et tout le zèle qui m'anime pour le service du Roi.

Je vous rends un million de grâces, M-gr, de la bonté que vous avez eue de m'envoyer une lettre créditive pour M. de Woronzoff; trois

jours de fêtes consécutifs, depuis que je l'ai reçue, m'ont empêché de la remettre à M. le Vice-Chancelier. J'aurai demain cet honneur. J'ai fort à me louer jusqu'ici de la politesse et des bontés de ce digne ministre; je ferai tout ce qui dépendra de moi pour en mériter la continuation.

141.

Le M-is de Bausset au Duc de Choiseul.

Versailles, le 4 Octobre 1763.

La lecture de la correspondance de mes prédécesseurs à Pétersbourg, m'a convaincu de l'utilité d'établir un commerce en Russie. Je me suis occupé des moyens d'y parvenir et j'y trouve des facilités.

Il m'a paru qu'il n'y avait qu'une compagnie un peu en fonds qui pût commencer ce commerce assez solidement pour qu'il devînt utile à l'Etat et donner aux Russes une idée de nos commerçants, différente de celle que les Anglais s'attachent à leur inspirer. Le Russe n'achète qu'à un an de crédit, à l'expiration duquel il paie, encore mal quelques fois. Les droits sont exorbitants; malgré tous ces obstacles celui qui a des fonds assez considérables pour supporter ces délais peut encore gagner près de 25%.

Les français qui ont fait quelque commerce en droiture en Russie, n'y ont jamais porté que des bijoux, des meubles, des dorures, des équipages et autres objets de luxe, parce qu'ils n'étaient pas en état d'entreprendre un commerce en denrées qu'il ont laissé faire par les Anglais. Ceux-ci étaient ainsi chargés de fournir à la Russie des objets nécessaires ou utiles, tandis que nous n'y apportions que ceux qui étaient nuisibles ou dangereux à la nation.

Le Gouvernement Russe a toujours fait cette différence entre le commerce des Anglais et le nôtre. Cette différence n'est pourtant qu'un sophisme, puisque les denrées, que les Anglais apportent en Russie, sont presque toutes du cru de la France.

Le Gouvernement Russe se plaint encore que les français important des inutilités chez eux, n'en exportent rien; c'est une suite du précédent sophisme qu'ils tournent à l'avantage de l'Angleterre qui a fasciné leurs yeux par des moyens très connus. Ce que les négociants de cette nation exportent de Russie est vendu à la France en plus grande partie.

Une compagnie obvierait à tous ces inconvénients, en réunissant des fonds considérables qu'un seul particulier n'oserait risquer; elle ferait

un commerce étendu autant en denrées de notre cru, vins, huiles, fruits secs, sucre, indigo, qu'en produits de nos manufactures elle exporterait divers objets du cru de la Russie, surtout si elle pouvait en employer une partie au service des arsenaux du Roi.

Telles sont les raisons qui m'ont déterminé à chercher les moyens de former une compagnie; je suis parvenu à en jeter les fondements: elle a près de 650 mille livres de fonds; elle pourra les porter plus haut si elle est assurée de vos bontés et de votre protection.

L'amour du bien de l'Etat est gravé dans le cœur de tous les français, mais le négociant a besoin d'être encore excité par son intérêt particulier; il faut le lui démontrer pour le déterminer à s'engager dans une affaire.

Pour déterminer plusieurs personnes à prendre des actions dans cette compagnie, ceux qui en ont jeté les fondements désireraient de savoir s'ils peuvent espérer quelques faveurs du Roi comme une diminution sur les droits d'entrée et de sortie des marchandises ou le don d'une certaine somme évaluée à tant le tonneau; ils désireraient encore savoir si Sa Majesté a des traités, faits pour l'entreprise des bois de mâture ou en planches ou pour celle des chanvres, goudrons, fers et autres objets relatifs à sa marine. Ils vous supplient de vouloir bien leur procurer la communication de ces traités et de ce qui y est relatif pour se déterminer par cette connaissance sur ce qu'ils peuvent espérer à cet égard, soit en vendant directement aux arsenaux de Sa Majesté, soit en prenant des arrangements avec les entrepreneurs.

Ce qu'on a lu dans la Gazette de France du 19 Septembre donne les plus grandes espérances sur l'établissement de notre commerce en Russie par la liberté qu'il paraît que cet Empire veut laisser à toutes les nations.

Notre commerce porté dans la Baltique, où on désire depuis si longtemps de l'établir, et où il sera si utile pour les progrès de notre navigation, sera un des premiers fruits de la paix que vos travaux nous ont rendue.

142.

M. Bérenger au Duc de Praslin ¹⁾.

Pétersbourg, le 11 Octobre 1763.

Monseigneur,

M. le Général Narischkin est arrivé depuis peu de jours de son commandement sur les frontières de la Russie du côté de la Turquie et

¹⁾ Lettre de créance de Bérenger auprès du V.-Chancelier.

*

de la Tartarie. Il a été enfermé avec l'Impératrice pendant trois heures, et l'on assure qu'il a rapporté que les Turcs et surtout le Khan de Crimée étaient très-mécontents de la conduite de la Russie, tant par rapport à la Pologne, que sur quelques autres objets qui ne nous sont pas encore connus.

La tranquillité n'est pas tellement rétablié qu'il n'y ait encore beaucoup de troubles dans l'Empire. Le Général C-te de Bruce est parti précipitamment, chargé d'une commission secrète et qu'on assure être relative aux embarras intérieurs. L'Impératrice, qui fut saignée, et qui est encore dans les remèdes, disait dernièrement à un courtisan qu'elle prévoyait bien qu'elle serait toujours inquiétée. La disette d'argent est extrême. Le militaire murmure faute de payement. Je sais d'assez bonne part que M-rs Orloff l'absorbent à leur gré et l'emploient à se faire des créatures.

143.

M. Bérenger au Duc de Praslin ¹⁾.

Pétersbourg, le 11 Octobre 1763.

Monseigneur,

J'apprends dans le moment la mort du Roi de Pologne et avant que je puisse sortir pour examiner l'impression que cette nouvelle produira, je dois avoir l'honneur d'informer Votre Grandeur de mes découvertes depuis ma dernière expédition.

La nuit du 15 au 16 est parti d'ici un courrier prussien; j'en fus instruit dès le lendemain; mais la personne qui m'a donné avis m'assura seulement que ce courrier portait au Roi de Prusse des marques d'attention et de tendresse de la part de l'Impératrice, que les souverains ne se prodiguent que lorsqu'ils sont étroitement unis. J'étais dans la plus grande impatience de connaître le point fixe et déterminé de cette union. Trouvant les ressources ordinaires insuffisantes pour parvenir à mon but, je chercherai la lumière dans l'intérieur. Le résultat d'une conversation où j'ai cru voir tous les caractères de vérité, m'a mis en état de mander à Votre Grandeur que ce courrier porte au Roi de Prusse un traité entre ce Prince et l'Impératrice au sujet des princes de Pologne. On n'a pu me dire, à la vérité, si c'était le traité définitif ou les préliminaires; mais on m'a assuré qu'on était d'accord sur

¹⁾ Mort du Roi de Pologne (simple entrée en matière).

les conditions générales qui sont telles que je les ai déduites dans ma dépêche du 4 de ce mois N-s 25. On m'a assuré que M. de Bestujeff s'était fortement opposé à ce que, dans le démembrement de la Pologne, la Russie connivât à la conquête de Dantzick par le Roi de Prusse et même qu'elle la permît. Mais on présume que, malgré la résistance de ce ministre et la solidité de ses raisonnements, la chose aura lieu et fera une condition du traité.

Votre Grandeur me fait la grâce de me dire que, quelque ami que soit le Baron d'Osten des Czartoryski il ne saurait désirer de les voir en possession du trône aux dépens de l'intégrité de la Pologne, puisque l'équilibre de cette partie intéresse plus essentiellement sa cour que toute autre; mais M. d'Osten est vendu à ces Seigneurs Polonais: il en reçoit une pension de 4000 ducats; il est brouillé avec le Stolnick Poniatowski. Le C-te Oginski est aujourd'hui son héros; c'est lui qu'il voudrait placer sur le trône. Il lui sacrifierai son propre maître. En parlant de ses intrigues à la personne qui m'a fait part de l'objet de l'expédition du courrier Prussien, elle m'a dit: „M. d'Osten est un fripon: il est connu, cela suffit, mais il n'en est pas moins accueilli de l'Impératrice“. Cette Princesse lui accorde publiquement des distinctions.

Cet homme, que je ménage autant que peut me le permettre la crainte qu'il ne me compromette en me faisant tenir, selon sa coutume, des propos auxquels je n'aurais pas même pensé, m'a dit, il y a deux jours, avoir représenté à l'Impératrice qu'une révolution en Suède serait contraire aux intérêts de la Russie, et qu'ainsi il n'y avait aucune apparence qu'elle voulût la favoriser. Mais, M-gr, j'ai lieu de croire qu'il ne m'a tenu ce propos que pour sa décharge et seulement pour me faire entendre qu'il porte attention à ce qui se passait sur cette partie; car je sais, d'ailleurs, que l'Impératrice a répondu aux représentations qui lui ont été faites à ce sujet qu'il lui importait peu que la Suède fût aristocratique ou monarchique. Qu'à quelque forme de Gouvernement qu'elle fût soumise, elle ne pourrait jamais mettre cent mille hommes sur pied, tandis qu'elle en aurait toujours trois cent mille à lui opposer et qu'elle croyait de sa dignité d'étendre le pouvoir du roi de Suède. Elle s'est exprimée avec plus que de l'humeur sur l'influence que le Roi a dans ce pays. Ainsi pense Catherine Seconde, dont l'intérêt bien entendu serait de se renfermer dans le Gouvernement de son Empire et dont les vastes projets précipiteront sa chute, si le succès ne les couronne.

On a nouvelle des inquiétudes des Turcs et principalement du Khan de Crimée sur les démarches de la Russie contre la Pologne. Le Général Naryskin, qui est de retour depuis peu de jours de son commandement sur les frontières de cette partie, a rapporté des avis dés-

agréables à ce sujet. On a envoyé M. de Lewachoff pour y négocier la tranquillité.

Il arriva jeudi dernier un courrier de Londres. Je n'ai pu encore pénétrer l'objet de son expedition. Mais la manière plus qu'indifférente dont l'Impératrice traite l'Ambassadeur de cette Puissance n'est pas naturelle. Je sais qu'Elle a du mépris pour lui. Mais je sais aussi qu'Elle a un gout de prédilection pour l'Angleterre.

La personne qui m'a informé des arrangements pris avec le Roi de Prusse m'a fait entendre que l'Angleterre y entrerait. Je ne dois pas oublier, M-gr, de prévenir Votre Grandeur que M. de Keyserling à Varsovie a été et est encore le canal de toutes les négociations entre le Roi de Prusse et la Russie. Le Ministre de Pétersbourg et celui de Berlin n'en ont connaissance que lorsqu'elles sont parvenues à leur degré de maturité.

Une anecdote bonne à savoir, et que je tiens de bonne part, c'est que les liaisons de M. de Mercy avec M. de Bestujeff sont au point que ce vieillard ayant confié à l'Ambassadeur Autrichien le besoin qu'il aurait d'une personne sure et assez instruite pour inculquer ses opinions à M. Orloff, afin de les accréditer par son canal auprès de l'Impératrice, M. de Mercy a proposé M. Odart et ne néglige rien pour l'engager à se charger de cet emploi. Il est à présumer que l'Ambassadeur autrichien tirera avantage de cette manoeuvre au profit de sa cour, pour laquelle je sais, d'ailleurs, que M. de Bestujeff a des retours de tendresse.

Il s'est tenu le 13 de ce mois une Assemblée extraordinaire du Sénat où l'on a délibéré de partager ce corps en plusieurs classes ou chambres composées de cinq membres, à chacune desquelles sera attribué un département particulier et qui toutes ensemble comprendront l'Administration générale des Affaires de l'Empire.

Chaque chambre décidera souverainement. Dans les cas difficiles l'Assemblée de toutes les chambres sera convoquée et l'Impératrice étant à la tête, fixera l'interprétation des lois et en promulguera de nouvelles.

Un second projet est celui d'une compagnie de commerce pour la Méditerranée; elle doit avoir un fonds de cent mille roubles divisé en 200 actions de 500 Rbl. chacune. L'Impératrice prend 20 de ces actions; M. Wolodimiroff 70. M. Teploff 20 etc. S. M. a ordonné de construire pour cet objet une frégate percée pour 30 canons dont l'équipage sera de 150 hommes soldés par l'Impératrice; elle sera convoyée par une autre frégate armée en guerre. Les principales échelles seront Cadix, Marseille, Gênes, Livourne etc.

On se propose d'envoyer des chanvres, des cuirs de Russie, du caviar, de la cire etc.

A dejaut d'autres marchandises la frégate rapportera pour sa cargaison de retour des sels qu'elle prendra à Cagliari, Iviça, St. Hubé etc.

On veut aussi envoyer des Consuls à Venise, à Cadix etc.

Il en doit partir incessamment un pour Livourne.

L'Impératrice, voulant veiller à l'éducation des fils de feu M. le Prince Georges de Holstein, a ordonné de les faire venir à Pétersbourg.

La factorerie anglaise établie dans ce pas, jugeant plus avantageux pour son commerce de tirer les traites sur Londres que sur Amsterdam, travaille à l'établissement d'un cours de change direct entre Londres et Pétersbourg.

On se propose aussi de frapper des écus au coin d'Angleterre équivalents aux Rixdales de Hollande, et qui seront reçus à la douane de Pétersbourg en acquit des droits d'entrée et de sortie.

On assure que M. Lewachoff est parti chargé d'une commission auprès du Khan de Crimée, après l'exécution de laquelle il doit aller remplacer M. Obrescoff à Constantinople.

Le Général Springer partira incessamment pour aller commander en Sibérie contre les Chinois.

144.

Le duc de Praslin à M. Bérenger.

Fontainebleau, le 20 octobre 1763.

J'ai reçu, M., les dépêches que vous avez pris la peine de m'écrire les 26 août, 2 et 6 du mois dernier, sous les N-os 18,19 et 20.

Je n'ai rien à répondre aux différents détails qui y sont contenus, puisqu'ils roulent en partie sur les procédés de l'Impératrice de Russie envers la cour de Saxe et sur ses dispositions relativement à la Pologne. Il ne sagit plus de former des spéculations sur les projets de cette Princesse. La mort du roi de Pologne doit déjà les faire éclore, et j'espère que vous serez assez bien instruit de ce qui pourra être pénétré sur cet important objet, pour ne pas différer à m'en donner connaissance. C'est le moment, M., de réclamer les offices que les sieurs Yéla guin et Odart nous ont promis, et de leur faire entendre très clairement que c'est en cette occasion que S. M. jugera de leur zèle pour ses intérêts, et qu'elle mesurera ses bienfaits à l'importance des découvertes qu'ils pourront nous communiquer. Si les secrétaires sont véritablement dans le secret des affaires, et qu'ils aient la confiance de l'Impératrice, ou de ses bureaux, ils seront instruits de ses desseins sur la Pologne. Ils sauront quel candidat Elle veut porter au trône, quels moyens elle y employera, quel

degré d'intérêt elle est disposée à y mettre, s'il existe enfin un concert entre elle et le roi de Prusse sur cet article et quels sont les arrangements concertés entre ces deux puissances. Voilà, M., les services que nous attendons en ce moment-ci de ces deux personnes. Telles sont les confidences que nous récompenserons volontiers, au lieu de stériles nouvelles de l'intérieur de l'Impératrice, qui ne nous importent que subordonnément à ces grands objets.

L'intérêt que nous prenons au maintien des libertés de la Pologne et au choix qu'elle est dans le cas de faire, exigeant, M., que nous nous concertions avec toutes les puissances qui en sont également garantes. Vous ne manquerez pas de vous procurer une audience du vice-chancelier, dans laquelle vous lui direz que le roi, ne doutant pas que les sentiments de l'Impératrice de Russie ne soient parfaitement d'accord avec ceux dont il est animé pour la conservation de la république de Pologne, croit pouvoir lui demander, confidemment la communication de ses idées sur l'élection d'un roi de Pologne, et quelle sorte d'intérêt S. M. I. veut mettre à cette affaire. Les réponses que vous fera ce ministre vous donneront peut-être à connaître une partie de ses pensées. Vous tâcherez de les pénétrer et pour conserver le ton de la franchise vous pourrez y ajouter que le seul intérêt politique que S. M. ait dans cette occasion regarde le maintien des libertés et des constitutions de la Pologne, que ses sentiments connus pour cette république lui font désirer par dessus toute autre considération que le choix des Polonais ne soit point gêné dans cette élection; mais qu'elle verrait avec beaucoup de plaisir que leurs libres suffrages se réunissent en faveur de l'Electeur de Saxe.

Je ne doute pas, M., que M. de Mercy n'ait également reçu l'ordre de disposer la cour de Pétersbourg pour la maison de Saxe. A la vérité, nous ne nous attendons guère à des complaisances de la part de la Russie, mais il nous importe de pénétrer ses intentions, et nous devons à nos sentiments pour la famille du roi défunt de manifester l'intérêt, que nous ne saurions nous empêcher de prendre à ses avantages.

M. le prince Galitzin attend encore ses lettres de créance. Il est même inquiet du courrier qui les lui apporte, ayant reçu des dépêches de date postérieure et par lesquelles on lui en parle comme d'une chose faite. Nous sommes très aises que le choix de l'Impératrice soit tombé sur lui et nous espérons que les affaires ne pourront qu'y gagner.

Pour ce qui est de M. de Soltikoff, il s'est tellement obéré ici qu'il nous est impossible de le laisser partir avant qu'il ait satisfait ses créanciers. Le roi ne peut pas refuser cette justice à ses sujets et l'Impératrice ne saurait en être blessée, puisque S. M. ne désapprouverait sûrement pas qu'on en usât de même à l'égard de ses ministres, s'ils

tenaient une pareille conduite en pays étranger, et que même sans égard à la réciprocité, cet usage est constamment observé en Russie.

Vous prévien­drez donc M. le vice-chancelier que le roi différera d'admettre M. de Soltikoff à son audience de congé jusqu'à ce qu'il ait pris avec ses créanciers des arrangements dont ils soient satisfaits, n'étant pas juste d'abuser d'un caractère aussi respectable, que celui dont il est revêtu, pour tromper des marchands, et refuser le juste salaire à des ouvriers.

145.

Une compagnie de négociants au Duc de Praslin.

Paris, le 21 Octobre 1763.

Toute l'Europe commerçante voit avec le plus grand étonnement les français abandonner aux anglais et hollandais le commerce de la Russie. C'est leur patrimoine pourtant, c'est leur propre bien qu'ils cèdent, puisque ces deux peuples portent aux Russes une très grande quantité de nos propres marchandises.

Une compagnie de négociants, dont les suppliants sont les Directeurs sous les auspices de Votre Grandeur, avec 1200 mille livres de fonds (et plus s'il le faut) se propose de relever la France de cette honte et de faire directement avec ses propres vaisseaux un commerce très-étendu en Russie; ses efforts tendront à doubler et tripler les exportations pour le Nord de nos vins, de nos eaux de vie, de toutes les productions des colonies, ainsi que celle de nos manufactures et de nos arts; elle s'attachera aussi singulièrement à introduire en Moscovie nos draps de Languedoc et autres. Il n'est aucune province du royaume qui n'ait quelques denrées ou quelques productions propres pour ce vaste pays. Aussi presque toutes s'intéresseront à notre entreprise, au moins sommes nous assurés d'avoir pour associés les plus habiles et les plus riches négociants de chaque port du royaume, mais tous ces gens là sont des commercants, c'est-à-dire des hommes qui n'ont pas honte d'avouer qu'ils servent très mal l'Etat quand ils se ruinent; ils savent, et le fait est de notoriété publique, que les Anglais par leur traité avec la Russie ont 15% d'avantages sur nous dans ce commerce. Vous pouvez nous égaliser facilement à eux sans nuire au bien général de l'Etat. Les moyens que nous osons vous proposer pour cela sont renfermés dans le petit mémoire ci-inclus.

M é m o i r e.

La compagnie d'Afrique avait obtenu du Roi un prêt pour 12 ans de cent mille écus sans intérêts.

Celle des Indes a tout obtenu et n'a rien fait.

La nouvelle compagnie de Russie demande bien moins et sera plus heureuse sous les auspices et la protection du Duc de Praslin.

Elle a des concurrents redoutables, mais leur supériorité peut disparaître si l'État daigne accorder aux suppliants quelques unes des demandes suivantes:

1°. La confection d'un traité de commerce avec la Russie, tel que celui qu'ont obtenu les Anglais.

2°. La fourniture adjudgée à la compagnie des chanvres et bois de construction que le Roi tire de Russie; elle s'en chargera aux mêmes conditions accordées à la Maison Hollandaise qui a actuellement cette fourniture; il serait honteux que des étrangers servissent l'État au préjudice et à l'exclusion d'une maison française qui le servira mieux qu'eux.

3°. Quelques exemptions des droits de sortie pour les premières années.

4°. La permission de faire battre aux hôtels de monnaie du royaume des rixdalles de poids et titre de celles qui ont cours en Russie.

5°. La défense faite à tout négociant du Royaume d'expédier pour la Russie aucun bâtiment avec cargaison de marchandises de France, à d'autre adresse que celle d'une maison française, ainsi qu'on le pratique sévèrement pour les échelles.

6°. L'abolition du droit de 20% sur la rhubarbe de Russie, introduite par la compagnie à Marseille ou autres ports du Royaume; ce droit accordé à la ville de Marseille est pour elle d'un assez petit objet et le terme en est près d'expirer.

146.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 21 Octobre 1763.

Monseigneur, Je viens d'avoir une conversation fort longue avec M. le B-on d'Osten, dans laquelle, après l'avoir bien assuré que j'ignorais les intentions du Roi sur cet événement, afin qu'il ne pût pas me compromettre, je n'ai rien oublié pour l'engager à s'ouvrir à moi. Je lui ai dit, M-gr, que les arrangements pris entre le Roi de Prusse et l'Impé-

ratrice menaçaient l'intégrité de la Pologne, d'où résulterait visiblement la destruction de l'équilibre du nord, objet plus intéressant pour le Danemarck que pour toute autre puissance. Après des discussions inutiles à rendre sur cette matière, comme j'ai vu le ministre Danois disposé à me nier l'existence du concert établi entre la Russie et la Prusse, j'ai soutenu que le dernier courrier expédié par M. de Solms avait porté le traité à son maître. M. le Baron d'Osten m'a protesté qu'il l'avait cru comme moi, qu'il l'avait même mandé à sa cour, mais qu'il s'était retracté. Il m'a avoué que les négociations entre les cours de Pétersbourg et de Berlin étaient relatives à la Pologne, mais que le traité n'était pas encore signé, que quand bien même l'Impératrice aurait la complaisance de consentir au démembrement en faveur du Roi de Prusse, il était certain que son ministère ne le permettrait jamais, et qu'il ne croyait point que cette Princesse reconnût assez les intérêts de son Empire pour y donner les mains. Qu'on devait à la vérité s'attendre à des prétentions et à beaucoup d'ambition de la part du Roi de Prusse, mais qu'il ne tiendrait qu'à la France et à l'Autriche d'en prévenir les effets en se concertant avec la Russie; que ce qui resserrait les nœuds entre l'Impératrice et le Roi de Prusse était la crainte qu'on avait ici que les cours de Versailles et de Vienne ne fussent contraires aux desirs de celle de Pétersbourg. Je lui ai répondu que cette crainte était peut-être mal fondée et qu'il me paraissait ridicule d'agir avant de s'être expliqué. M. le Baron d'Osten a repris que le Roi de Prusse témoignait à l'Impératrice le plus grand empressement au lieu que les autres puissances la négligaien. Passant ensuite aux notions que nous avions des délibérations des Conseils d'Etat, ce ministre a mal parlé pour la première fois de son ami, M. de Bestujeff, il a dit que cet homme singulier prenait toujours le contre pied des opinions des autres. Il m'a été facile de voir, M-gr, que son humeur provenait de ce qu'au lieu d'un Czartoryski, ce vieillard a proposé un Prince de la maison de Saxe pour succéder au trône de Pologne. C'était une corde délicate à toucher avec le B-on d'Osten; j'ai brisé sur cette matière; il paraît ignorer encore quel sera le candidat de la Russie, et c'est pour lui l'objet de la plus grande inquiétude. Avant de nous séparer il m'a confié que M. Prasse avait tant écrit contre lui qu'il apprenait par les dernières lettres de sa cour que celle de Dresde avait demandé son rappel à celle de Copenhague. Je me suis tiré de cette mauvaise confiance par beaucoup de compliments. Par cette conversation et la réunion de mes différents avis j'ai lieu de croire—1^o que le traité avec le Roi de Prusse n'est pas encore signé—2^o que les conseils assez unanimes des ministres de l'Impératrice empêcheront cette Princesse de se prêter ouvertement au démembrement de la Pologne, du moins dans l'étendue projetée—3^o que

la crainte réelle de s'attirer une guerre avec la Porte, dont le danger a été représenté, pourra faire perdre les vues d'aggrandissement du côté de l'Ukraine; 4^o Que le candidat de la Russie n'est pas déterminé, quoi qu'il y ait grande apparence qu'il l'est déjà dans l'esprit et le cœur de l'Impératrice.

147.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 21 Octobre 1763.

Monseigneur, Immédiatement après la nouvelle de la mort du Roi de Pologne, l'Impératrice a assemblé un Conseil d'Etat où M. de Bestujeff a été appelé le premier, mais, n'ayant pu s'y rendre à l'heure marquée, il a envoyé son avis par écrit et cet avis tend à prouver que l'intérêt de la Russie demande qu'un Prince de Saxe succède au Trône de Pologne. S'étant ensuite rendu auprès de l'Impératrice, il a soutenu son opinion avec la véhémence dont il est seul capable parmi les Russes. Il a dit à sa Souveraine qu'il ne convenait point aux intérêts de son Empire de faire élire un Piast, par la raison qu'il n'y en avait aucun dans cette maison qui eût assez de richesses et de considération parmi les Polonais, pour suffire à la splendeur et à la dignité du Trône. Il a ajouté qu'un Piast, Roi de Pologne, serait à charge de la Russie, et qu'elle ne pourrait compter sur son amitié qu'en lui fournissant les ressources nécessaires pour soutenir son élévation contre les attaques du dehors et l'envie inévitable des Polonais.

D'autres membres du Conseil ont opiné à ce que la Russie laissât à la République la liberté entière pour l'élection. Ils ont représenté le danger de s'attirer par des démarches peu mesurées une guerre avec la Porte et le Kan de Crimée, qui a fait déclarer à l'occasion des derniers troubles au Général Naryschkin, commandant sur la frontière, qu'il ne souffrirait pas que la Russie fit aucun tort à la Pologne. Il est difficile, M-gr, de rendre l'embarras, le conflit et la variété des opinions discutées dans les conseils fréquents et presque continuels qui se tiennent depuis quatre jours; ce qui paraît certain, c'est que l'Impératrice a éprouvé jusqu'ici de fortes oppositions dans ses projets relativement à la Pologne et dont le point principal est l'élévation des Czartoryski: on dit qu'Elle a écouté patiemment ses conseillers; mais on m'a dit aussi qu'Elle les trompe tous, et que son parti est pris. M. de Bestujeff est furieux et ne veut point entendre parler d'arrangements préjudiciables à l'intégrité de la Pologne; il jure qu'il s'opposera à tout démembre-

ment en faveur du Roi de Prusse. Il hait ce Prince au point qu'il a déclaré que dans la nécessité d'opter entre son alliance et celle de la France, il aimerait mieux nous donner la préférence mais il ne sera point écouté sur cet objet. On est mécontent de M. de Keyserling; on le laissera cependant ambassadeur à Varsovie. M. le Prince Replin ira incessamment lui servir d'aide de camp en qualité de ministre plinipotentiaire.

On a expédié des courriers à Berlin, à Varsovie et même à Vienne. M. de Mercy proteste qu'on ne lui a pas donné connaissance de ce dernier. Suivant tout ce qui me revient, il paraît que l'Angleterre ne se mêlera point de l'élection du Roi de Pologne, mais par amitié pour la Russie, elle appuyera toutes ses démarches; on assure que le point principal des négociations de cette cour-ci avec celle de Londres, a été de rapprocher l'Angleterre et la Prusse qui étaient un peu en froideur. Une personne m'a confié que M. de Woronzoff, ministre de Russie à Londres, a fait une sottise, mais elle n'a pu me dire sur quoi elle a porté.

Les affaires de Suède n'ont pas été oubliées dans les conseils. M. de Bestujeff s'est encore élevé avec force contre le projet de révolution formé par l'Impératrice. Il lui a représenté qu'un pareil projet tendait à renverser le système de la Russie formé par Pierre 1-er et qui s'est soutenu constamment sous les règnes suivants. Ce vieux ministre a péroré avec tant de chaleur sur cet objet, qu'on prétend que l'Impératrice en a été ébranlée. Si Elle change, M. de Bestujeff aura seul la gloire de sa conversion. Au reste, M-gr, je ne puis vous dire quel effet produiront sur cette Princesse les sages conseils que ses ministres lui donnent; il faut attendre quelque temps pour pouvoir fixer ses idées. Les variations journalières dans ce pays ne permettent point encore de donner des avis positifs.

M. de Mercy m'a dit qu'il désirait que M. le Prince Charles de Saxe fut élu Roi de Pologne. J'ai laissé tomber ce propos sans y répondre et sans affectation.

148.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 25 Octobre 1763.

M-gr, Lorsque j'offris à M. Yélaguine la voiture qu'il avait demandée à M. de Breteuil, je mis en usage tout ce qui pouvait rendre cette galanterie plus agréable. Loin de blesser son amour-propre, je ne négligeai rien pour le flatter: je l'ai assuré que M. de Breteuil ayant rendu compte

de ses bonnes intentions pour la France, Votre Grandeur avait saisi cette occasion d'engager S. M. à lui donner des preuves de sa satisfaction. M. Yélaguine me dit qu'il serait très-aise d'en prévenir l'Impératrice; je lui représentai que cela était inutile pour cette misère, et il me parut disposé à la recevoir en secret. Depuis cette époque j'ai évité de lui parler en public et de lui faire des questions en particulier; mais, soit que la saison avancée lui ait fait croire que cette voiture n'arriverait point avant l'hiver, malgré l'assurance que je lui donnais du contraire, soit ce qui est le plus vraisemblable que la crainte l'ait emporté sur l'avidité, et qu'il ait mieux aimé se faire un mérite du refus auprès de l'Impératrice, il vient de m'écrire à ce sujet une lettre dont je joins ici la copie. Je sais, M-gr, que M. Yélaguine a instruit sa souveraine de l'offre que je lui ai faite. La connaissance que j'ai du style et du caractère de cette Princesse me donne lieu de croire qu'elle a été écrite de sa propre main. Ce serait la seconde qu'Elle se serait donné la peine d'écrire pour M. Yélaguine, qui, parlant très-mal le français, ne sait point du tout l'écrire. Votre Grandeur juge facilement que je n'y aie point répandu. Les circonstances m'ont servi assez heureusement pour que j'aie répandu beaucoup d'incertitude sur la vérité de ce que M. Yélaguine a dit à l'Impératrice. J'avais prié M. le Vice-Chancelier d'ordonner à la douane qu'on délivrât une voiture de France à un de nos marchands. Malgré les bonnes intentions de ce ministre, il n'a pu rien gagner sur les douaniers, et il a été obligé d'en parler à l'Impératrice qui lui a dit qu'Elle savait de quoi il était question, et que cette voiture avait été offerte à M. Yélaguine. M. le Vice-Chancelier a répété le propos de cette Princesse à ce marchand qui lui a protesté que cela n'était pas vrai, et qui est venu sur-le champ m'avertir de ce faux bruit. Je lui ai répondu que cette insinuation ne lui avait été faite que par une personne mal intentionnée pour nous, et je l'ai chargé de dire au ministre Russe que je croirais inutile de me justifier d'une imputation aussi déplacée, en ajoutant que si S. M. avait voulu faire une galanterie à M. Yélaguine ou à tout autre, on connaissait assez sa magnificence pour ne pas supposer qu'elle eût fait offrir une voiture aussi ordinaire qu'était celle dont il s'agissait. M. le Vice-Chancelier a paru persuadé; je l'ai vu depuis, et il ne m'a parlé de rien. Quant à M. Yélaguine je l'évite et, s'il lui prend envie de rappeler cette affaire, mes propos seront honnêtes mais très-laconiques, et de nature à ne pas accréditer la confiance qu'il a faite à sa souveraine. J'ai eu l'honneur, M-gr, de parler de ce personnage à Votre Grandeur dans ma dépêche du 22 août N^o 15. L'évènement justifie assez ce que j'en ai dit. Il a la fausseté d'un génie faible et toute la timidité d'un esclave. Je prendrai au reste toutes les mesures convenables pour ne pas l'aliéner et, dans les occasions rares

que j'aurai de me trouver avec lui, je me comporterai avec tout le liant et la politesse possible.

Si Votre Grandeur autorise M. de Bausset à donner quelque argent ou quelques bijoux à une danseuse, autrefois maîtresse de M. Schouwaloff, et qui a tourné la tête à M. Yélaguine, en s'avisant d'être sévère à son égard, je serais bien sûr d'apprendre par son canal tous les secrets de son amant. J'ai fréquenté cette fille avant la mort de l'Impératrice Elisabeth; en l'endoctrinant un peu, j'en tirerais quelques fois des avis utiles.

Si, contre mon attente, la voiture arrive, je la ferai déclarer sous le nom d'un marchand français qui la vendra et en remettra le prix à M. de Bausset.

J'ai fort à me louer de l'amitié et de l'empressement de M. Odart. Il me confie tout ce qu'il apprend, et comme il va devenir le canal de communication entre M. Orloff et M. de Bestujeff, il pourra donner des notions très-importantes. Je crois qu'il convient de se l'attacher. Je suis d'ailleurs aussi sûr de son zèle que de sa discrétion sur les libéralités dont S. M. voudrait bien l'honorer.

149.

Copie de la lettre de M. Yélaguine ¹⁾.

Pétersbourg, le 18 Octobre 1763.

M-r, La visite que vous avez bien voulu me faire m'a laissé comme de raison dans le plus grand étonnement. Quoique M. de Bréteuil m'ait honoré d'un accueil distingué, que je ne pouvais attribuer qu'à son

¹⁾ См. Сбор. Р. Ист. Общ. VII, Бумаги императрицы Екатерины II. На стр. 331—332 помещено «Собственноручное черновое письмо Екатерины, написанное от лица неизвестного, отказавшагося от предложенной ему французским двором кареты», и высказана догадка, что оно писано для Графа Григория Орлова.

Въ инструкціи, данной преемнику В-на Бретёля, Маркизу Боссе, французскій министръ, говоря о необходимости соблюдать большую разборчивость при подкупѣ русскихъ чиновниковъ, указываетъ на происшедшій отказъ Елагина отъ кареты.

Инструкція эта была уже напечатана у Рамбо, Recueil des Instr. données aux Ambas. de France, IX, стр. 224—42. Въ примѣчаніи, на стр. 239, Рамбо, не зная содержанія донесенія Беранже, цитируетъ весь текстъ письма, оговаривая, что оно une des jolies lettres de Catherine II, и первый указалъ, что оно составлено было ею для Елагина. При этомъ однако Рамбо ошибся, думая, что автору инструкціи были неизвѣстны въ подробности отказа, впервые открываемыя только въ VII т. Сборника Н. О., изданномъ въ 1871 г. Составитель инструкціи зналъ ихъ изъ первоисточника, т. е. изъ печатаемаго нынѣ донесенія Беранже.

extrême politesse, je ne croyais pas que son attention sur ma personne s'étendrait jusqu'à nommer mon nom en France, et encore à qui? au Duc de Praslin, au Roi lui-même! Je ne me supposais ni un assez grand mérite, ni un crédit assez distinctif, ni enfin aucune faculté propre à être démêlé du nombre immense des serviteurs fidèles et zélés de ma souveraine. Mais enfin, puisqu'il a plu à M. de Bréteuil de m'honorer d'une façon si particulière, je me sens en devoir de répondre par mes sentiments au bonheur d'avoir été nommé à Sa Majesté le Roi votre maître; c'est ce qui me met dans la nécessité, M-r, de vous prier de témoigner la dernière reconnaissance de ma part au Roi par la bouche de M. le Duc de Praslin, pour qui je n'en ressens pas moins. Des bontés de Sa Majesté, je dois m'en rendre digne en remplissant la bonne opinion que M. le Baron de Breteuil a donnée de moi, et c'est pour cela que je ne puis recevoir le carosse dont Sa Majesté me fait don. J'ai fait vœux de n'en recevoir que de l'Impératrice, ma souveraine. D'ailleurs, je me rendrais indigne de ses bontés que je tâche de mériter uniquement par mon zèle et ma fidélité pour sa personne et son service. Je tâcherai toute ma vie d'éviter d'accréditer les discours des ennemis de la France qui divulguaient malicieusement autrefois qu'elle paye quasi tous ceux qui ont le bonheur d'approcher leur souverain en Russie. Je ne serai jamais du nombre. Voilà, M-r, ce que je vous prie de faire parvenir à votre Cour, de laquelle je suis avec autant de reconnaissance que d'estime pour vous, M-r, etc.

150.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 25 Octobre 1763.

Monseigneur, J'ai eu l'honneur d'informer Votre Grandeur de la proposition faite par M. de Bestoujeff de placer un Prince de Saxe sur le trône de Pologne; suivant toutes mes notions cette proposition ne sera point adoptée. M. le Vice-Chancelier, en remettant à M. Prasse les réponses de l'Impératrice aux lettres de Leurs Altesses royales, a gardé un profond silence sur les dispositions de la Souveraine à leur égard. Le Résident Saxon m'a assuré que, quoi qu'il eût poussé des questions au Ministre Russe, il lui avait été impossible de le faire parler, d'où il est aisé de conclure qu'il n'avait rien d'obligeant à lui dire; on présume, M-gr, et les discours généraux et particuliers donnent lieu de le croire que le candidat de cette cour sera le Palatin de Russie. Sa vieillesse est le seul défaut qu'on lui trouve. On reproche, au contraire, au Prince

Adam Czartoryski comme j'ai eu l'honneur de le mander à Votre Grandeur le 26 juillet, de n'avoir ni les talents ni la maturité nécessaires au trône.

Nous n'avons point d'avis ultérieurs sur le traité entre l'Impératrice et le Roi de Prusse. L'Ambassadeur autrichien m'a confié qu'il avait les ordres les plus précis de ne rien négliger pour se mettre en état de fixer les idées de sa cour sur l'existence et les conditions de ce traité; c'est aussi là, M-gr, l'idée dont je m'occupe essentiellement. M. Odart m'assure que les deux souverains sont d'accord sur les affaires de Pologne; mais il ne me dit point qu'il ait vu le traité, quoi qu'il ne doute pas qu'il ne soit conclu ou sur le point de l'être. Les avis que je reçois d'ailleurs se rapportent à celui là, en sorte que toutes mes recherches fortifient mes soupçons; mais ne me donnent point le degré de lumières et de certitude que l'importance de la chose exige. Ce qui n'est pas douteux, M-gr, c'est que la correspondance entre les Cours de Pétersbourg et de Berlin est très-vive et très-suivie. Plusieurs seigneurs politiquaient hier chez M. le Chambellan Passeck, l'un d'eux prétendit que le Roi de Prusse voulait placer son frère sur le trône de Pologne et contrariait par là les vues de la Russie; un autre, qui est l'ami de M. Panin, avec qui il passe sa vie, répliqua que l'Impératrice était d'accord avec ce Prince et qu'il agirait de concert avec Elle. La connaissance que j'ai, M-gr, du caractère et de la véracité de ce Russe, ne me permet pas de douter qu'il ait tenu sans de bonnes raisons un pareil propos; il m'a été rendu sur le-champ par une personne affidée, qui circule dans les maisons Russes, et que j'ai chargée d'y recueillir tout ce qui s'y dit d'intéressant; si cette voie et autre semblable ne me procure pas des notions absolument sûres, je découvre du moins l'opinion générale et cette opinion, M-gr, est qu'il règne une parfaite intelligence entre l'Impératrice et le Roi de Prusse.

30 à 40 mille hommes, qui sont sur les frontières du côté de Smolensk, doivent se tenir prêts à marcher au premier ordre et l'on assure que, malgré la rigueur de la saison, ils entreront incessamment en Pologne si les circonstances paraissent l'exiger. Les Russes se vantent hautement qu'aucune Pussiance sur la terre n'est en état de les empêcher de dicter des lois à la République et de lui donner tel roi qu'ils jugeront à propos. Ils affichent une entière sécurité du côté des Turcs. Ils disent être sûrs et avoir parole de leur inaction; mais cette sécurité n'est qu'apparente, et je sais qu'ils redoutent les mouvements de la Porte, comme seule capable de refréner leurs arrogance et leur avidité. Je dois avoir l'honneur de dire à ce sujet à Votre Grandeur que depuis six moi il ne m'est venu aucune lettre de Constantinople, quoique je n'aie manqué aucune occasion d'écrire à M. de Vergennes, ce qui me

fait craindre que ses expéditions et les miennes n'aient été interceptées. J'ignore, M-gr, qu'elle sera la conduite de l'Impératrice à l'égard des Cours de Versailles et de Vienne sur cette affaire. Il y eut conférence hier au soir; M. le Vice-Chancelier ne m'en dit pas un mot et je ne lui en parlai pas. M. de Mercy proteste qu'il n'a eu aucune connaissance du départ du courrier pour Vienne, et en est très-offensé.

Catherine II fera peut-être d'abord quelques démonstrations hostiles, mais ce serait la méconnaître que de ne pas prévoir qu'elle finira par un tissu de faussetés, et de procédés désobligeants. Cette Princesse croit avoir assez d'esprit pour tromper tout le monde, et trompe ses ministres les premiers qui n'en sont pas cependant la dupe et qui s'en plaignent même à des étrangers, en convenant leur nullité. Elle a fait cependant l'effort de céder à leurs représentations au sujet de la Suède et il paraît certain qu'elle n'entreprendra point en ce moment d'y opérer une révolution; mais comme Elle n'a changé d'avis que par la considération du danger qu'il y aurait pour Elle d'entreprendre trop de choses en même temps, il est possible que l'exécution de son projet soit seulement différée.

Je ne dois pas vous dissimuler, M-gr, que cette Princesse exhale sa jalousie et sa haine contre la France dans toutes les occasions. Le pacte de famille, auquel on craint que l'Autriche n'accède, est une poutre dans l'œil de la Russie. Les Puissances, selon son cœur, sont la Prusse et l'Angleterre. L'Ambassadeur de cette dernière reçoit des courriers fréquents. Il lui en est venu un il y a trois jours. Tout ce que j'apprends de leur expédition se réduit à des objets de commerce; mais je crains fort qu'il ne s'agisse de quelque chose de plus sérieux et c'est ce que je cherche à pénétrer.

On continue à m'assurer que la Cour de Londres ne se mêlera point des affaires de Pologne et qu'elle a ordonné simplement à son Résident à Varsovie de seconder, dans l'occasion, l'Ambassadeur Russe.

Voici, M-gr, le sujet des plaintes de l'Impératrice contre M. Woronzoff, son Ministre à Londres, dont j'ai eu l'honneur de vous parler. Le ministre de Russie avait demandé un dédommagement à l'Angleterre pour les effets que cette Puissance avait pris dans la Baltique pendant la dernière guerre, appartenant à des particuliers ou seigneurs Russes. M. le Chancelier Woronzoff était intéressé dans la demande de cette restitution pour une somme considérable. La Cour de Londres répondit qu'il serait trop difficile d'évaluer avec précision les effets que celle de Pétersbourg réclamait, mais qu'elle donnait deux mille livres sterling à M. de Woronzoff par forme d'indemmité et à condition cependant que l'on travaillerait sérieusement à la conclusion du traité de commerce

entre les deux nations. M. le Chancelier fut justement blessé d'un propos qui semblait mettre un prix à ses services et ordonna à son neveu, Ministre de Russie à Londres, d'y faire connaître l'indécence de cette proposition qui lui avait été faite par l'Ambassadeur d'Angleterre. Cet ordre a été exécuté par M. de Woronzoff, et c'est ce qui lui a attiré des reproches de la part de l'Impératrice, qui l'a blâmé vivement d'avoir traité ministériellement une affaire qu'Elle dit n'avoir intéressé qu'un particulier.

Il est arrivé le 22 un courrier à M. le Comte de Mercy, qui lui a apporté ses lettres de rappel. Ce courrier est parti de Vienne avant que la nouvelle de la mort du Roi de Pologne y soit arrivée. L'Ambassadeur dit qu'il attendra 8 à 10 jours avant de demander ses audiences de congé, et si, pendant cet intervalle, il ne reçoit point de nouveaux ordres, qui prolongent son séjour dans ce pays, il se mettra en route en observant d'aller à la rencontre de M. le Prince Lobkowitz, avec lequel sa cour désire qu'il s'abouche en chemin.

Je soupçonne fort que les lettres de rappel n'ont pas été le seul objet de l'expédition du courrier autrichien et que la principauté de M. Orloff y a eu une part majeure. M. de Mercy est peut être bien aise de terminer son ministère par cette affaire agréable à l'Impératrice. C'est un contraste assez singulier, M-gr, que tout le mal que cet ambassadeur me dit de la Russie et tout ce qu'il se donne de peine pour y plaire. Il ne cesse de me protester que l'alliance de la France est la seule qui soit chère à sa Cour; mais toute sa conduite est un système d'attentions et de complaisances pour ménager la Russie. Il a gardé jusqu'à présent un silence profond sur les démarches et les projets de l'Impératrice contre la Pologne et la Suède. Il m'insinue que sa Cour ne prend intérêt à ces deux Etats que par amitié pour nous, comme si je pouvais être dupe de pareils propos.

151.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 25 Octobre 1763.

Monseigneur, J'ai eu l'honneur de mander à Votre Grandeur que la Russie voulait placer un Piast sur le trône de Pologne. Cette résolution n'est plus un mystère. M. le Vice-Chancelier l'a déclaré formellement à M. de Mercy. Mais comme cet Ambassadeur lui demandait des éclaircissements ultérieurs, le ministre Russe lui a répondu que sa Souveraine avait expédié un Courrier à Vienne pour faire connaître ses

*

intentions a l'Impératrice—Reine. M. de Mercy m'a protesté qu'il n'avait pu en rien tirer de plus. Il trouve avec raison ce procédé très-désobligeant et exhale vis-à-vis de moi le ressentiment qu'il en a conçu. Votre Grandeur sait sans doute qu'il a ordre de se rendre le plus tôt possible à Varsovie, où il doit déployer le caractère d'Ambassadeur auprès de la République de Pologne. Il m'a assuré que sa Cour ne resterait pas oisive dans cette occasion importante, et j'en étais persuadé d'avance. Je regrette, M-gr, et je ne suis pas le seul, que M. de Breteuil n'ait pas été a portée de recevoir des ordres semblables. Ces deux Ministres amis, secondés l'un par l'autre, auraient fait de grandes et bonnes choses en Pologne. Pardonnez, M-gr, cet écart au zèle que m'inspire l'étude réfléchie que j'ai faite du caractère de M. le Baron de Breteuil, qui me persuade qu'il est propre à manier les esprits des Polonais.

M. de Bestoujeff, voyant que ses efforts en faveur d'un Prince de Saxe étaient inutiles, a dit à l'Impératrice, qu'il avait un dernier conseil à lui donner, qui était de faire seule ce qu'elle avait envie de faire, et de ne point se mettre dans la dépendance du Roi de Prusse.

Mais il ne sera pas plus écouté sur ce point que sur le premier.

Quoi qu'il m'ait été impossible de pénétrer jusqu'à présent les conditions du Traité entre le Roi de Prusse et la Russie, personne ici ne doute aujourd'hui de son existence, et tout ce que nous voyons de relation et de confiance entre ces deux souverains, est très-propre à confirmer notre opinion à cet égard.

M. le Chancelier a dit que l'Impératrice voulait un Piast, et qu'il lui importait peu d'ailleurs quel qu'il fût. Mais, M-gr, il me revient d'assez bonne part, qu'elle est absolument décidée en faveur de M. Poniatowski. Les Russes sensés disent savoir qu'il n'est point agréable aux Polonais; que son élévation susciterait des obstacles de toute espèce, et que son règne ne pourrait jamais être tranquille. Ils préféreraient le Prince Adam ou même le Comte Oginski. Cette Princesse laisse dire, et ne s'explique pas déterminément sur le choix de son candidat; mais si, comme on me l'a assuré, elle a mis dans sa tête de faire régner le Comte Poniatowski, rien ne pourra l'empêcher de compléter son roman. Comme elle a prévu cet événement depuis longtemps, elle a distribué toute son armée sur les frontières de la Pologne. Le Prince Wolkonsky commandera trente à quarante mille hommes qui doivent entrer incessamment sur le territoire de la République. On apprend aussi que le Roi de Prusse fait des préparatifs militaires, et l'on se flatte que l'affaire de l'élection sera terminée avant six mois au gré de la Russie. L'Impératrice a, dit-on, envoyé 60 mille roubles à M. de Kayzerling pour y préparer les esprits.

J'attends avec la plus grande impatience, M-gr, vos ordres et vos instructions; je borne, en attendant, mes démarches à celles d'un obser-

vateur attentif et j'espère que Votre Grandeur aura la bonté d'approuver ma conduite et ma circonspection.

M. le Prince d'Anhalt Cothen est arrivé ici depuis deux jours; il a du être présenté aujourd'hui à la Cour. Je ne l'ai point encore vu, parce que j'ai été incommodé pendant 24 heures; mais je me propose de lui faire visite demain. Je ne suppose point, M-gr, que l'Impératrice veuille soumettre les Ministres Etrangers à aucun cérémonial à l'égard de ce voyageur; mais quand bien même il surviendrait quelque difficulté, elle ne peut regarder les simples chargés d'affaires. Je déclarerai d'ailleurs à M. le Prince d'Anhalt Cothen que, le sachant au service du Roi, je n'ai pas voulu manquer de lui donner en cette qualité une preuve de mon empressement et de l'envie que j'ai de lui plaire pendant le séjour qu'il fera dans ce pays.

M. le Prince Repnin dut partir hier pour se rendre à Varsovie.

152.

Le Duc de Praslin à M. Bérenger.

Fontainebleau, le 1 Novembre 1763.

J'ai reçu, M, les dépêches que vous avez pris la peine de m'écrire en date des 13, 20 et 27 du mois dernier sous les N-s 21, 22, 23 et 24.

Nous sommes très impatientes d'apprendre quel effet aura produit en Russie la nouvelle de la mort du roi de Pologne, et de quels projets la politique de l'Impératrice est occupée dans cette circonstance intéressante. Je vous ai marqué, M. le langage que vous aviez à tenir relativement aux dispositions où nous sommes. Le système que S. M. a adopté consiste à se déclarer pour le maintien des constitutions de la république, ainsi que pour la conservation de l'intégrité de son territoire. Nous souhaitons de rencontrer les mêmes sentiments dans les cours voisines de la Pologne, mais dans tous les cas nous ne sommes pas fâchés de voir la Russie un peu distraite des affaires de l'Europe par la guerre qui vient de s'allumer sur ses frontières asiatiques. Il n'est pas douteux qu'elle ne cache autant qu'il lui sera possible l'état des choses en cette partie surtout s'il lui devient défavorable. Mais j'espère que vous trouverez toujours moyen d'en être informé, pour nous en rendre compte. Si vous avez un canal pour ouvrir une sorte de correspondance avec le prince Héraclius, quoique nous ne prévoyons guère l'utilité que nous pourrions en retirer, il convient à tout événement de ne pas le négliger, et puisque ce conquérant a du penchant pour la nation française, vous tâcherez de le faire entretenir dans ces sentiments en lui

témoignant que nous avons appris avec plaisir les succès qui l'ont rendu le maître de la Perse, et que nous croyons que son règne sera une époque heureuse pour la tranquillité de cet empire.

Pour ce qui est du projet qu'a la Russie d'ouvrir à sa navigation le passage des Dardanelles pour porter ses productions dans la Méditerranée, nous pensons que l'idée en est due au sieur Odart et qu'il l'aura recueillie dans le voyage qu'il a fait en dernier lieu à Venise; mais cet Italien, et surtout les ministres de l'Impératrice ne devraient pas ignorer que la Porte n'a jamais permis à d'autres pavillons que les siens de paraître dans les Palus meotides, et que sûrement elle ne verrait pas tranquillement une pareille entreprise.

Vous avez très bien fait, M., de garder le silence sur la déclaration de la Russie relativement aux exemptions des ministres étrangers, parce que votre caractère ne vous met guère à portée de réclamer seul contre cet arrangement. Si les ministres de Vienne et de Madrid prenaient la résolution de renoncer formellement à un avantage aussi médiocre, vous pouvez vous joindre à eux pour déclarer que l'intention du roi n'est point que son ministre jouisse à Pétersbourg d'une réciprocité imparfaite. Mais si ces ministres n'ont aucun ordre de leurs cours à cet égard, le roi en donnera au sien de conformes à ce que sa dignité lui dictera.

Le mémoire ci-joint des sieurs Bousquet, négociants de Nimes, développant la mauvaise foi de leur précédent commissionnaire, les met dans le cas d'éprouver la protection qu'ils réclament. Vous voudrez bien, de concert avec M. St. Sauveur, leur rendre les bons offices qui seront nécessaires pour leur faire obtenir justice.

153.

Le duc de Praslin à M. le comte de Woronzoff.

Fontainebleau, le 6 November 1763.

Je vois avec un très sensible plaisir que M. et M-me la comtesse de Boutourlin ont été contents de l'accueil qu'on leur a fait ici. Le caractère, dont ils étaient revêtus, et l'avantage d'appartenir d'aussi près à V. E. leur assuraient cette réception à laquelle les grâces particulières de M-me de Boutourlin ne pouvaient que faire infiniment ajouter. Nous avons fort regretté qu'ils aient passé si peu de temps à Paris, et nous espérons d'être bientôt à portée d'en rendre le séjour agréable à V. E. et à madame la comtesse de Woronzoff. S. M. qui ne vous a point oublié

M., et qui se rappelle encore mieux des sentiments que vous avez témoignés dans toutes les occasions pour les choses qui pouvaient lui plaire, aura une extrême satisfaction de vous revoir à sa cour et de vous prouver le cas particulier qu'elle fait de la manière dont vous avez supporté le fardeau important, qui vous est confié, et surtout de la noble droiture que vous avez toujours su mettre dans les affaires.

En attendant que je satisfasse à l'empressement que j'ai de faire connaissance avec V. E., je la prie d'agréer mes vœux pour sa santé et les assurances du très parfait et inviolable attachement avec lequel j'ai l'honneur...

154.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg le 8 Novembre 1763.

Monseigneur. Une personne attachée au service domestique de l'Impératrice m'a dit l'avoir entendu parler de l'expédition prochaine d'un Courrier à Paris. C'est la seule notion que j'en aie, mais si elle est vraie, M. de Galitzin aura sans doute eu l'ordre de pressentir Votre Grandeur relativement à l'élection d'un nouveau Roi de Pologne et de lui faire part des dispositions de sa Souveraine à ce sujet. Il est possible, M-gr, que cette Princesse témoigne d'abord vouloir s'entendre avec les Grandes Puissances dans cette affaire, mais je doute fort que ses démonstrations soient sincères. C'est tout au plus un point de décence et, peut-être, un leurre imaginé pour arriver plus sûrement à son but; mais la fausseté de Catherine Seconde est assez connue aujourd'hui pour que personne puisse désormais en être dupe. L'accord n'aura réellement lieu qu'autant que les Cours de Versailles et de Vienne adopteront le candidat proposé par celle de Pétersbourg et ce candidat est certainement un Piast.

M. le Comte du Chatelet me mande qu'il a été envoyé à M. le Comte de Mercy l'ordre d'insinuer que l'Impératrice Reine désire: 1^o la liberté de l'élection; 2^o que les suffrages puissent se réunir en faveur du nouvel électeur de Saxe. L'Ambassadeur autrichien m'avait confié d'avance ces dispositions de sa cour, mais il ne m'avait pas dit qu'il eut ordre de les déclarer à celle-ci. Comme je lui ai laissé entrevoir que j'en étais informé, il en est convenu avec moi. Il m'a ajouté qu'il avait peu insisté sur le second article à raison de l'inutilité de tous les raisonnements en faveur de l'Électeur de Saxe et parcequ'il avait supposé

que se bornant à témoigner aux ministres Russes que sa Cour désirait surtout la liberté des suffrages dans l'affaire de l'Élection et qu'elle serait, à peu près, indifférente sur le choix du candidat, ils pourraient espérer de la réunir à leurs vues, et que par une suite vraisemblable de cet espoir, ces mêmes ministres seraient moins boutonnés vis-à-vis de lui, et s'ouvriraient peut-être sur des dispositions ultérieures qu'il importe de ne pas ignorer. Au reste, M-gr, M. de Mercy continue de protester que cette adresse ne lui a produit aucun éclaircissement et que la seule chose qu'on lui ait formellement déclarée est que la Russie veut un Piast. Je suis forcé de croire l'Ambassadeur Impérial, parce que tout ce que j'apprends d'ailleurs, vient à l'appui de ce qu'il me dit. Cependant les délais qu'il apporte à l'expédition d'un courrier, me donnent lieu de soupçonner qu'il attend quelque réponse plus instructive. Je ferai tout ce qui dépendra de moi pour découvrir si elle a lieu et quel peut en être l'objet. M. de Mercy ne me cache point qu'il ne prévoit pas que sa Cour puisse jouer un grand rôle dans cette occasion: il désire cependant qu'elle lui envoie de l'argent à Varsovie, et qu'elle l'autorise à lever l'étendard contre les Russes. Il espère qu'avec cela il pourra leur susciter des embarras auxquels ils ne s'attendent pas. Au reste, M-gr, je ne doute pas que les représentations de la Cour de Vienne ne soient reçues poliment à celle-ci, mais je ne puis me persuader qu'elles y produisent grands effets. On a adopté le système Anglo-Prussien et tout ce qui ne s'y rapporte point est en médiocre recommandation. Le seul M. de Bestujeff tient encore aux anciennes idées. Il dit même qu'il est prêt à devenir très-bon français, si cela est nécessaire au rétablissement des liaisons avec la Cour de Vienne, et prétend que l'union de la Russie avec les maisons de Bourbons et d'Autriche serait un moyen presque sûr de prévenir les guerres en Europe. Mais ni les désirs ni les raisonnements de ce vieillard ne seront écoutés. Quant à moi je ne sors point de l'état passif que j'avais embrassé. Je n'ai point dit les premiers mots de cette affaire. Le résultat que mes observations me donnent est que la Russie nous hait et nous craint. Le parti de la France en Pologne ne paraît plus aussi méprisable qu'on affectait de le dire. On avait annoncé, je ne sais sur quel fondement ni par quel motif, que le Primat était à l'agonie et que c'était un sot de moins dans le monde: on ne lui pardonne pas de vivre encore et surtout d'avoir donné la place de Grand maître des Postes à M. Mokranowski.

Il m'a été rapporté un propos que l'Impératrice a tenu dernièrement: „On est bonnes gens à Vienne, disait cette Princesse, nous en viendrons facilement à bout, mais les français sont intriguants et dangereux“.

J'ignore, M-gr, jusqu'à quel point il convient aux intérêts du Roi

de se mêler des affaires actuelles de la République de Pologne, et à Dieu ne plaise que j'aie la ridicule présomption de donner des conseils à des maîtres, que je dois écouter toute ma vie avec respect; mais les devoirs de l'emploi, dont je suis honoré, m'obligeant de parler comme je suis affecté par les objets qui m'environnent, j'ai lieu de croire que n'étant pas indifférent à Sa Majesté de voir sur le trône de Pologne un Roi créé par la Russie et dévoué entièrement à cette Puissance, et ne prévoyant pas qu'il soit possible de trouver des tempéraments propres à concilier les travaux, les intérêts et la dignité des Cours dans l'affaire de l'Élection, je pense que le seul moyen de barrer efficacement les projets de celle de Pétersbourg et de rabattre le ton impérieux qu'elle prend en Europe, serait d'obtenir des Turcs qu'ils déclarassent simplement à la Russie que, dans le cas où l'Impératrice entreprendrait de gêner par la voie des armes la liberté de l'élection prochaine, la Porte Ottomane emploierait la même voie pour soutenir et protéger cette liberté inhérente à la nation polonaise et qu'on ne peut violer sans attaquer la base et les principes de sa constitution.

Je ne puis douter, M-gr, que cette déclaration, accompagnée de quelques mouvements sur les frontières, ne produisit les effets les plus heureux et les plus désirables. Catherine II n'est pas assez affermie pour hasarder une guerre avec les Turcs, dont il est plus que vraisemblable que les suites précipiteraient sa chute. Le mécontentement que la nation en concevrait suffirait pour la porter à cette extrémité, et je me persuade que, quel qu'envie qu'ait l'Impératrice de donner la couronne de Pologne, elle a plus à cœur encore de conserver la sienne. Il est certain, M-gr, que quand cette Princesse dit que les français sont dangereux, elle craint principalement leur influence à la Porte. Il ne faut pas nous dissimuler que dans la position actuelle des choses en Russie nous n'avons rien d'honnête ni d'utile à en attendre. Notre crédit à Constantinople sera la mesure de la considération dont nous jouirons ici, et il est des cas où la crainte amène le sentiment. Je me garde bien de m'ouvrir à qui que ce soit de mon opinion à cet égard; mais elle est reçue généralement parmi les Russes et les étrangers. Je ne dois pas oublier de dire à Votre Grandeur que l'Impératrice vient d'envoyer cinquante mille roubles en Turquie afin d'acheter l'inaction de cette Puissance des ministres Ottomans qu'on se flatte de corrompre avec facilité. Le S-r Gomme négociant anglais a fourni la lettre de change de cette somme, et la destination m'en a été affirmée par une personne qui a vu cette lettre de change, et qui m'a ajouté qu'il avait été envoyée quelques jours auparavant une autre somme de quarante mille roubles. Il me semble, M-gr, que le moyen de rendre cet argent inutile serait

d'en faire connaître de bonne heure l'envoi à Constantinople, et de déceler même les ministres qui se seraient laissés suborner. C'est toujours un bon office à rendre à un souverain, que de lui faire connaître les traîtres qui abusent de sa confiance. J'ai fait part de cette motion à M. de Mercy.

On est révolté, M-gr, de l'arrogance avec laquelle des Russes, qui par état ne devraient tenir que des propos réservés, font sonner haut la prépondérance de leur Souveraine en Pologne. M. de Repnin, désigné ministre à Varsovie, dont le départ a été retardé, soutenais, il y a deux jours, à M. le Prince d'Anhalt, que sa Souveraine donnerait à la Pologne tel Roi qu'elle jugerait à propos, même le plus simple gentilhomme, Piast ou étranger, et qu'aucune puissance n'était en état de l'en empêcher. M. le Prince d'Anhalt a, dit-on, été fort scandalisé de ce langage, et en a conclu, comme moi, que ce ministre afficherait moins de présomption, s'il n'était assuré de la coopération du Roi de Prusse au succès des projets Russes. Je dois vous répéter, M-gr, que l'intelligence entre les Cours de Pétersbourg et de Berlin n'est presque plus un problème ici. Mais je dois ajouter aussi que, quoique tout le monde en soit persuadé, je n'ai trouvé personne encore qui m'ait dit avoir vu le traité, moins encore les conditions particulières qui en font l'objet. Je fais actuellement une dernière tentative dont j'attends l'issue, et j'avoue que si elle manque je perds l'espérance de réussir. Mon activité et mes soins n'en seront pas cependant ralentis. Une circonstance qui a fortifié mes soupçons, c'est que le ministre de Prusse disait dernièrement à une personne, qui fait des vœux pour la Saxe, qu'il dépendrait de l'Electeur de bien vivre avec son maître: mais qu'il fallait pour cela renoncer à l'espoir chimérique de devenir Roi de Pologne. On peut, ce me semble, inferer de ce propos tenu avec assez de bonhomie que le Roi de Prusse ne sera point favorable aux désirs de l'Electeur comme il paraît s'en être flatté. Quant à la Russie, rien ne prouve mieux quelle a un projet décidément fixé que les mesures de tout genre qu'elle prend pour le faire réussir. Indépendamment du corps de troupes dont le commandement a été confié à M. le Prince Wolkonsky, toute l'armée se rapproche de plus en plus de frontières de Pologne et a ordre de se tenir prête à marcher au mois de janvier: on la pourvoit journellement de munitions et d'artillerie. Je tiens de la femme même du Général Soltikoff que, malgré l'accommodement fait en dernier lieu à Varsovie, son mari est resté avec sa division sur les terres de la République. Je ne vois pas à quoi aboutirait tout cet étalage de préparatifs et de mesures s'il n'avait pour objet de donner impérieusement un Roi à la Pologne.

155.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 8 Novembre 1763.

Monseigneur, La fréquence des courriers anglais, et des entrevues de Milord Buckingham avec les ministres Russes, a fait soupçonner qu'il existait quelque négociation importante entre les deux puissances. M. de Mercy croit qu'il s'agit d'un traité d'alliance et d'amitié; mais les notions qu'il en rapporte n'ont point le caractère de certitude nécessaire pour asseoir son jugement. Quant à moi, malgré les peines et les soins que je me donne pour découvrir la vérité, je n'acquies que des indices qui justifient mes doutes, sans me mettre en état de rien affirmer. Ces doutes, M-gr, se sont fortifiés par la circonstance suivante: M. Olsoufieff, qui n'a jamais assisté aux conférences que le Vice-Chancelier tient tous les lundis avec les ministres Étrangers, s'y est rendu deux fois. Il est entré par une porte dérobée lorsque le tour de l'ambassadeur d'Angleterre est arrivé, et est sorti par la même porte, au moment que l'entretien avec cet Ambassadeur a été fini, en prenant des précautions pour qu'aucun autre ministre étranger ne le vit.

Je ne dois pas laisser ignorer à Votre Grandeur une anecdote peu intéressante par elle-même, mais qui peut mériter attention par les choses qu'elle fait connaître:

Il y a quelques jours qu'il est arrivé par la poste de Moscou, à l'adresse de M. Orloff, un paquet assez volumineux, accompagné d'une lettre absolument en blanc. Le paquet qui était recouvert de plusieurs enveloppes, renfermait un grand fromage creux rempli de fiente de cheval. Au centre était fiché un petit bâton arrondi. L'allusion sale de cette pasquinade, qui sent le goût du terroir, et que le respect me défend d'expliquer, a été senti par l'Impératrice. Elle en a été furieuse et a ordonné les recherches les plus exactes pour en découvrir l'auteur. Lorsque cette princesse partit de Moscou, elle y laissa les esprit dans une grande fermentation, et il ne paraît pas que, depuis cette époque, ils aient repris une assiette bien tranquille.

M. le Vice-Chancelier m'a dit, M-gr, dans la dernière conférence, qu'une société de marchands Russes autorisés par l'Impératrice se proposait d'envoyer quelques vaisseaux chargés de marchandises du pays dans l'Océan et la Méditerranée et m'a chargé de demander de sa part, à Votre Grandeur, la protection du Gouvernement lorsqu'ils arriveraient dans les ports de S. M. Il a ajouté que c'était le début des relations de commerce que la Russie désirait de former avec la France. J'ai répondu

que j'aurais l'honneur d'en prévenir Votre Grandeur; qu'en particulier je ne doutais pas que ces vaisseaux ne fussent accueillis favorablement dans les ports du Roi, comme appartenant à une puissance amie, et que j'étais d'autant plus aise de cette entreprise, que le commerce, multipliant les intérêts entre les deux nations, multiplierait aussi les liens et les disposerait à s'accorder des facilités réciproques.

M. le Vice-Chancelier m'a encore déclaré que l'Impératrice, ayant nommé M. Panin membre du collège des Affaires Etrangères, il était autorisé à traiter avec tous les ministres Etrangers, et que je pouvais m'adresser à ce ministre avec la même confiance qu'à lui, Vice-Chancelier pour tous les objets qui auraient rapport aux intérêts du Roi.

M. le Comte Munich, fils du feld-marechal de ce nom, sera déclaré incessamment Directeur Général des Douanes de l'Empire que l'Impératrice vient de mettre en régie. Les anciens fermiers resteront en place avec cette différence qu'ils rendront compte de leur gestion, et qu'ils seront aux appointements de la couronne.

On assure que M. Wolkoff, autrefois Secrétaire de la conférence et en dernier lieu des Commandements des l'Empereur Pierre III, après la catastrophe duquel il fut exilé à Orembourg, est rappelé et qu'il sera employé de nouveau dans les affaires.

M. le Comte de Mercy m'a dit qu'il avait fixé son départ pour Varsovie du 5 au 10 du mois prochain, ne lui étant pas possible de faire avant cette époque son établissement dans cette nouvelle résidence.

L'Impératrice traite fort bien M. le Prince d'Anhalt; elle veut lui donner un logement; il me paraît disposé à ne séjourner ici que deux ou trois mois.

156.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 15 Novembre 1763.

Monseigneur, Dimanche, 13, M. Panin, m'ayant vu à la Cour, s'avança vers moi et me fit pendant une bonne demi-heure le détail de ses occupations, en m'insinuant que toutes les affaires passaient par ses mains. Je répondis, M-gr, à la confiance de ce ministre par beaucoup de compliments et d'assurances d'intérêt particulier à sa santé. Avant de nous séparer M. Panin me dit qu'il désirerait me parler sur les affaires de Pologne. Je l'assurai que j'irais lui faire ma cour le jour et l'heure qu'il le permettrait, mais que j'étais encore sans instructions sur cet évènement. Je le sais répliqua ce ministre: „M. de Galitzin qui est

à Paris nous mande qu'il ne croit pas que vous ayez encore reçu des ordres à ce sujet. Je vous prévins cependant que M. le Vice-Chancelier entamera demain cette matière avec vous et nous en causerons ensuite. Je ne puis pas assigner un jour, reprenez la peine de passer chez moi quand vous le pourrez“. Le lendemain, 14, je me suis rendu à la conférence. M. le Vice-Chancelier m'a demandé d'abord si l'on savait à Paris la mort du Roi de Pologne. Je lui ai répondu que je le croyais, mais que je n'en étais pas assuré. „Le Roi, Votre Maître, a continué le ministre Russe, désire la liberté et la tranquillité de la Pologne, et comme l'Impératrice a les mêmes sentiments, j'espère que les deux Cours pourront se concilier“. J'ai dit, M-gr, que ces sentiments me paraissaient devoir être ceux de toutes les puissances bien intentionnées et que je ne doutais point que S. M. n'adoptât un concert avec l'Impératrice qui aurait pour objet de maintenir les constitutions de la République de Pologne, dont une des principales me semblait être la liberté des suffrages à l'élection de son Roi. „Je voudrais, m'a dit en souriant M. le Vice-Chancelier que les Polonais choisissent le bon Roi Stanislas“. J'ai répondu que les vertus et les qualités éminentes de ce monarque avait prouvé à toute l'Europe combien il était digne de gouverner la nation polonaise.

Le ministre Russe a repris: „les nouvelles que l'Impératrice a de Varsovie lui apprennent que les Polonais désirent un Piast. Quant à l'électeur de Saxe ils n'en veulent point, parcequ'ils craignent que la couronne ne devienne héréditaire dans cette maison. L'Impératrice même lui a donné peu d'espérance par la réponse qu'elle lui a faite. Elle ne lui a pas caché que les puissances voisines de la Pologne ne verraient pas avec plaisir les électeurs de Saxe se perpétuer sur ce trône“. J'ai répondu, M-gr, que j'étais sans instruction et que j'ignorais absolument les désirs du Roi; qu'en conséquence, je recevais ce qu'il me faisait l'honneur de me dire des intentions de sa Souveraine uniquement ad referendum; que s'il me permettait de lui répondre par des réflexions particulières, je ne pouvais me persuader que le danger qu'il prévoyait fût à craindre; que la couronne de Pologne ne pouvait devenir héréditaire que par la subversion totale des lois constitutives de la République, chose à laquelle tant de Puissances, intéressées à leur maintien s'opposeraient toujours efficacement; qu'il faudrait supposer un accroissement de pouvoirs et de ressources au Roi de Pologne qui est impraticable dans le fait actuel; qu'à le considérer dans sa qualité de Roi, il n'a de force que par le concours unanime des membres de la République, et que s'il voulait s'aider de celles que pourraient lui fournir ses propres états, elles seraient insuffisantes pour asservir une nation jalouse à l'excès de sa liberté. Outre qu'il serait barré dans ce dessein par la

Porte Ottomane et par toutes les puissances alliées et amies de la Pologne et protectrices décidées de ses droits. M. le Vice-Chancelier m'a opposé, M-gr, l'exemple de la Hongrie et de la Bohême; mais il m'a été facile de lui, faire apercevoir la différence des circonstances et que la Pologne ne pouvait pas se trouver dans le même cas. J'ai pris congé de lui en l'assurant que j'aurais l'honneur de rendre compte à Votre Grandeur de tout ce qu'il m'avait confié et que je ne doutais pas que la proposition d'un accord entre le Roi et l'Impératrice de Russie, relativement aux affaires de Pologne, ne fut agréable à Sa Majesté.

157.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 15 Novembre 1763.

Monseigneur, Il me semble que l'on peut inférer des propos que M. le Vice-Chancelier m'a tenus, que l'Impératrice veut absolument un Piast, et qu'il n'y a de concert à espérer, qu'autant que le Roi se prêtera à cette résolution. M. Olsufieff, qui a sûrement le secret des affaires, m'a dit que l'Impératrice commençait à croire que M. Keyzerling l'avait entraînée trop loin dans les affaires de Pologne; mais il n'a répondu sur les questions qu'on lui a faites, touchant l'accord de cette Princesse avec le Roi de Prusse, que par des propos vagues, plus propres à confirmer l'opinion qu'on en a qu'à la détruire. Je connais fort ce ministre, M-gr, c'est peut-être le plus intelligent des Russes et celui à la parole duquel on pourrait le mieux se fier, mais comme il voit que les idées de sa Souveraine ne cadrent pas parfaitement avec les nôtres, il évite d'entrer en matière. Quoi qu'il en soit, je crois qu'il convient de se tenir en garde contre les paroles de douceur et les dispositions équitables que l'Impératrice fera porter. J'ai, à la vérité, lieu de supposer que M. Panin, qui depuis quelques jours a pris le timon des affaires, a fait envisager le danger qu'il y aurait à prendre des mesures qui tendraient à troubler le repos de l'Europe, mais outre que le crédit varie fréquemment à cette Cour, et que le flux et le reflux de la faveur et des disgrâces s'y fait sentir journellement, je crois aussi que ce ministre est décidé à opérer l'élévation d'un Czartoryski par toutes les voies possibles, et qu'il a surtout à cœur de se concerter avec le Roi de Prusse. Les sentiments à cet égard ne sont pas équivoques. Je ne puis prévoir au reste, la nature ni l'étendue des sacrifices qu'il a fait ou qu'il fera pour cet accord.

158.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 18 Novembre 1763.

Monseigneur, J'ai eu l'honneur de mander dans le temps à Votre Grandeur ce que nous avions lieu de penser ici de l'accommodement fait en Pologne par les magnats de la République et l'Ambassadeur de l'Impératrice de Russie. A l'égard des troupes, la femme du Général Soltikoff qui les commande, continue de m'assurer que les lettres qu'elle reçoit de son mari sont encore datées de Pologne, ce qui induit à croire que ces troupes n'en sont pas encore éloignées. Il est certain, M-gr, que Catherine II a dû s'attendre que ses procédés dans cette partie attireraient l'attention des Puissances intéressées à l'équilibre du nord, mais il n'est guère possible d'exprimer à quel point cette Princesse est possédée de l'esprit d'empire et de domination. Elle croit que tout le monde doit plier sous ses volontés. Elle n'aperçoit les obstacles qu'au moment qu'ils suspendent l'exécution de ses projets. J'ai plus d'une raison de croire qu'elle a cru, dans le principe, emporter la couronne de Pologne de haute lutte et en disposer en faveur de qui bon lui semblerait. Des difficultés imprévues se sont présentées. On apprend que la docilité des Polonais aux intentions de la Russie n'est rien moins que générale. L'influence du Roi commence à paraître dangereuse. On veut gagner du temps; on veut tromper par des apparences d'honnêteté.

J'attribue à ces considérations, M-gr, la sorte de déclaration amiable que le Vice-Chancelier m'a faite dans la dernière conférence.

Les membres désignées pour la commission, qui doit discuter les intérêts du commerce, me semblent persuadés de la nécessité d'établir la concurrence entre les nations étrangères. Je les ai mis plusieurs fois sur cette matière et je leur ferai observer sans affectation, selon les ordres de Votre Grandeur, que les préférences exclusives que les Russes donnent à l'Angleterre ne tendent pas à moins qu'à les mettre dans la même dépendance où gémit actuellement le Portugal. J'ai parlé à M. le Comte de Munich, Directeur Général des Douanes, et qui doit être un des chefs de la commission du commerce, du projet qu'à l'Impératrice de défendre l'entrée des vins de Champagne, de Bourgogne et du taffetas uni. Il m'a protesté qu'il était bien éloigné d'applaudir à un pareil projet surtout pour le vin de Bourgogne et le taffetas, et qu'il y aurait des restrictions à cette défense qui la rendraient à peu près nulle.

Le fils du Duc de Biron n'a joui de quelque considération que pendant les premiers jours de son arrivée. Il est confondu aujourd'hui dans la foule des sujets et je ne remarque point qu'il reçoive la moindre distinction.

J'ai eu l'honneur, M-gr, d'envoyer à Votre Grandeur la note remise aux ministres Etrangers le 18 Sept. qui supprime la garde de nuit, qui leur avait été accordée pour quelque temps: aucun d'eux n'en a aujourd'hui et cependant on en voit à la porte de chaque officier général au service de l'Empire, même des généraux majors.

Quant aux douanes excessives que les ministres du Roi payent en Russie et la franchise dont ceux de l'Impératrice jouissent en France, il est certain que cela blesse toute idée de réciprocité. J'en ai parlé en différentes occasions aux ministres Russes, mais ce qu'ils m'ont dit ne permet pas de prévoir le temps auquel S. M. I. reconnaîtra la nécessité d'établir la parité à cet égard. L'interprétation que cette Princesse a donnée, en dernier lieu, à l'exemption accordée par Pierre III aux ministres étrangers prouve d'ailleurs, clairement, combien elle est éloignée d'admettre une juste réciprocité sur cette matière.

Je prie Votre Grandeur de me permettre de détruire ici une accusation injuste faite contre M. Dallon et qui a servi de prétexte à la suppression de la franchise des douanes des ministres étrangers. Plusieurs personnes impartiales, auxquelles le souvenir de cette époque est très-présent, m'assurent que les ennemis de ce Ministre lui imputèrent fausement d'abuser de cette franchise, uniquement pour le décrier dans l'esprit de l'Impératrice Elisabeth, et je suis d'autant plus surpris que cette imputation ait pu s'accréditer, que l'exemption étant limitée à une somme déterminée, il était impossible de l'excéder impunément. Son crime fut d'en avoir profité, par une javarice impardonnable, pour faire vendre, par des gens à lui et à son profit, des vins et autres marchandises, tandis que les ministres ses confrères se contentaient de céder sous main à des négociants leurs privilèges jusqu'à la concurrence de la somme indiquée, les frais de douane de leurs provisions déduits, ce qui pour le fond était moins indécent, mais tout aussi injuste.

159.

Le duc de Praslin à M. Bérenger.

Versailles, le 21 Novembre 1763.

Nous sommes instruits de la réponse que l'Impératrice a faite à l'électeur de Saxe au sujet du trône de Pologne, et la façon dont cette Princesse s'est exprimée ne laisse pas douter qu'Elle ne soit réellement occupée des projets qu'on a pu lui soupçonner depuis longtemps.

Ces projets, M., consistent peut-être seulement à placer la couronne sur la tête d'un Piast, et si la Russie n'avait que cette idée relativement à la Pologne; l'équilibre du Nord ne courrait pas un risque aussi éminent que celui qu'on doit envisager dans le cas où sa protection devrait être payée par le sacrifice de quelque démembrement.

C'est là le point capital et l'objet dont vous devez avec soin rechercher la découverte. Les lettres du sieur Prasse ont appris que M. de Bestujeff avait opiné fortement dans le conseil russe en faveur de l'Electeur de Saxe. Son avis n'a pas prévalu, mais si l'Impératrice rencontrait de grandes difficultés à l'exécution de ses projets, il ne serait peut-être pas impossible qu'Elle ne revînt au sentiment de ce ministre, ou du moins qu'Elle ne donnât son consentement à un prince quelconque de la maison de Saxe.

Je ne vous ai point envoyé, M., de lettre créditive pour le vice-chancelier parce que nous n'en avons point trouvé d'exemples dans les cas pareils au vôtre; mais je remettrai à M. de Bausset une lettre dans laquelle je remercierai ce ministre de la confiance qu'il vous a accordée. En attendant, vous lui témoignerez de ma part que nous comptons infiniment sur ses lumières, et sur les dispositions qu'il a marquées pour le maintien de l'union entre nos deux cours, union que des intérêts réciproques bien entendus ne sauraient que resserrer infiniment.

Je ne puis qu'approuver, M., la protection que vous avez accordée au sieur Michel contre le comte Yagoujinski. Nos négociants en Russie ne sont que trop souvent dupes de leur facilité à faire crédit. Vous ferez très bien de les mettre en garde contre cette méthode et d'appuyer leurs justes réclamations lorsque vous pourrez le faire avec succès.

Je joins ici le mémoire d'un nommé Sualem Renequin, qui se prétend héritier d'un ingénieur français mort à Pétersbourg, et duquel le sieur Michel est soupçonné d'avoir détourné la succession. Vous prendrez sur cette affaire les informations convenables, afin de faire rendre à ce particulier la justice qui sera trouvée lui être due.

160.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 22 Novembre 1763.

Monseigneur, J'ai été le 19 chez M. le Vice-Chancelier et, ne l'ayant pas trouvé, je me suis rendu chez M. Panin, qui m'avait prié de passer chez lui. J'ai dit à ce ministre que lorsque M. le Vice-Chancelier m'avait parlé dans la dernière conférence des dispositions de l'Impératrice, de se

concerter avec le Roi, pour maintenir la liberté et la tranquillité de la Pologne pendant le cours de l'élection d'un nouveau Roi, je m'étais borné à lui dire que je ne doutais point que Sa Majesté n'adoptât volontiers un pareil concert, mais que j'avais reçu depuis cette époque des ordres qui m'autorisaient à tenir un langage plus affirmatif et que le Roi, persuadé d'avance que les sentiments de l'Impératrice de Russie seraient parfaitement d'accord avec ceux dont il est animé pour la conservation de la République, croyait pouvoir lui demander confidemment la communication de ses idées sur l'élection d'un Roi de Pologne et quelle sorte d'intérêt Sa Majesté Imp-le voulait mettre à cette affaire. M. Panin m'a assuré, M-gr, que les sentiments dont M. le Vice-Chancelier m'avait fait part, étaient ceux de sa souveraine, et qu'Elle n'avait rien plus à cœur que de maintenir la tranquillité tant dans l'intérieur de la Pologne qu'au dehors. Je lui ai dit que je reconnaissais dans ce langage la sagesse de l'Impératrice et des ministres qu'elle admet dans son conseil, et que, les deux cours ayant les mêmes désirs et les mêmes vues, elles avaient un égal intérêt à se faire part réciproquement des mesures que chacune de son côté croirait être propres à parvenir au but commun. M. Panin a été très-verbeux sur cette ouverture, mais il n'a tenu que des propos vagues et qui ne signifient rien. Ce qui m'a été distinctement articulé, c'est qu'on me ferait part des ordres qui seraient incessamment envoyés à M. le Prince Galitzin par estafette. Je n'avais garde de m'en contenter, Monseigneur, et pour le faire expliquer plus clairement, j'ai ajouté que les sentiments connus de Sa Majesté pour la République de Pologne lui faisaient désirer par dessus toutes autres considérations que le choix des Polonais ne fût point gêné dans l'élection, et que j'imaginai que le moyen le plus efficace pour affermir la tranquillité parmi eux serait que les différentes puissances, manifestassent de concert une semblable disposition avec franchise pour en persuader intimement les Polonais. Le ministre Russe m'a répondu, M-gr, qu'assurément l'Imp-ce ne gênerait point les suffrages de la nation Polonaise, à moins qu'il ne survint des troubles. J'ai insisté sur cette restriction et je lui ai demandé ce qu'il entendait par des troubles. Par exemple, a-t-il repris, si les Polonais venaient à se battre, et qu'il y eut des confédérations parmi eux, alors l'Imp-ce se croirait en droit de leur en imposer. J'ai représenté à ce sujet, M-gr, que ce serait là le moyen de bannir de la Pologne cette tranquillité qui faisait l'objet des vœux de l'Imp-ce; qu'on connaissait l'effervescence des esprits dans les Gouvernements aristocratiques. Que parmi tant de Polonais qui auraient droit de suffrage dans l'élection, on ne pourrait se flatter qu'ils fussent tous assez sages ni assez modérés pour que quelques uns d'entre eux n'embrassassent pas des partis violents; qu'abandonnés à eux mêmes ils

rentreraient dans l'ordre par impuissance ou par réflexion, mais que si une puissance étrangère venait à se mêler de ces querelles républicaines, elle leur donnerait une importance qu'elles ne doivent point avoir. Que la protection qu'un des partis en espérerait aigrirait infailliblement tous les autres, et qu'il en résulterait d'abord un incendie intérieur qui se communiquerait insensiblement au dehors. Qu'alors tout serait perdu et que personne ne pourrait plus répondre des suites. J'ai ajouté, M-gr, que je prenais la liberté d'exposer toutes ces réflexions sans y être autorisé par aucun ordre de ma Cour, mais la confiance que m'inspirait la conformité des vues du Roi avec celles de l'Impératrice, ne me permettait pas d'envisager avec indifférence aucun des obstacles qui pourraient déranger leur concert. „Vous devez être persuadé, a répliqué M. Panin, que nous ne ferons rien qui tende à troubler le repos de l'Europe; mais vous sentez que, la Russie et la Pologne étant deux états frontières, l'Imp-ce à plus d'intérêt à ce qui s'y passe que le Roi très-chrétien“. J'ai répondu M-gr, que le seul intérêt politique que S. M. eût dans cette occasion regardait le maintien de la liberté et des constitutions de la Pologne. Qu'en conséquence un esprit de paix et de conservation présiderait à ses démarches, mais que toutes les parties du système de l'Europe étant liées les unes aux autres, les puissances limitrophes et éloignées me paraissaient également intéressées à en maintenir l'harmonie, et qu'en affermissant l'état actuel des choses, elles affermeraient la durée du repos général; qu'à cette importante considération je devais en ajouter une particulière qui dérivait de l'attachement et de la confiance que la République de Pologne avait témoignée dans tous ses temps à la personne de Sa Majesté et à celles des Rois ses prédécesseurs, considération qui lui faisait souhaiter, d'une manière plus sensible et plus immédiate, de voir perpétuer les constitutions et les libertés de cette République; qu'en conséquence je ne pouvais assez répéter que le premier désir de S. M. était qu'il n'y fût point porté d'atteinte, et surtout que le choix des Polonais ne fût point gêné dans l'élection de leur rois. M. Panin a donné beaucoup d'éloges à cette façon de penser, mais après quelques compliments réciproques, je lui ai dit que le premier pas que devaient faire deux Puissances, qui voulaient concourir à une même opération, était de s'expliquer, non seulement sur les mesures à prendre, mais encore sur leur désir particulier; que c'était là le moyen de rendre leur concert solide et intime; qu'ainsi après l'avoir assuré que le roi désirait par-dessus toute autre considération le maintien des libertés et des constitutions des Polonais, je devais ajouter que S. M. verrait avec beaucoup de plaisir que leurs libres suffrages se réunissent en faveur de l'Electeur de Saxe.

*

„Ils ne veulent point de ce Prince a objecté le Ministre Russe. Nous savons qu'ils sont mécontents du Gouvernement étranger. L'Impératrice lui a même déjà conseillé, en véritable amie, de cesser d'y prétendre, et lui a représenté l'inutilité de ses démarches à cet égard. D'ailleurs ils craignent que s'ils viennent à placer le nouvel Electeur de Saxe sur le trône de Pologne, trois règnes consecutifs ne fissent prendre l'habitude à la maison de Saxe de regarder cette couronne comme héréditaire, ainsi il faut au moins l'intervalle d'un règne pour rompre la chaîne de succession. Ma souveraine désire que cette interruption ait lieu en faveur d'un Piast, ou pour mieux m'expliquer, c'est la nature Polonaise qui le désire elle-même“.

J'ai répondu M-gr, que, quoi qu'il y eût beaucoup de bien à dire de la modération et de la douceur du Gouvernement des Electeurs de Saxe en Pologne, il ne m'appartenait pas de discuter cette matière; que je croyais seulement qu'il fallait éviter de prendre la partie pour le tout et de regarder le murmure de quelques Polonais trop ambitieux pour un mécontentement général. Qu'à l'égard de la crainte que la Couronne ne devînt héréditaire dans la maison de Saxe, ce ne pouvait être qu'un prétexte et qu'on devait d'autant plus s'étonner qu'on la fondât sur la succession de trois règnes, que les Jagellons avaient occupé ce trône pendant un espace de temps bien plus considérable, sans avoir donné un pareil ombrage. Qu'au reste il fallait en revenir à l'objet principal des deux Cours qui consistait à ne point gêner les suffrages dans le point de l'élection. „Oui, a répliqué M. Panin, mais je vous dis que les Polonais veulent un Piast“. A la bonne heure, ai-je repris, s'ils l'élisent sans contrainte et d'un consentement unanime. Mais si, comme j'ai lieu de le présumer, les avis que vous avez à cet égard sont mal fondés, et si au lieu d'un Piast, le choix libre de la nation tombait sur l'electeur de Saxe, l'Imp-ce verrait-elle avec plaisir son élection? Le Ministre Russe tergiversait et voulait éviter une réponse catégorique, mais j'avais à cœur de le forcer dans son dernier retranchement, et coupant court à tous ses subterfuges, j'ai dit que la base du concert entre les deux Cours portant essentiellement sur le maintien des libertés des Polonais, le Prince qu'ils auraient choisi librement devait être reconnu par les deux puissances. Oui, m'a répondu M. Panin. Donc, ai-je continué si la nation Polonaise se détermine en faveur de l'Electeur de Saxe, l'Imp-ce approuvera-t-elle ce choix? M. Panin a proféré encore un oui, mais d'un air trop déconcerté pour que je n'aie pas aperçu que sa bouche n'était pas d'accord avec son cœur. M. le Vice-Chancelier, M-gr, est survenu à la fin de cette conversation. Je lui ai dit que j'étais allé le matin chez lui, et que je me proposais d'y retourner pour lui faire part de tout ce que je venais de dire à M. Panin. En même temps nous lui

avons tout répété. Il a applaudi au plan du concert et n'a ajouté que des observations générales qui lui étaient dictées par M. Panin, et qui sont les mêmes que celles que j'ai déjà rendues à Votre Grandeur.

Voilà, M-gr, le récit fidèle de la manière dont j'ai exécuté les ordres que Votre Grandeur m'a confiés. J'ai rendu dans cette dépêche les expressions mêmes de mon entrevue avec les Ministres Russes. Elle finissait par des assurances de satisfaction réciproque, lorsqu'au moment de les quitter, je leur ai dit que je devais les prévenir que M. de Soltikoff s'était tellement obéré à Paris, que le Roi ne pouvait refuser à ses créanciers la justice de ne pas le laisser partir avant qu'il eût pris avec eux des arrangements dont ils fussent satisfaits, et qu'en conséquence S. M. différerait jusqu'alors d'admettre ce ministre à son audience de congé. Sans me donner le temps d'en dire davantage, ils se sont récriés sur la violation du droit des gens; M. le Vice-Chancelier a dit qu'on devait se souvenir que l'Angleterre avait été obligée d'envoyer une Ambassade solennelle en Russie pour faire excuse et réparation de ce qu'un Ambassadeur Russe avait été arrêté à Londres pour dettes et que la France enverrait sans doute la seconde. „Non, mon Prince, ai-je répondu d'un ton ferme et décidé, ne vous flattez pas que la France en envoie jamais de semblable. Le Roi choisit les sujets qu'il honore de sa confiance. S'ils abusaient d'un caractère aussi respectable, que l'est celui de ministre pour tromper les marchands et les ouvriers d'une nation étrangère, S. M. croirait sa justice intéressée à les forcer de satisfaire à leurs engagements. D'ailleurs les lois de cet Empire ne permettent à personne d'en sortir sans avoir payé ses dettes“. Les Russes ont prétendu M-gr, que cet usage souffrait exception en faveur des ministres étrangers. Je leur ai opposé l'exemple du Duc de Liria, Ambassadeur d'Espagne à cette Cour qui, après avoir tenu un état de maison très-magnifique, n'ayant point reçu au moment de son départ des lettres de change qu'il attendait, emprunta de l'Impératrice Anne l'argent nécessaire pour payer ses dettes, et qu'il renvoya de Riga à cette Princesse. Ils sont convenus de l'emprunt, mais ils ont nié la restitution. Ils ont soutenu qu'il aurait eu la liberté à partir, quand même il n'aurait pas payé ses créanciers et se récriaient toujours sur la violation du droit des gens dans la personne du ministre de l'Impératrice. Je leur ai dit, M-gr, que ce n'était pas violer le droit des gens à son égard que de différer de l'admettre à l'audience; que le premier droit était le droit naturel qui veut que chacun remplisse ses engagements: que selon ce droit des gens même qu'ils réclamaient, quand un ministre est endetté, et qu'il refuse de payer, on doit seulement s'adresser à son maître, et si le maître refuse lui-même de payer, alors on peut saisir les biens du ministre. Enfin M-gr, comme loin d'aigrir cette dis-

pute, je cherchais des tempéraments, j'ai osé prendre sur moi de dire aux Ministres Russes que s'ils voulaient me donner leur parole d'honneur que les créanciers de M. de Soltikoff à Paris seraient satisfaits, je me faisais fort d'engager Votre Grandeur à proposer à S. M. d'admettre ce ministre à son audience de congé. Ils se sont bornés à me dire qu'il payerait, mais que cette affaire ne devait pas être traitée ministériale-ment. J'ai cru ne pas devoir insister d'avantage et qu'il fallait donner à ces messieurs le temps de calmer leur bile. Je les ai quittés après cette longue conférence, en leur tenant des propos de concitiation. Le lendemain j'ai revu M. le Vice-Chancelier, qui m'a dit tout le mal qu'il pensait de la personne de M. de Soltikoff, mais qu'il ne pouvait abandonner son caractère. Je lui ai demandé pourquoi on l'avait envoyé à Paris puisqu'on lui connaissait une si mauvaise conduite, il m'a répondu qu'on avait espéré qu'il changerait, et qu'on le rappelait uniquement à cause de son désordre; qu'au reste il avait des terres en Russie, et que je devais être assuré qu'il ferait tout ce qui dépendrait de lui pour l'obliger à donner satisfaction à ses créanciers. Je me suis chargé de faire part de cette promesse à Votre Grandeur.

J'ai parlé, M-gr, à M. le Vice-Chancelier du projet qu'on supposait à l'Impératrice de défendre l'entrée des vins de Champagne et de Bourgogne. Ce Ministre m'a répondu qu'il n'en avait aucune connaissance et qu'il ne croyait pas qu'il eût lieu; que Milord Buckingham lui avait dit la même chose de la bière d'Angleterre.

M. le Vice-Chancelier m'a ajouté que loin de défendre nos vins, il espérait qu'on les boirait à l'avenir à meilleur marché en Russie et qu'on travaillait à un nouveau tarif par lequel les droits d'entrée seraient diminués. D'après ce langage, M-gr, je dois croire mal fondée la crainte de plusieurs marchands, tant anglais que français, que je sais positivement, avoir contremandé des commissions qu'ils avaient données de leur faire envoyer des vins de Champagne, de Bourgogne et de bière l'Angleterre.

161.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 22 Novembre 1763.

Monseigneur, Des deux personnes dont Votre Grandeur m'ordonne de réclamer les offices pour pénétrer les projets de l'Impératrice, je ne puis point compter sur l'une. L'autre a toujours le même zèle, mais elle est incommodée depuis quelque temps et ne sortira que vers la fin de la

semaine prochaine pour reprendre ses fonctions à la Cour. Je lui ai fait part des objets dont je désire essentiellement être instruit, en lui donnant parole d'en récompenser la découverte. Je rendrai compte de ses services.

Pour répondre avec attention aux questions proposées dans la dépêche N-s 8, j'aurai l'honneur de dire à Votre Grandeur: 1. Que la plupart de mes notions m'apprennent que l'Impératrice veut porter au trône de Pologne le Palatin de Russie et que si elle ne prévoyait point trop d'obstacles, son inclination la porterait à y placer le Stolnick Poniatovski. L'incertitude des Russes et des Etrangers qui se disent instruits, ou qui sont à portée de l'être, ne roule que sur la détermination de l'un ou de l'autre de ces candidats. 2. Quant au degré d'intérêt que cette Princesse veut employer dans cette affaire, il paraît très-certain, M-gr, par les mesures et les précautions qu'elle prend, que si son argent et ses intrigues ne décident point les suffrages des Polonais en faveur de son candidat, elle les y forcera par des voies de fait. Ce moyen, à la vérité, n'est point agréable aux membres de son Conseil. Je sais que M. Panin, en particulier, voudrait atteindre son but en conservant la tranquillité; mais rien ne prouve mieux, selon moi, le peu d'espoir qu'il a de contenir sa Souveraine que l'embarras de ses réponses et le verbiage entortillé que j'ai essayé pour le ramener à des principes conséquents.

Plusieurs régiments qui étaient en Finlande et dans l'Ingrie défilent du côté de la Livonie. Le premier objet de leur marche est peut être d'en former un épouvantail sur les frontières de Pologne, mais il est bien dangereux que Catherine II ne soit tentée d'en faire une hostile si tout ne réussit pas à son gré. 3. A l'égard du concert entre elle et le Roi de Prusse, c'est une opinion si généralement reçue ici qu'il faut des notions plus décisives que celles qui viennent du dehors pour nier son existence. Quel que soit le langage pacifique que ce Prince tienne ou fasse tenir en Pologne, je pense qu'il ne faut pas trop s'y fier. Il est possible qu'il désire, et qu'il soit même de son intérêt, de ne point rallumer le flambeau de la guerre, mais l'est il de supposer à son ambition une indifférence absolue pour ce qui va se passer dans un Etat voisin, en sorte qu'il soit résolu de ne s'en mêler que pour y conserver la paix? Dans la supposition qu'il ait promis à l'Impératrice, comme tout semble l'annoncer, d'adopter son candidat, il n'est guère vraisemblable qu'il n'ait pas mis un prix à cette complaisance. Je n'ai au reste, M-gr, que des avis incertains à ce sujet, et quel que soit mon zèle pour le service, il m'a été impossible de m'en procurer de meilleurs. M. de Mercy affirme l'existence d'un traité, mais je ne dois pas sur cette matière écrire d'après ses impressions. Ce qu'il dit ressemble plus à des craintes qu'à des certitudes appuyées sur des faits.

162.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 29 Novembre 1763.

Monseigneur, Depuis la dernière expédition, que j'ai eu l'honneur d'adresser à Votre Grandeur, il s'est tenu un Conseil d'Etat dans lequel l'Impératrice a proposé d'élever le Stolnick Poniatowski au trône de Pologne. On m'assure que les ministres, qu'elle a semblé consulter à ce sujet, ne lui ont dissimulé aucun des obstacles qu'un pareil projet doit nécessairement essayer, mais on ne me dit pas que leurs représentations ni leurs raisonnements aient fait impression sur l'esprit de cette Princesse. On présume même qu'elle persévère dans la folle résolution de faire régner cet ancien favori. Dieu sait jusqu'à quel point elle s'y obstinera.

Les dernières nouvelles que l'on a reçues de Varsovie ont causé une joie très-vive à cette Cour. L'ambassadeur Russe se vante d'avoir gagné le Primat. Il assure qu'il est dans les intérêts de l'Imp-ee et qu'Elle peut compter sur une soumission à peu près aveugle de la part de ce chef de la nation Polonoise. Un second motif de la grande satisfaction, qui se manifeste ici, dérive de ce que le dernier Senatus consilium a reconnu le titre impérial de la Russie. Le Vice-Chancelier m'en a parlé avec affectation.

Je prends à ce sujet, M-gr, la liberté de représenter à Votre Grandeur que, quoique rien ne m'indique jusqu'à présent que M. de Keyserling se dispose à disputer à M. le Marquis de Paulmy la préséance, cependant comme le cas de cette préséance aura nécessairement lieu pour l'ordre et le rang des audiences qui seront nécessairement données aux Ambassadeurs des Puissances Etrangères dans les Szopa, celui de S. M. devra être d'autant plus attentif à cette occasion qu'il serait possible que M. de Keyserling voulût en profiter pour susciter quelques tracasseries dont il espérerait tirer avantage pour le succès de ses vues ultérieures.

Quoique l'Impératrice, M-gr, se flatte d'avoir une influence prépondérante en Pologne, Elle ne néglige aucune des précautions propres à y faire exécuter ses volontés. Les ordres qu'elle a donnés à son armée de se tenir prête à marcher dans le mois de janvier le prouvent. Le G-al Soltikoff, qui est de retour ici depuis six jours, me dit à son arrivée qu'il n'y en avait pas plus de 15 mille; qu'il était sorti des terres de la République et qu'il s'attendait à recevoir incessamment l'ordre d'aller rejoindre sa division qui est du côté de Riga.

Les ministres Russes continuent de me tenir des propos de conciliation; mais l'effet en sera certainement conditionnel, comme j'ai eu l'honneur de le marquer à Votre Grandeur.

A l'égard de l'intelligence avec le Roi de Prusse toutes mes notions la confirment. J'ai lieu, à la vérité, de présumer que le traité qui doit la cimenter et en déterminer les conditions n'est point encore conclu. On m'assure, M-gr, qu'il a été pris directement entre ce Prince et l'Impératrice des arrangements éventuels, dont aucun des Ministres Russes n'a eu jusqu'à présent une connaissance précise et détaillée, et qu'il n'a passé par leurs mains que des propositions vagues de concert et de bonne harmonie. Il est certain qu'il n'y a ici personne en qui l'Impératrice paraisse avoir une confiance entière. Elle hait M. Panin, qui est à la tête des affaires. Le Vice-Chancelier est regardé comme un écolier. Les secrétaires du cabinet sont les espoins et les dupes les uns des autres. Les affaires de Pologne ont d'abord absorbé toute l'attention. Huit jours après on a vu qu'on s'était trahi par la chaleur qu'on y avait mise. On a voulu rappeler le secret par un ton de modération et d'intentions honnêtes et pacifiques, et voila, M-gr, la cause du langage qu'on nous tient.

Je ne dois pas oublier, M-gr, de dire à Votre Grandeur qu'on fait monter à la somme de six cent mille roubles l'argent qu'on a envoyé à diverses reprises en Pologne et en Turquie, outre une grande quantité de pelleteries. Ces remises sont d'autant moins secrètes qu'elles ont causé une variation subite dans le cours du change de cette place, que tous les marchands attribuent aux envois que le Gouvernement fait dans les pays étrangers.

M. le Comte de Mercy a remis hier la copie de ses lettres de rappel: il espère avoir incessamment son audience de congé.

163.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 5 Décembre 1763.

Monseigneur, Plus je fais de recherches pour pénétrer la nature du concert établi entre les cours de Pétersbourg et de Berlin, plus j'acquiers de raisons de douter qu'il existe un traité qui en détermine les conditions. J'apprends, Monseigneur, que le roi de Prusse le désire, et même qu'il a donné ordre à son Ministre ici d'en solliciter la prompte conclusion. Mais d'un autre côté l'on m'assure que l'Impératrice, contente de la promesse que ce Prince lui a faite de souscrire à l'élection du

candidat qu'elle proposerait pour remplir le trône de Pologne, se borne à faire donner au ministre Prussien des assurances du désir qu'Elle a d'achever ce traité, tandis qu'Elle en éloigne la conclusion sous différents prétextes.

Il y a plus, M-gr, le Ministère russe se plaint des bruits trop publics ici, pour ne lui être pas revenus, et qui tendent à faire croire qu'il a été contracté des engagements pour opérer un démembrement de la Pologne, ou pour y consentir, au profit du roi de Prusse. Il affirme qu'il n'en a point eu l'idée, et qu'une pareille supposition est dénuée de tout fondement. Reste à savoir, M-gr, jusqu'à quel point on peut compter sur de telles assurances. Je ne crois pas les Ministres Russes assez aveugles pour ne pas voir qu'il serait contre leurs propres intérêts de concourir à l'agrandissement du Roi de Prusse aux dépens de l'intégrité de la Pologne, et qu'une telle coopération de leur part exciterait infailliblement l'attention de toutes les Puissances de l'Europe. Aussi, M-gr, n'ai je aucune notion qui m'autorise à penser que rien de relatif à un tel objet ait passé par leurs mains. Je voudrais pouvoir en dire autant de l'Impératrice; mais la certitude que j'ai de la correspondance très-suivie qu'Elle entretient depuis longtemps avec le Roi de Prusse, l'opinion générale et que tout conspire à justifier de son intelligence avec ce Prince sur le cas présent et des arrangements éventuels qu'Elle a pris avec lui de longue-main, tout cela, dis-je, M-gr, me fait violemment soupçonner qu'il y a eu des stipulations de complaisance réciproque entre les deux souverains; car je ne puis ajouter foi à ce que me disait hier l'intrigant Baron d'Osten, que le seul désir de prévenir des liens entre la Russie et la Cour de Vienne avait déterminé le Roi de Prusse à adopter le candidat de l'Impératrice, et que cette adoption serait d'ailleurs absolument gratuite, en sorte que si le Roi et la Cour de Vienne voulaient se prêter au choix du Piast, que la Russie veut intrôniser en Pologne, rien ne serait plus facile que de rompre le commerce d'intimité établi entre les Cours de Pétersbourg et de Berlin. Je puis d'autant moins être la dupe de ce langage insidieux que les préventions de Catherine II pour le Roi de Prusse ne sont point équivoques et qu'un gout marqué par des traits caractéristiques et déclaré par ses ministres lui font regarder son alliance avec la Prusse et l'Angleterre comme la plus propre à favoriser son orgueil et son ambition. Il est constant d'ailleurs que l'intérêt politique ne décide point, et ne décidera que très subordonnément ses vues actuelles sur la Pologne. C'est une affaire personnelle, l'effet de la vanité d'une héroïne de roman. Un tel caprice est un guide bien dangereux, et si pour concourir à le satisfaire, le Roi de Prusse exige le sacrifice d'une partie de la Prusse Polonaise, il est en vérité fort à craindre que cette Princesse n'y donne

les mains. J'ai dit, M-gr, au ministre de Danemarck qu'il était étonnant que la Russie tardât si longtemps à faire connaître son candidat et comme il évitait de s'expliquer sur ce point, j'ai ajouté qu'on ne l'ignorait cependant pas, et j'ai nommé le Comte Poniatowski. Il m'a répondu à demi-voix, et comme un homme qui craint de se compromettre, et qui veut cependant être entendu, que ce Polonais ne serait pas Roi. Je sais, M-gr, que les vœux de M. d'Osten ne sont pas pour lui et qu'il se donne des soins incroyables et jusqu'à présent inutiles pour disposer l'Impératrice en faveur du Comte Oginski, qui doit arriver incessamment en cette capitale. J'aurai soin de vous rendre compte de l'accueil qu'on lui fera.

Il me revient, M-gr, que la Russie a proposé un traité d'alliance à l'Angleterre, et que cette dernière puissance ne veut le conclure qu'avec son traité de commerce sur lequel on ne paraît pas être encore d'accord. Quoique je ne sois pas en état d'affirmer ce double objet de négociations de cette Cour-ci avec celle de Londres, je ne dois pas négliger d'informer Votre Grandeur de la notion qu'on m'en a donnée; les démarches de Milord Buckingham et la fréquence des courriers anglais la rendent très vraisemblable.

164.

M. Bérenger M. le Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 13 Décembre 1763.

Monseigneur, M. le C-te Oginski est ici depuis huit jours, mais comme il en a passé trois caché chez M. le Baron d'Osten, nous n'avons su son arrivée que mercredi au soir, qu'il eut en domino une audience particulière de l'Impératrice, immédiatement avant le bal de Zarskoé Selo. Il a reçu, M-gr, l'accueil le plus distingué. Après l'audience secrète, qui a duré près d'un quart d'heure, l'Impératrice n'a cessé de lui parler en public, et de le combler d'attentions. A souper il a été admis à sa table, avec les deux ambassadeurs, tandis que les ministres de second ordre ont été privé de cet honneur. Voilà, M-gr, le début de ce Seigneur que M. le B-on d'Osten assure être venu uniquement à Pétersbourg pour remercier l'Impératrice du cordon qu'Elle lui a envoyé et pour se dérober au tumulte que l'élection d'un Roi causera dans sa patrie. Les relations de M. Hennin m'apprennent au contraire que, séduit par les pro-

messes de M. d'Osten, il s'est mis dans la tête d'obtenir le trône par l'appui de l'Impératrice. Qu'il vient détruire dans son esprit le Stolnick Poniatowski et que son procédé a mis beaucoup de trouble dans sa famille. Quoi qu'il ne transpire rien du véritable objet de son voyage et que je n'aie pu acquérir des notions assez exactes, pour infirmer celles de M. Hennin, je prendrai la liberté, M-gr, de rendre compte de mes conjectures, en attendant que je puisse y substituer quelque chose de plus réel.

1. S'il est vrai que la famille Czartoryski murmure de la démarche de ce Polonais, M. de Keyzerling n'a pu l'ignorer; cependant cet ambassadeur l'a recommandé dans les termes les plus forts à un Ministre Russe, par une lettre dont une personne, qui l'a lue, m'a dit le contenu. M. d'Osten tient le même langage que M. Hennin sur le mécontentement des Czartoryski; mais loin que cette conformité de rapports lève mes doutes, elle me fait soupçonner au contraire que le voyage de M. Oginski pourrait être une chose convenue dans sa famille, et que le trouble qui y a éclaté n'a été qu'un jeu, pour mieux couvrir sa marche que je suppose avoir pour objet d'entretenir et de fortifier les dispositions favorables de l'Impératrice.

2. Si le projet de ce Polonais était d'opérer la destruction du Stolnick dans l'esprit de l'Impératrice, il est naturel de penser qu'elle en serait informée par la correspondance suivie qu'elle entretient avec cet ancien favori. Or, M-gr, je ne crois pas cette Princesse d'humeur à accorder tant de distinctions à un homme qu'elle saurait être venu pour combattre son penchant et ses vues. Je ne puis douter que l'Impératrice n'ait proposé à son Conseil de couronner le Stolnick, et que cette proposition n'y ait causé de grands débats. Mais je ne puis assurer qu'elle ait été sérieuse, ni qu'elle n'ait pas eu seulement pour but de pressentir les Ministres Russes. Car j'ai plus d'une raison de croire qu'ils verront avec moins de peine employer l'argent et les troupes de l'Empire pour le Palatin de Russie, qu'en faveur de l'amant de leur souveraine.

3. Il est très probable que M. d'Osten ait assez présumé des talents et de la figure de M. d'Oginski pour lui faire espérer qu'il obtiendrait le trône de Pologne s'il venait le solliciter lui-même. Il n'a cessé depuis son retour en Russie de vanter M. Oginski et de lui attribuer les qualités les plus dignes du trône. Il a peut-être voulu préparer le grand ouvrage auquel il croit devoir mettre la dernière main.

4. On peut supposer, sans trop de témérité, que le Ministre de Danemarck a voulu, à tout événement, attirer M. Oginski à Pétersbourg, dans l'espérance que l'Impératrice, qui varie ses plaisirs depuis quelque

temps. prendrait du goût pour lui, ce qui lui acquerrait une influence principale pour sa personne ou pour sa famille. Comme il importe dans tous les cas de détruire ce que son début semble lui promettre, j'ai fait savoir indirectement, et sans pouvoir être compromis, à M. Orloff que ce Polonais, séduit par M. d'Osten, était réellement venu pour le supplanter. Je ne sais encore si cet avis a produit l'effet que j'en attends, mais ce qu'il y a de certain, c'est que le favori parut avant hier à la Cour avec un air d'humeur et de tristesse qui fut remarqué de tout le monde.

Le traité entre cette Cour et celle de Berlin chemine lentement; une personne bien instruite et digne de foi, m'a assuré que M. Panin lui avait confié qu'il n'y avait encore d'autres démarches ministérielles entre ces deux Cours, relativement à la Pologne, qu'une déclaration remise au Ministre Russe à Berlin, par laquelle S. M. Prussienne promettait d'adopter le candidat de l'Impératrice Catherine, à condition qu'il ne sera pas pris dans la maison d'Autriche, ni parmi les Princes d'Allemagne dévoués à cette maison, ni dans le nombre des Piasts dont les intentions peuvent être suspectes. C'est là, M-gr, l'unique pièce existante et la seule qui soit connue des Ministres Russes. Les circonstances de cette découverte ne me permettent guère de douter de sa vérité, mais la même personne, qui m'engage à en affirmer la certitude à Votre Grandeur, me conseille d'être très-circonspect à prononcer sur les arrangements qu'on soupçonne avoir été pris entre l'Impératrice et le Roi de Prusse. Elle dit que le Ministère Russe en est inquiet lui-même, et que n'ayant pu pénétrer tout ce qui s'est passé entre les deux souverains, incline, tantôt que leur correspondance a été une affaire d'attentions et amitié, et tantôt qu'elle a eu un objet plus sérieux.

A l'égard du double traité d'alliance et de commerce entre l'Angleterre et la Russie, j'ai encore lieu de penser qu'il n'avance point, et que l'Impératrice, faisant un crime personnel à l'Ambassadeur des difficultés sur lesquelles sa Cour lui a ordonné d'insister, a dit que c'était un homme duquel il n'y avait rien de bon à attendre et qu'il fallait différer cette affaire, en sorte, M-gr, qu'elle ne se traite point avec assez de suite pour supposer que la conclusion en soit prochaine.

Votre Grandeur ne m'ayant rien ordonné sur la dernière déclaration concernant les douanes, j'espère qu'elle aura la bonté d'approuver que je termine, comme M. de Mercy l'a fait pour son propre compte, les discussions qui intéressent M. le B-on de Breteuil qui est impatient d'en voir la fin. Cela n'empêchera point le droit ni la justice des représentations que les Cours auront à faire à ce sujet.

165.

Le Duc de Praslin à M. Bérenger.

Versailles, le 14 Décembre 1763.

J'ai reçu, M., les dépêches que vous avez pris la peine de m'écrire.

Nous ne trouvons encore dans vos relations, ainsi que dans celles de Varsovie et de Dresde, que des soupçons et quelques probabilités sur l'existence du traité entre les cours de Pétersbourg et de Berlin relativement à l'élection d'un roi de Pologne, mais ces notions ne nous éclairent pas suffisamment sur une affaire aussi importante et nous souhaitons fort que la tentative annoncée dans l'avant dernière de vos lettres ait eu le succès que vous vous en promettiez. Il est surtout important de pénétrer l'arrangement stipulé entre ces deux puissances et jusqu'où vont les engagements qu'elles ont pris l'une envers l'autre pour son exécution.

Nous ne saurions douter, M., que le système de la cour de Vienne en ce moment ci ne soit tout à fait conforme à celui que nous avons adopté pour le soutien de la liberté des Polonais, ainsi que pour la cause de l'électeur de Saxe et nous présumons que vous aurez su depuis les raisons du silence qu'a gardé vis-à-vis de vous l'ambassadeur autrichien sur l'objet de ses derniers courriers.

Nous sommes informés par une voie sûre que M. de Mercy s'était uni secrètement à M. de Bestoujeff pour renverser le crédit du vice-chancelier et de M. Panin, que la mine avait été inventée, et que ces derniers avaient triomphé de leurs ennemis. Dans le cas, M., où ce fait ne serait pas encore venu à votre connaissance, vous pourrez le vérifier et partir ensuite de cette découverte pour tâcher de savoir si quelque objet de négociation particulière avait engagé M. de Mercy dans cette intrigue. M. Odart est à portée de vous en découvrir toute la trame puisqu'il a servi d'organe aux insinuations qu'on a fait faire au comte Orloff. Je vous avoue même que son silence en cette occasion ne me persuade guère qu'il ait envie de mériter des bienfaits du roi. Nous savons reconnaître convenablement les services rendus, mais nous savons aussi trop bien évaluer les hommes qui se vendent pour consentir à les payer d'avance. Ce qui vient d'arriver au sujet du sieur Yélaguin fait assez voir à quel point on doit se méfier du double espionnage qui est si commun. Au surplus, je viens de pourvoir aux propos qu'auraient pu exciter à Pétersbourg l'arrivée de la voiture qui lui était

destinée, et vous prévendez le négociant, à qui elle était adressée, qu'on lui a donné une autre destination.

Vous pouvez, M., assurer, M. le vice-chancelier que les vaisseaux russes qui viendront dans les ports de France y seront reçus avec toute la faveur, qu'on accorde à une nation amie, avec laquelle on n'a point de traité de commerce.

166.

Mémoire pour servir d'instructions au sieur marquis de Bausset, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, allant en qualité de Ministre plénipotentiaire du Roi près l'Impératrice de Russie.

18 Décembre 1763 ¹⁾.

Les intérêts naturels de la France, et sa position géographique par rapport à la Russie, ne permettent guère de concevoir un système d'une grande union de vues et de mesures entre ces deux Puissances. Les arrangements de la politique n'ont jamais permis que les deux cours fussent directement unies, parce que, bien loin d'avoir les mêmes intérêts, il s'est trouvé que la Russie, en commençant à figurer dans les affaires de l'Europe, s'est liée avec la Maison d'Autriche et l'Angleterre, et qu'elle a été l'ennemie de la Porte Ottomane et des Puissances du Nord, à la conservation desquelles nous sommes toujours essentiellement intéressés. Il ne convenait pas d'ailleurs aux nations éclairées par une saine politique de voir sans inquiétude la Russie, à peine dépouillée d'une écorce vraiment barbare, profiter rapidement de son nouvel état pour étendre ses bornes, et s'approcher de nous. Un pays presque aussi étendu que les Etats réunis des plus grands Princes de l'Europe, et qui, n'ayant besoin que d'un petit nombre d'hommes pour sa sûreté particulière, peut envoyer au dehors de ses frontières des armées formidables. Un pays dont le commerce s'étend jusqu'au sein et aux extrémités de l'Asie, et qui est à portée de se procurer facilement et en peu de temps les denrées de cette partie du monde que les nations de l'Europe ne peuvent en tirer que par de longues et dangereuses navigations; un pays dont les troupes sont aujourd'hui aguerries, et dont le Gouvernement est absolu et despotique, doit avec raison paraître redoutable à ses voisins actuels et successivement aux peuples qui le deviendraient au moyen de ses nouvelles conquêtes.

¹⁾ См. Rambaud, т. IX, стр. 224—242.

Il a été heureux pour l'Europe que les événements arrivés dans l'intérieur de la Russie depuis deux ans l'aient détournée, dans le moment de la pacification, de l'espèce d'arbitrage qu'elle aurait voulu exercer dans les affaires générales, et des vues d'agrandissement qu'elle aurait pu manifester; mais on ne saurait se flatter que cet esprit de conquête soit tout à fait éteint. Il fait le fond de la politique russe, et doit constamment attirer la méfiance et l'attention des cours éclairées.

La vacance du trône de Pologne offre aujourd'hui matière à des présomptions et même à des craintes très-importantes. Les liaisons qui semblent si étroitement établies depuis quelque temps entre l'Impératrice de Russie et le Roi de Prusse ont fait soupçonner que ces deux Souverains projetaient de disposer de cette couronne et peut-être de la faire acheter à quelque Piast au prix des démembrements qui peuvent leur convenir. Il est bien vrai qu'un pareil plan ne saurait avoir son exécution sans rencontrer de très-grandes difficultés, puisqu'il ne faut pas moins que braver toutes les Puissances intéressées à l'équilibre du Nord, et mettre en même temps sous le joug une nation brave et jalouse de ses prérogatives. Mais, les moyens du succès nous étant aussi inconnus jusqu'à présent que le projet en lui-même, on ne peut que veiller attentivement sur les démarches de ces deux Puissances, et s'est dans cette situation que S. M. a jugé à propos de faire partir promptement, en qualité de son ministre plénipotentiaire auprès de l'Impératrice de Russie, le marquis de Bausset dont les talents et le zèle déjà éprouvés dans la carrière politique, sont de sûrs garants de l'intelligence avec laquelle il s'attachera à percer le mystère de ces négociations, ainsi qu'à exécuter les ordres qui lui seront envoyés en conséquence.

Le système de S. M. relativement à la future élection d'un roi de Pologne consiste en trois points très-simples, et parfaitement conformes à ses vues générales pour le maintien de la balance du Nord, ainsi qu'à l'intérêt particulier qu'elle prend à la nation Polonaise. Elle désire: 1. que les constitutions de la République ne soient altérées en aucune manière dans la circonstance présente, 2. que l'élection soit libre, et 3. que le territoire de la Pologne soit maintenu dans son intégrité. S. M. a déclaré qu'elle reconnaîtrait pour Roi de Pologne celui que le choix libre de la nation aurait appelé au trône, et que, quel qu'il fut, elle le considérerait d'abord comme son allié puisqu'il serait le chef des Polonais. Elle leur a seulement recommandé dans ce moment-ci l'Electeur de Saxe, en qualité de frère de Madame la Dauphine, et comme celui de tous les candidats qui conviendrait peut-être le mieux à la tranquillité intérieure de ce Royaume.

L'ambassadeur du Roi a eu ordre de manifester ces sentiments à Varsovie et de faire connaître aux Polonais combien l'adoption des trois

points spécifiés ci-dessus est conforme à ce qu'ils doivent à leur patrie, et même à leurs intérêts particuliers.

On n'a pas encore pénétré jusqu'où s'étendent les vues et les engagements réciproques des cours de Pétersbourg et de Berlin relativement à la Pologne. Les dépêches du sieur Bérenger ont annoncé qu'il avait été signé un traité sur ce sujet depuis la mort du Roi de Pologne; mais ce chargé d'affaires n'a pu en marquer les stipulations parce que l'Impératrice ne met qu'un très petit nombre de personnes dans sa confiance, et que même elle négocie directement sur cet objet avec S. M. Prussienne. Cependant la réponse que cette Princesse a faite à l'électeur de Saxe et qui contient en termes exprès le conseil de ne pas songer au trône de Pologne; la manière équivoque dont s'est exprimé le Roi de Prusse dans le premier moment de la vacance du trône, en marquant à l'électeur qu'il ne pouvait prendre aucun engagement, ni promettre de bons offices à cet égard que de concert avec la Russie; la confirmation qu'il a donnée ensuite des dispositions peu favorables de l'Impératrice Catherine, et l'aven qu'il a fait de ne pouvoir prendre d'engagement contraire aux vues de cette Princesse; les propos du comte de Keyzerling à Varsovie, et les espérances que le parti des Czartoryski fonde publiquement sur la protection de ces deux Puissances: tout concourt à nous persuader qu'elles ont déjà leur plan arrêté, et qu'elles ne sont occupées actuellement que des moyens d'en assurer l'exécution. Or ce plan peut être fait de deux manières: ou il consiste seulement à placer un Piast sur le trône de Pologne, ou bien il va jusqu'à projeter le démembrement de quelques provinces de ce Royaume. Il est certain que si la Russie n'avait en vue que le premier de ces deux projets, et que les constitutions de la République ne souffrissent aucune altération dans cet arrangement, nous n'y verrions rien de contraire à nos principes de politique, et nous regretterions peu le succès de notre recommandation en faveur de l'Electeur de Saxe dès que l'équilibre du Nord ne serait pas dérangé. Mais nous ne voyons de bénéfice en ce projet que pour la vanité de l'Impératrice de Russie, et nous ne saurions imaginer que la seule envie de plaire à cette Princesse détermine gratuitement le Roi de Prusse à y concourir. Si la cour de Pétersbourg se conduisait aujourd'hui sur les principes d'une politique raisonnée, plutôt que d'après les passions particulières de sa Souveraine, elle sentirait aisément qu'avec le désir qu'elle a d'entrer dans les affaires d'Allemagne et d'y jouer un rôle important, il lui convient bien plus d'avoir pour Roi de Pologne un Electeur de Saxe, qu'un Prince absolument borné à ce trône et qui n'aurait au dehors aucune espèce d'influence qu'elle put mettre à profit. Au reste ce n'est pas à nous à éclairer cette nation sur les vrais inté-

rêts. Ainsi le marquis de Bausset se gardera de faire aux ministres russes cette observation qui n'est que pour son instruction particulière.

En établissant donc que le Roi de Prusse est d'accord avec l'Impératrice de Russie pour placer un Polonais sur le trône, il est tout simple de soupçonner que cet arrangement ne doit avoir son exécution qu'au prix de quelques cessions en faveur des deux Puissances protectrices, et nous n'avons pas de peine à présumer de quels prétextes la Russie colorerait son ambition, en nous rappelant la note qu'elle a fait remettre il y a peu de temps au résident du Roi de Pologne pour demander un réglemant de limites du côté de l'Ukraine Polonaise. Nous pensons bien aussi que les désirs de S. M. Prussienne auraient pour objet la cession de la Prusse Polonaise et l'occupation de Dantzig. Ce sont là les points capitaux auxquels le ministre du Roi devra toute sa vigilance. Il ne bornera même pas ses soins à nous rendre un compte exact de ce qu'il aurait pu découvrir à cet égard, mais il tâchera dans les conversations qu'il pourra se procurer avec les ministres Russes, de leur insinuer adroitement, et par forme de conversation, que si jamais le Roi de Prusse devenait maître de Dantzig, toute vue de commerce et de marine serait anéantie pour la Russie, et que ses sujets même n'oseraient plus montrer son pavillon dans la Baltique que sous la permission d'un nouveau despote. On peut avec d'autant plus de confiance échauffer l'intérêt de la cour de Pétersbourg pour la conservation de Dantzig que probablement le Roi de Prusse est trop éclairé pour souffrir qu'elle s'en rendit maîtresse. La part que nous prenons à l'équilibre et au commerce du Nord ne nous permet pas de voir sans beaucoup d'inquiétude le danger dont cette petite république est menacée et nous n'avons que ce moyen politique pour l'en garantir.

Le système que Sa Majesté a adopté sur les affaires présentes de la Pologne est si impartial et si noble que ses ministres dans toutes les cours ont eu ordre de le manifester hautement. La cour de Vienne a bientôt été d'accord de le suivre, et les instructions qu'elle a envoyées à ses ministres dans les cours intéressées sont absolument conformes aux nôtres, tant pour ce qui concerne le maintien des constitutions de la république et l'intégrité de son territoire que relativement aux intérêts de l'Electeur de Saxe, que nous désirerions également de voir succéder au trône de son père. Nous n'avons pas manqué dans cette circonstance de tâcher de faire remarquer à la Porte Ottomane le danger dont la Pologne était menacée de la part de la Russie, et nous lui avons fait insinuer de donner une déclaration dans laquelle elle exprime l'intérêt qu'elle prend à ce Royaume et à la protection qu'elle serait intentionnée de lui accorder si ses libertés ou ses possessions étaient menacées. Nous ne doutons pas que ce langage de la part du

Grand Seigneur n'en impose beaucoup à la Russie, et nous ne saurions trop recommander au marquis de Bausset d'entretenir sur ces objets une correspondance suivie avec l'ambassadeur du Roi à Constantinople.

Le langage que S. M. a fait tenir dans toutes les cours au sujet de la Pologne est littéralement le même qu'elle prescrit à son ministre en Russie. Sa conduite et ses discours devront être dirigés sur les trois points dont il a été question ci-dessus, et il doit s'exprimer de manière qu'en évitant avec la plus grande attention de compromettre le Roi ni d'employer le ton de menace, il fasse sentir à Pétersbourg les difficultés qui s'opposeraient à l'exécution des projets d'agrandissement de l'Impératrice et l'inquiétude que toutes les Puissances ont conçue sur les seuls soupçons qu'elle en a laissé naître.

Les seuls rapports directs que la France peut avoir avec la Russie ne sauraient s'envisager que du côté du commerce. Il est certain qu'à cet égard un traité apporterait des avantages réciproques, et que les deux nations trouveraient également leur compte à l'établissement d'une correspondance immédiate. La Russie renferme la matière première de toutes les choses les plus précieuses au fondement et à l'entretien d'une marine, et nous devons convenir, qu'étant obligés d'avoir recours à ses productions pour cet objet, l'avantage de les tirer directement ne peut être que très-considérable, tant pour la diminution du prix des denrées que pour la formation d'une marine militaire et marchande ainsi que d'une grande quantité de matelots. On peut même ajouter à ces considérations que notre influence politique gagnerait infiniment à cette espèce de liaison. C'est le commerce qui a donné aux Anglais le crédit dont ils jouissent en Russie. Ils ont supplanté à cet égard les Hollandais qui, dans le dernier siècle étaient presque seuls en possession d'aller négocier chez les Russes. Cette nation, qui manque de la matière représentative des richesses et qui par son génie ainsi que par la forme de son Gouvernement est très-peu propre à aller chercher dans les autres pays ce qui ne se trouve pas chez elle, s'est affectonnée naturellement au peuple qui a pris le plus la peine de suppléer à son inaction et à ses entraves. Elle a connu nos marchandises, mais elle n'a presque point vu nos négociants, en sorte qu'il en est résulté une prévention aisée à établir et à soutenir par nos ennemis, que la France ne peut être d'aucune utilité à la Russie dans la balance du commerce, et que même sur ce point la Russie souffre un grand désavantage vis-à-vis de la France par l'introduction multipliée de nos vins, de nos étoffes et de nos modes pour lesquels on est généralement persuadé à Pétersbourg que nous enlevons les espèces circulantes préférablement aux productions du pays. Quelques gens sensés, et particulièrement les ministres, sont cependant revenus de cette fausse idée, et sentent que nous avons autant besoin

*

de leurs productions, qu'eux des ouvrages de nos manufactures. Ils voient clairement qu'un commerce par échange et direct entre les deux nations leur ferait partager le bénéfice des entreposeurs étrangers, et nous avons tout lieu de croire que cette persuasion les a déterminés à retarder depuis plus de deux ans le renouvellement de leur traité de commerce avec l'Angleterre, dans la vue d'en étendre les avantages à toutes les nations, et d'établir entre elles la concurrence. Ce système est sans contredit le meilleur que la Russie puisse adopter et c'est aussi celui que nous désirons le plus de lui voir suivre. Lorsqu'il a été question de dresser entre cette Puissance et nous les articles d'un traité de commerce, nous n'avons jamais établi pour base de la négociation que la parité de traitement avec les Anglais et tous autres. Nous avons remis sur cet objet plusieurs mémoires d'observations raisonnées auxquelles il nous est encore dû une dernière réponse. Soit que le ministère russe attende la conclusion de son traité avec l'Angleterre pour nous proposer d'en faire un pareil, ou qu'il ait le projet de rendre le commerce également libre à tout le monde, nous voyons que cet objet de négociation est resté suspendu pour tout le monde depuis la mort de l'Impératrice Elisabeth. Il est vrai qu'en différents temps on en a touché quelques mots au baron de Breteuil et depuis son départ au sieur Bérenger. Mais comme il ne nous convient pas de paraître poursuivre cet arrangement avec un empressement dont les Russes chercheraient à tirer avantage, le sieur marquis de Bausset évitera d'avoir l'air de mettre le premier cet objet sur le tapis. Il attendra que le ministère russe lui en parle. M. Panin avait paru mettre assez d'intérêt à cette affaire, et probablement, il la rappellera au ministre de Sa Majesté. Le marquis de Bausset alors se bornera à répondre que nous n'avons point varié dans les intentions que nous avons fait connaître à cet égard et que nous attendons la réponse que l'on doit donner aux dernières observations et propositions que nous avons envoyées. Le marquis de Bausset trouvera d'ailleurs, dans les papiers que lui remettra le sieur Bérenger, tout ce qui a été traité sur cette matière qu'il a déjà étudiée ici, et il sera en état de la reprendre du point où l'on en est resté, dès que les ministres russes lui en auront témoigné un désir efficace, en lui remettant la réplique qu'ils doivent à notre dernier mémoire. Mais il prendra ad referendum tout ce qui lui sera communiqué sur cette matière, et attendra les instructions qui lui seront envoyées d'ici.

La communication qui a été donnée au marquis de Bausset de toute la correspondance relative à la cour de Pétersbourg l'aura suffisamment informé de ce qui s'est passé sur deux objets de cérémonial qui ont occasionné de grandes discussions entre les deux cours pendant le ministère du baron de Breteuil. Ces objets sont la préséance de

la couronne de France sur celle de Russie et l'étiquette du baisement de main auquel on a voulu soumettre ce ministre du Roi envers le défunt Empereur et le Czarevitz, et madame de Breteuil envers l'Impératrice. Mais le marquis de Bausset n'essuiera aucune tracasserie sur ce dernier article, puisqu'il ne mène point la marquise de Bausset à Pétersbourg et quant à lui, l'intention de S. M. est qu'il baise seulement la main de l'Impératrice et que s'il arrivait qu'on voulut exiger cette déférence pour le Czarevitz, il s'y refuse nettement, et déclare que c'est uniquement par forme de galanterie et non de soumission qu'il s'est conformé envers la Souveraine à cet usage dont la réciprocité n'est point établie en France.

Pour ce qui est de la préséance, on ne présume pas qu'il se présente aucune occasion où la Russie veuille renouveler une prétention sur laquelle les sentiments du Roi ont été manifestés d'une manière aussi décisive. Ce n'est guère qu'à Varsovie où il pourrait arriver quelque discussion du cérémonial entre les ambassadeurs des deux couronnes.

Le marquis de Paulmy a eu ordre dans le temps de soutenir la dignité du caractère dont il est revêtu, et de ne céder le pas qu'au Nonce du Saint-Siège et à l'ambassadeur de l'Empereur. Mais on prévient toujours le marquis de Bausset que, dans le cas où il aurait à s'expliquer sur quelque fait de cette nature avant d'avoir reçu les ordres du Roi, il ne doit pas hésiter à parler dans le sens prescrit au baron de Breteuil, et exprimé dans les déclarations que nous avons remises à ce sujet, et à soutenir que la réversale donnée par l'Impératrice Elisabeth et renouvelée par le défunt Empereur est toujours en vigueur, et ne saurait être anéantie, par le temps ni par la volonté particulière de leurs successeurs.

La cour de Pétersbourg, ayant privé les ministres étrangers des franchises journalières dont ils jouissent chez tous les autres Princes de l'Europe, avait borné il y a plusieurs années cet avantage à l'exemption des droits de douane sur tous les effets de leur premier ameublement. Ce défaut de réciprocité n'avait point excité de plaintes de la part du Roi, par ce que S. M. a jugé au dessous d'elle de faire discuter en son nom des intérêts de cette nature; mais comme il a convenu depuis à l'avidité des personnes chargées de la perception des douanes à Pétersbourg de réduire encore cette franchise, en fixant le taux d'une manière indécente, S. M. désapprouverait que ses ministres reçussent d'une Puissance étrangère une grâce aussi médiocre, et elle ordonne au marquis de Bausset de refuser la remise qu'on voudra lui faire en Russie sur l'entrée de ses effets, et de déclarer au ministère de l'Impératrice que, la réciprocité devant être la base des procédés que

les Souverains ont les uns envers les autres, on ne saurait pas ici établir des fractions économiques sur les privilèges dont jouissent les ambassadeurs et ministres et que S. M. se réserve ou d'en laisser jouir gratuitement le ministre de l'Impératrice, ou de l'en priver à l'exemple de ce qui se pratique à Pétersbourg envers le sien.

Les rapports du sieur Béranger nous ont appris que l'ambassadeur de la cour de Vienne, après avoir déclamé parmi les autres ministres étrangers contre cette innovation, s'y était soumis secrètement. Une pareille conduite caractérise parfaitement le système de complaisance et de crainte que les Autrichiens n'ont pas encore absolument abjuré vis-à-vis de la Russie. Le cabinet de Vienne s'est tellement accoutumé à regarder son intimité avec cette Puissance comme un principe fondamental de sa politique que rien ne lui coûte pour tâcher de la maintenir. C'est pourtant un problème aujourd'hui si la Maison d'Autriche a le même besoin de l'alliance de la Russie; mais la force de l'habitude l'emporte encore sur les considérations actuelles. L'orgueil russe a bien senti cette supériorité. Il a semblé se plaire fréquemment à abaisser la hauteur Autrichienne et traiter avec indifférence tout ce qui concernait la cour de Vienne. Cependant, par un effet de l'inconséquence, qui caractérise la conduite de l'Impératrice Catherine, elle a fait depuis peu quelques ouvertures à la Maison d'Autriche pour reprendre leurs anciennes liaisons. Mais on doit rendre à l'Impératrice Reine la justice qu'elle a reçu ces ouvertures avec noblesse, et qu'elle a affiché hautement qu'elle ne voulait prendre aucun engagement qui pût contrarier son alliance avec la France, et qu'elle était résolue à maintenir cette union avec la plus exacte fidélité.

Malgré ces assurances, qui sont probablement très-sincères, le marquis de Bausset doit veiller avec la plus grande attention sur la conduite du ministre de la cour de Vienne, et, en lui témoignant la plus grande confiance, il doit l'observer de très-près et chercher soigneusement à connaître l'objet de ses négociations avec la cour de Pétersbourg.

Au surplus, il faut convenir que l'Impératrice de Russie a mal entendu ses vrais intérêts en abandonnant les anciens alliés de son Empire. Après avoir annoncé des sentiments plus justes dans les premiers moments de son intronisation, elle s'est conduite à cet égard avec autant de fausseté que d'inconséquence, et l'on peut dire qu'elle a agi tout aussi aveuglement vis-à-vis de ses sujets. Son ingratitude a été marquée principalement envers ceux qui avaient contribué le plus à lui placer la couronne sur la tête. Elle les traite avec hauteur, aucun d'eux n'a reçu la récompense qu'il espérait du succès de son zèle. Elle n'a suivi en rien la forme et le plan d'administration qu'ils attendaient de

sa reconnaissance, et le clergé n'a pas eu plus lieu de s'en louer que la noblesse. Après avoir désapprouvé les vexations de Pierre III à l'égard des possessions ecclésiastiques, elle n'a fait que changer les mesures de ce Prince pour enlever aux prêtres la plus grande partie de leurs revenus. Et, quant à la noblesse, elle voit avec douleur et colère, les difficultés et les retards que sa Souveraine apporte à la confirmation de la liberté accordée par Pierre III, et des privilèges dont cette liberté veut être appuyée pour devenir fondamentale, et anéantir pour jamais le despotisme. Enfin la passion effrénée de Catherine pour le comte Orloff, le rôle qu'elle fait jouer à ce jeune homme, ce qu'elle a osé laisser connaître de ses intentions pour lui, tout cela, mis à côté de ses droits, en a réveillé la nullité, et démontré aux auteurs de son élévation ce qu'ils avaient à en craindre pour la gloire de l'Etat, pour la leur et pour leur sûreté particulière. Excepté les Orloff, dont l'existence est aujourd'hui attachée à celle de Catherine, il n'y a peut-être plus aucun des conjurés, qui ont détrôné Pierre III, qui ne se repente d'avoir élevé sa femme, et qui ne s'occupe en secret des moyens de réparer le tort fait au Czarevitz. Le comte Panin n'a pas dissimulé ces sentiments dans les ouvertures auxquelles il s'est livré quelquefois vis-à-vis du baron de Breteuil. Ce ministre sent avec peine que son élève aura un jour à lui reprocher d'avoir disposé de ses droits en élevant sa mère au rang d'Impératrice, au lieu de ne la faire que régente. En rapprochant donc les sentiments des principaux de l'Empire russe avec l'esprit qui règne parmi le peuple, la licence des propos si inconnus jusqu'à présent en Russie, les marques de mécontentement que la nation a données, et le travail perpétuel auquel l'Impératrice, a dû se livrer pour tenir les rênes d'un Gouvernement toujours prêt à lui échapper, on ne saurait se refuser à croire que cette Princesse ne finira pas ses jours sur le trône. Il est plus malaisé de présumer quel souverain ou quel gouvernement lui succédera. Quant au Souverain il pourra s'élever un parti pour les Princes de la Maison de Brunswick qui disputera la couronne au fils de Pierre III. Mais, quant au Gouvernement, il est bien probable que les Russes chercheront à mettre des bornes à l'autorité de leurs maîtres, parce que l'espèce d'avant goût qu'ils ont eu de la liberté leur fait supporter impatiemment la servitude. Le comte Panin et ses amis, qui joueraient sûrement le principal rôle dans la révolution si elle avait lieu en faveur du Grand Duc, sont imbus de la nécessité de resserrer les droits abusifs de l'autorité Czarienne, et personne n'est dans des sentiments plus républicains que ce ministre qui les a sucés en Suède où il a été employé longtemps. Le marquis de Bausset devra le cultiver particulièrement et tâcher de gagner sa confiance. La place qui vient de lui être donnée dans le collège des affaires étrangères autorisera le mi-

nistre du Roi à lui parler de toutes les affaires qui seront confiées à ses soins. Le comte Panin est honnête et désintéressé. Il veut le bien de son pays, et d'ailleurs est assez porté pour la France. On le peint comme un homme dont on peut tirer des connaissances lorsqu'il est ému par la colère. Très sensible à la louange et aux marques d'amitié, il aime les petits rapports qui indiquent l'intérêt qu'on prend à sa position, et se plaît à entendre dire que ce sentiment est particulier à sa personne et indépendant des affaires et du besoin qu'on peut avoir de lui. Cependant il est fin et méfiant: ainsi ces moyens ne sauraient être employés que lentement pour avoir leur effet; mais le marquis de Bausset peut s'autoriser pour lui faire des avances de l'amitié et de l'espèce de confiance qu'il avait témoignées au baron de Breteuil.

Malgré tout ce qu'on vient de dire du caractère de l'Impératrice et de l'incertitude de la durée de son règne, malgré son enthousiasme pour nos ennemis et l'éloignement qu'elle nous témoigne, il faut que le ministre du Roi ne néglige rien pour tâcher de lui plaire, et de faire changer les dispositions de son cœur. En lui remettant la lettre du Roi, que l'on joint à cette instruction, il lui fera un discours également noble et affectueux où il exprimera la haute opinion que Sa Majesté a du génie et des sentiments de cette Princesse. Il y ajoutera les assurances de l'intérêt que le Roi prend à la prospérité de son règne et du désir qu'il a de resserrer la correspondance des deux couronnes et des deux Empires, par tous les moyens possibles et toutes les fois qu'il trouvera dans la suite occasion de faire sa cour à l'Impératrice, il s'appliquera à lui tenir les discours les plus flatteurs et les plus propres à se rendre personnellement agréable à cette Princesse, puisque ce doit être le premier devoir et le soin le plus important des personnes qui sont revêtues d'un caractère représentatif auprès des Souverains.

Le marquis de Bausset aura une extrême attention à pénétrer les dispositions intérieures des sujets de l'Impératrice, et à s'instruire des menées secrètes qui pourraient tendre à opérer une révolution dans le Gouvernement; mais, en faisant ces importantes observations pour nous en rendre compte, il prendra garde de se laisser entraîner dans des liaisons suspectes, et de n'entrer dans aucune cabale. Il affichera au contraire une entière impartialité dans les divisions particulières et se bornera au rôle d'un observateur éclairé et intelligent, en s'attachant à gagner l'estime et la confiance des personnes qui sont à la tête des affaires ou de celles qui tendent à y arriver.

Le comte Orloff, renfermé dans l'intérieur du Palais Impérial et dans les assiduités qu'exige sa position auprès de l'Impératrice, sera probablement peu accessible pour le ministre du Roi. D'ailleurs ce favori ne sait point le français, ainsi on ne peut avoir pour lui que des poli-

tesses d'extérieur, et lui faire dire dans les occasions des choses honnêtes.

Le vice-chancelier, Prince Galitzin étant à la tête des affaires étrangères pendant les voyages que vient d'entreprendre le chancelier comte de Voronzow, il conviendra aussi de rechercher sa confiance. C'est un homme d'un génie fort au dessous de sa place et que l'Impératrice regarde comme assez peu profond dans les affaires. Il est vif et haut dans la discussion, quoique assez susceptible d'être ramené à la raison. A notre égard on l'a toujours reconnu dans des principes assez sages. Il a pour le Roi de Prusse une haine invincible, et il croit que les liens avec la cour de Vienne sont les plus conformes aux vrais intérêts de la Russie.

Le vieux comte de Bestujeff est actuellement dans un crédit médiocre auprès de l'Impératrice, qu'il a contrariée hautement en plusieurs occasions, et notamment sur les affaires de Pologne, en soutenant qu'il serait plus avantageux à cette Princesse que le choix de la république tombât sur l'Electeur de Saxe que sur un Polonais isolé. Cependant comme sa vieille expérience, l'usage qu'il a de la cour, et le besoin qu'on pourrait avoir de ses conseils, le ramèneront toujours momentanément dans le secret des affaires, il ne sera pas hors de propos de chercher à se le concilier quoi qu'il y ait peu d'apparence d'y réussir, attendu l'éloignement qu'il a toujours témoigné pour la France, et le souvenir de la part que nous avons eue à sa disgrâce.

Parmi les subalternes qui sont immiscés dans les secrets de l'Etat, il sera peut-être possible de se procurer quelque créature. La vénalité est dans le cœur de tous les Russes; mais le double espionnage est si commun et si sûr pour ceux qui l'exercent qu'on ne saurait aventurer avec trop de précaution les ouvertures auxquelles on veut se livrer à ce sujet. Nous venons d'en faire l'épreuve dans la personne du sieur Yelaguin; le baron de Breteuil ayant représenté ici ce particulier comme plus susceptible d'être gagné par des présents qu'avec de l'argent, et nous ayant engagé à lui envoyer une voiture, il est arrivé que, soit appréhension d'être soupçonné de connivence, ou par une suite de fausseté de sa part, le sieur Yelaguin a refusé ce présent, et n'a pas manqué de se faire honneur auprès de l'Impératrice de cette tentative infructueuse de notre part. Cet exemple doit mettre extrêmement en garde contre les marchés de ce genre, et faire sentir au ministre du Roi combien il devra être assuré de la fidélité de ces sortes d'émissaires et de leur utilité réelle avant de nous proposer de les soudoyer.

Le marquis de Bausset entretiendra une correspondance très-exacte avec l'ambassadeur du Roi à Varsovie et lui fera part de tout ce qu'il découvrira des dispositions de la cour de Pétersbourg au sujet du trône

de Pologne. Il établira le même commerce avec ceux qui résident à Vienne, Stockholm et Copenhague, et même avec les autres lorsqu'il le jugera utile au service du Roi.

Sa correspondance avec l'ambassadeur de S. M. en Suède devra rouler principalement sur ce qu'il pourrait découvrir des liens particuliers de l'Impératrice avec la Reine, sœur de S. M. Prussienne. On ne saurait douter qu'il n'y ait entre les deux Princesses un commerce tendant à faire changer la forme du Gouvernement Suédois en faveur de l'autorité royale; mais il a paru depuis peu que l'attention de la cour de Pétersbourg aux affaires de Pologne a suspendu celle qu'elle avait envie de donner à ce projet. Le ministre du Roi n'en sera pas cependant moins attentif à pénétrer ce qui se passera à cet égard, et il se méfiera du comte Duben, qui est l'organe commun des deux Princesses et très-zélé pour le parti royaliste.

Il n'est plus question des négociations que la cour de Danemarck avait entamées en Russie sous le règne de l'Impératrice Elisabeth pour l'acquisition de la partie du Holstein, qui appartient au Czarewitz, et il n'est pas à présumer que cette affaire se renoue. Cependant dans le cas où le ministre Danois en parlerait au sieur marquis de Bausset, il lui répondra que l'intérêt que S. M. a manifesté pour le succès de cet arrangement n'a point changé; mais il ne s'engagera à aucune démarche envers le ministre de Russie sans avoir pris les ordres du Roi sur ce sujet. Le baron d'Osten, qui réside en Russie de la part du Danemarck, est un intrigant du premier ordre, bien moins occupé des affaires de sa cour, que de ses manœuvres particulières. Il a été le confident du gout de l'Impératrice pour le comte Poniatowski dans le temps qu'elle n'était que Grande Duchesse. Ses intrigues déterminèrent alors l'Impératrice Elisabeth à demander son rappel, et il fut envoyé à Varsovie, d'où il est revenu depuis que l'Impératrice Catherine est montée sur le trône. L'accès qu'il a dans l'intérieur de cette Princesse rendra peut-être sa connaissance utile au ministre du Roi; mais aussi cette même considération devra le mettre extrêmement en garde sur toutes les choses qu'il pourrait lui dire. Le sieur Bérenger a annoncé, il y a quelque temps, qu'il avait ouvert une voie de correspondance avec le Prince Héraclius qui règne actuellement sur la majeure partie de la Perse. Le ministre du Roi ne négligera pas de l'entretenir quand ce ne serait que pour avoir des nouvelles certaines de ce qui se passera dans cette partie, et paraître y prendre quelque intérêt.

Pour ce qui est du cérémonial, le caractère dont le marquis de Bausset est revêtu n'exigeant aucune distinction particulière, on ne lui donne aucun mémoire à cet égard. Il lui suffira de se conformer à ce qu'il apprendra avoir été pratiqué pour le baron de Breteuil ainsi que

les autres ministres du second ordre, et notamment pour le marquis de la Herreira, ministre plénipotentiaire d'Espagne. Le ministre du Roi observera seulement de ne pas laisser prendre le pas sur lui dans les occasions où il pourrait y avoir de la compétence à aucun ministre étranger, si ce n'est à celui de l'Empereur, et au marquis de la Herreira attendu l'article du pacte de famille, où il est convenu que, lorsqu'il se rencontrera deux ministres de France et d'Espagne dans la même cour, le plus ancien arrivé précédera l'autre.

Pour assurer la correspondance du marquis de Bausset avec le ministre des affaires étrangères, on lui remet un chiffre intitulé: Ordinaire, et même un autre intitulé: Réserve. Mais il ne devra se servir de celui ci que lorsqu'ayant des raisons fondées de soupçonner l'interception du premier, il ne devrait plus y avoir de confiance. Le sieur Bérenger lui remettra les chiffres du baron de Breteuil dont l'ordinaire doit être brûlé, ainsi que le second intitulé: Réserve. Celui des pièces communiquées est uniquement destiné pour les pièces qui lui seront remises par la cour de Pétersbourg ou par de particuliers, et qui seront assez importantes pour mériter la précaution du chiffre. Enfin il lui remettra en même temps celui de correspondance générale qui lui servira avec les ambassadeurs et ministres du Roi dans les cours étrangères auxquels il sera dans le cas d'écrire.

167.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 20 Décembre 1763.

Monseigneur, J'ai déjà rendu compte, M-gr, de l'effet qu'a produit en Russie la nouvelle de la mort du Roi de Pologne, et des mesures que l'Imp-ce a prises sur-le-champ pour placer un Piast sur le trône. Il n'est plus question aujourd'hui de démembrement; soit qu'on doive ajouter foi à ce que disent les ministres Russes qu'ils n'ont jamais pensé à attaquer l'intégrité de la Pologne; soit que les dispositions unanimes que toutes les Puissances ont manifesté en dernier lieu de s'opposer à un tel projet, aient fait sentir le danger d'en poursuivre l'exécution, il paraît certain que la Russie n'entreprendra point de faire des conquêtes dans ce moment. J'ai discuté cette matière avec M. le Vice-Chancelier et il est convenu qu'il était non seulement de l'intérêt de cet Empire de maintenir l'étendue des possessions de la Pologne, mais encore de ne jamais souffrir qu'aucune autre Puissance s'agrandisse à ses dépens. Ce ministre m'a fait mille protestations de la pureté des intentions de l'Impératrice à cet égard. Il a ajouté qu'il était possible que le Roi de

Prusse eût des vues moins désintéressées, mais que je devais être certain que la Russie les combattrait si elles venaient à éclore.

J'ai lieu de croire, M-gr, que le langage de M. le Vice-Chancelier est sincère, c'est un point d'inquiétude de moins, et j'ai grand plaisir à en informer Votre Grandeur.

Je voudrais pouvoir en dire autant du maintien de la liberté des suffrages dans d'élection future. Je perds l'opinion de la bonne foi des Ministres Russe à ce sujet, lorsque je vois prendre des mesures si contraires aux assurances qu'ils me donnent. La division de Finlande composée de huit régiments se rend du côté de Riga; celle d'Ukraine, qui est de 12 régiments, doit aller à Kiew. Le Général Soltikoff prit congé dimanche dernier et part aujourd'hui pour aller reprendre le commandement de sa division, ces différents corps ajoutés à ce qui est à Smolensk composeront une armée d'environ 60 m. hommes répandus sur les frontières de la Pologne, qui doit être prête à marcher au premier ordre. Si ces grands préparatifs n'ont pas pour objet de forcer les Polonais à mettre sur le trône le candidat de la Russie, j'avoue, M-gr, que je ne comprendrais rien à cette démarche et qu'il m'est impossible d'en pénétrer le but.

La faveur de M. Oginski paraît avoir baissé. L'Impératrice est beaucoup plus réservée avec lui que dans les premiers moments de son arrivée. Malgré le jour favorable dans lequel M. le B-on d'Osten ne cesse de chercher à le placer, je ne puis croire que ce Polonais fasse ici de grandes affaires, ni qu'il devienne fort dangereux pour les prétendants au trône de son pays.

M. le Vice-Chancelier m'a dit, M-gr, qu'une partie de la nation polonaise avait porté ses plaintes à l'Impératrice sur l'envoi fait à M. le Grand Général de trois régiments d'hulans à la solde de ce Prince. Il a ajouté que cet exemple pourrait devenir dangereux. Je suis d'autant plus porté à le croire qu'il n'est presque pas douteux que les Russes ne saisissent ce prétexte pour faire entrer un plus grand nombre de troupes en Pologne.

Il y a encore ici, M-gr, des mouvements séditieux parmi les troupes, qui ont donné lieu au renforcement des corps de garde et à quelque ordonnance de police, comme d'arrêter toute patrouille pendant la nuit qui n'aurait point le mot du guet et toute personne qui serait sans lanterne à la main. Le nombre des mécontents est certainement considérable; mais je connais la pusillanimité de ceux dont le nombre pourrait accréditer une partie, et je ne les crois pas gens à remuer, en sorte qu'on m'induit à penser que ces derniers troubles n'auront aucune suite. Je rendrai compte la semaine prochaine des soupçons qu'on a formé sur leur origine.

A l'égard de la guerre qui s'est allumée sur les frontières asiatiques de la Russie, il est constant, M-gr, que la réponse des Chinois est d'une hauteur incroyable. Deux personnes, qui en ont entendu faire lecture chez l'Impératrice, m'ont assuré qu'elle était un tissu d'injures les plus atroces. Ils déclarent entre autre chose avec toute l'emphase orientale qu'ils regardent les Russes comme des misérables, des gens injustes et perfides sur la parole desquels on ne saurait compter et qu'ils n'entendront jamais à aucun accommodement qu'on ne leur ait donné satisfaction sur tous leurs griefs. Nous n'avons point de nouvelles ultérieures de leurs opérations. Le Général Springer est parti pour les combattre. J'aurai soin, M-gr, d'informer Votre Grandeur de tout ce que j'apprendrai de l'état des choses dans cette partie.

Il est vrai, M-gr, que l'art. IX du traité de 1739 entre la Porte et la Russie a dû faire perdre à celle-ci l'espoir d'ouvrir à sa navigation le passage des Dardanelles. Elle s'en est occupée cependant depuis plusieurs années et son attention à son égard a redoublé depuis l'avènement de l'Impératrice Catherine au trône. Les Ministres Russes espèrent que la France emploiera ses bons offices à Constantinople par l'intérêt qu'ils prétendent qu'elle a d'acquérir cette nouvelle branche de commerce. Je n'ai répondu à ce qui m'a été dit à ce sujet que par des propos vagues et de bonnes intentions; mais après avoir réfléchi mûrement sur cette matière, j'incline à croire que, quand bien même nous pourrions obtenir de la Porte ce que les Russes désirent, les avantages que nous retirerions ne balanceraient pas les inconvénients politiques qui en résulteraient, à moins qu'il ne fut accordé au Pavillon du Roi un privilège absolument exclusif, ce qui me paraît difficile. J'ai eu l'honneur de mander à Votre Grandeur que l'Ambassadeur Imp-al avait profité de l'exemption sur le pied auquel elle a été réduite par la dite déclaration. Le ministre d'Espagne attend que sa Cour lui prescrive la conduite qu'il doit tenir. Quant à moi je me renfermerai dans le silence que j'ai adopté, et que Votre Grandeur a la bonté d'approuver.

Les avis ultérieurs que je reçois des négociations de cette cour avec celle de Londres, fortifient ceux que j'ai eu l'honneur de donner à Votre Grandeur sur le double traité d'alliance et de Commerce entre ces deux puissances. Plusieurs notions, qui me viennent de différentes sources, se réunissent sur ce point.

J'ai reçu, M-gr, le mémoire des S-rs Bousquet, négociants à Nîmes. Je les servirai certainement avec zèle quand on m'aura remis les pièces qu'ils annoncent et qui sont nécessaires pour la discussion de leurs intérêts.

M. le Comte de Mercy eut hier son audience de congé de l'Impératrice.

168.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 26 Décembre 1763.

Monseigneur, M. le Vice-Chancelier m'a parlé avec un peu d'humeur des déclarations qu'il m'a dit avoir été faites de la part du Roi en plusieurs Cours sur les affaires de la Pologne. Je lui ai répondu, M-gr, que quoique je ne fusse informé ni de l'existence ni du contenu de ces déclarations, je ne balançais point à assurer que les principes et les sentiments que je connaissais du Roi pour l'Impératrice étaient pour moi des garants infailibles qu'il n'y avait point eu de démarches, dont S. M. Impériale eût à se plaindre, ni qui pût altérer la bonne correspondance entre les deux Cours. La hauteur Russe est blessée de voir les autres Puissances se formaliser du despotisme qu'elle voudrait exercer sans contradiction en Pologne. Le langage que m'a tenu M. le Vice-Chancelier ne peut me laisser aucun doute sur cette disposition. Mais quelles que soient les déclarations du Roi je les regarderai comme un grand bien, si elles tempèrent les vivacités de la Russie, et la ramène enfin à une conduite plus décente et plus modérée. On commence à nous tenir des propos plus honnêtes et plus clairs; on va même jusqu'à articuler distinctement qu'on veut une élection libre, quoique tout ce qu'on fait d'ailleurs tende à nous persuader du contraire. L'envoi respectif des courriers entre les Cours de Pétersbourg et de Berlin n'étant plus aussi fréquent qu'il l'a été pendant quelque temps, ni les démarches du ministre Prussien si empressées, plusieurs personnes en infèrent que le traité que devaient conclure ces deux Puissances n'a point été porté à sa perfection, et que S. M. Prussenne, un peu refroidie par des difficultés qui n'étaient pas entrées dans ses calculs, se borne à des promesses vagues de concert et d'indifférence sur le choix d'un Roi de Pologne. J'ai remarqué ici, M-gr, le passage rapide d'une insolente sécurité à une inquiétude chagrine. On a l'air d'en vouloir à tout le monde. Cela doit avoir une cause que je ne devine point, à moins que les nouvelles de Constantinople ne soient pas satisfaisantes.

M. le C-te de Sacken est arrivé. Il apporte beaucoup de zèle et sans doute des talents; mais quelque usage qu'il en fasse, je doute fort, M-gr, qu'il améliore l'état des choses en Russie en faveur de son état.

Lorsque M. de Sacken a dit à M. de Panin qu'il était chargé de part de S. A. R. et E. de notifier à l'Impératrice la mort du Roi de Pologne son père, le ministre Russe lui a répondu que S. M. Imp-le,

loin de déplaire à l'Electeur, avait envie de conserver son amitié; mais qu'elle ne pouvait prendre le deuil au sujet de la mort du Roi de Pologne qu'après que la notification en aurait été faite de la part de la République.

Il aurait été sans doute moins désobligeant de recevoir simplement la lettre de notification, sauf à fixer à son gré l'époque du deuil sans l'expliquer sur le motif du retard, mais les Russes ont de la franchise lorsqu'il s'agit de mortifier.

La Commission du Commerce sera incessamment en activité. Les membres qui doivent la composer sont: M. le C-te Munich, le Prince Shahowskoi, le sénateur Neplueff, le Conseiller d'Etat actuel Teploff, le C-te Schouwaloff, le Conseiller Pouchkin, le Conseiller Odart le Conseiller Chlustin.

Le nouveau tarif auquel on travaillait depuis quelque temps a été jugé défectueux et rejeté. On s'est déterminé à laisser subsister l'ancien sur les représentations faites par des commerçants, qu'étant déjà pourvus de quantité d'effets taxés à la douane, suivant l'ancien tarif, la diminution des droits faite par le nouveau causerait un rabais trop considérable dans le prix de leurs marchandises et entraînerait la décadence certaine de leur fortune.

169.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 26 Décembre 1763.

Monseigneur, On soupçonne que le mécontentement qui a éclaté, il y a quelques nuits, parmi les gardes, a été occasionné par les artifices de M-rs Orloff, pour soutenir leur faveur chancelante et pour se rendre nécessaires.

Je ne puis garantir, M-gr, la vérité de la confiance qu'on m'a faite à cet égard; je sais seulement qu'il y a eu quelque altercation entre l'Impératrice et son favori, et que, dans les moments de cette dernière alarme, cette Princesse répondit à une personne qui lui en demandait le motif, qu'elle n'avait rien qui dût l'inquiéter; mais qu'une chose qu'elle ne dit point, lui causait une surprise extrême.

Quant à M. Orloff, sa physionomie a annoncé un embarras intérieur pendant plusieurs jours; c'est ce dont tout le monde a pu s'apercevoir; mais j'ignore si quelqu'un en a pénétré la cause. Si je ne craignais, M-gr, de dérober quelques moments à Votre Grandeur en lui rappelant des faits qui ne peuvent servir qu'à satisfaire la curiosité, mais

que très peu de personnes connaissent, je dirais que l'Impératrice n'a point à opter au sujet de M-rs Orloff entre une disgrâce prompte et entière et des ménagements qui les intéressent à la durée de son règne. Eux seuls ont le secret de la fin déplorable de Pierre III; ce fut uniquement au S-r Orloff, major des Gardes, que l'Impératrice confia l'ordre d'empoisonner et, à défaut du poison, d'étrangler l'Empereur. Un Prince Bariatinski et le nommé Brédihin faisaient sentinelle à la porte pendant que le Major Orloff remplissait littéralement sa barbare commission. Au moment qu'il en porta la nouvelle ici, l'Impératrice fit appeler M. Panin, se plaignant d'eux amèrement, et n'oubliant, pour tâcher de le persuader qu'elle n'avait nullement trempé dans cette horreur, aucunes des demonstrations capables d'en imposer. Elle croit aujourd'hui avoir joué assez finement sa comédie pour avoir convaincu ce ministre de son innocence, ainsi que toute la nation entière et même les autres complices de la conjuration. Il y a même une partie des soldats et du peuple qui ne croit point l'Empereur mort. On leur a ouï dire que s'ils savaient où il est, ils répareraient de bon coeur, en le rétablissant, le crime qu'il ont commis contre lui. Ces particularités, M-gr, dont j'ai cherché à connaître la certitude depuis l'époque de cet événement, me font regarder les liens qui attachent les Orloff au trône comme délicats à manier et très-dangereux à rompre, si la main qui les dénouera ne précipite du même coup la chute absolue et rapide de ces favoris. L'attrait du changement pourra en faire voir d'autres sur la scène, mais je doute que M. Orloff cesse d'être en titre; c'est, d'ailleurs, un homme borné et inhabile aux affaires, quoi qu'il ambitionne la qualité de premier ministre. M. Panin dans le dessein de mettre son ridicule au grand jour s'est joint à lui pour engager l'Impératrice à lui accorder cette place; mais elle a bien senti le piège et s'y est refusée.

170.

M. le marquis de Bausset à M. le Duc de Praslin.

Paris, le 26 Décembre 1763.

Monseigneur, Permettez-moi de vous faire quelques représentations sur divers objets, et de vous demander vos ordres en conséquence.

Mes instructions me prescrivent, M., de remettre à M. le prince Galitzin, Vice-Chancelier, une copie de mes lettres de créance. Ne serait-il pas à propos d'en donner une aussi à M. Panin? Cette attention vraisemblablement le flatterait, et pourrait me faire trouver en lui plus de facilité à traiter les affaires. La conduite de M. de la Herreira ne

pourra pas me servir de modèle, puisque son arrivée à Pétersbourg est antérieure à la note remise en dernier lieu aux ministres étrangers sur l'espèce de primauté donnée à M. Panin dans le ministère de Russie. Je serais inconsolable si je faisais une démarche contraire à vos intentions. Je vous supplie, M., de vouloir bien diriger tous les pas que je dois faire.

M. le baron de Breteuil et M. Bérenger ne vous ont pas laissé ignorer, M., ce qu'on pouvait craindre et espérer du sieur Odart. Ne trouveriez-vous pas utile de nous l'attacher, et de lui donner quelques marques des bontés du roi et de la satisfaction de S. M. envers ceux qui sont utiles à son service. Un présent en argent le séduirait peut-être.

Vous savez, M., que par ses liaisons il est à portée de savoir bien des particularités qui peuvent éclairer sur des objets plus intéressants. Il est dans la confiance des personnes qui entourent l'Impératrice. L'Ambassadeur de Vienne a senti dernièrement qu'il était avantageux de le gagner. Le sieur Odart s'est sans doute vendu au ministère autrichien. Il serait peut-être facile de l'en détacher et de le rapprocher de nous d'autant plus qu'on lui rend la justice qu'il n'a jamais cessé d'être bon français. En lui donnant quelque argent on réaliserait les promesses que M. de Breteuil avait été autorisé à lui faire, et que M. Bérenger lui a annoncé devoir s'effectuer à mon arrivée. Par là on préviendrait le danger qui résulte souvent des cris que cette espèce de gens font quand ils ne reçoivent pas ce qui leur a été promis. Mon zèle pour le service du roi est le seul motif qui me détermine, M., à vous faire ces représentations.

Vous m'avez fait espérer, M., que vous me donneriez quelques lettres de crédit sur Amsterdam pour me procurer l'argent dont je pourrai avoir besoin dans les circonstances où il importerait au service du roi de n'en pas manquer.

D'après ce que M. le baron de Breteuil m'a dit, cette précaution me paraît essentielle dans un pays où nos rivaux donnent le ton et ne cherchent qu'à nous nuire.

Le compte qui vous a été rendu de l'esprit de fausseté qui domine dans la cour de Russie, et vos lumières, M., vous feront mieux connaître que je ne puis le faire, le besoin extrême que j'aurai peut-être de m'attacher des gens à portée de m'informer des événements ou des intrigues de l'intérieur. Si vous m'accordez, M., les lettres de crédit que je prends la liberté de vous demander, je vous supplie, d'être persuadé que je n'en userai pas légèrement, et sans la nécessité la plus indispensable, autant que je le pourrai, j'aurai la plus particulière attention de n'en faire usage qu'après avoir reçu vos ordres.

Vous savez, M., que M. le prince d'Anhalt Cothen, maréchal de camp des armées du roi, et parent de l'Impératrice est arrivé à Pétersbourg. Je l'y trouverai vraisemblablement encore.

Permettez-moi, M., de vous supplier de me dicter la conduite que je devrai tenir à son égard pour la première visite. C'est encore un article sur le quel M. de la Herreira ne pourra peut-être pas me guider. L'arrivée de ce ministre à Pétersbourg a précédé celle de M. le prince d'Anhalt. J'ignore quel cérémonial il y a eu entre eux, et les avances qu'ils se sont faites; mais comme j'arrive après M. le prince d'Anhalt, il pourrait trouver quelque sujet de prétentions sur moi comme dernier venu. Cette même raison peut aussi me servir d'excuses pour ne pas céder à sa demande. Vos ordres, M., et mon exactitude à les remplir dès que je les connais, préviendront toujours les fautes que je pourrais faire.

Rien ne m'arrêtera plus, M., après que j'aurai reçu votre réponse. Si je ne puis plus trouver un moment pour vous faire ma cour, permettez-moi, M., de vous demander ici la continuation de vos bontés, de votre protection, et votre indulgence dans les cas critiques où les vicissitudes de la cour de Russie et l'éloignement de la mienne, peuvent me jeter.

171.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 3 Janvier 1764.

Monseigneur, Les Ministres Russes ne se départent point de l'idée de donner un Roi à la Pologne, et j'ai lieu de m'affermir de plus en plus dans l'opinion que si pour remplir cet objet l'argent et les intrigues ne suffisent pas, les moyens tyranniques seront mis en oeuvre. M. de Mercy m'a dit qu'au moment où il a pris congé de M. Panin ce ministre Russe lui a fait entendre nettement, que si l'on voulait maintenir le repos général de l'Europe, on ne devait point contrarier les projets de la Russie par rapport à la Pologne, et les personnes de l'intérieur assurent que l'Impératrice regarde l'élection d'un nouveau Roi comme une affaire absolument personnelle à Elle. La chaleur de l'intérêt qu'Elle y prend, jointe aux notions de la suite de sa correspondance avec le Stolnick, me paraît prouver d'une manière peu douteuse la résolution secrète où Elle est d'introniser ce Polonais. Il y a trois jours,

M-gr, qu'il a été expédié des courriers aux commandants des différentes divisions et j'ai appris que le principal objet de leur envoi a été d'y porter l'ordre d'en détacher quelques régiments de cavalerie qui doivent se rendre en Courlande.

Les relations entre cette Cour et celle de Berlin deviennent de nouveau très-vives, et l'envoi respectif des courriers très-fréquent. Il semble que la Russie compte irrévocablement sur la complaisance de S. M. Prussienne. Nul bruit, nul soupçon de défiance ne me revient à ce sujet, et les Russes se livreraient d'avance au plaisir d'avoir donné une couronne, s'ils ne prévoyaient avec chagrin que l'influence du roi en Pologne privera leur candidat des suffrages d'une grande partie de la nation, et s'ils ne craignaient d'un autre côté que S. M. ne leur suscite par ses négociations des ennemis à portée de réprimer la violence, au cas qu'ils l'emploient pour parvenir à leur but. Voilà, M-gr, le seul objet de l'inquiétude Russe qui fait tenir presque alternativement un langage de hauteur et de modération et qui excite tour à tour des idées de ménagement et des sentiments de haine pour la France.

Persuadé, M-gr, qu'il est impossible d'amener cette Cour à laisser aux Polonais la liberté entière de se choisir un Roi, je rends des devoirs aux ministres Russes et ne leur parle point d'affaires. Quand je vois que mon silence même les intrigue et qu'ils me demandent si j'ai des nouvelles de Votre Grandeur, je leur répond que non; que j'ai exécuté les ordres avec l'étendue et la sincérité qui y était prescrite par la déclaration amiable que j'ai eu l'honneur de leur faire; que je leur ai fait part à cette occasion des principes et bienfaisances de S. M. pour la République de Pologne; que ces principes sont invariables et que je n'ai rien à y ajouter.

M. le C-te de Sacken est venu avec le projet de négocier beaucoup et l'espérance de négocier heureusement. Il débutait par le nombre et le poids du parti Saxon en Pologne. J'ai pris la liberté de lui dire que cette méthode n'était bonne qu'à aigrir les esprits et à faire multiplier les efforts contre son maître. On commence à trouver des ridicules à ce ministre et on finira par le mépriser, quoi qu'il soit très-estimable à tous égards. On ne peut sans se faire illusion entreprendre de remanier l'Impératrice en faveur de la maison de Saxe. Si l'on veut résister à cette Princesse dans le moment actuel, il faut armer les Polonais de constance et négocier avec la Porte. La nouvelle de la réintégration de Mustapha Pacha dans la place de Grand Vizir a été peu agréable à cette Cour. Les Ministres Russes ont confié uniquement à l'Ambassadeur Impérial que ce Turc détestait les chrétiens. L'objet de cette confiance a été peut-être de lui faire sentir la nécessité de renouer avec eux contre cet ennemi commun. Mais j'ai su d'ailleurs qu'il

*

n'ont pas été satisfaits d'apprendre que la nouvelle de la mort du Roi de Pologne n'a pas été reçue avec indifférence à Constantinople et qu'elle a paru fixer l'attention du Divan.

Je ne dois pas oublier de dire à Votre Grandeur que, dans une gazette qui s'imprime ici en langue allemande, on vient de contredire ce que la gazette d'Amsterdam a publié d'après celle de Paris, sur l'invasion des frontières asiatiques de la Russie par les Chinois. Cette gazette avance impudemment que le courrier expédié à Peking ne peut être de retour à cause de la grande distance, tandis qu'il y a quatre mois que nous le voyons ici; que tous ces bruits sont faux et qu'ils n'ont été répandus que par les ennemis de la Russie. Cela n'empêche pas, M-gr, que tout ce que j'en ai mandé ne soit conforme à la vérité, et que le Général Springer ne soit parti avec ordre d'aller faire la guerre dans ce pays.

M. le Comte de Mercy a eu son audience de congé de M. le Grand Duc le 28 dec.; il a reçu, outre le présent ordinaire, le portrait de S. M. I. enrichi de diamants estimés 6.000 à 6.200 Rbl. Cet Ambassadeur devait se mettre en route aujourd'hui, mais M. le Prince Lobkowitz étant arrivé hier au soir, je pense qu'ils seront bien aises de causer ensemble et que M. de Mercy ne partira que demain au soir.

M. le C-te de Sacken a eu sa première audience de l'Impératrice et de M. le Grand Duc le premier de ce mois.

L'arrivée des postes est extrêmement dérangée; il nous en manque quatre de Suède par où nous viennent les lettres de France et une d'Allemagne.

Dans l'instant, M-gr, où je ferme cette lettre, on me dit qu'on vient de recevoir la nouvelle de la mort de l'Electeur de Saxe.

172.

Le duc de Praslin à M. Bérenger.

Versailles, le 8 Janvier 1764.

J'ai reçu vos dépêches des 15, 18 & 22 de novembre sous les N-os 36—40.

Nous avons été contents de la manière dont vous avez exécuté les premières instructions que je vous ai adressées relativement à la vacance du trône de Pologne; mais nous n'avons pas trouvé dans les réponses du Ministère Russe la noble franchise avec laquelle S. M. a fait connaître le système qu'elle a adopté à cet égard. Les discours qui vous ont été tenus par M. le Vice-Chancelier et M. Panin ont même semblé confir

mer tous les soupçons que la conduite antérieure de la Cour de Russie avait fait naître. Il est certain, M., que rien n'est plus contradictoire que d'entendre l'Impératrice déclarer qu'Elle désire uniquement le maintien des constitutions de la Pologne et spécialement la liberté des suffrages, tandis qu'Elle annonce à la Maison de Saxe une exclusion formelle, et qui ne saurait peut-être avoir son effet que par des procédés violents de la part de cette Princesse. Vous voudrez donc bien représenter aux Ministres Russes que l'exclusion de la Maison de Saxe est diamétralement opposée au système d'impartialité dont leur souverain a voulu se parer, que ce n'est point protéger la liberté des Polonais que de gêner sur un seul objet leurs suffrages, que si l'Impératrice s'intéresse particulièrement à un candidat quelconque, elle peut le faire recommander par son ambassadeur ainsi que S. M. a fait en faveur du défunt Electeur de Saxe, mais qu'une recommandation de cette espèce ne saurait s'allier avec les principes de l'impartialité si l'on ne déclare en même temps que l'on reconnaîtra également pour Roi de Pologne celui des candidats que le vœu de la nation aura porté au trône. Au surplus la mort de l'Electeur n'a rien changé au système du Roi; Sa Majesté persiste dans les mêmes sentiments sur la liberté des suffrages et sur la conservation intégrale du territoire et des institutions de la République; mais elle ne s'est pas encore expliquée sur le candidat en faveur duquel elle s'intéressera. Il y a toute apparence que les vœux se tourneront du côté d'un Prince de la maison de Saxe; mais avant de se déterminer et de déclarer ses sentiments, elle attend de Pologne, de Saxe et de différentes cours amies des éclaircissements qui influenceront beaucoup sur ses résolutions.

Nous avons trouvé fort déplacé la chaleur avec laquelle les Ministres Russes ont reçu ce que vous leur avez dit au sujet de M. de Soltikoff. Notre procédé est assurément bien éloigné d'être en contradiction avec le droit des gens, dont nous connaissons parfaitement l'étendue et au maintien duquel S. M. est aussi intéressée qu'aucun autre souverain. M. M. Galitzin et Panin ont eu raison de dire que cette affaire ne devait point être traitée ministériellement puisque dans le droit rigoureux M. de Soltikoff pourrait abuser de son caractère pour frustrer ses créanciers de leurs prétentions légitimes, mais nous avons pensé que ce caractère donné par l'Imp-cc se trouverait plus avili par un pareil procédé, que cette Princesse n'aurait de satisfaction de notre complaisance. Le Roi ne pouvant d'ailleurs, sans une peine extrême, refuser à ses sujets une protection si juste, nous avons imaginé comme un expédient honnête et satisfaisant pour toutes les parties de différer l'audience de congé que M. de Soltikoff devait prendre. Ce moyen a paru bon à M. de Galitzin auquel je l'ai communiqué dans le temps; M. de Soltikoff même

a semblé s'en arranger, et personne n'a pensé que S. M. ne fut pas la maîtresse de retarder l'époque d'une audience pour laquelle on doit se conformer à sa commodité. Si l'Impératrice veut ordonner à son ministre de répondre ici pour M. de Soltykoff, ainsi que vous l'avez proposé, les particuliers qui sont ses créanciers auront toute la confiance qui est due à cette garantie. Enfin ce n'est point une négociation de cour à cour que nous avons voulu entamer pour l'arrangement des affaires de M. de Soltikoff, c'est une confiance amicale que nous vous avons ordonné de faire aux Ministres Russes, afin de les mettre à portée d'empêcher l'avilissement du caractère représentatif de leur souveraine, et nous avons lieu d'attendre qu'ils reconnaîtront notre attention et nos ménagements au lieu d'y répondre comme à une infraction du droit des gens. Vous voudrez bien leur en reparler dans ce sens, si ce que M. le Prince Galitzin a dû leur marquer n'a pas encore changé leurs sentiments à cet égard. Mais s'ils vous parlaient encore d'une ambassade extraordinaire que la France enverrait à Pétersbourg pour donner satisfaction à l'Impératrice, vous leur répondrez qu'il se passera encore quelques siècles avant qu'on voit arriver en Russie une pareille ambassade.

173.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 10 Janvier 1764.

Monseigneur, La nouvelle de la mort de l'Electeur de Saxe a été très-agréable à la Cour de Russie. Ce Prince était le seul concurrent qui parut véritablement à craindre et on se persuade que sa mort aplanit tous les obstacles à l'intronisation d'un Piast, soit de la part des Polonais, soit de la part des Puissances Etrangères. Il m'est revenu que l'Impératrice, parlant de l'Electrice de Saxe, a dit dans les transports d'une satisfaction effrénée: „Elle avait la vanité de vouloir être Reine, mais elle ne le sera pas“. Ce n'est point à moi, M-gr, à prévenir les suites du succès des vues actuelles de la Russie, seulement il me paraît dangereux qu'un Roi de Pologne de sa façon devienne un vassal à ses ordres, qui rapproche de plus en plus cette puissance du centre de l'Europe, où la politique Russe ambitionne sur toute chose d'acquérir une influence et une considération principale.

Malgré l'événement de la mort de l'Electeur de Saxe on aperçoit la même activité dans les préparatifs d'hostilités. Les divisions sont ébranlées; des officiers généraux et la plupart des colonels sont partis

pour joindre leurs régiments. On m'assure cependant que les troupes n'entreront pas en Pologne avant la Diète de convocation, et que l'objet présent de leur marche vers les frontières est d'en imposer aux Polonais dans les Diétines et de les rendre dociles aux insinuations des Ministres Russes à Varsovie. Il me revient d'assez bonne part, M-gr, que l'Impératrice est réellement décidée en faveur du Stolnick Poniatowski et je ne saurais en être fâché, quoique je prévois que l'entêtement de cette Princesse à poursuivre sa résolution va augmenter le nombre des mécontents dans cet Empire et rendre la Pologne un théâtre d'hostilités.

M. Oginski joue ici le plat personnage d'un Télémaque docile à un Mentor décrié et odieux. M. d'Osten porte écrit sur son front depuis plusieurs jours le désespoir d'avoir perdu le fruit de son intrigue; il est ruiné dans l'esprit de M. Orloff. Quoique à force de bassesses il conserve encore quelque apparence de faveur, la disgrâce perce aux yeux de ceux qui l'observent de près.

Les embarras de la Russie en Asie sont certains, M-gr, et l'on m'assure que les Chinois armés contre cette Puissance sont au nombre de 150 mille. Il faudrait être plus instruit que je ne le suis de leur tactique pour dire quelles forces sont nécessaires pour leur résister.

Le passage de M. Gross de La Haye à Londres confirme non seulement le peu de satisfaction qu'on a des services de M. de Woronzoff, mais encore que l'Impératrice a jugé nécessaire de confier à un Ministre éclairé la négociation du double traité d'alliance et de commerce que les deux cours projettent. Les avis que j'ai de l'inaction de l'Ambassadeur d'Angleterre à Pétersbourg, combinés avec le peu d'estime que l'Imp-ce a pour sa personne, me donnent lieu de croire que cette affaire chemine lentement.

Je dois avoir l'honneur, M-gr, d'avertir Votre Grandeur que M. Panin vient de dire au ministre de Saxe que, dans la distribution du système général, la Russie n'a point oublié ses anciennes liaisons avec la Saxe, et que son alliance lui est nécessaire pour ses vues en Allemagne et pour d'autres considérations. Je ne suis point en état d'apprécier la valeur de ce propos, mais je serai attentif à en pénétrer les suites s'il en a.

M. le Prince Lobkowitz, Ministre plenipotentiaire de L.L. M.M. I.I. & R.R. a eu sa première audience le 6 de ce moi et dans le même moment M. le C-te Orloff a été décoré des marques de l'ordre de St. André.

Le ministre autrichien a fait notifier par un secrétaire son arrivée aux ministres des autres puissances: celui d'Espagne lui a fait la première visite en lui observant qu'il la faisait au Ministre d'une Cour

alliée. Les Ministres de Danemark et de Hollande ne paraissent point vouloir lui en faire. Les ministres de Prusse et de Saxe la lui ont faite simplement.

M. le Comte de Mercy m'a fait faire connaissance avant son départ avec son successeur, Dispensé par mon caractère de tout vain cérémonial, je n'ai consulté que l'intimité de nos Cours pour témoigner autant d'empressement qu'il a été en moi à ce nouveau Ministre. Il m'a fait l'honneur de me demander quel était l'usage en Russie en pareil cas; je lui ai répondu que j'avais vu constamment que le Ministre arrivant faisait la première visite, mais que le contraire lui ayant été prescrit par sa Cour ce n'était point à moi à lui rien conseiller à ce sujet.

174.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 17 Janvier 1764.

Monseigneur, Il paraît, M-gr, que l'Impératrice borne ses vues à placer la Couronne de Pologne sur la tête d'un Piast. Je n'ai rien à ajouter à tout ce que j'ai eu l'honneur de mander à Votre Grandeur sur l'entêtement de cette Princesse et le peu d'apparence qu'on puisse la ramener en faveur d'un Prince de la maison de Saxe. Soit que M. Orloff prévoie avec crainte ou avec jalousie la prochaine élévation de l'ancien favori de sa maîtresse, soit qu'imbu des principes de M. Bestujeff il ne voit pas l'intérêt de sa patrie à placer le Stolnick Poniatowski sur le trône de Pologne, je sais qu'il fait peu de vœux pour ce candidat; mais la certitude de déplaire en adoptant les intérêts de la maison de Saxe et l'incapacité de protéger une cause bonne par le ton et les raisons qui persuadent, doivent faire envisager la façon de penser de M. Orloff sur cette affaire à peu près comme indifférente. J'en dis autant de celle des autres Russes bien intentionnés. Tout plie ici sous les volontés d'une Princesse despote qui se persuade que l'esprit de son Empire réside en elle plus éminemment encore que la puissance. On doit donc s'attendre M-gr, à voir la Russie aller en avant sur les affaires de Pologne, porter atteinte à la liberté des suffrages dans l'élection future, employer les menaces et même la violence si cela est nécessaire pour arriver à son but. Mes idées ne sont pas si nettes sur les instances du Roi de Prusse. Je ne devine point ce qui peut suspendre la conclusion définitive du traité entre les deux Cours. Les ministres Russes, en protestant contre les bruits de démembrement, ont paru laisser entrevoir que le Roi de Prusse ne serait peut-être pas si désintéressé. Il me semble,

M-gr, que le maintien de l'équilibre du nord exige aujourd'hui que l'Europe soit aussi attentive, et peut-être plus, à réprimer l'ambition du Roi de Prusse que celle de la Russie.

Le Comte Zachare Czernicheff, Vice-President du collège de guerre, vient d'être renvoyé. Sa disgrâce mérite attention par les suites qu'elle peut avoir. Je sais M-gr depuis longtemps que ce Général n'avait que les apparences de la faveur. Il était d'une faction anti-impériale qui fronde les Orloff et qui souffre que les emplois les plus honorables soient accordés à des parvenus. L'Impératrice le menageait en raison des soupçons qu'elle avait de sa fidélité. Il a voulu se rendre indépendant dans la place importante qu'il occupait. Plusieurs causes ont opéré sa chute; un seul mot l'a fait éclater. M. de Czernicheff avait présidé un conseil, dans lequel il s'agissait d'examiner la conduite de quelques officiers généraux accusés de malversations. On lisait à la fin du résultat des délibérations de ce conseil: *L'Impératrice doit pardonner*. Le mot *doit* a blessé la hauteur de cette Princesse qui a dit que la prérogative du trône était de faire grâce ou de punir à volonté; que cette manière de s'exprimer était une irrégularité dont elle demandait satisfaction. M. de Czernicheff a soutenu qu'elle était conforme aux lois et qu'il était innocent. L'Impératrice a prétendu que le Sénat en décidât. Cependant ce Général et les Membres du Conseil s'étant soumis et ayant demandé et obtenu pardon, les choses paraissaient pacifiées. Mais M. de Czernicheff, révolté que l'Impératrice eut voulu attribuer au Sénat une autorité de révision sur le conseil de guerre, a écrit à cette Princesse en offrant de donner la démission de sa place. L'Impératrice l'a acceptée, et y a ajouté la défense de paraître devant elle. L'ordre pour notifier cette disposition porte en substance: „Le Général Czernicheff nous ayant témoigné qu'il ne voulait servir ni nous ni la patrie, nous ordonnons qu'il soit exclu de notre service pour toujours“.

M. Panin, lié avec M. de Czernicheff par des vues communes sur plusieurs, objets ne se console pas de sa disgrâce. Il l'a été voir en plein jour, chose rare parmi les Russes. On assure que le Général Panin vient de Moscou dans le dessein de donner sa démission.

La cour offre un spectacle digne d'observation. D'un côté on y voit l'Impératrice composer son visage, affecter un air de gaîté et de sécurité, tandis que son inquiétude perce de toutes façons. D'un autre côté on aperçoit des boudeurs à la tête desquels est M. Panin. Quelques uns d'entre eux négocient un accommodement. M. Orloff a fait des démarches auprès de M. de Czernicheff dont j'ignore l'objet. Mais je ne serais pas surpris qu'après tant de bruit on finit par rétablir ce Général dans sa place. Cependant la fermentation a augmenté sensiblement. Le public présage des choses sinistres. Quant à moi, M-gr, je pense que

l'animosité subsistera, et qu'elle pourra même éclore quelque jour; mais je ne prévois rien de prochain. Tout le monde est observé de près. La crainte multiplie les précautions. Il n'y a point de chef de partie. La pusillanimité des Russes empêche les effets de leur haine.

J'ai annoncé, M-gr, a M. le Vice-Chancelier que, par une lettre que M. de Bausset serait chargé de lui remettre, Votre Grandeur le remercierait de la confiance qu'il a bien voulu m'accorder. Il m'a paru être flatté d'avance de cette attention et surtout de l'assurance que je lui ai donnée de la part de Votre Grandeur, que le Ministre du Roi compte infiniment sur ses lumières et sur les dispositions qu'il a marquées pour le maintient et l'union entre les deux cours. Ce ministre est convenu que des intérêts réciproques bien entendus ne sauraient que resserrer cette union; il m'a chargé, M-gr, d'assurer Votre Grandeur de la droiture de ses intentions à ce sujet et de lui faire ses compliments.

Je dois, M-gr, informer Votre Grandeur que le 12 de ce mois, 1-e jour de l'an selon le style Russe, j'ai eu l'honneur d'être admis à souper à la table de S. M. l'Imp-le que je n'ai point recherché, et j'aurais même évité si j'avais pu le prévoir. Dans l'après-midi de ce jour, je fis des visites de devoir avec les ministres d'Espagne et de Vienne et nous nous rendimes ensemble à la cour, ignorant que la cérémonie eût averti qu'on y souperait. Le bal fini, l'Impératrice et M. le Grand Duc rentrèrent dans leurs appartements, tandis qu'on tirait les places au sort pour le souper. Les billets passèrent plusieurs fois devant moi sans que je voulusse en prendre; mais comme les Chargés d'affaires ont l'honneur d'être admis à la table de M. le Grand-Duc et que je ne savais point si c'était ce Prince ou l'Impératrice qui devait souper en public et que d'ailleurs j'avais à éviter le double écueil ou de paraître aspirer à une faveur que l'étiquette n'a point accordée jusqu'à présent aux personnes revêtues de mon caractère, ou de pécher par indifférence à faire ma cour, je pris le parti de demander confidentiellement à M. le Vice-Chancelier ce que je devais faire. Ce ministre me dit que je devais rester, et lui ayant fait part des raisons qui m'avaient empêché de prendre un billet, il eut la bonté d'ordonner lui-même à la personne qui les distribuait de m'en apporter. Le sort me servit encore contre mon gré, puisqu'il me mit à la quatrième place après l'Impératrice. Il m'était impossible, M-gr, de ne point obéir aux circonstances. En m'y refusant j'aurais paru douter des ordres de M. le Vice-Chancelier et j'aurais désobligé la dame à laquelle le hasard m'avait associé. Il ne m'est point revenu que cela ait déplu à S. M. Imp-le. Mais dans le cas où elle l'aurait désapprouvé, je priai le lendemain M. le Prince d'Anhalt, qui voit tous les jours l'Impératrice, de lui rendre, si elle lui en parlait, la manière dont tout cela s'était passé et de l'assurance qu'infiniment flatté

du bonheur de lui faire ma cour, je ne me consolerais point de m'être trouvé dans quelque circonstance où j'aurais eu le malheur de lui déplaire.

175.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 24 Janvier 1764.

Monseigneur, La Cour de Pétersbourg vient d'autoriser ses ministres en Pologne d'entamer une négociation entre les partis divisés. Le désir de calmer et de réunir les esprits est le prétexte de cette démarche, dont le motif réel est de multiplier les dupes. On se flatte, M-gr, que des apparences de paix et de conciliation ramèneront au parti russe les Polonais qui aiment leur patrie et qui souhaitent avant toute chose d'y conserver la tranquillité. L'effet le moins dangereux que puisse avoir ce nouvel artifice sera celui de gagner du temps et de vendre le parti qu'on ne pourra séduire, moins attentif à se précautionner contre la violence qui sera tôt ou tard employée, si elle devient nécessaire pour le réduire; car le fonds des premières résolutions subsiste en son entier; seulement on a senti que si des menaces en imposaient aux gens faibles et timides, elles n'étaient propres qu'à aigrir des esprits libres et accoutumés à l'indépendance, et le système de conduite mal assis et incertain jusqu'à présent parait se fixer aux voies d'intrigues et de séduction, tant à cause des avantages qu'il promet qu'afin de ne point alarmer les Polonais et les Cours par des mouvements prématurés dans l'armée; mais comme ici le caprice et l'humeur règlent la plupart des choses, on ne doit point s'étonner, M-gr, s'il arrive que ces principes soient suivis d'une manière peu soutenue et peu conséquente.

Dans ce moment un ton de modération au dehors convient beaucoup au malaise intérieur de Catherine Seconde. Cette Princesse, dont la maxime favorite est qu'il ne faut jamais reculer, vient de faire exception en faveur de M. Czernicheff. Ce Général a reparu à la cour avant hier; les hommages publics qu'il y a reçus de la part des Russes sont les marques presque infaillibles du crédit qu'il conserve. Un retour si subit de clémence après de si grands éclats de colère répugne au caractère connu de l'Impératrice, et rien, selon moi, ne prouve plus sensiblement combien le sceptre chancelle dans ses mains. Son autorité est ouvertement compromise aux yeux des Russes et des étrangers et chacun se dit que la crainte seule a pu l'empêcher de satisfaire sa haine et sa vengeance.

Une fluxion qui me retient chez moi depuis huit jours ne m'a pas permis de vérifier le bruit qu'on vient de répandre ici qu'il y avait eu récemment une émeute considérable à Moscou. On m'affirme même qu'il y a eu trois personnes arrêtées et qu'on les a conduites dans la forteresse de Pétersbourg. Il est certain, M-gr, que la fermentation est grande et le mécontentement presque général; mais je n'en crains ni n'en prévois des suites prochaines.

M. le Prince Charles a écrit une lettre très suppliante à l'Impératrice qui n'a produit d'autre effet que le mépris. A quel autre sentiment devait-il s'attendre de la part d'une Princesse, dont il ne peut ignorer qu'il est personnellement haï?

En même temps que M. le Vice-Cancelier a fait annoncer aux Ministres étrangers qu'il partirait un courrier pour Constantinople, il en est venu un qui a apporté la nouvelle de l'arrivée du Grand Vizir Mustapha Pacha dans cette capitale de l'Empire Ottoman.

176.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg le 1 Février 1764.

Monseigneur, Rien ne m'autorise à affirmer qu'il y ait d'autres arrangements entre les Cours de Pétersbourg et de Berlin relativement à l'élection d'un roi de Pologne que ceux dont j'ai fait mention dans ma dépêche N° 43 du 13 décembre. Le seul fruit de la tentative annoncée le 8 novembre a été d'apprendre qu'il avait été remis de la part du Roi de Prusse une déclaration au ministre de Russie à Berlin par laquelle ce prince promet d'adopter le candidat de l'Impératrice de Russie à condition qu'il ne sera pris ni dans la maison d'Autriche ni parmi les Princes allemands voués à cette maison, ni parmi les Polonais dont les intentions peuvent lui être suspectes. Il est très-probable, M-gr, que les Ministres Russes ne connaissent point d'autre pièce, et si je les en crois, ils ne sont point disposés à contracter des engagements préjudiciables à l'intégrité de la Pologne. Il m'est revenu que, depuis la mort du Roi Auguste, il y a plusieurs fois des moments d'humeur entre les deux Cours, ce qui me porte à penser qu'elles ne sont pas absolument d'accord sur les conditions de leur concert; mais elles ont dans ce moment l'intérêt commun de paraître unies, afin d'en imposer aux Polo-

nais et aux autres Pussances. Reste à savoir si les circonstances futures ne leur donneront pas lieu de faire éclore des projets particuliers propres à déranger leur harmonie et leurs coopérations.

M. de Mercy ne m'a point caché, M-gr, qu'il désirait vivement pour le bien commun que M. de Bestoujeff revint au timon des affaires. Il m'a parlé des relations de ce ministre avec M. Orloff et de leur ligue contre M. Panin. Il n'a rien oublié pour m'inspirer des soupçons contre ce dernier et me peindre son entier dévouement à l'Angteterre et à la Prusse. J'ai vécu trop confidemment avec M. le C-te de Mercy pour qu'il ne m'ait pas été facile de pénétrer ses vues et l'objet des discours qu'il m'a tenus; mais ses démarches n'avaient point assez de poids pour faire pencher la balance du crédit en faveur de M. de Bestoujeff. La considération et l'influence de M. de Mercy à cette cour étaient à peu près nulles. Toute sa manœuvre dans cette affaire s'est bornée à éguillonner M. Bestoujeff et Orloff, dont la haine pour les autres ministres ne peut être un problème pour personne. Quant aux espérances qu'il fondait sur le succès de cette intrigue, je ne puis douter, M-gr, qu'elles ne portassent sur le rétablissement de l'ancien système tel qu'il était à la mort de l'Impératrice Elisabeth. Assez de traits ont échappé à M. de Mercy pour que je sois autorisé à affirmer cette disposition. L'objet de l'union de l'ambassadeur autrichien avec M. de Bestoujeff était connu. M. Odart en a été moins informé que moi, et je ne dois point me plaindre de son silence. L'Impératrice n'écoute plus M. de Bestoujeff parce qu'il a voulu qu'Elle l'écoutât en faveur de l'Electeur de Saxe. La chaleur qu'il a mise dans cette affaire et son aversion pour toute sorte de liens avec le Roi de Prusse sont les causes de sa disgrâce. Mais on doit s'attendre à le voir rentrer en faveur. Il tient fortement à M. Orloff qui, quoi qu'il soit sans nerf et sans lumières, le reproduira peut-être avant peu sur la scène.

M. Panin n'est point aimé, M-gr. L'Impératrice succomberait vraisemblablement à la tentation de s'en débarrasser si elle espérait pouvoir y parvenir impunément. J'ai parlé à ce ministre confidemment et de l'air du plus grand intérêt d'un bruit répandu sur son compte, suivant lequel il renonçait à sa place auprès de M. le Grand Duc pour se loger dans la maison de M. de Woronzof avec le caractère de Grand Chancelier. Je lui ai conté à ce sujet de la part de M. de Breteuil que lorsque Louis XIV voulut se défaire de M. Fouquet, il chercha, en lui conservant les apparences de la faveur, à l'engager à se démettre de la place de Procureur Général du Parlement qui était un obstacle à l'éclat de sa disgrâce. Le Ministre Russe m'a remercié beaucoup de cet avis, et m'a assuré qu'il le recevait comme la preuve la moins équivoque de l'amitié

de M. de Breteuil. Il m'a confié que quelque chose qui arrivât, il n'abandonnerait jamais sa place auprès du Grand Duc qu'il regardait comme la base de sa considération et de sa sûreté. Il s'est engagé fort avant dans la querelle de l'Impératrice avec M. de Czernicheff. C'est lui qui en a prévenu les suites, et si ce Général avait voulu consentir à donner quelques marques de sa soumission il aurait été réintégré dans sa place. M. de Fermor doit lui succéder.

En parlant des affaires générales M. Panin m'a dit, M-gr, que la Russie voulait conserver l'amitié de toutes les Puissances sans avoir de prédilection pour aucune. Je lui ai répondu que ce système était l'ouvrage de la sagesse de ministre actuel; mais qu'on avait pas toujours été de même. Il en est convenu et m'a protesté qu'il ne se départirait point de ses principes à cet égard pendant qu'il aurait quelque influence dans les affaires.

Dans une conversation que je viens d'avoir avec M. Oginski il ne m'a pas paru guéri de l'idée de devenir roi de Pologne. Quelques compliments de l'Impératrice sur ses talents dans la musique ont ranimé ses espérances, mais il se berce en vain de cette chimère. Il court ici un bruit que je voudrais voir s'accréditer dans le public, parce que je ne saurais m'affliger d'aucun germe de trouble et de dissensions qui peuvent éclore dans ce pays. On dit que l'Impératrice de Russie projette d'épouser M. Poniatowski après l'avoir fait roi de Pologne. Une pareille perspective ne peut être agréable aux courtisans ni à la généralité Russe, et celui qui en a donné le premier soupçon n'est sûrement pas l'ami de Catherine.

M. le Comte de Sacken m'a confié, M-gr, qu'il avait eu ordre de déclarer au Ministre Russe, mais seulement d'une manière préparatoire, que M. le Prince Xavier était dans l'intention de se mettre sur les rangs pour la couronne de Pologne, et que pour y parvenir il comptait sur des bons offices et des secours amiables de la part de l'Impératrice. M. Panin lui a dit que si sa souveraine ne consultait que son amitié pour la maison de Saxe, il serait sûr de lui donner une réponse favorable, mais que les Polonais ne voulaient point de Prince étranger.

On prétend ici, M-gr, que l'Impératrice Reine a établi un camp sur les frontières de la Hongrie du côté de la Pologne sous les ordres de M. de Laudon. M. le Vice-Chancelier a témoigné quelque inquiétude à ce sujet au ministre autrichien qui a simplement nié le fait et qui a demandé à son tour à M. de Galitzin s'il était vrai que les troupes de cet Empire marchassent en Pologne, à quoi le Russe a répondu négativement. Il est convenu seulement de l'entrée de deux Régiments en Courlande.

177.

Le Duc de Praslin à M. Bérenger.

Versailles, le 2 Février 1764.

J'ai reçu vos dépêches du 29 septembre et du 5 décembre N^{os} 41 & 42.

Nous connaissons trop le caractère de l'Impératrice de Russie pour être étonnés de la persévérance de ses préventions pour M. Poniatowski. Nous ne croyons pourtant pas que, malgré tous les moyens dont Elle peut l'étayer, ce projet ait jamais le suffrage de la nation Polonoise.

Je n'ai pu me refuser, M., à témoigner mardi dernier à M. le Prince Galitzin l'effet que produisait sur nous et sur toute l'Europe de voir sa souveraine, après avoir déclaré qu'Elle ne désirait que le maintien de la liberté et des constitutions de la Pologne, l'investir aujourd'hui de ses troupes, donner hautement l'exclusion du trône aux Princes de la maison de Saxe et déclarer à la République que son choix ne devait tomber que sur un Piast. Je ne lui ai pas dissimulé l'excès de la différence qui se trouvait entre un pareil système et celui que S. M. avait adopté et duquel elle ne s'est point écarté depuis, qu'elle n'avait marqué de vrai désir que pour la liberté et le bonheur des Polonois, et qu'elle leur avait simplement recommandé les Princes de la maison de Saxe sans essayer aucunement de gêner leurs suffrages. Vous voudrez bien, M., lorsque vous en trouverez l'occasion, faire les mêmes observations aux Ministres Russes et leur faire sentir combien cette différence est à leur désavantage.

Vous leur direz aussi que le voyage de M. de Bausset ayant été retardé depuis le mois de décembre par des circonstances à lui particulières, et sa femme étant actuellement dans les derniers mois de sa grossesse, on n'a pu lui refuser de rester ici encore quelque temps.

Vous ferez très bien de veiller avec attention sur les négociations de l'ambassadeur Angleterre. Il n'est pas étonnant que sa Cour ait refusé de conclure un traité d'alliance avec la Russie s'il n'était accompagné de celui de commerce. Ce dernier lui est bien plus important que l'autre, et sans la nécessité des relations mercantilles, le Ministère anglais ne serait guère attaché à la correspondance et à l'amitié de la Cour de Pétersbourg.

178.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 7 Février 1764.

Monseigneur, Le concert établi entre les cours de Pétersbourg et de Berlin, ne peut plus être un mystère. Elles négocient réelemment un traité d'alliance et d'amitié dont une condition principale est l'accord des deux Etats sur les affaires de Pologne. Cette négociation est entamée depuis longtemps et il y a lieu de croire qu'elle a souffert des difficultés. Un premier projet stipulait que, dans le cas où l'une des parties contractantes entrerait en guerre, l'autre lui fournirait un secours de cinq mille hommes. Ce projet vient d'être augmenté et rectifié. L'Impératrice en a envoyé un second, il y a quelques jours, au Roi de Prusse, par lequel elle lui propose de porter le secours stipulé à douze mille hommes, savoir: douze mille d'infanterie et deux mille de cavalerie, ou à défaut de troupes un subside de 400 mille roubles. Parmi les différentes clauses de ce projet de traité, cette Princesse y a inséré expressément celle de se fournir réciproquement le secours sus-mentionné, *contra quos cumque inimicos*. Il me revient, M-gr, que par cette stipulation générale elle a voulu intéresser le Roi de Prusse aux querelles de la Russie contre les Turcs, et peut-être cette clause, à laquelle il ne paraît pas que Sa Majesté Prussienne doive consentir, accrochera-t-elle la conclusion définitive de ce traité.

A l'égard de la vacance du trône de Pologne, les deux contractants s'engagent à réunir leurs bons offices et leur protection en faveur d'un Piast issu de père et mère Polonais. La conservation des libertés de la République et de l'intégrité de son territoire y est formellement convenue et il n'y est point fait mention d'employer les voies de fait pour introniser le candidat de l'Impératrice. Voilà, M-gr, le précis de ce projet de traité. On attend ici avec grande impatience l'approbation et l'ultimatum du roi de Prusse. La réponse ne peut pas tarder à venir. M. le Prince de Lobkowitz qui m'a confié ces notions, m'a assuré les avoir reçues par un canal infaillible et qu'elles avaient donné lieu à l'expédition de son dernier courrier. Quoi qu'il ne m'ait point nommé son auteur, je ne puis douter que ce ne soit M. de Bestoujeff ou M. Olsoufieff. Reste à savoir, M-gr, les articles séparés et secrets de ce traité. Nous sentons la nécessité d'en pénétrer les conditions et nous ne négligerons pas les moyens d'y parvenir.

Je suis informé de bonne part, M-gr, que les cours de Vienne et Dresde avaient offert, par l'entremise de M. de Bestoujeff, un parti très-

considérable à M. Orloff, à condition qu'il engagerait l'Impératrice à placer la couronne de Pologne sur la tête de l'Electeur de Saxe, et j'ai lieu de croire que cette négociation a été un des principaux motifs de l'expédition de courriers autrichiens. Il est possible que le rétablissement de l'influence de M. de Bestoujeff, et la culbute de ses antagonistes fussent des objets inhérents à ce premier, et je ne me dissimule pas que le succès de tout cet ensemble n'eût fait éclore, par une suite presque infailible, le renouvellement des anciennes liaisons. Mais je ne puis assez m'étonner, M-gr, que M. de Mercy, qui a dû connaître le caractère entier et romanesque de l'Impératrice, ses relations avec son favori émérite et vétéran, l'inaptitude, l'inexpérience et la nullité du nouveau dans les affaires, ait pu se flatter que les ressorts de cette intrigue produisissent aucun bon effet.

M. Bestoujeff, qui est invariable dans l'affection et dans ses principes et audacieux dans les moyens qu'il emploie pour les faire adopter, a déplu de nouveau à sa Souveraine. Soit qu'elle ait été informée de ses manœuvres, soit qu'elle ait remarqué son esprit et son système dans le langage que lui ont tenu quelques sénateurs, on m'assure, M-gr, qu'Elle est furieuse contre ce vieillard. Cette Princesse a proposé au département du sénat, auquel le soin de l'approvisionnement de l'armée est confié, de recourir aux voies de fait, dans le cas où la République témoignerait trop de répugnance à élire un Piast. Les membres de ce conseil ont représenté le danger qu'il y aurait à allumer le flambeau de la guerre pour cet objet, et que la Russie était moins intéressée à exclure un Roi Saxon du trône de Pologne qu'à ne pas s'attirer des ennemis redoutables sur les bras et la haine de presque toute l'Europe. J'ignore, M-gr, jusqu'à quel point Catherine seconde s'obstinera dans ses projets, mais je sais bien que le ciel est fort nébuleux ici, et que les Russes murmurent de voir exporter par une profusion peu économique l'argent de l'Empire en Pologne, tandis que le paiement des gages est suspendu et qu'ils sont en général dans la misère.

Il est constant, M-gr, que le Roi de Prusse se tourne du côté de la Russie et s'y attache: son refroidissement avec la Cour de Londres subsiste. Les bons offices de l'Impératrice, pour rétablir le calme entre ces deux Puissances qu'elle chérit, ont échoué. Il me revient que Sa Majesté Prussienne tient cependant à M. Pitt et au parti antiministériel. J'ai lieu de croire que la Cour de Vienne qui perd l'espoir de renouer avec celle-ci, du moins pour quelque temps, y arborera enfin un peu de hauteur autrichienne. Le ton militaire de son Ministre le Prince Lobkowitz est très-propre à cet objet; il m'a confié qu'en effet sa Cour formait un camp sur les frontières de Hongrie, du côté de la Pologne, mais il

m'a dit aussi qu'il ne croyait point qu'on fût d'avis de soutenir le Prince Xavier à main armée, surtout si l'on prévoyait que le Roi de Prusse voulût coopérer aux desseins de la Russie. Quoi qu'il en soit, cette démonstration ne peut produire qu'un bon effet pour la cause commune. M. de Kaunitz lui a mandé que le Ministère Russe m'avait fait des propositions de concert; il m'en a parlé comme d'un mystère qu'il lui importait d'éclairer. Après lui avoir dit tout ce que l'intimité de nos cours m'autorisait à lui dire sur leur confiance réciproque, j'ai ajouté que, pour le désabuser et le rassurer, je lui montrerais volontiers la dépêche par laquelle je rendais compte à Votre Grandeur du langage des Ministres Russes à ce sujet.

M. le C-te de Sacken, qui agit beaucoup pour ne rien faire, m'a confié qu'il avait ordre de prévenir cette Cour que le Prince Charles se désistait de toutes prétentions au trône de Pologne en faveur du Prince Xavier et qu'il passait de son côté avec tout son parti. Il serait temps, M-gr, que le ministre de Dresde sentit l'inutilité de ses attentions et qu'il perdit l'espérance de mettre l'Impératrice de Russie dans les intérêts de la maison de Saxe.

M. de Sacken m'a demandé avec inquiétude s'il était vrai que M. le Prince de Condé se fut mis sur le rang des candidats et qu'il eût réclamé pour cet effet l'appui du Roi. Il m'a fait un conte fort singulier à ce sujet qu'il est inutile de rapporter. En cherchant quel pouvait en être l'auteur, j'ai decouvert que M. d'Osten, qui se livre à tout ce que les circonstances actuelles fournissent de pature à son intrigue, lui avait fait insinuer secrètement cette nouvelle. Il n'en fallait pas tant pour troubler la cervelle du pauvre homme.

Les commis des barrières de Riga ont visité un courrier Impérial et ayant trouvé parmi ses dépêches deux pièces de tapisserie, ils ont scellé la malle et lui ont dit qu'il devait l'apporter à la Douane à Pétersbourg. Le Prince Lobkowitz a rompu le scellé et en a prévenu M. le Vice-Chancelier, qui lui a répondu qu'il avait bien fait. Ce courrier, M-gr, a apporté au ministre de Vienne l'ordre de faire expliquer les Ministres Russes sur le contenu des dernières déclarations faites par les cours de Pétersbourg et de Berlin relativement à la Pologne et d'articuler que s'il n'y est question que d'un conseil, les autres Puissances ont le droit de donner des conseils à leur tour et que, comme la Russie voulait engager les Polonais à élire un Piast jeune, issu de père et mère Polonais, elle ne saurait trouver mauvais que la cour de Vienne conseillât d'élire un étranger ou un Piast jeune ou vieux, suivant ce qu'elle jugerait plus convenable au bien de la République.

M. le Prince Lobkowitz doit encore proposer un concert par lequel les puissances feraient une déclaration unanime et solennelle de ne don-

ner l'exclusion à personne et de laisser aux Polonais l'entière liberté d'élire leur Roi parmi les Piast ou les Princes Etrangers, en sorte que, dans le cas d'une scission, aucun Prince ne pourrait s'en mêler et moins encore soutenir l'un des partis à main armée. Tel est, à peu près, M-gr, le langage que le ministre autrichien doit tenir à cette cour. Il m'a dit que la sienne attendait la résolution du Roi pour fixer d'une manière plus particulière les démarches à faire en Russie.

179.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 17 Février 1764.

Monseigneur, Je vous remercie de l'approbation que vous daignez donner à la manière dont j'ai exécuté vos ordres relativement à la vacance du trône de Pologne. Conformément aux dernières instructions j'ai représenté, à M. le Vice-Chancelier que l'exclusion de la maison de Saxe est diamétralement opposée au système d'impartialité dont l'Impératrice a voulu se parer. M. de Galitzin m'a répondu qu'il ne croyait pas que sa Souveraine eût donné à la maison de Saxe l'exclusion dont je lui parlais. J'ai répliqué qu'indépendamment de plusieurs démarches d'où on pouvait conclure cette exclusion, elle me paraissait formellement contenue dans la déclaration faite en dernier lieu à Varsovie de la part de l'Impératrice, par laquelle la liberté des suffrages paraissait restreinte à un Piast issu de père et mère Polonais, et que ce ne serait point protéger cette liberté que de la gêner sur un seul objet. M. le Vice-Chancelier m'a répondu qu'il en parlerait à l'Impératrice et m'a promis de me donner une réponse positive à ce sujet. J'ai ajouté, M-gr, que si l'Impératrice s'intéressait à un candidat quelconque, elle pouvait le faire recommander par son Ambassadeur, mais qu'une recommandation de cette espèce ne saurait s'allier avec les principes d'impartialité, si l'on ne déclarait en même temps que l'on reconnaîtrait également pour Roi de Pologne celui des candidats que le voeu de la nation aurait porté sur le trône. M. de Galitzin n'est point convenu de cette vérité.

Après avoir parlé à ce ministre, qui ne me paraissait pas informé de l'étendue des dispositions de sa Souveraine, et qui protestait ne répondre aux principes que je lui exposais que d'après une conviction particulière sur leur vérité, je me suis rendu chez M. Panin à qui j'ai tenu le même langage. Il m'a répondu qu'il était bien surpris que l'on imputât à sa Souveraine d'exclure la maison de Saxe: que cette Princesse n'avait assurément aucun droit d'imposer des lois à la Pologne et

*

qu'elle n'était point la maîtresse de donner l'exclusion à personne; seulement que, sur les représentations qui lui auraient été faites, que la nation Polonoise désirait élire un Piast, elle avait exhorté les Polonais à suivre cette disposition qu'Elle avait jugée convenable. J'ai repris, M-gr, que par ce qu'il me faisait l'honneur de me dire je comprenais que le but de la dernière déclaration faite à Varsovie et celui de toutes les démarches de l'Impératrice, avait été de faire une simple recommandation aux Polonais, en sorte que l'on devait attendre de la sagesse et de la justice de cette Princesse que dans aucun cas elle n'entreprendrait de gêner la liberté de leurs suffrages. „Non, M., a répliqué M. Panin, soyez sûr que ma Souveraine ne gênera point les suffrages des Polonais et qu'Elle désire sincèrement que l'élection du nouveau roi se fasse librement. Elle n'enverra certainement pas des troupes en Pologne à moins qu'il n'arrive quelque dislocation. Vous sentez bien que s'il survient une guerre civile en Pologne, qui pourrait insensiblement se communiquer aux Etats de l'Impératrice, nous avons intérêt d'en arrêter les progrès“. Je répondis, M-gr, à ce ministre que je ne pouvais me dispenser de lui représenter combien cette dernière disposition était contraire aux précédentes; qu'il était impossible d'allier les principes de la liberté avec la menace d'employer la force dans le cas d'une division facile à prévoir, et que toute autre voie que celle des bons offices et des représentations amiables produirait et augmenterait infailliblement la scission qu'on voulait éviter. „Ne craignez rien m'a dit M. Panin; soyez persuadé que si l'Impératrice s'en mêle ce ne sera que pour étouffer les troubles et non pour les faire naître“. Je lui ai observé que, quelque confiance que l'on dût avoir dans les louables dispositions de S. M. Impériale, les Polonais et les Cours intéressées au maintien de leurs constitutions se persuaderaient très-difficilement que l'entrée d'une armée Russe en Pologne eut pour unique objet d'y faire régner la tranquillité, et que le projet d'une pareille démarche offrait la perspective la plus effrayante pour le repos de ce Royaume. Tout ce que j'ai dit à M. Panin sur cette matière n'a point été capable de le ramener. Il n'y a répondu que par des palliatifs et des adoucissements qui m'ont laissé entrevoir que personnellement il ne goûtait que les moyens pacifiques, mais qu'il n'était pas le maître de changer le fonds de cette résolution prise par sa Souveraine. Or, M-gr, je ne puis l'envisager que comme un prétexte imaginé d'avance pour se ménager la liberté de faire entrer des troupes en Pologne à dessein de forcer les Polonais à placer sur le trône le candidat de la Russie, dans le cas où leurs suffrages libres ne lui seraient pas favorables.

Avant de quitter M. Panin, je lui ai dit que M. Galitzin m'avait reproché d'avoir rendu à Votre Grandeur le propos qu'il m'avait tenu

sur l'envoi d'une Ambassade de la France semblable à celle que l'Angleterre avait autrefois envoyée pour faire réparation à la Russie. J'ai ajouté que M. de Galitzin ne saurait me blâmer avec justice d'informer le ministre du Roi du langage qu'il m'avait tenu dans la discussion des affaires de M. de Soltikoff. M. Panin, en convenant que mon devoir l'exigeait, m'a dit „que cela ne vous inquiète pas, je serai toujours prêt à vous rendre la justice que vous méritez. Nous nous entendrons, vous et moi, dans la manière de traiter les affaires et nous ne ferons jamais de qui-pro-quo“.

Je ne puis me dispenser M-gr, de vous dire que M. de Galitzin a senti le ridicule du propos qu'il m'avait tenu, et qu'il a même voulu le nier, mais je lui ai rappelé ses propres expressions telles que je les ai rendues. Cependant, pour me reconcilier avec lui et réparer les torts que sa légèreté lui donne et dont presque tous les ministres se plaignent, je me suis engagé à mander à Votre Grandeur qu'il m'avait conté ce fait historiquement et qu'il ne l'avait point cité comme un exemple à prétendre. Je vous supplie, M-gr, d'en reparler dans ce sens à M. le Prince de Galitzin. J'aurais beaucoup de choses à ajouter à cette dépêche, mais je profiterai du départ d'un courrier autrichien qui partira incessamment pour vous les mander.

180.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 21 Février 1764.

Monseigneur, Le Vice-Chancelier ne nous a point donné la réponse qu'il nous avait promise sur l'objet de nos représentations. M. de Lobkowitz lui ayant parlé peu de temps après moi et lui ayant tenu à peu près le même langage, le Ministre Russe lui dit „il faut que Votre Cour et celle de Versailles soit complètement d'accord relativement aux affaires de Pologne, car M. Bérenger m'a conté précisément les mêmes choses que vous“. A quoi M. de Lobkowitz ayant répondu affirmativement, le Vice-Chancelier continua: „On pense que le Prince Xavier se mettra sur les rangs des candidats; nous ne le verrions pas avec plaisir monter au trône, attendu qu'il est au service de la France“. Le Ministre autrichien lui demanda ce que la France avait fait à la Russie pour prendre ainsi ombrage d'un candidat qui aurait été à son service, et observa qu'il cesserait d'y être du moment qu'il serait roi de Pologne.

M. de Galitzin, dont la manière de négocier consiste à faire des questions décousues dit, encore au Prince de Lobkowitz: „Savez-vous que votre opposition et vos liens avec la France pourront bien déterminer les nôtres avec le Roi de Prusse“? Le Ministre Impérial lui répliqua que, dès l'avènement de l'Impératrice, la Russie sans avoir les mêmes raisons avait fait la paix avec Sa Majesté Prussienne. Voilà, M-gr, ce que M. de Lobkowitz, m'a confié de son entretien avec M. le Vice-Chancelier. Je ne saurais douter de l'exactitude de son rapport, vu le ton de franchise et de vérité avec lequel nous nous communiquons les notions relatives à la Pologne.

Indépendamment des représentations le Ministre autrichien a été autorisé à proposer le plan d'un concert qui aurait pour but non seulement le maintien des constitutions et des libertés de la Pologne, mais encore la réunion combinée des bons offices et des forces pour y maintenir la tranquillité, dans le cas où des esprits factieux opéreraient une scission qui donnât lieu de craindre une guerre civile.

C'est vraisemblablement à ce point, M-gr, que se trouve accrochée la réponse catégorique que nous avons demandée et que l'on ne se presse point de nous donner. La Russie voudrait sans doute être la seule à envoyer des troupes en Pologne pour y déterminer l'élection à son gré sous le vain prétexte des troubles qui ne peuvent manquer d'y survenir. Quoique je sois persuadé, M-gr, que l'époque de cette violence sera différée jusqu'à la fin d'Octobre prochain, M. le Prince Wolkonski doit partir dans le courant de la semaine pour Moscou d'où il ira prendre le commandement de l'armée. Les officiers Russes en général s'attendent à faire la guerre et leur opinion est d'autant plus plausible que je tiens de très-bonne part que l'Imp-ce, en écrivant à son Ambassadeur à Varsovie, s'est exprimée en ces termes: „Assurez mes amis que je ne les aiderai pas à demi, mais bien de toutes mes forces“. Et dans une autre lettre: „Mon cher Comte, Souvenez-vous de mon candidat. Je vous écris ceci à deux heures après minuit, jugez si la chose m'est indifférente“. Dans une troisième, répondant à M. de Keyserling, qui lui avait mandé que les Czartoryski comptaient essentiellement sur sa protection, elle dit: „Je les soutiendrai, mais par la tête de Poniatowski“.

Je ne dois pas différer davantage à informer Votre Grandeur que cette Princesse se propose d'aller le printemps prochain à Mittau, où l'on assure qu'elle aura une entrevue avec le Roi de Prusse, qui vers le même temps se rendra à Königsberg. Elle a demandé son palais au Duc Biron. Le prétexte de ce voyage sera la visite des côtes de la Baltique. En conséquence Elle s'embarquera d'ici pour Reval et ensuite pour Riga. Au reste, M-gr, le traité entre les cours de Pétersbourg et de Berlin

n'est point encore signé. J'ai témoigné à M. Lubienki tout l'empressement que j'ai cru propre à lui faire connaître des intentions bienfaisantes du Roi pour la Pologne. Il a amené un secrétaire sage et instruit qui est dans les bons principes et que je connais de longue main. J'espère que je serai informé des propositions de cette Cour à ce Polonais si elle lui en fait quelqu'une. C'est un homme peu élégant, et qui se demêle assez mal d'une révérence. Les courtisans lui trouvent des ridicules et M. d'Osten les excite. On m'assure que ce Ministre Danois a reçu en dernier lieu des compliments au sujet d'une déclaration favorable aux vues de la Russie qu'on dit avoir été faite par la Cour de Copenhague au B-on de Korff, Ministre de cette puissance. Je ne puis garantir la vérité de cette notion. Il ne serait peut-être pas inutile de l'approfondir par la voie de M. le Président Ogier.

Les cosaques d'Ukraine s'assemblèrent en diète vers la fin de l'année dernière pour délibérer s'il convenait d'assurer la survivance du Hetmanat au fils aîné du Comte Rasoumovski, leur chef actuel. La pluralité des voix ayant favorisé cette élection, l'on pense qu'elle sera confirmée par l'Impératrice et que les cosaques opposants se réuniront à ce choix.

181.

Le duc de Praslin à M. Bérénger.

Versailles, le 27 Février 1764.

J'ai reçu vos lettres des 13, 20 & 26 décembre 3, 10 & 17 janvier, N-os 43—49.

Ce que vous nous mandez des sentiments particuliers de l'Impératrice et des propos de son Ministère, combiné avec les nouvelles que nous recevons de Varsovie, nous annonce clairement que tous les moyens de la Russie seront employés pour placer la couronne de Pologne sur le tête du Stolnick Poniatowski.

Il est pourtant à présumer que ce projet rencontrera de puissantes oppositions parmi les Polonais avant d'être porté à son entière exécution et que la violence seule pourra déterminer une élection qui ne saurait jamais être agréable à cette nation. Quant à nous, le maintien des possessions et des libertés de la République de Pologne a formé notre premier vœu, le Roi l'a d'abord déclaré par ses Ministres.

S. M. fait aujourd'hui remettre au primat par son Ambassadeur une déclaration où la pureté de ses sentiments et la protection qu'elle accorde à la liberté de la Pologne est manifestée dans les termes les plus positifs; l'objet de cette pièce est de disposer les Polonais à n'écouter que leurs propres intérêts dans le choix qu'ils ont à faire, et de les assurer que, quel que soit le Souverain qu'ils se donnent, dès que son élection aura été l'ouvrage de leur liberté, S. M. le reconnaîtra et le soutiendra comme son allié. De même qu'elle ne souffrira pas que les droits de la nation éprouvent aucune violence. Il n'est pas douteux que les Ministres Russes ne vous parlent de cette déclaration et vous n'aurez alors d'autre réponse à leur donner sinon que S. M. a cru devoir exposer à tous les yeux, comme on fait les cours de Pétersbourg et de Berlin, le système qu'elle a adopté dans cette occasion qu'elle n'a rien avancé qu'elle ne soit résolue de soutenir; mais qu'elle attend de l'équité des autres puissances et de leur attachement à l'équilibre du nord qu'elles jugeront à propos de suivre les mêmes principes. Vous pouvez ajouter que S. M. a cru devoir annoncer d'une manière authentique ses vrais sentiments. Nous ferez tomber les insinuation faites dans un mémoire remis à la Porte par M. de') le but de ce mémoire était de rendre suspectes les intentions du Roi et de lui prêter des vues qui sont étrangères à sa façon de penser. Cette déclaration, dont je joins ici la copie 2), ne laisse aucun doute sur les sentiments du Roi, et elle ne peut déplaire qu'aux cours qui auraient de mauvaises intentions sur la liberté des Polonais.

Les termes dans lesquels l'Imp-ee s'est exprimée sur le comte de Milord Buckingham et le passage du C-te de Woronzoff à la Haye annonce qu'Elle a été peu contente de la manière dont ces négociateurs ont travaillé au renouvellement du traité de commerce et d'alliance entre l'Angleterre & Elle, et sans doute qu'elle se propose d'y employer plus efficacement les talents de M. Gross. Vous ne sauriez, M. dans cette circonstance être trop attentif à ce qui pourra se passer sur ce sujet.

Vous ferez bien de terminer les affaires de M. le B-on de Breteuil avec la douane de Pétersbourg sur le même pied que M. de Mercy l'a fait pour les objets qui le concernaient; c'est un vieux procès qu'il vaut mieux terminer que de le laisser dans une indécision préjudiciable aux intérêts de M. de Breteuil. Mais il est bien certain que S. M. ne permettra par à l'avenir que ses ministres profitent d'un avantage aussi mince que la réduction qui leur est attribuée aujourd'hui sur le prix des douanes, et qu'Elle aimera mieux se réserver le droit d'une juste réciprocité envers le Ministre de Russie qui réside ici.

1) Имя лица пропущено. 2) Этого документа нѣтъ.

182.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 28 Février 1764.

Monseigneur, Il a été envoyé secrètement d'ici des émissaires en Pologne avec ordre d'y former des magasins et prendre toutes les précautions nécessaires pour la subsistance des troupes lorsqu'elles y arriveront. Les Polonais, témoins des manœuvres de ces pourvoyeurs, apprendront par eux les desseins violents de l'Impératrice et l'illusion des promesses qu'elle a faites sur le maintien de leurs libertés.

On a publié, M-gr, dans les Gazettes de Varsovie et de Pétersbourg, que la Porte Ottomane avait entièrement adopté les vues de la Russie sur l'élection d'un Piast, et l'on m'assure que l'Impératrice a donné en dernier lieu une boîte enrichie de brillants au ministre de Danemark, pour lui témoigner sa satisfaction des soins qu'il a pris pour engager sa Cour à se conformer à son plan.

Les nouvelles que nous avons ici des Diétines ne sont ni trop agréables ni désespérantes. M. de Keyserling, qui grossit les avantages de son parti dans ses relations à l'Impératrice, a fait beaucoup valoir la nomination du Stolnick et de quelques autres nonces. Selon lui tout succédera au gré de sa Souveraine, mais je tiens d'un Polonais, qui connaît parfaitement sa patrie, que les nonces élus sont à peu près mi-partie et qu'ils balanceront réciproquement leur influence dans les partis que leurs affections particulières les porteront à embrasser. Parmi ces nonces mêmes il en est d'équivoques, qui se décideraient pour le parti saxon s'ils étaient moins retenus par la crainte.

Autant on paraît applaudir ici, M-gr, à la tranquillité avec laquelle on a procédé dans le palatinat de Masovie, autant on exalte le danger des dissensions survenues dans les palatinats de Posnanie et de Kalitz.

J'apprends de bonne part que l'auditeur du Primat, qui dirige toutes les affaires en son nom, est vendu aux Czartoryski. Ces circonstances doivent avoir été mandées en détail à Votre Grandeur de Varsovie. Je ne prends la liberté de lui en parler que relativement à l'opinion que l'on en a ici. Je doute, M-gr, que le traité entre les Cours de Pétersbourg et de Berlin soit encore signé. L'on m'assure que M. de Keyserling et le Stolnick, de concert avec le Résident de Prusse en Pologne, doivent le porter incessamment à sa perfection.

Le Vice-Chancelier n'a point encore répondu au Ministre Imp-al ni à moi. Pour justifier ce délai il a allegué le vain prétexte des plaisirs

du Carnaval qui ne permet point de parler d'affaires. Tout cela paraît de mauvaire augure. Le refus de s'expliquer nettement fait soupçonner des intentions peu honnêtes, dont on craint de trahir le secret.

183.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 5 Mars 1764.

Monseigneur, L'Impératrice se propose de partir pour Riga vers la fin du mois de Mai, et au lieu de s'embarquer, comme c'était son projet d'abord, elle ira par terre. On assure, M-gr, que l'absence de cette Princesse serait d'un mois ou 6 semaines. Il n'y a point apparence jusqu'à présent que les ministres étrangers aient l'honneur d'accompagner S. M.

Plusieurs personnes pensent que cette Princesse n'est point sage de s'éloigner de sa capitale, où elle ne peut ignorer qu'elle laissera beaucoup de mécontents. Il serait possible M-gr, que quelques uns d'entre eux fussent tentés de profiter de son absence pour secouer un joug qu'ils portent tous impatiemment. Pierre III était peut-être plus méprisé, mais il était certainement moins haï.

Les ministres et les officiers généraux murmurent assez hautement, les premiers d'un défaut de confiance, les autres d'un défaut de justice dans la distribution des grâces. Le hetman, confondu dans la foule des autres sujets, joue un personnage très-subalterne parmi les favoris; il parle de se démettre d'une partie de ses emplois et d'aller prendre les eaux d'Aix la Chapelle. Il est ici malgré lui, et prétexte des raisons de santé pour justifier une retraite prochaine, tandis que d'un autre côté l'Impératrice lui fait entendre qu'il doit fixer sa demeure auprès d'Elle. Il faut, M-gr, que cette Princesse se dissimule la disposition des esprits en général, ce qui est difficile à croire, ou qu'Elle ait pris des précautions infaillibles pour en prévenir les effets.

La division du Sénat en plusieurs départements a été un chef d'oeuvre de politique de Catherine Seconde. Ce corps n'a plus de consistance; c'était le seul tribunal de la nation qui put opposer une barrière aux entreprises du trône. Aujourd'hui ses membres, épars dans plusieurs branches d'administration, n'ont plus de fonctions communes. Ils ont perdu toute l'unité qui faisait toute leur force. Les Sénateurs sont devenus des commis isolés qui ne pourront désormais s'assembler pour délibérer en concert sur un même objet que sous le bon plaisir de la Despote. Le bien public, la prompte expédition des affaires ont été le prétexte plausible de cette innovation. Les Russes n'en ont senti la con-

séquence qu'après coup; ils voient à présent que leurs chaînes ont été resserrées.

M. de Fermor refuse la Présidence du Collège de Guerre. M. Czernicheff paraît à la Cour et fréquente M. Panin et M-me Daschkoff, ainsi que tous les personnages considérables, dont les intentions peuvent être suspectes.

C'est dans ces circonstances M-gr, que l'Imp-ée Catherine s'en va à Mittau pour satisfaire l'envie d'être admirée du Roi de Prusse et de faire une connaissance personnelle avec ce Prince. J'ignore les arrangements préliminaires qu'elle fera avant son départ. Il est vraisemblable que M. le Grand-Duc restera ici, et qu'il y aura des ordres pour observer ses entours de très-près. Au reste je ne puis penser à ce sujet que très-conjecturalement et la moindre combinaison pouvant mettre la prévoyance en défaut, il serait inutile de faire des calculs d'avance. Mais je ne saurais m'affliger que l'époque d'un changement fût prochaine; d'ailleurs, M-gr, quel que soit le successeur de l'Impératrice, j'ai peine à me persuader qu'il ait des dispositions plus défavorables pour la France. Cette Princesse, qui ambitionne de jouer un grand rôle, imagine que l'influence du Roi dans la plupart des Cours de l'Europe lui dérobe les hommages qu'elle en exige et les empêche surtout dans ce moment d'adopter entièrement ses vues et d'applaudir à toutes ses démarches relativement à la Pologne. L'humeur que cette opinion lui inspire contre nous n'est pas croyable; elle s'en explique quelquefois avec fort peu de décence.

Le Prince d'Anhalt, qui s'est conduit ici à merveille et qui mérite les grâces du Roi par l'attachement qu'il témoigne à son service, a déplu à l'Impératrice en lui faisant demander une recommandation pour Sa Majesté. Elle a taxé de bassesse une demande aussi simple, et a dit que la France était trop heureuse qu'un Prince de sa maison voulût bien la servir. Le petit nombre des personnes qui ont eu connaissance de ce propos n'ont pu s'empêcher d'y reconnaître une hauteur insoutenable. Je feins d'ignorer tout, M-gr, et ne m'ouvre à personne des impressions que tant d'orgueil et de haine font sur moi.

Il m'est revenu que le Vice-Chancelier a reçu une réprimande au sujet du propos qu'il a tenu sur l'envoi d'un Ambassadeur. J'en suis fâché, et je prévois que ce ne sera pas sans peine que je me rétablirai dans son esprit. Mais pourquoi a-t-il hasardé un pareil langage? Pouvait-il me supposer assez infidèle à mon devoir pour ne pas rendre à Votre Grandeur une rodomontade aussi déplacée?

Par les dernières nouvelles de la Sibérie les Chinois continuent leurs hostilités et leurs conquêtes. Le Conseil de l'Impératrice opinait à y envoyer un corps de quinze mille hommes; mais cette Princesse a été

d'un avis contraire, sous prétexte qu'on serait toujours à temps de remédier aux désordres dans une partie de l'Empire aussi éloignée et qu'il ne fallait point partager l'attention que les affaires de Pologne exigeaient dans les circonstances présentes.

Il m'a enfin été envoyé d'Ukraine, M-gr, une caisse remplie de graines de sapin et une branche de cet arbre en feuilles, telle que la société d'agriculture établie à Rouen l'a demandée. J'aurai l'honneur de l'adresser à Votre Grandeur par un des premiers vaisseaux qui partiront après l'ouverture de la navigation. On m'assure, M-gr, que les sapins du côté d'Archangel sont d'une espèce supérieure pour la mûture et la construction des vaisseaux. Il serait peut-être possible de s'en procurer des graines si la société d'agriculture jugeait que le même arbre pût également bien réussir dans des climats aussi différents que le sont celui d'Archangel et celui de Rouen.

Il y a un mois que les conférences qui se tiennent ordinairement le lundi de chaque semaine sont interrompues. Le Ministre Impérial et moi ne pouvons attribuer la cause de cette suspension qu'au refus de parler clairement sur l'objet de nos demandes. Le Vice-Chancelier a encore éludé aujourd'hui de donner une réponse sous le vague prétexte que les dévotions du commencement du carême ne lui laissaient pas le temps de recevoir les ministres.

184.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 6 Mars 1764.

Monseigneur, Ce que les nouvelles publiques ont annoncé de la déclaration faite par la Porte Ottomane au Résident de Russie relativement à la Pologne, ne paraît que trop vraisemblable; une personne, instruite par M. de Bestoujeff, m'a dit que l'Impératrice sentant la nécessité de s'assurer de l'inaction des Turcs avait fait répandre beaucoup d'argent à Constantinople par le canal du Roi de Prusse, et y avait représenté, de concert avec ce prince, que la maison de Bourbon et celle d'Autriche ayant formé le projet de placer sur le trône de Pologne l'Electeur de Saxe leur allié, afin que s'il survenait de nouveaux troubles en Europe, ce Prince, qui serait redevable de sa couronne à ces deux Puissances, les favorisât de toutes ses forces tant acquises qu'héritaires, ce qui pourrait devenir aussi préjudiciable aux intérêts de la Turquie qu'à ceux des autres Etats limitrophes de la Pologne. Les Cours de Pétersbourg et de Berlin, guidées par la justice et les sentiments de bien-

veillance pour les Polonais, estimeraient devoir s'opposer à l'exécution du plan concerté entre les susdites maisons de Bourbon et d'Autriche et favoriser l'intention que témoignait la nation Polonaise de se choisir un Roi, qui fût né dans son sein, et qui imbu dès son enfance des principes des droits et des libertés de la République, fût capable de la gouverner heureusement; que d'ailleurs un Roi Piast, n'ayant aucun des inconvénients d'un Prince étranger, ne pourrait jamais tenter des entreprises au dehors, ni y prendre une part principale, ce qui, en assurant la tranquillité de la Pologne, contribuerait aussi au repos des puissances voisines. Qu'en conséquence de ces considérations, le Roi de Prusse et l'Impératrice de Russie proposaient confidemment à la Porte Ottomane un concert, dont l'objet serait de maintenir les constitutions de la Pologne et de favoriser l'élection du Piast. Que pour parvenir à cette fin les deux puissances seraient peut-être obligées de faire faire quelques mouvements à leurs troupes, dont elles espéraient que la Porte prendrait moins d'ombrage qu'elle devait être persuadée de la pureté de leurs intentions.

Voilà, à peu près, M-gr, les raisonnements spécieux par lesquels le Divan paraît avoir été séduit. Il serait facile de les rétorquer contre la Prusse et la Russie, mais je crains fort que le temps ne soit trop court. Quoique je ne présume pas beaucoup des lumières des ministres Ottomans, je ne pense pas qu'on leur en eut imposé aussi facilement si les ducats n'avaient déterminé leur conviction. Peuvent-ils ignorer que la plus forte ambition de Catherine est de couronner la vétérance de son amant, et qu'elle n'y parviendra qu'en violant les suffrages de la nation Polonaise. Je n'ose prévoir les suites de l'élection de M. Poniatowski, mais je doute qu'elles soient heureuses ni pour les Polonais, ni pour les Cours alliées, ni pour lui-même.

185.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 13 Mars 1764.

Monseigneur, Hier, jour de conférence, je dis à M. le Vice-Chancelier que M. de Galitzin devait lui avoir rendu compte d'une conversation qu'il avait eue avec Votre Grandeur relativement à la Pologne. Le Ministre Russe me dit qu'il ne lui avait pas écrit sur cet objet et m'ayant demandé quel avait été le sujet de cette conversation, je repris que Votre Grandeur avait témoigné au P-ce Galitzin l'effet que produirait

sur la France et sur toute l'Europe de voir sa souveraine, après avoir déclaré qu'Elle ne désirait que le maintien de la liberté et des constitutions de la Pologne, l'investir aujourd'hui de ses troupes, donner hautement l'exclusion du trône aux Princes de la maison de Saxe, et borner le choix du souverain à un Piast. M. le Vice-Chancelier m'a répondu, M-gr, que l'Impératrice n'avait donné d'exclusion à personne, qu'elle maintiendrait inviolablement les constitutions de la Pologne, parce que les intérêts de son Empire l'exigeaient; qu'à l'égard de l'investissement, dont je lui parlais, il n'existait pas. Je lui ai demandé quel était donc le motif pour lequel l'armée avait été rassemblée aux environs de la Pologne. „Elle y est, m'a-t-il dit, depuis la fin de la dernière guerre. Nous ne faisons en cela qu'imiter les autres puissances dont la maxime est d'envoyer leurs troupes en quartier sur les frontières“. J'ai répliqué, M-gr, qu'à la vérité dans les autres pays on en envoyait souvent en temps de paix dans les provinces frontières, mais qu'elles étaient dispersées, et que dans les distributions on avait surtout égard à la commodité des subsistances, au lieu que dans le cas présent on ne pouvait qu'être surpris de voir non de simples garnisons, mais des corps de troupes considérables rassemblés dans le même lieu; qu'une autre singularité non moins frappante était que, dans un Empire aussi vaste, la seule ville frontière de la Pologne fut devenue le quartier général; que mettant à part toutes les notions que le public me fournissait de la destination des troupes Russes, je ne pouvais m'empêcher de lui observer, que leur reunion sur les confins de la Pologne dans les circonstances actuelles, semblait justifier tous les soupçons qu'on en avait; qu'en supposant personnellement à l'Impératrice les vues les plus pacifiques et les plus équitables, il n'était pas cependant possible de se dissimuler que le Pr. Daschkoff, à qui on avait donné ordre de se tenir prêt à marcher, que des détachement qui semblaient menacer à chaque instant d'entrer sur les terres de la République, ne fussent des démonstrations très-imposantes et très-capables de détruire l'opinion de liberté que Sa Majesté Impériale avait d'abord annoncée. M. de Galitzin m'a avoué que le Prince Daschkoff, était effectivement entré en Courlande, mais simplement avec quelques bataillons de cuirassiers, et qu'on l'avait fait avancer à dessein que si quelque magnat voulait opprimer la liberté Polonaise, on fût à portée de la protéger. Par exemple, a-t-il continué, si M. de Branicki qui, par sa qualité de Grand général dispose de l'armée Polonaise, voulait s'en servir pour se faire Roi par la force ou porter au trône un autre candidat, nous serions obligés d'aller au secours de la République. Je lui ai répondu, M-gr, que je croyais M. le Grand général trop zélé pour le bonheur et les intérêts de sa partie pour qu'on pût le soupçonner d'un pareille dessein; que j'oserais assurer que si M. de Bra-

nicki ambitionnait la couronne, il dédaignerait de la recevoir autrement que par les suffrages libres de sa nation, comme un hommage d'estime et d'amitié de la part de ses compatriotes, et que si tous les prétendants pensaient avec autant de noblesse, la tranquillité de la Pologne ne serait pas altérée. Il ne nous importe pas, a repris le Vice-Chancelier, que ce soit lui ou un autre, pourvu que ce ne soit pas un Prince qui ait des Etats à lui. L'Impératrice a recommandé un Piast sans nommer personne. J'étais tenté, M-gr, de lui dire qu'il y avait des Princes dans la maison de Saxe qui n'avaient point d'Etats; mais comme je n'y étais pas autorisé et que d'ailleurs j'en craignais l'inutilité, j'ai mieux aimé réserver cette observation au ministre Saxon. Je me suis borné à lui représenter que la conduite du Roi et celle de l'Impératrice Reine se ressemblaient sur l'objet de la recommandation, sur lequel toutes les Puissances avaient un droit commun et égal; mais que la conduite de sa Souveraine différait étrangement de celle de Sa Majesté, en ce que le Roi ne s'était point écarté du système qu'il avait adopté d'abord; qu'il n'avait marqué de vrai désir que pour la liberté et le bonheur de la Pologne et qu'en recommandant les Princes de la maison de Saxe Sa Majesté n'avait essayé aucunement de gêner les suffrages. J'ai ajouté à M. le Vice-Chancelier que je lui laissais le soin du parallèle.

Le Ministre Russe m'a répété que l'Impératrice avait plus d'intérêt que la France à ce qui se passait en Pologne à cause du voisinage des deux Etats. Je lui ai répondu que je lui avais déjà dit le seul intérêt politique du Roi dans cette occasion; que s'il avait besoin de preuves de ma sincérité, il ne devait point les chercher ailleurs que dans les assurances consolantes, dans les conseils d'union et de paix que Sa Majesté donnait et continuait de donner aux Polonais; mais que le sort d'une République, qui avait témoigné une confiance ancienne et constante au Roi, ne saurait jamais lui être indifférente. „Nous ne pouvons que nous louer, a repris M. le Vice-Chancelier, de la manière dont la France s'est expliquée à ce sujet“.

Pour pénétrer, M-gr, la valeur d'une notion qu'on m'a donnée sur l'intelligence du Roi de Prusse avec l'Impératrice relative à la Pologne, j'ai conté historiquement au Ministre Russe ce que Sa Majesté Prussienne a autorisé M. Gadowski à publier à son retour dans sa patrie. M. le Vice-Chancelier m'a répondu assez froidement qu'il ignorait ce que Sa Majesté Prussienne avait fait, mais que la conservation de la Pologne *in statu quo* importait à la Russie. On m'a en effet assuré, M-gr,, que cette Cour ne se tenait pas tellement assurée de celle de Berlin, qu'il ne lui restât beaucoup de soupçons et de craintes sur l'étendue de ses intentions. J'ai lieu de croire que le traité n'est pas encore conclu; il ne sera peut-être pas facile de concilier les stipulations respectives.

Je tiens d'assez bonne part, M-gr, que l'Ambassadeur d'Angleterre, bien convaincu qu'il ne terminera rien ici, et que toutes les négociations entre cette Cour et la sienne passeront exclusivement par le canal de M. Gross, a demandé son rappel avec instance, et qu'il se propose de partir dans le courant de l'année.

186.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 13 Mars 1764.

Monseigneur, Je dois rendre compte à Votre Grandeur de quelques particularités, dont je ne puis pas garantir la certitude, mais qui me viennent de trop bonne part pour que je ne doive pas en donner avis, en attendant que je sois en état de les affirmer ou de les contredire. Je tiens, M-gr, d'un officier général et de quelques gens d'affaires, qu'il vient d'être détaché de la division de Smolensk un corps de huit cents hommes et mille cosaques avec ordre de pénétrer incessamment en Pologne vers le Palatinat de Minsk, tandis que d'un autre côté le Prince Daschkoff doit entrer en Lithuanie à la tête de 4 bataillons et de 4 escadrons de cuirassiers; ce dernier détachement sera autorisé à ravager les possessions du Prince Radziwil, et comme l'on est d'opinion que ce Magnat de la République, persuadé que les troupes Russes qui seront entrées chez lui sur l'invitation des Czartoryski, cherchera à s'en venger en se portant sur les terres de cette famille et en y faisant les mêmes dégâts qu'on fera dans les siennes, le corps parti de Smolensk a pour objet de les protéger. Les avis que j'ai, M-gr, me permettent de ne pas douter de la vérité de ces dispositions, si je pouvais croire les Czartoryski assez imprudents pour appeler les Russes en Pologne et dans un temps où ils ne devraient s'occuper que du soin de se concilier les suffrages de leurs concitoyens par des marques de modération et de zèle pour les intérêts de leur patrie, ou supposer l'Impératrice assez folle pour seconder leurs vues de domination en ordonnant des irruptions prématurées, en réduisant au désespoir des hommes libres par une tyrannie qui la rendrait odieuse à toute l'Europe. Si quelque chose me rend vraisemblable cette levée de bouclier, ce sont les propos actuellement ambigus qui m'ont été tenus par les ministres Russes sur l'envoi des troupes en cas de confédération. Il en existe à la vérité en Pologne, mais rien ne ressemble moins à une guerre civile que ces divisions. Comment pourraient elles légitimer, même en apparence, une invasion de la part de la Russie.

Une chose diminue mes craintes, M-gr, ce sont des notions sur des crises violentes que M. Panin vient d'avoir avec l'Impératrice relativement aux affaires de Pologne. Ce Ministre, d'accord sur ce point avec M. Orloff, n'a pu se persuader pendant longtemps que l'objet de tant de soins et de dépenses fût de placer le Stolnick sur le trône. Il a représenté fortement à sa souveraine qu'il importait à la vérité de faire en sorte que celui qui deviendra roi de Pologne ne fût point en état de nuire à la Russie, ni par ses propres forces ni par ses liaisons en dehors, mais que d'ailleurs il était indifférent aux intérêts de l'Empire quel que fût le candidat élu, et qu'il serait injuste de borner les suffrages déterminément à un seul qui, peut-être, déplairait à la nation. J'attribue M-gr, à cette façon de penser celle que le Vice-Chancelier m'a témoignée, en m'assurant en termes vagues que pourvu que celui, sur lequel le choix des Polonais se fixerait, n'eût point de souveraineté indépendante, tel par exemple, a-t-il dit, que le Roi de Prusse et l'Empereur, cela serait indifférent à la Russie. L'Impératrice ne s'est point expliquée plus clairement qu'Elle ne l'avait déjà fait, malgré les représentations de M. Panin. Elle s'est même plaint assez publiquement de ce que les gazettes débitent des présents faits à M. Poniatowski et les a niés.

La contradiction journalière qui se rencontre entre la conduite de cette Princesse et les propos de ses Ministres nous jette dans un labyrinthe de confusion, d'où il est difficile de sortir. Mais ce serait mal connaître l'Impératrice Catherine que de douter de sa persévérance dans ses projets. Ce serait mal connaître aussi sa situation intérieure que de ne pas prévoir des orages et des troubles si le moindre revers traverse ou fait échouer ses opérations.

187.

M. Béranger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 20 Mars 1764.

Monseigneur, Je n'ai rien d'intéressant à mander à Votre Grandeur. J'allai hier à la conférence chez M. le Vice-Chancelier; notre conversation roula sur l'exorbitance du tarif des douanes en Russie. Personne ne connaît mieux que ce Ministre les entraves qu'il met au commerce, ni n'est plus persuadé de la nécessité de le réformer. Il me dit qu'on allait s'occuper de nouveau de ce travail et qu'une des raisons pour laquelle il n'avait pas encore été porté à sa perfection provenait de la crainte que la diminution des droits ne nuisît au progrès des fabriques établies dans l'Empire par le rabais qu'elle occasionnerait dans le prix

de leurs productions; mais cette considération n'étant que spécieuse et n'intéressant qu'un petit nombre de particuliers, il y a lieu de croire qu'elle ne l'emportera point sur l'intérêt solide et général de l'amélioration de toutes les branches du commerce dans ce pays.

S. M. Imp-le est à Zarskoé Sélo depuis le 15. Elle ne doit pas tarder à revenir en ville. C'est de là qu'est parti M. le Prince de Wolkonsky pour aller prendre le commandement de la division de Smolensk. Nous touchons à la saison où les desseins de Catherine vont éclore dans toute leur étendue. On m'assure, M-gr, que les troupes, qui sont aux ordres du Prince Daschkoff doivent exécuter les opérations qui leur sont prescrites par M. de Keyserling, et l'on ne doute pas que cet ambassadeur devenu Général, qui se conduit par l'impulsion du Stolnik, homme violent, n'entreprenne incessamment d'en imposer aux Polonais par la force des armes. M. le Vice-Chancelier m'a confié qu'il n'avait pu encore répondre aux propositions de concert qui lui avaient été faites par M. le Prince de Lobkowitz, mais qu'il espérait être en état de le faire incessamment. L'expédition des courriers respectifs des cours de Pétersbourg et de Berlin reprend sa première activité; elle peut-être occasionnée par la dernière déclaration de la Potre Ottomane sur la convention de ne point gêner les suffrages dans l'élection d'un Roi de Pologne; nous avons du moins lieu de croire qu'elle a fortifié dans l'Impératrice le désir de conclure son traité et de se concerter entièrement avec le Roi de Prusse. Tandis que Catherine déploie ainsi sa puissance et ses vues de domination au dehors, j'apprends, M-gr, qu'elle éprouve des contradictions journalières dans son intérieur. Le Général Czernicheff, par le conseil de ses amis qui garantissent les dispositions favorables de la souveraine, à condition qu'il ferait quelques démarches auprès d'Elle, lui a écrit qu'il offrirait de rentrer au service et de reprendre la place de Vice-Président du collège de guerre, pourvu qu'il fût admis à jouir de son ancienneté et rétabli dans tous ses droits. Elle a lu cette lettre avec humeur et a paru offensée que ce Général se donnât l'air de capituler, tandis qu'il ne devait implorer que sa clémence. Il en a écrit une seconde très-soumise et dans laquelle il ne stipule aucune condition. Elle n'y a point répondu. Ce silence a blessé l'amour propre de M. Czernicheff; ses amis ont partagé son indignation et son désespoir.

L'Impératrice voulait que le Grand Duc fût du voyage qu'Elle projette de faire dans le mois de mai. Le Gouverneur a représenté que la santé de son pupille ne le permettait pas. Il a ajouté qu'il en répondait à l'Empire et qu'il ne devait négliger aucune des précautions propres à le conserver. L'Impératrice blessée d'une résistance qu'Elle n'avait peut-être pas prévue, s'est emportée. M. Panin a saisi cette occasion pour se plaindre de la proscription de ses amis et des pièges qu'on lui tendait

à lui-même. Il a osé opposer des raisons solides à l'autorité de la Princesse avec le respect dû au trône, mais avec la force qu'inspire la liberté. M. le Vice-Chancelier a fait l'office de médiateur entre la souveraine et le sujet pour rétablir le calme dans leur esprit ou pour mieux dire les porter à la dissimulation.

M. Rasoumowsky demande la démission de ses emplois et ne veut conserver que celle de hetman—tous les cœurs sont ulcérés. La crainte et la haine s'y balancent, l'inertie, qui résulte du choix de ces sentiments, paraît être le seul appui de la stabilité du trône.

188.

Le Duc de Praslin à M. Bérenger.

Versailles, le 21 Mars 1764.

J'ai reçu vos lettres du 26 janvier, des 1-er & 7 février, N-os 50, 51 & 52.

Le projet qu'on a confié à M. de Lobkowitz d'un traité d'alliance offensive et défensive entre les cours de Russie et de Berlin pourrait bien être une nouvelle réchauffée par quelque subalterne pour attirer la confiance ou l'argent de ce nouveau ministre. Il est difficile de croire qu'une pareille négociation ait été si lente entre deux princes aussi prompts à se décider, et nous imaginons plutôt ou qu'il existe depuis longtemps un traité, dont nous n'avons pu avoir connaissance, ou bien que le concert de l'Impératrice de Russie avec le Roi de Prusse est successivement décidé par leur correspondance particulière. Au surplus, comme il ne faut rien avoir à se reprocher sur des découvertes de cette nature, vous pouvez, M., partager les frais de la confidence offerte à M. de Lobkowitz, s'ils ne sont pas considérables et pourvu que vos engagements à cet égard ne doivent pas être remplis d'avance.

Nous ne sommes pas fâchés d'apprendre que la Cour de Russie se plaigne aujourd'hui de la réciprocité que nous observons envers ses ministres au sujet des franchises; vous avez très bien répondu sur ce sujet à M. le Prince Galitzin, et vous pourrez lui dire encore que les exemptions, dont jouissent ici les ministres étrangers, n'étant une loi commune que par ce qu'elle est généralement réciproque, dès que la Russie manque à cette réciprocité il n'est pas possible que ses ministres jouissent ici des avantages qui ne sont pas accordés à ceux du Roi à Pétersbourg. Vous lui observerez de plus que nous n'avons pas été les premiers à supprimer cet usage, que nous en avons représentés plusieurs fois la convenance, qu'enfin ce n'a été qu'à la dernière extrémité

*

et après un laps de temps considerable et une grande patience que nous nous sommes déterminés à établir l'égalité, et même que nous sommes encore prêts à remettre les choses sur l'ancien pied en faveur des ministres Russes dès qu'ils auront fait jouir nos Ministres de la réciprocité qui convient dans cette matière.

189.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 27 Mars 1764.

Monseigneur, On craignait ici après la mort de l'électeur de Saxe que le Roi et l'Impératrice-Reine ne recommandassent M. le Prince Xavier à la République de Pologne. Cette crainte paraît aujourd'hui dissipée. L'on infère du silence que les deux cours ont gardé depuis cet événement qu'Elles ne prendront pas assez d'intérêt au nouveau Roi pour contrarier efficacement les vues de la Russie. M. le Prince Lobkowitz m'a confié, M-gr, que M. de Kaunitz lui parlait trop faiblement des affaires de la Pologne pour qu'il pût se persuader que sa Cour fût dans l'intention de s'en occuper sérieusement. Ce Ministre recevra ce soir ou demain la réponse de l'Impératrice aux propositions de concert qu'il a eu ordre de faire. Je suppose qu'il me permettra d'en prendre lecture ou qu'il me dira verbalement ce qu'elle contient. J'en rendrai compte à Votre Grandeur par le courrier autrichien qui partira à la fin de la semaine. Elle contiendra vraisemblablement un verbiage amiable et des protestations de droiture que l'Impératrice Catherine saura bien oublier si cela devient nécessaire pour aller à ses fins. Toutes les fois que les Ministres Russes me ramènent au chapitre de la Pologne, j'insiste presque uniquement, M-gr, sur la justice d'une élection libre et sur le maintien des constitutions. L'on adopte ces principes pour la forme et l'on affecte même de dire que tout Polonais et tout étranger sont en droit d'aspirer à la couronne vacante. M. le Vice-Chancelier m'a répété ce langage à l'occasion du candidat qui s'est montré en dernier lieu sur la scène. Je désirais, M-gr, de pénétrer l'impression que cette nouvelle circonstance avait produite à cette Cour. J'ai jeté dans la conversation quelques propos vagues sur cet objet en les accompagnant d'un air d'indifférence. M. de Galitzin m'a laissé d'abord entrevoir beaucoup de mépris pour le Prince Lubomirski et a fini par me dire que sa déclaration n'était point sérieuse; qu'elle était l'effet d'une impulsion étrangère ¹⁾,

¹⁾ Объ этой кандидатурѣ, которую Прусскій посланникъ гр. Сольмсъ приписывалъ также интригамъ Вѣнскаго и Версальскаго Дворовъ, см. Сб. Ист. Общ. Т. XXII, стр. 218.

et non la suite d'aucune prétention personnelle à ce Polonais. Je lui ai répondu, en conservant le ton du désintéressement, que si ce qu'il me disait était vrai l'on ne pouvait qu'être surpris que le Prince Lubomirski s'estimât assez peu pour se donner gratuitement le ridicule de paraître ambitionner une couronne. Qu'on m'avait dit que ce seigneur était d'une famille fort ancienne et très-riche. J'ai ajouté, avec un peu d'ironie, qu'enfin il possédait éminemment la qualité de Piast et que toutes ces conditions paraissaient suffisantes pour légitimer sa démarche et la faire croire sérieuse. Le Ministre Russe, en admettant la légitimité de la prétention, en a nié la réalité; mais il a paru convenir sincèrement qu'il est très-difficile à un Polonais de sortir du rang de l'égalité.

La Princesse Daschkoff m'a dit que son mari était tombé malade en Courlande. Cet accident pourra retarder la marche des troupes qu'il commande.

L'Impératrice a expédié samedi un dernier courrier en Pologne. Je n'ai pu savoir encore les ordres qu'il y a portés.

190.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 30 Mars 1764.

Monseigneur, J'ai attendu l'expédition de courrier pour avoir l'honneur d'informer Votre Grandeur de quelques particularités qui regardent M. de Bestoujeff. Il m'était revenu depuis longtemps que ce ministre protestait qu'il n'avait point d'éloignement pour un système de liens entre la France et la Russie. M. de Mercy avait soin de me rendre tout ce que ce vieillard lui confiait de ses dispositions. Mais comme je n'avais aucun prétexte de me rapprocher de lui, ni de le rechercher et que d'ailleurs je ne comptais que médiocrement sur les assurances qui m'étaient données, je me bornais à une conduite respectueuse vis-à-vis de M. de Bestoujeff, observant simplement d'en parler avec estime aux personnes que je supposais être à portée de lui rendre mon langage. Ce vieillard, dont la haine qu'il nous a portée a toujours été subordonnée à son animosité personnelle contre le Roi de Prusse, voit avec une sorte de désespoir l'enthousiasme de sa Souveraine pour ce monarque. Il s'en est expliqué dans toutes les occasions avec la véhémence naturelle à son caractère. C'est le seul homme qui ose et qui soit peut-être en état de montrer avec force la vérité dans le Conseil. Il ne cesse d'intriguer auprès de M. Orloff. Il a convaincu ce favori que rien n'est moins sage et plus préjudiciable à l'Empire qu'une alliance avec le Roi

de Prusse, en sorte que ces deux personnages passent généralement pour être dans les intérêts de la maison d'Autriche et de celle de Saxe. M. de Bestoujeff paraît applaudir aux liens de ces deux puissances avec la maison de Bourbon. Il prétend que dans la révolution du système général, elles ont fait sagement de s'attacher à la France. Peut-être l'impossibilité de dissoudre leurs nœuds lui arrache-t-elle cet aveu. Quoi qu'il en soit, il a chargé secrètement le Ministre de Saxe de me dire qu'il parlait très-avantageusement de moi. Ignorant qui pouvait lui avoir donné cette impression favorable et feignant de ne pouvoir le deviner, je me suis renfermé dans des marques de reconnaissance et dans l'expression du désir de mériter un suffrage aussi flatteur. Peu de jours après cette conversation, M. le Comte de Sacken affecta de me parler de nouveau de M. Bestoujeff, et après en avoir fait un grand éloge, il me demanda si j'aurais de la répugnance à le voir. Je lui dis que j'en avais si peu qu'ayant eu l'honneur de me trouver chargé des Affaires du Roi lorsque ce ministre revint de son exil, j'avais été un des premiers à me présenter à sa porte pour le féliciter à cette occasion, mais que n'ayant point été reçu, j'avais supposé qu'il refusait mon hommage; que la raison pour laquelle je n'y étais pas retourné, après le départ de M. le Baron de Breteuil, provenait de ce que ce Ministre du Roi avait eu quelque lieu de croire que M. de Bestoujeff attribuait faussement sa disgrâce sous l'Impératrice Elisabeth à l'influence du M-is de l'Hôpital, et qu'il en conservait un ressentiment dont il lui avait échappé quelques traits. J'ai ajouté que ce Ministre avait eu le temps de connaître les véritables causes de sa chute, et que sans doute il était revenu de ses préjugés à cet égard. M. de Sacken m'a assuré qu'il n'avait aucune rancune et qu'il était prêt à devenir notre ami. Comme je ne paraissais point disposé à pousser cet entretien plus loin, le Ministre Saxon a ajouté qu'il allait me parler ouvertement mais à condition que j'observerais un secret inviolable. Il m'a avoué que M. de Bestoujeff lui avait donné commission de me faire part, mais sans le compromettre, de l'estime qu'il avait conçue pour moi, d'après ce qu'il en avait ouï dire, et de me faire connaître l'envie d'aller chez lui en m'assurant qu'il était très-bien disposé pour la France. Je lui ai demandé à mon tour de vouloir bien rapporter à M. de Bestoujeff, sans lui confier que je l'en eusse prié, que j'avais répondu à la manière dont il avait rempli sa commission, que j'avais l'honneur de servir une puissance qui désirait la paix et l'harmonie générale; qu'elle ne connaissait point le sentiment de haine personnelle; que le Roi témoignait sa satisfaction aux personnes qui dans les cours étrangères s'attachaient à faire connaître le prix de son amitié à leur Souverain, mais Sa Majesté jugeait au dessous d'elle de s'apercevoir des préventions des particuliers lors même qu'elles étaient contraires à

l'équité de ses vues. Qu'à l'égard de M. de Bestoujeff, le compte que j'avais rendu de la sagesse des conseils qu'il avait donnés en dernier lieu à sa Souveraine, tant par rapport aux affaires de Suède, que relativement à celles de la Pologne, ne pouvait que lui avoir concilié l'estime du ministère du Roi, qu'il avait surtout remarqué avec plaisir l'intérêt particulier que M. de Bestoujeff avait pris à la maison de Saxe; qu'en conséquence je croirais faire chose agréable que de saisir les occasions de rendre mes hommages à un ministre à qui ses talens et ses emplois avaient acquis la considération la plus méritée en Europe, et qu'en mon particulier je serais flatté de lier une connaissance personnelle avec lui.

Quelques jours après, M. de Sacken m'ayant assuré qu'il avait rendu à M. de Bestoujeff tout ce que je l'avais prié de lui dire et que cela avait été très-bien reçu, nous avons été lui faire visite ensemble dans un moment où nous avons prévu qu'il serait seul. Il m'a fait, M-gr, l'accueil le plus gracieux; notre conversation n'a eu pour objet que des choses vagues et indifférentes. Il m'a invité à aller familièrement chez lui. Avant-hier, il pria M. de Sacken de me mener dîner. Je me propose d'accepter et honneur, mais avec discrétion. N'ayant point eu jusqu'à présent des relations avec ce ministre, trop d'assiduité ferait certainement naître des soupçons, et je courrais risque de déplaire à ses ennemis. J'éviterai par cette raison de lui parler à la Cour et en public. Il est plus difficile ici qu'ailleurs de se ménager avec tout le monde. Je n'ai d'autre dessein, que celui d'acquérir assez sa confiance pour être en état, à l'arrivée de M. le M-is de Bausset, de l'établir en commerce de relation avec ce vieillard, dont on peut certainement retirer une grande utilité, quand on s'y livre avec précaution et avec sagesse. Son attachement à l'Autriche et à la Saxe lui a fait révéler volontiers les secrets qu'il a cru les intéresser. Cet homme sera intrigant jusqu'au tombeau. Il a des canaux partout et M. Orloff, qu'il gouverne absolument, ne lui laisse ignorer rien de ce qui parvient à sa connaissance. Si ce favori acquérait la direction des affaires dont il ambitionne de se mêler et qu'il se prévalût des avantages de sa position, l'influence de M. de Bestoujeff deviendrait précieuse. Telle qu'elle est aujourd'hui, il conserve un empire sur la plupart des Russes par la vénération que sa longue administration leur a inspirée.

J'ignore, M-gr, quelles sont les vues générales et particulières de Sa Majesté relativement à ce pays, mais comme dans tous les cas le sentiment de l'amitié me paraît préférable à celui de la haine, j'ai cru devoir me prêter à la démarche dont, je viens de vous rendre compte, et je me suis flatté qu'elle ne déplairait pas à Votre Grandeur. Les Russes ne s'accoutument point au système actuel. L'ancien réunit la pluralité des suffrages. Si quelque jour la couronne de Vienne se raccom-

mode avec celle de Pétersbourg, cela n'arrivera que par l'entremise de M. de Bestoujeff et par celle des personnes qui auront hérité de ses principes. Il ne nous sera peut-être pas indifférent alors d'avoir des relations formées et des habitudes avec les restaurateurs de ces liens. Une considération indépendante convient seule à la dignité du Roi, et je ne puis croire qu'une influence subordonnée puisse lui plaire. Le Prince Lobkowitz, à qui j'ai fait part de mon entrevue avec M. de Bestoujeff, pour obvier à la surprise qu'elle aurait pu lui causer s'il l'avait apprise indirectement, n'en sera peut-être pas fort aise. Je lui en ai parlé simplement comme d'une affaire de hasard. Quant au ministre de Saxe, je crois l'avoir suffisamment convaincu que l'intérêt que nous prenions à la maison de Saxe, était la règle du plaisir que nous aurions à bien vivre avec la Russie et que la distance qui sépare nos deux Etats diminuerait nos rapports si nous n'avions à cœur le bien de nos alliés.

191.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 30 Mars 1764.

Monseigneur, M. le Prince de Lobkowitz aura ce soir la réponse qu'il attend depuis longtemps, mais comme il se propose d'expédier son courrier demain matin, je ne veux pas négliger de rendre à Votre Grandeur quelques notions que j'ai acquises depuis peu à ce sujet.

M. Panin, voyant les questions du Ministre Impérial conçues en termes très-vagues, était d'avis d'y répondre sur-le-champ par des généralités. L'Impératrice seule a jugé à propos d'y apporter ce long délai, je ne sais encore par quelle raison. Cette Princesse et son conseil sont intimement persuadés que ni la Cour de Vienne ni nous ne se mêleront sérieusement des affaires de Pologne. Les Ministres Russes ont même dit que l'intérêt que j'avais mis dans l'exécution des ordres de Votre Grandeur leur avait presque donné le change sur leurs notions à cet égard; mais qu'ils avaient appris d'ailleurs que l'intention de Sa Majesté se bornait à faire des démonstrations de bienséance que nos liens avec la maison de Saxe paraissaient rendre indispensables, et que nous n'étions pas d'humeur à nous mettre en jeu pour un objet à peu près indifférent, que la preuve de cette vérité était fondée sur notre inaction à Varsovie et sur ce qu'il n'y avait point été envoyé d'argent pour soutenir et augmenter le nombre des partisans de la France. J'ai répondu, M-gr, à la personne qui m'a rendu ces propos, et je la soupçonnais d'avoir commission de me pénétrer sur le fonds de nos principes, que

l'intérêt que j'avais témoigné était réel, mais que Sa Majesté faisait céder toutes les considérations à la justice, et ayant principalement à cœur le maintien des constitutions de la Pologne, avait jugé à propos de s'expliquer authentiquement sur cet objet, et de s'abstenir de toute démarche tendant à porter atteinte aux droits et à la liberté des suffrage. Qu'on avait tort de croire qu'une conduite aussi noble et aussi sage partît d'un principe d'indifférence; que ce principe de modération et de bienveillance pour la République me paraissait au contraire mériter l'admiration de l'Europe, tandis que les menaces d'invasion et de violence ne pouvaient que déplaire à toutes les puissances bien intentionnées.

On assure, M-gr, que l'Impératrice persévère dans son projet de voyage et que M. le Grand Duc l'accompagnera malgré l'opposition de M. Panin. Elle a d'autant plus de raisons de ne pas le laisser ici que tout lui annonce qu'on soupire après un changement. Elle vient de frapper un grand coup qui peut avoir des suites funestes. Elle a enlevé la propriété des domaines au Clergé, chose désirée et discutée sous sept règnes consécutifs et qu'aucun de ses prédécesseurs n'a osé effectuer. On prétend que quelques principaux membres du Synode y ont donné les mains. Mais l'Evêque de Pétersbourg s'y est opposé avec une fermeté qui a étonné cette Princesse. L'Ukaze qui doit constater cet arrangement doit paraître incessamment. Reste à savoir l'impression qui en résultera dans les différentes provinces de l'Empire. L'Impératrice est informée du mécontentement des grands et l'on prétend qu'elle en rit. Des personnes à portée de la voir de près disent qu'Elle ne craint rien que de la part des Gardes, à qui Elle a accordé une augmentation d'appointements considérable et qu'Elle croit être dans ses intérêts. Elle pense aussi qu'une émeute populaire pourrait être dangereuse, mais Elle n'y voit point de vraisemblance. On croit même que le progrès de l'esprit de despotisme devient de jour en jour plus sensible, de sorte qu'osant tout, elle semble prendre à tâche de braver et de dégouter des emplois les familles anciennes et se composer une Cour de ses créatures, gens la plupart inconnus jusqu'à présent. La Princesse Dachkoff m'a confié, avec l'air du désespoir, le peu de fruit qu'elle a tiré de la révolution. Je rougissais dans le silence pour elle de lui entendre exagérer sans pudeur sa pauvreté et sa disgrâce. Si le despote doit trembler lorsque la licence des propos est parvenue à sa plus haute période, je ne devine pas pourquoi Catherine est si tranquille.

S. M. Impériale et son Sénat adressèrent le 27 de ce mois au collège de police un Ukaze qui ordonnait de faire brûler par la main du bourreau, un libelle qui a été répandu dans le public et au commencement duquel on lit:

„Le temps est déjà arrivé où les bien-intentionnés obtiendront ce qu'ils souhaitent avec tant d'ardeur; mais il est bien fâcheux de voir toute la noblesse légère et insensible à ses intérêts, et à la fin:

„On vous mesurera avec la même mesure dont vous aurez mesuré les autres“.

Le Sénat a promis une récompense de cent roubles à celui qui dénoncerait l'auteur du libelle. Je n'ai pu me le procurer, et je ne sais si je pourrai l'avoir.

Il a paru aussi une estampe qui représente Pierre III, au bas de laquelle on voit un agneau dévoré par des lions, des tigres et animaux féroces; à droite le clergé sous la figure d'un âne mitré; à gauche l'Impératrice déguisée en renard, tenant une verge à la main.

Pendant que cette Princesse a été à Zarskoé Selo on a affecté, je ne sais dans quelle vue, de répandre ici que l'on avait mis le feu à ce palais pendant la nuit; plusieurs personnes m'en ont parlé; j'ai refusé de le croire parce qu'une pareille nouvelle m'a paru extravagante et impropre au but qu'on lui supposait. L'unique événement réel a été une chute de cette Princesse et de M. Orloff, en glissant ensemble et dont le couple glissant a été fort incommodé, ce qui a retardé leur retour en ville. Si tous ces détails, M-gr, et d'autres que je pourrais y ajouter sont indifférents en eux mêmes, ils servent du moins à faire connaître le degré de fermentation qui règne dans ce pays et qui produira, je ne sais quand, une révolution au moins aussi intéressante pour l'Europe que la première.

192.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 4 Avril 1764.

Monseigneur, Je ne doute pas que M. le C-te de Kaunitz n'ait fait part à Votre Grandeur de la réponse du Ministre Russe aux questions de M. le Prince Lobkowitz relativement aux affaires de la Pologne. Le Ministre Impérial ayant expédié son courrier immédiatement après l'avoir reçue, je n'ai pu profiter de son départ pour informer Votre Grandeur de son contenu. Il m'a paru d'ailleurs que le Prince Lobkowitz ne saurait gré de laisser à sa Cour le plaisir d'une communication directe, et je lui ai donné d'autant plus volontiers cette marque de ma déférence et de ma discrétion que je n'ai point vu d'inconvénient à différer deux ou trois jours de rendre compte de cette réponse.

Le Ministre Impérial avait proposé verbalement ces questions et s'était refusé à les donner par écrit. Mais M. le Vice-Chancelier les fit rédiger à la conférence afin, de prendre les ordres de l'Impératrice à ce sujet.

1. Sur l'exposé que la Cour de Vienne ignore jusqu'à présent le candidat que S. M. I. désire de voir sur le trône de Pologne, bien qu'elle s'attendit à cette ouverture, il a été répondu, à peu près:

Que les affaires de Pologne n'intéressent aucun des alliés de la Russie autant que l'Impératrice; qu'elle a fait connaître quel candidat elle désire par préférence de voir sur le trône de Pologne; qu'il ne reste ainsi à la Russie qu'à attendre de la cour de Vienne une accession amicale aux vues de S. M. Impériale; ce qu'on espère encore actuellement avec d'autant plus d'assurance que la Russie, ayant par le passé subordonné ses propres intérêts et désirs dans toutes les occasions, où elle a trouvé que ceux de la maison d'Autriche emportaient la balance, elle a lieu de se flatter que la Cour de Vienne, reconnaissante, comme la raison et l'équité l'y engagent, la différence de l'intérêt qu'elle a aux affaires de Pologne, en comparaison de celui qu'y a la Russie, ne pourra pas assurément, par des prédilections purement personnelles ou momentanées mettre des entraves aux principes fondamentaux, suivant lesquels l'union doit subsister inaltérablement et sans cesse entre les deux Empires pour leur propre bien et conservation et qu'elle fera dans le cas présent pour la Russie ce que celle-ci a tant de fois fait en sa faveur. Que d'ailleurs, à en juger sans partialité, on ne pourra se dissimuler l'avantage particulier qui en peut revenir à la maison d'Autriche.

2. Il a été représenté par le Prince Lobkowitz que la déclaration faite à Varsovie par les Ministres de Russie et de Prusse, est contraire aux premières assurances concernant la liberté de l'élection qu'on laissera à la République, l'exclusion donnée aux étrangers étant incompatible avec elle.

A quoi il a été répondu: que la République avait intérêt de mettre une interruption dans la succession de la Maison de Saxe et d'y avoir un Piast sur le trône: que cette interruption était désirée par la partie de la nation la plus considérable. L'on ajoute; il y a une différence totale entre exclure et conseiller l'exclusion: celui seul exclut qui en a le droit, mais chacun a la liberté de donner un conseil.

3. Le Ministre Impérial a déclaré que, si la Russie pour appuyer son candidat, fait entrer, avant l'élection des troupes en Pologne, en ce cas, sa Cour, conformément à sa dignité et au proche voisinage, pourra aussi peu regarder cette démarche avec indifférence, qu'elle le pourra faire si une puissance étrangère voulait faire un Roi de Pologne contre la libre élection et sera obligée d'y prendre part.

Repliqué: Si ce point est entendu comme il est écrit on répond par un retour de confiance, qu'autant S. M. I. est éloignée de soutenir, par ses armes ou de quelque autre manière que ce soit, un candidat odieux à la République, autant saura-t-elle distinguer les vœux de la Pologne d'avec les désirs d'une faction qui, sacrifiant en tout temps les droits et les lois de sa patrie à ses propres vues, est prête à se porter à tout. Après cela, si à l'instigation de quelque puissance étrangère, elle entreprenait au moyen des voies de la force de faire un roi de Pologne au préjudice d'une élection libre et volontaire, en ce cas la Russie, d'accord sur ce point avec la Cour de Vienne, et se conformant déjà à sa propre dignité, non seulement ne le regardera pas d'un œil indifférent, mais y prendra une part actuelle pour prévenir le renversement d'une République voisine.

Telle est Monseigneur la substance des questions du Prince Lobkowitz et la réponse du ministère Russe, dont j'ai conservé les expressions, autant qu'il m'a été possible de les retenir d'après une lecture réfléchie.

Il a été remis une note séparée et apparemment plus confidentielle dont voici l'extrait:

1. Lorsque les sentiments sont partagés dans une libre élection dans la République de Pologne, personne ne pourra trouver à redire que la Cour de Russie s'oppose à ses ennemis et aux malintentionnés pour cet Empire, et qu'elle soutienne et assiste ses amis et ceux qui lui veulent du bien, surtout si le maintien du repos intérieur et de la tranquillité d'un Etat si voisin l'exige.

2. Il n'est pas moins clair que l'idée de liberté renferme celle d'exclusion, sans quoi les suffrages ne pourraient jamais être réunis en faveur d'un seul. Il est même certain que les soins de S. M. I. rencontreraient moins d'obstacles si on n'y en faisait naître du dehors.

3. On se plaint que le Grand Général abuse du pouvoir de sa charge et emploie maintenant les troupes de la République contre lois et son propre serment.

M. le Palatin de Wilna n'est point épargné, mais l'opinion que l'on a ici de ce seigneur Polonais. est décidée et connue depuis longtemps.

193.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 3 Avril 1764.

Monseigneur, J'ai reçu la lettre que Votre Grandeur m'a fait l'honneur de m'écrire le 27 février N-s 14 avec la copie de la déclaration que le Roi a fait remettre par son Ambassadeur à Varsovie. Je l'ai lue,

M-gr, avec autant de plaisir que d'admiration. Je n'imagine rien de plus consolant pour les Polonais, ni rien de plus convenable à la dignité et à la sagesse des vues de Sa Majesté.

On ne se dissimule point ici l'impression qu'elle doit naturellement produire sur l'esprit des Républicains patriotes et les obstacles qu'elle fera naître à l'exécution des projets de la Russie. On affecte cependant de n'en point paraître alarmé, et même de dire que l'Impératrice n'en ira pas moins à son but. J'ai appris cette disposition et ces propos par des voies indirectes, et comme je n'ai pas ordre d'entamer avec les Ministres Russes aucune négociation à ce sujet, j'ai cru, M-gr, devoir les voir venir. En conséquence, dans un entretien que j'eus hier avec M. le Vice-Chancelier, je généralisai mes idées, voulant lui donner occasion de parler de cette déclaration, sans toutefois en prononcer le mot. M. de Galitzin n'en profita point. Il attendit même de moi ce que j'attendais de lui, et, en prenant congé, je remarquai sur sa physionomie une surprise qui ne me laissa aucun doute sur l'objet de ses désirs.

L'occasion d'agiter cette matière se représentera facilement avant peu, soit avec lui soit avec M. Panin, et ce sera sans affectation que je ferai sentir à l'un ou à l'autre, en exécutant les ordres de Votre Grandeur, l'injustice et la malhonnêteté des insinuations faites par la Russie à la Porte Ottomane. J'ai eu soin dans le temps d'en informer M. de Vergennes.

Rien n'est plus certain, M-gr, que le mécontentement de l'Impératrice qu'elle a eu de son Ministre à Londres et de l'ambassadeur d'Angleterre auprès d'Elle. Celui-ci est dans une sorte de désespoir de manquer la gloire de renouveler le traité de commerce. Il m'a avoué que c'était le seul objet qu'il eût fortement à cœur et le seul avantage qu'il se fût promis de sa mission. Il ne se console pas d'avoir à peu près la certitude que toutes les négociations relatives au double traité d'alliance et de commerce passeront exclusivement par le canal de M. Gross. Persuadé de plus de l'inutilité de son séjour ici, il se propose de partir l'été prochain, et l'on m'assure qu'il a demandé son rappel. Quant à M. de Woronzoff il a fait plus d'une sottise. On lui reproche surtout d'avoir donné un mémoire par écrit à la cour de Londres, tandis qu'il avait simplement ordre d'insinuer avec adresse que si l'Angleterre voulait coopérer efficacement au succès des vues de la Russie par rapport à la Pologne, dans ce cas l'Impératrice pourrait accorder beaucoup de facilités pour le traité de commerce, et se désister d'une partie des prétentions qui ont mis obstacle à sa confection jusqu'à présent. Le passage de M. Gross à Londres est pour moi un problème que j'entreprendrai d'autant moins de résoudre que je ne saurais en concilier la solution avec des notions anciennes. L'Angleterre était d'abord la destination de

ce Ministre. Elle fut changée par les intrigues et le crédit du roi de Prusse, dont M. Gross passe pour être ennemi juré. Je ne devine pas que dans un temps où la considération pour Sa Majesté Prussienne à cette cour paraît être à son plus haut degré, ce Monarque n'ait point empêché la mission de ce Ministre à Londres. A-t-il jugé la chose indifférente et ya-t-il consenti, ou n'a-t-il point été consulté? C'est ce que j'ignore absolument.

Il est arrivé en dernier lieu de Berlin un courrier qu'on dit avoir apporté l'approbation du projet de traité. Une personne à portée d'être bien instruite a dit confidemment qu'enfin les deux cours étaient d'accord, et a ajouté que le Roi de Prusse était bien difficile. J'ai lieu de croire, M-gr, que ce Prince connaît trop bien le peu de stabilité des choses dans ce pays-ci pour se livrer sincèrement à des liaisons qui ne sauraient être que très-précaires, attendu que le trône de Russie chancelant toujours, et la chute de la Souveraine devant entraîner la dissolution de tous ses rapports, on ne saurait y compter avec prudence comme sur une ressource assurée. Les progrès de la fermentation actuelle sont très-propres à diminuer la confiance. Le Général Czernicheff s'est vanté que ses amis de Moscou lui mandaient que s'il voulait se rendre dans cette capitale, ils iraient tous au devant de lui, affectant une indépendance et une sécurité parfaites.

L'Impératrice ne s'est point montrée dimanche dernier. On a répandu qu'Elle était incommodée. et on s'est dit à l'oreille qu'Elle boudait.

194.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 10 Avril 1764.

Monseigneur, J'ai tâché de ne rien omettre dans le compte que je rends de l'insinuation faite par le ministre Russe. Les expressions dans lesquelles elle est conçue annoncent peut-être plus d'animosité contre le Grand Général et le Palatin de Vilna, et caractérisent plus énergiquement la résolution formée par l'Impératrice d'employer les moyens tyranniques.

Quoi que je n'aie reçu, M-gr, cette insinuation qu'*ad referendum*, je n'ai pu m'empêcher de témoigner à M. le Vice-Chancelier une surprise extrême de voir charger M. le Grand Général d'imputations odieuses que j'ai assuré être également contraires aux nouvelles que j'avais de Varsovie et à toutes mes notions sur le caractère de sagesse de ce sei-

gneur Polonais; qu'à l'égard du Palatin de Vilna il n'était reprochable qu'aux yeux de ses ennemis; que ceux d'entre ses concitoyens qui ne se laissaient pas aveugler par l'esprit de parti et qui avaient connaissance de sa querelle avec l'Evêque de Vilna, avouaient de bonne foi qu'il n'avait rien fait à quoi il ne fût autorisé autant par les lois que par sa place. M. le Vice-Chancelier a cité le Primat non pas précisément comme l'accusateur du Prince Radziwill, mais il m'a fait entendre qu'il improuvait sa conduite. Il a vanté surtout la certitude et la fidélité des nouvelles que l'on avait ici de la Pologne sur quoi je lui ai répliqué que quand on se mêlait de juger un procès et que l'on ne voulait écouter qu'une des parties, l'on devait craindre d'être injuste. J'ai ajouté que les démarches auxquelles l'Impératrice allait se porter n'aboutiraient qu'à aigrir le mal qu'elle prétendait guérir; qu'ayant en mon particulier fort à cœur qu'il ne survint aucune altercation dans l'harmonie qui subsiste entre les Puissances de l'Europe, je faisais des vœux pour qu'aucune d'elles ne s'arrogeât sur la Pologne un pouvoir, dont les autres ne sauraient voir l'usurpation avec indifférence; que le respect dû à l'indépendance de la Pologne, ainsi qu'à celle de tout autre Etat, ne laissait aux souverains bien intentionnés dans les circonstances actuelles que le droit des offices amiables, celui d'exhorter les membres de la République à user de la prérogative de se choisir un Roi selon leurs propres lois et pour leur bonheur; qu'entreprendre de les violenter dans une fonction aussi importante, ce serait les opprimer et non les secourir, se déclarer leur ennemi et non leur protecteur.

„Quelles vues nous supposez-vous donc sur la Pologne, a répliqué M. de Galitzin en plaisantant, croyez-vous que nous ayons envie de conquérir une province et de nous agrandir?“

Je lui ai répondu, M-gr, que je ne croyais rien.

Peut-être, imaginez-vous que nous voulons faire un Roi à notre dévotion“.

A quoi j'ai répliqué: „Si c'était M. le Prince Galitzin et non M. le Vice-Chancelier qui me fit cette dernière question, je lui répondrais que tout semble justifier les soupçons que l'on a à cet égard, mais j'ajouterais aussi qu'il n'est pas juste d'y employer la force ni d'autres voies illégitimes, telles que celles qui sont annoncées par l'appareil et les démonstrations de la guerre qui se font sur les frontières de la République et qui ne sont propres qu'à y porter l'alarme ou le désespoir et non la sécurité convenable pour procéder à l'élection avec liberté“.

J'ai fait sentir, M-gr, combien cette conduite était différente de celle du Roi qui, depuis la vacance du trône, n'avait fait que porter aux Polonais des paroles de conciliation, de paix et d'amitié; que S. M. avait jugé à propos de consacrer aux yeux de l'Europe sa persévérance inva-

riable dans des dispositions si dignes de sa gloire et de sa justice. Qu'en lisant cette déclaration on verrait combien étaient déplacés les soupçons que M. le Résident de Russie avait voulu donner sur les intentions du Roi par un mémoire remis à la Porte. M. le Vice-Chancelier a paru surpris et a affecté d'ignorer ce que c'était. Je lui ai répondu, M-gr, que je n'avais point ordre de lui en dire davantage et qu'il devait savoir mieux que moi de quoi il s'agissait. Il n'a rien répliqué et je n'ai pas cru devoir insister sur cette matière.

En faisant la lecture de l'insinuation je me suis arrêté à l'article où il est dit que l'Imp-ce ne se refuserait point à la réclamation des Polonais, et comme l'expression m'a semblé obscure, j'ai demandé si l'on devait regarder cela comme chose faite, ou si c'était une simple prévoyance de l'avenir. Le Vice-Chancelier m'a répondu que l'Impératrice ne s'était point encore prêtée à la réclamation, mais que je devais être sûr que cela arriverait si les Polonais avaient besoin de son assistance.

C'est M. le Prince Daschkoff, M-gr, qui est entré en Lithuanie à la tête de quelques régiments de cuirassiers et l'on assure qu'un détachement de la division de Smolensk pénètre d'un autre côté en Pologne. On vient de faire transporter à grands frais l'artillerie d'ici sur les frontières. Plusieurs officiers se tiennent prêts à marcher au premier ordre, et nous avons lieu de présumer que l'on ne gardera plus de mesures et que les choses seront portées à l'extrême.

195.

Le Duc de Praslin à M. Bérenger.

Versailles, le 8 Avril 1764.

J'ai reçu vos lettres des 17, 21 & 28 février & 5, 6 mars N^o 53—56.

Nous attendons avec impatience de savoir quel effet aura produit à la Cour de Russie la déclaration dont nous vous avons envoyé copie. Nous savons déjà que les Polonais y ont vu avec plaisir l'assurance de l'approbation que le Roi et l'Imp-ce Reine promettent de donner à leur choix, s'il est l'effet de leur liberté et non celui de la violence. Ces principes sont bien différents de ceux de l'Impératrice Catherine, il ne sauraient qu'augmenter le crédit et la considération dont le Roi jouit en Pologne, et vous ne devez pas négliger de faire sentir aux ministres Russes combien leur Souveraine aurait gagné en suivant un pareil système.

Vous ne nous avez plus parlé de la découverte que vous espériez faire avec M. le P-ce Lobkowitz au sujet des engagements de la Cour

de Pétersbourg avec celle de Berlin. Nos différentes relations ne nous apprennent rien à cet égard, ce qui nous fait présumer, qu'il n'existe encore aucun traité entre ces deux puissances et que leur concert sur les affaires de Pologne est l'effet de la correspondance particulière qui est établie entre l'Impératrice de Russie et le Roi de Prusse. Au surplus nous désirerions seulement que ces deux souverains ne donnassent pas l'exclusion à la maison de Saxe, et qu'ils ne fissent point entrer en Pologne des troupes qui ne manqueront pas d'y allumer un grand incendie.

Nous sommes très aises que M. le Vice-Chancelier ait senti le ridicule du discours qu'il vous avait tenu, relativement à la manière dont on en use ici avec M. de Soltikoff. Ce Ministre ne saurait vous savoir mauvais gré de nous avoir rendu les termes dont il s'était servi dans cette occasion. J'en ai dit mon avis dans le temps à M. le Prince Galitzin, ainsi c'est une affaire dont il ne faut plus parler. Mais il ne sera par hors de propos que vous en touchiez encore quelques mots à M. Panin pour accélérer l'envoi des fonds nécessaires à la liquidation des dettes de M. de Soltikoff.

196.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 10 Avril 1764.

Monseigneur, Hier, jour de conférence, M. le Vice-Chancelier fit à tous les Ministres Etrangers et à moi une insinuation relativement à la Pologne. Comme elle était rédigée par écrit et que ce Ministre respectable eut la bonté de m'en laisser prendre lecture, j'en rapporte ici le précis avec l'exactitude que ma mémoire peut me permettre.

Que l'Impératrice voit avec douleur par les nouvelles qu'elle reçoit de la Pologne que des esprits malintentionnés continuent d'y fomenter des troubles.

Que M. le Grand Général abuse du pouvoir de sa charge pour satisfaire ses vues ambitieuses, qu'il violente les lois, qu'au lieu d'employer les troupes de la République à la sûreté des frontières, il s'en sert pour commettre des vexations dans l'intérieur, et qu'il s'oublie au point d'investir les diétines à dessein de troubler la liberté des délibérations.

Que le Prince Radziwill, Palatin de Vilna, se porte à des excès inouis et opprime le Tribunal des captures, seul Tribunal légitime pendant l'interrègne, et a commis des violences contre le premier Sénateur de Lithuanie, Evêque de Vilna.

Que la partie la plus saine de la nation polonaise gémit de tant de désordres, et que le danger dont ces oppresseurs menacent ses droits et ses libertés pourra la porter à réclamer l'assistance naturelle de l'Empire de la Russie.

Que Sa Majesté Impériale ne pourrait se refuser à une réclamation si juste, étant intéressée à ce qui se passe en Pologne en qualité d'alliée, d'amie et de voisine.

Qu'il serait à craindre que les divisions civiles, après avoir consumé la Pologne, ne se communiquassent au dehors et ne parvinssent à rallumer le feu de la guerre qui vient d'être éteint; que le repos du nord pourrait surtout en souffrir, et qu'Elle demande qu'on prévienne les suites de cet incendie.

Qu'un détachement des troupes Russes, qui traverse actuellement la Pologne, n'a d'autre objet que d'aller relever un piquet d'Invalides préposé à la garde des magasins considérables, que S. M. Impériale a dans les deux Prusses depuis la dernière guerre, et surtout dans la Prusse polonaise.

Qu'on a été obligé à cette démarche par un refus inconséquent du Grand Général qui, après avoir demandé lui-même de faire garder ses magasins par des troupes de la République, s'y est ensuite refusé, à dessein sans doute de se servir de ces mêmes troupes pour réussir dans les projets ambitieux dont il se repait encore à son âge.

197.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 10 Avril 1764.

Monseigneur, M. de Bestoujeff, à qui la déclaration que le Roi a fait remettre à Varsovie, a été communiquée par le C-te de Sacken, y a fort applaudi, et a dit que la France ne pouvait faire rien de mieux dans les circonstances présentes. Le Ministre Saxon lui témoignant ses regrets de ce que cette déclaration ne recommandait particulièrement aucun candidat, M. de Bestoujeff lui a répondu qu'il fallait patienter et qu'il arriverait bien des choses avant que tout fut fini. On peut, ce me semble, inférer de ce langage que ce vieillard n'est point d'opinion que sa Souveraine exécute sans de grandes difficultés les desseins qu'elle a formés par rapport à la Pologne. J'allai dernièrement chez lui. Après le diner il me dit en souriant que si je lisais nos archives, j'y trouverais bien des choses à son sujet, mais qu'il fallait oublier le passé. Il ajouta qu'il n'avait jamais varié dans ses principes, et que tant que la France con-

serverait son système actuel, il serait toujours pour nous, parce qu'il croyait que le bien de la Russie l'exigeait. Je ne lui répondis, M-gr, que par des politesses et des marques de respect. Il me combla de bon-tés et d'attentions. Je prie Votre Grandeur, d'être tranquille sur ma conduite avec lui; rien au monde ne sera capable de me faire franchir les bornes où je dois m'arrêter. Je le regarde comme un vieux pêcheur qu'il ne faut jamais rebuter, mais qu'il faut toujours écouter avec défiance.

Deux partis, dont on connaît et dont on pourrait presque compter les membres, divisent aujourd'hui la Russie. Les amis du trône et ceux qui se réjouiraient de sa chute, mais qui, craignant les dangers de l'opérer, se bornent à opposer des barrières à ses entreprises. Ce parti vient de triompher par le rétablissement de M. de Czernicheff. Il n'y a pas quinze jours que M. Betzkoy demandant à l'Impératrice si Elle voulait permettre qu'il travaillât de concert avec ce Général nommé avant sa disgrâce membre d'une Commission pour l'embellissement de Pétersbourg, cette Princesse lui répondit: „Choisissez dans mon Empire telle personne qui vous conviendra, mais ne me parlez jamais de cet homme là“. Une amnistie a suivi de près ce courroux. Il est certain que la tendresse de Catherine n'y a eu aucune part; mais le thermomètre de la fermentation montait à son plus haut degré, et il était temps de faire renaître le calme dans les esprits. Ces variations qui caractérisent la faiblesse sont un palliatif au mal présent. L'on ne peut croire que le retour soit sincère d'aucun côté. L'Impératrice a saisi pour donner le régiment des gardes à cheval à son favori, place trop importante pour lui, et qui doit multiplier les envieux, en ce moment de la disgrâce de M. de Czernicheff. Elle a cru que cette compensation de clémence et d'autorité en même temps empêcherait les murmures en quoi elle s'est fort trompée; l'un de ces actes a été regardé comme un devoir et l'autre comme un abus.

On dit, M-gr, que le traité entre le Roi de Prusse et la Russie est porté à sa perfection; je n'en ai cependant aucune notion certaine et je soupçonne même que la signature est accrochée à quelque difficulté. Au reste, M-gr, plusieurs personnes sont ici d'opinion que le Roi de Prusse est bien aise de laisser entrevoir des liens avec la Russie à dessein de se rendre de plus en plus respectable à la Cour de Vienne, et de faire sentir son indépendance à celle de Londres et qu'il changera selon les circonstances au gré de ses intérêts.

Une personne m'a dit tenir de bonne part que ce Prince commençait à coqueter avec la France, ce sont les expressions dont on s'est servi. Votre Grandeur est plus en état que qui que ce soit d'apprécier la valeur de ce soupçon. Je dirai seulement que le Ministre de Prusse

*

à cette cour m'a témoigné le plus grand désir de voir rétablir la correspondance entre le Roi et son maître. Il m'a confié que ses amis lui mandaient que le Baron de Goltz était destiné à aller à Paris, et qu'il faisait ses préparatifs en conséquence.

198.

Le Duc de Praslin au Controleur Général.

Versailles, le 12 Avril 1764.

J'étais déjà instruit depuis quelque temps des propositions que l'Impératrice de Russie faisait faire aux manufacturiers, cultivateurs ou ouvriers étrangers qui voudraient aller s'établir dans ses États et j'ai même refusé à M. le Prince Galitzin, son ministre ici, de faire insérer dans la Gazette de France un article qu'il m'avait remis sur cet objet. Je ne crois pas, à vous parler vrai, que cette émigration puisse être bien considérable, vu la rigueur du climat, l'exiguité des avantages offerts et l'incertitude du succès; cependant je me suis proposé de n'accorder aucun passeport à cet égard, et puisque vous paraissez vouloir y ajouter de nouvelles précautions, je ne crois pas qu'il y en ait d'autres à prendre, sinon que vous veuillez bien écrire une lettre circulaire aux Intendants des Provinces du royaume pour éveiller leur attention sur la désertion qui pourrait se mettre dans les manufactures.

199.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 17 Avril 1764.

Monseigneur, Votre Grandeur est sans doute informé de tout ce qui vient de se passer en Pologne. Je crois inutile de rapporter ici ce qui en est parvenu à ma connaissance. Il est très-vraisemblable, M-gr, que l'insinuation, dont j'ai rendu compte par ma dernière dépêche, a été faite postérieurement à l'avis que l'on a eu des violences commises à Graudentz. Les ministres étrangers à cette Cour ont remarqué une astuce indécente à faire envisager comme possible une démarche déjà consommée. Rien selon moi ne prouve mieux combien la Czarine se joue des principes et des bienséances. Le Prince Lobkowitz en a porté ses plaintes à M. le Vice-Chancelier. Ce ministre a protesté d'abord qu'il ignorait la conduite du G-al russe. Il a ensuite entrepris de la justifier. Si

j'avais pu m'abuser assez pour croire utile de faire des représentations sur des démarches aussi irrégulières, je me serais joint, M-gr, au Ministre Impérial; mais comme le langage de la justice déplaît à des gens qui en violent toutes les lois, et que les contradictions, loin de ramener Catherine Seconde à un système plus honnête, n'aboutissent qu'à lui faire lever plus ouvertement le masque et à précipiter les voies de fait, le parti du silence m'a paru d'autant plus convenable, qu'il me semble sage en général de dissimuler ce que l'on est point en état de réprimer.

On s'avise ici, M-gr, de comparer la conduite des Cours relativement à la Pologne: on convient que Sa Majesté n'a point varié, et que ses ministres ont constamment tenu le même langage, en quoi l'on fait la grâce de reconnaître quelque dignité. Mais quand dans les accès d'un orgueil intolérable on vient à se plaindre de la Cour de Vienne, on dit qu'Elle n'a ni plan ni système suivi. On apprend avec humeur le travail de M. de Mercy à Varsovie. On se vante d'avoir rendu des services essentiels à l'Impératrice-Reine, services qui auraient dû lui inspirer une complaisance entière pour la Russie dans cette occasion. On ajoute qu'au lieu de s'en faire un mérite elle n'oublie rien pour aliéner l'esprit de la Czarine, tandis que son épuisement et sa faiblesse ne lui permettent pas de rien oser pour en contrarier efficacement les vues.

En causant avec M. le Prince de Lobkowitz, je ne lui ai pas dissimulé combien il devait être offensé des propos imposteurs que les Ministres Russes ne cessaient de lui tenir sur la nécessité de perpétuer une alliance éternelle entre les deux Impératrices au moment même qu'ils mettaient la dernière main au traité de leur Souveraine avec le Roi de Prusse. La déclaration qu'il vient de leur faire, qu'attendu les nouveaux arrangements faits à Pétersbourg par rapport à la Douane, le Ministre Russe ne jouirait plus à Vienne des franchises accordées aux autres Ministres étrangers, a été reçue de l'air le plus tragique. Il n'est pas concevable, M-gr, combien l'orgueil Russe en a été affecté. M. Pannin a dit que sa Souveraine y était sensible à l'excès, qu'elle regardait cette exception faite contre son Ministre comme très-humiliante pour elle, et comme un preuve certaine du refroidissement de l'Impératrice Reine. Le Vice-Chancelier a ajouté que si le ministère autrichien persistait à vouloir exclure M. le Prince Galitzin du privilège accordé à tous les autres ministres, il serait obligé de partir de Vienne. Enfin M-gr, ce qu'il y a de très-clair c'est qu'on se croit en droit ici de tout exiger et de n'accorder rien. On paraît surtout fâché de ne pas conserver l'amitié de la Cour de Vienne dans le temps même qu'on s'allie avec le Roi de Prusse.

La nuit du 15 au 16 il est parti un émissaire pour Vilna avec cent mille ducats. Il a ordre de s'en servir à former une confédération pour

le parti Czartoryski. En même temps on a envoyé un officier nommé Rennenkampf à Pleskow qui doit y prendre trois ou quatre régiments et se rendre en Lithuanie pour y seconder et soutenir cette confédération.

J'apprends, M-gr, que, peu de temps après l'arrivée de M. Gross à Londres, on a renoué la négociation du traité de commerce avec l'Angleterre; mais je ne sais pas précisément à quel point elle en est. Je remarque simplement que les conférences de Milord Buckingham avec les ministres Russes deviennent plus fréquentes.

200.

Le Duc de Praslin à M. de Sartine, Lieutenant-Général de police.

Versailles, le 19 Avril 1764.

Nous sommes informés depuis quelque temps que le P-ce de Galitzin est chargé par sa Souveraine de débaucher secrètement des ouvriers de nos meilleurs manufactures en tout genre, et de les faire passer dans ses Etats. Il vient de me revenir à ce sujet par une voie très-sûre que le n-é Guillaume Jacques Armand, natif de Rouen, ouvrier très-habile dans la composition de la faïence et actuellement occupé dans une des manufactures de Paris, s'est offert à ce ministre pour aller avec trois autres ouvriers établir une manufacture de faïence en Russie. Vous voudrez bien faire arrêter provisionnellement cet ouvrier et, sur l'avis que vous m'en donnerez, je ne différerai pas à vous envoyer les ordres du Roi sur ce qu'il conviendra de faire à son égard.

M. de Sartine a répondu qu'il avait emprisonné le S. Guillaume, lequel a été relâché après avoir promis de renoncer à son projet.

201.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 24 Avril 1764.

Monseigneur, Votre Grandeur aura appris, par les dernières que j'ai eu l'honneur de lui adresser, l'époque de la conclusion du traité d'alliance entre les Cours de Pétersbourg et de Berlin. Il ne m'est rien revenu depuis qui puisse infirmer la vérité des premiers rapports. L'on m'assure au contraire qu'on prendra ici peu de soin de dérober la connaissance de ce traité et que peut-être même on en communiquera les articles indifférents. J'avoue, M-gr, qu'il est d'abord difficile de croire qu'une pareille négociation ait été si lente entre deux Cours aussi

promptes à se décider; mais je suppose que le Roi de Prusse, connaissant mieux que personne ce que l'Impératrice serait capable de sacrifier à l'entêtement de placer la couronne de Pologne sur la tête de M. Poniatowski, a cru en politique habile, gagner en faisant le difficile, et rendre son marché d'autant plus avantageux qu'il entraînerait plus longtemps la conclusion. Aussi indépendamment des particularités que nous ignorons, passe-t-il pour constant que ce Prince a fait monter à 20 mille hommes les secours stipulés en cas de guerre, secours que la Russie voulait borner à un nombre bien moins considérable. On assure encore que l'Impératrice s'est engagée à prendre sur Elle tous les frais de la future élection et, dans le cas où la coopération de S. M. Prussienne deviendrait nécessaire, à pourvoir à la subsistance générale des troupes. Catherine est fort avare, cela est connu et avoué de ses entours; cependant, M-gr, Elle ne cesse d'envoyer de l'argent en Pologne, et l'on convient que cette profusion n'est point la moindre preuve de la véhémence de ses désirs. Elle se met fort peu en peine de l'odieux qui résultera des moyens tyranniques. Elle impute à sa faiblesse la modération des autres Puissances. Son orgueil fait consister la grandeur à agir despotiquement. Il y a déjà quelque temps que je suis informé qu'il a été donné des ordres pour équiper la flotte. Je ne regardais pas cette circonstance assez importante pour la mander à Votre Grandeur. Je n'y voyais qu'un appareil d'ostentation analogue à la vanité de l'Impératrice pour le voyage maritime, qu'Elle annonçait vouloir faire sur les côtes de la Baltique. On me dit aujourd'hui, M-gr, que cette flotte, dont on ordonne l'équipement, est destinée à aller se mettre en croisière à la hauteur de Dantzick et à porter des troupes dans la Prusse polonaise. Quoique je sois en garde contre le penchant presque naturel dans les circonstances présentes, de supposer un motif hostile à chaque démarche de l'Impératrice, j'ai cru devoir prévenir de celles-là les Ministres du Roi à Dantzick et à Varsovie. Comme je ne pénètre point avec certitude à quel prix le Roi de Prusse consent que le Stolnick soit élevé au trône et que l'on se méfie autant de l'amitié de ce Prince machiaveliste que de la politique passionnée de l'Impératrice, l'on craint que l'expédition de cette flotte et l'envoi des troupes dans la Prusse polonaise, n'aient pour objet d'y jeter l'alarme, d'y augmenter le nombre des partisans du Roi de Prusse déjà considérable, et de préparer ainsi l'occupation de Dantzick dont on suppose que l'abandon secret de la part de Catherine, a mis le sceau au traité entre les deux Souverains. Je ne crois pas à la vérité de ces bruits, je puis même dire que j'ai fait ce qui a dépendu de moi pour les approfondir et que je ne les ai trouvés fondés que sur des conjectures; mais tels quels, ils m'ont paru de nature à être rendus.

J'ai l'honneur de remercier Votre Grandeur de la bonté qu'Elle a

de m'autoriser à partager avec le Ministre Impérial les frais que pourrait exiger une découverte plus particulière sur la nature et l'étendue des engagements contractés entre les Cours de Pétersbourg et de Berlin. J'ai sondé le terrain en plusieurs endroits et je n'ai rencontré personne jusqu'à présent en état de nous donner des lumières plus précises que ce que j'ai mandé. Si l'occasion de faire utilement une dépense peu considérable se présente, j'observerai d'autant plus scrupuleusement les précautions que Votre Grandeur me prescrit pour n'être pas trompé, qu'il me paraît plus nécessaire ici que partout ailleurs d'être en garde contre les doubles trahisons.

J'apprends d'assez bonne part, M-gr, que le Roi de Prusse a écrit une lettre au C-te Poniatowski conçue dans les termes les plus flatteurs et les plus propres à fortifier les espérances de ce candidat.

M. de Massalski doit être le chef de la confédération de Lithuanie. C'est à lui que l'émissaire Russe a dû remettre les cent mille ducats envoyés par l'Impératrice.

On présume que le Prince Wolkonsky ne tardera point à recevoir l'ordre d'entrer en Pologne à la tête de l'armée qu'il commande.

M. Oginski appelle sa femme en Russie. Il était réellement venu dans le dessein de supplanter le Stolnick. Il n'a pas été longtemps à se convaincre qu'il ne réussirait point. Ce Polonais se détermine cependant à rester encore ici autant pour se dérober aux troubles actuels dans sa patrie, qu'à cause des avantages dont on le flatte après le couronnement de M. Poniatowski. En conséquence il paraît s'intéresser à son élévation et je ne doute point qu'il ne lui rende les bons offices qui dépendront de lui.

Je rendrai, M-gr, aux Ministres Russes ce que Votre Grandeur m'ordonne de leur dire relativement aux douanes; mais j'espère qu'elle aura la bonté d'approuver que j'attende qu'ils ramènent la conversation sur cette matière. Comme je cherche à terminer avec eux les différends qui regardent M. le Baron de Breteuil, et que des explications trop souvent réitérées ne les rendent pas plus raisonnables, ce ne sera qu'après une réponse définitive de leur part que j'articulerai de nouveau l'immuabilité des intentions de Sa Majesté sur l'établissement d'une réciprocité parfaite dans le traitement des Ministres de Cour à Cour.

L'Impératrice vient de faire présent à M. Panin de l'étoile de l'ordre de St. André enrichie de diamants qu'on dit être d'un grand prix, sans doute pour sceller sa réconciliation avec ce ministre dans ce temps de Pâques, et peut-être aussi pour le récompenser de son travail dans la confection du traité avec le Roi de Prusse, au sujet duquel il a déclaré qu'il ne recevrait point la gratification d'usage en pareille circonstance.

202.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 27 Avril 1764.

Monseigneur, Je ne veux point différer d'informer Votre Grandeur que l'échange des ratifications du traité entre les cours de Pétersbourg et de Berlin a été faite ici le 25 de ce mois. L'avis que j'en ai eu d'abord m'a été confirmé par la P-sse Daschkoff que je rencontrai hier chez M. Panin. Cette dame me confia que ce Ministre sortait de chez le C-te de Solms, où il avait diné à l'occasion de l'échange des ratifications qu'un courrier Prussien avait apporté le 24. Quoique le lieu ne fût pas propre pour exciter son indiscretion, elle m'en dit assez pour me faire comprendre que M. Panin était d'opinion que ce traité ne pourrait donner ombrage à aucune Puissance. Le Hetman et le Général Czernicheff survinrent. Il paraît, M-gr, que cette coterie prend le dessus sur le favori Orloff qui a l'air boudeur depuis quelques jours. Il alla voir dernièrement M. Bestoujeff avec lequel il resta renfermé depuis 4 heures jusqu'à 9. Les courtisans forment divers soupçons sur toutes ces apparences. Pour moi, M-gr, je n'y vois aucune variation de sentiments, mais seulement un raffinement de politique de la part de l'Impératrice. Elle persiste dans le projet de voyager à la fin de Juin, et comme Elle désire avoir les coudées franches pour faire tout ce qu'Elle voudra relativement à la Pologne, elle prend le parti de calmer les mécontents, afin qu'ils ne se portent à aucun acte de révolte pendant son absence.

J'observerai à ce sujet que si M. le M-is de Bausset ne se hâte pas d'arriver, il court risque d'attendre ses audiences pendant une grande partie de l'été, ce qui serait fort désagréable.

Il y a quelques jours que l'Impératrice se rendit au Sénat où Elle s'enferma pendant trois heures avec deux secrétaires. On ignore ce qu'Elle y a fait et on paraît en être fort intrigué.

On nous dit, M-gr, que le Roi de Prusse a envoyé le cordon de l'Aigle Noir à M. Poniatowski. Si ce Polonais se présente avec cette décoration à la diète de convocation, elle augmentera la timidité de ses compatriotes qui, ne pouvant plus douter que les cours de Pétersbourg et de Berlin ne veuillent également placer la couronne sur sa tête, n'auront d'autre parti à prendre que celui de la soumission ou du désespoir. Nous apprenons chaque jour quelque nouvelle opération analogue au despotisme que la Russie veut exercer en Pologne. Des troupes y entrent successivement et par pelotons. Le public parle d'un choc entre les Russes & quelques Polonais dans lequel les premiers, dit-on, ont

été repoussés. Si cela est, il n'en résultera que l'envoi de plusieurs renforts.

Une personne, qui se dit instruite, m'a confié, M-gr, que cette Cour a demandé à celle de Copenhague le rappel du Baron d'Osten, et que le Vice-Chancelier a dû prier ce Ministre de la part de l'Impératrice de ne point se mêler des affaires intérieures. Il est certain que M. d'Osten est dans la disgrâce. Je m'en afflige d'autant moins que cet homme est un brouillon aussi méprisable par ses intrigues que dangereux par les préventions qu'il a et qu'il cherche à communiquer contre la France et quelques autres Puissances.

203.

Le Duc de Praslin à M. Bérenger.

Versailles, le 3 Mai 1764.

J'ai reçu vos dépêches des 13, 20, 27 et 30 mars N^o 58—64.

Nous ne pouvons qu'approuver les discours mesurés que vous avez tenus en diverses occasions aux Ministres Russes au sujet des affaires actuelles de la Pologne. Nous ne sommes pas étonnés qu'intérieurement la plupart d'entre eux désapprouvent la conduite de leur Souveraine; mais en même temps nous sommes bien persuadés que toutes les représentations et leurs arguments ne feront pas changer une résolution suggérée par des sentiments romanesques.

Vous avez très bien fait de vous prêter au désir que M. de Bestoujeff à témoigné de vous voir; mais vous devez bien prendre garde de ne vous livrer à lui qu'avec beaucoup de précaution, et de ne jamais lui rien dire, dont il puisse faire usage sur nos affaires. Nous connaissons les vieilles liaisons de ce Ministre avec les cours de Vienne et de Dresde, mais nous savons aussi qu'il n'a jamais été disposé pour la France, que sûrement il doit avoir pour nous haïr des motifs dont l'impression ne s'efface guère, et nous serions enfin disposés à soupçonner dans le désir de rapprochement qu'il vous témoigne des raisons particulières à ses intérêts plutôt qu'à des sentiments qui nous soient favorables. Au surplus, nous ne voyons pas que les conseils des Ministres de l'Impératrice servent aucunement à la décider. L'entrée des troupes Russes en Pologne et la tournure que les affaires y prennent sont bien éloignées de l'impartialité dont M. le Vice-Chancelier vous a fait parade. Vous devez à cet égard conformer votre langage à celui que M. le P-ce de Lobkowitz a à tenir de la part de sa Cour, qui a encore plus d'intérêt que nous à cette affaire.

Je vous envoie copie d'une lettre de M. de Buturlin à M. de Grimaldi, ainsi que de la réponse de ce dernier au Ministre Russe, au sujet des franchises que la Cour de Pétersbourg refuse aux Ministres des autres puissances, en prétendant que les siens aient l'avantage d'en jouir. La lettre de M. de Grimaldi est pleine de dignité et renferme des raisons auxquelles il n'y a certainement rien à répondre.

Vous déclarerez à M. le Prince Galitzin que S. M. est à cet égard dans les mêmes sentiments que le Roi d'Espagne, qu'Elle n'agrée aucune modification à ces franchises parce que la réciprocité est la base des engagements des Souverains, et qu'entre des puissances telles que le Roi et l'Impératrice la différence la plus légère est injurieuse à celle qui la supporte. Il faut que le Ministre de Russie en France jouisse des franchises, si ceux de S. M. en Russie ont le même avantage ou bien que les franchises soient également refusées aux uns et aux autres. Veuillez parler de cette affaire à M. Panin et ajoutez que la correspondance entre les deux cours peut très-bien ne point être altérée pourvu que l'Impératrice adopte la loi de la réciprocité.

204.

Le Duc de Choiseul au Duc de Praslin.

Versailles, le 1 Mai 1764.

Lui communique une copie de la réponse qu'à faite M. le M-is de Grimaldi, Secrétaire d'Etat de S. M. Catholique à M. le C-te de Buturlin, M-tre de Russie, au sujet de la franchise des droits sur le mobilier des Ministres étrangers à l'entrée à Madrid.

Cette réponse, qu'approuve le Duc de Choiseul, fait connaître au C-te de Buturlin qu'il est impossible, qu'il serait même contraire à la dignité du Roi d'Espagne, d'exonérer le Ministre du Czar des droits en question du moment que ceux de S. M. Catholique les paient à Pétersbourg. Puis la note ajoute que l'argument de M. de Buturlin, consistant à dire que les Ministres des autres puissances sont dispensés du paiement des dits droits et qu'il entend être traité de même, est sans valeur aucune, attendu que si ces derniers en sont exonérés ceux du Roi d'Espagne en sont également dispensés dans les pays où ils résident. En somme la note réclame et exige la réciprocité.

205.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 4 Mai 1764.

Monseigneur, Hier, jour anniversaire de la naissance de l'Impératrice, M. le Vice-Chancelier communiqua à l'Ambassadeur d'Angleterre, au Ministre de Vienne et à celui d'Espagne le traité d'alliance que la Russie vient de conclure avec la Prusse. Cette communication ne fut point faite aux Ministres des autres cours, quoiqu'ils se trouvassent tous assemblés en même temps chez M. le Vice-Chancelier, pour un dîner donné à l'occasion de la fête; ils ne pouvaient ignorer la raison pour laquelle ceux que j'ai nommés passaient successivement dans le Cabinet du Ministre Russe, mais ils entreprirent en vain de deviner le motif d'une réserve à leur égard qui leur paraissait déplacée et peu conforme aux procédés généraux usités entre les cours dans de semblables circonstances. Quant à moi, M-gr, j'étais d'autant plus éloigné de me formaliser de ce défaut d'attention que, le partageant avec des personnes d'un caractère supérieur au mien, je ne pouvais éprouver le moindre retour désagréable du côté de mon personnel et que j'apprenais d'ailleurs par une voie indirecte que le même courrier qui partira demain pour porter le traité à Vienne continuera sa route jusqu'à Paris.

Au surplus la communication n'en a été faite à l'Ambassadeur d'Espagne que parce qu'il l'a demandée, et, qu'affectant une rivalité de faveur, il aurait été humilié qu'on lui eut dérobé la connaissance d'une chose dont on faisait part à d'autres et qui sera publique incessamment.

206.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 8 Mai 1764.

Monseigneur, M. le Vice-Chancelier me fit l'honneur de me communiquer, hier au soir, le traité d'alliance conclu entre les cours de Pétersbourg et de Berlin le 30 mars (11 avril¹⁾). Le Ministre me dit, M-gr, qu'il s'était proposé de me le donner à lire mercredi dernier, jour auquel il en fit la communication aux Ministres de Vienne, de Londres

¹⁾ См. Ф. Мартенсъ. Собр. Трактатовъ и Конвенцій. Т. VI, № 218.

et de Madrid; mais qu'il n'avait pu le faire à cause de la quantité de monde qu'il avait chez lui, et à cause que je m'étais retiré avant qu'il fut libre. J'ai répondu à cette politesse par les remerciements qu'elle méritait.

Comme M. le Vice-Chancelier m'a assuré que le courrier qu'il expédie demain pour Vienne, et dans les paquets duquel il a bien voulu m'offrir de joindre cette lettre, porterait le traité à M. le Prince de Galitzin à Paris, avec l'ordre de le communiquer à Votre Grandeur, je crois superflu d'en rapporter ici le précis que je pourrais en faire d'après une simple lecture. Je me détermine à le supprimer d'autant plus volontiers que je me persuade que le Ministre de l'Impératrice auprès du Roi, me saura gré de ma discrétion et de lui laisser le plaisir d'être le premier à en faire part.

207.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 11 Mai 1764.

Monseigneur, Quelque sécurité que l'on affecte ici, il s'en faut bien que l'on soit sans inquiétude sur tout ce qui se passe en Pologne. On croit savoir à la vérité que l'Impératrice Reine a dit en plusieurs occasions qu'elle n'armerait point pour soutenir la liberté de l'élection et que son ministre à Berlin a constamment tenu le même langage. On suppose en effet que les Polonais, dénués de tous secours étrangers, seront plus dociles aux volontés de la Russie. Leur opiniâtreté donne de l'humeur et l'on est fort impatient ici de savoir l'effet qu'auront produit à Constantinople le mémoire qui y a été envoyé par quelques sénateurs et la nouvelle de l'approche des troupes Russes de Varsovie. Malgré le traité d'alliance, qui vient d'être conclu, on n'est pas assuré de la coopération du Roi de Prusse.

Plusieurs Russes disent que les engagements de ce Prince sont restreints à laisser faire l'Impératrice et ne s'étendent point jusqu'à la secourir de ses forces. Tout cela, M-gr, cause ici des perplexités très-remarquables.

Quelques ménagements que la Cour de Vienne observe, je ne puis me persuader, M-gr, qu'elle regagne de quelque temps l'influence qu'elle a perdue en Russie. L'aliénation de l'Impératrice Catherine est très forte. Elle ne peut cacher le déplaisir qu'elle a de ce que le Roi des Romains vient d'être élu sans sa participation. M. Panin disait dernièrement avec humeur que la Cour de Vienne était fort heureuse d'avoir obtenu de la

complaisance des Cours ce qui aurait dû naturellement lui coûter une guerre sanglante. Dès les premiers moments de son administration ce Ministre n'a point dissimulé le projet de ruiner ici l'influence de la maison d'Autriche. Il a répété en toute occasion qu'il empêcherait autant qu'il serait en lui que la Russie fut désormais la dupe de la politique raffinée de cet ancien allié. Par une suite de ce principe, M. Panin s'applaudit aujourd'hui de la liaison que sa Souveraine vient de former avec S. M. Prussienne. Cependant, M-gr, on m'assure que ce traité n'aurait pas été conclu sitôt sans les affaires de Pologne, et que ce n'a été qu'à cause du besoin pressant que la Czarine a senti de faire adopter ses vues au Roi de Prusse, qu'elle a précipité la consommation de cet ouvrage.

Je ne dois pas dissimuler à Votre Grandeur que les Ministres Russes, persuadés que la Cour de Dresde est absolument hors de jeu pour ce qui regarde la Pologne, font des agaceries au Ministre Saxon qui décèlent assez qu'on voudrait la détacher de l'alliance de l'Autriche. Dans une conversation de M. Panin avec le C-te de Sacken, dont j'ai cru le rapport que m'en a fait celui-ci sincère, parce qu'il s'accorde parfaitement avec la façon de penser que je connais d'ailleurs à ce premier ministre, il lui représenta fort au long que la maison de Saxe n'avait retiré ni ne pouvait espérer aucun avantage de son attachement à la cour de Vienne; que cet attachement lui était non seulement très onéreux, mais encore lui faisait perdre toute considération personnelle et la privait de la confiance des autres puissances d'Allemagne qui ne sauraient voir avec indifférence que la maison d'Autriche ramenât tout à son avantage particulier, et empietât sur les privilèges de l'Empire, en quoi elle était secondée par la complaisance de la Cour de Versailles. Le Ministre Russe termina son dialogue en insinuant au Ministre Saxon que si sa Cour plus attentive à ses véritables intérêts se tournait du côté de la Russie et de la Prusse, elle pouvait y trouver pour le futur une perspective plus avantageuse. Le moindre but que M. Panin ait pu se proposer dans cet entretien a été d'ébranler le Ministre Saxon dans les principes de sa Cour ou de pénétrer jusqu'à quel point elle y tient. J'ai lieu de croire, M-gr, que M. le C-te de Sacken a rendu tous ces propos avec l'impression qu'ils ont faite sur son esprit. Il en a été flatté, quoi qu'il soit convenu avec moi que, tandis que l'Impératrice Catherine sera sur le trône de Russie, la maison de Saxe n'a rien de bon à en espérer.

Cette Princesse a fait conduire à la forteresse deux officiers, auxquels on a infligé la peine du knout, non pour aucun acte de rébellion, mais à cause de quelques propos indécents et séditieux au sujet du voyage qu'elle projette.

Un Poionais nommé M. Orassincki a séjourné ici pendant quelque temps. Il a demandé à l'Impératrice de vouloir bien s'intéresser au rétablissement des privilèges de Pologne pour le libre exercice de leur religion.

Le Ministre de Danemark a dit avoir reçu de sa Cour un mémoire relatif à ce même objet avec ordre de le remettre au Ministre de S. M. I.

208.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 15 Mai 1764.

Monseigneur, J'ai eu l'honneur de rendre compte à Votre Grandeur dans mes précédentes de l'effet qu'a produit à cette Cour la déclaration que le Roi a fait remettre à Varsovie. Cette pièce, qui caractérise d'une manière si sensible la sagesse et la modération de Sa Majesté, n'a fait ici d'autre bien que d'aigrir l'esprit impétueux de la Czarine et d'achever son tableau aux yeux de l'Europe en la portant à des violences prématurées qui dévoilent toute la tyrannie de ses principes. Les Polonais et les Cours, M-gr, doivent s'attendre que cette Princesse comblera la mesure de ses injustices et que les obstacles qu'on opposera à ses vues n'aboutiront qu'à irriter son orgueil.

Il me revient que le Roi de Prusse s'est refusé longtemps au projet d'introniser le Stolnick en Pologne. Qu'il en a représenté les difficultés à la Czarine, mais que la voyant obstinée dans son caprice, il y a donné les mains. J'ignore à quelle condition. Ce que l'on peut présumer, et ce que plusieurs personnes affirment, c'est que la même circonstance où l'Impératrice Catherine paraît ne consulter que sa vanité et sa passion, est une affaire très-réfléchie et très-systématique pour le Roi de Prusse. La Pologne serrée entre deux Puissances qui lui auront donné un Roi, en suivra la destination; M. Poniatowski ne pourra jamais voler de ses propres ailes. Il n'aurait que des malheurs à craindre s'il devenait ingrat. Le Roi de Prusse fortifiera par lui ses rapports avec la Russie, reculera les points de ralliements entre les deux Cours Impériales et deviendra le principal arbitre du nord. Tels sont, M-gr, les raisonnements que les politiques font ici.

Je tiens d'assez bonne part que la Russie se propose d'engager les Cours de Londres, de Copenhague et de Stockholm, et le Roi de Prusse celle de Dresde d'accéder au traité qui vient d'être conclu. On a ici grande opinion de la sagesse des vues qui l'ont dicté, et on se flatte

que toute l'Europe y applaudira. Loin que la Czarine soit disposée à imiter la noblesse de nos principes, elle se croit en droit de tenir en Pologne une conduite directement opposée à celle de Sa Majesté. Soit que les Ministres Russes ignorent d'où dérivent la véritable considération d'un Empire, soit que les sophismes de leur orgueilleuse Souveraine les aveuglent, ils citent les traités et notamment l'acte signé à Vienne le 15 Mai 1736 pour justifier la violence de leurs procédés. On abuse de la lettre de ses propres engagements pour en violer l'esprit. Je ne doute pas que par une suite de cette mauvaise foi on ne fasse beaucoup valoir à la Porte Ottomane la réclamation de quelques Polonais qui ont demandé des troupes à la Czarine, et en particulier les remerciements que la confédération de Vilna fait faire par un député arrivé hier au soir de ce que S. M. Impériale a daigné envoyer des secours aux bons patriotes contre les excès du Prince Radziwill. L'on honore ainsi du nom d'intérêt pacifique et de devoirs de voisinage les démarches les plus hostiles et les plus injustes.

En causant avant-hier avec M. Panin, j'amenai sans affectation la conversation sur le chapitre de M. de Soltikoff; il me dit qu'il avait envoyé environ 20 m. roubles à ce ministre pour le mettre en état de liquider ses dettes. Je lui observai simplement qu'il aurait peut-être mieux valu adresser cette somme à M. de Galitzin, qu'on disait être fort exact et fort entendu en matière d'arrangement.

J'ai oublié, M-gr, de parler à Votre Grandeur de la négociation entamée entre les Cours de Pétersbourg et de Copenhague pour le renouvellement du traité du 26 Mai 1732. Il y a environ 6 semaines que M. d'Osten reçut un courrier qui lui apportât des instructions à ce sujet. La négociation allait très-bien, mais un accident, dont j'ignore précisément la nature, en arrêta subitement le progrès et causa une sorte de disgrâce au ministre de Danemark. Comme le chagrin qu'il en ressentait était sensible, je demandai dans le temps à M. Saldern ministre du Grand-Duc pour le Hotstein, s'il savait l'objet de l'inquiétude de M. d'Osten. Il me répondit avec humeur: „Cet homme est un brouillon qui gâtera éternellement les affaires des autres et les siennes“. J'ai appris d'ailleurs, M-gr, que l'Impératrice était disposée à renouveler le traité, mais à condition de ne point toucher aux articles secrets qui regardent le Holstein. Elle dit que cela ne la regarde point et qu'il faut attendre la majorité du Grand-Duc avant de penser à terminer les discussions respectives à ce sujet. Il y a apparence que la Cour de Copenhague s'est désistée sur ce point, puisqu'il me revient que la négociation reprend faveur et qu'on m'assure que le traité sera renouvelé incessamment. Au reste, M-gr, selon toutes les notions, c'est le Danemark qui a fait les premiers pas dans cette affaire et qui a sollicité la Russie. Il

n'est pas douteux que cette puissance ne se soit flattée d'obtenir des conditions avantageuses d'après le crédit qu'elle aura supposé à son ministre sur l'esprit de la Czarine; mais Catherine connaît trop bien M. d'Osten pour lui accorder d'autre sentiment que celui du mépris, et la Cour de Danemark perdra à prolonger son séjour ici.

M. Panin m'a confié de son propre mouvement qu'il était actuellement occupé de la négociation du traité de commerce avec l'Angleterre; qu'il n'y avait à la vérité rien de statué sur les conditions et que la commission travaillait encore à les régler, mais qu'il espérait que dans deux ou trois mois cette affaire serait terminée. Il m'a dit qu'on en ferait aussi avec d'autres puissances, et qu'il désirait particulièrement pouvoir en conclure un avec la France, et que personne n'en sentait plus l'avantage que lui. Je me suis borné à lui répondre, M-gr, que, pourvu que la concurrence et l'égalité de traitement fut établie entre tous les puissances, je ne doutais pas qu'il ne trouvât des dispositions très-favorables dans le ministère du Roi, pour un ouvrage dont l'utilité réciproque ne pouvait être effectivement douteuse.

L'Impératrice alla hier à Zarskoé Selo, où elle doit prendre les eaux qui lui ont été conseillées par ses médecins. On assure, M-gr, qu'Elle se rendra ensuite à Péterhoff, où Elle séjournera jusqu'à ce qu'Elle entreprenne le voyage qu'Elle a projeté du côté de Riga.

Je joins ici, M-gr, un supplément de la gazette de Pétersbourg du 7 de ce mois, qui a pour objet de détruire les bruits qu'on a répandus touchant les dispositions de la Porte Ottomane.

209.

Le Duc de Praslin à M. Bérenger.

Versailles, le 23 Mai 1764.

J'ai reçu vos lettres des 3, 10 et 17 avril N-os 65—71.

Il serait superflu, dans la crise où se trouvent actuellement les affaires de la Pologne, de vous charger d'aucune insinuation ni d'aucune représentation auprès du Ministère Russe. Cette puissance a franchi les bornes de la modération, ses troupes sont actuellement maîtresses de Varsovie. Elles ont dispersé la Diète qui y était assemblée et le Roi, qui n'a pas voulu que son ambassadeur restât indécentement exposé à des insultes, dont il ne saurait à qui demander la réparation, vient de lui ordonner de se retirer et de revenir en France, puisque d'ailleurs il ne saurait résider auprès d'une République dont le corps est insubstant et divisé. M. Hennin, dont le caractère représentatif est moins dilicat,

doit rester à Varsovie pour entretenir la correspondance et nous rendre compte des événements singuliers qui ne sauraient manquer de suivre ce qui s'est déjà passé.

Les différentes conversations que vous avez eues sur cette affaire avec le Ministère Russe, le ton de ses réponses à la cour de Vienne et le caractère altier de l'Impératrice Catherine, ne nous laissent pas douter que les choses ne soient portées à l'extrême et que le choix des Polonais ne soit forcé par toutes les voies possibles en faveur de M. Poniatowski.

Dans cet état de choses vous vous bornerez à faire sentir dans l'occasion aux Ministres Russes l'indécence et l'injustice de la conduite de leur Souveraine, en continuant de mettre en parallèle les procédés du Roi et de l'Impératrice Reine. Au reste, malgré tous les moyens qu'emploie l'Impératrice Catherine il ne faut pas croire qu'elle vienne à bout de faire réussir ses desseins sans y trouver une grande résistance, et il peut arriver encore bien des événements en différents genres qui mettraient des bornes au despotisme qu'Elle veut exercer. C'est ce que vous pouvez faire entrevoir adroitement au Ministère Russe, lorsque l'occasion s'en présentera en évitant d'y employer le ton de la menace.

Ce que vous me mandez du traité conclu entre l'Impératrice et le Roi de Prusse confirme les nouvelles que j'en avais reçu et qui se trouvent insérées dans tous les papiers publics; ainsi nous ne pouvons plus douter de l'union étroite qui subsiste entre ces deux souverains, mais il est intéressant d'en connaître toutes les stipulations, et nous espérons que vos découvertes réunies à celles du P-ce Lobkowitz vous mettront bientôt à portée de nous en rendre compte.

Vous faites très-bien de veiller sur les établissements que les français vont faire en Russie et de les en détourner.

210.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 29 Mai 1764.

Monseigneur, S. M. I. passe successivement de Zarskoé Selo à Péterhoff, a Oranienbaum. Je ne pense pas qu'Elle rentre dans sa capitale avant la fin de la semaine. On ne peut plus douter, M-gr, que cette Princesse n'entreprenne bientôt le voyage qu'elle a projeté. M. le C-te Orloff parut le 25 à la tête de son régiment des gardes à cheval et en conduisit une partie sur le chemin de Riga, où il a ordre de se rendre. Un détachement des gardes à pied s'achemine vers Revel et l'on m'assure que plusieurs autres doivent marcher au premier jour.

Les officiers ayant été mandés à la campagne reçurent ordre de partir sur-le-champ. On ne leur a pas permis de rentrer en ville et l'on soupçonne que par cette précipitation la Czarine a voulu prévenir les complots qu'ils auraient pu faire pour se dispenser de marcher. On a donné à chaque soldat dix roubles et une paire de bottes sans doute pour s'assurer de sa fidélité. On blâme universellement cette Princesse de s'éloigner dans des circonstances aussi critiques. Je sais que M. Pannin même lui a fait des représentations à ce sujet qui ont été inutiles. M. le Grand Duc reste ici. Quoique je ne connaisse point de parti formé, le nombre des mécontents est si grand que je ne serais point du tout surpris de voir éclore pour la seconde fois un événement important dans ce pays. Le Général Roumanzoff, qui avait gardé la retraite depuis son retour à Pétersbourg sous prétexte de maladie, mais dans le fait, parce qu'il était mécontent, est avec la Czarine depuis huit jours, et on me dit qu'Elle a des conférences très-longues avec lui. Quelques personnes soupçonnent qu'Elle lui donnera le baton de maréchal et le commandement de l'armée aux ordres du Prince Wolkonsky. Celui-ci, M-gr, a mandé qu'il avait des vertiges continuels qui ne lui permettaient guère de suivre les opérations qu'exige la qualité de Général. Quelques uns pensent que la Czarine veut aller se mettre Elle-même à la tête de ses troupes, afin de donner par cette conduite courageuse un nouveau lustre à son roman. Je ne m'avise point, et je ne suis pas en état, de prononcer sur les opinions du public, mais parmi les différents motifs qui peuvent porter cette Princesse à entreprendre son voyage, le plus vraisemblable selon moi, est de faire parade aux yeux de l'Europe d'une sécurité dont Elle ne jouit point. Des circonstances qui ne sauraient être éloignées fixent nos idées sur cet objet d'une manière plus positive.

Il est arrivé le 23 un courrier de Constantinople, et je ne reçois que dans ce moment une lettre qu'il m'a apportée de M. de Vergennes. Je vois par son contenu que la tranquillité que l'on affecte ici du côté de la Porte n'est rien moins que sincère. L'on continue cependant d'afficher que l'on ne craint rien, et que l'on doit regarder les affaires de Pologne comme à peu près terminées à la satisfaction de la Czarine.

La négociation du traité de commerce avec l'Angleterre est dans la plus grande activité. Les ministres Russes se sont déjà assemblés à ce sujet; quatre membres de la Commission ont donné chacun un projet particulier. Le Conseiller Klingstädt, vendu à la factorie anglaise, a proposé de lui accorder une exemption de Douanes de 4 p. % sur tous les objets d'importations. Il a motivé cette faveur exclusive sur les intérêts qu'a la Russie d'encourager par cet avantage une société de négociants qui exporte toutes les denrées et marchandises Russes.

*

L'Impératrice a envoyé à M. Odart les différents projets avec ordre d'y joindre ses annotations. Il s'est élevé avec force contre le privilège qu'on proposait d'accorder aux Anglais, et on ne saurait mieux démontrer, qu'il l'a fait, combien il est contraire aux véritables intérêts de la Russie. Il a essuyé des scènes très vives à cette occasion; je l'ai fort exhorté à ne pas mollir sur une matière dans laquelle la raison parlait en sa faveur, et je lui ai promis de mander à Votre Grandeur le zèle qu'il me témoigne pour faire jouir la France des mêmes avantages que l'Angleterre. Je l'ai assuré au surplus que le Ministère de S. M. ne consentirait jamais à conclure un traité de commerce avec la Russie qui n'aurait pas pour base une concurrence exacte et l'égalité de traitement avec toutes les nations. J'espère, M-gr, qu'il continuera de me faire lire les suites de cette affaire, dont je serai attentif à rendre compte. On m'assure qu'indépendamment de cette négociation M. Gross en suit une particulière à Londres, dont l'Ambassadeur d'Angleterre à cette Cour n'a que des notions imparfaites; elle a pour objet un traité d'alliance dont la confection sera vraisemblablement liée à celle du traité de commerce. Je crains que les désirs de la Russie sur ce dernier point ne la détermine à des complaisances pour nos rivaux qui ne pourraient que nous être très-désavantageuses.

211.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 29 Mai 1764.

Monseigneur, Je suis très reconnaissant, M-gr, de l'approbation que Votre Grandeur a la bonté d'accorder au ton mesuré que j'ai pris en parlant aux Ministres Russes des affaires de la Pologne. Comme il est certain que ce qu'il y a de sensé parmi eux désapprouve la conduite de la Souveraine, il l'est aussi que ni les conseils ni les représentations les plus sages n'apportent aucun changement à la résolution de cette Princesse.

Je pense absolument comme Votre Grandeur sur le compte de M. de Bestoujeff. Je ne me suis point flatté qu'un retour sincère pour la France, et moins encore qu'aucun sentiment pour moi, lui fit désirer de me voir. Ce vieillard, accablé d'infirmités et privé dans ce moment de toute influence dans les affaires, conserve encore pour l'intrigue un goût qui ne doit finir qu'avec lui. Il est constant, M-gr, que son aversion pour le système actuel de sa Souveraine est extrême et qu'il n'y souscrira jamais de bonne foi. Ses principes connus à cet égard lui

ramènent les partisans de l'alliance Autrichienne et Saxonne qui ne sont pas en très-petit nombre; et comme l'opinion de la sincérité de nos liens avec ces deux puissances est assez solidement établie dans ce pays, M. de Bestoujeff a cru devoir au moins s'y prêter, soit pour faire valoir davantage aux yeux des Russes l'intérêt d'un renouement avec les cours de Vienne et de Dresde unies avec nous, soit pour encourager ces mêmes cours à ne rien négliger pour renouer avec la Russie, en les flattant qu'elles ne seraient point obligées de renoncer à la France. En conséquence il a donné les assurances les plus fortes qu'il ne sentait aucune répugnance, et qu'il ne voyait que de l'utilité, à rapprocher l'Impératrice de nos liens. Voilà, M-gr, la raison politique qui a engagé M. de Bestoujeff à témoigner le désir de me voir chez lui. Il est probable qu'il a eu aussi des motifs particuliers à ses intérêts. Il a prévu que si des circonstances, toujours possibles dans ce pays-ci, occasionnaient une révolution dans le Ministère ou dans les affaires générales, il ne lui serait pas inutile d'intéresser le Ministre du Roi, ou du moins de ne pas le trouver contraire à ses vues et au progrès de son influence. Mes soupçons, M-gr, se bornent à ces deux objets. Il relève d'une maladie très-sérieuse. Je ne l'ai vu que pour lui marquer des respects, il n'aura certainement rien de moi dont il puisse faire usage sur nos affaires.

Je n'ai jamais cru à l'impartialité dont les Ministres Russes ont fait parade relativement à la Pologne; s'ils ont tenu quelquefois des propos honnêtes, ils parlent d'eux-mêmes ou d'après un artifice suggéré par leur Souveraine. Le Prince Lobkowitz est dans une inaction entière sur cet objet depuis longtemps; je ne sais même s'il ne s'en est point repenti d'en avoir trop dit.

Il est convenu avec moi que nous ne pourrions, sans risquer la dignité de nos Cours, insister davantage à faire des représentations honnêtes au Ministère d'une Princesse qui emploie ouvertement des moyens tyranniques pour consommer son injustice.

Je me conformerai, M-gr, selon vos ordres, au langage du Ministre Impérial, mais comme sa Cour a certainement plus d'intérêt que nous à cette affaire il convient qu'elle fasse les premiers pas.

212.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 12 Juin 1764.

Monseigneur, Cette Cour prétend savoir qu'il existe une négociation relative à un traité d'alliance entre la Maison de Bourbon, celle d'Autriche et le Roi de Sardaigne. Je ne puis douter, M-gr, que la personne qui

m'a confié cette opinion russe ne la tient de M. Panin. Ce Ministre pense devoir former dans le Nord de l'Europe un système propre à balancer celui du midi. On attribue la facilité avec laquelle le Roi de Prusse vient de se lier avec la Czarine à la connaissance qu'on lui suppose de l'union des Puissances méridionales. Que l'opinion Russe à cet égard soit fondée ou non, ce que j'ignore parfaitement, je n'ai pas cru devoir négliger de la rendre à Votre Grandeur.

La Cour de Vienne est regardée à celle-ci comme une Puissance qui cherche à faire des dupes. Loin de rompre avec elle on tâchera d'entretenir ses espérances sur le rétablissement de l'ancien système, et on lui donnera des assurances de bonne volonté en prenant des engagements contre elle. Cela est trop visible pour que l'on puisse y être trompé. J'ai cependant lieu de croire, M-gr, qu'au lieu de persévérer à improuver hautement les démarches de la Czarine en Pologne, le Ministère Impérial voudrait aujourd'hui se faire un mérite auprès d'Elle de ne pas les contrarier. J'ose affirmer que ce parti ne produira qu'un ridicule de plus. On se flatte ici que tout est fini malgré l'opposition des Puissances. Des démonstrations de complaisance viendront trop tard, elles ne seraient reçues que comme des marques de faiblesse.

La différence de l'accueil fait publiquement à l'émissaire Polonais et au Prince Lobkowitz a été si frappante que la Czarine a cru devoir réparer par des excuses l'humiliation qui pouvait en résulter pour ce dernier. Après lui avoir fait dire, il y a deux jours, par le Vice-Chancelier qu'elle ne l'avait point reconnu, Elle lui a demandé pardon hier avec trop peu de dignité et trop de coquetterie pour une Souveraine. Malgré cela la hauteur autrichienne n'oublie point la première offense.

La négociation du traité de commerce avec l'Angleterre s'avance. Il me revient qu'on est disposé à le conclure sur le pied de celui de 1734, à quelques modifications près, et que le Ministère Russe se réserve la liberté d'accorder les mêmes avantages à toutes les autres Puissances. L'Angleterre en stipule de particuliers pour l'établissement de deux Comptoirs à Riga. On m'assure que c'est à ce seul objet qu'est accrochée la conclusion du Traité, et l'on espère ici que la Cour de Londres s'en désisterra.

La fermentation dans ce pays et les indices qui la décèlent sont fréquents. La promotion de M. de Roumanzoff souffre des difficultés; ses antagonistes assurent même qu'il ne sera pas maréchal. On pense que la Czarine le fera Adjudant-Général, si Elle voit trop de danger à lui conférer ce premier grade militaire.

Le public ne voit dans le voyage de l'Impératrice, qui paraît différé jusqu'au 20 juillet (style russe), qu'un motif de curiosité ou d'ostentation. Les ennemis du trône insinuent, je pense avec plus de malignité que

de fondement, qu'Elle veut réaliser son projet de mariage avec Orloff. Dans tous les cas ceux qui connaissent les précautions qu'Elle a besoin de prendre disent que le camp qu'Elle établit entre Narva & Revel et qui sera aux ordres de M. de Roumanzoff est destiné à tenir en échec la garnison de Pétersbourg si les mécontents, qui resteront dans cette capitale avec M. le Grand-Duc, entreprenaient de s'en servir pour opérer une révolution.

Quoique je ne doute pas, M-gr, que M. le M-is de Paulmy n'ait envoyé à Votre Grandeur le supplément à la Gazette de Varsovie, que je joins ici, je crois devoir l'informer que la lettre que les Ministres Russes en Pologne y ont fait insérer, vient d'être mise sur la Gazette Allemande qui s'imprime à Pétersbourg. Cette lettre qui porte des caractères de fausseté et paraît avoir été controuvée uniquement pour en imposer au public, renferme aussi une imputation remplie d'injustice et de malignité contre l'Ambassadeur de Sa Majesté à Constantinople. Je n'aurais pas manqué de m'en plaindre à M. le Vice-Chancelier et de lui représenter l'indécence de pareils artifices, si usés, si indignes de tous ceux qui ont l'honneur de servir un Souverain qui aime la vérité, et sur lesquels d'ailleurs la récrimination est si fort à la portée de tout le monde, si j'avais cru que la lecture de cette pièce pût faire d'autre impression sur les gens sensés que celle du mépris pour son auteur.

213.

Le Duc de Praslin à M. Béranger.

Versailles, le 16 Juin 1764.

J'ai reçu vos dépêches des 24 & 27 avril, des 4, 8 et 11 mai N-s 72--76.

Nous avons reçu par Dresde une copie du traité des cours de Russie et de Berlin parfaitement conforme à tout ce que vous nous en aviez précédemment marqué; mais il nous importe actuellement de savoir s'il n'y a point entre les deux Souverains d'autres stipulations plus secrètes et contraires à l'intégrité de la Pologne qui nous tiennent infiniment plus à cœur que le choix de son Roi.

Le M-is de Paulmy, avant d'exécuter l'ordre qu'il doit avoir reçu actuellement de revenir ici, a pris sur lui et même contre l'esprit de ses instructions et du système d'impartialité que nous avons adopté, de dresser un plan d'accommodement entre les deux partis qui divisent la Pologne, et dans lequel le zèle de cet ambassadeur a stipulé également les intérêts des puissances et ceux des particuliers. Ce mémoire a été

remis en forme d'anonyme et point ministériellement par M. Hennin au Stolnick Poniatowski, sans avoir été communiqué même à M. le C-te de Mercy avec lequel nous avons prescrit à l'Ambassadeur du Roi le plus parfait concert.

Je vous instruis de cet événement parce que je ne doute nullement que le mémoire en question n'ait été envoyé à Pétersbourg. Au surplus je ne vous charge point d'en parler le premier aux Ministres Russes, mais seulement dans le cas où ils viendraient à vous en entretenir, l'intention du Roi étant que vous leur répondiez alors que vous avez connaissance de cette démarche de M. le M-is de Paulmy; que S. M. a été très blessé que son ambassadeur se soit immiscé dans cette affaire, qu'elle l'a désapprouvé et réprimandé vivement, et que notre politique est bien éloignée d'adopter une marche si ténébreuse, tandis qu'elle s'est toujours montrée à découvert depuis le commencement de l'interrègne de Pologne.

214.

Mémoire sur le Commerce de la Russie ¹⁾.

Ce n'est que de nos jours, et sous le règne du Czar Pierre I, que la Russie a commencé de figurer dans le système politique de l'Europe. Jusqu'alors les sujets de ce vaste empire attachés à leurs anciens usages trafiquaient de proche en proche, et les productions de leur sol, quoique précieuses pour la marine, ne nous parvenaient que par des intermédiaires. Les Anglais ont reconnu les premiers que les bois de construction, les mâts, les chanvres, les brais, les goudrons, les suifs, les fers et différentes autres marchandises, que les nations commerçantes tiraient de Hambourg de Dantzick, de Riga et de Stockholm, étaient en très grande partie originaires des provinces de l'Empire russe. Ils ont fait des entreprises de commerces, ont établi des maisons à St.-Pétersbourg et à Moscou. Ils se sont procuré les moyens de tirer ces marchandises de la première main. Ils ont contracté avec les plus grands propriétaires, leur ont fait des avances, et par cette politique, ils tiennent dans leur dépendance les plus grands seigneurs russes. A mesure que ces seigneurs se sont éclairés, ils ont senti le préjudice qu'ils en souffraient et le gouvernement russe a accueilli plus favorablement les Français. Ceux-ci, et le S-r Raimbert en particulier, ont prouvé que les vins et les eaux-de-vie que les Anglais leur portent sont originaires de la France, que toutes les draperies, les soieries, merceries, quincailleries se fabriquent

¹⁾ Joint à la lettre de M-r Averdy, du 17 Juin. 1764.

concuement en France comme en Angleterre, et qu'il leur serait utile de recevoir des Français les premiers de ces articles, d'acheter les autres de nous comme des Anglais, et de ne donner de préférence aux uns ni aux autres pour la vente des productions de leur sol. Ces insinuations ont disposé les ministres du Czar à négocier un traité de commerce avec la France, entamé d'abord avec M. le marquis de l'Hôpital, alors ambassadeur à la Cour de Russie, et mis à la veille d'être signé par M. le baron de Breteuil. La dernière guerre ralentit cette négociation; mais il est certain que les dispositions des Russes sont également favorables et que M. le marquis de Bausset doit s'attendre à trouver tout facile pour cette partie de ses instructions, si les vues politiques lui permettent d'en suivre l'objet avec chaleur. On pense que pour rendre ce traité utile à la France, il est à propos d'éviter d'y entrer dans les détails, mais qu'au contraire il convient de se renfermer dans des généralités en stipulant que les marchandises et denrées des cru et fabrique de France ne payeront d'autres ni plus grands droits, soit qu'elles soient importées en Russie par des vaisseaux français ou tous autres appartenant aux sujets des nations les plus favorisées; et que les productions de la Russie seront traitées de même quand elles en seront exportées pour la destination de la France, ou pour le compte des négociants français.

Ce premier avantage obtenu, nous avons encore à vaincre les entraves pour notre commerce causées par les engagements préalables des seigneurs russes qui, la plupart débiteurs des Anglais pour les avances qu'ils en ont reçues, sont hors d'état de se libérer de toute autre manière qu'en donnant leurs productions en paiement, et que leurs besoins obligent de solliciter journellement de nouvelles avances. Ce n'est qu'en pratiquant la méthode des Anglais que nous pouvons parvenir successivement à les supplanter ou à trafiquer en Russie en concurrence avec eux. Mais on doit considérer que ces avances qui, dans l'origine, étaient à la portée des négociants particuliers sont devenues considérables à mesure que les gains se sont accrus, que tel seigneur russe a déjà reçu et consommé la valeur des effets que ses terres ne produiront que successivement, et que l'état lui-même se trouve engagé avec des négociants anglais par des traités particuliers à leur livrer certaines productions en totalité.

Ces inconvénients ont toujours arrêté les négociants français, établis en Russie, dont le commerce se trouve borné à quelques commissions de productions de Paris, sans qu'ils osent se livrer à des achats de marchandises de France dans la crainte de se trouver forcés de les vendre à crédit au risque de n'en être payés que difficilement et à la longue.

On crut en 1758 avoir trouvé une branche de commerce superflue aux Anglais, dont nous pourrions jouir privativement, et qui donnerait de la faveur et du crédit aux négociants qui en faisaient l'entreprise: c'est la traite des tabacs qui se fabriquent en Ukraine. On pensa que si cette culture était perfectionnée, les tabacs d'Ukraine pourraient tenir lieu en France de ceux que nous tirons des Hollandais et peut-être de ceux de Virginie et de Maryland. Deux obstacles s'opposèrent au succès de cette entreprise, l'un de la part de la Russie, où feu M. le comte de Schouwaloff, profitant de la faveur éclatante dont il jouissait auprès de l'impératrice Elisabeth, se fit concéder le privilège exclusif de la traite et vente des feuilles de tabac dans toute l'étendue de l'empire russe, le second provenant de notre propre constitution. Le privilège exclusif de la vente des tabacs en France y est un article très essentiel et très important des fermes générales. Le produit de cette partie dépend entièrement de la qualité des tabacs que les fermiers fournissent au peuple. Les sujets sont accoutumés aux espèces usitées, et on a craint que, si la qualité en était altérée par des mélanges, ce ne fut un encouragement à la contrebande déjà trop pratiquée et les premiers envois s'étant trouvés de qualité très inférieure, M.M. les fermiers généraux se sont dégoûtés et ont renoncé à faire de nouveaux essais après avoir reçu successivement dans les trois années 1760, 1761 et 1762 trois millions pesant à raison d'un million par an.

Aujourd'hui le premier de ces obstacles se trouvant levé par la suppression du privilège ci-devant accordé à feu M. le C-te de Schouwaloff, il est devenu praticable de prendre des mesures pour perfectionner la culture et préparation des feuilles de tabac d'Ukraine. Le gouvernement russe paraît même y porter son attention. On sait qu'il a fait venir à grands frais des graines de tabacs d'Alsace, Virginie et Maryland, qu'il a fait distribuer ces graines aux cultivateurs et qu'il leur a donné différents encouragements pour mettre en pratique les procédés de culture et préparation que M.M. les fermiers généraux avaient inspiré aux S-rs Raimbert et Michel avec qui ils avaient traité, et que ceux-ci ont fait traduire en langue russe, imprimer et distribuer à grands frais en Russie. On s'est déjà aperçu du bon effet de ces dispositions; et par de nouveaux essais, arrivés il y a quelques mois, on a évidemment reconnu que, si les feuilles de tabac d'Ukraine sont encore au dessous de la bonne qualité de celles d'Alsace, Virginie et Maryland, elles sont déjà fort supérieures à celles qui avaient été ci-devant fournies par les S-rs Raimbert et Michel à la ferme générale.

Dans ces circonstances on croit devoir présenter les moyens de rendre utile aux deux empires l'établissement d'un commerce réciproque entre les sujets respectifs.

On suppose que par préalable le traité de commerce négocié par M. de l'Hôpital et suivi par M. de Breteuil sera arrêté par M. de Bausset leur successeur, peu après son arrivée à la cour de l'Impératrice de Russie, qu'en conséquence de ce traité:

1) les deux cours agiront de concert auprès de celle de Danemark pour arrêter un tarif qui fixe les droits du passage du Sund sur les tabacs,

2) qu'il sera fait un marché entre M.M. les fermiers généraux et des négociants français établis en Russie pour une fourniture annuelle de deux millions pesant de feuilles de tabac d'Ukraine pendant la durée du présent bail des fermes à des prix, clauses et conditions également favorables aux contractants, et de manière que les fournisseurs soient mûs par leur propre intérêt à faire les dépenses nécessaires pour perfectionner la culture et préparation des tabacs, et que cette fourniture soit faite à M.M. les fermiers généraux dans différents ports de l'Océan et de la Méditerranée, en sorte qu'ils puissent en diviser la consommation, dans les différentes provinces du royaume avec économie sur les frais,

3) que, par des conventions précises et stables, soit la marine du Roi ou la compagnie des Indes, soit l'une et l'autre, s'engageront à recevoir annuellement, soit à prix fixe, soit en conséquence d'achats par commission, une certaine quantité de mâts, bois de construction chanvres, brais, goudrons et fers qui seront fournis par des négociants français établis en Russie, ce qui mettra ces négociants en état de prendre des engagements avec les Russes et de leur faire des avances qui les tireront de la dépendance où les tiennent les Anglais.

Ces préalables procureront aux maisons qui seront chargées de ces opérations les moyens de se concilier la confiance des Russes, leur donneront un crédit qui servira d'encouragement aux négociants français pour leur faire des envois en marchandises du cru et fabrique de la France, et exciteront l'émulation pour multiplier les établissements de maisons françaises à St. Pétersbourg, à Moscou et autres villes de l'empire de Russie.

215.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 19 Juin 1764.

Monseigneur, Les Ministres de la Czarine en Pologne lui ont mandé que tout conspirait au succès de ses vues. Que l'état des choses ne demandait point que le P-ce Wolkonsky entrât avec la totalité de sa division. Qu'il suffirait d'envoyer un détachement pour en imposer au Grand Général

et mettre fin une fois pour tous aux contradictions qu'il ose encore opposer. En conséquence cette Princesse a ordonné au Général Stoffel d'aller à la poursuite de ce Seigneur Polonais avec un corps de troupes légères de la division d'Ukraine. Le projet est de le tourner et d'enlever sa personne, à quoi l'on se flatte de réussir facilement par une marche combinée des troupes aux ordres du Général Stoffel avec celle que commande le Prince Dachkoff.

Il part aujourd'hui, M-gr, un courrier anglais chargé de dépêches relatives à la négociation du traité de commerce entre la Cour de Londres et celle-ci. On me confirme ce que j'ai eu l'honneur de mander à Votre Grandeur sur l'intention où l'on est de reproduire le traité de 1734 à quelques différences près, et l'on persévère encore à ne point vouloir accorder des avantages exclusifs. Milord Buckingham, s'entretenant il y a quelques jours avec un de ses amis sur cette matière et sur les liaisons ultérieures que la Russie se propose de former avec l'Angleterre, protesta que sa Cour n'entendrait à aucun engagement qu'au préalable le traité de commerce ne fut signé. Il ajouta qu'elle n'était point pressée de contracter des alliances et que si la Czarine avait à cœur celle de l'Angleterre, elle devait montrer plus de facilité et se prêter à des conditions plus raisonnables dans la négociation entamée pour le seul objet qui importait véritablement à la Cour de Londres. Au surplus, M-gr, on continue de m'assurer que M. Gross a des ordres particuliers de sa Souveraine de préparer et disposer le ministère anglais à un traité d'alliance. D'un autre côté l'on me dit que l'Angleterre n'est point d'humeur à contracter aucun engagement où il soit question de subsides, et l'on présume que la Czarine, ayant grandement à cœur de rapprocher les cours de Londres et de Berlin, le Roi de Prusse stipulera des secours pécuniaires comme un point fondamental de sa réunion avec son ancien allié.

Le public parle d'une convention secrète entre les Cours de Copenhague et de Stockholm. J'en ignore l'objet, et ce n'est point ici que je puis être informé de la vérité ou de la fausseté de ce bruit.

Je joins ici, M-gr, un exposé de la confédération de Lithuanie, et un autre de ce qui s'est passé en Pologne depuis la rupture de la Diétine générale de Graudentz etc. M. le Vice-Chancelier fit hier présent de ces deux pièces à tous les ministres étrangers. Je crois répondre à ses désirs en les envoyant à Votre Grandeur. Je vous adresserai aussi incessamment, M-gr, un autre mémoire apologétique que ce ministre nous a donné à lire et qu'il nous a dit être sous presse. En attendant qu'il en soit sorti, il suffira de dire ici qu'il contient les motifs qui ont porté l'Imp-ce à faire entrer ses troupes en Lithuanie à la suite de la réclamation faite en dernier lieu par M. Oskierka. Il me revient que ce

sont celles aux ordres du G-al Rennenkampf dont j'ai déjà parlé. Les prétendues violences du Prince Radziwill ont donné lieu à cette démarche; la tendre humanité de S. M. I. la lui a fait regarder comme nécessaire. Votre Grandeur verra à quel point cette Princesse porte la magnanimité de ses sentiments. „Le trône, dit elle, dans cet écrit est le défenseur du genre humain; son devoir sur une partie répand l'intérêt sur la totalité“. Il y a quantité de périodes tout aussi justes, aussi nerveuses et aussi bien arrondies que celle-là; mais ce serait en dégradant la beauté que de les présenter détachées, il faut voir l'ensemble pour en sentir tout le mérite. Je les ai admirées dans un silence respectueux et je me suis borné à dire à M. le Vice-Chancelier que je ferais parvenir cette prière avec plaisir lorsqu'elle serait imprimée.

J'ai lu ce tissu de paralogismes et de faux principes en appuyant sur les points les plus sophistiqués par de simples inflexions de voix, mais assez remarquables pour être facilement senties. Rien ne m'aurait été plus aisé, M-gr, que de réduire cet écrit à sa juste valeur, en démontrant aux ministres russes le faux et le ridicule de son contenu, mais certain comme je le suis que mes représentations ou mon persiflage n'auraient produit que de l'aigreur, le parti du silence m'a paru plus sage et j'espère que Votre Grandeur daignera l'approuver. La léthargie des puissances intéressées immédiatement au maintien des constitutions de la Pologne rendant leur ruine inévitable, il me semble que ce serait compromettre sa dignité que de montrer un intérêt infructueux aux Polonais et qui n'aboutirait qu'à aliéner de plus en plus l'esprit de la Czarine.

M. le P-ce Lobkowitz est malade depuis quelques jours; mais j'espère qu'il ne tardera point à se rétablir. On m'assure, M-gr, que M. le M-is de Paulmy a refusé de reconnaître la légitimité de la Diète de convocation, et que cette Assemblée lui ayant déclaré en conséquence qu'elle ne le reconnaissait point pour Ambassadeur, il a pris le parti de s'éloigner de Varsovie. Je lui écris aujourd'hui deux mots pour lui demander simplement si ce qu'on m'a dit à son sujet est vrai, le lieu de sa retraite et quelles mesures, il y a à prendre pour assurer la continuation de notre correspondance.

M. le Vice-Chancelier prévint hier les Ministres Etrangers que Sa Majesté Impériale se proposait d'aller voir manœuvrer sa flotte à l'embouchure de la Newa par le premier vent favorable et qu'elle les admettrait à l'honneur de l'accompagner dans cette petite course maritime; comme le moment n'en est point encore fixé, il serait possible qu'ayant l'honneur d'assister la semaine prochaine à cette fête, je fusse privé de celui de vous écrire.

Il est vraisemblable qu'au retour l'Impératrice fera un plus grand voyage en Livonie et qu'elle partira du 18 au 20 de ce mois (style Russe).

216.

Le Duc de Praslin à M. Bérenger.

Compiègne, le 29 Juin 1764.

Nous voyons assez par ce qui se passe en Pologne le développement du caractère et des sentiments de l'Imp-*ce* Catherine; ses protégés ne gardent plus aucun ménagement et vont à leur but avec toute l'audace et la célérité que la force leur donne. Vous aurez déjà appris la manière injurieuse dont le primat a reçu l'ambassadeur du Roi, lorsque ce dernier a été lui annoncer l'ordre qu'il avait de se retirer et la conduite sage et modérée que M. le M-*is* de Paulmy a tenue dans cette occasion. Cet outrage ne permet pas à S. M. de laisser aucun français accrédité en Pologne et j'écris par ce courrier à M. Hennin d'en partir aussitôt.

Je ne doute pas que cet événement ne donne matière à quelques réflexions de la part de la Cour de Russie et principalement si la Cour de Vienne juge à propos de tenir une conduite uniforme, en retirant aussi l'Ambassadeur et le résident qu'elle a à Varsovie. Vous tâcherez d'être instruit de la sensation qu'il aura produit sur l'Impératrice et des discours qu'Elle tiendra. Quant à ceux que vous pourriez entendre à cet égard, vous n'aurez d'autre réponse à y faire, sinon que le Roi ne saurait que mépriser dans le fond l'injure d'un particulier tel qu'un Evêque Polonais, mais que cet évêque, étant en ce moment le chef reconnu de la République, S. M. se réserve sans doute à en tirer par la suite une satisfaction proportionnée à l'offense.

Je suis bien aise que M. d'Oskierka vous ait épargné l'indécision de lui rendre sa visite, mais je vous préviens, soit pour lui, soit pour tout autre Polonais qui viendrait à Pétersbourg, avec une pareille commission que l'intention de S. M. est que vous vous absteniez de toute espèce de communication avec eux, afin qu'on ne puisse pas en inférer une sorte de reconnaissance de leur caractère et de la légitimité de leur mission.

217.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 17 Juillet 1764.

Monseigneur, La conduite que M. le C-*te* de Mercy a tenu dans les derniers temps de son séjour dans ce pays a des conséquences dont je crois devoir informer Votre Grandeur. L'intrigue de cet Ambassadeur, à laquelle fut associé le Résident de Saxe et dont l'objet était de ré-

tablir le crédit de M. Bestujeff sur la ruine de M. Panin, a mis dans le cœur de ce dernier une animosité qui s'est aigrie de jour en jour à mesure qu'il a mieux connu la trame formée pour le perdre. M. Orloff qui devait en être le ressort principal a eu la pusillanimité de tout découvrir à sa Souveraine et cette Princesse en a informé M. Panin pour échauffer son zèle, lorsqu'il a été question de lui faire adopter ses vues relativement à la Pologne et à l'alliance avec le Roi de Prusse pour laquelle la politique de ce ministre avait déjà un goût de predilection. M. Panin s'y est livré d'autant plus volontiers que, ne pouvant ignorer les embuches que des Puissances étrangères lui tendaient auprès de sa Souveraine, il a cru se venger à la fin d'elles et acquérir un appui contre leurs complots; je sais, M-gr, qu'il est aujourd'hui dans une correspondance directe avec le Roi de Prusse dont le C-te de Solms est le canal; ce ministre Russe n'oublie rien pour faire partager son ressentiment à ses amis. Plusieurs de ceux-ci, autrefois partisans du système autrichien et Saxon, s'attachent de bonne foi à l'alliance Prussienne, parce que disent-ils les cours de Vienne et de Dresde, non contentes d'employer toutes sortes de manœuvres pour amener l'Impératrice dans leurs intérêts, s'en prennent à l'Etat et à la personne des particuliers qu'elles soupçonnent leur être contraires. Ce grief est exagéré avec humeur, et semble détériorer les affaires de la maison d'Autriche en Russie du moins pour quelques années. Je dois ajouter, M-gr, qu'on a nommé la Cour de France comme complice de la trame autrichienne contre le Ministère Russe. Je me suis récrié à l'imposture vis-à-vis une personne qui m'en a parlé confidemment, et je l'ai prié de détruire cette calomnie toutes les fois qu'elle en aurait occasion. J'ai soutenu avec le ton et la force de la vérité que, étant seul à Pétersbourg à l'époque de cette prétendue manœuvre, M. de Mercy ne m'en avait jamais dit un mot, et que cet Ambassadeur connaissait trop particulièrement ma façon de penser sur le compte de M. Panin pour ne m'avoir pas dérobé avec le plus grand soin la connaissance de toute démarche dirigée contre ce ministre. Il est très-possible, M-gr, que M. de Mercy et surtout le Résident Saxon, pour donner plus de poids à leur cabale vis-à-vis de M. de Bestujeff et de M. Orloff les aient flattés du concours de la France; mais je n'ai certainement rien fait, ni rien dit qui puisse colorer une pareille assertion. Je sais au reste que M. Panin me rend toute justice à cet égard et que l'Impératrice, peu de jours avant son départ, s'entretenant avec ce ministre des retards de l'arrivée de M. Bausset, M. Panin lui dit que vu l'état des choses, elle ne devait point en être fâchée; qu'il serait possible que ce nouveau ministre fut chargé d'objets de négociation peu agréables à manier dans les circonstances actuelles; qu'on ignorait le liant et le ton qu'il apporterait dans les affaires. Il ajouta à

cette occasion un témoignage sur mon compte qu'il ne me convient point de rendre, mais j'ose me flatter, d'après la manière dont je me suis constamment conduit à son égard, qu'on accrédi tera pas facilement les impressions injustes qu'on voudrait lui donner contre moi.

On a reçu en dernier lieu des nouvelles de Constantinople qui ne permettent plus de douter de l'immobilité des Turcs. Le ministre de la Czarine mande que loin que la Porte Ottomane ait dessein de s'immiscer dans les affaires de la Pologne, elle a formellement déclaré qu'elle n'était obligée par aucun traité d'empêcher l'entrée des troupes Russes sur le territoire de la République. Il ajoute que les Turcs ont été fort alarmés de la marche de quelques régiments de l'Impératrice vers Ocza-kow et qu'on lui en a demandé le motif avec inquiétude. Ces avis, M-gr, me viennent de trop bonne part pour que je puisse ne pas y ajouter foi.

L'Ambassadeur d'Angleterre vient d'expédier un courrier par la Suède et le Danemark. On ignore si cette route détournée a d'autre objet que celui de procurer une voie de communication entre les ministres anglais; mais cette nouveauté fait soupçonner des rapports que je n'ai pu approfondir. J'ai lu dans une dépêche écrite de Copenhague que le Ministère Danois était encore incertain et délibérait sur le parti à prendre par rapport à l'accession au traité conclu entre la Prusse et la Russie.

Plus je fais des perquisitions, M-gr, sur la disposition actuelle des esprits par rapport à la Souveraine, plus je me confirme dans l'opinion qu'on est déterminé à attendre des circonstances plus favorables pour en secouer le joug. Quelques officiers ont répandu parmi les gardes que s'ils osaient remuer, l'Impératrice viendrait les combattre à la tête de son armée de Livonie. Ces janissaires ne sont point assez braves pour courir le risque de se mesurer avec des troupes de campagne. La Princesse Dachkow, à la faveur des belles nuits d'été dans ce pays, est allée deux ou trois fois vers les 11 heures du soir se promener à cheval aux environs des casernes; elle a été remarquée et on lui a ordonné de la part de l'Impératrice d'avoir à s'éloigner de Pétersbourg. Elle est à quarante werstes d'ici.

On a remarqué que la garde, qu'on a donné à M. le Grand-Duc dans sa retraite, n'a point encore été changée malgré l'usage contraire en toute occasion.

Nous apprenons que le plaisir des fêtes que l'Impératrice reçoit en Livonie a été un peu troublé à son arrivée à Riga par le murmure des troupes et des signes de mécontentement parmi la noblesse. On croit néanmoins encore qu'Elle ira jusqu'à Mittau.

J'ai cherché à pénétrer si le roi de Prusse ne craignait point un changement de règne en Russie, et ne l'empêcherait point, autant qu'il

serait en lui. On m'a assuré, M-gr, que la personne du Souverain lui était à peu près indifférente, et que ce Prince était si sûr de M. Panin et de ceux qui gouverneraient l'Empire dans le cas d'une révolution qu'on ne croyait pas qu'il y fût contraire.

218.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 20 Juillet 1764.

Monseigneur, J'apprends presque en même temps de quatre endroits différents, par des personnes qui ne peuvent avoir de communication ensemble, que le malheureux Prince Iwan a été égorgé, il y a trois jours, dans la forteresse de Schlisselbourg. Le régiment qui y était en garnison, après avoir résolu de briser les chaînes de son Empereur, a commencé par s'emparer du magasin à poudre. Un domestique du Gouverneur en a averti son maître; celui-ci est accouru pour prévenir le dessein des conjurés; il s'est mis à la hâte, le mieux qu'il a pu, en état de leur en imposer, et les a d'abord exhorté à rentrer dans leur devoir. Les conjurés ont répondu qu'ils n'en connaissaient point d'autre que celui de délivrer le légitime souverain, et l'ont demandé avec autorité. On prétend qu'on a fait feu, qu'il y a eu des coups donnés de part et d'autre, et que le Gouverneur a été laissé pour mort sur la place. La confusion était extrême et les partis contraires se balançaient par le nombre et par la force. Il s'agissait de pénétrer jusqu'à l'appartement de l'infortuné prisonnier. La garde nombreuse et affidée, qui en défendait l'entrée, a crié que si elle était forcée de le rendre on n'aurait pas la satisfaction de le voir en vie. On s'est opiniâtré et le Prince Iwan a été remis à ses libérateurs percé de coups, ensanglanté et mort. A ce spectacle le courage a manqué aux plus déterminés; leurs consternation ne leur a pas permis de pourvoir à leur sûreté par la fuite. La plupart des officiers et beaucoup de soldats ont été arrêtés.

Tels sont, Monseigneur, les détails que je reçois dans ce moment de cette affreuse catastrophe. La nouvelle en est trop récente pour que je puisse en assurer la vérité; mais elle est trop importante pour que je diffère à en informer Votre Grandeur. Ce n'est peut-être qu'une fausse alarme que je serai obligé de rétracter. Je dois ajouter en attendant que le Sénat a été assemblé la nuit dernière avec le Général en chef, Prince Galitzin, commandant de Pétersbourg, et qu'il a été dépêché plusieurs courriers. Je viens au reste de courir les rues de la ville. Il règne partout un calme profond. Je n'y ai point remarqué la sensation qu'un

pareil évènement devrait naturellement exciter. Les personnes, qui m'en ont parlé, soupçonnent que cette sédition et l'horrible assassinat par où elle a fini ont été également prémédités et ordonnés par la Czarine. On pense qu'Elle était depuis longtemps décidée à se délivrer d'un objet, dont la vie l'inquiétait continuellement, et qu'elle a fixé cette horrible exécution au moment de son absence pour qu'on ne l'en crût pas coupable.

P. S. — Au moment où je fermais cette dépêche, M-gr, on me confirme l'évènement dont j'y rends compte. On me dit que l'officier qui était à la tête de ceux qui réclamaient le Prince Iwan a présenté à ses gardes un ordre supposé signé du Sénat en corps, par lequel il était chargé de ramener cet Empereur à Pétersbourg. Les gardes, après avoir massacré ce Prince, ont introduit les conjurés dans sa prison et en leur montrant son cadavre fumant encore, ont produit un autre ordre signé de la Czarine qui leur avait enjoint de mettre à mort le Prince Iwan, si des factieux venaient en force pour l'enlever. L'officier saisi d'horreur, s'est écrié: „j'ai manqué mon coup“.

Je connais trop la passivité des Russes pour croire que cet évènement ranime leur courage et les porte à venger les droits de leur trône et ceux de l'humanité.

219.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 24 Juillet 1764.

Monseigneur, Il n'est plus permis aujourd'hui de douter de l'évènement dont j'ai rendu compte par ma dernière dépêche; mais quoique tous les rapports se réunissent sur le fait, ils diffèrent beaucoup quant aux circonstances, et la diversité d'opinions est telle que, malgré la plus grande attention à démêler la vérité, je dois cependant demander à Votre Grandeur la permission de faire des changements à mes relations à mesure que je serai plus exactement informé.

La nuit du 14 au 15 selon quelques avis, et selon d'autres du 15 au 16 de ce mois, le S-r Mirovitch, ukrainien d'origine, qu'on dit descendre de Mazepa, accompagné d'environ cent hommes qui étaient de garnison à Schlisselbourg, demanda à la garde immédiate du Prince Iwan qu'on lui remit l'Empereur; il présenta à cet effet un Ukaze du Sénat où on lisait que l'Impératrice Catherine n'ayant pu supporter plus longtemps l'ingratitude de ses sujets, avait pris le parti d'abandonner le trône et sortir de l'Empire pour épouser en paix M. Orloff. Qu'en

conséquence les Sénateurs, assemblés en corps, avaient ordonné au S-r Mirovitch de retirer le Prince Iwan de sa prison et de le ramener à Pétersbourg, pour y être reconnu en sa qualité de seul et légitime Souverain de la Russie. La garde immédiate composée de vingt soldats et deux officiers répondit qu'elle ne pouvait se soumettre à cet ordre faux et supposé, et que si on s'obstinait à vouloir enlever le Prince Iwan on ne l'enleverait pas en vie. Alors Mirovitch usa de violence, l'on fit feu de part et d'autre et quelques soldats furent tués; cependant l'un des deux officiers de garde s'avance vers la chambre où son camarade était avec le Prince Iwan, et lui dit à travers une fenêtre grillée qu'il était temps d'exécuter ses ordres. Celui-ci au moment même passe son épée à travers du corps de ce jeune prince qui dormait dans son lit, et l'achève à coups de bayonnette. On dit que cette malheureuse victime, ayant entrepris de se défendre, a eu la main emportée. L'exécution finie, le cadavre fumant encore est jeté devant Mirowitch qui se prosterne au pied de son Empereur en disant: «J'ai manqué mon coup, il ne me reste qu'à mourir». On lui lit ensuite un ordre signé de l'Impératrice par lequel il était enjoint à la garde de mettre à mort le Prince Iwan en cas qu'on usât de violence pour l'enlever. Mirowitch s'est constitué prisonnier de lui-même, en remettant son épée sans qu'on la lui demandât. Le Gouverneur a été fort maltraité ainsi que je l'ai mandé, mais n'est point mort des coups qu'il a reçus. Le Prince Iwan est exposé dans l'église de Schlisselbourg en habit de matelot, qui était son habillement ordinaire, et qui est celui qu'on donne souvent aux criminels d'Etat. L'un des frères Orloff, Procureur du Sénat, a été sur les lieux pour dresser le procès-verbal de cette tragédie. On dit que Mirowitch était lieutenant des gardes Préobrajenski, et que par beaucoup d'intrigues il a changé sa place avec un Lieutenant du Régiment de Smolensk actuellement en garnison à Schlisselbourg. On ajoute qu'il avait promesse du Lieutenant-Colonel de ce Régiment d'être soutenu s'il parvenait à enlever le Prince Iwan. On a remarqué des courriers fréquents sur les avenues de Schlisselbourg pendant les huit jours qui ont précédé l'exécution. Le chemin a été fermé depuis, pendant presque toute la semaine dernière.

Le S-r Schkourin, naguère valet de chambre, aujourd'hui chambellan de la Czarine et sa maîtresse Catherine Ivanovna, femme de chambre, y ont été ensemble peu de jours avant l'assassinat.

Voilà les faits, M-gr, tels que je les ai recueillis; voici les soupçons. Tout paraît singulier dans cette affaire; on ne conçoit pas comment Mirowitch, qui a eu le courage de former un projet si hardi, n'a pas commencé par exécuter celui d'égorger la garde. Lorsqu'il a entendu qu'on voulait mettre à mort son Empereur, ne devait-il pas hasarder de

*

le sauver et de se sauver lui-même, en faisant main basse sur tout ce qui aurait fait obstacle à son dessein? Pourquoi, ayant la supériorité du nombre, s'abandonne-t-il prisonnier de gaieté de cœur? S'il est coupable, il n'a pu se dissimuler la certitude d'une mort ignominieuse et cruelle ou d'une vie plus cruelle encore.

On m'assure que peu de jours avant le départ de la Czarine, il lui a présenté une supplique contenant des griefs à la charge du hetman et que cette Princesse lui a répondu qu'on lui rendrait justice après son retour. Cette circonstance n'est rien moins qu'indifférente. Si le hetman a trempé dans cette affaire, comme quelques personnes l'en soupçonnent, il aura engagé cet Ukraïmien à une démarche propre à faire croire qu'il n'avait aucune intelligence avec lui, mais si l'esprit de Catherine a présidé à la manœuvre des conjurés et à la barbarie des gardes, elle aura conseillé la même démarche, afin que le coup étant fait et au moyen de quelque déposition extorquée contre le Hetman, elle puisse le rendre plus odieux et le perdre plus facilement, en lui imputant un artifice dont l'exposé seul serait une semi preuve contre lui.

Mirowitch avait-il des complices ou n'en avait-il pas? Il n'est guère vraisemblable qu'il ait entrepris lui seul une opération aussi grande et aussi difficile. Cependant nulle personne de considération n'a disparu; le calme le plus profond règne à Pétersbourg; la Czarine au lieu de s'être hâtée, sur la première nouvelle de cet événement, de revenir dans sa capitale, y est retournée lentement, et conserve, dit-on, toutes les apparences de la sécurité. Le temps, les circonstances de cette action concourent également à faire croire que la Czarine a porté Mirowitch, par la voie de quelque personne affidée, à une entreprise qui devait la délivrer d'un Prince qu'Elle craignait. Les étrangers, qui déplorent sa mort, se félicitent qu'il ne soit pas venu à Pétersbourg. Il n'est pas de doute que sa présence y eût excité une émeute et qu'on n'eût commencé par nous égorger tous... Il reste à voir, M-gr, quel parti Catherine prendra sur cette affaire. On présume qu'Elle publiera un manifeste pour notifier la mort du Prince Iwan. On a envoyé un chirurgien pour l'embaumer et il y a des personnes qui pensent qu'il sera exposé dans cette capitale, mais j'en doute. La sensation sera vive, surtout parmi le clergé; on dit que l'archevêque de Riazan et quelques autres prélats faisaient au peuple des sermons fort licencieux à l'occasion des domaines, dont ils ont été dépouillés il y a quelques temps. Que diront-ils lorsqu'ils apprendront la mort tragique d'un prince après le règne duquel on sait qu'ils soupiraient et dont ils espéraient le rétablissement de leurs privilèges. M. Panin tremble pour lui et pour son pupile à Tzarskoë Selo. Je sais que l'Impératrice avait ordonné que l'on y tint des voitures prêtes jour et nuit et des relais de distance en distance, afin de

transporter le Grand Duc à Riga, au premier avis qu'on aurait de quelque mouvement à Pétersbourg. On m'a dit que la Princesse Daschkoff avait reçu ordre dans sa retraite de s'éloigner davantage, et qu'elle était à plus de deux cents werstes d'ici. L'Impératrice lui reproche les promenades aux casernes dont j'ai parlé et d'avoir reçu habituellement les mécontents dans sa maison.

220.

Le Duc de Praslin à M. Bérenger.

Compiègne, le 27 Juillet 1764.

J'ai reçu, M., les dépêches que vous avez pris la peine de m'adresser en date des 29 mai 5, 12 et 19 juin, sous les N-os 79, 80, 81, 82 et 83. Celle du 8 mai N-os 75 m'est également parvenue.

La déclaration où se trouvent les affaires de Pologne ne me fournit aucune matière à vous donner des instructions à ce sujet.

Nous sommes très curieux d'apprendre comment se sera passé l'entrevue que l'Impératrice doit avoir à Riga avec M. Poniatowski et surtout quelle sensation la présence de cet ancien favori aura faite sur son successeur. Le parti que Catherine a pris de traîner à sa suite tous les grands, dont elle pouvait soupçonner l'attachement, semble la garantir suffisamment des dangers que son autorité pouvait courir pendant son absence de Pétersbourg.

Il ne nous paraît pas, M., que l'Angleterre ait eu aucune envie de se mêler des affaires de Pologne. Nous croyons que les événements de cette partie fixent assez peu l'attention de sa politique, à moins qu'elle n'ait envie de faire acheter la reconnaissance du nouveau roi par quelques complaisances de commerce. Nous voyons cependant avec plaisir qu'on est dans de bons principes à Pétersbourg, puisqu'on refuse d'accorder aux Anglais les avantages exclusifs dont ils ont joui jusqu'à présent. Vous ferez très bien, M., de cultiver et d'entretenir le sieur Odart dans les sentiments qu'il manifeste sur ce sujet et vous ne devez pas avoir de peine à lui faire entendre que l'avantage de sa cour se trouvera dans l'établissement de la concurrence, puisque enfin, en se conduisant autrement, la Russie ressemblerait au Portugal que ses liaisons exclusives avec les Anglais ont rendu presque nul dans la balance du commerce.

M. le Chancelier Woronzoff est arrivé à Paris depuis quelques jours; il est venu avant hier ici et à été reçu du roi avec distinction et bonté. J'ai voulu dire un mot à ce ministre au sujet des douanes et il

m'a laissé entendre qu'il y avait eu du mal entendu dans cette affaire de la part des fermiers russes et qu'elle s'arrangerait. J'attendrai pourtant de savoir quelque chose de plus positif à cet égard avant de faire partir M. de Bausset.

On n'a donné à l'Impératrice de Russie le titre de Duchesse de Holstein que parce qu'on a pensé qu'Elle devait l'avoir conservé, mais puisque cette Princesse y a renoncé l'on ne l'employera plus dans le protocole.

221.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 31 Juillet 1764.

Monseigneur, Nous apprenons que l'Impératrice a fait visite à M. de Biron à Mittau, et qu'Elle a donné le cordon de St. André à son fils aîné. Ce Courlandais a fait frapper une médaille à cette occasion pour perpétuer la mémoire d'un évènement si glorieux pour lui et pour sa famille. On pense que cette Princesse rentrera incessamment dans sa capitale.

Je n'ai pu découvrir si M. Poniatowski s'est rendu auprès d'Elle. Je tiens simplement d'une personne digne de foi qu'on est ici d'opinion que ce Polonais a été déguisé à Riga. Le secret était nécessaire pour ne point donner d'ombrage à M. Orloff, qui n'est point accommodant sur de pareilles entrevues et singulièrement avec M. Poniatowski qu'il hait et qu'il craint. Les gardes ont été dispersées par pelotons en différents quartiers assez éloignés pour rendre leur communication difficile. On ne leur a point distribué de munitions de guerre, quoiqu'on ait amplement pourvu un régiment de campagne qui est près de cette ville. On fait l'exercice tous les soirs depuis quelques jours; on entend pendant plusieurs heures le canon et un feu de mousqueterie continu. Des sénateurs et autres gens graves s'assemblent pour faire des promenades sur l'eau. Mais dans ces parties inventées pour exciter l'allégresse publique, ils apportent des figures si tristes que l'observateur ne peut se défendre d'en rire. On continue cependant de vivre en paix, malgré la publicité de l'assassinat du Prince Iwan. On m'assure qu'il a été inhumé à Schlisselbourg. Le manifeste qui doit annoncer sa mort n'a point été imprimé et ne le sera vraisemblablement qu'après le retour de la Czarine.

Je tiens de bonne part, M-gr, que ce malheureux prince, pour l'entretien duquel l'Imp-ce Elisabeth donnait dix roubles par jour, avait été réduit à un demi rouble depuis le commencement du règne actuel.

Il n'y a presque personne qui doute que Catherine n'ait été l'âme du mystère d'iniquité qui vient de le faire périr. Mirowitch a été transféré dans la forteresse de Pétersbourg. Il ne transpire encore rien de la conduite que l'on tient à son égard: seulement pour la forme le G-al Vey-marn est désigné pour présider à la commission qui doit instruire son procès. Cet homme est voué à la Czarine et aux Orloff. Le choix de sa personne ne sert qu'à fortifier le soupçon général. Cette horreur produit sur les Russes l'effet qu'elle doit naturellement produire sur des esclaves. L'impression de la crainte devient plus sensible. Un silence morne succède à la licence des propos. Les maisons ne s'ouvrent que difficilement aux étrangers. Catherine revient à pas lents pour montrer sa sécurité à l'Europe, et en imposer à ses sujets. Elle subjuguera ces derniers si quelques circonstances inopinées ne dérangent ses mesures. Rien ne serait plus aisé que de la renverser de son trône. Je ne saurais douter que, si un homme de quelque considération se mettait à la tête d'un régiment des gardes et portait les premiers coups, la haine publique n'achevât ce qu'il aurait commencé. Mais je ne connais point cet homme, M-gr. Il n'y a d'ailleurs ni union ni confiance parmi les grands. Je connais trois ou quatre coteries absolument séparées les unes des autres, et qui se détestent réciproquement. Il règne de la réserve dans chacune d'elles, mais la peur les domine toutes. La Czarine le sait et s'en réjouit. Après avoir anéanti par une nouvelle forme le Sénat et le Synode, deux corps dont l'institution était d'autant plus sacrée que Pierre I en avait dicté les règlements, elle pense à se délivrer de ses Streltzi. Elle fait donner cinquante roubles à chacun des soldats des gardes qui quittent le service pour se retirer du côté de Moscou et quatre vingts à ceux qui vont jusqu'à Kazan. On m'assure qu'Elle veut ôter cette ressource à son fils, dont Elle voit avec peine que la puberté avance. Ce jeune Prince annonce des dispositions sinistres et dangereuses. Il parle à ses entours avec la légèreté et l'indiscrétion de son âge. Il est connu que sa mère ne l'aime pas et que depuis qu'Elle règne elle lui refuse avec trop peu de bienséance toutes les marques de tendresse, qu'elle lui prodiguait auparavant. Il est vif, emporté dans ses desirs, hait son gouverneur et lui trouve des ridicules. Il dissimule avec les Russes et se livre avec confiance aux étrangers. Il demandait, il y a peu de jours, pourquoi on avait fait mourir son père et pourquoi on avait donné à sa mère le trône qui lui appartenait de droit; il ajoutait que quand il serait grand, il saurait bien se faire rendre raison de tout cela. On me dit, M-gr, que cet enfant se permet trop souvent de pareils propos pour qu'ils ne soient pas rendus à l'Impératrice. Or, personne ne doute que cette Princesse ne prenne toutes les précautions possibles pour en prévenir l'effet.

Quant à M. Panin, la disgrâce de la Princesse Daschkoff, à laquelle il tient par les liens de la nature et de l'amour, doit le mettre dans un état violent. Cet homme fin et bon pour le conseil est d'une timidité inconcevable dans l'exécution. Son mécontentement est certain, mais il l'est peut être autant qu'il sera tôt ou tard victime de sa faiblesse.

Lorsque M. de Lestock, au moment de la révolution, voulait ranimer le courage et fixer les irrésolutions de la Princesse Elisabeth, on dit qu'il lui montra son propre portrait en religieuse rasée dans un couvent qui était le sort qui l'attendait, si Elle avait tardé plus longtemps à s'emparer du trône. On pourrait dire de même aux Russes, qui sont actuellement en place, vous ne serez bientôt que des pauvres Sibériens si vous ne brisez vos fers.

222.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 7 Août 1764.

Monseigneur, L'Impératrice est rentrée le 5 de ce mois dans cette capitale au bruit du canon de la forteresse; la principale noblesse des deux sexes l'attendait au Palais d'été. M. le Grand Duc a été la recevoir au bas de l'escalier. Les Ministres Etrangers marchaient à la suite de S. A. I. mais M. l'Ambassadeur d'Angleterre, qui était à leur tête, avait fait volte-face après s'être avancé jusqu'à la troisième anti-chambre, a retrogradé dans la salle du trône accompagné de tous les Ministres Etrangers. Ça a été dans cette salle qu'ils ont eu l'honneur de baiser la main de l'Impératrice et de la féliciter sur son heureux retour. M. le Prince Sulkowski, nouvellement débarqué à Pétersbourg, qui s'était joint au détachement diplomatique, voyant la contre-marche de Milord Buckingham, lui criait indécemment pourquoi donc cela M. l'Ambassadeur? On remarque qu'il n'aurait point dû aller au devant de l'Impératrice s'il craignait de compromettre sa dignité, ou ne point retourner sur ses pas; cette variation subite dans le procédé n'a pu produire qu'un effet peu agréable aux yeux d'une Cour très-nombreuse et très-brillante.

Malgré les soins que la Czarine a pris de composer son air et son visage dans cette première apparition, Elle n'a pu se donner la sérénité d'une âme tranquille. Cette Princesse ne joue bien son rôle de fausseté que lorsqu'Elle est médiocrement affectée, trop de contrariétés l'aigrissent dans ce moment pour qu'Elle puisse cacher son humeur. Les nouvelles qui lui sont venues en dernier lieu de Constantinople la mettent

surtout au désespoir. Il a été remis à son Résident Obreskoff un mémoire en forme de déclaration, dans lequel la Porte Ottomane, après avoir dit qu'elle persiste à désirer que la couronne de Pologne soit placée sur la tête d'un Piaste quelconque, donne cependant l'exclusion à M. Poniatowski, dont elle insinue en termes honnêtes et nullement menaçants qu'elle ne verrait point l'élection avec plaisir. Elle motive son sentiment sur ce que ce Polonais n'a ni l'expérience, ni l'âge convenable et principalement sur ce qu'il n'est point marié. Je ne puis me flatter, M-gr, d'avoir pénétré l'objet total des dépêches que le courrier Russe a apportées, mais le commis des Affaires Etrangères qui a le département de Constantinople, en convenant de l'existence de la déclaration, affirme qu'elle est très-amiable pour l'Impératrice, qu'au surplus il ne tiendra qu'à Elle de placer sur le trône de Pologne qui bon lui semblera, et que la Porte Ottomane n'est pas en état d'entreprendre la guerre contre la Russie. Ce même commis ajoute que la France a gagné le Khan des Tartares, qu'Elle fait ses efforts pour persuader le Divan que sa Souveraine a le projet d'épouser M. Poniatowsky, après qu'il aura été couronné, et que l'exclusion que la Porte lui donne dérive uniquement de la crainte fomentée par nous qu'un pareil mariage ne réunisse la Pologne avec la Russie sous la même domination. Je ne puis dire, M-gr, ce qui irrite le plus la Czarine, ou de ne pouvoir douter que la connaissance de ses intrigues ait pénétré jusqu'au sérail, ou de voir la tournure qu'on a prise pour ruiner ses desseins. Elle a ordonné sur-le-champ à M. de Keyserling d'engager de sa part M. Poniatowsky à se choisir une femme et à la fiancer sans perte de temps. Elle se flatte que la publicité de cette démarche arrêtera l'impression qui doit résulter du bruit de son projet de mariage. Catherine, au reste, est bien décidée à faire la guerre s'il le faut pour achever ce qu'Elle a commencé en Pologne. Ses Ministres qui affectent quelques fois avec les personnes de la nation de gémir sur les suites que son opiniâtreté peut avoir, disent cependant que les choses sont trop avancées pour qu'ils puissent reculer. Mais j'ai lieu de croire que, si le Turc éclate avec vigueur, ils ne seront pas les derniers à miner sous le trône de leur Souveraine. Impatients du joug qui les domine, ils publieront pour le secouer leur prévoyance et leurs conseils que l'entêtement de la Czarine aura rendu inutiles. Ils la chargeront de tout l'odieux d'une guerre que la nation regarde comme son grand fléau.

Cette déclaration de la Porte, M-gr, est le crime de la France dans l'opinion publique, et vous jugez bien que ma situation n'en devient pas plus agréable. Je me renferme dans le silence autant que je puis; quand on m'oblige d'en sortir je dis que j'ignore tout. Je ne parle que de l'amitié du Roi pour l'Impératrice, de l'amour de S. M. pour la paix

de la justice et de l'ordre général, de sa bienveillance pour les Polonais et le maintien de leurs constitutions.

Des avis secrets me disent qu'une personne d'ici, qu'on n'a point voulu me nommer, a imbu la Porte de l'idée du mariage de l'Impératrice avec M. Poniatowski. Selon d'autres avis le Roi de Prusse lui-même, en haine de ce Polonais, a manœuvré sourdement à la Porte pour la faire exclure et attirer un contretemps à la Russie, dont on dit qu'il ne partage point sincèrement ni les vues ni les affections. Le temps seul peut mûrir la diversité de ces rapports, et me faire connaître lequel est le plus digne de foi. J'en rends compte parce qu'ils caractérisent le trouble et le conflit des opinions.

Le Vice-Chancelier a confié au Ministre d'Espagne que l'on commençait à voir de mauvais œil que M. de Bausset n'arrivât point. L'aigreur où sont les partis m'annonce quelque insinuation prochaine à ce sujet. Je ne doute pas que la Czarine ne manifeste son ressentiment par des inquiétudes et toute sorte de petites chicanes.

J'ignore, M-gr, quel parti on prendra au sujet de Mirowitch. Jusqu'à présent on veut le faire passer pour factieux; quand on lui demande pourquoi il a voulu enlever le Prince Iwan, il répond froidement que s'il avait à faire ce qu'il a fait, il le ferait encore; qu'il espérait devenir Lieutenant-Général et Chambellan en délivrant son légitime Souverain, comme Orloff l'est devenu en aidant l'usurpatrice de son trône. Le Sénateur Neplueff a d'abord fait arrêter quarante personnes parmi lesquelles il y en a plusieurs de distinction. M. Panin a modéré son zèle. Il a prétendu qu'il fallait assoupir cette affaire et non pas la rendre plus sérieuse en chagrinant des personnes peut-être innocentes. La présence de la Czarine nous mettra sans doute à portée bientôt de voir le nœud de cet événement. Il a donné lieu de rechauffer le projet de l'établissement d'une ligne de succession dont on parle assez publiquement. Plusieurs personnes veulent que l'Impératrice ait le dessein de mener bientôt le Grand-Duc à Moscou pour l'y faire couronner et l'associer au trône. Elle désignera pour régner après lui les frères du Prince Iwan et, à leur défaut, les filles. Selon ce projet ces Princes devraient sortir de leur retraite et être envoyés à Brunswick pour y être élevés, avec 25 mille roubles de pension chacun. Le Roi de Prusse serait garant de leur patience à attendre que les vicissitudes de la vie humaine les rétablissent sur le trône de leurs ancêtres, suivant l'ordre de la substitution indiquée.

Voilà, M-gr, le roman composé par le public et le vœu général des Russes qui regardent comme pernicieux à l'Empire l'état d'incertitude où ils se trouvent depuis longues années par rapport à leurs souverains.

Malgré cela, je sais, M-gr, que l'Impératrice ne se prêtera à ces idées d'arrangement que lorsqu'elle les croira nécessaires pour se maintenir. Lorsqu'on lui a fait des ouvertures à ce sujet elle a répondu: „Que craint-on? Le trône m'appartient, doute t-on que je ne pourvoie au bien de mes sujets quand il sera temps“?

On mande de Pologne à M. de Sacken que M. de Mercy, avant de partir de Varsovie, y a donné un grand diner à la famille Czartoryski et lui a tâté le pouls sur un accomodement avec le parti patriotique et la maison de Saxe par rapport aux prétentions formées à la charge du feu Roi Auguste. Cet Ambassadeur a, dit-on, insinué qu'on ne devait pas se flatter que sa Cour approuvât l'élection future qu'au préalable on eût terminé ces différends.

223.

Le Duc de Praslin à M. Bérenger.

Compiègne, le 8 Août 1764.

J'ai reçu, M., les dépêches que vous avez pris la peine de m'écrire le 24 de juin et le 3 juillet sous les N^o 85 et 86.

Nous ne pouvons qu'approuver la conversation que vous vous êtes procurée avec M. Panin et dont vous rendez compte dans la première. Les termes dans lesquels ce ministre s'est exprimé sur l'affaire des douanes nous font espérer qu'elle sera bientôt terminée puisque l'absence du prince Galitzin l'a placé seul pour quelque temps à la tête du département politique. Quant aux propos qu'il vous a tenus sur ce qui se passe en Pologne, nous avons peine à prévoir quelle sorte de mystère est cachée sous la conduite de l'Impératrice de Russie, et quel événement satisfaisant il pourra produire. Au surplus, il est inutile que vous fassiez à l'avenir aucune espèce de représentations sur cet objet puisque à coup sûr elles n'auraient aucun effet.

La seule chose que j'aie à vous recommander dans ce moment ci, M., c'est de veiller à l'état de la négociation anglaise sur le commerce, et d'entretenir ceux qui en sont chargés dans le juste principe que la concurrence des nations commerçantes est le système le plus avantageux pour la Russie; mais vous ne devez point en parler aux ministres, à moins qu'ils n'entament les premiers cette conversation.

Nous sommes déjà instruits depuis longtemps des ordres que l'Impératrice de Russie a fait donner à ses ministres en pays étranger de débaucher des ouvriers de toute espèce pour les attirer dans ses Etats, et nous nous proposons bien de veiller attentivement sur les nôtres.

Ainsi, M., vous ne manquerez pas de nous instruire de tout ce qui viendra à votre connaissance sur cet objet et vous continuerez de prêcher le retour à tous les Français que l'appas de la fortune pourrait attirer en Russie.

Je n'ai rien à répondre sur le détail que vous m'avez fait du voyage de l'Impératrice à Cronstadt, celui qu'Elle médite à Riga sera sans doute plus intéressant relativement aux affaires politiques, et j'attends avec impatience que vous nous donniez des nouvelles de l'entrevue qui s'y fera.

224.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 14 Août 1764.

Monseigneur, L'Impératrice se rendit samedi dernier au Sénat. L'affaire de l'assassinat du Prince Ywan y fut discutée, les opinions sur le parti à prendre par rapport à Mirowitch furent partagées. On ne peut convenir de la manière dont on informerait le public de cet événement, et le manifeste n'est pas encore imprimé. La Souveraine a, dit-on, remis à douze Sénateurs les premiers interrogatoires faits par le Général Veymarn et leur a confié le soin de porter un jugement dans lequel elle fait semblant de ne point vouloir influencer.

Il a été envoyé aux Ministres Russes dans les cours étrangères des instructions pour fixer leur langage dans le cas où on leur parlera de la mort du Prince Ywan. Quant à nous, on ne nous a point dit un mot. Catherine, M-gr, veut effectuer des choses que Pierre 1^{er} n'osa point entreprendre. Le grand nombre de fêtes du rit grec lui ayant paru préjudiciable au bien de son Empire, elle se propose de les supprimer. Pour que cette innovation ne lui soit point imputée elle la fera demander par son clergé même. Il y a longtemps qu'elle plaisante les Evêques qui l'entourent sur les abus des cultes des saints et des images. Le Procureur du Synode, qui a deviné son projet, en a dressé le mémoire. Elle en a renvoyé l'examen à ce Tribunal. Mais tandis qu'elle dit tout haut que cette affaire ne la regarde point, elle travaille sous main à la faire décider selon ses désirs.

Cette Princesse a résolu d'aller visiter la Finlande au printemps prochain. On présume que le camp qu'elle y formera aura pour objet de faire respecter ses volontés à la diète de Suède. L'opinion générale est qu'Elle ne négligera rien pour y acquérir une influence prépondérante et y augmenter la puissance du trône.

Les dispositions connues de M. Panin ne permettent pas de douter qu'il ne partage avec chaleur les principes et les affections de sa Souveraine à cet égard.

Il arrive tous les jours des vaisseaux chargés de colons. On en compte déjà trois mille parmi lesquels se trouvent plusieurs français. Un nommé Rapin en a conduit dernièrement une troupe à Hambourg. Cet individu, français d'origine, est parti d'Angleterre et doit aller dans le Palatinat, la Suisse et les Provinces frontières de la France pour y continuer ses recrues.

L'Impératrice a donné son portrait enrichi de diamants à M. le C-te Orloff.

M. de Bestujeff a eu dernièrement un accident dont on a cru qu'il ne rechapperait point. Sa santé devient cependant meilleure, quoi qu'il ne soit pas encore hors de danger.

M. de Panin p...e le sang et est obligé de garder le lit; je viens d'envoyer chez lui, il ma fait dire qu'il était toujours fort mal.

On fera demain l'inauguration du monastère fondé pour l'éducation des demoiselles de condition à l'instar de celui de S-t Cyr.

On espère de voir arriver incessamment ici un ministre de la Porte Ottomane chargé de complimenter l'Impératrice sur son avènement au trône.

225.

Le Duc de Praslin à M. Bérenger.

Versailles, le 26 Août 1764.

J'ai reçu, M., les lettres que vous m'avez écrites le 10 et le 20 du mois dernier N^o 87 et 90. Les N-os 88 et 89 ne m'étant point encore parvenus.

L'événement que nous a appris la dernière de vos dépêches nous a été confirmé par les lettres de Hollande et avec les mêmes circonstances. Il est important d'observer les suites de cette espèce de révolution manquée, et je ne doute pas que vous ne soyez très attentif à recueillir tout ce qui peut y avoir rapport et à nous en faire part. Mais il serait à propos de savoir ce qu'est devenu le prince de Brunswick, père du malheureux Ywan, ainsi que ses jeunes frères ou sœurs. Tant qu'il y aura des rejetons d'un sang qui a un droit si légitime au trône, l'Impératrice n'y sera pas solidement affermie, et cette considération pourrait mettre en grand danger les jours de cette malheureuse famille.

Je compte, M., que M. le marquis de Bausset partira incessamment, afin de prévenir la saison où les chemins seront gâtés dans le Nord. Vous pouvez l'annoncer au ministère russe, et s'il vous témoigne quelque étonnement du retard qui a été mis au voyage de ce ministre, vous répondrez vaguement que vous n'avez eu aucun détail à cet égard, et que vous pensez que ses arrangements particuliers en ont seuls été la cause.

226.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 28 Août 1764.

Monseigneur, Les conférences avec le Ministre de Prusse sont très-fréquentes. Cette cour-ci n'est point sans ombrage dans le début de son alliance avec la Cour de Berlin. L'avidité de Sa Majesté Prussienne est une chose qu'on ne digère point, on accuse ce Prince de vendre ses services et d'exiger des sommes considérables sans se mettre en avant et sans concourir d'une manière bien utile au sujet des projets communs. Les partisans du système autrichien affectent surtout de douter que l'influence du Roi de Prusse à la Porte garantisse la Russie des orages, dont elle est menacée de ce côté là. La Czarine cependant et M. Panin tiennent fortement aux liens qu'ils ont formés et je doute que rien ne puisse ébranler leur prédilection à cet égard.

On est d'opinion ici, M-gr, que la Cour de Vienne regarderait comme un moyen odieux d'armer la Porte contre la Russie pour le maintien des libertés polonaises et que loin que cette Puissance partage sincèrement nos soins à cet égard, elle en craint d'autant plus le succès que dans le cas où les hostilités commenceraient, elle se verrait obligée d'y prendre part conformément aux traités, ou de faire un éclat en s'y refusant, qui ferait évanouir toute espérance de renouvellement entre les deux cours Impériales; résolution peu analogue ou même totalement opposée à la marche lente, circonspecte et ténébreuse des ministres autrichiens. Il résulte, M-gr, que la Czarine nous impute les dispositions de la Porte à son égard. Les ministres Russes jusqu'à présent ne m'en traitent pas avec moins de politesse. Je ne leur parle point des affaires générales. Toute ma conduite avec eux se borne à des bienséances auxquelles j'ai attention de ne manquer jamais. Je suis au reste très-persuadé que rien ne releverait davantage la dignité du Roi dans ce pays qu'une guerre avec la Porte. La crainte est la mesure invariable du respect Russe.

Le traité de commerce avec l'Angleterre n'est point encore porté à sa perfection, quoi qu'on regarde ici cette affaire comme chose faite, M. de Buckingham m'a avoué il y a trois jours qu'il avait gardé un courrier pendant cinq semaines à la sollicitation de M. Panin qui lui promettait de le mettre en état d'envoyer son traité de commerce par ce courrier. Il s'est vu obligé encore, après cette longue attente, de le renvoyer les mains vides. Cet ambassadeur m'a protesté que les stipulations étaient à peu près convenues. Il ne saurait fixer l'époque de la consommation de cet ouvrage. En me parlant confidemment des embarras qu'il avait essuyés à-cet égard, il m'a fait lire dans ses dépêches que par un calcul exact qui a été fourni par la factorie anglaise, leurs importations en Russie ne forment, année commune, qu'un objet de neuf cent mille roubles, tandis que les exportations se montent à trois millions quatre à cinq cent mille roubles à la seule douane de St-Pétersbourg, d'où il conclut que la balance du commerce entre l'Angleterre et la Russie est en faveur de cette dernière puissance de deux millions cinq ou six cent mille roubles. Malgré ce désavantage apparent les anglais ont fort à cœur de continuer leur commerce dans ce pays. Ils disent à la vérité que les productions de leurs colonies les rendront incessamment indépendants de celles de Russie pour l'approvisionnement de leur marine; mais ils sont d'autant plus éloignés de renoncer à leurs établissements ici qu'ils craindraient de s'y voir remplacés par les autres nations et d'être frustrés des profits solides qu'ils trouvent à se rendre presque exclusivement les commissionnaires et les facteurs de la France et de l'Espagne.

Il me revient que la Czarine a voulu amorcer la Cour de Londres pour un traité d'alliance par l'espoir d'ajouter deux flottes Russes aux forces navales anglaises en cas de guerre avec nous. Cette perspective est d'un poids très-médiocre aux yeux de M. de Buckingham. Il est bien informé de la valeur de la marine Russe par le S-r Douglas, Vice-Amiral Anglais, au service de la Czarine. Il ne m'a pas dissimulé qu'elle était dans un pitoyable état, et m'a laissé entrevoir que toute l'ostentation de l'Impératrice Catherine ne saurait le séduire sur ce point.

Il est, M-gr, dans le caractère romanesque de cette Princesse de désirer d'être la première Souveraine de la Russie à faire déployer son pavillon sur l'Océan. Mais, quoi qu'il arrive, j'ai peine à croire qu'il y soit de longtemps redoutable. Le génie Russe est peu tourné du côté de la mer; il faudrait une création nouvelle pour le mettre à l'égal des autres puissances sur cet élément.

Il a été expédié dernièrement une estafette pour Vienne & Paris dont je n'ai pu pénétrer l'objet.

Quoi que je ne me dissimule pas, M-gr, combien on doit être en garde contre les bruits que l'on débite ici sur la Pologne, je ne puis me dispenser d'informer Votre Grandeur qu'on dit publiquement que M. le Grand Général va faire son accommodement et que la démission de sa place en sera une condition sine qua non.

227.

M. le Duc de Choiseul au Duc de Praslin.

Versailles, le 1 Septembre 1764.

Je ne puis, Monsieur le duc, faire un meilleur usage du mémoire que le sieur Raimbert, négociant français établi à St-Pétersbourg, m'a adressé, que de vous en remettre des copies aux 29 et 31 Juillet avec la lettre qu'il m'a écrite pour demander que l'on joigne au commerce qu'il y fait, les fournitures de mâts, de chanvres et autres marchandises, soit par traité ou par commission au lieu de charger de ces fournitures des négociants hollandais, dont les commissionnaires dans le nord sont Anglais.

Quoique la demande de ce négociant m'ait paru fondée, il ne m'est pas possible, quant à présent, de le charger d'aucune fourniture de mâts et autres marchandises du nord, parce que indépendamment des quantités assez considérables que les sieurs Hope d'Amsterdam nous en ont fait passer par commission, nous avons dans les Pyrénées des ressources capables de fournir de la mâture aux vaisseaux du roi, et dans les provinces du royaume des chanvres d'une bonne qualité pour la garniture de ces vaisseaux et pour le service intérieur des ports.

Cependant comme les chanvres du nord sont préférables pour les manœuvres courantes à ceux du royaume et qu'indépendamment de cette marchandise, on sera dans le cas d'en faire venir d'autres, comme goudron, cuivre et fer blanc, je pourrai m'adresser au sieur Raimbert, ou à tout autre négociant français établi dans le nord, pour ces fournitures quand les sieurs Hope, qui jusqu'à présent se sont bien acquittés des commissions que je leur ai données, auront rempli celles qui leur restent encore à faire pour le service de la marine; mais je ne passerai point de traités en forme pour livrer dans les ports du roi ni ne prendrai le parti de n'y en faire venir, qu'autant que les circonstances pourront le permettre et que le transport en sera fait par des bâtiments de S. M. ou par des navires français, afin d'augmenter par là une navigation qu'il est bon d'entreprendre, et d'entretenir de préférence aux étrangers un commerce qu'ils font à notre préjudice. Je le mande au sieur

Raimbert en répondant à la lettre qu'il m'a écrite, et l'on ne peut au surplus que se remettre à vous sur les autres objets de commerce dont il est question dans son mémoire.

228.

Le duc de Praslin à M. le duc de Choiseul.

Versailles, le 2 Septembre 1764.

Je vois, M. le duc, par la communication que vous avez bien voulu me donner des lettres de M-rs les chevaliers d'Estrées et de Boore que l'émigration des sujets de S. M. qui sont attirés en Prusse et en Russie devient de jour en jour plus nombreuse et que les personnes chargées de cette entreprise y mettent une suite bien importante à prévenir. J'écris aujourd'hui au sieur de Villers, chargé des affaires du roi à Liège, pour qu'il unisse ses perquisitions à celles de M-rs d'Estrées et de Boore, et je croirais très convenable que vous autorisassiez les commandants des places frontières à se concerter avec lui pour faire arrêter les promoteurs de cette opération, lorsque dans le cours de leurs manœuvres ils se porteront sur les terres du royaume.

Je ne saurais qu'applaudir d'ailleurs aux moyens qu'a pris M. de Boore pour être instruit de tout ce qui se passera à Mastrich et à Tougres. Je vous prie d'encourager son zèle et de vouloir bien continuer à me faire part de tout ce qui vous reviendra sur cet objet.

229.

Le duc de Praslin à M. le duc de Choiseul.

Versailles, le 9 Septembre 1764.

Je vois avec plaisir, M. le Duc, par la lettre dont vous m'avez honoré le 1-r de ce mois, que vous avez accueilli les propositions du sieur Raimbert pour les fournitures de la marine du roi. Je souhaite assurément avec vous, que les forêts des Pyrénées et les chanvres de nos provinces puissent garnir nos magasins de manière à pouvoir nous passer des secours étrangers, et ce n'est que dans les cas où l'on continuera de tirer de ces sortes de marchandises du nord que je désire d'en voir donner la commission à des négociants français. Cette préférence si naturelle a avec la politique des rapports qui ne vous échappent certainement pas, puisque nous ne saurions nous dissimuler que,

tant que les Hollandais ou les Anglais paraîtront seuls inscrits sur les registres d'exportation de la douane de Pétersbourg, notre commerce ni nos négociants ne sauraient prendre ni considération ni crédit dans cette partie. Au surplus, M., le Duc, je suis bien d'avis qu'une des premières conditions du marché que vous feriez avec des français devrait être de n'employer pour cette navigation que des bâtiments nationaux.

Il ne me reste qu'à souhaiter de vous voir bientôt à portée d'essayer un établissement aussi utile et que je regarde comme un des grands moyens propres à régénérer le commerce et les forces maritimes du royaume.

230.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 7 Septembre 1764.

Monseigneur, Le manifeste ci-joint m'ayant été remis de la part du Collège des Affaires Etrangères ¹⁾, je ne veux pas différer de le faire parvenir à Votre Grandeur. Quoi que j'aie eu l'honneur de vous adresser le même manifeste en langue Russe par la dernière poste, je suppose, M-gr, que vous en verrez avec plaisir la traduction telle qu'elle a paru ici.

On présume que l'instruction du procès de Mirowitch et le jugement qui suivra traîneront encore en longueur. Dans une visite que j'ai faite à M. de Panin pour le féliciter sur le retablissement de sa santé, ce respectable ministre m'a dit que cette affaire serait traitée avec l'attention la plus sérieuse, que tous les détails en seraient imprimés et rendus publics, tant pour constater cet évènement malheureux que pour dissiper les nuages et obvier à tous les soupçons que pourrait occasionner un mystère déplacé sur des faits, dont on ne saurait assez faire connaître les circonstances et la vérité.

Il a été envoyé une députation à l'Impératrice à Tzarko-Selo pour lui faire rapport de ce qui s'est passé dans la première assemblée et lui demander des ordres. L'on n'est pas d'accord, M-gr, sur le genre de supplice à infliger à Mirowitch. Plusieurs opinent à la mort, et à donner à la nation un spectacle effrayant propre à assurer l'obéissance et la tranquillité publique. D'autres, par un retour sur eux-mêmes, et par la considération du danger qu'il y aurait pour leurs propres personnes à

¹⁾ *Манифестъ 17 августа 1764 г. о смерти Юанна Антоновича и объ учрежденіи уголовного суда надъ Мирвичемъ. П. С. З. № 12228. Перепечатанъ въ сборникѣ Османецъ. Вѣкъ, III, 361—364.*

rétablir les peines capitales, prétendent que les mœurs se sont adoucies et les crimes devenus plus rares en Russie depuis qu'on y a suspendu l'effusion du sang humain. Ceux-là disent que l'Impératrice est la maîtresse d'ordonner ce qu'Elle voudra et qu'ils sont prêts de souscrire à ses ordres, mais qu'ils ne signeront un arrêt de mort qu'après elle. Cette Princesse, dont la volonté préside secrètement à toutes les opérations du procès, persiste à faire mine de ne vouloir pas s'en mêler; cependant les soldats et le peuple murmurent et la licence des propos est extrême. Mirowitch n'a point été appliqué à la question. Le public préjuge que lorsque le Sénat aura prononcé sur son sort, la Czarine, pour donner une marque de sa clémence, pourra commuer le supplice auquel il aura été condamné en lui conservant la vie; mais il est bien certain que si Elle prend ce parti, elle accrédi-tera l'opinion où l'on est, et que tout semble justifier, que ce scélérat n'a été qu'un instrument dont Elle s'est servie pour se délivrer du Prince Ywan. Je ne puis croire qu'Elle ait l'imprudenc- de ne le pas sacrifier. La découverte d'un complice, qui a été noyé comme par hasard près de Novogorod, augmente encore les soupçons. Dans une nature aussi délicate, où tout semble dévoiler l'horreur de Catherine, et où rien ne sera épargné pour la montrer innocente, mon âme hésite et craint de se déterminer. Ainsi Votre Grandeur verra plutôt l'opinion des autres que la mienne dans la suite de mes rapports.

Le zèle que M. Panin témoigne dans cette affaire ne plaît guère à la nation, mais ce ministre est obligé de jouer un rôle contraire à ses désirs pour se ménager les moyens de réparer ses torts envers le Grand-Duc, quand des circonstances plus heureuses le lui permettront. Ceux qui détestent le gouvernement actuel disent que la Czarine a commencé par se défaire de son mari, qu'Elle a continué ses forfaits par l'assassinat du Prince Ywan et qu'Elle comblera la mesure en ôtant la vie à son propre fils, qui manifeste déjà des dispositions que l'âge et la raison rendront de jour en jour plus dangereuses. Nos Brunehaut et nos Frédégondes ne se souillèrent jamais d'autant de crimes.

Nous n'avons point de nouvelles de ce qui se passe en Pologne. Il me revient, M-gr, que les difficultés que la Czarine rencontre à l'exécution de ses projets l'aigrissent sans la faire changer. L'élection ne sera, dit-on, point si tôt décidée et les dispositions que l'on a remarquées aux Diétines font craindre des orages que l'on ne conjurera que difficilement.

Je tiens d'assez bonne part que cette Cour et celle de Berlin ont fait une convention par laquelle elles s'engagent à rétablir les protestants dans leurs anciens privilèges en Pologne, et que les puissances protestantes seront invitées d'y accéder.

✽

Quant à l'insinuation que l'Impératrice a faite à M. Poniatowski de se choisir une femme pour détruire l'opinion d'un projet de mariage, ce Polonais n'y a point fait réponse, d'où l'on conclut que cette insinuation n'a été qu'un jeu concerté à dessein d'en imposer au Turc et à l'Europe entière.

Je joins ici, M-gr, quelques réflexions sur le manifeste. Je les aurais supprimées si les anecdotes qui les accompagnent ne m'avaient flatté qu'elles ne seront pas tout à fait inutiles.

1^o La vocation du Prince Ywan au trône de Russie n'a point été et n'a pu être regardée comme il le suppose, nul ordre de succession n'étant établi dans cet Empire. Les ouverain régnant a le droit de désigner son successeur. En appelant le Prince Ywan, l'Impératrice Anne restitua à un rejeton de la branche ainée des anciens Czars le trône de ses ancêtres. La nation applaudit à son choix; elle pleure aujourd'hui sur les malheurs qui en ont empêché l'effet, et qui lui en préparent de plus grands par les révolutions qui paraissent devoir en être la suite naturelle.

2^o Catherine a vu le Prince Ywan lorsqu'on lui a proposé de l'épouser, afin de tarir les prétentions de l'Empire par un acte de justice. S'il eut été bègue et imbécile il aurait fallu le montrer à la nation qui n'aurait pas pris pour son maître un Prince reconnu absolument incapable de la gouverner. Cette incapacité même eût affermi le trône; mais M. Orloff avait toute sa tendresse et on sait tout ce qu'elle a tenté pour l'élevation de ce favori, tandis qu'au lieu de procurer des aisances au Prince Ywan elle a augmenté sa misère par des retranchements à son entretien.

3^o On assure que le désordre de l'imagination du Prince Ywan consistait à croire qu'il avait été Empereur, qu'une usurpatrice occupait son trône, et à désirer d'y remonter.

4^o Le jour même dudépart de l'Impératrice pour son voyage de Livonie plusieurs personnes ont dit qu'on allait enlever le Prince Ywan de sa prison. Le rapport de ces bruits a été fait au Procureur Général du Sénat qui, après les avoir vérifiés et pris connaissance de ceux qui les répandaient, a dépêché un courrier à la Czarine pour l'en informer. Ces personnes cependant n'ont pas été citées: nulle perquisition n'a été faite. Les huit jours qui ont précédé l'assassinat les avenues de Schlisselbourg ont été plus fréquentées qu'à l'ordinaire. On a remarqué surtout des courriers allant et venant. La police se faisait dans cette ville avec une exactitude qui caractérisait la crainte de quelque évènement. D'où vient que, malgré les propos rendus au Procureur Général du Sénat, homme vendu à la Czarine, il n'a fait faire aucune disposition à Schlisselbourg pour prévenir l'exécution d'un projet dont il était averti

5° Il y a bien de la maladresse à faire l'apologie de deux assassins d'un prince innocent. On sait qu'ils avaient l'ordre de faire ce qu'ils ont fait. Mais il faut avoir l'âme bien atroce pour prêter sa main à un si noir attentat.

6° Que de choses absurdes dans le récit de la manière dont Mirowitch a conduit son entreprise? Un brouillard vient à propos ou plutôt la Providence détourne les coups; personne n'est atteint. Au lieu de l'indignation et de la fureur que devait exciter dans un cœur audacieux la vue des bourreaux de son maître, percé de coups d'épée et nageant dans son sang, Mirowitch s'avise de se repentir et de reconnaître son crime, supérieur en force et en nombre, et en état d'immoler à sa vengeance les assassins du Prince Ywan et de se dérober par la fuite au supplice qui l'attend; il est aussi doux qu'un agneau devant eux et se rend leur prisonnier de gaîté de cœur. Cela n'est pas naturel.

7° Le Général Veymarn, homme dévoué à la Czarine, et le Procureur Orloff sont choisis pour aller faire les interrogatoires. C'est sur le rapport d'hommes aussi suspects que le Sénat et la nation doivent prononcer.

231.

Mémoire du M-quis de Bausset sur le commerce de Russie.

Le 9 Septembre 1764.

Le commerce du Nord et principalement celui de la Russie est de la plus grande importance. L'Angleterre a bien senti cette vérité. Ses livres sur le commerce, ses traités, sa conduite le démontrent. Quelqu'avantage que les Anglais aient déjà en Russie, nous pouvons aisément y devenir leurs concurrents, et bientôt leurs supérieurs puisque nous fournissons plus de matières à ce commerce que toutes les nations ensemble ¹⁾.

Sans animer leur jalousie par l'éclat d'un traité de commerce avec la Cour de Russie, il nous est facile d'y établir un commerce considérable. Il est même déjà établi: nos denrées s'y consomment. Nous en exportons plusieurs ²⁾; mais ce sont les Anglais qui en profitent le profit le plus considérable.

¹⁾ Les vins, eaux de vie, indigos, sucres, caffés, huilles, soies et dorures, modes, voitures, meubles, bijouteries, sel dont le débit deviendrait considérable si nous établissons des salaisons de bœuf à Archangel.

²⁾ Chanvres, matières, goudron et brai, planches et poutres de sapin, toile à voiles, peaux de lièvres article considérable pour les chapeliers, cuirs de Russie, cire, suif, graine de lin, etc. etc. Le tabac peut devenir un objet important.

D'ailleurs à quoi servirait un traité de commerce s'il n'était suivi d'aucune exécution. C'est donc le commerce qu'il faut établir, et pour les Russes à solliciter eux mêmes la confection du traité lorsqu'ils verront que nous tirons nous même un grand nombre d'articles de leur cru, ces marchandises sortant sous le nom français, les Anglais ne pourrons plus en imposer au Ministère et à la nation Russie, en leur disant que nous cherchons à écouler nos denrées sans avoir l'intention d'exporter les leurs.

Les principes établis on se propose de faire connaître par un mémoire:

1) Les avantages que la France retirerait de son commerce direct avec la Russie.

2) Les moyens d'établir ce commerce. Première partie. Les avantages que la France retirera de ce commerce sont:

1) L'extension des consommations de nos denrées.

2) La diminution du prix de nos extractions.

3) La diminution du commerce des Anglais et conséquemment de leur crédit politique à Pétersbourg.

4) L'augmentation de notre marine marchande et conséquemment de nos matelots.

5) Peut être même de très grands avantages pour nôtre marine guerrière.

Parcourons et prouvons ces propositions.

Preuve de la première proposition: l'extention des consommations de nos denrées. Il est incontestable que les prix des denrées influent sur leur consommation, plus les prix des denrées sont modérés, plus les consommations sont étendues parce qu'elles sont exportées d'un plus grand nombre de consommateurs; notre commerce avec la Russie exploité par des Français opérera ce bien en faveur des productions du cru et fabrique de France. Les comptoirs français qu'il est nécessaire d'y établir, recevront nos marchandises de la première main, dégagées des frais, droits et bénéfices intermédiaires, ils les vendront à beaucoup meilleur marché aux Russes; ceux-ci étendront l'usage de nos productions parmi eux en proportion de la diminution des prix.

Preuve de la seconde proposition: la diminution des prix de nos extractions. Nous tirons de la Russie beaucoup de matières de nos besoins. Les étrangers et surtout les Anglais en exercent le commerce pour nous. Cette manœuvre nous cause des préjudices considérables. Nos négociants leur payent une provision en qualité de commissionnaires, et un bénéfice sur le prix des marchandises. Ils s'en rendent les vendeurs par les achats qu'ils en font d'avance: car les Anglais sont répandus dans tout l'Empire Russe, et on les trouve jusque dans le

fond de la Sibérie, où ils font leurs achats de fer etc. etc. D'ailleurs ils ne nous envoient que leurs rebuts, ou tout au plus la seconde qualité des matières que nous leur avons demandées.

Première partie de la preuve de la troisième proposition; la diminution du commerce des Anglais. L'augmentation de notre commerce qui vient d'être prouvée, et la cessation des profits que les Anglais font sur les commissions que les Français leur donnent, sont une démonstration suffisante du coup mortel que nous porterons à celui des Anglais. Ils ont toujours senti que si la France s'occupait d'établir un commerce à Pétersbourg, le leur tomberait infailliblement, aussi se donnent ils tous les soins possibles pour empêcher que la nation Russe ne s'accoutume à nos productions, et qu'en les recevant de nous immédiatement, elle n'en trouve le prix plus modéré que celui auquel il les lui vendent. Le commerce des draps de France commençait à jouir à Pétersbourg et à Moscou d'une concurrence favorable avec ceux des Anglais. Ils l'arrêtèrent tout court en en faisant doubler les droits par le tarif de 1757.

Seconde partie de la preuve de la troisième proposition: diminution du crédit politique des Anglais à la cour de Russie. Le crédit politique d'une nation ne peut s'établir dans un endroit éloigné que par l'intérêt du commerce. Il semble que l'expérience l'a démontré même à l'égard de la Russie. Notre alliance avec elle n'a été que passagère parce que le lien qui nous a uni n'était fondé que sur un intérêt éphémère. Les liens que le commerce forme, sont aussi constants, et aussi durables, que les avantages qu'il produit, ces liens sont sans contredit ceux qui nous unissent si intimement à l'Empire Turc. Le crédit des Anglais assuré sur le seul intérêt commercial n'a souffert en Russie aucune altération pendant tout le temps que notre alliance avec cet Empire a subsisté. Ils y ont été assez puissants, même pendant cet époque, pour empêcher le débouchement de quelques unes de nos productions par le tarif de 1757, dont on peut les regarder comme les auteurs. Il est bien probable qu'ils ont également nui à la durée de notre alliance par leurs manœuvres avec les principaux seigneurs de cette Cour. En Russie les seigneurs les possesseurs des grands fiefs sont les principaux négociants. Ils vendent en gros le produit de leurs mines, de leurs forêts. On peut aisément prévoir, les liaisons qu'un pareil commerce occasionne, les suites qu'il peut avoir, et combien il serait utile à la politique française d'avoir les mêmes ressources.

Preuve de la quatrième proposition: l'augmentation de notre marine marchande et conséquemment de nos matelots. Plus un commerce offre des matières d'encombrement et de peu de prix aux transports, plus il est propre et favorable à l'augmentation de la marine marchande.

Celui de Russie a cet avantage pour nous à un degré éminent; toutes les marchandises volumineuses de France y ont une consommation courante. Cet Empire à son tour nous en fournit beaucoup qui le sont encore plus, et dont nous ne saurions nous passer. Ce sont les étrangers qui sont en possession du trafic et surtout du transport des unes et des autres denrées; tout nous presse de les en priver, et de faire connaître le pavillon du Roi dans la mer Baltique.

Preuve de la cinquième proposition: peut-être de grands avantages pour la marine du Roi. La navigation dans les mers du Nord est une des plus difficiles et des plus capables de former des bons matelots; ce commerce en deviendra une excellente pépinière pour la marine du Roi.

Il est connu que de toutes les nations qui naviguent la française est celle qui emploie le plus d'hommes sur des bâtiments de grandeurs respectives. On dit que c'est parce que les Anglais et les Hollandais ont des manœuvres plus finies, moins lourdes, et plus maniables, mais qui n'en sont pas moins fortes que les nôtres. La raison en est qu'ils n'emploient que la première qualité des chanvres qu'ils achètent à Pétersbourg, tandis qu'ils nous vendent chèrement la seconde et la troisième qu'ils mêlent avec la première, et qu'ils nous vendent pour telle, ce qui nous force à donner plus d'épaisseur à nos cordages ¹⁾, et conséquemment à augmenter le nombre des matelots qui manœuvrent nos bâtiments. C'est ainsi qu'une chaîne invisible lie les objets les plus éloignés. On peut en dire autant des autres matières ²⁾. propre à la construction et au commerce.

On se flatte d'avoir prouvé les avantages que la France retirerait de son commerce avec la Russie. Il reste à faire connaître les moyens d'établir solidement ce commerce.

Seconde partie.

Moyens d'établir notre commerce en Russie.

L'amour du bien de l'Etat est dans le coeur de tout français; mais le négociant a encore besoin d'être excité par son intérêt particulier. Il faut le lui démontrer pour le déterminer à s'engager dans un nouveau commerce. Jusqu'à présent l'on n'a connu aucun négociant français à Pétersbourg, qu'un nombre de marchands merciers peu ou point au fait des opérations de commerce, sans crédit ni réputation; les ministres du Roi en Russie sont accablés de mémoires contre cette espèce de mar-

¹⁾ Les cables étant meilleurs les vaisseaux sont plus en sureté au mouillage.

²⁾ Les bois étant mieux choisis, les mâts et les vergues ont moins de diamètre, en sont plus maniables, ont moins de poids et donnent moins de prise au vent tant au mouillage qu'à la cape.

chands qui doivent des sommes considérables tant à Paris qu'aux fabricants de Lyon qui se sont laissés séduire par leurs promesses.

Pour obvier à cet inconvénient et rétablir la confiance, il serait nécessaire de former à Pétersbourg une maison dirigée par un négociant français, qui ait les connaissances pratiques et locales, avec un capital suffisant et un crédit ouvert à l'étranger, qui put débiter avec la même réputation dont les maisons anglaises jouissent.

Cette maison étant connue, et ayant une partie de ses associés en France, les négociants de Lyon, les négociants des différents ports de mer s'empresseront de faire des envois en Russie, et d'en extraire les matières qui leur sont nécessaires principalement pour la construction, comme la compagnie des Indes pratique.

Cette maison française prospérant, plusieurs autres se hâteront d'y en établir et d'y envoyer leurs facteurs. Ainsi nous gagnerons bientôt le droit de commission que nous payons à l'étranger, et le profit qu'il fait sur nous en nous revendant les denrées russes; nous en aurons la première qualité et nous augmenterons considérablement notre marine marchande.

Pourquoi n'espérons nous pas de trouver un jour dans le commerce de la Baltique les mêmes avantages que nous éprouvons dans l'Archipel? Si notre commerce a prospéré dans toutes les Echelles du Levant ce n'est qu'aux bons réglemens que nous en devons le succès. Si le ministère accorde la même attention, et la même protection à cette partie, l'expérience nous démontre ce que nous devons en attendre. Pétersbourg peut devenir Constantinople de la Baltique.

Pour encourager les négociants français à fonder à Pétersbourg des maisons de commerce, il faut qu'ils soient assurés que les retours pour la France seront exclusivement expédiés par les sujets du Roi sans quoi on ne doit pas se flatter que les commerçants riches et accrédités de nos villes maritimes et autres se hasardent jamais à tourner leur trafic du côté du Nord. Le ministère de la marine a dans ses mains le motif le plus puissant de les y engager. Il lui suffirait d'assurer pour un certain nombre d'années les commissions des approvisionnements de la marine du Roi aux négociants qui se chargeront d'établir à Pétersbourg une maison de commerce, et de la faire diriger par un négociant français entendu dans les affaires du négoce de Russie. Bientôt on verra les commerçants de toutes nos villes prendre une entière confiance à cette maison, et la charger de l'exécution de leurs ordres de préférence aux Anglais qui en sont en possession. La prospérité d'un comptoir ainsi établi sera encore un aiguillon pour engager plusieurs autres négociants à multiplier ces établissemens et, par une conséquence naturelle, les avantages du commerce et du crédit national.

On a vu ci-dessus pour établir le crédit de la France en Russie, il est nécessaire d'y fonder un comptoir français pourvu des fonds relatifs et des lumières requises. Le sieur Raimbert a l'un et l'autre. Il y a 15 ans qu'il fait le commerce à St. Pétersbourg. Il a mérité et obtenu la confiance des ministres du Roi à cette cour: sa prudence et ses lumières sur le commerce lui ont acquis l'estime de plusieurs maisons puissantes de France, qui sont prêtes à se lier avec lui, et à le soutenir de tous leurs fonds et de tout leur crédit, si le ministère de la Marine lui accorde la préférence sur les étrangers touchant les approvisionnements des matières de construction. Sa proposition paraît d'autant plus facile à accepter que le ministère de la Marine fait exploiter les approvisionnement par économie.

232.

Le Duc de Praslin à M. Bérenger.

Versailles, le 10 Septembre 1764.

Les dépêches que vous avez pris la peine de m'écrire, M., le 17 juillet sous les N-os 88 et 89 me sont parvenues heureusement, et j'ai reçu depuis celles des 24 et 31 du même mois N-os 91, 92 et 93, ainsi que le duplicata de 91.

Malgré tous les bruits répandus d'un concert établi entre la Russie et le roi de Prusse pour démembrement à leur profit une partie du territoire de la république de Pologne, j'ai toujours douté que ces deux puissances fussent d'accord sur un projet si difficile à remplir et si capable d'exciter entre eux la jalousie reciproque, et je me confirme de plus en plus dans cette façon de penser. Cependant, M. vous n'en devez pas moins veiller avec beaucoup de soins sur un objet qui intéresse si essentiellement l'équilibre du nord et par conséquent celui de l'Europe.

Nous ne sommes pas étonnés de la conduite politique que tient le Prince de Lobkowitz, elle est conforme au système dont la cour de Vienne ne s'est jamais écarté, mais il est à croire qu'elle réussira difficilement par le canal de M. de Bestoujeff, dont le crédit aura peine à se relever et à prendre l'ascendant sur celui de M. Panin.

Je ne puis qu'approuver le parti que vous avez pris de cultiver celui-ci de préférence.

La nouvelle gêne que l'Impératrice vient d'établir sur ses frontières pour le passage des courriers ne prouve pas qu'elle soit fort disposée à adoucir les procédés de la douane de Pétersbourg envers les ministres étrangers. Au surplus, nous sommes bien décidés à la réciprocité dans

ces sortes d'égarde et vous pouvez déclarer encore au ministère russe que M. de Galitzin ne jouira certainement ici que des mêmes avantages et agréments que le ministre du roi trouvera en Russie.

Vous continuerez, M., de vous informer de tous les détails qui viendront à votre connaissance sur l'événement tragique du prince Ywan et sur sa véritable cause.

Nous désirerions surtout, ainsi que je vous l'ai déjà mandé, de savoir quel est le sort de ses frères et sœurs ainsi que du prince de Brunswick leur père.

Je vous recommande aussi de nous faire part de tout ce que vous pourrez recueillir sur le caractère et les dispositions du Czarevitch.

233.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 14 Septembre 1764.

Nous n'avons encore, M-gr, aucune nouvelle certaine de la diète d'élection. On répand ici des bruits défavorables au parti Russe. Je les crois peu fondés. Il me paraît qu'on exagère les difficultés afin de rendre le triomphe plus glorieux. La seule chose qui mérite attention est la parcimonie des largesses de la Czarine qui fait craindre à M. Poniatowski que l'édifice de sa grandeur vienne à s'écrouler faute d'argent pour l'entretenir. Au surplus je garderai un silence profond sur tout ce qui aura trait à la Pologne. Des représentations, comme Votre Grandeur l'observe, seraient absolument inutiles.

L'Ambassadeur fixe le terme de la conclusion de son traité de commerce à trois semaines ou un mois, il attend réponse à ses dernières expéditions sur cette matière et il se flatte que cette réponse sera favorable. Tout le monde s'accorde à me dire qu'il s'agit d'argent et quoi que l'on soit persuadé que la Cour de Londres ne consentira point à un traité de subsides, l'on préjuge néanmoins qu'elle pourra bien donner une somme une fois payée pour la consommation d'un ouvrage qu'elle paraît avoir fort à cœur. La plupart des membres de la commission pensent que la concurrence est le système le plus avantageux pour la Russie et ils assurent que ce système sera établi, à moins que des raisons politiques, étrangères à leur département, n'engagent à y déroger. Je ne négligerai rien, M-gr, pour les entretenir de ces principes; mais ils ne sont pas tout-à-fait les maîtres de les faire adopter. Comme cet objet est également important aux Ministres Russes, j'attendrai, selon vos ordres, qu'ils mettent les premiers la conversation sur ce sujet.

Plusieurs personnes présument que le traité de 1734 sera renouvelé à quelques modifications près, dont une des principales consistera à ne point accorder des avantages exclusifs.

On me dit, M-gr, que l'Impératrice, sentant qu'Elle ne peut gagner la Cour de Londres par l'offre de ses vaisseaux, lui a fait proposer des matelots et des munitions de guerre; cette notion acquiert du poids par le voyage que M. Douglas, marin anglais qui est entré depuis peu avec la permission de sa Cour au service de Russie, fait en Hollande et en Angleterre pour y recruter des officiers de marine et même des matelots experts dans la manœuvre sous lesquels les Russes puissent se former. Le zèle de M. Douglas pour sa patrie m'est trop connu pour que je puisse douter qu'il ne cherche tous les moyens de lui être utile.

Rien ne me paraît plus digne de votre sagesse, M-gr, que de prévenir l'émigration des sujets du Roi auxquels la fourberie russe fait entrevoir un chemin à la fortune dans ce pays-ci. Ce seront des victimes que Votre Grandeur arrachera à la misère et à l'intempérie du climat le plus affreux. Je ne perds ni ne perdrai certainement aucune occasion de prêcher le retour à tous ceux de qui je pourrai me faire entendre.

On ne doute plus aujourd'hui que le motif secret du voyage de la Czarine en Livonie n'ait été de paraître innocente de l'assassinat du Prince Ywan. Mirowitch a comparu avant hier au Sénat avec un air de sécurité et tant d'assurance qu'il a déconcerté la plupart de ses juges. Il a débuté par saluer en souriant ceux qu'il connaissait. Il a répondu aux questions qu'on lui a faites qu'il ne se repentait point de ce qu'il avait fait et qu'il le ferait encore si cela était à faire. On a remarqué que M. Orloff, qui assiste régulièrement à toutes les séances avec plusieurs de ses amis, a soin d'interrompre les questions trop délicates et sur lesquelles il ne prévoit pas la réponse. Le maréchal Munich a vivement déplu par l'indiscrétion de ses interrogations. La plupart des membres de l'Assemblée, qui ne peuvent se faire illusion sur la tournure qu'on veut donner à cette affaire, se bornent à assister à l'examen. Le Procureur du Sénat, le Général Weymarn vont préparer et combiner avec M. Panin la conduite à tenir et dirigent tout avec M. Orloff. Ainsi, M-gr, il est très-probable que la discussion de ce procès et la sentence qui interviendra seront absolument à la décharge des soupçons qu'on forme contre la Czarine. Mais ces soupçons n'existeront pas moins dans tous les esprits et l'on ne parviendra pas facilement à arrêter la licence des propos sur ce point.

On assure que M. de Woronzoff sera incessamment rappelé à la tête des affaires étrangères. M. Orloff et M. Panin le désirent presque également mais par des motifs très-différents. Le favori est jaloux de

l'influence que le ministre a dans les affaires, et croit que le retour de M. de Woronzoff la lui fera perdre. M. Panin, au contraire, se flatte de diriger M. le Chancelier, et d'acquérir d'autant plus de crédit qu'en mettant ce ministre en droit toutes les fois qu'il s'agira de quelques propositions désagréables à la Czarine, il pourra intervenir pour les modifier et donner aux affaires la tournure la plus analogues à ses vues. Tel est, M-gr, le rôle que M. Panin se propose de jouer et il est probable qu'il y réussira jusqu'à ce que quelque circonstance mette l'Imp-ee en état de faire éclater l'aversion et la défiance qu'elle a contre ce ministre. Elle le croit fourbe et lâche. En vain il donne à cette Souveraine des marques de zèle et d'affection, Elle ne se dissimule point que son devoir et son intérêt veulent que tôt ou tard il la trahisse.

234.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 18 Septembre 1764.

Monseigneur, La joie que la nouvelle de l'élection cause aux Russes est médiocre. Plusieurs sont fâchés de ce que leur Souveraine réussit avec tant de facilité dans ses entreprises. Ils prévoient qu'Elle en tirera occasion d'apésantir son joug sur leurs têtes et ne seraient point fâchés qu'Elle éprouvât des revers propres à ranimer la haine impuissante de leur nation. Cette Princesse orgueilleuse ne doutera plus qu'Elle ne soit en état de tout oser. Il me semble, M-gr, que nous ne saurions négliger impunément de lui susciter des embarras; Elle hait et craint la France. Si le feu de la guerre se rallume nous devons nous attendre à toute sorte de mauvais offices de sa part, et nous devrions mettre tout en œuvre pour qu'à cette époque la Russie fut occupée par le Turc et les peuples de l'Asie.

J'ai lieu de croire que la Cour de Vienne se propose d'attendre la mort du Roi de Prusse et une révolution qui change la face de cet Empire; mais les calculs de sa politique indolente pourront bien tourner à mal.

Si je suis bien informé Catherine n'a rien tant à cœur, après avoir détruit l'équilibre du Nord, que de porter des coups en Allemagne qui en renversent le système. Ce projet flatte son orgueil et sa haine. On m'assure qu'Elle est intimement persuadée que nous travaillons à Constantinople pour armer la Porte contre Elle, et que ce danger lui ayant été représenté par son ministre, Elle a répondu qu'elle saurait prévenir les mauvaises intentions de la France, qu'unie avec la Prusse et la Pologne, la Russie n'avait rien à appréhender.

Quant à la Suède, il n'est pas douteux que la Czarine ne médite d'altérer la forme de son Gouvernement; ce qui me revient à ce sujet me paraît digne de foi. Elle espère de mettre par ce moyen la couronne de Suède dans ses intérêts, et de rendre ainsi les frontières de son Empire tranquilles de ce côté-la.

Il y a eu une nouvelle députation à l'Impératrice dont le premier objet était de prier de nouveau cette Princesse de ne point soustraire Mirowitch au jugement qui serait porté contre lui et le second, sur lequel le Synode insiste principalement, était de permettre que le procès fut fait aux deux officiers qui ont assassiné le Prince Ywan. L'Imp-ce a ordonné sur le premier point que Mirowitch fut jugé comme perturbateur du repos public et non comme criminel de lèse-majesté, matière de laquelle Elle voulait absolument qu'on fit abstraction. En conséquence il a été condamné hier sous le premier rapport à être décapité. On prétend que la demande du second point a été rejetée. Quand on a délibéré si on appliquerait le coupable à la question, il y a eu 40 voix pour la négative contre 11 qui tenaient pour l'affirmative. Mais il s'est élevé une autre difficulté sur laquelle le Sénat continue ses séances. Un des juges a fait un discours par lequel il a prouvé que toute la procédure était illégale, et qu'on avait omis toutes les formalités nécessaires; que le criminel n'avait point été interrogé juridiquement; qu'on avait eu soin de lui suggérer les réponses aux questions qui lui avaient été faites et que la postérité qui verrait les actes de l'assemblée ne reconnaîtrait que des adulateurs et des comédiens dans les membres qui la composaient. Tant de liberté a beaucoup déplu; il y a eu des altercations fort vives; on exige réparation et on prétend que s'il s'y refuse il sera dégradé de noblesse et puni selon la rigueur des lois en pareil cas.

Le contre-projet de la Russie sur son traité de commerce avec l'Angleterre doit être remis aujourd'hui ou demain à l'Ambassadeur de cette Puissance. Comme les Cours sont à peu près d'accord sur les stipulations on présume que l'on passera incessamment à la conclusion.

235.

Le Duc de Praslin à M. Béranger.

Versailles, le 23 Septembre 1764.

J'ai reçu, M., les lettres que vous avez pris la peine de m'écrire le 7 et le 14 du mois dernier sous les N-os 94 et 95.

Les nouvelles que je viens d'avoir de Constantinople ne parlent point encore de la déclaration dont vous me marquez le contenu. Nous apprenons même que M. de Poniatowski a été élu le 7 et les mêmes

lettres ne disent point qu'il ait été fiancé avant l'élection. Il est vrai que les ministres russes ont proposé de lui faire prendre l'engagement de se choisir une épouse dans sa nation, et qu'il s'y est opposé fortement, ce qui pourrait bien avoir quelque trait aux dispositions de la Porte et au langage qu'on projeterait de lui tenir. Au surplus, il paraît que cette puissance est assez sérieusement occupée des préparatifs de guerre.

Dans cet état des choses, M., vous ne sauriez veiller avec trop d'attention aux nouvelles qui en arrivent et à la sensation qu'elles produisent sur le ministère et sur l'esprit de la Souveraine.

Vous avez très bien fait de ne point visiter l'envoyé de la confédération de Varsovie, et jusqu'à ce que je vous aie mandé que S. M. a reconnu le nouveau roi, vous devez vous abstenir constamment de toute espèce de démarche qui put être interprétée comme aveu de ce qui s'est passé en Pologne.

236.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 25 Septembre 1764.

Monseigneur, Suivant les propos généraux et particuliers que l'on tient ici l'Impératrice se flatte que la Cour de Vienne ne fera point difficulté de reconnaître le nouveau Roi de Pologne et que nous en ferons peu. On croit qu'il s'agira simplement d'adoucir le sort du petit nombre des seigneurs Polonais que la tyrannie Russe a rendu victimes du zèle qu'ils ont témoigné pour le maintien de leurs libertés. On ne doute pas, M-gr, que cet arrangement se fasse par la voie de la négociation et qu'une reconnaissance générale des Puissances n'en soit le fruit. Si l'événement trompait cet espoir (ce qui paraît d'autant plus probable que parmi les conditions de l'accomodement avec le Grand Général, on veut exclure celle de la réintégration dans ses emplois), dans ce cas l'Impératrice Catherine au lieu d'insister vis-à-vis de la France qu'Elle soupçonne principalement d'être peu susceptible de complaisance à son égard, se propose d'attendre que le feu de la guerre se rallume en Europe et d'établir la reconnaissance du Roi de Pologne pour base des négociations de la paix qui terminera cette nouvelle guerre. Voilà, M-gr, le plan de la politique Russe dans cette partie. Nous ne tarderons pas d'en voir le développement.

Il n'est bruit ici que des altercations survenues entre la France et l'Angleterre en Amérique. On les regarde comme le germe et le signal

d'un nouvel incendie qu'on croit devoir se communiquer au continent de l'Europe. Depuis que l'avis en est venu à Pétersbourg, les négociations avec la Cour de Londres semblent prendre plus d'activité. On accélérera la conclusion du traité de commerce, et il me revient de bonne part que le Roi de Prusse s'intéresse à la consommation de cet ouvrage qu'il regarde comme un préliminaire indispensable à d'autres arrangements plus essentiels pour lui et pour la cause générale. Milord Buckingham, qui n'a que ce seul objet en tête, est convenu qu'il était question d'autres choses avec sa Cour. Il a dit qu'il n'en était point chargé, que cela se négociait à Londres et qu'il n'en savait que ce qui était nécessaire pour son instruction particulière, qu'au surplus il était tenu au secret à cet égard. Voilà donc, M-gr, l'aveu d'une autre négociation que celle du traité de commerce. Cet ambassadeur est vrai, et je puis d'autant moins douter de sa sincérité à ce sujet que, selon tous les avis que je reçois ici, la Russie demande à l'Angleterre, non seulement l'accession au traité conclu le 11 Avril, mais encore un traité de subside dont elle a grand besoin. Ce besoin augmente par les projets qu'elle forme sur la Suède. Depuis que l'on sait que la Diète est fixée au 15 Janvier prochain, M. Panin a eu plusieurs conférences avec Milord Buckingham et je connais trop les dispositions du ministre pour que je ne doute qu'il n'ait tâté le pouls à l'ambassadeur sur l'intérêt que sa Cour voudrait bien prendre à une révolution dans le gouvernement Suédois. Si j'en crois quelques rapports, l'Angleterre, occupée de soins plus importants, enverra peu d'argent à Stockholm; c'est cependant à quoi M. Panin voudrait l'engager. Il partage chaudement les vues impérieuses de sa Souveraine qui, au préjudice des vrais intérêts de la Russie et au mépris d'un système suivi depuis longues années, ne tend à rien moins qu'à briser les liens qui bornent l'autorité royale, à renverser le Sénat actuel et à en créer un nouveau. La vanité n'est point le seul mobile de l'Impératrice Catherine. Indépendamment de la considération qu'Elle espère retirer du bouleversement de la Suède, Elle se flatte de l'entraîner dans son alliance et d'avoir par là à sa dévotion les Puissances du nord, dont Elle se croit l'arbitre. Quels que soient les intérêts du Roi de Prusse à cet égard, on ne doute pas ici, M-gr, qu'il n'agisse de concert avec la Czarine. Reste à savoir quel sera le dénouement de tant de projets ambitieux. Cette Princesse est connue de ses vils sujets qui ne cessent de la craindre et de la haïr.

Demain est le jour fixé pour le supplice de Mirowitch. Il subira l'arrêt de mort porté contre lui.

Et comment oser l'y soustraire? Mais l'effusion de son sang ne lavera point Catherine du crime que tout le monde lui impute. Les Russes disent hautement que ce sera un homme sacrifié de plus.

M. de Meinershagen, M-tre des Etats-Généraux à cette Cour a eu ses audiences de congé et reprend aujourd'hui la route de la Hollande. M. de Swart doit venir le remplacer.

237.

Supplément d'instructions donné au marquis de Bausset

le 30 Septembre 1764 ¹⁾.

La résolution où était S. M. à la fin de l'année dernière touchant le prompt départ du marquis de Bausset pour la Russie, ayant été changée par quelques circonstances et par des considérations qui n'ont pu être suffisamment traitées dans l'instruction remise à ce Ministre plénipotentiaire, et d'ailleurs l'état des affaires politiques étant devenu différent à quelques égards par ce qui s'est passé depuis en Pologne, il convient de lui tracer un nouveau tableau de cette situation avec un détail des événements qui l'ont précédée, de la part que S. M. y a prise, et de l'esprit dans lequel elle veut que ces matières soient traitées.

Lorsqu'on a adressé le mémoire qui devait servir d'instruction au marquis de Bausset, les vues de l'Impératrice de Russie et du roi de Prusse relativement à la vacance du trône de Pologne étaient encore sous le voile de leur politique. Leur traité n'était pas fait. L'on savait seulement que ces deux Puissances étaient occupées à prendre des arrangements ensemble, et à la connaissance de ces négociations importait beaucoup à l'Europe, parce qu'on les soupçonnait de méditer des agrandissements aux dépens de la république. S. M. a fait connaître alors qu'elle protégerait l'intégrité de la Pologne. La cour de Vienne s'est exprimée de même, et les deux cours ont paru d'ailleurs assez indifférentes sur le choix que les Polonais pourraient faire. Le projet de Catherine s'est manifesté ensuite; on a connu que cette Princesse n'ambitionnait que la satisfaction singulière de placer une couronne sur la tête de son ancien amant, et l'on a démêlé en même temps que le concours du roi de Prusse était un effet de sa complaisance pour une alliée dont il partage aujourd'hui l'influence dans le Nord.

Le marquis de Bausset a vu par la lecture des dépêches qui lui ont été communiquées, les raisons qui ont déterminé S. M. à retirer ses ministres de Varsovie. L'ordre que le marquis de Paulmy avait reçu de s'éloigner seulement de la capitale était une suite de l'impartialité que

¹⁾ См. Rambaud, т. IX, стр. 242—246.

le Roi avait annoncée: puisque, la république étant divisée en deux partis, son ambassadeur ne pouvait résider auprès de l'un sans donner un juste sujet de plainte à l'autre. Le procédé bizarre et grossier du primat Lubienski n'a pas permis à S. M. de continuer d'avoir aucune correspondance en Pologne, en sorte que n'ayant aucune part à ce qui s'est passé depuis cette époque, elle est actuellement la maîtresse de reconnaître ou non le nouveau Roi que les Polonais viennent de se donner. Comme il est à présumer que les cours de Madrid et de Vienne se tiendront étroitement liées au parti que prendra S. M. relativement à la reconnaissance du nouveau roi de Pologne, il n'est pas douteux que ce dernier ne cherche par toutes les voies possibles à se concilier incessamment cet avantage; mais l'intention du roi étant de faire servir cette négociation au maintien de son influence en Pologne par le rétablissement des patriotes opprimés, et d'obtenir même les dédommagements possibles et raisonnables en faveur des Princes de la Maison de Saxe, le marquis de Bausset devra régler exactement son langage et sa conduite sur ce système, en ne recevant ni ne rendant de visite à Pétersbourg à l'ambassadeur ou ministre qui pourrait s'y trouver de la part du nouveau roi de Pologne, en évitant de faire aucun acte, ni de tenir aucun discours qui put être interprété comme un aveu de cet événement, d'attendre à cet égard les ordres de S. M. et de s'en expliquer même clairement, quoique avec sagesse et circonspection s'il en était requis.

Quelques avis ont annoncé, depuis que la Porte Ottomane témoignait quelque répugnance à voir élever le comte Poniatowski sur le trône de Pologne, et qu'elle s'était même expliquée sur ce sujet en des termes qui n'avaient pas laissé d'inquiéter l'Impératrice de Russie et son ministère. Il sera très à propos que le marquis de Bausset se tienne au fil des nouvelles qui arriveront de Constantinople. Le Sieur Bérenger lui indiquera les canaux d'où il a tiré celles qu'il nous a mandées en différents temps, et le Ministre plénipontiaire du Roi entretiendra d'ailleurs avec M. de Vergennes la correspondance la plus suivie qu'il lui sera possible, en observant cependant d'y mettre beaucoup de circonspection, jusqu'à ce qu'il ait appris que le nouveau chiffre de correspondance générale soit parvenu à cet ambassadeur.

Il paraît que la cour de Pétersbourg attribue en partie aux intrigues et à l'influence de la France la déclaration que la Porte a faite en dernier lieu sur les affaires de Pologne. Si l'on tient quelques discours au marquis de Bausset sur ce sujet, il aura attention à s'exprimer de manière qu'on ne puisse en inférer que nous nous vantons ni que nous nous défendons d'y avoir part. L'un aurait l'air de jactance et l'autre de faiblesse ou de complaisance pour une cour avec laquelle nous devons conserver toute notre dignité. Le marquis de Bausset doit laisser

entrevoir que le Roi, ayant tenu la conduite la plus impartiale dans les affaires de Pologne et n'ayant eu d'autre désir que de voir les Polonais maintenus dans leur liberté et leurs privilèges, ainsi que dans l'intégrité des possessions de la république, a tâché de communiquer ces principes équitables à ses alliés et à toutes les cours intéressées à l'élection d'un roi de Pologne. Ce langage noble et vrai doit être celui de tous les Ministres de S. M.

La discussion dont on a parlé dans l'instruction du marquis de Bausset au sujet des franchises respectives des ministres des deux puissances s'est renouvelée depuis avec assez de vivacité, le Roi, qui prétend avec raison que la réciprocité doit être la base des égards des Souverains les uns envers les autres, n'a pas voulu que le ministre de l'Impératrice de Russie jouit en France d'exemptions qui ne seraient pas également accordées au sien à Pétersbourg. Cette affaire n'est pas encore arrangée, mais les propos de conciliation que M. Panin a tenus au sieur Bérenger, les facilités qu'y a fait entrevoir le Grand Chancelier comte de Woronzoff pendant le séjour qu'il a fait ici, la manière dont s'est exprimé depuis le Prince Galitzin, le désir et l'intérêt même qu'a ce dernier de voir cette difficulté bientôt aplanie, tout concourt à faire penser que l'Impératrice reconnaîtra la justice de cette réciprocité. Mais dans le cas où elle continuerait à s'y refuser, l'intention de S. M. est toujours que le marquis de Bausset refuse de profiter en Russie du petit avantage accordé sur les droits d'entrée, en faisant sentir adroitement aux ministres de l'Impératrice que de pareils bénéfices sont aussi peu faits pour les représentants des grandes puissances que le fond de la discussion est indigne de la majesté des deux Souverains.

Le marquis de Bausset ayant pris la résolution de mener avec lui son épouse, il est à propos de prévoir le cas où l'Impératrice de Russie renouvelerait les difficultés faites à la baronne de Breteuil au sujet du baisement de main. S. M. a permis que son Ministre se conformât à cet usage par forme d'honnêteté et de galanterie; mais pour la marquise de Bausset, elle s'abstiendra d'aller à la cour, s'il ne lui est pas permis de s'y refuser, et dans toutes les autres occasions où il sera question de cérémonial, aussi que d'égards à témoigner elle conformera sa conduite à celle de la marquise de la Herreira qui devra la précéder, et lui servir de guide, suivant la teneur et l'esprit du pacte de famille.

On remet au marquis de Bausset deux paquets contenant le nouveau chiffre de correspondance qu'il remettra au baron de Zuckmantel et au sieur Dumont à son passage à Dresde et à Dantzig. L'intention du Roi n'est point que son Ministre passe par Berlin, mais comme il ne lui sera pas possible d'éviter Mittau, il tâchera d'arranger sa route de

*

manière à n'y point séjourner, et dans le cas où il serait forcé de s'y arrêter, il s'abstiendra de voir le duc de Biron que S. M. n'a point encore reconnu en qualité de Souverain de Courlande.

Fait à Versailles, le 30 Septembre 1764.

238.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 2 Octobre 1764.

Monseigneur, Nous apprenons que deux mille Prussiens sont entrés en Pologne du côté de Woislin, et qu'ils ont tiré un cordon vers la Varmie. Ils enlèvent des hommes et des bestiaux; mais nous ne sommes pas encore informés du prétexte de cette incursion, ni du but qu'elle peut avoir. On prétend, M-gr, que l'Impératrice a écrit au Roi de Prusse une lettre déhortatoire dans des termes très-forts. Reste à savoir si cette lettre n'est pas concertée pour en imposer aux Puissances et si cette invasion ne justifiera pas nos soupçons et nos craintes sur quelque démembrement de la Pologne. Il paraît du moins constant qu'elle ne refroidit point l'intelligence entre cette Cour et celle de Berlin. M. de Solms qui, par les variations de son humeur, indique parfaitement la situation des affaires de son maître dans ce pays-ci ne perd rien de la gaîté ordinaire que lui inspire la certitudes des bonnes dispositions de la Russie. La Czarine continue ses instances pour décider la Cour à l'accession. Elle lui a offert de tenir un corps de troupes à ses ordres et a fait valoir l'importance de cette offre par la considération d'une guerre prochaine et inévitable. Il me revient que le Ministère Britannique a répondu d'une manière déclinatoire, en faisant sentir qu'il ne prévoyait point le besoin de ce corps auxiliaire ni le théâtre où il pourrait être employé. Il a ajouté que le traité de commerce était indépendant des affaires générales; rien ne devait en retarder la conclusion. Le désir que la Russie témoigne de consolider l'alliance Anglo-Prussienne est très-remarquable; mais suivant tous mes avis la Cour de Londres montre peu d'empressement à cet égard. Je me confirme chaque jour dans l'opinion que la maison d'Autriche ne peut se résoudre à renoncer à ses vieilles habitudes avec la Russie. Il y a peu de temps que M. de Lobkowitz a fait ici une déclaration amiable dont l'objet était de dissiper le soupçon que sa Cour avait accédé au pacte de famille. Il a protesté qu'elle n'avait contracté aucun engagement depuis la dernière paix, et que la Russie avait eu connaissance de tous les traités antérieurs à cette époque.

A l'occasion des discussions survenues entre l'Evêque et le chapitre de Lubeck, le ministre Impérial a eu ordre d'insinuer ici que, quoique le droit du chapitre ne fut point douteux, sa Cour cependant n'ignorant pas l'intérêt que celle-ci prenait au succès des prétentions de l'Evêque, entrerait volontiers dans les vues de la Russie, en procédant au jugement de cette affaire. On m'assure, M-gr, que le ministère Russe a répondu a cette basse complaisance avec la hauteur qui lui devient familière envers la maison d'Autriche et qu'il s'est borné à dire que la Czarine ne demandait que justice. Ces faits me paraissent, et sont regardés ici comme un oubli de la dignité et la marque non équivoque des regrets extrêmes de la Cour de Vienne de ne point renouer avec celle-ci. Elle fonde ses espérances sur M. Orloff, et il est bien constant que si ce favori acquiert dans les affaires le même ascendant qu'il a sur le cœur de sa Souveraine, son goût pour l'Autriche ramenera l'ancien système.

Voilà des anecdotes qui, quoique plus curieuses qu'importantes, ne laissent pas de rendre le tableau de ce pays-ci plus saillant et plus facile à saisir.

Lorsque Pierre III passa du Palais de bois au Palais de pierre, peu de temps après la mort de l'Impératrice Elisabeth, on répandit le bruit que Catherine était fort malade. Elle continua d'habiter l'ancien palais pendant plusieurs semaines. Comme Elle avait donné de grandes démonstrations de douleur sur la perte de sa tante, tout le public fut persuadé que sa maladie était l'effet de son affliction, la plaignit et s'attendrit sur son sort. J'en fus la dupe comme les autres; mais j'ai appris de très-bonne part depuis que Catherine accoucha dans cet intervalle d'un enfant mâle dont Orloff était le père. Cet enfant est chez Schkourin, jadis valet de chambre affidé, aujourd'hui chambellan de l'Impératrice. Il l'élève comme son neveu, et ses père et mère sortent souvent le soir à la brume dans un carrosse bourgeois suivi d'un seul laquais, pour aller voir cet enfant, le lien de leur amour, le fruit et l'objet de toutes leurs tendresses.

Rien n'est plus certain, M-gr que la jalousie que M. Rzewuski donne à Orloff; il n'entend pas plaisanterie sur cet article; il traite quelquefois sa Souveraine comme une servante. Il y a quelque temps qu'il eût une crise très-vive à la suite de laquelle Orloff s'éloigna pour trois jours sous prétexte d'une partie de chasse. Catherine en passa deux malade et réduite au désespoir. Le troisième elle prit le parti d'écrire un billet fort tendre à son amant qu'Elle enferma dans une boîte très-riche par lequel Elle lui disait qu'Elle espérait qu'il viendrait la rejoindre à Zarskoé Selo où Elle allait se rendre. C'est là effectivement que la réconciliation s'est faite. On m'a même assuré qu'Elle y a accouché d'un nouvel

enfant mort. La diminution sensible de la rotondité de cette Princesse, son teint flétri, tous les symptômes et toutes les circonstances viennent à l'appui de cette notion.

M. de Rzewuski a eu dimanche dernier une audience particulière de l'Impératrice pour notifier l'élection de M. le C-te de Poniatowsky au trône de Pologne.

239.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 9 Octobre 1764.

Monseigneur, Il m'est revenu que l'Impératrice et son Ministère ont eu, il y a peu de temps, beaucoup d'humeur contre la France. Je n'ai pu en découvrir le sujet; on m'a assuré seulement que cette humeur était une suite de quelques mauvais rapports venus du dehors. Il ne s'agissait de rien moins que de rappeler le Prince Galitzin de Paris et de m'insinuer de m'en aller d'ici. L'orage paraît dissipé aujourd'hui, du moins ai-je lieu de croire qu'on a pris le parti de ne m'en point parler. Rien ne peint mieux, M-gr, le mécontentement de la Czarine que l'indécence de ses propos ou de ses entours. Cette Princesse ne cesse de faire des comparaisons odieuses; elle croit s'élever en nous décrivant; enivrée de ses succès en Pologne elle siffle ses ministres sur la pusillanimité qu'ils ont montrée. Je ne puis que m'affliger de ce que je vois et je doute qu'à moins de quelque évènement imprévu, les esprits prennent ici une tournure plus favorable pour nous.

Je tiens de bonne part, M-gr, que M. Poniatowski a écrit d'une manière très-amiable à M. le Grand Général, l'on compte sur son accommodement prochain avec ce Seigneur Polonais. Quant au Prince Radziwill sa perte paraît décidée; Catherine l'a jugé et il ne faut pas se flatter qu'elle en demorde si elle croit pouvoir se livrer à sa vengeance.

On nous dit que le Général Poniatowski a reçu dernièrement à Vienne l'accueil le plus flatteur et le plus gracieux, d'où l'on infère que l'Impératrice Reine a déjà reconnu ou ne tardera point à reconnaître le nouveau Roi.

La conduite du Prince Lobkowitz est toujours la même; il prend peu de soin de cacher le désir qu'a sa Cour de renouer avec celle-ci, mais il prétend qu'elle ne fera point d'avance à ce sujet. Sa situation n'est guère plus agréable que la mienne; la Czarine paraît affecter de ne point lui parler les jours de Cour.

Le Ministre de Suède prend faveur depuis la fixation de la Diète, ses entretiens avec M. Panin sont fréquents. Les sentiments de ces deux personnages étant décidément les mêmes sur une altération dans la forme du Gouvernement, on est en droit de soupçonner que leurs relations ne sont pas tout à fait innocentes.

Il y a eu dernièrement une nouvelle assemblée sur les affaires de la Chine. On pense sérieusement à empêcher qu'elles n'empirent; mais les moyens n'en sont pas faciles, et l'on présume qu'on n'y enverra pas encore la quantité de troupes pour s'opposer efficacement aux entreprises des Chinois.

Il n'y a rien de nouveau, M-gr, sur le traité de commerce avec l'Angleterre, si non qu'on est disposé ici à accorder aux Anglais le transit pour le commerce de la Perse, moyennant un droit de cinq pour cent. Ce droit est très-fort de l'avis de tout le monde et l'on doute que la factorie anglaise tire de grands profits de la liberté qui sera accordée à cet égard.

240.

Le duc de Praslin à M. Bérenger.

Fontainebleau, le 17 Octobre 1764.

J'ai reçu les dépêches que vous avez pris la peine de m'écrire les 21 et 29 août, 4 et 7 de septembre sous les N-os 96, 97, 98 et 99.

Les réflexions que vous avez jointes à la dernière sur la teneur du manifeste par lequel l'Impératrice a annoncé la mort du prince Iwan nous ont paru fort justes. J'y ajouterai seulement que cette Princesse eût été mieux conseillée si cet événement avait été passé sous silence dans les papiers publics, ou qu'il y eut été annoncé plus brièvement.

Vous faites très bien de vous tenir sur la réserve lorsque des mécontents viennent vous faire des insinuations de la nature de celles qui sont rapportées dans votre dépêche N-os 96. Votre zèle, M., ne saurait avoir trop d'activité pour pénétrer les sentiments et les dispositions de la nation sur la manière dont elle est gouvernée. Mais vous ne devez encourager que les confidences uniquement pour nous en rendre compte, sans risquer jamais de donner aucuns conseils sur une matière aussi délicate.

Il n'est pas étonnant qu'il s'élève de temps en temps des nuages entre S. M. Prussienne et l'Impératrice de Russie. Tous deux sont remplis d'ambition, tous deux ont des vues politiques et des intérêts qui se contrarient nécessairement, en sorte que leur alliance peu naturelle

en elle-même, tient plus à des circonstances momentanées qu'à un système bien réfléchi de part et d'autre. Il pourra même arriver que les affaires de Pologne serviront à les désunir, puisque nous savons que les Prussiens ont exercé récemment sur la frontière de la Silésie des vexations dont la nouvelle cour de Varsovie a déjà porté des plaintes.

Le général Poniatowski a tâché de remettre à Vienne entre les mains de M. Hennin une lettre de notification que son frère avait écrite pour le roi; mais ce résident a refusé avec raison de la recevoir et les ministres d'Espagne et de Naples ont tenu une pareille conduite. La cour de Vienne a adopté le même plan, en sorte que la négociation marchera d'un pas égal pour toutes ces puissances et qu'elles concertent entre elles les conditions qu'elles jugeront à propos de mettre à la reconnaissance du nouveau roi de Pologne, ou le refus qu'elles persisteront à en faire.

Je verrai volontiers le sieur Odart lorsqu'il viendra ici, mais la manière dont il a quitté la Russie et le peu de fruit qu'il a tiré des circonstances heureuses où il s'était trouvé, ne préviennent nullement en sa faveur, et je ne crois pas que S. M. soit disposée à lui donner un titre qui pourrait être regardé comme le prix d'une intelligence qui n'a jamais existé qu'en espérances, et qui ne nous a rien produit de fort utile.

M. le marquis de Bausset est parti dans les premiers jours de ce mois pour Pétersbourg. Je joins ici, M., une lettre que M. le contrôleur général lui écrit, ainsi qu'à tous les ministres du roi, pour avoir des renseignements sur l'administration des finances des différents pays où ils résident. Les premiers moments du séjour de M. de Bausset en Russie ne lui fourniront sûrement pas les connaissances nécessaires à cet égard. Ainsi je pense que vous pourrez bien plutôt vous en occuper avant votre départ et rapporter ici un mémoire des notions que vous pourrez recueillir sur cette matière.

241.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 23 Octobre 1764.

Monseigneur, Il ne paraît pas effectivement jusqu'à présent que les soupçons que l'on a formés sur l'existence d'un concert entre la Prusse et la Russie pour démembler à leur profit une partie de la Pologne, aient eu aucun fondement solide. Il me revient que S. M. Prussienne a répondu d'une manière satisfaisante à la lettre que la Czarine

lui a écrite au sujet de l'excursion d'un corps de troupes sur le territoire de la République. Presque tout le monde s'accorde à dire que dans le cas même où ce Prince aurait quelque projet d'agrandissement de ce côté-là, il attendrait pour le faire éclore des évènements et des circonstances plus favorables. Au surplus, comme l'élévation de M. Poniatowski est certainement la suite de beaucoup d'intrigues ténébreuses, le temps seul peut nous donner la connaissance exacte de l'étendue de ses engagements avec les artisans ou les promoteurs de sa fortune. Mon attention sur cet objet ne se ralentira point.

Il est des moments où les espérances de la Cour de Vienne se réveillent. Ses anciens amis font quelquefois briller à ses yeux de faibles lueurs qui disparaissent au grand jour d'un système contraire. Je ne puis m'arrêter aux rapports qu'on m'a faits de quelques conférences nocturnes de M. le Prince Lobkowitz avec M. Teploff sur les moyens de rétablir l'alliance entre les deux Empires. Il est possible que ce Russe ait été chargé de pressentir secrètement le Ministre autrichien et même de lui faire quelques agaceries politiques. Je ne verrai dans tout cela qu'un jeu très-conforme à la duplicité de la Czarine et au dessein d'amuser l'Imp-^{er}ce Reine. Le vieux Bestoujeff cependant ne cesse d'endoctriner M. Orloff; mais comme l'on inspire plus facilement des goûts que des principes, les leçons de ce vieillard ne produisent sur son igno^{re} élève qu'une prédilection infructueuse quoique très-sensible pour les liens de la maison d'Autriche et rien encore ne m'autorise à soupçonner des changements dans les dispositions de cette Cour sur les affaires générales.

J'ai si souvent déclaré, M-gr, aux Ministres Russes que M. de Galitzin ne jouirait à Paris que des mêmes avantages que le Ministre du Roi trouverait ici, qu'il me paraît superflu de leur réitérer cette déclaration à moins qu'ils ne m'en fournissent quelque occasion. Dans ce cas je leur tiendrai le même langage que je leur ai constamment tenu sur cette matière, et ils s'attendent bien à une réciprocité rigoureuse tant de notre part que de celles des Cours de Vienne et de Madrid.

Je n'ai rien à ajouter aux détails qui doivent être parvenus à Votre Grandeur sur les circonstances de la mort du prince Iwan. Le sort de son père, de ses frères et sœur est aussi digne de pitié que l'a été le sien. Ils ne séjournent pas longtemps dans la même prison. Suivant tous mes avis on traîne leur misérable vie dans différents petits forts situés entre Kexholm, Kargopol et Arkangel. Quelques russes, dont la crainte ou affection pour le règne actuel rendent le témoignage suspect, prétendent que ces princes ayant vécu sans instruction dès leur bas âge dans des lieux malsains, sont abrutis par l'ignorance et sujets à beaucoup d'infirmités, en sorte pu'on ne pourrait rien espérer de solide de leur

part, quand bien même ils seraient mis aujourd'hui en liberté et qu'on entreprendrait de remédier au défaut de leur éducation. Quant au Czarewicz il s'explique déjà avec ses valets de chambre du projet de revendiquer le trône de ses ancêtres. Il demande pourquoi l'on a fait mourir son père; il est emporté dans ses désirs, indocile à ses maîtres, méprise en particulier M. Panin; il témoigne du goût pour les femmes et parle d'avoir des maitresses. Les entours disent qu'il est têtue, spirituel et malin. Tout cela n'est encore que des gentillesse; dans peu d'années ces gentillesse seront des vices.

Je ne puis révoquer en doute, M-gr, que la Porte n'ait témoigné du mécontentement et des inquiétudes à la Russie sur les mesures que cette dernière puissance a prises dans le temps pour faire élire exclusivement M. Poniatowski et sur les desseins ultérieurs qu'on suppose à la Czarine sur ce Polonais. J'en ai été informé de très-bonne part et je suis persuadé que les ministres Russes n'ont proposé d'astreindre le nouveau Roi à se choisir une épouse dans sa nation que dans la vue de dissiper les soupçons d'autres engagements.

Il est assez connu, M-gr, que la Porte et la Russie se cajolent respectivement et se donnent des assurances de bonne intelligence; mais ces cajoleries prouvent moins l'union des deux cours que leur méfiance et leurs craintes réciproques. On sait ici les préparatifs des Turcs et l'on en fait pour se mettre en état d'y parer, mais selon mes notions, on ne croit pas que la bombe soit encore sur le point de crever. Je serai très-attentif à recueillir tout ce qui aura rapport à cet objet et à en informer V. G. Je ne changerai point de conduite avec l'envoyé de la Confédération de Varsovie que je n'aie reçu des ordres qui m'y autorisent.

242.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersburg, le 23 Octobre 1764.

Monseigneur, Les distinctions extraordinaires que la Czarine accorde depuis quelques semaines à l'Ambassadeur d'Angleterre combinées avec l'opinion désavantageuse qu'Elle en a, et accompagnées de conférences très-fréquentes avec le Ministre Russe, ont fixé toute mon attention, et à force de chercher ce qui pouvait y donner lieu, j'ai cru pouvoir m'arrêter aux notions dont je vais avoir l'honneur de vous rendre compte. La Czarine, M-gr, a autorisé son Ministre à Londres à proposer des avantages pour le commerce des Anglais dans ce pays plus considérables que

ceux qu'Elle promettait ici à Mylord Buckinham, à condition que l'Angleterre accèderait au traité conclu avec la Prusse. Le compte que M. Gross a rendu de sa négociation a fort déconcerté ces gens-ci. Il mande que malgré l'appât qu'il a présenté au ministère Britannique, il a témoigné beaucoup d'éloignement pour y accéder, et qu'on persiste à Londres à demander la conclusion du traité de commerce comme une affaire absolument isolée et insignifiante pour tout autre engagement. Le ton décisif de la dépêche de M. Gross le fait soupçonner d'avoir plus consulté ses préventions particulières en l'écrivant que la vérité des dispositions de la Cour de Londres. Ce soupçon devient un grief contre lui d'autant plus fort qu'on s'était promis plus de facilité et comme tout l'édifice de cette Cour porte essentiellement sur l'alliance avec l'Angleterre, en sorte que sans elle le système perd tout ce qu'il a de grand, M. Panin, de concert avec la Czarine, travaille avec un soin infatigable depuis quelque temps à préparer la conclusion de cet important ouvrage. Un officier des gardes sera incessamment envoyé à Londres pour y porter d'autres propositions qu'on dit être l'ultimatum de la Russie. Voilà M-gr, ce que je n'ai cru point devoir laisser ignorer à V. G. L'on m'assure que les démarches de M. Panin éprouvent des contradictions et que les Russes anti-Prussiens intriguent pour en détourner l'effet. Il me revient aussi que la Czarine compte sur un changement dans le ministère Britannique dont Elle croit que les dispositions ne lui sont pas favorables.

Il est arrivé dernièrement un courrier de Pologne dépêché par M. de Massalski à l'insu du nouveau Roi. Il a été adressé directement à M. Panin. M. Massalski demande, qu'attendu la tranquillité qui règne en Pologne, l'Impératrice rappelle ses troupes et qu'Elle ne les fasse point hiverner en Lithuanie. Il sollicite encore pour sa famille le Palatinat de Vilna, ainsi que l'accomplissement de toutes les promesses qui lui ont été faites. Ces demandes et ce courrier expédié sans la participation du Roi, ont causé des soupçons et quelques inquiétudes sur les dispositions de ce Seigneur Polonais.

Nous apprenons de Varsovie que M. le Primat est dangereusement malade.

243.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 26 Octobre 1764.

Monseigneur, Trois français, dont deux se disent avoir servi dans le génie, sont arrivés dans ce pays, menant avec eux plusieurs sujets du Roi qu'ils ont débauchés pour venir défricher des terres en Russie.

Cette compagnie offre au Gouvernement de conduire ici jusqu'à dix mille colons destinés à peupler la ville de Saratof et ses environs. Elle s'est d'abord adressée au P-ce Galitzin à Paris pour lui demander les secours promis par l'Ukaze de sa Souveraine aux étrangers qui viendront s'établir dans l'Empire de Russie. Ce Ministre a refusé de faire aucune avance qu'au préalable on ne lui ait fourni des sûretés pour la somme qu'on demandait. En conséquence les trois racolleurs lui ont donné des papiers sur l'hôtel de ville de Paris jusqu'à concurrence de vingt mille livres, sur quoi M. de Galitzin leur a fait une avance de dix mille livres dont ils se sont servis pour engager 30 familles, qui sont sorties de Paris dans des charettes et sans que personne ait mis obstacle à leur émigration. Cette compagnie a passé ensuite en Hollande, où, manquant de nouveau d'argent, elle a eu recours au Ministre de Russie auprès des Etats-Genéraux, qui lui en a refusé, ce qui a engagé ces mauvais sujets à venir par mer à Pétersbourg. Ils se proposent d'aller jusqu'à Saratof pour y prendre des connaissances du local, et voir l'espèce de terre sur laquelle ils doivent jeter leurs vues. Je sais que le Gouvernement a accepté leurs propositions, et que de dix mille colons qu'ils offrent ils espèrent en tirer une partie du haut Palatinat et le reste de la France. Indépendamment du mal réel de ces émigrations, je ne puis douter que la Czarine ait extrêmement à cœur de se passer de nos vins et qu'elle n'espère d'en recueillir dans son Empire. Il y a déjà quelques vignes aux environs d'Astrachan dont les plantes ont été apportées des bords du Rhin par les soins de Pierre I. Les cosaques du Don ou du Tanaïs en ont aussi planté depuis quelques années dans quelques uns de leurs cantons. On m'a assuré qu'ils en recueillirent, il y a deux ans, jusqu'à deux cent mille bouteilles. Il est possible que cette quantité ait été exagérée, mais il est certain qu'on a envoyé à la Cour de ce vin et qu'on en a trouvé le goût fort approchant au Bourgogne. On se flatte de perfectionner cette culture en faisant venir des vigneronns de Bourgogne, ce qui a déjà été tenté il y a deux ans, mais sans succès, les vigneronns qu'on avait engagés étant retournés sur leurs pas.

On a essayé de planter de la vigne en Ukraine, et on y recueille quelques mauvais vins; mais je doute qu'on en tire jamais de boisson potable, l'été y commence trop tard et y finit trop tôt. Ce climat est d'ailleurs sujet à trop de vicissitudes de chaud et de froid. En 1762 il y a gélé assez fortement le 23 mai et le 29 août. Il n'en est pas de même des Sietches ou résidence des Zaporogzi, le climat y est plus constant, l'hiver assez court et la vigne sauvage y croît naturellement, de sorte qu'il pourrait arriver qu'ils prissent goût à planter la vigne et qu'ils recueillissent des vins assez agréables à des gosiers russes, la

même chose pourrait arriver dans la partie méridionale de la nouvelle Serbie qui jouit d'un climat aussi tempéré que celui des Sietches.

L'envoyé Turc eut hier son audience publique de l'Impératrice.

244.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 29 Octobre 1764.

Monseigneur, Des rapports postérieurs à ma dépêche N-o 109 me confirment les notions dont j'y rends compte. Les négociations de cette Cour avec celle de Londres paraissent se ralentir. Les inquiétudes de Milord Buckingham sur la conclusion de son traité de commerce augmentent. Cet ambassadeur, qui se proposait de rester ici jusqu'au printemps prochain, me confia avant hier qu'il comptait en partir vers la fin de janvier en ajoutant que l'époque de son départ dépendait de quelques circonstances. Il ne m'a pas été difficile, M-gr, de deviner que la seule chose qui pût le déterminer à prolonger son séjour ici serait l'espérance de mettre la dernière main au traité de commerce. Les discours ont été très-propres à me faire connaître ses incertitudes à cet égard, et j'apprends d'ailleurs que la Czarine veut le priver de la signature de ce traité pour la réserver à son successeur, M. Macartney. Outre le peu d'estime qu'Elle a pour Milord Buckingham, Elle lui reproche son attachement au ministère actuel de la Grande Bretagne. Cette Princesse, docile aux impressions qui lui viennent de la Cour de Berlin, travaille avec chaleur, de concert avec le Roi de Prusse, à opérer une révolution dans le ministère Britannique. Elle a ordonné à M. Gross de la préparer par tous les moyens possibles et surtout d'aigrir les esprits factieux en leur persuadant le danger de la sécurité que leurs ministres fondent sur des assurances fausement pacifiques des cours de Versailles et de Madrid. On se flatte, M-gr, que les troubles qui s'élèveront à l'Assemblée prochaine du Parlement et des ressorts qu'on y fera jouer, produiront la révolution que l'on désire, et sur laquelle on compte comme un moyen infaillible d'entraîner l'Angleterre dans l'alliance et dans les vues politiques de la Russie et de la Prusse.

Il me revient que la Czarine n'a rien tant à cœur que de ruiner l'influence du roi dans le nord, et qu'Elle est particulièrement jalouse de celle que S. M. conserve en Suède. Selon quelques avis Elle a cherché à faire donner à cette Puissance par la cour de Londres les subsides

qu'Elle reçoit de la France. Quoi qu'il en soit je ne puis guère douter, M-gr, que le plan de la Russie relativement à la diète prochaine ne soit de s'opposer aux vues quelconques de S. M. L'objet de ce plan paraît encore indécis parce qu'on ne croit pas avoir assez pénétré le nôtre. M. Panin a témoigné en dernier lieu quelque inquiétude à ce sujet. Ce ministre, dont le zèle pour la Reine est connu, verrait avec plaisir que les choses fussent rétablies en Suède dans le même état où elles étaient en 1720, pourvu toutefois que ce rétablissement ne fût point l'ouvrage de la France; car si on devine que nous tendions à ce but, on se propose de susciter autant de trouble qu'il sera possible, pour nous empêcher d'y parvenir.

Selon la plupart des Russes l'intérêt de l'Empire demande qu'on retienne la Suède dans l'état d'engourdissement et d'anarchie où elle est. Ils ne voudraient point accroître le pouvoir du trône dans la crainte qu'il n'étendit plus facilement tous les ressorts du Gouvernement. Mais aux yeux de la Czarine et de son ministre le point le plus important est d'acquérir de la considération. En conséquence, on veut le contraire de ce que nous voudrions, et c'est dans cet esprit qu'on m'assure que sont conçues les instructions du S-r Stahieff, qui partira incessamment pour Stockholm avec le titre de Résident.

L'envoyé Turc est caressé, cajolé, et gagné. On dit qu'il est arrivé avec des préventions défavorables; mais qu'on les a facilement dissipées. On rend sa demeure inaccessible à tous les ministres étrangers.

Les amis de M. Woronzow présument que ce Chancelier ne jouira d'aucun crédit à son retour, et que cette considération jointe, à des combinaisons diamétralement opposées à l'ancien système et vraisemblablement à des dégouts personnels, lui fera prendre le parti de se démettre de sa place de Chancelier, dont il ne conserverait guère que le nom.

L'intérieur est assez calme en ce moment. Sur environ 80 personnes qui soupèrent dernièrement avec l'Impératrice chez M. Orloff, il y en eut une quarantaine qui s'ennivrèrent si complètement qu'il fallut les porter dans leurs carrosses.

Cette Princesse continue d'aller souper de temps en temps en bonne fortune chez Schkourin. Des personnes prétendent qu'Elle est mariée secrètement avec Orloff et qu'Elle déclarera ce mariage dès que les circonstances lui paraîtront assez favorables pour le faire impunément. Ce Russe, au reste, ne cesse point d'affecter son humeur et son mécontentement sur tout ce que la Czarine a fait en Pologne. Il lui reproche très-vertement l'élection de M. Poniatowski et les troubles qu'elle a occasionnés. Cependant, je tiens de bonne part qu'Elle a envoyé sous main dernièrement 25 mille ducats à ce Polonais.

245.

Le Duc de Praslin à M. Bérenger.

Fontainebleau, le 31 Octobre 1764.

Je répons, M., aux dépêches que vous avez pris la peine de m'écrire en date des 14, 18 et 25 du mois dernier sous les N-os 100, 101 et 102.

La conduite et le langage que vous avez tenus vis-à-vis de M. Rzewuski sont tout à fait conformes aux ordres que je vous avais donnés, ainsi qu'au système que nous suivons sur les affaires de Pologne. Il est vrai que la complaisance des ministres d'Espagne et d'Autriche ne l'est pas également au concert convenu entre les trois cours. Mais comme nous sommes bien assurés qu'elles ne reconnaîtront le nouveau roi qu'en même temps que nous, nous y gagnerons le mérite d'avoir paru plus fermes, de dicter en quelque façon les conditions de l'accommodement, et de conserver par là toute l'influence et la considération de S. M. dans l'intérieur de la Pologne. Vous voudrez donc bien, M., continuer à agir de même jusqu'à ce que je vous envoie des instructions différentes.

Je suis peu surpris des espérances que M. de Sacken vous a paru avoir dans les prétendues dispositions de la cour de Pétersbourg. Il y a longtemps que la maison de Saxe est la dupe du parti qu'elle croit avoir en Russie. M-rs de Bestoujeff et de Keyserling ont été chèrement payés par elle en plusieurs occasions, et nous n'avons jamais vu qu'ils lui aient été fort utiles. Le dernier vient de mourir à Varsovie. L'autre languit dans un crédit subalterne. Ce n'est assurément pas là le moment où la cour de Dresde ait sujet d'attendre des adoucissements de la part de l'Impératrice de Russie. Je suis bien persuadé d'ailleurs que la réintégration du prince Charles en Courlande est aussi éloignée de ses principes politiques que des dispositions de son cœur.

Vous faites très bien, M., de veiller aux négociations qui sont en mouvement entre l'Impératrice de Russie et l'Angleterre, il me revient cependant d'un autre côté que cette dernière puissance refuse d'accéder au traité des cours de Pétersbourg et de Berlin, et nous croyons qu'elle se portera difficilement à donner aucuns subsides dans les circonstances présentes.

246.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 2 Novembre 1764.

Monseigneur, Il est arrivé ici samedi dernier un courrier expédié par le Ministre Russe à Londres. Le lendemain, dimanche, l'Ambassadeur d'Angleterre a eu une audience particulière de l'Impératrice pour la complimenter de la part du Roi son maître sur le succès de l'élection de M. Poniatowski, et sur la gloire qu'Elle s'est acquise en maintenant par la sagesse de ses dispositions la tranquillité en Pologne pendant la durée de l'interrègne. La singularité de cette démarche qui a l'air d'une adulation, peu conforme à la dignité de la Cour de Londres, fait soupçonner que M. Gross pourrait bien avoir eu ordre de la solliciter. On ne conçoit pas, M-gr, que le ministère Britannique se soit porté de lui-même à une félicitation aussi solennelle dont l'objet est de canoniser aux yeux de l'Europe les moyens violents et tyranniques que la Russie n'a cessé d'employer pour placer la couronne sur la tête de son candidat. Cet empressement, si flatteur pour la Czarine et si propre à en imposer à ceux de ses sujets qui ne lui pardonnent pas encore la conduite qu'Elle a tenue en Pologne, ne s'accorde guère avec l'humeur qu'on lui connaît contre les ministres de la Grande Bretagne et avec les ressorts qu'elle tente pour leur en faire substituer de plus favorables à sa politique.

Les nouvelles qui nous viennent de Varsovie peuvent mériter attention. Déjà plusieurs seigneurs Polonais semblent se repentir de leur propre ouvrage. Les murmures de leur ambition frustrée se font entendre ici. Il n'est bruit en Lithuanie que de la sévérité des jugements portés contre le Prince Radziwil. Le Grand Général Massalski presse l'accomplissement des promesses qui l'ont engagé dans la confédération. Il voit non sans humeur ses espérances sur le Palatinat de Wilna s'évanouir. Ce même Palatinat devient une pomme de discorde dans la maison Czartoryski. Le Prince Palatin de Russie le demande pour le Prince Adam son fils, et le Chancelier de Lithuanie, son frère, le sollicite pour M. Oginski son gendre. D'un autre côté, M-gr, à mesure que la noblesse Polonaise entend, ou de plus loin, ou avec plus de sang froid, les clameurs de l'esprit de parti, à mesure que des réflexions plus sages la rendent à l'amour de ses privilèges, elle s'étonne de l'accroissement de l'autorité Royale; elle voit avec inquiétude la cupidité du trône s'ouvrir

de nouvelles sources de richesses comme les mines d'Olkusz, dont on assure que le produit sera considérable, et en détourner à son profit plusieurs qui dans l'origine doivent être la récompense du mérite et des services; telles sont en particulier les starosties de Zips et de Szawil. Enfin, M-gr, on prétend que le calcul fait de tout ce qui vient d'être annexé à la couronne, ses revenus montent à la somme de douze millions de livres de notre monnaie. Tant de sujets de jalousies et de dissensions domestiques présagent des orages au Roi élu. Mais on ne doute pas que les Puissances protectrices les conjurent facilement si celles qui y ont intérêt persévèrent à ne point vouloir s'en mêler. Je ne sais de quel œil notre politique envisage cette réunion d'autorité et de facultés au trône de Pologne; mais si je dois en croire la prédiction de quelques Russes sensés, nous pourrions nous en consoler. Selon eux leur Souveraine, en voulant se procurer une satisfaction et une considération momentanée, prépare des maux réels à l'Empire. Ils prévoient que le Roi, devenu plus puissant et plus maître de ses sujets que ses prédécesseurs, oubliera dans peu d'années ce qu'il doit à la Russie pour se liquer contre elle avec la France et la Prusse, et devra retourner, tôt ou tard, à des liens plus conformes à ses intérêts et à sa situation qu'à ceux, disent ils, qui forment le système actuel.

Nous apprenons, M-gr, que l'émissaire du Hospodar de Moldavie a demandé de la part de la Porte Ottomane au Prince Repnin, ministre de la Czarine en Pologne, la retraite des troupes Russes de la Podolie de Kalich, de Braclaw et de tous les districts frontières de la Turquie. Il a ajouté que la sublime Porte verrait avec plaisir l'évacuation de toute la Pologne. M. de Repnin a répondu d'abord à sa façon un peu cavalièrement, mais cet émissaire lui ayant dit que 40 mille Turcs étaient à portée et en état de procurer cette évacuation si on refusait de la faire à l'amiable, le ministre Russe s'est radouci et a promis d'en informer sa Cour. Cette circonstance rapprochée de ce qui se passe ici fournit matière à des réflexions, dont Votre Grandeur développera mieux l'objet que je ne saurais le faire. Il y a quelques jours que l'Envoyé Turc eût une conférence très longue avec M. Panin dont rien n'a encore transpiré.

Avant hier le Conseil de guerre s'assembla extraordinairement. Il partit un courrier pour la Pologne et ce jour là même il se répandit le bruit que l'Envoyé Turc avait demandé son audience de congé et qu'il l'aurait lundi prochain. Le prétexte allégué d'une retraite si précipitée et si peu attendue est que ce musulman craint l'hiver rigoureux de ce pays-ci. Mais outre qu'en partant il s'expose à en souffrir toutes les incommodités, ce motif dans la bouche des ministres Russes devient d'autant plus suspect qu'ils avaient annoncé eux-mêmes un plus long séjour.

247.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 6 Novembre 1764.

Monseigneur, Ce que j'ai entrevu des alarmes de cette Cour sur les dispositions des Turcs, acquiert de jour en jour plus de consistance et de probabilité. L'activité du Ministre Russe, le mouvement et la direction qu'il imprime à plusieurs corps de troupes, le retour inopiné de M. le Prince Wolkonsky qui commande la division de Smolensk, sont des circonstances qui ne sauraient être insignifiantes. Au lieu d'évacuer la Pologne, conformément à la réquisition de la Porte Ottomane, la Czarine y envoie un renfort de quatre mille hommes.

Il court ici un bruit que je crois peu fondé, et que je ne rapporte qu'à cause de sa singularité. On dit que les Turcs demandent qu'il soit procédé à une nouvelle élection en Pologne, vu l'illégalité de celle qui a été faite. Quel que soit le vrai motif des ombrages respectifs des deux cours on ne peut se dissimuler que celle de Pétersbourg n'en soit fortement occupée. M. le Hetman, à qui le mécontentement et la crainte inspiraient sans doute depuis longtemps le désir de se démettre de tous ses emplois et de s'éloigner du foyer des orages, vient d'obtenir la permission de voyager dans les pays étrangers. La démission de son Hetmanat n'est pas acceptée dans les formes; il en conservera le titre et vraisemblablement une partie des émoluments, parce qu'un entier dépouillement aurait peut-être produit une sensation dangereuse. Au surplus, M-gr, je ne puis guère douter que cette époque devienne celle de l'abolition du hetmanat des cosaques et que l'Ukraine ne soit insensiblement réduite en province Russe. Le Général Roumanzoff la gouvernera en l'absence de M. de Razoumowski; cet arrangement est résolu et l'on s'attend à le voir éclore incessamment. A ces choses s'en joignent d'autres qui décèlent le motif du choix qui a été fait du Général Roumanzoff pour commander à l'Ukraine; on y fait avancer des troupes réglées, sous prétexte de relever celles qui y sont en garnison; on y travaille à la réparation des lignes et les soins à cet égard s'étendent sur la nouvelle Servie; enfin, M-gr, selon le rapport de quelques personnes plus anciennes dans ce pays-là que moi, la nature des préparatifs que l'on fait, celle des précautions que l'on prend, caractérise la crainte d'une rupture avec le Turc. On est tenté de rapporter à cet objet l'expédition d'un courrier qui doit partir aujourd'hui ou demain pour Stockholm; il est possible qu'il ne soit que porteur d'instructions relatives à l'assemblée prochaine des Etats de Suède et il serait naturel de s'arrê-

ter à cette idée: si l'on ne savait que le secret du plan et des vues de la Czarine sur cette matière est confié principalement au S-r Stahieff, qui partira sous peu de jours pour Stockholm en qualité de résident; et qu'on en fonde bien plus de succès sur ses intrigues que sur la dextérité de M. d'Osterman. Ainsi, M-gr, indépendamment du désir qu'on peut raisonnablement supposer à la Russie de vouloir assurer la tranquillité de ses frontières du côté de la Suède pendant les embarras qu'elle prévoit du côté de la Porte, il est encore plus vraisemblable que pour parer aux difficultés que le Divan pourra opposer à la reconnaissance du nouveau Roi de Pologne, elle ne juge pas indifférent d'obtenir à son élection le suffrage de la Cour de Stockholm, et qu'elle s'en promette d'autant plus d'effet sur l'esprit des Ministres Ottomans que les intérêts de la Suède et de la Turquie ont plus de rapports anciens et permanents.

L'envoyé Turc prit hier son audience de congé; on l'a fêté et pendant qu'il a paru docile aux impressions qu'on lui donnait, et qu'on a cru l'avoir gagné, s'est produit un changement d'opinion à son égard; on dit entre autres choses aujourd'hui que sur la simple inspection du bon ordre établi sur les frontières de la Russie, il a donné l'alarme à Constantinople, en prêtant des projets hostiles à cette Cour. On m'assure, M-gr, que parmi les personnes de sa suite, il y a un homme qui, après avoir été autrefois au service de la Russie, a arboré le turban, et l'on prétend que parlant très-bien la langue de ce pays-ci, il s'est instruit dans les cabarets où il a appris de ceux qui les fréquentent la façon de penser du peuple sur le règne actuel et plusieurs particularités dont on aurait été bien aise de dérober à la connaissance de la Porte. On ajoute qu'on a mis tout en oeuvre pour gagner cet homme sans avoir encore pu y réussir.

248.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 13 Novembre 1764.

Monseigneur, Parmi les objets qui peuvent avoir donné lieu à l'expédition du dernier courrier Russe à Stockholm, on m'assure qu'un des principaux a été de porter à M. d'Osterman ordre de ralentir son zèle sur l'élection des Députés, qu'on croit disposé à soutenir avec chaleur les intérêts du parti de la Cour à la Diète prochaine. Rien ne paraît plus digne de foi, M-gr, que l'inquiétude de la Czarine et de ses ministres sur le but que la France se propose, et rien ne semble plus con-

*

stant que leur projet de contrarier les vues de S. M. quelque nature qu'elles soient. Par une suite de ce principe on a appris avec surprise que plusieurs de ces Députés ont été élus sans opposition aucune de la part de l'Ambassadeur du Roi, et on a craint de coopérer au succès de notre plan en voulant en empêcher l'exécution. En conséquence, il a été ordonné à M. d'Osterman de s'attacher particulièrement à pénétrer ce plan et de modérer son activité jusqu'à ce qu'il ait des informations précises sur ce point. Il serait heureux, M-gr. que la méfiance russe devint la dupe de la duplicité de sa conduite, et rien, selon moi, ne ferait plus d'honneur à la dextérité de M. le Baron de Breteuil que de dérober la connaissance du but où il tend par des marches simulées en sens contraire. Au reste, on se flatte ici que l'Angleterre influera dans les délibérations de la diète; mais il ne paraît pas encore certain quel degré d'attention elle y donnera. Plusieurs personnes qui présupposent les ordres envoyés aux ministres Russes à Stockholm, croient en voir le motif dans les perplexités où l'on est par rapport aux Turcs, elles pensent que le désir de diriger les opérations de la Diète de Suède était subordonné à la nécessité de se précautionner contre la Porte Ottomane, la Russie veut s'assurer de l'immobilité de cette dernière puissance avant de mettre trop à découvert ses vues sur la première; quoi qu'il en soit, M-gr. la Czarine n'a point ignoré l'opinion répandue de ses embarras à ce sujet, et ses ministres se sont inscrits en faux avec beaucoup d'humeur.

Je tiens de bonne part que l'objet principal de l'attention et des inquiétudes de cette Princesse est d'écarter de l'esprit de ses sujets l'idée que sa conduite en Pologne lui attire une guerre avec le Turc. Elle n'oublie rien en conséquence pour en éloigner l'époque et elle se flatte que, si les hostilités ne commençaient que dans deux ans, on envisagerait cet évènement que comme une guerre de nation à nation, et la suite naturelle des démêlés subsistant entre les deux Empires, en sorte que l'odieux ne pourrait pas lui en être directement imputé, ni lui faire un démérite dangereux à sa sûreté.

Le vieux Bestoujeff, qui regrette son influence dans les affaires et qui gémit des liens qu'une nouvelle politique a contractés, verrait sans peine la Porte Ottomane mettre assez de vigueur dans ses démarches et ses menaces pour intimider sérieusement la Russie. Il espérerait dans ce cas reprendre du crédit et de la faveur; mais il prétend que sa Souveraine n'a rien à craindre dans ce moment d'une Puissance engourdie par une longue oisiveté et qui, pénétrée du sentiment de sa propre faiblesse, ne consentira à une levée de boucliers que lorsqu'elle y sera absolument forcée par des évènements plus décisifs contre ses intérêts que ceux qui se sont passés en Pologne jusqu'à présent.

249.

Le Duc de Praslin à M. Bérenger.

Versailles, le 20 Novembre 1764.

J'ai reçu les lettres que vous avez pris la peine de m'écrire en date du 21, 7 novembre sous N° du 2 et du 9 du mois dernier sous les N° 103—106.

Vous avez très bien fait de concilier au gré de M. Panin l'affaire de la succession du sieur Roudet, puisque je dois vous dire que ce Ministre était fondé à se plaindre de l'exercice que vous aviez fait de la juridiction consulaire dans une maison impériale et sur les effets d'un ouvrier qui s'est engagé au service de l'Impératrice de Russie, et sur lequel nous n'avons aucun droit puisqu'il est déserteur du royaume.

Nous étions déjà informés de manoeuvres que le sieur d'Auterive et le nommé Comtois ont employées pour débaucher des sujets du roi et les faire passer en Russie. Mais nous ne savons pas actuellement où ces deux hommes se trouvent. On veillera sur le nommé Grégoire flamand dont vous m'annoncez l'arrivée prochaine à Calais, et je vous recommande, M., de m'informer exactement de ce qui pourra venir à votre connaissance sur ce sujet. Les anecdotes que vous me mandez sur la vie privée de l'Impératrice annoncent que ses entours sont plus disposés à desservir la France qu'à l'accréditer auprès de leur Souveraine. Mais cet état des choses nous sera moins sensible qu'à la Cour de Vienne puisque nous n'avons ni les mêmes raisons ni la même habitude d'être liés étroitement avec la Russie.

250.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 20 Novembre 1764.

Monseigneur, Il est parvenu ici un écrit qu'on dit traduit de l'Anglais et qui a pour titre: „Réflexions sur le Manifeste publié à l'occasion de la mort du Prince Iwan“¹⁾. Rien n'est plus propre à dessiller les yeux de la nation Russe et à confondre l'imposture de la Souveraine.

1) „Remarques d'un Anglais libre sur le manifeste de l'Impératrice de Russie en date du 17 août 1764“. Londres. 1764. Объ этомъ памфлетѣ и возраженіи на него, см. Бильбасовъ, т. XII, ч. I, № 54.

On m'a communiqué cet écrit sous le manteau du secret, et je n'ai eu que le temps de le lire.

Je serai fidèle aux principes de la réserve que je m'étais prescrite et que V. G. m'ordonne sur tout ce qui a rapport au personnel de l'Impératrice et à la stabilité de son règne. L'on m'assure qu'Elle a placé à Hambourg, Berlin et dans quelques autres Banques la somme de sept millions de roubles. Il n'est pas facile, M-gr, de découvrir le motif de l'envoi d'un fonds si considérable dans le pays étranger. La personne, qui m'en a garanti la notion, prétend que cette Princesse, alarmée des écueils qui environnent son trône, et prévoyant les orages qui se formeront sur sa tête à proportion que les années donneront du courage et de l'ambition à son fils, a pensé à se préparer une ressource dans l'adversité. Malgré la confiance que je dois à celui qui m'a donné cet avis, je ne me détermine à le croire qu'avec peine. La circulation dans tout l'Empire n'excédant pas quatorze millions de roubles, je ne saurais concilier la distraction de sept millions avec la quantité d'argent que Catherine continue d'envoyer à Varsovie, à Constantinople et qu'Elle se propose d'envoyer incessamment à Stockholm. A la vérité la rareté de l'espèce devient de jour en jour plus sensible par l'exportation réelle qui s'en fait, et l'inexactitude de paiement pour tous les ordres de l'Etat occasionne un murmure général.

Il paraît constant, M-gr, que l'alliance entre le Roi de Prusse et l'Impératrice de Russie ne tient qu'à des circonstances momentanées. Mais jusqu'à ce qu'une révolution dans le système politique de l'Europe les mette à portée de contracter des engagements plus naturels et plus conformes à leurs intérêts respectifs, quels que soient les nuages qui s'élèvent entre ces deux Souverains, je ne saurais prévoir la dissolution de leur union. Les préventions de la Czarine et celles de son Ministre M. Panin leur rendent cette union très-chère. Ce ne seront pas les premiers traits d'humeur, de hauteur ou d'ambition du Roi de Prusse qui les y feront renoncer. Quoique l'on ait été fâché des vexations que ce Prince a exercées en Pologne, on a eu attention, sinon de justifier du moins d'affaiblir l'idée d'injustice qui en résultait aux yeux de la nation Russe.

Si j'en crois des avis, qui me semblent dignes de foi, M. Poniatowski et les principaux Seigneurs qui paraissent devoir composer son Conseil ne diffèrent de manifester leur ingratitude pour la Russie que jusqu'au moment où ils jugeront pouvoir s'en passer, et je ne puis guère douter que s'ils étaient réduits à la nécessité d'opter entre l'alliance de la Cour de Berlin et celle de Pétersbourg, ils ne donnassent la préférence à la première. Quoi qu'il en soit, malgré les soins que prend la Czarine d'augmenter le pouvoir du Roi élu, il n'est pas vrai-

semblable qu'il fasse de longues années un poids dans la balance de l'Europe; mais des personnes qui prétendent avoir sondé les replis de son âme, assurent que les intérêts de son Royaume et sa haine pour la Russie lui feront saisir dans le temps les occasions de se décider contre sa bienfaitrice.

Je me réjouis fort, M-gr, du concert avec lequel les cours alliées ont résolu de procéder à la reconnaissance du nouveau Roi de Pologne ou de persister à en faire le refus. Cette intelligence paraît à ces gens-ci l'ouvrage de la France et fait leur désespoir. L'humeur qu'ils en conçoivent éclate de toute manière. On nous dit que le P-ce Adam Czartorski doit se rendre incessamment à Paris pour fléchir Sa Majesté.

La déposition du Khan des Tartares accroit l'arrogance de la Czarine; ses ministres ont soin de la faire envisager comme le triomphe de l'influence Russe dans le Divan sur celle du Roi. Ils se vantent indécemment d'avoir corrompu le Grand Vizir et de régler désormais à leur gré les opérations de la Porte Ottomane. Ceux qui savent que le Khan des Tartares n'a été déposé que parce qu'il était craint du Sultan, ne sauraient s'empêcher de rire de tant d'impudence.

Le S-r Chvostoff, capitaine aux gardes du Régiment Préobrajenski, à qui S. M. Imp-le avait confié le soin de faire l'inventaire de la garde-robe de l'Impératrice Elisabeth, vient d'être arrêté sur l'accusation d'avoir détourné des effets pour une somme très-considérable. On prétend qu'on en a retrouvé dans sa maison pour environ deux cent mille roubles. On a défendu de prêter sur gages jusqu'après la définition de cette affaire, et enjoint à quiconque aurait déjà prêté de rapporter les effets pour en examiner la propriété.

Sa Majesté Imp-le garde la chambre depuis quelques jours à cause d'une incommodité qui lui est survenue au pied.

251.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 27 Novembre 1764.

Monseigneur, Parmi les différents objets qui fixent l'attention de cette Cour, elle paraît en donner une principale à procurer à M. Poniatowski la reconnaissance générale des Puissances. J'ai lieu de croire que ce Roi élu l'a sollicitée vivement d'achever son ouvrage, et qu'il est fort inquiet des dispositions peu favorables des cours alliées. Suivant les avis que je reçois, on regarde ici et à Varsovie comme impossible de se soumettre aux conditions, qu'on croit devoir être le prix de cette

reconnaissance. La réintégration de M. le Grand Général dans sa charge avec un pouvoir aussi étendu que celui qui lui était confié avant l'interrègne paraît une chose impraticable, et la proscription du Prince Radziwill est regardée comme un acte de justice nécessaire.

Je ne sais, M-gr, si M. le Vice-Chancelier a eu quelque dessein, en me disant hier que M. Hennin était parti de Varsovie pour aller à Paris et ajoutant tout de suite qu'on ne parlait plus du marquis de Paulmy, dont il croyait qu'on avait été mécontent en France. Je me bornai à répondre que le seul blâme que cet Ambassadeur se fut attiré de ma connaissance provenait d'un zèle échauffé qui lui avait fait entreprendre sans ordre et à l'insu du Roi, de concilier des intérêts, dont il n'aurait pas dû se mêler. Que Sa Majesté, ayant mis à découvert ses intentions relativement à la Pologne, dès les premiers moments de la vacance du trône, n'avait point approuvé que son ambassadeur tint une conduite ténébreuse et diamétralement opposée à la franchise et à l'impartialité qui lui étaient ordonnées. M. le Vice-Chancelier n'ayant point insisté, la conversation a changé d'objet.

Les Ministres de Vienne et de Dresde ont reçu ordre de s'observer à l'avenir vis-à-vis du Ministre de Pologne. Je suppose qu'ils y seront fidèles et, si à l'arrivée de celui qu'on annonce pour notifier le couronnement de M. Poniatowski, ceux des cours alliées concertent une attitude uniforme, et lui refusent la visite, il n'est pas douteux, M-gr, qu'il n'en résulte une sensation très-avantageuse. Jusqu'à présent j'ai été isolé. On pouvait, ou ne pas faire attention à ma conduite, ou n'y voir qu'une singulière personne et arbitraire, mais l'illusion cessera quand le Ministre Polonais ne sera point reconnu de ceux qui auront le même caractère que lui.

Je souhaite d'autant plus, M-gr, que la Cour de Vienne témoigne enfin quelque vigueur que l'opinion de sa complaisance est mieux établie à celle-ci. L'on se persuade qu'elle en donnera facilement une marque en cette occasion, et que si elle semble s'y refuser, ce n'est que parce qu'elle est entraînée par nous, cependant le Prince Lobkowitz m'assure qu'on lui a défendu de rien faire, ni rien dire, d'où l'on puisse présumer l'envie de renouer et qu'on est très-persuadé à Vienne, qu'il n'y a rien à espérer de la Russie dans les circonstances présentes. A la vérité, le ministre autrichien les envisage comme momentanées, mais je doute, M-gr, que la dissolution des liens qui unissent la Czarine au Roi de Prusse, quelques précaires qu'ils paraissent, soit aussi prochaine qu'on s'en flatte.

Malgré le peu d'apparence qu'il y a que les soupçons qu'on a sur un projet de mariage de l'Imp-ce Catherine avec M. Poniatowski se réalisent jamais, cette idée ne laisse pas que de fermenter dans les têtes.

Elle sert même de boussole aux politiques qui combinent le mieux pour découvrir le motif de l'accroissement de richesses et d'autorité que cette Princesse a si fort à cœur de procurer au Roi de Pologne, au préjudice de l'intérêt le plus sensible de son Empire. On dirait que M. Panin est dans le secret par le zèle qu'il y apporte, et qu'il a la parole que le trône Russe sera restitué à son pupille dans peu d'années. L'article de Pacta Conventa qui traite du choix d'une épouse et qui, malgré la stipulation de la préférence en faveur d'une Polonoise, laisse néanmoins la liberté d'en prendre ailleurs une catholique par naissance et par vocation, multiplie les conjectures au sujet de la Czarine; mais je puis d'autant moins les adopter que plus j'observe de près M. Orloff, plus je crois voir qu'il ne lui manque que le nom d'Empereur. Il est certain M-gr, qu'en le prenant il n'ajouterait rien à sa conduite publique ou particulière. Je ne sais si la Czarine veut familiariser sa Cour aux égards dus à ce favori; il est d'une aisance avec Elle qui frappe tout le monde et que les Russes disent inconnue dans leur pays, depuis la fondation de la monarchie. Supérieur à toute espèce d'étiquette, il prend publiquement avec sa Souveraine des libertés que dans un monde poli une maîtresse qui se respecte ne permet point à son amant.

Le mémoire que le Hetman a présenté pour demander la démission de sa place porte que sa fidélité étant devenue suspecte à l'Impératrice, il aime mieux renoncer à tout, s'il est nécessaire, que de supporter plus longtemps un soupçon si injurieux à sa façon de penser. Les Czernicheff, ses perfides amis, qui lui ont donné le conseil, en recevront une médiocre recompense. Cet événement ne fait pas grande sensation. L'Imp-cé s'en applaudit. Elle lui a conservé des revenus dont, ou je me trompe fort, elle ne tardera pas longtemps à le dépouiller. Cet homme était nul par caractère, il l'est devenu par état.

Ceux qui connaissent le ressentiment de M. de Roumanzoff disent que malgré le zèle apparent qu'il témoigne aujourd'hui à la Czarine, Elle doit s'attendre à en être trahie tôt ou tard. Ils prétendent même que, persuadée de cette vérité, Elle a saisi l'occasion de l'éloigner en le fixant en Ukraine. Quant à moi, M-gr, je ne puis regarder le choix qu'Elle a fait de sa personne que comme une marque de confiance et de faveur.

L'attention aux affaires de Suède est toujours la même; le S-r Stahieff n'est point encore parti, quoiqu'il soit prêt à se mettre en route depuis plusieurs semaines; il attend ses instructions, et si je suis bien informé le plan n'en est pas encore tout-à-fait résolu. L'on se méfie de celui de la France et l'on soupçonne quelque révolution concertée dans la forme du Gouvernement. Le dessein de nous contrarier est certain, mais on ne se dissimule point qu'il faut de l'argent pour y réussir et l'on en manque. Le Ministre de Prusse, dont les liaisons avec M. Panin

ne me permettent guère de douter qu'il ne soit instruit des vues de la Russie sur la Suède, tint dernièrement un propos qui m'a été rapporté, et qui fortifie l'opinion où je suis de l'incertitude de ces gens-ci. En vantant l'esprit et les qualités de la Reine, il dit qu'il n'y avait point d'apparence qu'elle vint à bout de ses projets, et qu'elle ferait bien d'y renoncer. Un pareil langage dans la bouche de ce Ministre ne saurait être insignifiant. Je le trouve tout-à-fait conforme à ce que j'apprends d'ailleurs de la crainte qu'on a ici que le Roi ne veuille donner assez de consistance à la Suède pour la rendre une alliée utile et du projet de sacrifier toute autre considération à celle d'enlever à Sa Majesté l'influence qu'elle a dans ce pays-là.

252.

Le Duc de Praslin à M. Bérénger.

Versailles, le 3 Décembre 1764.

Je répons, M., aux dépêches que vous avez pris la peine de m'écrire les 16, 23 et 26 du mois d'Octobre.

Quel que soit le langage du Ministre autrichien à Pétersbourg touchant la reconnaissance du nouveau roi de Pologne, nous sommes bien assurés que sa cour n'en marchera pas moins d'un pas égal avec nous dans toute la suite de cette affaire.

Le séjour du Ministre Ottoman à la Cour de Russie vous fournira peut-être, M., quelques notions plus précises sur les dispositions respectives des deux puissances, ainsi que sur les objets de leurs négociations. Je ne saurais trop recommander cet article à votre vigilance.

Il est absurde d'imaginer que l'Angleterre annulât l'encouragement qu'elle a donné à la culture du chanvre dans ses colonies pour obtenir le renouvellement de son traité de commerce avec la Russie et j'ai même de la peine à me persuader qu'on lui ait fait une pareille proposition. Il n'est pas plus vraisemblable qu'elle se porte à donner des subsides, et nous ne pouvons que souhaiter que la Cour de Russie persiste à demander de pareilles conditions. Quant à l'accession au traité du Roi de Prusse, nous savions déjà que cette négociation était manquée. M. Gross a toujours passé pour être fort anti-prussien et d'après le succès de ses négociations, il ne serait pas étonnant que M. Panin cherchât à le perdre et qu'il réussît.

253.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 3 Décembre 1764.

Monseigneur, La Cour de Vienne pourra d'autant moins s'applaudir de la tranquillité avec laquelle elle a envisagé les affaires de Pologne que, suivant des avis que j'ai lieu de croire dignes de foi, la Cour de Varsovie accédera incessamment au traité conclu entre celles de Pétersbourg et de Berlin. On devait s'attendre à cette accession; mais on me dit qu'elle sera suivie d'un traité dont il n'est pas également facile de prévoir ni de deviner les conditions. Nous touchons peut-être au moment de découvrir si la protection que la Czarine et S. M. Prussienne ont accordée au Stolnick a été aussi désintéressée qu'on s'en est flatté. Ce traité sera, dit-on, conclu à Pétersbourg et l'on annonce déjà que le Chambellan Poniatowski s'y rendra en qualité d'ambassadeur pour travailler à cet important ouvrage.

Je remarque, M-gr, depuis longtemps que la Cour de Dresde est dupe du parti qu'elle croit avoir en Russie. J'ai souvent démontré au Ministre Saxon combien les espérances, dont on continuait de le flatter de temps en temps, sont illusoire. Mais puisqu'il résiste à l'évidence des faits les plus capables de l'en désabuser, il faut se tenir pour dit que rien ne le corrigera.

Le maintien du Duc de Biron dans le duché de Courlande forme un article des Pacta Conventa et la réintégration du Prince Charles est aussi absurde à imaginer qu'elle serait inconséquente et opposée aux principes particuliers de la Czarine. L'espoir de ce Prince ne saurait avoir aucun fondement si la révolution la plus complète ne change la face des affaires tant en Russie qu'en Pologne.

La Suède a reconnu le Roi élu. Le C-te Duben m'a dit que sa Cour n'avait pas cru, surtout dans les circonstances présentes, pouvoir se dispenser de suivre l'exemple que lui avaient donné celles qui, comme la sienne, avaient gardé une exacte neutralité depuis l'ouverture de l'interrègne.

Rien n'est plus vrai, M-gr, que le refus que l'Angleterre persiste à faire d'accéder au traité conclu entre le Roi de Prusse et la Russie. M. Panin continue cependant d'exercer ses doux talents vis-à-vis M. de Buckingham. Il le presse en particulier d'engager sa Cour à fortifier en Suède l'influence de la Russie pendant la Diète prochaine.

L'intérieur de ce pays-ci n'offre rien d'intéressant. Le travail de M. Panin ne le garantit point des vicissitudes de la faveur. La haine de

sa Souveraine perce souvent à travers les preuves qu'Elle lui donne de sa confiance. Le mécontentement continue d'être général, quoique les effet en deviennent de jour en jour plus incertains. Les Czernicheff, qui s'étaient flattés qu'un d'entre eux aurait le Gouvernement d'Ukraine, après la demission du Hetman, se voient avec douleur déçus de leurs espérances; mais il n'en seront pas moins servilement soumis au règne de la Czarine.

254.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 10 Décembre 1764.

Monseigneur, Après un silence de plusieurs mois sur l'invitation faite à la Russie par le Danemark de procéder au renouvellement du traité, M. d'Osten obtint, il y a quelques jours, une conférence ministériale. Le résultat des discussions sur cette matière se réduit, selon mes avis, à des assurances réciproques de bonne volonté mêlées de difficultés propres à ralentir l'ardeur de la Cour de Copenhague. On m'assure, M-gr, que le ministre de Danemark a insinué dans cette conférence, (mais d'une manière fort alambiquée) que le Roi son maître ne serait point éloigné d'accéder au traité, conclu le 11 avril dernier, si on lui faisait entrevoir quelque avantage dans cette accession. Indépendamment de la cupidité, qui peut avoir déterminé cette accession, on préjuge que la Cour de Copenhague, craignant que celle de Pétersbourg n'entraîne insensiblement tout le nord dans son alliance, n'a point voulu avoir le démerite d'être la dernière à montrer le désir d'y entrer. Je ne me dissimule point, M-gr, combien M. d'Osten peut avoir mis à tout cela d'envie de plaire et de vues personnelles. Mais il est trop décrié pour qu'on n'y fasse d'attention qu'autant qu'on le saura dûment autorisé. Il l'était sans doute à pressentir adroitement le plan de cette Cour relativement à la Diète de Suède. Je sais qu'il a répété en plusieurs occasions aux ministres Russes que les affaires prenaient dans cette partie une tournure que les puissances voisines ne pouvaient envisager avec indifférence. Il ne tient pas à lui qu'on ne se persuade à St.-Pétersbourg que la France prépare une révolution dans le Gouvernement de Suède, en faveur de l'autorité Royale, et quoiqu'il ne parvienne pas à faire partager toutes les alarmes de sa Cour à cet égard, il me revient que les divers aspects, sous lesquels l'inquiétude danoise les présente, ajoutent aux perplexités de ces gens-ci.

Suivant les rapports, dont je ne puis garantir la certitude, et que je puis encore moins négliger, M. Panin fermement résolu d'engager la Suède dans le système de sa Souveraine, et persuadé qu'elle ne l'adoptera que par l'appât de quelque grand avantage, se propose de lui faire entrevoir l'acquisition de la Norwège comme le prix de son union avec la Czarine et de lui promettre les secours les plus efficaces pour cet objet dès que les circonstances l'exigeront. Il imagine que la rivalité des deux nations Danoise et Suédoise augmentée par la perspective d'un intérêt aussi puissant tournera tous les esprits de cette dernière vers la Russie.

Quelque grossier que soit un pareil leurre, quelque contraire qu'il soit aux intérêts de cet Empire, il n'est point incroyable à ceux, qui ne connaissent point assez les préventions de M. Panin contre le Danemark, sa tendresse pour la Suède, et surtout son désir de fortifier et liguier les puissances du nord contre celles du midi. Ce dernier article, M-gr, est la base essentielle sur laquelle s'appuie la politique de ce Ministre dans le système actuel de l'Europe. Il est facile d'en remarquer l'application dans les atteintes que cette Puissance continue de donner aux libertés de la Pologne pour concentrer l'autorité dans la personne du Souverain.

J'apprends d'une source non équivoque qu'afin d'acquérir un allié utile dans le Roi élu, les Cours de Pétersbourg et de Berlin emploient leur influence à Varsovie pour l'abolition du *Liberum veto* et que ce privilège funeste à la vérité quand on en abuse, mais si cher à la nation polonaise, ne portera désormais son effet que pour empêcher les délibérations sur des objets quelconques et non point pour rompre les Diètes, en sorte que la matière sur laquelle il sera survenu des difficultés insolubles, sera réservée pour la Diète suivante, mais sans interrompre les autres opérations et sans en empêcher la validité. Et comme la fermentation des esprits me fait craindre des troubles et ne permet point de prévoir l'époque d'une obéissance générale, il a été résolu sous ce prétexte que la confédération serait continuée après la Diète de couronnement.

M. de Massalski a envoyé ici en courrier un officier français au service de la République, qui m'a confié que son Général poursuivait vivement le Palatinat de Wilna. Il ne m'a point dissimulé combien les Polonais se plaignaient de l'inexécution de promesse qui les ont engagés dans la confédération. Leurs murmures se feront mieux entendre, s'il est vrai, comme l'opinion en est généralement répandue ici, que le Turc se prépare sérieusement à faire éclater son ressentiment contre la Czarine. On expédie courriers sur courriers à Constantinople qui y portent de l'argent et des fourrures. Il y a trois jours qu'ils en est parti un, chargé d'une peau de renard d'un grand prix pour le Grand Seigneur.

Quoiqu'on se permet beaucoup de largesses que l'on répand à la Porte, on ne cesse point de faire défiler des troupes vers l'Ukraine et les frontières de la Turquie, et on fait les mêmes préparatifs que si la guerre était inévitable.

L'inquiétude et le mécontentement sont peints ici sur tous les visages. Le Général Panin a tenu les propos les plus indécents au sujet du choix de M. de Roumanzoff pour le Gouvernement d'Ukraine. Les Orloff ont boudé l'Impératrice pendant quelques jours. Le favori lui donna hier au soir un bal en signe de réconciliation. Voici une anecdote, que je tiens de bonne part et qui serait indifférente si elle ne servait à démasquer le prétendu courage de cette Princesse. Elle a rêvé, il y a quelques jours, qu'Elle était détrônée, enfermée à la forteresse et condamnée à perdre la tête. Ce songe lui a fait une telle impression qu'il a fallu la saigner le lendemain.

Le Grand Duc tient à son ordinaire des propos très-forts. Les entours sont obligés de lui en imposer souvent. Il disait dernièrement que l'Impératrice Elisabeth lui avait fait grand tort de mourir si tôt; que si Elle avait vécu deux années de plus il serait aujourd'hui maître de tout. Ce qu'il y'a de plus considérable paraît se tourner vers ce jeune Prince. Il a de la versatilité, de la gaîté et les agréments de son âge.

255.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 18 Décembre 1764.

Monseigneur, Le courrier, que le B-on d'Osten a expédié en dernier lieu à sa Cour, y a apporté le contre projet de la Russie sur le renouvellement du traité de 1746 entre cette puissance et le Danemark. L'on m'assure, M-gr, qu'il n'y est point question du Holstein; que la discussion des intérêts respectifs à cet égard est renvoyée à l'époque de la majorité du Grand-Duc et que s'il ne s'agit actuellement que d'un simple traité d'alliance et d'amitié. Le conseiller de légation de la Cour de Copenhague ne m'a point dissimulé que cet ouvrage souffrait des difficultés qui semblaient devoir en éloigner la confection. Je l'ai pressenti sur les dispositions de sa cour par rapport à l'accession au traité conclu le 11 avril. Il s'en est défendu comme d'une démarche également opposée aux principes et aux intérêts du Danemark et sur ce que je lui ai dit que M. d'Osten n'en avait point donné cette opinion dans ses conférences ministérielles, il m'a protesté qu'il l'ignorait, mais qu'il savait positivement qu'il n'avait point reçu ordre d'en parler. Il m'a nié aussi que

son chef ait témoigné des inquiétudes touchant les affaires de Suède; cependant comme ce conseiller connaît mieux que personne que M. d'Osten agit et parle souvent dans les affaires les plus sérieuses d'après ses affections particulières, il ne m'a garanti que la simplicité des instructions qui lui ont été données.

L'aigreur de la Czarine contre les Cours de Versailles et de Vienne ne saurait être plus marquée: sa bile s'évapore en propos indécents. Incertaine du succès des négociations qu'Elle entamerait avec ces Cours pour les engager à reconnaître le nouveau Roi de Pologne, Elle ne veut point compromettre son orgueil et l'on m'assure, qu'Elle est résolue à ne pas faire la moindre démarche à cet égard. Il serait trop long de rendre à Votre Grandeur les raisonnements captieux de cette Princesse, que ses ministres et ses courtisans ne cessent de répéter à qui veut les entendre. Si on l'en croit rien de plus libre ni de plus unanime que l'élection de M. Poniatowski. Les lois de la République (dit-elle) autorisent la confédération qui l'a placé sur le trône. Le vœu général de la nation l'y a porté; loin qu'une autre confédération s'y soit opposée, les ennemis les plus déterminés s'empressent de rentrer dans le devoir. Nul autre candidat n'a été élu. De quel droit, continue-t-elle, les cours de Vienne et de Versailles chicanent-elles sur un tiers qui ne dépend point d'elles? N'y a-t-il pas autant d'injustice que de mauvaise grâce à le refuser quand le cri des Polonais, seuls juges compétents en cette matière, et l'exemple de presque toutes les puissances de l'Europe, se réunissent pour en garantir la légitimité? La Czarine, M-gr, ne manque guère d'accompagner de pareils arguments de plaisanteries analogues à sa vanité et désobligeantes pour nous. Comme tout cela ne m'est point rendu par des personnes caractérisées, je n'y réponds que par un silence, qui exprime assez le cas que j'en fais. J'évite d'ailleurs toutes les discussions ministérielles à cet égard. Je prendrai simplement la liberté d'observer à Votre Grandeur, d'après ce que je vois ici que, si des motifs et des combinaisons que j'ignore engagent Sa Majesté à reconnaître M. Poniatowski, sans exiger pour cette reconnaissance toutes les conditions convenables à ses intérêts et à sa dignité, la Cour de Russie ne nous en saurait aucun gré. Elle n'y verrait aujourd'hui qu'un surcroît d'aliment à l'orgueil de son triomphe. Quel risque y a-t-il à différer? En vain la Czarine affecte de l'indifférence sur notre façon de penser. Elle désire avec impatience que le Roi de Pologne soit reconnu; nos lenteurs ne sauraient l'aigrir plus qu'Elle l'est; mais elles pourront bien lui faire mieux sentir le prix d'une complaisance si elle devient nécessaire.

Cette Princesse ne cesse de faire insinuer au Ministre Saxon que la Cour de Dresde ne doit pas espérer que la Russie fasse rien en sa

faveur à la considération de l'alliance. Le C-te de Sacken, à qui je n'ai à reprocher qu'un excès de zèle, voit faiblement le motif de ces insinuations odieuses. Il n'a qu'une affaire en tête qui est de procurer quelque adoucissement au Prince Charles. Il m'a dit que sa Cour lui avait permis d'en parler comme particulier en lui défendant de rien traiter à ce sujet officiellement. Cette façon de négocier entraîne l'inconvénient de trahir des vues et des désirs que la dignité d'une Cour outragée devrait lui faire cacher.

Dans des circonstances où une froideur honnête semble devoir être le point fixe de la conduite de tous les ministres alliés, celui-là me paraît saisir trop avidement les propos qu'on lui tient sur l'ancienne amitié de la Russie pour la Saxe, et les faibles lueurs d'un système plus favorable pour l'avenir.

L'on prétend, M-gr, que le Sénat, mécontent que la Czarine évoquât trop souvent les affaires soumises par leur nature à la décision de ce tribunal, les négligeât à dessein de les laisser accumuler, au point que cette Princesse, rebutée de leur multiplicité, ne pût cependant pourvoir à leur expédition et qu'Elle devint, par les cris des parties, de plus en plus odieuse à ses sujet. On m'assure qu'Elle a été informée des intentions dangereuses de ce Corps, et pour en prévenir l'effet, Elle lui a ordonné de tenir régulièrement ses séances et de procéder sans délai au jugement des procès. Le Général Sénateur Panin est allé à Moscou, selon quelques avis, pour des affaires particulières et, selon d'autres, par humeur contre la Czarine. La fidélité des gardes devenant de jour en jour plus suspecte, l'on annonce qu'il y aura incessamment des changements considérables parmi les officiers. On en a pris plusieurs parmi les régiments de campagne qu'on destine à remplacer ceux dont on se méfie. Je tiens de la part d'un de ceux qui sont arrivés ici en dernier lieu, que les mutineries des soldats des gardes sont très-fréquentes et que leur indocilité au règne actuel ne peut être négligée sans danger. Malgré cette disposition d'un corps qui dispose à son gré de la couronne de cet Empire, malgré le murmure général qui se fait entendre dans tous les ordres de l'Etat, je ne saurais prévoir l'époque d'une variation de scène, mais il y a certainement peu de Russes qui ne la désirent.

256.

Le Duc de Praslin à M. Bérenger.

Versailles, le 19 Décembre 1764.

J'ai reçu, M., les dépêches que vous avez pris la peine de m'écrire en date des 29 Octobre. 2, 6 et 13 du mois dernier sous les N-os 111. 112. 113 et 114.

Le grand intérêt que l'Impératrice de Russie paraît prendre aux affaires actuelles de la Suède lui est sans doute inspiré par M. Panin qui souhaiterait fort que sa cour y pût augmenter son influence. Nous n'imaginons pourtant pas que les manœuvres du sieur Stachieff y soient fort dangereuses si l'on n'a d'avance aucun plan ni aucun parti formé. Je présume, M., que vous ne manquez pas d'entretenir une correspondance exacte avec M. de Breteuil sur tous les objets et principalement que vous ne lui laissez ignorer aucune de vos découvertes sur ce qui a rapport à la Suède.

Nous sommes plus inquiets dans ce moment-ci, M., sur le sort de Dantzig. M. Dumont vous aura probablement instruit de la découverte que ses magistrats ont faite d'un projet tendant à l'occuper de vive force et dans lequel les Russes prêteraient sûrement la main au nouveau Roi de Pologne. Un pareil événement ne manquerait pas d'exciter de justes alarmes pour la balance du nord, et la cour de Russie ne saurait espérer que les puissances de l'Europe soient indifférentes à une semblable usurpation. C'est pourquoi je ne puis me persuader que ce projet soit réel, et je ne le croirai qu'après une confirmation qui ne laisse aucun doute.

Je ne puis qu'approuver, M., l'éloignement où vous avez tâché jusqu'à présent de vous tenir de toutes les tracasseries que les ministres étrangers résidants à Pétersbourg ont entre eux. On gagne toujours beaucoup, dans l'état où vous êtes, à n'entrer dans aucune querelle, et à se maintenir également bien avec toutes les personnes dont on a quelque intérêt de ménager la confiance.

256 bis.

Le Duc de Praslin à M. Bérenger..

Versailles, le 30 Décembre 1764.

J'ai reçu, M., les deux lettres que vous avez pris la peine de m'écrire le 20 du mois dernier.

Nous ne pouvons qu'approuver en général le zèle que vous témoignez pour le soutien des sujets du roi quand ils se trouvent molestés dans le pays où vous êtes. Cependant, M, il convient de distinguer les Français qui vont en Russie pour le commerce, pour leurs affaires particulières ou qui y sont conduits par l'esprit de curiosité et d'instruction, d'avec les vagabonds qui s'expatrient furtivement, qui s'engagent dans le service étranger et qui ne réclament l'appui de leur souverain que pour jouir en quelque façon d'une indépendance contraire aux règles

de tout bon gouvernement. La distinction de ces deux sortes de personnes est aisée, puisque les premières sont munies de passeports ou de permissions pour séjourner hors du royaume pendant un temps limité. Il n'y a que la représentation de pareilles pièces qui vous mette dans le cas de les protéger. Tous ceux qui ne les ont point à produire sont pleinement justiciables du pays où ils se trouvent, et si la femme de chambre de madame de Soltikoff était dans ce dernier cas vous ne deviez point vous mêler ministériellement de son affaire et ne pouviez tout au plus que la servir de vos bons offices si vous jugiez qu'elle en fût digne. Quant aux nommés Baptiste Detet et François Girardeau, il paraît que les droits de l'humanité ont été violés en leur personne par la tromperie qui leur a été faite. C'est un cas d'une espèce particulière et duquel vous pouvez vous mêler avec modération en appuyant leurs justes plaintes auprès du ministre de l'Impératrice, après vous être toutefois bien assuré de la vérité des faits qu'ils avancent. Tels sont, M., les principes d'après lesquels vous devez vous régler dans ces sortes d'affaires. Il y aurait autant d'indiscrétion que de danger à en agir autrement et vous devez bien sentir que ce serait infailliblement compromettre la protection de S. M. que de l'accorder indistinctement à tout homme qui aurait une mauvaise affaire et qui imaginerait de réclamer le titre de français pour vous appeler à son secours. Au surplus, vous faites très bien de déssiller les yeux des ouvriers et colons qu'on est venu nous débaucher pour les nouveaux établissements de la Russie et de les aider par tous les moyens qui vous sont possibles à renoncer à ce projet et à revenir en France.



257.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 1 Janvier 1765.

Monseigneur, Le soupçon que le public a formé sur l'existence de quelque négociation d'après le voyage que l'ambassadeur d'Angleterre a fait en dernier lieu à Tzarskoé Selo avec les ministres Russes ne paraît point fondé. Après bien des recherches je crois devoir m'arrêter à l'idée que l'ambassadeur d'Angleterre y a été appelé par une de ces attentions que la Czarine marque ordinairement aux Ministres partants de Sa Cour; que le Vice-Chancelier a été chargé de lui faire compagnie et que M. Panin s'y est rendu pour informer sa Souveraine de la clôture de nos discussions en Suède par rapport aux arrérages des subsi-

des dont la nouvelle désagréable à ces gens-ci, ainsi que celle de la prorogation de notre système, leur est venue il y a quelques jours par estafette. L'humeur que Milord Buckingham ne dissimule guère de n'avoir pu conclure rien d'intéressant pendant le cours de sa mission, vient à l'appui de cette interprétation, dont la vérité m'est d'ailleurs garantie par des gens qui me paraissent dignes de foi.

M. Panin insinua samedi dernier de la part de la Czarine au S-r de St.-Leu, qui réside ici depuis quelque temps de la part de M. de Massalski, que sa commission étant remplie et qu'un plus long séjour devenant inutile, il lui conseillait de retourner en Pologne. Celui-ci lui fit sentir que sa Souveraine n'était pas disposée à écouter des négociations particulières qui ne seraient propres qu'à donner de l'ombrage au nouveau Roi et que ceux d'entre les Polonais qui auraient des demandes à former devaient s'adresser à leur maître légitime, ou les faire passer à l'Impératrice par la voie de son ambassadeur résidant à Varsovie. L'émissaire frappé de cette insinuation imprévue ne demanda pour y obéir que le temps nécessaire pour remettre une lettre qu'il dit attendre incessamment de M. de Massalski; il comptait essentiellement sur la promesse très-positive que M. Orloff lui avait faite de le soutenir de tout son crédit; mais la Czarine s'est entendue avec M. Panin pour congédier un homme trop à portée de fournir un aliment journalier au zèle du favori pour les Polonais qui résistent aux vues ambitieuses de leur Roi. La Cour étant revenue dimanche de Tzarsko Selo le S-r. de St.-Leu n'a pas tardé d'informer M. Orloff de sa retraite prochaine et des motifs qui semblaient la rendre indispensable. Il fut appelé hier au soir à dix heures chez ce favori. Il était allé auparavant chez M. Panin et avait insisté sur le paiement de trente mille ducats dus par la Russie à M. de Massalski. Le ministre Russe éluda cette discussion pour lui parler de nouveau de son retour en Pologne; sur quoi l'émissaire demanda si c'était un ordre ou un simple conseil qu'on lui donnait; que dans le premier cas il s'y conformerait; mais que dans le second il devait attendre que celui qui l'avait envoyé le rappelât. M. Panin ne fit que répondre en termes mielleux; en sorte que cet importun ignore lui même s'il sera bientôt éconduit ou non. M. le Vice-Chancelier s'étant trouvé par hasard à cet entretien et, ne se doutant point des antécédents, plaida la cause de l'émissaire, et entreprit d'engager M. Panin à le retenir. Le S-r de St.-Leu me fit hier au soir le détail de ces particularités chez M. le C-te de Sacken.

M. le Baron d'Osten m'en a parlé comme d'un mauvais sujet, i est possible qu'il le soit; mais je ne puis douter que le ministre danois, en l'annonçant mal, n'ait voulu discréditer un homme qui vient travailler contre ses amis en Pologne.

*

Deux partis qui divisent cette Cour semblent devoir fomenter la fermentation qui va croissant dans la République. M. Panin et M. Orloff se haïssent et luttent sans cesse l'un contre l'autre. Le premier plus adroit abonde dans les idées de la Czarine. Le second, moins souple et moins fait pour l'artifice, les combat avec un zèle amer, et cause à sa Souveraine des chagrins domestiques. Elle est obligée de mettre dans ses intérêts et sa confiance le ministre, dont elle se défie, pour tromper le favori qui lui est nécessaire, et dont elle craint les éclats emportés.

M. le Vice-Chancelier me dit hier, M-gr, d'un air de bonté que la France ne paraissait point éloignée de s'accommoder avec la Pologne, et que sans doute elle ne tarderait point de reconnaître le Roi élu par la République; il ajouta qu'il nous importait peu que ce fut celui-là ou un autre qui fut parvenu au trône. Il m'était facile de voir que ce ministre avait dessein de me pressentir. J'évitai toute discussion à ce sujet, et je me bornai à lui répondre que j'ignorais entièrement les dispositions de Sa Majesté. Je n'avais ni ordre ni instruction qui me mit en état de lui rien dire sur cette matière.

Nous apprenons, M-gr, que Dervisch Mehmet Effendi, que la Porte avait envoyé à Pétersbourg pour complimenter l'Impératrice sur son avènement au trône, est mort à Toula, environ 120 werstes au delà de Moscou.

M. le Ch-er Macartney, qui doit remplacer Mylord Buckingham, à cette Cour, avec le caractère de ministre plénipotentiaire de S. M. Britannique est arrivé dans cette capitale le 27 du mois dernier.

258.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 8 Janvier 1765.

Monseigneur, On parle ici d'une Convention éventuelle entre les Cours de Vienne et de Munich comme d'un arrangement qui peut devenir préjudiciable à l'équilibre du Corps Germanique; outre que je n'ai aucun avis positif de la réalité de la convention, je ne vois, M-gr, dans les propos que j'entends à ce sujet, que l'effet naturel des insinuations que le Roi de Prusse ne cesse de faire à cette Cour, et du zèle avec lequel on y partage ses ombrages et sa haine contre la maison d'Autriche. Ce n'est aussi que sous ce dernier rapport que j'ai cru devoir en faire mention, ne doutant point que Votre Grandeur ne soit informée directement de la valeur des bruits que l'on répand à l'occasion du prochain mariage du roi des Romains.

Je soupçonne que c'est avec aussi peu de vérité que l'on attribue à la Cour de Vienne d'avoir sollicité d'une manière fort empressée le retour du Général Poniatowski pour renouer la négociation sur les conditions de la reconnaissance du roi de Pologne. Il est vrai, M-gr, que les russes les plus sensés voient à regret s'élever dans leur voisinage une monarchie puissante sur les ruines de la République, déplorent avec peu de ménagements que les vues pernicieuses de leur Souveraine ne rencontrent pas plus de contradiction; ils reprochent en particulier trop d'indifférence ou de facilité à la Cour de Vienne, et prétendent qu'elle pourra s'en repentir d'autant plus que les liens de la Czarine avec le Roi de Prusse paraissent devoir être indissolubles pendant longues années. Ces mêmes russes supposent au contraire que la tranquillité de la France tient à une politique prévoyante et que feignant pour conserver sa considération et ses amis en Pologne, d'improver l'affaiblissement des pouvoirs intermédiaires, elle s'applaudit en secret de leur réunion au trône dans la persuasion que si celui qui l'occupera se voit un jour en état de jouer un rôle, son intérêt naturel le décidera à s'unir avec la France et lui fournira le moyen d'établir un plus juste équilibre dans le nord, en barrant l'ambition et l'influence de la Russie en Allemagne. Tel est, M-gr, le préjugé raisonné de beaucoup de personnes de ce pays; si c'est ce préjugé qui les engage à porter M. Orloff à des efforts inutiles pour détourner les effets de leurs craintes, la protection ouverte qu'il a accordée à l'émissaire de Massalski n'a abouti qu'à retarder son départ de quelques jours.

La diminution du pouvoir du Grand-Général de Lithuanie est regardée comme une chose inévitable, et les chaînes de la confédération, dont on ignore la durée, semblent garantir au Chancelier de Lithuanie, Czartoryski le succès de toutes les opérations qu'il prémédite pour la grandeur et la solidité de son ouvrage. On dit, M-gr, qu'il s'arroge l'autorité d'un Dictateur et qu'il frappe sans distinction sur tout ce qui peut faire obstacle à ses vues.

M. Rzewuski attend d'un instant à l'autre de nouvelles lettres de créance du Roi et de la République avec des instructions relatives à un traité d'alliance avec la Russie, par lequel on se propose en particulier de régler à l'amiable la démarcation des limites tant du côté de l'Ukraine que du côté de la Lithuanie et de convenir de la reddition des transfuges respectifs des deux pays. Personne ne doute que la Pologne n'y joigne son accession au traité conclu le 11 avril.

Les ministres alliés ont prévenu obligeamment le Ministre Polonais qu'à la notification de son nouveau caractère, ils s'abstiendraient de le voir ainsi que M. Malakowski qu'on dit être en route pour venir notifier le couronnement. Il me semble, M-gr, qu'en gardant le secret

sur les ordres de leurs Cours et en laissant M. de Malakowski faire ses visites sans le recevoir, ils auraient réparé par le refus de les lui rendre, le scandale d'en avoir fait à ses prédécesseurs. Mais ils ont divulgué le secret pour prévenir l'éclat.

On débite ici avec tant d'assurance que la Porte Ottomane a déjà reconnu le Roi de Pologne, qu'il n'est guère plus possible d'en douter.

Le Ministre Saxon n'a retiré d'autre fruits des insinuations qu'il a faites en faveur de M. le Prince Charles que celui de se convaincre de la vanité des espérances dont il se berçait. Il n'a cependant point encore l'air de lâcher prise et il se flatte que les ministres des cours alliées recevront ordre de le seconder, ce qui paraît difficile à croire.

L'intérieur n'offre rien d'intéressant que des orages assez fréquents dans l'un desquels M. Yélaguin, secrétaire du Cabinet, allait être écrasé, si M. Panin et ses autres amis qui font cause commune, n'étaient venus à son secours pour désarmer la colère de la Czarine.

259.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 15 Janvier 1765.

Monseigneur, J'ai eu l'honneur de mander dans le temps à V. Gr. ce que le séjour du Ministre Ottoman à cette Cour m'a mis à portée de pénétrer de la froideur et de la méfiance respectives entre les deux Puissances. J'ai lieu de croire que ce musulman n'a entamé aucune négociation sérieuse, mais qu'il a laissé entrevoir quelques ombrages tant sur la conduite de la Russie en Pologne que sur les travaux qu'elle a fait faire au fort S-t. Démetri. On y a répondu par des paroles de paix et des mensonges dont la politique russe fait grand usage. On témoigne aujourd'hui persuasion que ce dernier aliment, assaisonné par des présents, flattant le goût du Divan maintiendra la Porte Ottomane de plus en plus dans une inaction, d'où l'on pense d'ailleurs que la crainte de se compromettre l'empêchera de sortir.

Ainsi, M-gr, la Czarine ne voit que dans le lointain le danger d'une rupture avec le Turc et cependant comme l'inconstance des résolutions Ottomanes ne lui permet par une entière sécurité, elle ne cesse de travailler à se mettre en état de défense de ce côté-là.

M. Panin a dit confidemment à une personne qu'il était impossible que le feu de la guerre ne fût point rallumé en Europe avant deux ans

et il a grand soin d'exciter la prévoyance de l'Angleterre sur ce point, afin de la disposer à accéder au traité conclu le 11 avril dernier. Quoique cette négociation ait été manquée, ce Ministre ne le perd point de vue, et comme mon devoir exige que je rende compte non seulement des faits mais encore des opinions, lors même que je les suppose fausses, en voici une M-gr, que l'on cherche à accréditer. On a parlé au nouveau Ministre de S. M. Britannique de la convention éventuelle entre l'Autriche et la Bavière comme d'un fait auquel le Roi son maître devait être d'autant moins indifférent qu'il n'était point vraisemblable que cette convention eût eu lieu sans l'aveu de la France, et qu'il l'était encore moins que cette dernière puissance y eût donné les mains sans y avoir été déterminée par quelque avantage considérable. Il me revient que M. Macartney a répondu qu'on devait s'attendre que dans une telle occurrence le Roi son maître n'oublierait point ce que sa double qualité d'électeur de Hanovre et de Roi d'Angleterre lui prescrirait d'intérêt pour le maintien de l'équilibre en Allemagne et d'attention pour les opérations de la France. On dit que ce Ministre a apporté des instructions plus favorables que son prédécesseur, et on le caresse en raison des facilités qu'on en attend pour consolider le système des liens de l'Angleterre avec la Russie et la Prusse; mais j'ai lieu de croire M-gr, que l'opinion flattée que l'on paraît avoir prise à ce sujet n'est fondée que sur quelques politesses insignifiantes par lesquelles M. Macartney a fait entendre dans le début de son ministère que le refus que l'Angleterre a fait de son accession n'est point sans retour, et qu'elle s'y prêterait si des affaires encore indécises prenaient une tournure qui lui rendit cette accession utile. Quant à la stipulation des subsides la Russie y tiendra d'autant plus fortement que son épuisement actuel et la médiocrité de ses ressources naturelles la mettent hors d'état de rien entreprendre de considérable au dehors sans ce secours.

Quelque incroyable et quelque absurde que soit la proposition qu'on dit avoir été faite par la Russie à l'Angleterre d'annuler l'encouragement pour la culture du chanvre en Amérique, l'opinion en est si généralement établie ici que je ne puis m'empêcher d'en soupçonner la réalité.

Il n'est que trop vraisemblable que M. Panin cherchera à perdre M. Gross s'il ne seconde point sa prédilection pour le système Prussien.

Nous apprenons que M. de Repnin a exécuté les ordres, qui lui ont été envoyés il y a quelque temps, pour demander le maintien de l'intégrité des prérogatives de la place du Grand Général de Lithuanie avec une hauteur qui a fort déplu au nouveau Roi et que cet ambassadeur en général cesse de lui être agréable. Ses soins au reste ont été inutiles et malgré une explication fort vive que M. Orloff a eue en dernier lieu avec sa Souveraine sur la complaisance qui la porte à consen-

tir aux changements qui se font en Pologne, elle paraît très résolue de continuer à s'y prêter en sorte que ce favori a déclaré qu'il ne s'en mêlerait plus, et le Ministre Russe croit devoir adopter, du moins pour quelque temps, toutes les vues du nouveau Roi, dans la crainte qu'en les contrariant on ne parut fournir un prétexte à ses sujets mécontents d'éclater en murmures et même d'ébranter l'édifice qu'on s'est occupé de construire jusqu'à présent.

On annonce que la ville de Dantzick vient implorer la protection de la Czarine pour la conservation de ses privilèges; mais je doute que si Elle se porte à cette démarche, Elle en retire aucun avantage.

Mylord Buckingham, ambassadeur de S. M. Britannique à cette Cour, a eu son audience de congé le 11 de ce mois.

M. le Chevalier de Macartney, qui doit le remplacer avec le caractère de Ministre plenipotentiaire, a eu sa première audience le même jour.

260.

Le Duc de Praslin à M. Bérenger.

Versailles, le 15 Janvier 1765.

J'ai reçu vos dépêches des 27 novembre et trois décembre N° 116 & 117.

Nous nous attendions bien que le départ de M. Hennin de Vienne ajouterait quelque chose à l'inquiétude de l'Impératrice de Russie touchant la reconnaissance du nouveau roi de Pologne. Ce que M. le Vice-Chancelier vous a dit de M. de Paulmy tendait probablement à savoir si vous aviez quelque nouvelle à cet égard, mais ce n'était plus le moment, M. de dire à ce Ministre que l'ambassadeur du Roi avait été désapprouvé d'avoir proposé des moyens d'accommodement entre les différents partis qui se disputaient le trône de Pologne. Je ne vous avais chargé de tenir ce langage que dans le cas où le ministère de Russie vous parlerait le premier de cette espèce de médiation, et cette affaire était actuellement si surannée qu'il ne convenait plus d'y revenir.

Je m'attends à recevoir bientôt la nouvelle de l'arrivée de M. le M-is de Bausset à Pétersbourg.

261.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 22 Janvier 1765.

Monseigneur, L'Impératrice désire personnellement d'augmenter son influence en Suède et croit qu'il y va de sa dignité à diminuer la considération de la France dans un état limitrophe de la Russie; sa politique sur ce point est échauffée par le zèle de M. Panin qui, par le double intérêt qu'il a de faire sa Cour à la Reine de Suède et de seconder les vues de sa propre Souveraine, ne négligera certainement rien pour porter le trouble et le désordre dans les délibérations de la diète prochaine qui tendront à affermir le système de nos liens. C'est là, M-gr, la base et l'esprit des instructions données en dernier lieu à M. Stahieff qui doit être actuellement arrivé à Stockholm. J'espère que ce brûlot n'y causera point d'incendie. L'on est peu satisfait ici des nouvelles qu'on reçoit de la disposition générale des esprits, et l'on en fait mauvais gré à M. d'Osterman. Ce Ministre demande de l'argent et l'on n'en a pas à lui envoyer. Ces difficultés irritent M. Panin et le rendent plus actif. La correspondance suivie et régulière que j'entretiens avec M. le Baron de Breteuil ne lui laisse rien ignorer de ce que je crois utile.

Il me revient, M-gr, que la magistrature de Dantzick a réclamé la protection de l'Imp-ce de Russie pour le maintien de ses privilèges, et que la réponse a été favorable, quoique conçue dans les termes les plus vagues. M. Dumont m'a fait l'honneur de me communiquer ses alarmes, mais sans me dire qu'elles fussent fondées sur une découverte aussi grave que celle dont il est question dans la dépêche de V. Gr. J'ai peine à en croire la vérité dans toute son étendue, mais il paraît certain que le nouveau Conseil de Varsovie veut affranchir la Pologne de la nécessité de faire passer l'exportation de ses denrées par les mains des Dantzikois. Ce privilège attaché à leur ville est représenté ici comme destructif de l'amélioration des biens de la République et de tout son commerce intérieur; j'ai même lieu de croire que la Russie favorisera d'autant plus volontiers l'abrogation de ce privilège qu'on la flatte que les opérations de son commerce à Riga s'accroîtront par les ruines ou le désordre de celui de Dantzick. Il est possible aussi qu'on aigrisse par des menaces exagérées l'inquiétude naturelle des magistrats à dessein de les engager à se racheter par quelques sommes considérables d'une partie des maux qu'ils appréhendent, car je ne puis, M-gr, partager l'opinion de ceux qui pensent qu'il a été convenu secrètement

entre le Roi élu et les puissances protectrices de sonner l'alarme dans la ville de Dantzick et la contrée voisine pour l'obliger de se jeter dans les bras de S. M. Prussienne et lui fournir par là le prétexte d'y acquérir des droits dont on n'empêcherait point l'extension.

On ne fait presque plus mystère ici, M-gr, de la conclusion prochaine d'un traité avec la Pologne, auquel on donnera indifféremment la dénomination de renouvellement d'un traité antérieur ou même d'une convention. On se propose d'en présenter les stipulations avec modestie, mais dans le fond il s'agit, au rapport des personnes qui se disent bien instruites, d'une démarcation qui donnera à la Russie un terrain de vingt lieues de long sur quatre de hauteur dans un pays par où elle pénétrera facilement sur les possessions Ottomanes et par lequel elle projette de rendre son intérieur inaccessible aux Turcs. Je ne parle point d'une restitution qu'on fait monter au nombre de six cent mille âmes et qui sera la suite de cet arrangement en apparence juste et désintéressé. Le but ultérieur de l'alliance porte sur la garantie des Etats réciproques et sur la stipulation de secours mutuels en cas de guerre contre l'Empire Ottoman, et par les calculs que l'on fait ici, on se flatte que le cas d'une pareille guerre venant à échoir, la Pologne en deviendra inévitablement le théâtre.

On assure, M-gr, que le Roi Stanislas ¹⁾ a reconnu le nouveau Roi de Pologne, et qu'il a promis que M. le C-te du Chatelet porterait incessamment à Vienne des facilités pour la reconnaissance des cours.

M. de Malakowski, chargé de venir faire la notification solennelle du couronnement à l'Imp-ce, n'est point encore arrivé; on présume qu'il ne restera dans cette capitale que le temps nécessaire pour exécuter sa commission, et que M. de Rzewuski recevra incessamment de nouvelles lettres de créance du Roi et de la République.

Le Ministre d'Espagne n'a point attendu qu'il eût déployé ce nouveau caractère pour régler sa conduite vis-à-vis de lui d'après les principes de la Cour; il rompit la glace vendredi dernier, en n'invitant point M. de Rjewuski à un repas de cérémonie donné à l'occasion du départ prochain de l'ambassadeur d'Angleterre et de l'arrivée de son successeur, auquel les ministres de toutes les autres puissances assistèrent. Celui de la Cour de Vienne imita hier cet exemple à une semblable occasion, mais il lui en a coûté pour s'y déterminer. M. de la Herreira m'a dit que son confrère tergiversait à faire cet éclat et avait même cherché à ébranler la résolution prise à ce sujet.

¹⁾ Бывшій король Польскій Станиславъ Лещинскій.

262.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 29 Janvier 1765.

Monseigneur, Malgré les insinuations de M. Panin et les cris de M. de Rzewuski, M. Orloff a retenu jusqu'à présent l'émissaire de M. Massalski avec lequel il a des conférences très-fréquentes. Ce favori avoue de bonne foi qu'il n'entend rien dans les affaires, il montre le plus vif désir d'en être instruit et de s'en mêler. Il me revient, M-gr, qu'il a demandé en particulier quelle était la façon de penser de la France sur l'état actuel de la Pologne et qu'on lui a répondu qu'on ne la connaissait que par ses déclarations, mais qu'il n'était pas douteux que cette Puissance ne s'intéressât au maintien de la constitution de la République.

M. Orloff prétend que sa Souveraine a des intentions droites, mais qu'on ne cesse de lui en imposer. Il lui a remis un mémoire instructif où l'on démontre par les faits que la continuation de la confédération est une inquisition politique; que l'Imp-ce est engagée par ses déclarations à ne pas abandonner les Polonais à l'oppression; qu'il est autant de son intérêt que de sa gloire de soutenir les pouvoirs intermédiaires et en particulier les prérogatives du Grand Général de Lithuanie. On m'assure que cette Princesse a été fort contente de ce mémoire; qu'elle a senti la justice de la réclamation qu'il contient et qu'Elle promet de l'appuyer fortement par son ambassadeur à Varsovie. M. Orloff et l'émissaire des Massalski sont si persuadés de la sincérité des dispositions de la Czarine à cet égard, que l'opinion où je suis qu'Elle les trompe en est un peu ébranlée. Cependant la nouvelle du retour du Général Stoffel est accompagnée de celle de la marche de quatre régiments qui se rendent à Pleskow dans la Prusse Polonaise. Le prétexte éternel est celui de la consommation des magasins appartenant à la Russie dans cette contrée.

Le projet de restreindre les privilèges de la ville de Dantzick paraît chose résolue; mais celui d'occuper cette place de vive force qu'on a annoncé à V. G. me semble toujours très-incertain, du moins ne vois-je rien encore qui m'oblige à en croire la réalité.

Plusieurs circonstances peuvent modérer la despotisme de la Czarine en Pologne. Si Elle a fort à cœur d'un côté de soutenir le Roi qu'Elle a placé sur le trône, Elle ne peut se dissimuler qu'en concourant à son agrandissement Elle augmente les murmures des mécontents, et les avis qu'Elle en reçoit lui peignent vivement le danger qu'ils

n'en viennent enfin aux violences qu'inspire le despotisme. La réponse ordinaire qu'Elle fait à leurs plaintes est qu'Elle ne peut point se mêler des réglemens intérieurs, mais seulement employer ses bons offices auprès du Roi. D'ailleurs cette Princesse éprouve journallement des inquiétudes domestiques qui la mettent de très-mauvaise humeur.

Elle avait ordonné au Sénat de vaquer sans délai à l'expédition des affaires; ce corps dont les membres s'assembloient depuis quelque temps par obéissance, se réunissait à ne terminer aucun procès, et lorsque la Czarine a renouvelé ses ordres, il lui a été vivement représenté que l'activité resterait suspendue jusqu'à ce qu'Elle eût renoncé à des évocations arbitraires, qui tendoient à dégrader la magistrature. Je ne sais, M-gr, ce que tout cela deviendra, mais il est certain que cette Princesse voit avec la plus grande indignation les entraves que l'on veut mettre à son autorité.

L'épuisement de ses finances est aussi très-considérable, le murmure sur le défaut de paiement s'étend à tous les ordres de l'Etat. Jamais on ne vit moins de circulation. On m'assure que pour fournir aux besoins les plus pressants, il sera incessamment créé de nouveaux impôts qu'on se propose d'asseoir sur les maisons et qu'on formera des maîtrises pour les arts & métiers à l'instar des autres pays.

La Czarine qui met tout à profit pour multiplier les branches de ses revenus particuliers est accusée d'attirer tout l'argent à Elle, d'en reverser très-peu dans le commerce et d'en faire passer beaucoup dans le pays étranger. Les courtisans accoutumés sous l'Impératrice Elisabeth à recevoir des libéralités reprochent à Catherine une avarice extrême qui leur refuse les secours nécessaires pour soutenir leur état.

Le Général Weymarn est désigné commissaire pour régler les limites entre la Russie et la Pologne.

263.

Le Duc de Praslin au M-is de Bausset.

Versailles, le 3 Février 1765.

Je vous accuse réception des lettres que m'a écrites M. Dumont en date à Dantzig des 10, 18 & 24 décembre Nos 118, 119 & 120.

La communication de cette correspondance vous aura fait voir que le chargé des affaires du Roi se plaignait du peu de concert établi entre lui et les ministres d'Espagne et de Vienne au sujet des affaires de Pologne. J'espère que ces messieurs se décideront plus aisément à rendre leur conduite uniforme avec la vôtre et qu'ils sentiront que cette uni-

formité qui est l'image de l'union des trois puissances est tout à fait nécessaire au crédit de leurs démarches. Nous apprenons cependant de Dresde que la Cour de Russie a donné quelque espérance à la Maison de Saxe sur le succès des demandes qu'elle peut avoir à faire au nouveau Roi de Pologne; mais nous avons médiocrement de confiance en ces dispositions; l'Imp-cc et nous souhaitons que vous puissiez nous informer exactement du fonds que l'on y peut faire sans cependant vous en mêler ni en parler aux ministres de Russie. Nous avons observé jusqu'ici de ne point traiter avec la Russie les affaires relatives à la Pologne; le Roi persiste dans le même système, et si le Ministère de Pétersbourg voulait entamer avec vous la discussion de ces affaires soit relativement à la Pologne, soit relativement aux intérêts de la Maison de Saxe, vous vous borneriez à répondre que vous n'avez point d'instruction sur ces objets, mais que vous offrez de prendre *ad referendum* tout ce qu'on jugera à propos de vous dire.

Vous avez été aussi informé des enrôlements que la Cour de Pétersbourg a fait faire dans le royaume et surtout à Paris pour peupler et cultiver ses provinces orientales M. Bérenger nous a instruit du voyage que comptait faire ici le S-r Pictet genevois qui est l'auteur de tout ce projet.

264.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 5 Février 1765.

Monseigneur, Le Ministre de Russie à Stockholm a informé sa Cour par un courrier que les suffrages pour l'élection du maréchal de la Diète s'étaient réunis en faveur de M. Rudbeck; ce choix annoncé depuis quelque temps par les vœux et les éloges de M. Panin est regardé en général ici comme un gage certain de l'influence de la Russie dans les délibérations de l'assemblée actuelle des Etats de Suède. Il faudrait, M-gr, être plus particulièrement instruit que je ne le suis des ressorts qui peuvent avoir déterminé cette élection pour apprécier la joie que cette Cour fait éclater et qu'elle accompagne selon son usage d'une vanité insultante pour les puissances qu'elle suppose l'avoir contrariée; mais au rapport de quelques personnes qui prétendent connaître M. Rudbeck, il joint à des principes anti-français un attachement sincère à la liberté de son pays et peu de penchant pour la Russie. Le ministre Suédois qui, par une circonspection extrême, me dérobe le moyen de constater sa coopération secrète aux vues de la Reine sa souveraine, sur

laquelle des apparences très-plausibles me donnent plus que des soupçons, n'a pas manqué de me témoigner de la surprise et du mécontentement de l'élection de M. Rudbeck comme d'une marque de la prépondérance du crédit de la Czarine en Suède sur celui de Sa Majesté. J'espère, M-gr, voir évanouir sous peu de jours ses présages sinistres.

Il faut avoir renoncé à toute idée de décence et au respect que l'on doit à la vérité pour oser afficher, comme on l'a fait ici, aux ministres étrangers que la Porte Ottomane avait reconnu le Roi de Pologne, tandis que j'apprends, par une voie que je crois digne de foi, que les inquiétudes de la Czarine sur le mécontentement que le Turc manifeste par rapport à tout ce qu'Elle a fait pour placer la couronne sur la tête de M. Poniatowski sont toujours très-vives, et que l'on doit principalement attribuer à ces inquiétudes les ordres qu'Elle a envoyés en dernier lieu à son Ambassadeur à Varsovie pour s'opposer au renversement des constitutions de la République,—l'espèce de modération dont Elle se pare depuis quelque temps sur tout ce qui y a rapport, et la réponse favorable qu'Elle a faite à la ville de Dantzick. Elle fait d'ailleurs continuer les travaux sur les frontières avec plus d'activité qu'Elle ne l'ordonnerait si sa sécurité apparente n'était autre chose que le masque d'une crainte réelle.

M. Milgounow, qui commandait dans la Nouvelle Servie, vient d'être rappelé. On l'accuse de plusieurs mauvaises opérations économiques dans cette partie. Mais il est possible qu'on l'ait fait venir pour être plus particulièrement informé de la manière dont on pourrait garantir cet établissement des entreprises du Turc. Je soupçonne, M-gr, que la nouvelle du mauvais succès des ruses et des artifices russes à la Porte, arrachait dernièrement à M. Panin un hommage flatteur pour nous. Il disait que la France a un grand avantage dans les négociations, qui consiste à partir toujours du même principe.

On mande de Varsovie que l'on a fait insinuer au nouveau Roi que s'il parlait lui-même à M. le M-s de Conflans de l'affaire de la reconnaissance, il en recevrait une réponse satisfaisante et que ce Prince s'est refusé à cette insinuation.

L'archevêque de Rostow a été enfermé dans la forteresse il y a quelques jours. Son crime est d'avoir rayé le nom de l'Impératrice des prières publiques, d'avoir fait un sermon séditieux par lequel il a représenté l'oppression de l'Eglise grecque et le danger de la religion sous le Gouvernement actuel. Il a exhorté son auditoire à prier pour sa délivrance et pour la conservation du Grand-Duc, seul souverain légitime de l'Empire. La Czarine est indignée du scandale que ce prêtre a donné, mais comme l'archevêque de Novgorod est totalement dans ses intérêts, on m'assure qu'Elle ne craint rien de la part de son clergé.

M. de Buturlin, Ministre de Russie à Madrid, sera incessamment rappelé, et l'on croit qu'il passera à Dresde avec la même qualité. Un Prince Dolgorouky, et avec lequel je suis fort lié, et dont je crois que l'on sera fort content, ira le remplacer en Espagne. Il m'a confié qu'il n'aurait que le titre de chargé d'affaires et que l'Impératrice ne paraissait pas vouloir lui en donner un grade plus élevé pour cette mission.

Le B-on Knigen est arrivé ici depuis quelques jours de la part de M. le Duc de Biron pour notifier l'inféodation du Duché de Courlande.

265.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

St. Pétersbourg, le 5 Février 1765.

Monseigneur, Si nous fermons absolument les yeux sur la pesanteur du joug que les Russes ne manquent pas de vouloir étendre sur les étrangers comme sur leurs propres sujets, ils réduiront les français, qui sont ici, par des mauvais traitements et des injustices, à l'impossibilité de revoir leur patrie. Le seul frein qui retient les Seigneurs est la crainte que les étrangers qui les servent ne portent contre eux des plaintes à leurs ministres et qu'elles ne parviennent à l'Impératrice. Si l'on ôte ce frein la tyrannie russe devient générale. Au reste, M-gr, je prêche avec constance et avec zèle à tous les français le retour dans leur patrie. La comparaison de la douceur de nos mœurs et de notre climat avec tout ce qu'ils éprouvent ici suffit pour en faire naître le désir. La plupart n'y résistent que par l'espoir d'acquérir une petite fortune et par la crainte de ne pouvoir la faire en France.

266.

Le Marquis de Bausset au Duc de Praslin.

Königsberg, le 6 Février 1765.

Monseigneur, M. de Woronzoff est arrivé le 25 à la fameuse abbaye d'Oliva. M. de Rzewuski, qui en est abbé, m'y invita à diner le 27. Ce Ministre vint le lendemain à Dantzick. Je fus le voir et il me fit l'hon-

neur de me rendre ma visite le lendemain matin. La ville de Dantzick lui a donné une garde de 50 hommes.

Je suis arrivé ici le 2 et M. de Woronzoff le 3. M. le Maréchal de Loewald qui y commande m'a fait donner une sentinelle. Je lui fis demander à quelle heure je pourrais avoir l'honneur de le voir. Il s'excusa sous prétexte d'affaires et il me fut impossible de prévenir la première visite que M-me la Maréchale a faite à M-me de Bausset pour l'inviter à dîner le lendemain avec M. et M-me de Woronzoff. M. le M-al nous envoya un carrosse à 6 chevaux. La grande garde qui est la sienne présenta les armes.

Je ne puis assez me louer des politesses dont nous ont honoré M. & M-me Woronzoff. Ce Ministre m'a parlé avec le ton le plus amical et m'a dit que nous devrions faire revivre l'ancien système d'union et d'intelligence; que sa façon de penser et son cœur étaient d'accord sur ce système. Qu'il fallait oublier tout ce qui s'était passé; que je devais avoir une entière confiance en lui et ne point écouter les insinuations que l'on me ferait, auxquelles il a voulu me faire entendre que M. le B-on de Breteuil et M. Bérenger s'étaient prêtés un peu trop. Je lui ai répondu que malheureusement M. de Breteuil avait été convaincu de la façon de penser de la Cour à Pétersbourg plus encore par des faits que par des propos, mais que rien n'avait altéré la confiance que ce ministre lui devait, qu'au reste il pouvait être persuadé que je ne mettrais point de bornes à la mienne. Je me propose, si vous l'approuvez, M-gr, de me conduire sur ce plan, de ne témoigner à M. de Woronzoff ni doute ni méfiance, et de l'instruire rarement de ce qui peut venir à ma connaissance de contraire à ce qu'il me dira. J'ai vu par la correspondance de mes prédécesseurs que ce ministre avait plus de faiblesse que de mauvaise foi. S'il voit un ministre étranger curieux et inquiet, il le devient lui-même. D'ailleurs comme dans ce moment nous n'avons avec la Russie aucun objet de négociation, je tâcherai de mettre le temps à profit pour mériter sa confiance et cultiver l'amitié qu'il me témoigne. Je dois augurer de ses propos qu'il va reprendre le timon des affaires et qu'il compte sur les bontés de sa Souveraine.

M. de Woronzoff m'a dit, M-gr, qu'il croyait que la Cour de Berlin cherchait à se rapprocher de la nôtre et qu'elles nommeraient bientôt leurs ministres respectifs.

Le résident de Danemark à Dantzick m'a dit que M. d'Osten, Ministre de sa Cour en Russie, doit avoir une négociation à y terminer et en partir aussitôt après. Sur le portrait que mes prédécesseurs ont fait de ce ministre dans leurs dépêches, je suis bien aise d'en être débarrassé.

267.

M. Béranger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 12 Février 1765.

Monseigneur, Ce n'était pas seulement l'élection du maréchal de la diète de Suède qui causait ici la satisfaction la plus bruyante, on apprenait encore qu'une pluralité très-marquée dans le corps de la bourgeoisie et dans celui des paysans avait choisi des orateurs anti-français. Les premières saillies de la joie qu'a inspirée la nouvelle d'un succès si brillant semble faire place aujourd'hui à des réflexions plus importantes sur les ressorts qui l'ont produit. On ne s'attendait pas à un avantage si décisif et, chose presque merveilleuse parmi des Russes, leur défiance augmente en raison de ce qu'ils ont plus lieu d'espérer. Ils ont une très-grande impatience d'apprendre le choix des membres du comité secret et les affaires de Suède absorbent dans le moment présent toute l'attention du ministère; mais la cause de ses perplexités, je ne puis la démêler, M-gr, à moins qu'elle ne dérive, comme on me l'a dit, du soupçon que M. d'Ostermann a mandé qu'un nommé St. Clair, créature et favori de la Reine de Suède, a été gagné par les amis de la France et qu'il était d'autant plus à craindre que la Cour de Stockholm ne se tournât de leur côté, qu'elle paraissait approuver médiocrement tout ce qui s'était passé aux élections. Cet avis m'est suspect en ce qu'il détruit l'opinion d'une intelligence secrète entre cette Cour et celle de Suède, que tout d'ailleurs semble justifier. Le défaut de communication ordinaire dans cette saison ne me permettant pas de recevoir des nouvelles de M. le Baron de Breteuil, auquel j'écris cependant toutes les semaines, il ne me reste que de l'incertitude sur ses embarras particuliers et sur les bruits que l'on répand ici.

M. Panin expédie demain un courrier à M. d'Ostermann par la route du nord. Suivant ce qui me revient, l'ardeur de son zèle porte sur un plan fort vaste, dont le premier objet est de détruire l'influence du Roi dans cet état voisin de la Russie et d'y substituer celle de la Czarine. Il regarde ce premier point comme absolument essentiel à sa considération, et si les Suédois n'abandonnent pas le système de nos liens il se propose de les en dégouter en semant le plus de trouble et de confusion possible parmi eux. Si au contraire il parvient à se rendre maître de leurs délibérations, son projet est de ramener leur constitution sur le pied de 1720, d'étendre le pouvoir du trône pour l'attacher à la Russie, et enfin d'offrir la garantie de sa Souveraine sur les actes de la diète actuelle et d'acquérir par là un titre pour s'immiscer à son gré dans les

affaires intérieures du Gouvernement de Suède. Le but ultérieur de ce Ministre est d'enchaîner tout le Nord à l'alliance de la Russie, et l'on m'assure que si l'Angleterre vient à accéder au traité conclu le 11 avril, on a le projet d'obliger de gré ou de force les puissances de la Baltique à suivre son exemple. L'auteur de vues si étendues n'est pas sans inquiétude à l'approche de M. le C-te de Woronzoff. L'Impératrice n'a pas encore prononcé sur le sort de cet ancien Ministre.

Il y a environ un an que M. Panin me disait qu'à l'arrivée du Chancelier il se délivrerait du fardeau des affaires, dont il ne s'était chargé que par intérim. Ses dispositions étaient alors si sincères qu'il écrivit à M. le C-te Woronzoff pour le prier d'accélérer son retour. Autres temps autres soins; M. Panin intrigue aujourd'hui pour se perpétuer dans son ministère. Enivré de ses succès il ne souffrira qu'à regret qu'un autre en partage la gloire. On représente M. le Chancelier comme un homme attaché à des vieux préjugés et peu propre à suivre les nouveaux principes qui sont cependant la base la plus solide de la splendeur du trône de Russie. La bonhomie de M. le C-te de Woronzoff se tirera mal de la ligue formée contre lui; je ne vois en sa faveur que la haine secrète de la Czarine pour M. Panin et celle des Orloff qui ne l'aiment guère plus, mais qui dans l'alternative lui donneront cependant la préférence; au reste, M-gr, comme tout fait ombrage à un homme méfiant, les entours de M. Panin m'apprennent qu'il en a pris d'une conférence que M. Bausset a eue avec M. le C-te de Woronzoff.

Un courrier autrichien, arrivé le 8 de ce mois, a apporté à M. le Prince Lobkowitz la nouvelle du mariage du Roi des Romains. Ce Ministre a obtenu le 10 une audience de l'Impératrice dans laquelle il a eu l'honneur de lui remettre les lettres de notification à ce sujet de L.L. M.M. I.I. & R.R. Il prétend que ce courrier ne lui a apporté d'autre nouvelle que celle de la disposition des cours alliées de reconnaître incessamment le Roi de Pologne. Je ne me persuade pas que la sienne l'ait autorisé à tenir en toute occasion sur cette matière un langage fort peu décent. Il est bien plus vraisemblable qu'il lui est suggéré par l'intimité de ses relations avec M. d'Osten, dont je sais que M. de Mercy lui a représenté avant son départ tout le danger. Cet intrigant, qui a sur lui l'avantage que l'esprit et la fourberie donnent à un homme pervers sur un homme gouverné par ses passions, est devenu son conseil et son guide. Tantôt le P-ce Lobkowitz dit que sa Cour ne tardera pas à reconnaître, qu'elle a empêché la Porte d'éclater contre la Russie, et qu'il ne lui reste qu'à savoir quel gré celle-ci lui en saura, tantôt il se vante que le Roi de Pologne est gagné par sa Cour, et qu'il se tournera de son côté dès que les circonstances le lui permettront, chose dont j'ai fort lieu de douter. C'est par une suite de semblables idées qu'il disait

dernièrement à table, devant tout le corps diplomatique, y compris M. Rzewuski, que M. le M-is de Conflans attendait à Varsovie que la reconnaissance fut faite pour y résider ensuite avec le caractère de Ministre du Roi. Je me bornai à lui répondre que M. de Conflans s'y trouvait comme un voyageur et que les lettres qu'on lui adressait à Pétersbourg prouvaient qu'il ne devait point rester Ministre en Pologne.

M. le C-te de Sacken m'a confié que le Prince Charles avait fait parvenir un mémoire aux cours alliées tendant à les engager à s'intéresser en sa faveur auprès de celle de Russie. Je persiste, M-gr, dans la conviction de l'inutilité d'une pareille démarche et à croire qu'elle n'aurait d'autre effet que celui de compromettre en pure perte la dignité des Puissances. M. le Comte de Sacken, avec lequel j'ai raisonné en détail sur cette matière, en est convenu, et m'a même fait voir par la communication de ses dépêches au Prince Charles qu'il désapprouvait la démarche à laquelle il s'était porté.

Un Russe, fort instruit de ce qui a rapport à l'intérieur de son pays, vient de me confier que les deux frères et la sœur du malheureux Prince Iwan étaient avec le Prince de Brunswick, leur père, qui les a demandés, à quelques verstes d'Archangel. La nation qui fait des vœux inutiles pour leur délivrance, met absolument sur le compte de la Czarine l'assassinat du Prince Iwan. Il n'est même guère possible d'en douter après bien des anecdotes qu'il serait trop long de rapporter ici.

268.

Le Duc de Praslin au M-is de Bausset.

Versailles, le 17 Février 1765.

Je vous accuse réception des lettres de M. Bérenger des 1-r et 8 janvier N^o 121 & 122.

Elles contiennent des détails sur l'intérieur de la Cour qui n'exigent aucune réponse. Je présume qu'il vous aura suffisamment instruit du caractère des divers personnages qui entourent l'Imp-ce pour vous mettre à portée de suivre leurs intrigues, leurs divisions intestines et leurs différents projets. Cette attention est intéressante dans un pays où les affaires se décident le plus souvent par les affections particulières des personnages qui y ont quelque influence.

M. le Duc de Choiseul vient d'accorder au S-r Raimbert une commission de chanvre pour la marine du Roi, en lui faisant espérer de le charger par la suite de fournitures plus considérables si ce premier essai réussit. Nous sentons parfaitement combien il serait avantageux pour

*

notre commerce et notre marine d'aller chercher directement dans le Nord les denrées que nous en tirons par des correspondances étrangères, et il ne tiendra qu'à nous de favoriser le plus qu'il nous sera possible le commerce direct que nos négociants voudraient faire en Russie, puisque c'est le seul moyen d'y établir notre crédit et d'y jeter les fondements d'un traité de commerce également profitable aux deux nations.

269.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 19 Février 1765.

Monseigneur, La santé de M. le Grand Duc a donné de vive inquiétudes pendant quelques jours; on a craint qu'il ne se formât un abcès dans les glandes du cou qu'il a, dit-on, habituellement engorgées d'une lymphe visqueuse. Ce Prince se portait mieux hier, mais la fréquence de ses incommodités réveille souvent les alarmes de ceux dont la fortune tient à sa conservation et augmente le désir presque général de voir établir un ordre de succession propre à prévenir les troubles qui naîtraient infailliblement de l'incertitude sur ce point. La Czarine affecte d'ignorer ce vœu de ses sujets; on prétend qu'Elle ne se prêtera à aucun arrangement qu'à la dernière extrémité et que ce qu'elle souhaite le plus est d'être débarrassée du Grand Duc.

Loin qu'on ait recherché les deux assassins du Prince Iwan, ils ont été avancés et récompensés; mais pour mettre leur discrétion en sûreté on les a envoyés fort loin.

Catherine ne saurait se dissimuler, M-gr, qu'elle n'est point aimée; on voit assez qu'Elle veut se perpétuer sur le trône, mais on a proprement que des conjectures sur le reste. Son genre de vie avec Orloff, la conduite de ce favori forment un phénomène bizarre qu'il est bien difficile d'expliquer. D'un côté ce Russe viole ouvertement les lois de l'amour à son égard; il a des maîtresses en ville qui loin de s'attirer l'indignation de leur Souveraine par leurs complaisances pour Orloff semblent au contraire mériter d'Elle. Le Sénateur Mouravieff, qui avait surpris sa femme avec lui, allait faire un éclat par une demande en séparation, la Czarine l'a apaisé en lui donnant des terres en Livonie. On dirait qu'Elle a disposé par là le mari à permettre aux deux amants de se voir avec moins de contrainte. D'un autre côté tout le monde convient que les manières de M. Orloff, soit en public, soit dans l'intérieur, ressemblent parfaitement à celles d'un époux. Cependant des per-

sonnes instruites affirment qu'excepté le confesseur de l'Impératrice, dont on se défie, nul autre ne peut les avoir mariés. Ajoutez, M-gr, que nous avons appris par la voie d'un Evêque grec de Pologne, qui est venu ici pour les intérêts de sa religion, et qui a vécu intimement avec les membres du Synode, que le clergé russe persiste à croire que la Czarine épousera le Roi de Pologne. Si l'on ne doit point se fixer à cette opinion, on ne peut du moins la mépriser quand on rapproche toutes les circonstances. Il est possible en effet que la Czarine, calculant les hasards et les dangers qui l'entourent, veuille à tout événement se ménager une retraite honorable, afin que si Elle se voit un jour obligée à descendre du trône Russe, elle puisse monter sur celui de Pologne, et se soustraire par une abdication qui paraîtrait volontaire aux malheurs d'un détronement qui, préparé d'abord par une conjuration, deviendrait infailliblement sanguinaire s'il était consommé par les armes et la violence. Cette hypothèse semble donner une solution plausible de tout ce qu'elle a fait pour M. Poniatowski, de ce qu'elle fait encore pour consolider son autorité et peut-être aussi du zèle de M. Panin trop peu patriotique, s'il ne cache point quelque objet important. C'est encore à l'aide de cette supposition, M-gr, que l'on découvre la raison des sommes considérables que l'on assure que la Czarine a envoyées dans des Banques étrangères. Quelles que soient les combinaisons de sa prudence à cet égard, on murmure d'avance du camp qu'Elle va former l'été prochain. Le militaire qui est plus pauvre ici qu'ailleurs regrette la dépense qu'il occasionnera. L'objet qu'il présente naturellement est un objet d'ostentation et de plaisir, mais l'on soupçonne qu'il pourrait bien avoir celui de congédier ou du moins de réformer en grande partie le corps des gardes dont Elle est mécontente et qu'elle continue de craindre.

270.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 26 Février 1765.

Monseigneur, Les dernières nouvelles que cette Cour a reçues de Constantinople paraissent l'avoir entièrement rassurée du côté de la Porte Ottomane. On était informé du ressentiment qu'elle a d'abord manifesté, et quoiqu'on se flattât qu'elle n'en viendrait point à une levée de bouclier, il restait un doute inquiétant qui obligeait à des soins et à des précautions; mais on dit savoir aujourd'hui que loin que la France ait échauffé l'humeur guerrière des Turcs, elle l'a au contraire ralentie,

et comme l'on ne devine point le motif qui a pu nous porter à rendre gratuitement un service aussi important à la Russie, on l'attribue à une complaisance de notre part pour la Cour de Vienne, qu'on suppose craindre tout événement qui puisse devenir l'occasion ou le prétexte de rengager la querelle avec le Roi de Prusse. Le langage et la conduite du Prince Lobkowitz cadrent parfaitement avec cette opinion. M. de Bestoujeff a confié à M. le C-te de Sacken que ce Ministre autrichien ruinait les affaires de sa Cour à celle-ci. Malgré l'ordre qu'il a de ne point reconnaître les envoyés de Pologne, il a demandé conjointement avec M. d'Osten à M. de la Herreira s'il ne consentirait pas à recevoir la visite de M. Malakowski et à la lui rendre. Le Ministre d'Espagne a répondu que la façon de penser de sa Cour était connue et qu'il ne s'en écarterait point. Celle de Russie, M-gr, persiste à dire qu'il y a de l'injustice et de la mauvaice grâce à chicaner sur la reconnaissance du Roi de Pologne, et proteste avec hauteur qu'elle ne se permettra pas la moindre démarche pour la lui procurer. Soit affectation, soit diminution d'intérêt, la Czarine ne paraît plus aussi ardente à seconder les vues du conseil de Varsovie. Il est possible qu'Elle ne veuille pas aliéner par des démonstrations trop marquées les républicains qui s'y opposent. Au reste son attention sur ce point ne peut qu'être distraite par celle qu'Elle donne aux affaires de Suède. Elle a envoyé en dernier lieu à son ministre à Stockholm quarante mille roubles pour soutenir pendant le cours de la Diète des dispositions dont Elle se promet un accroissement de gloire et de considération.

M. le Chevalier de Macartney, ministre d'Angleterre, ayant négligé de prendre les précautions d'usage contre la rigueur du froid, est tombé dangereusement malade peu de jours après son arrivée dans ce pays-ci. La continuation de ses souffrances ne lui permet de voir personne depuis environ un mois, et l'on craint qu'il ne se ressente longtemps des suites de sa maladie.

271.

Le Duc de Praslin au M-is de Bausset.

Versailles, le 27 Février 1765.

Je vois par la dépêche de M. Bérenger du 15 janvier, N^o 123, que l'on espérait beaucoup à la Cour de Russie des instructions qu'aurait apportées le nouveau Ministre d'Angleterre au sujet de l'accession au traité de l'Impératrice avec le Roi de Prusse, ainsi que pour la conclusion du traité de commerce; mais nous aurons peine à nous persuader

que ces deux objets de négociations soient fort avancés surtout en supposant que la Russie veuille obtenir des subsides et qu'elle ait proposé aux Anglais de diminuer la culture du chanvre dans leurs colonies.

Les principes politiques de l'Angleterre et l'état de ses finances ne lui permettront sûrement pas d'avoir ces complaisances et nous croyons bien plutôt que le désir de former une triple alliance disposera l'Impératrice à renoncer à ces demandes. Au surplus ces objets méritent votre vigilance et il ne devra pas vous être malaisé de faire entendre aux ministres Russes dans les conversations que vous aurez avec eux que l'égalité de traitement et la concurrence entre les nations négociantes opèrent nécessairement une émulation d'intérêt qui est la vraie base d'un grand commerce.

Le peu de crédit que M. Orloff a pu gagner dans la décision des affaires de Pologne prouve que ce favori n'est pas le maître absolu du cœur de sa Souveraine; il paraît même en toutes les occasions qu'Elle a plus de goût particulier pour sa personne que de déférence pour ses sentiments et ses avis.

272.

Le Duc de Praslin au M-is de Bausset.

Versailles, le 5 Mars 1765.

Je vous accuse réception de la lettre de M. Bérenger du 22 janvier. N^o 124 et de la vôtre de Königsberg du 6 février.

Les entraves que la Russie s'efforce de mettre à nos négociations et à nos influences en Suède sont la suite du système que s'est fait M. Panin pendant le temps qu'il a résidé à Stockholm. L'envoi qu'il a fait faire du S-r Stahieff annonce le projet de nous contrarier par toutes les brigues dont il est capable. Je ne saurais trop recommander cet objet à votre vigilance et je présume que vous n'aurez pas différé d'entrer en correspondance avec M. de Breteuil, afin de l'informer exactement de ce que vous pouvez penser des dispositions de la Russie et de ses manœuvres relativement aux affaires de Suède.

Nous souhaiterions fort que M. de Woronzoff pût passer dans le cœur de l'Imp-*ce* et des personnes qui la conseillent. Ce Ministre a toujours été plus porté pour nous que pour nos adversaires; mais il est faible et d'un caractère très peu propre à prendre du crédit sur sa Souveraine. Nous sommes cependant tous curieux de savoir comment il aura été reçu à Pétersbourg et quel accueil lui auront fait les favoris actuels de l'Imp-*ce*. Vous devez lui marquer toute la considération et la con-

fiance qu'il mérite de notre part, mais avec assez de réserve dans les commencements pour ne pas vous décréditer auprès des autres Ministres Russes et ne leur pas laisser croire que vous êtes disposé à prendre parti pour M. de Woronzoff dans les tracasseries qu'ils pourront lui faire.

273.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 5 Mars 1765.

Monseigneur, Je remarque de plus en plus, M-gr, que l'alliance avec la Prusse n'obtient point le suffrage des Russes. La plupart verraient avec plaisir un système contraire; mais comme celui-là est l'ouvrage de l'Impératrice et de M. Panin, je ne puis douter qu'il ne se soutienne malgré le ton impérieux et toujours intéressé de Sa Majesté Prussienne vis-à-vis de la Russie.

M. Rzewuski a confié à une personne qui lui parlait de Dantzick que les embarras de toute espèce qu'on éprouverait sur d'autres objets essentiels déterminaient à renvoyer à des circonstances plus favorables le projet de réforme que l'on méditait relativement à cette ville. D'où j'infère: 1^o que les Dantzickois ont pris l'alarme prématurément; 2^o qu'on a des desseins contre eux et qu'ils ne sauraient négliger sans danger les précautions convenables pour la conservation de leurs privilèges.

L'arrivée de M. de Woronzoff, qui est attendu ici après demain, fixe l'attention générale. On sait qu'il souhaite de reprendre les fonctions du ministère. L'Impératrice ne s'est point expliquée, cependant M. Panin n'oublie rien pour conserver la direction des affaires et l'on croit voir un trait de son adresse dans la démarche qu'il vient de faire vis-à-vis de M. Orloff. La première semaine du carême pendant laquelle les Russes font leurs dévotions, lui a fourni le prétexte de se rapprocher de ce favori. Leur reconciliation a été fort démonstrative et passe dans le public pour être sincère. Il est possible que M. Orloff y ait donné bonnement les mains, mais je doute qu'il soit autre chose de la part de M. Panin qu'un stratagème pour parvenir à ses fins.

On m'assure, M-gr, que M. le Baron d'Osten a reçu son rappel; ses intrigues dans ce pays sont usées et le renouvellement du traité pour lequel il a apparence qu'il avait promis de grandes facilités à sa Cour sera sans doute réservé à son successeur.

274.

M. Bérønger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 12 Mars 1765.

Monseigneur, La politique inquiète de la Czarine devient entreprenante en raison des succès qu'Elle obtient. C'est peu pour Elle d'avoir placé à la tête des Etats de Suède des gens à sa dévotion, Elle veut aujourd'hui employer l'influence qu'ils lui donnent à renverser des Sénateurs qu'Elle ne croit pas favorables à ses vues. M. le C-te d'Ëckebladt est une des victimes qu'Elle désire d'immoler à son ambition. Si comme l'on s'en flatte, ce ministre succombe sous les coups qu'on s'apprête à lui porter, on destine sa place à M. Loewenheim, du moins se propose-t-on de le mettre en avant, sauf à lui substituer après la révolution quelqu'autre plus agréable ou plus capable. On m'assure que dans un des derniers conseils il a été agité si l'on enverrait ordre au ministre Russe à Stockholm de faire proposer quelque arrangement dans la forme du Gouvernement et que l'on s'est déterminé à différer cette proposition, jusqu'à ce que l'on fût assuré qu'elle serait adoptée dans le degré fixé et précis qu'il importait de lui donner. On craint que l'exposition prématurée de ce projet n'excitât des orages et que le zèle des Bonnets étant irrité par les obstacles, il ne franchit les bornes au delà desquelles il ne convient point à la Russie de les seconder. Voilà M-gr, des avis sur lesquels on me dit que je puis compter. Je les envoie à M. le Baron de Breteuil, mais je doute qu'ils lui parviennent puisque la poste de Suède nous manque depuis le 20 janvier. Le ministre d'Angleterre à Pétersbourg informé de l'iniquité des projets Russes, et surtout jaloux du despotisme que la Czarine s'arroe sur les puissances du Nord, a dit avec humeur qu'il ne concevait point le politique qui avait porté sa cour à ordonner au ministre anglais en Suède de coopérer aux desseins de cette Puissance. Il paraît au reste fort mécontent et ne prévoit que dans un point de vue éloigné aucune négociation sérieuse entre l'Angleterre et la Russie.

On ne perd pas de vue ici, M-gr, les arrangements avec la Pologne; M. Panin se flatte de régler sous peu de jours les points principaux par rapport aux limites, et comme il a fort à cœur de conclure le traité le plus tôt qu'il sera possible il me revient qu'il sollicite la convocation d'une nouvelle Diète que le Chancelier de Lithuanie élude sous divers prétexte. Ce ministre Polonais veut exécuter les projets de réforme qu'il médite et donner quelque consistance à ce qu'il a déjà fait avant qu'une Assemblée de la nation lui enlève le Pouvoir dont il jouit.

Des personnes à portée d'être instruites prétendent, M-gr, que les Cours de Pétersbourg, de Varsovie et de Berlin avaient d'abord imaginé de refondre les anciens traités subsistants entre les trois Cours en un seul et que cet ouvrage entraînant trop d'embarras, il a été convenu que les prétentions respectives entre la Russie et la Pologne seraient terminées par un traité particulier où le Roi de Prusse interviendrait comme garant; que pareillement les prétentions entre la Prusse et la Pologne seraient réglées par un autre traité que la Russie garantirait à son tour, et qu'après cette double opération, les trois puissances procéderaient conjointement à un traité d'alliance. Quoi qu'il en soit, M-gr, j'ai lieu de croire, que le Roi de Prusse et la Czarine veulent en venir à une définition. Sans doute qu'ils sont pressés de recueillir le fruit qu'ils se sont promis de leurs démarches en Pologne. Peut-être aussi veulent-ils prévenir l'époque de la reconnaissance générale que tout m'annonce comme très-prochaine, dans la crainte que les ministres des Cours qui s'y prêteront ne travaillent à Varsovie à retarder l'exécution des projets Russes et Prussiens et n'y opposent des obstacles difficiles à surmonter. Le langage que la Cour de Vienne a constamment tenu au sujet de cette reconnaissance, les insinuations qu'elle n'a cessé de faire ici et en Pologne pour en colorer le délai et en détourner l'odieux sur la France, sont des manœuvres politiques que ne se permet point un allié qui se pique de noblesse et de bonne foi dans ses procédés.

Il me reste à rendre compte à V. G. de l'accueil que l'Impératrice a fait à M. de Woronzow. Ce ministre a été directement à la Cour en arrivant ici et a causé à sa Souveraine pendant plus d'une heure; Elle lui a témoigné toutes sortes de bontés dans cet entretien, mais à la fin Elle lui a demandé comme une marque d'amitié d'attendre que son congé de deux années fut expiré avant de reprendre les fonctions du ministère. M. de Woronzow a été terrassé par ce coup imprévu, il est sorti dans la résolution de se démettre, sa famille l'a obligé de suspendre. Voilà quatre jours d'intrigues et de perplexités. Le public est impatient d'apprendre s'il sera actuellement rétabli; s'il ne le sera qu'à l'expiration de son congé, ou enfin s'il renoncera entièrement aux affaires; c'est ce que l'on saura positivement et sûrement avant peu de jours; mais chaque instant d'incertitude ôte à la considération de M. le C-te de Woronzow. Il le sent vivement et en est fort humilié. D'autres soins l'importunent encore; dans le délabrement où sont actuellement ses affaires particulières son existence tient à la conservation de sa place et cependant on lui insinue que s'il consent à s'en démettre, il fera une composition avantageuse au lieu que s'il s'obstine à la garder, les anciens désagréments subsisteront avec le danger de la perdre. Telle est, M-gr, la crise où se trouve M-r le C-te de Woronzow; ceux

qui la connaissent ne peuvent qu'en être touchés; je ne prédிரai point comment il en sortira, je dois seulement ajouter que je ne lui connais guère d'autres recommandations auprès de la Czarine que sa probité et un très-petit nombre d'honnêtes gens qui n'osent pas même parler; au lieu que M. Panin balance la haine radicale que cette Princesse a pour lui par des soupleses et des adulations outrées, par sa réconciliation avec le favori, par l'intérêt qu'il a inspiré aux intrigants qui prônent son zèle et ses lumières par son habitude dans le nouveau système et enfin par les vœux réunis de la Prusse, de la Pologne et de la Suède. Ainsi, M-gr, ce que M. de Woronzow peut espérer de moins désagréable dans ce moment actuel est de rester chancelier sans crédit.

275.

Le Duc de Praslin au M-is de Bausset.

Versailles, le 19 Mars 1765.

J'ai reçu 1^g dépêches de M. Bérenger des 29 janvier, 5 & 12 février N-os 125 à 128.

La Cour de Pétersbourg paraît très satisfaite de la tournure que prend la diète de Suède. Elle attribue ce succès à son adresse et à son alliance; il faut voir si la fin répondra au commencement. Observez une grande circonspection dans vos propos dans tout ce qui a rapport aux affaires de ce royaume et bornez vous à entretenir une correspondance suivie avec M. de Breteuil et à lui faire part de tout ce qui viendra à votre connaissance et que vous jugerez pouvoir être utile à sa conduite.

J'ai eu raison de vous marquer dernièrement de mettre quelque circonspection dans vos liaisons avec M. de Woronzow, puisque je vois que le parti de ses ennemis grossit à son approche et que M. Panin a pris ombrage de la conférence que vous avez eue ensemble à Oliva. Nous sommes très persuadés des bonnes dispositions que le chancelier conserve pour notre alliance et de l'avantage que nous aurions s'il reprenait la principale influence des affaires; mais comme il est peu probable qu'il y parvienne et qu'il n'a pas le manège du courtisan qui pourrait l'y conduire, il convient que vous évitiez soigneusement d'exciter la méfiance de ses collègues en observant une conduite impartiale en leur marquant indistinctement les égards dus à leurs places.

Les propos qu'on a tenus sur le séjour de M. de Conflans à Varsovie sont tombés d'eux-mêmes par l'arrivée de ce voyageur à Pétersbourg. Je n'ai par conséquent plus rien à vous dire à cet égard et si les ministres Russes vous parlaient de la reconnaissance du nouveau

Roi de Pologne vous voudrez bien répondre que vous n'avez aucune mission sur cet article et que vous croyez que cette négociation est entre les mains de l'ambassadeur de S. M.

276.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 19 Mars 1765.

Monseigneur, Quoique le sort de M. de Woronzow paraît encore indécis, je crois pouvoir assurer V. Gr. qu'il ne reprendra point les fonctions du ministère avant le mois d'Août prochain. Reste à savoir ce qu'il fera d'ici à cette époque. Il n'alla point dimanche dernier à la cour sous prétexte d'incommodité et on dit qu'il balance entre l'envie de prévenir un compliment fâcheux par une démission volontaire et la crainte d'attendre sans fruit le terme fixé à son rétablissement. M. Pannin parle et agit en ministre tranquille sur sa position. On a fait insinuer indirectement à M. Macartney que s'il reprenait la négociation du traité de commerce, l'Impératrice ne serait peut être pas disposée à accorder les mêmes conditions auxquelles son prédécesseur avait refusé de conclure et que si l'Angleterre ne montrait pas plus d'empressement pour consommer cette affaire, on priverait ses négociants des avantages dont ils jouissent par interim depuis l'expiration du dernier traité. Il est certain, M-gr, que si les Anglais pouvaient se flatter de quelque stabilité dans la situation actuelle de leur commerce dans ce pays, ils seraient intéressés à éluder le renouvellement du traité, puisque loin qu'ils puissent en espérer des avantages plus considérables, ils ont eu lieu de craindre jusqu'ici d'être assimilés dans le traitement aux autres nations commerçantes. Je soupçonne fort que cette considération a influé dans la nonchalance de leur politique à cet égard. Je pense aussi que la Czarine cherche à la reveiller et à rénouer le fil de la négociation. Quoique les rapports de commerce entre les sujets de cette Princesse et ceux de S. M. Prussienne ne soient pas aussi intéressants, leurs ministres respectifs sont occupés de la confection d'un traité sur cette matière. Sans doute que le Roi de Prusse veut acquérir ce lien de plus avec la Russie; je n'y vois point d'ailleurs une grande utilité si cette opération ne cache point quelqu'autre objet plus important.

On m'assure que l'impatience de terminer avec la Pologne va en augmentant; que l'ambassadeur Russe à Varsovie a eu ordre de faire des représentations très-vives sur les lenteurs et les difficultés qu'on affectait d'opposer à la clôture des arrangements projetés et qu'il a même ajouté

que sa Souveraine qui, jusqu'à présent avait calmé le Roi de Prusse sur les sujets de mécontentement qu'on lui avait donnés, cesserait d'interposer ses bons offices si la cour de Varsovie ne témoignait à l'avenir plus de bonne foi et de reconnaissance. Il ne paraît pas que ces menaces en imposent beaucoup au Grand Chancelier de Lithuanie, ni qu'elles lui fassent perdre de vue le système d'autorité qu'il a suivi jusqu'aujourd'hui.

Le Roi de Prusse a envoyé les marques de l'ordre de l'Aigle blanc à M. de Saldern, conseiller de M. le Grand-Duc et à M. Yélaguin, secrétaire du Cabinet.

Ce prince a adressé quatre autres cordons de son ordre à l'Impératrice qui en a disposé en faveur de M. Olsoufieff, Sénateur, de M. le P-ce Trubetskoy, Sénateur, de M. le P-ce Wiasemsky, Procureur du Sénat, et de M. le C-te de Bruce, Lientenant-Général et major des gardes.

M. le Baron de Knigen, qui réside ici de la part de M. le Duc de Courlande Biron, fut fait hier Chevalier de l'ordre de S-te Anne.

277.

M. Bérenger au Duc de Praslig.

Pétersbourg, le 26 Mars 1765.

Monseigneur, M. Panin qui désire toujours vivement de former des liens entre sa Cour et celle de Londres ne cesse d'en insinuer l'avantage à M. Macartney tant par lui même que par ses confidants. On n'oublie rien, M-gr, pour donner des ombrages à ce Ministre anglais sur le rétablissement de notre marine et sur le danger que nous ne rompions la paix aussitôt que nous nous sentirons en état de faire la guerre. Mais la même personne, qui m'instruit de la manœuvre des Ministres Russes à cet egard, m'assure que celui d'Angleterre ne s'y laisse point prendre; qu'il leur affirme que sa Cour est exactement instruite des mesures et de la situation de sa rivale et qu'elle est bien éloignée d'en concevoir la moindre appréhension. Quoique ce langage, dont les rapports de M. Gross confirment la vérité, ne corrige point M. Panin des détours qu'ils emploie pour inspirer à l'Angleterre le désir de s'unir avec la Russie, on croit en général ici, M-gr, que le Ministère de Londres différera de répondre aux agaceries de celui de Pétersbourg jusqu'à ce qu'il y soit déterminé par des apparences d'une rupture imminente avec la France. En attendant M. Panin répète à qui veut l'entendre que sa Souveraine convaincra l'Europe qu'Elle est en état de se passer de subsides étrangers, qu'Elle n'enverra point au dehors plus de 30 m.

hommes et qu'Elle pourra faire la guerre avec cette armée aussi longtemps qu'aucune autre puissance. Tels sont les propos par lesquels il cherche à exalter la sagesse de l'administration actuelle à en imposer, aux Ministres des Cours étrangères, et à relever à leurs yeux la grandeur et les ressources de son pays. On se flatte ici, M-gr, que si on ne parvient point à détruire absolument le système de nos liens avec la Suède, on lui portera du moins des atteintes si violentes qu'il deviendra nul quant aux effets que nous pourrions en attendre.

A l'égard du Danemark j'apprends par plusieurs voies que la négociation sur le renouvellement de traité est enfin conclue et que le ministre Danois l'a signé *sub spe rati*. Quelque tenté que l'on soit de soupçonner que M. d'Osten s'est pressé de signer ce traité avant l'arrivée de M. d'Assebourg son successeur, qu'on dit aussi contraire à la France que lui, il n'est point probable qu'il ait outrepassé ses ordres. On me dit au reste, M-gr, que S. M. Danoise renonce à ses droit à l'évêché de Lubeck et que l'Impératrice promet de son côté d'employer ses bons offices auprès de M. le Grand-Duc lorsqu'il aura atteint l'âge de maturité pour l'engager à terminer amiablement le procès par rapports au Holstein; on m'assure que ces deux stipulations sont les seules qu'il soit intéressant de connaître, les autres étant les mêmes que les anciennes; si cela est l'empressement du Danemark ne lui a procuré qu'un marché fort peu avantageux. Je crois bien que M. d'Osten a représenté comme un grand bien celui de gagner les bonnes grâces de l'Impératrice; mais la cour de Copenhague méconnaîtrait le caractère de cette Princesse et celui de son ministre si elle s'en promettait des complaisances utiles pour l'avenir.

Il paraît, M-gr, qu'il ne s'agit plus que des conditions de la capitulation de M. de Woronzow. Ce ministre va, dit-on, abjurer la politique dans le courant de cette semaine. Des émissaires de l'Imp-ce lui en ont représenté la nécessité avec tout l'intérêt de l'amitié. En acceptant sa démission cette Princesse aura l'air de céder à regret au motif de santé qu'on supposera déterminer la retraite de M. de Woronzow. Les observateurs attentifs qui voient dans cette honnête disgrâce le triomphe de M. Panin, croient qu'il en est beaucoup moins redevable à la prédilection ou à l'estime de la Souveraine qu'au dessein formé de proscrire sans retour l'ancien système de la Russie. M. Panin en précipite le renversement par des motifs de ressentiment et des préventions personnelles autant que par conviction. Les Cours qui avaient intérêt au maintien des principes de M. de Woronzow seront moins sensibles à sa perte, si elles savaient combien la faiblesse et l'indécision de son caractère l'auraient rendu inutile sous le règne d'une Princesse absolue dans ses volontés.

278.

Le Duc de Praslin au M-is de Bausset.

Versailles, le 31 Mars 1765.

J'ai reçu les lettres de M. Bérenger des 19 et 22 février N-os 129, 130 & 131, ainsi que les vôtres de Memel du 26 février et du 6 courant ¹⁾).

Vous avez très bien jugé le S-r Le Roi que vous avez trouvé à Memel. C'est un des embaucheurs chargés par la Cour de Russie de lui procurer des habitants pour ses colonies. M. Bérenger m'a marqué qu'il devait venir à Paris et s'y trouver avec le S-r Pictet dans le courant de mai; leur conduite y sera examinée de près et nous serons bien aises que vous puissiez nous avertir de même des personnes qui pourraient être dans la suite envoyées ici pour de pareils opérations.

279.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 1 Avril 1765.

Quelques jours après la signature du renouvellement de traité entre les Cours de Pétersbourg et de Copenhague, on a appris ici que l'Empereur avait confirmé l'élection du second Prince de Danemarck et la coadjutorerie de l'Evêché de Lubeck; cette nouvelle inattendue a causé beaucoup d'humeur à la Czarine contre le Conseil aulique et des soupçons contre le ministère Danois. La cour de Vienne se flattait sans doute encore l'année dernière de pouvoir ramener cette Princesse à des principes plus favorables lorsqu'elle chargea le Prince Lobkowitz de notifier aux ministres Russes la demande de la confirmation dont ils se plaignent aujourd'hui et d'insinuer que l'Empereur, son maître, donnerait volontiers une preuve de son amitié à l'Impératrice de Russie dans cette affaire si Elle lui faisait connaître l'intérêt qu'Elle y prenait. On m'assure, M-gr, que M. Panin répondit avec hauteur que la paix de Westphalie avait garanti la possession de l'Evêché de Lubeck à six membres consécutifs de la branche ducale de Holstein; que cela ne pouvait souffrir aucune difficulté; que sa Souveraine ne souhaitait autre chose que la justice et la conformité aux lois établies. On n'avait plus parlé de cette affaire; mais aujourd'hui on soutient que le chapitre de Lubeck n'a pu élire le second fils de S. M. Danois^e et que l'Empereur n'a pas le droit de rendre valide une élection nulle dans son prin-

¹⁾ Донесеній изъ Мемеля вѣтъ.

cipe. Les ministres Russes trouvent dans le décret du conseil aulique sur ce point un acte d'injustice et de dépit et les observateurs croient y voir la preuve que la Cour de Vienne perd enfin l'espérance de renouer avec celle-ci, et que n'ayant pu la gagner par ses complaisances, elle veut lui faire sentir qu'il est des occasions où l'on doit regretter son amitié. Le langage du Ministre Impérial justifie son opinion. Il prétend qu'il a été moins difficile de rapprocher les maisons de Bourbon et d'Autriche qu'il ne le serait dans le moment actuel de rapprocher les deux Impératrices, et en effet, M-gr, le Roi de Prusse semble fortifier de jour en jour le mur de séparation qu'il a mis entre Elles. C'est un sentiment d'orgueil et de vaine gloire que porte la Czarine à lutter contre la France et à contrecarrer ses vues; mais c'est par principe et par une haine irréfléchie qu'Elle voudrait humilier la maison d'Autriche.

Quant au Danemark on ne lui pardonne pas la marche insidieuse par laquelle il paraît avoir sollicité à Vienne la confirmation d'un avantage, en même temps qu'il y renonçait à Pétersbourg en pressant la conclusion du renouvellement du traité. On soupçonne que cette double manœuvre tient à des motifs ténébreux peu conformes à la droiture qui doit régner dans une négociation.

La politique de la Russie par rapport à la Pologne forme un tableau mouvant dont il est bien difficile de saisir le véritable point de vue; on ne voit encore que de l'indécision sur les arrangements projetés. M. Panin qui s'était flatté d'une démarcation prochaine des limites, s'irrite des obstacles qui s'y opposent et qui paraissent d'une discussion pénible et incertaine; il accuse le conseil de Varsovie de mauvaise volonté. Si j'en crois quelques avis, ce ministre détrompé des avantages qu'il se promettait de retirer de la Pologne, en cas de guerre contre le Turc, forme le dessein de barrer l'accroissement de sa puissance de peur, dit-il, qu'elle n'oublie les services de la Russie, et ne vienne enfin à en abuser contre elle-même. C'est dans cet objet qu'on m'assure qu'il menace de demander la dissolution de la Confédération et même d'y employer la force si on y résiste. Mais à cet égard, M-gr, on doit s'attendre à des contradictions fréquentes et qu'il ne règne qu'un accord apparent entre les désirs de la Souveraine de Russie et la politique de ses Ministres.

Quant à la reconnaissance du Roi de Pologne on croit savoir ici que la cour de Vienne, après avoir témoigné de l'empressement, a changé d'avis sans raison et que non contente d'exiger des conditions auxquelles on ne s'était pas attendu, elle fait des insinuations à la Porte contre la légitimité de l'élection pour la détourner d'y souscrire. M. de Rzewuski, en confiant ces notions à une personne, a dit qu'elles retarderaient la fin de cette affaire de plusieurs mois.

M. de Woronzow a demandé sa démission à l'Imp-ce, qui lui a fait toutes sortes de cajoleries à ce sujet, et je crois qu'Elle ne se pressera point de la notifier.

Les conférences entre le M-tre d'Angleterre et M. Panin sont très-fréquentes. Je ne les regarde encore que comme le prélude d'une négociation; mais tous mes rapports me disent que cette Cour-ci tâche de persuader à celle de Londres qu'elle a intérêt à la rechercher. M. Maccartney, de son côté, ramène toujours la négociation du traité de commerce; il fait les raisonnements les plus captieux pour prouver que celui de la Grande Bretagne est seul utile à la Russie et qu'elle ne pourrait que perdre à celui qu'elle permettrait à la France.

M. le Vice-Chancelier me dit encore, M-gr, que le S-r Levy, mort à Moscou, avait enfin été inhumé. Deux des capucins les plus obstinés à lui refuser la sépulture ont été bannis de l'Empire. Ils ont allégué pour motif ultérieur de leur obstination que les français étaient franc-maçons.

280.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 9 Avril 1765.

Moinseigneur, L'Impératrice se propose de faire un accueil gracieux à M. le M-is de Bausset; Elle est prévenue très-favorablement sur son compte d'après ce qu'en a mandé M. le Prince Galitzin et ce qu'en a dit M. de Woronzow. La lenteur de la marche de ce Ministre avait donné de l'humeur contre lui, parce qu'on l'imputait à des ordres secrets; mais la maladie de sa femme a tout réparé et a intéressé en sa faveur. Cette Princesse s'est expliquée à ce sujet dans une conversation qu'elle a eue en dernier lieu avec M. Panin et M. Betzkoy. Elle a même ajouté qu'elle ne demandait pas mieux que de bien vivre avec la France, pourvu que chacun le voulût—ce sont ses expressions. Or, M-gr, vouloir bien vivre avec l'Impératrice, au jugement des personnes très à portée de connaître sa façon de penser, c'est applaudir à ses vues et à ses démarches au lieu de les contrarier. Dominée par la passion de célébrité, Elle regarde en quelque sorte la nation française comme l'arbitre de sa réputation, et celle dont le jugement peut fixer celui de toutes les autres sur son règne. Elle ordonnait dernièrement au S-r Pictet, qui doit aller à Paris, de lui mander tout ce qu'il entendrait dire d'Elle soit en bien soit en mal. L'empiette qu'Elle vient de faire de la bibliothèque de M. Diderot et la pension de cent pistoles dont Elle l'a gratifié sont une

suite du désir qu'Elle a d'intéresser nos beaux esprits à sa gloire. Mais si son amour-propre lui fait souhaiter des rapports avec la France, Elle a des préjugés qui l'en éloignent et qui sont d'autant plus forts qu'ils tiennent à la sécurité de son trône.

La conduite de M. de la Chétardie, l'aventure de Meissonnier, la chute de M. de Bestoujeff, le renvoi de M. Poniatowski sont des époques toujours présentes à son imagination. Cette Princesse ne cesse de trembler, malgré sa contenance, à l'envie qu'Elle a de persuader à l'Europe qu'Elle est affermie. Sa défiance la rend injuste. Personne n'est à l'abri de ses soupçons et non seulement la moindre apparence sinistre lui cause des alarmes cruelles, mais elle prend souvent des ombrages aussi dépourvus de vraisemblance que de fondement. Ce n'est qu'après des recherches longues et exactes qu'on parvient à calmer sa frayeur et à dissiper son illusion. La Cour de Versailles est celle dont Elle redoute le plus la politique; Elle en regarde les ministres comme les plus dangereux de tous et ceux d'ont l'adresse les rend les plus propres à favoriser une conspiration contre sa personne. Il faut voir de près cette Princesse et ses entours pour concevoir ses inquiétudes sur ce point. Aussi m'insinue-t-on qu'un moyen sûr de plaire pour M. de Bausset sera de fermer les yeux sur les affaires de l'intérieur, de ne point s'en occuper et surtout d'écrire peu en chiffres. Quoique ces particularités ne soient pas fort intéressantes je n'ai pas cru devoir les omettre, parce qu'elles présentent une idée juste du caractère et des dispositions de l'Imp-*ce* Catherine.

M. le C-*te* de Sacken me dit, M-*gr*, que sa cour lui mande que la France a témoigné quelque mécontentement des négociations de la Saxe en Russie. Il exige que j'informe V. G. qu'il ne m'en a point caché l'objet. Je lui ai répondu que c'était chose faite et que, quoiqu'il m'en a paru qu'il eût dû attendre des circonstances plus opportunes pour exercer son zèle dans ce pays-ci, je me ferais un devoir de parler en toute occasion de la confiance dont il m'honore et de son attachement sincère au système de liaison entre les deux cours. En effet, M-*gr*, ce Ministre y tient par goût et par conviction. Son langage sur ce point ne se dément pas vis-à-vis des Russes mêmes.

On parle du voyage de M. de Podewitz à Paris, et l'on en infère l'envoi prochain de ministres respectifs entre les cours de Versailles et de Berlin. On ajoute qu'il y a déjà depuis quelque temps une correspondance secrète entre les deux Ministères; mais on ne s'en alarme point, parce qu'on ne prévoit que dans un point de vue incertain et éloigné la possibilité d'une union intime capable d'opérer un changement dans le système général de l'Europe. M. Panin profite cependant de cette circonstance pour inspirer de l'empressement à l'Angleterre, et ses confé-

rences avec le ministre anglais deviennent de jour en jour plus fréquentes. On me dit, M-gr, qu'au lieu de l'accession au traité conclu avec la Prusse que l'on n'a pu obtenir de la Cour de Londres, on projette un traité direct entre la Russie et l'Angleterre auquel S. M. Prussienne sera invitée d'accéder. On m'assure que les facilités que cette Cour-ci se propose d'y apporter doivent assurer et accélérer le succès de cette négociation. Dans tous les cas, M-gr, la matière du commerce ne sera point oubliée et je sais que le ministre d'Angleterre ne néglige rien pour prouver que l'intérêt de la Russie doit l'engager à fermer ses ports à la France. Il serait trop long de rapporter ici ce que ses raisonnements renferment d'absurde et d'impertinent. Je doute qu'ils fassent fortune malgré les préventions de M. Panin, et j'ai lieu de croire que l'Impératrice est décidée contre toute préférence exclusive.

Il me revient que la Hollande a demandé la réponse à un projet de traité de commerce proposé depuis plusieurs années.

281.

Le Duc de Praslin au M-is de Bausset.

Versailles, le 16 Avril 1765.

J'ai reçu les lettres de M. Bérenger du 26 février et du 5 mars N-os 132 et 133 et la vôtre écrite de Memel le 17 mars.

Je pense comme vous que les partisans du Prince Charles en Courlande ne feront qu'attirer sur eux le ressentiment de l'Imp-ce de Russie sans avancer ses affaires. Cependant on ne peut disconvenir que ce ne soit très bien fait à ce Prince de les maintenir dans ces dispositions, puisqu'il pourrait survenir des circonstances où il lui serait possible d'en tirer parti. Au surplus vous savez quels sont les sentiments de Sa Majesté sur cette affaire et que comme elle a été absolument faite sans sa participation dans le temps, elle veut que ses ministres observent la plus exacte neutralité sur tout ce qui y a rapport.

Vous avez raison de souhaiter que la fourniture des chanvres, accordée par M. le Duc de Choiseul au S-r Raimbert, soit une occasion pour faire voir le pavillon français en Russie; mais vous sentez bien aussi que c'est au S-r Raimbert à y appeler nos vaisseaux si ses intérêt et le marché qu'il a conclu avec la Marine du Roi le mettent à portée de le faire. Je crois qu'il s'occupera sérieusement des moyens de faire apercevoir aux Russes l'intérêt qu'ils trouveraient à commercer avec nous. Enfin je viens de le nommer Vice-Consul espérant qu'il retirera de ce titre une considération qui pourra servir utilement au succès de ses idées patriotiques.

*

282.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 16 Avril 1765.

Monseigneur, C'est un usage ancien parmi les Russes de se faire des présents aux fêtes de Pâques. S. M. Imp-le vient de signaler sa magnificence à cette occasion. Elle a donné 30 mille roubles à M. de Panin, son ministre et Grand-Maître de la maison de M. le Grand-Duc; pareille somme a M. le Général Panin, à M. le G-al C-te Z. Czernicheff, à M. le Sénateur P-ce Czerkasky. Outre ces 120 mille roubles, l'Imp-ce, en acceptant la démission de M. le Chancelier C-te de Woronzoff, l'a gratifié de 50 mille roubles, payables au mois de 7 septembre et d'une pension viagère de 7 mille roubles. Telles sont les largesses dont on est informé et à la distribution desquelles la voix publique applaudit unanimement. On ajoute que plusieurs autres personnes ont ressenti les effets de la générosité de leur Souveraine, chacun proportionnellement à son grade et à la nature de ses services.

Votre Grandeur jugera facilement que l'envie du grand nombre, qui a été oublié, se console en décelant le motif de ces profusions si opposées au caractère parcimonieux de la Czarine. On dit qu'Elle les a faites non pour donner à des personnes qu'Elle aime ni pour récompenser leur zèle pour son Gouvernement, mais pour acheter et apprivoiser des chefs dont Elle craint que l'influence n'abrège la durée de son règne. On doute qu'ils soient fort reconnaissants et qu'Elle parvienne à leur faire oublier ce qu'ils doivent au Grand-Duc. Un motif d'ostentation vis-à-vis de l'étranger, et le besoin de prouver à ses sujets que les dépenses pour faire un roi de Pologne n'ont pas épuisé son Empire achèvent le commentaire des libéralités de Catherine.

Un reproche plus réel, M-gr, porte sur l'énorme altération de la monnaie. Sous prétexte de la refondre tout à son coin, elle a réduit le rouble à la valeur intrinsèque de 36 stivers de Hollande, c'est à dire que l'espèce représentative de cent sols en vaut à peine 74. Le négoce ne tardera pas à régler ses calculs d'après cette manœuvre qui, après avoir produit un numéraire considérable dans ce pays-ci, ne manquera pas de lui devenir funeste.

Nous voyons ici, M-gr, une députation de cosaques zaporogzi que la Russie veut soumettre à des impôts, ou à l'obligation de fournir ou d'admettre dans leur pays un nombre suffisant de troupes pour opposer une barrière respectable aux Turcs et aux Tartares de Crimée. On m'assure qu'ils ne consentiront point à cette innovation et qu'ils se porteront

plutôt à des partis extrêmes. Ces cosaques, qui ne souffrent point de femmes à 50 werstes aux environs de la contrée qu'ils habitent et qui forment un peuple à part par la singularité de leurs mœurs, composent une horde de 40 à 50 mille hommes parmi lesquels on en trouve de presque tous les pays. Ces députés sont observés de fort près et personne n'ose communiquer avec eux.

On continue de murmurer contre le conseil de Varsovie. M. Rzewuski partira incessamment pour informer sa cour des dispositions immuables de celle-ci par rapport aux arrangements à prendre. On soupçonne, M-gr, que le Roi de Pologne n'est point fâché de n'être point reconnu pour avoir le prétexte de maintenir la confédération qui donne d'autant plus d'ombrage, qu'on imagine que la France pourvoit à ses intérêts dans ce pays-là par l'entremise de quelques personnes affidées, et que, n'ayant pu empêcher les innovations dans la forme du Gouvernement, elle cherche à les tourner à son avantage.

Il serait inutile de parler d'une misère si la moindre chose ne faisait évènement dans ce pays-ci. M. Betzkoy avait demandé un modèle à M. le C-te de Caylus pour la décoration d'un appartement de l'Impératrice. L'ouvrage fait, M. de Caylus a écrit que M. de Galitzin ayant refusé aux artistes de s'engager à les satisfaire et n'ayant point d'ordre lui-même à cet égard, il le priaît de lui indiquer à qui il fallait s'adresser; M. Betzkoy voyant, mal à propos, dans ce procédé un affront à lui-même et à sa Souveraine a montré la lettre à cette Princesse. Elle en a été furieuse et l'ordre a été donné de payer ces artistes et de briser le modèle en pièces. La dépêche a été écrite en conséquence. Mais M. Betzkoy qui l'avait dictée dans sa colère ne l'a pas envoyée par la dernière poste; je ne sais encore le parti qu'il prendra. Cette anecdote prouve, M-gr, avec quelle facilité la bile de l'Impératrice s'enflamme et les ménagements qu'Elle exige; mais ce qu'il y a de fâcheux, c'est qu'Elle semble envelopper la nation dans les reproches qu'Elle fait à quelques individus.

283.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 23 Avril 1765.

Monseigneur, La malle d'un courrier expédiée de Constantinople à M. le Grand Général ayant été interceptée par ordre du Roi de Pologne, on dit y avoir trouvé à l'adresse de ce Seigneur des lettres du Grand Visir, de M. de Vergennes et du Colonel Stankiewitz. La 1-ère étant écrite en langue turque, on l'a traduite et on en a envoyé copie à Pétersbourg; elle ne contient selon mes avis que des protestations d'inté-

rêt et des phrases insignifiantes; quant aux autres qui étaient chiffrées on m'assure qu'on a employé les prières et les menaces auprès du Grand Général pour l'engager à en donner le chiffre; j'ignore le parti qu'il aura pris; mais on m'induit à croire que ces prières et ces menaces n'étaient qu'un jeu; qu'on avait déjà le chiffre de M. le Grand Général et que non seulement on est instruit à Varsovie du contenu de ces dépêches, mais qu'on l'a aussi communiqué *in extenso* à l'Impératrice Catherine; quoi qu'il en soit on veut que ces lettres soient la réponse à un projet de contre-fédération que M. le Grand-Général aurait fait parvenir à Constantinople, et dont il aurait garanti le succès à condition que la Porte Ottomane consentirait à l'appuyer et à lui donner des secours effectifs en cas de besoin. Voila, M-gr, des notions dont à la vérité je n'ai pu constater la certitude, mais qui m'ont paru mériter d'être rendues. Peut-être a-t-on trouvé dans la lecture de ces lettres des motifs d'une plus grande sécurité du côté du Turc. On semble du moins ne pas douter de son inaction, et l'on se tient assuré qu'il ne tardera point à reconnaître le Roi de Pologne. On se flatte même de lui inspirer sous peu de temps plus d'ombrages contre la cour de Vienne que celle-ci ne lui en a donné contre la Russie; parmi les objets que la Czarine a pu se proposer en faisant tenir à son Ambassadeur en Pologne un langage et une conduite qui ont souvent paru contraires aux vues de la cour de Varsovie, il est probable que celui de tranquilliser la cour Ottomane n'était par le moindre; je ne devine pas pourquoi, après avoir demandé avec instance de dissoudre la confédération, on se détermine aujourd'hui à la laisser subsister encore. L'on m'assure que les Cours de Pétersbourg et de Berlin y donnent les mains, et que c'est un point convenu. Il y a plus, M-gr, on a le projet d'envoyer de nouvelles troupes en Pologne; une personne que j'ai lieu de croire instruite me dit du ton le plus affirmatif qu'un corps assez considérable s'avancera à la hauteur de Grodno avant six semaines. Je ne hasarde point de conjecturer sur ces mouvements; j'attends que mes recherches me mettent en état d'en pénétrer l'objet.

Les négociations avec l'Angleterre continuent. Le ministre de cette puissance a reçu en dernier lieu un courrier qui lui a apporté des dépêches relatives à cet objet. Il a dit lui-même qu'il croyait être fort occupé pendant l'été prochain et qu'il espérait terminer la besogne. Il est constant, M-gr, que celle qui intéresse le plus la cour de Londres est la consommation du traité de commerce, mais ce n'est point la seule. La Russie a trop à cœur des liaisons directes pour qu'elle n'emploie pas tous les moyens possibles de les former.

Les affaires avec le Danemark paraissent définitivement arrangées et l'on se flatte d'avoir mis dans ses intérêts la cour de Copenhague.

On parle d'un projet de mariage de M. le Grand-Duc avec une Princesse de Suède; mais cette nouvelle semble prématurée et mérite confirmation.

Voilà deux jours, M-gr, que l'Impératrice a la fièvre; Elle a refusé de changer de linge à la suite d'une course à cheval qui lui avait occasionné une transpiration abondante et Elle s'est refroidie. La personne qui m'a confié que cette Princesse était malade, m'a dit que ses entours n'osaient en parler. Elle jugerait certainement le secret nécessaire si le mal empirait.

M. de Rzewuski a pris congé de l'Imp-ce et compte se mettre en route pour la Pologne dans le courant de la semaine prochaine.

J'apprends que hier M. le M-is de Bausset était arrivé le 14 à Riga. Il lui faut peu de jours pour se rendre ici, et j'espère l'y recevoir incessamment.

284.

Le Duc de Praslin à M-is de Bausset.

Versailles, le 28 Avril 1765.

J'ai reçu les lettres de M. Bérenger des 12 et 19 mars, N-os 135 & 136 dans lesquels j'ai trouvé que ce que j'ai prévu sur le Chancelier M. de Woronzoff commence à se réaliser. Il n'était guère probable en effet que dans une Cour aussi remplie d'intrigues, et avec une Princesse telle que l'Impératrice Catherine II, un ministre pût être absent pendant un si long espace de temps sans avoir perdu son crédit; il est tout simple que la faveur et la confiance soient pour ceux qui ont entre leurs mains le timon des affaires courantes. M. Panin est au fil des idées de sa Souveraine; il ajoute à cet avantage celui de savoir les flatter plus adroitement qu'un autre; ainsi je ne doute nullement qu'il ne conserve la prépondérance qu'il a acquise et que le Chancelier ne prenne forcément le parti de la retraite.

M. Bérenger ne m'a point marqué la manière dont M. de Galitzin avait reçu M. de Woronzoff et je présume par le silence qu'il m'a gardé depuis quelque temps sur ce ministre que son crédit a plié également sous l'influence de M. Panin.

Dans cet état des choses je suis très-impatient d'apprendre comment vous aurez débuté au milieu de toutes ces intrigues et je désire fort que ce soit avec l'impartialité qui convient à votre état et cependant avec l'adresse capable de vous concilier ceux dont le crédit dans les affaires est le plus à ménager.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 30 Avril 1765.

Monseigneur, M. le M-is de Bausset arriva hier au soir. Ayant appris à Riga que la fête du jour anniversaire de la naissance de l'Impératrice devait être célébrée après-demain, ce ministre s'est empressé de venir partager la joie que cette solennité inspire à cette Cour. Il s'est séparé de sa femme dont la santé encore convalescente n'aurait pu supporter les fatigues de la diligence qu'il a faite. Je n'ai pas perdu de temps, M-gr, pour notifier son arrivée aux ministres de S. M. Impériale et leur demander le moment auquel il leur plairait de recevoir sa visite. M. le Vice-Chancelier était absent et M. de Panin n'était point visible lorsque j'ai passé chez lui. L'un et l'autre ont envoyé des secrétaires à M. le M-is de Bausset pour le complimenter et lui faire savoir qu'ils recevraient sa visite, M. Panin demain et M. le Vice-Chancelier après-demain, leurs occupations particulières ne leur permettant point de satisfaire dans un intervalle plus court l'empressement qu'ils avaient de faire sa connaissance.

L'Impératrice partit le 27 pour Tzarskoe Sélo, l'époque de son retour n'est point fixé; on pense que les Ministres étrangers ne seront point invités à lui faire leur cour lundi prochain et j'ignore le jour auquel S. M. Impériale admettra M. le M-is de Bausset à sa première audience.

Le Roi de Pologne a mandé à cette Cour qu'il venait de recevoir par la voie de Jassy la nouvelle d'une grande révolution dans le ministère ottoman, dans laquelle le Grand Visir, le Reis Effendi et plusieurs personnages de considération avaient perdu leur place et quelques autres avaient été envoyés en exil. Ce Prince en augure favorablement pour ses intérêts et ceux de la Russie. Il fonde sa joie sur l'avis particulier qu'il dit avoir reçu que le Mouphti a paru jouir d'un crédit prédominant pendant le cours de cet orage. Mais malgré le jour avantageux sous lequel il a eu soin de le présenter, je tiens de bonne part, M-gr, que l'Impératrice et son conseil se livrent aux plus vives inquiétudes et que l'on attend avec la plus grande impatience des détails ultérieurs sur la cause et les circonstances de cet évènement. La personne qui m'en a informé est digne de foi et croit que la lettre qu'elle a lue à ce sujet est de la main même du Roi de Pologne.

A mesure que le temps fixé pour le camp approche, il se répand des bruits très défavorables; quelques uns disent que l'Impératrice projette

de casser les régiments de ses gardes, d'autres prétendent qu'elle a dessein d'engager la nation et principalement ses troupes à la supplier de se marier. Quoique rien, M-gr, ne m'autorise à fixer aucun jugement au sujet de ces bruits, indépendamment de la malignité qui se plait peut-être à les accréditer, il ne faut pas se dissimuler que les Russes, accoutumés à voir eclore de grands effets de petites causes, deviennent trop enclins à supposer des vues extraordinaires dans les moindres démarches de leur Souveraine. Cette disposition générale est fortifiée par la connaissance qu'on a de l'astuce de cette Princesse et des ressources dont Elle a besoin pour se maintenir sur le trône.

V. G. est sans doute informée directement de tout ce qui se passe en Suède. On croit ici que M. le Sénateur de Scheffer est dans le péril le plus imminent et que sa catastrophe pourrait bien ne pas se borner à la privation de ses emplois.

286.

Le M-is de Bausset au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 3 Mai 1765.

Monseigneur, M. Panin, voulant me faire sentir la supériorité de son Ministère sur celui du Prince Galitzin, m'a dit que l'assiduité de ses devoirs auprès de M. le Grand-Duc ne lui permettait pas de se trouver à mon audience de l'Impératrice, mais que le Vice-Chancelier y serait. Il y a, Monseigneur, bien peu d'union entre ces deux ministres et beaucoup de jalousie qui devient embarrassante pour moi. Mais ce qui me peine beaucoup c'est le peu d'intelligence et de sincérité qui règne entre M. le P-ce Lobkowitz et M. de la Herreira. J'ai déjà commencé à leur insinuer que notre union devait être miroir fidèle de celle de nos deux cours, qu'elle devait être ici notre force et que nous ne devons pas nous laisser séduire ni pénétrer par des cajoleries personnelles. Je tâcherai, M-gr, de leur donner l'exemple de la cordialité sans passer les bornes de la prudence.

M. le Prince Lobkowitz m'a demandé où en était la reconnaissance du nouveau Roi de Pologne. Je lui ai répondu qu'il devait m'en instruire, puisque sa cour avait la direction principale de cette affaire.

La cour de Varsovie a envoyé un courrier à M. Rzewuski, qui était sur son départ, pour le retenir ici. Ce courrier a été adressé au duc de Biron qui a envoyé ses paquets par le Baron de Knigen, maréchal de sa cour, à quoi il a été déterminé par l'importance de cette expédition qui confirme l'avis que l'on avait déjà de la révolution arrivée à Con-

stantinople à l'exception de la disgrâce du Reis Effendi qu'on dit vendu à la Russie, ce qui n'empêche pas que cette Cour-ci ne conserve de vives inquiétudes, et n'attende des détails circonstanciés avec la plus grande impatience.

287.

Le M-is de Bausset au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 10 Mai 1765.

Monseigneur, L'Impératrice est venue aujourd'hui incognito au Sénat. Elle a dîné chez le Général Bezkoj. Le retour de S. M. I. n'est pas encore fixé.

J'ai sondé plusieurs personnes pour savoir si le retardement de mon audience était occasionné par quelque envie de me témoigner du mécontentement ou de l'indifférence, mais je n'ai rien appris qui put me le faire croire.

On prépare un carrousel où l'Impératrice doit paraître vêtue en Reine des Scithes. Ces fêtes par lesquelles il semble qu'Elle veut distraire ses sujets occasionnent au contraire bien des propos et des murmures. Les gardes sont dans une agitation marquée. Ils ne voudraient point camper; leur refus est fondé sur le bruit qui s'était répandu que l'Impératrice voulait profiter du moment où Elle aurait rassemblé 35 mille hommes pour désarmer et réformer ces troupes prétoriennes.

On m'a dit que trois de leurs officiers, apparemment des plus mutins, ont été arrêtés et ont eu le knout.

L'Impératrice doit faire cet été un voyage sur les bords du lac Ladoga pour examiner les réparations du canal qui unit ce lac à la Neva; mais l'on m'a dit qu'un motif secret l'y conduisait, et qu'Elle se proposait d'y voir les frères du malheureux Prince Iwan qu'on a transportés à Schlussembourg. Le Prince de Brunswick, leur père, est encore en Sibérie et, dit-on, n'en veut plus sortir¹⁾. Il est difficile de pénétrer quel peut être le but de la curiosité de l'Impératrice. Il me semble qu'Elle ferait aussi bien de laisser oublier que le Prince Iwan a des frères.

Cette Cour continue d'être inquiète sur la révolution arrivée à Constantinople. Il ne m'est pas revenu qu'elle en aie encore reçu aucun

¹⁾ Свѣдѣнія эти невѣрны: отецъ, братья и сестры Ивана Антоновича проживали въ Холмогорахъ, гдѣ Антонъ Ульрихъ умеръ въ 1775 г.; братья же и сестры были высланы въ 1780 г. за границу и умерли въ Ютландіи, въ м. Хорзенсѣ.

détail. On répand toujours que le changement arrivé dans le Ministère Ottoman ne peut qu'être avantageux à la Russie, puisqu'elle est débarassée d'un grand Vizir qui ne l'aimait pas et que le Mouphti et le Reis Effendi, ses pensionnaires ont la principale part à la confiance du Sultan.

On n'ose pas nier tout-à-fait qu'il n'y aie quelques préparatifs de guerre sur les frontières de Turquie; les jannissaires, dit-on, la désirent et la demandent hautement; mais on ajoute que le Mouphti tâche de tourner leur humeur contre les Autrichiens et qu'il y réussit. Toutes ces nouvelles n'ont peut-être que la politique russe pour fondement; mais je les ai crues de nature, M-gr, à ne devoir pas différer de vous en informer.

Sur ce que j'ai appris, M-gr, qu'il était d'usage que les M-s étrangers allassent voir M. le Maître des cérémonies, j'ai fait une visite à M. Kaschtalinsky qui me l'a rendue le lendemain. Comme le jour de mon audience n'est pas fixé et qu'il me tardait de faire connaissance avec tous les ministres étrangers résidents à cette Cour, j'ai temoigné mon désir à ce sujet à M. le Maître des cérémonies qui m'a répondu qu'il n'y avait aucun inconvenient et que ce n'était qu'avec les sujets de S. M. I. que je devais observer de déférer mes visites. En conséquence j'ai été voir tous les ministres étrangers qui m'ont rendu leur visite le lendemain.

M. de Solms, M-re de Prusse, quoiqu'arrivé le dernier ici ne s'était pas conformé à l'usage, en n'étant point venu chez M. de Breteuil. En conséquence M. de Breteuil n'avait pas été chez lui et M. Bérenger avait suivi la même conduite. Je n'ai pas cru, M-gr, devoir m'y conformer. Cette distinction aurait été saillante; j'ai craint qu'elle ne nuisit à la réunion qu'on m'assure comme certaine entre notre cour et celle de Berlin. D'ailleurs j'ai vu M. de Zuckmantel lié à Dresde avec le Ministre Prussien. Voilà les raisons qui m'ont déterminé. J'ai préféré, M-gr, d'être désapprouvé à la crainte de nuire à des objets plus intéressants qu'une visite que je puis désavouer si vous me l'ordonnez.

288.

Le Duc de Praslin au M-is de Bausset.

Marly, le 12 Mai 1765.

J'ai reçu les lettres de M. Bérenger du 26 mars et du 1-r avril N^o 136 & 137.

Il ne paraît pas par le contenu de ses dépêches que les négociations de la Cour de Pétersbourg avec celles de Londres et de Varsovie cheminent au gré des ministres; il est tout simple que l'Angleterre ne

se presse pas de renouveler son traité de commerce et qu'elle paraisse s'obstiner sur les stipulations qu'elle demande; qu'en attendant elle jouit toujours du bénéfice de l'ancien traité. Cet état, tout précaire qu'il est, suffit parfaitement à l'intérêt de son commerce tant qu'elle est instruite que la Russie ne négocie pas avec nous sur cet objet. Quant à la cour de Varsovie il était aisé de prévoir qu'elle finirait par témoigner peu de reconnaissance à la Russie et que le nouveau Roi, une fois affermi sur son trône, songerait plus à ses intérêts particuliers qu'à mettre à exécution les projets dont il a pu flatter ses protecteurs. Nous ne serions par fâchés du tout que M. Panin en prit assez d'humeur pour engager l'Impératrice à faire cesser la confédération, et nous verrions avec autant de plaisir que ce Ministre concourût avec S. M. Prussienne pour empêcher l'établissement des douanes dans la Prusse Polonoise; mais vous ne devez faire à cet égard aucune démarche directe ni indirecte.

La manière dont le Danemark a conduit sa double négociation à Pétersbourg et à Vienne est bien propre à exciter vivement le mécontentement de l'Impératrice Catherine; nous sommes très curieux d'apprendre comment le ministère autrichien se sera défendu contre les reproches qu'on n'aura pas manqué de lui faire et de quelle façon le ministère Russe s'en sera expliqué vis-à-vis de la cour de Copenhague.

289.

Le M-is de Bausset au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 17 Mais 1765.

Monseigneur, Vous aurez vu, M-gr, par la correspondance de M. Bérenger qui m'a paru très-instruit du système et des vues de cette Cour, combien il est difficile de pénétrer ce qui se passe entre l'Imp-ce et son ministère au sujet des affaires de Pologne. Il paraît certain que les idées de M. Panin ne sont pas conformes à celles de sa Souveraine, et il est presque aussi difficile de découvrir quelles sont celles qui ont le plus d'analogie avec les projets du Roi de Pologne et de la République, il faut encore du temps et d'autres circonstances pour développer cette énigme. Je vais mettre sous vos yeux, M-gr, le plan que cette Cour paraît adopter sans chercher d'en démêler l'auteur.

Les Russes sentent combien la continuation de la confédération peut augmenter l'autorité du Roi de Pologne, donner de la consistance à ce Royaume et le rendre redoutable à ses voisins. Conséquemment ils en désirent la fin; mais il est douteux que l'Imp-ce aie les mêmes sentiments. On assure qu'il a été arrêté entre cette Princesse et les

cours de Berlin et de Varsovie que la confédération durerait jusqu'à la première diète, c'est-à-dire environ 18 mois. De plus on se plaint ici du trop de résistance que l'on commence à trouver dans le Roi de Pologne. La famille Czartoryski n'est rien moins que reconnaissante de l'élévation de M. Poniatowski et peut-être n'a-t-elle pas tort. La famille Radziwill, seule rivale des Czartoryski, qui mérite quelque attention est abattue. Les charges des grands généraux ont perdu la plus grande partie de leur force, ainsi la Russie ne se voit plus de parti formé en Pologne. Pour s'en préparer un solide et considérable en cas d'évènement elle a jeté les yeux sur les dissidents; elle les anime à réclamer le rétablissement de leurs privilèges, et ils vont à cet effet s'assembler à Grodno. M. de Repnin a ordre de les protéger et même de faire avancer des troupes Russes en Lithuanie si cela est nécessaire. Le Roi et la République de Pologne ne souffriront pas longtemps une pareille assemblée, et on se flatte que ce Monarque convoquera une diète pour apaiser ces troubles, que les dissidents obtiendront une partie de leurs privilèges s'ils conserveront pour la Russie une reconnaissance d'autant plus parfaite qu'ils auront besoin de la continuation de sa protection. On voit encore dans ce plan l'assurance d'un parti en opposition au clergé Polonais sur lequel la Russie ne compte pas. Enfin on espère que lors de la convocation de cette diète on pourra négocier et rapprocher la fin de la confédération. Ce plan est-il l'ouvrage du Ministère Russe d'accord avec sa Souveraine, ou est-il fait à son insu? Cette Princesse joue-t-elle ses Ministres et a-t-elle quelque arrangement secret avec le Roi de Pologne? C'est ce qu'il est impossible de pénétrer puisque leur correspondance est immédiate et n'a pas de confident.

Le courrier de M. d'Obreskoff est arrivé; mais on n'a donné aucun détail de la révolution arrivée à Constantinople; M. Panin a dit seulement que la reconnaissance du Roi de Pologne par la Porte en serait bientôt la suite. En conséquence M. Rzewuski a annoncé son départ prochain et il lui est échappé à cette occasion de dire que par un article secret du traité du 11 avril le Roi de Prusse s'était engagé à envoyer 24 mille hommes en Pologne si les Turcs y entraînaient. Je ne sais si on peut se fier à ce propos. Les Ministres Russes sont en possession d'avancer des faits qui ensuite sont démentis.

Les murmures des gardes augmentent journellement. Ils ne veulent point camper, leurs officiers en craignent la dépense. Ils sont de plus, très-piqués d'un Ukase, donné depuis peu, par lequel l'Impératrice déclare que dans leur avancement elle n'aura plus égard à l'ancienneté mais au mérite personnel. Ils prétendent que S. M. I. veut sous ce prétexte, éloigner les anciens officiers et en placer de nouveaux qui soient entièrement à sa dévotion. Le mécontentement et les propos sont si

forts qu'on commence à dire que le camp n'aura par lieu. Il attire la curiosité d'un grand nombre de généraux et de seigneurs qui ont demandé la permission d'y venir de Moscou. L'Impératrice, qui a eu l'attention d'éloigner de Pétersbourg les personnages considérables, est fâchée de leur procurer une occasion d'y revenir. Ces raisons pourraient la déterminer à changer ses projets si on ne lui connaissait pas une fermeté qui tient peut-être plus de l'entêtement que du courage.

On continue à enlever des gardes; on en enleva il y a peu de jours six de leurs quartiers, et il y eut une commission, c'est-à-dire une assemblée de généraux chez M. Panin.

M. Dumont vous aura informé de la façon militaire dont le roi de Prusse a placé une douane à Marienverder en représaille de l'établissement de la douane Polonaise. Il est aisé de sentir que cette double douane est très-préjudiciable à la ville de Dantzick et par contre coup à toutes les puissances qui y commercent. L'inquiétude et les cris des Dantzikois ont peut-être accéléré l'opération du Roi de Prusse et je ne sais pas s'il sera aussi aisé de le faire retourner en arrière qu'il l'eût été de suspendre l'exécution de ce projet. On s'en flatte pourtant ici, et sur ce que j'en ai dit aux Ministres Russes, ils m'ont répondu que cette affaire était en négociation entre eux et les cours de Varsovie et de Berlin et qu'ils croyaient que ces deux douanes seraient supprimées.

L'importance de l'objet, et ce que M. Dumont m'en a mandé, m'a engagé à en parler ici historiquement et sans avoir le ton plaintif ni ministériel. En me hâtant d'en parler avant que mon ministère fut en quelques façon légitimé et avant qu'il me fût possible d'avoir reçu vos ordres sur cet objet, j'ai cru remplir l'esprit de mes instructions. La réponse du Vice-Chancelier fut suivant son usage assez succincte. M. Panin, s'étendit davantage sur les privilèges de la ville de Dantzick qu'il me parut ne pas approuver. Il s'étonnait surtout beaucoup de ce que les nobles polonais ou prussiens ne pouvaient pas vendre à Dantzick leurs denrées à d'autres qu'à des Dantzickois; il ajouta que cet usage était contraire à celui de tous les autres états où la noblesse peut vendre à qui bon lui semble les fruits de ses terres. Ce principe n'est pas dans la plus grande exactitude, mais il est encore moins admissible à Dantzick qu'ailleurs, c'est ce que je tâchai de faire entendre à M. Panin, en lui disant que cette ville était sous la protection du Roi de Pologne, mais ne se regardant point comme sa sujette encore moins comme celle de la République, qu'elle ne faisait pas même partie de la Prusse royale et qu'ainsi qu'Elbing elle était coétât de cette province liée avec elle d'intérêt, mais toujours sans aucune sujétion. J'ai cru, M-gr, ne devoir pas laisser échapper cette occasion de faire connaître

sans affection la protection que le Roi accorde à la ville de Dantzick et notre façon de penser sur ce qui la regarde.

On nous fait espérer que le retour de l'Imp-ce est prochain.

290.

Le M-is de Bausset au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 26 Mai 1765.

Monseigneur, Les généraux Weymarn et Bibikoff ont été nommés par la Russie pour aller tracer, conjointement avec des commissaires de la Pologne, la ligne de démarcation entre ces deux Etats. Elle s'étendra depuis la mer Baltique jusqu'à la rivière du Bug. Ce sera le moment de découvrir si le jeune Roi ne s'est pas engagé à reconnaître par quelques sacrifices la protection de l'Impératrice.

Il y a eu une nombreuse promotion dans le régiment des gardes; on soupçonne que l'Impératrice a voulu calmer par cet avancement les murmures et le mécontentement qui se manifestaient de plus en plus dans ce corps.

L'Impératrice est revenue avant hier de Tzarskoé Selo. Le maître des cérémonies m'a fait annoncer ce matin par son secrétaire que S. M. avait fixé mon audience à dimanche prochain à midi.

291.

Le Duc de Praslin au M-is de Bausset.

Versailles, le 28 Mai 1765.

La dernière lettre de M. Bérenger du 30 avril N^o 141 m'a appris que vous étiez arrivé à Pétersbourg. Il paraît selon M. Bérenger qu'on est prévenu favorablement sur votre personnel en Russie.

Ce que vous avez vu du mécontentement des Courlandais et de leur haine pour le Duc de Biron est sans doute le motif des espérances que le P-ce Charles de Saxe ne cesse de former et des intrigues qu'il tâche de se ménager auprès de l'Imp-ce Catherine. Je ne pense nullement que cette Souveraine soit jamais disposée à le favoriser et que dans le cas de la mort de Biron Elle consentit à le remettre en possession de sa souveraineté; mais il se pourrait bien que le soulèvement des Courlandais contre leur Duc actuel et sa famille fit naître d'autres idées à la Cour de Pétersbourg et c'est ce que vous pourrez tâcher de pénétrer sans affectation.

La retraite du chancelier laisse à M. Panin le champ absolument libre et le crédit prépondérant dans les affaires politiques. Il reste à voir en faveur de qui l'Imp-ce disposera du poste de M. de Woronzoff et si M. Panin se bornera au poste du Vice-Chancelier ou disputera le premier rang au Prince Galitzin.

292.

Le Duc de Praslin au M-is de Bausset.

Versailles, le 7 Juin 1765.

Je vois avec plaisir que vous avez été content de vos premières entrevues avec les Ministres Russes. Le Roi attend avec impatience le compte que vous lui rendrez de l'audience de l'Imp-ce parce qu'il espère que cette Princesse vous y témoignera des sentiments analogues à ceux dont il est animé lui-même pour l'union et les avantages respectifs des deux Empires ¹⁾.

Je sais parfaitement toute l'adresse qu'il vous faudra mettre pour bien vivre également avec M.M. de Lobkowitz et de la Herreira, mais je ne puis vous donner aucun conseil particulier à cet égard, puisque les circonstances et le caractère de ces deux ministres serviront de boussole à votre conduite. Ce que je puis vous recommander c'est d'éviter toute espèce de partialité. Je vous en dit autant au sujet de M. le Vice-Chancelier et de M. Panin, quoiqu'en vous invitant à fêter un peu plus ce dernier et en recherchant plus particulièrement sa confiance puisqu'il a certainement plus de crédit et plus de capacité que son collègue.

J'espère que vous nous manderez de quelle manière on aura pris en Russie l'établissement du péage de Marienverder; toute la Pologne en est sur-alarmée; la ville de Dantzic y a vu particulièrement la destruction prochaine de son commerce et cette considération ne doit pas être indifférente pour la Russie, puisque le commerce de plusieurs de ces provinces ne saurait manquer d'en souffrir beaucoup.

Dans votre lettre du 10, j'ai lu avec beaucoup de surprise que vous vous étiez décidé de vous même à faire la visite au ministre du Roi de Prusse. La conduite du C-te de Solms envers M. de Breteuil devait tout au moins servir de modèle à la vôtre, et je crois que, vu la situation politique des deux cours vis-à-vis l'une de l'autre depuis la paix, vous avez plus donné matière à parler en faisant cette avance que si vous vous en étiez dispensé. Ce qui vous reste à faire est de faire connaître insensiblement que cette visite a eu lieu sans la participation de votre cour, qu'elle n'est qu'un procédé de politesse.

¹⁾ Донесенія М-за Боссе о своей аудіенціи нѣтъ.

293.

Le Marquis de Bausset au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 4 Juin 1765.

Monseigneur, Vos combinaisons se sont en effet réalisées, ainsi que vous l'aurez appris par les dernières dépêches de M. Bérenger. M. de Woronzoff n'a plus aucune part aux affaires. L'Impératrice le traite avec bonté et distinction lorsqu'il paraît à la Cour, mais les préférences de cette Princesse sont ordinairement la marque la plus sûre de la disgrâce ou de l'inutilité de celui qui en est l'objet. Ce ministre part demain pour les terres qu'il a aux environs de Moscou. J'ai tenu avec lui la même conduite que les autres ministres étrangers. Il n'ont pas cessé de le voir et tous ont été lui souhaiter un bon voyage; on dit qu'il ne sera que de 5 à 6 semaines.

Je n'ai encore éprouvé que des politesses flatteuses de la part de M. Panin et du Vice-Chancelier. L'Imp-ce m'a fait l'honneur de me parler toutes les fois que j'ai eu celui de lui faire ma cour. Le Ministre de Saxe m'a assuré que je devais regarder cette attention de la Souveraine comme une distinction marquée. Mon amour propre n'en a été flatté que parce que j'ai l'honneur de représenter le plus grand des Rois. Je ferai tous mes efforts, M-gr, pour mériter que cette Princesse me continue ces préférences et pour les tourner à l'avantage de mes maîtres.

Il m'est revenu, M-gr, que le traité commencé entre l'Angleterre et la Russie souffre de nouvelles difficultés qui ont déterminé le chevalier Macartnay à envoyer un courrier à sa cour.

On a reçu ici depuis quelques jours des nouvelles de Constantinople. Le ministre Anglais assure que les siennes lui apprennent la déposition du Muphti. La Russie et la Pologne auraient donc perdu leur protecteur à la Porte Ottomane; mais comme cette Cour-ci cherche toujours à détourner l'attention publique de la vérité, on répand à présent que l'ancien Khan des Tartares a été rétabli dans cette dignité et qu'on lui a confié le commandement des troupes destinées contre la Géorgie et la Perse; mais que ce Prince, piqué contre la cour de Vienne de ce qu'elle n'a pas répondu aux avances qu'il avait faites pendant la vacance du trône de Pologne, tâche de diriger les préparatifs de guerre de la Turquie contre les Etats de la maison d'Autriche, avec laquelle on prétend que le Divan ne veut pas renouveler de trêve. C'est ainsi qu'on donne aujourd'hui au Khan le rôle qu'on faisait jouer, il y a quelques jours, au Muphti.

On a dit ici, M-gr, que le Roi de Prusse menace le Roi d'Angleterre de faire entrer ses troupes dans l'Electorat de Hanovre si S. M. Britannique n'achève pas de payer les subsides qui lui restent dus.

L'affaire de la douane de Marienverder va être remise à ce qu'on assure à la médiation de l'Imp-ce; en attendant ces douanes seront sans activité.

L'assemblée des dissidents à Grodno, dont j'avais eu l'honneur de vous parler dans ma dépêche N-o 3, a été renvoyée à l'époque de la reconnaissance du Roi de Pologne par la Porte Ottomane. Ce délai est sans doute une nouvelle preuve des complaisances de l'Imp-ce pour M. Poniatowski.

Le Vice-Chancelier m'a témoigné être très-satisfait de ce que je lui ai écrit sur le titre de S. M. Imp-le. J'attends avec impatience, M-gr, votre jugement sur ma conduite. Je n'ai pas voulu commencer mon ministère par des difficultés qui auraient peut-être rendu mon personnel désagréable et que j'ai cru pouvoir éviter sans aucun inconvénient pour la dignité du Roi ¹⁾.

294.

Le Marquis de Bausset au Duc de Praslin.

St.-Pétersbourg, le 7 Juin 1765.

Monseigneur, Je profite du départ de M. Bérenger pour avoir l'honneur de vous rendre compte par cette lettre particulière de l'état actuel de cette Cour et du Corps diplomatique qui y réside.

Je ne vous parlerai point, M-gr, du caractère de l'Imp-ce, de son orgueil, de ses inquiétudes. Mes dépêches et celles de M. Bérenger vous en ont informé, de même que de l'inexistence du Vice-Chancelier. Si M. Panin a plus de part à la confiance de sa maîtresse, Elle lui cache le fond de son cœur et l'ensemble de son système. On assure même que celui qu'Elle paraît suivre ne serait pas celui qu'Elle préférerait, si Elle n'était gênée par les circonstances.

Le C-te Orloff est un homme nul pour les affaires extérieures. Il est conduit par le vieux Bestoujeff qui mécaniquement et par habitude intrigue et cherche à nuire. Ce sont les chefs du parti qui se forme contre M. Panin et qui le renverseront peut-être un jour. Si quelque

¹⁾ Письма Боссе къ вице-канцлеру нѣтъ. Содержаніе его изложено въ донесеніи Россиньоля Королю (№ 330). См. также Сб. И. О. Т. 57, № 1239 и 1295, касательно опущенія слова Имперіале въ вѣрительной грамотѣ новаго посланника.

chose le soutient, c'est la place qu'il remplit auprès de M. le Grand-Duc. Ce jeune Prince a une Cour qui commence déjà à former un Corps. L'ancienne noblesse et les créatures d'Elizabeth affectent d'en être et regardent les favoris et le ministère actuel comme des parvenus et des êtres précaires.

M. Panin a sous lui un ami, M. de Saldern qui, quoique conseiller du Holstein, se mêle pourtant des affaires de la Russie. Il est celui qu'on lâche aux ministres étrangers, soit pour leur faire des insinuations, soit pour recevoir les leurs, soit pour découvrir ce qu'ils pensent. Il parle avec liberté sur tout ce qui se passe ici. Il a quelquefois de l'humeur et alors il peut instruire de quelques anecdotes intérieures, mais je le crois plus dangereux qu'utile, et je vois avec regret que les ministres de nos alliés ont une confiance entière en lui; il s'est trouvé dans tous les dîners ministériels que j'ai reçus. La coquetterie que je lui ai vue indifféremment pour tous les ministres m'a donné une défiance que je lui cacherai, mais qui me sera utile.

La seconde créature de M. Panin est M. Betzkoy, nom abrégé de la famille Trubetzkoy, dont il est bâtard. Cet homme a du goût pour les arts et du génie pour les bâtiments et les jardins; c'est la partie qui lui est confiée; il voit l'Impératrice tous les après-dîners et il est son lecteur. Il se tient toujours dans son antichambre et Elle le fait souvent appeler; ainsi il est très difficile à voir et à cultiver. J'y parviens cependant par le moyen de M. Michel et de mon aumônier qu'il y a introduit. Je le loue sur ses ouvrages et sur ses projets. Je lui envoie nos gazettes littéraires du commerce et des estampes; il en est flatté. On dit qu'il aime les français. Il a été à Paris, et du moins estime-t-il notre industrie et nos connaissances. Il en entretient l'Impératrice; c'est un avantage que je cultiverai et qui pourrait être nécessaire s'il était question de négocier un traité de commerce. M. Betzkoy a établi une académie ou école qui est actuellement composée de 80 enfants qui seront renouvelés tous les trois ans quand le nombre sera parvenu à 300; ils sont pris indifféremment parmi ceux des soldats et des paysans. Ils sont logés, vêtus et élevés par l'Impératrice. Ils apprennent à lire, à écrire, à danser ainsi qu'à dessiner et les langues étrangères. Leurs instituteurs et gouverneurs sont français. J'ai été les voir le jour qu'on leur distribua des prix pour le dessin. M. Panin et M. le Vice-Chancelier s'y trouvèrent. M. Betzkoy fut si flatté de l'approbation que j'ai donnée à cet établissement que l'Imp-ce m'en parla le lendemain avec satisfaction; si cet établissement continue il sera dangereux pour l'Europe. Il formera ici un tiers-état; cet état qui est la pépinière des artistes, des commerçants, des navigateurs et qui fait par conséquent la force des Empires. En même temps qu'on élève des garçons à cette académie on

élève des filles de la même extraction dans le monastère fondé pour des filles de qualité sur le modèle de St. Cyr. Ces enfants sont libres du moment qu'ils sortent de cette éducation. Ils se marieront et dans cinquante ans cette tribu sera nombreuse et peut mettre la nation russe en état de se passer des arts et des secours des autres nations qui la tiendront toujours dans l'esclavage, tant qu'il sera la base de son administration intérieure. Cependant, M-gr, croiriez-vous qu'il est des seigneurs Russes assez bornés pour se plaindre qu'on diminue par cet établissement le nombre de leurs esclaves, pour craindre que ces affranchis ne soient plus grands que leurs propres enfants qu'ils croient destinés à un esclavage éternel. Ils ne voient pas que ces paysans, sortis de l'habitude de détruire, ont produit de la noblesse, et que c'est peut-être le seul moyen de consolider la liberté dont Pierre III leur a fait présent. Cette façon de penser me console, M-gr, sur les suites de cet établissement d'autant plus qu'il n'est par formé sur des fondements fixes et qu'il ne se soutient que par la générosité de l'orgueilleuse Catherine. Sa chute ou celle de Betzkoy entraîneront son édifice.

M. Betzkoy a une fille naturelle qui, en même temps, est la femme de chambre favorite de l'Impératrice. Elle l'appelle sa commère. Elle l'amuse par sa vivacité et par ses contes. Cette fille se nomme Anastasie ¹⁾. Elle a été à Paris. Elle est l'élève de M-elle Clairon dont elle reçoit des lettres flegmatiques et morales qui divertissent beaucoup l'Impératrice. Elle soupe tous les soirs chez M. Betzkoy et il n'y a guère que M. Michel qui y soit admis. On dit que cette fille n'a aucune influence dans les affaires et qu'elle n'ose jamais en parler à l'Impératrice. Cependant les impressions qu'elle lui donne sur le personnel des ministres peuvent devenir intéressantes.

Voilà à peu près, M-gr, ce que je puis ajouter à ma correspondance ordinaire sur l'intérieur de cette Cour. Les autres détails ne méritent pas Votre attention et sont si mobiles qu'ils seraient peut-être changés avant que leur tableau vous parvienne. Je vais vous tracer, M-gr, celui des ministres étrangers.

Le Chevalier Macartney, ministre d'Angleterre, est jeune; il a de l'esprit et des connaissances; mais les remarques qu'il a faites dans ses voyages ne sont pas toutes également bien combinées. Amateur de la vérité, de la liberté et des mœurs de son pays, il les pousse jusqu'à la dureté. Je l'ai entendu moi-même tenir à M. Panin des propos très-déplacés. Si j'en hasardais la moindre expression, je ne doute pas qu'elle n'eût déterminé cette Cour à demander mon rappel. Son ton et son per-

¹⁾ Анастасія Ивановна Соколова, р. 1741, ум. 1822; дочь Бецакого и жены полковника Ломанъ; вышла замужъ за адмирала Осипа Мих. Рибасъ.

sonnel avanceront peu ses affaires et si la Russie n'est pas très-intéressée à les finir, elles éprouveront des longueurs qui pourraient nous fournir du temps et des circonstances avantageuses pour entamer les nôtres.

M. d'Osten, Ministre de Danemark, vous est connu, M-gr. La fausseté de son caractère, son goût pour l'intrigue et pour nuire sont au dessus de tout ce qu'on peut en dire. J'attends avec impatience le moment auquel il sera remplacé par M. d'Assebourg. On dit ce ministre très-dévoué au Roi de Prusse, né sujet de ce Prince, il doit être porté pour ses intérêts. Je ne me plaindrai pas de mes collègues quand en servant leur maître ils seront honnêtes et surs dans la société.

M. de Solms, Ministre de Prusse, est assez borné; la situation des affaires de sont maître dans-cette Cour ne rend pas sa besogne difficile. Il est l'espion de M. Panin dans le corps diplomatique. C'est une reconnaissance qu'il doit au dévouement de M. Panin pour le Roi de Prusse.

M. Duben, M-tre de Suède, a du jugement. Il est froid et très-réservé. Il voit avec peine la Russie prendre un crédit prépondérant dans sa patrie. Cependant comme les intérêts personnels l'attachent à la Reine de Suède il n'agit pas à cet égard avec toute la liberté qu'il y mettrait s'il ne consultait que son sentiment pour l'ancien système et pour l'alliance de la Suède avec la France.

Le C-te de Sacken, Ministre de Saxe, est un honnête homme, plein de zèle pour sa patrie et qui ne voit sa prospérité et sa sûreté que dans le système actuel et surtout dans la protection de la France. Il est très-curieux de nouvelles politiques et il se donne, pour en découvrir, des soins qui sont tournés en ridicule par ses confrères même par ceux qui devraient l'appuyer et profiter de ses découvertes. Cette Cour n'aime par les ministres curieux et qui écrivent de longues dépêches en chiffres. Quoi qu'il en soit, il apprend toujours quelque chose, et parmi les ministres étrangers résidant ici, il est le plus instruit de ce qui se passe. Les nouvelles sont quelquefois fausses, mais il n'y a qu'à se donner le temps de les approfondir, elles conduisent enfin à la vérité. Je ne puis pas disconvenir qu'il ne me soit très-utile. Je le perdrais avec autant de regret que j'en ai eu peu en voyant partir M. Prasse, Résident de la même Cour qui est un brouillon dangereux.

M. le Prince Lobkowiz est un vrai militaire très-zélé pour les intérêts de ses maîtres. Je ne me suis pas aperçu qu'il fut aussi anti-français que certains ministres autrichiens que j'ai connus. Nouveau dans la carrière politique, il ne me paraît pas avoir beaucoup de goût pour la suivre et ne s'occupe pas davantage des moyens d'y réussir. De pe-

tits objets le détournent souvent de l'attention que nous devons porter ici plus qu'ailleurs à conserver l'union et l'intimité de notre alliance.

Plus je devrais m'attendre, M-gr, à trouver de l'intimité, du secours et de l'amitié dans M-r de la Herreira, plus sa conduite avec moi m'étonne, et je suis embarrassé de vous en rendre compte. Je l'ai prévenu en tout, j'ai l'attention la plus scrupuleuse à ne le précéder en rien, cette attention ne diminue point celle qu'il apporte à conserver sa préséance d'ancienneté. Parmi les ministres étrangers il est celui que l'Impératrice paraît préférer et auquel Elle adresse ordinairement la parole. Il le mérite sans doute, mais les esprits malins pensent qu'il doit principalement cette prédilection au peu d'affaires qu'il traite et à la brièveté de ses dépêches; M. d'Osten est son confident et M. Macartney et de Solms sa société de préférence. Je tâche de le ramener à une façon de penser, du moins à une conduite plus analogue à l'unisson de nos cours; mais je doute de pouvoir vaincre un certain fond de jalousie et le système qu'il s'est fait et qu'il m'a communiqué sur l'inutilité de cette Cour pour nous et conséquemment sur celle des soins qu'il faut se donner pour être informé de ses démarches; mais il n'en épargne aucun pour se conserver les bonnes grâces de la Souveraine. Il est très-assidu à aller à la Comédie dans la loge de M-elle Anastasie; il y a quelquefois entraîné M. de Lobkowitz; aucun autre ministre n'a suivi cet exemple. Je ne crois pas devoir le prendre pour modèle. Mademoiselle Anastasie me boudera peut-être un peu de la priver de cet hommage public, je tâcherai de l'en consoler par des honnêtetés plus analogues à sa place et à la mienne.

Je finis, M-gr, des détails peut-être minutieux, mais que j'ai cru nécessaire de mettre sous vos yeux, afin de vous faire connaître combien j'é suis isolé pour combattre la ligue des ministres envieux et rivaux de la France souvent divisés entre eux, mais toujours réunis contre elle.

Bien éloigné de vouloir nuire aux ministres des cours nos alliés, j'ose vous supplier, M-gr, de ne point faire placer cette dépêche parmi celles de ma correspondance ordinaire. Les objets qu'elle renferme n'ont qu'une existence momentanée et ne pourraient pas servir à l'instruction de mes successeurs; pardonnez-moi, M-gr, cette délicatesse.

295.

Le M-is de Bausset au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 14 Juin 1765.

Monseigneur, J'ai appris depuis ma dernière dépêche qu'il est arrivé un nouveau courrier de Constantinople; mais rien n'en transpire. Je fais sonder le ministre Russe sur la disgrâce du Muphti; il l'a niée; cependant

tout confirme l'inquiétude de cette Cour sur les préparatifs des Turcs. Il m'est revenu qu'elle avait donné des ordres pour lever cinq régiments d'infanterie en Ukraine et six de cavalerie en Sibérie. J'en ai informé M. le C-te du Chatelet et M. de Vergennes. Ces augmentations dans l'état militaire de cet Empire ont quelque motif.

La plupart des officiers des gardes qu'on avait avancés en dernier lieu pour apaiser leurs murmures sont partis pour commander en Sibérie où l'on assure que les Chinois ont eu quelques succès. On fait marcher aussi un train d'artillerie vers Chine. Peut-être ne sont-ce là que des prétextes dont on se sert pour marquer les précautions que l'on prend contre les menaces des Turcs.

On m'a dit, M-gr, que le traité conclu, il y a quelques mois, entre la Russie et le Danemarck n'était que le renouvellement de celui de 1746 par lequel ces deux puissances s'étaient réciproquement garanties leurs possessions et s'étaient promis, en cas d'invasion, un secours respectif de huit mille hommes et de huit vaisseaux de ligne. Suivant ces avis ce traité est renouvelé pour huit ans. L'Impératrice s'étant cependant réservé la ratification du Grand-Duc comme Souverain du Holstein lorsqu'il sera parvenu à la majorité. Cette époque qui pourra devenir celle des plus grands événements dans cet Empire, n'est rien moins que fixée. On a ajouté que ce traité était suivi d'articles qu'on avait cachés à M. d'Osten et que M. Scheumacher, conseiller de légation, avait signés afin qu'ils fussent d'autant plus secrets. Quelques personnes m'ont assuré que le Roi de Prusse avait contribué à la confection de ce traité et que ce Prince n'y avait pas oublié ses intérêts. Je chercherai à me procurer quelque connaissance sur ces articles secrets, mais rien n'est si difficile que de pénétrer dans ce moment-ci les secrets de ce cabinet. Tout est précaire, personne n'est assuré de sa place pas même l'Imp-ce.

Pendant que la crainte et la méfiance des uns sont extrêmes, l'intrigue et l'audace des autres ne connaissent point de bornes. Le Sénat pour faire haïre l'Imp-ce ne termine aucune affaire. Il l'accuse d'appeler tout à elle et de vouloir tout faire par Elle-même. Le Général Panin, frère du Ministre, est dans le Sénat à la tête des mécontents. Il y contredit souvent l'avis de sa Souveraine même en sa présence, et élève la voix plus qu'Elle. L'Impératrice le plie, le flatte et tous les Sénateurs opinent d'après M. Panin. La hardiesse pourra lui devenir nuisible et entraîner la chute de son frère avec la sienne.

On m'a parlé d'une négociation importante entamée ici nouvellement par le Roi de Prusse, mais on n'a pas pu m'en indiquer l'objet. On croit aussi qu'il négocie pour empêcher la confection du traité de commerce avec l'Angleterre jusqu'à ce qu'elle ait adhéré au sien avec la Russie. Quoi qu'il en soit ce traité paraît toujours retardé. Toutes les

fois que M. Panin et M. Macartney se rencontrent ils ont des conversations aussi longues que vives dans lesquelles il semble que le ministre russe est l'agresseur et que l'anglais est sur la défense.

Il est certain, M-gr, que le Roi de Prusse peut tout et fait tout ici. L'utilité de son alliance est le seul point sur lequel l'Impératrice et M. Panin soient de même avis. Un article de la Gazette de Pétersbourg prouve ce me semble combien on cherche à le flatter et me fait douter de la destruction de la douane de Marienverder, à moins qu'on ne veuille faire valoir le sacrifice qu'il en ferait à la Pologne par la médiation de la Russie.

296.

**Instructions secrètes pour le S-r Rossignol, Consul de France
à Pétersbourg ¹⁾.**

Versailles, le 20 Juin 1765.

Le Roi a trop d'intérêt à connaître les dispositions et les projets de la Russie pour en négliger les occasions, et, quoique le marquis de Bausset soit chargé plus particulièrement du soin d'en instruire S. M., elle croit devoir se procurer par ceux du S-r Rossignol les notions les plus étendues sur des sujets si importants.

Le séjour que le S-r Rossignol a fait en Suède, pendant lequel il a répondu à la confiance de S. M. d'une manière à l'augmenter, l'a mis à portée de contempler dans son vrai point de vue cette puissance dont l'essor a si fort altéré l'équilibre dans le nord et qui tient dans l'effroi les nations sur lesquelles le Roi pouvait le plus compter pour opérer des diversions utiles quand il était attaqué. Ses nouveaux succès vont rendre le mal encore plus sensible.

C'est en vain que ceux qui voient les choses de plus près voient que ses soldats sont plus propres au métier de la guerre par la patience avec laquelle ils endurent ce qu'ils ont à souffrir que par leur bravoure et leur ardeur, que ses officiers sont sans connaissance des arts qui ont rapport à la guerre, que ses ministres ignorent et les usages et les affaires, que le nombre des personnes capables d'une certaine vigueur d'esprit et d'application y est très petit, que la bagatelle et les plaisirs les séduisent de préférence, que le peu de soin qu'elles prennent d'approfondir les choses fait qu'on les dispose à faire ce qui est le plus opposé à leur intérêt. Il n'en est pas moins vrai que son éloignement la

¹⁾ См. Ра́мбауд. IX, стр. 248—252.

met à l'abri de nos ressentiments, que sa supériorité sur ses voisins lui fait regarder avec mépris leurs forces, qu'après avoir donné pour la troisième fois la couronne de Pologne, devenue plus entreprenante, elle ne restera pas dans l'inaction, et que son union avec le roi de Prusse servira de base à des ligues dont nous avons à craindre les efforts.

Le S-r Rossignol s'appliquera donc sans relâche à examiner quels sont les projets actuels de la Russie et s'il n'y aurait pas de moyens de l'en distraire. Le temps n'est point propre à former des alliances avec elle; c'est de plus aux Russes à faire les premières démarches à cet égard et la France aurait toujours dû avoir pour politique de les y accoutumer, car ils sont trop avantageux dès qu'ils sont recherchés. D'ailleurs, malgré les soins que la Russie a pris d'entretenir l'illusion au dehors, l'expérience a fait connaître à S. M. que cette puissance est une alliée peu utile, que, si elle est respectable, c'est dans le cas d'une défensive par facilité qu'elle a, lorsque ses troupes sont sur ses frontières, de les soutenir et de leur fournir des subsides, et que le seul avantage que nous puissions tirer de nos liaisons avec elle serait d'empêcher le mal qu'elle pourrait nous faire par celles qu'elle aurait avec nos ennemis. Des mouvements convulsifs, une politique changeante rendent ses forces presque toujours inutiles à ses alliés. Il faut par conséquent se borner à étudier les facilités que le pays a toujours fournies pour le maintenir dans un état d'inquiétude de crise et de faction. Cette cour a elle-même pour principe d'entretenir les divisions entre ses différents conseils et ses ministres, précaution à la vérité nécessaire dans un pays despotique. Cette mésintelligence qui règne dans l'intérieur est d'une grande ressource aux ministres étrangers qui résident à Pétersbourg. C'est par là qu'ils pénètrent quelque chose de ce qui se passe. Ils tâchent encore d'avoir à leur dévotion des gens d'un rang distingué, mais il est fort difficile de les fixer, et c'est plutôt dans les subalternes qui les environnent, gens que l'indigence rend accessibles, qu'il faut chercher à s'insinuer. Le S-r Rossignol ne négligera pas cette voie pour parvenir aux éclaircissements qu'on attend de lui et pour se faire initier dans les secrets d'une Cour très-active, mais très-silencieuse.

Il usera dans ses discours de la plus grande circonspection, et, loin de chercher à déprimer la puissance des Russes dans ses conversations avec les étrangers, il s'attachera à fortifier l'idée qu'ils peuvent en avoir, leur laissant à juger l'ébranlement que l'équilibre du nord en reçoit jusque dans ses fondements. Ce projet mérite d'être cultivé puisque c'est celui qui nous a suscité tant d'ennemis et l'un de ceux qui doit tôt ou tard nuire le plus à la Russie. Elle a vraisemblablement quelque idée nouvelle sur la Courlande, car il ne serait pas possible que

le duc régnant y trouvât autant de résistance à son autorité que ses plaintes le manifestent, si la Russie cherchait sérieusement à le maintenir dans sa possession et le roi de Prusse n'aurait pas refusé avec mépris au fils de Biron une fille du margrave de Schwedt. L'impératrice voudrait-elle, après avoir donné la couronne de Pologne au comte de Poniatowski, faire passer celle de Courlande au comte Orloff et l'approcher par là du trône de Russie auquel ses vœux semblent l'appeler?

Ce nouveau favori passe pour être contraire au Comte Poniatowski, et, il y a lieu de le présumer, dans ce cas, l'union entre la Pologne et la Russie cesserait d'être aussi grande qu'on a lieu de le craindre et le nouveau roi serait dans le cas de rechercher avec plus d'empressement que nous n'en attendons, l'appui et l'amitié de S. M.

Comme il faut que tôt ou tard cet événement arrive, l'intention du Roi n'est pas d'exciter la Russie à mettre des entraves au redressement du gouvernement de la Pologne. Plus la république prendra de forces et plus la Russie et les puissances voisines en doivent perdre. Les efforts que fait la Pologne pour rétablir ses finances, ses troupes et la police intérieure seront dans peu la source de mésintelligence entre elles, et il est difficile de concevoir comment elles ont pu conspirer à un établissement si peu désirable pour elles, qui disposaient du territoire de la république sans la moindre réserve.

Le S-r Rossignol ne peut trop s'étudier à nous développer les ressorts d'une conduite si étrange, les suites qu'elle doit avoir et ce que l'envie de se satisfaire ou de figurer dans l'Europe peut suggérer à l'Impératrice.

A l'égard du commerce, il serait aisé de faire voir que la Russie n'en peut avoir de moins désavantageux que celui de la France. Elle a mis en ferme les eaux-de-vie de France dont elle tire un revenu considérable; depuis que le luxe s'est introduit dans le pays, le besoin de nos marchandises et de nos denrées y est augmenté; nous ne pouvons de notre côté nous passer de ses mâts ni de ses chanvres. Les besoins respectifs nous feraient trouver un intérêt mutuel dans un traité mutuel; il aurait certainement de grands objets; mais la France aura bien de la peine à faire en Russie un grand commerce. Le despotisme s'étend même sur cette partie: les douanes sur les marchandises françaises sont exorbitantes; des particuliers y ont toutes les branches du commerce en monopole, ils ont souvent manqué à leurs engagements et ils sont partisans déclarés de l'Angleterre, avec laquelle de longues habitudes et un commerce moins précaire que le nôtre dans l'état imposant de sa marine ont formé des liaisons indissolubles. Ainsi, quelques raisonnements qu'on ait pu faire à ce sujet, il faut regarder comme chimériques toutes les propositions qui ont été faites et ne songer à tirer d'autre parti

de nos liaisons avec cette puissance que celui de pouvoir éclairer ses démarches et la détourner de celles qui seraient contraires aux vues du Roi.

D'après la présente instruction le S-r Rossignol sentira qu'il doit se borner à examiner avec attention tout ce qui se passera sous ses yeux à la Cour de Pétersbourg, afin d'être en état d'en rendre un compte exact à S. M. Il doit par sa conduite avec M. le marquis de Bausset, trouver le moyen de s'attirer la confiance de ce ministre, afin qu'il lui communique son travail et ses relations à la cour, il ne manquera pas de son côté à lui faire part des découvertes qu'il pourra faire et s'occupera de lui inspirer le même système sur la Russie que celui qui est dicté dans cette instruction; il tâchera même de l'engager à présenter toujours au ministre des affaires étrangères les objets sous un point de vue qui y soit relatif, afin de tâcher de détruire les préventions qu'on avait prises sur cette puissance et que diverses circonstances générales ou particulières ont entretenues jusqu'à présent.

Le S-r Rossignol recevra avant son départ un ordre particulier du Roi pour lui prescrire la forme de correspondance qu'il doit entretenir directement avec S. M. La confiance qu'elle daigne lui témoigner suffit pour exciter son zèle à s'en rendre digne par l'exactitude de ses rapports et ne laisse aucun doute sur le soin qu'il prendra de ne rien laisser ignorer au Roi de tout ce qu'il pourra découvrir en Russie, soit dans la situation intérieure de cette Cour, soit dans ses négociations avec les cours étrangères et ses projets à l'extérieur, enfin tout, jusqu'aux brigues et cabales qui y existent toujours plus qu'en aucun autre pays de monde, doit être connu de S. M., et le S. Rossignol n'omettra rien dans ses relations qui puisse intéresser le service ou satisfaire la curiosité du Roi.

Fait à Versailles le 20 juin 1765.

Ordre du Roi au S-r Rossignol.

Le S-r Rossignol conformément à l'instruction qu'il aura reçue de ma part, me rendra un compte exact et le plus fréquemment qu'il lui sera possible de tout ce qu'il saura se passer en Russie, des ordres qu'il recevra de mes ministres, de ses réponses et de ce qu'il pourra découvrir ou envoyer, au marquis de Bausset et de ses réponses, le tout avec ménagement pour le ministre pour qu'il ne lui devienne pas suspect. Il observera le plus grand secret sur cette correspondance avec quelque personne que ce puisse être, même avec mes ministres et notamment avec le marquis de Bausset à qui il aura la plus grande attention de n'en rien laisser pénétrer; il recevra mes ordres directement par

la voie du comte de Broglie ou du S-r Tercier, et il regardera comme de moi tout ce qui lui sera adressé par eux avec des chiffres qu'il recevra en même temps que l'instruction et il se servira des adresses qui lui seront indiquées. Je compte sur sa fidélité et son exactitude.

A Versailles, ce 21 juin 1765.

Signé: *Louis.*

297.

Le Duc de Praslin au M-is de Bausset.

Versailles, 21 Juin 1765.

Je répons à votre lettre du 17 mai. Les idées que vous supposez à la Cour de Russie sur ce qui se passe en Pologne ne sauraient guère être qualifiées du nom de plan politique puisque l'on ne sait pas seulement si la Souveraine et son ministère sont d'accord à cet égard et que même on a lieu de soupçonner le contraire. Au surplus quelque disposée que soit l'Imp-ce à protéger toutes les opérations du nouveau Roi de Pologne, il ne lui sera pas aisé de concilier le différend qui s'est élevé entre ce Prince et le Roi de Prusse sans obliger le premier à revenir sur ses pas d'une manière qui ne lui sera pas honorable. Quant à nous, nous souhaitons sincèrement, pour le bien des Polonais et pour celui de la ville de Dantzic en particulier, que cette affaire finisse ainsi que les ministres Russes vous ont paru le penser par la suppression réciproque des douanes de la Prusse, ainsi que des péages sur la Vistule. Vous avez très bien fait de vous exprimer modérément lorsqu'on en a parlé devant vous parce que notre système n'est pas actuellement de nous mêler beaucoup de ces sortes d'affaires et que votre commission dans ce moment-ci est plus contemplative qu'active.

Cependant il est bon que vous soyez informé que la négociation qui a été établie à Vienne au sujet de la reconnaissance du Roi de Pologne, a déjà amené les choses au point où nous souhaitons pour ce qui concerne notre satisfaction particulière. Le Primat nous a envoyé le modèle de la lettre d'excuses qu'il écrira au Roi et nous l'avons trouvée conçue dans des termes convenables; mais comme la cour de Vienne se rend plus difficile sur les arrangements qui regardent la maison de Saxe, je viens de marquer à M. le C-te du Chatelet que S. M. ne consentirait à reconnaître le Roi de Pologne que lorsque la cour de Dresde serait entièrement satisfaite et qu'elle y aurait donné son consentement.

Vous pouvez donc faire connaître aux Ministres Russes que la fin de cette affaire ne dépend en quelque façon que de la Maison de Saxe, et vous ne négligerez pas de le dire à M. de Sacken, en lui faisant sentir tout le prix de cette nouvelle marque d'intérêt que S. M. donne à sa cour.

298.

Le Marquis de Bausset au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 21 Juin 1765.

Monseigneur, La négociation entamée ici par le Roi de Prusse, dont j'avais l'honneur de vous parler dans ma dernière dépêche, a pour objet les menaces faites par ce Prince à l'Angleterre sur le retard du paiement du reste dû des subsides. L'Impératrice veut être médiatrice de ce différend. L'orgueil de cette Princesse la porte à s'immiscer dans toutes les affaires de l'Europe, mais Elle trouve moins de souplesse chez les Anglais et leurs dernières réponses ont un ton de hauteur qui a bien déplu à S. M. Imp-le.

M. d'Osten a été nommé ministre plenipotentiaire à Naples. On dit que le Roi de Danemark a des bontés particulières pour lui, et qu'elles ont déterminé M. de Bernstorff à lui donner cette place agréable mais susceptible de peu d'affaires, plutôt que de le souffrir à Copenhague. Il a demandé ici le cordon de S-r Alexandre en même temps que M. de Solms. On l'a accordé à ce dernier en le priant de différer ses sollicitations jusqu'après le départ de M. d'Osten, à qui on l'a refusé tout uniment.

Le mécontentement continue. M-rs Panin le fomentent. Leur parti témoigne assez hautement qu'il désapprouve non seulement ce que l'Impératrice fait en Pologne et ici, mais l'autorité même que le Roi de Prusse y acquiert.

Il est arrivé à Cronstad près de 300 colons parmi lesquels il y a beaucoup de français; j'en ignore encore le nombre. Si je puis je ferai tous mes efforts pour en renvoyer quelques uns en France, et je me flatte, M-gr, que vous approuverez les petites dépenses que je pourrai faire à cet égard. Quand ils veulent s'en retourner on leur présente un compte des frais qu'ils ont occasionnés à la couronne et qui est toujours outré. Mais enfin lorsqu'en les aidant un peu ils pourront y satisfaire, je crois que ces frais seront moins onéreux au Roi que le retour

d'un sujet ne sera utile à l'état, d'autant plus qu'il instruira ses concitoyens de ce qu'il aura souffert et les mettra à l'abri de la séduction.

Il me paraît, M-gr, qu'il serait nécessaire de renouveler les défenses et les précautions sur nos frontières. Il faudrait peut-être promettre une récompense considérable à celui qui dénoncerait un embaucheur. Le Roi de Prusse a fait dresser des potences pour eux.

Parmi les colons arrivés en dernier lieu il y a trois officiers portant l'uniforme du régiment de la couronne qui proposent au Ministère Russe de faire un contrat pour fournir cinq cents familles tant françaises qu'allemandes. On leur offre 150 roubles par famille; ils en demandent deux cents. Ils parlent d'amener beaucoup d'officiers réformés. En attendant les malheureux ne reçoivent que quinze sols par jour comme les autres colons.

Vous ne sauriez croire, M-gr, combien je souffre de voir des français victimes de leur légereté et de la séduction qui vont être transplantés dans des déserts à quinze cents lieus de leur patrie. Le ciel y est beau, la terre fertile; mais parmi ces infortunés peu sont cultivateurs et la plupart periront dans le travail et le besoin. D'après les expériences qu'on a déjà faites et surtout ce qu'on me dit, je ne crois pas que ces bons hommes soient jamais utiles à cet Empire.

M. de Buloff, Général au service de l'Imp-ce, qui a été attaché à M. le Maréchal de Saxe dans les dernières guerres de Flandre, est parti d'ici il y a quelques jours. On assure qu'il est chargé, comme beaucoup d'autres, de débaucher des étrangers pour peupler la Russie et sans doute aussi de lui procurer des officiers, des artistes et des fabricants. Il prend sa route par Dantzick, Leipzick, Dresde, Vienne, et va se rendre à l'assemblée de tous ces racoleurs à Genève. Il a fait ici le métier d'espion fréquentant les ministres étrangers et rapportant ce qu'il voyait et entendait chez nous. C'est au reste un homme capable de tout pour de l'argent. L'Impératrice le connaît et lui parle souvent. Si sa conduite et ses projets nous sont nuisibles comme il n'y a presque pas lieu d'en douter, il conviendrait peut-être de le faire enlever lorsqu'il passera sur les terres de France en sortant de Genève.

On dit que l'Impératrice a fait demander il y a quelque temps au Roi de Prusse un certain nombre de ses officiers d'artillerie pour instruire les siens. Ce Prince a répondu qu'il en avait perdu beaucoup dans la dernière guerre, que le nombre de bons qui lui restaient était petit et qu'il ne voudrait pas en donner de mauvais à S. M. Imp-le qui, pour parvenir à son objet, a chargé, dit-on, quelque émissaire de débaucher de bons sergents et de bons canonniers de l'artillerie de France. Elle connaît ainsi que toute l'Europe notre supériorité dans ce genre.

299.

Le Marquis de Bausset au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 28 Juin 1765.

Monseigneur, On a reçu il y a quelques jours un courrier de Constantinople. On ne peut jamais se fier aux nouvelles qui se répandent. Celles qu'on débite continuent d'assurer que les sentiments de la Porte sont très pacifiques et qu'elle reconnaîtra bientôt le Roi de Pologne. On ajoute que le chiffre du Grand Général a été découvert, que par ce moyen les dépêches qu'on lui a interceptées cet hiver ont été lues et qu'on a vu principalement les insinuations de M. de Vergennes contre la Russie. J'ai répondu sur ce dernier article conformément à mes instructions.

Vous aurez appris d'ailleurs, M-gr, ainsi que j'ai eu l'honneur de vous mander par ma dépêche N^o 6, que l'Imp-ce se proposait d'être médiatrice du différend survenu entre la Prusse et la Pologne au sujet de la douane de Marienwerder. Cette Princesse écrivit Elle-même à ce sujet au Roi de Prusse qui lui a fait la réponse la plus polie en acceptant sa médiation et ses bons offices; mais il lui représente en même temps que ses droits sont légitimement fondés sur le traité de Velau, que cette douane lui rapportera plus de quatre millions de nos livres. Il ajoute que pour lui prouver ses bonnes intentions il en suspendra l'exécution, mais qu'il ne veut pas en perdre le droit, et qu'il demande un dédommagement si S. M. I. désire qu'il détruise l'établissement qu'il a fait à Marienwerder. On dit que la cour de Varsovie n'est pas éloignée d'accorder ce dédommagement, et on indique l'Évêché de Varmie. J'en serais étonné, car on m'avait assuré que S. M. Polonaise destinait cette place à son frère.

Quelques personnes seraient portées à croire que tout ceci est une comédie jouée entre ces trois souverains pour masquer l'exécution d'un article secret du traité du Roi de Prusse avec l'Imp-ce. Quoi qu'il en soit, M-gr, il y aura bientôt une assemblée ou Congrès de ministres de ces Puissances dans une ville de la Prusse. On y traitera non seulement cet objet, mais aussi celui des limites de la Russie et de la Pologne. On s'y occupera encore des moyens de continuer la confédération et d'établir la pluralité des suffrages dans tous les cas excepté dans l'élection des Rois.

On m'a promis, M-gr, de me communiquer un traité fait entre l'Imp-ce et le Roi de Prusse au sujet des dissidents de Pologne, auquel l'Angleterre a accédé. L'Imp-ce a voulu se charger de leur donner des

secours en argent sous le titre de prêt; Elle espère gagner par ce moyen leur amitié et leur confiance et être sûre de leurs suffrages dans l'occasion. Les Czartoryski, qui prévoient les suites de ce système de la Russie et qui ne peuvent pas s'y opposer, espèrent en diminuer l'effet en établissant la pluralité des suffrages et croient la circonstance de ce congrès propre à l'établir ou du moins à avoir la promesse de l'Imp-cc et du Roi de Prusse qu'ils ne s'opposeront point aux démarches que la cour de Varsovie fera à la prochaine diète pour la déterminer à recevoir ce nouveau plan de Gouvernement.

J'ai appris, M gr, que le Roi de Pologne avait fait un projet de lettre d'excuses qu'il voulait que le Primat écrivit au Roi. Mais ce Prélat avait refusé de la signer, parce que, dit-il, sa conduite lui a été dictée par le Grand Chancelier de Lithuanie et qu'il ne veut pas que la faute lui soit personnellement et exclusivement imputée. On m'a assuré, M-gr, que le Roi de Pologne avait fait faire des insinuations à la cour de Vienne pour obtenir son appui contre certain projet du Roi de Prusse. La personne qui m'a donné cette nouvelle croit que cette démarche peut avoir été concertée entre Stanislas, Frédéric & Catherine pour faire illusion à la France et à l'Autriche sur le véritable but de leur système et de leur alliance.

Je fais jusqu'à présent, M-gr, des efforts inutiles pour donner quelques intéressantes nouvelles à M. de Breteuil, mais rien ne transpire et je suis presque assuré que M. Duben n'est pas plus instruit que moi.

M. de Saldern m'a fait entendre que l'on avait eu connaissance ici de ce que M. Bérenger écrivait à cet Ambassadeur et qu'on avait été très-mécontent des moyens qu'il lui fournissait pour diminuer la considération et l'influence de la Russie en Suède.

Il m'est venu d'ailleurs que certaines choses qu'il avait mandées à Vienne ont transpiré. Ces deux faits me donnent quelques inquiétudes sur la connaissance que l'on pourrait avoir de notre chiffre de correspondance de 1762. J'espère que celui de 1764 est plus sûr, au reste j'ai envoyé à M. de Breteuil un chiffre particulier entre nous deux dont nous nous servirons dans les cas essentiels. Si j'en pouvais faire passer un à M. du Chatelet je n'en négligerais pas l'occasion. Il y a peu de cours aussi avides que celle-ci de connaître le chiffre des ministres étrangers qui y résident, et l'on croit assez généralement qu'elle a des hommes assez habiles dans l'art d'en trouver la clef.

L'Impératrice a été la semaine passée voir sa flotte et a couché dans une de ses frégates. Elles ont fait quelques évolutions et bombardé un fort qu'on avait élevé dans une île. Le succès de ces opérations doit tranquilliser les puissances maritimes sur les progrès de celle-ci dans l'art de la navigation. L'Impératrice connaissant la médiocrité des ta-

lents de ses amiraux a mené peu de personnes avec Elle, et les ministres étrangers n'ont pas été invités comme l'année passée d'accompagner S. M. Impériale.

300.

Le Duc de Praslin au M-s de Bausset.

Versailles, le 30 Juin 1765.

J'ai reçu vos lettres des 24 & 28 Mai N-os 4 & 5.

Le ministère Russe a eu tort de relever comme une omission le défaut de l'épithète *Impériale* à la suite du titre de *Majesté* dans le cours de votre lettre de créance parce qu'il est d'usage de n'y employer que le terme de *Majesté*, et qu'on ajoute le titre distinctif du Souverain que dans l'énumération des qualités qui commencent la lettre et sur la suscription; c'est ainsi qu'on n'écrit point au Roi *Votre Majesté très-chrétienne* dans le cours d'une lettre, mais qu'on le met seulement sur la suscription. Dans les lettres que le Roi écrit à l'Empereur, on ne met le titre *Impérial* que sur la suscription et dans l'énumération des qualités par lesquelles on commence, et l'on a suivi littéralement ce protocole dans la lettre qu'on a dressée pour l'Impératrice de Russie. J'ai donné cette explication au P-^{ce} Galitzin lorsqu'il m'en a parlé; vous voudrez bien la faire de même au Vice-chancelier, et vous vous rétracterez ainsi de la lettre que vous lui avez écrite à cette occasion, et par laquelle vous avez paru reconnaître une erreur de chancellerie qui n'a point été commise.

301.

Le Marquis de Bausset au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 5 Juillet 1765.

Monseigneur, Nous n'avons eu aucune connaissance des nouvelles apportées par le courrier venu de Constantinople. Les ministres étrangers qui sont accoutumés à recevoir des lettres de leurs ministres respectifs résidents à la Porte par les courriers que celui de Russie expédie sont très-surpris d'en voir arriver plusieurs sans dépêches pour eux. Ils en concluent que la Cour de Russie n'est pas bien aise de nous laisser informer de ce qui se passe à Constantinople, sans doute dans la crainte que nous n'en instruisions les cours du Nord, où elle tâche de

prolonger son influence par l'illusion dans laquelle on y est sur les forces de cet Empire et l'usage qu'il en pourrait faire.

On m'a dit qu'il était arrivé avant-hier un courrier qui avait averti qu'un corps Turc approchait de l'Ukraine. Cette dernière nouvelle mérite confirmation. Il est cependant vrai qu'un bruit sourd se répand assez généralement que les Turcs vont déclarer la guerre à cet Empire, et il m'est revenu que plusieurs femmes de généraux pleurent le prochain départ de leurs maris qui ont eu quelques premiers avis à cet égard.

Le Ministre de Prusse a reçu un courrier il y a quelques jours, dont on ne sait aucun détail. On soupçonne qu'il a rapport aux affaires de Turquie. Ceux de l'Impératrice montrent depuis cette époque un mécontentement et une préoccupation très-visibles. Ils témoignent aussi peu de satisfaction de la tournure que les affaires prennent en Suède. L'issue des pléna du 12 du mois passé, et la nomination du Vice-Talman des Bourgeois les ont déconcertés. On m'a dit qu'ils n'espéraient plus tout le succès qu'ils s'étaient promis et qu'ils ralentiraient leurs démarches de ce côté là. C'est la première fois, M-gr, que j'ai entendu parler ici des affaires de Suède.

Le camp n'a encore produit aucun des évènements intéressants que plusieurs personnes avaient annoncés et qu'elles s'obstinent encore à prévoir. Un régiment de campagne a disputé le pas à un régiment des gardes, et il y a eu quelques soldats tués et blessés à cette occasion. Un cosaque a été tué dans une escarmouche. Ces accidents sont ordinaires. Mais la journée du 7 est destinée à une affaire générale, et on prétend qu'elle pourrait être fatale au comte Orloff. On a dit qu'on a trouvé des balles dans les cartouches de plusieurs soldats. On a remarqué aussi que les gardes n'ont pas encore donné.

Les ministres étrangers n'ont point été formellement invités par ordre de l'Impératrice à venir au camp. M. le Vice-Chancelier nous a seulement dit que lorsque la curiosité nous y conduirait il nous offrirait sa table, qu'il n'était pas logé de façon à nous proposer un appartement, mais que du moins il pouvait nous y donner pied à terre. Cette politesse n'a paru suffisante à aucun de nous pour y aller régulièrement et remplacer d'autant moins une invitation formelle qu'on est ici dans l'usage d'avertir les ministres étrangers des jours où ils peuvent faire leur cour à l'Impératrice soit à la ville, soit à Péterhoff. On les invita l'année passée pour le voyage de Cronstadt. En conséquence, M-gr, nous n'avons été qu'une fois au camp. Mesdames de la Herreira et de Bausset ayant été invitées à dîner chez M. le Vice-Chancelier, tout le corps diplomatique a pris le même jour pour y aller. Ce Ministre ne nous a pas proposé d'aller faire notre cour à l'Impératrice ni de prendre

un autre jour pour avoir cet honneur. L'après-midi nous nous rendîmes en carrosse près l'endroit où devait se faire l'attaque, nous mêmes pied à terre pour nous en approcher. L'Impératrice passa deux fois près de nous à cheval. Elle nous salua, mais ne nous dit rien.

Cette conduite est uniforme entre les ministres étrangers excepté avec ceux d'Autriche, d'Espagne et de Prusse. Les deux premiers ont pris une maison dans un village près du camp et s'y sont établis deux jours avant que l'Impératrice s'y soit établie. Je leur ai fait quelque insinuation sur ce qu'il me paraissait que, n'étant pas invités, il faudrait un peu moins d'assiduité dans leur séjour au camp, surtout dans une Cour où l'on tâchait continuellement de confondre le ministre étranger et le sujet. Ils m'ont répondu qu'ils étaient au camp comme curieux et comme militaires et non pas comme ministres. Cette distinction est métaphysique pour ces gens-ci, et il n'en est pas moins vrai que la conduite de ces messieurs a fait remarquer la nôtre et que vraisemblablement on nous en témoignera du mécontentement.

Le Prince Antoine de Brunswick est très-mal d'une hydropisie. L'Impératrice lui a envoyé un médecin et a ordonné qu'on rendit sa prison plus douce. Il est dans une citadelle près d'Archangel. On m'assure qu'on l'a séparé de son fils qui a été transféré à Shlisselbourg. On continue de croire que l'Impératrice ira le voir après le camp.

302.

Le Marquis de Bausset au Duc de Praslin ¹⁾.

Pétersbourg, le 9 Juillet 1765.

Monseigneur, M. Panin m'ayant fait prier de passer chez lui, je m'y rendis il y a quelques jours. Après des discours généraux sur le désir que l'Impératrice avait d'entretenir la bonne harmonie, l'amitié et l'union qui existaient entre la France et la Russie, il ajouta que S. M. I. avait été très-mécontente de la conduite de M. Bérenger et qu'afin de ne rien changer aux expressions de sa Souveraine, il les avait écrites; ce qu'il me lut ensuite contenait en substance que les mauvaises intentions et les démarches inconsidérées du S-r Bérenger contre la personne de l'Impératrice et contre son Empire avaient été poussées à un point capable de déterminer l'Impératrice à lui interdire l'entrée de sa Cour et même un plus long séjour dans ses états; que cependant S. M. I. considérait que les actions de ce chargé d'affaires n'étant ni dignes de

¹⁾ См. Флассан, т. VI, стр. 366.

son attention ni conformes à ses instructions, elle l'avait souffert jusqu'à l'arrivée du ministre du Roi et l'avait fait traiter à son départ suivant l'usage ordinaire; enfin que S. M. I. avait été bien aise de prouver en cette occasion toute son amitié pour le Roi et son désir sincère d'entretenir l'union des deux Empires sans la laisser obscurcir par le moindre nuage ¹⁾).

J'ai répondu à M. Panin que toutes les instructions locales que M. Bérenger m'avait données pendant la fin de son séjour ici, de même que la lecture de sa correspondance, ne m'avaient point préparé à ce que je venais d'entendre, qu'au surplus si M. Bérenger s'était écarté le moins du monde de ses instructions, soit dans sa conduite, soit dans ses propos, je pouvais assurer qu'il en serait désavoué par le Roi et son ministre dont la façon de penser est entièrement conforme à ce que M. Panin venait de me témoigner sur celle de sa Souveraine. Ensuite je lui ai demandé si ces étranges rapports avaient été faits par des personnes sur qui on put compter et si des animosités personnelles n'en étaient par le principe secret et presque ordinaire. Nous ne pouvons les révoquer en doute m'a-t-il dit. En avez-vous écrit à M. Galitzin ai-je ajouté? Non. Comme S. M. ne souhaite point une réparation, Elle n'a point jugé à propos d'en instruire son ministre auprès du Roi; Elle m'a chargé de vous en parler amiablement pour vous convaincre de la sincérité de ses bonnes dispositions par la délicatesse des ménagements qu'elle a eu dans cette circonstance.

Je n'ai point cru, M-gr, au silence que M. Panin m'a dit avoir été gardé sur cet objet vis-à-vis de M. Galitzin; mais j'en ai conclu que l'on serait bien aise d'attirer ici à M. Bérenger une mortification sans paraître le désirer, et qu'on ne montrait de générosité à son égard que par hauteur et dans la crainte de ne point obtenir ce qu'on voudrait demander. Peu de jours après je retournai chez M. Panin et je lui dis que d'un côté les occasions de faire parvenir au Roi les preuves que l'Imp-ce me donnerait de ses sentiments pour S. M. me seraient toujours infiniment précieuses, mais que de l'autre la manière dont il m'avait parlé sur M. Bérenger me faisait croire que je pouvais différer d'en rendre compte jusqu'à ce qu'il fût arrivé en France, afin que, s'il n'était pas placé suivant ses désirs il n'eût pas le chagrin d'en attribuer la cause au malheur d'avoir déplu à l'Imp-ce. J'ajoutai qu'il me paraissait que la conduite que je me proposais de tenir était analogue à la grandeur d'âme et à la générosité que S. M. I. avait montrées dans cette occasion. Je demandai ensuite à M. Panin s'il approuvait ce plan dont le principe ne tendait qu'à l'humanité, et à l'éloignement que j'avais pour tout ce qui

¹⁾ См. Предисловіе.

pouvait nuire. Ce Ministre me répéta tout ce qu'il m'avait dit sur les dispositions de sa Souveraine à ce sujet. Il m'ajouta qu'il ne pouvait que louer ma délicatesse, qu'il en parlerait à l'Imp-ce et qu'en attendant il croyait pouvoir s'assurer qu'elle était conforme à la façon de penser de S. M. I. M. Panin ne m'a point rendu de réponse; c'est pour l'attendre, M-gr, que j'ai retardé d'avoir l'honneur de vous informer de cette affaire. Du reste, je ne crois pas qu'on puisse reprocher rien de grave à M. Bérenger. Sa conduite envers les Polonais, qui ont paru ici avec quelque caractère, l'exactitude et la vivacité de ses correspondances, le peu de ressource et d'appui pour ne rien dire de plus qu'il a trouvé dans les ministres alliés, peut-être la clef du chiffre de correspondance générale de 1762 qu'on m'a assuré que ces gens-ci avaient: tout cela peut avoir vivement indisposé une Cour qui prend constamment ombrage de quiconque qui paraît plus occupé de son devoir que du désir de plaire.

J'ai reçu, M-gr, votre lettre du 7 Juin. Je suis, on ne peut plus, affligé d'avoir fait par ma visite à M. de Solms une faute aussi reprehensible. Je ne chercherai point, M-gr, à l'excuser. Je dirai seulement que M. de la Herreira me fit entendre que le ministre Prussien prétendait être arrivé ici pendant la guerre, et que c'était là le motif qui l'avait empêché de visiter M. de Breteuil. Il ajouta que si je feignais d'ignorer ou d'oublier cette irrégularité de la conduite de M. de Solms, l'Imp-ce m'en saurait certainement bon gré.

Vous avez vu, M-gr, par ce que je viens de vous dire sur M. Bérenger combien il est facile de déplaire ici et combien le personnel influe sur le sort des affaires.

Mon zèle m'a aveuglé sur le vrai sens de mon devoir. Au reste, M-gr, j'ai instruit M. de la Herreira et M. de Lobkowitz que ma conduite, bien loin de m'être dictée par ma cour, n'avait été qu'un effet de politesse mal entendue et tout-à fait insignifiante. Je ne doute pas que l'intimité dans laquelle ces M-rs vivent avec M. de Solms ne leur ait fourni plusieurs occasions de l'entretenir de la désapprobation que vous avez donnée à ma conduite.

303.

Le M-is de Bausset au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 12 Juillet 1765.

Monseigneur, Le camp n'a fourni aucun des évènements intéressants que les speculateurs et les mécontents s'obstinaient à prévoir. Il a fini le 6 par une bataille qui a duré 4 ou 5 heures. L'Imp-ce a été

à cheval pendant tout ce temps là. Le Comte Czernichew était auprès d'Elle et Lui expliquait les différents mouvements de troupes et les causes qui les occasionnaient. Le Maréchal Buturlin et le Général en chef M. de Galitzin commandaient les ailes de l'armée impériale; mais son véritable chef était le C-te Orloff qui donnait les ordres qu'il supposait recevoir de la bouche de l'Imp-ce en qualité de son aide-de-camp général. Les droits de cette place, qui a toujours décoré les favoris de cet Empire, ont été considérablement augmentés par un Ukase donné en dernier lieu. Je suis trop peu instruit de la tactique pour vous rendre compte, M-gr, du mérite des évolutions qui ont été faites pendant le camp. Il m'a paru que le G-al Panin méritait seul ce nom, que les officiers subalternes étaient médiocres, que le feu des troupes et celui de l'artillerie étaient lents, et que le seul avantage de la milice russe consistait dans la subordination sans bornes de ces hommes qui savent mourir par le fer ou par la faim dans le poste où leurs supérieurs les placent, sans s'en plaindre ni les critiquer. D'ailleurs, je m'en rapporte, M-gr, aux relations que M. le M-is de Conflans fera certainement à notre Ministère; il a été assidûment au camp, et surtout à la division de M. Panin; rien n'aura échappé à ses lumières et à l'attention qu'il porte sur tous les objets utiles. S. M. I. l'a traité avec bonté et distinction.

On a célébré le 8 l'avènement de l'Imp-ce au Trône, et le 9 la fête du Grand-Duc. S. M. a donné au moins 4.000 roubles à chacun de ceux qui ont contribué à l'y placer. La somme entière était 120 mille roubles. Les officiers de l'armée donnèrent le soir une fête à l'Imp-ce sous une tente. Il y eut un souper de 165 personnes précédé d'un bal et d'un feu d'artifice. Ils y prièrent les ministres étrangers. Leur politesse se borna à des billets d'invitation et à la liberté de venir prendre place à table.

J'avais prévu avec raison, M-gr, que le séjour non interrompu des ministres d'Autriche et d'Espagne aurait des suites désagréables pour les autres ministres. En effet l'Imp-ce nous a reçus assez froidement et pour la première fois Elle ne m'a pas dit un seul mot pendant les deux jours de fête que nous y avons passés. J'ajouterai ici que quoique l'Imp-ce me fit l'honneur de me parler assez régulièrement, elle ne m'a pas encore fait celui de me faire jouer avec Elle, quoiqu'Elle nomme toujours un ou deux ministres étrangers pour faire sa partie.

M. de la Herreira nous fit avertir la veille du jour de la bataille, qu'elle devait se donner le lendemain, et que M. le Vice-Chancelier nous offrait à dîner et à Mesd-es de la Herreira et de Bausset. Je ne pensai point à le refuser et nous nous y rendîmes tous excepté le ministre d'Angleterre et celui de Danemarck. J'avais fait avertir le premier parce

que M. de la Herreira m'en avait prié. Il me répondit qu'il ne comptait plus aller au camp s'il n'y était invité par le maître des cérémonies. Il me dit qu'une invitation à dîner chez M. le Vice-Chancelier n'était point une occasion à exiger cette formalité. Quoi qu'il en soit il n'y vint point. Le Vice-Chancelier nous dit ce jour là de nous rendre chez lui le sur-lendemain, jour de l'avènement au trône, que nous irions ensemble faire la cour à l'Impératrice et qu'ensuite nous aurions l'honneur de dîner avec S. M. I. Le ministre d'Angleterre ne se trouva point à cette invitation verbale, et comme il n'a point reçu d'avis du Maître des cérémonies, il n'a point paru à la Cour le jour du gala. Il avait été invité par les généraux, il voulait venir au souper, cependant il changea d'avis et leur fit faire des excuses sur une prétendue incommodité. N'ayant pas été averti pour le jour de fête du Grand-Duc, il n'y est pas venu davantage. M. d'Osten a été moins ferme que M. le Chevalier Macartney, quoiqu'extrêmement lié avec lui, il l'a abandonné et a paru à la Cour sans y avoir été invité.

Il me paraît, M-gr, qu'on ne saurait blâmer la conduite du ministre d'Angleterre dans ce dernier point. Il est d'usage ici d'avertir les ministres étrangers des jours de cour encore plus des jours de gala. L'Imp-ce n'aime point ces jours-là et les évite tant qu'elle peut. C'est pour cela qu'Elle a passé à Zarskoé Selo celui de sa naissance. Aucun ministre n'y a point été. Serait-il décent que nous présentassions dans l'incertitude d'être admis à faire notre cour à la Souveraine? Nous dinâmes avec 250 personnes à la table de l'Impératrice. Nous fûmes placés tous ensemble à la suite du Vice-Chancelier après les Généraux en chef, parmi les Lieutenants généraux à la gauche de l'Impératrice et à vingt places d'Elle. Les dames occupaient la droite. Vis-à-vis de l'Imp-ce étaient le C-te Orloff et quelques Généraux. Cette place aurait pu nous être destinée. Elle avait un air de distinction sans donner préséance. Je fis à ce sujet quelques observations à M-rs les Ministres d'Autriche et d'Espagne. Ils dirent qu'ils étaient très-contents dans toutes les places qu'ils partageaient avec le Vice-Chancelier. Je n'insistai point. C'est la première fois que nous mangeons avec l'Imp-ce sans avoir tiré les places au sort. Voilà notre place vraisemblablement fixée pour l'avenir. Pendant que j'avais l'honneur d'être ministre du Roi auprès de l'Electeur de Cologne il me fut défendu de céder la première place à aucun officier général excepté à celui qui commandait en chef l'armée de S. M. Il me paraîtrait que je ne dois pas plus céder le pas à un Lieutenant-Général Russe qu'à un français. Le lendemain de ce diner, jour de la fête du Grand-Duc, il y eut bal à la Cour et souper. S. M. I. ne soupa point. J'y fus retenu le plus singulièrement du monde avec tous mes confrères, excepté M. de la Herreira qui était sorti. Je ne vous fatiguerai

point une seconde fois, M-gr, par les détails minutieux de cet évènement. Mais il ne démontre pas moins combien l'harmonie entre le ministre d'Espagne, celui d'Autriche et celui de France, est à désirer pour le maintien de leur dignité respective et pour le bien des affaires.

L'Impératrice fait maintenant beaucoup d'agaceries au P-ce Lobkowitz. Ils est dans une satisfaction inexprimable et quoiqu'il m'ait dit qu'il avait ordre de sa cour de témoigner à celle-ci beaucoup de froideur, il n'y a rien qu'il ne fasse pour se conserver ces petites distinctions. Elles augmenteront bientôt la jalousie de M. de la Herreira qui était accoutumé à ne partager ces préférences avec aucun ministre. Sans m'écarter du respect que je dois à la souveraine, je ne ferai aucune plainte de sa froideur pour moi, ni de démarche pour la faire cesser. Je tiens à honneur la sensibilité qu'elle témoigne des obstacles que notre influence en Europe lui fait rencontrer dans ses ambitieux projets d'une influence universelle.

Il m'est revenu, cependant, M-gr, que ces agaceries de l'Imp-ce au P-ce Lobkowitz n'avaient pas pour cause l'assiduité de ce ministre au camp. On m'a dit que le Roi de Pologne avait persuadé à l'Imp-ce de témoigner un peu plus d'empressement à la cour de Vienne pour la déterminer à la reconnaissance, laquelle serait bientôt suivie de celle de la Porte. On m'ajouta que l'Impératrice doit faire des propositions pour le mariage du Roi avec une archiduchesse. Que l'Ambassadeur d'Angleterre à Vienne est chargé de faire les premières ouvertures et que le Roi de Prusse commence à avoir quelque inquiétude de rapprochement des deux cours Imp-les. J'ai prévenu M. le C-te du Chatelet de ces notions; celles qu'on a ici ne peuvent être que vagues et incertaines. C'est dans les autres cours qu'il faut les approfondir et évaluer leur vérité et leur certitude.

Le Ministère Russe a été très-mécontent de la conduite de l'Empereur dans l'affaire de Lubeck. Il a prétendu qu'elle n'était point du ressort du Conseil aulique et que la Diète seule pouvait en connaître. On en a parlé avec hauteur au ministre Autrichien et on devait lui donner un mémoire sur cet objet, mais il n'a pas eu lieu, et on n'en parle plus, peut-être pour se conformer au plan que le Roi de Pologne a proposé et dont je viens de vous rendre compte.

J'ai reçu en dernier lieu une lettre de M. de Vergennes du 11 Avril. Une correspondance aussi lente ne saurait être bien utile. Cependant je ne négligerai point de lui communiquer les nouvelles que je croirai importantes; mais rien ne perce ici de celles qui sont arrivées par les courriers multipliés qui viennent de Constantinople. Le ministre Autrichien n'en est pas plus instruit que moi. Il répondit l'autre jour à la communication que je lui faisais de ce que j'avais ouï dire sur les mou-

vements des Turcs que sa cour faisait tous ses efforts pour les empêcher d'attaquer la Russie parce que si cela arrivait, ils ne tarderaient pas à attaquer les états de la maison d'Autriche; que le Roi de Prusse profiterait de cette occasion pour renouveler la guerre et que les forces autrichiennes n'étaient pas en état de résister à ce double choc. Si l'Impératrice est instruite de cette double crainte, elle marchera d'un pas bien assuré à l'exécution de ses vastes projets. L'issue de son camp est un grand objet pour elle; il l'a raffermie sur son trône autant que des victoires réelles l'auraient pu faire. Elle a montré tout son crédit sur ses troupes en se montrant avec une intrépidité propre à contenir tout dans le respect et dans la soumission. Le Grand-Duc n'a pas paru le jour de sa fête; il était malade. Son état est un secret dont on n'ose pas s'informer ici.

304.

Le M-is de Bausset au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 23 Juillet 1765.

Monseigneur, J'ai vu arriver en même temps et avec surprise deux vigneronns de Bourgogne nommés Barberot de Buisson sur la Doye, paroisse de Serigny, bailliage de Bausse et Joseph Jarlot de Pominard, même bailliage. Ils sont munis de leurs premiers engagements faits le 8 Avril par le S-r de Maufoux, maire de la ville de Baune, de leurs seconds engagement fait par le Prince de Galitzin à Paris le 25 du même mois, dont copies sont restées en mains de M. Prevost, avocat au Parlement de Paris, demeurant rue et hôtel Serpente. Enfin, M-gr, ils ont chacun un passeport du Roi. Ces deux malheureux ont été fort étonnés en arrivant ici d'apprendre qu'ils n'étaient pas au terme de leur voyage et qu'ils en étaient encore éloignés de 500 lieues. Ils ont frémi en voyant combien il leur serait difficile de revenir seulement d'un pays si éloigné à la fin des trois ans de leur engagement; ils ont eu recours à moi. J'ai vu peu de moyens pour les tirer d'affaire. Leur engagement était librement fait sans séduction pour être au service immédiat de l'Impératrice pendant un temps limité, et pour un salaire convenu dont ils ont déjà touché partie. Toutes ces circonstances m'ont paru insurmontables. Enfin ils se sont déterminés à remplir leur engagement et j'ai été fort aise d'être dispensé de les protéger dans une affaire qui aurait fort déplu à S. M. I. Les premières propositions pour passer en Russie leur ont été faites par un commissionnaire en vins, frère du secrétaire de M. le maire de Beaune.

On parle d'une prodigieuse émigration de Suisses qui doivent quitter leurs montagnes pour venir habiter les bords de la mer Caspienne. On attend aussi, dit-on, des familles Lorraines, mais le nombre en est si exorbitant que j'ajoute peu de foi à ce rapport dont j'ai cru cependant devoir vous informer.

J'ai vu le Vice-Chancelier qui m'a dit hier à la conférence, en causant extra-ministérialement, que par les bons offices de sa Souveraine, les douanes respectives du Roi de Prusse et du Roi de Pologne étaient suspendues et qu'il croyait qu'elles n'auraient plus lieu. Cette conversation que j'avais dirigée exprès sur les affaires de Pologne l'amena à me parler de la reconnaissance du Roi de Pologne. Je crus ne devoir pas lui faire encore d'ouvertures sur ce que vous m'avez fait l'honneur de me dire à ce sujet pour attendre ce qu'il en dirait au C-te Sacken que j'avais prévenu, ainsi que vous me l'avez ordonné, sur la nouvelle marque d'intérêt que le Roi donnait à la maison de Saxe. En effet, M-gr, le Prince Galitzin dit à ce Ministre que la cour de Vienne allait reconnaître le roi de Pologne et qu'il imaginait que les cours de Versailles et de Dresde ne tarderaient pas à suivre cet exemple. Le langage que le Prince Lobkowitz tient à cet égard, les agaceries qu'il a reçues de la Souveraine me font croire que la maison Autrichienne cherche à se donner tout le mérite de cette négociation. Je me conseillerai, M-gr, avec M. de Sacken sur ce que je dirai à cet égard à M. Panin.

Monsieur le Chancelier me parut hier n'avoir point appris avec plaisir le changement prochain qui s'annonce dans le ministère de Londres. Je crus m'apercevoir qu'il désirait y voir entrer Milord Newcastl plutôt que M. Pitt. Cependant, à en croire le bruit public, ce dernier cherchera à faire des alliances dans le continent et pouvait bien adhérer au traité de la Russie avec le Roi de Prusse, ce que le ministère actuel refuse absolument de faire. Si j'ajoute foi à ces mêmes rapports, la négociation du traité de commerce est toujours au même point, et l'on attend des nouvelles de Londres que cet évènement ne peut que retarder beaucoup.

305.

Le Duc de Praslin au marquis de Bausset.

Compiègne, le 24 Juillet 1765.

J'ai reçu, M. les dépêches que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser le 21 et le 23 du mois dernier sous les N-os 8 et 9.

Nous ne sommes pas étonnés que la cour de Londres trouve mauvais que l'Impératrice de Russie s'entremette pour obtenir au roi de

Prusse le paiement des subsides arréragés qu'elle lui conteste. Le ton que les Anglais ont mis à leur refus ne peut être que celui des gens qui n'aiment point qu'on se mêle de leurs affaires. Cet évènement mettra peut-être quelques nouvelles entraves à la conclusion du traité de commerce. Ainsi, je vous invite, M., à suivre autant qu'il vous sera possible le fil des négociations de ces deux puissances et de leur sentiment l'un pour l'autre.

Vous faites très bien de m'envoyer tous les renseignements qui vous parviennent touchant les sujets qu'on nous débauche, parce que je prends les mesures les plus convenables pour empêcher l'émigration. Je ne désapprouverai même pas les dépenses que vous ferez pour nous rendre les ouvriers ou colons qui se repentiraient d'avoir quitté leur partie pourvu que ces secours soient peu dispendieux et qu'ils ne soient accordés qu'à des honnêtes gens véritablement utiles et incapables de vous tromper sur l'usage qu'ils feraient de l'argent que vous leur auriez donné.

Je n'ai, M., qu'une seule chose à répondre au mémoire que vous m'avez envoyé du sieur Chanoni, savoir qu'on ne peut assurément voir de bon œil un Français aller se livrer dans un pays étranger à des opérations qu'il aurait pu faire avec avantage dans le royaume.

Cependant si le sieur Chanoni prospère, et qu'après avoir fait fortune il l'a rapporte dans sa patrie, sans laisser en Russie ni d'élèves en état de suivre ses opérations, nous ne pourrons alors qu'être satisfaits de sa conduite et c'est ce que vous devez tâcher de lui insinuer s'il n'est pas possible de le résoudre actuellement à revenir en France.

306.

Le Consul Rossignol au Due de Choiseul.

Pétersbourg, le 25 Juillet 1765.

Monseigneur, On a déjà agité plusieurs fois dans les conseils de guerre qui se tiennent ici d'ôter le commandement de l'armée à M. le Prince de Galitzin; on regarde ce Général comme assez propre à soutenir une défensive, mais on ne le trouve par assez hardi et entreprenant; on assure que l'Imp-*ce* lui a donné l'ordre d'attaquer l'armée Russe et on voit clairement que l'intention de cette Princesse est de pousser la guerre avec vigueur et de tenter une affaire décisive qui, si elle est heureuse, comme Elle s'en flatte, pourrait porter la Porte à écouter des propositions de paix pendant l'hiver prochain, mais qu'elle appréhende que la guerre traînant en longueur, Elle ne soit obligée de continuer des

dépenses qui la ruinent et qu'Elle ne serait pas en état de soutenir longtemps. Il semble que les Turcs aient deviné cette façon de penser de l'Imp-ce en se tenant à portée d'attaquer ses troupes, mais en évitant le combat lorsqu'il voient leurs ennemis à dessein d'engager une affaire générale qu'ils semblent vouloir retarder jusqu'à ce qu'ils se croient en état de s'assurer du succès. Il y a apparence que le P-ce Galitzin ne sera rappelé qu'à la fin de cette campagne à moins qu'il n'essuyât quelque échec qui précipitât cet arrangement. On prétend que l'Impératrice confiera le commandement de son armée au maréchal de Soltikoff plutôt qu'au G-al Panin qui en serait plus capable, afin de se mettre dans la dépendance des deux frères: l'un étant à la tête des affaires, l'autre pouvant disposer des troupes.

L'escadre destinée pour la Méditerranée n'est pas encore partie, M-gr, on y embarque les troupes et les provisions nécessaires. On a accordé un grade de plus à chacun des officiers qui se sont embarqués sur cette escadre; on en compte trente; le plus haut rang indépendamment du Général major Podgoriczani, qui en est le chef, est celui de major, les autres sont capitaines, lieutenants etc. On a toujours dans le public la même mauvaise opinion de cette entreprise et on regarde la perte de cette escadre comme certaine.

307.

Le M-is de Bausset au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 30 Juillet 1765.

Monseigneur, Les nouveaux changements prochains dans le ministère de Londres paraissent hâter la conclusion du traité de commerce entre l'Angleterre et la Russie. Cette cour-ci voulait y joindre un traité d'alliance et par ce moyen forcer l'Angleterre à adhérer au second en se rendant difficile sur le premier que l'Angleterre désirait autant qu'elle paraissait éloignée de former aucune alliance avec les Puissances de continent. Le ministère de M. Pitt annonce à cet égard un système tout différent et l'on ne croit plus avoir besoin de l'appas du traité de commerce pour s'assurer de l'adhésion de la Grande-Bretagne à l'alliance de la Prusse avec la Russie. Tel est du moins, M-gr, le langage qu'a tenu M. de Saldern. Ce Ministre du Holstein, le factotum de M. Panin, qui a dressé le traité dernièrement conclu entre le Danemark et cet empire, devait nous quitter dans peu de jours; son départ est différé sans doute pour travailler à cette nouvelle besogne qui lui sera d'autant plus agréable que rien ne peut égaler son penchant pour l'Angleterre, excepté

son dévouement absolu pour le Roi de Prusse. Le chevalier Macartnay, qui est fort attaché à milord Holland, soutient qu'il n'y aura pas de changement dans le ministère Anglais avant le mois de novembre et paraît persuadé que M. Pitt n'y entrera pas; il croit que ce sera plutôt milord Newcastle qui y aura part.

L'Impératrice est partie hier pour Oranienbaum. M. le Vice-Chancelier l'a suivie et n'a pas donné de conférence aux ministres étrangers, c'est ce qui m'a empêché d'exécuter les ordres que vous me donnez, M-gr, au sujet de mes lettres de créance.

Le change est monté ici à un prix que l'on avait pas encore vu. Celui sur la Hollande est au dessus de 49, ce qui porte le rouble à la valeur de 102 sols de France, tandis qu'il est ordinairement toujours au dessous de 95 sols. Plusieurs causes peuvent avoir produit cette augmentation. Je les approfondirai et j'aurai l'honneur, M-gr, de vous en rendre compte.

Le S-r Raimbert a presque fini le chargement des chanvres qui lui ont été donnés en commission pour la marine du Roi. Je crois qu'on aura lieu d'en être content.

Les dernières gazettes allemandes de Berlin, d'Altona et de Hambourg ont avancé une nouvelle sur le départ de M. de Boutourlin de la cour de Madrid à laquelle M. le V-te de la Herreira et moi n'avons ajouté aucune foi.

En parlant de cette ville, M. Yélaguin a dit ici qu'il était vrai que M. de Boutourlin avait quitté Madrid et qu'il n'y retournerait pas. Je prévis il y a quelque temps M. de la Herreira du bruit qui se répandait alors, que cette Cour pensait à n'avoir dans la suite qu'un chargé d'affaires à la cour de Madrid. Il se renouvelle aujourd'hui avec plus de vraisemblance et l'on dit que l'Impératrice l'a accredité en refusant depuis peu de donner la mission de M. de Boutourlin à deux personnages de sa Cour qui la lui avaient demandée.

308.

Le Duc de Praslin au Marquis de Bausset.

Compiègne, le 9 Août 1765.

J'ai reçu, M., les dépêches que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire en date du 5 et du 9 du mois dernier sous les N-os 10 et 11.

Le mystère dont le ministère russe enveloppe l'expédition de ses courriers à Constantinople, ainsi que leur retour et les nouvelles qu'il en reçoit, annonce des inquiétudes qu'il craint de laisser pénétrer. Il paraît

cependant par les relations de M. de Vergennes que la Porte est dans les sentiments pacifiques et que les armements qu'elle a faits n'ont pour objet que les troubles en Géorgie.

La conduite que vous avez tenue relativement au camp est conforme à la décence que votre caractère exige. Nous sommes seulement fâchés que les ministres des cours les plus étroitement unies avec la nôtre sacrifient à l'envie de plaire à l'Impératrice et à ses ministres, la noblesse qu'ils devraient mettre dans leurs procédés.

Je suis bien éloigné certainement de vous prescrire de suivre leur exemple, car il faut de préférence avant tout conserver la dignité de votre caractère et de la couronne de France. C'est à votre sagesse et à votre adresse de ménager cet intérêt principal sans vous rendre désagréable à la cour où vous êtes.

Nous avons été d'autant plus surpris des plaintes que M. Panin vous a faites de la conduite du Sieur Bérenger que jamais nous n'avons trouvé dans sa correspondance l'esprit et les sentiments qu'on lui suppose. Nous sommes cependant, M., très fâchés que ce chargé d'affaires ait mérité ce mécontentement de la part de l'Impératrice.

Au surplus, comme il paraît qu'on ne vous a pas requis de m'informer de ces plaintes, nous croyons qu'il est à propos de les laisser quoi et nous espérons qu'on ne vous en parlera plus.

Je joins ici, M., copie de la réponse que M. le duc de Choiseul m'a faite au sujet de l'orphelin français que vous m'avez précédemment proposé de faire repasser dans le royaume. Vous voudrez bien vous y conformer si ce jeune homme est toujours dans les mêmes sentiments à cet égard.

La cour ayant pris le deuil pour deux mois le 31 du mois dernier à l'occasion de la mort de l'Infant Duc de Parme, vous voudrez bien le porter pendant le même temps sur votre personne seulement.

309.

Le M-is de Bausset au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 9 Août 1765.

Monseigneur, Il m'est revenu par différents canaux que la Russie serait infiniment plus portée à se rapprocher de nous que de la cour de Vienne pour laquelle on a ici le plus grand éloignement, malgré toutes les agaceries que l'on fait au Prince Lobkowitz. J'ai fait à ce ministre

quelques ouvertures sur la situation de la reconnaissance. Il m'a dit qu'il n'avait aucun ordre à ce sujet. Je crois plutôt que ses ordres sont de ne faire aucune démarche. Je le présume de ce qu'une conversation très-détaillée que M. de Sacken avait eue avec lui sur les prétentions de sa cour, ne l'a pas empêché de me demander lorsque je lui en ai parlé, si la maison de Saxe voulait encore le Royaume de Pologne et le Duché de Courlande.

M. de la Herreira ne m'aide pas davantage sous le prétexte du défaut d'instruction. L'éloignement de Madrid l'empêchera d'en recevoir à temps. Il me semble, M-gr, que dans les affaires qui intéressent également les deux cours les instructions de la mienne, lorsque je les lui communique, devraient lui suffire. L'espèce de faveur dont il jouit auprès de la Souveraine nous facilite un peu les moyens de faire quelques insinuations qui pourraient disposer favorablement le ministère. Je suis bien éloigné, M-gr, de vouloir le conduire et le diriger. Je mettrai dans toutes mes démarches vis-à-vis de ce ministre toute la politesse et la déférence possibles. Ce ne sont point des plaintes que je fais contre sa conduite; mais je pense que l'établissement de cette entière conciliation serait très-utile, vu notre état actuel dans cette Cour. Au reste, M-gr, j'observe la plus exacte neutralité entre ces deux ministres. Je n'ai point laissé ignorer à M. le C-te de Sacken, à qui j'avais déjà communiqué vos ordres, ma conversation avec M. Panin, et il m'en a témoigné la plus vive satisfaction. Il m'a promis de m'informer exactement de tout ce qui se passera à cet égard entre les ministres Russes et lui.

J'ai informé M. le Vice-Chancelier des ordres que vous m'avez donnés, M-gr, relativement au défaut de l'épithète *Impériale* à la suite du titre de *Majesté* dans le cours de ma lettre de créance et je lui en ai donné le motif que vous m'avez prescrit. Il m'a répondu qu'il ne concevait pas pourquoi ces motifs n'avaient pas empêché de l'employer précédemment. Qu'au surplus il en rendrait compte à l'Impératrice et qu'il croyait que S. M. I. serait très-surprise de ce changement de style. M. Panin m'a tenu le même langage et je crois qu'on me donnera pour réponse une copie de toutes les lettres que le Roi a écrites à l'Imp-cé Elisabeth et celle-ci.

J'ai reçu, M-gr, par un courrier arrivé de Constantinople à cette Cour une lettre de M. de Vergennes, par laquelle il ne paraît pas que la reconnaissance du Roi de Pologne par la Porte soit encore prochaine. Les ministres Russes au contraire disent qu'elle est faite ou qu'elle est près d'être faite dans ce moment-ci.

310.

Le M-is de Bausset au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 16 Août 1765.

Monseigneur, Il paraît certain que le Roi de Prusse fait tout ce qu'il peut pour retarder la confection du traité de commerce entre la Russie et l'Angleterre jusqu'à ce que cette dernière puissance ait adhéré au traité du mois d'Avril, mais la nation Anglaise est trop éclairée pour ne pas sentir qu'elle sera toujours reçue avec empressement lorsqu'elle le désirera dans une alliance qui sans elle aura peu d'activité contre celle de la maison de Bourbon avec celle d'Autriche. Il faudrait donc que la Russie fit de grands sacrifices à l'Angleterre pour la déterminer à cette accession. Le Roi de Prusse, qui n'a qu'à gagner dans cette affaire, fait, à ce qu'on dit, tout ce qui dépend de lui pour déterminer l'Imp-cc à ne rien épargner pour acquérir ce nouvel allié. On m'a assuré qu'Elle a fait donner un ultimatum sur le traité de commerce dont l'Angleterre doit être satisfaite, mais dans lequel la Russie s'est partout réservée des ressources pour traîner encore en longueur cette négociation, si le nouveau Ministère Britannique n'est pas plus porté que le précédent à l'accession désirée.

M. le Chevalier Macartnay est à la veille de faire partir un courrier. M. de Saldern m'avait fait insinuer par M. de la Herreira que ce courrier devait porter la signature du traité, sans doute pour que je fisse quelques démarches qui donnassent de l'inquiétude au ministre d'Angleterre et le rendissent plus facile; mais comme mes instructions me prescrivent d'attendre la réponse de la Russie au dernier mémoire remis par M. de Breteuil, je ne me suis donné aucun mouvement. J'ai encore été affermi dans mon inaction par mes notions particulières qui étaient contraires à la confiance que M. de Saldern avait fait au ministre d'Espagne.

J'ai reçu en même temps, M-gr, des agaceries de tous côtés pour me porter à remettre sur le tapis la négociation de notre traité de commerce; il y en a eu même quelques unes dont j'aurai l'honneur de vous rendre compte plus en détail. On m'a fait entendre que les circonstances étaient favorables; que le Ministère Impérial pensait que nous ne l'ignorions pas; qu'il ne croyait pas qu'un système de dignité nous faisant attendre la réponse au dernier mémoire nous empêchât de parler, mais que nous étions plutôt retenus par la crainte de donner quelques ombres à la cour de Vienne pendant la négociation d'un traité de commerce; une personne assez instruite a même prétendu que le Prince Lobkowitz

avait parlé sur ce ton et qu'il avait fait faire ces insinuations au Ministère Russe. J'ai cru devoir vous rendre compte de cet objet, M-gr, quoique je n'aie pas trop compris de quelle nature pouvaient être les craintes de la maison d'Autriche sur notre traité de commerce avec la Russie, excepté que sa méfiance ne portât sur notre retour à l'ancien système. Autant je suis convaincu de l'éloignement infini de l'Imp-ce et de la nation Russe pour la Cour de Vienne, autant le suis-je de leurs désirs d'être nos alliés. On prétend que le Roi de Prusse ne serait pas fâché de ce plan, et que la maison de Saxe y donnerait volontiers les mains. Voilà du moins, M-gr, ce que je dois conclure de certaines propositions de M. de Saldern, qui me prouvent toutes que la Cour de Dresde désire bien plus l'alliance de celle de Pétersbourg que celle de Vienne.

Outre les motifs politiques de l'alliance que le Roi de Prusse désirerait de partager avec la Russie et l'Angleterre et qui le déterminent à arrêter la marche du traité de commerce entre ces deux dernières puissances, il peut être porté à faire naître ces obstacles par les vues du commerce que ce monarque cherche à établir dans ses états. Il serait de son intérêt que les ports de Dantzick, Riga et Pétersbourg n'absorbassent pas tout le commerce de la mer Baltique et que ses villes de Stettin, Königsberg et Memel le partageassent. Pour y parvenir il doit désirer que la navigation de cette mer s'augmente et pour cela qu'elle soit commune à toutes les puissances; ce qui n'arriverait pas si l'Angleterre a en quelque sorte le commerce exclusif de la Russie; c'est à quoi le Ministère Britannique voudrait parvenir en augmentant par le nouveau traité les avantages qu'il avait obtenus dans le dernier, et qui avaient été presque réduits à rien depuis que la Russie fabrique elle-même les draps qui servent à l'habillement de ses troupes. Les Anglais sentent que les préférences dont ils jouissent ici n'étaient que précaires, que nous commençons à le découvrir et que nous sommes à la veille d'entrer avec eux dans une concurrence qui nous sera très-avantageuse. Suivant mes principes le Roi de Prusse doit désirer cette concurrence qui augmenterait la navigation et le commerce dans la mer Baltique et par conséquent ce monarque doit s'opposer à un traité qui porterait exclusivement à deux nations le commerce qu'il veut partager, et il ne sacrifiera ses vues à cet égard qu'à celles qu'il peut avoir relativement à la politique et à l'agrandissement de ses états.

Je soupçonne, M-gr, que ce dernier objet est le véritable article secret du fameux traité du mois d'avril de l'année passée. Les deux puissances contractantes ont vraisemblablement eu pour principal but l'acquisition de quelques provinces polonaises. Elles voudraient bien avoir l'Angleterre pour garante de leur projet, et si elles diffèrent encore de

le mettre au jour, c'est qu'elles attendent l'appui de nouvel allié et la reconnaissance du Roi de Pologne par la Porte dont ils craignent le mécontentement. Ce qui s'est passé au sujet de la douane de Marienwerder me paraît développer le système et la connivence des souverains de la Russie et de la Prusse. A peine la nouvelle de l'établissement de cette douane est-elle parvenue à Pétersbourg que le Ministère Russe, n'étant encore sollicité par aucune puissance intéressée, me déclara que l'Imp-ce allait interposer sa médiation dans cette affaire, et que certainement les bons offices de S. M. I. auraient l'effet qu'on en pouvait attendre. Peu de jours après la Gazette de Pétersbourg annonça, avant tous les autres papiers publics, les sommes que cette douane rendrait à S. M. Prussienne, afin de nous mettre à portée d'évaluer le sacrifice que ce Prince n'a pas tardé d'en faire à la médiation de l'Impératrice. La rapidité de la marche de cette affaire me paraît démontrer qu'elle avait été précédemment convenue entre ces souverains et qu'elle est peut-être destinée à porter à la première diète de Pologne un objet de prétention de la part de S. M. Prussienne, dont la République s'acquittera en cédant quelque territoire qui avoisine les États de ce Prince. L'Impératrice trouvera aisément les moyens de remplir ses vues d'agrandissement dans les complaisances que le Roi de Pologne pourra ordonner à ses commissaires d'avoir pour ceux de l'Imp-ce dans la démarcation des limites dont ils vont s'occuper.

L'Impératrice est partie avant hier pour Schlüsselbourg. Comme c'est dans cette citadelle que le malheureux Prince Iwan a perdu la vie et qu'un de ses frères est actuellement enrhumé, plusieurs personnes soupçonnent du mystère dans ce voyage, qui est annoncé n'avoir pour but que la connaissance que la souveraine veut prendre du canal qui unira la Neva au lac Ladoga. S. M. I. a mené peu de monde avec elle.

J'ai su, il y a peu de jours, de M. de Bestoujeff, que lorsque l'Impératrice a annexé à la couronne les biens de l'Eglise russe, Elle a trouvé dans les mains des paysans leurs serfs, qui étaient leurs débiteurs, plus de cinq millions de Roubles. Il m'a ajouté que cette Princesse s'est appropriée cette somme dont Elle a envoyé une partie au Roi de Pologne et placé le reste dans les banques étrangères.

Il prétend que le mécontentement continue et fait des progrès considérables quoique sourds. Ce ne peut-être là le langage que d'un Ministre qui n'a plus de part aux affaires.

Le Carrousel aura lieu le 26 et le 27 de ce mois. J'ai déjà entendu il y a longtemps que l'Imp-ce n'y paraîtrait pas. Ce bruit se confirme. On dit que les Orloff craignent quelque accident pour cette Princesse et qu'on lui a fait entendre que cet exercice ne convenait ni à son sexe ni à son rang. S. M. I. monte cependant à cheval avec autant d'adresse

que de courage, et je suis persuadé que la justice lui aurait décerné le prix plutôt que l'adulation. Parmi tous ses courtisans elle n'a pas de rivaux à craindre, pas même le Comte Orloff son favori.

311.

Le Duc de Praslin au Marquis de Bausset.

Compiègne, le 17 Août 1765.

J'ai reçu, M., la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 12 du mois dernier sous le N-o 12.

Les détails que vous nous faites de ce qui s'est passé au camp assemblé par S. M. Impériale prouvent tout le désir que cette Princesse a de plaire aux troupes, et l'opinion où elle est que son trône ne sera solidement affermi que par leur attachement. Ses libéralités envers ceux qui ont contribué à son élévation, et les faveurs particulières dont elle a comblé le comte Orloff sont également des marques du besoin qu'elle croit avoir de leurs services.

Il est très possible que le nouveau roi de Pologne ait eu l'idée d'obtenir une archiduchesse en mariage, mais nous ne croyons pas qu'il en ait été question à Vienne. Je suis d'ailleurs bien persuadé que l'Impératrice Reine a trop de hauteur pour accepter cette alliance qu'un événement malheureux pourrait rendre assez mal assortie pour une princesse de la maison d'Autriche.

La négociation de la reconnaissance de ce Prince est assez avancée actuellement pour faire croire que nous serons bientôt tout à fait d'accord à cet égard.

Les intérêts de la maison de Saxe sont le seul objet sur lequel il reste encore quelques arrangements à prendre, et vraisemblablement cette difficulté sera bientôt levée. Ainsi je présume que d'ici à peu de temps nous rentrerons en correspondance avec la cour de Varsovie. J'imagine, M., que vous en êtes instruit par les ministres de l'Impératrice où par d'autres rapports particuliers, mais dans tous les cas vous savez que S. M. ne vous a pas autorisé à parler ministériellement sur cet objet.

*

312.

Le Duc de Praslin au Marquis de Bausset.

Versailles, le 27 Août 1765.

J'ai reçu, M., les lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 23 et le 30 du mois dernier sous les N-os 13 et 14.

Je ne puis qu'approuver les soins que vous prenez pour rendre à S. M. et au royaume des personnes utiles, que la séduction a engagé à aller chercher fortune en Russie. Je présume seulement que vous agirez en ces sortes d'occasions avec toute la prudence et le secret convenables, et que vous tâcherez de distinguer les bons sujets de ceux que le libertinage aurait expatriés et qui seraient capables de prendre votre argent sans l'employer à leur retour. Vous pourrez donc, M., placer dans le compte de vos dépenses extraordinaires les petits frais que ces secours vous mettront dans le cas de faire.

Pour ce qui est des deux vigneron qui sont arrivés en Russie munis d'un passeport, je me rappelle en effet de l'avoir accordé aux instantes sollicitations de M. le Prince Galitzin. Comme il est limité à trois ans, nous verrons à ce terme s'il leur sera permis de revenir.

Vous avez très bien fait d'adresser à M. Mistral les deux orphelins français que vous avez trouvés à Pétersbourg. Je viens d'en prévenir M. le Duc de Choiseul, afin qu'il donne à ce commissaire les ordres qu'il jugera à propos à l'égard de ces deux sujets qui seront probablement enrôlés dans la marine.

Si M. le vice-chancelier craignait la rentrée de M. Pitt dans le Ministère Anglais et souhaitait l'élévation de M. le duc de Newcastle, il aura eu toute satisfaction. Il nous revient d'ailleurs que le nouveau Ministère Anglais paraît assez occupé de la conclusion du traité de commerce avec la Russie; mais si l'Impératrice compte toujours en faire le prix de l'adhésion de la cour de Londres à son alliance avec le roi de Prusse, cette négociation pourrait bien ne pas avoir plus d'effet qu'elle n'en a eu jusqu'à présent.

Au surplus, il est très important que vous y veilliez de près, et que vous tâchiez d'être instruit des progrès que M. Macartney fera sur cet objet.

Nous avons appris avant hier la mort très inattendue de l'Empereur arrivée à Inspruck le 18 de ce mois. Cet évènement, dont le roi a été particulièrement fort touché, n'en sera probablement pas un dans la politique.

Cependant, il sera bon que vous nous instruisiez de la manière dont il aura été pris à Pétersbourg, et de la sensation qu'il aura faite dans la correspondance des cours de Russie et de Berlin.

313.

Le M-is de Bausset au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 27 Août 1765.

Monseigneur, Des notions auxquelles je puis ajouter quelque foi me disent qu'il y a beaucoup de mouvement dans l'Ukraine. Le hetman qu'on a ôté à cette Province, les arrangements intérieurs qu'on y a fait nouvellement, ont vivement indisposé les habitants jaloux de leur liberté et de leurs usages. Ils se sont rassemblés, dit-on, au nombre de cinquante mille hommes. On prétend qu'ils se sont animés pour les prêtres révoltés eux-mêmes par l'enlèvement de leurs biens. On met même à leur tête deux frères du malheureux Prince Iwan qu'on suppose s'être échappés de leur prison. Ces circonstances et surtout cette dernière peuvent bien n'être par véritables; mais elles ajoutent à la vérité du fond. On est fort embarrassé sur le parti qu'il faut prendre. La confiance qu'on a dans le Général Roumanzow, Gouverneur de cette Province, qui est sur les lieux n'est pas entière. Il a été mécontenté avec éclat, on a tâché de l'adoucir et de le gagner à force de bons traitements; mais un caractère comme le sien n'oublie pas aisément un outrage. On a les mêmes raisons de se méfier des Généraux Czernicheff et Panin qui seraient les seuls capables de commissions de cette importance.

On assure que la fermentation est encore plus grande à Moscou. L'Impératrice avait dit, il y a peu de jours, à son souper qu'Elle était résolue d'y faire un voyage incessamment, on n'en parle plus et les amis s'avertissent à l'oreille de ne faire aucune question à ce sujet. Tout ce qui concerne cette ville est naturellement dévoué au Maréchal de Soltykoff, en sa qualité de Gouverneur, et qui est ici depuis le camp; mais son âge et ses principes n'ont pas inspiré autant de confiance que l'activité et les sentiments du major des gardes Orloff, qui est parti brusquement dans la nuit du 24.

Les patrouilles se font ici avec plus de soin et en plus grand nombre. On voit dans l'augmentation sensible des précautions celle des inquiétudes. Cependant tout ce que je vois et tout ce que j'entends ne me donne point des connaissances précises et certaines; mais ces objets sont trop importants pour différer de vous en informer. Il faut attendre que le temps les développe insensiblement. Je ne puis même pas en paraître

instruit, parce que des notions de cette espèce suffisent ici pour rendre un ministre étranger souverainement odieux et pour y décréditer son ministère.

On dit que l'Impératrice, pour exécuter son projet d'augmenter sa marine, avait fait construire et armer plusieurs vaisseaux de guerre à Archangel, qu'ils en sont partis depuis assez longtemps pour se rendre dans la Baltique, qu'on en a pas la moindre nouvelle et qu'on en est très-inquiet.

M. le C-te de Rechtern, Ministre plénipotentiaire de Hollande, est arrivé ici et a eu le 25 son audience de l'Impératrice.

314.

Le M-is de Bausset au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 30 Août 1765.

Monseigneur, Je n'ai rien à changer aux notions que je vous ai données sur les troubles qui se sont élevés dans cet Empire. Il ne nous est parvenu encore aucun détail qui puisse fixer nos idées sur la cause et les moyens qui préparent peut-être un grand évènement. Si les révoltes ont un chef et si l'orage s'approche de Pétersbourg le mécontentement général qui y couve depuis longtemps éclatera avec d'autant plus de force qu'il a été contenu par la fermeté et l'activité de l'Impératrice. En attendant la crainte et la consternation sont peintes sur tous les visages et l'on ose à peine en parler. La Souveraine pousse l'apparence de la tranquillité jusqu'à l'affectation. Elle a été à la Comédie allemande qui est un spectacle public où je ne l'avais jamais vue. Elle s'est promenade dans les rues de Pétersbourg plus parée qu'à l'ordinaire. Enfin, Elle est partie hier pour Tzarscoé Selo, soit pour montrer de la sécurité, soit pour cacher plus aisément ses inquiétudes et pour travailler dans la solitude à en détourner le motif. On m'a dit que dès les premières nouvelles que cette Princesse avait eu de ces troubles, elle avait envoyé hors de l'Empire ses principaux diamants et des sommes considérables qu'Elle réserve pour les besoins pressants. Je ne pense pas qu'Elle se soit si fort hâtée de prendre de pareilles précautions. Je lui crois trop de courage dans l'esprit, quoique je soupçonne son cœur susceptible de toutes les faiblesses de son sexe.

Fedor Orloff, le plus jeune des quatre frères, et l'un des procureurs du Sénat, est parti hier pour Schlisselbourg. On dit en secret qu'il va y constater la mort d'un Prince de Brunswick et le faire ensevelir. Comme c'est lui qui a été chargé des mêmes formalités à la mort du

P-ce Iwan, ce voyage donne lieu à bien des réflexions quoiqu'on répande que ce n'est qu'un voyage de plaisir. Il est difficile de penser que dans ces circonstances, un Orloff étant déjà absent, ceux qui restent s'éloignent de leur Souveraine sans un motif intéressant.

L'Impératrice a donné avant hier une belle aigrette de diamants à la Comtesse de Bruce. Cette galanterie peut avoir quelque but vis-à-vis de la sœur du G-al Roumanzoff qui commande en Ukraine et de la maitresse d'Alexis Orloff.

M. Panin a augmenté de vigilance sur la garde du Grand-Duc. Ce serait peut-être une observation aventurée que de remarquer quelque satisfaction parmi ceux qui composent la jeune Cour. La seule haine qu'ils portent aux Orloff peut autoriser ce soupçon, et il y a des personnes qui espèrent que cet évènement pourrait au moins entraîner la chute de ces favoris. Je ne négligerai pas, M-gr, de vous informer des suites qu'il peut avoir et j'en instruirai également les ambassadeurs du Roi aux cours de Vienne et de Stockholm, auxquels je crois que ces notions peuvent être de quelque utilité.

M. Gomm, négociant Anglais, vient d'être déclaré banquier de cette cour conjointement avec le S-r Kerts en Livonie. Ce dernier doit cette fortune à la protection de M. Orloff. M. Panin fait cas du premier et la circonstance du traité de commerce a contribué à cet arrangement. J'aurai l'honneur de vous parler plus en détail de cet objet dans un compte que je me propose de vous rendre de l'état de notre commerce en Russie, lorsque j'aurai ramassé quelques matériaux qui me manquent encore à cet égard.

315.

Le Duc de Praslin au marquis de Bausset

Versailles, le 7 Sseptembre 1765.

M. Bérenger qui est arrivé, M., il y a une huitaine de jours, m'a remis la lettre particulière par laquelle vous me rendez compte de l'utilité dont il a cherché à vous être, ainsi que la dépêche sans N-o que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire touchant l'intérieur de la Cour de Russie et le caractère des personnes qui y ont la principale influence ainsi que des ministres étrangers qui y résident. Les détails qu'elle renferme font l'éloge du zèle que vous vous préparez à mettre dans le cours de la mission que S. M. vous a confiée. Mais elle ne renferme d'ailleurs aucun secret qui mérite la précaution que vous paraissez souhaiter et je n'y ai trouvé que des matières qui nécessairement doivent faire parti de votre correspondance.

Au surplus l'éloignement ne nous met pas à portée de vous prescrire de cultiver telle ou telle personne de préférence, parce que c'est à vous à juger l'utilité dont chacune peut vous être. Je crois en général que vous ferez très bien de fêter M. Betzkoy puisqu'il a l'oreille de sa souveraine, que vous ne devez pas non plus négliger la dame Anastasie en conciliant la décence de votre caractère avec l'espèce de galanterie qui ne tire point à conséquence, et que quant à M. M. de la Herreira et de Lobkowitz, il convient que vous viviez dans la plus intime intelligence avec eux.

Je n'ai d'ailleurs, M., rien de particulier à vous mander sur les affaires.

316.

Le M-is de Bausset au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 17 Septembre 1765.

Monseigneur, Il est vrai que l'on assure ici que la reconnaissance du Roi de Pologne par les cours de Versailles et de Vienne aura lieu incessamment. Je me suis exactement renfermé dans le système qui m'est prescrit par mes instructions, et il n'en a été question entre les Ministres Russes et moi que lorsque j'ai rempli vos ordres, en leur faisant connaître que les intérêts de la maison de Saxe étaient le seul point qui arrêtait encore la reconnaissance. Le C-te de Sacken fut très-satisfait de cette démarche et m'en fit de vifs remerciement; mais peu de temps après il me pria de cesser d'entretenir de cette affaire le Ministère Impérial, qui sans doute lui avait témoigné quelque mécontentement de ce que la Cour de Dresde mettait obstacle à la fin d'une négociation qui intéressait autant l'Impératrice. L'abandon que la maison de Saxe fait de ses prétentions est un peu trop tardif pour n'être pas taxé ici d'impuissance plutôt que comme un sacrifice. Je ne sais si le système de cette maison est le seul guide de la conduite de son ministre à Pétersbourg ou s'il ne suit pas un peu ses propres idées, mais il paraît qu'il veut gagner la Russie, et qu'il veut se dégager absolument de l'espèce de protection et de supériorité que la cour de Vienne a toujours affectée sur celle de Dresde qui se plaint souvent d'avoir été la victime.

Il est arrivé ici le neuf un courrier expédié par le Ministre de l'Impératrice à Constantinople qui a apporté la nouvelle de la reconnaissance du Roi de Pologne par le Divan. Elle ne nous a pas été communiquée ministériellement. Je la tiens de M. Macartnay qui l'a reçue par

la même voie de l'Ambassadeur d'Angleterre à la Porte. Cette nouvelle est venue très-à propos diminuer l'inquiétude que le défaut de reconnaissance par les Turcs aurait occasionné ici, sur l'influence dont on les aurait soupçonnés dans les mouvements des Tartares.

Je ne puis, M-gr, vous donner de grands éclaircissements sur la fermentation qui règne dans cet Empire. Je ne puis que vous en rapporter quelques traits épars dont il m'est impossible de former un ensemble.

Les Russes voisins de la nouvelle Servie, jaloux des colons qu'on y avait placés, les ont inquiétés dans leur établissement. Leurs Gouverneurs qui ont voulu partager le fruit de leur industrie les ont vexés. Ces pauvres malheureux ont été forcés d'abandonner cette nouvelle patrie et plusieurs villages entiers ont passé en Crimée. Ceux qui sont chargés ici du détail des colonies de Saratow se plaignent de n'en avoir reçu aucune nouvelle depuis six semaines. On a pas osé y envoyer les colons qui sont arrivés ici cet été; ils ont été répandus dans les environs. On compte en former un principal établissement dans des terres considérables que l'Impératrice a données au C-te Orloff entre Crasnoé Selo et Tzarsco-Selo à huit ou dix lieues de Pétersbourg.

Les Zaporozji avaient envoyé ici leur Hetman pour faire des représentations sur quelques nouvelles formes de gouvernement auxquelles on voulait les assujétir; leurs représentations ont été mal reçues par la Cour Impériale et le Chef de ces Cosaques a été retenu ici sous le prétexte de quelques prévarications. Les Zaporozji, jaloux de leur liberté, prétendent qu'ils sont les seuls juges de leur Hetman et demandent, dit-on, les armes à la main, qu'il leur soit rendu. Ce Hetman a de grandes richesses qui, répandues avec intelligence, le sauveront certainement, mais apaisera t-on aussi facilement ses cosaques? C'est encore un problème que de savoir si le Général Roumanzoff, Gouverneur de l'Ukraine, y apaise ou y excite la sédition. Quatre régiments se sont en effet révoltés à Moscou et ont marché à Jaroslaw sur le Volga. Les Schouvaloff ont leurs terres aux environs de cette capitale et on les nomme dans le nombre des moteurs de cette agitation parmi lesquels on n'oublie pas de placer la Princesse Daschkoff. D'autres régiments se sont joints à ces premiers, ont formé un corps de dix à douze mille hommes en y comprenant des troupes qu'on dit levées par quelques seigneurs. Cette dernière nouvelle paraît d'autant plus fondée qu'il a paru depuis peu de jours un Ukase qui met à prix la tête d'un certain particulier qui est accusé d'avoir composé lui-même un Ukase pour lever des troupes, mais qui, suivant l'Ukase Imp-al, ont été dissipées. C'est à la tête de ce corps que certains bruits ont placé un frère du P-ce Iwan. On m'a assuré qu'il s'était effectivement évadé de sa prison avec sa sœur depuis un an; qu'ils avaient été poursuivis; que la Princesse avait

été surprise promptement et renfermée dans un couvent, mais que le Prince s'était sauvé chez les Tartares.

Un grand nombre de seigneurs s'étaient insensiblement rassemblés à Moscou. Cette réunion a donné de l'inquiétude et on leur a fait insinuer de retourner dans leurs terres. On m'a même dit qu'un Golovkin a été arrêté et envoyé en Sibérie. On assure que la Cour a envoyé beaucoup d'argent pour ramener à leur devoir les révoltés de Jaroslaw.

A ces précautions politiques on en a joint de militaires. Quatre régiments aux environs de Pétersbourg en sont partis à la sourdine il y a peu de jours pour se porter sur Novgorod qui paraît le point qui défend cette partie-ci de l'Empire contre toute attaque dirigée de l'Ukraine ou du Gouvernement de Moscou. On donne pour motif du départ de ces troupes la rareté des vivres dans l'Ingrie et leur abondance aux environs de Novgorod. Le Gouverneur de cette place a eu ordre de s'y rendre en diligence et il y a apparence que le G-al Zachar Czernichew prendra le commandement de l'armée qu'on y rassemble si les circonstances déterminent à la faire agir. Le Maréchal de Soltikoff est également parti pour Moscou assez promptement sans doute pour y remplacer Alexis Orloff qui, à ce que m'a dit M. le C-te de Bruce, est allé à Astrachan, où, il ajoute, qu'il allait voir un de ses frères. Ce n'est pas la saison de faire un pareil voyage et il va sans doute prendre connaissance par lui-même des troubles de l'Ukraine ou s'opposer aux invasions des Tartares.

L'Impératrice parut en public le jour de St. Alexandre Newski avec l'habit de l'ordre qui en porte le nom. Elle affecta beaucoup de gaîté, mais il n'était pas difficile d'apercevoir sa préoccupation. On remarqua que le C-te Orloff fut le seul chevalier qui ne parût pas à la fête.

Le bail de la maison que M. de Saldern occupait ici ayant expiré, il est allé loger chez M. de Buckingham jusqu'à son départ qu'il continue de dire très-prochain. Cette familiarité mérite attention. On m'a assuré que c'était pour s'occuper plus facilement et plus secrètement d'un traité d'alliance entre l'Angleterre et la Russie auquel on proposerait ensuite au Roi de Prusse d'accéder. On observe plusieurs allées et venues de M. de Saldern chez le Ministre prussien et l'on croit qu'elles ont pour but de le rapprocher de l'Angleterre. Il m'est revenu, M-gr, que le refroidissement qu'on a remarqué entre ces deux Ministres avait pour époque la conclusion du traité de commerce. On a ajouté que M. de Solms avait dit, non pas ministériellement, mais comme de lui-même, qu'il croyait que son maître ne pouvait apprendre qu'avec déplaisir la précipitation avec laquelle ce traité avait été terminé; que les déférences du Roi de Prusse pour l'Imp-ce auraient pu lui faire espérer que ce traité ne serait pas signé sans lui en avoir préalablement donné con-

naissance. M. le Vice-Chancelier, à qui M. de Solms a tenu ce langage, lui a répondu très-vivement que l'Imp-ce ne devait pas compte au Roi de Prusse des traités qu'Elle pouvait faire lorsqu'ils n'auraient aucun rapport avec celui d'alliance entre ces deux Souverains. Cette démarche de M. de Solms confirme, M-gr, ce que j'ai eu l'honneur de vous mander, notamment ma dépêche N-o 16, sur les obstacles que le Roi de Prusse faisait naître dans la négociation de ce traité de commerce. Ces différents objets peuvent bien contribuer à former les nuages qu'on a cru voir s'élever entre les Cours de Pétersbourg et de Berlin et dont j'ai eu l'honneur de vous donner d'autres motifs dans ma dernière dépêche.

317.

Le M-is de Bausset au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 24 Septembre 1765.

Monseigneur, La mort de l'Empereur ¹⁾ n'a pas encore été notifiée. Tout le monde en est étonné et l'est encore plus que l'Imp-ce de Russie en ait pris le deuil pour six semaines sans une notification préalable.

Le Vice-Chancelier me dit hier qu'il était heureux que la mort du roi de Pologne et celle de l'Empereur n'eussent pas plus troublé la tranquillité de l'Europe qu'elles ne l'ont fait. Voilà le seul propos que j'aie entendu dont on puisse tirer quelque conséquence.

Il m'a été impossible, M-gr, de suivre les progrès de la négociation de M. de Macartnay. Il n'est pas douteux que sa conclusion précipitée n'ait été l'effet du changement survenu dans le ministère britannique. Je n'ai point de notion plus détaillée sur le traité d'alliance entre la Russie et l'Angleterre qu'on m'a dit entamé. Ces objets étant négociés ici entre peu de personnes, il est très-difficile d'en être informé. La seule avidité pourrait être ici supérieure à la crainte.

L'Impératrice est revenue de Zarscoé Selo et a paru avant-hier avec cet air d'assurance et de gaieté qui en impose à cette nation.

Un français, qui arrive depuis peu de jours de Moscou, m'a dit que la garnison de cette capitale, qui n'est composée ordinairement que de quatre mille hommes, était portée aujourd'hui à plus de huit mille; qu'il avait trouvé dans les villages qui sont sur la route plus de 25 mille hommes d'infanterie et quatre régiments de hussards; ce qu'il n'a jamais

¹⁾ Францъ, Герцогъ Лотарингскій, Императоръ 1742—1765; супругъ Маріи-Терезіи.

vu. Il a ajouté qu'on a observé à Moscou qu'il était passé un grand nombre d'officiers en Ukraine; qu'on soupçonnait beaucoup un Prince Dolgorouki qui commande en second dans cette capitale de n'être pas trop fidèle à sa Souveraine. Il m'a dit enfin qu'un nombre de prisonniers d'Etat détenus a une demi lieue de Moscou avait trouvé le moyen de recouvrer la liberté, qu'on en avait encore rattrapé aucun, et qu'on en était assez en peine. Voilà, M-gr, tout ce que je puis ajouter à ce que je vous ai déjà mandé sur les troubles de cet Empire.

Malgré l'affectation avec laquelle on avait répondu ici que le dernier courrier arrivé de Constantinople avait apporté la nouvelle de la reconnaissance du nouveau Roi de Pologne par la Porte, nous avons appris que ce grand évènement était encore différé. On dit actuellement que le grand Visir a voulu charger M. Boscamp de porter lui-même sa lettre au Roi de Pologne, mais que cet émissaire s'étant excusé de faire cette course sous le prétexte d'une incommodité qui l'empêchait de monter à cheval, le premier ministre Ottoman piqué de ce refus a retiré sa lettre.

Il m'est revenu que M. Boscamp, à présent au service de S. M. Polonoise, était en secret aux gages du Roi de Prusse.

On a pas vu avec plaisir arriver ici M. Rossignol. Ses anciennes fonctions auprès de l'Ambassadeur du Roi en Suède ne rendront pas son personnel agréable à M. Panin. Quiconque n'encense pas ce Gouverneur doit être assuré de lui déplaire. Je l'éprouve moi-même. Quelque attention que j'apporte à me conduire, quelque respect que je témoigne pour la Souveraine, je n'en obtiens pas plus de marques de ses bontés. Il y a plus de deux mois que S. M. Impériale ne m'a fait l'honneur de m'adresser la parole.

318.

Le Duc de Praslin au Marquis de Bausset.

Versailles, le 25 Septemdre 1765.

J'ai reçu, M., les dépêches que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser en date des 9, 16, 17, 20 et 27 du mois dernier sous les numéros 15, 16, 17, 18 et 19.

La conclusion subite du traité de commerce de l'Angleterre avec la Russie nous paraît comme à vous un effet du zèle dont le nouveau ministère anglais veut faire parade dans le prochain parlement. Cette idée nous fait croire en même temps que l'avantage de la négociation n'a pas dû être du côté où se trouvait l'empressement, et qu'ainsi la cour de Londres n'aura pas obtenu tout ce qu'elle demandait pour ses

négociants. Il est très essentiel, M., que vous tâchiez de nous procurer une copie de cet acte dans le cas où il ne sera pas rendu public, afin que nous voyons si les faveurs accordées au commerce des Anglais sont exclusives, ou si les plénipotentiaires russes ont eu l'adresse de s'y ménager la liberté d'accorder les mêmes avantages à d'autres nations. Vous sentez bien qu'il ne nous est pas possible de vous autoriser à dire un seul mot sur cette matière jusqu'à ce que nous soyons parfaitement instruits du point dont on peut partir actuellement.

Il n'est pas moins important de découvrir en ce moment-ci l'objet des négociations du roi de Prusse avec les cours de Pétersbourg et de Varsovie. La manière dont l'Impératrice s'est exprimée sur les douanes de Marienwerder, la dépense que S. M. Prussienne continue de faire pour l'établissement de ces bureaux et l'activité qu'on paraît vouloir mettre aux réglemens des limites entre les trois puissances, peuvent faire soupçonner qu'on médite des arrangements très contraires à l'état présent des choses.

Nous ne croyons pas à la vérité que l'autorité d'une confédération suffise pour légitimer des démembrements qui ne sauraient être consentis que par une diète de la nation polonaise, et nous sommes bien persuadés que si le projet en était connu, les réclamations des Polonais éclaireraient bientôt les puissances voisines sur l'intérêt qu'elles ont au maintien de l'équilibre dans cette partie.

Les troubles de l'Ukraine mériteraient une attention bien sérieuse s'il était vrai que deux frères du prince Iwan fussent à la tête des mécontents; mais nous croyons, M., que l'Impératrice est trop éclairée sur sa situation pour n'avoir pas bien assuré la captivité de ces princes.

De pareils bruits prouvent seulement qu'il existe du mécontentement et de la fermentation. Nous comptons que vous ne négligerez rien pour être bien informé de tout ce qui se passera à cet égard.

M. le duc de Choiseul a donné des ordres à M. Mistral pour que les deux orphelins, que vous avez adressés à ce commissaire de marine, soient employés en qualité de mousses et pourvus d'ailleurs des secours dont ils pourront avoir besoin.

319.

Le M-is de Bausset au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 4 Octobre 1765.

Monseigneur, J'ai cherché à connaître la sensation que la mort de l'Empereur peut avoir causée ici. M. Panin m'a tenu à ce sujet à peu près le même langage que M. le Vice-Chancelier. Il a demandé à M. le

C-te de Sacken si sa Cour n'avait point de regret d'avoir hâté cette élection et il a fini par lui dire avec un ton de plaisanterie que sans doute la maison de Saxe avait bien calculé et trouvé son intérêt à donner sa voix au Roi des Romains. Il n'est pas douteux que les succès que l'Impératrice éprouve dans toutes ses entreprises ne lui donnent la présomption de penser qu'elle eût la même influence dans la Diète de Francfort qu'Elle a eue dans celle de Varsovie, si les arrangements préliminaires, pris à la paix, n'eussent prévenu ses vues ambitieuses, ou si les circonstances ne l'eussent pas occupée ailleurs. Si le ministre de Prusse tient quelque propos à cet égard, je ne manquerai pas, M-gr, d'avoir l'honneur de vous en rendre compte.

Le mécontentement parmi les grands, le clergé et le peuple subsiste, mais le génie et le courage de Catherine contiennent encore tous les ordres dans le respect et l'obéissance.

Nous n'avons aucune notion du but ni de l'effet du voyage d'Alexis Orloff. Il paraît certain que le Général Zachar Czernischew est à Novogorod à la tête de sa subdivision.

On continue de m'assurer que cette Cour est depuis deux mois sans nouvelles de ses colonies de Saratow et de la nouvelle Servie; mais on ne sait pas bien distinctement si ce sont les Cosaques et les Tartares qui ont envahi ces provinces ou si les troupes qui les gardaient se sont révoltées et se sont jointes aux étrangers. Il paraît qu'on a de la défiance d'un Général Pelim ¹⁾ qui commandait à Czerkask, le premier fort au dessus d'Azow. Son commandement s'étend jusqu'à Astrachan et comprend toutes les premières provinces limitrophes de cet Empire et le cours du Don et du Volga dans cette partie. On a encore avec plus de raison de l'inquiétude sur la fidélité du Général Hunquer ²⁾ officier d'artillerie ²⁾ qui a ce département sous le Général Pelim, et qui commande particulièrement la forteresse de Zaritzyn et les lignes fortifiées qui sont tirées de l'un de ces fleuves à l'autre. Ce dernier était un favori intime de Pierre III. Le commandement qu'il avait eu dans ces frontières était une espèce d'exil auquel l'Impératrice a voulu donner l'air de la modération.

Les rapports que je puis avoir de l'intérieur de cette Souveraine me disent qu'Elle reçoit de temps en temps des courriers de Moscou qui lui apportent des nouvelles dont Elle paraît très-peinée; mais son art en impose à ses sujets. Elle sait leur dérober ses peines sous le voile de la tranquillité et écarter les détails qui pourraient éclaircir leur curiosité.

¹⁾ Генерала Пелима нѣтъ въ Адресъ-Календарѣ за 1765 и 1766 г.

²⁾ Hunquer вѣроятно Унгернъ, но не Б-нъ Унгернъ Штернбергъ, приближенный къ Петру III.

Les mêmes avis m'apprennent que le Ministre anglais appuie fortement les négociations du Colonel Psarski, qui est chargé ici des affaires de Pologne. Ce dernier presse vivement la Cour de Russie de protéger le projet que celle de Varsovie a pour établir à perpétuité l'avantage de la pluralité dans les décisions des Diètes polonaises. On croit cependant qu'on en excepterait celle de l'élection; mais en même temps on croit que les Czartoryski et les Poniatowski espèrent qu'il n'y en aura plus et qu'ils fixeront la couronne dans leur maison. Je crois ce dernier point aussi précaire que les premiers objets de la négociation de M. Psarski me paraissent certains. La cour offre, dit-on, de satisfaire les dissidents sur leurs demandes et de les rétablir dans tous leurs droits détruits par la Diète de 1717 et les subséquentes. On objecte sur cet objet que la Prusse et la Russie ne permettront pas que ces avantages soient rendus aux dissidents dans la crainte que plusieurs de leurs sujets passent en Pologne pour y jouir de la bonté du territoire et de la douceur du Gouvern-t. Le danger de la population est moins grand pour ces deux puissances qu'il ne paraît d'abord, puisque les avantages que les dissidents obtiendront sont tous en faveur des nobles dont aucun n'avait abandonné la Pologne pour se retirer sur les terres de la Russie ou de la Prusse. Ainsi il est à présumer que les Cours de Pétersbourg et de Berlin se rendront à la demande de celle de Varsovie qui les en recompensera abondamment par les sacrifices indiqués dans mes précédentes dépêches. Voici vraisemblablement le moment où les projets de l'Impératrice et du Roi de Prusse à l'égard de la Pologne vont se découvrir.

320.

Le Duc de Praslin au Marquis de Bausset.

Versailles, le 3 Octobre 1765.

J'ai reçu en même temps, M., les dépêches que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 30 Août et le 3 de Septembre sous les N-os 20 et 21 et je n'ai pas lieu d'en inférer comme vous paraissez le soupçonner que la poste ait été retardée à Pétersbourg, parce qu'il est très ordinaire que deux lettres écrites à si peu d'intervalle de temps arrivent ensemble, et que d'ailleurs cette du 27 d'Août que vous aviez cru également retardée m'est parvenue précédemment et dans le temps où elle devait m'arriver.

Les inquiétudes que vous remarquez dans les entours de l'Impératrice, et tout ce qui vous est revenu des alarmes de cette Princesse prouvent qu'il existe quelque fermentation dangereuse. Si l'orage est

éloigné l'autorité souveraine n'aura pas de peine à le conjurer, mais il pourrait n'en être pas de même s'il y avait quelque complot formé dans l'intérieur de la cour, soit parmi les personnes attachées au Grand Duc ou parmi les gardes. C'est, M., ce que vous devez vous attacher soigneusement à découvrir quoique avec circonspection et sans risquer de questions qui pussent revenir à l'Impératrice, et lui faire imaginer que vous formez des vœux contraires à ses intérêts. Depuis que cette Princesse est sur le trône, elle n'a pas cessé d'être dans l'agitation, et l'on nous a mandé tant de fois qu'elle était menacée d'une révolution que nous lui croyons actuellement autant de bonheur que d'adresse pour y parer efficacement.

321.

Le M-is de Bausset au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 9 Octobre 1765.

Monseigneur, Un article des nouveaux règlements de l'académie des beaux-arts établit douze amateurs honoraires choisis dans la principale noblesse: M. Panin, M. Orloff, le Vice-Chancelier, M. Iwan Czerlicheff, M. Teploff et M. le Grand-Duc lui-même ont demandé par écrit les premières places. Je sais que le Général Betzkoy désirerait vivement que je suivisse leur exemple; j'eusse accepté une de ces places si on me l'eût offerte; mais quoiqu'assuré du succès, je n'ai pas osé en faire la demande formelle sans avoir reçu vos ordres à cet égard.

Je vous supplie de croire, M-gr, que je ne mets aucun amour propre dans ce projet et que je n'ai pour but que d'augmenter mon utilité pour le service du Roi en augmentant mes liaisons dans ce pays-ci.

Je n'ai pu parvenir encore à avoir la copie du nouveau traité de commerce de l'Angleterre. Je ne témoigne sur cet objet que l'indifférence qui m'est prescrite par mes instructions. Les ratifications n'arriveront qu'à la fin de ce mois. Un de ceux qui l'a signé m'a assuré en dernier lieu qu'il était conforme à l'ancien et qu'il ne contenait aucune stipulation favorable aux Anglais, ce qui me confirme dans l'idée que le nouveau ministère britannique s'est hâté de conclure ce traité pour faire éclater son patriotisme.

Le ministre d'Angleterre tient depuis quelques jours des propos qui font soupçonner que le traité d'alliance immédiate se négocie principalement à Londres.

La même obscurité continue de régner sur ce qui s'est passé dans l'intérieur de l'Empire, mais il semble que cet orage a été conjuré.

322.

Le M-is de Bausset au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 15 Octobre 1765.

Monseigneur, J'ai appris qu'on travaillait à nous débaucher deux ouvriers de la fabrique St. Gobain ¹⁾. Ils ont promis de rester douze ans en Russie et d'y former trente-deux élèves. On leur enverra dans cette semaine la réponse définitive sur les conditions qu'ils proposent. Telles qu'elles soient elles seront acceptées ici. On en sera quitte pour ne pas les remplir si dans la suite on les trouve onéreuses.

La manufacture des glaces établie ici a d'autant plus besoin d'ouvriers entendus qu'elle n'a pu produire encore une glace même médiocre.

Il y a environ cinq à six jours que l'Impératrice a travaillé avec une des personnes attachées au département des Finances pour arranger deux plans d'emprunt sur la Hollande de six millions de roubles. Cette affaire va se négocier et doit être combinée avec le reste d'une somme de 16 millions d'écus que la Russie, dit on, devait à la Hollande depuis la dernière guerre. On prétend que cet argent doit être employé à fortifier les lignes du côté des Turcs et des Tartares, aux nouvelles colonies et aux établissements que cette cour médite de faire au Kam-schatka.

Quelqu'un, que ses fonctions mettent à portée d'en être instruit, m'a assuré que l'Impératrice avait en dernier lieu voulu avancer ses lignes du côté d'Azof d'environ 50 milles d'Allemagne. La division qui les garde s'était déjà avancée dans ce dessein, mais les Tartares se sont rassemblés au nombre de quarante mille et les Russes se sont retirés, en disant qu'ils étaient venus parce qu'on leur avait dit qu'il y avait des mouvements dans cette partie là, et qu'ils avaient voulu s'en instruire par eux-mêmes. Ces notions me paraissent se concilier avec ce que M. de Vergennes m'a mandé de la force avec laquelle le Khan des Tartares avait parlé à la Porte sur les affaires de Kabarda.

Cependant ces objets là ne sont pas les seuls qui ont donné de l'inquiétude à cette Cour. Les mouvements intérieurs en étaient certainement la principale cause. Ils ont été ralentis à force d'argent mais non pas anéantis. Les différents projets que Catherine forme, et qu'Elle ne peut remplir que par ce moyen, doivent épuiser considérablement ses finances et je ne suis pas surpris de la voir recourir aux emprunts chez les étrangers.

¹⁾ Маленькое мѣстечко, близь Лаона, гдѣ была зеркальная фабрика.

Le dessein d'agrandir cet Empire ne regardait pas les seules frontières de la Turquie. L'Impératrice se proposait d'éloigner aussi celles de la Pologne. On avait en conséquence fait des préparatifs pour construire des fortifications dans cette partie. Mais la cour de Varsovie a fait de vives représentations qui ont tout arrêté. M. Zachar Czernichew, Président du Conseil de Guerre, a écrit tout de suite à M. Gleboff commandant de Kiew de suspendre ses opérations.

Cette cour a expédié hier deux courriers, l'un à Copenhague, l'autre à Stockholm. Ce double envoi a causé aux Ministres d'Espagne et d'Autriche une inquiétude qui n'est pas ordinaire; ils y ont vu un acheminement à une ligue générale dans le nord qui leur paraît dangereuse. D'autres croient qu'il est simplement question du mariage du Prince Royal de Suède avec la Princesse de Danemarck, que la Russie s'est engagée de faciliter par ses bons offices, dans un des articles secrets de son dernier traité avec la Cour de Copenhague.

Il m'est revenu que l'Impératrice commençait à se méfier de ses succès en Suède. Elle s'apercevait, dit-on, qu'ils ne sauraient être durables et que ce royaume reviendra bientôt à ses anciennes liaisons avec la France parce qu'elles lui sont plus naturelles. On m'a assuré que la Russie aurait voulu nous porter à quelque coup d'éclat, afin que la Suède abandonnée fut forcée de rester entre ses mains, elle s'en était même flattée; mais notre conduite tranquille et l'esprit de conciliation que l'Ambassadeur du Roi a employé à Stockholm persuadent cette Cour que tous ses avantages sont momentanés et précaires; Elle regrette d'avoir acheté à un très-haut prix une satisfaction passagère.

M. de Rechteren, Ministre de Hollande, en rendant compte de son arrivée et de sa réception à Pétersbourg, s'est hâté de faire le portrait des autres ministres étrangers qui y résident. Il a écrit cette lettre en clair; M. d'Osten y est peint un peu trop franchement; M. de Macartney y est taxé d'entêtement et de présomption, mais en lui accordant de l'esprit et des connaissances. J'ignore avec quelles couleurs j'y suis représenté. Vous devinerez aisément, M-gr, l'impression que cette bonne foi du ministre Hollandais a fait dans le corps diplomatique et chez les Ministres de l'Impératrice.

323.

Le Duc de Praslin au Marquis de Bausset.

Fontainebleau, le 17 Octobre 1765.

Je répons, M., aux dépêches que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire en date du 10 et 17 du mois dernier sous les N-os 22 et 23.

L'extrême circonspection du compte de Sacken envers le ministère russe, et la prière qu'il vous a faite de ne pas tant donner à connaître que les seuls intérêts de la maison de Saxe suspendaient ici la reconnaissance du roi de Pologne, ne sont pas seulement l'effet du caractère ou des idées particulières de ce ministre. Je suis persuadé que cette conduite lui est dictée par les instructions de sa cour, qui depuis dix ans est bien plus la dupe de sa déférence pour celle de Russie que de ses liaisons avec celle de Vienne.

La maison de Saxe s'est fait une habitude d'espérer toujours dans les bons offices de la cour de Pétersbourg tandis que celle-ci n'a jamais travaillé qu'à la dépouiller. Ce faux système de M. de Brühl fait aujourd'hui une des bases de la politique du Comte de Flemming. Le temps et les expériences répétées parviendront peut-être à le détromper. Au surplus, M., je n'ai rien encore à vous marquer de positif sur le renouvellement de notre correspondance avec la Pologne.

Je ne suis pas étonné que le mystère qu'on a fait au roi de Prusse de la conclusion du traité de commerce avec l'Angleterre ait blessé sensiblement l'influence qu'il croit avoir acquise exclusivement sur la politique de la cour de Russie. Il est bien certain d'ailleurs que ce prince ne saurait voir sans beaucoup de jalousie que les Anglais fassent dans le continent des alliances qui les mettent en état de moins apprécier la sienne. Les détails que vous nous donnez sur la fermentation qui s'est élevée dans les provinces éloignées de l'Empire Russe, méritent que vous suiviez avec attention le fil de ces nouvelles.

Je ne puis sur cet objet que continuer de vous recommander autant de circonspection que d'adresse dans vos recherches.

Je ferai l'usage convenable des différents renseignements que vous me donnez sur les nouveaux embaucheurs que la cour de Russie a fait partir, et nous tâcherons qu'ils ne réussissent pas mieux dans leur commission que les sieurs Ferrier, qui sont actuellement à la Bastille.

324.

Le M-is de Bausset au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 21 Octobre 1765.

Monseigneur, J'ai réservé pour cette lettre séparée de ma correspondance ordinaire quelques observations que j'ai faites sur l'intérieur de cette Cour et sur l'accroissement de sa puissance. Catherine en a formé le projet, et si l'on peut concevoir un plan aussi étendu par une partie de son exécution, celui de cette souveraine me paraît mériter

*

d'être suivi et propre à développer dans la Russie des forces dont on ne l'aurait pas cru capable.

Le plan de l'Impératrice ne tend pas à moins qu'à changer la forme entière de cet Empire. Elle a porté les premiers coups au clergé; Elle veut diminuer les forces de la noblesse et celles du militaire, en tant qu'elles peuvent être nuisibles au repos et à la sûreté du souverain. Elle veut détruire l'esclavage et former un tiers-état qui fournira les négociants et les artistes. Elle veut augmenter les revenus impériaux et mettre dans ses finances un ordre et une administration que l'on n'y connaissait pas.

M. Wolkoff, ce favori de Pierre III, qui l'instruisait, pendant qu'il n'était que Grand-Duc des secrets du Cabinet d'Elisabeth, ce M. Wolkoff qui joint à un cœur gâté un génie capable d'enfanter les projets les plus hardis, est celui qui forme et dirige les plans que l'ambitieuse Catherine saisit avec avidité et dont Elle poursuit l'exécution avec une fermeté qui étonne ses timides sujets.

On ne connaît ici d'autre revenu que celui des hommes. Une tête paie tant à son seigneur. Le seigneur paie à la couronne tant pour chacun de ses sujets. Cette dernière capitation s'appelle *padouschnaya*. Si un cerf devient industriel, sa capitation augmente *ad libitum domini*. S'il veut voyager pour les besoins de son négoce, moyennant une certaine somme il en obtient la permission de son seigneur, qui reste cependant toujours le maître de sa personne et de ses profits et il arrive souvent que le seigneur s'en empare et réduit son esclave à la nécessité de recommencer son travail.

Une telle constitution d'Etat rend les seigneurs très-puissants, mais elle rend en même temps la plus grande partie de la nation inutile; elle éteint le génie; elle étouffe l'émulation; elle renferme enfin dans un cercle étroit les moyens d'augmenter les revenus de la couronne. Catherine a senti que pour accroître sa puissance il était nécessaire qu'elle renversât ce système absurde et qu'elle élevât son trône sur l'abaissement des grands et sur la liberté et l'égalité de tous ses sujets. Cette grande opération peut rencontrer de puissants obstacles; elle creuse un précipice sous les pas de la souveraine qui l'entreprend, mais si Elle les franchit, et si son règne atteint la durée ordinaire de la vie humaine, je ne crois pas qu'il y ait lieu de douter que cet Empire ne devienne une des puissances les plus considérables de l'Europe.

C'est pour parvenir à cette réforme totale que l'Impératrice a porté les premiers coups au clergé. En lui enlevant ses biens, Elle a acquis un nombre considérable d'esclaves; on m'a assuré qu'il se monte à près d'un million. On peut évaluer chaque serf à plus d'un rouble; c'est-à-dire que les revenus impériaux ont été augmentés par cette seule opé-

ration de plus de cinq millions de notre monnaie. Le clergé Russe supporte avec peine cette réduction et saisira certainement la première occasion de s'en venger. Il est vrai que la réduction a été trop forte, si, comme on me l'a assuré, les moines des provinces n'ont pas plus de huit roubles par an pour leur nourriture et sont obligés conséquemment à demander l'aumône aux parents.

Pour tirer un plus grand profit des serfs que la couronne a acquis sur le clergé, l'Imp-*ce* a fixé leur capitation; Elle a défendu expressement à ses fermiers de l'augmenter quand même la fortune de ses paysans accroîtrait par leur industrie. Tout ce qu'ils gagneront leur deviendra propre et pour une somme légère ils acquerront une entière liberté.

L'Impératrice, sentant tout l'avantage de cet arrangement, a voulu l'étendre plus loin. Elle a proposé au Sénat un Ukase qui ordonnait que tout paysan, qui abandonnerait les terres de son seigneur pour passer sur celles de la Couronne, deviendrait libre, et jouirait des avantages que je viens de détailler. Elle offrait pour le dédommagement des seigneurs de les dispenser de fournir à la milice le même nombre d'hommes qui auraient quitté leurs terres pour passer dans celles de la couronne. Cette dépopulation des terres de la noblesse diminuerait considérablement sa considération et ses revenus; Catherine en espère même que les seigneurs seraient réduits à lui vendre leurs terres. Il entre dans son plan de les acheter et de les revendre ensuite à d'autres gentils hommes, mais en y détruisant la servitude. Chaque vente doit au souverain dix pour cent du prix. Ces doubles mutations rapporteraient à la couronne des sommes considérables, sans compter celles qui résulteraient de la capitation imposée sur des paysans libres et qui serait certainement plus forte que celle que l'on perçoit sur des esclaves. Jusqu'à présent le Sénat a rejeté cet Ukase. Le Général Panin s'oppose très-fortement à ce projet. Le Sénateur Schachoskoy, homme borné, mais que l'Impératrice caressait, n'a pas voulu donner sa voix à cet arrangement. Sa disgrâce a été la suite de sa fermeté. Il perdra peut-être sa place au Sénat et cet exemple affaiblira la fermeté des autres.

Il y a un autre Ukase que le Sénat refuse de recevoir et par lequel la quantité de sel que chaque Russe est obligé de consommer annuellement serait augmentée. L'Impératrice offre en compensation de diminuer le *padouschnaya*, mais le Sénat sent bien que cette diminution ne serait qu'éphémère et ne veut pas accepter cet arrangement. Cette résistance du Sénat est un thermomètre assuré du mécontentement des sujets et du degré d'autorité de la souveraine.

La couronne a seul droit de faire vendre les eaux de vie. Une compagnie de marchands de Moscou, soutenue de riches particuliers, les a

affermées pour quatre millions de roubles. La noblesse avait cependant la liberté d'en faire faire pour son usage dans ses terres et de les transporter dans les villes. Ce dernier droit lui servait effectivement de prétexte pour en vendre, et portait un préjudice notable aux revenus impériaux. Un Ukase vient de détruire cet abus. Le seigneur ne peut plus faire transporter les eaux de vie de ses terres dans la ville où il réside. La quantité d'eaux de vie qu'il peut faire distiller est même fixée. La noblesse est très-gênée par cette nouvelle loi et s'en plaint beaucoup. Mais le Sénat n'a pu résister sur cet objet à la volonté déterminée de sa souveraine et les revenus de la couronne ont été augmentés de 400 mille roubles.

Afin de donner à la noblesse quelques motifs de consolation pour tous les avantages qui lui ont été enlevés, l'Impératrice lui a accordé la distinction de pouvoir parvenir aux premiers grades militaires sans y rester aussi longtemps que les autres sujets.

Jusqu'à présent la décision du souverain, notifiée verbalement aux troupes, avait constaté tout avancement militaire. L'Impératrice vient d'établir que chaque grade aurait un brevet pour lequel il y a un droit d'expédition à payer. Cette ordonnance a même un effet retroactif et tous les officiers sont obligés de prendre un brevet non seulement de leur grade actuel, mais aussi de tous ceux par lesquels ils ont passé de façon qu'il en coûtera à un feldmaréchal environ trois cents roubles. L'Impératrice ne néglige aucun des moyens qui peuvent grossir son trésor.

Il est question actuellement de recruter l'armée, qui, ne l'ayant pas été depuis la guerre se trouve, dit-on, fort diminuée. Chaque seigneur est obligé de fournir un certain nombre de soldats proportionnellement au nombre de ses serfs. Plusieurs se rachètent pour de l'argent, et le souverain trouve dans ses propres esclaves de quoi compléter ses régiments. De telles recrues augmentent en même temps les forces militaires et pécuniaires de cet Empire.

Vous voyez, M-gr, que les différentes opérations de l'Impératrice tendent toutes à affaiblir la haute noblesse, à rendre la liberté aux peuples, à former un tiers-état, et à augmenter les revenus de la couronne. Depuis l'avènement de Catherine deux au trône de Russie, elle a porté ses revenus au moins à quinze millions de notre monnaie au dessus de ceux d'Elisabeth.

La masse d'argent s'accroît journellement dans cet Empire, soit par l'accroissement du commerce, ainsi que vous le verrez dans la lettre séparée que j'ai l'honneur de vous écrire sur cet objet, soit par l'exploitation des mines.

L'Impératrice donne toute son attention aux mines de Kolivan et

de Catherinbourg. Elle y envoie des hommes sûrs et intelligents. Celles de Nerczinsk, qui sont sur les frontières de la Chine, sont les plus riches que l'on connaisse dans l'univers; mais elles sont séparées de cette partie de l'Empire par des hordes de tartares qui volent et pillent les caravanes. Ceux-mêmes qui exploitent ces mines en détournent à leur profit une grande partie. L'éloignement de ces contrées a empêché jusqu'à présent d'y mettre l'ordre nécessaire. Catherine II s'en occupe; elle lève dans ces provinces des milices nationales qui, contenues par quelques régiments affidés, facilitent le transport des métaux et les moyens que le Gouvernement jugera à propos d'employer pour connaître et punir les infidélités des mineurs et de leurs chefs. Les caravanes qui apportent les productions de ces mines arrivent ordinairement à Pétersbourg en février ou en mars. On m'a assuré que celle de 1764 avait apporté en or ou en argent la somme d'un million quatre cent quarante mille roubles. Le produit des années suivantes sera certainement plus considérable.

Cette somme, jetée annuellement dans un pays dont il ne sort point d'argent par le solde du commerce, et où le paiement des douanes se fait en monnaies étrangères doit, à la fin, former une masse considérable et capable de donner du nerf à un Etat où les hommes ne manquent point.

Il est vrai que les dépenses que Catherine a faites pour placer son ancien favori sur le trône de Pologne, — pour faire taire la Porte sur cet événement, — pour troubler la diète de Suède, — et pour calmer les mouvements intérieurs de son Empire, — ces dépenses, dis-je, peuvent avoir épuisé les épargnes que cette Princesse avaient pu faire dans des temps plus tranquilles, et c'est sous ce point de vue, M-gr, que j'ai observé la situation politique de cet Empire. Je ne dis pas qu'il soit parvenu à un état de perfection. Les sciences, les arts, les hommes même en sont encore bien loin, mais le germe de tout y est. On commence à mettre chaque chose à sa place; on commence à connaître la valeur et la vraie destination des hommes. Si Pétersbourg, qui n'était qu'un marais au commencement du siècle, est aujourd'hui une des plus belles villes de l'Europe, si son port, alors l'asile de quelques pêcheurs, reçoit aujourd'hui plus de quatre cents vaisseaux, que ne peut on pas présumer des progrès que cette nation peut faire depuis que ses liaisons plus intimes avec les peuples civilisés de l'Europe, en développant son émulation, lui font partager leurs connaissances.

L'intérieur de la Cour forme un tableau assez singulier. L'Impératrice ne fait cas ni de son favori ni de son Ministre. Le peu de génie du premier, la marche lente de l'esprit du second, ne s'accordent point avec la hardiesse et l'impétuosité de leur souveraine. Ces deux person-

nages, réunis en apparence, luttent pourtant continuellement ensemble, et leurs partisans ne cessent point de s'attaquer. Mais Catherine n'ose pas se décider; Elle ne sait par qui remplacer M. Panin dans le ministère. Elle craint de mécontenter en lui le Gouverneur du Grand-Duc et le frère du Général Panin, le plus hardi de ses sujets. Elle craint de donner aux mécontents présents un chef qui leur manque et qui rendrait une révolution immanquable. On a déjà proposé plusieurs fois à ce Ministre de placer son jeune élève sur le trône et d'établir pendant sa minorité un conseil de régence dont il serait le Président. M. Panin a craint le poids de la besogne et les suites qu'elle pourrait avoir. Sa timidité plus que sa fidélité lui a fait rejeter ces propositions qu'il pourrait pourtant accepter s'il se voyait enlever le timon des affaires.

L'anecdote suivante vous fera connaître, M-gr, la hardiesse et la fermeté du Général Panin. L'Impératrice a voulu après le camp le décorer du cordon de S-t André, mais Elle le donnait en même temps à un autre Général peu estimé, parent ou créature de M. Orloff. Le Général Panin a refusé d'être chevalier de la même promotion que ce Général. Il a dit qu'il avait eu le cordon de St. Alexandre après une bataille contre le Roi de Prusse, et qu'il s'en croyait plus honoré que de celui de St. André qu'il ne devrait qu'à une comédie. Il s'est obstiné à n'avoir pas un pareil collègue, et l'Impératrice n'a pas osé le donner ni à l'un ni à l'autre.

L'Impératrice caresse beaucoup l'ex-chancelier Woronzoff, mais je ne croirai jamais que ce soit pour le rappeler. Elle veut amuser non pas ce Ministre qui est un homme faible, mais soutenu par sa famille, et surtout son frère le Sénateur Woronzoff, père de la fameuse freylein et de la princesse Daschkoff, homme méchant et dangereux.

Le Vice-Chancelier se présente aussi pour remplacer M. Panin qui ne l'aime pas et qui le traite en écolier. M. de Galitzin ne manque pas d'esprit; je ne sais pas s'il a tout ce qui est nécessaire pour remplir une première place. Son extérieur est agréable, il a beaucoup de politesse, mais plus encore de fausseté.

L'incapacité du favori est telle qu'il n'ose pas même penser qu'il pourrait manquer à la parole qu'il a donnée de ne pas se mêler des affaires; il ne se mêle que de faire avancer quelques officiers des gardes et de donner quelques voyevodies dans les provinces dépeuplées de cet Empire; il aime la chasse; depuis qu'il a des terres on lui a dit qu'un homme d'Etat devait s'occuper d'agriculture et en effet il ne parle plus que d'économie rurale. Ces deux goûts, vrais ou factices, servent de moyens à ses ennemis pour l'éloigner fréquemment de l'Impératrice et faire perdre insensiblement à cette Princesse l'habitude de le voir journellement. Je me suis aperçu que les Généraux Czernicheff et Panin

s'entendaient ensemble pour l'entraîner successivement hors de Pétersbourg; je suis convaincu que l'Impératrice n'en est pas fâchée. M. Orloff l'ennuie plus souvent qu'il ne l'amuse. Les ressources de son esprit ne suffisent ni pour excuser ni pour remplacer le danger de ses fréquentes infidélités. Il ne serait certainement pas bien difficile, M-gr, de détruire le crédit de ce favori dans le cœur de sa souveraine, si elle ne croyait pas sa sûreté annexée à l'attachement des Orloff et au respect qu'on a pour la faveur dont il jouissent.

On m'a confié que M. Orloff avait un rival dans la personne d'un nouveau parvenu, le P-ce Wiasemsky. L'Impératrice l'a chargé de remplacer au Sénat le Procureur Général Gléboff, que quelques affaires particulières ont fait suspendre de ses fonctions; c'est une des places les plus importantes de l'Empire; celui qui en est revêtu est au Sénat l'œil et l'organe du souverain. A cette dignité éminente est joint le cordon de Pologne et un présent de 60 mille roubles. Ce M. Wiasemsky était pendant la guerre quartier maître de l'armée russe. Ses talents connus ne méritent pas d'aussi grandes distinctions, aussi l'on peut avec quelque fondement soupçonner le cœur de la souveraine d'y avoir eu part. Ces soupçons semblent être confirmés par la jalousie que M. Orloff a témoignée. Les jalousies sont toujours marquées par ses absences et, depuis la dernière qu'il a faite, on a observé que Wiasemsky n'était plus si assidu auprès de l'Impératrice et qu'il était plus rarement invité à sa table. Cette anecdote est très-secrète et je pense que peu de personnes en son instruites.

J'ai cherché, M-gr, à connaître le caractère, l'éducation et les penchants du Grand-Duc. Ce jeune prince est instruit de la mort funeste du Czar son père. On l'a suspris pleurant amèrement et il a répondu aux questions qu'on lui a faites sur la cause de sa douleur qu'il pleurerait son père. Il a fait à son tour des questions qui ont fort embarrassé ceux à qui elles étaient adressées. Celui qu'on a soupçonné de l'avoir instruit de ce funeste événement a disparu.

Le Grand-Duc est hardi, méchant, dur et impétueux. Ceux qui flattent son portrait disent qu'il est vif; mais son vrai caractère m'a été dépeint par des personnes qui connaissent son intérieur. Ce prince n'aime pas M. Panin. Les affaires dont ce Ministre est chargé retardent quelquefois le dîner du Grand-Duc qui en montre beaucoup d'humeur. *Pourquoi me faire attendre*, dit-il, *je ne suis pas Ministre moi, chacun aura son tour*. Effectivement M. Panin ne cherche pas assez à amuser ce jeune Prince. M., d'Osterwald, son Sous-Gouverneur, n'ose pas trop agir sans les ordres de son supérieur. Il craint d'être soupçonné d'ambition. Parmi les gentilshommes attachés au Grand-Duc il n'y a que le Prince Bariatinsky qui soit assidu. C'est un honnête homme, mais borné. Ainsi

ce Prince est presque toujours abandonné à ses valets de chambre, dont deux sont allemands, un Ukrainien et l'autre Kalmouque. Cette compagnie n'est pas trop faite pour éclairer l'esprit du Grand-Duc ni pour adoucir ses mœurs.

J'ai cru m'apercevoir, M-gr, que M. d'Osterwald, le Prince Bariatinsky et quelques autres cavaliers de la jeune cour me faisaient des avances que j'ai fait de ne pas remarquer. J'agirai toujours sur ce chapitre avec la plus grande circonspection. Quoi qu'il en soit, il n'y a pas ce me semble lieu de douter que la majorité du Grand-Duc ne soit une des époques les plus remarquables des fastes de cet Empire. Il paraît que le clergé et la noblesse l'attendent avec la plus grande impatience pour pouvoir faire éclater tout leur mécontentement.

325.

Le M-is de Bausset au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 21 Octobre 1765.

Quelque temps avant mon départ pour la Russie, j'eus l'honneur de vous présenter un mémoire sur l'avantage que la France pouvait retirer d'un commerce direct avec ce pays. Ce n'était alors que l'extrait des différentes lectures et le précis des réflexions générales que j'avais faites sur cet objet intéressant. Je puis vous présenter aujourd'hui des observations locales qui, éclairées par celles de quelques négociants instruits, offrent des idées plus distinctes et des conséquences plus pratiques.

Vous y verrez: 1-^o les avantages réels de ce commerce, 2-^o les moyens de les obtenir et ceux de les conserver.

D'après une appréciation générale, qu'on peut croire exacte, puisqu'elle est faite par des négociants très-instruits, le commerce actif et passif que nous faisons dans le seul port de Pétersbourg demande près de soixante vaisseaux. Le frêt de celui du capitaine français, nommé Berneval, qui est venu cette année et les profits des propriétaires ont été à 35.000 livres; il me l'a dit lui-même. En prenant un prix moyen de 15.000 livres pour chaque bâtiment grand ou petit, qui viendrait de France à Pétersbourg, on aurait une somme de 90.000 livres que l'industrie des étrangers nous a enlevée jusqu'ici.

Cet objet serait bien plus frappant si, étendant nos observations sur les différentes échelles de la Baltique, nous découvriions que notre commerce y occupe près de 400 vaisseaux. Le frêt et les profits calculés sur la supposition précédente produirait une somme de plus de 6 millions.

Cette perte énorme se trouve nécessairement jointe à celle des profits de commission sur nos ventes et nos achats. Il n'est guère possible de l'apprécier au juste pour Pétersbourg, bien moins encore pour tous les ports de la Baltique; et on peut croire que ces droits de commission joints au désavantage du change qui résulte de ces pertes réunies forment une somme considérable, qui répandrait la richesse dans le royaume si elle y était conservée chaque année.

A ces avantages pécuniaires permettez moi d'en ajouter d'autres d'une espèce différente et qui ne sont pas moins importants. C'est la fidélité et le secret des commissions.

Il est certain qu'à ces deux égards on doit compter sur les français beaucoup plus que sur les étrangers pour ce qui est de la fidélité. Le désir de retourner dans leur patrie qui ne les abandonne jamais leur inspire une exactitude dont ils espèrent recueillir un fruit précieux qui est l'estime de leurs concitoyens. Quant au secret qui regarde les circonstances où l'Etat est obligé de redoubler ses approvisionnements sans qu'on en soit instruit, il n'est pas douteux qu'il y a moins d'inconvénient à donner ces commissions délicates aux français qu'à des Anglais, dont le premier soin est d'avertir leur ministère du moindre changement qu'ils aperçoivent.

Un autre objet qui mérite une grande attention, c'est le nombre des matelots que le commerce de Pétersbourg formerait pour la marine du Roi. Il en occuperait au moins 7 ou 800. Celui de toute la Baltique irait à 4 ou 5.000. On peut assurer de plus que cette navigation est une des meilleures écoles pour eux. Le peu d'étendue de cette mer, la variété fréquente des vents, y obligent à une multiplicité de manœuvres difficiles qui les perfectionneront dans la connaissance et dans la pratique de leur art.

D'un autre côté ne serait-il pas essentiel d'être en état de maintenir la considération et la prépondérance que le Roi a toujours eues dans le Nord contre les efforts que la Russie et l'Angleterre font de concert pour la diminuer.

Le commerce, en conduisant nos vaisseaux marchands dans la Baltique, formerait des pilotes et des matelots utiles pour les vaisseaux du Roi s'il était obligé de montrer son pavillon dans cette mer et d'en imposer de la sorte aux puissances du Nord.

Mais ce commerce produirait un bien plus réel encore en prévenant cette nécessité qui est toujours fâcheuse. Ces puissances voyant nos marchands aborder fréquemment dans leurs ports, y augmenter la concurrence et leur procurer des avantages considérables, auront pour la France les mêmes ménagements qu'elles ont eus jusqu'ici pour les Anglais. Notre amitié leur sera précieuse parcequ'elles la trouveront utile.

C'est le fondement de toutes les liaisons de la Russie avec l'Angleterre. Lorsqu'on parle ici du tort qu'on s'y fait en n'accordant point à toutes les nations la même faveur qu'on accorde aux anglais, lorsqu'on représente qu'ils n'ont qu'une certaine consommation qui leur soit propre, qu'ils transportent l'excédent dans les ports de France, d'Espagne ou d'Italie, que sous leur nom ils font le commerce de ces nations, qu'il serait plus avantageux pour la Russie que chacune vint chercher elle-même les productions nécessaires à sa consommation et que pour les y encourager il faudrait les traiter toutes également. Quand ces nations viendront dans nos ports, disent les Russes, nous pourrions songer à cette égalité; mais jusqu'à ce moment il est de notre intérêt de favoriser celle qui exporte le plus, et le dépouillement de nos douanes nous montre que c'est la nation anglaise.

Aussi voit-on chaque année les Anglais se procurer ce dépouillement et le produire partout pour entretenir la fausse idée qu'ils ont eu l'adresse de donner que sans leur commerce la Russie ne saurait se délivrer du superflu de ses productions. Je ne suis point surpris du crédit qu'ont acquis ces préjugés accrédités par l'intrigue, l'argent et les circonstances. Je viens d'apprendre que dans le seul port de Pétersbourg il était venu l'année dernière 180 vaisseaux anglais et 240 cette année-ci.

Il me reste à vous exposer les moyens d'obtenir et de conserver les avantages que le commerce de ce pays peut nous procurer.

Le premier, et l'unique moyen auquel tous les autres se rapportent, est d'encourager nos négociants à former des établissements de maisons françaises à Pétersbourg auxquelles ils commettront leurs ventes et leurs achats. Je sens bien qu'il y aura des préjugés à vaincre pour les y déterminer, mais l'objet me paraît si important pour eux et pour l'Etat que je crois qu'on ne doit épargner ni soins ni peines pour détruire ces préjugés.

Il y en a un en particulier qui m'a paru assez généralement répandu: c'est que le frêt des vaisseaux français est plus cher que celui des autres nations. On voit cependant par les comptes du S-r Raimbert, chargé d'une partie des approvisionnements de la marine du Roi, qu'il n'a pas payé plus cher le vaisseau de Berneval que les Hollandais. Il a même été obligé de payer 6 livres de plus par tonneau pour deux vaisseaux de cette dernière nation. Il serait à désirer que ce fait fût connu dans nos ports, afin que les négociants fussent instruits que les circonstances et quelque économie peuvent mettre notre frêt au pair de celui des étrangers.

Mais il est un autre préjugé plus important à détruire, c'est celui qui résulte du défaut du traité de commerce. Jamais nos négociants ne se risqueront de former des établissements dans ce pays s'ils ne les

voient protégés par un traité dont les conditions les tranquillisent sur le succès et les suites de pareils établissements.

Ce traité me paraît plus nécessaire depuis le renouvellement de celui des anglais. Cet événement confirmera nos négociants dans la défiance que le premier leur avait inspiré. On aurait beau leur représenter que ni l'un ni l'autre ne doivent les décourager, ils ne pourront jamais se persuader que les anglais se soient contentés des conditions du précédent dans les circonstances où ils pouvaient tout attendre de cette Cour, si l'avantage de ces conditions n'avait pas suffi pour l'emporter sur toutes les nations qui voulaient entrer en concurrence avec eux. En conséquence nos négociants continueront de s'adresser aux étrangers pour toutes les commissions, et laisseront ainsi entre leurs mains des bénéfices qui seraient naturellement dévolus aux français.

Ce traité était sur le point d'être conclu du temps de M. de Breteuil; la mort de l'Impératrice Elisabeth a tout dérangé. Les circonstances politiques, où cette Cour se trouve actuellement avec celle de Londres, pourraient bien apporter quelques difficultés pour reprendre cette négociation ou du moins pour la terminer.

Cependant M. Panin, me parlant un jour de la commission donnée au S-r Raimbert pour les chanvres de la marine, me dit avec un air de satisfaction que c'était un bon acheminement pour la conclusion d'un traité de commerce, mais qu'il fallait auparavant étendre nos opérations aux différentes branches qu'il offre dans ce pays-ci et y établir plusieurs maisons françaises pour cet effet; par exemple, dit-il, „pourquoi ne pas „faire à Archangel la provision des salaisons pour votre marine“? Il ajouta que l'avantage serait mutuel puisque cela fournirait une occasion d'augmenter la consommation du sel de France qui est absolument nécessaire pour la bonté de ces salaisons.

J'observerai là dessus que s'il était question de cette branche de commerce je croirais qu'il y aurait plus d'avantage à l'établir à Riga soit parce que les bœufs qui y viennent d'Ukraine seraient à meilleur marché, soit parce que cette branche réunie au commerce qu'on fait dans ce port donnerait à nos opérations plus de masse et de consistance.

Je reviens à M. Panin. Je crus entrevoir dans sa conversation un dessein qui le rapprocherait assez de notre objet. Ce serait d'établir un commerce direct des vaisseaux Russes dans nos ports. Ces vues présentent d'abord un avantage considérable pour ce pays et doivent le séduire. Il serait heureux pour nous que ce Ministre s'y livrât entièrement. En stipulant avec cette nation des conditions réciproquement égales l'avantage réel serait constamment pour la nôtre. L'activité et l'intelligence de nos négociants l'emporteraient certainement toujours sur la paresse et l'ignorance Russe.

Mes conjectures sur le dessein d'un commerce direct sont confirmées par la tentative qui fut faite ici l'année passée d'envoyer dans les ports d'Italie une frégate chargée des productions du pays. Ce premier essai n'a pas réussi et la compagnie a beaucoup perdu, malgré les avantages et les facilités que le Gouvernement lui procurait. Cependant on se propose de renouveler cette opération et de faire partir au printemps une seconde frégate. Les Anglais qui craignent toujours que cette branche de richesse ne leur échappe ont été très-inquiets. J'ai su que ceux qui sont établis à Dantzic ont témoigné leurs alarmes à M. le Chevalier Macartney lors de son passage par cette ville; il leur a répondu qu'avant son départ de Londres il avait assisté à plusieurs conférences de la compagnie du Nord; que cet objet y avait été pris en considération, qu'on n'en craignait nullement les suites et que les Russes seraient bientôt découragés. Les Anglais ne négligent rien pour cet effet; ils n'ont point voulu assurer la frégate qu'on prétend avoir été depuis assurée à Paris, et ils se sont accordés dans tous les ports où elle a paru pour faire tomber le prix de sa cargaison, même en perdant sur leurs propres marchandises.

Je vous prierai à cet égard de vouloir bien me faire communiquer les rapports que nos Consuls à Cadix, Livourne et autres ports où la frégate Russe a touché doivent avoir faits sur ces opérations.

Ces connaissances me seraient très-utiles soit dans les conversations que je puis avoir avec les ministres Russes sur cet objet, soit dans la négociation d'un traité de commerce si vous m'ordonnez de l'entamer.

Quoiqu'il en soit, si mes conjectures ont deviné les intentions de M. Panin, il est à présumer qu'il ne serait pas éloigné d'un traité de commerce qui certainement encouragerait beaucoup nos négociants; mais si je me suis trompé on peut les instruire à la longue que leur découragement est mal fondé et que la faveur des Anglais n'a obtenu aucun avantage capable de détourner les Français d'un commerce direct en Russie. On peut ainsi porter nos négociants à prendre confiance aux maisons françaises établies à Pétersbourg et les déterminer à leur donner la préférence qu'ils accorderaient aux maisons anglaises ou hollandaises, qui étaient chargées de leurs commissions. Si celles que le ministère de la marine a données cette année au S-r Raimbert lui sont continuées, elles peuvent procurer à sa maison un crédit négociable. De ce crédit naîtra la confiance des négociants français. Leurs envois en seront la suite; l'intelligence et la probité du S-r Raimbert lui gagneront une confiance plus grande encore. La consistance de cette maison augmentant sensiblement, elle se divisera en d'autres qui dans la suite se subdiviseront encore et présenteront enfin au ministère Russe un objet

assez sensible et assez important pour lui inspirer des ménagements utiles à notre nation et peut-être des préférences sur nos rivaux.

Tels ont été dans cet Empire les commencements et les progrès des Anglais; ils craignent déjà les suites des opérations dont le S-r Raimbert a été chargé cette année; ils ont tâché de les prévenir en discréditant ses opérations. Pour cet effet ils se sont réunis à faire leurs provisions plus tard que lui, espérant les avoir à meilleur marché et donner par cette comparaison une mauvaise idée de son intelligence ou de sa probité. Heureusement des vents favorables ont amené tout à la fois une grande quantité de vaisseaux qui, augmentant la concurrence, ont fait monter le chanvre à près de trois roubles au dessus du prix auquel Raimbert l'avait acheté. Les achats accumulés et pressés par les circonstances ont augmenté le besoin de l'argent, et, ce qui ne s'était pas vu de longtemps, le change a été même au dessus du pair.

Cette différence sera démontrée par la comparaison des comptes du S-r Hopp et du S-r Raimbert à moins que le premier ne consente à perdre cette année dans l'espérance de se dédommager de son sacrifice en conservant les commissions qu'il a eues jusqu'ici. Je fais ces remarques parce qu'il y a des soupçons assez fondés à ce sujet.

Cette première expédition a fait déjà une heureuse impression sur les marchands russes; ils lui ont attribué l'augmentation du prix des chanvres et celle du change. Plusieurs se sont empressés de proposer au S-r Raimbert de nouvelles opérations de commerce; il ne faudrait que trois ou quatre négociants accredités comme lui pour nous en assurer tous les avantages. J'ajoute que ce serait le seul moyen de les conserver en remédiant à la manière dont le commerce s'est fait ici jusqu'à présent et dont je crois devoir vous instruire.

Presque tous nos marchands n'ont été jusqu'ici que des faiseurs de contrebande; ce sont des français sans aucun fonds qui se procurent de petits envois sur lesquels ils doublent leur argent s'ils réussissent à frauder les douanes.

Comme cela est généralement connu, il en résulte d'un côté beaucoup d'indisposition dans le Ministère contre notre commerce, et de l'autre il arrive que plusieurs de ces marchands sont surpris, que leurs biens sont entièrement confisqués, et qu'alors, étant dant l'impossibilité de s'acquitter envers leurs correspondants de Paris, ceux-ci sont réellement punis de la faute des autres. Ces malheureux n'osant plus retourner en France restent en Russie d'où il résulte une double perte pour le royaume des hommes et de l'argent.

J'ai eu la douleur cette année de voir des confiscations pour plus de 800.000 livres. Si quelque chose pouvait me consoler, c'est que parmi les coupables s'est trouvé le génevois Pictet que vous connaissez

pour être l'odieux auteur du projet des colonies qu'il fait rassembler par des suppôts répandus dans toute l'Europe. Depuis sa détention on a découvert qu'il dirigeait depuis deux ans une contrebande immense. On ignore quel sera son sort; mais il sera peu rigoureux si on se contente, comme on le dit, de l'envoyer en Sibérie avec les malheureux qu'il a séduits.

Le capitaine Berneval est arrivé dans le temps où l'on faisait toutes ces découvertes. Des lettres interceptées avaient prévenu qu'il apportait quelques effets de contrebande; il en a été averti avant son arrivée à Cronstadt; en conséquence il s'est mis en règle en faisant sa déclaration exacte aux douanes de Pétersbourg où elle a été reçue. Comme il se disposait à partir un Directeur de la Douane l'accuse d'avoir voulu faire la contrebande puisqu'il n'avait pas fait sa déclaration à Cronstadt; il est cité et condamné à payer 3.500 roubles. Comme il y avait lieu de croire que l'objet du Directeur de la Douane, entièrement vendu aux Anglais, était de retenir ce capitaine pendant l'hiver pour lui faire consommer ses profits, dégouter les propriétaires de le renvoyer et nuire à l'expédition de Raimbert, celui-ci a déposé cette somme et le capitaine est parti. L'affaire n'est point encore jugée définitivement et j'attends l'occasion d'en parler à M. Panin.

Ces aventures sont très-désagréables et font un mauvais effet contre notre nation d'autant plus qu'elle est presque la seule qu'on surprenne en contravention. Ne serait-il pas possible de les prévenir en ordonnant aux syndics des marchands et des autres corps, d'avertir leurs communautés de ne rien envoyer dans ce pays qu'à des négociants bien et solidement établis? D'un autre côté on pourrait enjoindre à nos capitaines des vaisseaux de marchands de se conformer dans la fidélité et la forme de leurs déclarations aux lois de la Russie, sous peine d'être punis à leur retour si l'on reçoit la moindre plainte à cet égard. Par ces précautions on prévendrait cette contrebande qui ruine et deshonore ici notre commerce.

Voilà tout ce que j'avais à vous mander sur cet objet important. Les avantages en sont réels. En gagnant le prix du frêt, les profits de la seconde main, les droits de commission, l'avantage du change, on conserve à la France au moins 6 millions par an. Outre ces avantages pécuniaires on s'assure de la fidélité des commissions et de leur secret dans les circonstances où il est trop important pour l'attendre des commissionnaires pris parmi les Russes.

On forme des matelots, des pilotes utiles dans tous les cas et nécessaires dans celui où le Roi serait obligé d'en imposer aux puissances du Nord. Enfin ce commerce nous donnerait une considération d'autant

plus importante qu'elle diminuerait celle de nos rivaux et leur ôterait une partie de l'aliment qui nourrit leur force et accroît leur puissance.

Les moyens d'obtenir tous ces avantages paraissent aisés. Il ne s'agit que d'encourager nos négociants à former des établissements à Pétersbourg, de détruire les préjugés qui les en empêchent, de négocier un traité et de donner entièrement aux français toutes les provisions de la marine après qu'on aura vu la manière dont le S. Raimbert s'en est acquitté; par là notre commerce s'établira sur les principes les plus solides et les plus honnêtes.

J'avoue que ces considérations réunies m'ont fait une vive impression, et si mon zèle ne me séduit point, j'ose espérer d'avance que le simple exposé que je vous en fais, vous engagera à remettre entre les mains des français un branche de commerce qui leur appartient naturellement et qui doit leur procurer trop d'avantages pour les négliger.

326.

Le M-is de Bausset au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 26 Octobre 1765.

Monseigneur, M. de Macartney a reçu depuis deux jours un courrier qui lui a porté vraisemblablement les ratifications du traité de commerce qu'il a signé. Il est probable qu'il sera publié après leurs échanges.

J'ai déjà eu l'honneur de vous mander que les principales négociations entre les cours de Pétersbourg, de Berlin et de Varsovie se traitent entre les souverains mêmes. L'Impératrice y admet d'autant moins ses ministres qu'ils ne sont pas absolument du même avis qu'Elle à ce sujet. Il est conséquemment très-difficile de dévoiler ici le but de ces puissances, surtout n'y ayant auprès des Rois de Prusse et de Pologne aucun Ministre français avec lesquels je puisse combiner certaines petites circonstances qui jettent souvent de la lumière sur les objets les plus importants, cependant je tâche, M-gr, de ne pas les perdre de vue. Je crois avoir observé un grand froid entre M. Macartney et M. de Solms surtout depuis la signature du traité de commerce. L'on m'a assuré que S. M. Prussienne a été piquée de ce qu'il avait été signé sans qu'on lui eût communiqué sa teneur en entier, et que ce monarque a fait à M. Panin des reproches très-vifs de ce qu'il s'était contenté d'en donner connaissance à son ministre sans lui laisser le temps d'envoyer un courrier à Berlin. Ces plaintes, ajoute-t-on, ont rendu M. Panin plus anglais que prussien. Il paraît que ces deux puissances luttent ensemble pour

gagner ici la principale influence. Je pense que celle de la Prusse est encore la prépondérante, mais ce système pourrait changer. L'orgueil de l'Impératrice et la hauteur du Roi de Prusse les brouilleront infailliblement si leurs intérêts manquent un jour de point de réunion. Cela arriverait si le Roi de Pologne parvenait à rapprocher la cour de Pétersbourg de celle de Vienne, comme il semble que c'est son projet.

Vous savez, M-gr, que l'amitié de la Russie a toujours été le but de la politique la plus chérie de la maison d'Autriche. Son ministre faisait depuis quelque temps toutes sortes de démarches à cette fin. Il recherchait beaucoup M. de Saldern et tâchait de le gagner en lui promettant la dignité de Comte de l'Empire. Il me semble que depuis la mort de l'Empereur François 1-er ce projet est suivi avec un peu moins d'activité par le Prince Lobkowitz. Les soins, les sollicitations du Roi de Pologne lui avaient procuré quelques faveurs, mais elles n'avaient pas encore changé la façon de penser de l'Impératrice sur le mérite d'une alliance avec la maison d'Autriche. J'ai su, M-gr, qu'il y a peu de jours cette Princesse disait à M. Panin qu'on ne pouvait pas compter sur la fidélité de la Cour de Vienne et lui détaillait combien de fois elle en avait manqué à ses alliés depuis l'année 1620. Un des moyens dont le Prince Lobkowitz se servait pour flatter l'Impératrice et pour la gagner était de l'assurer que sa Cour avait été bien éloignée de s'opposer à l'élection du comte de Poniatowski, que ses liaisons avec la France l'avaient obligée à se tenir dans la réserve à cet égard; mais il faisait observer en même temps que l'inaction de la cour de Vienne avait été plus favorable à cette élection qu'un intérêt public et avoué, lequel aurait peut-être augmenté l'inquiétude de la Porte.

Je sais M-gr, qu'il y a beaucoup de mécontentement en Pologne; je ne doute pas, M-gr, que l'affaire des dissidents et celle des limites ne l'augmentent, mais à quelle Puissance voisine les mécontents pourront-ils adresser leur réclamation? L'état de faiblesse et d'engourdissement des Turcs, ce que je viens d'avoir l'honneur de vous rapporter du langage des Autrichiens, ne laissent pas, ce me semble, aux Polonais mécontents l'espoir d'un secours bien effectif.

327.

Le Duc de Praslin au M-is de Bausset.

Fontainebleau, le 2 Novembre 1765.

J'ai reçu, M., la dépêche que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 24 Septembre sous le N^o 24, ainsi que la note du ministère russe au sujet de la prétendue omission du titre impérial dans la lettre de créance que vous avez remise de la part du roi à l'Impératrice.

Je ne puis que vous répéter à cette occasion ce que je vous ai marqué précédemment et notamment par ma lettre du 30 Juin, savoir qu'il suffit, suivant nos protocoles, de placer les titres des souverains dans la suscription des lettres qu'on leur adresse, que la répétition de ces titres dans le corps de la lettre est parfaitement inutile, qu'on peut l'avoir quelquefois ou ne l'avoir pas fait, parce que rien n'est plus indifférent, et qu'enfin notre intention n'a certainement pas été de refuser à la souveraine de Russie le titre d'Impératrice. Pour démontrer plus sensiblement ce que j'avance à cet égard, je vous envoie ci-joint la note de plusieurs lettres du roi à l'Impératrice Elisabeth dont le protocole est absolument conforme à celui qui a été observé dans votre lettre de créance. Il ne tiendra qu'au vice-chancelier de s'en convaincre en se faisant représenter toutes ces lettres.

Nous espérons donc, M., que les ministres russes voudront bien ne plus parler de cette affaire et qu'ils sentiront que la suscription des lettres que les souverains s'écrivent renfermant le vrai protocole des titres qu'ils s'accordent réciproquement, le cours de la lettre est absolument égal.

Au surplus, nous ne présumons pas que l'Impératrice de Russie prétende qu'on lui écrive dans un style différent de celui qu'on emploie avec l'Empereur des Romains.

Je m'étais expliqué dans ce sens avec M. le prince Galitzin, et je pensais qu'il en aurait rendu compte à sa cour de manière à tranquilliser ses inquiétudes.

Je sens parfaitement, M., qu'il n'est pas aisé de percer le secret du cabinet russe pour être instruit de l'état des négociations de cette puissance avec l'Angleterre, et je crois dans le fond qu'il n'en existe guère si l'Impératrice veut obtenir des subsides pendant la paix.

Vous faites très bien d'entretenir une correspondance suivie avec le ministre de S. M. à Londres, afin de le mettre en état de découvrir plus sûrement ce qui pourrait être traité sur cet objet.

328.

Le M-is Bausset au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 3 Novembre 1765.

Dans le mémoire que je vous ai envoyé par le S-r Raimbert sur le commerce de ce pays, je n'ai point fait mention des privilèges nouvellement accordés à un négociant anglais et qui cependant méritent attention soit parce qu'ils confirment mes remarques sur l'influence dont sa nation jouit ici, soit parce que ces privilèges sont si considérables

*

qu'ils le rendent presque entièrement maître d'une grande partie du commerce.

Ce négociant s'appelle Gomm; il est établi à Pétersbourg depuis environ 15 ans. Ses talents ont d'abord été mis en œuvre par le c-te Pierre Schouwaloff, qui lui revendait à prix comptant les privilèges exclusifs qu'il avait obtenus successivement de l'Impératrice Elisabeth, comme le commerce des viandes salées, celui de la pêche d'Archangel, de l'huile de poisson, et enfin celui des bois de mât, de constructions et de sapins en planches depuis Kola et Archangel jusqu'au lac Onéga.

Ces entreprises immenses demandaient des avances proportionnées. Les fonds du S-r Gomm et de ses associés étaient épuisés avant la rentrée des retours qui dans les commencements étaient fort lents; il se vit au moment d'être forcé à tout abandonner; mais M. Schouwaloff, qui ne voulait pas perdre un homme si utile à ses propres intérêts, engagea la couronne à lui prêter la somme de 300 mille roubles en argent au bout de 16 ans.

La forme et les conditions de ce prêt était un projet du Ministre lui-même qui, dans ces circonstances, avait haussé le prix du cuivre monnayé de 8 à 32 roubles le poud, croyant que la même somme rendue en argent, procurerait à la couronne dans l'intervalle de 16 ans un profit réel de 3 cents pour cent avec l'augmentation de l'espèce.

Les avantages des privilèges exclusifs dont il est question surpassaient de beaucoup ces profits, et le S-r Gomm ne balançait pas de prendre les trois cent mille roubles à de pareilles conditions. Depuis ce moment il a prodigieusement étendu ses opérations en particulier sur l'article des bois de constructions. Il a établi des chantiers à Kola, à Archangel et sur les bords du lac Onéga, où il fait construire des vaisseaux marchands de 3, 4 et 500 tonneaux; il en a expédié une douzaine l'année dernière et autant celle-ci. Outre les profits qu'il fait sur les matériaux, qui ne lui coûtent rien et la main d'œuvre qui est peu de chose, il gagne considérablement sur les productions du pays qu'il exporte sur ces mêmes vaisseaux.

Mais l'objet le plus important est le titre de banquier de la Cour qu'il vient d'obtenir avec le privilège singulier d'emporter la préférence dans tous les marchés des marchandises de la couronne qu'il peut prendre sur le pied du plus offrant et dernier enchérissant.

La faveur du C-te Orloff a fait partager à un Livonien, nommé Kertz, le titre de banquier et le dernier privilège accordé au S-r Gomm.

Ces deux hommes sont certainement les maîtres du change de cette place par les différentes opérations de ce genre qu'ils sont à même de faire continuellement.

En second lieu ils peuvent en vertu du privilège de préférence enlever aux autres négociants toutes les affaires de la couronne.

Enfin les fonds considérables que la banque et les profits accumulés vont faire passer dans leurs mains, vont leur donner la facilité d'acheter d'avance une grande partie des productions du pays. Par cette opération très-avantageuse, ils envahiront insensiblement tout le commerce et y exerceront un monopole insoutenable, si les autres nations ne prennent des moyens efficaces pour prévenir cet abus. Les anglais seront eux-mêmes les victimes des privilèges singuliers que le S-r Gomm a obtenus de l'ignorance des Russes en cette partie.

Je découvre chaque jour de nouvelles preuves de la nécessité d'employer, pour l'avantage de notre commerce, les moyens exposés dans mon mémoire.

329.

Note de M. Rossignol, Consul de France à Pétersbourg, pour celui qui est chargé de la correspondance secrète du Roi à Paris ¹⁾.

Pétersbourg, le 4 Novembre 1765.

Je n'eusse différé à avoir l'honneur d'écrire à Sa Majesté peu après mon arrivée en ce pays-ci si je n'avais par cru prudent de m'en abstenir principalement pour cacher le secret de ma correspondance. Il m'a paru essentiel de ménager le caractère naturellement défiant et soupçonneux du M-is de Bausset, surtout pendant le temps que je serai logé chez lui. Ce Ministre, qui m'a épié de très près, ne m'a que trop prouvé, par les dehors de franchise et d'ouverture qu'il a affecté de me témoigner d'abord et par les propos qu'il m'a lâchés sur la confiance, que les ministres de Sa Majesté avait en mes connaissances des affaires du Nord, qu'il connaît que je pourrais bien être chargé de correspondre avec eux sur cet objet. Je n'ai rien omis pour détruire en tout ces impressions, qui sûrement lui ont été inspirées d'avance, et que j'eusse augmentées et autorisées s'il m'avait vu occupé d'un travail, dont il n'aurait pas pu pénétrer l'objet, et auquel celui du commerce n'aurait pas suffi pour lui en imposer. J'ai soutenu mes propos par une conduite passive et désœuvrée en apparence; je n'ai traité avec lui que des matières de commerce comme étant les suites de mon ressort et je ne parle des affaires politiques que vaguement sans paraître y mettre de l'intérêt, mais dans le sens des instructions secrètes qui m'ont été remises; c'est pour-

¹⁾ Le Comte de Broglie ou M. Tercier.

quoi je cherche à dissiper les soupçons que M. de Bausset m'a paru avoir formés contre moi, et avec du temps et avec de la patience je pourrai peut-être parvenir à mon but.

330.

Le Consul Rossignol au Roi.

Pétersbourg, le 4 Novembre 1765.

C'est en conformité des ordres particuliers, dont il a plu à Votre Majesté de m'honorer, et pour répondre à la confiance qu'Elle daigne m'accorder, que je prends la liberté de lui rendre compte de ce qui m'est parvenu jusqu'à présent à ma connaissance en ce pays-ci. Les mouvements qui ont été excités en Ukraine et dont on parlait lors de mon arrivée n'ont eu aucune suite importante et le calme paraît avoir succédé à l'orage, quoiqu'on prétende encore qu'il n'est pas entièrement dissipé; mais il ne transpire rien à ce sujet et l'Impératrice, qui sait merveilleusement se composer, annonce une tranquillité qui paraît le fruit des mesures qu'elle a prises pour apaiser la fermentation qui a eu lieu. Cependant cette Princesse ne cache pas qu'Elle est instruite que la Princesse Dachkoff travaille sourdement sans relâche à soulever les esprits contre Elle, et Elle affecte de s'en mettre peu en peine; Elle n'ignore pas aussi les liaisons intimes de cette Princesse avec M. Panin à qui néanmoins Elle accorde la plus grande confiance par rapport aux affaires; mais Elle craint plus ce ministre qu'Elle ne l'aime; si Elle lui marque des distinctions c'est qu'Elle veut profiter de ses talents qu'Elle ne redoute pas moins que ceux du Général Panin, son frère; tous deux ont un grand crédit dans la nation et d'amis, de sorte que l'Impératrice n'osant les perdre, cherche à les contenir par ses manières prévenantes et par une confiance qui leur est utile, afin de ne pas augmenter par un personnage de ce poids et de ce mérite le parti des mécontents et des malintentionnés contre Elle.

Le C-te de Woronzoff ne paraît point à la Cour et est absolument nul dans les affaires, tandis que l'Impératrice témoigne toutes sortes d'égards et de marques de bonté à la comtesse son épouse. Cette habile Princesse ne veut pas sans doute mortifier la confidente d'Elisabeth, dont la mémoire vit encore dans son cœur.

M. Panin s'est associé dans son travail M. de Saldern, Ministre de Holstein à cette Cour; il lui accorde toute sa confiance et expédie avec lui toutes les affaires dans lesquelles M. de Galitzin n'a d'influence qu'autant que M. Panin veut bien lui en donner; de sorte que le Vice-

Chancelier ne paraît occuper cette place que pour être en opposition de M. Panin et en lui servant de contrepoids; c'est en même temps envers la Souveraine un garant de la fidélité de sa nombreuse famille. M. de Galitzin paraît néanmoins être bien dans l'esprit de l'Impératrice qui lui marque beaucoup de bonté.

Il s'est élevé ici, Sire, une discussion au sujet du titre Impérial que Votre Majesté a bien voulu donner à l'Impératrice de Russie. En voici la cause: La suscription des lettres de créance remises à M. de Bausset, comme Ministre plénipotentiaire de V. M. à cette cour, était conforme à l'usage, mais dans le corps de ces lettres après les mots de „Votre Majesté“ on a supprimé celui de „Impériale“. Le Ministère de Russie, à qui cette suppression n'a point échappé, en a parlé à M. de Bausset d'une manière amicale, et lui a dit que ce défaut de formalité ne lui avait pas paru de nature à faire différer ses audiences, que la réversale donnée par l'Impératrice ayant mis fin à toutes les discussions qui avaient existé ci-devant au sujet du titre Impérial, il ne croyait pas que la France voulût les faire revivre et lever une nouvelle difficulté, que cependant il désirait savoir si cette suppression venait du génie de la langue française qui n'admettait pas cette épithète ou était une affaire de style de chancellerie ou une omission de sa part. M. de Bausset lui a répondu qu'il croyait que le mot *Impérial* supprimé après celui de Majesté était sans doute une omission de Chancellerie, qui ne devait nullement le peiner puisque ce mot se trouvait sur la suscription des lettres; il était censé implicitement compris dans le corps des dites lettres. Les Ministres Russes ayant prié M. de Bausset, pour éviter tout sujet de contestation à l'avenir sur cette matière et ne laisser aucun équivoque à ce sujet, de leur en écrire dans le même sens qu'il venait de s'en expliquer avec eux; ce Ministre a cru pouvoir le faire, et, dans une lettre qu'il a écrite à M. le Vice-Chancelier, il lui a marqué ce qu'il lui avait dit de vive voix. Le Ministère Russe a été satisfait de cette explication et l'affaire en est restée là. Mais M. de Bausset ayant rendu compte à M. le Duc de Praslin tant de cette observation des Ministres Russes que de la lettre qu'il a écrite en conséquence, il lui a été mandé en réponse que la suppression du mot *Impérial* après ceux de *Sa Majesté*, que les Ministres Russes ont relevée, n'est pas une omission de Chancellerie, mais une suite de l'usage pratiqué constamment dans toutes les lettres que V. M. écrit tant à l'Empereur qu'aux autres têtes couronnées, auxquelles elle ne donne que le titre de Votre Majesté que les souverains n'ajoutent pas également en écrivant à Votre Majesté ces mots *très-chrétienne*; enfin M. le Duc de Praslin blâme fort M. de Bausset de la lettre qu'il a écrite à M. le Vice-Chancelier et lui ordonne d'en désavouer le contenu. Ce Ministre ayant exécuté cet ordre, le Ministère

Russe en a paru surpris et a allegué en sa faveur que le titre *Impérial* avait été ajouté dans le corps même aux mots de Sa Majesté, et dans une note qu'il a remise à M. de Bausset à ce sujet il cite quatre lettres de Votre Majesté à l'Impératrice actuellement régnante dans le corps desquelles le mot *Impérial* est ajouté après ceux de *Sa Majesté*. M. de Bausset a adressé cette note du Ministère Russe à M. le Duc de Praslin duquel il n'a pas encore reçu de réponse.

La Cour de Londres a offert à la Suède des subsides dont celle de Pétersbourg payerait la moitié. Je ne serais point étonné que le parti des malintentionnés qui domine en Suède acceptât les propositions de l'Angleterre; mais je doute qu'il consente à ce qu'une partie des paiements soit fait par la Russie; il doit savoir par expérience combien les promesses de cette puissance en ce genre sont illusoires; elle n'est ni en état ni en volonté de satisfaire à de pareils engagements; la manière dont elle a éludé il y a trois ans de payer trois cent mille roubles qu'elle doit encore à la Suède le prouve assez; cette couronne les lui demanda alors formellement, mais elle ne reçut en réponse que des promesses et de compliments et c'est tout ce qu'elle peut attendre de plus favorable de cette Cour.

M. le Duc de Praslin, en mandant à M. de Bausset que la reconnaissance du nouveau Roi de Pologne n'aurait lieu de la part de Votre Majesté que lorsque la Cour de Saxe serait plainement satisfaite sur ses prétentions, a ordonné à ce ministre d'informer celui de Saxe de cette résolution et de lui faire sentir tout le prix de cette attention de Votre Majesté pour sa Cour.

J'ai été informé, Sire, par une voie assez sûre que l'Impératrice fait moins d'accueil à M. de Bausset qu'Elle ne lui en a fait d'abord pour faire éclater son mécontentement de ce que Votre Majesté n'a pas encore reconnu le nouveau Roi de Pologne. Catherine II regarde avec complaisance l'élection de ce Prince comme son ouvrage et sa fierté se trouve blessée des délais que V. M. apporte à y applaudir en différant cette reconnaissance. Au reste, le ministre de Saxe partage avec celui de V. M. le peu d'accueil que lui fait l'Impératrice qui, d'un autre côté désire fort, à ce qu'on m'assure, que la reconnaissance du nouveau Roi n'ait pas lieu de si tôt de la part de Votre Majesté. Cette Princesse craint que, cette démarche une fois faite, l'envoi d'un ministre de France en Pologne qui en serait la suite, ne mît V. M. en état d'y reprendre l'influence qu'Elle y a eue jusqu'ici et qui ne peut être que contraire à celle de la Russie, ainsi qu'à l'esprit de domination que l'Impératrice voudrait continuer à exercer sur cette République.

La ratification du traité de commerce que les Anglais ont signé avec les Ministres Russes au mois d'août dernier sont arrivées ici, Sire,

depuis quelque temps, mais elles n'ont pas encore été échangées; il n'a pas été possible jusqu'à présent d'être informé du contenu de ce traité, la précipitation avec laquelle il a été signé a surpris tout le monde sans que personne en ait pu pénétrer le véritable motif. L'Impératrice voulait conclure à la fois avec l'Angleterre un traité d'alliance et un de commerce et insistait pour que les deux traités fussent signés en même temps; mais le Ministère Britannique s'y est refusé en alléguant que ces deux affaires ne pouvaient pas marcher d'un pas égal, qu'un traité d'alliance entraînerait des longueurs et des discussions étrangères à celui de commerce, qu'il valait mieux, en distinguant les objets, terminer le dernier qui était plus facile et qu'on travaillât ensuite au premier; cependant aucun des deux n'avancait lorsque le Ministère d'Angleterre a fait concevoir l'espérance qu'il serait autorisé à négocier sur le traité d'alliance dès que celui de commerce serait signé; alors ce dernier l'a été sur-le-champ. On présume donc que l'Impératrice ayant vue que l'Angl-re, contente d'avoir attrapé son but, ne se pressait plus d'entamer la négociation de l'alliance, cette Princesse a fait suspendre l'échange des ratifications du traité de commerce qu'elle paraissait déterminée à n'accorder que lorsque celui d'alliance serait en état d'être signé.

Quoiqu'il en soit, le Ministre de Prusse a témoigné hautement son mécontentement, d'abord de lui-même, ensuite par ordre de son maître de la conclusion du traité de commerce des Anglais avec la Russie, et il a eu à ce sujet des explications très-vives avec les Ministres Russes. Le Roi de Prusse, qui semble avoir eu intention de s'opposer à ce traité, comme pouvant être nuisible au commerce de ses sujets, a trouvé fort mauvais d'ailleurs qu'étant ami et allié de la Russie cette puissance eût pris un pareil engagement sans l'en prévenir, sans se concerter avec lui sur cet objet qui lui est très desagréable.

331.

Le M-is de Bausset au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 5 Novembre 1765.

Monseigneur, L'échange des ratifications n'était pas fait encore hier. Nous ignorons les causes de ce retardement; mais il est à présumer que celle de S. M. Britannique est accompagnée de quelques observations qui éprouvent ici des difficultés. J'ai appris par des voies assez sûres que le Roi de Prusse s'oppose autant qu'il peut à la consommation du traité d'alliance que la Russie désire si fort de conclure avec l'Angleterre. Ce monarque voudrait que cette dernière puissance ne fit qu'accéder au sien. Les manœuvres de M. de Solms contribuent peut

être aussi au retardement de l'échange des ratifications. Quoique la conduite de ce ministre ait montré très-visiblement le refroidissement de son maître avec l'Impératrice, on croit cet orage calmé; mais on sait en même temps que le Roi de Prusse n'est point de l'avis d'établir la pluralité des suffrages en Pologne et que M. de Solms contrarie les soins que M. de Macartney se donne pour appuyer les démarches que le Colonel Psarski, chargé des affaires de Pologne, fait à cet égard.

Le tendre attachement de Catherine pour le C-te Poniatowski n'est pas diminué, mais l'Impératrice n'est pas contente du Roi de Pologne. Elle le trouve faible et léger. Elle se plaint de ce qu'il écoute avec trop de complaisance les premières insinuations des autres Cours. Elle a été surtout très-mécontente de ce qu'il a divulgué trop tôt et sans ménagement son projet de rendre le trône de Pologne héréditaire. Le Colonel Psarski en a parlé ici. Le ministère Russe a très-mal reçu ces ouvertures, mais on ignore le sentiment de la Souveraine sur cet objet intéressant.

On parle d'un parti formé contre les Orloff et qui paraît redoutable pour eux. On dit que l'Impératrice commence à balancer. Son favori entraîné par ses ennemis, qui flattent ses goûts, se laisse éloigner trop souvent. Il est plus à la chasse ou dans ses terres qu'à la Cour. Des absences si fréquentes finiront par sa chute.

Les conférences du Prince Lobkowitz avec M. de Saldern deviennent de plus en plus fréquentes. Je sais même qu'ils se renferment très-exactement et qu'ils éloignent avec soin les curieux.

J'ai appris que quelques cosaques principaux ont été enlevés et envoyés en Sibérie. Ce sont sans doute les chefs des derniers troubles dont on ne parle plus. Rien n'est si singulier que l'impénétrabilité de ce mystère. Quelque soin que je me sois donné, je n'ai pu découvrir encore la moindre circonstance de l'évènement qui a causé ici une si vive commotion. Le voyage même qu'Alexis Orloff a fait au delà de Moscou est encore un secret profond.

M. le Baron d'Assebourg, qui vient remplacer ici le B-on Osten, est arrivé il y a quelques jours. Il n'a pas encore eu son audience de l'Impératrice.

332.

Le M-is de Bausset au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 6 Novembre 1765.

La proposition si souvent rebattue de fournir à la France de tabacs d'Ukraine m'a été renouvelée par M. Teploff. Feu M. de Schouwaloff, Grand Maître d'artillerie, qui abusait de la faveur dont son cousin jouis-

sait auprès de l'Impératrice Elisabeth, avait voulu réduire cette affaire en monopole et elle manqua. D'ailleurs la ferme générale du Roi ne trouva point dans le temps la qualité du tabac suffisamment bonne. Le S-r Teploff croit avoir remédié à la mauvaise qualité de la plante en faisant donner plus de soin à sa culture. C'est à cet effet qu'il a composé une instruction dont je joins ici la traduction. Vous pourrez, si vous le jugez à propos, la communiquer à M.M. les fermiers généraux; ils doivent avoir sous eux des personnes en état de juger si les précautions indiquées par ce mémoire sont suffisantes pour perfectionner la culture de cette plante.

Le S-r Teploff remis il y a deux ans aux S-rs Michel et Raimbert une certaine quantité de tabac en feuille pour la faire passer en France; elle fut adressée à M.M. Gilly et Bouffet. Soit négligence de leur part, soit indifférence de celle des fermiers généraux, leur réponse sur le mérite de cet envoi a tardé longtemps et a fini par n'être pas favorable.

M. Teploff s'est impatienté du retard; il a accusé les S-rs Michel et Raimbert d'avoir fait manquer cette affaire et il en a envoyé cet été deux boucaux à la ferme générale du Roi, adressés, à ce que je crois, au S-r Rolin et deux au S-r Blandin, qui est chargé à Dunkerque de la manufacture de tabac, qui appartient à M-gr le Prince de Condé.

Je n'ai point indiqué ce dernier envoi; mais j'ai été bien aise que M. Teploff ait pris ce parti. L'expérience y sera faite aussi impartialement qu'elle peut l'être, et le ministère et les fermiers généraux pourront également juger si l'emploi des tabacs d'Ukraine peut avoir lieu tant pour l'avantage de l'état que pour celui de la ferme générale.

M. Teploff a fait transporter ces tabacs chez moi pour que je les examinasse. Je m'y connais peu, ils m'ont cependant paru en bon état, d'une bonne odeur, bien conditionnés, les boucaux ou tonneaux qui les contiennent sont d'un bois de chaîne très sain qui ne peut communiquer aucune mauvaise qualité aux manques; on s'était plaint de ce dernier article dans les envois qui ont été précédemment faits. Je crois que si les subséquents étaient tous semblables à celui-ci on pourrait s'en accommoder. C'est à quoi M. Teploff offre de s'engager.

M. le Hetman Razumowsky, qui se trouve actuellement à Paris, doit traiter cette affaire directement avec M. M. les fermiers généraux. Je le crois aussi peu instruit des qualités essentielles au bon tabac que peu propre à conduire une négociation importante. Cependant comme les terres considérables qu'il possède en Ukraine rendent cet objet très-intéressant pour lui, et qu'il sera guidé par les mémoires et les instructions que M. Teploff lui a donnés, je crois qu'il se donnera beaucoup de mouvement pour le faire réussir.

Outre l'éloge de la nouvelle culture que M. Teploff a voulu me faire envisager, comme ayant porté la bonté de la plante du tabac d'Ukraine à l'égal de celui de la Virginie ou du Maryland, il m'a fait l'objection triviale des sommes considérables que l'achat des tabacs fait passer de nos mains dans celles des Anglais nos rivaux et souvent nos ennemis.

Je lui ai répondu que ce dernier objet était purement politique et que le conseil du Roi trouvait certainement des compensations avantageuses pour la France dans les achats que la ferme générale fait des Anglais, puisqu'il lui permet de les continuer; qu'ainsi ces réflexions ne devaient être d'aucune considération dans ce qu'il voulait traiter avec moi; que cette affaire était purement une affaire de commerce entre les fermiers généraux du Roi comme particuliers et entre les Ukrainiens comme possesseurs et cultivateurs de la plante de tabac; que si les fermiers généraux la trouvaient en Ukraine aussi bonne qu'en Virginie et au Maryland ils s'en pourvoiraient dans la province qui la leur fournirait à meilleur compte.

J'ai ajouté que ce concours pouvant diminuer le prix de la denrée, la consommation et conséquemment le produit de la ferme pourrait augmenter en France; que c'était le seul avantage que le Roi put trouver dans la proposition qu'il me faisait; que d'un autre côté l'Impératrice acquerrait une nouvelle branche de commerce dans son Empire. C'est là, ce me semble, lui ai-je-dit, le seul intérêt que les souverains et leurs états puissent avoir dans une affaire qui n'a besoin que de la protection que tous les objets de commerce méritent.

Il n'est par douteux que M. Teploff, plus entendu, mais tout aussi faux et tout aussi avide que feu Pierre Schouwaloff a pu l'être, ne cherche à établir le même monopole; mais cet inconvénient, presque inévitable dans le commencement de cette opération, n'est pas dangereux sur la petite quantité des premières fournitures que l'Ukraine pourrait faire. D'ailleurs il est indispensable que cette affaire soit entreprise par un autre que par un Russe qui connaisse parfaitement cette province et qui a fait une étude particulière et suivie de la culture et de la première manipulation de la plante du tabac.

M. Teploff a été fort étonné de l'indifférence avec laquelle j'ai accueilli ses premières propositions. Il s'en est plaint à M. Michel que j'avais prévenu de mon système formé sur la connaissance que j'ai prise du caractère Russe; naturellement avantageux il abuse toujours du trop grand empressement qu'on lui témoigne.

Ce négociant a répondu conformément aux instructions que je lui avais données, que je désirais certainement le succès de cette affaire puisqu'elle présentait des rapports considérables de commerce entre la

France et la Russie; qu'il serait très-agréable pour moi de pouvoir les former, mais que j'en désespérais et que même je regardais comme inutile de traiter cette affaire si M. Teploff ne détruisait au préalable deux objections que la ferme du Roi a faites contre les tabacs d'Ukraine, la première concernant leur cherté et la dernière leur médiocrité.

M. Teploff, qui s'est rejeté sur les raisonnements généraux qu'il m'avait faits sur les Anglais que nous alimentons contre nous-mêmes, et voyant que ces lieux communs ne me faisaient aucune impression, a fini par donner des espérances sur la diminution du prix.

Quant à la médiocrité des tabacs M. Teploff assure qu'elle est réparée par les instructions qu'il a envoyées en Ukraine sur tous les détails de la culture, de la récolte et de la première manipulation de cette plante; que ses instructions ont été suivies exactement, que sa qualité égalera celle de Virginie et du Maryland, et qu'à cet égard, il s'en rapporte avec confiance au jugement qu'on prononcera sur le dernier envoi, qui a été fait avec tant de bonne foi qu'il a ordonné expressement que les boucaux fussent remplis au hasard et sans aucun choix.

Jusque là il paraît que M. Teploff va satisfaire aux difficultés qu'on lui oppose, et que la conclusion de l'affaire ne tient plus à lui. Il n'est donc question que de déterminer M.M. les fermiers généraux à s'y prêter. Quelque répugnance qu'ils aient à s'engager dans une nouvelle opération, je crois qu'ils y seront décidés par les motifs que je vais exposer.

Je conviens d'abord que cette affaire n'offre à la ferme aucun avantage qui puisse l'engager à la conclure; mais s'il n'y a pas un avantage actuel, elle doit l'espérer dans la suite; une concurrence contribue toujours à la diminution du prix de la denrée. Les colonies anglaises voyant que la ferme générale commence à se tourner d'un autre côté, s'efforceront de la retenir par le bon marché, et l'Ukraine, augmentant chaque jour la culture du tabac en proportion du débit, tâchera de fixer les acheteurs et par la qualité de la denrée et par son bas prix. D'ailleurs il paraît par les gazettes que les habitants de la Virginie veulent renoncer à la culture du tabac. Si le fait est certain il en résultera bientôt une disette de cette denrée à laquelle il serait avantageux pour la ferme de subvenir.

Mais en supposant que la ferme ne gagnerait rien à cette nouvelle opération, je crois qu'il suffit de prouver que l'Etat y gagnerait beaucoup pour déterminer le patriotisme de M.M. les fermiers généraux à l'entreprendre. Or les avantages que l'Etat en retirerait sont évidents.

Je pourrais rapporter ici tout ce que j'ai dit dans le mémoire que je vous ai envoyé sur le commerce général de la France avec la Rus-

sie, surtout par rapport à l'accroissement de notre navigation et à la formation des matelots. Les principes sont applicables à chaque branche de commerce, les suites en sont les mêmes, et celles de cet objet en particulier sont si importantes qu'elles suffisent avec les commissions de la marine pour établir ici notre commerce.

Pour y parvenir promptement, je pense qu'il faudrait donner ces deux objets à deux maisons séparées. Ces deux maisons françaises, visiblement destinées à exporter les produits de la Russie, feront cesser le reproche tant renouvelé contre notre commerce, de se borner uniquement à une importation onéreuse à cet Empire. Par les opérations multipliées que ces maisons feront avec différents particuliers Russes, ceux-ci connaîtront bientôt l'importance de notre commerce; ils détruiront l'idée défavorable précédemment établie contre nous dans leur patrie. Cet événement animera le courage des négociants de nos villes maritimes. Dès qu'ils seront instruits qu'il y a à Pétersboueg des maisons françaises solidement établies et qui ont un commerce et un crédit connus, ils s'adresseront à elles et leur donneront les commissions dont ils chargent actuellement des maisons anglaises et allemandes. Cependant si l'habitude les retenait encore dans un usage aussi préjudiciable à notre commerce national, je suis convaincu qu'ils l'abandonneraient incessamment après que vous auriez fait connaître vos intentions à cet égard aux différentes chambres de commerce. Les liens que l'intérêt formerait entre les particuliers des deux Etats, augmentant ainsi chaque jour, influenceront certainement beaucoup sur ceux que la politique voudrait former ici.

Je crois inutile de dire combien il serait important d'obliger les fermiers généraux et les commissaires de la Marine à ne se servir pour l'importation des denrées Russes en France que de bâtiment français. J'ai prouvé dans mon mémoire sur le commerce que le prix du frêt n'est pas une objection suffisante. Le nôtre, fut-il un peu plus cher, cela ne doit pas arrêter dans une opération aussi essentielle et j'oserais avancer que c'est une de celles où le Roi gagne en commençant par faire quelques sacrifices.

De plus, notre importation en Russie s'accroît naturellement. Les vaisseaux français assurés de trouver ici leur cargaison prête, soit en chanvre, soit en tabac, prendraient dans nos ports les marchandises à un frêt plus bas que les vaisseaux étrangers, qui, n'étant pas certains de leurs retours, sont obligés d'assurer leur profit avant leur premier départ. Ces marchandises vendues ici à moins de frais seront vendues à meilleur marché par ces maisons françaises. Elles gagneront ainsi dans la concurrence de ces mêmes objets l'avantage sur les étrangers. La consommation devenue plus aisée sera plus générale, et notre commerce

prendra à tous égards une plus grande activité. Ces avantages me paraissent assez considérables pour déterminer les fermiers généraux à suivre l'objet qui leur est actuellement proposé, quand même la ferme n'y trouverait aucun avantage particulier. Les réponses à la 2^e objection prouveront de plus que si la ferme n'a pas de grands profits à espérer de cette affaire, du moins n'a-t-elle pas à craindre des pertes notables.

Cette seconde objection concerne la médiocrité du tabac d'Ukraine. Je crois que la force de cette seconde objection doit être actuellement bien diminuée, et que dans peu de temps elle sera entièrement détruite si les progrès et la perfection de la culture en Ukraine sont tels que M. Teploff les annonce; mais fût-il impossible de parvenir à une qualité de tabac pareille à celle du tabac de la Virginie, je crois que la petite quantité que l'Ukraine peut en fournir dans un commencement mêlée avec la première n'y produirait aucun effet sensible, que la consommation ne saurait en souffrir, et que par conséquent on pourrait s'assurer les avantages susmentionnés sans s'exposer aux moindres inconvénients.

On voit par tout ce qui vient d'être dit qu'il n'est pas question de substituer entièrement le tabac d'Ukraine à celui des Anglais, mais seulement de commencer une opération qui montre à la Russie notre bonne volonté de former avec elle des rapports de commerce. Peut-être qu'avec le temps la quantité et la qualité du tabac que l'Ukraine pourrait nous fournir nous donnerait la liberté du choix entre les Russes et les Anglais; mais pour le moment présent il ne peut être question que d'un essai.

D'après des gens instruits l'Ukraine ne pourrait guère livrer actuellement plus de 16 à 20 m. quintaux. Cette petite quantité doit être un objet insensible dans la consommation totale du royaume. Les personnes chargées de la préparation du tabac trouveront facilement le moyen de l'employer sans détériorer celui de Virginie et du Maryland.

Cependant une pareille exportation occuperait 5 à 6 vaisseaux. Le nombre de ceux qui pourraient être employés à celle des provisions de la marine irait au moins au double. Ainsi ces deux objets réunis attireraient chaque année environ une vingtaine de vaisseaux français dans le port de Pétersbourg, au lieu que depuis dix ans on y en a vu arriver que deux.

Quelques personnes pourront peut-être objecter qu'en temps de guerre la navigation serait interrompue, et que la France ne recevrait plus les tabacs d'Ukraine au lieu que les Anglais lui apportent toujours les leurs. Le rétablissement de la marine du Roi que nous devons attendre de la sagesse et des soins du Ministre qui la dirige détruit seul cette objection. On peut cependant répondre encore que la privation de

16 à 20 m. quintaux n'est pas un objet dont on s'apercevra en France; que ce cas là pourrait être excepté de la convention faite avec les commissaires de la marine et ceux de la ferme générale et qu'en temps de guerre ils leur serait permis d'employer des vaisseaux Russes ou de quelqu'autre nation.

Par ces moyens notre commerce s'établirait et s'accroîtrait bientôt sans que nous eussions montré un empressement capable d'augmenter l'orgueil de la Russie. Ces démarches seraient purement mercantiles et le ministère français n'y aurait part que par protection qu'il doit et qu'il accorde au commerce.

Celui des anglais n'a pas eu des commencements aussi brillants et cependant ils envoient actuellement à Pétersbourg jusqu'à 240 vaisseaux par an. Nous réduirons au moins à la moitié cette navigation commerciale si nous entreprenions de faire par nous mêmes l'exportation qui nous est nécessaire. Les Russes qui s'éclairent chaque jour sentent combien il serait de leur avantage que toutes les nations vinsent dans leurs ports augmenter la concurrence. Leur ministère forme des vœux sincères à cet égard, et l'Impératrice désire en particulier le succès de l'affaire du tabac, que M. Teploff lui fait envisager comme un très grand avantage pour son Empire.

333.

Le M-is de Bausset au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 9 Novembre 1765.

Je recommande à votre patriotisme les deux questions du commerce à établir dans ce pays et du tabac d'Ukraine traitées par mes précédentes lettres.

Vous voyez mon idée, c'est d'établir ici des maisons qui puissent attirer l'attention et la confiance des négociants français. Croyez que le commerce de la Russie deviendra un objet important; mais croyez en même temps qu'un traité ne suffira pas pour l'établir sans les moyens que je propose. J'ose même vous dire qu'un traité qui ne serait suivi d'aucun commerce ne ferait que nous exposer aux sarcasmes des anglais et diminuerait notre considération au lieu de l'augmenter. Je suis trop bon sujet du Roi et trop bon citoyen pour ne pas dire la vérité, et ne pas préférer l'intérêt de ma patrie à la gloriole de mettre mon nom au bas d'un acte inutile de la collection diplomatique.

Au surplus, je crois qu'il est plus avantageux d'établir deux maisons médiocres qu'une considérable qui finirait par tout envahir et faire le

monopole; c'est ce qui arrivera à l'anglais Gomm. Ainsi mon avis est qu'il faut séparer à Michel et à Raimbert les deux fournitures de chanvre et de tabac. Ils sont tous deux honnêtes gens et négociants intelligents; mais comme je l'ai mandé, ils ne sauraient se suffir. Il faut donc leur séparer les affaires, chacun deux a ses amis et ses correspondants et j'espère que la fortune de ces d'eux négociants pourra dans peu d'années en attirer d'autres de nos places de commerce où il y en a trop; c'est du moins ce qu'on me mande de Marseille où l'on m'assure que la multiplicité des négociants les fait se nuire réciproquement. Il faut leur ouvrir un nouveau champ.

J'ai tâché d'observer la plus exacte neutralité entre Raimbert et Michel. Je l'ai conservée et dans ma tête et dans mon cœur. Je ne vous en répéterai pas les raisons que j'ai déduites dans ma lettre du 9 octobre N 26. Raimbert va se trouver à Paris avec le Hetman; tâchez donc qu'il ne s'empare pas de l'affaire du tabac et si les fermiers généraux y mordent comme cela est fort à désirer, faites qu'ils s'adressent à Michel pour qu'il fasse ici leurs achats dans le temps que Raimbert y fera ceux de chanvre, que M. le Duc de Choiseul lui continuera, si, comme je l'espère, il est content de sa fourniture.

Le Grand Colbert fit donner une déclaration par le Roi au mois de juin 1669 qui établit une compagnie du Nord, et qui dispense de quatre livres de droits par tonneau les marchandises qui seront exportées dans le Nord, et par laquelle S. M. s'oblige à recevoir et à payer comptant toutes les matières propres à la construction de radoub et équipement de ses armées navales qui seront apportées dans ses arsenaux par les vaisseaux de la dite compagnie. M. de Machault a voulu donner deux ou trois millions pour contribuer à l'établissement de notre commerce en Russie. L'opération que je propose n'est pas à beaucoup près si-couteuse que les deux précédentes, et j'espère qu'elle produira un bon effet.

334.

Le Duc de Praslin au Duc de Choiseul.

Fontainebleau, le 12 Novembre 1765.

M. de Sartine vient de me rendre compte, M. le Duc, d'une lettre qu'il a reçue d'Amsterdam, par laquelle on lui donne de nouveaux avis sur les enrôlements d'ouvriers et de cultivateurs que la Russie cherche à faire dans le royaume.

Parmi ces renseignements, je trouve qu'un nommé Joseph Renoux doit être rendu dans les quinze premiers jours de ce mois à Dunkerque

pour y débaucher ainsi que dans toute la Picardie des sujets utiles à l'Etat. Je présume que vous trouverez comme moi très important d'empêcher le succès de sa mission.

Je vous serai conséquemment très obligé de vouloir bien ordonner au Commandant de cette place que le dit sieur Renoux soit cherché et arrêté. Il devient plus important chaque jour de prévenir des manœuvres aussi nuisibles au commerce du royaume qu'à sa culture et à sa population.

335.

Le Marquis de Bausset au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 12 Novembre 1765.

Monseigneur, Les ratifications du traité de commerce n'avaient pas encore été échangées hier. Les seules notions que mes recherches à cet égard ont pu me procurer sont que la Russie, qui avait toujours voulu conclure en même temps un traité d'alliance et de commerce avec l'Angleterre, qui ne voulait pas confondre ces deux objets, ne s'est prêtée à les partager que pour profiter de quelques circonstances favorables et dans l'espérance que M. de Macartney lui aura donnée qu'un traité suivrait l'autre immédiatement. Il y a apparence que ce ministre n'a pas reçu à cet égard des instructions de sa cour suffisantes pour celle-ci ou suffisantes pour la confection de l'alliance. Ces difficultés empêchent vraisemblablement l'Imp-ce de ratifier le traité que ses plénipotentiaires ont signé. M. de Saldern travaille, dit-on, à les lever. M. de Macartney a fait partir il y a trois jours un courrier pour Londres. Ces connaissances très-superficielles sont les seules que j'ai pu me procurer.

J'ai eu l'honneur de vous mander, M-gr, que l'article du commerce de la Perse était un objet cher à l'Angleterre, et qu'il avait été réservé dans le traité pour être négocié séparément et en détail.

Il m'est revenu que les Anglais pensent qu'ils leur serait avantageux à cet égard que la Georgie fut un pays indépendant et qu'en conséquence ils fomentent la rebellion de cette province, et qu'ils l'aident par des secours d'argent qu'ils lui font passer par l'entremise de cette Cour dont la politique doit concourir ce me semble à élever cette nouvelle barrière entre la Perse,—la Turquie et cet Empire. Ces notions ne sont pas des plus certaines; cependant on pourrait y apercevoir quelque connexion avec les mouvements qu'il y a eu au Cabarda, vu la position géographique de ces Tartares avec la Georgie. J'en ai informé M. de Vergennes. Si ces nouvelles prennent quelque consistance, j'aurai l'honneur de vous en rendre compte.

Vous avez sans doute été informé, M-gr, du *Senatus-Consilium*, qui a été assemblé à Varsovie le cinq du mois passé. Il a été tenu à l'inspiration et j'oserais presque dire par les ordres de la Russie. Ces mêmes ordres ont forcé le Roi de Pologne à tenir tous les jeudis un Conseil d'Etat ou tout Sénateur a droit d'assister et de voter. Ceux qui m'ont donné ces avis, que j'ai lieu de croire sûrs, m'ont fait entendre en même temps que l'Imp-ce avait moins de part à ces arrangements que son Ministère, qui croit qu'il est de l'intérêt de la Russie de connaître tous les projets du Roi de Pologne et d'être à portée de les arrêter dès qu'ils paraîtront ou trop vastes ou trop indépendants.

On m'a dit que M. d'Osten aura le nouvel ordre de St. Stanislas Auguste; c'est une dette que le Roi de Pologne acquitte en reconnaissance des soins assidus que M. d'Osten s'était donnés pour les intérêts particuliers de M. Poniatowski, pendant qu'il était son confrère.

336.

Le Duc de Praslin à M. le Marquis de Bausset.

Fontainebleau, le 13 Novembre 1765.

J'ai reçu, M., les dépêches que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 1-er et le 9 du mois dernier sous les N-os 25 et 26. Celle sous N-o du 10 de Septembre à laquelle est joint le manifeste de l'Impératrice pour attirer des colons étrangers dans ses Etats ne m'est également parvenue que ces jours passés.

Nous avons trouvé que le contenu de cette pièce était peu propre à séduire des gens raisonnables, mais comme il n'y a que trop d'aventuriers qui peuvent chercher à échauffer des têtes sur une chimère, nous tâcherons de garantir les sujets de S. M. du repentir douloureux qui n'est que trop communément la suite de leur émigration.

L'on ne peut qu'applaudir au soin que vous avez pris pour vous faire connaître avantageusement en Russie dans la partie des arts, mais vous avez très bien senti qu'il ne pouvait convenir au ministre du roi de solliciter une place à l'académie de Pétersbourg. Il n'y a que le seul cas où l'on vous l'offrirait avec instance qui vous mettrait dans celui de l'accepter, afin de ne pas paraître dédaigner une association si inférieure à celles que nous avons ici dans ce même genre.

Je suis réellement fâché, M., de la mésintelligence qui règne entre nos principaux négociants en Russie, puisque les progrès du commerce

*

ne sauraient qu'en souffrir. Il eut été fort à souhaiter que les sieurs Raimbert et Michel unissent leur crédit et leur intelligence pour contribuer à établir des liens utiles entre les deux nations. On a été très content ici de la manière dont le premier a rempli la commission dont il a été chargé. Quant au sieur Michel, il a été soupçonné de n'être pas aussi droit dans son patriotisme, et nous le connaissons d'ailleurs pour un homme d'humeur et d'intérêt,

Vous faites cependant très bien de l'employer aux choses où il peut vous être de quelque utilité, et s'il veut entreprendre des branches de commerce ou la protection d'ici soit nécessaire, on la lui accordera volontiers. Pour ce qui est de la pension qui lui a été accordée, il a eu tort de vous dire qu'on ne lui a mandé qu'après coup que cette grâce était purement honorifique, puisqu'on en était convenu d'avance qu'il ne l'a obtenue qu'à cette condition, et qu'il ne l'a désirée dans le temps que pour le titre de pensionnaire du roi, et pour avoir l'air de tenir plus particulièrement à son service. Je ne vous cacherai pas même que la fausseté qu'il a mise dans l'exposé, qu'il vous a fait ne me donne pas bonne idée de son caractère.

337.

Le Duc de Praslin à M. de Sartine.

Fontainebleau, le 17 Novembre 1765.

J'ai fait passer à M. le duc de Choiseul, M., l'avis que vous avez bien voulu me donner par votre lettre du 8 de ce mois touchant l'arrivée du nommé Joseph Renoux chargé de débaucher à Dunkerque et en Picardie des sujets du roi pour les envoyer en Russie; mais ce ministre aurait souhaité que nous eussions pu lui procurer le signalement de cet homme qui peut aisément déguiser son nom. Au surplus les ordres sont déjà donnés pour qu'on examine avec attention les étrangers qui arriveront à Dunkerque et pour qu'on arrête ceux dont la conduite paraîtra suspecte.

J'ai avis de Pétersbourg que l'on travaille actuellement à débaucher deux ouvriers de la fabrique des glaces de St. Gobain, qu'ils ont promis de rester douze ans en Russie et d'y former trente deux élèves.

Vous aurez peut-être, M., des moyens particuliers pour découvrir ces deux ouvriers, et je vous serai très obligé de les employer pour que nous soyons à temps de mettre obstacle à ce projet.

338.

Le M-is de Bausset au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 22 Novembre 1765.

Monseigneur, Il est certain que l'échange des ratifications n'aura lieu qu'après le retour du courrier que M. de Macartney a expédié en Angleterre. Le hasard me procura il y a peu de jours une conversation sur ce sujet avec M. de Saldern. La façon dont je lui parlai sur l'abandon total que la Russie faisait de son commerce à l'Angleterre dont elle devenait à cet égard une province,—quelques principes généraux que je lui déduisis sur les avantages que cet Empire retirerait d'un commerce direct avec la France, enfin le ton de dignité et d'indifférence que j'employai en parlant de l'alliance projetée entre l'Angleterre et la Russie, ébranlèrent M. de Saldern qui, après plusieurs propos vagues, finit par me protester de sa parole d'honneur et dans les termes les plus forts: 1) que le nouveau traité de commerce n'ajoutait rien aux privilèges que les Anglais avaient par le précédent; 2) qu'il ne renfermait aucune exclusion; 3) que ce qui retardait l'échange des ratifications n'avait aucun rapport au prétendu traité d'alliance. Que les difficultés survenues n'avaient trait qu'à quelques points mal énoncés. Qu'elles n'étaient pas faites par la Russie, mais par l'Angleterre. Enfin que c'était le précédent ministère Britannique qui avait déterminé la confection du traité et que c'était le nouveau qui y trouvait des obscurités. Il ajouta avec l'air du mécontentement que les nouveaux ministres anglais étaient trop jeunes et qu'ils avaient besoin d'acquérir encore de l'expérience. Il me dit en parlant du degré de puissance des différents Etats de l'Europe que sans doute il fallait regarder la Russie comme le centre de la politique du nord et comme la puissance prépondérante tant qu'elle ne voudrait pas la porter hors de ses frontières. Cette proposition me parut un vrai paradoxe. Comment un Etat qui craint la diminution de ses forces en voulant s'en servir au delà de ses limites, peut il influencer sur des voisins s'ils sont assurés d'en n'être pas attaqués? Cependant, M-gr, tout me porte à croire que tel est le plan politique de la Russie. Elle cherche à intimider ses voisins et à étonner le nord par l'appareil de l'augmentation de ses forces dont elle se méfie trop encore pour vouloir en hasarder l'essai, mais intérieurement elle désire la paix pour achever l'accroissement de sa puissance sans risquer d'être arrêtée par quelques échecs. Je pense donc, M-gr, que la Russie emploiera tous ses efforts et qu'elle sacrifiera tout pour maintenir la tranquillité de l'Europe autant qu'il lui sera possible.

Les nouvelles notions que j'ai recueillies sur le motif qui a déterminé cette cour à expédier en dernier lieu des courriers en Danemarck et en Suède me confirment, comme j'ai eu l'honneur de vous le mander par ma dépêche du 15 octobre, que leur principal objet était le mariage projeté entre le Prince Royal de Suède et la Princesse de Danemarck pour lequel on dit que la Reine de Suède témoigne le plus grand éloignement.

En cherchant à connaître le degré de l'amitié ou du refroidissement qui règne entre la Cour de Berlin et celle-ci, j'ai appris par quel manège le Roi de Prusse conserve ici son influence. Soit par un véritable dévouement, soit pour s'en faire appuyer contre la haine de Orloff et les vicissitudes de ce théâtre, M. Panin a pris le parti de servir les vues et les intérêts de ce Prince. En conséquence, tandis que S. M. Prussienne écrit à l'Impératrice des lettres remplies d'amitié et de flatteries, le ministre de cette souveraine ne cesse de le lui représenter comme un Prince dangereux, auquel il faut nécessairement céder ou se résoudre à lui voir reprendre ses anciennes liaisons avec la France, rompre celles qu'il a formées avec la Russie et la traverser dans tous ses projets d'agrandissement. Ces menaces causent la plus grande frayeur à l'Impératrice. Elle craint de se voir attaquée en même temps par le Roi de Prusse et par les Turcs qu'il cherche, dit-on, à animer contre la Russie. Catherine voit sa nation étonnée du poids d'une double guerre se soulever et la détrôner. M. Orloff n'est en état ni de la tranquilliser ni de la conseiller, et le Roi de Prusse et M. Panin triomphent. Mais en jouant cette comédie le ministre Russe est devenu l'esclave en tous points du monarque prussien. Il n'osera jamais résister à ses volontés. Il craindrait toujours que ce Prince dévoilât aux yeux de l'Impératrice la connivence secrète qu'il avait eue avec son ministre et que l'exil fût le terme de sa carrière comme il l'a été de presque tous ses prédécesseurs. Ses ennemis sont nombreux et l'attaquent vivement. Il a eu depuis peu, en présence de l'Impératrice, une querelle très-vive avec son favori. Ils se sont raccomodés, mais ce ne sont jamais que des trêves de peu de durée.

J'ai employé, M-gr, toute la prudence et toute la circonspection possibles dans les recherches que j'ai faites sur la fermentation qui s'était élevée tant à Moscou que dans les provinces éloignées de l'Empire. Je ne crois pas que cette Cour puisse me reprocher un propos inconsidéré ni une curiosité trop active. Elle se sera peut-être aperçue que mes dépêches ont été un peu plus fréquentes à cette époque, mais il me semble qu'en ne s'écartant jamais du respect dû à un souverain étranger, un ministre doit informer le sien de tout ce qui se passe à la Cour où il réside. Je sais que cette conduite déplait à cette Cour-ci,

mais je sais en même temps qu'elle doit mériter son estime. Le désir d'obtenir quelques caresses aussi fausses que vaines ne m'écartera jamais de mon devoir.

Le calme paraît rétabli partout quoique le mécontentement se perpétue. L'Impératrice assure cependant son autorité en gagnant du temps. Il est vrai que d'un autre côté le Grand-Duc gagne de l'âge et s'avance vers l'Empire. Le moment de sa majorité et celui de son mariage seront des instants bien critiques pour l'Impératrice Catherine. On s'aperçoit que depuis les derniers troubles elle flatte et caresse davantage son fils en public.

Les bruits les plus singuliers se répandent ici, M-gr, depuis quelques jours. Ils me sont revenus de tant de différents endroits que j'ai enfin été obligé d'y prêter quelque attention. On dit que la Cour de Vienne va contracter je ne sais quelle espèce d'alliance avec celle de Berlin ou du moins une neutralité et une garantie de leurs possessions respectives pour l'espace de vingt années. Ces arrangements entre ces deux puissances seront suivis d'une alliance plus étroite entre les deux Impératrices. On voudrait faire entendre que tous ces nœuds sont formés contre la France et contre le pacte de famille. On ajoute que le nouvel Empereur nous hait, que le seul M. de Kaunitz défend encore le traité de Versailles et que l'établissement de ce nouveau système causera quelque désunion entre la mère et le fils. Je vous avoue, M-gr, que ces propos précédés par les liaisons du Prince Lobkowitz avec M. de Solms m'ont causé des soupçons dont j'ai cru devoir informer l'ambassadeur du Roi à la Cour de Vienne. J'ai parlé à M. le Prince Lobkowitz de ces bruits mais en plaisantant et avec toute l'apparence de la confiance intime que doivent avoir les ministres de deux cours si étroitement unies. Ils m'a répondu sur le même ton.

339.

Le Duc de Praslin à M. le Marquis de Bausset.

Fontainebleau, le 27 Novembre 1765.

J'ai reçu, M., les dépêches que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire les 15 et 25 du mois dernier sous les N-os 27 et 28.

Il n'est pas étonnant que les dépenses extraordinaires auxquelles l'Impératrice de Russie s'est livrée depuis qu'elle est sur le trône, la mettent dans le cas de recourir à des emprunts étrangers, mais je ne puis en même temps me persuader que les Hollandais hasardent de lui faire des avances considérables, la défiance qu'on peut avoir de la sta-

bilité de sa couronne, la distance des lieux et le peu de crédit de la puissance russe en matière d'argent, ne sauraient être compensés que par des intérêts usuraires, ou par des avantages de commerce que l'Angleterre ne souffrirait pas, ou tout au moins qu'elle prétendrait obtenir de même aux termes de son traité, qui l'assimile sans doute au traitement de la nation la plus favorisée. Je souhaite beaucoup, M., que vous soyez à portée de suivre cette découverte et que vous m'instruisiez des suites de cette négociation, si les rapports que vous aurez vous confirment son existence.

Il y a longtemps que je connais le penchant invincible de la cour de Vienne pour l'alliance de la Russie, et je ne suis point du tout surpris des insinuations répétées que M. de Lobkowitz aura eu ordre de faire à ce sujet, mais les goûts de l'Impératrice Catherine sont si contraires à cette union, que j'ai peine à croire qu'elle puisse être jamais rétablie sous son règne. D'ailleurs la fidélité de l'Impératrice—Reine à notre système formera vraisemblablement un obstacle à la réunion de ces deux cours. Ce n'est pas que d'un autre côté nous ne remarquions bien des germes de mésintelligence entre cette Princesse et le roi de Prusse. Je sais par exemple qu'on vient de découvrir à Constantinople que l'agent de la cour de Berlin y traversait secrètement et fortement la reconnaissance du roi de Pologne. Ce procédé n'est pas fait assurément pour resserrer les liens qui semblaient unir ces trois cours. Vous serez probablement instruit de cette particularité quand ma dépêche vous parviendra, ainsi j'espère que je saurai bientôt par vous quelle sensation elle aura produit sur le cœur et dans la politique de l'Impératrice

Nous ne nous refuserons sûrement pas, M., à des dépenses modérées pour des découvertes utiles, mais il est très à propos dans les marchés de cette nature de ne pas soudoyer de fausses confidences ou une bonne volonté stérile, si la personne que vous ménagez pour ces sortes d'opérations est en état de vous remettre des pièces avérées et importantes, telles que des copies de traités ou de conventions secrètes, le roi sera très disposé à vous allouer les frais raisonnables que vous aurez pu faire pour vous attirer ces communications.

340.

Le M-is de Bausset au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 3 Décembre 1765.

Monseigneur, Je n'ai rien appris au sujet de l'échange des ratifications qui puisse m'éclairer sur les raisons qui le retardent. J'ai peine à croire que ce soient celles que M. de Saldern m'a données. Je suis

bien plus porté à penser que l'éloignement que l'Angleterre montre pour s'allier avec la Russie, et la hauteur avec laquelle on dit que cette puissance s'explique irritent l'orgueil de Catherine et l'empêche de ratifier l'ouvrage de son ministère. Au reste on paraît ici convaincu que l'Angleterre n'est pas en état de pouvoir donner de longtemps des subsides.

M. de Macartney a fait faire une lecture de son traité de commerce à la factorie anglaise par le consul de cette nation, qui lui a fait ensuite une députation pour l'en remercier. Cette communication, à ce qu'on m'a dit, a été faite de l'aveu de l'Impératrice. Le temps seul peut me développer le mystère de cette négociation. Les notions que je rassemble avec beaucoup de peine sont si contradictoires qu'il n'est pas possible que mes rapports ne s'en ressentent. Je me flatte, M-gr, que les difficultés que j'éprouve mériteront votre indulgence.

J'ai continué, M-gr, mes recherches sur les sentiments respectifs des cours de Pétersbourg et de Berlin. Voici ce que j'ai appris par une voie à laquelle je puis avoir quelque confiance. La Russie croit qu'elle ne pourra jamais acquérir dans l'Europe la considération prépondérante qui fait l'objet de son système ambitieux, si elle ne parvient à avoir une influence principale sur l'empire Germanique. C'est dans cette vue qu'elle a jusqu'à présent caressé et protégé les Princes Saxons; mais les nouvelles liaisons que cette maison a contractées avec la France, les faibles services qu'elle a rendus à la Russie, déterminent cette dernière puissance à chercher dans la maison de Brandebourg les ressources que celle de Saxe n'a pu lui procurer. J'ignore si le Roi de Prusse goûte ce nouveau plan et si l'espérance de s'agrandir le portera à travailler à l'accroissement de la puissance Russe; mais suivant ce système tous les autres intérêts doivent céder à celui qu'elles ont en commun de diminuer les forces de la maison d'Autriche et l'espèce de primauté dont elle jouit dans l'Empire Romain. La Cour de Vienne est celle des deux Cours Impériales qui a toujours montré le plus d'empressement à leur ancienne alliance. La crainte des Turcs déterminait principalement cette union; mais la Cour de Vienne s'est montrée en dernier lieu si occupée des mouvements dont la Porte menaçait la Russie au sujet des affaires de Pologne; elle a tant répété qu'il était à craindre pour elle que les Turcs, ne trouvant pas à satisfaire leur avidité dans les déserts qui partagent l'Empire Ottoman de la Russie, ne cherchassent ensuite à l'assouvir dans les riches contrées de la Hongrie. Enfin les soins extrêmes qu'elle a paru et qu'elle a dit ici s'être donnés pour éteindre dans leur source les projets guerriers que le Serail pourrait former, ont convaincu le Ministère Russe que dans toutes circonstances possibles, l'Autriche bien loin d'animer les Turcs s'efforcerait de les retenir dans le repos. Il croit en conséquence pouvoir continuer sans danger son

alliance avec l'ennemi naturel de cette maison et s'en servir comme du moyen le plus propre à établir son influence dans l'Empire germanique.

Un autre motif réunit les cours de Berlin et de Pétersbourg, c'est la nécessité de barrer les différents projets que le nouveau Roi de Pologne forme, soit pour augmenter ses droits de souveraineté, soit pour la conserver dans sa famille, si les obstacles qu'on veut opposer à son ambition ne sont pas consentis par l'Impératrice, du moins il n'y a pas lieu de douter que son Ministère et le Roi de Prusse ne soient parfaitement d'accord sur ce point.

Ces différentes raisons font penser que l'alliance de la Russie et de la Prusse ne sera pas bornée à la vie de Frédéric et que ces Etats sont plus amis par des intérêts politiques que par des rapports personnels de leurs souverains comme quelques personnes l'avaient supposé.

Le Colonel Psarski continue de faire ici des insinuations pour tâcher d'y diminuer l'influence du Roi de Prusse. C'est toujours M. Macartney qui guide les pas de ce chargé d'affaires de Pologne. Il m'est revenu que M. Panin avait très-mal reçu ses insinuations et lui avait reproché que sa cour employait trop de politique avec une alliée telle que la Russie, pour laquelle le Roi de Pologne ne doit avoir rien de caché.

On m'a dit, M-gr, que lorsque l'affaire de la douane de Marienwerder aura été pleinement discutée par la commission assemblée à Varsovie, le résultat en sera référé à l'Impératrice du consentement de Leurs Majestés Prussienne & Polonaise pour avoir le consentement de cette Princesse. On ne doute pas que son avis ayant précédé l'assemblée de la diète prochaine, et lui étant notifié n'y rencontrera aucune opposition. On a cru ce moyen le plus propre à assurer le succès et l'entière exécution de ce qui paraît avoir été convenu dans le secret du cabinet de ces souverains avant le commencement de cette singulière affaire. Je ne saurais me persuader que le Roi de Prusse ne l'ait entrepris, ainsi que quelques personnes le prétendent, que dans la seule vue de faire rétablir l'exemption de tous droits dont il prétend devoir jouir à la sortie des grains et des chevaux qu'il tire de la Pologne pour le besoin de ses armées. J'ai lieu de persister à croire qu'il est d'accord avec l'Impératrice pour obtenir quelque territoire aux environs d'Elbing ou de Königsberg en dédommagement de l'abandon qu'il fera de sa douane de Marienwerder et des frais que son établissement lui a occasionnés. La Russie trouve dans cette complaisance pour S. M. Prussienne l'assurance que ce Prince ne traversera point la fixation des limites à laquelle ses commissaires travaillent actuellement avec ceux de Pologne. Leurs opérations seront insérées dans un traité qu'on dit que M. Rzewuski sera chargé de négocier à son arrivée ici. Il serait une suite de

celui d'une paix perpétuelle conclue à Androusow en 1667 qui traite des limites entre la Russie et la Pologne. Il n'a jamais eu son exécution, la Russie s'étant servie de différents prétextes pour ne point restituer Kiew. Certainement ce nouveau traité ne cédera pas cette capitale de l'Ukraine aux Polonais et sera dicté par tout l'avantage des circonstances dans lesquelles la Russie se trouve.

On m'a assuré, M-gr, qu'il était convenu entre l'Impératrice et le Roi de Prusse de continuer la confédération et de faire en sorte que le plus grand nombre de ses députés soient dévoués à la Russie, afin d'avoir la pluralité des suffrages pour contenir la famille Czartoryski qui s'oppose trop souvent aux projets de la Russie. C'est là le langage que le Ministère de l'Impératrice tient à sa souveraine, mais la vérité est que le Roi de Prusse est d'accord avec le Ministère Russe de se servir de ce moyen pour éclairer la nation Polonaise sur le plan qu'il paraît que Stanislas Auguste veut former pour détruire sa liberté et le droit qu'elle a d'élire ses Rois. Les Polonais sont trop jaloux de leurs privilèges pour ne pas s'opposer à sa destruction, dès qu'ils s'apercevront qu'on veut les attaquer. Réunis par la confédération ils en auront plus aisément les moyens et leur Roi sera plus timide sur le choix de ceux dont il voudra se servir pour parvenir à son but.

Nous célébrons après demain la fête du nom de l'Impératrice. M. Orloff demande à être élevé au grade de feld-maréchal. Les Généraux Panin et Czernicheff s'y opposent avec vivacité.

M. d'Osten nous a enfin quittés. On dit que l'Impératrice a joint au cordon de saint Stanislas celui de St. Anne, mais que ce Ministre ne s'en décorera qu'à Copenhague.

341.

Le Duc de Praslin à M. le Marquis de Bausset.

Fontainebleau, le 12 Décembre 1765.

J'ai reçu, M., la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 5 du mois dernier sous le N-o 9.

Il nous est revenu en effet que le roi de Prusse voulait s'opposer sérieusement aux arrangements qui tendraient à augmenter le pouvoir et les moyens du nouveau roi de Pologne, et comme cela pourrait causer du refroidissement entre lui et l'Impératrice de Russie, vous ne saurez être trop attentif à découvrir jusqu'où cette mésintelligence peut aller afin de nous en informer.

Nous avons appris de Pologne que le nouveau roi avait fait quelques insinuations pour se procurer une archiduchesse en mariage, soit que le bruit soit fondé ou non, il est probable qu'il sera parvenu à Pétersbourg et je voudrais, M., que vous nous mandiez si l'on a pénétré quelque chose des sentiments de l'Impératrice sur ce sujet.

342.

Le Marquis de Bausset au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 17 Décembre 1765.

Monseigneur, La personne qui m'avait parlé sur la durée que doit avoir l'alliance de la Russie avec la Prusse, m'a dit encore que l'Imp-ce était peu satisfaite des succès qu'elle avait obtenus en Suède et que, quand même elle parviendrait à les rendre plus solides, et à détruire totalement les liaisons de la France avec ce Royaume, elle croyait que nous n'en suivrions pas moins notre ancien système d'influence dans le Nord, qu'ainsi nous pourrions bien chercher à remplacer dans le nombre de nos alliés la Suède par la Pologne, et dans la vue de nous rendre ce dernier royaume d'autant plus utile que nous chercherions à aider le nouveau Roi dans son projet d'augmenter sa puissance et son autorité. L'Imp-ce convient que, quoique le parti français n'ait pas eu le dessus dans la dernière élection, il est cependant considérable et Elle a ajouté que le prochain Ministre du Roi, avec un peu d'habileté pourra en tirer de grands avantages. L'augmentation de l'autorité du Roi de Pologne et l'accroissement des forces de cet Etat sont également contraires aux intérêts de la Russie et à ceux de la Prusse, et doivent naturellement resserrer les nœuds qui unissent ces deux puissances, malgré les petits nuages qui s'élèvent entre elles assez fréquemment et qui sont causés, m'a-t-on dit, par les intrigues que le Roi de Prusse a conduites à la Porte à l'insu de la Russie. D'abord après la vacance du trône de Pologne, il a commencé par donner aux Turcs des ombrages contre la maison d'Autriche en leur insinuant qu'elle désirait d'y placer un archiduc. Il a ajouté que la Cour de Vienne prévoyant bien que la Russie mettrait obstacle à ce projet, se proposait d'occuper cette puissance en suscitant les Turcs contre elle, et, qu'en ami fidèle de la Porte, il l'avertissait des pièges qu'on voulait lui tendre. La conduite extérieure de la Cour de Vienne n'ayant donné aucune vraisemblance à cette insinuation, le Roi de Prusse a voulu prévenir le discrédit qui pourrait en résulter pour lui. Il en a fait une seconde dont la vérité pût justifier la première. La Maison d'Autriche, a-t-il dit aux ministres Turcs, voit l'impossibilité de réus-

sir dans le projet de faire élire un archiduc au trône de Pologne; mais pour tourner ce malheur à son avantage, elle va favoriser le candidat de la Russie, soit pour dissiper tous les soupçons que cette puissance pourrait avoir des manœuvres autrichiennes à Constantinople, soit afin d'acquiescer auprès d'elle un mérite qui la ramène à leurs anciennes liaisons. Pour se convaincre de la vérité de ces avis, a-t-il ajouté, la Porte n'a que suspendre sa reconnaissance, elle verra bientôt la Cour de Vienne s'empresse auprès des cours ses alliées pour hâter cet événement. Telle est la marche des insinuations progressives que le Roi de Prusse a fait auprès du Divan, et la conduite de la Cour de Vienne n'en a pas détruit la vraisemblance. On m'a assuré que ce Prince ne cesse de la dépeindre à la Porte comme sa rivale naturelle et comme un ennemi implacable qui ne cherche qu'une occasion d'attaquer l'Empire Ottoman. D'autres avis m'assurent qu'effectivement Sa Majesté Prussienne a cherché à animer les Turcs contre la Russie, d'où il me semble qu'on peut en conclure que ce Prince tâche d'établir son crédit à la Porte indépendamment de ses alliés quelconques, afin de tourner les armées ottomanes contre les premières puissances avec lesquelles il sera en guerre. Peut-être comprend-il la Russie dans ce nombre, et compte-t-il moins sur la durée de son alliance que la Russie la désire.

L'Impératrice ayant témoigné au Roi de Prusse quelque inquiétude sur ses manœuvres à Constantinople qu'elle avait découvertes, ce Prince lui a répondu que ses insinuations avaient servi leur cause commune, et qu'en gagnant la confiance de la Porte, il y avait diminué d'autant l'influence de la France et celle de l'Autriche. Catherine a fait semblant de lui croire. Elle a du moins sacrifié son mécontentement au désir de faire réussir son système d'alliance générale du Nord.

Stanislas Auguste n'est pas si facile à apaiser. Les démarches de S. M. Prussienne lui ont porté trop de préjudice, et le ressentiment qu'il en a, joint à la façon hautaine dont les ministres Prussiens négocient à Varsovie l'affaire de la douane de Marienwerder, lui ont imposé le désir de se venger en rapprochant les deux cours impériales. Ce Prince est très-anglais et on peut d'autant plus soupçonner la Cour de Londres de l'exciter à ce rapprochement que le ministère Britannique ne paraît pas avoir de goût pour l'alliance du Roi de Prusse. Les deux cours de Londres et de Berlin vont cependant nommer leurs ministres respectifs. Celui de Prusse est M. de Malzhan. Mais on n'en conclut pas une plus grande intimité entre les deux Cours. J'ai une indication assez forte de cette union de sentiments entre les Rois d'Angleterre et de Pologne dans la déférence aveugle du Colonel Psarski pour M. de Maccartney qui dirige et appuie toutes ses démarches et dans l'activité de

la correspondance de ce Ministre Anglais avec le Résident de sa nation à Varsovie.

La Cour de Vienne n'apportera vraisemblablement pas beaucoup de difficultés à son rapprochement avec celle de Pétersbourg si je juge de son sentiment par la conduite de son Ministre.

Le Prince de Lobkowitz est toujours plus intimement lié à M. de Saldern. Le S-r Kroug, commis des affaires étrangères chargé du département de l'Allemagne, est admis dans leurs entrevues mystérieuses. Je n'en conclus cependant pas que le Ministre Holstenois fasse des ouvertures bien sincères au Ministre Autrichien et je crois que la Cour de Pétersbourg ne consentira à se rapprocher de celle de Vienne, que lorsqu'elle s'y verra forcée, ou par l'impossibilité de réaliser son système cheri de l'alliance du Nord ou par la crainte d'être attaquée par les Turcs. Il y a apparence que l'alliance du Nord ne se formera jamais si l'Angleterre ne consent pas à y entrer. C'est l'indécision de cette puissance qui empêche jusqu'à présent le Danemark d'y adhérer malgré les instances de la Russie, que l'on m'a assuré être déterminée à lui payer cette complaisance par la cession entière du Holstein ducal pour une modique somme d'argent. C'est dans ce dessein que M. Panin a demandé M. d'Assebourg. Ce Ministre, absolument dévoué au Roi de Prusse, lui a paru plus propre qu'un autre à travailler avec zèle à terminer une négociation qui flatte les vues et les projets de ce Prince. Il vit dans l'union la plus étroite avec M. Panin et je ne serais pas surpris de voir bientôt M. de Saldern en prendre ombrage.

Le courrier que M. de Macartney a expédié en Angleterre n'est pas encore de retour. Le ton de hauteur du ministère Britannique choque on ne peut plus l'Impératrice qui est très-étonnée de voir les Anglais si indifférents pour son alliance. Il n'est pas possible de croire qu'on emploiera tant de temps pour éclaircir quelques obscurités du traité de commerce, et je pense bien plutôt que l'Angleterre attend pour se déterminer, quel sera le succès des négociations auxquelles elle emploie le Roi de Pologne.

M. le C-te du Chatelet m'a fait l'honneur de me mander que la reconnaissance de la Cour de Vienne était faite et que les seigneurs Polonais chargés des lettres de notification du Roi et d'excuse du Primat devaient être partis.

M. Psarski a fait sa visite à M. de Lobkowitz et à M. de Sacken. Il ne m'en a pas encore fait, ni à M. de la Herreira. Depuis que la nouvelle de la reconnaissance est arrivée, l'Impératrice me fait un accueil plus gracieux. Le sort m'ayant placé à portée d'Elle à souper le jour de sa fête, cette Princesse m'a beaucoup parlé; Elle m'a fait l'honneur le lendemain de me faire jouer avec Elle.

Le bruit court ici que la Porte a aussi reconnu le Roi de Pologne et que le Vizir a remis à M. Boscamp la réponse du Grand Seigneur à la lettre que le Roi de Pologne lui avait écrite pour lui notifier son élection. On ajoute que le Divan demande que le S-r Boscamp reste à Constantinople en qualité de Résident, quoique en même temps il ait expédié les passeports de M. Alexandrowitz. Vous saurez, M-gr, que ce M. Boscamp est toujours secrètement au service du Roi de Prusse et l'on soupçonne que c'est de la part de ce Prince qu'il a averti la Porte du moment où les autres cours allaient reconnaître le Roi de Pologne.

Il me revient dans le moment, M-gr, qu'on est très-mécontent à Varsovie du Senatus-Concilium qu'on vient d'établir et que le Primat ainsi que plusieurs autres magnats s'étaient retirés.

343.

Le Marquis de Bausset au Duc de Praslin.

St.-Pétersbourg, le 17 Décembre 1765.

Monseigneur, Les Etats-Généraux ont mandé à M. le C-te de Rechtern d'avoir l'œil ouvert sur la conduite que l'Angleterre tiendrait ici et principalement sur les mouvements qu'elle pouvait se donner pour le rapprochement des deux cours Impériales. L.L. H.H. Puissances ont même défendu à leur Ministre de ne faire aucune démarche pour accélérer la négociation du traité de commerce entamé depuis longtemps et qu'il était chargé de poursuivre. Elles lui ont prescrit de tout prendre *ad referendum* et de tout différer jusqu'à ce que les négociations de l'Angleterre fussent éclaircies et finies. Et comme les Etats-Généraux ne connaissent pas l'habileté de leur Ministre qui fait ici son premier pas dans la carrière politique, ils y ont prolongé le séjour du S-r Schwartz, secrétaire de légation, qui habite ce pays-ci depuis longtemps et qui est assez bien informé de tout ce qui se passe dans l'intérieur de son administration. Je tiens ces notions d'une voie dont je ne saurais suspecter la véracité.

Le hasard m'ayant procuré une conversation avec M. de Macartney sur le retardement de l'échange des ratifications, ce Ministre m'a dit que ce qui les retardait n'avait aucun trait au contenu dans le traité de commerce et il me l'assura avec des protestations pour le moins aussi fortes que celles dont M. de Saldern avait accompagné son avis précisément contraire à celui-ci, ainsi que j'ai eu l'honneur de vous le mander dans ma dépêche N° 31. Quelque méfiance qu'un Ministre anglais doive m'inspirer j'en aurai toujours davantage pour la fausseté de ce Ministre holsteinois.

344.

Le Duc de Praslin au M-s de Bausset.

Versailles, le 23 Décembre 1765.

Les dernières nouvelles que je vous ai données, M. de l'état de M-gr. le Dauphin ont dû vous préparer à la perte que nous avons faite de ce Prince le 20 de ce mois sur les huit heures du matin. La fermeté et la constance qu'il a témoignées dans ses derniers moments ajouteraient encore s'il était possible aux regrets de la famille royale et de tout le monde. S. M. est partie le même jour de Fontainebleau pour se rendre ici, et les embarras de cette transplantation n'ont par permis d'expédier plus tôt les lettres de notifications relatives à ce malheureux évènement.

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint celle que le Roi écrit aujourd'hui à l'Impératrice de Russie; vous la remettrez à cette Princesse dans une audience particulière que vous demanderez à cet égard et vous prendrez le deuil pour six mois en observant de draper et d'habiller en noir toute votre maison. Sa Majesté vous accordera la gratification ordinaire en pareil cas pour subvenir à cette dépense.

Leurs Majestés et la famille Royale ont été et sont encore dans la plus grande douleur; leur santé n'en a heureusement pas été altérée.

M-gr le Dauphin a demandé d'être enterré dans la cathédrale de Sens et que son cœur et ses entrailles fussent portés à St. D'enis, ce qui sera exécuté.

Le Roi a donné à M-gr le Duc de Berry le titre de Dauphin.

345.

Copie de la lettre de notification du Roi à l'Impératrice de toutes les Russies de la Mort de M-gr le Dauphin.

Très-haute, très-excellente & (comme à la suscription).

C'est dans le sentiment de la douleur la plus vive que nous informons Votre Majesté de la perte que nous venons de faire de notre fils le Dauphin. Le cœur sensible de Votre Majesté lui représentera facilement combien le nôtre est affecté dans un moment si cruel, et nous nous persuadons qu'Elle prendra à ce triste évènement le même intérêt

dont nous sommes constamment animé pour tout ce qui la regarde personnellement.

Sur ce, nous prions Dieu qu'il vous ait Très-Haute & . . . en sa sainte et digne garde.

Écrit à Versailles, le 23 Décembre 1765.

Votre bon frère & parfait ami,
Louis.

346.

Le Consul Rossignol au Roi.

Pétersbourg, le 24 Décembre 1765.

L'Impératrice de Russie occupée constamment du projet de former entre les Cours du Nord une alliance, dont Elle serait comme la puissance centrale, ne néglige aucun des moyens qu'Elle juge propres à la faire parvenir à ce but. Les tentatives qu'Elle a faites auprès de l'Angleterre pour l'engager à entrer dans ses desseins ayant été inutiles jusqu'à présent, c'est au refus de cette puissance que l'on attribue la suspension qui subsiste encore de l'échange des ratifications du traité de commerce conclu au mois d'août dernier entre les deux cours. L'Angleterre, dont la fierté naturelle s'est accrue par ses derniers succès, pense sans doute qu'elle ne doit pas se presser de contracter dès à présent des engagements, qu'elle ne serait plus la maîtresse de rompre et qu'elle veut pouvoir former à son gré, suivant les circonstances; elle est persuadée qu'elle trouvera toujours des amis au besoin et qu'il sera temps alors d'en faire le choix. Il paraît d'ailleurs que le système du Ministère Britannique est de travailler à réunir les deux cours impériales, de détacher celle de Vienne de la France et de substituer son alliance à la sienne. L'Impératrice de Russie semble assez portée à adopter ce plan; Elle sent que ses liaisons avec l'Imp-*ce* Reine seraient un moyen de plus de tenir les Turcs dans le cas où ils voudraient remuer contre elle. La cour de Vienne ne paraît pas s'en éloigner, on l'y croirait même disposée, si l'on jugeait de ses sentiments à cet égard par la conduite que tient ici son ministre, le Prince de Lobkowitz, qui se livre de plus en plus à M-r Saldern, avec lequel il a souvent des conversations particulières assez longues, et ce ministre Autrichien tient une conduite mystérieuse qui autoriserait les soupçons qu'on forme contre lui. M-r Pannin est d'autant plus porté à favoriser ce plan d'union entre les deux cours que ce ministre a regardé de tout temps celle de Vienne avec la

France comme n'étant que momentanée. Ainsi on doit s'attendre qu'il verrait avec plaisir l'Angleterre réussir à rapprocher la Cour de Vienne de la Russie et qu'il y contribuerait volontiers. On soupçonne aussi que les démarches du nouveau Roi de Pologne, qui sont dirigées vers le même but, lui sont suggérées par le ministre Britannique. Quoiqu'il en soit, M. Panin qui cherche en même temps à flatter sa souveraine agit conformément à son idée en engageant le Danemark à envoyer ici pour son ministre M-r le Baron d'Assebourg, qui lui est entièrement dévoué ainsi que le Roi de Prusse, qui se prêtera à toutes les vues de ce ministre Russe pour entraîner le consentement de la Cour de Copenhague, qui élude de répondre aux instances de la Russie relativement à l'alliance du Nord. L'Impératrice lui offre, lors de son adhésion, de lui faire la cession de Holstein moyennant une modique somme d'argent. Quoique, M-r d'Assebourg ait promis, et se soit engagé même positivement, à obtenir à de pareilles conditions le consentement de sa cour à cette alliance avant le mois de Juillet prochain, je doute, cependant, que le Danemark effectue une promesse de son ministre, tant qu'il verra l'Angleterre s'y refuser; mais on est convaincu qu'il s'y prêtera dès que celle-ci y acquiescera. Voilà, Sire, où en sont les choses à cet égard.

L'Impératrice de Russie a appris avec plaisir que la négociation de la reconnaissance du nouveau Roi de Pologne, qui s'est suivie à Vienne, avait eu un heureux succès, et que Leurs Majestés, conjointement avec les cours de Vienne et de Madrid, étaient convenues des conditions auxquelles cette reconnaissance aurait lieu. Le Roi de Prusse n'a point différé à empêcher tout le bon effet qu'elle avait pu faire auprès de l'Impératrice de Russie. Sa Majesté prussienne, qui entretient une correspondance particulière avec cette princesse, lui a mandé qu'elle ne devait savoir aucun gré à la France de sa complaisance en cette occasion, à laquelle elle se trouvait forcée par les circonstances. En même temps que ce Prince travaille à affaiblir en Catherine les sentiments d'amitié et de reconnaissance qu'elle doit à la France, il cherche à négocier auprès de la Porte Ottomane une influence capable de diminuer celle de Votre Majesté, et il semble qu'il est déjà parvenu à y avoir un grand crédit qu'il fait beaucoup valoir auprès de cette cour-ci. Le Roi de Prusse a présenté comme en étant l'effet la démarche que la Porte a faite, à ce qu'on assure, d'envoyer une lettre du grand Seigneur qui reconnaît la légitimité de l'élection de Stanislas Auguste comme roi de Pologne. Le résident de Russie à Constantinople est un homme entièrement dévoué au roi de Prusse, et c'est sans doute à l'instigation de ce Prince que le Divan a demandé à la Russie que ce résident y fut continué dans ses fonctions. On prétend même que le Roi de Prusse cherche à exciter les Turcs contre la cour de Vienne, dans le dessein

de saisir l'occasion favorable que les circonstances d'une guerre pouvaient fournir d'attaquer cette cour avec avantage. Quoiqu'il en soit, Sire, des vues du roi de Prusse et du projet que l'on lui suppose, il y a toute apparence qu'il ne sera pas en son pouvoir de les réaliser de si tôt. L'enthousiasme de l'Impératrice de Russie pour ce Prince est toujours le même; son ministre à cette cour y est fort caressé et y reçoit des distinctions et des prévenances marquées, qu'il ne doit peut-être pas moins à M-r Panin qu'au Roi son maître qui l'a soutenu et étançonné ci devant, dans un moment, où ce ministre était menacé d'une prochaine disgrâce. Tout ce qui se débite ici, Sire, de la situation des affaires de cet empire avec la Chine est si confus et si contradictoire, qu'il n'est pas possible d'apprécier au juste ce qui en est. On parle toujours de l'envoi d'un ambassadeur Russe à la Chine, on nomme même différents prétendants à cette mission; mais il y a tout lieu de croire qu'elle n'aura pas lieu de si tôt, et ce qu'on débite à cet égard n'est pas pour en imposer sur le véritable état des affaires entre les deux empires.

La discussion dont j'ai eu l'honneur de vous rendre compte, Sire, touchant le môt „Impérial“ omis dans la lettre de Sa Majesté à l'Impératrice de Russie, n'a point été terminée comme je l'avais présumé par les raisons que le Ministère de Sa Majesté a alléguées à celui de Russie à ce sujet, et qui sont un peu différentes de celles que j'ai eu l'honneur de mander à Votre Majesté; cette contestation devient au contraire plus vive, et peut avoir aujourd'hui des suites sérieuses. Le Ministère de Russie, non content de ce qui lui a été représenté que ce mot n'avait point été employé dans les lettres que Sa Majesté a écrites à la feue Impératrice de Russie plus qu'il ne l'est dans celle qu'elle écrit à l'Empereur et à l'Impératrice Reine, et que le style de la langue française ne l'admettait pas, persiste néanmoins à exiger ce titre dans le corps de la lettre; il a même fait lecture à M-r de Bausset d'une note très forte à ce sujet, dans laquelle il marquait clairement que, si ce mot ne se trouvait point par la suite dans les lettres qui seront adressées à l'Impératrice, cette Princesse refuserait de les recevoir. M-r de Bausset a fait sentir au Ministre Russe combien le contenu de cette note serait désobligeant pour Sa Majesté, et combien ce procédé la blesserait. Les Ministres Russes ont paru s'en soucier peu et ils ont dit à M-r de Bausset, qu'ils enverraient cette note, modifiée quant à cet article, au Prince Galitzin à Paris, avec ordre d'en faire part à M-r le Duc de Praslin; mais ils paraissent résolus à soutenir leurs prétentions que le mot Impérial soit inséré dans le corps de la lettre, comme il l'a été ci-devant dans plusieurs occasions depuis le règne de l'Impératrice actuelle. Comme le Ministère de Sa Majesté paraît également très décidé à ne point céder à la prétention de la Russie, à laquelle l'Impératrice

*

Reine ne manquerait pas de former aussi de son côté, il y a tout lieu de présumer que, le cas arrivant, les Ministres Russes porteront la chose jusqu'à refuser les lettres de Sa Majesté, si le mot Impérial n'y est pas inséré comme ils le demandent. Il résulterait de cet incident un refroidissement et peut-être l'interruption de la correspondance et de l'harmonie qui subsiste entre les deux cours. Je souhaite fort que le cas n'arrive pas, avant que cette difficulté n'ait été levée, et terminée de façon à prévenir toute discussion à ce sujet.

347.

Le M-is de Bausset au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 24 Décembre 1765.

Monseigneur, L'échange des ratifications n'est pas fait encore. Il me semble cependant que l'Angleterre gagne journellement ici du terrain. L'humeur de M. de Solms est un thermomètre assez certain des progrès de M. de Macartney. Il en témoigne beaucoup depuis quelque temps.

On m'a dit qu'il s'était encore élevé des orages entre le Roi de Prusse et le Roi de Pologne. Frédéric a porté ici des plaintes très-vives sur quelques ingratitude du nouveau monarque et l'a menacé de faire entrer dans ses états six régiments qui sont prêts à marcher.

L'Impératrice qui avait promis à M. de Repnin, son ambassadeur, de faire un voyage en Russie, ou qui l'avait peut-être mandé, lui a envoyé un contre-ordre et lui a prescrit de tout employer pour éteindre ces premières étincelles et pour porter Stanislas Auguste à témoigner plus de déférence pour le Roi de Prusse et moins d'empressement à suivre les insinuations de l'Angleterre.

On commence à parler assez hautement dans la Chancellerie Impériale sur l'alliance de la Russie avec la Prusse et elle a peu de partisans. Il paraît cependant que l'Impératrice et son Ministère sont encore attachés à leur système par les raisons que je vous ai données dans ma dépêche N-o 33. Au reste je croirais assez que ce système est précaire et qu'il dépendra beaucoup de la façon de penser de l'Angleterre.

Il a été question d'un ouvrage que les ancêtres du Roi de Prusse avaient commencé sur les bords de la Vistule et que ce Prince se propose, dit-on, d'achever. Cet ouvrage détournerait les eaux de ce fleuve et comblerait le port de Dantzick. On voit que ce monarque en veut réellement au commerce de cette ville, qu'il voudrait transporter dans

ses états. Peut-être même a-t-il des vues plus étendues et veut-il forcer les Dantzickois à n'avoir d'autre ressource que sa protection?

Les négociations de M. d'Assebourg paraissent assez vives. Il a reçu un courrier ces jours-ci. Il compte en expédier un incessamment. On dit que les deux partis qui divisent la Suède sont d'accord sur le mariage de son Prince Royal avec la Princesse de Danemark. Qu'il n'y a de difficulté que pour en fixer l'époque et qu'on espère de vaincre celles que la Russie oppose à l'exécution de ce projet.

Le vieux M. Bestoujeff remue encore. Il voudrait rentrer dans le Ministère. Je l'ai vu le soir et il m'a paru trop affaîssé pour pouvoir vaquer aux affaires.

Le Roi de Pologne a donné la qualité de Résident au colonel Psarski chargé de ses affaires à cette Cour.

348.

Le Consul Rossignol au Roi.

Pétersbourg, le 24 Décembre 1765.

On a appris ici par différents avis que le Danemark, en vertu d'un des articles du traité d'alliance qu'il a renouvelé depuis quelque temps avec la Russie, devait lui proposer de s'unir à lui à l'effet de travailler conjointement en Suède à y soutenir la forme du Gouvernement qui y est établie et s'opposer aux vues qu'il suppose au parti français de vouloir y donner atteinte.

Il serait difficile de concilier une pareille démarche de la part de la cour de Copenhague avec les engagements qu'elle a avec Sa Majesté. On peut en inférer ou que cette puissance qui soupçonne avec quelque fondement que l'Impératrice voudrait favoriser les vues ambitieuses de leurs Majestés Suedoises, désire de pénétrer les véritables sentiments de cette Princesse à cet égard ou qu'elle ignore les dispositions du parti attaché en Suède aux intérêts de Votre Majesté. Si les circonstances survenues en ce pays depuis mon départ n'ont pas engagé les patriotes suédois à changer de résolution, leur intention était alors non de toucher à la constitution du Gouvernement, mais de la rétablir dans son ancienne intégrité, en annullant pour cet effet toutes les résolutions qui ont été portées en différents temps par la Diète dans la vue de restreindre dans des bornes plus étroites le pouvoir accordé aux Rois de Suède et d'empêcher l'abus que ces Princes en ont voulu faire. J'esti-

merais donc, que si le Danemark fait la démarche qu'on lui suppose aujourd'hui, c'est plutôt dans l'intention de s'assurer des dispositions de la Russie que par une volonté réelle de seconder les projets de cette Princesse en faveur de la Cour de Suède. La Cour de Copenhague devrait se porter dans ce moment-ci à maintenir les Suédois dans leur situation à contrecarrer les efforts que fait la Russie pour les asservir et à diminuer le crédit prédominant qu'elle cherche à se procurer dans ce royaume. Le Danemark doit sentir que si la Russie, déjà trop puissante, parvient à subjuguier la Suède, il lui sera facile d'employer ensuite contre lui cette puissance et de s'en servir pour l'écraser lui-même.

L'ascendant que les malintentionnés en Suède, appuyés par l'Angleterre et surtout par la Russie, ont obtenu contre les patriotes, y occasionne aujourd'hui une révolution qui annonce sa chute prochaine avec le changement de son système. La retraite ou l'expulsion du Sénat de la meilleure partie des sujets qui y étaient dévoués aux intérêts de la France a ouvert l'entrée dans ce corps aux ennemis de notre alliance qui profiteront sans doute de leur supériorité pour la détruire et y substituer celle de l'Angleterre et de la Russie. Cependant l'Impératrice, malgré le succès qui y ont ses manœuvres, ne regarde pas le parti de la France comme y étant entièrement accablé; cette Princesse travaille sans relâche à l'anéantir, à se procurer une influence prédominante dans les affaires de la Suède et à asservir cette puissance; dans cette vue elle la menace de faire passer 25 m. hommes en Finlande et elle continue d'envoyer des sommes considérables à son ministre à Stockholm, afin de joindre la séduction à la crainte. Néanmoins Catherine II présume que si Elle réussit de ce côté là dans ses vues, la France cherchera à se dédommager de la perte de cet allié en acquérant à sa place la Pologne que cette Princesse ne regarde comme éloignée de se prêter à cette union, qu'elle pense qu'un Ministre de France adroit et intelligent pourrait parvenir à fermer.

La démarcation des limites entre la Russie et la Pologne est un objet, Sire, qu'on ne perd pas de vue les circonstances étant favorables pour cette opération qui ne contribuera pas peu à l'agrandissement de cet Empire, puisque, suivant ce que m'en a dit M. de Bausset, d'après un calcul fait sur les cartes il gagnera dans toute la longueur de la ligne projetée un espace de terrain d'environ 30 mille d'Allemagne.

En même temps que la Russie cherche à reculer ses frontières de ce côté, elle suit le projet formé par la feue Impératrice de l'étendre aux dépens des Turcs.

La révolte des Georgiens et leurs premiers succès contre les Turcs causent ici une joie secrète assez grande pour fortifier le soupçon que

l'on a que la Russie leur fournit sous main des secours contre la Porte, afin de diminuer sa puissance qui ne paraît plus néanmoins aux Russes aussi redoutable qu'elle l'a été autrefois. Le système pacifique qui règne depuis longtemps à la Porte Ottomane a laissé tomber sa milice dans un état qui la rend peu à craindre, tandis que les Russes se sont formés par les guerres auxquelles ils ont pris part et ont acquis, par eux-mêmes et par le secours des étrangers, des connaissances en ce genre, dont ils sentent l'utilité et dont ils seront en état de tirer parti au besoin.

M. de Bausset a reçu, Sire, des ordres du ministère de Votre Majesté de tâcher de pénétrer les vues de cette cour-ci relativement à celles de Londres, de Berlin et de Varsovie; le silence profond qui règne ici sur toutes les affaires ne permet guère qu'on puisse découvrir, les projets qu'on y forme. L'Impératrice dirige tout par Elle même et ne communique à ses Ministres que ce qu'Elle veut bien leur confier de sorte qu'ils ignorent souvent ses démarches, dont ils ne sont instruits quelquefois qu'après l'exécution de ses volontés. M. de Bausset n'a ici aucun canal secret qui puisse l'informer de ce qui se passe, et ce ministre m'a témoigné plusieurs fois sa peine et ses embarras à ce sujet; il m'a dit que, ne pouvant satisfaire comme il le souhaiterait dans ce cas-ci aux désirs du ministère de Votre Majesté, il allait lui demander des fonds avec lesquels il pût s'ouvrir une voie sûre qui lui fit part des principes et des plans de l'Impératrice.

M. de Bausset me paraît dans intention de tenter la fidélité de M. de Saldern, l'homme de confiance de M. Panin et de chercher à se l'attacher par ce moyen. M. de Saldern est bien en état de donner des notions justes et précises des intentions et des vues de Catherine II relativement aux puissances de l'Europe et de celles du Nord en particulier.

Le ministre de V. M. a répondu, Sire, à M. de Bausset touchant la note qui lui a été remise par les ministres Russes au sujet de la suppression faite du mot Impérial dans les lettres de créance de ce Ministre, et cette réponse de M. le Duc de Praslin qui est en clair dit seulement que le Ministère de Russie ne doit pas être étonné ni peiné de l'omission faite du mot Impérial dans le corps des lettres que S. M. écrit à l'Impératrice dans lesquelles il est employé ou omis indistinctement dès qu'il est inséré dans les titres de cette Impératrice sur la suscription de ces lettres. J'ignore encore, Sire, comment les ministres Russes auront pris cette explication, mais comme elle met à couvert leur délicatesse et la prétention de leur Souveraine, je présume qu'ils s'en seront contentés et que cette discussion en restera là.

349.

Le Duc de Praslin au Marquis de Bausset.

Versailles, le 28 Décembre 1765.

J'ai reçu, M., les dépêches que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 12 et le 22 du mois dernier sous les N^o 30 et 31.

L'évènement nous fera juger de la confiance que vous pouvez donner aux discours de M. de Saldern. S'il n'est pas vrai que l'échange des ratifications du traité de commerce conclu avec l'Angleterre, tienne au désir que l'Impératrice aurait eu d'obtenir un traité particulier d'alliance et de subsides, le marché n'en est que plus mauvais pour la Russie, qui livre son commerce aux Anglais d'une manière presque exclusive, sans en retirer aucun avantage. Au surplus, il faudra voir ce traité pour en porter un jugement plus sain. Vous pourriez peut-être insinuer à M. de Saldern de vous en donner communication, pour nous mettre à portée de voir ce que nous pourrions avoir à faire avec sa cour sur cet article; mais cette insinuation doit être fort délicate.

Les liaisons de M. le prince Lobkowitz avec M. de Solms ne sont probablement que des rapports particuliers qui ne tiennent nullement aux dispositions politiques de leurs cours. Quand leurs intérêts ne seraient pas aussi directement opposés qu'il le sont, j'ai connu de trop près l'antipathie de l'Impératrice Reine pour le roi de Prusse, pour me figurer que ces deux puissances puissent jamais se réunir.

Si la cour de Vienne cherche à se rapprocher de la Russie, je crois bien plutôt que c'est aujourd'hui par le canal de la Pologne. Il ne faut pas douter que son but ne soit de détacher l'Impératrice de Russie du roi de Prusse, et de rompre des liens absolument contraires à son système favori, qui consiste à être étroitement unie avec la Russie. Il m'est revenu que le ministre russe à Constantinople avait découvert que celui de Prusse y fomentait la méfiance et l'éloignement du divan pour sa cour, et que sur le rapport qu'il en avait fait, et sur les plaintes de l'Impératrice, le sieur Rexin avait été sacrifié et rappelé.

Vous voudrez bien vous mettre à la suite de cette découverte, et m'en informer de ce que vous pourrez apprendre de sa réalité.

350.

Le M-is de Bausset au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 31 Décembre 1765.

Monseigneur, Des personnes qui ont quelque part aux affaires ont dit que la paix ne serait pas de longue durée et qu'elle n'irait pas au delà de deux ans. Je crois cependant que M. Panin désire sincèrement de la maintenir, soit qu'il ne se sente pas assez d'activité pour conduire une guerre, soit qu'il ne se sente pas assez de force pour résister aux orages qu'elle peut exciter contre lui dans cet Empire. Il a fait goûter ce système à l'Impératrice, mais il est impossible de calculer jusqu'où l'orgueil et le désir d'une vaine gloire peut conduire cette Princesse.

J'apprends tous les jours, M-gr, de nouveaux détails des différends qui s'élèvent entre le Roi de Prusse et l'Impératrice, mais je vois en même temps que le Ministère Russe craint encore beaucoup ce Prince.

J'ai parlé hier au Vice-Chancelier du départ de M. de Goltz de Varsovie sans y avoir rien terminé ainsi que vous en êtes certainement instruit. Il m'a répondu en désapprouvant le Roi de Pologne, tant sur l'établissement des douanes qui a donné lieu à cette affaire que sur son refus obstiné d'acquiescer aux moyens d'accommodement proposés par S. M. Prussienne. Si le Ministère Russe croit devoir ménager le Roi de Prusse, l'Imp-ce est personnellement très-blessée de sa hauteur. Il m'est revenu d'assez bonne part, M-gr, que cette Princesse s'est emportée en dernier lieu contre M. Panin qui lui conseillait de dissimuler son ressentiment. Elle lui a répondu que si le Roi de Prusse la poussait à bout Elle romprait avec éclat leur alliance.

Ce que vous me faites l'honneur de me dire, M-gr, sur la fidélité de l'Imp-ce Reine à notre système m'a tranquilisé sur la continuation des liaisons de M. de Lobkowitz avec M. de Saldern. J'ai employé plusieurs moyens pour en pénétrer le motif. Tous m'ont fait connaître que le Ministre de Holstein amusait et jouait le ministre Autrichien. Ces liaisons pourraient cependant devenir plus sérieuses si un moment d'humeur rompait celles de l'Impératrice Catherine avec le Roi de Prusse. Les manœuvres de l'agent de ce Prince à Constantinople pour empêcher la Porte à reconnaître le Roi de Pologne sont assurément la cause du mécontentement excessif que l'Impératrice a marqué contre lui. J'ai eu l'honneur de vous en rendre compte dans ma dépêche du 13 de ce mois. Je m'estime très-heureux, M-gr, d'avoir prévenu les ordres que vous me donnez à cet égard par votre lettre du 27 novembre et d'avoir pu vous donner cette preuve de ma vigilance.

Les ratifications du traité de commerce entre l'Angleterre et la Russie ne sont point encore échangées. Je ne tiens à ce sujet que des propos réfléchis qui puissent cependant fournir des armes à ceux des Russes qui, sentant combien la concurrence leur serait utile, pourraient parler en faveur de notre commerce si la question devenait indécise. Je me suis aperçu de plusieurs tentatives qu'on a faites auprès de moi pour que je parlasse plus clairement; mais je m'y suis refusé et j'ai nettement répondu que le traité de commerce entre l'Angleterre et la Russie nous était absolument indifférent et que je ne ferais certainement aucune démarche qui pût en hâter ou en retarder la conclusion. On m'assure toujours que son retardement n'est causé que par les obscurités du traité et qu'elles seront éclaircies sous quinze jours. On a ajouté que l'accession de l'Angleterre au traité de la Russie aura lieu; mais que S. M. Britannique ne veut s'engager à payer des subsides au Roi de Prusse que dans le cas où ses troupes agiraient immédiatement contre les ennemis de l'Angleterre.

M. d'Assebourg est très-actif; il fait partout des insinuations captieuses et proportionnées aux intérêts de ceux à qui il parle. Connaissant le goût du Ministère Russe pour la paix il lui en représente la fin comme très-prochaine, si on ne se hâte d'opposer des forces suffisantes contre le pacte de famille qu'il assure devoir effrayer toutes les puissances éclairées. Voici le plan qu'il donne d'une ligue capable d'arrêter les effets de l'union de la maison de Bourbon avec celle d'Autriche. Le Roi d'Angleterre, dit-il, est déterminé à sacrifier toutes les dépenses de dignité ou de luxe qu'il pourrait faire dans son Electorat à celles qui seront nécessaires pour y entretenir 25 à 30 mille hommes. A ces troupes hanovriennes il joindra celles de Hesse et de Brunswick; il parle de celles de Bade comme d'un objet qui mérite attention par la réunion actuelle de cette maison. On ne peut pas douter suivant lui qu'à égalité même de subsides les branches cadettes de la maison de Saxe ne prennent, ainsi que la branche électorale, le parti des Princes protestants de l'Empire. Ceux-ci, ajoute le Ministre Danois, mécontents du dernier Roi de Pologne, qui dans tous les cas paraissait préférer la religion qu'il avait embrassée à la qualité de chef du Corps évangélique, sont très-portés à donner leur confiance au Roi de Danemark, surtout lorsqu'il sera l'allié des Rois de Prusse et d'Angleterre. C'est par ces insinuations que M. d'Assebourg cherche à faire valoir ici le prix de l'accession de son maître à l'alliance que la Russie paraît vouloir former dans le nord pour balancer celle du midi et conserver dit-elle l'équilibre de paix dans l'Europe. Ce Ministre espère de persuader à cet Empire qu'il n'achèterait pas trop cher l'amitié du Danemark par la cession du Holstein. M. Panin, quoique ami particulier de M. d'Assebourg, se défend encore

contre ses sophismes et ne veut, dit-on, se rendre que lorsqu'on l'aura convaincu du danger que le pacte de famille fait courir à l'Europe. La jalousie que M. de Saldern a conçue de l'intimité de M. d'Assebourg avec M. Panin pourra peut-être le déterminer à éclairer le Ministère Russe contre l'adresse du Ministre Danois, mais les ducats du Danemark pourront bien avoir auprès du holstenois le même succès que les guinées avaient eu depuis quelque temps. D'ailleurs, on croit s'apercevoir que la confiance de l'Impératrice pour M. Panin augmente journellement. Ce Ministre commence à agir plus hardiment et plus despotiquement. Les grands qui craignent que les places de Gouverneur et de Grand-Maître de l'héritier n'augmentent encore l'autorité du Ministre si l'Impératrice venait à manquer, ceux là qui paraissent le plus de ses amis, pourront bien le pousser à terminer la cession du Holstein, même avant la majorité du Grand-Duc pour lui faire perdre d'avance l'amitié et la confiance de son maître futur, car on a observé que la propriété est une des passions qui se développent dans l'âme de ce jeune Prince, et qu'il montre déjà un très-grand attachement pour son Duché du Holstein. Cette intrigue de Cour sera peut-être plus favorable aux vues du Danemark que dix ans de négociation n'ont pu l'être.

M. d'Assebourg a encore avancé que la Hollande se déclarerait pour l'Angleterre qui s'en était assuré par le moyen du Stadhouder.

Il m'est revenu que l'on allait nommer des Commissaire pour une affaire qui doit se traiter en Danemark. Ceci aurait bien l'air de la cession du Holstein.

On m'a dit aussi que M. de Saldern partirait bientôt pour aller à Berlin, et tâcher d'y reformer des articles secrets du traité de l'année passée.



Дополненія.

Le baron de Breteuil au Duc de Praslin.

Moscou, le 29 Mars 1763 ¹⁾.

Monseigneur, Je n'ai rien d'intéressant à avoir l'honneur de vous marquer, mais je profite d'un courrier autrichien pour vous assurer de la tranquillité des choses politiques dans cette partie du Nord.

La Cour de Londres a envoyé un courrier à son ambassadeur ici pour le charger de communiquer le traité définitif et faire part des ratifications.

L'Impératrice de Russie, pour dissiper absolument le bruit et les inquiétudes de son prétendu traité du 2 Novembre avec le Roi de Prusse, a ordonné à son ministère de communiquer à M. le comte de Mercy le traité de paix de Pierre III avec Sa Majesté Prussienne, le seul qu'Elle aît ratifié en montant au trône. Cette princesse a fait renouveler à l'ambassadeur autrichien les plus fortes protestations que c'était le seul acte qui subsistât entre elle et la Cour de Berlin. Ce traité de paix est pur et simple et ne renferme rien qui puisse alarmer, suivant que nous l'avons su dans le temps et que me l'a dit M. le comte de Mercy, qui vient d'en faire lecture.

M. de Vergennes vous a sans doute informé dans le temps, de l'effet des plaintes que le Khan de Crimée a faites à la Porte sur la forteresse que les Russes veulent bâtir sur le Tanaïs et qu'ils nomment Saint Démetri. La manière dont le Grand Seigneur s'est expliqué sur la construction de cette forteresse n'a pas peu alarmé ici. L'Impératrice vient de nommer le comte Orloff major des gardes, et frère de son favori pour aller en qualité de commissaire examiner sur les lieux, avec les commissaires turcs et tartares, la position de cet ouvrage. L'on se flatte de prouver aux Turcs que la construction de cette place n'est point contraire aux traités. L'on se promet aussi d'employer, outre l'éloquence, tout l'argent qui pourra éclairer favorablement les Turcs et les

¹⁾ См. № 94.

Tartares sur la justice de cette forteresse. Mais je crois être bien instruit que la Russie est déterminée à abandonner le projet de cet ouvrage, si les Turcs s'obstinent à le regarder comme une infraction aux traités, tel qu'il l'est en effet dans la position qu'ils ont choisie. L'on ne veut point choquer Sa Hautesse, et l'on n'en a pas une médiocre frayeur. L'on sent que les querelles qui s'élèvent avec la Pologne sur l'affaire de la Courlande pourraient exciter des cris, qui pourraient peut être avoir leur effet auprès du Divan, s'ils se joignaient avec les mécontentements personnels.

M. le comte de Borch est toujours ici, Monseigneur, mais sans pouvoir paraître à la Cour et sans que les ministres russes veuillent l'entendre sur la Courlande. Il attend les ordres de son maître pour son départ, ou des lettres de créance du Senatus concilium qui l'établissent ministre du Roi et de la République. Dans la dernière conférence qu'il a eue avec M. le Chancelier, il m'a confié que ce Ministre lui avait dit: „Monsieur, les choses s'aigrissent entre nous plus qu'elles ne devraient pour l'avantage commun, mais je vous déclare que, pour peu que vos plaintes augmentent et que vous cherchiez à y faire intéresser d'autres puissances, nous vous tomberons sur le corps sur le champ“.

Cette façon vive et brusque de s'exprimer, qui n'est pas dans le caractère de M. de Woronzoff, prouve qu'il avait ordre de tenir ce langage, mais je ne crois pas pour cela, Monseigneur, que la Souveraine de Russie ose le soutenir. Elle cherche à effrayer les Polonais, et elle sait combien il lui est aisé d'en imposer à cette nation, surtout ayant au milieu d'elle un parti considérable qui grossit ses menaces. Mais s'il arrivait que les Polonais, par un miracle ou par légèreté, prissent le ton ferme et sage de l'indépendance la plus absolue, et se résolussent à soutenir, malgré leur faiblesse, leur liberté menacée et enfreinte, je suis fort d'opinion que la Russie baisserait la voix. Catherine II cherche à faire trembler, mais sa situation ne lui permet pas de pousser les choses à la dernière extrémité avec ses voisins, s'ils voulaient bien ne pas trop s'effrayer, et tenir une conduite mesurée, mais noble et assurée. Le plus puissant grief de la nation russe contre Pierre III, et celui dont on s'est servi pour la pousser à l'extrémité, est la guerre projetée contre le Danemarck. Des procédés avec les Polonais qui iraient jusqu'à forcer le Grand Seigneur de se mettre de mauvaise humeur, ne plairaient pas à la Russie et ne la feraient pas peu murmurer contre sa Souveraine. Tout cela est connu à la Cour, mais l'on y connaît la pauvreté des têtes de la Pologne, et c'est en conséquence que l'on menace et que l'on ordonne avec le ton le plus révoltant.

Le ministre de Suède a reçu ordre, Monseigneur, de presser le paiement de 300 mille roubles dus par la Russie depuis l'année 1743. Les démarches qu'il a faites à ce sujet ont été reçues tres gracieusement, mais n'ont procuré ni cette somme, ni un à compte, L'Impératrice a fait dire qu'elle avait pensé d'elle-même à l'acquit de cette dette privilégiée et ancienne et qu'elle était dans l'intention d'y satisfaire mais que le désordre de ses finances ne lui permettait pas de suivre à cet égard le mouvement de sa justice, qu'elle travaillait à un arrangement économique, et qu'elle profiterait de son premier succès pour contenter la Suède. Tous ces compliments, Monseigneurs, ne valent et ne vaudront pas sitôt de l'argent, dont il me paraît partout ce que j'entends et ce que me marque M. Rossignol, que les Suédois ont grand besoin.

J'espère qu'il vout sera possible de venir à leur secours et d'empêcher que leur misère ne les fasse avoir recours au triste et dangereux moyen d'une nouvelle Diète. Je n'aurais pas, Monseigneur, un début facile ni prolablement trop heureux, si, dans cette circonstance, le parti de la Reine déterminait la convocation d'une Diète, mais, sûr de la justice du Roi et de votre protection, je ne me laisserai jamais effrayer par des embarras, ni même par du tumulte; le Nord y accoutume, et le zèle y soutient.

Je vous ai informé de l'ordre donné etc.

352.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, ce 26 Juin 1763 ¹⁾.

Monseigneur, M. le Chancelier Woronzoff est revenu à Pétersbourg le 21 de ce mois. J'ai été chez lui le lendemain de son arrivée; je lui ai présenté, Monseigneur, de la part de Votre Grandeur, un exemplaire de notre traité de paix avec l'Angleterre. Il m'a paru sensible à cette attention et m'a dit qu'il le donnerait à l'Impératrice. Après des compliments sur cette matière, je lui ai demandé s'il avait reçu des nouvelles de M. Soltikoff, à quoi m'ayant répondu négativement, je lui ai dit que ce ministre avait fait part verbalement à Votre Grandeur du contenu de la lettre de l'Impératrice, et que vous m'aviez ordonné, Monseigneur, d'informer le ministère de Sa Majesté Impériale de la réponse que vous aviez faite. J'ai assuré M. de Woronzoff que le Roi avait vu avec plaisir, dans les relations de M. le baron de Breteuil et dans la manière dont

¹⁾ См. № 109.

il s'était expliqué avec Votre Grandeur, le désir qu'a l'Impératrice d'entretenir l'harmonie et la bonne intelligence entre les deux Cours; que le Roi était et serait toujours dans les mêmes dispositions et qu'il concourrait à maintenir cette union. J'ai ajouté que Sa Majesté avait appris avec la même satisfaction que l'Impératrice avait donné des ordres à ses ambassadeurs de ne point prétendre à la préséance sur les siens; et j'ai observé, sur cet article, que c'est céder la préséance que ne pas la disputer, puisqu'elle est indivisible. J'ai soutenu que c'est cette préséance que le Roi s'est réservée en accordant le titre Impérial à la Russie; que c'est uniquement dans cette vue qu'il a exigé la réversale donnée par l'Impératrice Elisabeth, et qu'en conséquence il est impossible que le Roi donne de pareils ordres à son ambassadeur, puisqu'il a non seulement la prétention, mais le droit et la possession de la préséance. Voilà, Monseigneur, ce que j'ai clairement et distinctement articulé, mais avec la tournure la plus mielleuse et tout le pathos possible.

M. le Chancelier m'a dit, de l'air d'un homme peiné, de ne plus parler de cette affaire. Je lui ai répondu que, s'il ne s'agissait que d'une marque de soumission et de respect de ma part, la complaisance qu'il exigeait ne souffrirait aucune difficulté, mais qu'ayant l'ordre formel de lui déclarer les principes et les intentions du Roi sur cette affaire, aucune considération ne pouvait me faire manquer à mon devoir. M. de Woronzoff a ajouté que Votre Grandeur aurait dû se contenter d'avoir répondu à M. de Soltikoff. Sur quoi, je l'ai assuré que ce que je venais de lui dire n'était autre chose que la réponse même de Votre Grandeur à ce ministre. „Mais, a continué M. le Chancelier, nous n'avons demandé „que l'égalité; quant au pas, on peut toujours trouver moyen d'éviter „toute dispute, quand on veut s'entendre“. J'ai répliqué en distinguant, comme M. le baron de Breteuil l'a déjà fait, l'indépendance des couronnes d'avec le rang qu'elles occupent entre elles. J'ai ajouté que nous reconnaissons une espèce d'égalité dans le traitement que se font les souverains des grandes monarchies et dans l'alternative qu'ils s'accordent quand ils font ensemble des traités; que le Roi n'avait jamais refusé de traiter l'Impératrice d'égale à égale et d'établir la réciprocité dans les lettres, dans les traités et dans le cérémonial de leurs ministres de cour à cour; mais que cette égalité était chimérique et inadmissible dans les lieux tiers où le rang des ministres de chaque puissance devait être nécessairement réglé; que c'était dans ces cas que le Roi exigeait la préséance pour ses ministres, et que Sa Majesté pouvait d'autant moins se relâcher sur cet article, que l'ancienneté de sa couronne, une possession constante et immémoriale rendait son droit inattaquable à cet égard.

M. de Woronzoff m'a dit, Monseigneur: nous sommes aujourd'hui

dans un siècle trop éclairé pour qu'on doive s'occuper de ces misères; d'ailleurs votre possession, vous ne l'avez point vis-à-vis de nous, puisque nous ne sommes point entrés dans vos anciens arrangements. Je n'insisterai pas, lui ai-je répliqué, sur le degré de l'importance de la chose. Il me suffit d'observer que, si elle n'est point importante pour nous, elle ne doit pas l'être pour vous, et que, n'ayant aucun titre à faire valoir, vous devez vous en occuper moins que personne; quant à nous, nous ne nous en occupons que pour conserver ce que nous avons. Je demande à Votre Excellence si, parce que la Russie vient la dernière dans les arrangements de la République européenne, elle peut se croire fondée à brouiller le rang et l'ordre qui sont établis entre les puissances qui la composent. Au surplus, j'ajouterai à Votre Excellence qu'aucun ambassadeur russe n'a jamais disputé le pas à un ambassadeur de France. Notre possession à cet égard n'a pas souffert la moindre atteinte pendant l'ambassade de M. le duc de Plaslin à Vienne, ni pendant celle de M. le duc de Choiseul, et M. de Keyserling, ambassadeur de Russie à la même Cour, n'a pas fait la moindre démonstration tendante à disputer la préséance à ceux du Roi.

— „Vous voulez donc, a repris M. le Chancelier, que je parle encore de cette affaire à l'Impératrice. Elle demandera que vous donniez par écrit ce que vous venez de me dire, et je vous préviens que je connais ses intentions, et qu'elle ne cédera pas“.

J'ai répondu, Monseigneur, que je n'avais point ordre de rien donner par écrit et que ma fidélité à mon devoir me mettait dans l'impossibilité de rien prendre sur moi; que je me flattais que, s'il avait la bonté de rendre à Sa Majesté Impériale les véritables intentions du Roi et la pureté des motifs de son ministère, qui s'expliquait avec précision sur cette matière uniquement afin d'obvier à toutes difficultés pour l'avenir et poser les fondements solides d'une union inaltérable entre les deux Empires, cette Princesse cesserait de prétendre une égalité inadmissible dans le droit et dans le fait; qu'au reste il était temps de terminer cette discussion et qu'il était à craindre que de plus longues explications ne dégénéraient en aigreur; qu'ainsi il convenait de rester respectivement comme l'on était.

— „Eh bien! donc, a repris M. de Woronzoff, en tombant d'accord de la solidité de ces réflexions, je ne donnerai rien par écrit à l'Impératrice, je vous promets de ne point gêner les affaires. De votre côté, soyez sage et circonspect quand vous écrirez à votre Cour.

Je l'ai assuré, Monseigneur, que je me bornerais à rendre compte à Votre Grandeur de l'exécution littérale de ses ordres, et j'ai pris congé de lui par l'expression des vœux particuliers que je faisais pour le maintien de la bonne intelligence.

*

Votre Grandeur remarquera peut-être que je n'ai point fait mention de l'article secret du traité de 1734. Cet argument, dont je n'ai pu faire usage dans ma première conversation avec M. le Chancelier, trouvera sa place dans les suivantes, et je crains bien d'être obligé d'employer toutes mes ressources quand je traiterai cette difficulté avec M. le Vice-Chancelier et M. Panin. Ils ne sont pas encore de retour. Je voudrais qu'ils vinssent en même temps, afin de m'assurer de leurs dispositions avant qu'aucun de ces trois ministres fasse rapporter cette affaire à l'Impératrice. Il faut, Monseigneur, qu'elle lui soit présentée avec la plus grande simplicité, sans quoi il est à craindre que cette Princesse ne veuille encore répliquer. Je ferai certainement tout mon possible pour l'empêcher; c'est de quoi je supplie Votre Grandeur d'être bien persuadée.

Nous n'avons absolument aucune nouvelle du progrès de la fermentation des esprits au sujet du mariage de l'Impératrice, ni du rétablissement de la tranquillité. On nous a parlé de plusieurs mouvemens, mais ce qu'on dit à cet égard mérite confirmation.

Les régimens d'Astrachan et d'Ingermanland, qui étaient en garnison aux environs de Pétersbourg et qui avaient reçu ordre de passer sur les frontières de l'Ukraine, ont refusé d'obéir parce qu'ils prétendent n'être obligés de marcher que lorsque les gardes marchent.

La Cour est encore à Moscou, Monseigneur, et l'on assure que l'Impératrice ne rentrera à St. Pétersbourg que le 9 du prochain, jour anniversaire de son avènement au trône.

M. le vicomte de La Herreira, qui doit remplacer M. le marquis d'Almadovar en qualité de ministre plénipotentiaire de S. M. C., et M. le baron d'Osten, qui doit succéder à M. le comte d'Haxthausen, envoyé extraordinaire de Danemarck à cette Cour, sont arrivés dans cette ville. J'ai communiqué, Monseigneur, suivant les ordres de Votre Grandeur, les instructions qu'elle m'a envoyées aux deux ministres d'Espagne et je leur ai fait part de mes démarches.

353.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 28 Juin 1763 ¹⁾.

Monseigneur, J'ai reçu la lettre que Votre Grandeur m'a fait la grâce de m'écrire le 21 Mai N-o 1-er. Vous aurez vu, Monseigneur, la manière dont j'ai exécuté vos ordres vis-à-vis de M. Woronzoff relati-

¹⁾ См. № 111.

vement à la préséance. Je n'ai rien à ajouter au compte que j'ai eu l'honneur d'en rendre dans mon expédition du 24 de ce mois, N^o 4. Si mon exactitude et ma circonspection pouvaient garantir la fin de cette affaire, je supplierais Votre Grandeur de la regarder comme terminée sans retour; mais l'orgueil russe est si farouche que je ne puis répondre de rien jusqu'à l'arrivée de l'Impératrice et de tous ses ministres.

On a toujours douté ici, Monseigneur, de l'existence de la déclaration prétendue faite par le roi d'Espagne à la Russie au sujet de la Courlande. Ce dernier trait a achevé le tableau de M. le comte de Brühl, et il n'était pas nécessaire pour le décréditer entièrement à cette Cour.

Nous ne connaissons aucune réponse de la Russie à la contre déclaration de l'Espagne. M. le marquis d'Almadovar était malade lorsqu'elle est arrivée, et l'on ne lui en a pas dit un mot après sa convalescence. J'ignore, Monseigneur, la véritable cause de ce silence, mais ce que je sais positivement et ce qui peut être en expliquera le motif, c'est que la politique du ministère russe dans tout le cours de cette affaire a eu pour objet de rompre les liens et de séparer les intérêts des deux monarches. Les instructions envoyées à M. le Prince Repnin étaient dirigées vers ce but. Il avait ordre de faire des complaisances à l'Espagne, à condition que son ministre en Russie cesserait de faire cause commune avec celui du Roi. C'est pourquoi, Monseigneur, j'ose observer à Votre Grandeur que, si l'Impératrice a ordonné à son ministre à Madrid de répondre verbalement à cette autre déclaration, il serait à souhaiter qu'il vînt des ordres à M. le vicomte de La Herreira, semblables à ceux que j'ai reçus.

Je serai certainement très attentif à ce qui se passera relativement au traité de commerce avec l'Angleterre. La confection en a été différée jusqu'après le retour de l'Impératrice, en sorte que cette affaire ne chemine pas encore. J'ai appris, Monseigneur, que Milord Buckingham et la factorie anglaise n'étaient point d'accord sur les conditions à stipuler dans le traité futur et que l'opposition des sentiments excite beaucoup de murmures de la part de la colonie, qui d'ailleurs est peu contente de cet ambassadeur. Je n'ai pu, au reste, être informé jusqu'ici des points de division.

Je me conformerai très exactement, Monseigneur, à vos ordres et aux instructions de M. le baron de Breteuil. Si je ne dois pas me flatter d'améliorer la situation des affaires du Roi dans ce pays, j'ose espérer du moins de ne pas la détériorer.

M. le baron d'Osten, ministre titré de Dannemarek, ou plutôt ministre secret et zélé des Czartoryski auprès de l'Impératrice, m'a parlé de nos seigneurs Polonais avec la partialité et le fanatisme qu'inspire l'esprit de parti. Je cherche à lui donner de la confiance, et j'espère

qu'il me sera de quelque secours pour pénétrer les projets de la Russie contre la Pologne. Le calme qui succéda etc.

On connaît l'effet ordinaire de la loi du silence. L'appareil des supplices défend le trône du despote. Si Catherine cherche ailleurs sa sûreté, elle ne réussira qu'à précipiter sa chute.

M-r Trubetzkoy qui avait souscrit etc.

354.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 15 Juillet 1763 ¹⁾.

Monseigneur, M. de Soltikoff n'a pas mandé un mot aux ministres russes de la conversation que Votre Grandeur a eue avec lui relativement à la préséance, en sorte que le compte que je viens d'en rendre à M. le Vice-Chancelier a eu auprès de lui tout le mérite de la nouveauté.

J'ai tenu à ce ministre le même langage que j'avais déjà tenu à M. de Woronzoff sur le désir du Roi de maintenir la bonne harmonie entre les deux Cours et l'indivisibilité de la préséance que Sa Majesté a conservée en mettant cette condition pour base à la concession du titre impérial.

M. le Vice-Chancelier m'a dit que l'Impératrice ne se départirait point de l'égalité de préséance; qu'il n'y avait aucune convention qui eu privé la Russie; que toutes les puissances étaient égales et ne reconnaissent que Dieu au dessus d'elles; que la force seule décidait de leur supériorité sur la terre; que les ambassadeurs russes ne disputeraient jamais le pas aux ambassadeurs français, et que les ambassadeurs français ne devaient pas le disputer à ceux de Russie.

J'ai répondu, Monseigneur, que les réversales données par l'Impératrice Elizabeth et par Pierre III étaient la convention par laquelle la Russie avait reconnu la préséance de la France; que j'admettais l'égalité d'indépendance des couronnes, mais qu'il fallait la distinguer d'avec le rang qu'elles tiennent entre elles; que le Roi ne refuserait point l'alternative dans les traités, ni d'établir la réciprocité dans les lettres et dans le cérémonial des ministres de Cour à Cour; mais que cette alternative, ne pouvant avoir lieu dans les lieux tiers, les ambassadeurs du Roi continueraient de prendre le pas sur ceux de Russie, et que M. de Keyserling ne l'avait pas disputé à Vienne pendant l'ambassade de Votre Grandeur et celle de M. le duc de Choiseul.

¹⁾ См. № 115.

M. le Vice-Chancelier a soutenu que l'occasion d'une dispute sur cette matière ne s'était pas présentée et ne pouvait se présenter à Vienne, parce que le cas de la préséance n'ayant lieu à cette Cour que dans des cérémonies religieuses, M. de Keyserling et tous les ambassadeurs russes ne s'y trouvaient jamais, attendu la différence de religion; que dernièrement M. de Bruhl s'étant mêlé d'une affaire qu'il aurait dû abandonner aux cochers, et ayant voulu faire placer dans la Cour du Roi le carrosse de M. de Paulmy avant celui de M. de Keyserling, cet ambassadeur russe n'était plus retourné à la cour de Pologne; qu'à l'égard des réversales dont je lui parlais, il n'y était pas question de la préséance; qu'elles ne pouvaient former de titre contre la Russie, et qu'elles n'avaient été données qu'afin que le titre impérial, emportant l'idée de supériorité dans l'acception commune, il ne servirait point de prétexte à la Russie pour exiger la préséance sur la France.

J'ai répliqué, Monseigneur, que le cas de la préséance pouvait se présenter à Vienne dans toutes les solennités très nombreuses à cette Cour, et que, quand bien même il n'aurait lieu que dans les cérémonies religieuses, il n'était point vraisemblable que M. de Keyserling eût porté le scrupule de sa religion au point de ne pas s'y trouver, s'il avait eu quelque droit à faire valoir; qu'il y avait plutôt lieu de penser que les ordres de l'Impératrice Elizabeth, qui savait que la concession du titre impérial avait dépendu originairement de la condition de la préséance, l'avaient empêché de former aucune prétention à ce sujet, et que j'étais d'autant plus surpris de l'interprétation qu'il donnait à la réversale de cette princesse, qu'en la donnant elle avait compris toute l'étendue de cet engagement et qu'elle s'était félicitée d'avoir obtenu à ce prix la complaisance qu'elle demandait au Roi; qu'alors la possession de la France était constante, et que la réversale n'avait été exigée qu'afin que la Russie ne pût jamais la troubler, en prétendant, comme elle fait aujourd'hui, une égalité de préséance; que je ne pouvais assez m'étonner qu'en voulût dénaturer cette pièce et abuser de l'omission d'un mot que l'amitié et la bonne foi qui régnaient entre le Roi et l'Impératrice Elizabeth avaient fait regarder comme inutile; qu'enfin j'appelais de cette interprétation à la probité de M. de Woronzow, qui connaissait le sens naturel et primitif de cette réversale; qu'à l'égard de la démarche de M. de Brühl à Varsovie, elle n'était autre chose qu'une suite de la conviction des puissances de l'Europe sur notre droit de préséance, et que pareille chose serait arrivée dans toute autre cour. J'ai ajouté, Monseigneur, que le Roi avait lieu d'être surpris qu'on voulût rendre problématique à son égard une question sur laquelle la Russie avait passé condamnation avec l'Angleterre, par un article secret du traité de 1734, que nous étions informés, de longue main, de l'existence

de cet article, et que, si nous n'en avions fait aucun usage, c'était parce que nous n'avions pas besoin de cet exemple, et que nous ne nous réglions pas sur les autres puissances pour ce qui intéresse la dignité de la couronne.

M. le Vice-Chancelier, Monseigneur, a protesté, sur sa parole d'honneur, contre l'existence de cet article. Il m'a offert, pour m'en convaincre, de me montrer l'original de ce traité. Je lui ai dit que Votre Grandeur le mandait comme une chose positive, et que, d'ailleurs, M. lord Buckingham en était convenu, même depuis son retour de Moscou. Il l'a, en effet, avoué à M. le Comte de Mercy. Sur cela, M. le Vice-Chancelier m'a prié de croire qu'il était incapable de fausseté; que, si l'ambassadeur d'Angleterre était connu pour être moins étourdi, il pourrait être soupçonné d'avoir fait cette fausse confiance à dessein de semer la mésintelligence entre nos deux Cours, et qu'il s'engageait à le faire convenir devant moi, de l'inexistence de cet article. J'ai répondu, en plaisantant, que cette complaisance ne coûterait pas beaucoup à l'ambassadeur d'Angleterre; que, quant à lui, Vice-Chancelier, il faisait son métier en niant une chose dont l'aveu mettrait au grand jour toute l'injustice de la prétention formée par la Russie; que je ne l'en croyais pas moins honnête homme pour cela, mais qu'il me permettrait de m'en tenir à ce que mandait Votre Grandeur et au rapport des personnes désintéressées sur l'existence de cet article secret.

M. le Vice-Chancelier m'a dit, Monseigneur, que tous nos raisonnements n'aboutissaient à rien; qu'on aurait dû s'en tenir aux déclarations respectives des Cours, et que le ministère russe n'avait écrit sur cette matière que parce que Votre Grandeur avait demandé à M. de Galitzin l'explication du mot cérémonial. Je lui ai répondu, Monseigneur, qu'il était inconcevable que M. de Galitzin eût imaginé que Votre Grandeur demandât l'explication d'un mot dont elle connaissait mieux que personne toute l'étendue; qu'il s'était grossièrement trompé à cet égard, et que le langage que vous lui aviez tenu avait uniquement pour objet de fixer la signification de ce mot, pour éviter dans la suite toute équivoque; qu'au reste j'étais absolument de son avis sur l'inutilité d'une plus longue discussion; que j'avais d'autant moins pu me dispenser d'exécuter les ordres de Votre Grandeur à ce sujet, que M. de Soltikoff n'avait point rendu compte de votre conversation avec lui, mais qu'il fallait terminer des explications qui pourraient à la fin dégénérer en aigreur, et s'occuper d'objets plus utiles aux deux monarchies.

A cette occasion, Monseigneur, je lui ai parlé du traité de commerce et de l'importance dont il est pour la France et la Russie d'acquiescer ce lien de plus dont les sujets doivent se promettre des avantages infinis. J'ai ajouté qu'on m'avait assuré que l'Angleterre était sur le

point de conclure le sien; que je le priais de me dire si cela était vrai et que j'espérais que l'Impératrice voudrait bien faire marcher le nôtre d'un pas égal.

M. le Vice-Chancelier m'a protesté, Monseigneur, que le traité de l'Angleterre ne cheminait point. Il m'a promis sur son honneur de me faire part de sa conclusion, si elle a lieu, et il m'a assuré que l'Impératrice était disposée à nous procurer les mêmes avantages qu'aux Anglais.

En causant ensuite de choses générales, nous avons parlé de Madame de La Herreira. Il m'a demandé si elle paraîtrait à la Cour. Je lui ai dit que cela serait impossible, si l'Impératrice ne la dispensait pas du baisement de mains. Sur quoi, M. le Vice-Chancelier m'a répondu qu'il serait fort d'avis que Sa Majesté abolit cette étiquette; qu'Elle n'avait pas jugé devoir le faire au commencement de son règne, mais que cela pourrait avoir lieu; qu'en effet il semblait ridicule qu'une femme baisât la main d'une autre femme. Vous sentez, Monseigneur, combien j'ai exalté sa façon de penser à ce sujet. Je lui ai dit que je ne pouvais concevoir que ces misères avilissantes pour les personnes qui s'y soumettent, ajoutassent, en aucune façon, à la grandeur de l'Impératrice. et qu'elle prouverait sa supériorité en laissant entière liberté à tout le monde à cet égard; que, d'ailleurs, le retranchement de cette étiquette me paraissait d'autant plus nécessaire, que les principes des Cours de Versailles et de Madrid étaient invariables sur ce point.

Ce n'est là peut-être qu'une idée particulière à ce ministre. Il ne tiendra pas à moi qu'elle ne produise son effet en faveur de Madame de La Herreira. Je pense que M. le marquis de Bausset s'en applaudirait.

Voilà, Monseigneur, le détail fidèle de ma conversation avec M. le Vice-Chancelier. Je craindrais d'ennuyer Votre Grandeur si j'y ajoutais le récit circonstancié de mon entretien avec M. Panin. Il me suffira d'en rendre les points intéressants. J'ai débuté auprès de M. Panin par l'expression de mes sentiments particuliers de vénération et d'attachement à sa personne. Je lui ai dit que M. le baron de Breteuil m'avait recommandé, en partant, de prendre toute confiance en lui, et que le compte que ce ministre avait rendu de la supériorité de ses lumières et de la noblesse de ses principes avait engagé Votre Grandeur à m'ordonner de m'adresser à lui, et qu'il en serait désormais de même pour toutes les affaires que la France traiterait avec la Russie.

Après ce préambule de politesse et de compliments réciproques, je lui ai exposé le sujet de ma visite, comme je l'avais déjà fait aux deux Chanceliers. M. Panin a argumenté à peu près comme eux sur l'égalité de préséance. Il m'a dit que la Russie ne voulait ni la disputer ni la céder à personne aux premiers ni aux derniers des souverains de l'Europe.

Je lui ai observé que c'était la céder que ne pas la disputer, puisqu'elle est indivisible, et que l'indécision sur ce point serait un écueil toujours subsistant à la bonne harmonie entre les Cours; que le désir d'obvier à tout ce qui pourrait l'altérer dans la suite avait engagé le Roi à s'expliquer avec précision sur un droit inhérent à sa couronne par l'ancienneté de sa possession. M. Panin m'a recommandé d'être tranquille; que nous n'aurions jamais de dispute là dessus; que la Russie serait, à l'égard de la France, comme le Danemarck, la Suède et les autres couronnes protestantes, et qu'on s'était déjà assez expliqué sur cette matière. Il m'a nié, comme M-r le Vice-Chancelier, l'existence de l'article secret du traité de 1734. J'y ai répondu de même. Enfin, nous sommes convenus de nous en tenir aux déclarations respectives que les gazettes ont fait connaître à toute l'Europe. M. Panin m'a répété plusieurs fois avec une sorte d'affectation que le Roi avait dû être content de la déclaration de l'Impératrice, et que l'Impératrice avait été très contente de la déclaration du Roi, et qu'il fallait s'en tenir là, de peur que les autres puissances ne tirassent d'une plus longue discussion avantage pour semer la mésintelligence entre les deux Cours.

J'ai loué comme je le devais, Monseigneur, la sagesse de la prévoyance de M. Panin. Je lui ai dit que je ne lui avais parlé de cette affaire que d'ans la crainte que M-r de Soltikoff n'eût pas rendu au ministère russe la réponse que Votre Grandeur lui avait faite. M. Panin m'a en effet avoué qu'il n'avait rien vu à ce sujet dans les relations de ce ministre, m'ajoutant cependant qu'il n'avait point lu celles qui pouvaient être arrivées depuis son départ de Moscou.

Changeant ensuite de sujet de conversation, M. Panin a répondu négativement aux questions que je lui ai faites sur la conclusion prochaine du traité de commerce entre la Russie et l'Angleterre. Il est convenu de l'utilité d'un commerce direct avec la France, et m'a dit qu'il ne négligerait rien pour le faciliter; que l'Impératrice était dans les mêmes dispositions, et que, s'il en était le maître, il n'y aurait point de traité, si la concurrence et l'égalité de traitement n'étaient établies en faveur de toutes les nations commerçantes. Je me suis extasié sur la sublimité de ce système; je lui ai dit qu'il était celui d'un ministre citoyen et d'un vrai patriote, supérieur aux préjugés et qui préférerait le bien de son pays à toute chose.

Tel a été, Monseigneur, mon entretien avec M. Panin. J'en abrège les détails, sans omettre aucune circonstance essentielle.

Je ne puis pas absolument prédire, Monseigneur, l'usage que les ministres russes feront de tout ce que je leur ai dit sur l'affaire de la préséance, et je ne garantie ni n'affirme rien à cet égard. Mais, en résumant leurs discours et les dispositions que j'ai cru remarquer en eux,

j'ai quelque lieu d'espérer qu'ils ne feront point de réponse ultérieure et que la contre-déclaration du Roi à ce sujet subsistera comme un titre authentique de nos droits aux yeux de toute l'Europe. Il me semble, Monseigneur, que c'était là l'objet des ordres que Votre Grandeur m'a donnés. Je désire plus que je ne me flatte qu'elle approuve la manière dont je les ai exécutés. J'ose vous assurer, Monseigneur, que j'y ai employé tout le liant, la fermeté et la circonspection dont j'ai été capable.

Il est vraisemblable, Monseigneur, que la découverte etc.

355.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 26 Juillet 1763 ¹⁾.

Monseigneur, J'observe avec attention les démarches de l'ambassadeur d'Angleterre, et je crois ne devoir pas laisser ignorer à Votre Grandeur des circonstances qui serviront à lui faire connaître la situation des affaires de la Cour de Londres à celle de Pétersbourg. Milord Buckingham a écrit successivement trois lettres ministérielles à M-r le Chancelier. Il demande par la 1-ère une réponse catégorique sur le traité de commerce, se plaint des difficultés opposées par la Russie et de sa lenteur à procéder à la confection de ce traité. Il semble exiger qu'on renonce aux plantations de tabac en Ukraine, affirme que tous les soins que ce gouvernement prendra à cet égard seront infructueux et prétend en prouver l'inutilité par l'exemple des transplantations du fenoul des Indes, qu'il dit avoir été tentées sans aucun succès dans la Grande Bretagne.

Cet ambassadeur se plaint, dans sa 2-me lettre des bontés trop marquées et des distinctions particulières que l'Impératrice a accordées à M. le baron de Breteuil avant son départ. Je sais, Monseigneur, que ce point de jalousie lui a été commun avec les autres Ministres étrangers, mais ceux-ci ont eu la prudence de n'en rien murmurer qu'en secret.

L'objet de la 3-me lettre porte sur une injure prétendue faite à Milord Buckingham par un valet de Cour. Voici le fait, Monseigneur. Le jour que l'Impératrice rentra en ville, à son retour de Moscou, cet ambassadeur se rendit le premier dans la salle où les ministres étrangers attendent ordinairement que l'Impératrice paraisse. Se trouvant

¹⁾ См. № 118.

seul, il s'avisa de faire quelques questions au laquais qui se tenait à la porte. Cet homme, voyant que cet ambassadeur lui parlait une langue qu'il n'entendait point, s'en fut en éclatant de rire. Mylord devint furieux et, ayant trouvé l'assesseur de la cérémonie, il fit consigner ce laquais à la sentinelle, qu'il fit relâcher peu de moments après. Sur ces entrefaites, arrivèrent les autres ministres, auxquels il conta successivement son aventure. Je la savais déjà en confidence. Quoiqu'elle me parue trop comique pour ne pas en rire, j'avais eu le temps de recueillir toute ma gravité lorsqu'il vînt à moi. Je lui dis de l'air du plus grand intérêt combien il était indécent que l'ambassadeur d'une puissance aussi respectable que l'Angleterre fut ainsi insulté. Il me dit qu'il était bon et qu'il avait pardonné à ce drôle, mais que si, dans ce peu de moments, il avait eû un baton à la main, il l'aurait assommé. Je lui répondis, Monseigneur, que le retour d'humanité qui avait fait succéder la pitié aux motifs de la plus juste vengeance était louable en lui même, mais que la dignité de son caractère ayant été blessée dans un lieu public et sacré, il ne pouvait se dispenser d'en demander une réparation. Je le laissai assez aigri et cependant incertain du parti qu'il devait prendre sur la scène qui venait de se passer. Je cherchai à le rejoindre le lendemain; il exhalait encore sa bile contre la Russie. J'en pris occasion de l'éperonner et de l'irriter d'avantage. Je l'assurai que sa Cour ne lui pardonnerait pas d'avoir digéré en silence l'affront sanglant qu'il avait reçu, que cette scène étant connue de tous les ministres étrangers, il me paraissait impossible qu'on ne la sut pas bientôt à Londres. Enfin, Monseigneur, je crois que tout ce que je lui ai dit à cet égard n'a pas contribué médiocrement à lui en faire porter des plaintes. C'était la sottise que je désirais qu'il fit, mais, afin que mes instigations ne pussent dans tous les cas produire aucun mauvais effet, j'ai eu fort soin de causer de cette scène avec des personnes de l'intérieur de l'Impératrice. Je leur ai dit qu'il était ridicule d'en avoir fait une affaire et que Mylord était bien bon de croire avoir été insulté par un homme qui certainement n'avait pas eu l'intention de lui manquer et qui n'avait d'autre crime que celui de n'avoir pu s'empêcher de rire. M. le Comte de Woronzow a communiqué ces lettres à l'Impératrice. Votre Grandeur imaginera facilement la hauteur et l'indignation avec lesquelles elles ont été lues. Elle a ordonné qu'on y fit une réponse très sèche, ce qui a été exécuté si fort à la satisfaction de cette princesse qu'elle a fait donner quatre cent roubles à l'auteur. On m'a assuré que la satire et l'ironie la plus amère y distillaient leur fiel d'un bout à l'autre. On ne s'en est point tenu là; on a envoyé toutes ces pièces à M. de Woronzow, ministre russe en Angleterre, avec ordre de les communiquer à la Cour de Londres. J'avais appris tous ces détails d'une personne très digne de foi; M.

le baron d'Osten me les a confirmées; il m'a ajouté que l'Impératrice lui en avait parlé elle-même et lui avait paru mécontente de l'ambassadeurs anglais; sur quoi, le ministre danois lui ayant dit qu'elle pouvait en demander le rappel, cette Princesse a répondu qu'elle ne se mêlerait point de cette affaire, et que c'était celle de roi d'Angleterre. On peut, je crois, Monseigneur, inférer de cette conduite que l'union n'est pas aussi cordiale ni aussi intime entre ces deux puissances que le public semble le croire.

Muni de toutes ces notions, Monseigneur, j'ai vu, il y a deux jours, M. Teplow, ministre du cabinet qui a un intérêt direct et principal aux progrès de la culture du tabac en Ukraine. J'amenai la conversation sur cette matière et je lui dis que j'étais fâché de le voir à la veille de perdre le fruit de tous les soins qu'il avait pris d'améliorer et de perfectionner les plantations d'Ukraine, vu que l'Angleterre exigeait comme une condition *sine qua non*, préalable à la conclusion du traité de commerce, que la Russie renoncât à ces plantations. M. Teplow prit de l'humeur et protesta que cela n'arriverait jamais. Je lui répondis que la Russie ayant été asservie à l'Angleterre pour le commerce jusqu'à présent, elle aurait de la peine à en secouer le joug. Il m'étala à ce sujet de grands projets, de belles maximes d'administration et des vœux pour des liaisons directes avec nous.

M. le Chancelier m'a confié, Monseigneur, que l'Impératrice allait établir etc.

356.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, ce 2 Août 1763 1).

Monseigneur, Le ministre d'Espagne, qui désirait fort que sa femme pût fréquenter la Cour, a témoigné à M. le Chancelier ses regrets sur l'impossibilité de concilier son devoir avec l'étiquette du baiser de main. Le comte de Woronzow, après lui avoir dit que l'Impératrice n'en dispenserait point M-de de la Herreira, l'a exhorté à consentir qu'elle s'y soumit et lui a insinué que, si elle donnait cette première marque de respect lors de sa présentation, il serait possible que l'Impératrice abolit ensuite cette étiquette en faveur de M-de de la Herreira et de toutes les femmes des ministres qui viendraient résider en Russie. Ce leurre, Monseigneur, ne pouvait séduire le ministre d'Espagne.

1) Сп. № 119.

Il est convenu avec moi que, si l'Impératrice était réellement disposée à abolir l'étiquette du baiseement de main, elle devait en dispenser sa femme. Ainsi, jusqu'à présent, les choses restent sur l'ancien pied. M. de la Herreira, qui n'a aucunes instructions à ce sujet, ne fera point de nouvelles tentatives.

Malgré la certitude que l'on croit avoir etc.

357.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 5 Août 1763 ¹⁾.

Monseigneur, Conformément aux ordres que Votre Grandeur m'a donné par sa lettre N-o 2, dont j'ai eu l'honneur de lui accuser la réception, j'ai dit aux ministres russes que le bruit court à Paris que M. de Soltikoff ne tarderait pas à avoir une autre destination et que, dans l'incertitude du choix que Sa Majesté Impériale ferait pour le remplacer, j'étais persuadé que, la personne de M. le Prince Galitzin étant déjà connue et estimée à Paris, les affaires ne sauraient que gagner beaucoup à passer par son canal; j'ai ajouté que, pendant qu'il en avait été chargé, il s'était conduit de façon à mériter le suffrage général; comme M. le baron de Breteuil l'avait témoigné ici dans le temps de la part de Votre Grandeur, et comme j'avais ordre moi-même de le témoigner dans l'occasion, et qu'enfin le ministère du Roi le verrait volontiers par la suite chargé plus particulièrement et plus à demeure des affaires, si M. de Soltikoff venait à être rappelé.

M-rs les Chanceliers m'ont répondu, Monseigneur, qu'ils étaient fort aises que M. de Galitzin fût agréable; que, parmi les candidats qui aspiraient à remplacer M. de Soltikoff, il était un de ceux qui balançaient le choix de l'Impératrice, et qu'ils ne doutaient point que l'assurance que je leur donnais de la satisfaction que Votre Grandeur avait eue de sa conduite et qu'ils ne manqueraient pas de rendre à l'Impératrice ne la décidât en sa faveur. M. le Vice-Chancelier, qui est son parent, m'a chargé de remercier Votre Grandeur de sa part du témoignage avantageux qu'elle daigne rendre de lui. Comme il s'agissait d'obliger M. le Prince Galitzin sans le compromettre, j'ai eu une attention particulière à parler de façon qu'on ne pût pas nous soupçonner d'une préférence capable de me faire manquer mon but et de le desservir. Au reste, il a des concurrens redoutables, parmi lesquels se trouve M.

¹⁾ См. № 120.

le comte Strogonoff, membre du collège des Affaires Etrangères, qui m'a dit il y a longtems que cette place lui était destinée dès qu'elle viendrait à vaquer. Il est cependant possible que ses sollicitations à cet égard ne soient point écoutées. M. le Chancelier, dont il est le gendre et à qui j'en ai parlé, ne m'a point dissimulé qu'il serait fort agréable pour lui de le trouver ministre de sa souveraine en France, lorsqu'il s'y rendrait à son retour d'Italie; mais il m'a ajouté qu'il préférerait le bien du service à toute autre considération. Ce digne ministre, en me parlant confidemment et fort au long de sa situation présente et de ses projets pour l'avenir, s'est exprimé dans des termes remplis de respect et de reconnaissance envers le Roi pour le bienfait qu'il a reçu de Sa Majesté.

Les personnes qui se piquent, etc.

P. S. J'ai oublié, Monseigneur, d'avoir l'honneur de vous informer que M. de Bestoujeff, après avoir été désavoué par l'Impératrice sur tout ce qu'il avait fait relativement au mariage et être resté à Moscou après le départ de la Cour, sous prétexte d'assister à une pompe funèbre par laquelle il se proposait d'honorer la mémoire de sa femme, morte pendant son exil, mais réellement pour donner aux esprits irrités contre lui le temps de se calmer, a été obligé de revenir précipitamment à Pétersbourg, parce qu'il n'était point en sûreté à Moscou. Il poursuit ici le cours de ses intrigues.

358.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 22 Août 1763 ¹⁾.

Monseigneur, Je profite du renvoi du courrier qui a apporté à M. le comte de Mercy la nouvelle de son rappel pour avoir l'honneur de répondre à un article de votre dépêche à M. le baron de Breteuil du 23 Avril N-o 18.

Cet article, Monseigneur, regarde M-rs Odart et Yélaguin. J'ai eu souvent occasion de voir le premier. Je lui ai dit qu'il m'était parvenu des ordres adressés à M. le baron de Breteuil, par lesquels ce ministre devait l'assurer que le Roi reconnaîtrait ses services et que M. de Bausset, qui ne tarderait pas à venir, serait chargé de réaliser ses promes-

¹⁾ См. № 124.

ses. Je lui ai donné à cet égard les assurances le plus positives. Mais, comme il y a longtemps qu'il a pris de l'humeur sur ce que, malgré l'attachement qu'il avait prouvé à la France, il n'avait reçu aucune marque de satisfaction de notre part et ne cessait de protester qu'il ne nous ferait plus aucune ouverture jusqu'à ce que nous eussions effectué nos promesses, j'ai cru devoir lui dire que je ne lui demandais rien jusqu'à l'arrivée du nouveau ministre. Il ne m'est pas au fond d'une grande utilité. Quoique réconcilié avec M. Orloff, il vit etc.

Quant à M. Yelaguin, notre connaissance datant de moins loin, devait être plus réservée. Je me suis borné à l'assurer de l'exactitude avec laquelle M. de Breteuil remplirait ses promesses. La circonspection à son égard m'a paru d'autant plus nécessaire qu'il m'est revenu que la plupart des personnes qui entourent l'Impératrice se fait auprès d'Elle un mérite des propositions et des offres qu'on leur font, qu'elles ont la générosité de refuser; qu'aussi, au lieu de parvenir à se procurer des avis certains, il en résulte qu'on s'attire de la part de cette Princesse une haine capable de détériorer les affaires et qui la porte à prendre des précautions pour fermer les canaux les plus simples.

Quant à M-r Yélaquine qui est accusé etc.

359.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 13 Septembre 1763 ¹⁾.

Monseigneur, Les premières nouvelles que nous avons eues d'un accommodement en Pologne se confirment. L'on assure que les partis divisés sont convenus, sous la médiation de l'Impératrice de Russie, 1-0 que les Czartoryski et leurs adhérents seront autorisés à décliner pendant un an la juridiction du tribunal de Wilna, en sorte que les citations et poursuites qui seront intentées contr'eux à ce siège demeureront nulles par le défaut de compétence.

2-0 que l'on procédera incessamment à la fondation du tribunal de Petrikow par voie de suffrage, et que, pour maintenir une entière liberté dans le cours de cette opération, il sera défendu d'y amener des troupes ou des gens armés.

Telles sont, Monseigneur, les deux principales conditions sous lesquelles on a cru prévenir les effets de l'animosité des esprits et voir renaître la tranquillité parmi les Polonais.

¹⁾ См. № 133.

Il y a quelque temps que j'ai eu l'honneur de mander à Votre Grandeur que les difficultés formées par les douaniers de cette ville, au sujet de la note de l'Empereur Pierre III en date du 5 Février 1762, avaient été terminées en faveur des ministres étrangers. Je l'avais avancé, Monseigneur, sur la foi et la parole formelle de M. le Chancelier, dont la persuasion à cet égard avait induit en erreur tout le corps diplomatique. Je suis obligé de retracter aujourd'hui cette fausse notion. La franchise accordée aux ministres étrangers n'est point de deux mille roubles effectifs, mais seulement d'effets ou provisions estimés deux mille roubles. Cette interprétation, donnée par la note que je joins ici, et qui vient d'être remise par ordre du ministère impérial, réduit l'avantage accordé aux ministres à une somme si modique, vu l'exorbitance du tarif des droits d'entrée, que les ministres me paraissent décidés à remercier en corps l'Impératrice de cette gratification, en déclarant qu'ils s'abstiendront d'en profiter. Je crois, Monseigneur, qu'il convient que je me conforme à l'exemple qui me sera donné à ce sujet. Mais, comme je voudrais éviter de rien prendre sur moi dans les matières même les moins douteuses, je suspendrai toute démarche, s'il est possible, jusqu'à ce que je sois autorisé à en faire par les ordres que je supplie Votre Grandeur de m'envoyer relativement à cet objet.

J'ai attendu, Monseigneur, que l'édit etc.

360.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, ce 20 Septembre 1763 ¹⁾.

Monseigneur, J'ai reçu la lettre que Votre Grandeur m'a fait la grâce de m'écrire le 8 Août N-o 4. Je vous rends mille grâces, Monseigneur, de l'approbation que vous daignez donner à la manière dont j'ai exécuté vos ordres sur l'objet du cérémonial. Comme j'ai tenu la même conduite avec M-rs Panin et Galitzin qu'avec M-r de Woronzow, j'ose espérer que Votre Grandeur en sera également satisfaite.

Le ministre de Madrid a instruit M. de la Herreira de la déclaration que Votre Grandeur a faite à M. de Soltikoff, mais il ne lui a donné aucun ordre sur cet objet. Je lui ai fait part de ceux que j'avais reçus et des démarches qui les ont suivis; il en a informé sa Cour. Je connais, Monseigneur, mes devoirs à l'égard du ministre d'Espagne, je vis avec lui dans l'union la plus étroite, et je fais en sorte que personne

¹⁾ См. № 134.

ne doute ici de celle qui règne entre les augustes maîtres que nous avons le bonheur de servir. Je continuerai de cultiver de même la confiance de M. le comte de Mercy, si je n'étais à la veille de le perdre. Il m'a promis d'engager M. le prince Lobkowitz à m'accorder la même amitié et les mêmes bontés dont il m'honore. J'afficherai avec ce nouveau ministre beaucoup d'ouverture, sans cependant passer les bornes d'une réserve convenable.

Je connais bien, Monseigneur, la façon de penser etc.

361.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 11 Octobre 1763 ¹⁾.

Monseigneur, Quatre jours après que j'eus remis à M. le prince de Galitzin la lettre créditive que Votre Grandeur m'a fait la grâce de m'envoyer pour M. le comte de Woronzow, M. le Vice-Chancelier m'a dit qu'ayant visité les archives des Affaires Etrangères, il avait trouvé que c'était un usage constant d'accréditer les chargés d'affaires non seulement auprès du Chancelier, mais aussi auprès du Vice-Chancelier, par deux lettres séparées; que non seulement les autres Cours, mais même celle de Versailles avait eu cette attention dans toutes les occasions. M. le prince de Galitzin ajouta qu'il me faisait cette observation, non dans le dessein de se plaindre de l'omission de cette formalité, mais seulement afin de me prévenir qu'il ne pourrait point répondre à une lettre qui ne lui était pas adressée.

Je lui représentai, Monseigneur, que, les fonctions des deux places de Chancelier et de Vice-Chancelier étant communes et indivisibles, les prérogatives et les honneurs qui y sont attachés devaient l'être aussi; que les ordres que j'avais reçus constamment de m'adresser également et avec le même degré de confiance à lui, Vice-Chancelier, et à M. de Woronzow ne pouvaient laisser aucun doute sur l'égalité d'estime et de considération de Votre Grandeur pour ces deux ministres; que mes sentiments particuliers d'attachement et de respect pour Son Excellence étaient alarmés d'un oubli involontaire dont j'étais forcé de convenir être seul coupable, ayant suivi l'opinion générale qu'il suffit d'une lettre créditive auprès de M. le Chancelier dans la demande que j'en avais faite, et ayant ignoré l'usage particulier à cette Cour; enfin, Monseigneur, je demandai à M. le prince de Galitzin s'il me regardait comme suffi-

¹⁾ См. № 142.

samment accrédité, à quoi il répondit affirmativement, et que même il me donnerait la lettre qui est d'usage, à la fin de ma mission, mais que cette lettre ne serait pas une réponse à celle qui a été adressée à M. le comte de Woronzow.

J'ai déjà eu l'honneur de mander à Votre Grandeur combien j'ai à me louer de la politesse et des bontés de M. le Vice-Chancelier; j'espère qu'il me traitera toujours aussi favorablement; du moins est-il certain que je ne négligerai rien pour le mériter. Mais si vous jugiez à propos, Monseigneur, de l'en remercier, je ne doute point qu'il ne fut très reconnaissant de cette attention; moins un ministre a de considération à sa Cour, plus je crois qu'il convient de lui en témoigner; son amour-propre se console des désagrément du local par la réputation dont il croit jouir au dehors. Cette méthode de gagner un cœur sensible n'est peut être pas la moins praticable.

Je demandai samedi dernier à M. le comte de Mercy comment il pensait terminer avec la Douane. Il me protesta qu'il avait payé les droits dans toute la rigueur. Cependant, j'apprends aujourd'hui avec autant de regret que d'étonnement par un marchand anglais, son banquier, qu'il a donné ordre de payer l'excédent de la franchise accordée. Les protestations formelles de cet ambassadeur vis-à-vis de moi, mises en opposition avec la lésinerie de sa conduite, me semblent une chose monstrueuse, sur laquelle je prie Votre Grandeur de garder le secret jusqu'à la conclusion définitive de cette affaire et que je sois en état de vous affirmer la vérité de ce fait. Je m'abstiendrai, Monseigneur, de faire des réflexions sur l'empire de l'intérêt, qui avilit trop souvent les âmes faites pour penser noblement et agir avec dignité.

M. le général Narischkin est arrivé etc.

362.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 18 Octobre 1763 ¹⁾.

Monseigneur, J'ai reçu la lettre que Votre Grandeur m'a fait la grâce de m'écrire le 11 Septembre, N-o 6.

Nous voici parvenus à la triste époque où mes notions sur l'intelligence établie entre les Cours de Pétersbourg et de Berlin, relativement à la Pologne vout acquérir la certitude et l'authenticité qui résulte des faits. Pardon, Monseigneur, du désordre qui régnera dans cette dépêche.

¹⁾ См. № 143.

J'ai trop de choses à dire pour m'occuper du soin de les lier ensemble.

J'apprends, dans le moment, la mort du roi etc.

Après les mots: „je sais d'ailleurs que M-r de Bestujeff a des retours de tendresses“.

En finissant cette dépêche, je dois dire, Monseigneur, quelle est la conduite que je tiendrai dans la crise où je me trouve. J'observerai beaucoup et parlerai très-peu. Si l'on me fait quelque proposition, je la prendrai *ad referendum*. J'éviterai les questions autant qu'il dépendra de moi. Si l'on m'en fait sur les intentions de Sa Majesté pour donner un roi à la Pologne, je répondrai que je n'ai point d'instructions sur cet objet, que je sais seulement que Sa Majesté s'intéresse au bonheur de la République de Pologne, qui lui a témoigné dans tous les temps de l'amitié et de la confiance.

Je n'ai point encore vu, Monseigneur, le ministre d'Espagne. J'espère qu'il adoptera ce plan de conduite que je lui proposerai ce soir. Si, ce que je ne prévois point, il voulait faire des démarches avant d'avoir reçu des ordres qui l'y autorisent, sans approuver ni blâmer sa conduite, j'attendrai ceux de Votre Grandeur.

J'espère, Monseigneur, que cet événement accélérera l'arrivée de M. le marquis de Bausset. La Russie va devenir une mer orageuse; je n'ai garde de me croire un pilote assés habile pour y conduire les affaires du Roi. Je désire passionément d'être utile, mais la besogne actuelle est au-dessus de mes forces. Je serai au comble de mes vœux si, pendant le court intervalle que je resterai encore seul, j'ai le bonheur de contribuer à la satisfaction de Votre Grandeur et de donner des preuves de mon zèle pour le service de Sa Majesté.

Il s'est tenu le 13 de ce mois une assemblée etc.

**Les pieces ci-après proviennent des. Archives d'Etat
à St-Pétersbourg ¹⁾.**

363.

Lettre particulière du Baron de Breteuil au C-te de Choiseul.

Varsovie, le 17 Juillet 1762.

Dans ce moment M-r le C-te de Bruhl envoie M-r Saoul, premier commis des affaires étrangères de Saxe, pour annoncer à M-r l'Ambassadeur et à moi que le Czar Pierre III est déposé et que l'Impératrice sa femme est montée sur le trône. Quoique le premier Ministre Saxon ne dise point d'où il tient cette divine nouvelle, il s'est trop pressé de la rendre publique pour qu'on puisse douter de la certitude. Je m'attends à un courrier qui m'en apportera apparemment le détail et je ne différerai pas un instant, M-gr, à Vous le faire passer.

Je voudrais, M-gr, dans cette position pouvoir deviner les intentions du Roi, et si S. M. croirait de quelque utilité pour son service, que je reprisse promptement le chemin de Pétersbourg, où il me semble de la dernière importance de profiter du premier moment. Dans cette persuasion, ne doutant pas que le Roi ne me fasse la grâce de rendre justice au motif qui dirigera ma conduite, je crois que sans perdre un moment, je prendrai le parti de retourner en Russie, si la déposition du Czar se confirme. Je devais partir aujourd'hui mais je diffère mon départ pour être éclairci.

364.

Le Baron de Breteuil au C-te de Choiseul.

Varsovie, le 19 Juillet 1762.

Le détronement de Pierre III et l'intrônisation de sa femme, sous le nom de Catherine Seconde ne sont plus douteux. Il a passé hier un

¹⁾ Всѣ нижеслѣдующіе документы извлечены изъ нашего Государственнаго Архива.

courrier de cette Princesse, allant à l'armée de Roumianzow, et vous trouverez ci-joint son manifeste. Il est court et me paraît fait adroitement. L'officier russe, qui ne s'est arrêté qu'un moment chez le Résident de Russie, a dit, M-gr, qu'il avait reçu ses dépêches de la main de l'Impératrice à la tête d'un de ses régiments de gardes. Il nous a appris que le Czar avait été arrêté par le hetman de l'Ukraine à Oranienbaum, maison de campagne; les Holstinois qui faisaient sa seule garde dans ce lieu, ayant voulu le défendre, beaucoup ont été sabrés par les Russes. Le P-ce George ayant aussi voulu se mettre à la tête de son régiment des gardes à cheval qu'il voyait en bataille, un des cavaliers lui a appliqué un coup de sabre sur la tête, qui, sans le tuer, l'a obligé de modérer son zèle.

Nous attendons à tout moment l'arrivée des courriers des ministres étrangers; ce grand événement s'étant passé le 9 juillet, il est vraisemblable qu'ils auront eu la liberté d'en expédier 3 ou 4 jours après.

365.

M-r Bérenger au C-te de Choiseul.

Pétersbourg, le 23 Juillet 1762.

M-r le Chancelier envoya chez moi, vendredi dernier, M-r Bacounin, son secrétaire, qui me montra un papier sur lequel il avait écrit ce que M-r le chancelier l'avait chargé de me dire, savoir que M-r de Woronzow ayant rendu compte à l'Impératrice de l'invitation qu'il me fit samedi dernier d'aller à Moscou pour assister au couronnement et de la persuasion où j'étais que le Roi enverrait une personne caractérisée, aussitôt que les circonstances le permettront, S. M. I. cherchant à prévenir tout ce qui pourrait faire naître quelque difficulté, et désirant vivre dans la plus parfaite harmonie avec le Roi, estimait que la qualité de Ministre plénipotentiaire, dans la personne que le Roi honorerait de sa confiance à cette Cour, conviendrait mieux à ce but, que celle d'Ambassadeur; qu'en conséquence M-r le Chancelier me priaît confidentiellement d'en faire le rapport.

Je dis, M-gr, à M-r Bacounin, que s'il voulait avoir la bonté de dresser une note sur cet objet, j'aurais l'honneur de l'envoyer à V. G-r, il me répondit qu'il la ferait à condition que je ne la regarderai point comme une note ministérielle, mais simplement comme une marque de confiance de la part de M-r de Worontzow et qu'il ne faudrait point l'envoyer en nature; je l'assurai, que je me conformerai aux intentions

de M-r le Chancelier; je lui parlais à cette occasion de ma reconnaissance pour les bontés dont ce respectable ministre m'honorait et combien je m'estimais heureux d'en pouvoir profiter pendant le temps que durerait ma mission. „Au reste ajoutai-je, M-r le Chancelier aura observé sans doute, que lorsque je lui ai dit, que je ne doutais point que le Roi n'envoyât une personne caractérisée, je l'ai avancé comme une opinion particulière et seulement pour répondre aux désirs que j'ai cru remarquer en M-r le Chancelier, qu'il se fut trouvé quelqu'un ici de la part du Roi dans les circonstances actuelles, et pour assister au couronnement, susceptible d'une représentation, que ma qualité de chargé d'affaires ne comporte point“. Vous pouvez être tranquille, m'a a répliqué M-r Bacounin, M-r le Chancelier n'a pu prendre le change là dessus, puisque il est clair que depuis la révolution Vous ne pouvez avoir reçu aucun ordre relativement à cet objet.

Il me quitta en me promettant de me porter hier cette note dans une maison. où nous devons dîner ensemble, mais il m'a dit que des occupations qui lui étaient survenues, l'avaient empêché de le faire; il m'a assuré qu'il ne l'oublierait point, qu'il croyait que je pourrais voir M-r le Chancelier demain ou après demain et qu'il m'expliquerait plus particulièrement les désirs de l'Impératrice sur cet objet.

J'aurai l'honneur, M-gr, de Vous rendre compte exactement de ce que ce Ministre me dira; mais je dois avouer à V. G-r, que cette proposition m'a causé une surprise extrême. Je n'ai pu d'abord la concilier avec le ton de vanité si naturelle aux Russes. M-r Bacounin me protestant que M-r de Tschernicheff avait ordre de rester à Paris en qualité d'Ambassadeur; je n'aurais pas cru que cette Cour eut la modestie de ne désirer qu'un Ministre plénipotentiaire.

366.

M-r Bérenger au C-te de Choiseul.

Pétersbourg, le 30 Juillet 1762.

M-r. le Chancelier m'a confié, M-gr., que M-r. de Tschernicheff serait rappelé de Paris et l'Impératrice se proposait de lui substituer en qualité de Ministre plénipotentiaire, M-r de Soltykoff, qu'on dit avoir été mis ou Fort l'Evêque pour dettes, et avoir laissé sa femme en France en ôtage à ses créanciers. Ce choix déplait à M-r le Chancelier et il m'a assuré qu'il ferait tout ce qui dépendait de lui pour engager l'Impératrice à le changer. Au reste on m'en fera la notification quand cela sera absolument décidé.

367.

**Lettre de M-r de Sartine, Lieutenant-G-l. de Police
(au C-te de Choiseul).**

Paris, le 30 Juillet 1762.

J'ai l'honneur de Vous informer que depuis hier midi, il s'est répandu dans Paris un bruit que le Czar avait été détrôné; son fils élu à sa place et l'Impératrice nommée Régente, et ayant été attentif pour savoir la source d'où venait ce bruit et la suite qu'il pouvait avoir, j'apprends qu'il est arrivé aujourd'hui à Paris à 4 heures après midi chez le C-te de Tchernichew un courrier dépêché par le Ministre de Russie à la Haye, qui a apporté un paquet à M-r de Tchernichew lequel l'ayant ouvert a fait partir sur le champ M-r Hotinsky, Secrétaire de l'Ambassade, pour Versailles; on ajoute encore que M-r de Tchernichew a envoyé tout de suite des lettres circulaires à tous les Russes qui se trouvent ici, ainsi qu'à l'aumônier de l'ambassade pour qu'il se trouve demain matin en son hôtel à l'effet d'y prêter serment de fidélité au nouveau Czar.

368.

**Passage omis du rapport de M-r Bérenger, commençant la pièce
sub № 17, p. 33.**

On m'assure, M-gr, que ce Ministère, sans en dire un mot à l'Ambassadeur de Vienne, a envoyé ordre à tous les généraux russes en Allemagne de retirer et d'évacuer tous les pays Prussiens et que l'Impératrice confirme sans restriction la paix faite par le Czar. Les troupes qui étaient encore en Livonie ont ordre de passer du côté de Moscou et dans l'intérieur du pays, pour faire place à celles qui sont rappelées d'Allemagne. Voilà donc, M-gr, la tranquillité de la Russie assurée, et les espérances de l'alliance évanouies. M-r de Mercy est furieux avec raison de s'en voir déchu, et il est plus fâché que jamais d'habiter ce pays, sans utilité pour ses Maîtres. Il n'a pu réussir à faire reprendre à la Russie ses engagements, et à lui faire garder ses conquêtes, pour n'en faire la restitution qu'au profit des Cours alliées, et il n'a pas été plus heureux dans la demande d'un corps de troupes auxiliaires.

A quoi donc se réduit l'avantage que l'alliance retire de ce grand évènement? A être débarrassé de la crainte des Russes, je n'en vois pas d'autre.

Mr. de Tchernicheff s'est retiré avec le corps à ses ordres; le Roi de Prusse, comme il était aisé de le présumer, ne lui a opposé aucune résistance, on dit même qu'il lui a fait donner des vivres et les commodités nécessaires jusqu'à la frontière. Ce Prince n'aura manqué à aucun des procédés qu'il aura cru convenable, pour s'assurer de l'inaction et de l'indifférence des Russes et pour avoir un prétexte de tenir un ministre à cette Cour.

Mr. de Mercy a présenté un mémoire à ce Ministère, pour obtenir la liberté de mille prisonniers autrichiens, qui étaient à Stettin, mais je crois que cette demande aura été faite trop tard et que ces prisonniers auront déjà été envoyés dans la Prusse.

369.

Passage final omis du rapport de M-r Bérenger sub № 18, p. 36.

Je suis très intrigué, M-gr., de savoir de quoi il s'agit. Les assiduités du Ministre Anglais me donnent de l'ombrage et je ferai tout ce que je pourrai pour percer le voile qui me cache la nature de ses opérations; mais je ne puis répondre que de mon zèle. J'ai chargé quelqu'un, qui est répandu parmi les confidants de Mr. Keith, de s'informer s'il ne serait pas question du renouvellement du traité de commerce. Peut être Mr. Panin cherche-t-il à réaliser son système d'alliance. Je suis encore, M-gr., dans la plus profonde ignorance, et je ne puis par conséquent rien affirmer, mais je serai très attentif à faire passer à V. Gr. les notions que je pourrai acquérir.

370.

M-r. Bérenger au C-te de Choiseul.

Pétersbourg, le 13 Août 1762.

J'ai déjà assuré plusieurs fois depuis cet évènement (la révolution)¹⁾ Mr. de Woronzoff de la confiance du Roi et de son Ministère dans ses intentions amicales et de la justice constante rendue à la pureté de ses vues particulières. Il est inutile, M-gr, que je Vous répète ici les protestations de ce Ministre sur le chagrin que lui avait causé l'injuste et indécente obstination du ci-devant Empereur Pierre III à refuser les lettres de créance du Ministre du Roi et sur sa persévérance invariable

¹⁾ Изъ этого вступленія видно, что начало документа опущено.

dans les sentiments de respect et d'attachement pour le Roi. Je réitérerai, M-gr., à Mr. le Chancelier les assurances que je lui ai déjà données; mais la proposition d'un Ministre du troisième ordre étant dépendante de la situation antérieure à cet événement, ne devient-il pas inutile et peut-être dangereux de la faire? Cette proposition paraît inutile, puisqu'il est vraisemblable que des circonstances occasionneront de nouveaux arrangements et que la Cour de Pétersbourg, envoyant à Paris un Ministre du 2-d ordre, désirera sans doute le même caractère dans celui qu'elle attend de la part du Roi.

J'ajouterai que cette proposition paraît dangereuse: 1^o parce que cette Cour haute et vaine imagine que, si une conduite aussi bizarre et des traitements aussi inouis que ceux du ci-devant Empereur à l'égard du Ministre du Roi, n'ont pu engager la France à ne lui marquer que de l'indifférence et du mépris, il faut que nous ayons un grand intérêt à ménager cette Puissance. Il serait possible qu'elle partit de cette idée pour étendre et soutenir ses prétentions avec plus d'opiniâtreté; 2^o témoigner aujourd'hui qu'on a été disposé à maintenir une bonne intelligence avec le Czar Pierre III, c'est montrer un sentiment qui ne peut plaire dans l'état actuel des choses. On était persuadé ici que Sa Majesté n'enverrait point de Ministre et que moi-même, refusant de suivre l'Empereur à l'armée, je recevrais de sa part l'ordre de quitter l'Empire. Je conçois bien M-gr, qu'en envoyant à Pétersbourg un Ministre quelconque, l'objet de V. Gr. était d'y avoir un espion privilégié, qui put l'informer de ce dont elle avait intérêt d'être instruite; mais la nation russe aurait cru que cette démarche tenait à des considérations flatteuses pour son orgueil, et comme je crois qu'il importe de ne point fournir d'aliments à la trop haute opinion qu'elle a d'elle-même, j'ai toujours répondu aux questions tendantes à découvrir s'il serait venu quelque Ministre du Roi, dans le cas où la révolution n'aurait pas eu lieu, en assurant que la Cour de Versailles avait regardé en pitié l'indécence des procédés du Czar, et que je doutais qu'elle eut consenti à lui faire l'honneur de lui envoyer un Ministre; que je ne doutais point que S. M. prévenue depuis longtemps d'une estime particulière pour l'Impératrice, et connaissant l'élévation, la droiture et la justice des sentiments de cette Princesse, n'en accreditât un auprès d'Elle, aussitôt que les circonstances le permettraient. Je ne sais, M-gr, si Vouz aurez la bonté d'approuver ce langage, mais je le crois adopté à la connaissance que j'ai du génie russe, et seul convenable à la dignité du Roi dans ce pays. D'après ces considérations, je prendrai la liberté de suspendre l'exécution des ordres de V. Gr., persuadé qu'elle ne me les aurait pas donnés, si elle eut pu prévoir qu'ils ne me parviendraient qu'après la déposition de Pierre III.

371.

Passage omis du rapport de M-r Bérenger sub № 26, venant après les mots: «que'elle fixe sa conduite à cet égard» (p. 49).

Serait il possible, M-gr, que la Cour de Vienne, après tant de preuves de l'inutilité de sa complaisance, voulut encore lui faire le sacrifice de sa dignité, surtout dans des circonstances où elle ne paraît avoir rien à espérer de la Russie. Quand sera-ce donc que les Puissances de l'Europe cesseront d'offrir un encens dangereux à l'idole des Moscovites et et des Calmouks? *Je ne suis qu'un vil atôme sur la terre*, mais à la place de M-r de Mercy j'oserais risquer de déplaire pour déchirer le bandeau qui couvre les yeux de la Cour de Vienne et la ramener à des principes plus convenables à sa gloire et à sa grandeur. J'ai dit à M-r l'Ambassadeur que j'étais révolté de l'excès des prétentions russes, et presque autant de la complaisance, que je ne pouvais imaginer que l'Impératrice-Reine fût insensible à ces procédés aussi peu aimables et aussi indécents, et que je ne doutais point que s'il tenait bon, il ne reçut incessamment de sa Cour l'ordre de ne point se relâcher sur un point où il me paraissait avoir la raison et la justice de son côté.

372.

Le Baron de Breteuil au C-te de Choiseul.

Varsovie, le 20 Août 1762.

Je juge, M-gr, par tout ce que j'apprends ici de la conduite de l'Impératrice sur le système général de l'alliance, que Vous regretterez peu que je n'aie pas couru lui témoigner, aussitôt que je l'aurais pu, l'empressement et la confiance du Roi.

Je ne m'attendais pas, au reste, à voir l'Impératrice prendre un système de guerre; l'épuisement de son Empire en tout genre, et l'ennui marqué qu'ont ses sujets du bruit des armes, ne lui auraient pas permis de recommencer les hostilités contre le Roi de Prusse; mais je ne croirais pas qu'elle terminât d'une manière aussi douce pour ce Prince et aussi désagréable pour ses ennemis. Si notre paix se fait avec l'Angleterre, tout cela nous sera entièrement indifférent. Quoiqu'il en soit, M-gr, quand j'aurais reçu Vos instructions, que j'attends aussi que mes lettres de créance avec impatience, je ferai tout ce qui dépendra de moi pour en effectuer le contenu.

373.

M-r Bérenger au C-te de Choiseul ¹⁾.

Pétersbourg, le 21 Août 1762.

Je dois dire à Votre Grandeur au sujet du Chancelier Galitzin, qu'il est un des Russes qui paraît avoir les principes les plus honnêtes. Il est à la vérité sans crédit, mais il dit franchement sa façon de penser, et désapprouve la conduite de la Russie à l'égard des anciens alliés de l'Empire.

J'ai encore engagé le S-r Michel, valet de chambre français de l'Impératrice, pour qui Elle a des bontés, de prévenir cette Princesse du retour du B-on de Breteuil. Il m'a rapporté deux heures après qu'Elle le reverrait avec plaisir et qu'Elle lui avait dit en propres termes; „vous savez que j'ai toujours estimé ce cavalier“.

D'après les dispositions témoignées par l'Impératrice, il semble, M-gr, que le B-on de Breteuil devrait se promettre de l'agrément et des facilités dans ce pays. Je le désire bien plus que je n'ose l'espérer. On nous dit que le ciel a placé le trône de la vérité sur les lèvres des souverains, mais si le mensonge en découle comment se défendre d'être trompé? Je craindrai de m'exprimer trop fortement sur cet article. Il me suffit d'observer à V. G. que jusqu'à présent la différence la plus essentielle et la plus caractéristique que je remarque entre Pierre III et Catherine II consiste en ce que le premier était un enthousiaste extravagant qui, au mépris de toutes les bienséances, dévoilait grossièrement tous les desseins qu'il avait de nous nuire, et que la seconde se livre avec astuce à nos ennemis, en nous donnant les assurances de sa fraternité.

L' intelligence la plus parfaite règne entre les Cour de Pétersbourg et de Berlin. L'Impératrice a demandé très humblement pardon au Roi des expressions peu mesurées de son premier manifeste et a donné au Prince Repnin, son Ministre, des instructions relatives à la formation des nœuds les plus solides et les plus étendus.

¹⁾ Le rapport de M-r Bérenger sub № 27 (p. 50) complété, mais, il semble, pas en entier.

374.

M-r Bérenger au C-te de Choiseul.

Pétersbourg, le 21 Août 1762.

J'attendais le départ de ce courrier pour faire passer à V. Gr. le détail de mes notions sur la fin tragique et déplorable de Pierre III. Je dois à la vérité de l'histoire et à l'instruction de la postérité le détail d'une horreur digne du siècle le plus barbare et le plus féroce. Je ne rappellerai point ici, M-gr, tout ce que j'ai eu l'honneur de Vous mander par ma dépêche du 23 Juillet № 12. Les soupçons que j'avais alors ont acquis cette espèce de certitude que donne l'uniformité de plusieurs rapports désintéressés.

Pierre III, au lieu d'être conduit à Schlüsselbourg, comme je l'avais écrit sur un faux avis le 13 Juillet, fut mené à Ropsha, maison de campagne du feldmaréchal Razoumofsky, distante d'environ 50 verstes de Pétersbourg. Les officiers, à qui l'on avait confié sa garde, lui ont fait les plus grands outrages; l'idée du malheur en général et surtout la vue d'un Prince dans les fers intéresse tout homme sensible, et malgré sa dégradation les peuples civilisés n'oublient jamais le respect dû au sacré caractère, dont il a été revêtu, mais loin que les Moscovits soient accessibles à cette pitié si naturelle aux coeurs vertueux, ils aggravent toujours les tourments des victimes livrées à leur férocité. On m'assure que toutes les folies, tous les ridicules de Pierre III lui ont été reprochés très amèrement dans sa prison par cette soldatesque effrenée. Mais le comble de l'infamie et de la scélératesse, c'est que Tervu (?) s'étant rendu auprès de lui, quatre ou cinq jours après sa détention, le força à avaler une potion dans laquelle il avait distillé le poison, dont on voulait le faire mourir. Ce P-ce se défendit longtemps de la prendre. Il se doutait vraisemblablement de ce que la coupe contenait, et on prétend qu'il ne céda qu'aux menaces et à la violence. On ajoute qu'il demanda un instant après du lait, qui lui fut inhumainement refusé et que le poison, ne produisant pas assez promptement son effet, on se détermina à l'étrangler. Ce qu'il y a de certain, M-gr, c'est qu'on a remarqué qu'un Prince Bariatinsky, qui a apporté à la Cour la nouvelle de la mort de Pierre III, avait reçu plusieurs coups au visage, qu'on dit lui avoir été donnés par le ci-devant Empereur, en se défendant au moment qu'on attentait ainsi à sa vie. Ce dernier parti a été pris à cause de la découverte d'un complot formé et sur le point d'être exécuté par le régiment de Préobrajensky d'enlever Pierre III de sa prison et de le rétablir sur

le trône. Le médecin Crouse, qu'il détestait et qui lui a été envoyé, est soupçonné d'avoir préparé ce poison. Il est devenu depuis médecin du Grand Duc.

Le détail de ces horreurs vient principalement d'un valet de chambre russe fidèle à Pierre III dans sa disgrâce et qui, à son retour à Pétersbourg, a déposé dans le sein d'un de ses amis ses regrets sur la perte de son maître et l'histoire de ses malheurs. Ce même valet de chambre a été enlevé ensuite et conduit à la Cour, où un Pope, le crucifix à la main, lui a fait promettre par les sermens les plus sacrés un secret inviolable sur tout ce qu'il pouvait avoir vu.

J'ai l'honneur, M-gr, de Vous envoyer les manifestes publiés par ordre de l'Impératrice. Celui du 6 Juillet vieux style dont l'original sera parvenu dans le temps à V. Gr. et une pièce (du 18 Juillet) sur laquelle il serait inutile de faire des réflexions. J'observerai seulement que malgré tout le verbiage qu'il renferme, on y a omis le plus juste reproche qu'on pouvait faire à Pierre III, savoir: la trahison envers la Russie constatée par l'aveu public qu'il avait fait de son intelligence avec le Roi de Prusse et de la communication qu'il lui avait donnée de tous les plans de campagne concertés ici avec les alliés de l'Impératrice Elisabeth. Il est vraisemblable que Catherine II, qui s'est excusée auprès du Roi de Prusse de l'avoir maltraité dans son véritable manifeste sur la nécessité de séduire et d'amener le peuple, n'a pas voulu risquer de l'offenser encore dans le second.

Une autre maladresse de l'auteur c'est d'avoir publié le dessein de Pierre III, connu de peu de personnes, d'appeler le Prince Ivan à la succession au trône. Cette idée indiscretement développée pourrait avoir des suites funestes. Croira-t-on qu'il n'y eut aucun russe, qui ne fut capable d'attenter à la vie du ci-devant Empereur, parce que deux ou trois scélérats l'avaient offert à Catherine II? Croira-t-on encore qu'Orloff et quelques autres polissons aient été les apôtres par l'organe desquels la nation se soit expliquée en faveur de l'Impératrice? Tout le manifeste est rempli de platitudes de cette espèce qui ne peuvent en imposer à personne.

Je crains bien, M-gr, que ceux qu'a répandu le Czar à Péterhoff le jour de sa déposition, et dont on assure que plusieurs copies ont passé parmi les gardes, n'aient fait une impression autrement dangereuse. Ce Prince, après avoir promis par ces manifestes la grâce à tous ceux qui rentreraient dans le devoir, rappelle l'abolition de l'inquisition, la liberté qu'il avait donnée à la Russie et tout le bien qu'il se proposait de faire à ses sujets, leur demande en faveur de qui ils deviennent ingrats et rebelles? Il leur déclare que l'Impératrice, par laquelle ils se laissent séduire, est une femme adultère, que son fils est bâtard, et que l'une

et l'autre doivent être regardés comme étrangers qui n'ont aucun droit à l'Empire. Wolkoff, qui composait ces manifestes auprès de l'Empereur, n'y aura rien omis pour ramener la nation. On assure que malgré toutes les perquisitions qui ont été faites pour les retirer, il en existe plusieurs signés de la main de Pierre III. Quelle pièce, M-gr, si elle tombe jamais entre les mains d'un factieux devenu chef de parti!

Les murmures des soldats paraissent calmés au moyen de l'argent qu'on a répandu et des changements d'officiers dans les divers corps; mais on prétend que ce n'est là qu'un palliatif, et que le jour fixé pour le couronnement doit être l'époque d'une autre révolution. Plusieurs marchands disent avoir été avertis de ne pas s'y trouver.

375.

M-r Bérenger au C-te de Choiseul.

Pétersbourg, le 27 Août 1762.

M-r Biron a fait annoncer son prochain départ dans la gazette de Pétersbourg. On l'y voit qualifié d'Altesse et de tous les titres qu'il a eus avant sa disgrâce, et qu'il avait été à la veille de recouvrer. On m'assure que s'étant dernièrement approché d'une table de jeu, où l'Impératrice faisait sa partie, Elle lui fit donner une chaise; cette distinction publique, qui est je crois sans exemple pour un particulier à cette Cour, donna lieu à plusieurs personnes de remarquer que Catherine II commençait à lui accorder les égards dûs à un Prince Souverain. Je regrette de n'en avoir pas été le témoin. On me dit hier, M-gr que cette Princesse avait écrit au Roi de Pologne pour le prier de donner l'investiture du Duché de Courlande à M-r Biron. J'ai voulu m'éclaircir de la vérité de cette notion avec le résident de Saxe, qui m'a protesté n'en avoir aucune connaissance; mais qu'il croyait cette démarche non seulement possible mais même vraisemblable; pour moi, j'avoue, qu'il me paraît absurde de proposer sérieusement à un père de détrôner son fils.

M-r le prince George, à qui le Duché de Courlande était destiné sous Pierre III, sollicitait vivement M-r Goltz d'engager son maître de remettre M-r Biron en possession du Comté de Wartemberg. Ce Ministre pour se débarrasser des importunités de M-r le Prince George à cet égard, lui déclara d'un ton, qui devait lui en faire sentir l'inutilité, que le Roi de Prusse n'avait point à se louer assez de Biron, pour qu'il dût rien attendre de lui. M-r Goltz accompagna son refus d'expressions peu flatteuses pour S. A. M-r Biron. Je Vous rapporte, M-gr, cette anecdote, qui m'est revenue par une personne présente à leur entretien, pour con-

stater que S. M. Prussienne ne prend aucun intérêt à ce gentilhomme. Parmi les autres Puissances je n'en soupçonne aucune de désirer son rétablissement; mais je suis bien persuadé que la plupart seront indignées avec raison, que M-r le Prince Charles, qui tient aux maisons les plus respectables de l'Europe, lui ait été sacrifié.

Il me revient cependant de toutes parts, qu'on se propose d'armer en faveur de M-r Biron, si après avoir notifié les décrets de la puissance moscovite à la Pologne, cet état avait la témérité de les respecter assez peu pour ne pas y souscrire sans délai; la nation russe à la vérité ne partage point cette disposition, elle se souvient avec reconnaissance de la douleur du règne de M-r Biron, et ne met point son origine en parallèle avec les égards dûs au fils de l'Electeur de Saxe, Roi de Pologne. Je puis Vous assurer, M-gr, que tous les Russes, à qui j'ai parlé de cette affaire, en verront la conclusion avec douleur.

D'après ces considérations, je ne puis, M-gr, me lasser de Vous répéter, que si tous les bruits qu'on répand sont fondés, il faut qu'on ait surpris la religion de l'Impératrice; l'idée que j'ai des vertus et de l'équité de cette grande Princesse, ne me permettra jamais de croire, que de son propre mouvement, Elle fasse une démarche si peu analogue aux intérêts de sa gloire et de sa considération, ni qu'Elle se porte à détruire l'ouvrage le plus chéri de l'Impératrice Elisabeth, dont Elle occupe le trône.

376.

M-r Bérenger au C^{te} de Choiseul.

Pétersbourg, le 31 Août 1762.

Le Ministère de cette Cour devait faire hier une communication très intéressante à M-r de Mercy. Cet ambassadeur m'a dit qu'il s'était rendu chez M-r le Chancelier vers les 6 heures et que ce Ministre l'avait remis à aujourd'hui. M-r de Mercy assure, M-gr, qu'il ignore l'objet de cette communication, il présume qu'on veut lui prouver qu'il n'y a point eu de contradiction dans la conduite de l'Impératrice à l'égard des anciens alliés de cet Empire, preuve très difficile; et lui déclarer positivement les sentiments de la Russie relativement à la situation actuelle des affaires générales de l'Europe. S'il m'était permis, M-gr, de hasarder mes conjectures, je croirais que l'objet de cette communication et de tout l'appareil dont on l'accompagne, est d'offrir à la Cour de Vienne les bons offices et la médiation de l'Impératrice pour la paix d'Allemagne. J'ai dit à M-r l'Ambassadeur que j'étais d'autant plus fondé

à croire que c'était là le but de l'ouverture ministérielle qu'on lui annonçait, que les discours et les insinuations de quelques personnes, employées à la vérité dans le second ordre, me persuadaient que la Russie se proposait de jouer un rôle à la pacification générale; j'ai ajouté à M-r le C-te de Mercy qu'il pourrait être dangereux pour la cour de Vienne de se prêter aux désirs de celle-ci sur un point aussi important, qu'il y avait à parier que le Roi de Prusse avait déjà offert l'honneur de la médiation à la Russie, et que l'Impératrice-Reine n'aurait d'autre mérite que celui de souscrire; que d'ailleurs sa Souveraine ne pourrait tirer aucune augure favorable pour ses intérêts de l'intelligence manifeste qui regnait entre les Cours de Pétesbourg et de Berlin, que je ne doutais pas qu'on ne lui fit des promesses magnifiques pour l'engager à y consentir; mais que le ministère Autrichien et lui-même ne pouvaient se dissimuler combien il serait dangereux de donner à la Russie une considération aussi importante en Europe que celle qui résulterait nécessairement d'une complaisance qui l'établirait, pour ainsi dire, l'arbitre de la paix; que je n'entendais peut-être rien en matière de politique, mais qu'il me semblait que Catherine II ayant imité la honteuse défection de Pierre III et ratifiant la restitution des conquêtes au profit du Roi de Prusse et au détriment des alliés, il ne restait aucun droit ni aucun motif à cette Princesse de s'immiscer dans les affaires d'Allemagne, et rien ne me paraissait plus imprudent que de l'y admettre.

M-r le Comte de Mercy m'a répondu, M-gr, qu'il fallait dissimuler les sentiments que j'avais; qu'il me confierait ce qu'on lui aurait dit, que si j'avais deviné les vues de de ces gens-ci, il n'y répliquerait rien et qu'il prendrait les propositions qu'on lui ferait simplement ad referendum. Qu'il espérait que sa cour ne consentirait pas à la médiation de la Russie et il a ajouté, comme par réflexion, „mais ils ont encore leurs troupes sur la Vistule“; à quoi j'ai répondu: „s'ils ont dessein de les employer pour Vous procurer une paix avantageuse, à la bonne heure, je n'ai plus rien à dire, sinon que personne n'en sera plus charmé que moi“.

377.

M-r Bérenger au C-te de Choiseul ¹⁾.

Pétersbourg, le 3 Septembre 1762.

Rien n'est plus indécemment, plus russe que les notes que l'on vient de communiquer à M-r de Mercy. Si elles ne font pas tomber le bandeau et ne dessillent pas les yeux du ministère autrichien, il faut

¹⁾ Rapport sub № 31 complété.

croire qu'un charme secret et invincible l'attachera éternellement à la Russie.

L'une de ces notes a été communiquée verbalement et l'autre par écrit.

La première est relative à l'extrait d'une dépêche de la cour de Vienne à M-r l'Ambassadeur qui l'avait adressée, il y a déjà quelque temps, à M-r le Chancelier. Entre autre chose on y reproche à la Russie la contradiction palpable qui résulte des expressions du premier manifeste, mises en opposition avec la confirmation de la paix faite avec le Roi de Prusse. Ce reproche a paru très grave à la délicatesse moscovite, et on paraît s'être mis l'esprit à la torture pour s'en justifier. On a échafaudé un paralogisme qui ferait donner le fouet à un écolier de logique après la déduction duquel on ajoute poliment qu'il n'y a de contradiction que celle que l'on a voulu y apercevoir. Je n'ai garde de soutenir que Catherine II ait mal fait de confirmer la paix avec le Roi de Prusse. Elle était nécessaire à ses sujets; mais en négligeant d'y faire les restrictions convenables et utiles aux vues de l'Impératrice Elisabeth, elle a commis une faute très nuisible aux intérêts de sa gloire et de sa considération et a perdu aux yeux des Russes un des moyens les plus spécieux pour colorer son usurpation de l'apparence du zèle pour l'Empire, tandis que sa conduite actuelle decèle son ambition et laisse son crime à découvert. Il est dit dans la même note que si le monde a été surpris de la restitution de la Prusse, on a dû d'autant moins s'en étonner que la Russie fît autrefois le généreux sacrifice de la Finlande qu'elle aurait pu garder, et que s'il est beau de faire des conquêtes, il est encore plus glorieux de les restituer. Après cette belle leçon, on ajoute que S. M. I. a assurément un fort penchant pour l'Impératrice Reine, et qu'à la pacification future Elle lui rendra les bons offices *permis*; et l'on finit par offrir la médiation de l'Impératrice à la cour de Vienne; je doute que le ton de dictateur qu'on y prend et les intentions qu'on laisse voir soient bien propres à la faire accepter. Toute cette pièce est d'une bêtise si plate, si originale et d'une arrogance si imprudente, que je doute que V. Gr. en ait encore vu de semblable. J'en rapporte la substance d'après une lecture rapide que M-r l'Ambassadeur m'en a faite; j'ai voulu l'engager à me permettre d'en prendre copie, mais il m'a dit que cette note ne lui ayant pas été donnée par écrit, et n'étant pas assez sûr de la fidélité de sa mémoire pour pouvoir affirmer l'identité des expressions, quoiqu'il l'eut lu plusieurs fois, il pouvait bien être garant du sens qu'elle contenait mais non de son exactitude littérale. Il m'a répété à cette occasion que sa cour se ferait un mérite de communiquer à V. Gr. ce qu'il en mandait ainsi que la seconde note ministérielle relative à la Saxe. J'ai cru, M-gr, ne devoir

pas presser M. l'Ambassadeur à cet égard et j'ai consenti à me priver de la satisfaction que j'aurais eu de Vous faire parvenir ces deux pièces directement.

Par cette seconde note la Russie paraît regarder l'Impératrice-Reine et le Roi de Prusse comme deux Puissances également ennemies de la Saxe,—elle affecte de les mettre au même niveau et promet d'employer ses bons offices indistinctement auprès de l'une et de l'autre, tout cela est d'un gauche inconcevable.

La copie que je joins ici de la note remise au Résident de Saxe qui contient le même sens que celle qui a été donnée à M-r l'Ambassadeur, quoique le jargon en soit un peu différent, me dispense d'entrer dans aucun raisonnement à ce sujet. J'observerai seulement M-gr, que cette pièce est dictée à dessein de semer de la mésintelligence entre les alliés et de faire soupçonner la cour de Saxe d'une défection. Je m'en suis ouvert franchement avec Mr Prasse qui m'a protesté que rien n'était plus opposé aux sentiments du Roi son Maître, et qu'en faisant à la Russie l'exposé des calamités des Etats Electoraux, il n'avait pas manqué de donner les assurances les plus positives de la fidélité et de la persévérance inviolable de la cour de Saxe dans ses engagements. Il m'a cependant avoué qu'il conseillait fortement d'accepter la proposition contenue dans la note; que si on s'y refusait, la Russie se croirait quitte de toutes ses promesses envers la Saxe et qu'on n'aurait plus rien à attendre; qu'il croyait seulement indispensable d'articuler la réservation des dédommagements dûs par le Roi de Prusse, ce qui ferait une matière de négociation au Congrès futur. «Que savez-vous, ai-je répliqué à M-r «Prasse si l'arrangement qu'on vous propose aujourd'hui n'est pas un «piège secret que le Roi de Prusse vous tend par le canal de la Russie? «Quand vous serez une fois rétabli dans la jouissance de vos Etats, ce «Prince croira s'être acquitté envers vous de toutes les indemnités qu'il «vous doit et avoir réparé tous les préjudices qu'il vous a causé. Vous devez être en garde contre l'artifice de ses démarches. Peut-être cherche-t «il d'avance à intéresser la Russie à vous ranger de côté à la paci- «fication générale, peut être convient-il à sa situation actuelle d'aban- «donner un pays qu'il a ruiné pour réunir toutes ses forces d'un autre «côté contre la maison d'Autriche. Ce ne sont là, M-r, que des con- «jectures que la part que je prends à vos intérêts m'inspire et j'avoue «que je n'en sais pas assez pour affirmer leur vraisemblance; mais quel- «que parti que vous preniez, je me persuade que la situation présente et «future de la maison de Saxe exige de sa part l'intelligence et le con- «cert le plus intime avec les maisons de Bourbon et d'Autriche, et que «ce n'est que de leur concours qu'elle peut espérer de conjurer l'orage

*

«qui la menace de tous côtés, et se maintenir sur le trône de Pologne «destiné peut être déjà aux Czartoryski».

M-r Prasse m'a répondu, M-gr, qu'il ne se dissimulait pas la nécessité d'une grande prévoyance sur tous ces objets, mais que le mal était urgent et demandait un prompt remède, que d'ailleurs je ne pouvais ni ne devais douter de la droiture des sentiments de sa Cour.

J'ai su que dans le conseil d'où sont émanées ces notes lumineuses, et où l'on a agité s'il importait à la Russie d'abaisser ou d'accroître la puissance Prussienne, les avis ont été fort partagés. Bestoujeff a opiné contre la cour de Berlin en faveur de celle de Vienne.

Le Vice-Chancelier Prince Galitzine a été du même avis, et l'on a été étonné de la force et de l'air d'indépendance avec lequel il a soutenu ses raisonnements; on m'a dit que son ton n'avait pas plu généralement et qu'on parviendrait à lui inspirer un peu plus de circonspection.

Panin a péroré beaucoup et n'a rien dit; ses discours ont été si ambigus, que personne n'en a pu deviner le résultat.

M-r le Chancelier Woronzow a longtemps fait attendre son avis et a fini par n'en donner aucun.

Keyserling a fort discuté pendant une heure pour rétablir son prussianisme; il a prétendu que l'intérêt de la Russie demandait qu'on ne négligeât rien pour gagner le Roi de Prusse, que l'alliance avec ce Prince serait d'un secours infini contre les entreprises de la Pologne et de la Suède, s'il arrivait quelque révolution qui changeât la forme du gouvernement de ces deux Etats et que cette Cour en eut quelque chose à craindre; qu'enfin la position locale de la Prusse assurait à la Russie la communication avec tous les autres Etats de l'Europe et lui procurerait une influence qu'aucune autre puissance ne pouvait lui donner.

Son avis paraît avoir prévalu; la véhémence de son organe, sa réputation d'homme savant et peut être le goût de l'Impératrice, le rendirent l'homme du jour en matière de politique, et lui assurèrent la prépondérance dans les délibérations.

Je ne dois pas omettre, M-gr, qu'à la même conférence où l'on a fait la communication des notes à M-r l'Ambassadeur et à M-r le Résident de Saxe, on a eu la politique d'appeler M-r Goltz, Ministre du Roi de Prusse; quoique chacun de ces M-rs soit entré séparément dans l'ancre des secrets, il est très vraisemblable qu'on a confié à ce dernier tout ce que l'on a dit aux deux premiers. M-r l'Ambassadeur est furieux avec raison de l'honnêteté de ces procédés; il m'a assuré avoir été si confondu de tout ce qu'il a entendu qu'il n'avait pas eu la force d'y répondre, et qu'il s'était contenté de dire en tirant une profonde révérence qu'il en ferait son rapport exactement à sa Cour.

Il est bon d'observer que le rôle qu'il joue est au moins très désagréable sinon très humiliant; aux jours de cour l'Impératrice Elisabeth n'admettait jamais à sa partie les ministres du second ordre, mais Catherine accorde cette distinction exclusivement à celui de Prusse; elle l'enchaîne à la même table avec M-r l'Ambassadeur et il serait difficile de s'apercevoir d'aucune différence d'égards et de traitement entre l'un et l'autre.

Je ne sais, M-gr, si j'ai droit de me formaliser d'avoir été totalement oublié dans la communication des notes dont je viens d'avoir l'honneur de Vous rendre compte; mais d'abord après l'expédition de ce courrier, je me propose de dire fort doucement aux deux Chanceliers que j'en ai appris le contenu par les bontés des deux ministres alliés; que la France étant aussi étroitement unie qu'elle l'est avec les cours de Vienne et de Saxe, je m'étais flatté que celle de Pétersbourg voudrait bien ne point lui faire mystère de ces démarches vis-à-vis d'elles sur des objets auxquels elle prend intérêt, et que cette décence de procédé me semblait convenir très fort à l'accroissement de l'harmonie entre le Roi et l'Impératrice.

378.

M-r Bérenger au C-te de Choiseul.

Pétersbourg, le 3 Septembre 1762.

Je prends la liberté de soumettre au jugement de V. Gr. quelques réflexions sans ordre et sans suite que je fais depuis quelque temps sur la Russie. Si Vous les croyez inutiles, je serai inconsolable de Vous avoir donné la peine de les lire; mais si elles sont propres à éclairer notre prévoyance sur l'avenir je m'applaudirai d'avoir donné une preuve de mon zèle à V. Gr.

Jusqu'à présent les liens de la France avec la Russie ont été des liens précaires et subordonnés à ceux de la cour de Vienne. Dans le temps même où notre alliance paraissait la mieux affermie, la généralité russe faisait des vœux pour le succès des armes anglaises; on aurait dit que cette nation, séparée d'intérêt d'avec la nation britannique, était dans un état violent.

La noble fermeté avec laquelle le Ministre du Roi s'est vu obligé de défendre à cette Cour les droits et la dignité de S. M. y a donné de celle de Versailles, l'idée d'une cour fière et peu complaisante. Comme l'on parait faire en Russie un point capital de plusieurs articles d'étiquette ridicule, il est aisé de prévoir qu'ils seront une source intaris-

sable de froideur et de tracasseries si, comme il est impossible de le supposer, le Roi n'ordonne pas à son Ministre d'imiter la honteuse faiblesse de ceux des autres souverains.

Il ne faut pas se flatter que l'Impératrice régnante se relâche à cet égard des prétentions de ses prédécesseurs. Son caractère de hauteur la portera plutôt à les étendre. Les esclaves qui l'entourent, incapables de cet amour respectueux, qui seul honore véritablement les Souverains, ne connaissent que des démonstrations asiatiques qui laissent la trahison dans le coeur, mais qui suffit au despote et détestent quiconque refuse d'en partager l'avilissement.

Si nous tournons nos regards sur les personnages qui donnent le mouvement à cette monstrueuse machine, nous verrons à côté de Catherine II des Panin, Bestoujeff, Keyserling et Teplow; le reste ne mérite pas d'être compté.

J'ai dit dans mes précédentes ce que je pensais de l'Impératrice; s'il ne m'est pas possible d'assurer précisément, que son goût et ses principes ne sont pas contre nous, j'ai de furieux soupçons qu'ils ne nous sont guère favorables.

Quant à ses satellites, leur façon de penser ne peut être révoquée en doute. Bestoujeff fait ses preuves, et cet homme est implacable dans sa haine et dans sa vengeance.

Panin est en quelque sorte sa créature et son disciple; il est bon d'observer qu'il a été grand partisan de la Reine de Suède, et qu'il serait très possible qu'il profitât de la situation actuelle pour lui donner des preuves de la fidélité de son zèle. L'on ne saurait le veiller de trop près.

Keyserling est anti-français par dessus toutes choses.

A l'égard de Teplow, c'est un fripon qui ne nous aime pas, mais qui se vendra au plus offrant.

Tels sont les oracles que consulte Catherine II, ils croient être les législateurs et les arbitres du Nord. Ils ont une opinion gigantesque de cet Empire; ils imaginent qu'il peut se suffire à lui même et s'embarassent peu de plaire aux autres Puissances, persuadés que l'intérêt qu'elles ont à ménager la Russie, les ramenera à ses pieds quand ils le voudront.

Les inconséquences, l'infidélité, les contradictions ne leur coûtent rien, en sorte qu'il paraît impossible de contracter ici des liens solides.

Si l'on n'enchaîne l'ambition de la Russie, les effets peuvent en devenir funestes aux Puissances limitrophes.

Quand je considère ses projets d'agrandissement: ce qu'elle a fait depuis la paix de Carlowitz, qui lui valut la cession d'Asow en cherchant

avec une dextérité et une constance surprenante à se fortifier de ce côté-là et à pénétrer dans la mer Noire, à quoi il n'est que trop vraisemblable qu'elle réussira tôt ou tard, l'attention suivie qu'elle apporte depuis longtemps à lier ses possessions d'Ukraine aux établissements qu'elle a formés contre la foi des traités dans la nouvelle Servie le port de Roguerwick, qu'elle semble entreprendre sérieusement aujourd'hui de rendre praticable selon le plan de Pierre I, ce qui lui faciliterait la fondation d'une marine formidable sur la Baltique, l'esprit de conquête qui règne parmi la nation, le ton impérieux et de mépris qu'elle se permet envers ses voisins, la léthargie Ottomane, les divisions de la Pologne et l'extrême faiblesse de la Suède, je ne puis m'empêcher de concevoir de l'inquiétude.

Je sais qu'il ne faut point calculer le degré de la puissance Russe sur le degré de son étendue, et que sa domination orientale est plutôt un fantôme imposant qu'une source de force réelle; mais je soupçonne aussi qu'une nation plus propre qu'une autre à braver l'intempérie des saisons, à cause de la rigueur du climat qu'elle habite, qui est accoutumée à une obéissance servile, qui vit de peu et fait par conséquent la guerre à peu de frais, surtout quand elle la fait sur ses frontières, qui dans l'incertitude du sort des armes n'occupe que des marais ou un terrain presque inculte et a devant elle des contrées fertiles et abondantes; je soupçonne, dis-je, qu'une telle nation deviendra conquérante, et l'histoire des siècles passés ne me confirme que trop dans cette opinion.

En vain, pour se rassurer alléguerait on la paresse et l'inertie moscovite; il est vrai en général que le caractère de cette nation est tourné vers l'oisiveté; l'on dirait que le froid excessif produit ici les mêmes effets que l'excessive chaleur en Asie; il faut employer la violence pour arracher un Russe à son poêle pendant l'hiver; mais quand il est une fois dehors, les glaçons qui blanchissent sa barbe ne l'étonnent pas, et il dort sur la neige sans en être incommodé. Peut être aussi la première cause de sa paresse provient elle de ce qu'il n'a nul intérêt aux fruits de son industrie; le peu d'attachement qu'un Russe paraît avoir à la vie est inconcevable. Dans le temps de la congélation et du dégel des rivières, on voit le peuple les traverser malgré l'évidence du danger, et quand on veut l'en détourner et qu'on lui dit qu'il y va périr, il répond froidement: Bog znaet (Dieu sait) et continue sa route. Il périt ainsi toutes les années une quantité de monde très considérable. On n'en peut se dissimuler que ce mépris de la vie ne soit très favorable aux vues d'un souverain ambitieux qui saura profiter habilement de cette disposition. Il est encore impossible de prévoir l'usage que Catherine II en fera; cette Princesse paraît réunir tous les genres d'ambitions. Tout ce

qui pourra illustrer son règne aura des attraits pour Elle. Les sciences et les arts seront invités à s'établir dans son Empire; les projets utiles pour l'économie intérieure seront exécutés. Elle travaillera à reformer l'administration de la justice et à donner de la vigueur aux loix; mais sa politique sera fondée sur le machiavelisme, et je ne serais point surpris qu'Elle devînt sur ce point l'émule du Roi de Prusse; Elle adoptera les préjugés de ses entours sur la supériorité de sa puissance et cherchera à établir sa considération moins par la franchise et la probité de ses démarches que par l'appareil et l'ostentation de ses forces. Altière comme Elle l'est, on la verra poursuivre ses entreprises avec opiniâtreté et revenir rarement d'un faux pas. L'astuce et la fausseté paraît être un vice de son caractère; malheur à quiconque prendra trop de confiance en Elle. La galanterie pourra devenir un écueil à son ambition et funeste à sa tranquillité. Cette Princesse passionnée, à qui la crainte et la considération des troubles intérieurs mettent encore un frein, ne connaîtra plus d'arrêt quand Elle se croira bien affermie.

Quand à sa conduite à l'égard du militaire russe, il arrivera de deux choses l'une, si la fermentation continue parmi les troupes et qu'Elle en appréhende les suites, il sera très possible qu'Elle en diminue le nombre, qu'Elle les disperse sur les frontières de l'Empire et qu'Elle les abandonne au repos et à la mollesse pour les énerver et leur ôter l'envie de rémuer en leur interdisant la proximité de la capitale; c'est ce qu'il pourrait arriver de plus heureux pour ses voisins. Si au contraire Elle se tient assez assurée de leur fidélité et de leur obéissance pour n'en avoir rien à craindre, dans ce cas Elle les maintiendrait sur un pied respectable et s'en servira pour exécuter les projets que son ambition lui suggérera; il est vrai qu'on ne doit pas envisager cette seconde alternative dans un point de vue bien prochain; mais si elle doit avoir lieu un jour, on ne saurait l'avoir prévu trop tôt.

Il paraît être étonnant que le Ministère de Varsovie n'ait pas les yeux ouverts sur la conduite des Czartoryski et les secours qu'ils auront de la Russie; les liens de cette famille anti-républicaine avec l'Impératrice régnante semblent devoir lui procurer une influence prédominante dans les affaires de Pologne, et l'on m'assure que le projet de Catherine II est d'arracher le trône à la maison de Saxe, pour le faire passer aux Czartoryski. Il ne serait peut être pas inutile deveiller et d'exciter la jalousie de la Porte Ottomane à cet égard, ainsi que sur l'acte de despotisme commis en Courlande et qui blesse directement les droits du royaume et les intérêts de la république. Cette Puissance intermédiaire une fois écrasée quelle barrière reste-t-il aux surprises des Russes contre les Turcs.

En vain la cour de Vienne employera-t-elle des caresses et des cajoleries pour gagner celle-ci; leur intérêt commun contre la Porte peut à la vérité leur servir de point de ralliement; mais le ministère autrichien devrait bien sentir que cette Puissance ressemble fort à une de ces bêtes sauvages qu'on apprivoise à grands frais, et que lorsqu'on s'y attend le moins, laisse échapper des traits de férocité. Les Russes chercheront à conserver des rapports avec l'Impératrice-Reine, mais je doute que cette Souveraine balance utilement le goût qui se manifeste pour le Roi de Prusse et l'admiration qu'on a pour ses talents; il n'y a pas un an que la conduite et les principes de ce Prince étaient presque généralement abhorrés et l'on soutient aujourd'hui hautement que l'invasion de la Saxe et tous ses crimes étaient des précautions nécessaires pour sa sûreté, et que sa sagesse lui a fait prendre. Si l'alliance avec l'Angleterre et la Prusse subsistait, je ne serais pas étonné que la Russie lui donnât la préférence sur celle de la maison d'Autriche.

J'ai vu des embrions en politique, échos des pédagogues, être aussi ignorants et sans doute plus mal intentionnés qu'eux, affirmer sérieusement que l'intérêt de la Russie était de favoriser l'accroissement de la puissance Prussienne.

Je ne puis pénétrer la cause d'une prévoyance si singulière, mais je ne serais pas étonné qu'outre l'avis de Keyserling, le Roi de Prusse, à la faveur de la correspondance assez suivie qu'on le soupçonne d'entretenir avec l'Impératrice, eut présenté cet objet à ses spéculations pour la disposer en sa faveur par la considération d'utilité future; quelque grossière que soit cette amorce, un Prince tel que le Roi de Prusse ose tout hasarder.

379.

Le B-on de Breteuil au C-te de Choiseul.

Pétersbourg, le 12 Septembre 1762.

Je Vous renouvelerai souvent, M-gr, mes regrets de n'avoir pas suivi mon premier mouvement pour mon retour dans ce pays-ci. J'ai mal vu cet objet; mais mon zèle n'est point coupable et Vous aviez bien voulu me marquer, en me témoignant le désir que je n'eusse point attendu Vos ordres, que je ne méritais point de reproche si je les avais attendu à Varsovie. Le parti que j'ai pris de m'avancer jusqu'à Vienne a été une suite de mon premier tort; mais il ne m'a retardé pour mon retour ici que de cinq jours; puisque j'étais à Vienne avant les premiers ordres que Vous m'avez envoyés, et que j'ai rebroussé chemin

quatre jours après de sorte que si j'étais resté à Varsovie, le temps que le courrier aurait mis pour m'y venir joindre, compensé avec celui que j'ai mis de plus à faire le trajet, ne fait pas la différence de plus de cinq jours.

Quant à l'ignorance dans laquelle Vous Vous plaignez, Monseigneur, que je Vous ai laissé des apparences d'une révolution, plusieurs de mes dépêches Vous ont pressenti à ce sujet, autant que mes notions me l'ont permis, et je Vous ai même marqué le désir et la possibilité de m'en mêler. Vous ne croyez pas alors qu'il convint à la dignité du Ministre du Roi d'entrer dans ce débat; j'ai continué à Vous informer successivement de l'agitation intérieure et de ce que les entours de l'Impératrice me disaient de ses démarches. Ma dépêche N° 47 du 18 Juin Vous annonçait que son sort serait décidé dans peu de temps; je n'y voyais pas alors plus clair. Pour ce qui est de son absolue détermination à cet égard, je ne l'ai appris, comme j'ai eu l'honneur de Vous le marquer, M-gr, que la veille de mon départ de Pétersbourg, lorsqu'elle m'envoya faire la demande des 60 mille roubles. Je ne Vous en écrivis pas alors, M-gr, parce que suivant ce que me dit le S-r Odart, l'époque de l'événement n'était pas prête, et que j'attendais les certitudes de sa commission que j'avais exigées pour y ajouter foi; de sorte, M-gr, que la défiance qui m'a arrêté pour Vous instruire, et dont je Vous ai parlé dans ma dépêche du 21 Juillet, portait sur le fond de la chose, et non sur l'inquiétude de mes chiffres, comme Vous paraissez le croire; dans un cas aussi important, je Vous aurais dépêché dix courriers au lieu d'un, si la tournure du S-r Odart et la légereté de ses propos ne m'eussent laissé beaucoup d'incertitude sur la parfaite réalité de ses relations et ouvertures avant de Vous en entretenir. J'en voulais une preuve dans le billet que j'avais exigé de l'Impératrice; les circonstances qui ont tout précipité dans cette grande affaire, en ont banni les mesures, mais la manière inconcevable dont elle a réussi, n'en prouve que davantage la nécessité de mes précautions et la justesse de mes doutes. Enfin j'ai tâché, M-gr, de remplir parfaitement les vues et les différents ordres que Vous m'avez fait connaître précédemment sur la possibilité d'une révolution, puisque Vous ne me recommandiez que de me maintenir avec les deux partis, de façon que celui qui aurait le succès crût avoir quelque obligation au Roi. Pour ce qui est de mon départ de Pétersbourg sur ces entrefaites, l'impatience qu'en avait l'Empereur, et dont je Vous ai informé dans le temps, M-gr, ne permettait pas de le différer, n'ayant surtout été informé que la veille, très tard, des vues de l'Impératrice. J'offris cependant au S-r Odart de rester, s'il croyait mon séjour utile ou agréable à l'Impératrice. Il me répondit que si le moment était prêt, il me conseillera de rester, mais qu'il le voyait encore dans

l'éloignement que le Hetmann, sur lequel Elle croyait pouvoir compter, n'avait encore aucune connaissance de ses intentions, et qu'Elle ne savait pas quand Elle trouverait le moment de s'ouvrir à lui; tous ces détails qui sont dans l'exacte vérité, n'annonçaient comme Vous voyez, M-gr, rien d'assez prochain pour m'engager à attendre.

380.

Le Baron de Breteuil au C-te de Choiseul.

Pétersbourg, le 12 Septembre 1762.

Je sens combien il est essentiel d'examiner la conduite de M-r de Mercy et, comme Vous me l'ordonnez par Votre lettre N^o 3, j'y serai fort attentif. Jusqu'ici l'Ambassadeur Autrichien est bien éloigné du crédit et de l'influence que sa cour peut désirer de regagner en Russie. Il n'a pu rien effectuer, comme les faits le prouvent, et il est personnellement si ulcéré et si mécontent de tout ce qu'il a eu à essuyer, qu'il ne respire que son départ. M-r le Comte de Mercy est plein de zèle pour les intérêts de ses maîtres, mais il ne partage ni la faiblesse, ni l'excès humiliant et inutile des complaisances que sa cour lui ordonne d'avoir pour celle-ci. Il n'est d'ailleurs en aucune façon dans le système de l'alliance avec la Russie. Je crois ne devoir pas douter qu'il prêche l'indifférence la plus parfaite pour les Russes et surtout la dignité et la fermeté dans la manière de traiter avec eux. Je vois avec grand plaisir, M-gr que le Roi ne veut pas s'écarter vis-à-vis de cette puissance du ton de noblesse et de grandeur qui lui est propre et qui appartient à sa couronne. J'estime qu'il est plus nécessaire que jamais de ne pas se laisser entamer sur cet article; le caractère de hauteur de la Czarine exige des ménagemens, mais permet peu de complaisance. Je suivrai parfaitement Vos intentions dans la manière de soutenir de plus en plus l'idée de notre union étroite avec la cour de Vienne, et j'ai trop à me louer du C-te de Mercy pour ne pas chercher à maintenir notre union particulière et la confiance qu'il me témoigne par l'apparence et la réalité de la mienne. Mais tout cela ne me fera pas négliger le moyens de rendre notre crédit indépendant de nos liaisons avec la cour de Vienne, quoique je ne crois pas, M-gr, qu'il y ait jamais un grand parti à tirer, ni un grand fonds à faire sur la prépondérance que nous pourrions acquérir à cette cour fides graeca; on la retrouve ici à chaque pas et quelque révolution qu'il y ait dans le gouvernement, il ne s'en fera de longtemps un sensible dans le caractère national et dans les préjugés.

M-r de Mercy m'a parlé des plaintes que Vous avez faites à M-r de Starhemberg sur ce que je Vous ai marqué qu'il avait dit au Ministère russe de l'état de notre négociation avec l'Angleterre. Il m'a paru un peu peiné de la reprimande que sa confiance en moi lui avait attirée. Je m'en suis tiré de mon mieux; il m'a protesté que sa cour ne lui avait en aucune façon ordonné de rien dire de notre paix à la Cour de Russie; mais que le Chancelier lui ayant parlé plus anciennement de la reprise de notre négociation à Londres, il avait cru pouvoir sans inconvénient entrer avec le ministre russe sur ce chapitre, dans une occasion où, pressé par le mauvais dessein du Czar, il cherchait à faire entendre que la maison d'Autriche était d'autant plus prête à entrer en négociation avec le Roi de Prusse que le désir du repos était général, puisque la France ne demandait pas mieux que de terminer ses différends avec l'Angleterre. Je verrai, M-gr, s'il m'est possible de tirer du Chancelier, jusqu'où il a été avec ce Ministre sur notre chapitre pacifique et quel était le motif de ce discours. Si j'en tire quelques lumières sur ces deux points, je ne négligerai pas de Vous en rendre compte, en Vous priant néanmoins, M-gr, de n'en pas faire un usage qui pût me brouiller avec M-r de Mercy ou altérer sa confiance.

On ne saurait douter du besoin et du désir qu'a la cour de Vienne de la paix, ni de l'accroissement de ces deux Puissances moteurs, depuis qu'elle voit que la Russie a perdu de vue le système de l'Impératrice Elisabeth. Je crois donc d'après cela comme Vous, M-gr, qu'elle ne rejetterait pas la médiation de Pétersbourg. Il est cependant vrai que le C-te de Mercy n'a pas saisi à beaucoup près des ouvertures qui lui ont été faites à ce sujet; mais sa cour en les apprenant pourrait bien n'être pas si récalcitrante, et l'Ambassadeur m'en a déjà prévenu, en me disant que si nous ne trouvions pas quelque moyen de procurer à sa cour une paix supportable, elle serait nécessitée de recourir aux bons offices de la Russie. Il m'a ajouté que je devais savoir combien cette ressource lui paraîtrait dure, mais que si la France n'avait pas de remède à leur pressants embarras, il ne pouvait se dissimuler qu'il fallait le chercher à cette Cour. Je ne sais, M-gr, si notre paix est faite avec l'Angleterre. Vous pourriez de concert avec la cour de Londres effectuer quelque chose entre la cour de Vienne et le Roi de Prusse, mais il me semble que cet arrangement doit appartenir aux deux cours reconciliées, et je verais avec grand regret céder cet avantage aux Russes. Il est aisé de prévoir ce qu'il ajouterait au ton de hauteur qu'ils cherchent depuis longtemps à établir au delà de leurs frontières, et dont la nouvelle Impératrice sera sûrement plus susceptible que personne. Ausitôt mon arrivée, M-r de Mercy m'a prié de parler avec chaleur au ministère russe sur les résolutions de l'Impératrice et l'oubli qu'Elle avait fait de ses

alliés. Je suis entré dans les plaintes de l'Ambassadeur, et j'ai bien partagé avec lui toute l'étendue de sa colère, mais j'ai été plus discret avec le ministère russe.

381.

Lettre du B-on de Breteuil à l'Impératrice Catherine.

Madame!

J'ai le bonheur d'envoyer à V. M. I-le deux lettres que l'on m'avait chargé de Lui remettre moi-même. Je me proposais de remplir cet engagement au premier moment où il me serait permis d'avoir le bonheur de faire ma cour à V. M. I-le, c'est ce qui fait, Madame, que j'ai différé depuis mon arrivée à Vous les faire parvenir.

La bonté avec la quelle V. M. I., a bien voulu me faire la grâce de séparer mon personnel des difficultés que mon devoir m'a occasionnées précédemment à cette Cour, me fait espérer que V. M. I. me continuera la même faveur et trouvera bon que je prenne la liberté de mettre directement sous les yeux la misérable affaire qui vient, bien cruellement pour moi, s'opposer à la satisfaction que j'éprouvais d'être honoré auprès de V. M. I. de la commission la plus flatteuse que les bontés du Roi pussent l'engager à me confier, puisqu'elle intéressait également son état et son coeur. J'ai prié, Madame, M-r le Comte de Woronzow de faire connaître à V. M. I. le vrai motif du Roi dans la demande de la réversale. J'ai demandé au Ministre de V. M. I. de l'assurer de la part du Roi que cette démarche ne tient en aucune façon aux sentiments d'amitié et de complaisance dont S. M. est remplie, et dont elle est prête à donner des marques en tout ce qui pourrait plaire à V. M. I. Je connais trop les lumières de V. M. pour douter qu'elle ne sentira pas que ce n'est qu'une affaire de forme, et je suis bien persuadé que V. M. rend trop de justice à l'empressement amical du Roi pour l'envisager autrement. La nécessité où le Roi se trouve de demander cette réversale à V. M. I-le est bien éloignée d'avoir rien de personnel, puisque le même acte a été successivement rempli sans difficulté par les deux seuls règnes qui pouvaient y donner lieu. Je me flatte donc que V. M. I. faisant attention à cette circonstance, ne voudra pas par un refus inattendu sur une affaire de forme usitée entre les deux Cours occasionner une tracasserie et des inquiétudes capables d'altérer une union qui peut faire le bonheur des sujets respectifs et la gloire de leurs souverains, comme je suis sûr qu'elle fait le désir le plus vif du Roi et les principes les plus sincères du système de sa Monarchie. S. M. Vous prie

de croire, Madame, qu'ils ne varieront jamais, et que Vous n'aurez point d'allié plus empressé dans les affaires qui Vous seront communes, ni plus occupé de celles qui pourraient Vous être particulières et dans les quelles Vous jugeriez pouvoir faire usage de ses sentiments et de sa puissance. Je mourrai de douleur, Madame, si, me trouvant l'organe de dispositions aussi sincères, je les voyais sans effet ou plus encore obscurcies. Mon respect, mon dévouement pour V. M. I-le, la confiance dont Elle m'a honoré sont des droits trop flatteurs pour que je ne les réclame pas, pour La supplier de ne me point rendre l'instrument d'une altération si contraire à mes instructions et à mes vœux.

J'ai déjà, Madame, trop abusé d'un temps précieux à Vos sujets, utile à Vos alliés, mais comment user discrettement du bonheur de s'entretenir avec la plus grande Impératrice de la terre des intérêts qui lui sont communs avec le plus grand Roi.

(La pièce ci-dessus est jointe à la dépêche de Mr. de Breteuil du 12 Septembre 1762).

382.

Le B-n de Breteuil au C-te de Choiseul.

Moscou, le 9 Octobre 1762.

Après avoir couru huit jours et huit nuits, sans m'arrêter, je suis arrivé ici le 26 du mois dernier, et il est difficile d'avoir à parcourir un chemin plus désagréable que les 250 lieues, qu'il faut faire pour parvenir à cette capitale; il s'y est joint un temps affreux, de sorte que ce voyage a réuni à peu près tous les inconvénients à toutes les incommodités qu'il est possible de se figurer. Le jour même de mon arrivée, je vis M-r le Chancelier, il n'avait rien à me dire sur la réversale: la Czarine ne l'avait point mis à portée de lui en parler depuis Pétersbourg; il gémissait sur cette difficulté et faisait des vœux pour qu'elle s'arrangeât; comme il me fallait quelque chose de plus effectif, j'allais le lendemain voir M-r Panin, afin de m'expliquer avec lui et de tâcher d'en tirer parti pour ramener sa Souveraine; il m'était déjà revenu qu'il pensait qu'Elle ne devait pas s'obstiner dans son refus, et que même il lui en avait parlé sur ce ton, à son arrivée ici, mais que l'Impératrice lui avait répondu: «Vous étiez d'un sentiment différent à Pétersbourg; quant à moi, je ne varie jamais dans mes résolutions». Je vis donc M-r Panin le 27 et lui dis tout ce qui me parut capable de le confirmer dans l'idée où l'on m'avait dit qu'il était sur la réversale, ou pour l'amener à cette idée, si mes notions à cet égard étaient fausses. Mr. Panin m'éta la beau-

coup de réthorique pour me persuader que je devais céder au désir de la Czarine et me fit au nom de cette Princesse toutes les protestations de modestie présente et future, qu'il crut pouvoir m'engager à la remise de mes lettres de créance sans la réversale; j'avais à répondre à tout cela les ordres du Roi d'une part et les raisons aussi solides que justes qui les autorisent. Je les fis valoir, comme je le devais et avec la dignité et la force convenable. M-r Panin m'assura toujours que le titre Impérial tenait à la couronne de Russie et que quelque fut la personne qui la portât, ce titre était immuable; je lui répondis que j'en conviendrais volontiers, mais que ce serait après qu'il m'aurait expliqué ce qu'il prétendait en conclure, pour le degré et l'étendue des prétentions ou de la grandeur qu'il y attachait. Je lui dis que la France ne connaissait que l'Empereur des Romains, qui d'un consentement unanime dirigé et inspiré par elle, avait été établi par les puissances *primus inter pares*. J'ajoutais que l'ancienneté des droits de la couronne de France était d'ailleurs trop connue pour que j'en parlasse; mais que l'on devait être sûr qu'elle en soutiendrait toujours la dignité et l'éclat avec l'attention dont elle avait si souvent donné des preuves. M-r Panin me dit que la Russie avait pour principe l'égalité parfaite avec toutes les puissances, et que quant aux droits de *primus inter pares* de l'Empereur des Romains, la Russie ne les reconnaissait pas; que n'entrant pour rien dans les affaires de l'Europe lors de cette convention, Elle n'avait pu y être appelée et que jamais, ni dans aucune occasion, ses Ambassadeurs ou Ministres n'avaient cédé, ni ne céderaient à celui des Romains. Sans discuter cette folle prétention, j'ai renvoyé M-r Panin à la cour de Vienne; mais je lui ai cependant fait apercevoir, qu'en refusant à l'Empereur des Romains les prérogatives attachées à sa qualité de chef, c'était se séparer tout-à fait des Puissances de l'Europe, ou chercher à leur donner deux chefs que je ne croyais pas prêtes à recevoir. Après cette petite digression, qui m'a paru remarquable, essentielle à Vous rendre, et dont j'ai fait part à M-r le C-te de Mercy, nous en sommes revenus, M-gr, à la réversale. Nous avons épuisé de part et d'autre tous les raisonnements sur le fond de cette affaire; il s'agissait de voir si l'on pourrait trouver quelque adoucissement dans la forme: au premier mot que M-r Panin me dit à cet égard, je lui déclarai que j'étais disposé à me prêter à tout arrangement qui, sans altérer les principes du Roi et les droits de sa couronne, pourrait prouver à l'Impératrice l'amitié et l'estime particulière de S. M. pour Elle. M-r Panin me proposa différents moyens insoutenables, qui ne m'arrêtèrent que ce qu'il fallût, pour le lui faire sentir; enfin il me cita l'exemple de la Suède qui se contente à chaque changement de Souverain russe, de faire remettre

par écrit au Ministère russe, le lendemain des audiences du ministre Suédois, une protestation contre tout ce qui pourrait altérer le cérémonial; M-r Panin me proposa d'en faire autant et me dit que le Ministère russe la recevrait; je refutais encore cette proposition comme insuffisante et de nulle valeur, puisque la Russie ne se trouverait liée en aucune manière, et en discutant il me vint dans l'idée de lui demander, si dans le cas où je consentirais à cette seule protestation, le ministère russe consentirait pour l'appuyer à me répondre par écrit que l'Impératrice en reconnaissait toute la force et l'étendue. M-r Panin me dit, M-gr, que cette réponse ne ferait aucune difficulté et me fit même quelque instance de m'en contenter, mais ne me sentant pas autorisé à changer la forme des intentions et des ordres du Roi sur la réversale, j'éluais la proposition et m'en tins à la regarder comme insuffisante. Je ne sais au reste si la Czarine aurait adopté l'idée de son favori, dans le cas où je l'aurais absolument saisie.

Enfin M-r Panin me dit que sa Souveraine ne voulait plus donner de réversale et que quand même Elle en aurait envie, Elle ne le pouvait pas, puisqu'Elle venait d'en refuser une pour le baisement de main à la cour de Vienne, il ne me fut pas difficile de faire sentir la faiblesse de cette raison, et la différence des cas. Je profitais aussi de cette circonstance pour faire valoir la complaisance du Roi sur cet objet, en disant que S. M. m'avait ordonné de baiser la main de l'Impératrice et de donner à cette Princesse dans toutes les occasions cette preuve de la galanterie française. M-r Panin me parut bien aise d'apprendre que le Roi eut consenti à cette démarche et j'eus lieu de juger à la manière dont il m'en parle qu'ils s'étaient attendus à des difficultés. Nous revînmes encore, M-gr, à la réversale pour le titre Impérial et, voyant que M-r Panin ne me fournissait plus aucune idée d'accomodement, je lui parlai de celle du Chancelier, dont j'ai eu l'honneur de Vous en rendre déjà compte. M-r Panin me dit qu'il n'en avait aucune connaissance, mais ne la rejeta pas, et il convint que c'était adoucir le dégoût de cette réversale, qui, donnée avant le titre, était une condition sine qua non, très désagréable pour l'Impératrice; mais après y avoir réfléchi un moment, il me dite: «Cette discussion ayant malheureusement éclaté, «de quelque façon que nous vous donnions la réversale d'autres Puissances se croiront fondées à la demander». Je lui répondis que je ne connaissais que l'Espagne, qui fut dans ce cas, ce qui est vrai en effet; puisque les autres Puissances ont pris d'autres formes pour assurer leur cérémonial en reconnaissant le titre Impérial russe; enfin, M-gr, pour mettre à l'aise la vanité et les scrupules russes, j'ai dit à M-r Panin que si la Czarine se faisait une peine de la publicité de la réversale, je pro-

mettais de ne convenir avec personne qu'elle me l'eût délivrée. M-r de Panin me parut goûter beaucoup cet engagement de ma part et me promit d'en rendre compte à sa Souveraine dès le même jour; il m'ajouta qu'il désirait sincèrement que cette misère pût être terminée et me parla de façon à m'assurer qu'il ne dépendrait pas de lui, qu'elle ne le fut avant le couronnement; mais j'eus lieu de juger par tous ses discours, qu'il ne se flattait pas d'amener la Czarine à son avis sur ce point. Je le quittai avec la parole de me faire le lendemain une réponse positive, mais je l'attendis en vain deux jours de suite. Voyant donc, M-gr, qu'elle ne me venait point et ne croyant pas convenable de l'aller solliciter, mais voulant cependant faire les derniers efforts pour arranger cette discussion, je me suis déterminé à écrire de nouveau à la Czarine une lettre dont Vous trouverez ci-joint copie (au 2 d'Octobre). J'ai tâché de n'y rien insérer qui pût lui déplaire en lui parlant néanmoins avec la franchise et la vérité, dont son ancienne confiance m'a donné le droit et l'habitude. Je suis sûr que ma lettre lui a été remise; mais la Czarine ne m'a fait ni fait faire aucune réponse, de sorte que je ne sais quel effet cette démarche a produit sur Elle; mais je puis juger jusqu'à ce moment, qu'elle est du moins sans utilité. Quoiqu'il en soit, M-gr, j'espère que Vous l'approuverez et que Vous serez persuadé que je n'ai rien négligé dans toute la suite de cette affaire. Malgré l'opiniâtreté de l'Imp-ce, je ne puis douter, etc. (v. p. 83—84).

Je ne sais, M-gr, le parti que le Roi prendra dans cette circonstance, mais qu'il me soit permis de Vous dire que tout ce qui ne serait point marqué au coin de la plus grande fermeté, non seulement exposerait la dignité et la grandeur de S. M., mais encore serait de la plus grande inutilité pour le succès de plus grandes vues; l'orgueil de l'Impératrice y gagnerait; je connais son caractère, jamais complaisance n'excitera sa reconnaissance, et Elle les envisagera toujours comme l'effet de la crainte ou de la faiblesse; Elle a besoin de quelques leçons à cet égard, et si Elle ne les reçoit promptement, jamais aucun Souverain n'aura porté plus loin ses prétentions de hauteur et un ton qui, j'espère, n'appartiendra jamais à la Russie. Elle disait il y a quelques jours en parlant du refus du titre Impérial: „L'on saura bien me reconnaître quand on aura besoin de moi“. C'est un principe assez généralement reçu sous ce nouveau régime que la Russie peut se passer de toutes les Puissances et qu'elles auront toujours besoin d'elle.

Il faudra peut être pour la ramener à un ton convenable consentir à quelques années de froideur, mais cela me paraîtra toujours préférable à celui que ces messieurs cherchent à établir depuis plusieurs années et qui est propre au caractère de leur despote actuel.

383.

Le Baron de Breteuil au C-te de Choiseul.

Moscou, le 9 Octobre 1762.

Vous connaissez, M-gr, M-r de Mercy. Il est certain qu'il est aussi capable que personne de faire naître et de profiter d'une occasion: il vit la Czarine, se promena seul avec elle, et n'omit rien de tout ce qu'il crut capable de la remuer efficacement en faveur de sa Cour, mais il ne remporta de cette conversation, que la certitude qu'elle n'avait eu d'autres desseins que de l'aveugler sur la manière dont elle envisageait la situation de la Cour de Vienne et le degré d'intérêt qu'elle y voulait apporter. La Czarine, pressée vivement par le C-te de Mercy sur le moment présent, se rabattit autant qu'elle pût sur la nécessité et la force de leurs liens futurs: toutes les agaceries politiques de cette Princesse se réduisirent là, et depuis cette époque Elle a pris grand soin de ne pas mettre l'ambassadeur à portée de lui parler d'aucune affaire. Elle le traite, dit-il, assez bien, mais quelques observateurs m'ont dit qu'Elle avait l'air de s'efforcer à lui marquer des bontés, et qu'Elle n'était aisée et empressée sur ce point qu'avec M-r. Goltz, qu'Elle distingue plus que tout le reste du corps diplomatique. Au reste, M-gr, je ne crois pas que la Czarine soit dans ce moment fort d'accord avec elle-même pour ses vues politiques et qu'Elle ait un plan assis; Elle a de l'esprit et l'usage de l'intrigue, mais peu de connaissances en affaires d'Etat, et il s'est sûrement fait dans sa tête une culbute générale depuis ses succès, qui demande le temps d'y rétablir l'ordre et d'y mettre des mesures. La hauteur, l'orgueil et, je crains, la fausseté y dominant toujours, et ses démarches en seront peut-être plus souvent le fruit que du jugement.

384.

Passage omis du rapport du B-on de Breteuil sub № 54, venant après les mots: „se détruirait par elle-même“ (p. 103).

Je suis d'opinion que si l'on voyait jamais jour à exciter une guerre civile dans ces contrées, jamais argent du Roi ne pourrait être plus utilement employé, indépendamment des circonstances inattendues: la mort du G-d Duc ou sa majorité pourrait donner un jour des difficultés pour ce projet, qu'il me paraît avantageux de ne perdre jamais de vue, et

pour le succès duquel, si le Roi conserve ici quelques liaisons, je croirais convenable de donner toute sorte de libertés et de moyens pécuniaires aux Ministres qu'il plairait à S. M. d'y employer¹⁾.

385.

Le Baron de Breteuil au C-te Choiseul.

Moscou, le 28 Octobre 1762.

La faveur du C-te Orloff est maintenant aussi publique et beaucoup moins décevement ménagée que ne l'était celle du Chambellan Schuvalow auprès de l'Impératrice Elisabeth. J'ai preuve aussi assurée qu'il soit possible, M-gr, que l'intrigue de la Czarine avec cet homme dure depuis deux ans et dans le temps qu'Elle me faisait la grâce de me le faire remarquer comme une espèce d'extravagant qui s'était fourré dans la tête d'en être amoureux, ce jeune homme n'avait rien à désirer de plus de la complaisance de cette Princesse; je sais qu'Elle s'amusait volontiers à persifler sur ce même objet des personnes qui avaient eu toute sa confiance, sur M-r Poniatowski, et qu'Elle cherchait à conserver leur intérêt et leur pitié par le détail des plus beaux sentiments pour ce Polonais, et l'état douloureux dans lequel sa passion la faisait ivre. Je ne vois dans tout ce jeu que l'avantage d'exercer journellement l'art de feindre et de tromper avec la satisfaction de passer dans toute l'Europe pour une tête romanesque, sans faire aucun sacrifice sur le physique. J'ai de plus des notions bien fortes, que l'hiver dernier dans les premiers mois du règne de Pierre III, où je vous marquais le mauvais état de sa santé excité par ses chagrins, Elle était occupée à remédier aux désordres d'une fausse couche de laquelle Pierre III était aussi innocent qu'ignorant; il est un peu embarrassant, M-gr, de coudre avec respect toutes ces particularités à la correspondance soutenue avec le C-te Poniatowski, et les 2 courriers demandés au C-te de Mercy dans le plus grand secret, pour envoyer pour ce gentilhomme dans les trois premiers jours de la révolution; au reste, je me confirme de plus en plus dans le sentiment qu'il y aurait du danger pour Elle à faire revenir le C-te Poniatowski; outre qu'il est craint de la Cour, des gens qui connaissent M-r Orloff et 4 frères qu'il a dans les gardes, m'assurent qu'ils se font tous les jours un parti si formidable parmi cette milice

¹⁾ Такъ въ копiи Государственнаго Архива.

qu'ils la soulèveraient à leur volonté et qu'ils sauraient le faire si la Czarine leur manquait; il est certain, M-gr, que l'union de ces 5 frères est la plus intime; que la Czarine, pour se soutenir elle-même, en a fait un major des gardes, et est obligée de leur fournir à tous les moyens de conserver leur crédit parmi les gardes, de sorte que si cette position les rend utiles, elle les rend aussi des personnages redoutables, et je sais par différentes voies, que la Czarine les craint au moins d'autant qu'ils sont à craindre; cependant comme ce n'est ni une tête, ni une âme ordinaires que celles de cette Princesse, la fantaisie de ravoir le Comte Poniatowski pourrait la faire passer par dessus toute considération pour le faire revenir, et je ne serais pas étonné que dans le moment où Elle comblerait le C-te Orloff, Elle roulât dans son imagination le moyen de le perdre pour faire place au vétéran. Je ne crois pas, M-gr, que tous ces détails, précédés de ce que Vous savez déjà Vous laissent aucun regret de la circonspection avec laquelle je me suis conduit avant et depuis la révolution; je ne crois pas la Czarine telle qu'Elle se montre aujourd'hui sur tous les points; cela n'était pas possible au peu de commerce que je pouvais avoir avec Elle et aux soins qu'Elle apportait de me témoigner ses sentiments pour le Roi et les bontés pour moi; mais malgré cela, je ne crois pas Vous l'avoir peinte trop en beau, et je suis bien sûr de ne Vous rien avancer de trop dans ce moment, je me défie de l'humeur de ma position et j'examine plus d'une fois ce que l'on me dit et ce que j'écris.

386.

Le Baron de Breteuil au C-te de Choiseul.

Moscou, le 10 Novembre 1762.

Il n'est pas douteux, que l'orgueil de la Czarine est blessé de la résistance du Roi de Prusse. M. le C-te de Mercy a été, comme il le devait, fort occupé d'aigrir et d'accroître toutes les apparences, mais je crains que, malgré ces soins, cette humeur se dissipera ou se dissimulera. M. de Goltz n'en paraît pas fort inquiet et il m'est revenu qu'il tenait sur cela des propos sages, mais qui annoçaient l'indifférence avec laquelle il entend les plaintes russes contre le Roi son maître; je me figure M-gr la Czarine combattue entre sa vanité et sa tendre estime pour le Roi de Prusse, mais si, comme je le crois, ce Prince ne se met pas fort à peine de dissiper ce nuage, il pourra en résulter des dispositions réciproques de froideur que le temps et la confiance des bassesses autrichiennes pourraient amener à bien.

387.

Passage final omis du rapport du B-on de Breteuil sub № 60;
v. p. 114.

L'on ne saurait, sans en être le témoin journalier, se figurer l'inutilité dangereuse de tout ce qui s'appelle et se reconnaît ailleurs comme égards, empressements, conciliation. Le despotisme, la barbarie, l'orgueil russe changent toutes ces dénominations en devoirs, et en devoirs qui n'obligent à aucun retour. Il en est des égards dans la politique des Russes comme de ceux qu'ils ont dans la société; faites des politesses à un grand de Russie, il se dit qu'elles lui sont dues et ne se met jamais en peine de vous les rendre. Sans vous arrêter à l'incivilité redoublée d'honnêtetés, afin de forcer sa grossiereté et d'acquérir avec lui quelques familiarités, il se persuade alors que vous avez de lui le besoin le plus pressant et il change son impolitesse en hauteur. Au lieu de cela ne faites voir aux Russes des soins et des attentions, qu'en raison de leurs prévenances, traitez les durement même s'ils s'en écartent, ils deviendraient souples, et s'il est un moyen d'en tirer parti, je suis d'opinion que c'est sûrement le seul en politique comme en société, en mettant dans cette maxime la tournure qu'il y convient et surtout une fermeté qui ne s'effarouche par des premiers mouvements d'humeur, qui peuvent en provenir.

J'ai tâché, M-gr, de mettre tout le liant possible dans les différentes démarches que j'ai faites pour déterminer l'Impératrice à la convention, ou du moins savoir ce qu'Elle pense à ce sujet. J'ai cherché à ne rien négliger en conformité de Vos ordres pour amener cette discussion à l'accommodement d'une convention générale. Je crois n'avoir aucun reproche à me faire si je n'y réussis pas, et je désire ardemment, que Vous en soyez persuadé. J'ai certainement autant à coeur qu'on le peut, de remplir tout ce que Vous me faites connaître des vues et des intentions du Roi, et je crois être sûr que jamais aucune prévention ne m'écartera de la direction de ce devoir.

388.

Le B-on de Breteuil au Duc de Praslin.

Moscou, le 20 Décembre 1762.

J'ai eu l'honneur de Vous informer de l'intrigue et des motifs particuliers qui ont donné lieu à la déclaration générale sur le titre Impératrice, et terminé nos difficultés sur ce point; mais je Vous dois compte de la suite de ma conduite dans cette affaire sur laquelle je n'ai pas

crû devoir Vous rien dire en chiffre par le courrier russe, dont j'ai profité pour Vous apprendre mes audiences. Quand M. Panin me fit toutes les ouvertures, quoique je n'eusse pas reçu la lettre du Chancelier, j'étais convenu avec lui d'y répondre avec toute la dignité et la force convenables à un Ministre du Roi. Cependant, M-gr, afin de faire voir à M. Panin ma confiance en lui dans cette occasion, comme aussi pour être sûr de ne rien insérer dans cette lettre qui put blesser l'orgueil russe et donner peut être quelque prétexte de déranger nos conventions secrètes, je pris le parti d'envoyer à M. Panin ma réponse à M-r le Chancelier telle que Vous l'avez vue; j'écrivis quatre mots à M-r Panin qui sont ci-joints sous la lettre A, et il me répondit ce qui est contenu sous la lettre B. Je me flatte, M-gr, que Vous approuverez tous ces ménagements et qu'ils Vous prouveront, que je sais être liant quand il est possible ou de quelq'utilité de l'être. Les principes généraux de la politique à cet égard ne sont presque jamais applicables à cette Cour et il y est encore plus difficile de les allier à la dignité qui fait l'essence des grandes Cours. Il me semble que quant à l'orgueil qui excite les prétentions déplacées, se joint l'ignorance et la grossièreté, une fermeté roide est le seul ton à opposer. Je suis cependant prêt à adoucir cette maxime si Vous trouvez que je la pousse trop loin, l'intérêt du Roi est mon devoir et mon seul objet, le désir de Vous plaire, M-gr, suit immédiatement.

La déclaration générale que l'Impératrice a fait remettre à toutes les Cours, a beaucoup surpris leurs ministres et les a beaucoup fait raisonner et conjecturer sur le fond et la forme de cette affaire. La plupart croient que leurs maîtres en seront fort embarrassés et peut être choqués, surtout de la phrase qui annonce toute cessation de commerce avec les Puissances qui se refuseraient à son contenu; il est certain qu'on pouvait s'expliquer avec moins de hauteur, mais ce n'est pas l'usage du pays. Le Chancelier et le Vice-Chancelier m'ont dit avoir fait leur possible pour faire changer ces expressions; ils ont surtout représenté que c'était déclarer à la Pologne une brouillerie ouverte, puisqu'elle ne reconnaît pas le titre Impérial et qu'il ne peut être reconnu que par une Diète générale; sur cela l'Impératrice a ordonné à M-r Kayserling de dire à la Pologne qu'elle n'était point comprise dans cette forte résolution. L'idée générale des Ministres est que l'Impératrice, après s'être refusée à la convention que j'avais proposée, a appris la signature des préliminaires et que cette nouvelle lui ayant fait sentir que nous regretterions d'autant moins ses liens, Elle s'est déterminée sur le champ à donner cette déclaration pour remédier à son refus de la convention. Je ne me suis donné aucune peine, comme Vous croyez bien, M-gr, pour détruire ces raisonnements, mais j'ai communiqué en confidence à la

plupart des Ministres ma réponse à M-r le Chancelier, afin qu'ils pussent d'autant mieux instruire leurs Cours de la manière décidée dont j'avais répondu au refus de l'Impératrice sur la convention. Comme j'ai déjà eu l'honneur de Vous l'écrire, M-gr, l'Impératrice m'a traité avec bonté, le jour de mon audience; le corps diplomatique, ayant eu depuis deux fois occasion de paraître à la Cour, S. M. I. m'a fait la grâce de m'adresser souvent la parole, mais toujours sur des choses indifférentes, de sorte que ces entretiens ne m'ont en aucune façon mis à portée de l'ancienne confiance que cette Princesse m'a quelque fois témoignée en pareil cas; sa position est différente, et il me doit suffir qu'Elle ait bien voulu faire connaître parquelques distinctions publiques qu'Elle me doit la justice de ne point confondre mon personnel avec les effets de mon devoir. Je saisirai toutes les occasions de lui parler, comme je le dois, des sentiments du Roi et il ne dépendra pas de mes soins que ses sentiments ne soient en effet à cet égard, ce qu'Elle m'en a souvent dit; mais en attendant je ne puis, M-gr, me refuser à une réflexion c'est que, quoique la difficulté sur la réversale se soit terminée d'une façon presque amiable sans l'intrigue, d'après les vues particulières de M-r Panin, l'Impératrice avait consenti à suivre les errements envenimés de Bestoujeff, de sorte que l'on ne se peut guère plus tromper à l'affection de son coeur qu'à celle de sa politique pour nous. Heureusement, M-gr, que ni l'un ni l'autre de ces aperçus n'est pas fort contraire à nos principes et à nos vrais intérêts. M. Panin est ravi et me mange de caresses depuis mes audiences; il m'a redoublé ses protestations de reconnaissance et de confiance. Il m'a dit que l'Impératrice lui savait un gré infini de la déclaration générale et qu'elle sentait que les conseils de Bestoujeff ne lui avaient causé que de l'embarras; cette déclaration générale se regarde ici comme un grand coup politique, et l'on ne suppose pas qu'il puisse y avoir la moindre réplique d'aucune Puissance. M. Panin m'a conté toute la colère de Bestoujeff quand il avait su mes audiences, il s'est laissé aller vis-à-vis l'Impératrice à des choses grossières sur ce point (v. p. 135—137).

389.

Le B-on de Breteuil au Duc de Praslin.

Moscou, le 20 Décembre 1762.

Le courrier qui a été dévalisé m'apportait une lettre de M. Ponia-towski pour l'Impératrice. Elle a été du nombre de celles qui on été retrouvées en bon état. La plupart de toutes mes lettres ayant été ouvertes par ces malheureux, j'ai été un moment tenté de profiter de

cet accident pour ouvrir celle du C-te Poniatowski, afin de Vous informer de son contenu. Mais supposant que, si elle renfermait quelque chose qu'il put être intéressant de savoir, elle serait en chiffre, et que ce qui pouvait être en clair était aussi aisé à deviner qu'indifférent à lire, je me suis donc, d'après ces réflexions, déterminé au parti le plus honnête, qui était d'envoyer la lettre dans son entier à l'Impératrice, et je l'ai accompagnée de celle dont Vous trouverez ci-joint copie. S. M. I. en m'envoyant sa réponse à M. Poniatowski m'a écrit le peu de paroles dont je Vous envoie aussi la copie.

J'ai reçu en même temps, M-gr, une lettre de M. Osten, Ministre de Danemark à Varsovie et encore plus Ministre de Czartoryski. Ce M. d'Osten, homme fort intrigant, que j'ai connu ici ministre de Danemark, très attaché à l'Impératrice et avec qui par cette raison j'avais cherché à me lier, m'écrit une fort longue épître contenant le détail de toutes les tracasseries de la dernière Diète comme de raison à l'avantage de la maison Czartoryski. A cette lettre était jointe la harangue du P-ce Czartoryski, Chancelier de Lithuanie, celle du C-te Zamoyski et le discours du P-ce Poniatowski contre l'élection du C-te de Brühl. M-r Poniatowski me priait par sa lettre de faire passer à l'Impératrice celle de M-r d'Osten et les harangues. J'ai été, M-gr, quelques moments indécis, si je ferais passer à l'Impératrice suivant les désirs de M-r Poniatowski cette lettre de M. d'Osten, mais ne trouvant rien dans leur contenu qu'un plat éloge des Czartoryski, je n'ai pas cru d'inconvénient à la mettre sous les yeux de cette Princesse, en la prévenant que le C-te Poniatowski m'en avait prié, afin qu'Elle ne me crut nullement d'intelligence avec ces messieurs, et qu'Elle sentit plus aisément, que Mr. d'Osten ne m'avait écrit tant de belles choses des Czartoryski que de concert avec eux, et que lui paraissant parvenir indirectement, elles vinssent comme par hasard à l'appui de tout ce que les Czartoryski avaient fait savoir sans doute de semblable à S. M. I. J'ai pensé aussi, que si je m'abstenais d'envoyer la lettre de M. d'Osten et les harangues à l'Impératrice le C-te Poniatowski en conclurait peut être que j'ai quelque amitié pour M-r de Bruhl et diminuerait de confiance en moi. J'espère, M-gr, que Vous ne trouverez rien déplacé dans aucune de ces démarches. Je Vous envoie aussi la copie de la lettre du C-te Poniatowski. Vous y verrez les soins qu'il prétend s'être donnés pour arranger mes tracasseries sur le cérémoniel, ils n'avaient pas eu grand succès, puisque tout ce que j'avais proposé était rejeté. Son crédit, je crois, ne va pas aussi loin que cela, et probablement ne passe pas les choses qui lui sont personnelles. Je serais même porté à croire que celui-ci commence à n'être pas d'une très grande force et ce qui me porte à cette opinion vient du soin qu'il a pris de me demander de communiquer à l'Impé-

ratrice la lettre de M. d'Osten. Il s'est peut-être flatté, que je la ferais passer à cette Princesse sans lui dire, qu'il m'en avait prié. Or, quand on croit avoir besoin d'apologie, il faut que l'on soit peu sûr du poids de son crédit pour appuyer sa cause et sa conduite. Je Vous ai informé, M-gr, par ma dépêche du 29 9-br № 20, de l'arrivée du S-r Abbé Muratowitz paraissant émissaire de Czartoryski à qui il est attaché. Cet Abbé est venu chez moi pendant son petit séjour ici. Je l'ai retourné de différentes façons pour lui arracher son secret. Il ne m'a rien dit; mais il s'est souvent vanté de son zèle pour les Czartoryski de façon à me confirmer qu'ils l'avaient en effet dépêché ici. Le S-r Muratowitz n'avait jamais vu M. le C-te de Mercy, qui, d'ailleurs, n'est pas d'un abord trop facile pour les gens de son espèce; cependant il a été admis chez lui dès le premier jour de son arrivée, et je sais qu'il y a été souvent plus d'une fois par jour; l'Ambassadeur ne m'avait point parlé de l'arrivée de cet homme; mais quand je la sus, il me dit qu'il était recommandé à ses secrétaires. D'ailleurs, quand ce courrier prêtre a voulu partir, au bout de 8 à 10 jours de séjour ici, il s'est adressé pour l'expédition de son passeport au C-te de Mercy qui n'en a rien dit à personne, et l'a laissé partir sans m'en parler ni au Résident de Saxe, quoiqu'il partageait son inquiétude sur le séjour de cet homme, de sorte que de toute cette conduite et de différentes autres particularités, je conclus que l'Ambassadeur Autrichien était dans la confiance de l'envoi du dît Abbé et que sans doute il a été l'entremetteur de ses lettres. Les deux courriers que l'Ambassadeur a envoyés au Comte Poniatowski de la part de l'Impératrice, peu de jours après son couronnement, l'ont mis dans cette confiance, et sans doute que le C-te Poniatowski se sert également de lui et de moi pour multiplier sa correspondance et intéresser les deux Cours à ses succès. Il est bien difficile, M-gr, de pouvoir calculer juste sur le plus ou le moins d'étendue qu'ils auront, c'est à dire si l'Impératrice se résoudra à faire venir ici le Stolnik, ou si Elle se bornera à protéger fortement tous ses projets et ceux de sa maison en Pologne. Dans tous les cas je crois que le dernier article n'est pas douteux et qu'il faut s'attendre en faveur des Czartoryski aux efforts de l'amour ou du moins de l'orgueil et de l'ambition. Je dis de l'ambition, parce que tout ce qui me revient, me porte à croire que les Czartoryski pour intéresser de toutes les manières l'Impératrice à leur élévation, ont proposé et promis des sacrifices du côté de l'Ukraine, objet de l'envie Russe depuis longues années et qu'il serait fâcheux de voir satisfaire. Je serais au désespoir, M-gr, de devenir importun en Vous répétant trop souvent mes convictions sur la nécessité de ne pas abandonner la Pologne à elle même, mais je Vous dois compte des choses comme je les vois. Or ce malheureux pays sans union, sans principes, sans force,

sans mesures d'aucun genre, me paraît toujours mériter une attention suivie de notre part, ou si l'on veut retarder son entière obéissance à la Russie et ses démembrements qui en seront une suite à l'avantage de cet Empire. Nous voila, grâce à Vos soins en paix, M-gr, et par conséquent en état de mettre un peu d'argent au soutien et à l'accroissement des amis que la France a toujours eus en Pologne. Le Roi Auguste est vieux, le dénouement peut être proche. Je ne puis douter que l'on ne soit fort occupé ici, et que l'on ne regarde comme un droit acquis à la couronne russe, l'élection d'un successeur. Je sens que, le cas échéant, cette idée hautaine pourrait être contrariée par plus d'une Puissance; mais sans vouloir pénétrer les vues et les intentions du Roi en pareil cas, je croirais qu'ils exigeraient d'avance autant de mesures ici qu'en Pologne. Celles à prendre ici seraient de tâcher de s'assurer de quelqu'une des personnes principales, pour qu'elles tournassent le plus qu'il serait possible les vues de l'Impératrice vers les idées qui pourraient convenir davantage au système de la France et éviter une guerre. De l'argent sagement distribué amènerait, peut être, un pas vers ce but, des jalousies contre les Czartoryski adroitement inspirées aux favoris intimes de l'Impératrice pourraient également en approcher. C'est à Vous, M-gr à juger, si cette idée mérite que Vous Vous y arrêtiez. Elle est une suite de mon zèle pour les intérêts de la gloire du Roi; elle est aussi une suite des réflexions que m'inspirent les choses que j'ai sous les yeux et les raisonnements que j'entends.

Des places aussi éloignées demandent des mesures et des pouvoirs qui préviennent les événements. Je l'ai trop cruellement éprouvé pour ne pas m'en occuper pour le bien des affaires du Roi et celui de son Ministre. (v. № 70).

390.

Lettre du B-on de Breteuil à l'Impératrice Catherine

6 Décembre 1762.

Madame,

J'ai reçu ce matin la lettre ci-jointe pour V. M. I. Toutes mes lettres s'étant trouvées dispersées dans le bois par les voleurs, qui ont dépouillé mon courrier, il est heureux, que celle-ci n'ait point été perdue comme beaucoup d'autres ou du moins fort endommagée comme la plupart. Le hasard a fait aussi, Madame, qu'un de mes gens employé à la recherche de mes paquets avec un détachement des troupes de V. M. I. s'est emparé de cette lettre pour V. M. avec plusieurs autres à

moi, de sorte qu'elle n'a point été remise à M-rs Nepluyeff et Korff comme celles qui ont été ramassées par le détachement. J'ai donc la satisfaction de pouvoir assurer V. M. I. que l'accident arrivé à mon courrier n'en a causé aucun à la lettre ci-jointe qui était revêtue d'une enveloppe à mon adresse, ainsi V. M. I. ne doit avoir aucune inquiétude sur set objet (cette lettre était du C-te Poniatowski).

Qu'il me soit permis, Madame, de profiter de cette circonstance pour exprimer plus particulièrement à V. M. I. à quel point je me trouve heureux d'avoir pu terminer d'une façon qui lui soit agréable la petite difficulté de forme, qui m'a privé si longtemps de l'honneur de Vous entretenir de l'amitié sincère du Roi et de mettre aux pieds de V. M. I. mon dévouement respectueux. Faites moi la grâce de croire, Madame, que le plus zélé de Vos serviteurs n'est pas plus pénétré que moi de l'admiration qu'inspirent les grâces éclatantes de toutes Vos vertus. J'ose Vous assurer, que personne ne peut désirer plus ardemment la gloire de V. M. I. ni des occasions de mériter la continuation de ses bontés et de son estime.

J'ai l'honneur d'être etc.

M. le C-te Poniatowski me prie, Madame, de Vous faire parvenir une lettre que m'écrit M. le B-on d'Osten; je la joins ici avec les papiers qui l'accompagnent dans la persuasion que le tout est annoncé à V. M. I. et qu'Elle le désire.

391.

Réponse de l'Impératrice au B-on de Breteuil.

7 Décembre 1762.

Je Vous envoie la réponse et les incluses du paquet d'hier. Je n'ai pas le temps de Vous en dire davantage.

392.

Lettre de M-r Poniatowski au B-on de Breteuil

le 21 Novembre 1762.

Mon cher Baron,

Si j'avais été moins occupé de la Diète du 6 Octobre, je serais rentré une heure plus tôt, et j'aurais pu profiter du courrier, qui passait alors, pour Vous écrire; je profite enfin de celui-ci pour Vous dire la peine sensible que m'a fait les chagrins que Vous avez assués, j'au-

rais en vérité fait tout au monde pour Vous les épargner. J'ai tâché depuis d'y remédier. Je n'ai point encore réponse par cette voie là. Je répète la dessus mes instances dans la ci-jointe, que je Vous prie de faire parvenir vite et avec secret. Vous avez su me persuader que Vous lui étiez sincèrement attaché indépendamment de la politique et que Vous me voulez du bien, aussi j'aime à Vous devoir, mon cher B-on, ainsi m'acquitter, ce sera un plaisir autant qu'un devoir envers vous de ma part. Comptez là dessus, car cela est vrai.

Je sais que le Baron d'Osten Vous préparait depuis quelques jours une dépêche sur nos affaires d'ici, j'en ai même vu brouillon qui rendait exactement les faits; je ne doute pas qu'il ne l'ait achevé et qu'il ne l'envoie par ce courrier. Je Vous prie de le faire parvenir ensemble avec ma lettre, qui ne parle que de l'avenir, puisque le passé se trouve si bien dans celle de M-r d'Osten. Adieu, mon cher ami; puissai-je être assez heureux pour mériter un remerciement de votre part.

393.

Passage omis du rapport du B-on de Breteuil sub № 77, au commencement, p. 150.

L'on a appris ici, M-gr, avec le plus grand étonnement et la peine la plus marquée l'ouverture des conférences de l'Autriche et de la Prusse. Rien n'avait pressenti cette Cour sur la tournure de cette grande affaire et il a été aisé de conclure par le ton des voeux du Ministère russe pour le succès de cette négociation, que l'on savait mauvais gré à la Saxe d'en avoir été l'instrument; l'on n'en sait pas moins à la Cour de Vienne de ne s'être point ouverte sur cet objet, et de garder le silence le plus profond sur tout ce qui y a rapport. Je suis assuré que le Roi de Prusse, de son côté, non seulement, n'a rien communiqué ici ni avant ni depuis l'assemblée des Plénipotentiaires, mais je sais même, que, depuis cette époque, ce P-ce évite le plus simple entretien avec le Ministre russe qu'il a près de lui. Cette réserve ne satisfait pas, mais il paraît qu'elle en impose, à en juger du moins par les égards distingués que l'Impératrice témoigne au Ministre de Prusse.

394.

Partie finale omise du rapport du B-on de Breteuil sub № 83, p. 160.

Le grand nombre des Piasts pourrait en rendre le choix difficile, mais l'on ne s'arrête qu'à ceux qui composent la maison Czartoryski, que le Ministère et le public ne nomme plus que ses amis et le soutien

du parti russe. De sorte qu'il n'est pas difficile, M-gr, de prononcer en combinant tous ces discours et ce que nous savons de particularités de la continuelle correspondance de l'Impératrice avec le Comte Poniatowski, que cette Princesse a pris avec ce Polonais des engagements que son goût et son orgueil lui feraient soutenir avec autant de hauteur que peu d'égards et de ménagements. C'est du moins l'opinion la plus générale des ministres étrangers qui sont ici, quoiqu'ils ignorent la correspondance secrète de Catherine avec son ami. Cette circonstance, que je sais de plus, augmente ma conviction sur ce point. Je ne me persuade pas aussi aisément qu'elle puisse venir à bout de réaliser l'ambition des Czartoryski avec autant de facilité qu'il est vraisemblable qu'Elle s'en flatte, et que la tête chaude et altière du C-te Poniatowski le lui fait sans doute envisager, mais il ne s'agit pas encore de parler du succès des ménées des uns et des autres. L'objet est de s'opposer à celles qui pourraient être contraires aux vues du Roi, et c'est sur quoi je Vous prie, M-gr, de vouloir bien Vous ouvrir, autant que Votre confiance en moi et le bien des affaires vous le permettront. Si le Roi de Pologne meurt, je Vous demanderai aussi de me fournir les moyens pécuniaires qui pourraient m'être nécessaires pour arrêter ou faire mouvoir différentes personnes dans le sens que l'exigeraient les ordres que Vous m'adresseriez pour le succès des vues, que Vous me feriez connaître. Je ne crois pas devoir Vous répéter, M-gr que si ce cas arrive, j'usurai avec discrétion et économie de sommes dont Vous me laisseriez la disposition. J'ai fait mes preuves depuis que j'ai l'honneur de servir le Roi dans les affaires politiques sur mon économie pour les deniers de S. M. comme sur ma facilité pour les miens.

M. de Paulmy me paraît inquiet, M-gr, de tout ce que le Roi de Prusse a fait entendre dans la négociation d'Hubertsbourg sur ses liens avec l'Impératrice de Russie, et le Ministère Saxon en conclue aujourd'hui des mesures prises entre ces deux Souverains au détriment de la Pologne, et à leurs avantages réciproques dans le cas de la vacance du trône. Je ne puis, quant à moi, partager l'effroi de ce fantôme, et je ne vois et n'entends rien ici, qui m'en indique l'apparition. Si Pierre III régnait, comme le Roi de Prusse serait le maître de le tourner à son gré et de ne lui abandonner que le profit qui ne lui serait ni convenable ni dangereux, je crois bien, que la Pologne aurait pu souffrir de cette position; mais dans ce cas-ci, le Roi de Prusse connaît trop ses vrais intérêts et Catherine pour donner les mains à l'accroissement de la Russie. D'ailleurs, l'Impératrice n'est à aucun égard en position de songer à des conquêtes; quoique tranquille en apparence, Elle a encore des combats à livrer dans son intérieur bien plus importants à gagner pour Elle que toutes les victoires étrangères. Il est vrai, qu'il ne sera pas

toujours sûr de partir de principe pour juger sa conduite, mais il est des cas, où la raison force à l'entendre. Au reste, M-gr, bien loin de compter ici sur le Roi de Prusse, il me semble que l'on n'est pas peu inquiet du parti qu'il prendra si le trône de Pologne se trouve vacant, et l'on craint ses vues pour le P-ce Henry; l'on redoute qu'il n'appuie celles que l'on suppose au P-ce Ferdinand de Brunswick, et la Russie verrait avec un égal désespoir que l'un ou l'autre de ces deux candidats fussent placés aussi près d'elle. Je ne m'épargne pas à en accroître la frayeur et à faire entendre qu'il m'est revenu, que l'Angleterre, en signe de reconnaissance pour M. le P-ce Ferdinand, semble très portée à l'aider de tout le reste de son argent. Le Ministère Russe m'a parlé plusieurs fois de cette idée, et M. Panin m'en paraît surtout plus occupé que personne. Ils m'ont dit qu'ils avaient plusieurs notions qui les portaient à croire aux idées de ce Prince, et M. Panin m'a ajouté, qu'il en avait eu la pensée avant que rien la lui eut donnée. Toutes les fois, M-gr, que ces Messieurs m'ont nommé des Princes, que l'on pourrait croire guerriers, ils ont eu soin de me dire, que ce ne pouvait jamais être l'intérêt d'aucune Puissance et que, quant à la Russie, elle avait un intérêt trop pressant à maintenir la Pologne dans l'état actuel pour ne pas s'opposer de tout son crédit à l'élévation d'un Prince, qui ferait présager le goût du mouvement. Je conçois et j'aurais moi-même ce raisonnement, mais il ne saurait être celui de toutes les Puissances, du moins quant à moi, M-gr, j'avoue que s'il était possible à la France de contribuer fortement à placer sur le trône de Pologne un Prince, dont les vertus du coeur répondissent à des talents militaires, je croirais nos soins et notre argent aussi utilement que glorieusement employé à cet ouvrage, et, d'après ce principe, je fais des vœux pour que l'influence du Roi dans l'élection d'un Roi de Pologne puisse être effective.

Je sens, M-gr, combien d'obstacles se rencontrent dans ce projet, mais ils n'ont jamais détourné la France des intérêts de sa gloire et de sa grandeur. Les motifs généreux du Roi seraient trop visibles pour ne pas se flatter de voir réunir au parti que nous conservons sans doute en Pologne tous ceux qui seraient susceptibles d'un peu de patriotisme. Je sais que le nombre de ceux-ci est rare dans cette république; mais le danger l'accroît, les largesses en donnent l'empreinte, et l'espoir le maintient. C'est du moins sous ce jour que se peint à mes yeux l'entreprise difficile de donner à la Pologne le ressort suffisant pour la tirer du joug que la Russie est prête et se croit sûre de lui imposer, si elle lui donne un Roi qui n'ait qu'elle pour appui.

Plusieurs personnes veulent que l'Impératrice ait donné ordre aux troupes qui sont en Courlande et sur les frontières de se tenir prêtes à marcher, mais je n'ai aucune preuve de ce brut. Je sais seulement que

M-r Bestoujeff est absolument pour le parti de la violence, que les deux Chanceliers voudraient de la modération, de la conciliation dans tous les cas, et que M-r Panin m'a assuré, dès le premier moment, qu'il s'opposerait toujours à toute autre maxime, en m'ajoutant que les souverains ne doivent jamais s'aveugler sur leur puissance, et me disant de plus avec confiance, qu'il était trop zélé serviteur de l'Impératrice pour lui cacher, si Elle écoutait des conseils plus violents que les siens, qu'Elle n'était pas en position de faire des pas hasardeux. Enfin, M-gr, M-r Panin m'avoua à la suite de ce discours, que les affaires de Pologne lui étaient absolument neuves, qu'il venait d'en parler pour la première fois à l'Impératrice, qu'il l'en avait trouvée plus instruite que lui, mais que malgré cela il n'avait pu s'empêcher de lui dire que son premier avis était que quel que fut son objet, Elle ne devait rien faire sans avoir auparavant mis tout en usage pour s'entendre avec les Puissances intéressées à l'élection d'un Roi de Pologne et principalement avec nous. Il me dit encore que cette conduite lui paraissait d'autant plus nécessaire qu'il envisageait la manière dont l'Impératrice agirait dans cette importante occasion, comme l'époque qui devait décider de la gloire de son règne. Je devrais croire, M-gr, que M-r Panin me dit ses véritables sentiments, car les conversations dans lesquelles il me les expose sont mêlées de tant de particularité et de marques de confiance trop longues à Vous rendre, que je devrais croire à sa franchise, mais il passe pour être si faux, que, malgré moi, il faut que je m'en défie. Au reste je n'échauffe sa confiance on son indiscretion que par des soins et des ouvertures ou avis qui lui sont directs et depuis ma complaisance apparente sur la déclaration du titre Impérial, il me donne de grandes marques d'amitié, et me parle de ses embarras et de ses tracasseries particulières comme à son ami, et sur ce point je puis juger par d'autres avis qu'il ne m'en impose point.

395.

Passage omis du rapport du B-on de Breteuil sub № 93, venant après les mots . . . «de juger de ses intentions» p. 177.

Je ne m'épargne pas, M-gr, à échauffer sur l'indépendance ceux avec qui je suis en liaison, et je remarque tous les jours des progrès si considérables et si violents sur ce point, parmi toutes les têtes, que l'on peut dire sans empiéter sur les droits de Nostradamus, que les Souverains Russes ne tarderont pas à être dans la dépendance de leur noblesse. Déjà la Princesse régnante est dans leur mains et la crainte de

perdre ce qu'Elle a eu l'audace de prendre est si aisée à apercevoir dans le journalier de sa conduite, qu'il n'y a personne d'un peu d'importance qui ne sente sa force vis-à-vis d'Elle.

396.

Passage omis du rapport du B-on de Breteuil sub № 95, venant au commencement, p. 178.

Au milieu de tout cela, M-gr, je me renferme dans le plus profond silence sur tous ces objets ¹⁾. Je sais l'indifférence avec laquelle la France doit regarder la discussion sur la Courlande, mais je vois, non sans regret, la Russie traiter la Pologne comme une de ses provinces, et je ne suis pas peu blessé d'entendre l'Impératrice parler à toute une nation libre, comme je suis sûr qu'Elle n'oserait le faire à pas un de ses sujets et de ses esclaves. Cependant après y avoir bien réfléchi, j'en reviens toujours à dire, que non seulement cette conduite est d'autant plus inconsidérée, que l'Imperatrice n'est pas en disposition de la soutenir si la Pologne était capable de prendre un système sage et ferme, qui, d'accord avec sa faiblesse, ne s'écartât jamais de ses droits et de son indépendance. Mais, à qui dans cette République faire entendre cette vérité, et à qui en voir suivre de sang froid les principes? Je l'ignore, et me borne à faire des vœux pour que le petit nombre des gens sensés et courageux,—prenne le dessus . . .

397.

Passage final du rapport du B-on de Breteuil sub № 95, p. 180.

Depuis cette lettre écrite, M-gr, les voitures de M. le C-te de Borch ne pouvant être prêtes dans le court espace de 48 heures, il a demandé un délai pour son départ. L'Impératrice lui a accordé encore 48 heures, et, à cette occasion, M. le Chancelier a écrit une lettre à M-r le Chambellan Borch, très obligeante pour son personnel, dans laquelle ce Ministre l'assure, au nom de l'Impératrice, que le procédé qu'il éprouve, n'a rien de personnel, mais que S. M. I. ne saurait le considérer comme Ministre de la République, puisqu'il n'a point remis de lettre de créance qui l'accrédite en cette qualité, que l'espoir—qu'il a de l'être ne suffit pas pour jouir des privilèges de ce caractère, et qu'enfin la commission

¹⁾ Изъ этого вступленія видно, что начало донесенія опущено.

particulière qu'il a eue du Roi de Pologne, comme père du P-ce Charles, étant finie et très désagréable à l'Impératrice, Elle n'avait pu le voir à sa Cour plus longtemps. Cette lettre se termine par des assurances données à M. de Borch, avant son départ, des preuves de l'estime et de la satisfaction de l'Impératrice, quant à sa conduite particulière. En effet, M-gr, on ne saurait que louer à tous égards cet envoyé. C'est un homme sage, très instruit et modéré avec le ton le plus noble et le plus indépendant. M. de Borch a fait une réponse à la lettre de M. le Chancelier qui m'a paru conçue dans les termes les plus convenables, et qui entre suffisamment dans le détail de sa position. Il fait aussi entendre au Ministre Russe, qu'il est flatté de l'approbation que l'Impératrice daigne donner à sa conduite, mais qu'il n'en désire aucune autre preuve. Il est déterminé à ne point recevoir le présent ordinaire à cette Cour, et voudrait, par cette réponse, éviter de se voir forcé à le refuser.

L'Impératrice a pris seule la résolution d'expulser M. le C-te de Borch; tous ses Ministres et favoris s'y sont opposés; le vieux Bestoujeff seul s'est rangé de l'avis de sa Souveraine, et Keyserling l'avait inspirée de Varsovie. Il dirige à son gré l'Impératrice, non seulement sur la Pologne, mais encore sur toutes les autres affaires, il est l'organe du Comte Poniatowski.

398.

Le B-on de Breteuil au Duc de Praslin.

Moscou, le 12 Mai 1763.

Vous aurez vu, M-gr, dans mes dépêches précédentes qu'en apprenant la maladie du Roi de Pologne, j'ai tâché de ne négliger aucun moyen pour vous éclairer sur les vues de l'Impératrice dans le cas de la vacance de la couronne Polonoise. Les démarches de cette Princesse, les propos de ses entours, enfin mille et mille choses, qui me reviennent encore tous les jours, ne laissent aucun doute sur la résolution où était Catherine de soutenir l'ambition de Czartoryski. Une femme de mes amies qui a eu toute la confiance de la Grande Duchesse, et qui vit encore aujourd'hui dans le plus grand particulier avec l'Impératrice, qui a été intimement liée avec le P-ce Adam dans le voyage qu'il a fait ici il y a 4 ans, et qui conserve pour ce Polonais beaucoup d'amitié et les soins les plus chauds pour ses intérêts, cette femme, qui a de

l'esprit et du manège, m'a dit, qu'au premier bruit de la maladie dangereuse du Roi de Pologne, les Orloff et l'Impératrice même l'avaient félicitée sur la petite fortune qu'allait faire son ancien amant, si le Roi de Pologne mourait, et elle m'a ajouté à cette confiance toutes sortes de particularités qui achèvent de prouver, que l'Impératrice avait très décidément pris le parti de porter le Prince Adam à la couronne. Je ne vois rien, M-gr, qui puisse détruire dans la tête de Catherine ce plan d'abord enfanté par l'amour, appuyé aujourd'hui sur une grande amitié et fortifié par l'intérêt et l'orgueil et de l'ambition, et je crois, que si l'effet de ces sentiments est aussi contraire qu'il me le paraît à nos intérêts,—l'on ne saurait trop tôt prendre toutes les mesures possibles pour s'opposer au dessein de la Russie; l'on ne pouvait jamais désirer un avertissement plus complet que celui qui résulte de la maladie de S. M. Polonaise.

399.

M. Bérenger au Duc de Praslin ¹⁾.

Pétersbourg, le 26 Août 1763.

La Russie a fait une troisième déclaration à la Pologne le 20 de ce mois. Cette déclaration porte que, malgré les instances réitérées, que la Russie a faite à la Pologne pour l'engager à nommer des commissaires, afin de fixer, de concert avec ceux de la Russie, les limites des deux Etats, sur les frontières de l'Ukraine, comme l'on en était convenu par le Traité de la paix perpétuelle, la République s'y est constamment refusée, et que de l'inexécution de ce traité sont résultés des torts considérables pour la Russie.

Tels sont: l'usurpation qu'on prétend avoir été faite par les habitants de la République des terres de trois régimens, la facilité avec laquelle ces mêmes habitants donnent azile à des paysans, des transfuges et des voleurs de grand chemin de la Russie, qui s'attroupent de temps en temps, repassent sur le territoire de l'Empire, pillent et causent de grands ravages, retournent ensuite chez les Polonais, où ils sont reçus à bras ouverts, sans que quelque réquisition qu'on ait faite, la République ait jamais voulu les rendre, ni donner aucune satisfaction à cet égard. En conséquence la Russie invite de nouveau la Pologne à

¹⁾ Le rapport de M-r Bérenger, sub № 127, complété.

nommer sans délai des commissaires pour la démarcation de ces limites, et lui déclare, qu'en cas de refus ou de délai de sa part, elle les fixera par elle-même sans plus attendre, conformément aux possessions anciennes. L'Impératrice déclare en outre, qu'Elle est dans l'intention d'envoyer des détachements de ses troupes sur le territoire de la Pologne pour ravoir de force ses sujets déserteurs, et les faire rentrer dans ses Etats, et qu'Elle se propose de faire séjourner ses troupes sur les terres de la République le temps nécessaire pour remplir cet objet. Telle est, M-gr, la substance de la déclaration du 20 de ce mois.

L'Impératrice en a fait une autre en date du 26 juillet par laquelle cette Princesse reproche entr'autres choses au Roi de Pologne 1-^o, de ne lui avoir pas encore donné satisfaction de 4 Ministres de la République, qui ont signé un mémoire insultant contre la Russie. 2-^o, de n'avoir pas encore reconnu le Duc de Biron. 3-^o, d'éloigner des emplois et charges les Polonais amis de la Russie, que S. M. I. se propose de garantir de l'oppression.

Ces deux déclarations n'ont été communiquées par le Résident de Saxe à M-r l'Ambassadeur de Vienne et à moi, que depuis ma dernière expédition. Je n'ai même pû en prendre qu'une lecture rapide, mais je me flatte, M-gr, de n'en avoir ni chargé, ni altéré la lettre dans le compte que j'ai l'honneur d'en rendre à V. G-deur.

Je ne l'ai point chiffré, afin que M-r Hennin, qui me mande être encore sans chiffre, puisse en prendre connaissance. Je suis au reste simple observateur de cette scène, quoique je ne suis rien moins qu'indifférent pour l'importance des suites qu'elle peut avoir. Je garde un profond silence avec le Ministère, et j'évite même toute question qui pourrait y être relative, parce que j'ignore le degré d'intérêt que le Roi veut manifester dans cette affaire.

M. le C-te de Mercy m'a dit confidemment, que la politique Russe mettait ici tout en oeuvre, pour rompre les liens, qui unissent la Maison de Bourbon et celle d'Autriche. Quoique cette confiance ait pour principal objet de nous rendre l'alliance plus précieuse, je ne serais point étonné, que M. Bestoujeff se proposât encore de nous porter ce dernier trait de sa vengeance, et de sa haine. Au surplus je ne saurais croire, que s'il a véritablement ce projet, il trouve aucune disposition à le secourir dans M. le C-te de Mercy, qui hait cordialement la Russie, et qui n'en espère aucun avantage solide pour sa Cour.

*

400.

Passage final du rapport de M-r Bérenger sub № 151, p. 261.

J'apprends, M-gr, que l'Electeur de Saxe dans sa lettre aux Sénateurs de Pologne, leur a insinué que les Puissances voisines verraient avec plaisir son intronisation. Si cet espoir était fondé, j'avoue que mes notions seraient absolument fausses. Toutes les démonstrations que nous avons remarquées depuis un an de la part de l'Impératrice de Russie nous auraient induit en erreur. Je ne puis croire, M-gr, qu'un système d'illusion puisse être aussi soutenu que l'a été celui qui a fixé nos idées sur le projet de cette Cour. Il faut d'autres faits et d'autres manœuvres que celles que nous voyons encore pour nous détromper.

401.

Passage final du rapport de M-r. Bérenger sub № 157, p. 270.

Se comporter avec politesse sans empressement, paraître adopter les propositions de conciliation et s'en défier, laisser entrevoir beaucoup d'intérêt pour la liberté de l'élection et la tranquillité de l'Europe, sans avoir l'air de craindre les évènements qui pourraient la troubler, voilà, M-gr, si j'ose le dire, le système de conduite que les circonstances actuelles dans ce pays semblent devoir prescrire à M. de Bausset et celui que je tâche de suivre en attendant qu'il arrive à St. Pétersbourg.

402.

Passage omis du rapport de M-r Bérenger sub № 167, p. 300, venant après les mots: «nombre de troupes en Pologne».

. . . J'ai écrit à Moscou pour savoir si la personne qui a des relations avec le Prince Héraclius n'est pas encore partie pour se rendre auprès de lui; c'est le père Ange, supérieur de la mission que les devoirs de sa place obligent d'aller visiter les églises catholiques de l'Orient; il est connu du Prince Héraclius et m'a montré une lettre latine de ce conquérant. J'ai tout lieu de croire, Monseigneur, qu'il recevra avec reconnaissance ce que Votre Grandeur m'autorise à lui faire dire. J'entrerai dans quelques détails plus circonstanciés à ce sujet quand il partira un courrier.

403.

Passage omis du rapport de M-r Bérenger sub № 168, p. 303, venant après des mots: «lorsqu'il s'agit de mortifier».

. . . J'attends des nouvelles de Moscou pour savoir si les ordres de Votre Grandeur me sont parvenus à temps pour entamer un commerce de relation avec le Prince Héraclius. Les motifs, Monseigneur, qui m'ont fait prendre la liberté de le proposer, dérivent de l'opinion où je suis qu'il importe à plus d'une Puissance d'écarter la Russie des affaires de l'Europe, en lui suscitant le plus d'embarras possibles sur ses frontières du côté de l'Asie; elle tient sous sa dépendance des peuples remplis de bravoure qui soupirent après la liberté, et qui s'affranchiraient certainement si l'art de la guerre leur était moins inconnu. On m'a assuré que le Prince Héraclius ne pardonnait pas à la Russie le refus fait à son père Theimouroz, il y a deux ans, des secours qu'il était venu demander, et qu'il serait aisé de l'aigrir par des soupçons sur la mort inopinée de ce vieillard dans ce pays. Les Czars de Géorgie que j'ai connus à Moscou, sont très mécontents d'y être retenus; un d'eux m'a confié ses griefs contre les injustices qu'il a éprouvées de la part de ce gouvernement, et plusieurs lettres écrites par les Papes à ses ancêtres qui témoignaient vouloir embrasser la religion catholique. J'ai cru apercevoir, Monseigneur, que dans le besoin il serait possible de tirer parti de ces circonstances. Je ne me dissimule point qu'il faudrait mettre dans cette affaire beaucoup d'adresse et une suite difficile pour l'homme du Roi dans ce pays. Un agent obscur mais intelligent et qu'on pût désavouer, si le cas le requerrait, me paraîtrait plus propre à cette besogne. Je demande pardon à Votre Grandeur de cette digression; mais si la Russie ne se détruit pas d'elle même par ses secousses intérieures, j'estime essentiel de ne rien négliger pour prévenir l'abus de la puissance qu'une administration plus sensée pourrait facilement lui procurer.

404.

Passage omis du rapport de M-r Bérenger sub № 183, p. 331, venant après le mots: . . . «et de haine font sur moi».

. . . Le père Ange n'étant pas encore parti pour aller visiter les églises d'Orient, il se chargera de rendre au Prince Héraclius ce que Votre-Grandeur m'a autorisé de lui faire dire sur le succès de ses armes. Ce capucin informera à son retour M. le Marquis de Bausset de la reconnaissance avec laquelle cette attention aura été reçue de la part de ce conquérant asiatique.

Partie finale omise du rapport de M-r Bérenger, sub № 205, p. 364.

Ce traité, Monseigneur, qui a pour titre: „alliance défensive“, est conclu pour l'espace de 8 années, avec promesse de le renouveler après l'expiration de ce terme. Il renferme 14 articles. Les deux Souverains contractants limitent le secours réciproque qu'ils s'engagent à se fournir en cas de guerre, au nombre de 10 mille hommes d'infanterie et 2 mille de cavalerie; mais ils s'obligent à s'aider mutuellement de toutes leurs forces, si le besoin le requiert. Ils se garantissent toutes leurs possessions respectives in statu quo. Si l'une des parties contractantes vient à être attaquée pendant que l'autre sera en guerre, dans ce cas elle pourra rappeler, pour sa propre défense, le secours qu'elle aura envoyé à son allié, sans que celui-ci puisse y apporter du délai, ni le retenir sous quelque prétexte que ce soit.

Les autres stipulations sont peu importantes et portent sur des détails d'approvisionnement pour les troupes, sur la liberté d'exercice de leur religion etc.

Nous ne croyons pas ici, Monseigneur, que ce soit là le traité que l'on vient de conclure. Quelqu'avantageux qu'il soit au Roi de Prusse, ce Prince est soupçonné de ne s'être pas contenté de stipulations qui ne lui assurent aucune utilité présente. On a communiqué exclusivement au ministre Impérial, avec le plus grand mystère, un article secret qui a rapport à la Pologne, par lequel les deux Souverains s'engagent à soutenir de concert les droits et libertés de la République. L'appareil qu'on a mis à une communication si simple, me donne lieu de regarder comme un leurre fait à dessein d'écarter les soupçons sur des objets plus importants. L'Impératrice trompe ses ministres, et veut tromper tout le monde. Sa fausseté et son orgueil sont les deux arcs—boutans de sa politique; c'est une chose que je ne saurai trop répéter, Monseigneur. Les lettres écrites au Roi et à l'Impératrice-Reine par les sénateurs de Pologne sont connues ici. Je ne dois pas dissimuler à Votre Grandeur que Catherine II-de en prend occasion de s'égayer peu décemment dans son intérieur, et de dire que les Polonais ont pris les deux Cours au mot. Mais Elle rabattrait peut-être de sa belle humeur, si les deux Cours ajoutaient à leurs premières déclarations qu'elles ne reconnaîtraient pas pour Roi de Pologne celui qui serait élu, pendant qu'il y aurait des troupes étrangères sur le territoire de la République; je ne vois pas d'autre moyen d'arrêter le despotisme de cette Princesse, si, comme tout semble l'annoncer, le Turc est assez insensible à ses

intérêts, pour voir l'oppression de la Pologne avec indifférence, et que les autres Puissances à portée d'agir redoutent l'union de la Prusse avec la Russie. Le Ministre Impérial rapporte à cette crainte l'inaction de sa Cour et pense qu'elle entreprendrait avec plaisir la défense des Polonais, si elle pouvait se flatter que ses démarches à ce sujet ne donneraient point lieu à une guerre avec le Roi de Prusse. Au reste, Monseigneur, je prendrai la liberté d'observer qu'il serait inutile de faire des représentations à ces gens-ci sur les violences qu'ils exercent. Ce sont des barbares enorgueillis par trop de complaisance, vis-à-vis desquels il ne faut pas perdre la mesure dans les propos, lorsqu'on ne veut pas la garder dans les procédés.

On cherche dans ce moment tous les ducats qui sont ici, pour les envoyer en Pologne, et donner de la consistance à la confédération qu'on forme en Lithuanie contre le Palatin de Wilna. Si les Polonais ne se hâtent de se défaire par le sabre de M. Poniatowski, ils doivent s'attendre à être forcés tyranniquement de placer la couronne sur sa tête. Quelques Russes, en très petit nombre, gémissent sur l'obstination de leur Souveraine, mais ils sont trop faibles ou trop lâches pour s'y opposer.

406.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 22 Mai 1764.

J'apprends que le Roi de Prusse, sollicité par la Czarine de faire entrer des troupes en Pologne, s'est engagé d'y envoyer 20 mille hommes, mais seulement dans le cas où leur marche deviendrait nécessaire pour effectuer ce qui a été convenu entre ces deux Souverains, à condition que ce corps serait pourvu par la Russie, de munitions; de subsistances, et généralement de tout ce dont il aurait besoin. Cette condition, Monseigneur, a souffert ici des difficultés, et a paru y causer de l'humeur. La Czarine a dit que si Elle était obligée de défrayer ces troupes, elles ne pourraient être regardées que sur le pied d'un corps de troupes auxiliaires, et que le Roi de Prusse devait prendre une part directe à ce qui se passe en Pologne. Soit que cette Princesse ait été véritablement mécontente d'un incident qu'elle n'avait pas prévu, soit qu'Elle ait affecté de le paraître aux yeux de ses Ministres, pour leur dérober la connaissance d'un sacrifice dont elle ne leur avait pas parlé,

elle leur a confié le soin de terminer cette difficulté, et il a été convenu qu'au lieu de munitions et vivres demandés par Sa Majesté Prussienne, il lui serait fait abandon et donné quittance généralement des sommes dues à la Russie pour les magasins achetés après la dernière guerre. Au moyen de cet arrangement on se flatte que le Roi de Prusse agira; l'on a même affecté la semaine dernière de répandre le bruit que ce Prince avait déjà fait entrer un grand nombre de ses troupes en Pologne. Plusieurs personnes cependant sont d'opinion, qu'il se bornera à faire des démonstrations pour en imposer aux Polonais, et craignent qu'il ne laisse à l'Impératrice tout l'odieus des violences qu'Elle commet contre eux. Au reste, Monseigneur, on m'assure qu'indépendamment du traité conclu le 11 Avril, il existe entre les deux Souverains une convention secrète qu'on dit être la pierre de touche qui a déterminé la complaisance du Roi de Prusse en faveur de M. Poniatowski. J'ignore le contenu de cette pièce, je désespère même d'en être informé autrement que par la suite des évènements.

Malgré la sécurité que l'on affecte ici et que l'on a publié dans la Gazette par rapport à la Porte Ottomane, il me revient, Monseigneur, que le Roi de Prusse a dû redoubler d'efforts, en dernier lieu, pour assurer l'immobilité de cette Puissance.

407.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 24 Juin 1764.

Il convenait, Monseigneur, à la dignité du Roi de ne pas souffrir, que son Ambassadeur, uniquement chargé de conseiller la paix et le bien public, résidât plus longtems dans un pays, que l'intérêt particulier et le malheur des circonstances, rendent le théâtre des violences les plus caractérisées. Ceux des ministres étrangers à cette Cour, qui si piquent de juger avec impartialité, applaudissent à la retraite de M. le Marquis de Paulmy, et elle ne saurait manquer d'avoir le suffrage de l'Europe.

Il me revient que la Czarine en est très fâchée; Elle craint que cette démarche ne réveille l'attention des Polonais indifférents, et ne fasse envisager son despotisme d'un oeil plus sévère par toutes les puissances; Elle persiste cependant à n'en rien rabattre, et l'on ne saurait douter qu'elle n'aille à son objet par toutes les voies possibles.

M. Panin ne m'a rien dit de la nouvelle du jour, c'est à dire de la retraite de M. Paulmy, mais il a préconisé les vues et les démarches de l'Impératrice; j'en ai pris occasion de lui déclarer, Monseigneur, que

je n'avais aucun ordre de lui faire désormais des représentations à ce sujet; mais bien de lui dire qu'il était indécent et injuste de continuer à mettre en parallèle la conduite de sa Souveraine avec celle du Roi. J'ai ajouté comme de moi même que l'Europe était témoin que Sa Majesté n'avait pas démenti un moment les sentiments de bienveillance qu'elle avait d'abord manifestés pour le bonheur des Polonais; mais que je lui laissais à deviner de quel oeil les Cours voyaient la Russie employer des moyens violents qui frappaient directement sur les libertés et les constitutions de la Pologne. M. Panin m'a dit qu'il n'était pas surpris que dans une affaire comme celle-là, les diverses puissances pensassent différemment; mais lorsqu'on verrait le désintéressement de sa Souveraine, on lui rendrait plus de justice. Là où il y a diversité d'intérêt, a-t-il continué, il y a diversité d'opinions, et suivant vos ordres vous devez désapprouver ce que nous faisons. Je lui ai répété, Monseigneur, que je n'en avais aucun pour approuver ni improuver et que s'il croyait que je parlasse ministériellement je prendrais le parti de me taire; mais que puisqu'il me faisait l'honneur de causer confidentiellement avec moi sur cette matière je ne pouvais me dispenser de lui dire que je ne prévoyais pas où aboutirait tout ce que la Russie faisait dans ce moment. Son Excellence se flatte-t-elle, ai-je poursuivi, que l'Impératrice réussisse dans ses desseins sans y trouver une grande résistance? Et se dissimule-t-Elle qu'il ne puisse arriver des évènements en différens genres qui mettent des bornes à l'autorité qu'elle veut exercer? Pour moi j'avoue que je ne vois pas quel sera le dénouement de cette pièce. Non mesures sont justes, Monsieur, a repris le ministre Russe; soyez persuadé qu'elles produiront l'effet que nous en attendons. Je vous dirai plus, je me flatte que votre Cour et vous même les approuverez quand vous serez informé de tout; je le souhaite, lui ai-je dit en riant, mais il faut qu'il y ait la dessous quelque mystère, qu'il ne m'est pas possible de pénétrer. Je ne puis pas vous en dire davantage, m'a ajouté M. Panin, le temps vous convaincra de la vérité de ma prophétie.

Cette petite dispute, Monseigneur, a été fort égayée; le Ministre Russe ne s'est rien moins qu'offensé des vérités que je lui ai dites en plaisantant; si je lui avais donné une tournure plus sérieuse, elle aurait eu vraisemblablement un autre effet. D'ailleurs il savait que la France ne prend qu'un médiocre intérêt à l'élection prochaine, sa haine lui fait mettre presque tout sur le compte de la Cour de Vienne, et j'ai cru inutile de le désabuser.

Quant à l'objet secret et à la disposition finale dont il m'a assuré que le développement mériterait à la Russie les suffrages des Cours, j'avoue que je n'y conçois rien, et je suis tenté de croire qu'il a seulement cherché à m'endormir.

Je n'ajouterai, Monseigneur, qu'une réflexion au détail de cette conversation. Il me paraît superflu de solliciter une réponse sur l'objet des douanes, et plus encore de reparler des affaires de Pologne. Tout est dit sur cette matière, la nature des procédés de la Czarine ne peut inspirer que du mépris ou la vengeance. Ce dernier sentiment me paraît devoir demeurer caché dans tout état de cause, et quelque intention que l'on ait. Si les Ministres Russes me ramènent à ce chapitre et me forcent à rompre le silence auquel je me suis voué, je sauverai toujours la dignité du Roi en déclarant expressément que je n'ai aucun ordre de leur parler à ce sujet. Je leur rendrai ensuite sous des couleurs fortes l'opinion publique et la mienne, mais sans humeur et de façon que tel parti que Sa Majesté vienne à prendre, on ne puisse soupçonner aucune variété dans sa conduite.

Le Sieur Odart a obtenu un congé de six mois, il part dans le dessein de ne revenir qu'à des conditions plus avantageuses; cet homme avide est piqué de n'avoir reçu aucune marque de satisfaction pour le zèle qu'il a témoigné à la France. Il m'a confié que l'Impératrice était entourée de traitres, que sa conduite était folle et qu'Elle courait à sa perte, que le voyage qu'elle allait entreprendre n'était autre chose qu'un caprice qui pourrait lui coûter cher. Les Russes, m'a-t-il dit, ne lui pardonnent pas d'avoir envoyé l'argent de l'Empire hors du pays et la soupçonnent de vouloir épouser M. Poniatowski après l'avoir placé sur le trône. Si Elle se livre à cette extravagance sa chute est inévitable. Au reste, a-t-il continué, les Ministres étrangers auraient dû se souvenir que, lors de la révolution de l'Impératrice Elisabeth, les Russes se mirent à genoux devant cette Princesse pour en obtenir la permission de massacrer tous les étrangers. Les Cours réunies auraient dû profiter de cet exemple pour demander un quartier de réserve pour leurs ministres; comptez que s'il y a du tumulte pendant le voyage de l'Impératrice, on commencera par vous égorger tous. Tels sont, Monseigneur, les agréables adieux que m'a fait ce Piémontais; mais il n'a point réussi à m'intimider. Je ne vois pas que la fermentation, quelque grande qu'elle puisse être, soit au degré de maturité nécessaire pour produire une révolution prochaine.

408.

M-r Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 10 Juillet 1764.

Il me revient, Monseigneur, que le Ministre Impérial à la Cour de Berlin a demandé il y a quelque temps, quelle était la conduite que le

Roi de Prusse comptait tenir relativement à l'élection prochaine et notamment s'il se proposait d'envoyer des troupes en Pologne; à quoi il a été répondu en termes vagues, tels à peu près que ceux dans lesquels on s'est renfermé jusqu'à présent. Seulement Sa Majesté Prussienne a dit qu'elle n'enverrait point de troupes sur le territoire de la République, à moins que quelque Puissance étrangère n'y en fit entrer. D'où l'on pourrait inférer que ce Prince ne regarde point comme étrangères les troupes Russes qui sont déjà en Pologne. Je tiens encore de bonne part, Monseigneur, qu'à la suite de cette explication équivoque, il est parti de Berlin pour la Hongrie un officier général, avec ordre d'y observer exactement l'état, le nombre et les dispositions des troupes autrichiennes qui se trouvent dans ce pays.

409.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 17 Juillet 1764.

On a parlé ici, Monseigneur, d'une convention secrète et séparée du traité entre le Roi de Prusse et la Russie. Mais tout ce qui m'est revenu à ce sujet ressemble plutôt à des soupçons hazardés qu'à des notions dignes de foi. Je n'ai trouvé jusqu'ici personne en état de particulariser les objets de cette prétendue convention, et quoique je ne doute pas moi même que les deux Souverains n'aient des vues ultérieures et préjudiciables à l'équilibre du Nord, je ne pourrais sans témérité affirmer qu'ils veuillent actuellement démembrement la Pologne. Le soin le plus pressant de l'Impératrice Catherine est certainement de donner un Roi à ce pays voisin; mais comme il est assez connu que cette Princesse allie des combinaisons politiques avec des idées romanesques, il est à craindre qu'Elle, le Roi de Prusse et le futur Roi de Pologne, ne soient convenus de terminer à l'amiable les différends par rapport aux limites, de prévenir toutes les mésintelligences auxquelles ces différends pourraient donner lieu dans la suite, et qu'à la faveur de ce prétexte spécieux les Cours de Russie et de Berlin n'obtiennent, chacune de son côté par une démarcation arbitraire, que le droit du plus fort justifiera, des possessions d'autant plus légitimement acquises, que l'abandon en paraîtra volontaire de la part de la nation polonaise et de son chef. Voilà, Monseigneur, ce que nous fait appréhender une prévoyance fondée d'un côté sur l'ambition du Roi de Prusse, et de l'autre sur les facilités que la Czarine aura apportées à tous les arrangemens propres à contribuer à l'exécution de ses desseins. Nous croyons que

l'on ne mettra la main à ce dernier ouvrage que quelque temps après l'élection et après que l'autorité du Roi élu sera suffisamment affermie, pour lui permettre de donner impunément, au préjudice de sa patrie, des preuves de sa reconnaissance aux Puissances de la protection desquelles il tiendra sa couronne. Je dois avouer, Monseigneur, que malgré mes recherches assidues, je n'ai acquis sur cette matière que des probabilités et des notions imparfaites. Tout le monde m'assure que si le concert ci-dessus existe, il a été formé directement entre les deux souverains et redigé à Varsovie par les ministres de Russie et de Prusse conjointement avec M-r Poniatowski. On est ici dans l'incertitude à cet égard, et M. Panin est le seul qui soit soupçonné d'en avoir une connaissance exacte. Quoique je sois bien résolu de ne point discontinuer mes tentatives, je n'ose en espérer aucune découverte satisfaisante, et je pense que le ministre du Roi en Pologne est plus en situation que moi de pénétrer le véritable état des choses à ce sujet.

Le Ministre Impérial a confié à celui d'Espagne que M. de Mercy a entamé une négociation avec le parti Czartoryski, dont cet ambassadeur se promet un heureux succès. Le Prince Lobkowitz ne s'est pas expliqué d'avantage, et quoique je l'aie mis adroitement sur cette matière, il n'a pas sans doute jugé à propos de s'ouvrir plus particulièrement à moi sur l'objet de cette négociation. D'après la réserve de ce Ministre, dont vraisemblablement il ne s'est écarté que dans un moment d'indiscrétion, et d'après la connaissance du caractère de M. de Mercy, je soupçonne, Monseigneur, que cet Ambassadeur, avant de quitter Varsovie, convaincu de l'impossibilité d'empêcher le triomphe des Czartoryski, a voulu ménager à sa Cour des moyens de ralliement avec le futur Roi. J'ai toujours reconnu dans les propos et les démarches des Ministres Autrichiens depuis le commencement de l'interrègne, que le despotisme de la Russie déplaisait moins à leur Souveraine qu'elle ne craignait que le Roi de Prusse ne vint à en partager les effets, soit par les droits qu'il aurait sur celui qui serait placé sur le trône, soit par l'accroissement de quelque partie de la Pologne aux domaines prussiens. On a été fort surpris ici que la retraite de l'Ambassadeur Impérial n'ait point été concertée et exécutée en même temps que celle de M-r le Marquis de Paulmy. Cette dissonance a donné lieu à des réflexions et à des propos qui s'accordent avec le projet supposé de laisser entrevoir aux chefs du parti contraire que la Cour de Vienne serait facilement disposée à approuver l'élection de l'un d'entre eux, et à vivre en bonne intelligence avec lui. On taxe l'Impératrice-Reine d'avoir tenu dans tout le cours de cette affaire une conduite artificieuse et inconsequente.

410.

Passage final du rapport de M-r Bérenger sub № 219, p. 389.

. . . Il me revient, Monseigneur, qu'il se tient à Paris des propos très forts contre la Czarine; on les lui rend en partie, et elle ne nous en aime pas davantage. Au reste je suis très tranquille sur le secret de mes relations.

On a ordonné au corps des Cadets de se tenir armé jour et nuit, et d'être prêt à combattre en cas d'émeute du peuple ou des gardes qu'on craint de ne pouvoir contenir quand la nouvelle de ce qui s'est passé viendra à leur connaissance.

411.

M. Bérenger au Duc de Praslin.

Pétersbourg, le 31 Juillet 1764.

On s'attendait ici à la retraite de M. Hennin, mais la manière dont il a pris congé n'avait point été prévue; personne ne peut s'empêcher d'applaudir à la justice et à l'élévation des sentiments exprimés dans la dépêche de Votre Grandeur, dont la copie a été envoyée à l'archevêque Polonais. J'ai eu l'honneur de vous mander dans le temps que, malgré les soins que l'on prenait de justifier l'inconduite de ce Prélat par des relations fausses, on l'accusait cependant en particulier de s'être oublié et d'avoir perdu la tête lors de la visite que l'Ambassadeur de Sa Majesté lui fit. Ce jugement a été celui de tous ceux qui ont été informés de la vérité des faits; au surplus, Monseigneur, les Russes n'attribuent les dernières démarches du Ministre du Roi en Pologne qu'au désir de conserver la dignité; ils disent qu'après les déclarations remises à Varsovie, Sa Majeste ne voulait point employer la force ni faire des dépenses pour les soutenir, elle se devait à elle même et au parti qu'elle a favorisé de retirer ses ministres, pour qu'ils ne fussent pas témoins du triomphe du parti opposé; ils ajoutent que lorsque tout sera terminé au gré de l'Impératrice et qu'une diète de pacification aura calmé l'animosité des esprits, la France et la Cour de Vienne ne tarderont point à reconnaître le Roi élu, à ratifier du sceau de leur approbation tout ce qui aurait été fait.

On ne croit pas, Monseigneur, que l'Impératrice-Reine eut rappelé ses ministres, si Sa Majesté ne lui en eut donné l'exemple. Toute sa

conduite paraît inconséquente, artificieuse et timide; on ne lui pardonne pas encore les explications qu'elle demanda, il y a quelques mois, à la Czarine, et on sait mauvais gré à M. de Mercy d'avoir entrepris en dernier lieu de concilier les parties en Pologne.

Lorsque l'Impératrice sera de retour, je ne négligerai rien pour apprendre la sensation qu'aura produit sur Elle la retraite des Ministres des Cours alliées; jusqu'à présent aucune personne caractérisée ne m'en a parlé; mais je tiendrai fidèlement, dans l'occasion, le langage que Votre Grandeur me prescrit à ce sujet.



Азбучный указатель именъ.

- Аверди** (Averdy), авторъ записки о торговлѣ Россіи съ Франціею 376.
- Августъ III, Фридрихъ** (Auguste III, Frédéric), р. 1696, ум. 1763; Курфюрстъ Саксонскій, Король Польскій, 138, 153, 158, 159, 160, 165, 172, 173, 179, 182, 183, 218, 224, 274, 289, 299.
- Адольфъ-Фридрихъ** (Adolphe-Frédéric), герцогъ Голштинскій, Король Шведскій (1751—1771) р. 1710, ум. 1771. 29.
- Аламбертъ, д'** (Jean Le Rond, dit d'Alembert) р. 1717, ум. 1783; французскій ученый, энциклопедистъ и непремѣнный секретарь французской академіи. 46.
- Александровичъ** (Alexandrovitch), полковникъ, польскій резидентъ при Портѣ. 591.
- Аліонъ д'** (Alion или Dallion d'Usson), французскій повѣренный въ дѣлахъ (1742—1744), потомъ посланникъ (1745—1747) въ С.-Петербургу. 272.
- Альмадоваръ**, маркизъ (Don Dies Ribera, marquis d'Almadovar), испанскій посланникъ при Петербургскомъ дворѣ. 9, 20, 97, 100, 152, 179, 613.
- Ангальтъ-Кётенъ** (Frédéric Erdmann Prince d'Anhalt Coethen), принцъ Фридрихъ Эрмманъ Ангальтъ-Кётенскій, р. 1731, ум. 1797, служилъ въ прусскихъ и потомъ въ французскихъ войскахъ. 261, 266, 268, 306, 314, 331.
- Анжъ** (Ange) французскій монахъ капуцинь. 676, 677.
- Антонъ-Ульрихъ** (Antoine-Ulric), принцъ Брауншвейгъ-Вольфенбютельскій, р. 1714, ум. въ Холмогорахъ въ 1775 г. Генералиссимусъ російскихъ войскъ; отецъ Ивана VI Антоновича 176, 411, 425, 467, 490, 515.
- Арманъ** (Armand, Guillaume Jacques), рабочій на фарфоровомъ заводѣ. 358.
- Арно, аббатъ** (Arnaud). 217.
- Арсеній Мацѣвичъ** (Arsène Matzévitch, archevêque de Rostow), митрополитъ Ростовскій, р. 1697, ум. въ Ревелѣ 28 февр. 1772. Лишенный сана, сосланъ былъ въ Вѣлозерскій Терапонтовъ монастырь и потомъ въ Анзерскій скитъ. По лишеніи монашества заключенъ былъ въ Ревельскую крѣпость. 178, 179, 462.
- Ассебургъ** (Assebourg, Baron), баронъ Ахацъ-Фердинандъ, р. 1721, ум. 1792; датскій посланникъ и посоль въ Петербургъ; съ 1771 г. въ русской службѣ, д. т. с. русскій посланникъ въ Регенбургъ. 478, 570, 590, 594, 596, 602, 603.
- Бакунинъ** (Bakounin), Петръ Васильевичъ, р. 1732, ум. 1786. Членъ коллегіи иностранныхъ дѣлъ. 29, 30, 631.
- Барберо** (Barberot de Buisson), французскій винодѣль 521.
- Барсковъ** (Barskow) Яковъ Лазаревичъ, дѣлопроизводитель Государственнаго Архива. XXI, XXXIX.

- Барятинскій** (Variatinsky, Prince Jean), Князь Иванъ Сергѣевичъ, гев.-маіоръ, посланникъ въ Парижъ; р. 1738, ум. 1811. XI, XII, XXIX, XXX. 554.
- Барятинскій** (Variatinsky, Prince) Князь Федоръ Сергѣевичъ, р. 1742, ум. 1811, поручикъ Преображенскаго полка, камеръ-юнкеръ. 304.
- Берневаль** (Verneval), капитанъ франц. судна «Петербургъ» 209, 556, 560.
- Бетфордъ** (Bedford), герцогъ, англійскій посолъ въ Парижъ. 152.
- Беранже** (Laurent Bérenger), французскій повѣренный въ дѣлахъ въ Петербургѣ въ 1762 г. и съ мая 1763 по апрѣль 1765; впоследствии резидентъ въ Ратисбонѣ, о немъ: VII, XII, XV, XXV, XXX, XXXI, XXXIII, XXXIX, 22, 23, 24, 31, 39, 51, 65, 69, 71, 78, 83, 100, 186, 187, 289, 294, 298, 305, 418, 418, 419, 464, 487, 515, 516, 526.
- Бестужевъ-Рюминъ** (Bestoujew), графъ Алексѣй Петровичъ, канцлеръ Императрицы Елисаветы, генераль-фельдмаршалъ при Екатеринѣ II, р. 1693, ум. 1768, VI, XXIV, 8, 11, 12, 20, 27, 30, 36, 39, 41, 47, 54, 59, 63, 64, 67, 84, 88, 90, 103, 104, 105, 119, 120, 127, 135, 136, 141, 151, 156, 176, 193, 194, 197, 198, 199, 200, 209, 211, 222, 245, 246, 251, 252, 253, 255, 256, 264, 286, 297, 317, 320, 321, 332, 341, 342, 343, 354, 361, 372, 397, 410, 425, 470, 530, 596, 623, 644, 646, 663.
- Бецкой** (Betzkoj), Иванъ Ивановичъ, р. 1704, ум. 1799; незаконный сынъ князя Ив. Юрьев. Трубецкого; директоръ канцеляріи отъ строеній, президентъ Академіи Художествъ, главный попечитель воспитательнаго дома. 3, 13, 68, 69, 355, 481, 485, 491, 500, 536, 544.
- Бибиковъ** (Bibikoff), Василій Ильичъ, р. 1740, ум. 1787. Капитанъ корпуса инженеровъ, за участіе въ переворотѣ получилъ 600 душъ крестьянъ и званіе камеръ-юнкера. Съ 1779 по 1782 управлялъ русскою трупою въ Петербургѣ. 3, 495.
- Бильбасовъ**, (Bilbassoff) Василій Алексѣевичъ, р. 1837, ум. 1904, русскій историкъ, авторъ исторіи Императрицы Екатерины II. 3, 12, 20, 22, 26, 29, 161, 139, 164, 437.
- Биронъ** (Biron, Pierre), Петръ, Герцогъ Курляндскій и Семигальскій, 1724, ум. 1800; 17 марта 1795 г. отрекся отъ отъ престола. 215, 231, 236, 272.
- Биронъ** (Biron Ernst-Johann), Эрнстъ-Юганъ, герцогъ Курляндскій и Семигальскій, р. 1690, ум. 1772; возвращенъ изъ ссылки Екатериною II. 30, 47, 51, 68, 78, 83, 105, 144, 186, 224, 326, 420, 443, 477, 495, 675.
- Бланденъ** (Blandin), франц. торговецъ. 571.
- Бороздинъ** (Borozdin), Василій Корниловичъ, р. 1744, ум. 1805, капитанъ артиллеріи; разжалованъ и сосланъ въ Кизлярскій гарнизонъ; черезъ годъ помилованъ и поселенъ въ своемъ имѣніи; при Павлѣ полковникъ кавалеріи и затѣмъ генераль-маіоръ въ отставкѣ. 213, 217.
- Борхъ** (Borch), посланецъ Короля Польскаго, Лифляндскій камергеръ. 173, 608, 672, 673.
- Босканъ** (Boscamp), польскій дипломатъ, 540, 591.
- Боссе**, маркизъ (Mattia Nicolas, Marquis de Bausset) французскій посланникъ въ Петербурга съ 1765 по 1767, умеръ въ Петербургѣ 17 апрѣля 1767, о немъ: XII, XIII, XV, XXV, XXXIII, XXXIV. 216, 226, 236, 255, 273, 287, 288, 292, 293, 295, 296, 297, 298, 299, 314, 319, 361, 390, 417, 418, 464, 487, 567, 568, 628.

- Б р а н и ц к і й**, графъ Янъ (Jean Clement Comte Braniczki) р. 1688, ум. 1771; кастелянъ Краковскій и великій коронный гетманъ (Grand Général). 300, 334, 348, 350, 353, 400, 415, 422, 440, 453, 459.
- Б р е д и х и н ъ** (Bredihin), Сергѣй Александровичъ, р. 1744, ум. 1781, капитанъ-поручикъ Преображенскаго полка, камеръ-юнкеръ. 340.
- Б р е т ё й л ь**, Баронъ (Louis Auguste Le Tonnellier, Baron de Breteuil) р. 1733, ум. 1807; бригадиръ, посланникъ въ Петербургъ 1760—1763; въ Стокгольмѣ 1763—69; посоль въ Вѣнѣ 1774—1780; министръ двора 1783; послѣ взятія Бастиліи эмигрировалъ и вернулся во Францію при Наполеонѣ въ 1802, о немъ: VII, VIII, IX, X, XI, XII, XXV, XXVI, XXVII, XXX, XXXVII, XXXIV, 9, 12, 13, 14, 16, 30, 37, 39, 50, 55, 79, 195, 215, 216, 217, 219, 225, 226, 255, 256, 260, 285, 293, 298, 305, 328, 457, 464, 471, 528, 609, 613, 622, 624.
- Б р о к д о р ф ъ** (Brœkdorff), голштинскій камергеръ, въ большомъ фаворѣ у Петра III. Въ 1764 г. ѣздилъ съ порученіемъ въ Варшаву. 92.
- Б р о л ь и**, или Бройль (Charles François, Comte de Broglie), р. 1719, ум. 1781; французскій посланникъ въ Варшавѣ (1752), завѣдвающій тайною перепискою Людовика XV. VIII, XVII, XXVI, XXXV, 42, 56, 80, 156, 565.
- Б р ю л ь**, графъ (Henry, Comte de Bruhl), р. 1700, ум. 1763, первый министръ Короля Августа III. 60, 78, 90, 127, 174, 179, 195, 547, 613, 615, 664.
- Б р ю л ь** (Bruhl, Comte Frédéric), графъ Фридрихъ, чрезвычайный посланникъ Короля Польскаго, курфюрста Саксонскаго въ Петербургъ. 34.
- Б р ю с ь** (Bruce, Comtesse), графиня Праксовія Александровна, рожден. Румянцова, р. 1729, ум. 1786; статсъ-дама. 20, 535.
- Б р ю с ь** (Bruce, Comte), графъ Яковъ Александровичъ, р. 1727, ум. 1791; генераль-поручикъ. 244, 477, 538.
- Б у к и н г а м ъ** (the earl of Buckingham, John Hobart), англійскій посоль въ Петербургъ съ 1762 по 1765. VI, XXIV. 41, 71, 101, 112, 138, 171, 223, 238, 241, 267, 278, 283, 328, 358, 380, 399, 416, 427, 429, 443, 451, 452, 456, 538, 619.
- Б у с к е** (Bousquet, les), негоціанты въ г. Нимѣ. 262, 301.
- Б у т у р л и н а** (Boutourlin, Comtesse Marie), графиня Марія Романовна, рожден. графиня Воронцова, р. 1738. 262.
- Б у т у р л и н ъ**, графъ Александръ Борисовичъ (Boutourlin, Comte Alexandre), фельдмаршалъ, р. 1674, ум. 1767 г. 518.
- Б у т у р л и н ъ** (Boutourlin, Comte Pierre), графъ Петръ-Іона Александровичъ, р. 1734, ум. 1787, дѣйств. камергеръ, посланникъ въ Мадридѣ. 143, 201, 262, 363, 463, 525.
- Б у ф ф е** (Bouffet), французскій торговецъ. 571.
- Б ю л о в ъ** (Buloff), генераль на русской службѣ. 510.
- В а л л ь** (Wall), испанскій министръ иностранныхъ дѣлъ. 195.
- В а л у а** (Valois), каменьщикъ, выписанный Гетманомъ Разумовскимъ изъ Франціи для своихъ построекъ въ Петербургъ и въ Украинѣ. 42.
- В е й м а р н ъ** (Weymarn), Иванъ Ивановичъ, р. 1722, ум. 1792, генераль-поручикъ. 391, 396, 405, 412, 460, 495.
- В е л и к і й К н я з ь** (Grand Duc. v. Paul Petrovitch). См. Павелъ Петровичъ.
- В е р ж е н н ъ**, графъ (Charles Gravier, Comte de Vergennes), французскій посоль въ Турціи (1754—1768); съ 1774 г. министръ иностранныхъ дѣлъ; р. 1717, ум. 1787. 40, 61, 106, 219, 257, 371, 418, 485, 511, 520, 527, 545, 607.

- Виллеръ (Villers), французскій повѣренный въ дѣлахъ въ Льежѣ. 401.
- Вильбоа (Guillemette de Villebois), Александръ Никитичъ, генераль-фельдцейхмейстеръ; р. 1716, ум. 1781. 6, 151, 214.
- Вице-Канцлѣръ (Le Vice-Chancelier, v. Le Prince Alexandre Golitzin), см. князь Александръ Мих. Голицынъ.
- Владиміровъ (Wladimiroff), купецъ петербургскій. 246.
- Волковъ (Wolkoff), Дмитрій Васильевичъ, секретарь Тайнаго Совѣта при Петрѣ III, р. 1718, ум. 1785. 8, 27, 33, 268, 548.
- Волконскій (Wolkonsky, Prince Michel), князь Михаилъ Никитичъ, подполковникъ конногвардіи, генераль-аншефъ и сенаторъ; р. 1713, ум. 1788. 3, 6, 8, 151, 260, 266, 326, 338, 360, 371, 379, 434.
- Вольтеръ (François Marie Arouet Voltaire), р. 1694, ум. 1778. Знаменитый французскій поэтъ и философъ. 70.
- Воронцова (Worontzoff, Comtesse Anna), графиня Анна Карловна, рожд. графиня Скавронская, р. 1732, ум. 1772, супруга канцлера. 464, 566.
- Воронцова (Worontzoff, Comtesse Elisabeth), графиня Елисавета Романовна, р. 1739, ум. 1792; фаворитка Петра III, впоследствии замужемъ за ст. сов. Александр. Иван. Полянскимъ. Беранже называетъ ее «Freyle», т. е. фрейлина (Fräulein). 2, 6, 7, 8, 9, 27, 33, 58.
- Воронцовъ (Worontzoff, Comte Alexandre), графъ Александръ Романовичъ, полномочный министръ въ Лондонѣ съ 1762. 253, 258, 259, 328, 349.
- Воронцовъ (Worontzoff, Comte Michel), графъ Михаилъ Илларионовичъ, р. 1714, ум. 1767; канцлеръ. 5, 8, 10, 20, 29, 30, 31, 38, 46, 47, 59, 63, 64, 69, 71, 85, 94, 95, 96, 97, 98, 103, 104, 112, 113, 125, 132, 136, 153, 157, 174, 185, 194, 196, 198, 205, 209, 210, 213, 221, 241, 258, 262, 297, 389, 412, 413, 419, 430, 464, 466, 471, 474, 475, 476, 478, 481, 484, 487, 552, 566, 609, 610, 611, 612, 614, 620, 644.
- Воронцовъ (Worontzoff, Comte Roman), графъ Романъ Илларионовичъ, р. 1707, ум. 1783; сенаторъ, впоследствии генераль-аншефъ. 2, 8, 33, 552.
- Вяземскій (Wiasemsky, Prince), князь Александръ Алексѣевичъ, р. 1729, ум. 1793, генераль-прокуроръ. 477, 553.
- Гавренкуръ (le Marquis d'Havrincourt), французскій посолъ въ Стокгольмѣ; былъ посвященъ въ тайную политику короля. 61.
- Гавриилъ (Gabriel, archevêque de Pétersbourg) Кременецкій, Архіепископъ С.-Петербургскій. 345.
- Гадовскій (Gadowski), по порученію Фридриха II, напечаталъ о положеніи дѣлъ въ Польшѣ. 335.
- Гакстхаузенъ (Haxthausen, Comte), графъ, Датскій посланникъ въ С.-Петербургѣ. 67, 145, 171, 612.
- Галлифаксъ, герцогъ (Duke of Halifax), англійскій министръ иностранныхъ дѣлъ. XIV, XXXII. 153, 225, 241.
- Генрихъ, (Henri Frééric Louis) братъ короля Фридриха II, р. 1726, ум. 1802. 670.
- Георгъ-Людвигъ (Henry Louis, Duc de Holstein), герцогъ Шлезвигъ-Гольштинскій, двоюродный дядя Императора Петра III, русскій генер.-фельдмаршалъ; полковникъ л.-гв. Коннаго полка. Ум. 7 сент. 1763. VIII, XXXII. 8, 27, 34, 67, 233.
- Германсонъ (Hermansson), довѣренное лицо Королевы Шведской. 229.
- Гетманъ (Hetmann v. Razoumovsky). См. Разумовскій.
- Глѣбовъ (Gléboff), Александръ Ивановичъ, р. 1714, ум. 1790; генераль крингс-коммисаръ и генераль-прокуроръ Сената. 3, 553.

- Г л ѣ б о в ъ, Иванъ Ѳедоровичъ (Gléboff), генер.-майоръ, Кіевскій комендантъ. 546.
- Г о л и ц ы н ъ, князь Александръ Михайловичъ (Golitzin, Prince Alexandre), фельд-маршалъ, сенаторъ, р. 1718, ум. 1783. 518, 523.
- Г о л и ц ы н ъ (Golitzyn, Prince Alexandre), князь Александръ Михайловичъ, р. 1723, ум. 1807; посолъ въ Лондонѣ, съ 1762 вице-канцлеръ. 10, 20, 50, 88, 95, 97, 103, 113, 118, 122, 216, 221, 258, 259, 267, 268, 270, 273, 274, 276, 278, 280, 281, 297, 299, 300, 302, 304, 308, 314, 316, 318, 323, 324, 325, 326, 329, 331, 333, 334, 335, 337, 338, 339, 350, 351, 352, 356, 357, 362, 363, 364, 452, 456, 539, 552, 614, 617, 625, 626, 644.
- Г о л и ц ы н ъ, (Golitzyn, Prince Alexandre Nicolaevitch) Князь Александръ Николаевичъ, статсъ-секретарь министр Народнаго Просв. и оберъ-прокуроръ Синода, р. 1773, ум. 1844. XX, XXXVIII.
- Г о л и ц ы н ъ (Golitzyn, Prince Dmitri Alexéevitch), князь Дмитрій Алексеевичъ, р. 1734, ум. 1803. Посланникъ въ Парижѣ, въ Туринѣ и въ Гаагѣ. 146, 149, 157, 165, 168, 169, 170, 175, 202, 230, 231, 248, 263, 310, 356, 357, 365, 411, 425, 513, 516, 563, 595, 616, 622.
- Г о л и ц ы н ъ (Golitzyn, Prince Dmitri Mihaylovitch), князь Дмитрій Михайловичъ, посолъ въ Вѣнѣ съ 1761—1792. д. т. с., р. 1721, ум. 1793. 208.
- Г о л и ц ы н ъ (Golitzyn, Prince ?), князь NN, петербургскій комендантъ. 385.
- Г о л о в к и н ъ, (Golovkin) (?). 538.
- Г о л ь ц ъ, баронъ Бернгардъ-Вильгельмъ (von Goltz), камергеръ, адъютантъ Фридриха II, прусскій посланникъ въ Петербургѣ. Умеръ 1795. 5, 10, 19, 118, 356, 601, 644, 658.
- Г о л ь ш т е й н ъ - Б е к ъ (Holstein-Beck, Prince Pierre), принцъ Петръ-Августъ-Фридрихъ, р. 1697, ум. 1775; шефъ пѣхотнаго Воронежскаго (Woronitza) полка; генер.-фельдмаршалъ, петербургскій генер.-губернаторъ. 4.
- Г о м б е р т ъ (Hombert), купецъ въ Гаврѣ, хозяинъ судна «Петербургъ», подъ командою капитана Берневая. 209.
- Г о м м ъ (Gomme), англійскій негодіантъ и банкиръ въ Петербургѣ. 265, 535, 564, 577.
- Г о п е (Hore), извѣстная голландская торговая фирма. 400, 559.
- Г р и м а л ь д и (Grimaldi), испанскій министръ. 216, 363.
- Г р и н е в ъ (Grineff), Петръ, капитанъ л.-гв. Измайловскаго полка. Получилъ награду въ 3.000 р. за открытіе заговора. 101.
- Г р о с с ъ (Gross), Андрей Леонтьевичъ, р. 1714, ум. 1765. Посланникъ въ Голландіи и въ Англии. XIII, XXXI. 311, 328, 349, 350, 358, 372, 427, 432, 442, 455.
- Г у д о в и ч ъ (Goudovitch), Андрей Васильевичъ, р. 1731, ум. 1808; генералъ-адъютантъ Петра III. 6, 8, 27.
- Г у с т а в ъ (Gustave III), наслѣдн. принцъ Шведскій, съ 1 февраля 1771 Король Густавъ III, р. 1746, ум. 1792. 117, 546, 582, 597.
- Д а ш к о в а (Daschkoff, Princesse), княгиня Екатерина Романовна, рожденная графиня Воронцова, статсъ-дама, р. 1743, ум. 1810. 2, 3, 6, 7, 13, 14, 34, 45, 58, 59, 69, 70, 94, 102, 123, 183, 184, 208, 209, 238, 331, 341, 345, 361, 384, 389, 392, 537, 566.
- Д а ш к о в ъ (Daschkoff, Prince Michel), князь Михаилъ-Кондратій Ивановичъ, р. 1736, ум. 1764; л.-кирасирскаго полка вице-полковникъ, камеръ-юнкеръ. 211, 334, 338, 352, 380.

*

- Девіеръ (Devière, Comte), графъ Петръ Антоновичъ, ум. 1773; дѣйствит. камергеръ и генераль-аншефъ. 5.
- Дервишъ Мехмедъ Эфенді (Dervisch Mustapha Efendi), турецкій посланникъ, прибывшій въ Петербургъ для поздравленія Императрицы Екатерины II со вступленіемъ на престолъ. 429, 433, 435, 452.
- Детэ (Baptiste Detet), французскій подданный въ Петербургъ. 450.
- Дидеро (Denis Diderot), р. 1713, ум. 1784; знаменитый французскій ученый и основатель энциклопедіи. 46.
- Долгорукии (Dolgorouky, Prince), князь (?). 540.
- Долгоруковъ (Dolgoroukoff, Prince Alexandre), князь Александръ Сергѣевичъ, р. 1742, ум. 17... дворянинъ посольства въ Парижѣ, секретарь въ Мадридѣ. 463.
- Дофинъ, Людовикъ (Lous Dauphin), сынъ Людовика XV, р. 1729, ум. 1765, отецъ Людовика XVI. 592.
- Друэ (Drouet), агентъ тайной дипломатіи Людовика XV, въ Парижѣ. 43, 56.
- Дугласъ (Douglas), англійскій вице-адмиралъ, вступившій на русскую службу. 399, 412.
- Дугласъ, (Doulgas le Chavalier Williams) шотландецъ, приверженецъ Стуратовъ, французскій посланникъ въ Петербургъ при Елисаветѣ. VIII, XXVI.
- Дюбенъ, графъ (Duben, Comte Charles Guillaume), шведскій оберъ-камергеръ, чрезвычайный посланникъ для поздравленія Петра III съ восшествіемъ на престолъ; посланникъ въ Берлинѣ, потомъ въ Петербургъ (1764—1766). 230, 443, 501, 512.
- Дюмонъ (Dumont), французскій резидентъ въ Данцигѣ. 419, 449, 457, 494.
- Дюпра (Duprat или правильнѣе Abbé de Prat), частный секретарь французскаго посланника барона Бретеля, для занятій по тайной дипломатіи. 44, 62, 81, 130, 186.
- Дюрье (Durier), полковникъ шведской службы, присланный съ порученіемъ въ Петербургъ. 117, 134.
- Елагинъ (Yélaguin), Иванъ Перфильевичъ, р. 1725, ум. 1793; довѣренный секретарь Екатерины II. 220, 225, 235, 236, 253, 254, 255, 286, 297, 454, 525, 623, 624.
- Елисавета Петровна (Elisabeth, Impératrice), дочь Петра I, Императрица. 4, 17, 52, 54, 63, 79, 81, 83, 87, 96, 109, 129, 136, 138, 139, 147, 149, 150, 154, 163, 203, 234, 317, 390, 392, 563, 610, 614, 515, 659.
- Ефремовъ (Ephremoff), Степанъ Даниловичъ, войсковою наказной атаманъ войска Донскаго. 18.
- Жарло (Joseph Jarlot), французскій винодѣль. 521.
- Жездра (Gesdras), французскій инженеръ, проживавшій въ Шлиссельбургѣ. 50.
- Жеро (Gérault), французскій повѣренный въ дѣлахъ въ Стокгольмѣ. 128, 129, 155.
- Жилли (Gilly), французскій торговецъ. 571.
- Жирардо (François Girardeau), французскій подданный въ Петербургъ. 450.
- Иванъ VI Антоновичъ (Iwan VI, Empereur), р. 1740, ум. 1764, Императоръ, заключенный въ Шлиссельбургъ. 8, 26, 27, 48, 50, 61, 66, 85, 86, 101, 110, 127, 144, 176, 197, 200, 217, 385, 386, 387, 388, 390, 394, 396, 397, 403, 404, 405, 411, 412, 414, 435, 437, 467, 468, 490.
- Извольскій, (Izwolsky), Александръ Петровичъ, Россійскій посолъ въ Парижѣ. XIX, XXXVII.
- Измайловъ (Izmayloff), Михайлъ Львовичъ, генераль-майоръ, шефъ 2-го гренадерскаго полка; ум. 1799 г. 3, 6.
- Императрица-Королева (L'Impératrice-Reine). См. Марія Терезія.

- Праклій II** (Heraclius), Царь Кахетинскій и Карталинскій (1760—1798). 254, 261, 298, 676, 677.
- Жальяръ**, (Antoine Bernard Caillard) французскій секретарь и повѣренный въ дѣлахъ въ Петербургѣ 1783—1784, ум. въ 1807 г. XX, XXI, XXXVII, XXXIX.
- Карль III** (Charles III de Bourbon), король Испанскій, р. 1716, ум. 1788. 373.
- Карль - Христіанъ** (Charles-Chrétien), р. 1733, ум. 1796, сынъ Августа III, Принцъ Саксонскій, управляя Герцогствомъ Курляндскимъ съ 1759 по 1763. 30, 51, 68, 90, 105, 144, 173, 178, 179, 185, 253, 316, 322, 431, 443, 448, 467, 483, 495.
- Карль - Эмануилъ III** (Charles Emmanuel, Roi de Sardaigne), Король Сардиніи, р. 1701, ум. 1773. 373.
- Кастера** (Castéra) французскій дипломатъ и историкъ, XIII, XVI, XXXI.
- Кауницъ - Ритбергъ** (Kaunitz, Prince), графъ, впоследствии князь, Венцель-Ааронъ-Доминикъ, Имперскій великій канцлеръ, р. 1711, ум. 1794. VI, XXXV. 53, 112, 322, 340, 346.
- Кашталинскій** (Kaschtalinsky) Матвѣй Федоровичъ, церемонійстеръ, потомъ д. т. с., сенаторъ, р. 1725, ум. 1811. 491.
- Кайлюсъ**, графъ (Philippe de Tubières, Comte de Caylus), р. 1695, ум. 1765, французскій археологъ, членъ Академіи Художествъ. 485, 583.
- Кейзерлингъ** (Keyserling), Генрихъ-Христіанъ, р. 1727, ум. 19 сент. 1764; русскій посланникъ въ Варшавѣ. 47, 63, 69, 92, 105, 119, 132, 158, 159, 165, 196, 225, 233, 253, 260, 270, 280, 284, 289, 326, 329, 338, 393, 431, 611, 614, 615, 646, 648.
- Кейтъ** (Keith, Robert), англійскій посланникъ при Петербургскомъ Дворѣ. 12, 35, 36, 41, 59, 66, 171.
- Кертсъ** (Kerts), придворный банкиръ въ Ригѣ. 535, 564.
- Клеронъ** (m-lle Clairon), французская пвѣстная актриса. 500.
- Клингштедтъ** (Klingstädt), Тимофей, р. 1710, ум. 1786; членъ Комисіи для учрежденія коммерціи Россійскаго Государства. 303, 371.
- Книгенъ** (Knigen, Baron), баронъ, Курляндскій посланецъ. 463, 477, 489.
- Кольберъ** (Jean Baptist Colbert) р. 1619, ум. 1683. Знаменитый французскій финансистъ. 577.
- Комтуа** (Comtois), вербоваль французскихъ рабочихъ для Россіи. 437.
- Конфланъ**, маркизъ (Louis-Gabriel Marquis de Conflans d'Armanières, Maréchal de Camp), ум. 1774; французскій генераль, былъ посланъ въ Варшаву въ 1766 г. поздравить Станислава Понятовскаго съ восшествіемъ на престоль. 462, 467, 475, 518.
- Корфъ** (Korf, Baron), баронъ Іоганнъ-Альбрехтъ, р. 1697, ум. 1766; русскій посланникъ въ Копенгагенѣ. 327.
- Корфъ** (Korff Baron) Баронъ Николай Андреевичъ, генераль - полиціймейстеръ, р. 1710, ум. 1766. 667.
- Круасси** (Croissy), конюшій графа Кирилла Григорьевича Разумовскаго. 42.
- Кругъ** (Kroug), чиновникъ коллегіи иностранныхъ дѣлъ. 590.
- Крузе** (Crouse), Карль Федоровичъ, лейбъ-медикъ. 638.
- Ксаверій**, Герцогъ Саксонскій (Prince Xavier, Comte de Lusace), р. 1730, ум. 1806, второй сынъ Короля Августа III, французскій кандидатъ на Польскій престоль. 318, 322, 325, 340.
- Ласунскій** (Lassounsky), Михаилъ Ефимовичъ, капитанъ л.-гв. Измайловскаго полка. 208.
- Левальдъ** (Löewald), прусскій генераль въ Кеннигсбергѣ. 464.

- Левашовъ** (Lewaschoff), Павелъ Артемьевичъ, повѣренный въ дѣлахъ въ Регенсбургѣ, потомъ въ Константинополѣ (1765—1768). 247.
- Левенгельмъ** (Lœwenhielm), шведскій политическій дѣятель. 473.
- Левинъ** (Levy), французскій подданный, умершій въ Москвѣ. 481.
- Ле Руа** (Le Roi), французъ, вербовальщикъ иностранцевъ для русскихъ колоній. 479.
- Лестокъ** (Lestocq, Comte), графъ Юганъ Германъ, р. 1692, ум. 1767; д. т. сов., лейбъ-медикъ Императрицы Елисаветы. 30, 49, 392.
- Лещинскій** (Leszczinski), Станиславъ, р. 1677, ум. 1766; Король Польскій (1704—1712). 458.
- Лириа**, Герцогъ Лирійскій (Duc de Liria), испанскій посолъ въ Петербургѣ (1727—1730), ум. 1733. 277.
- Лобковичъ**, князь (Joseph, Prince de Lobkowitz), австрійскій посолъ въ Петербургѣ съ 1763—1777. 259, 311, 320, 321, 322, 325, 326, 338, 339, 340, 344, 346, 347, 352, 356, 357, 362, 370, 374, 381, 420, 422, 425, 466, 479, 489, 496, 501, 520, 562, 570, 583, 584, 590, 593, 600, 626, 684.
- Лубенскій** (Lubienski, Comte Ladislaw), графъ Владиславъ - Александръ, архиепископъ Гнезненскій, примасъ Королевства Польскаго, кардиналъ, р. 1703, ум. 1767. 280, 418, 427.
- Лубенскій** (Lubienski), графъ, племянникъ примаса Королевства, польскій посланникъ въ Петербургѣ. 327.
- Луиза - Ульрика** (Louise - Ulrique), королева Шведская, рожд. принцесса Прусская, р. 1720, ум. 1782. 117.
- Любомирскій** (Lubomirski, François-Ferdinand), князь Францискъ-Фердинандъ, польскій стражникъ, зять князя Чарторыжскаго; одинъ изъ кандидатовъ на Польскій престолъ, ум. 1774. 340, 341.
- Мазепа** (Masepa), Иванъ Степановичъ. ум. 1710, гетманъ малороссійскій. 386.
- Макартней** (Sir Georges Macartney), англійскій посланникъ въ Петербургѣ. 429, 455, 456, 477, 481, 500, 519, 528, 539, 546, 561, 578, 581, 589, 590.
- Малаховскій** (Malahovski, Comte), графъ Ячекъ, ум. 1821. Польскій коронный референдарій, подканцлеръ и канцлеръ Гродненскаго сейма. 453, 454, 458, 470.
- Мальцанъ**, баронъ (Malzan), прусскій дипломатъ. 589.
- Марія - Антонія** (Marie-Antoinette), супруга курфюрста Фридриха-Христiana Саксонскаго, дочь Короля Баварскаго и Императора Карла VII. 310.
- Марія - Терезія** (Marie-Therèse, Impératrice Reine), Императрица Германско-Римская, р. 1717, ум. 1780, супруга Франца I Стефана, герцога Лотарингскаго. 55, 181, 227, 357, 365, 593, 594, 601, 642.
- Мартенсъ** (Martens), Федоръ Федоровичъ, русскій профессоръ международного права; авторъ «Собранія трактатовъ и конвенцій, заключ. Россіею съ иностранными державами» (15 т.), р. 1846, ум. 1909. 364.
- Мартыновъ** (Martynoff), Матвѣй, полковникъ артиллеріи. 19.
- Массонъ** (Masson, Frédéric), Фредерикъ, французскій историкъ. V, XXIII.
- Матюшкина** (Matuschkin, Comtesse), графиня Анна Алексѣевна, рожд. княжна Гагарина. 106, 144.
- Матюшкинъ** (Matuschkin, Comte), графъ Дмитрій Михайловичъ, р. 1725, ум. 1800; камеръ-юнкеръ. 14, 106, 144, 207.
- Машо** (Machault d'Arnouville) французскій генераль-контролеръ. 577.
- Мельгуновъ** (Melgouinoff), Алексѣй Петровичъ, р. 1722, ум. 1788; генераль-лейтенантъ, шефъ Ингерманландскаго полка; фаворитъ Петра III. 8, 462.

- Мейнерсхагенъ** (Meynershagen), посланникъ Голландскихъ Генеральныхъ Штатовъ въ Петербургъ. 417.
- Мерси - Аржанто**, графъ (Florimond Claude Comte Mercy d'Argenteau), р. 1722, ум. 1794; римско-императорскій посоль въ Петербургъ. XII, XXX, 11, 15, 16, 17, 28, 30, 31, 39, 40, 44, 46, 49, 52, 53, 54, 55, 59, 63, 64, 66, 67, 69, 70, 71, 78, 80, 84, 89, 90, 94, 101, 105, 106, 112, 118, 125, 131, 132, 138, 141, 163, 174, 182, 206, 207, 213, 224, 225, 227, 232, 241, 246, 248, 253, 258, 259, 260, 263, 264, 267, 268, 281, 285, 286, 301, 306, 307, 311, 317, 321, 328, 341, 376, 383, 395, 466, 607, 616, 624, 627, 641, 652, 655, 658, 665, 675, 686.
- Минихъ** (Munich), графъ Бурхардъ-Христофоръ, р. 1683, ум. 1767; генераль-фельдмаршалъ. 6, 30, 49.
- Минихъ** (Munich), графъ Эрнстъ (Сергій Христофоровичъ), р. 1707, ум. 1788; д. т. с., Главноуправляющій таможняи. 268, 271, 303.
- Мировичъ** (Mirovitch), Василій Яковлевичъ, р. 1739, казненъ въ 1764; поручикъ Смоленскаго пѣхотнаго полка; адъютантъ Петра Ивановича Панина. VI, XIII, XXIV, XXXI. 386, 387, 388, 391, 394, 396, 402, 405, 412, 414, 416.
- Мистраль** (Mistral), французскій комиссаръ. 532, 541.
- Мишель** (Michel de Rouen), сынъ француза, вывезеннаго въ Россію Петромъ I; торговецъ дамскими нарядами и негласный политическій агентъ, способствовавшій возстановленію сношеній между Россією и Франціею при Елисаветѣ. 44, 130, 273, 378, 499, 571, 572, 577, 580.
- Мишель** (Michel), камердинеръ и парикмахеръ Императрицы. 109, 145.
- Мокроновскій** (Mokronovskii), польскій генераль, главный начальникъ почтъ въ королевствѣ Польскомъ. 264.
- Мосальскій** (Mossalski, Prince), князь Михаилъ, кастелянъ Виленскій и великій гетманъ Литовскій (1762), р. 1726, ум. 26 янв. 1768: 279, 284, 427, 432, 445, 451, 459.
- Мофу** (Maufoux), мэръ города Бонъ. 521.
- Муравьева** (Mouraviev M-me), Анна Андреевна, рожд. Волкова; во 2-мъ бракѣ за кн. А. В. Урусовымъ. 468.
- Муравьевъ** (Mouraviev), Николай Ерофеевичъ, ум. 1770; сенаторъ, генер.-поручикъ, Лифляндскій генер.-губернаторъ. 468.
- Муратовичъ** (Muratowits) польскій аббатъ, агентъ Чарторижскихъ. 665.
- Мустафа - Паша** (Mustapha-Pacha), турецкій верховный визирь. 307.
- Нарцисъ** (Narzis), арабъ Петра III. 22.
- Нарышкина** (Naryschkin M-me), Анна Никитична, рожденная Румянцова, р. 1730, ум. 1820; жена оберъ-гофмаршала Александра Александр. Нарышкина. 20.
- Нарышкинъ** (Naryschkin), Василій Васильевичъ, р. 1712, ум. 1779. Ген.-поручикъ, впоследствии Новгородскій губернаторъ. 243, 245, 252, 627.
- Неплюевъ** (Neploeuv), Иванъ Ивановичъ, сенаторъ, р. 1693, ум. 1773. 313, 394, 667.
- Нессельроде**, Графъ Карлъ Васильевичъ, (Nesselrode, Comte), государственный канцлеръ, р. 1780 г. ум. 1862. XX, XXXVIII.
- Ниверне**, герцогъ (Duc de Nivernais), французскій посоль въ Лондонѣ, впоследствии министръ, р. 1716, ум. въ 1798. 153.
- Николай Павловичъ** (Nicolas I, Empereur) Императоръ. XX, XXXVII.
- Новгородскій архіепископъ**, см. Сѣченость.
- Ньюкестль**, герцогъ (Newcastle, duc de), англійскій государственный дѣятель. 522, 525.

- Обрѣсковъ** (Obreskoff), Алексѣй Михайловичъ, резидентъ въ Константинополь р. 1720, ум. 1787. 247, 493.
- Огинскій**, князь Михаилъ (Michel-Casimir, Prince Oginski), р. 1731, ум. 1803, великій Литовскій маршалъ, одинъ изъ претендентовъ на Польскій престолъ. 260, 283, 284, 300, 311, 318, 432.
- Одаръ** (Odart, Jean Dominique Jaserph) пиемонтскій уроженецъ, служилъ недолго въ коммерцъ-коллегій; управлялъ имѣніемъ Великой Княгини; дѣятельный участникъ переворота; надворн. совѣтникъ. Въ 1764 г. покинулъ Россію, поселился въ Ниццѣ, гдѣ былъ убитъ молніею въ 1773 г. 2, 6, 12, 22, 23, 24, 27, 28, 37, 39, 52, 70, 220, 225, 238, 246, 255, 257, 262, 286, 303, 305, 372, 424, 623, 650, 682.
- Ожье** (Ojjer), президентъ въ Даніи. 327.
- Олсуфьевъ** (Olsoufiew), Адамъ Васильевичъ, кабинетъ-секретарь; сенаторъ; р. 1721, ум. 1784. 267, 270, 320, 334, 477.
- Олсуфьевъ** (Olsoufiew), Федоръ Яковлевичъ, полковникъ Воронежскаго пѣхотнаго полка. 4.
- Опиталь Л'** (Paul Galuccio, marquis de L'Hôpital), маркизъ, р. 1696, ум. 1776, французскій посолъ въ Петербургѣ (1757—1761). 342, 377, 379.
- Орасинскій** (Orassinski), польскій дворянинъ. 367.
- Орловъ** (Orlow, Comte Alexis), Алексѣй Григорьевичъ, впоследствии графъ Орловъ-Чесменскій, р. 1735, ум. 1807. Премьеръ-майоръ Преображенскаго полка, генер-майоръ. 49, 533, 535, 542, 570.
- Орловъ** (Orloff, Comte Grégoire), Григорій Григорьевичъ, р. 1734, ум. 1783. Графъ, впоследствии свѣтлѣйшій князь Римской Имперіи, дѣйствительный камергеръ; ген.-фельдцейхмейстеръ; шефъ Кавалергардскаго полка; фаворитъ Екатерины съ 1762—1772. VI, XXIV, 3, 7, 19, 81, 86, 103, 124, 144, 151, 154, 161, 162, 163, 183, 192, 193, 194, 196, 197, 200, 202, 206, 214, 218, 220, 224, 228, 255, 259, 267, 285, 295, 296, 303, 304, 311, 312, 313, 321, 337, 341, 343, 346, 361, 370, 383, 386, 390, 394, 397, 404, 412, 421, 430, 451, 459, 466, 468, 471, 472, 498, 514, 518, 537, 538, 552, 582, 587, 607, 624, 659, 660.
- Орловъ** (Orlow, d'ime Nicolas) Князь Николай Алексѣевичъ, посолъ въ Парижѣ и Берлинѣ, ум. 1885. V, XXIII.
- Орловъ**, графъ Федоръ Григорьевичъ (Orloff, Comte Théodore), р. 1741, ум. 1796. Въ 1763 г. ему приказано было находиться при текущихъ дѣлахъ въ Сенатѣ и имѣть мѣсто за генераль-прокурорскимъ столомъ; впоследствии генераль-аншефъ и оберъ-прокуроръ Сената. 228, 405, 412, 534.
- Оскіерка** (Oskierka), чешникъ Вел. Княжества Литовскаго, уполномоченный при Русскомъ Дворѣ. 380, 382.
- Остенъ**, баронъ (Osten, Baron), датскій посланникъ въ Варшавѣ и потомъ въ Петербургѣ. 145, 165, 212, 213, 219, 245, 250, 251, 282, 283, 284, 285, 298, 311, 327, 362, 368, 369, 444, 446, 451, 464, 472, 478, 501, 509, 546, 579, 589. 612, 613, 621, 664, 667, 668.
- Остервальдъ** (Osterwald), Тимофей Ивановичъ, преподаватель и воспитатель Павла I; впоследствии тайн. сов. и сенаторъ; р. 1729, ум. 1794 г. 553, 554.
- Остерманъ** (Ostermann), графъ Иванъ Андреевичъ, р. 1725, ум. 1811; русскій посланникъ въ Стокгольмѣ. 435, 436, 457, 465.
- Отеривъ** (Auterive), французъ, вербоваль рабочиыхъ для Россіи. 437.
- Павелъ Петровичъ** (Paul, Grand Duc), великій князь, р. 1754, ум. 1801. 9, 11, 22, 35, 82, 85, 101, 102, 116, 123, 127, 139, 151, 166, 193, 194,

- 197, 199, 200, 206, 208, 226, 227, 233, 295, 308, 314, 338, 345, 371, 391, 446, 468, 544, 553, 603.
- Панинъ** (Panin, Nikita), Никита Ивановичъ, р. 1718, ум. 1783; воспитатель великаго князя Павла Петровича, первоприсутствующій въ коллегіи иностранныхъ дѣлъ; впоследствии графъ. XI, XXIX, 3, 9, 13, 27, 30, 33, 34, 47, 63, 64, 66, 69, 72, 86, 87, 88, 92, 102, 103, 104, 108, 114, 115, 116, 119, 120, 123, 134, 135, 136, 144, 146, 151, 153, 154, 156, 157, 158, 162, 163, 166, 169, 184, 194, 199, 204, 205, 208, 213, 214, 215, 218, 257, 268, 270, 273, 274, 275, 276, 281, 292, 295, 296, 302, 304, 305, 313, 317, 318, 323, 324, 325, 331, 337, 338, 345, 349, 360, 361, 365, 366, 368, 369, 383, 394, 397, 402, 410, 413, 416, 419, 423, 426, 430, 438, 441, 450, 451, 459, 466, 472, 473, 475, 477, 481, 492, 509, 535, 540, 557, 560, 562, 582, 599, 601, 612, 617, 618, 625, 646, 662, 663.
- Панинъ** (Panin, Pierre), Петръ Ивановичъ, р. 1721, ум. 1789; генераль-поручикъ, сенаторъ, впоследствии графъ. 448, 503, 549, 552.
- Пассекъ** (Passek), Петръ Богдановичъ, р. 1736, ум. 1804; капитанъ-поручикъ л.-гв. Преображенскаго полка, камергеръ. 3, 7, 26, 228, 257.
- Пелимъ** (Pelim) (?), генераль, командующій въ Черкасѣ. 542.
- Пенклеръ**, баронъ (Baron Pencler), австрійскій посланникъ въ Константинополь. 89.
- Петръ I** (Pierre I), Императоръ Всероссийскій. 25, 26, 48, 121, 150, 253.
- Петръ III** Ѳеодоровичъ (Pierre III), Императоръ. 1, 2, 5, 6, 17, 20, 21, 22, 24, 25, 38, 39, 40, 41, 50, 57, 59, 64, 66, 78, 81, 86, 96, 97, 98, 99, 102, 103, 106, 124, 131, 147, 176, 183, 191, 218, 272, 295, 303, 330, 346, 421, 625, 659.
- Пикте** (Pictet), женевскій адвокатъ, на службѣ у Графа Гр. Орлова вербовалъ иностранцевъ для русскихъ колоній. 461, 479, 481.
- Питтъ** (Pitt, William, Lord Chatam), р. 1708, ум. 1778. 321, 522, 525.
- Подевицъ** (Podewitz), прусскій дипломатъ. 482.
- Половцовъ**, Александръ Александровичъ (Polovzow), ст.-секретарь. Председатель Русскаго Историческаго Общества, р. 1832, ум. 1909. V, XIII.
- Польми**, маркизь (Marc Antoine René d'Argenson, marquis de Paulmy), французскій посоль въ Варшавѣ, р. 1722. 22, 46, 64, 106, 129, 132, 155, 159, 173, 280, 293, 375, 376, 382, 417, 456, 669, 680, 684.
- Понятовскій** (Poniatovski, Prince André), князь Андрей, р. 1734, ум. 1773; братъ короля, посланникъ въ Вѣнѣ. 453.
- Понятовскій** (Poniatowski, Stanislaw-Auguste), графъ Станиславъ - Августъ, р. 1732, ум. 1798; стольникъ Литовскій. впоследствии Король Польскій Станиславъ-Августъ; IV. IX, XXVII, XXXVII, 12, 58, 68, 69, 70, 81, 86, 92, 111, 119, 124, 127, 137, 144, 160, 163, 164, 182, 183, 212, 222, 260, 283, 306, 318, 327, 329, 333, 337, 359, 360, 361, 367, 370, 376, 390, 393, 394, 411, 414, 418, 422, 424, 426, 432, 438, 440, 447, 462, 469, 482, 562, 570, 579, 589, 591, 659, 664, 627, 669, 673, 679, 684.
- Поссе** (Posse, Baron), баронъ, шведскій посланникъ въ Петербургѣ. 134.
- Поше** (Pochet), французскій коммерсантъ въ Петербургѣ. 226.
- Прассе** (Prasse), саксонскій резидентъ въ Петербургѣ. 90, 193, 251, 256, 273.
- Претендентъ** (le Prétendant), Карль-Эдуардъ (Стюартъ), р. 1720, ум. 1788 во Флоренціи, сынъ номинальнаго Англійскаго Короля Якова III. 144.

- Прусскій Король (Roi de Prusse, v. Frédéric II). См. Фридрих II.
- Прюссъ (Pruss), confidentъ графа Брюля, польско-саксонскаго министра. 60.
- Псарскій (Psarski), полковникъ, польскій посланникъ въ Петербургѣ. 543, 570, 586, 589, 590, 596.
- Радзивиллъ (Radzivil, Prince Charles), князь Карлъ-Станиславъ (Panie Kochanku), ум. 1800; виленскій воевода, маршалъ Генеральной Конфедераціи. 381, 422, 432.
- Радзивиллы (Radzivil, les), князья, политическіе соперники Чарторижскихъ. 336, 348, 350, 351, 353.
- Разумовскій (Razoumovsky), графъ Кирилль Григорьевичъ, р. 1728, ум. 1803; послѣдній малороссійскій гетманъ, подполковникъ л.-гв. Измайловскаго полка, генер.-адъютантъ, генераль-фельдмаршалъ. 2, 183, 184, 194, 198, 199, 201, 238, 327, 339, 434, 441, 571, 577.
- Рамбо (Alfred Rambaud), французскій историкъ, политическій писатель и Министръ Народнаго Просвѣщенія. XVII, XXV, 39, 44, 56, 195, 255, 287, 417, 504.
- Рапенъ (Rapin), вербовщикъ иностранцевъ для русскихъ колоній. 397.
- Рексинъ (Rexin), прусскій посланникъ при Портѣ Оттоманской. 89, 600.
- Ремберъ (Raimbert), французскій негодіантъ въ Петербургѣ, потомъ вице-консуль. 235, 378, 401, 410, 467, 483, 525, 557, 558, 559, 560, 571, 577.
- Ренекепъ (Renequin Sualen), некаль наследство въ Петербургѣ. 273.
- Ренненкампфъ, Иванъ (Rennenkampf), генераль-поручикъ. 381.
- Рену (Renoux Joseph), вербоваль французскихъ рабочихъ для Россіи. 577, 578, 580.
- Репнинъ, князь Николай Васильевичъ (Repnin, Prince), р. 1734, ум. 1801. Генераль-аншефъ, посоль въ Мадридѣ и въ Варшавѣ. 143, 253, 261, 266, 433, 455, 493, 596, 613.
- Рехтернъ, графъ (Rechtern), голландскій посланникъ въ Петербургѣ. 534, 546.
- Ржевускій (Rzewuski) (?), аббатъ монастыря Олива. 463.
- Ржевускій (Rzewuski, Comte) графъ Станиславъ-Фердинандъ, ум. 1786; посланникъ Польской республики въ Петербургѣ. 421, 422, 430, 453, 458, 472, 480, 485, 487, 489, 493, 586.
- Рибасъ (Joseph Boujon dit Ribas) Осипъ Михайл. ум. 1800. Директоръ кадетек. корпуса, потомъ адмираль. 500.
- Ролень (Rolin), французскій торговецъ. 571.
- Рославлевъ (Roslavleff), Николай Ивановичъ, премьеръ-маіоръ л.-гв. Измайловскаго полка. 208.
- Россиноль (Jean Baptiste François Rossignol), французскій консуль въ Стокгольмѣ, а потомъ въ Петербургѣ, р. 1724, ум. 1795. VII, XVII. 229, 504, 505, 506, 507, 540.
- Ростовскій митрополитъ (Metropolitain de Rostow v. Arsène Matzévitch). См. Арсеній Мацѣвичъ.
- Руде (Roudet), французскій дезертиръ. 437.
- Румянцовъ (Roumiantzoff), графъ Петръ Александровичъ, р. 1735, ум. 1796; генераль-аншефъ, генераль-фельдмаршалъ, 11, 15, 371, 374, 375, 434, 441, 446, 535, 537.
- Рюдбекъ (Rudbeck), маршалъ сейма въ Швеціи. 461.
- Сакенъ, графъ Карлъ (Comte Charles de Sacken), посланникъ Саксонскаго курфюрста въ Петербургѣ, впоследствіи кабинетъ-министръ. 302, 307, 308, 318, 322, 342, 343, 354, 366, 395, 431, 448, 451, 467, 470, 482, 501, 509, 527, 547, 590.
- Салтыковъ (Saltykow), Николай Ивановичъ, р. 1736, ум. 1816, впоследствіи князь, генераль-маіоръ. 201, 207, 228, 266, 271.

- Салтыковъ (Saltykow), графъ Петръ Семеновичъ, р. 1700, ум. 1772; генеральфельдмаршалъ, правитель Пруссіи; московскій генер.-губернаторъ и сенаторъ. 30, 198, 203, 533, 538.
- Салтыковъ (Saltykow), Сергѣй Васильевичъ, р. 1726, ум. 17... генераль-поручикъ, посланникъ въ Гамбургъ и въ Парижъ. 71, 72, 77, 81, 109, 123, 143, 152, 163, 167, 175, 176, 202, 205, 211, 216, 230, 248, 249, 278, 309, 310, 325, 353, 368, 609, 610, 614, 618, 622, 625.
- Сальдернъ (Saldern), Каспаръ, р. 1711, ум. 1788, л. т. с., голштинскій агентъ въ Петербургъ, потомъ русскій посланникъ въ Варшавъ, лишень русскихъ чиновъ въ 1774 г. 368, 477, 499, 512, 529, 662, 566, 590, 578, 581, 584, 590, 591, 599, 601, 603.
- Санъ-Клеръ (St-Clair), приверженецъ королевы Шведской. 465.
- Санъ-Лё (St-Leu), посланецъ князя Мосальскаго въ Петербургъ. 451.
- Санъ-Совёръ (St-Sauveur), французскій консулъ и временный повѣренный въ дѣлахъ въ Петербургъ 1747—1748; съ его отъѣздомъ дипломатическія сношенія съ Франціею были прерваны до 1756 г., вторично вернулся въ Петербургъ въ 1759 г., въ званіи консула. 72, 79, 80, 262.
- Санъ-Флорентинъ, графъ (Louis Phélyreaux, Comte, puis Duc, de Saint Florentin), р. 1705, ум. 1777; французскій министръ двора и парижскій губернаторъ. 236.
- Сартинъ (Gabriel de Sartine), р. 1729, ум. 1801; главный директоръ полиціи, впоследствии морской министръ. 358, 577.
- Сауль, (Saul premier Commis de affaires étrangères de Saxe), саксонскій посланецъ въ Мадридъ. 195.
- Севартъ (Sewart), посланникъ Голландскихъ Генеральныхъ Штатовъ въ Петербургъ. (Ошибочно названъ Swart). 417.
- Сенклеръ (Senkler). Ошибочно вмѣсто Пенклеръ. См. Пенклеръ. 89.
- Симолинъ (Simolin), Карлъ Матвѣевичъ, р. 1719, ум. 1777; русскій резидентъ въ Митавѣ. 28.
- Сokolова (Sokolow M-Ile), Анастасія Ивановна, р. 1741, ум. 1822; незаконная дочь И. И. Бецкаго, замужемъ за адмираломъ Рибасъ. 500, 502.
- Сольмсъ, фонъ Зонневальде, графъ, Викторъ-Фридрихъ (Solms, Comte), род. 1730, ум. 1783; прусскій посланникъ въ Петербургъ съ 1762—1779. 213, 251, 383, 496, 501, 517, 539, 561, 569, 583, 600.
- Софія-Магдалина (Sophie-Madeleine) р. 1746, ум. 1863, принцесса Датская, супруга Густава III, короля Шведскаго. 546, 582, 597.
- Станкевичъ (Stankevitz), польскій полковникъ. 485.
- Стахievъ (Stahieff), Александръ Стахievичъ, р. 1724, ум. 1794, резидентъ въ Швеціи, потомъ посланникъ въ Константинополь. 430, 449, 457, 471.
- Степанъ Данилецъ (?) (Stepan Daniletz, v. Ephremoff). См. Ефремовъ, 18.
- Столникъ (Stolnik v. Poniatowski). См. Понятовскій.
- Строгонова (Strogonoff, Comtesse), графиня Анна Михайловна, рожденная графиня Воронцова, р. 1743, ум. 1769. 20, 221.
- Строгоновъ (Strogonoff, Comte), графъ Александръ Сергѣевичъ, р. 1734, ум. 1811; оберъ-камергеръ; зять графа М. Р. Воронцова. 8, 143, 623.
- Сулковскіи (Sulkowsky, Prince), князь Антонъ-Августъ-Казиміръ, Гизненскій воевода, ум. 1786. 392.
- Сѣченовъ (Setchenoff), Дмитрій, архіепскопъ и митрополитъ Новгородскій, р. 1709, ум. 1767. 5, 91, 462.
- Талызинъ (Talyzin), Иванъ Лукьяновичъ, адмиралъ; р. 1700, ум. 1777. 5.

- Тепловъ** (Terlow), Григорій Николаевичъ, р. 1711, ум. 1779; тайный совѣтникъ, сенаторъ, членъ тайной слѣдственной комиссіи. 2, 9, 11, 27, 42, 239, 246, 303, 425, 544, 570, 571, 573, 575, 576, 621, 646.
- Тервю** (Tervu) (?) Неизвестное лицо; вѣроятно врачъ. 637.
- Терсье** (Jean Pierre Tercier, premier Commis des Affaires Etrangères), р. 1704, ум. 1767; довѣренное лицо Людовика XV въ его тайной дипломатіи. 43, 55, 128, 129, 130, 155, 185, 508, 565.
- Теимурозъ** (Theimouroz) владѣтель Кахетіи, отецъ Ираклія. 677.
- Трубецкой** (Troubetzkoy), князь Никита Юрьевичъ, фельдмаршалъ, генераль-прокуроръ, сенаторъ; р. 1700, ум. 1768. 198, 203, 477, 614.
- Тургеневъ**, Александръ Ивановичъ (Tourguénew, Alexandre), археографъ и историч. писатель, р. 1784, ум. 1845. XX, XXI, XXXVII, XXXIV.
- Уилльямсъ** (Sir Charles Hanbury Williams), р. 1709, ум. 2 ноября 1759 г. Великобританскій посолъ въ Петербургѣ съ 1755—1757. 183.
- Унгернъ** (Ungern, nommé Hunquer), артиллерійскій офицеръ въ Царцинѣ. 542.
- Фердинандъ** (Ferdinand, Charles Guillaume), герцогъ Брауншвейгскій, р. 1735, ум. 1806; 670.
- Ферморъ** (Fermor), Виліамъ Вилімовичъ, р. 1702, ум. 1771; генераль-аншефъ, сенаторъ, сынъ англійскаго вѣходца. 331.
- Феррье** (Ferrier), поставщики французскихъ рабочихъ для Россіи. 547.
- Фитингофъ** (Vietingoff), баронъ, курляндскій дворянинъ, на службѣ у короля Людовика XV-го. 186.
- Флассанъ** (Flassan), авторъ исторіи французской дипломатіи въ 8 томахъ (Histoire générale et raisonnée de la diplomatie française, 8 vol.). 56, 95, 150.
- Флеммингъ** (Flemming), графъ Карлъ-Георгъ-Францъ, саксонскій кабинетъ-министръ. ум. 1771. 210, 547.
- Францъ** (Français, Empereur), герцогъ Лотарингскій, Императоръ 1742—1762, супругъ Маріи Терезіи. 539.
- Фридрихъ II** (Frédéric II), Прусскій Король. 13, 19, 20, 51, 54, 64, 66, 115, 118, 126, 133, 142, 173, 178, 181, 189, 207, 210, 212, 213, 218, 229, 251, 257, 266, 282, 288, 289, 290, 302, 307, 313, 320, 331, 335, 337, 350, 355, 359, 367, 370, 383, 483, 423, 474, 477, 642, 643.
- Фридрихъ V** (Frédéric V), Король Датскій и Норвежскій, р. 1723, ум. 1766. 478.
- Фридрихъ - Августъ** (Frédéric Auguste. G-d duc d'Oldenbourg), епископъ Любекскій, управлялъ герцогствомъ Голштинскимъ, великій герцогъ Ольденбургскій; р. 1711, ум. 1785. 29, 237.
- Фридрихъ - Августъ** (Frédéric-August), князь Ангальтъ-Цербетскій, р. 1734, ум. 1793, братъ Екатерины II. 91.
- Фридрихъ-Христіанъ III** (Frédéric Chrétien I II), курфюрстъ Саксонскій, р. 1722, ум. 6 декабря 1763; сынъ Августа III, курфюрста Саксонскаго, Короля Польскаго. 310.
- Фрэнъ**, маркизь (Marquis de Fraigne), французскій эмиссаръ въ Цербетѣ; пробылъ нѣсколько лѣтъ въ заключеніи въ Пруссіи. 91, 106, 164.
- Хвостовъ** (Chvostoff), Семень Ивановичъ, капитанъ-поручикъ гвардіи. 439.
- Хеннэнъ** (Pierre Michel Hennin), р. 1728, французскій повѣренный въ дѣлахъ въ Варшавѣ. 128, 129, 155, 283, 284, 369, 382, 440, 456.
- Херрейра**, виконтъ (Viconte de la Herreira), испанскій посланникъ въ Петербургъ съ 1763—1771 г. 211, 231, 304, 306, 458, 470, 489, 496, 502, 514, 517, 518, 520, 525, 527, 590, 612, 613, 617, 621, 625.

- Хитрово** (Hitroff), Федоръ Александровичъ, ум. 13 июня 1774; секундъ-ротмистръ л.-гв. Коннаго полка, камеръ-юнкеръ; за участіе въ переворотъ получилъ 800 душъ; въ июнѣ 1763 г. сосланъ былъ въ деревню безъ права выѣзда. 208.
- Хлюстинъ** (ошибочно). Chlustin. См. Клингштедтъ. 303.
- Хованскій** (Hovansky, Prince), князь Юрій Васильевичъ, полковникъ Малороссійскаго полка, ротмистръ л.-гв. Коннаго полка. 14.
- Цукмантель** (Zuckmantel), баронъ, французскій посланникъ въ Дрезденъ. 419, 491.
- Чарторижскіе**, князья (Czartoryski, Princes). 111, 124, 137, 145, 154, 172, 182, 185, 193, 196, 218, 219, 229, 231, 241, 245, 252, 270, 284, 289, 329, 336, 395, 432, 493, 587, 613, 624, 648.
- Чарторижскій** (Czartoryski, Prince Auguste Alexandre), князь Августъ-Александръ, р. 1697, ум. 1782, воевода Львовскій, ген.-лейтенантъ. 432.
- Чарторижскій** (Czartoryski, Prince Adam), князь Адамъ-Казиміръ, р. 1731, ум. 1823; староста Подольскій, извѣстный польскій дѣятель сынъ предыдущаго. 70, 260, 432, 439, 673, 674.
- Чарторижскій** (Czartoryski, Prince Michel), князь Михаилъ-Фердинандъ, р. 1696, ум. 1775, воевода Виленскій, великій канцлеръ Литовскій. 432.
- Черкасскій** (Tcherkassky, Prince), князь Петръ Петровичъ, р. , ум. 1768; генераль-поручикъ, сенаторъ. 20, 484.
- Чернышевъ** (Czernischoff, Comte Zachar), графъ Захаръ Григорьевичъ, р. 1722, ум. 1784; генераль-фельдмаршалъ, наместникъ Бѣлоруссін, главнокомандующій г. Москвы. 10, 11, 15, 18, 20, 32, 151, 159, 201, 210, 213, 234, 313, 315, 318, 331, 338, 350, 355, 484, 542, 546, 552, 587.
- Чернышевъ** (Czernischoff, Comte Jean), графъ Иванъ Григорьевичъ, р. 1726, ум. 1797; генераль-фельдмаршалъ отъ флота; президентъ Адмиралтейской коллегіи, 544.
- Чернышевъ** (Czernischoff, Comte Pierre), графъ Петръ Григорьевичъ, род. 1712, ум. 1773; посолъ въ Лондонъ и потомъ въ Парижъ, дѣйстви. камергеръ, сенаторъ. 32, 38, 52, 53, 71, 95, 123, 211, 221.
- Шанони** (Chanoni), французскій коммерсантъ. 523.
- Шатлэ** (le Comte Du Chatelet-Lomon), французскій посолъ въ Вѣнѣ 1761—1764. 22, 112, 263, 503, 508, 512, 520, 549.
- Шаховской** (Schahovskoy, Prince), князь Яковъ Петровичъ, р. 1705, ум. 1777; сенаторъ. 303, 549.
- Шварцъ** (Schwartz) секретарь голландской миссін въ Петербургѣ. 591.
- Шеймахеръ** (Scheumacher), совѣтникъ Датской миссін въ Петербургѣ. 503.
- Шетарди**, маркизъ (Joachim Trotti, marquis de la Chétardie), р. 1705, ум. правителемъ графства Ганау 1 янв. 1758; французскій посолъ при Императрицѣ Елисаветѣ. VII, XXV. 59, 63.
- Шефферъ** (Scheffer), шведскій сенаторъ. 489.
- Шиповъ** (Schipoff), Михаилъ Ивановичъ, капитанъ-поручикъ л.-гв. Измайловскаго полка; получилъ въ награду 1.000 червонныхъ и табакерку за открытіе заговора. 101.
- Шкуринна** (Schkourin, Catherine), Екатерина Ивановна. 387.
- Шкуринъ** (Schkourin), Василій Григорьевичъ, гардеробмейстеръ Екатерины II, впоследствии камергеръ и тайный совѣтникъ, ум. въ 1782 году. 207, 387, 421, 430.

- Шпрингеръ** (Springer), генераль-поручикъ, командиръ Сибирской линіи. 247.
- Штарембергъ** (le Comte Georges de Starhemberg), австрійскій посолъ въ Парижѣ. 40.
- Штофель** или **Штофельнъ** (Stoffeln), Христофоръ Ѳеодоровичъ, р. 1720, ум. 1770; генераль-поручикъ. 380, 459.
- Шуваловъ** (Schouvaloff, Comte Jean), графъ Иванъ Ивановичъ, р. 1727, ум. 1797; оберъ-камергеръ, кураторъ Московскаго университета; фаворитъ Императрицы Елисаветы. 81, 255.
- Шуваловъ** (Schouvaloff, Comte Pierre), графъ Петръ Ивановичъ, р. 1711, ум. 1762; генераль-фельдцейхмейстеръ, владѣлецъ Уральскихъ заводовъ. 570, 572.
- Шуазель - Стенвиль** (Etienne-François Comte de Stainville, plus tard Duc de Choiseul et d'Amboise), р. 1719, ум. 1785. Первый министръ Людовика XV съ 1758 по 1770; управлялъ министер. иностр. дѣлъ съ 1758 по 1761 и съ 1766 по 1770. XVII, XXXIV. 36, 363, 467, 483, 526, 541, 480, 611, 614.
- Шуазель - Праленъ** (César Gabriel Comte de Choiseul, depuis 1762 Duc de Praslin), двоюродный братъ герцога Шуазеля, р. 1712, ум. 1785; министръ иностр. дѣлъ съ 13 октября 1761 по 8 апрѣля 1766, потомъ морской министръ. IX, XI, XII, XVII, XXVII, XXIX, XXXIV. 80, 81, 109, 110, 127, 130, 154, 185, 256, 567, 568, 595, 599, 611.
- Экебладтъ** (Eckebladt), графъ, шведскій политическій дѣятель, приверженецъ французской партіи. 229, 473.
- Эонъ д'**, кавалеръ (Le Chevalier Charles-Geneviève-Timothée d'Eon de Beaumont), р. 1728, ум. 1810; французскій дипломатъ и агентъ тайной дипломатіи Людовика XV-го. При Елисаветѣ былъ въ Петербургѣ, въ свитѣ кавалера Дугласа. Долгое время признавался женщиною. VIII, XXVI. 43, 56, 79, 80, 109, 127, 185.
- Эстре** (Estrée). 401.
- Ягужинскій** (Jagoujinsky, Comte), графъ Сергій Павловичъ, генер.-поручикъ; р. 1731, ум. 10 февр. 1806. 273.



Замѣченныя опечатки:

Страница.	Строка сверху.	Напечатано:	Должно быть:
XXIV	32	évènements	événement
3	1	pont	dont
9	28	vour	vous
9	35	la	le
11	19	donné	donné
11	24	jusqu'à	jusqu' à
18	6	difficire	difficile
19	17	veiller	veiller
21	12	indipensable	indispensable
23	31	laisé	laissé
24	1	Suivant	suivant
25	34	rendu	rendre
27	23	eu	en
28	39	possédat	possédât
29	15	discution	discussion
29	30	sirconstance	circonstance
29	36	événement	avènement
30	18	coutinua	continua
30	33	voie	voix
38	7	remis	remise
39	16 (сбоку)	(un rôle important)	<i>безъ скобокъ</i>
39	33 (сбоку)	voiles	voies
40	22 (сбоку)	conjura	confiera
41	12	aut	aux
59	36	Keilh	Keith
66	20	piusqu'	puisque'
67	21	sérieure	sérieuse
70	13	asser	assez
73	9	anclaise	anglaise
83	37	resterais	resteraï
84	2	publie	public
84	30	discution	discussion
89	9, 15, 19	Senkler	B-on Penkler
90	28	désiré	désirées
93	48	uellement	nellement
94	25	dout	dont

Страница.	Строка сверху.	Напечатано:	Должно быть:
98	6	communiqués	communiquée
100	18	par	pas
100	20	des	dès
104	22	ajoute	ajouta
105	18	promptement	promptement
108	3	aissi	aussi
108	15	autorité	autorisé
109	4	dernir	dernier
111	17	cuverture	ouverture
115	5	ma	m'a
117	22	afin,	,aofin
119	38	femps	temps
120	9	faisait	ferait
121	16	qu'on,	qu'on
126	12	assiduités	assiduités
129	3	répuqlique	république
144	15	qu'a	qu'à
169	12	a	à
171	9, 24	1734	1741
172	1	1734	1741
180	13	qn'	qu'
196	37	l'ieu	lieu
197	34	pris	prît
204	27	brut	bruit
214	9	lasquels	lesquels
518	25	peppone	personne
259	17	seu	seul
260	37	aussi	aussi
266	9	soutenais	soutenait
271	26	designeés	désignés
281	14	espoins	espions
295	39	republicians	républicains
296	21	prende	prend
306	9	i	il
306	29	de	ne
309	34	asuser	abuser
313	7	feveur	faveur
335	1	autement	autrement
335	2	estimat	estime
346	38	ne	me
350	32	ommettre	omettre
353	7	fissens	fissent
404	11	Les ouverains	Le Souverain
419	18	disir	désir
419	33	occassions	occasions
430	31	s'ennivrèrent	s'enivrèrent
430	36	impuniment	impunément
438	26	iutérêts	intérêts

Страница.	Строка сверху.	Напечатано:	Должно быть:
461	6	dispositions; l'Imp-ce	dispositions de l'Imp-ce
514	7	plusieures	plusieurs
517	4	s'assurer	m'assurer
518	10	merité	merite
518	13	les seul	le seul
530	12	sacrifie	sacrifice
534	17	revoltes	revoltés
548	43	augmentiés	augmentés
552	18	Alaxandre	Alexandre
567	16	croysait	croyait
567	39	ouveraiSns	Souverains
593	14	enter	entrer
601	34	mecontenment	mécontentement
612	8	raporter	rapporter
618	21	d'ans	dans
627	40	vout	vont
641	42	fau	faut
649	4	Puissance	Puissance
656	34	dite	dit
659	16	ivre	vivre
664	36	arrager	arranger
667	29	assuyés	essuyés



СОДЕРЖАНІЕ

ВЫШЕДШИХЪ ТОМОВЪ СБОРНИКА

Императорскаго Русскаго Историческаго Общества.

Къ каждому тому приложенъ алфавитный указатель именъ.

Томъ I. Уставъ Русскаго Историческаго Общества.—Рескрипты и письма имп. Екатерины II на имя графа А. Г. Орлова. Сообщены кн. Н. А. Орловымъ и изд. подъ наблюдениемъ А. Ф. Бычкова.—Бумаги изъ дѣла о самозванцѣ Таракановой. Сообщ. изъ Государственнаго архива К. К. Злобинымъ.—О мемуарахъ герцога Фридриха, отца имп. Петра III, Барона М. А. Корфа.—Письма имп. Екатерины II къ Нассау-Зигенъ. Сообщ. княземъ П. А. Вяземскимъ.—Бумаги изъ дѣла о генераль-прокурорѣ Глѣбовѣ и о сибирскомъ слѣдователѣ Крыловѣ.—Письма имп. Екатерины II къ г-жѣ Жоффренъ. Сообщ. А. Ф. Гамбургеромъ.—Переписка по дѣлу объ открытіи въ Вѣлоруссіи іезуитскаго новиціата. Князя М. А. Оболенскаго, и пр. Цѣна 2 руб.

Томъ II. Дипломатическія сношенія между Россією и Швецією въ первые годы царствованія имп. Александра I. Статья К. К. Злобина.—Новые документы по дѣлу Новикова. Сообщены А. Н. Поповымъ.—Записка графа Поццо-ди-Борго о немъ самомъ. Сообщена К. К. Злобинымъ.—Денешн графа Литты, посланника мальтійскаго ордена въ С.-Петербургъ. Сообщены А. Ф. Бычковымъ; примѣчанія князи П. П. Вяземскаго.—Выписка о государственныхъ учрежденіяхъ, основанныхъ имп. Екатериною II, съ 1762 по 1769. Сообщ. графомъ А. С. Уваровымъ.—Извлеченія изъ бумагъ графа Г. Г. Орлова. Сообщ. княземъ Н. А. Орловымъ.—Записка барона Т. Димсделя о пребываніи его въ Россіи, и пр. Цѣна 2 р.

Томъ III. Записка Дмитрія Прокофьевича Троцинскаго о министерствахъ. Сообщена А. Н. Поповымъ.—Записка графа I. Каподистриа о его служебной дѣятельности. Сообщ. изъ Государственнаго архива въ С.-Петербургъ.—Отвѣтное письмо графа I. Каподистриа Петро-Бею, вождю спартанцевъ.—Инструкція, данная имп. Екатериною II фонъ Ребиндеру. Сообщ. А. Х. Беконъ.—Письма имп. Александра I-го къ княгинѣ З. А. Волконской. Сообщ. княземъ А. Н. Волконскимъ.—Дипломатическіе документы, относящіеся къ исторіи Россіи въ XVIII ст. Сообщено изъ дѣла саксонскаго государственнаго архива въ Дрезденѣ профессоромъ Э. Германомъ. Цѣна 3 р.

Томъ IV. Историческія свѣдѣнія о Екатерининской Комиссіи для сочиненія проекта Новаго Уложенія, собранныя и приведенныя въ порядокъ Д. В. Полновымъ. Часть I Цѣна 2 р.

Томъ V. Письма имп. Александра I и другихъ особъ царствующаго дома къ Ф. Ц. Лагарпу. Сообщ. Е. И. В. Государемъ Наслѣдникомъ Цесаревичемъ.—Проектъ кн. М. Н. Волконскаго о лучшемъ учрежденіи судебныхъ мѣстъ, поданный имп. Екатериной II въ 1776 г. Сообщено А. Н. Поповымъ.—Бумаги кн. Н. В. Репнина. Сообщено изъ семейнаго архива кн. Н. В. Репнинымъ.—Государственные доходы и расходъ въ царствованіе имп. Екатерины II. Сообщено А. Н. Куломзинымъ.—Дипломатическіе документы, относящіеся къ исторіи Россіи XVIII столѣтія. Сообщ. изъ дѣла саксонскаго государственнаго архива въ Дрезденѣ Э.

Германомъ. Письма гр. Петра Ив. Панина къ сыну Никитѣ Петровичу. Сообщено гр. В. Н. Панинымъ. Цѣна 3 р.

Томъ VI. Письма адмирала Чичагова къ имп. Александру I. Сообщено М. И. Богдановичемъ.—Бумаги графа П. И. Панина о пугачевскомъ бунтѣ. Сообщено гр. В. Н. Панинымъ.—Государственные доходы и расходы въ царствованіе имп. Екатерины II. Сообщено А. Н. Куломзиннымъ.—Бумаги кн. Н. В. Репнина. Сообщено кн. Н. В. Репнинымъ.—Записка князя А. А. Чарторижскаго имп. Александру I. 26 июня 1807 года.—Дипломатическіе документы, относящіеся къ исторіи Россіи XVIII столѣтія. Сообщено изъ саксонскаго государственнаго архива Э. Германомъ Цѣна 3 р.

Томъ VII. Бумаги Императрицы Екатерины II, хранящіяся въ Государственномъ архивѣ Министерства Иностранныхъ Дѣлъ. Собранны и изданы, съ Высочайшаго соизволенія, по предначертанію Е. И. В. Государя Наслѣдника Цесаревича, П. П. Пекарскимъ. 1744—1764 г. Часть I. Цѣна 3 р.

Томъ VIII. Историческія свѣдѣнія о Екатерининской Комиссіи для сочиненія проекта Новаго Уложенія, собранныя и приведенныя въ порядокъ Д. В. Полъновымъ. Часть II. Цѣна 3 р.

Томъ IX. Бумаги изъ архива дворца въ г. Павловскѣ, 1782 г. Сообщено кн. П. А. Вяземскимъ. Напечатаны съ разрѣшенія Е. И. В. Великаго Князя Константина Николаевича.—Переписка относительно несостоявшаго брака Густава-Адольфа съ Великою Книжною Александрою Павловною.—Переписка гр. П. А. Румянцова съ гр. Н. И. Панинымъ въ 1765—1771 гг.—Письма кн. А. А. Чарторижскаго къ Н. Н. Новосильцеву.—Изъ бумагъ Ивана Ивановича Шувалова (Письма Апраксина, Румянцова, Бутурлина и Салтыкова къ И. И. Шувалову). Цѣна 3 р.

Томъ X. Бумаги имп. Екатерины II, хранящіяся въ Государственномъ архивѣ М. И. Д. 1765—1771 г. Собранны и изданы съ Высочайшаго соизволенія. П. П. Пекарскимъ. Часть II. Цѣна 3 р.

Томъ XI. Письма, указы и замѣтки Петра I-го, доставленные кн. П. Д. Волконскимъ и Н. В. Калачевымъ и извлеченные изъ Архива Прав. Сената. Собранны и изданы академикомъ А. Ѳ. Бычковымъ. Цѣна 3 р.

Томъ XII. Дипломатическая переписка англійскихъ пословъ и посланниковъ при Русскомъ дворѣ, съ 1762 по 1769 г. включительно. Сообщено изъ англійскаго госуд. архива и архива Министерства Иностранныхъ Дѣлъ. Часть I. Цѣна 3 р.

Томъ XIII. Бумаги имп. Екатерины II, хранящіяся въ госуд. архивѣ М. И. Д. 1771—1774 г. Изданы Я. К. Гротомъ. Часть III. Цѣна 3 р.

Томъ XIV. Историческія свѣдѣнія о Екатерининской Комиссіи для сочиненія проекта Новаго Уложенія, собранныя и изданныя Д. В. Полъновымъ. Часть III. Цѣна 3 р.

Томъ XV. Бумаги изъ архива дворца въ г. Павловскѣ. — Донесенія барона Мардефельда, прусскаго посланника при Петрѣ Великомъ. — Бумаги князя Репнина за время Константинопольскаго посольства. Цѣна 3 р.

Томъ XVI. Бумаги кн. Н. В. Репнина за время управленія его Литвою, изд. П. И. Костомаровымъ. Цѣна 3 р.

Томъ XVII. Переписка имп. Екатерины II съ Фальконетомъ Цѣна 3 р.

Томъ XVIII. Донесенія графа Мерси д'Аржанто императрицѣ Маріи Терезіи и государственному канцлеру, графу Кауницу-Ритбергу, съ 5-го января новаго стilia 1762 года по 24 июля нов. ст. 1762 года, и переписка гр. Мерси съ русскимъ министерствомъ. Изданы Г. Ѳ. Штендманомъ. Часть I. Цѣна 3 р.

Томъ XIX. Дипломатическая переписка англійскихъ пословъ и посланниковъ при Русскомъ дворѣ, съ 1770 по 1776 г. включительно. Сообщено изъ англійск. госуд. архива и архива Министерства Иностранныхъ Дѣлъ. Часть II. Цѣна 3 р.

Томъ XX. Дипломатическіе матеріалы сборнаго содержанія, относящіеся къ царствованію Петра Великаго.—Дипломатическіе документы, относящіеся къ исторіи Россіи XVIII столѣтія.—Переписка императрицы Екатерины II съ королемъ Фридрихомъ II. Сообщено княземъ Бисмаркомъ и княземъ А. М. Горчаковымъ.—Соб-

ственноручныя письма великой княгини Маріи Ѳеодоровны (впослѣдствіи императрицы) къ барону Карлу Ивановичу Сакену, посланнику при Датскомъ дворѣ.— Письма великаго князя Павла Петровича къ барону Сакену, посланнику при Датскомъ дворѣ.—Проектъ императрицы Екатерины II объ устройствѣ свободныхъ сельскихъ обывателей.—Записка государственнаго секретаря А. Н. Оленина о засѣданіи Государственнаго Совѣта по полученіи извѣстія о кончинѣ императора Александра I.—Отчетъ о годичномъ собраніи Императорскаго Русскаго Историческаго Общества, 17-го марта 1877 г., подъ предсѣдательствомъ Его Императорскаго Высочества Государя Великаго Князя Наслѣдника Цесаревича.—Сотрудничество Екатерины II въ „Собесѣдникѣ“ княгини Дашковой. Сообщено Я. К. Гротомъ. Цѣна 3 р.

Томъ XXI. Донесенія И. А. Чернышева имп. Александру I, 1810 и 1811 гг.—Донесенія А. И. Чернышева канцлеру графу Н. П. Румянцову, 1811 г.—Письма А. И. Чернышева канцлеру графу Н. П. Румянцову, 1809 г.—Донесенія имп. Александру I кн. А. Б. Куракина, 1811 и 1812 гг.—Донесенія кн. А. Б. Куракина канцлеру Н. П. Румянцову, 1811 и 1812 гг.—Письма графа П. А. Шувалова императору Александру I, 1811 г.—Донесеніе бар. Сухтелена имп. Александру I, 1812 г. Сообщ. А. Н. Поповымъ изъ дѣлъ Госуд. архива въ С.-Петербургѣ.—Отчетъ о дѣлахъ 1810 г., представленный императору Александру I М. М. Сперанскимъ. Сообщено А. Ѳ. Бычковымъ Цѣна 3 р.

Томъ XXII. Дипломатическая переписка прусскихъ посланниковъ при Русскомъ дворѣ, 1763—1766 г. Сообщено изъ берлинскаго госуд. архива. Документы изданы подъ наблюденіемъ Г. Ѳ. Штендмана. Часть I Цѣна 3 р.

Томъ XXIII. Письма имп. Екатерины II барону Мельхиору Гримму. Сообщено изъ государственнаго архива Мин. Ин. Дѣлъ въ С.-Петербургѣ. Изд. Я. К. Гротомъ Цѣна 3 р.

Томъ XXIV. Донесенія нидерландскихъ посланниковъ о ихъ посольствѣ въ Швецію и Россію въ 1615 и 1616 гг. Сообщ. изъ нидерландскаго государственнаго архива. Изданы А. Х. Беккомъ Цѣна 3 р.

Томъ XXV. Переписка и бумаги гр. Бориса Петровича Шереметева, съ 1704—1718 г. и др. бумаги. Съ портр. имп. Петра Великаго. Изданы гр. С. Д. Шереметевымъ Цѣна 3 р.

Томъ XXVI. Канцлеръ кн. Александръ Андреевичъ Безбородко въ связи съ событіями его времени. Н. И. Григоровича. Съ гравюрою и снимками почеркомъ, 1746—1787 гг. Томъ I Цѣна 3 р.

Томъ XXVII. Бумаги имп. Екатерины II, хран. въ Госуд. архивѣ Мин. Иностранн. Дѣлъ, съ 1774 по 1778 г. Собраны Я. К. Гротомъ и напеч. подъ наблюденіемъ Г. Ѳ. Штендмана. Часть IV Цѣна 3 р.

Томъ XXVIII. Финансовыя документы царствованія импер. Екатерины II. Собраны и изданы А. Н. Куломзинымъ. Томъ I Цѣна 3 р.

Томъ XXIX. Канцлеръ князь Александръ Андреевичъ Безбородко въ связи съ событіями его времени. Н. И. Григоровича. Съ 2-мя гравюрами и планомъ, 1788—1799 г. Томъ II Цѣна 3 р.

Томъ XXX. Годы ученія Его Импер. Высочества Государя Наслѣдника Цесаревича Александра Николаевича. Томъ I Цѣна 4 р.

Томъ XXXI. Годы ученія Его Импер. Высочества Государя Наслѣдника Цесаревича Александра Николаевича. Томъ II Цѣна 5 р.

Томъ XXXII. Историческія свѣдѣнія о Екатерининской Комиссіи для сочиненія проекта Новаго Уложенія. Собраны и напечатаны подъ наблюденіемъ В. И. Сергѣевича. Часть IV Цѣна 3 р.

Томъ XXXIII. Письма барона Мельхиора Гримма къ импер. Екатеринѣ II, съ приложениями.—Письма Эрнеста-Йоганна Вирона посланнику гр. Герману Кейзерлингу.—Письма Дидро къ импер. Екатеринѣ II, съ примѣчаніями. Напечатаны подъ наблюденіемъ Я. К. Грота и Г. Ѳ. Штендмана Цѣна 3 р.

Томъ XXXIV. Донесенія французскихъ посланниковъ и повѣренныхъ въ дѣлахъ при Русскомъ дворѣ; повелѣнія правительства и отчеты о пребываніи рус-

скихъ пословъ, посланниковъ и дипломатическихъ агентовъ, находившихся во Франціи, съ 1681 по 1718 годъ. Сообщено изъ архива Мин. Иностр. Дѣлъ въ Парижѣ. Напеч. подъ наблюд. А. А. Половцова, А. О. Бычкова и Г. О. Штендмана. Часть I Цѣна 3 р.

Томъ XXXV. Памятники дипломатическихъ сношеній древней Россіи съ Польшею въ царствованіе вел. кн. Ивана Васильевича, съ 1487 года. Напеч. подъ набл. Г. О. Карпова. Томъ I Цѣна 3 р.

Томъ XXXVI. Историческія свѣдѣнія о Екатерининской Комиссіи для сочиненія проекта Новаго Уложенія. Собраны и напечатаны подъ наблюденіемъ В. П. Сергѣевича. Часть V Цѣна 2 р.

Томъ XXXVII. Дипломатическая переписка прусскаго короля Фридриха II съ гр. Сольмсомъ, посланникомъ при Русскомъ дворѣ. Сообщено изъ берлинскаго гос. архива. Напечатано подъ наблюденіемъ Г. О. Штендмана. Часть II Цѣна 3 р.

Томъ XXXVIII. Памятники дипломатическихъ сношеній Московскаго государства съ Англіею. Съ 1581 по 1604 годъ. Изданы подъ наблюденіемъ К. Н. Вестужева-Рюмина. Томъ II Цѣна 3 р.

Томъ XXXIX. Дипломатическая переписка англійскихъ посланниковъ при Русскомъ дворѣ, 1704—1708 гг. Сообщено изъ англійскаго госуд. архива Министрства Иностранныхъ Дѣлъ. Часть III Цѣна 3 р.

Томъ XL. Дипломатическая переписка французскихъ посланниковъ и агентовъ при Русскомъ дворѣ, 1719—1723 г. Напечатана подъ наблюденіемъ Г. О. Штендмана. Часть II Цѣна 3 р.

Томъ XLI. Памятники дипломатическихъ сношеній Россіи съ азіатскими народами: Крымомъ, Казанью, Ногайцами и Турціею, за время великихъ князей Іоанна III и Василія Іоанновича. Напеч. подъ наблюденіемъ Г. О. Карпова. Томъ III Цѣна 3 р.

Томъ XLII. Бумаги имп. Екатерины II, хранящіяся въ гос. архивѣ Мин. Иностр. Дѣлъ, съ 1788 по 1796 г. Собраны Я. К. Гротомъ и напечатаны подъ наблюденіемъ Г. О. Штендмана. Часть V Цѣна 3 р.

Томъ XLIII. Историческія свѣдѣнія о Екатерининской Комиссіи для сочиненія проекта Новаго Уложенія. Собраны и напечатаны подъ наблюденіемъ В. П. Сергѣевича. Часть VI Цѣна 3 р.

Томъ XLIV. Письма барона Мельхіора Гримма къ имп. Екатеринѣ II. Напеч. подъ наблюденіемъ Я. К. Грота Цѣна 3 р.

Томъ XLV. Финансовыя документы царствованія имп. Екатерины II, императоровъ Павла I и Александра I. Собраны и изданы А. Н. Куломзиннымъ. Томъ II Цѣна 3 р.

Томъ XLVI. Донесенія графа Мерси д'Аржанто императрицѣ Маріи-Терезіи и государственному канцлеру, графу Кауницу-Ритбергу. Изд. Г. О. Штендманомъ. Часть II Цѣна 3 р.

Томъ XLVII. Бумаги посланника Я. И. Булгакова съ 1779—1798 г.—Рескрипты императрицы генераламъ Коховскому и Кречетникову и донесенія ихъ императрицѣ. Томъ изданъ Н. О. Дубровинимъ Цѣна 3 р.

Томъ XLVIII. Дипломатическая переписка имп. Екатерины II за 1762—1764 г. Томъ изданъ барономъ О. А. Бюлеромъ, при содѣйствіи В. А. Уляницкаго. Часть I Цѣна 3 р.

Томъ XLIX. Донесенія французскаго консула въ Петербургѣ Лави и полномочнаго министра при Русскомъ дворѣ Кампредона, съ 1722 по 1724 г. Напеч. подъ наблюденіемъ Г. О. Штендмана. Часть III Цѣна 3 р.

Томъ L. Дипломатическая переписка англійскихъ посланниковъ при Русскомъ дворѣ, 1708—1712 гг. Сообщено изъ англійскаго госуд. архива Министерства Иностранныхъ Дѣлъ. Часть IV Цѣна 3 р.

Томъ LI. Дипломатическая переписка императрицы Екатерины II, 1764—1766 гг. Часть II. Томъ изданъ барономъ О. А. Бюлеромъ, при содѣйствіи В. А. Уляницкаго Цѣна 3 р.

Томъ LII. Донесенія французскаго посла при Русскомъ дворѣ Кампредона. 1723—1725 г. Томъ изданъ подѣ наблюдениемъ Г. Ѳ. Штендмана. Часть IV. Цѣна 3 р.

Томъ LIII. Памятники дипломатическихъ сношеній Московскаго государства съ нѣмецкимъ орденомъ въ Пруссіи. Томъ изданъ подѣ наблюдениемъ Г. Ѳ. Карпова Цѣна 2 р.

Томъ LIV. Переписка герцога Ришелье съ императоромъ Александромъ, его министрами и частными лицами.—Бумаги извлечены изъ французскихъ и русскихъ архивовъ. Томъ изданъ подѣ наблюдениемъ председателя Общества А. А. Полоцова Цѣна 3 р.

Томъ LV. Протоколы, журналы и указы Верховнаго тайнаго совѣта 1726—1730 гг. Изданы подѣ редакціею Н. Ѳ. Дубровина. Часть I (февраль—іюнь 1826 г.). Цѣна 3 р.

Томъ LVI. Протоколы, журналы и указы Верховнаго тайнаго совѣта 1726—1730 гг. Изданы подѣ редакціею Н. Ѳ. Дубровина. Часть II (іюль—декабрь 1726 г.). Цѣна 3 р.

Томъ LVII. Дипломатическая переписка импер. Екатерины II, 1766—1767 гг. Часть III. Томъ изданъ барономъ Ѳ. А. Бюлеромъ, при содѣйствіи В. А. Уляницкаго Цѣна 3 р.

Томъ LVIII. Донесенія французскаго полномочнаго министра при Русскомъ дворѣ Кампредона, за 1725 г. Томъ изданъ подѣ наблюд. Г. Ѳ. Штендмана. Ч. V. Цѣна 3 р.

Томъ LIX. Памятники дипломатическихъ сношеній Московскаго государства съ Польско-Литовскимъ, 1533—1560. Томъ изданъ подѣ наблюдениемъ Г. Ѳ. Карпова Цѣна 3 р.

Томъ LX. Азбучный указатель именъ русскихъ дѣятелей для составленія Русскаго Біографическаго Словаря. Часть I. А—Л. Цѣна 3 р.

Томъ LXI. Дипломатическая переписка англійскихъ посланниковъ при Русскомъ дворѣ, 1712—1719 г. Сообщено изъ англійскаго государственнаго архива Министерства Иностранныхъ Дѣлъ. Часть V Цѣна 3 р.

Томъ LXII. Азбучный указатель именъ русскихъ дѣятелей для составленія Русскаго Біографическаго Словаря. Часть II. М—Ѳ. Цѣна 3 р.

Томъ LXIII. Протоколы, журналы и указы Верховнаго тайнаго совѣта, съ 1 января по конецъ іюня 1727 года. Ч. III. Изданы подѣ редакціею Н. Ѳ. Дубровина. Цѣна 3 р.

Томъ LXIV. Донесенія французскаго полномочнаго министра при Русскомъ дворѣ Кампредона и повѣреннаго въ дѣлахъ Маньяна, за 1726 и 1727 г. по 7 мая. Томъ изданъ подѣ наблюдениемъ Г. Ѳ. Штендмана. Часть VI. . Цѣна 3 р.

Томъ LXV. Дипломатическіе акты изъ архива князя Н. В. Репнина, относящіеся до Тешенскаго конгресса 1779 г., изданные Ф. Ф. Мартенсомъ. Цѣна 3 р.

Томъ LXVI. Дипломатическая переписка англійскихъ посланниковъ при Русскомъ дворѣ 1728—1733 г. Сообщено изъ англійскаго государственнаго архива Министерства Иностранныхъ Дѣлъ. Часть VI Цѣна 3 р.

Томъ LXVII. Дипломатическая переписка императрицы Екатерины II, 1767—1768 г. Ч. IV. Томъ изданъ барономъ Ѳ. А. Бюлеромъ, при содѣйствіи В. А. Уляницкаго Цѣна 3 р.

Томъ LXVIII. Историческія свѣдѣнія о Екатерининской Комиссіи для сочиненія проекта Новаго Уложения. Собраны и напечатаны подѣ наблюдениемъ В. И. Сергѣевича. Часть VII Цѣна 3 р.

Томъ LXIX. Протоколы, журналы и указы Верховнаго тайнаго совѣта съ 1 іюля по конецъ декабря 1727 г. Часть IV. Изданы подѣ редакціею Н. Ѳ. Дубровина. Цѣна 3 р.

Томъ LXX. Дипломатическія сношенія Россіи съ Франціей въ эпоху Наполеона I. Часть I. 1800—1802 гг. Изданы подѣ редакціей А. С. Трачскаго. Цѣна 3 р.

Томъ LXXI. Памятники дипломатическихъ сношеній Московскаго государства съ Польско-Литовскимъ, 1560—1570 гг. Изданы подъ наблюдениемъ Г. Ѳ. Карпова Цѣна 3 р.

Томъ LXXII. Дипломатическая переписка прусскаго короля Фридриха II съ графомъ Сольмсомъ, посланникомъ при русскомъ дворѣ. Сообщена изъ Берлинскаго государственнаго архива. Издана подъ наблюдениемъ Г. Ѳ. Штендмана. Часть III. Цѣна 3 р.

Томъ LXXIII. Бумаги гр. Арсенія Андреевича Закревскаго. Изданы подъ редакцію Н. Ѳ. Дубровина Цѣна 3 р.

Томъ LXXIV. Бумаги Высочайша утвержденаго, 6 декабря 1826 г., „Особаго секретнаго комитета“. Изданы подъ редакцію А. А. Половцова . Цѣна 3 р.

Томъ LXXV. Донесенія французскаго повѣреннаго въ дѣлахъ при русскомъ дворѣ Маньяна, за 1727—1730 гг., и предписанія французскаго министерства. Изданы подъ наблюдениемъ Г. Ѳ. Штендмана. Ч. VII Цѣна 3 р.

Томъ LXXVI. Дипломатическая переписка англійскихъ посланниковъ при русскомъ дворѣ, за 1733—1736 гг. Сообщено изъ англійскаго государственнаго архива министерства иностранныхъ дѣлъ. Ч. VII Цѣна 3 р.

Томъ LXXVII. Дипломатическія сношенія Россіи съ Франціей въ эпоху Наполеона I. Часть II. 1803—1804 гг. Изданы подъ редакціей А. С. Травецкаго. Цѣна 3 р.

Томъ LXXVIII. Бумаги гр. Арсенія Андреевича Закревскаго, 1812—1831 гг. Часть II. Изданы подъ редакціей Н. Ѳ. Дубровина Цѣна 3 р.

Томъ LXXIX. Протоколы, журналы и указы Верховнаго тайнаго совѣта, съ января по конецъ юня 1728 г. Часть V. Изданы подъ редакціей Н. Ѳ. Дубровина Цѣна 3 р.

Томъ LXXX. Дипломатическая переписка англійскихъ посланниковъ при русскомъ дворѣ, съ августа 1736 по конецъ 1739 г. Сообщена изъ англійскаго государственнаго архива министерства иностранныхъ дѣлъ. Часть VIII . Цѣна 3 р.

Томъ LXXXI. Донесенія французскаго повѣреннаго въ дѣлахъ, Маньяна и распоряженія французскаго правительства, за 1730—1733 г. Часть VIII. Изданы подъ наблюдениемъ Г. Ѳ. Штендмана Цѣна 3 р.

Томъ LXXXII. Дипломатическія сношенія Россіи съ Франціей въ эпоху Наполеона I. Часть III. 1805—1805 гг. Изданы подъ редакціей А. С. Травецкаго. Цѣна 3 р.

Томъ LXXXIII. Политическая переписка императора Наполеона съ генераломъ Савари 1807 г. Извлечена изъ Парижскихъ архивовъ министерства иностранныхъ дѣлъ и національнаго. Напечатанъ подъ наблюдениемъ А. А. Половцова. Цѣна 3 р.

Томъ LXXXIV. Протоколы, журналы и указы Верховнаго тайнаго совѣта съ юня по конецъ 1728 г. Часть VI. Изданы подъ ред. Н. Ѳ. Дубровина . Цѣна 3 р.

Томъ LXXXV. Дипломатическая переписка англійскихъ посланниковъ при русскомъ дворѣ, съ 1740 г. по 3 марта 1741 г. Сообщено изъ англійскаго государственнаго архива министерства иностранныхъ дѣлъ. Ч. IX Цѣна 3 р.

Томъ LXXXVI. Донесенія маркиза де-ла-Шетарди французскому правительству и отвѣты министерства. 1738—1740 гг. Сообщены изъ архива министерства иностранныхъ дѣлъ въ Парижѣ. Часть IX. Изданы подъ наблюдениемъ Г. Ѳ. Штендмана Цѣна 3 р.

Томъ LXXXVII. Дипломатическая переписка императрицы Екатерины II, съ 1768—1769 г. Часть V. Томъ изданъ барономъ Ѳ. А. Бюлеромъ, при содѣйствіи В. А. Уляницкаго Цѣна 3 р.

Томъ LXXXVIII. Дипломатическія сношенія Россіи съ Франціей въ эпоху Наполеона I. 1807—1808 гг. Часть IV. Изданы подъ редакціей А. С. Травецкаго. Цѣна 3 р.

Томъ LXXXIX. Посольство графа П. А. Толстого въ Парижѣ въ 1807 и 1808 гг. Томъ изданъ подъ редакціей Н. К. Шильдера Цѣна 3 р.

Томъ XC. Журналы Высочайше утвержденаго 6 декабря 1826 года „Особаго секретнаго комитета“. Часть II. Изданы подъ наблюдениемъ А. А. Половцова. Цѣна 3 р.

Томъ ХСІ. Дипломатическая переписка англійскихъ посланниковъ при русскомъ дворѣ, 1741 г. Сообщена изъ англійскаго государственнаго архива министерства иностранныхъ дѣлъ. Часть X Цѣна 3 р.

Томъ ХСІІ. Донесенія французскаго посла при русскомъ дворѣ, маркиза де-ла-Шетарди, и распоряженія французскаго правительства въ 1741 г., по июнь. Часть X. Изданы подъ редакціей Г. Ѳ. Штендмана Цѣна 3 р.

Томъ ХСІІІ. Историческія свѣдѣнія о Екатерининской Комиссіи для сочиненія проекта Новаго Уложенія. Собраны и напечатаны подъ наблюденіемъ В. И. Сергѣевича. Часть VIII Цѣна 3 р.

Томъ ХСІV. Протоколы, журналы и указы Верховнаго тайнаго совѣта, январь—июнь 1729 г. Часть VII. Изданы подъ редакціей Н. Ѳ. Дубровина . Цѣна 3 р.

Томъ ХСV. Памятники дипломатическихъ сношеній Московскаго государства съ Крымомъ, Нагаами и Турціею, 1508—1521 гг. Изданы подъ редакціей Г. Ѳ. Карпова и Г. Ѳ. Штендмана Цѣна 3 р.

Томъ ХСVІ. Донесенія французскаго посла при русскомъ дворѣ, маркиза де-ла Шетарди, за вторую половину 1741 года. Часть XI. Изданы подъ редакціей Г. Ѳ. Штендмана Цѣна 3 р.

Томъ ХСVІІ. Дипломатическая переписка императрицы Екатерины II за 1769—1771 г. Часть VI. Издана подъ наблюденіемъ барона Ѳ. А. Бюлера, при са-дѣйствіи магистра В. А. Уляницкаго Цѣна 3 р.

Томъ ХСVІІІ. Матеріалы и черты къ біографіи императора Николая I и къ исторіи его царствованія. Изданы подъ редакціей Н. Ѳ. Дубровина . Цѣна 3 р.

Томъ ХСІХ. Дипломатическая переписка англійскихъ посланниковъ при русскомъ дворѣ, съ юня 1742 по апрѣль 1744 г. Сообщена изъ англійскаго государственнаго архива министерства иностранныхъ дѣлъ. Часть XI . . . Цѣна 3 р.

Томъ С. Донесенія французскаго посла при русскомъ дворѣ, маркиза де-ла-Шетарди, и уполномоченнаго министра д'Аллиона, съ 1742 по май 1743 г. Часть XII. Изданы подъ редакціей Г. Ѳ. Штендмана Цѣна 3 р.

Томъ СІ. Протоколы, журналы и указы Верховнаго тайнаго совѣта, съ юня 1729 г. по 4 марта 1730 г. Часть VIII. Изданы подъ редакціей Н. Ѳ. Дубровина Цѣна 3 р.

Томъ СІІ. Дипломатическая переписка англійскихъ посланниковъ при русскомъ дворѣ, съ 1744 по 4 января 1749 г. Сообщена изъ англійскаго государственнаго архива министерства иностранныхъ дѣлъ. Часть XII Цѣна 3 р.

Томъ СІІІ. Дипломатическая переписка англійскихъ посланниковъ при русскомъ дворѣ, съ 1746 по 1748 г. Сообщена изъ англійскаго государственнаго архива министерства иностранныхъ дѣлъ. Часть XIII Цѣна 3 р.

Томъ СІV. Бумаги Кабинета министровъ императрицы Анны Іоанновны, 1731—1740 гг. Собраны и изданы подъ редакц. А. Н. Филиппова. Томъ I (1731—1732 гг.) Цѣна 3 р.

Томъ СV. Донесенія французскаго посла при русскомъ дворѣ, маркиза де-ла-Шетарди, и уполномочен. министра д'Аллиона, съ 1743 по 1745 г. Часть XIII. Изданы подъ редакціей Г. Ѳ. Штендмана Цѣна 3 р.

Томъ СVІ. Бумаги Кабинета министровъ Императрицы Анны Іоанновны 1731—1740 гг. Собраны и изданы подъ редакціей А. Н. Филиппова. Томъ II (1733 г.) Цѣна 3 р.

Томъ СVІІ. Историческія свѣдѣнія о Екатерининской Комиссіи для сочиненія проекта Новаго Уложенія. Собраны и напечатаны подъ наблюденіемъ В. И. Сергѣевича. Часть IX Цѣна 3 р.

Томъ СVІІІ. Бумаги Кабинета министровъ императрицы Анны Іоанновны 1731—1740 гг. Собраны и изданы подъ редакціей А. Н. Филиппова. Т. III (1734 г.). Цѣна 3 р.

Томъ СІХ. Дипломатическія сношенія австрійскихъ пословъ и посланниковъ при русскомъ дворѣ. Изданы подѣ наблюденіемъ Г. Ѳ. Штендмана. Часть ІІІ. Цѣна 3 р.

Томъ СХ. Дипломатическая переписка англійскихъ пословъ и посланниковъ при русскомъ дворѣ, съ 1746 г. Сообщена изъ англійскаго государственнаго архива министерства иностранныхъ дѣлъ. Часть ХІІІ Цѣна 3 р.

Томъ СХІ. Бумаги Кабинета министровъ императрицы Анны Іоанновны 1731—1740 гг. Собраны и изданы подѣ редакцію А. Н. Филиппова. Томъ ІV (1735 г.) Цѣна 3 р.

Томъ СХІІ. Донесенія французскихъ представителей при русскомъ дворѣ и русскихъ представителей при французскомъ дворѣ въ 1814—1816 г. Подѣ редакцію А. А. Половцова Цѣна 3 р.

Томъ СХІІІ (въ двухъ книгахъ). Матеріалы для исторіи православной церкви въ царствованіе Императора Николая І. Подѣ редакціей Н. Ѳ. Дубровина. Цѣна 4 р.

Томъ СХІV. Бумаги Кабинета министровъ императрицы Анны Іоанновны 1731—1740 гг. Собраны и изданы подѣ редакцію А. Н. Филиппова. Т. V (1736 г.). Цѣна 3 р.

Томъ СХV. Историческія свѣдѣнія о Екатерининской Комиссіи для сочиненія проекта Новаго Уложенія. Собраны и изданы подѣ наблюденіемъ В. И. Сергѣевича. Часть X Цѣна 3 р.

Томъ СХVІ. Донесенія посланниковъ Соединенныхъ Нидерландовъ при русскомъ дворѣ. Отчетъ Альберта Бурха и Іоганна ф. Фельтдриля о посольствѣ ихъ въ Россію въ 1630 и 1631 гг., съ приложеніемъ очерка сношеній Московскаго государства съ республикою Соединенныхъ Нидерландовъ до 1631 г. Томъ издавъ подѣ редакцію В. А. Кордта Цѣна 3 р.

Томъ СХVІІ. Бумага Кабинета министровъ императрицы Анны Іоанновны 1731—1740 гг. Собраны и изданы подѣ редакцію А. Н. Филиппова. Т. VI (1737 г.). Цѣна 3 р.

Томъ СХVІІІ. Дипломатическая переписка императрицы Екатерины ІІ за 1772 и 1773 гг. Часть VII. Томъ издавъ подѣ наблюденіемъ барона Ѳ. Р. Остенъ-Сакена, при содѣйствіи князя Н. В. Голицына Цѣна 3 р.

Томъ СХІХ. Донесенія представителей французскихъ при русскомъ дворѣ, а также донесенія русскихъ представителей при французскомъ дворѣ, за 1817—1818 гг. Подѣ редакцію А. А. Половцова Цѣна 3 р.

Томъ СХХ. Бумаги Кабинета министровъ императрицы Анны Іоанновны 1731—1740 гг. Собраны и изданы подѣ редакцію А. Н. Филиппова. Томъ VII (1738 г., январь—іюнь) Цѣна 3 р.

Томъ СХХІ. Архивъ кн. А. И. Чернышева. Бумаги А. И. Чернышева за царствованіе императора Александра І, 1809—1825 гг. Подѣ редакцію кн. Н. В. Голицына Цѣна 3 р.

Томъ СХХІІ. Архивъ кн. А. И. Чернышева. Жизнеописаніе, всеподданнѣйшіе доклады и переписка кн. А. И. Чернышева. Подѣ редакціей кн. Н. В. Голицына Цѣна 2 р. 50 к.

Томъ СХХІІІ. Историческія свѣдѣнія о Екатерининской Комиссіи для сочиненія проекта Новаго Уложенія. Собраны и изданы подѣ наблюденіемъ В. И. Сергѣевича. Часть XI Цѣна 3 р.

Томъ СХХІV. Бумаги Кабинета министровъ императрицы Анны Іоанновны 1731—1740 гг. Собраны и изданы подѣ редакцію А. Н. Филиппова. Томъ VIII (1738 г. Іюль—декабрь) Цѣна 3 р.

Томъ СХХV. Донесенія князя Лобковича и г-на Зедделера государственному канцлеру князю Кауницу графу Ритбергу. Подѣ наблюденіемъ А. А. Половцова Цѣна 3 р.

Томъ СХХVI. Бумаги Кабинета министровъ императрицы Анны Иоанновны 1731—1740 гг. Собраны и изданы подъ редакціею А. Н. Филиппова. Томъ IX. 1739 г. Юрьевъ, 1907 Цѣна 3 р.

Томъ СХХVII. Донесенія французскихъ представителей при русскомъ дворѣ и русскихъ представителей при французскомъ дворѣ. Подъ редакціею А. А. Половцова. Томъ III. 1819—1820. С.-Петербургъ, 1908. Цѣна 3 р.

Томъ СХХVIII. Акты, документы и матеріалы для политической и бытовой исторіи 1812 года, собраны и изданы, по порученію Великаго Князя Михаила Александровича, подъ редакціею К. Военскаго. Томъ I. С.-Петербургъ, 1909. . Цѣна 5 р.

Томъ СХХIX. Памятники дипломатическихъ сочиненій Московскаго Государства съ Швеціей. 1569—1586 гг. Изданы подъ редакціей В. В. Майкова. С.-Петербургъ, 1910 Цѣна 3 р.

Томъ СХХХ. Бумаги Кабинета министровъ императрицы Анны Иоанновны 1731—1740 гг. Собраны и изданы подъ редакціею А. Н. Филиппова.—Томъ X. 1739 г. Юрьевъ, 1909 Цѣна 3 р.

Томъ СХХХI. Переписка Императора Николая Павловича съ великимъ княземъ цесаревичемъ Константиномъ Павловичемъ. Напечатанъ подъ наблюденіемъ Д. Ѳ. Кобеко. Томъ I. 1825—1829 гг. С.-Петербургъ, 1910 Цѣна 3 р.

Томъ СХХХII. Переписка Императора Николая Павловича съ великимъ княземъ цесаревичемъ Константиномъ Павловичемъ. Изданъ подъ наблюденіемъ К. А. Губастова. Томъ II. 1830—1831. С.-Петербургъ, 1911. Цѣна 2 р.

Томъ СХХХIII. Акты, документы и матеріалы для политической и бытовой исторіи 1812 года, собраны и изданы по порученію Его Императорскаго Высочества Великаго Князя Михаила Александровича, подъ редакціей К. Военскаго. Томъ II. Балтійская окрѣпа въ 1812 году. С.-Петербургъ, 1911 г. Цѣна 5 р.

Томъ СХХХIV. Историческія свѣдѣнія о Екатерининской Комиссіи для сочиненія проекта Новаго Уложенія. Собраны и изданы подъ наблюденіемъ Н. Д. Чечулина. Часть XII. С.-Петербургъ, 1911. Цѣна 3 р.

Томъ СХХХV. Дипломатическая переписка Императрицы Екатерины II за 1774 и 1775 гг. Часть VIII. Подъ наблюденіемъ Предсѣдателя Общества Его Императорскаго Высочества Великаго Князя Николая Михайловича, при содѣйствіи кн. Н. В. Голицына. С.-Петербургъ, 1911 Цѣна 3 р.

Томъ СХХХVI. Протоколы Конференціи при Высочайшемъ Дворѣ. Томъ I. 14 Марта 1756 г.—28 февраля 1758 г. Собраны и изданы подъ наблюденіемъ Н. Д. Чечулина. С.-Петербургъ, 1912 г. Цѣна 3 р.

Томъ СХХХVII. Памятники дипломатическихъ сношеній Московскаго государства съ Польско-Литовскимъ государствомъ. 1598—1608 гг. Изданы подъ наблюденіемъ С. Ѳ. Платонова, подъ редакціей С. А. Бѣлокурова. С.-Петербургъ, 1912. Цѣна 3 р.

Томъ СХХХVIII. Бумаги Кабинета министровъ императрицы Анны Иоанновны 1731—1740 гг. Собраны и изданы подъ редакціею А. Н. Филиппова. Томъ XI. 1740 г. Юрьевъ, 1912 Цѣна . р.

Томъ СХХХIX. Акты, документы и матеріалы для политической и бытовой исторіи 1812 года, собраны и изданы по порученію Его Императорскаго Высочества Великаго Князя Михаила Александровича, подъ редакціей К. Военскаго. Томъ III. Вѣлоруссія и дѣло могилевскаго епископа Варлаама Шишацкаго. С.-Петербургъ, 1912 Цѣна . р.

Томъ СXL. Дипломатическая переписка французскихъ представителей при Дворѣ Екатерины II, 1762—1765. Томъ I. Изданъ подъ наблюденіемъ К. А. Губастова. Цѣна 3 р.

Доб.

Лица, желающія войти въ сношеніе съ Императорскимъ Русскимъ Историческимъ Обществомъ, могутъ обращаться къ секретарю Общества, Александру Александровичу **Гоздаво-Голомбiевскому**, С.-Петербургъ, Милліонная, 36.

Типографія В. Ф. Киршбаума (отдѣленіе), Новопсаакіевская, 20.